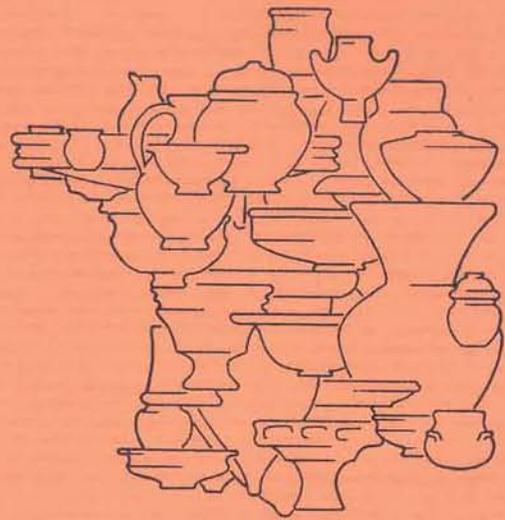


SOCIÉTÉ
FRANÇAISE
d' **ÉTUDE**
de la **CÉRAMIQUE**
ANTIQUE
en **GAULE**



ACTES DU CONGRÈS

DU MANS

8-11 MAI 1997

- * ENSEMBLES CÉRAMIQUES PRÉCOCES DANS L'OUEST DE LA GAULE
- * QUELQUES ENSEMBLES CÉRAMIQUES DES PAYS DE LA LOIRE
- * ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES

*Textes rassemblés et présentés
par Lucien RIVET*

décembre 1997

SOCIÉTÉ FRANÇAISE d'ÉTUDE de la CÉRAMIQUE ANTIQUE en GAULE

Association régie par la loi de 1901.

Créée en 1962 sous l'appellation **G.E.C.A.G.**

(Groupe d'Etude de la Céramique Antique en Gaule)

Restructurée en 1973 sous l'appellation **S.F.E.C.A.G.**

Présidents d'Honneur

Jean-Jacques HATT (Président-Fondateur, de 1962 à 1978)

Hugues VERTET (Président, de 1978 à 1984)

Composition du Bureau

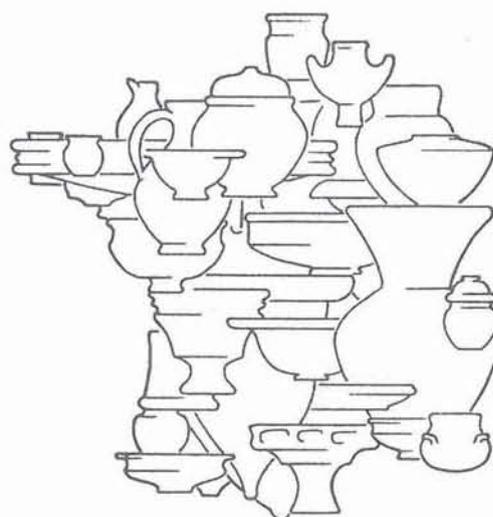
1996-1999

Philippe BET, Armand DESBAT, Yves RIGOIR,

Lucien RIVET, Sylvie SAULNIER, Caty SCHUCANY

Patrick THOLLARD, Christian VERNOU.

**SOCIÉTÉ
FRANÇAISE
d'ÉTUDE
de la CÉRAMIQUE
ANTIQUE
en GAULE**



ACTES DU CONGRÈS DU MANS

8-11 MAI 1997

- * ENSEMBLES CÉRAMIQUES PRÉCOCES DANS L'OUEST DE LA GAULE
- * QUELQUES ENSEMBLES CÉRAMIQUES DES PAYS DE LA LOIRE
- * ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES

*Textes rassemblés et présentés
par Lucien RIVET*

décembre 1997

IN MEMORIAM

Jean-Jacques HATT, le président fondateur de la SFECAG, est décédé récemment.

Né à Paris en 1913, J.-J. Hatt est sorti de l'École Normale Supérieure. En archéologie, il avait été formé par R. Forrer, archéologue et conservateur du Musée archéologique de Strasbourg, qui avait publié des ouvrages importants sur les ateliers de sigillée de l'Est, Heiligenberg et autres ; il inocula, je pense, le virus céramique à son élève. Lorsque la Faculté des Lettres de Strasbourg fut repliée à Clermont-Ferrand, en raison de la guerre avec l'Allemagne, J.-J. Hatt est nommé professeur de Lettres au Lycée Blaise Pascal. Il rencontre P. Fournier, archiviste de Clermont-Ferrand et archéologue de terrain, très compétent en céramiques locales. Une solide amitié les lia. De là naquirent des articles communs sur les découvertes régionales, où les céramiques fines et grossières arvernes sont bien décrites et datées.

Il ne se contente pas d'écrire quelques articles, il entreprend de faire plusieurs séries de cours d'archéologie nationale réguliers à la Faculté des Lettres de Clermont, puis des fouilles avec ses élèves et ses étudiants. J'ai eu le plaisir de suivre ses cours, aussi bien sur la Préhistoire, la chronologie de l'Âge du Bronze que sur La Tène et en particulier sur la sigillée, depuis les bols mégariens jusqu'aux ateliers gaulois, et de fouiller sous sa direction.



I. Il était un professeur d'une conscience professionnelle rare. J. Déchelette avait publié "Les vases ornés de la Gaule Romaine", en 1904. J.-J. Hatt ne se voyait pas faire des cours en s'appuyant seulement sur des manuels datant de 40 ans ! Il lui fallait aller voir sur place. Comment circuler ? A cette époque, il existait peu de cars pour Lezoux ou Les Martres, pas d'essence pour les voitures, les trains circulaient peu. Hatt a beaucoup utilisé le vélo. Il a établi la mise à jour de sa documentation en allant explorer les Musées de Clermont, de Vichy, de Moulins... toutes les collections particulières que lui signalait P. Fournier : collections Plicque, Ollier, Fabre, Duchasseint... Il allait aussi ramasser des tessons sur les sites pour les examiner, les comparer, comme un historien examine les archives avant d'en parler. Il les montrait à ses étudiants.

Quand je regarde les notes que j'ai prises à ses cours, j'y trouve des idées alors nouvelles que confirmèrent plus tard les fouilles de Lezoux. Ainsi les productions précoces arvernes sont aussi proches, sinon plus proches de celles d'Arezzo que celles de La Graufesenque. Il développait aussi des rapprochements entre les décors de certains vases et la toreutique, plus approfondis que ceux de J. Déchelette.

II. Il démarra des chantiers de fouilles dans une région où ne se faisaient guère que de petits sauvetages. Toujours en vélo, il en entreprit dans la plaine et sur le plateau. Il utilisait comme main-d'œuvre des élèves du Lycée et des étudiants de la Faculté. A Aulnat, il mit au jour des habitats de La Tène, fouilles que continuera par la suite R. Périchon. Sur l'oppidum, il reprit des recherches abandonnées depuis des dizaines d'années. Il fit construire une maison des étudiants de Strasbourg qui servait de base de chantier et, en même temps, de centre de résistance. Il fouilla surtout un quartier d'artisans, notamment métallurgistes, et y découvrit des installations et une quantité importante de céramiques, des puits avec des tessons de vases peints...

III. Il mit au point des techniques de fouilles avec une attention méticuleuse à la stratigraphie, bien peu utilisée alors dans notre pays par les fouilleurs de sites gallo-romains.

IV. Enfin, je soulignerai qu'à ces qualités d'enseignant et de fouilleur scrupuleux et observateur, il ajouta celle de créateur d'associations et en particulier celle qui nous réunit ici, la SFECAG.

Bien peu de gens s'intéressaient à la céramique gallo-romaine en France après la guerre. Dans les fouilles, on ne ramassait que les gros morceaux dont souvent on ne savait que faire. Les Anglais et les Allemands étaient beaucoup plus avancés que nous dans cette recherche. J.-J. Hatt était devenu professeur à la Faculté de Strasbourg, réintégrée dans sa ville. Il y reprend des cours de céramologie. Il développe la fouille des ateliers de sa région. Puis il fonde le Groupe d'Etude de la Céramique Antique en Gaule (GECAG) qu'il transformera en Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule (SFECAG).

Pour asseoir une initiative aussi farfelue aux yeux des savants, il intéresse et associe à cette entreprise des collègues comme J. Le Gall, professeur à la Faculté de Dijon et directeur des fouilles d'Alésia, puis le doyen R. Martin dont le nom est lié aux sculptures des sources de la Seine. Il y adjoint aussi son collègue L. Lerat de Besançon, et d'autres professeurs de Facultés. Dans l'ambiance française de cette époque, le passage par le soutien d'universitaires fut une stratégie indispensable et payante. Sans cela, A. Grenier, qui ne croyait guère aux tessons, et était directeur de la section archéologique du CNRS, aurait-il appuyé un détachement comme celui de M. Lutz ou le mien, puis celui d'A. Vernhet ? Pas si sûr !

Actuellement la SFECAG n'a plus besoin de caution. Elle est caution elle-même. Sortie de son accouchement difficile, elle a eu des moments d'adolescence où elle a failli périr, puis elle a énormément grandi et je suis heureux de rendre un hommage particulièrement marqué au fondateur de notre Société ; je pense qu'elle gardera le dynamisme et les qualités dont J.-J. Hatt a fait preuve.

Hugues VERTET, Président de la Sfecag entre 1978 et 1984

Jean-Jacques Hatt est mort le 2 janvier 1997 à l'âge de 84 ans.

Nous avons appris sa disparition quelques heures après, par Hugues Vertet, alors que les Actes du Congrès de 1996 étaient déjà réalisés et, pour leur majorité, empaquetés et prêts à être expédiés : il était trop tard pour annoncer, sous une forme convenable, le décès du président-fondateur de notre association.

De J.-J. Hatt, j'ai deux souvenirs particuliers. Comme beaucoup d'entre nous, j'ai d'abord connu son nom et ses qualités au travers des livres qu'il avait écrits. En ce qui me concerne et alors que je faisais ma Maîtrise, ce fut son premier ouvrage, particulièrement passionnant, sur "La tombe gallo-romaine", sorti en 1951 et, en même temps, ses deux livres sur les Celtes et les Gallo-romains. Alors que j'étais peu instruit dans le domaine des sépultures et des nécropoles comme dans ceux de la pierre et de la sculpture, j'apprenais à la fois les mots justes pour dire les choses et la qualité des résultats auxquels on peut aboutir lorsque ceux-ci s'appuient sur des objets ou des échantillons représentatifs.

Deux ans après, vers 1974 et alors qu'il présidait aux destinées de la SFECAG, j'ai pu mettre un visage, comme on dit, sur cet auteur dont les publications m'impressionnaient. Je dis un "visage" mais ceux qui l'ont connu diraient plutôt, avec moi, un tout unique propre à son personnage : son physique en général, sa façon de marcher, de s'exprimer, sa voix, ses coups de gueule, le choix de ses mots, ses gestes, son doigt dans les cheveux, son attitude dans un groupe, sa façon d'être lorsqu'il était, avec d'autres, toujours le meilleur.

Avec cette énumération bien terre à terre, ceux qui l'ont connu concluraient plutôt, avec moi et encore une fois, que J.-J. Hatt pouvait se permettre beaucoup au-delà des limites parce que son intelligence et sa vivacité d'esprit, soutenues par une érudition sans limite dans le monde de la Celtique et de la Gaule, pouvaient tout lui permettre.

Je garde d'une visite faite à l'occasion d'un de nos congrès, au Musée de Metz, en 1982, la voix de cet immense talent qu'il avait à nous expliquer l'art de la pierre sculptée ; je garde le souvenir d'un homme qui savait nous expliquer et nous faire apprécier une suite de pièces de collection. On s'en souvient aussi, il avait, en outre, le pouvoir d'une conviction à s'engager dans la compréhension de domaines qui nous semblent encore inaccessibles, comme celui de la religion gauloise.

En 1949, dans un article célèbre de la Revue des Etudes Anciennes relatif aux céramiques communes, il avait imposé à la communauté scientifique la nécessité des critères céramiques pour la période gallo-romaine alors qu'il était le premier à appliquer, en France, la fouille stratigraphique ; c'étaient les fouilles de Strasbourg.

En définitive et puisque cet hommage est rendu par la SFECAG, s'il y avait une chose à retenir de J.-J. Hatt, ce serait celle d'avoir juger qu'il était nécessaire que les céramologues se rencontrent ; c'est en fonction de cette idée qu'il a pris l'initiative d'organiser des colloques annuels. Le premier s'est tenu le 6 mars 1962 à Dijon et a donné naissance à un groupe de travail qui s'intitulait le GECAG dont J.-J. Hatt était le président.

Lors de ces premières rencontres, la seule sigillée était à l'honneur et il faut attendre 1968 pour que les autres catégories de céramiques deviennent des sujets d'intérêt à part entière.

Jean-Jacques Hatt a été président de la SFECAG pendant 16 ans de 1962 à 1978. Jusqu'à sa mort, il est resté très attaché à cette association qu'il avait créée.

Il aura donc été cet initiateur des rencontres qui nous paraissent, aujourd'hui encore, indispensables.

Lucien RIVET, Président de la Sfecag depuis 1984.

L'année 1997 aura été marquée, au mois de mai, par la disparition d'Aldo BET, âgé de 70 ans.

Ayant créé en 1978, avec Philippe et Germaine BET et Hugues VERTET, l'Association Française d'Archéologie Métropolitaine avec son support de publication, la Revue Archéologique SITES (dont le premier numéro parut en avril 1978) et ses réimpressions, il a généreusement offert, à partir de 1985, son expérience, sa disponibilité, son dynamisme et l'infrastructure qui nous permet depuis cette époque et tous les ans de publier les Actes des congrès de la Sfecag.

Il a participé à la réédition de livres comme "Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine" de J. Déchelette, l'"Index des estampilles sur sigillée" et l'"Index des types figurés sur céramique sigillée" de F. Oswald, et d'autres livres de références épuisés, ainsi qu'à l'édition de plusieurs volumes concernant les "Recherches sur les ateliers de potiers gallo-romains de la Gaule Centrale", ou encore au catalogue sur "Les statuettes gallo-romaines en argile du musée de Langres", etc. Tous ces ouvrages ont été mis à la disposition des fouilleurs et des chercheurs à des prix très accessibles, au travers de l'association qu'il gérait consciencieusement.

Lucien RIVET et Hugues VERTET

A l'instigation de Bernard MANDY, Conservateur Régional de l'Archéologie des Pays de la Loire, le congrès 1997 s'est tenu dans cette région, la ville d'accueil étant Le Mans. Cette invitation fut lancée dès 1995 et acceptée dans son principe : il s'agissait, pour B. Mandy, de constituer un prétexte et une échéance pour susciter des recherches céramologiques dans l'ouest de la Gaule, après une série de fouilles, ces douze dernières années, ayant touché des niveaux concernant l'émergence de quelques villes antiques aux lendemains de la Conquête.

La Ville du Mans (Robert Jarry, Maire) a bien voulu accueillir notre congrès, grâce à l'implication de Mme Berger, Adjoint aux relations publiques et de M. Christian Boutin, Secrétaire Général Adjoint, le Palais des Congrès et de la Culture (Bruno Ray, Directeur) servant à notre rassemblement.

Ces lignes sont déjà des remerciements que j'adresse également, avec beaucoup de fraternité, aux acteurs responsables, tout particulièrement, de l'organisation de la journée relative au thème régional :

- Gérard GUILLIER (Afan Pays de la Loire),
- Laure SIMON (Afan Bretagne),

et aux coordinateurs scientifiques de cette même prestation sur les "ensembles céramiques précoces de l'Ouest" :

- Martine GENIN (Afan Rhône-Alpes),
- Michel VAGINAY (Conservateur Régional de l'Archéologie de Bretagne),

qui ont apporté beaucoup d'énergie, de science et de cœur à la réussite de ce congrès.

Il faut associer à ces chercheurs le Centre Régional d'Archéologie Rurale de la Sarthe (P. Chevet, Président), qui nous a offert le pot de l'amitié, et l'Afan Grand Ouest (G. Aguesse, chef d'Antenne).

Nos sincères remerciements, également, à Stéphane DESCHAMPS (Conservateur au Service Régional de l'Archéologie des Pays de la Loire) qui, à la faveur de la conférence inaugurale, a présenté une savante et magnifique synthèse sur les problèmes que pose l'origine des villes de l'Ouest.

Pour la tenue de ce congrès, nous avons pu bénéficier, en outre, sur les lieux mêmes du Palais des Congrès, d'une exposition sur les *Terres cuites gallo-romaines en pays Cénomane* : construite par Gérard Guillier et Marianne Thaurée (Conservateur au Musée de Tessé), qui ont su en concevoir le catalogue, cette entreprise a bénéficié de l'aide de la Ville du Mans et de la Direction des Musées de France.

Durant ce congrès, du temps restait encore disponible pour prendre connaissance –les participants étant répartis en deux groupes– de différents sites :

- le rempart tardif du Mans, sous la conduite de Joseph GUILLEUX (Doctorant de l'Université du Maine) ;
- les thermes gallo-romains dits des "Beaux-Arts", au Mans, sous la conduite de Frédéric MERCIER (Afan Pays de la Loire) ;
- le sanctuaire de Mars Mulo, à Allonnes, sous la conduite de Katherine GRUEL (CNRS), visite à laquelle était associée une exposition permanente présentée à la mairie et dont la visite fut assurée par Sébastien CORMIER.

Concrètement, pour l'édition des Actes du congrès du Mans, l'association est redevable de subventions provenant :

- du Centre Régional d'Archéologie Rurale (Pays de la Loire),
- de la Sous Direction de l'Archéologie,
- de la Ville du Mans.

Nous remercions ces organismes d'avoir ainsi contribué à la réalisation de cet ouvrage.

Ce volume de quelque 520 pages est également dû :

- aux orateurs qui ont su trouver, dans la Sfecag, l'interface utile et nécessaire à l'expression et à la diffusion de leurs résultats,
- à Sylvie SAULNIER, pour les quelques heures d'harmonisation et de mise en page de chacun des manuscrits et à Philippe BET (dont le rôle reste secret ...), qui constituent les vecteurs de cette édition.

Merci encore à tous.

Lucien RIVET, Président de la Sfecag

SOMMAIRE

I. ENSEMBLES CÉRAMIQUES PRÉCOCES DANS L'OUEST DE LA GAULE

Michel VAGINAY

Introduction 11

Martine GENIN

Les horizons augustéens et tibériens de Lyon, Vienne et Roanne. Essai de synthèse 13

Maxime MORTREAU, avec la collaboration de Jean-Philippe BOUVET et Jean SIRAUDEAU

Les ensembles céramiques précoces d'Angers (Maine-et-Loire) : "Le Jardin du Quadrilatère" 37

Maxime MORTREAU, avec la collaboration de Jean SIRAUDEAU

Les ensembles céramiques précoces d'Angers (Maine-et-Loire) : "Le site de la Gaumont-Saint-Martin" 67

Laure SIMON, Alain TRISTE

Les ensembles précoces de Vannes (Morbihan) à travers l'exemple du site de la ZAC de l'Étang 85

Hervé KEREBEL et Romuald FERRETTE

Trois ensembles précoces du site de Monterfil II à Corseul (Côtes d'Armor) 99

Françoise LABAUNE, Gaétan LE CLOIREC et Laure SIMON

Quatre ensembles précoces d'époque augustéenne à *Condate*/Rennes (Ille-et-Vilaine) 121

Jean-Yves ROBIC et Jean-Paul LE BIHAN

Les ensembles augustéens et tibériens de Locmaria en Quimper (Finistère) 147

Éléments pour une synthèse sur les ensembles céramiques précoces dans l'ouest de la Gaule 179

II. QUELQUES ENSEMBLES CÉRAMIQUES DES PAYS DE LA LOIRE

Jacqueline BONNET et Christiane DELPLACE

Lampes de Vannes (Morbihan) 195

Frédéric BERTHAULT

Production d'amphores vinaires dans la région du Langon (Vendée) 209

Laure SIMON

Le mobilier céramique d'un habitat rural en sud-Vendée : les contextes de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère du site des Genâts (Fontaines et Fontenay-le-Comte) 217

Maxime MORTREAU

Les céramiques peintes de Mazières-en-Mauges (Maine-et-Loire) 233

Gérard GUILLIER

La production céramique du Haut-Empire de l'officine rurale de La Bosse (Sarthe) 239

Richard DELAGE et Gérard GUILLIER

La céramique confrontée au problème de la datation des niveaux du III^e siècle : quatre exemples manceaux (Sarthe) 255

Richard DELAGE

Premier aperçu de la diffusion de la céramique sigillée du groupe Centre-Ouest dans l'ouest de la Gaule (régions Pays-de-Loire et Bretagne) 279

Lionel PIRAULT

La céramique tardive à la fin du Bas-Empire à Nantes, Saint-Herblain et Rezé (Loire-Atlantique).
État des connaissances 293

III. ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES

Séverine LEMÂÎTRE

L'amphore de type Agora F65/F66, dite "monoansée". Essai de synthèse à partir d'exemplaires lyonnais 311

Christophe SIREIX et Fabien CONVERTINI

La céramique à l'éponge de la région bordelaise : la céramique marbrée d'Aquitaine 321

Idoia FILLOY NIEVA et Eliseo GIL ZUBILLAGA

Importaciones galicas tardias en Alava (Espagne) 335

Sandrine RIQUIER

Contribution à l'étude d'ensembles augustéens précoces en pays carnute, Saumeray, "Le Bas-des-Touches" (Eure-et-Loir) 345

Nadine ROUQUET-RICHARD

La céramique gallo-romaine du Parc Saint-Paul à Bourges (Cher) 357

Nùria NIN

Témoins de la présence d'une officine de potiers augustéenne à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) : un dépotoir de céramique à pâte claire découvert sur le site du Palais Monclar 375

Marie TUFFREAU-LIBRE et Alix BARBET

Les pots à couleurs dans l'Antiquité romaine 399

Nicolas NAVARRE

La céramique gallo-romaine en plaine de Caen, des Antonins au Bas-Empire : trois exemples de lots céramiques issus de la fouille de La Corneille Nord (Bretteville-l'Orgueilleuse, Calvados) 407

Jean-François GEOFFROY

La céramique en usage à Cambrai à l'époque gallo-romaine d'après les fouilles du quartier de l'ancienne église Saint-Martin (rue de Noyon) 431

Frédéric LORIDANT

Une production de céramiques communes à Sains-du-Nord (Nord) 445

Stéphane MAUNÉ

Un lot de céramique d'époque augustéenne à Sept-Fonts (Saint-Pons-de-Mauchines, Hérault) 457

Eleni SCHINDLER-KAUDELKA, G. SCHNEIDER et S. ZABEHLICKY-SCHEFFENEGGER

Les sigillées padanes et tardo-padanes. Nouvelles recherches en laboratoire 481

François DUMOULIN

Les moules à sigillée découverts à Feurs (Loire) 495

Luis GIL ZUBILLAGA

La céramique des sites en grottes de l'Antiquité tardive en Rioja (Espagne) 503

Armand DESBAT et Guillaume MAZA, avec la collaboration de Maurice PICON

La marque C.L.SEX. sur amphores Dressel 1A 511

Cécile BATIGNE

Caractéristiques techniques gauloises dans les céramiques à feu gallo-romaines de Lyon : disparitions et persistances 517

Liste des participants 519

**I. ENSEMBLES CÉRAMIQUES PRÉCOCES
DANS L'OUEST DE LA GAULE**

**A l'ouest de la Gaule, du nouveau ...
... sur la chronologie des ensembles céramiques précoces.**

A l'origine du congrès du Mans qui s'est tenu dans l'ouest de la Gaule, une série de fouilles en milieu urbain qui incite Bernard Mandy (Conservateur Régional de l'Archéologie des Pays de la Loire) à trouver un prétexte pour susciter un bilan sur les différents résultats de ces travaux, en particulier du point de vue de la chronologie et, donc, des approches céramologiques.

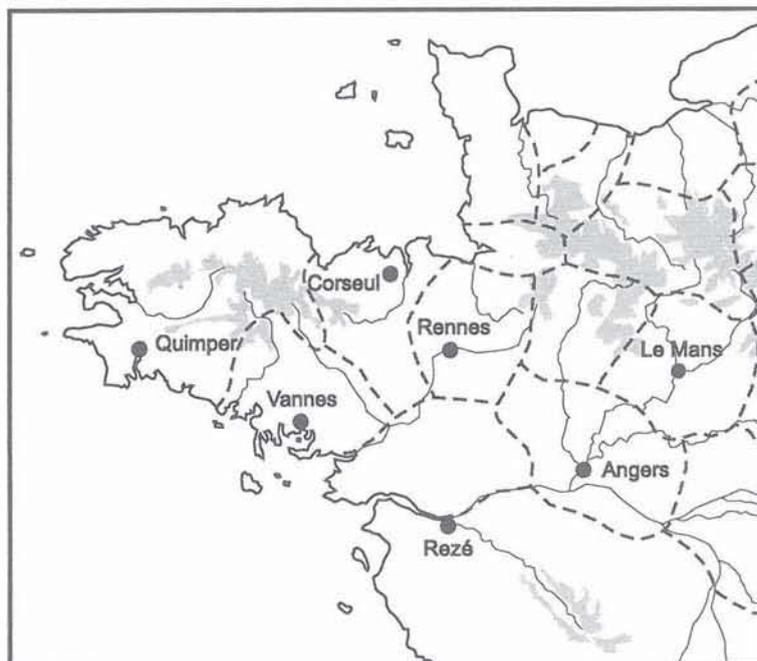
Ces fouilles récentes concernent les villes d'Angers (1991-96, avec deux sites distincts), Corseul (1996), Rennes (1994-95), Rezé (1986-87) et Vannes (1985-94).

Ces chantiers, et les résultats auxquels ils permettaient d'aboutir, offraient la possibilité de faire le point des connaissances sur les ensembles céramiques précoces issus des couches profondes.

La préparation de ce congrès fut l'occasion, pour les archéologues et céramologues de ces régions, Pays de la Loire et Bretagne, de se rencontrer et de travailler ensemble afin de présenter leurs résultats de façon harmonisée (identifications et comptages homogènes, appréciation de la datation à partir des assemblages, etc.) : dans cet exercice préliminaire, rien n'aurait pu être mené à terme sans la coordination exercée à la fois par Martine Genin (Archéologue Afan) et Michel Vaginay (Conservateur Régional de l'Archéologie de Bretagne).

Il est à souhaiter que ce premier bilan, très positif, constitué de solides contributions établies à la suite d'une longue préparation, serve de base à la réalisation d'autres études !

Lucien Rivet



Introduction au thème

“Les ensembles céramiques précoces dans l’Ouest de la Gaule”

C'est un double constat qui est à l'origine de l'idée d'une table-ronde consacrée, dans l'ouest de la Gaule, aux ensembles céramiques de l'époque, cruciale dans l'histoire de la Gaule, qui est comprise entre les débuts de l'organisation de la Conquête aux lendemains de la mort de César et le courant du règne de Tibère.

Tout d'abord, les ensembles mobiliers de cette période qui couvre une soixantaine d'années sont très mal caractérisés dans les régions de l'Ouest. Très peu de recherches ont été consacrées à cette question et les datations sont très floues. La littérature parle le plus souvent de «céramiques précoces» ou d'ensembles «augusto-tibériens». Les mobiliers se trouvent ainsi presque toujours englobés dans une vaste fourchette de plus d'un demi-siècle et les contextes archéologiques qu'ils servent à dater ne sont donc que très rarement calés plus précisément. Cet état de fait est d'autant plus paradoxal qu'il concerne une époque durant laquelle les bouleversements dans la société sont profonds et rapides.

Le développement des recherches régionales sur les villes, notamment à la faveur de l'archéologie préventive, a permis depuis une dizaine d'années d'accumuler une documentation relativement abondante, qui plus est dans des contextes stratigraphiques bien individualisés et qui correspondent le plus souvent aux premières occupations de ces agglomérations.

Dans ce contexte, l'enjeu historique est clair : tenter de mieux cerner les ensembles mobiliers de cette période, tant du point de vue de la chronologie que du faciès, pour mieux situer les conditions de la mise en place du nouveau cadre politique et économique à la suite de la Conquête, notamment l'émergence des capitales de cités et pour mieux appréhender les conditions de l'évolution de la société.

Voilà l'objectif de cette table-ronde. Pour tenter d'y répondre, l'équipe qui a travaillé à sa préparation a retenu les orientations suivantes :

1. Seuls les ensembles stratigraphiquement bien calés sont étudiés.

2. En fonction de ce critère, six sites sont retenus : quatre capitales de cités (Angers, Rennes, Corseul et Vannes) et deux agglomérations dites secondaires (Rezé et Quimper). Le hasard de la documentation sert ici très directement les objectifs poursuivis, puisqu'en dehors de ces six agglomérations, très peu de sites ont livré à ce jour dans l'aire géographique retenue, des ensembles bien caractérisés pour cette période.

3. Des méthodes de travail communes aux chercheurs étudiant le mobilier des sites concernés sont mises au point, de manière à constituer un corpus de référence homogène et permettre des comparaisons à la fois entre les sites de l'Ouest et avec ceux d'autres régions de Gaule. Ces méthodes concernent à la fois la recherche elle-même sur les lots de mobiliers et sur leur mode de présentation lors de la table-ronde. Elles ont porté dans quatre directions :

□ mode de désignation des catégories de céramiques en référence aux systèmes les plus couramment utilisés à ce jour (voir les tableaux utilisés par chaque auteur) ; un sort particulier a été fait au cas des céramiques tournées à pâte fine et cuisson réductrice, appelées indistinctement “*terra nigra*” dans l'Ouest, quel que soit le répertoire de forme et le type de production, notamment suite aux travaux d'Yves Ménez sur le sujet (Ménez 1985) ; dans ce domaine, deux choix ont été opérés :

- conserver au moins à titre provisoire le terme de “*terra nigra*” pour l'ensemble de ces productions de types et d'origines différentes,
- établir une liste synthétique des principaux types morphologiques, selon des dénominations simples, avec renvoi aux typologies régionales (Ménez 1985, Santrot 1979) ;

□ modes de comptages : pour chaque catégorie individualisée, nombre de tessons avant collage, puis détermination du nombre minimum d'individus après collage, à partir des lèvres, pondérées le cas échéant par une autre partie du récipient ;

□ mode de présentation des données concernant les contextes des céramiques : données générales sur le site concerné (nom antique, statut, superficie estimée, présence éventuelle d'une occupation antérieure à l'époque augustéenne) ; données concernant chaque fouille dont un ou plusieurs lots de mobilier est présenté (nature et durée de l'occupation et datation proposée), données concernant chaque ensemble stratigraphique dont le mobilier est présenté (nature du contexte stratigraphique, place de celui-ci dans la chronologie relative du site, proposition de datation en fonction des arguments externes au mobilier) ;

□ mode de présentation des mobiliers : tableau de comptage sur la base du modèle normalisé, planches des céramiques par catégorie, l'intégralité du mobilier devant être en règle générale livré, exception pouvant

être faite pour les amphores, la *terra nigra* et les céramiques "type Besançon" ; indication des mobiliers d'accompagnement non céramique.

Enfin, le choix a été fait de demander à chaque chercheur de se limiter, dans son intervention, à une présentation objective des données de son site, de manière à laisser place pour une réflexion plus générale lors de la discussion générale dont la transcription est livrée dans les présents actes et dont un résumé a été tenté après les communications concernant chaque site (cf. *infra*). Compte tenu des problèmes posés et des lots de mobiliers disponibles, il nous a semblé intéressant d'orienter cette réflexion générale vers trois thèmes :

- la chronologie, de manière à tenter de préciser les datations des premières occupations de quelques villes de l'Ouest et des céramiques concernées ;
- la détermination d'un ou de plusieurs faciès augustéens dans l'Ouest : quelles en sont les caractéristiques et les éventuelles spécificités ;
- quelques questions sur des catégories particulières telles que les parois fines, les amphores ou la *terra nigra*.

Michel VAGINAY
Conservateur Régional de l'Archéologie de Bretagne



Martine GENIN

LES HORIZONS AUGUSTÉENS ET TIBÉRIENS DE LYON, VIENNE ET ROANNE

Essai de synthèse

I. LES HORIZONS AUGUSTÉENS DU LIMES RHÉMAN

La qualité de la documentation fournie par les sites de Lyon, Vienne et Roanne depuis une trentaine d'années a justifié la mise en œuvre de programmes de recherches portant notamment sur les premières occupations d'époque romaine. Ces recherches, qui ont représenté un travail de longue haleine au sein de différentes équipes, visaient, entre autres, à publier, selon des méthodes raisonnées, des ensembles mobiliers stratifiés susceptibles de former à terme, des corpus de références régionaux. Nous nous proposons aujourd'hui d'établir un premier bilan du travail accompli en reprenant les données disponibles d'ores et déjà publiées, ou, pour certaines, en cours de publication.

Les premières références qui s'imposent pour l'époque augustéenne sont bien sûr les camps militaires du *limes* dont le mobilier, utilisé pendant de courtes périodes, fournit des points d'ancrages chronologiques précis :

- Dangstetten, 15/9 av. J.-C. (Fingerlin 1986) ;
- Nimègue : installation vers 15 av. J.-C. (Haalebos 1977) ;
- Vindonissa : installation vers 15 av. (Hartmann et Lubin 1979) ;
- Rödgen : 12/9 av. J.-C. (Schönberger, Simon 1976) ;
- Oberaden : 11/9 av. (Albrecht 1938, Loeschcke 1942) ;
- Haltern : 7 av./9 apr. (Loeschcke 1909, Von Schnurbein 1982).

On dispose d'une part de textes précisant les dates d'occupation des garnisons, d'autre part de données stratigraphiques et d'études détaillées portant sur la céramique sigillée. Ces ensembles de mobilier fournissent, a priori, des points d'ancrage relativement fiables et permettent de déceler une chronologie relative entre les camps. C'est ainsi que l'on est arrivé à parler d'"horizons" chronologiques et de "faciès" de mobilier à propos du *limes*. Ces termes d'horizons et de faciès, aujourd'hui couramment employés, correspondent pourtant, selon les sites considérés, à des notions légèrement différentes. Dans le cas des sites du *limes* un horizon est une couche bien individualisée (période d'occupation courte) et caractérisée, entre autres éléments, par un mobilier précis qui définit un "faciès céramique X", soit encore une image ou un "instantané". De fait, la comparaison des différents ensembles de mobilier met en évidence une chronologie relative amenant à distinguer, pour Dangstetten, un horizon "ancien" par opposition à un horizon "classique" qui serait représenté par le camp de Haltern. Est considéré

comme "classique" ce qui fait autorité et devient de ce fait un modèle, ou ce qui est traditionnel, ou bien encore ce qui est courant, voire banal. L'horizon Haltern apparaît donc classique dans toutes les acceptions du terme : le mobilier qui le caractérise constitue une référence faisant autorité ; il correspond à une période souvent représentée sur les autres sites de consommation et le terme de "classique" tend alors également à désigner un phénomène courant, que l'on sait bien identifier.

L'étude typologique et statistique de la sigillée permet donc de mieux cerner les horizons dits "ancien" et "classique" du *limes*. L'horizon ancien, c'est l'horizon Dangstetten dont la céramique sigillée se caractérise globalement par la présence de formes précoces (en particulier formes du service IA/assiettes et bols à bord oblique), l'abondance du service IB et un très faible pourcentage de service II. Dans l'horizon classique, représenté par le camp de Haltern, les formes précoces n'existent plus, le service IC prédomine très nettement sur le service IB et le service II rassemble la moitié des vases sigillés.

La sigillée des camps forme un ensemble de références extrêmement précises grâce auxquelles on peut tenter de dater nos propres contextes. Cela ne signifie pas pour autant que l'on doive leur accorder une confiance "aveugle" ; on ne saurait en effet oublier que les approvisionnements peuvent différer d'un site à un autre, d'une région à une autre, mais là se posent encore d'autres problèmes sur lesquels nous reviendrons. Pour l'heure, admettons que ces références sont valides et qu'elles nous guident dans l'élaboration de nos datations.

II. LYON, SAINT-ROMAIN-EN-GAL ET ROANNE

Les contextes antérieurs à 15 av. J.-C. étaient beaucoup plus difficiles à appréhender il y a encore une dizaine d'années. La recension effectuée à cette époque par Armand Desbat soulignait le faible nombre d'ensembles exploitables à notre disposition (Desbat 1990b). Les recherches menées ces dernières années à Lyon, Saint-Romain-en-Gal et Roanne ont livré des niveaux d'occupation et des ensembles antérieurs à l'horizon des camps (horizon qui était déjà représenté sur ces sites) dont le mobilier devait permettre de proposer pour chaque site, *lato sensu*, des phasages

chronologiques couvrant toute la durée de l'époque augustéenne.

Une première remarque s'impose : ces habitats urbains ont livré des ensembles de natures différentes (couches d'occupation, sols, dépotoirs, remblais, etc...) qui ne sont évidemment pas comparables aux contextes du *limes*. De plus, les conditions "idéales" qui consisteraient à disposer sur le même site d'une succession stratigraphique parfaite et du mobilier afférent sont rarement réunies. Des ensembles non successifs provenant de différents sites ne sont donc pas analogues à ceux des camps militaires du *limes* ; ils correspondent à des éléments stratigraphiques "disparates" qui peuvent "se recouper" dans des limites que nous ne cernons pas précisément. Les travaux engagés sur Lyon et Roanne illustrent bien ces problèmes de méthode. Identifier des horizons chronologiques et les caractériser à l'aide de mobiliers issus de chantiers différents peut apparaître comme une entreprise hasardeuse dans la mesure où il faut procéder à des assemblages de contextes et adopter ainsi une démarche théorique, afin de tenter de dégager des éléments de synthèse pour une période donnée. Cela dit, la nouveauté et la qualité des découvertes de Lyon et de Roanne justifiaient que l'on s'engage dans cette entreprise, tout en relativisant la portée des conclusions qu'on pourrait en tirer.

Les catégories de céramique associées à la sigillée des camps du *limes* n'ont pas toujours fait l'objet d'études détaillées permettant d'avoir une image d'ensemble très précise des associations de catégories et de types au sein de chaque catégorie, si l'on excepte la publication de Dangstetten qui présente chaque contexte étudié de façon analytique¹. Or, les recherches engagées sur Lyon et Roanne se sont attachées à prendre en compte l'ensemble du matériel céramique, afin de définir des horizons chronologiques et céramiques et, peut-être, de caractériser des "faciès" régionaux qui correspondent à ces horizons. A ce stade, le terme "horizons" évoquera plutôt, selon une autre définition usuelle, un ensemble de traits culturels identi-

ques, sur une région donnée, au cours d'une période limitée.

Ce type d'entreprise suppose la définition d'un cadre de travail précis, d'une sorte de canevas normalisé permettant de travailler de façon méthodique et de faciliter l'exploitation rationnelle des résultats. La juxtaposition des horizons identifiés d'après des méthodes de travail normalisées conduit tout d'abord à étudier l'évolution globale des différentes catégories de vaisselier et donc l'approvisionnement d'un site à différentes époques. De l'ensemble des données recueillies doivent ensuite ressortir un certain nombre de traits communs, de particularités et de lignes de force censées composer des "faciès" régionaux. Nous allons donc voir si la démarche adoptée est opératoire malgré les écueils méthodologiques que nous devons rappeler.

III. LYON

A Lyon, 4 horizons s'échelonnent entre 40 av. et les années 20/30 apr. J.-C. (Fig. 1). Les horizons 1 à 3 ont été définis d'après des ensembles de mobilier mis au jour sur les sites voisins du Verbe-Incarné et de la rue des Farges et dont la plupart sont d'ores et déjà publiés². Un horizon datable du début du règne de Tibère a pu être plus récemment identifié grâce à des niveaux d'occupation mis au jour rue Chambonnet, dans le centre ville actuel, lors d'une fouille de sauvetage dirigée par G. Ayala (responsable d'opération AFAN)³.

La prise en compte de toutes les catégories de céramique associées à la sigillée permet de présenter, pour chaque horizon, une sorte de "portrait" montrant d'une part des associations caractéristiques de catégories et de types de vases à l'intérieur de chaque catégorie, d'autre part des variations d'ordre qualitatif ou quantitatif (absence de telle catégorie ou production, disparition ou apparition de tel type de vases, etc.). Il va de soi que cet essai de synthèse correspond à un état des lieux et livre des portraits par horizon susceptibles d'être affinés ou complétés par d'autres découvertes et d'autres "témoins"⁴.

Horizon 1, vers 40 av. J.-C. Desbat et alii 1989	Verbe Incarné 1, zone BIX fosses 1-2, fosse du musée
Horizon 2, 30/15 av. J.-C. Genin 1994	Dépôt Loyasse L3, montée de Loyasse
Horizon 3, 15av./15 apr. J.-C. Desbat et alii 1989 ; Genin 1993	Farges 1, Verbe Incarné 2
Horizon 4, vers 20 apr. J.-C. Genin, Ayala, étude en cours	Lyon Bellecour, rue Chambonnet

Figure 1 - Chronologie relative des horizons augustéens et tibérien de Lyon, liste récapitulative des ensembles pris en compte et correspondances bibliographiques.

- 1 Ce qui permet entre autres d'évaluer pour ce camp la part des importations italiques et (ou) lyonnaises et de se faire une idée précise de la typologie de l'ensemble des productions associées à la céramique sigillée.
- 2 Les données qui font l'objet de cet essai de synthèse sont le fruit des recherches menées à Lyon depuis une quinzaine d'années en collaboration étroite avec le Laboratoire de Céramologie de Lyon, et en particulier bien sûr avec M. Picon et A. Desbat.
- 3 Je remercie tout particulièrement G. Ayala de m'avoir confié l'étude de ce matériel que nous publierons prochainement en collaboration.
- 4 Je pense, en particulier, à l'horizon 2 (30/15 av. J.-C.) qui est ici représenté par le dépôt L3 de la montée de Loyasse : cet ensemble, bien que riche et homogène, reste mal cerné en stratigraphie ; or les ensembles des fouilles récentes du "Temple de Cybèle" devraient permettre de valider définitivement son caractère d'ensemble clos et par là-même de conforter la datation de l'horizon 2. Mais la remarque vaut tout aussi bien pour les ensembles stratifiés moins abondants, tels que ceux de l'horizon 1 et de l'horizon 3 ancien.

1. Les céramiques fines des 4 horizons lyonnais : caractérisation.

□ La céramique sigillée (Fig. 2).

La céramique sigillée de l'horizon 1 se caractérise par la présence exclusive de formes précoces, service IA et plats, assiettes, bols à bord oblique auxquels sont également associés quelques fragments d'assiettes à bord arrondi proches du type Goudineau 8 (Desbat *et alii* 1989, fig. 72, n^{os} 1-6 ; fig. 75, n^o 1 ; fig. 76, n^{os} 1-5).

Dans l'horizon 2, les formes précoces, qui ne représentent plus que 71 % des vases sigillés, coexistent avec des types qui, bien que peu standardisés, attestent bel et bien une évolution vers les formes du service IB proprement dit (Genin 1994, fig. 4, n^{os} 2-20 ; fig. 5, n^{os} 43-51 ; fig. 6, n^{os} 77-90).

GROUPES	H. 1	H. 2	H. 3 ancien	H. 3 récent	H. 4
Formes précoces	○	○	o		
Service IB		○	○	o	o
Service Ic			○	○	o
Service II			o	○	○
SUD-GAULE					o

Figure 2 - Les 4 horizons lyonnais, répartition typologique et quantitative des vases sigillés.
○ : très abondant ; o : peu abondant.

L'horizon 3 couvre une trentaine d'années au cours desquelles se met en place et s'impose progressivement un répertoire qui tend à se normaliser. L'analyse de plusieurs contextes d'importance quantitative inégale m'a amenée à distinguer une phase ancienne et une phase récente qui se traduisent dans le mobilier par des variations quantitatives des principaux types de vases sigillés et de vases à parois fines. L'horizon 3 ancien marque en effet l'apparition du service IC et du service II, mais encore faut-il préciser que le service II n'y représente qu'une part négligeable des vases sigillés. Cette situation évolue très nettement dans l'horizon 3 récent où le service II représente désormais la moitié des vases sigillés (Genin 1993).

Le véritable changement intervient à l'horizon 4 avec l'apparition de quelques types sud-gaulois précoces au sein d'un lot qui reste toutefois largement dominé par la sigillée de type italique et, en particulier, par les formes du service II (Genin et Ayala, étude en cours).

□ Les vases à parois fines (Fig. 3 et 4).

Le même travail, portant cette fois sur les vases à parois fines, permet de visualiser très rapidement les principaux traits d'évolution de cette catégorie de l'horizon 1 à l'horizon 4 (Fig. 3).

Les parois fines de l'horizon 1 sont dominées par l'association gobelets à bord concave/gobelets d'Aco (Desbat *et alii* 1989, fig. 72, n^{os} 11-14). Ces deux séries tendent à régresser dans l'horizon 2 au profit des gobelets cylindriques et tronconiques type Loyasse qui apparaissent d'emblée en nombre important, et aux côtés desquels émergent quelques éléments isolés de

GROUPES	H. 1	H. 2	H. 3 ancien	H. 3 récent	H. 4
Gobelets à bord concave	○	o			
Gobelets d'Aco	o	○			
Gobelets cylindriques		○	○		
Gobelets tronconiques		o	○	o	
Gobelets-tonneaux		o	○	o	
Bols hémisphériques			o	○	○
Bols gris			o	o	○
Type Butte					o

Figure 3 - Les 4 horizons lyonnais, répartition typologique et quantitative des principaux types de vases à parois fines.
○ : très abondant ; o : peu abondant.

datation légèrement plus récente : gobelets-tonneaux type Muette, frises de gobelets d'Aco type Saint-Romain-en-Gal (Genin 1994, fig. 17-18).

Dans l'horizon 3 ancien, aux gobelets cylindriques et tronconiques type Loyasse-Muette s'ajoutent quelques bols hémisphériques type Muette totalement absents des ensembles précédents (Desbat *et alii* 1989, fig. 66, n^{os} 8-12). Les bols hémisphériques représentent ensuite les deux tiers des vases à parois fines de l'horizon 3 récent où ils comprennent également quelques "bols gris", nouvelle série à pâte sombre et surfaces granuleuses de typologie semblable inscrite au répertoire de La Muette, seconde période (Genin 1993, fig. 24, n^{os} 246-254). Ces bols gris rassemblent plus de 40 % des vases à parois fines de l'horizon 4 dont le mobilier révèle aussi et surtout l'apparition de vases à pâte calcaire et décor sablé dont la production est attestée à Lyon au I^{er} s. (atelier de La Butte).

Le tableau qui suit met en regard les productions et les périodes de fonctionnement des différents ateliers lyonnais de parois fines (Fig. 4). Il en ressort clairement que Loyasse, qui est l'atelier le plus ancien (30/15 av. J.-C.) a produit les types que l'on trouve en majorité dans le mobilier de l'horizon 2 daté de façon équivalente, ce qui ne signifie pas pour cela que toute la céramique à parois fines de l'horizon 2 soit d'origine

TYPES	Loyasse	Mu. 1	Mu. 2
Gobelets à bord concave	o		
Gobelets d'Aco	○	○	
Gobelets cylindriques	○	○	o
Gobelets tronconiques	○	○	o
Gobelets-tonneaux		○	o
Bols hémisphériques		o	○
Bols gris			o

Figure 4 - Mise en parallèle des répertoires successifs des ateliers lyonnais de parois fines : Loyasse, La Muette période 1, La Muette période 2.
○ : très abondant ; o : peu abondant.

lyonnaise. La première période de l'atelier de La Mulette qui se caractérise par la prédominance des gobelets tronconiques, cylindriques et tonneaux et à l'inverse, la faible représentation des bols hémisphériques, correspond assez bien aux échantillons de l'horizon 3 ancien. La seconde période, au cours de laquelle les bols hémisphériques sont désormais fabriqués en masse et où apparaissent les "bols gris" en nombre limité est, quant à elle, traduite par les ensembles de l'horizon 3 récent. L'horizon 4 montre à la fois des éléments de continuité, permanence des bols type Mulette et, parmi eux, augmentation des bols gris et un début de rupture avec l'émergence de vases à pâte calcaire type Butte.

La datation des 4 horizons lyonnais repose donc en priorité sur l'analyse typologique et statistique des céramiques fines. Cela dit, toutes les catégories qui leur sont associées ont été étudiées selon les mêmes modalités, ce qui permet de proposer pour chaque période une sorte de portrait qui représente l'état de la recherche au jour d'aujourd'hui.

2. Les horizons lyonnais.

Le mobilier est illustré par une série de planches synthétiques passant en revue les principaux traits qui caractérisent chaque catégorie de vaisselle. On pourra se reporter pour plus d'informations sur tel ou tel aspect

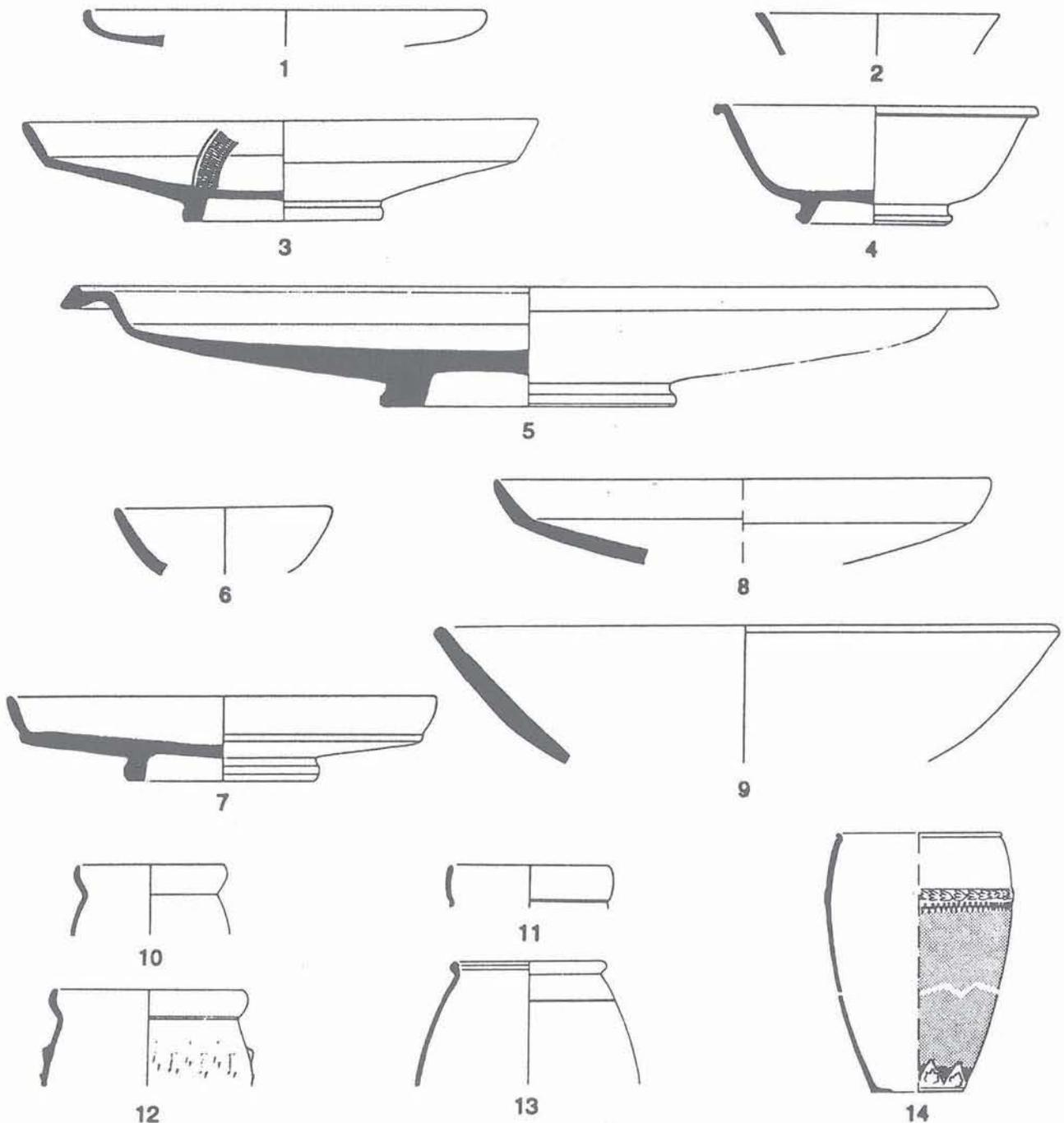


Planche 1 - Lyon, horizon 1 : sigillée de type italique (1-5), imitations de sigillée (6-9), céramique à parois fines (10-14).

d'ordre qualitatif ou quantitatif aux publications mentionnées plus haut (Fig. 1).

□ Lyon - horizon 1 (Pl. 1 à 3).

La céramique sigillée se caractérise, comme nous l'avons déjà signalé, par la présence exclusive des types les plus anciens du répertoire italique, service IA, assiettes et bols à bord oblique, auxquels s'ajoutent quelques exemplaires d'assiettes assimilables au type Goud. 8 (Pl. 1, n^{os} 1-5). Dès le début, sont associées à la sigillée des imitations adoptant un répertoire quasiment identique (Pl. 1, n^{os} 6-9) que l'on retrouvera dans les productions lyonnaises de l'atelier de Loyasse (Desbat *et alii* 1996).

Les deux séries qui prédominent au sein des vases à parois fines sont les gobelets à bord concave, lisses ou décorés, et les gobelets d'Aco (n^{os} 10-14). La céramique peinte montre encore une ou deux formes hautes de tradition plus ancienne à côté d'une majorité de bols fermés type "Vallée du Rhône" dont les pâtes indiquent une provenance locale ou régionale (Pl. 2, n^{os} 1-2). Les plats à engobe interne pompéien possèdent 2 types de bords (lèvre en amande et lèvre à méplat) qui apparaissent partout ailleurs en contexte ancien (Pl. 2, n^{os} 3-4).

Le répertoire de la céramique commune claire comporte d'emblée les deux types les plus représentés pour cette catégorie sous Auguste : cruches à col étroit et lèvre striée de type Haltern 45, mortiers à lèvre en bandeau de type Halt. 59 (Pl. 2, n^{os} 5 et 9).

La céramique grise fine constitue dès l'horizon 1 une catégorie "marginale" par comparaison avec ce qui se passe à la même époque dans le centre et l'ouest de la Gaule⁵. Elle montre néanmoins deux grands types attestés dans ces régions : des plats et assiettes à bord oblique reprenant, comme leurs homologues en sigillée et en imitations, la forme Lamboglia 5/7, ainsi que des écuelles à bord rentrant et lissage interne (Pl. 3, n^{os} 1-2).

La céramique commune sombre se particularise à Lyon par un effectif relativement faible de vases non tournés (Pl. 3, n^{os} 4-5, 7-8) ainsi que par l'absence totale des vases "type Besançon". Une partie du répertoire qui se développera au cours des périodes suivantes est déjà en place, avec notamment un nombre important de pots ovoïdes à col lisse ou côtelé (n^o 6).

Les amphores, bien que peu nombreuses, attestent pour moitié la permanence de Dressel 1, mais aussi la présence d'importations italiennes (Dr. 2/4), hispaniques (Pascual 1, L'évétienne 1, Dr. 7/11) et orientales (fragment atypique)⁶. Nous avons, à l'époque de la publication, rattaché "tout ou partie" de ces Dr. 1 à l'occupation antérieure du site matérialisée par le fossé aval ; or j'ai tendance aujourd'hui, au vu de découvertes plus récentes, à nuancer l'affirmation selon laquelle il s'agirait de mobilier purement résiduel. Il n'en demeure pas moins que ce lot rapporté aux masses de Dr. 1 découvertes en contextes augustéens sur des sites ayant connu des occupations antérieures apparaît comme un fait anecdotique.

□ Lyon - horizon 2 (Pl. 4 à 6).

Les indices d'évolution donnés par le mobilier de l'horizon 2 concernent, à des degrés divers, toutes les catégories prises en compte, si l'on excepte les imitations de sigillée dont les effectifs et la typologie restent inchangés (Pl. 4, n^{os} 10-14).

L'évolution du répertoire sigillé se traduit par l'apparition d'un nombre assez important de formes peu standardisées qui se rattachent toutes globalement au service I mais dont l'analyse fine révèle des indices d'évolution vers les types classiques de plats, d'assiettes et de bols du service IB (Pl. 4, n^{os} 6 et 8-9). On retiendra également la présence d'un lot de tasses Halt. 14, type jusqu'alors réputé tardif mais dont le mobilier de l'horizon 1 avait livré un exemplaire isolé (Desbat *et alii* 1989, fig. 76, n^o 2). D'autres découvertes sont venues ces dernières années remonter la date d'apparition de ce type qui reste, somme toute, assez anecdotique sous Auguste (Doray 1992, Genin 1994).

Le tandem gobelets à bord concave/gobelets d'Aco marque le pas au profit de gobelets cylindriques et tronconiques type Loyasse (Desbat *et alii* 1996), auxquels viennent s'agréger de rares éléments plus récents, gobelets-tonneaux type Murette (Desbat *et alii* 1996), frises de gobelets d'Aco type Saint-Romain (Desbat 1985, 1990) (Pl. 4, n^{os} 15-18).

En céramique peinte, la disparition totale des formes hautes, déjà très rares dans l'horizon 1, a pour corollaire la présence exclusive de bols fermés type Vallée du Rhône (Pl. 5, n^o 1).

La céramique commune claire se diversifie davantage avec quelques exemplaires de cruches à col large type Halt. 50 et de pots ovoïdes type Halt. 62 ou "pots à miel" (Pl. 5, n^{os} 2-5).

Le répertoire des céramiques grises ne varie guère et cette catégorie reste peu abondante avec 6 % des vases (Pl. 5, n^{os} 6-9).

La composition de la céramique commune sombre accentue les tendances observées pour l'horizon 1 : disparition quasi totale des vases non tournés, abondance des pots ovoïdes à col lisse ou côtelé (Pl. 6, n^{os} 1-6).

Les amphores, en plus grand nombre (45 ex.), forment un ensemble logiquement plus diversifié au sein duquel on compte seulement 2 Dr. 1 (non illustrées) ; la majeure partie du lot se compose d'importations hispaniques : types Pascual 1, Halt. 70 pour le vin, Dr. 7/11 pour les saumures. Les amphores à huile de Bétique (Dr. 20 précoce) qui ne figuraient pas dans l'horizon précédent constituent d'emblée 11 % du matériel amphorique (Pl. 6, n^{os} 7-13).

□ Lyon - horizon 3 (Pl. 7 à 9).

L'horizon 3 est marqué par l'apparition du service IC et du service II ainsi que par leur association systématique dans tous les ensembles pris en compte. Néanmoins, on peut distinguer deux phases au sein de cette

5 Cette catégorie reçoit différentes appellations suivant les régions : céramique fumigée et grise ardoisée à Roanne, *terra nigra* dans l'ouest et le nord de la Gaule.

6 Les amphores de l'horizon 1 qui proviennent de la première occupation du Verbe-Incarné ont pu être individualisées d'après des fragments de panses peu évocateurs sur le papier et, de ce fait, non illustrés.

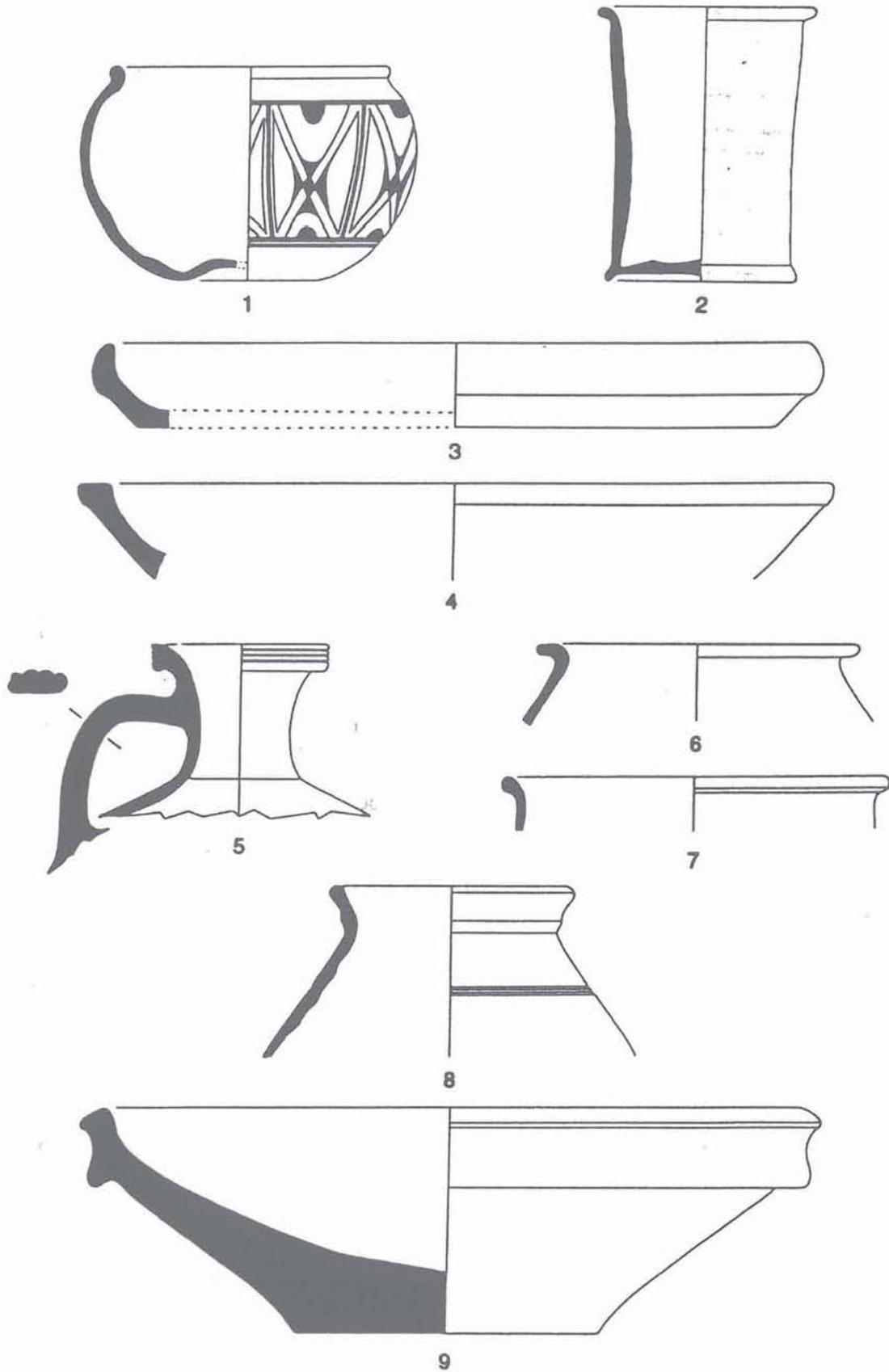


Planche 2 - Lyon, horizon 1 :
céramique peinte (1-2), plats à engobe interne rouge-pompéien (3-4), céramique commune claire (5-9).

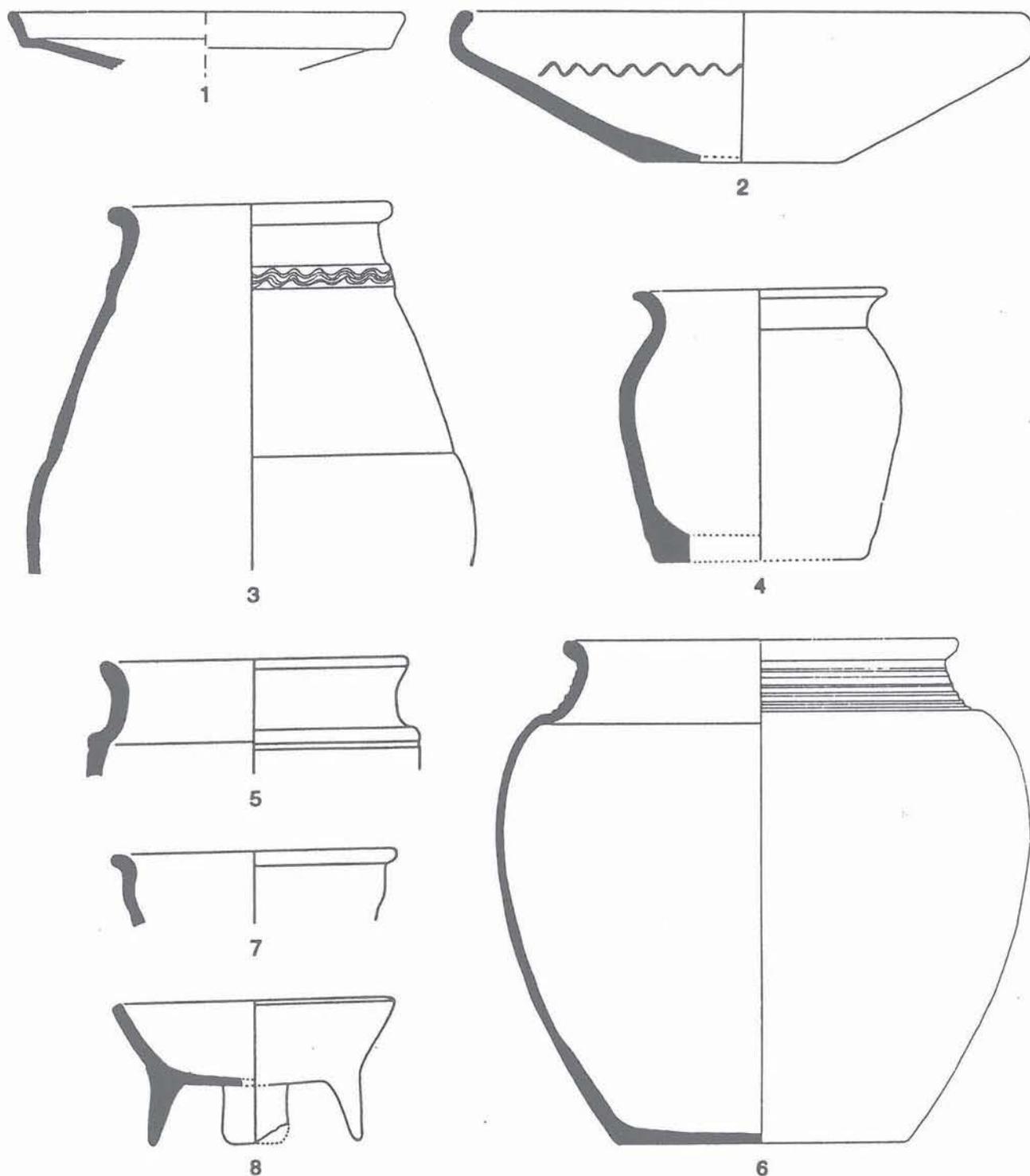


Planche 3 - Lyon, horizon 1 : céramique grise fine (1-3), céramique commune sombre non tournée (4, 5, 7, 8) et tournée (6).

période d'une trentaine d'années, d'après les variations des indices de fréquence des types sigillés et des principales formes de céramique à parois fines.

Dans l'horizon 3 ancien, le service IC l'emporte très nettement sur le service II qui ne représente qu'une part encore négligeable des vases sigillés. Les gobelets à bord concave des horizons 1 et 2 ont pratiquement disparu : seuls restent les gobelets d'Aco. Ils coexistent désormais avec une majorité de vases lisses type

Muette principalement figurés par les gobelets cylindriques et les gobelets-tonneaux caractéristiques de la première période de production (Desbat *et alii* 1996). D'autres catégories apportent des compléments d'information : on trouve par exemple, pour la première fois, des vases à engobe rouge, lagènes et bols, de production viennoise. Des arguments *a silentio* complètent l'image de la phase ancienne : la céramique grise fine (plats et assiettes à bord oblique) n'est plus attestée

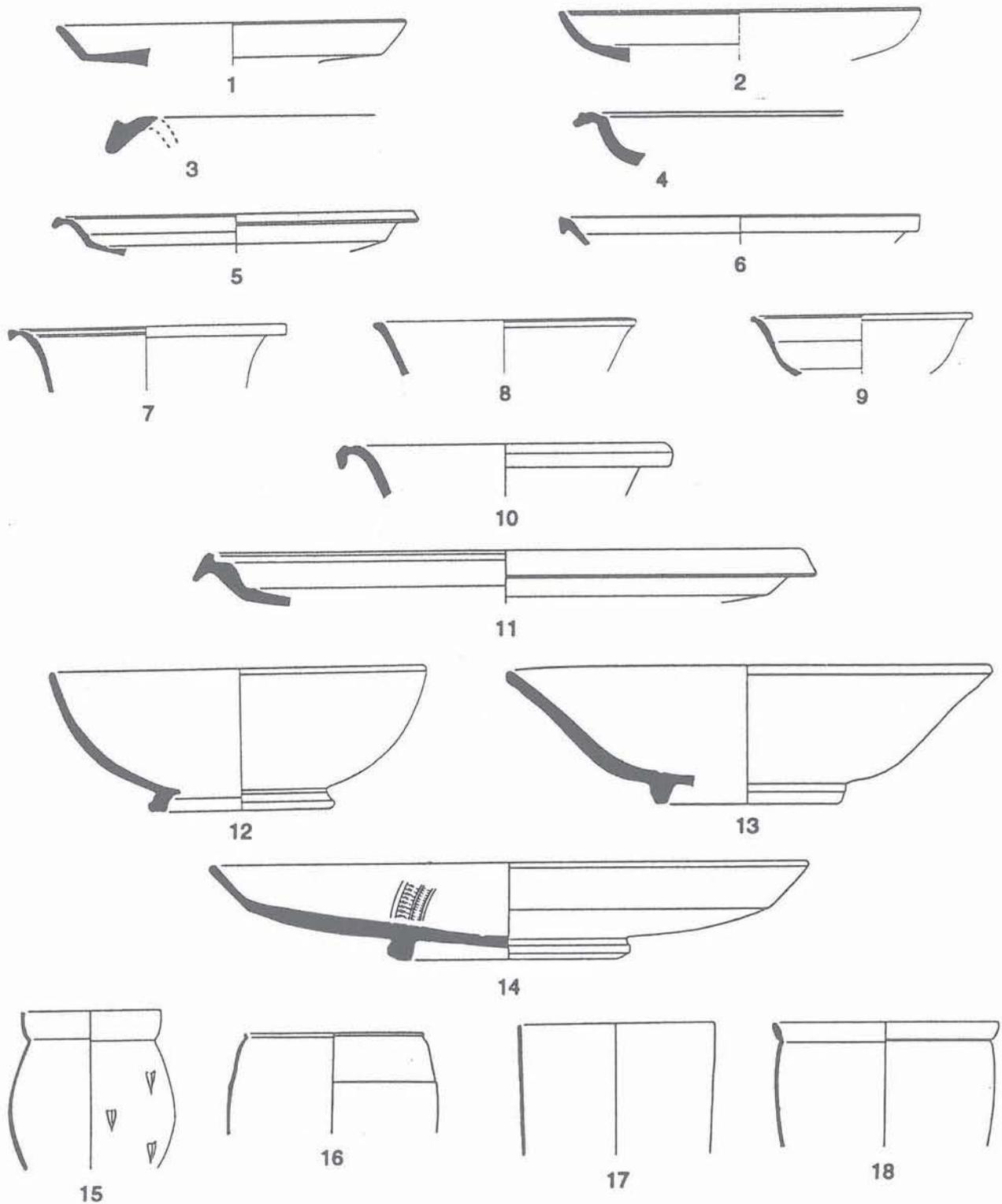


Planche 4 - Lyon, horizon 2 : sigillée de type italique (1-9), imitations de sigillée (10-14), céramique à parois fines (15-18).

dans le mobilier de la première période d'occupation du site de la rue des Farges et les *terra nigra* de la vallée de l'Allier ne sont, quant à elles, pas encore arrivées à Lyon.

Le mobilier de l'horizon 3 récent marque des changements d'ordre quantitatif et parfois d'ordre qualitatif sans que l'on puisse pour cela parler de "rupture". Le premier point concerne le service II dont les effectifs sont démultipliés jusqu'à rassembler la moitié des

vases sigillés (Genin 1993). Notons également que les formes n'appartenant ni au service I ni au service II deviennent un peu moins rares que précédemment et qu'il s'agit en l'occurrence de bols Halt. 11 et 12, plus rarement de vases moulés (Pl. 7, n^{os} 1-9).

Les imitations de sigillée ne se limitent plus exclusivement aux formes archaïques du répertoire italique, mais ces dernières restent cependant les plus fréquem-

ment représentées ; on sait aujourd'hui, grâce aux contextes lyonnais et viennois, que la typologie des imitations reste majoritairement tournée vers le passé jusqu'à la fin du règne d'Auguste (Pl. 7, n^{os} 10-11) (Desbat *et alii* 1994, Genin 1994, Desbat *et alii* 1996). Elles reculent cependant en termes statistiques avec

1,7 % des vases alors qu'elles en représentaient 6 % depuis l'horizon 1.

La répartition typologique et statistique des vases à parois fines révèle d'autres signes d'évolution : disparition progressive des gobelets type Muette première période, toutes séries confondues et, parallèlement,

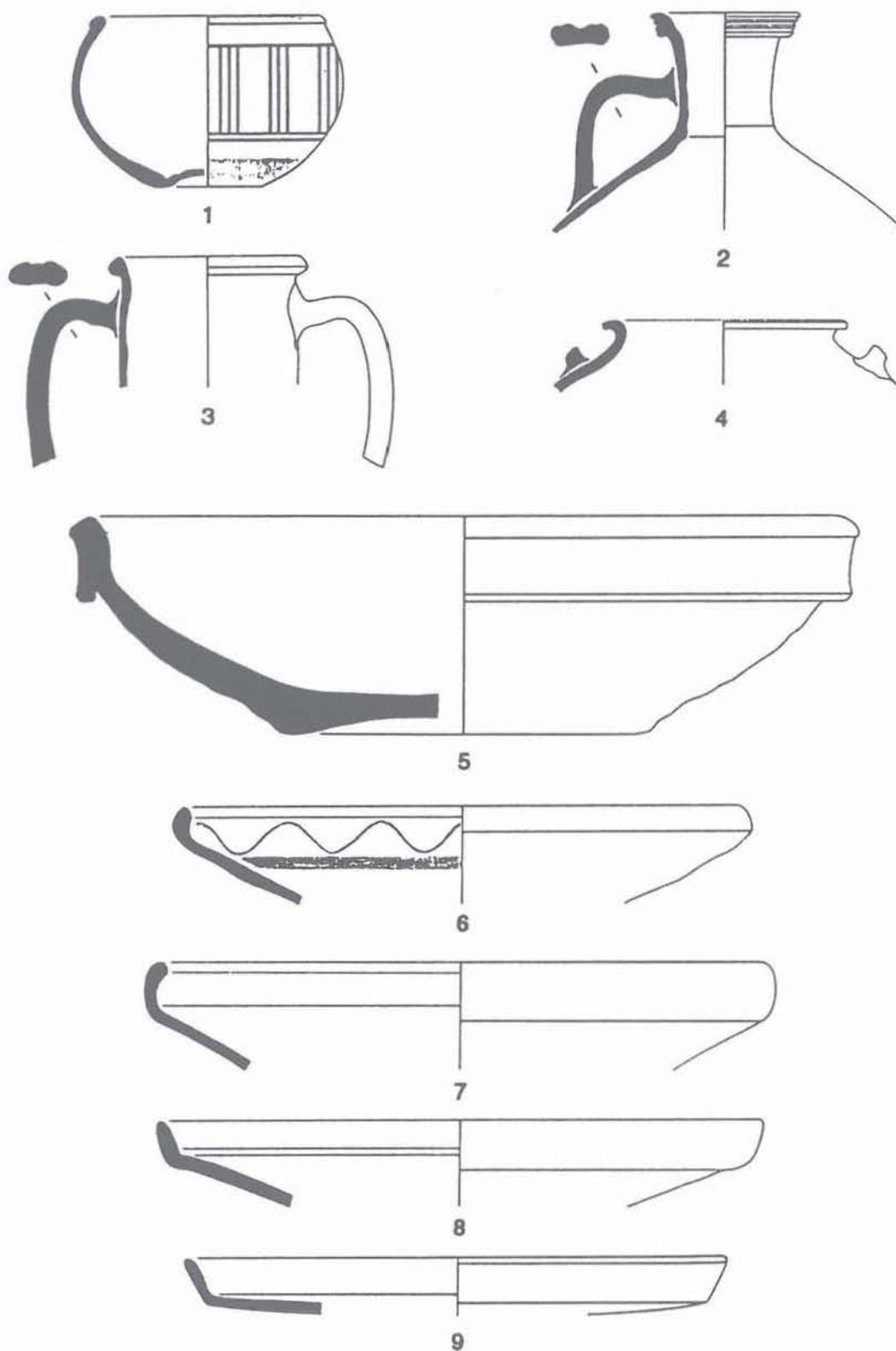


Planche 5 - Lyon, horizon 2 : céramique peinte (1), céramique commune claire (2-5), céramique grise fine (6-9).

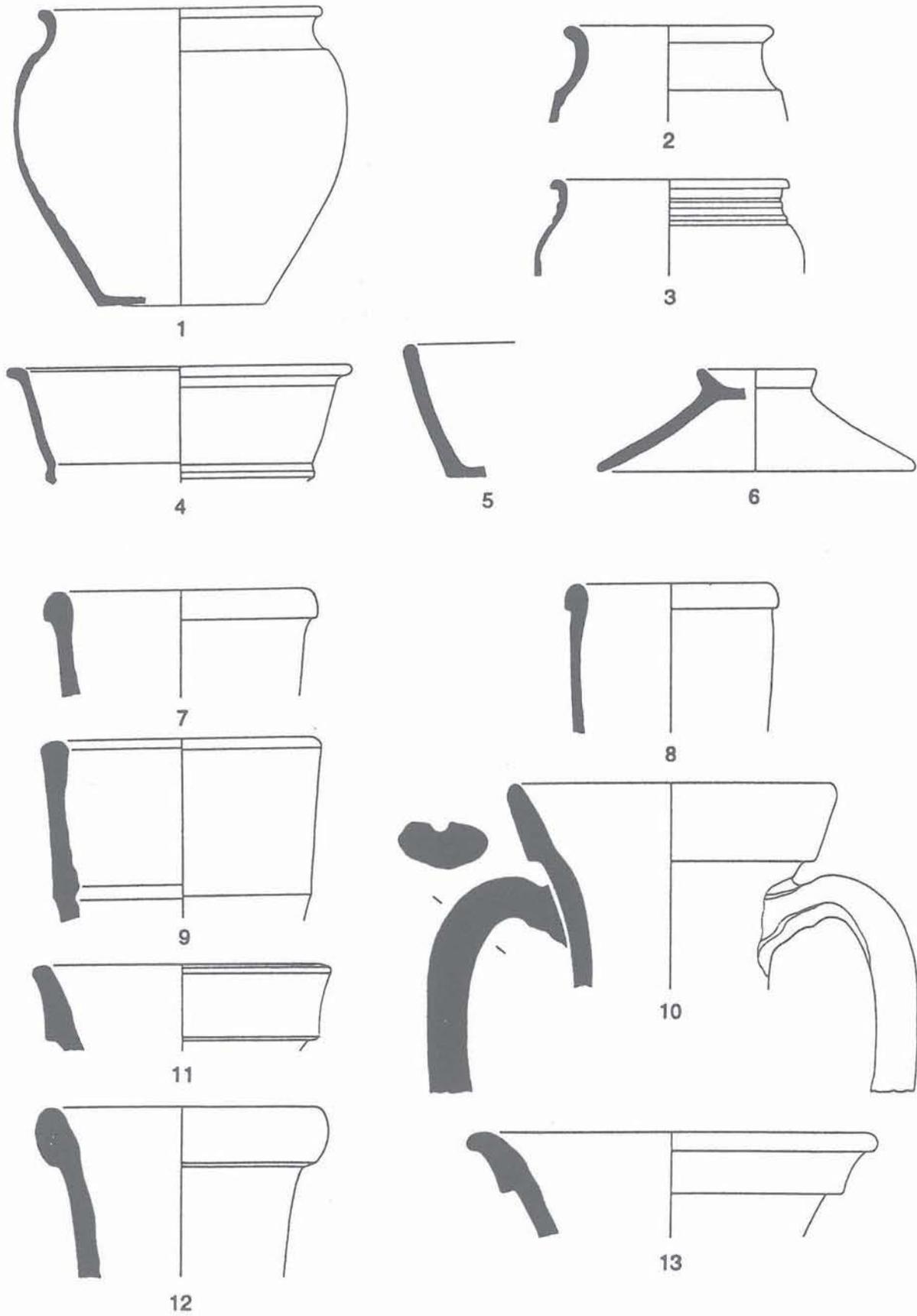


Planche 6 - Lyon, horizon 2 : céramique commune sombre tournée (1-6), amphores (6-13).

montée en puissance des bols hémisphériques qui, partis de presque rien, réunissent les 2/3 des vases de la catégorie (n^{os} 12-19). Cette évolution correspond aux changements qui se font jour dans les productions fines de La Muette seconde période (Desbat *et alii* 1996).

L'étude des productions annexes montre d'autres différences : la céramique engobée type Saint-Romain est un peu plus représentée que dans l'horizon 3 ancien (Pl. 8, n^{os} 1-2) et les plats à engobe pompéien adoptent tous un type de bord simple, absent des horizons

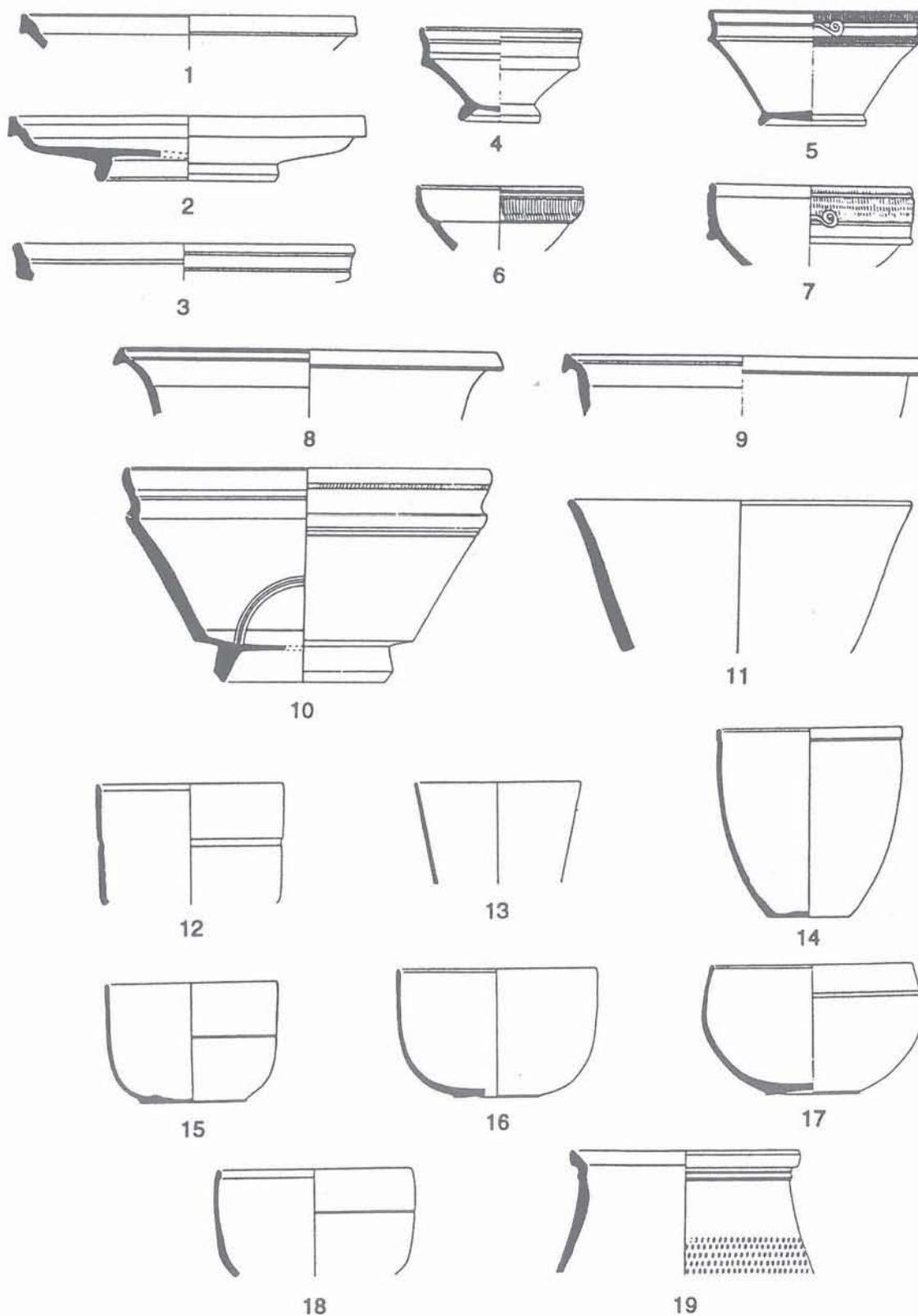


Planche 7 - Lyon, horizon 3 : sigillée de type italique (1-9), imitations de sigillée (10-11), céramique à parois fines (12-19).

précédents (Pl. 8, n° 4). Les *terra nigra* de la vallée de l'Allier font une entrée discrète dans le mobilier de l'horizon 3 récent avec deux des quatre types définis d'après le mobilier roannais (Pl. 8, n°s 5-6) (Genin, Lavendhomme, Guichard 1992).

L'image de la céramique commune claire ne change

guère dans l'horizon 3 récent, à cela près que s'y ajoutent quelques cruches à col étroit et lèvre moulurée (n° 8) ; l'ensemble reste dominé par les trois types attestés depuis le début : cruches à col étroit et lèvre striée type Halt. 45, mortiers à lèvre en bandeau type Halt. 59, pots ovoïdes type Halt. 62 (Pl. 8, n°s 7, 9-11).

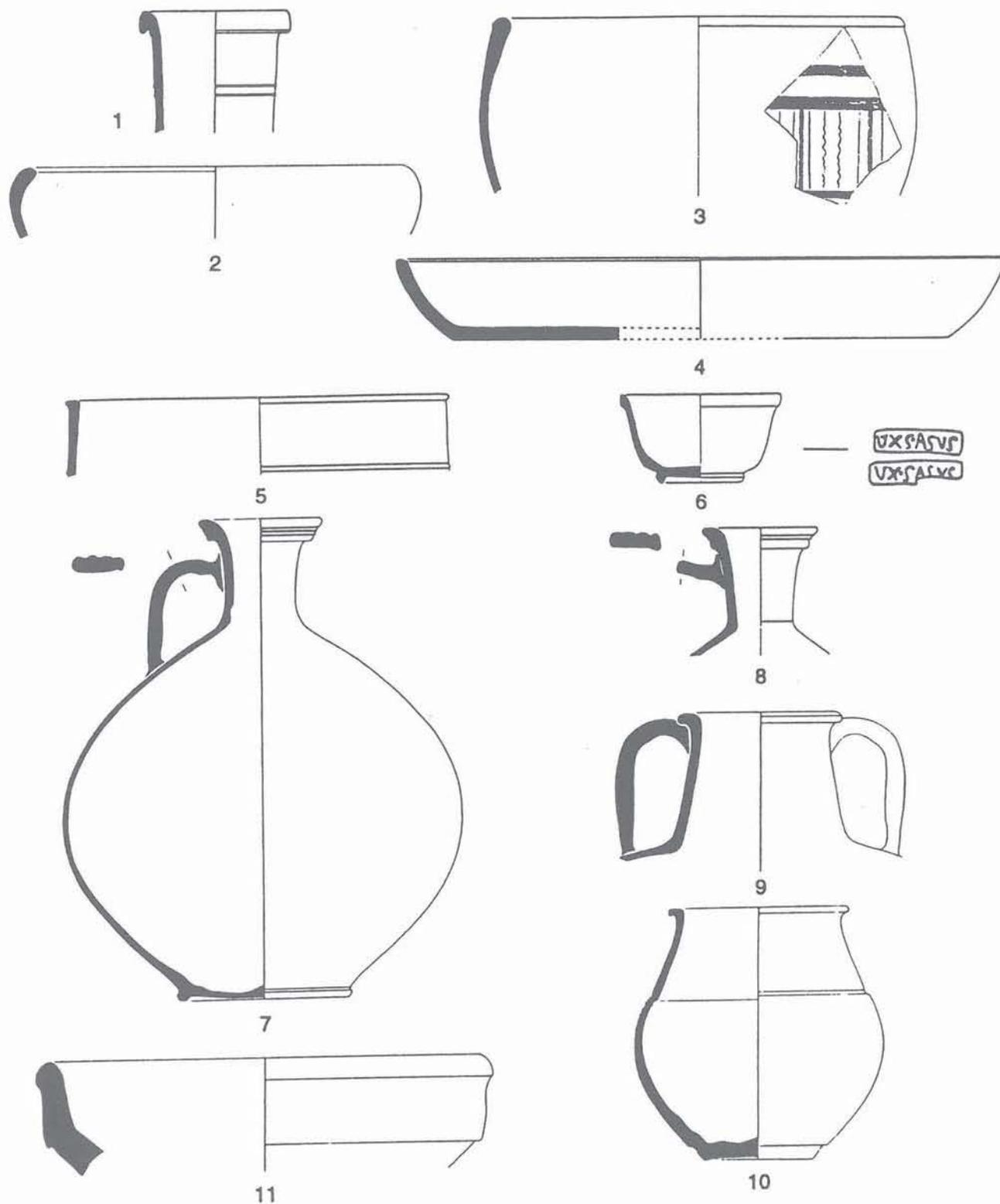


Planche 8 - Lyon, horizon 3 : céramique engobée type Saint-Romain-en-Gal (1-2), céramique peinte (3), plat à engobe interne rouge-pompéien (4), *terra nigra* du Centre (5-6), céramique commune claire (7-11).

La céramique grise fine, qui ne représentait qu'une part négligeable du vaisselier dans les horizons 1 et 2, se réduit ici à néant. Une nouvelle catégorie de vases gris à pâte kaolinique, probablement originaire de la Drôme et dénommée grise "type Vaison" est attestée pour la première fois dans l'horizon 3 récent avec quelques cruches à bec tréflé (Pl. 9, n° 1).

La typologie et les indices de fréquence des types identifiés en céramique commune sombre accentuent davantage encore la domination de trois grands types de pots ovoïdes : col lisse, col côtelé, épaule carénée

(Pl. 9, n°s 2-3). Il faut également relever la présence d'une série de marmites à bord dentelé et fond bombé de type Halt. 56 (Pl. 9, n° 4).

Le matériel amphorique reste globalement le même en termes quantitatifs (Pl. 9, n°s 8-15) ; tout au plus doit-on signaler pour mémoire quelques amphores à bord en bandeau originaires de Marseille et un col de type Oberaden 74 portant la signature de SEX DOMITI.

□ Lyon - horizon 4 (Pl. 10).

Le service II représente l'essentiel des vases sigillés

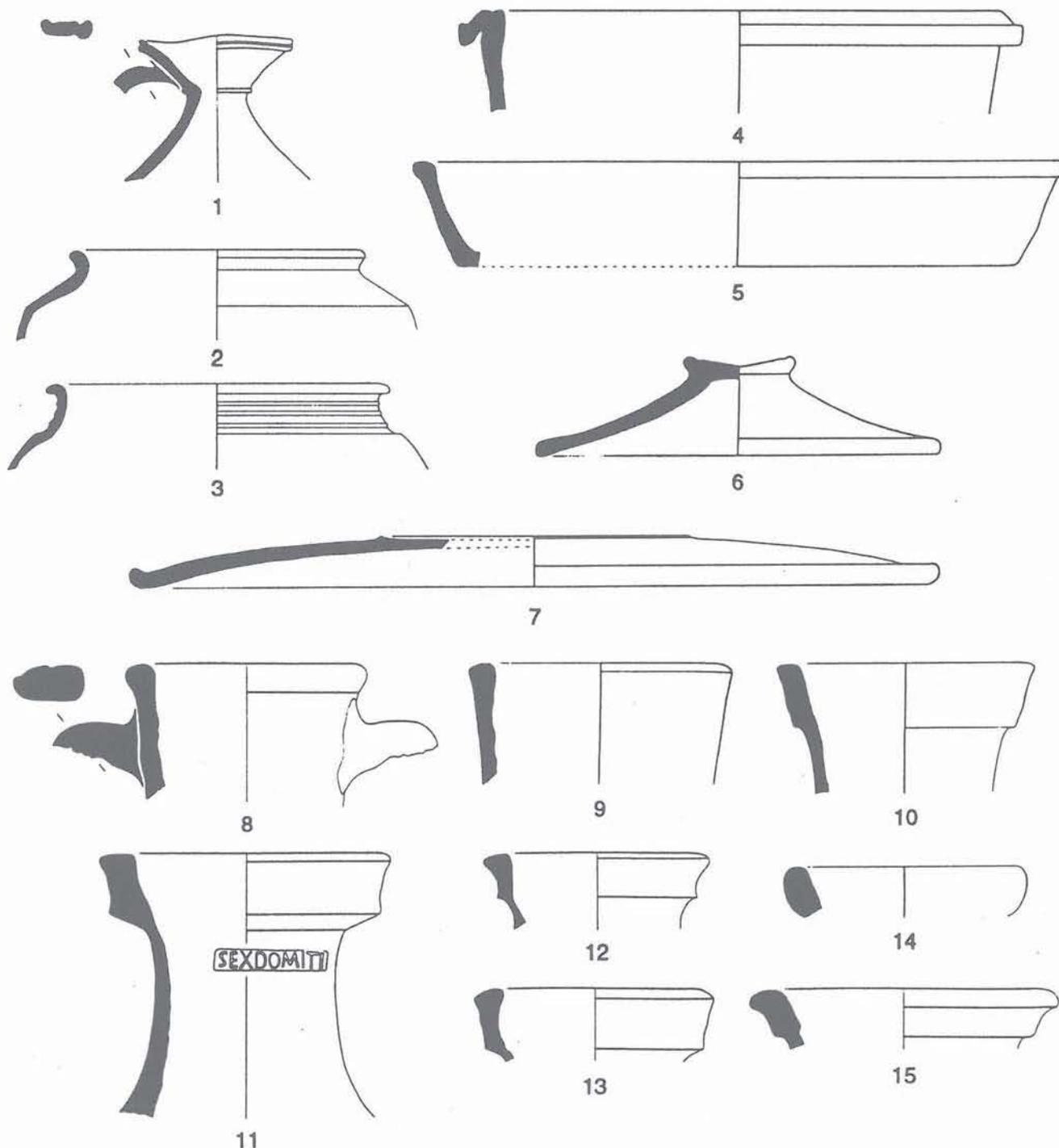


Planche 9 - Lyon, horizon 3 : céramique grise type Vaison (1), commune sombre tournée (2-7), amphores (8-15).

de type italique (n° 1) aux côtés desquels apparaissent quelques types précoces des ateliers de Gaule du Sud (Drag. 24/25, 17 et 29) ; ces productions gauloises ne représentent toutefois que 10 % de l'effectif (n°s 2-3).

Les imitations de sigillée sont toujours attestées mais elles marquent le pas sur le plan numérique avec 1,2 % des vases contre à peine plus dans l'horizon 3 récent (1,7 %).

Les bols gris, timidement apparus dans l'horizon 3 récent rassemblent plus de 40 % des vases à parois fines de l'horizon 4, mais les productions type Muette, dans leur ensemble, se voient maintenant concurrencées par les bols à pâte calcaire de l'atelier de La Butte qui sont attestés, bien qu'en faible nombre, pour la première fois (n°s 4-6).

Les *terra nigra* de la vallée de l'Allier gardent une place

modeste avec 3 vases seulement qui correspondent à 1 % des vases (n°s 7-8).

La céramique commune claire montre d'autres changements avec, d'une part une forte augmentation des cruches à lèvre moulurée encore très rares dans l'horizon 3 récent, d'autre part la présence de quelques types notamment produits à Saint-Romain-en-Gal au début du règne de Tibère (Canal, Tournenc 1979, fig. 4 et 5)(n°s 9-11).

Les cruches grises type Vaison se retrouvent en plus grand nombre que précédemment (n°s 12-13) mais, pour le reste de la céramique commune à pâte sombre, on n'observe aucun changement entre l'horizon 3 récent et l'horizon 4 (n°s 14-15). La composition du matériel amphorique n'appelle pas non plus de commentaire particulier.

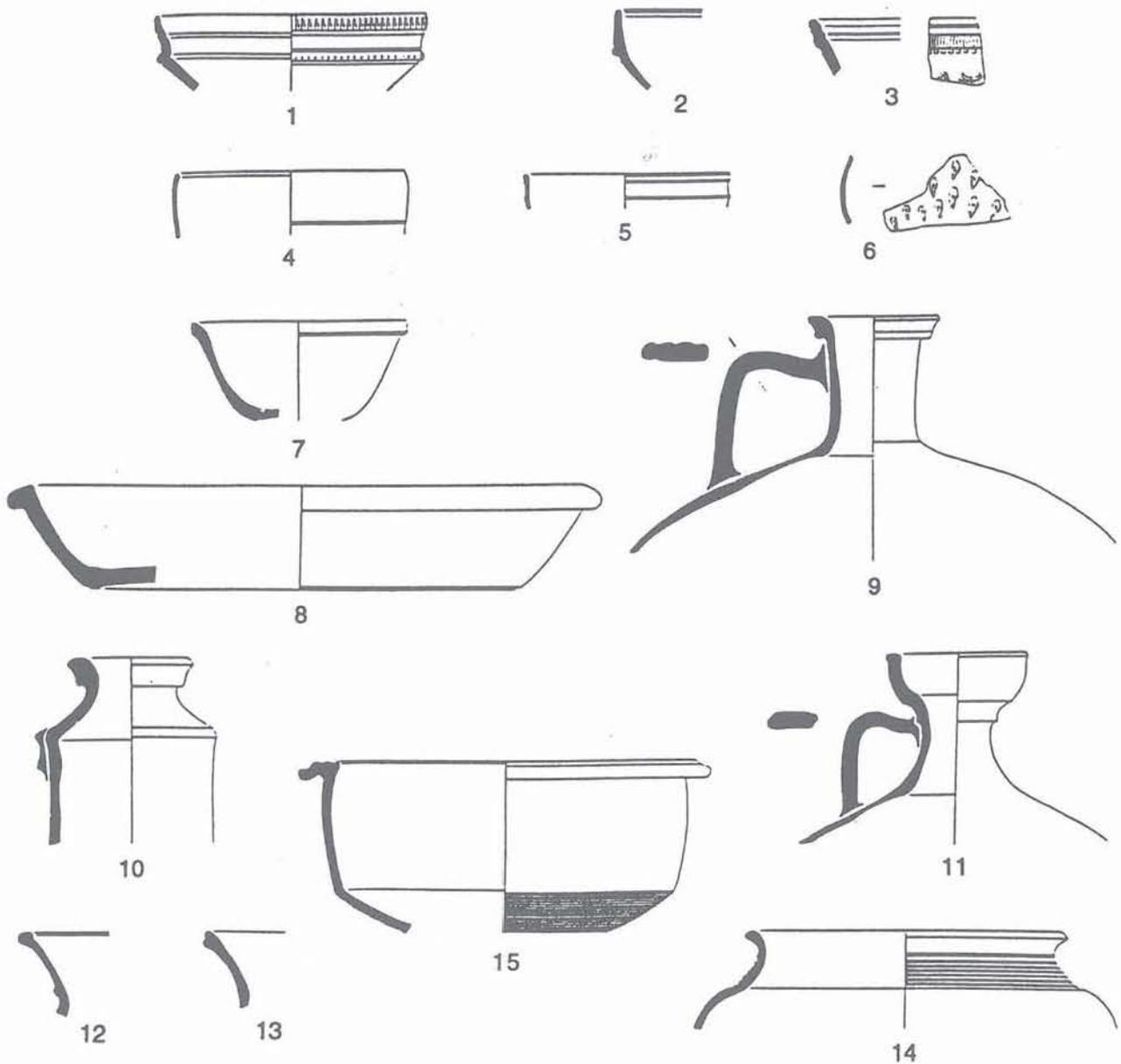


Planche 10 - Lyon, horizon 4 : sigillée de type italique (1), sigillée sud-gauloise (2-3), bol gris (4), vases à pâte calcaire type Butte (5-6), *terra nigra* du Centre (7-8), céramique commune claire (9-11), céramique grise type Vaison (12-13), commune sombre tournée (14-15).

IV. SAINT-ROMAIN-EN-GAL

Les fouilles de la Maison des Dieux-Océan (Desbat *et alii* 1994) ont livré un matériel abondant qui permet de distinguer, pour les premières occupations, trois horizons chronologiques compris entre 30/20 av. J.-C. et les années 40 apr. J.-C. (Fig. 5).

Horizon 1	30/15 av. J.-C.
Horizon 2	10 av./15 apr. J.-C.
Horizon 3	15/30-40 apr. J.-C.

Figure 5 - Chronologie relative des horizons de Saint-Romain-en-Gal.

1. Saint-Romain-en-Gal - horizon 1 (Desbat *et alii* 1994, tabl. 5 et tabl. 8).

La céramique sigillée se particularise par la présence exclusive de formes précoces et du service I. Les vases à parois fines montrent, comme à Lyon, l'association gobelets d'Aco et gobelets à bord concave, ainsi que quelques gobelets républicains qui se rapportent à l'occupation antérieure du site. Les éléments les plus récents correspondent aux trois types de gobelets types Loyasse et Muette (cylindriques, tronconiques, tonneaux) qui apparaissent successivement à Lyon dans l'horizon 2 et l'horizon 3 ancien.

2. Saint-Romain-en-Gal - horizon 2 (Desbat *et alii* 1994, tabl. 5 et tabl. 8).

Les effectifs de vases sigillés sont ici dominés par les formes du service II, à l'image de ce qui se passe à Lyon dans les ensembles contemporains de l'horizon 3 récent. La céramique à parois fines connaît également une évolution comparable avec l'apparition des bols hémisphériques type Muette au sein d'un lot qui comprend, comme précédemment, un échantillon conséquent de formes plus anciennes.

3. Saint-Romain-en-Gal - horizon 3 (Desbat *et alii* 1994, tabl. 5 et tabl. 8).

La répartition typologique et numérique des sigillées de type italique ne varie guère. L'élément nouveau c'est, bien sûr, l'apparition des sigillées de Gaule du Sud qui rassemblent 17 % des vases sigillés de l'horizon 3. Les bols hémisphériques type Muette augmentent encore en nombre mais coexistent désormais avec des vases à pâte calcaire et décor sablé type Butte.

Les comparaisons que l'on peut effectuer entre Lyon et Saint-Romain mettent en évidence une proportion importante de matériel ancien à Saint-Romain de l'horizon 1 à l'horizon 3 : il s'agit notamment de céramique campanienne, de gobelets républicains et surtout d'amphores Dr. 1 qui rendent compte des occupations antérieures du site. Le poids du matériel ancien compte encore bien davantage, comme on va le voir, dans les ensembles augustéens et tibériens de Roanne.

V. ROANNE

Le cadre chronologique de l'évolution du mobilier a été élaboré d'après l'étude de 48 ensembles clos des niveaux d'occupation antiques du site roannais (Fig. 6 et 7 et Pl. 11 à 15). Douze horizons chronologiques s'échelonnent entre le milieu du II^e s. av. J.-C. et le début du III^e s. apr. J.-C. (Guichard, Lavendhomme, à paraître)⁷.

L'horizon 6 de Roanne, qui se caractérise par la présence exclusive de sigillée de type italique, couvre toute l'époque augustéenne. Il est représenté par 10 fosses dont l'étude met en évidence un horizon 6 ancien et un horizon 6 récent. L'horizon 7, qui marque le début de l'époque tibérienne, se présente comme un horizon charnière parallèle à l'horizon 4 de Lyon.

Horizon 6 ancien	20/10 av. J.-C.
Horizon 6 récent	10 av./15 apr. J.-C.
Horizon 7	vers 20 apr. J.-C.

Figure 6 - Chronologie relative des horizons augustéens et tibérien de Roanne.

Type Italique	H. 6 ancien	H. 6 récent	H. 7
Formes précoces	○		
Service IB	○	o	
Service Ic		○	o
Service II		○	○
Gaule du Sud			o
Gaule du Centre			o

Figure 7 - Les 3 horizons roannais, répartition typologique et quantitative des vases sigillés. ○ : très abondant ; o : peu abondant.

1. Roanne - horizon 6 ancien.

L'absence totale de campanienne a pour corollaire l'apparition des premiers vases sigillés de type italique exclusivement représentés par des formes du service I.

La céramique à parois fines montre, comme les deux premiers horizons lyonnais, l'association des gobelets à bord concave et des gobelets d'Aco, mais également quelques types de gobelets républicains plus anciens présents dès l'horizon 4 à Roanne et signalés dans l'horizon 1 de Saint-Romain (cf. *supra*) ; on trouve enfin quelques vases type Muette (gobelets lisses et gobelets d'Aco). En revanche, le mobilier roannais livre un groupe de vases à parois fines totalement absents des horizons lyonnais et viennois, traditionnellement dénommés "vases type Beuvray" ou bien encore "gobelets engobés à décor à la molette" (Guichard, Lavendhomme, à paraître)⁸.

7 Je souhaite ici remercier tout particulièrement Marie-Odile Lavendhomme et Vincent Guichard, toujours prêts à échanger et à collaborer dans un réel esprit d'ouverture.

8 Le groupe des gobelets type Beuvray apparaît dès l'horizon 5 où il est représenté, comme par la suite, par des gobelets. Ses effectifs augmentent notablement au I^{er} s., et en particulier dans les ensembles définissant l'horizon 8 (30/70 apr. J.-C.). Il va de soi que le répertoire typologique connaît des modifications notables sur toutes les périodes considérées.

Comme à Lyon ou à Saint-Romain, prédominant en céramique peinte des bols fermés très proches de leurs homologues rhodaniens, à côté de quelques formes basses apparues dans l'horizon 5 (Guichard, Lavendhomme, à paraître).

La céramique "grise ardoisée" dont la genèse et l'évolution sont perceptibles à Roanne sur une longue durée est ici représentée par 4 types issus du répertoire italique précoce (Genin, Lavendhomme, Guichard 1992).

Les derniers éléments remarquables concernent d'une part la céramique commune sombre, d'autre part les amphores. On observe en effet une proportion encore importante de céramique modelée ainsi que de vases type Besançon dont on a déjà relevé l'absence quasi totale dans le matériel lyonnais. Enfin, si les amphores sont pour 60 % d'entre elles des Dr. 1 italiques, l'horizon 6 ancien marque véritablement le début d'autres importations, italiques et hispaniques principalement (Guichard, Lavendhomme, à paraître).

Le mobilier de l'horizon 6 récent témoigne de changements sensibles qui correspondent à l'apparition, dans les différentes catégories, de types nouveaux pour lesquels on dispose de références chronologiques relativement précises. On le voit très clairement grâce aux céramiques fines mais aussi avec la plupart des productions qui leur sont associées. L'image du vaisselier se modifiera plus tard et de façon beaucoup plus radicale à l'horizon 7.

2. Roanne - horizon 6 récent.

En dépit d'échantillons restreints, la céramique sigillée se caractérise par la prédominance du service II sur le service I (Pl. 11, n^{os} 1-3).

Les gobelets républicains ne font plus partie du vaisselier et les vases lisses ou décorés type Muette, apparus dans l'horizon précédent, sont toujours aussi peu nombreux. Le trait d'évolution le plus marquant au sein des céramiques à parois fines est la progression des vases type Beuvray qui illustrent les principaux types que l'on retrouvera par la suite (Pl. 11, n^{os} 4-5).

La céramique peinte se modifie radicalement : d'une part les types anciens apparus dans l'horizon 5 ont presque totalement disparu au profit des bols de "type Roanne" ; d'autre part, les bols peints de production rhodanienne sont maintenant remplacés par des formes similaires à pâte fine, sans doute fabriquées dans la région (Pl. 11, n^o 6).

La céramique grise fine garde sa place dans le vaisselier avec un répertoire qui se diversifie davantage (Pl. 11, n^{os} 9-13). Les quatre types de grise ardoisée cèdent le pas aux *terra nigra* de la vallée de l'Allier qui apparaissent au début du I^{er} s., à Roanne comme à Lyon (horizon 3 récent). Elle est cependant tout de suite plus abondante avec 4 % des vases de l'horizon 6 récent (Pl. 11, n^o 7).

D'autres phénomènes entérinent le même processus d'évolution. Les vases non tournés à pâte sombre passent de 15 % dans la phase ancienne à 7 % dans la phase récente (Pl. 11, n^{os} 14-15), tandis que les vases type Besançon se réduisent à quelques exemplaires isolés. La commune sombre tournée comprend dès le début des formes de pots ovoïdes et de marmites hérités de types plus anciens (Pl. 12, n^{os} 1-3).

Les effectifs de Dr. 1 perdent du terrain et l'image des importations d'amphores se dessine ainsi plus nettement : les amphores viennent, pour la plupart, de la péninsule Ibérique, et on relève comme dans la vallée du Rhône, la part très restreinte des amphores italiques autres que Dr. 1 (Pl. 12, n^{os} 4-9).

3. Roanne - horizon 7.

Le début de l'horizon 7 est marqué par l'apparition des premières sigillées gauloises, Drag. 11 (Pl. 13, n^o 2) des ateliers du Sud et Drag. 29 non grésé des ateliers du Centre (Pl. 13, n^o 3), dans un lot encore dominé par les vases de type italique (Pl. 13, n^o 1).

La céramique à parois fines, bien que particulièrement pauvre, accentue la progression des vases type Beuvray (Pl. 13, n^o 4). Elle ne comprend pas un seul tessou dénotant la présence des bols à pâte calcaire type Lyon attestés dès le début du règne de Tibère à Lyon et à Saint-Romain ; ces productions arriveront un peu plus tard à Roanne, dans les ensembles de l'horizon 8 (30/70 apr. J.-C.).

Les bols peints de production régionale sont pour trois d'entre eux des vases complets à décors géométriques (Pl. 13, n^o 5).

Les *terra nigra* de la vallée de l'Allier continuent elles aussi d'augmenter en nombre puisqu'elles comptent 7 % des vases dans l'horizon 7 (Pl. 13, n^{os} 6-9), mais la céramique grise fine reste encore bien attestée (Pl. 14, n^{os} 6-8).

La céramique commune sombre ne comprend plus que des vases tournés, parmi lesquels une majorité de pots ovoïdes (Pl. 15, n^{os} 1-3).

L'image du matériel amphorique ne varie pas, à cela près que les Dr. 1 reculent enfin de façon plus significative, passant de 40 % à 18 % des amphores (n^{os} 4-8).

VI. CONCLUSION

1. La notion de matériel résiduel.

On peut tout d'abord relever un dénominateur commun entre les ensembles de Saint-Romain et de Roanne, avec l'abondance relative des amphores Dr. 1 qui rendent compte d'occupations antérieures aux occupations augustéennes. Les céramiques fines de Saint-Romain montrent d'autres éléments (gobelets républicains, céramique campanienne) rarissimes sinon absents des niveaux lyonnais (Desbat *et alii* 1994). Le mobilier roannais comprend encore sous Auguste une part relativement importante de céramiques de tradition plus ancienne, représentées par des amphores Dr. 1, de la céramique modelée, des vases type Besançon et quelques formes anciennes en céramique peinte. Ces quatre séries restent très rares ou n'apparaissent pas du tout dans les ensembles lyonnais mis au jour sur des sites n'ayant pas connu d'habitats antérieurs aux habitats augustéens.

Faut-il alors parler de matériel "résiduel" pour Saint-Romain et Roanne ? Il convient bel et bien de s'interroger sur la notion de matériel "résiduel", notion à laquelle nous faisons souvent référence dans les études céramologiques de façon un peu légère et rapide. Tout se passe, en effet, comme s'il s'agissait d'une affaire classée au registre du passé, une fois le mot prononcé ou écrit. Le terme résiduel désigne en

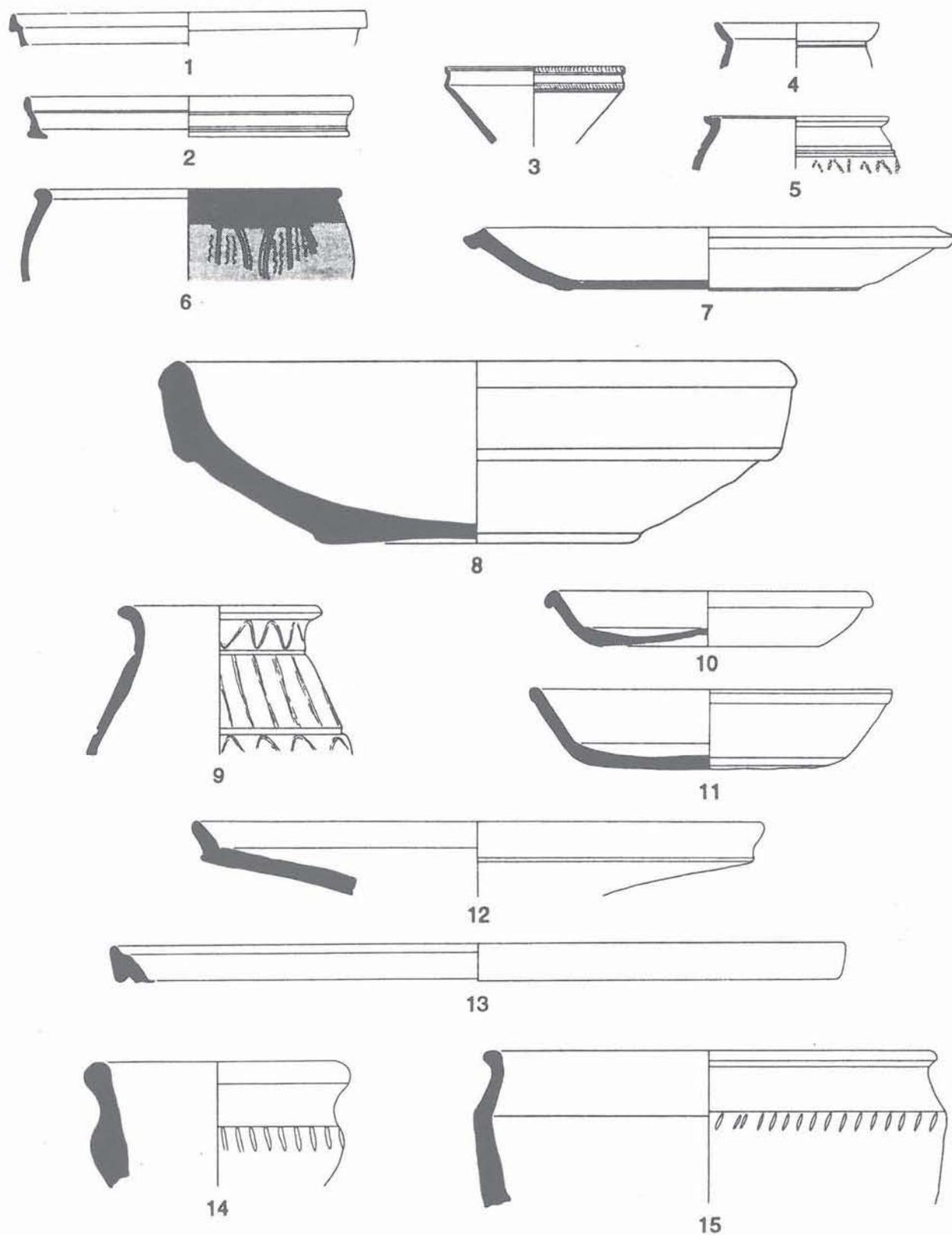
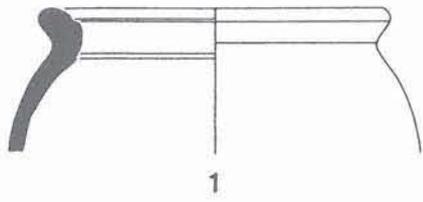
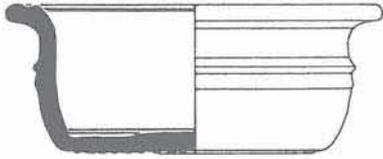


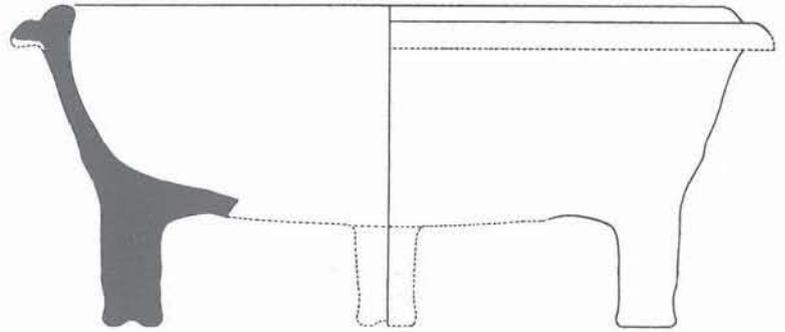
Planche 11 - Roanne, horizon 6 récent : sigillée de type italique (1-3), vases type Beuvray (4-5), céramique peinte (6), *terra nigra* du Centre (7), céramique commune claire (8), céramique grise fine (9-13), commune sombre non tournée (14-15).



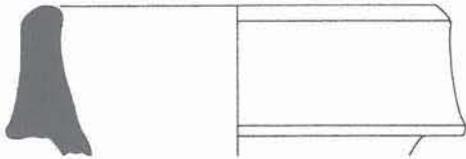
1



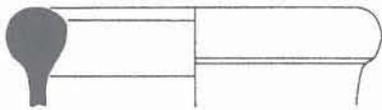
2



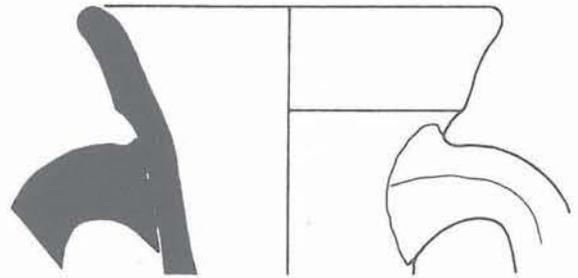
3



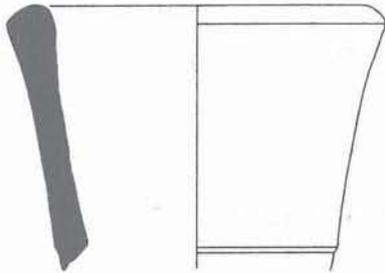
4



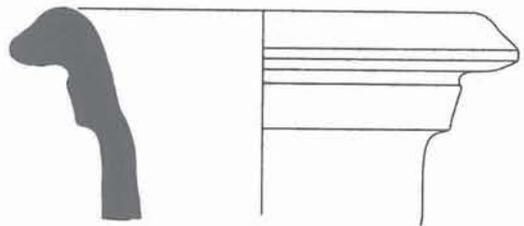
5



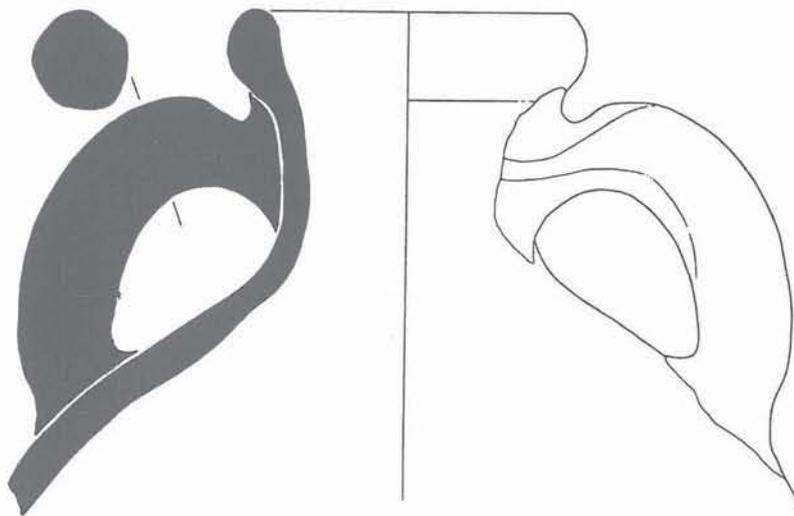
7



6



8



9

Planche 12 - Roanne, horizon 6 récent : commune sombre tournée (1-3), amphores (4-9).

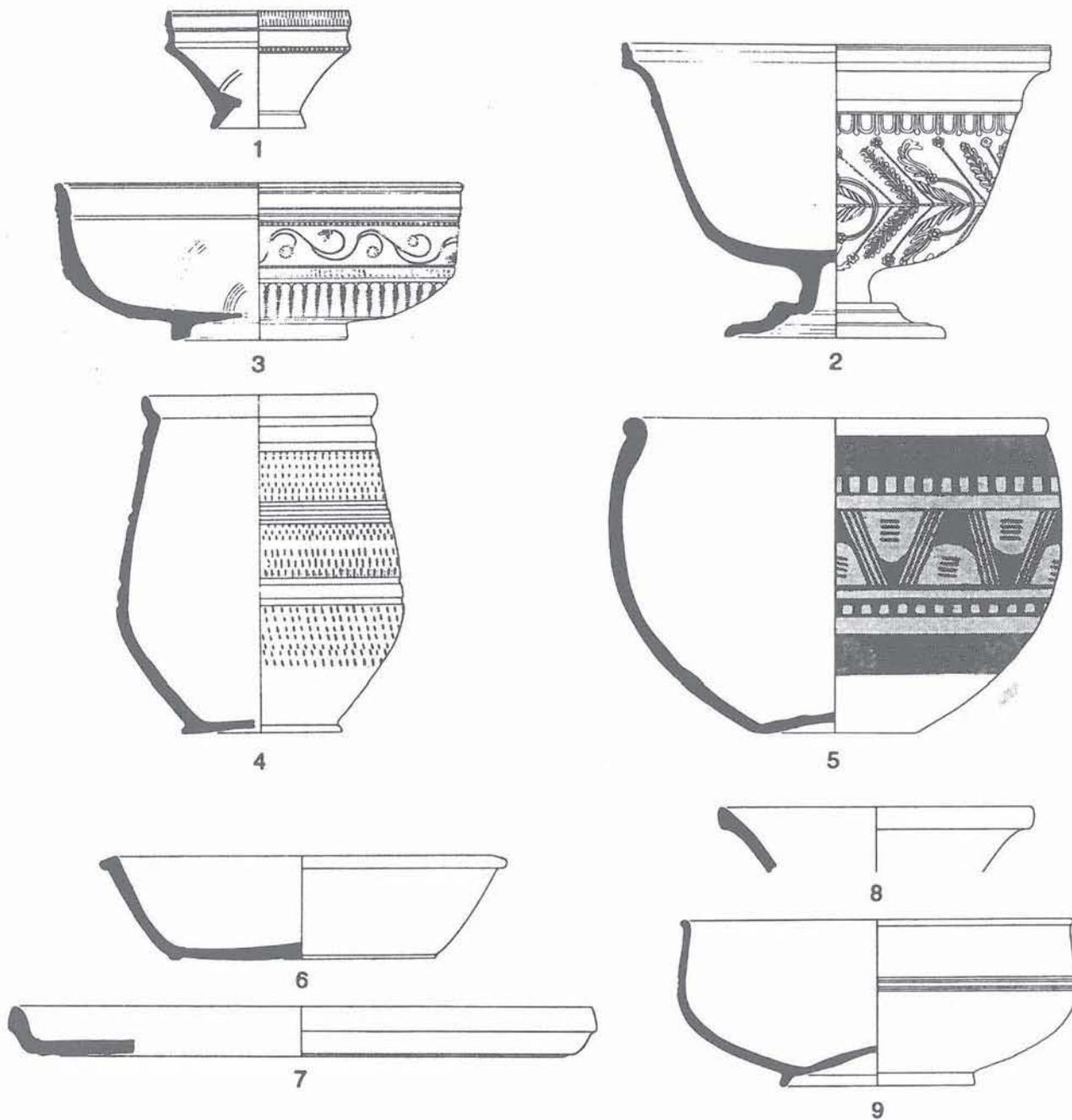


Planche 13 - Roanne, horizon 7 : sigillée de type italique (1), Gaule du Sud (2), Gaule du Centre non grésé (3), vase type Beuvray (4), céramique peinte (5), *terra nigra* du Centre (6-9).

fait des réalités diverses. De façon générale, les résidus se définissent par le fait qu'ils composent une matière qui reste. Les résidus peuvent tout d'abord être des débris ou déchets dont plus personne ne veut : ils constituent les "fonds de poubelles" et se mélangent aux gravats réutilisés à l'occasion pour un remblaiement, construction ou réaménagement. "Rester" c'est soit subsister (après la disparition du groupe d'origine), soit continuer à séjourner dans un lieu, soit se maintenir, c'est-à-dire continuer à être dans la même position, le même état, à jouer le même rôle. Tout le problème est de savoir quel sens accorder au matériel ancien de l'un et l'autre site.

Reprenons les faits :

Le trait commun aux deux sites est la présence de mobilier plus ancien que le mobilier augustéen, présence due à des occupations antérieures, matérialisées ou non par des vestiges. Dans l'un et l'autre cas, on a affaire à des lots importants qui ne rappellent pas l'histoire du "vase de la grand-mère".

L'interprétation du dit mobilier peut tout d'abord différer selon sa provenance : il s'agit, soit de débris ayant servi à remblayer, soit de vases mis au jour dans des niveaux stratifiés au sein de lots attestant une datation plus récente. La première configuration suggère que le matériel ancien n'est plus en usage dans les maisons

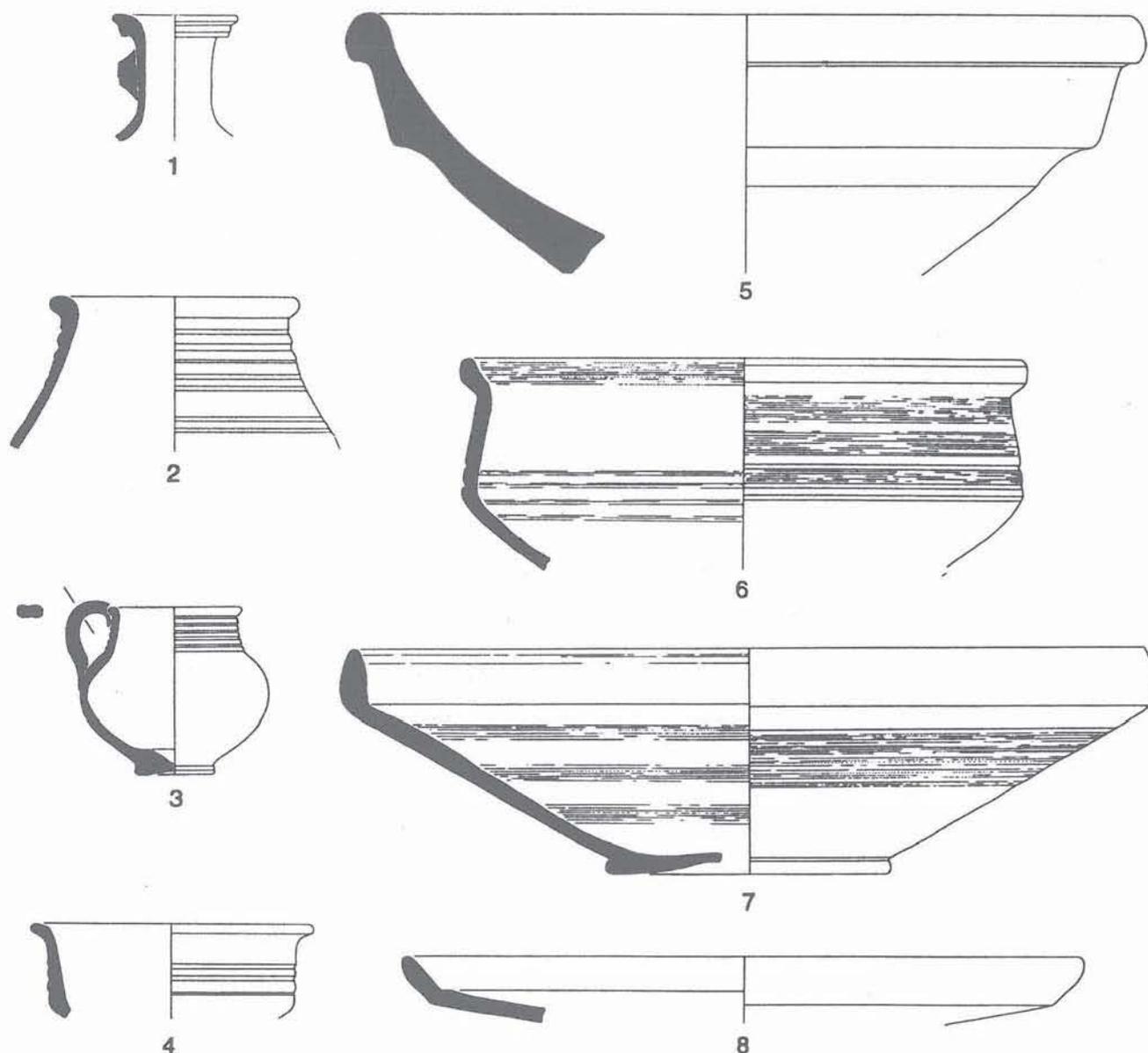


Planche 14 - Roanne, horizon 7 : céramique commune claire (1-5), céramique grise fine (6-8).

depuis déjà un certain temps. La seconde tend au contraire à prouver qu'on s'en est servi sur un laps de temps plus long que la période présumée de production. Si tel est le cas, la présence de vases réputés plus anciens traduit sans doute en partie la permanence d'un usage domestique lié à des habitudes : objets dont on se sert parce qu'ils sont là et qu'ils conviennent, tout bonnement. Il semble que Roanne s'inscrive davantage dans ce dernier schéma.

Cela dit, aller plus loin dans l'interprétation ne paraît guère possible au vu des données actuelles. On peut conclure provisoirement en rappelant que les deux sites n'ont pas la même histoire, et que la présence de matériel ancien rend compte de réalités différentes. Les importations italiennes du I^{er} s. av. J.-C. traduisent à Saint-Romain-en-Gal, quartier de Vienne situé à la limite nord de la province de Narbonnaise, un processus de romanisation précoce, en tout cas plus avancé qu'ailleurs. A Roanne, ces importations qui coexistent

avec des céramiques domestiques traditionnelles, apparaissent davantage "plaquées" sur un milieu à dominante indigène.

2. Les faciès de Roanne et de Lyon.

Les comparaisons que nous avons établies ensuite de façon plus précise entre les ensembles augustéens de Roanne et de Lyon font ressortir quelques lignes de force qui permettent de définir deux faciès régionaux bien distincts (Fig. 8).

La composition des céramiques fines révèle des divergences très nettes : dès le début, le répertoire roannais se particularise par l'abondance des vases type Beuvray et la rareté des importations italiennes et (ou) lyonnaises, en premier lieu des vases lisses ou décorés type Loyasse-Muette. Il n'existe pourtant aucun obstacle d'ordre géographique ou matériel à une diffusion plus massive de ces produits et, force est de constater que la demande locale se tourne en priorité

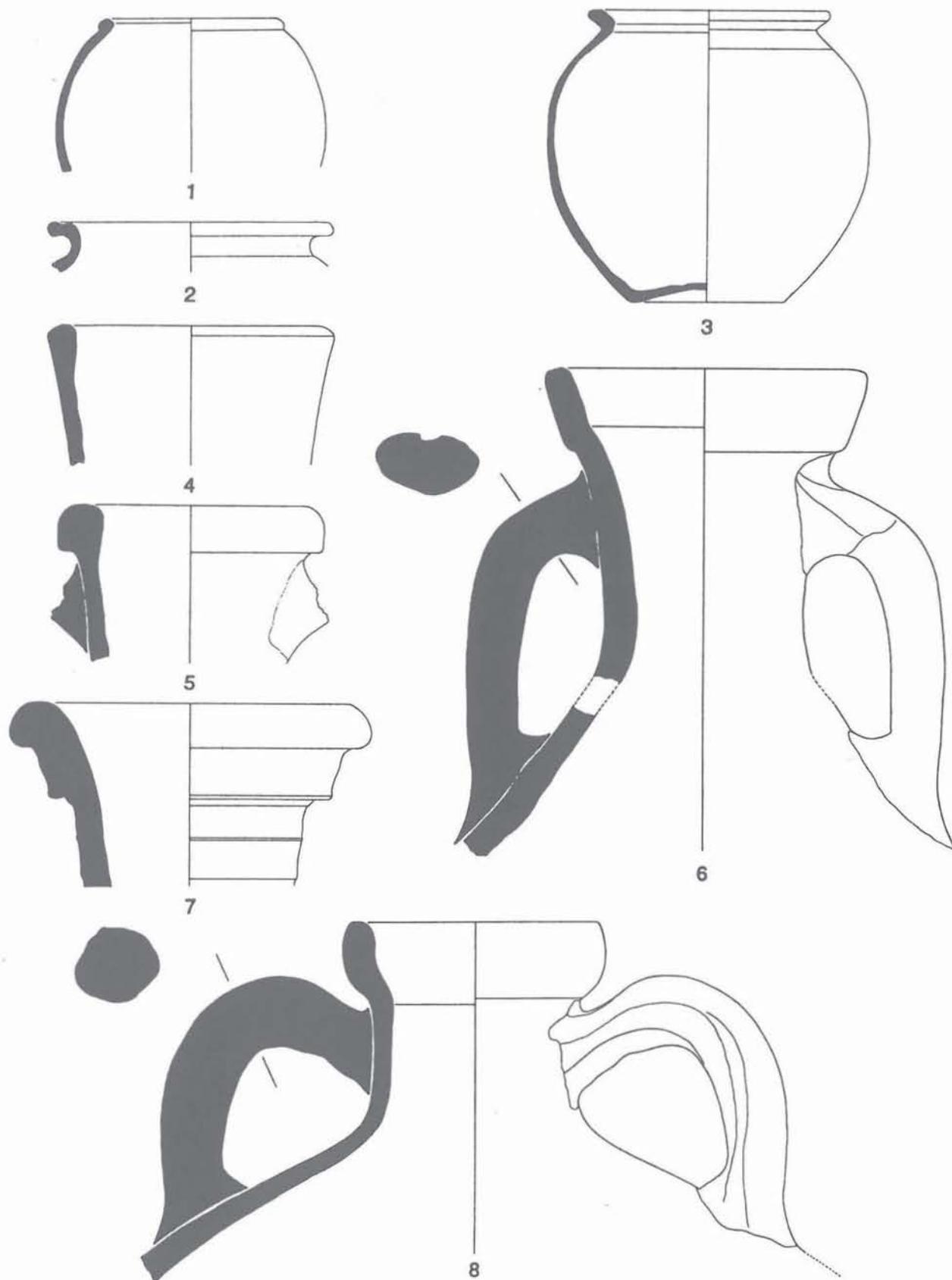


Planche 15 - Roanne, horizon 7 : commune sombre tournée (1-3), amphores (4-8).

GROUPE	Roanne H. 5-6	Lyon H. 1-3
Amphores Dressel I	○	◦
Céramiques non tournées	◦	◦
Urnes type Besançon	◦	-
Peintes, formes anciennes	◦	◦
Imitations de sigillée	-	○
Parois fines type Loyasse/Muette	◦	○
Parois fines type Beuvray	○	-
Céramique grise fine	○	◦
<i>Terra nigra</i> du Centre	○	◦

Figure 8 - Roanne et Lyon
juxtaposition de quelques indices de fréquence.
○ : très abondant ; ◦ : peu abondant ; - : rare.

vers les productions type Beuvray (probablement d'origine locale ou régionale) présentes sur le site dès le milieu du I^{er} s. av. J.-C (Guichard, Lavendhomme, à paraître). Parallèlement, il ne semble pas non plus y avoir eu de demande pour les imitations de sigillée fabriquées à Lyon (atelier de Loyasse), Vienne (atelier de Saint-Romain-en-Gal) ou ailleurs, tout au long du règne d'Auguste. Absence totale de vases type Beuvray à Lyon, où une bonne partie de la céramique à parois fines est logiquement représentée, dès l'horizon 2, par des productions de type Loyasse (Genin 1994).

La céramique grise fine, qui constitue à Lyon un phénomène un peu marginal propre aux horizons 1 et 2 occupe, sur une période beaucoup plus longue, une place importante dans le vaisselier roannais. Cette catégorie comprend des types issus de la tradition ancienne, ce qui explique sans doute en partie la faveur qu'elle connaît dans le Centre. En revanche, on a pu voir que les *terra nigra* de la vallée de l'Allier apparaissent en même temps sur les deux sites, mais encore faut-il rappeler qu'elles se trouvent en nombre relativement plus important à Roanne que dans la région lyonnaise.

Les céramiques communes mettent en évidence d'autres éléments propres à l'un et l'autre site. Emploi d'argiles calcaires à Lyon pour la commune claire et absence quasi-totale de vases micacés, contrairement à Roanne où, bien que typologiquement proche, le répertoire se compose exclusivement de vases à pâte non calcaire. Les répertoires de la céramique commune

sombre (mode A et mode B) diffèrent de façon radicale. On observe qu'à Roanne, prédominent des pots ovoïdes à lèvre moulurée dont la typologie a subi l'influence des vases type Besançon ; à Lyon, trois types d'ovoïdes (col lisse, col côtelé, épaule carénée) coexistent sous Auguste à l'exclusion de tout autre (cf. *supra*).

Les horizons lyonnais définissent un faciès très différent où le mobilier ancien, dit ou non "résiduel", ne pèse pas plus que la mémoire du passé sur le vaisselier augustéen. A Lyon, les répertoires d'inspiration méditerranéenne, déjà en place au début de l'époque augustéenne, évoluent de façon plus rapide jusqu'au début du I^{er} s. Les comparaisons d'ensemble dessinent donc pour Roanne un faciès en partie marqué par l'empreinte du passé et dont l'évolution sera d'ailleurs rythmée tout au long de l'époque romaine par de fréquents retours à la tradition manifestant un attachement réel à ce passé. A quelques dizaines de kilomètres de là, à Feurs, chef-lieu de cité, les ensembles de mobilier contemporains livrent davantage d'importations et donnent l'impression d'un site plus "ouvert" ou, du moins, tourné vers d'autres sources d'approvisionnement (Vaginay et Valette 1982)⁹.

L'une des clefs du problème que pose la reconnaissance de faciès spécifiques à tel ou tel site est-elle alors le "statut" de la ville ? On est tenté de dire, pour caricaturer, que Roanne apparaît comme une bourgade qui ne vit pas au même rythme que les villes de plus grande importance politique et (ou) économique. Cette hypothèse, bien que pertinente et en partie fondée, reste à manier avec précaution (Grand 1995 ; Genin, Lavendhomme, à paraître). Les "impressions" d'ensemble que nous venons de dégager demanderaient à passer au crible d'autres recherches portant sur les mêmes régions et sur des régions voisines, en milieu rural comme en milieu urbain. On commence néanmoins à voir de quelle façon les études normalisées menées sur différents sites, tout en fournissant des corpus de références régionaux, permettent, à travers un aspect a priori "mineur" de la culture matérielle, d'aborder des questions touchant au mode de vie, aux circuits commerciaux, etc.

Site établi sur des occupations antérieures, site de création récente, statut de la ville, type d'habitat et de population, situation géographique et environnement proche, nature et ampleur ou modicité de l'activité artisanale/agricole, réseaux commerciaux, autant de paramètres à prendre en compte si l'on veut tenter d'aller plus loin dans l'interprétation des éléments recueillis.



⁹ Mais précisons que les différences relevées pour l'horizon 6 entre Roanne et Feurs, disparaissent au cours du I^{er} s., où Roanne reçoit plus d'importations de vaisselle fine que Feurs (Grand 1995).

BIBLIOGRAPHIE

- B.A.R. : British Archaeological Reports.
 - B.E.F.A.R. : Bibliothèque des Ecoles Françaises d'Athènes et de Rome.
 - C.A.L. : Cahiers Archéologiques de la Loire.
 - D.A.F. : Documents d'Archéologie Française.
 - D.A.M. : Documents d'Archéologie Méridionale.
 - D.A.R.A. : Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes.
 - M.E.F.R.A. : Mélanges de L'Ecole Française de Rome, Antiquité.
 - R.A.C.F. : Revue Archéologique du Centre de la France.
 - R.A.E. : Revue Archéologique de l'Est.
 - R.C.R.F. : *Rei Cretariae Romanae Fautorum*.
 - S.F.E.C.A.G. : Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule.
- Albrecht 1938** : C. ALBRECHT, *Das Römerlager in Oberaden*, Heft 1, Dortmund, 1938.
- Arcelin 1981** : P. ARCELIN, Les céramiques de type celtique en Provence, dans *R.A.E.*, XXXII, 1981, p. 33-66.
- Arcelin, Arcelin-Pradelle 1981** : P. ARCELIN et Ch. ARCELIN-PRADELLE, Un problème de méthode : Choix des données quantitatives en céramologie, dans *D.A.M.*, 4, 1981, p. 189-192.
- Bessou 1976** : M. BESSOU, *Etude des vestiges de la Tène découverts à Roanne, fouilles de l'Institut Saint-Joseph*, Saint-Etienne, Centre d'Etudes Foréziennes, 1976, 71 p.
- Canal, Turrenc 1979** : A. CANAL, S. TOURRENC, Les ateliers de potiers trouvés à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), dans *Figlina*, 4, 1979, p. 85-94.
- Desbat 1985** : A. DESBAT, L'atelier de gobelet d'Aco de Saint-Romain-en-Gal (Rhône). Etude préliminaire, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Reims*, 1985, p. 10-14.
- Desbat, Mandy 1985** : A. DESBAT, B. MANDY, Le développement de Lyon à l'époque augustéenne : l'apport des fouilles récentes, dans *Actes du colloque sur les villes augustéennes*, Autun, 1985, p. 79-97.
- Desbat, Savay-Guerraz 1986** : A. DESBAT, H. SAVAY-GUERRAZ, Les productions céramiques à vernis argileux de Saint-Romain-en-Gal, dans *Figlina*, 7, 1986, p. 91-104.
- Desbat et alii 1989** : A. DESBAT, M. GENIN, C. LAROCHE, Ph. THIRION, La chronologie des premières trames urbaines à Lyon, dans C. GOUDINEAU (sous la dir.), *Aux origines de Lyon*, D.A.R.A., 2, 1989, p. 95-120.
- Desbat 1990a** : A. DESBAT, Les ateliers gaulois de gobelets d'Aco, dans *Archeologia*, 262, 1990, p. 42-47.
- Desbat 1990b** : A. DESBAT, Etablissements romains ou précocement romanisés de Gaule tempérée, dans *Actes du colloque Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C. : confrontations chronologiques (Valbonne, 11-13 novembre 1986)*, 1990, p. 243-254.
- Desbat, Picon 1992** : A. DESBAT, M. PICON, Les importations précoces de sigillées à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), dans *RCRF, Acta XXXI/XXXII*, 1992, p. 391-414.
- Desbat et alii 1994** : A. DESBAT, O. LEBLANC, J.-L. PRISSET, H. SAVAY-GUERRAZ, D. TAVERNIER, *La maison des Dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, Supplément à *Gallia* 55, CNRS Editions, Paris, 1994, 276 p.
- Desbat et alii 1996** : A. DESBAT, M. GENIN, J. LASFARGUES (dir.), B. DANGREAU, S. ELAIGNE, C. LAROCHE, J.-P. LASCoux, M. PICON, A. SCHMITT, W. WIDLAK, Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon, dans *Gallia*, 53, 1996, p. 1-249.
- Ettlinger 1983** : E. ETTLINGER, *Die italische Sigillata von Novaesium, Novaesium IX*, Limesforschungen Band 21, Berlin, 1983.
- Fellmann 1955** : R. FELLMANN, *Basel in römischer Zeit*, Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, Band 10, Bâle, 1955.
- Fingerlin 1970-71** : G. FINGERLIN, Dangstetten, ein augusteisches Legionslager am Hochrhein. Vorbericht über die Grabungen 1967-69, dans *Bericht der Römisch-Germanischen-Kommission*, 51-52, 1970-71, Berlin, p. 197-232.
- Fingerlin 1986** : G. FINGERLIN, *Dangstetten I, Katalog der Funde*, Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg, Band 22, Stuttgart, 1986.
- Furger-Gunti 1979** : A. FURGER-GUNTI, *Die Ausgrabungen in Basler Münster 1. Die spätkeltische und augusteische Zeit (1. Jahrhundert v. Chr.)*, Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte, Band 6, Solothurn, 1979.
- Genin 1993** : M. GENIN, Céramiques augustéennes du Verbe Incarné à Lyon : étude de trois ensembles clos, Céramiques augustéennes à Lyon, nouvelles données, dans *R.A.E.*, 44, 1, 1993, p. 63-104.
- Genin 1994** : M. GENIN, Céramiques augustéennes précoces de Lyon : étude du dépôt de la montée de Loyasse (L3), dans *R.A.E.*, 45, 1, 1994, p. 321-360.
- Genin, Lavendhomme, à paraître** : M. GENIN, M.-O. LAVENDHOMME (dir.), *Rodumna (Roanne, Loire), le village gallo-romain : évolution des mobiliers domestiques*, (D.A.F., à paraître).
- Genin, Lavendhomme, Guichard 1992** : M. GENIN, M.-O. LAVENDHOMME, V. GUICHARD, Les influences méditerranéennes dans le répertoire des céramiques grises de Roanne (Loire) au I^{er} siècle avant J.-C. et au I^{er} siècle après J.-C., dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 181-188.
- Goudineau 1968** : C. GOUDINEAU, *La céramique arétine lisse*, Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole Française de Rome, supplément 6, 1968, Paris, 396 p.
- Goudineau 1977** : C. GOUDINEAU, Note sur la céramique commune grise de Vaison, dans *R.A.N.*, 10, 1977, p. 154-169.
- Goudineau 1986** : C. GOUDINEAU, Note sur la fondation de Lyon, dans *Gallia*, 1986, 44, 1, p. 171-173.
- Goudineau 1989** : C. GOUDINEAU, *Les textes antiques sur la fondation et la topographie de Lugdunum*, dans C. GOUDINEAU (sous la dir.), *Aux origines de Lyon*, D.A.R.A., 2, 1989, p. 23-36.

- Grand 1995** : K. GRAND, *Le vaisselier ségusiave aux I^{er} et II^{ème} siècles après J.-C.*, Mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies, Université Lumière Lyon II, Faculté d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, Lyon, 1995.
- Grataloup 1988** : C. GRATALOUP, *Les céramiques à parois fines du site de la rue des Farges à Lyon*, B.A.R. International Series 457, 1988.
- Guichard, Picon, Vaginay 1987** : V. GUICHARD, M. PICON, M. VAGINAY, La Céramique peinte en pays ségusiave aux II^{ème} et I^{er} siècle avant notre ère, dans *La céramique peinte celtique dans son contexte européen*, Actes du Symposium International d'Epervay-Hautvilliers, octobre 1987, p. 211-227.
- Haalebos 1977** : J. K. HAALEBOS, Frühe Keramik vom Nordhang des Kops Plateau, dans *R.C.R.F., Acta XVII-XVIII*, 1977, p. 22-26.
- Haalebos 1989** : J. K. HAALEBOS, Das grosse augusteische Lager auf dem Hunerberg in Nijmegen, dans *Die römische Okkupation nördlich der Alpen zur Zeit des Augustus*, Kolloquium Bergkamen, 1989, p. 97-107.
- Haldimann 1991** : M.-A. HALDIMANN, Un ensemble céramique préaugustéen mis au jour à Saint-Gervais, Genève, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 263-266.
- Lasfargues, Poncet et Vertet 1970** : J. LASFARGUES, J. PONCET, H. VERTET, Découverte de deux fragments de gobelets à parois fines décorés à Roanne, dans *R.A.E.*, 21, 1970, p. 221-222.
- Lasfargues, Vertet 1976** : J. LASFARGUES, H. VERTET, L'atelier de potiers augustéen de La Mulette à Lyon, sauvetage de 1966, dans *Notes d'épigraphie et d'archéologie Lyonnaises*, Travaux édités sous les auspices de la ville de Lyon, 1976, p. 61-80.
- Lasfargues, Vertet 1968** : J. LASFARGUES, H. VERTET, Observations sur les gobelets d'Aco de l'atelier de La Mulette à Lyon, dans *R.A.C.*, 7, fasc.1, 1968, p. 35-44.
- Lasfargues, Vertet 1970** : J. LASFARGUES, H. VERTET, Les gobelets à parois fines de La Mulette, dans *R.A.E.*, 21, 1970, p. 222-224.
- Lasfargues 1972** : J. LASFARGUES, Une industrie lyonnaise, dans *Archeologia*, 50, 1972, p. 15-19.
- Lasfargues 1973** : J. LASFARGUES, Les ateliers de potiers lyonnais, étude topographique, dans *Mélanges Bruhl, R.A.E.*, 24, 1973, p. 525-535.
- Lasfargues 1975** : J. LASFARGUES, Rapport de fouille de La Mulette, dactylographié, 1975.
- Lasfargues 1976** : J. LASFARGUES, Les estampilles sur sigillée lisse de l'atelier augustéen de La Mulette, dans *Figlina*, 1, 1976, p. 38-88.
- Lavendhomme, Guichard, à paraître** : M.-O. LAVENDHOMME, V., GUICHARD (dir.), *Rodumna, (Roanne, Loire) : le village gaulois, évolution des mobiliers domestiques*, (D.A.F., à paraître).
- Leblanc 1990-1992** : O. LEBLANC, Saint-Romain-en-Gal : l'atelier de la C.N.R., dans *Les ateliers céramiques antiques de la moyenne vallée du Rhône*, programme collectif de recherche H13, Rapport 1990-1992, p. 83-88.
- Loeschcke 1909** : S. LOESCHCKE, *Keramische Funde in Haltern*, Mitt. d. Altertums Kommission f. Westfalen, 1909.
- Loeschcke 1942** : S. LOESCHCKE, *Das Römerlager in Oberaden und das Uferkastell in Beckinghausen an der Lippe*, Veröffentlichungen aus dem Stadt, Museum für Vor-und-Frühgeschichte Dortmund, Verlag Fr. Wilh. Ruhfus, Dortmund, 1942.
- Maioli 1972-73** : M. G. MAIOLI, Vasi a pareti sottili grige del Ravennaten, dans *R.C.R.F., Acta XIV-XV*, 1972-1973, p. 106-124.
- Mayet 1975** : F. MAYET, *Les céramiques à parois fines de la péninsule ibérique*, Paris, 1975.
- Poncet 1974** : J. PONCET, Observations sur des céramiques gallo-romaines précoces de Roanne, dans *R.A.E.*, XXV, 1, 1974, p. 77-94.
- Schnurbein 1982** : S. SCHNURBEIN, *Die unverzierte Terra sigillata aus Haltern*, Bodenaltertumer, Westfalens 19, Münster, 1982.
- Schonberger et Simon 1976** : H. SCHONBERGER, H. G. SIMON, *Das augusteische Römerlager Rödgen, Die Funde aus den frühkaiserzeitlichen Lager Rödgen*, Friedberg und Bad Nauheim, Berlin, 1976.
- Tchernia 1967** : A. TCHERNIA, Les amphores romaines et l'histoire économique, dans *Journal des savants*, 1967, p. 216-234.
- Tchernia 1971** : A. TCHERNIA, Les amphores vinaires de Tarraconaise et leur exportation au début de l'Empire, dans *Arquivo Espanol de Arqueologia*, 44, 1971, p. 38-85.
- Tchernia 1976** : A. TCHERNIA, L'atelier d'amphores de Tivissa et la marque "Sex Domiti", dans *Italie préromaine et la Rome républicaine (Mélanges offerts à J. Heurgon)*, M.E.F.R., 27, 1976, p. 973-979.
- Tchernia 1986** : A. TCHERNIA, *Le vin de l'Italie romaine*, Rome, Ecole Française de Rome, 1986.
- Vaginay et Valette 1982** : M. VAGINAY et P. VALETTE, Recherches sur les origines de l'urbanisme antique de Feurs, dans *C.A.L.*, 2, 1982, p. 39-72.
- Vegas 1975** : M. VEGAS, *Die augustische Gebrauchskeramik von Neuss, Novaesium VI*, Limesforschungen 14, Berlin, 1975.



Maxime MORTREAU
avec la collaboration de Jean-Philippe BOUVET et Jean SIRAUDEAU

LES ENSEMBLES CÉRAMIQUES PRÉCOCES D'ANGERS (Maine-et-Loire) : "Le Jardin du Quadrilatère"

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA VILLE

Nom : *Juliomagus* (le marché de Jules). Le texte de César ne cite pas le nom du chef-lieu de la cité des Andes, à tel point qu'on a pu douter de son existence. C'est Ptolémée qui, le premier, mentionne le nom d'Angers (*Ivliomago*).

Statut : inconnu ; il s'agit sans doute d'une capitale de cité mais aucun document épigraphique ne le mentionne. Les premiers textes indiquant le statut de *Juliomagus* datent du IV^e s. (*Civitas Andicavorum, Andegavorum, Not. Provinc.*).

Superficie : par comparaison avec d'autres villes de la même période, M. Provost avance le chiffre de 60 hectares (Provost 1977, p. 235). Cependant, des fouilles récentes ont montré que la ville antique s'étendait sur la rive droite de la Maine (quartier de la Doutre, fouilles de l'ENSAM 1991).

Jusqu'à ces dernières années, l'existence même d'une occupation antérieure à la période augustéenne

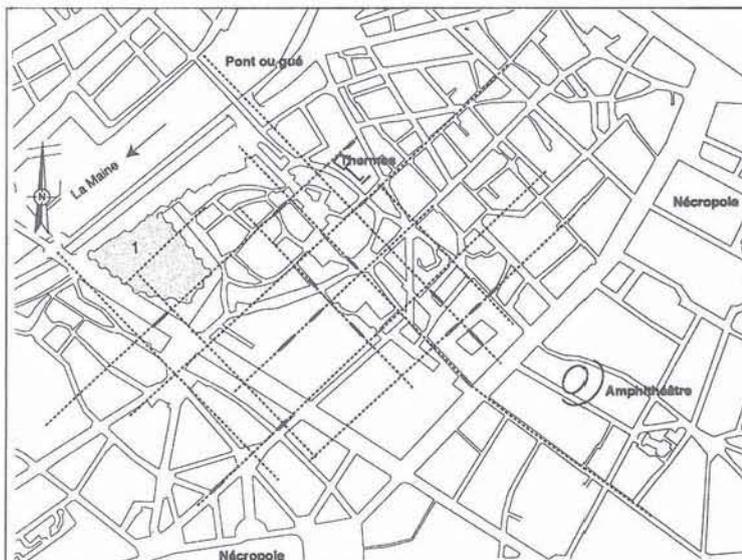


Figure 1 - Localisation du site étudié.

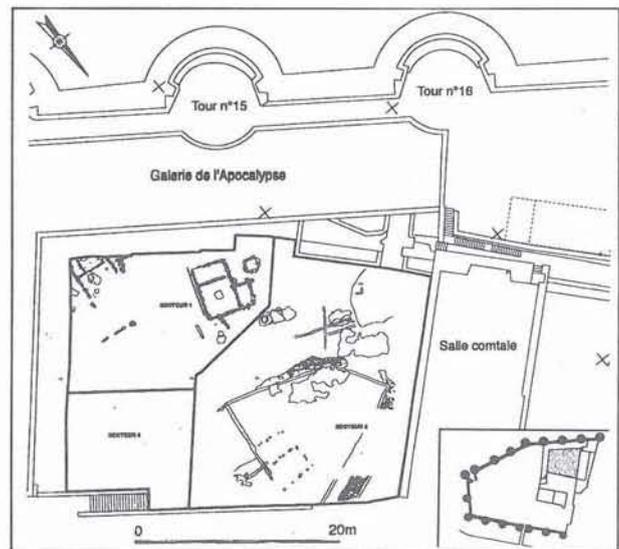
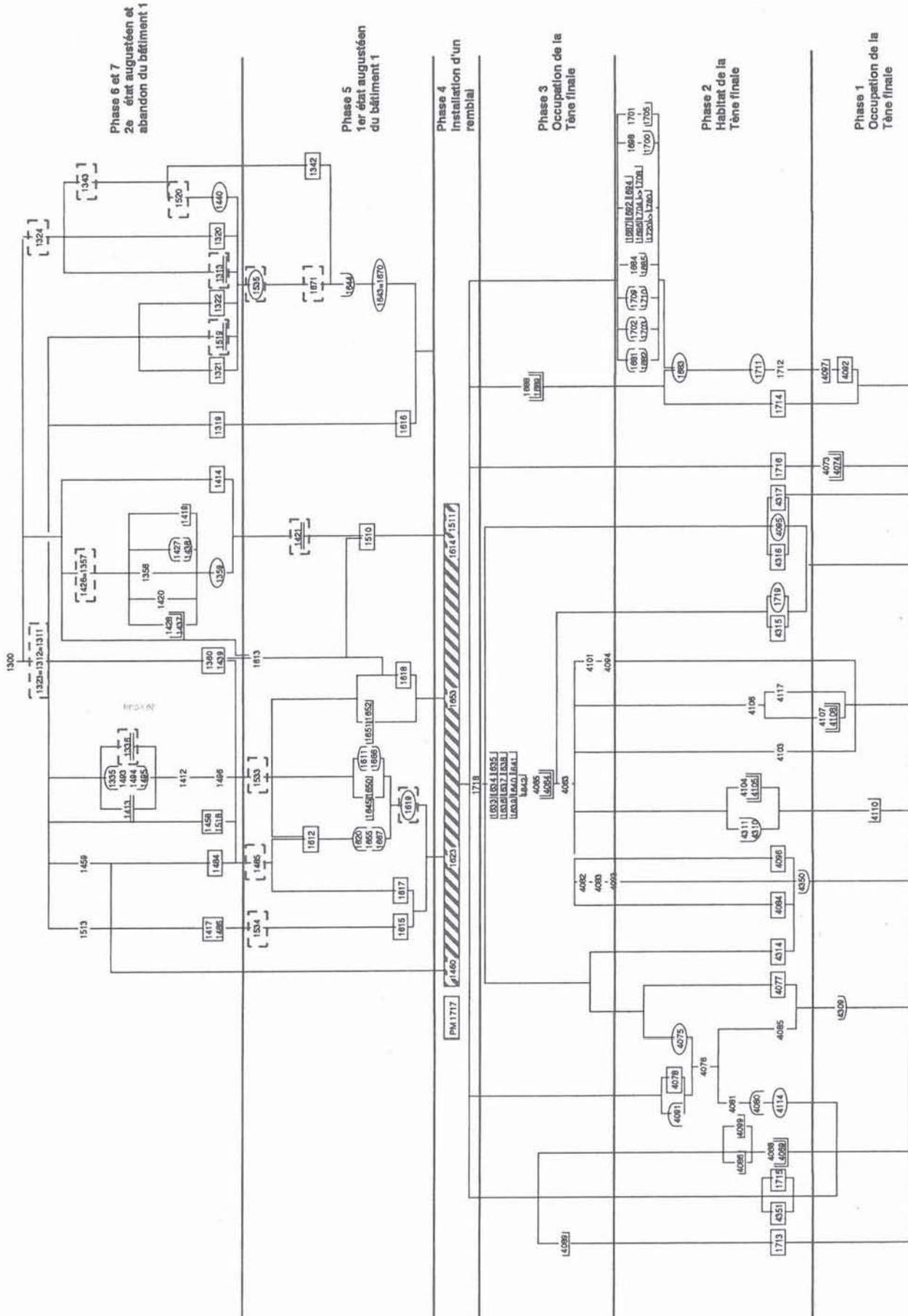


Figure 2 - Plan d'ensemble des vestiges de la période augustéenne.

n'était pas certainement établie (Provost 1988, p. 87, Gruet 1977, Comte et Siraudeau 1990). Les fouilles récentes menées sur le promontoire du Château ont montré la présence d'un premier habitat en structures légères dont le mobilier d'accompagnement présente un faciès et une chronologie qui offrent de grandes similitudes avec ceux des sites d'*oppida* (Colin 1991).

II. LE SITE DU CHÂTEAU D'ANGERS

Nature du site : pendant longtemps, historiens et archéologues se sont interrogés sur les premières occupations du site d'Angers. La position topographique du Château d'Angers, situé à la convergence de plusieurs rivières, sur un éperon rocheux, offrait un site propice à l'établissement humain (Fig. 1).



--- Localisation des US étudiées

Figure 3 - Localisation des ensembles étudiés dans la stratigraphie.

L'occasion d'explorer ce site fut fournie en 1993 avec le projet de réaménagement du complexe de présentation de la Galerie de l'Apocalypse.

La découverte de niveaux précoces a conduit le Service Régional de l'Archéologie à prescrire une fouille de sauvetage d'urgence menée en 1993 (Brodeur 1993) et 1995 puis de juin à octobre 1996 (Brodeur *et al.* 1997).

Au contact du schiste, un habitat établi au cours de La Tène finale s'est développé et a été plusieurs fois reconstruit jusqu'à son recouvrement par une vaste terrasse installée à l'époque augustéenne.

Choix des ensembles : ils proviennent de deux secteurs (Fig. 2) :

- un premier où se succède une série de constructions que l'on peut interpréter comme un habitat au sens large (Secteur 1) ;

- un second où se remarquait un épandage d'ossements animaux auxquels se trouvaient mêlés de nombreux fragments de céramiques. Ce niveau, qui était lié à un enclos bordé par une voie, n'a pas de lien direct avec l'habitat précédent mais son mobilier homogène permet d'illustrer de façon plus significative la période augustéenne précoce (Secteur 2).

L'étude du mobilier (absence/présence de céramiques d'importation) a permis de proposer un premier phasage pour les structures antérieures à notre ère (Fig. 3).

Nous avons ensuite regroupé pour chacune des phases ainsi constituées le mobilier des US correspondantes.

1. SECTEUR 1.

□ Phases 1 à 3.

Il n'est pas dans notre propos de présenter les mobiliers antérieurs à l'époque augustéenne *latu sensu*. Toutefois, afin de mieux cerner l'intérêt et les enjeux scientifiques suscités par la fouille de niveaux d'occupations et d'habitations inconnus jusqu'à ce jour à Angers, il nous a semblé important de décrire de manière extrêmement résumée les mobiliers céramiques les plus anciens et les plus pertinents. En effet, il est prévu à court terme la publication de ce corpus¹.

Les phases les plus anciennes², et en particulier dans le Secteur 1, sont caractérisées par une évolution de la forme de l'occupation humaine. On remarque le pas-

sage d'un "habitat" peu marqué (Phase 1 : quelques structures fossoyées et trous de poteaux) à un habitat structuré, reposant sur des solins d'ardoises (Phase 2), puis à des structures rectilignes fossoyées reprenant l'orientation des structures précédentes (Phase 3).

Globalement, le mobilier issu des deux secteurs concernés (Secteurs 1 et 2), pourrait être caractérisé, pour la céramique commune, toutes phases comprises, par³ : des écuelles à profil en S (Fig. 4, n° 1), des écuelles/assiettes carénées à col oblique (n° 2), des écuelles hautes peignées (n° 3), des jattes à haut col mouluré (n° 4), des vases ovoïdes réguliers⁴ à petit col épais peignés horizontalement (n° 6), certains portant des décors lissés (n° 5), des vases ovoïdes à petit col éversé tournés et lissés avec parfois des cordons ou des cannelures sur la panse (n° 7).

Une production locale provenant certainement de l'atelier de la rue Delaâge à Angers (Siraudeau 1976) apparaît dans le Secteur 1, dès la Phase 2 : vases ovoïdes tournés et lustrés à lèvre en bourrelet (Fig. 4, n° 8) et jattes carénées à haut col portant des baguettes (n° 9). Toutes ces céramiques sont cuites en mode A.

Les importations ou les influences extra-régionales, hors pourtour méditerranéen, sont bien présentes dans ces lots céramiques. Il s'agit en particulier de vases ovoïdes à cannelures internes bien marquées, fines (Fig. 4, n° 10) ou larges (n° 11). Ces productions sont à rapprocher des corpus armoricains datés de La Tène finale (Daire 1987). Une jatte à décor ocellé (Devauges 1981, Pl. IX, n° 82), provenant certainement de la Bourgogne (n° 12), ainsi que des vases dit "type Besançon" (n° 13) montrent qu'Angers n'échappe pas aux réseaux commerciaux internes à la Gaule Chevelue.

L'influence italique se fait sentir dans la fabrication d'imitations de formes campaniennes proches du type Lamb. 31/33 (Fig. 4, n° 14), Lamb. 5/7 (n° 15) – certainement une fabrication locale des ateliers d'Angers – et Lamb. 6 ou 36 (n° 16).

Les importations italiques sont constituées par de rares fragments de lampes à vernis noir (Fig. 4, n° 17) ou rouge type Dr. 2, mais aussi d'amphores provenant du pourtour méditerranéen : Dr. 1 en quantité, groupes 2 et 3 de Aulas (Aulas 1983) (Fig. 4, n° 18), et quelques Pasc. 1 du groupe 1 A1b⁵.

Les céramiques à pâte claire sont extrêmement rares et la sigillée arétine absente. On notera que le mobilier

1 L'étude et la publication des mobiliers de La Tène finale seront assurées, entre autres, par Jean-Philippe Bouvet, Maxime Mortreau et Jean Siraudeau.

2 Secteur 1, Phases 1 à 3, Secteur 2, Phases 1 et 2.

3 La problématique d'étude du mobilier antérieur à l'époque augustéenne basée sur un axe de recherche continuité et/ou rupture des ensembles céramiques de La Tène finale et de la période augustéenne à Angers (importation, consommation et fabrication) avait déjà été posée en 1995 (J.-P. BOUVET et M. MORTREAU, L'Age du Fer à Angers et ses environs : données anciennes et nouveaux apports sur le château d'Angers dans C. PEUCHET-GEILLEBRUGGE (dir.), *La Gaule de l'Ouest et le Sud de l'Angleterre à l'Age du Fer : productions et échanges mobiliers (Projet Collectif de Recherche, Bretagne, Pays-de-la-Loire, Basse-Normandie)*, Rapport collectif, 1995, Ministère de la Culture, Sous-Direction de l'Archéologie, SRA Bretagne, Pays-de-la-Loire, Basse-Normandie).

4 Voir Y. MENEZ, *Une ferme de l'Armorique gauloise, Le Boisanne à Plouër-sur-Rance (Côtes-d'Armor)*, Documents d'Archéologie Française, 58, 1996, 276 p.

5 J. Siraudeau, dans son ouvrage sur les amphores recueillies à Angers (Siraudeau 1988) a distingué plusieurs variantes à l'intérieur de la Pascual 1. Un code descriptif permet de différencier les types à partir du profil des lèvres et des pâtes.

- une lettre majuscule qui définit le profil de la face externe : A = face externe rectiligne ou subrectiligne ; B = face externe concave ;

- un chiffre arabe qui indique l'absence (= 1) ou la présence d'un engobe (= 2) ;

- une lettre minuscule qui indique la couleur de la pâte : a = blanc verdâtre (brun très pâle du code expolaire) ; b = ocre clair ; c = rouge.

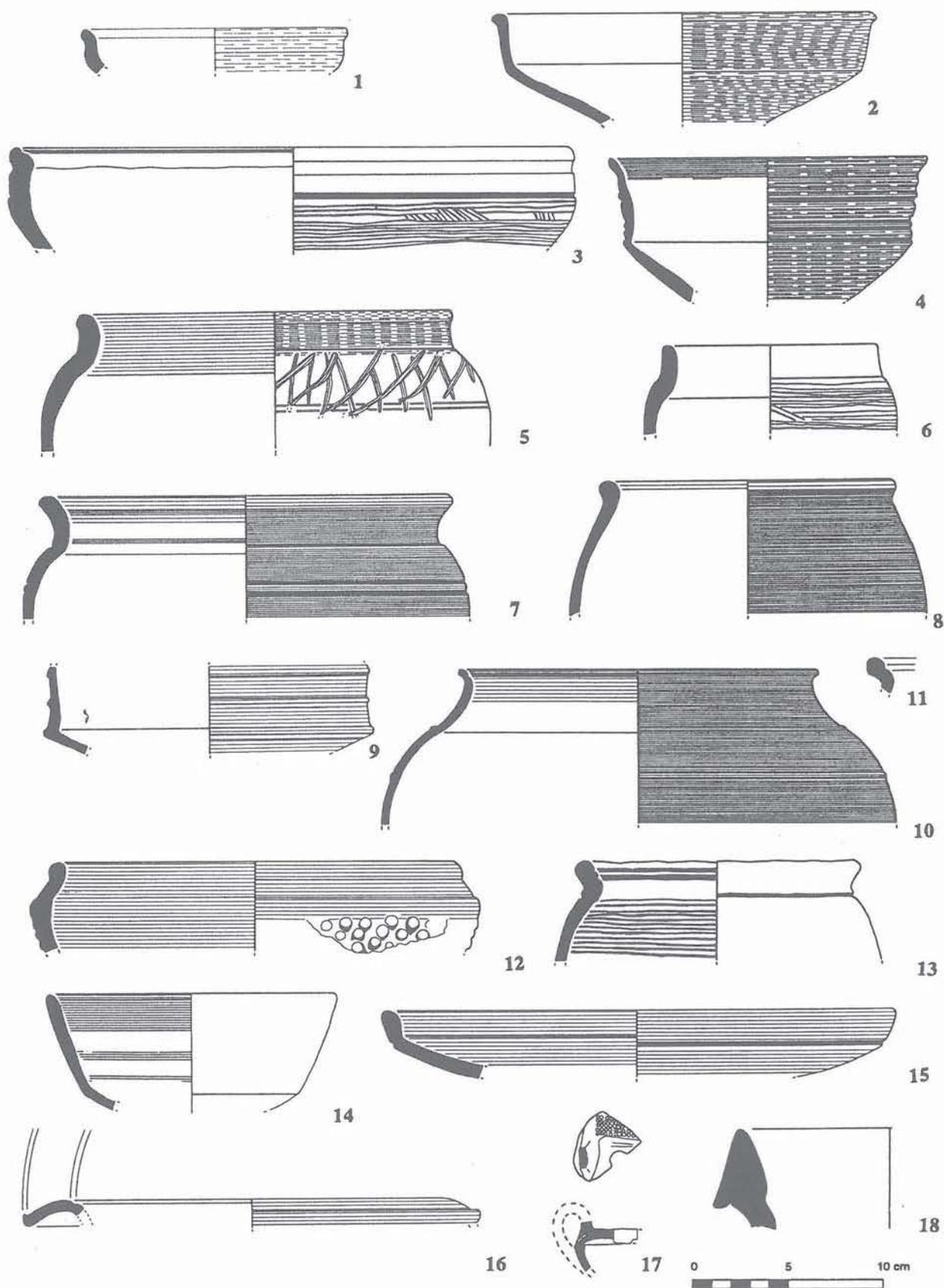


Figure 4 - Château d'Angers. Secteur 1 et 2. Mobilier céramique des structures attribuées à La Tène finale.
 1 à 9 : commune claire tournée ; 10 à 12 : commune sombre non tournée ;
 13 : type "Besançon" ; 14 à 16 : commune sombre tournée ; 17 : lampe ; 18 : amphore.

Angers, Jardin du Quadrilatère, US 1614 (phase 4).					
TYPES	Q ⁽¹⁾	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique ⁽³⁾	2	3.5	1		
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine					
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc	25	43.8	4		1
Cér. fine à engobe micacé	5	8.8			
Cér. peinte					
Terra nigra	11	19.3	4		4
Mortier					
Autre com. claire tournée ⁽⁴⁾					
Com. sombre tournée ⁽⁵⁾	5	8.8	3		1
Com. sombre non tournée ⁽⁶⁾	2	3.5	1		1
Autre com. som.non tournée	1	1.7	1		1
Dolium					
Amphore	6	10.5	6		1
Lampe					
Autre					
Total	57	100.0	20		9

Note : chaîne en fer.

Figure 5 - US 1614 : Tableau de comptage par catégories céramiques

- (1) Nombre de tessons avant collage (sauf cassures récentes) ;
 (2) calculs effectués par rapport au total des types céramiques représentés ;
 (3) d'Italie ou de Gaule ; (4) pâte fine, cuisson A, répertoire méditerranéen ;
 (5) pâte semi fine ou grossière, non lustrée, cuisson A ou B ;
 (6) pâte grossière, micacée, bord mouluré "type Besançon".

Angers, Jardin du Quadrilatère, US 1623 (phase 4).					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique					
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine					
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc					
Cér. fine à engobe micacé	2		1		1
Cér. peinte					
Terra nigra	1		1		1
Mortier					
Autre com. claire tournée					
Com. sombre tournée	6		2		1
Com. sombre non tournée	1				
Autre com. som.non tournée	5				
Dolium					
Amphore	4		4		1
Lampe					
Autre					
Total	19		8		4

Note : collage 4094 et 4063.

Figure 6 - US 1623 : Tableau de comptage par catégories céramiques.

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	
Serv. II	
Autre	
Indéterminé	1

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
Paroi fine imit. ACO	
PF décor mouluré autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	
Autre	

AMPHORE	NMI
Dressel 1	4
Dressel 2/4	
Pascual 1	2
Dressel 7/11	
Dressel 20	
Haltern 70	
Autre	
Indéterminé	

métallique datant (fibules en bronze ou en fer) est inexistant, mis à part quelques potins non identifiables dans la Phase 3 du Secteur 1.

Le mobilier céramique issu des Secteur 1 (Phases 1 à 3) et Secteur 2 (Phases 1 et 2) est donc datable d'avant les années 30 av. J.-C (voir *infra*).

□ Phase 4 (US 1614, 1623).

Cette phase correspond à la mise en place d'un remblai afin d'installer un nouvel habitat qui reprend les mêmes orientations que les précédentes structures.

Ce remblai comprend pour sa majeure partie des céramiques issues des phases précédentes. L'aspect usé et roulé des tessons conforte cette idée de résidualité. Parmi ces fragments, on note la présence de quelques tessons qui se rattachent à la période augustéenne.

Cette phase d'installation est notamment marquée par l'apparition de la céramique sigillée d'importation italique, des amphores Pasc. 1, des cruches à engobe blanc (Fig. 7, n^{os} 1 à 5), des vases à lèvres incisées à engobe micacé (Fig. 7, n^o 15) et des vases type Beuvray décorés à la molette de chevrons ou de palmettes.

La *terra nigra* montre une association entre les formes issues du répertoire laténien : jatte carénée à lèvres en gouttière (Fig. 7, n^o 7), vase-bobine (n^o 8), coupe/vase fermé à lèvres en bourrelet sans anse (n^o 9) et celles qui imitent les importations italiques ou campaniennes : assiette Lamb. 5/7 (n^o 6), coupe carénée proche de Lamb. 31/33 (n^o 17).

La commune sombre tournée reste importante. Le répertoire comprend des jattes carénées à fond plat (Fig. 7, n^{os} 10 et 12), un bol à décor de baguettes (n^o 11), un vase-tonnelet (n^o 18) et un bol caréné à décor ondulé (n^o 16).

Les urnes à bord mouluré type Besançon ont déjà une lèvre écrasée (Fig. 7, n^o 13).

Les autres céramiques non tournées sont représentées par une écuelle à lèvres moulurées (Fig. 7, n^o 14).

Dans l'US 1623, nous voyons à nouveau une amphore Dr. 1 (A) groupe 3. Confectionnée avec l'argile d'Albinia, sa lèvre porte deux timbres au nom de PHILOX (Fig. 7, n^o 19). En sus, nous avons un tesson

de panse d'une autre Dr. 1, un second d'une Dr. 2/4 italique, un troisième d'une Pasc. 1 A1b. L'US 1614 présente les épaules anguleuses de deux Dr. 1 (B) et le ressaut d'une lèvre de Pasc. 1 A1b.

Le mobilier issu de ce remblai montre des assem-

blages entre la céramique de La Tène finale et celle de la période augustéenne.

Un *terminus ante quem* est fourni par deux tessons de sigillée italique dont l'importation en Gaule interne se situe vers -30/-20.

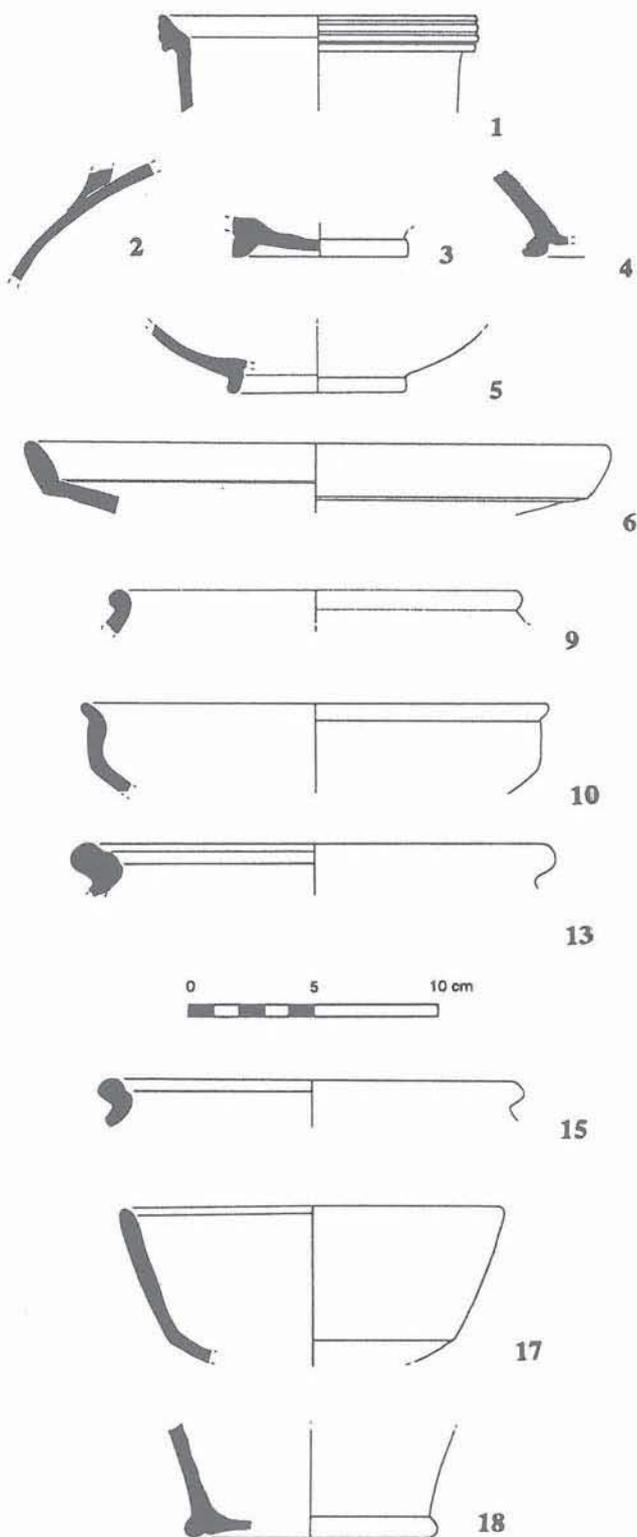


Figure 7 - US 1614.

1 à 5 : céramique à engobe blanc ; 6 à 9 : *terra nigra* ; 10 à 12 : commune sombre tournée ;
13 : commune sombre non tournée ; 14 : autre commune sombre non tournée.
US 1623. 15 : céramique à engobe micacé ; 16 à 18 : commune sombre tournée ; 19 : amphore.

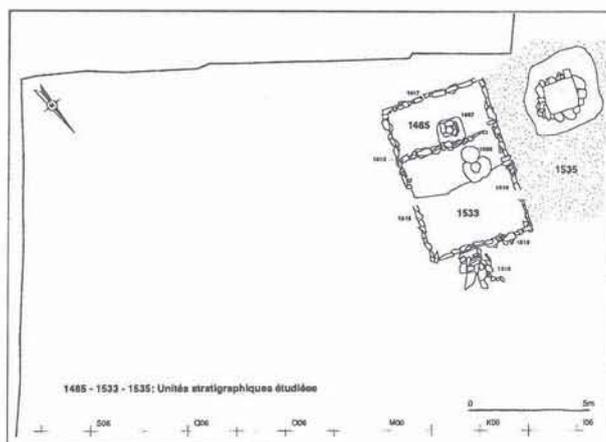
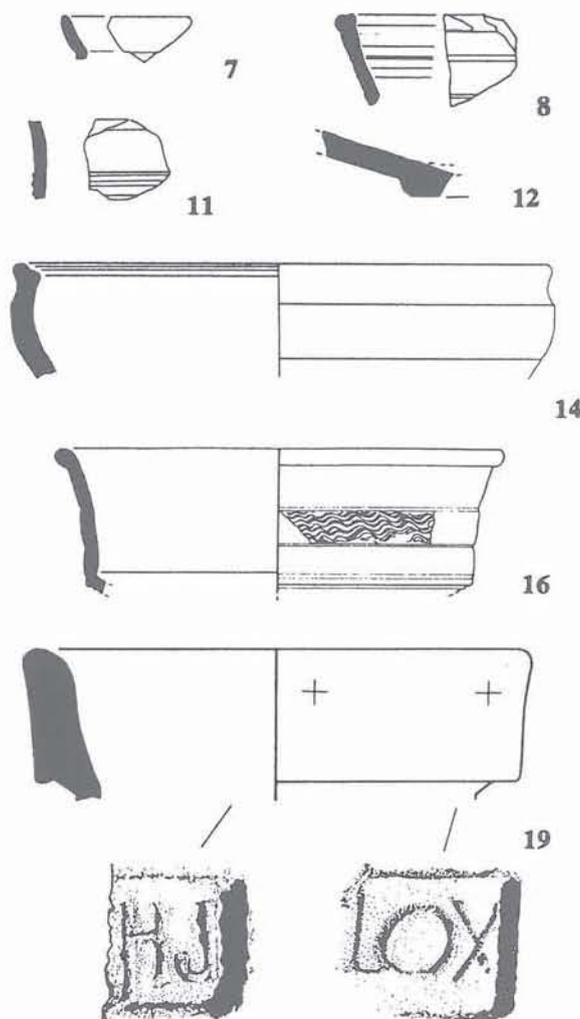


Figure 8 - Plan d'ensemble des vestiges du Secteur 1 Phase 5.



□ Phase 5 (US 1421, 1485, 1533-34-35, 1670, 1671).

Cette phase correspond au premier état d'un bâtiment à pièce unique qui s'installe sur le remblai décrit précédemment (Fig. 8).

C'est au cours de cette phase qu'apparaît de façon

notable, la sigillée d'importation italique représentée par des formes du service Ib (Fig. 17, n^{os} 1 et 8).

Les parois fines comprennent deux vases de type Beuvray (Fig. 17, n^o 9). On note toutefois l'absence de gobelets Aco ou d'autres parois fines importées.

Angers, Jardin du Quadrilatère, US 1421 (phase 5).					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type Italique					
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine					
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc	25	54.4			
Cér. fine à engobe micacé	7	15.2			
Cér. peinte					
Terra nigra	4	9	3		3
Mortier					
Autre com. claire tournée	2	4.3	1		
Com. sombre tournée	1	2.2	1		1
Com. sombre non tournée	5	10.9			
Autre com. som.non tournée					
Dolium					
Amphore	2	4.3	2		
Lampe					
Autre					
Total	46	100.0	7		4

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	
Serv. II	
Autre	
Indéterminé	

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
Paroi fine imit. ACO	
PF décormoulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	
Autre	

AMPHORE	NMI
Dressel 1	1
Dressel 2/4	
Pascual 1	1
Dressel 7/11	
Dressel 20	
Haltern 70	
Autre	
Indéterminé	

Figure 9 - US 1421 : Tableau de comptage par catégories céramiques.

Angers, Jardin du Quadrilatère, US 1485 (phase 5).					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique					
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine					
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc					
Cér. fine à engobe micacé					
Cér. peinte	1		1		
Terra nigra	1		1		1
Mortier					
Autre com. claire tournée	3				
Com. sombre tournée	4				
Com. sombre non tournée					
Autre com. som.non tournée	5		2		2
Dolium					
Amphore	2		2		
Lampe					
Autre (fusaiole)	1		1		
Total	17		7		3

Note : 1 chaîne en fer.

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	
Serv. II	
Autre	
Indéterminé	

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
Paroi fine imit. ACO	
PF décormoulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	
Autre	

AMPHORE	NMI
Dressel 1	1
Dressel 2/4	1
Pascual 1	
Dressel 7/11	
Dressel 20	
Haltern 70	
Autre	
Indéterminé	

Figure 10 - US 1485 : Tableau de comptage par catégories céramiques.

La céramique à engobe blanc comprend deux individus représentés par une cruche à lèvres en gouttière où l'on peut reconnaître une imitation d'olpé (Fig. 17, n^o 10) et une section d'anse cannelée (Fig. 18, n^o 3).

La céramique à engobe micacé est représentée par un vase à lèvres incisées (Fig. 17, n^o 12) et un fond annulaire mouluré de forme indéterminée (n^o 11).

La céramique peinte est représentée par un fragment appartenant à un bol de type Roanne produit dans les ateliers de la vallée du Rhône (non dessiné).

La *terra nigra* montre une association entre les formes issues du répertoire laténien : vase-bobine (Fig. 17, n^o 18), bols carénés à lèvres en gouttière (Fig. 17, n^{os} 14 à 16 et Fig. 16, n^o 3) et celles qui trouvent leurs origines dans l'imitation des importations italique ou campanienne : Lamb. 6 (Fig. 18, n^o 4) et Lamb. 5/7 (Fig. 17, n^o 13 et Fig. 16, n^o 1). Une assiette/coupe à paroi oblique et lèvres rectangulaire et un fond annulaire de grand diamètre pourraient être aussi dans ce cas (Fig. 16, n^o 2 et Fig. 17, n^o 2). Une dernière forme qui présente une série de moulurations (Fig. 17, n^o 17) pourrait se rattacher à un couvercle (Aucher *et al.* 1989, p. 123, Pl. 10, n^o 1). On constate, pendant cette phase, la prééminence des bols sur les assiettes.

La céramique commune claire est très rare : un fond correspond à une forme haute indéterminée (Fig. 16, n^o 4).

On remarquera cependant la présence d'un mortier de type Halt. 59 (Fig. 17, n^o 3).

La proportion de céramique commune sombre tournée est encore élevée. Les formes sont encore marquées par un répertoire laténien : jatte carénée (Fig. 18, n^o 5), écuelle à bord rentrant et cannelure sous la lèvres (Fig. 16, n^o 6) proche d'un type connu à Gergovie (Labrousse 1948, Fig. 22, n^o 2035 et Colin 1991, Pl. 82, n^o 6), bol caréné (Fig. 16, n^o 11) à décor ondé (Fig. 16, n^o 10), vases ovoïdes à lèvres en gouttière (Fig. 17,

Angers, Jardin du Quadrilatère, US 1533 (phase 5).					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type Italique					
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine					
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc	1	2.3			
Cér. fine à engobe micacé					
Cér. peinte					
Terra nigra	1	2.3	1		
Mortier					
Autre com. claire tournée	1	2.3			
Com. sombre tournée	19	43.2	8		4
Com. sombre non tournée	3	6.8	2		1
Autre com. som.non tournée	11	25	1		
Dolium					
Amphore	5	11.4	2		1
Lampe					
Autre (claire non tournée)	3	6.8	2		1
Total	44	100.0	16		7

Figure 11 - US 1533 : Tableau de comptage par catégories céramiques.

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	
Serv. II	
Autre	
Indéterminé	

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
Paroi fine imit. ACO	
PF décor moulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	
Autre	

AMPHORE	NMI
Dressel 1	2
Dressel 2/4	
Pascual 1	
Dressel 7/11	
Dressel 20	
Haltem 70	
Autre	
Indéterminé	

Angers, Jardin du Quadrilatère, US		
TYPES	Q	%Q
Imitation de sigillée		
Sigillée de type italique	1	1.2
Sigillée Sud Gaule		
Sigillée Centre Gaule		
Sigillée indéterminée		
Paroi fine	3	3.6
Cér. à enduit rouge int.		
Cér. à engobe rouge		
Cér. à engobe blanc	23	27.4
Cér. fine à engobe micacé	16	19
Cér. peinte	1	1.2
Terra nigra	9	10.7
Mortier		
Autre com. claire tournée	3	3.6
Com. sombre tournée	4	4.8
Com. sombre non tournée	9	10.7
Autre com. som.non tournée	2	2.4
Dolium	6	7.1
Amphore	7	8.3
Lampe		
Autre		
Total	84	100.0

Note : 1 tige métallique.
Collage 1671.

Figure 13 - US 1535 : Tableau de

Angers, Jardin du Quadrilatère, US 1534 (phase 5).					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type Italique	2	3.8	2	5.7	1
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine					
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc					
Cér. fine à engobe micacé					
Cér. peinte					
Terra nigra	2	4	1	2.8	
Mortier	1	1.9	1	2.8	1
Autre com. claire tournée	1	1.9			
Com. sombre tournée	10	18.9	3	8.6	1
Com. sombre non tournée	2	3.8			
Autre com. som.non tournée	1	1.9			
Dolium	5	9.4	1	2.8	
Amphore	29	54.7	27	77.1	1
Lampe					
Autre					
Total	53	100.0	35	100.0	4

Figure 12 - US 1534 : Tableau de comptage par catégories céramiques.

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	1
Serv. Ic	
Serv. II	
Autre	
Indéterminé	1

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
Paroi fine imit. ACO	
PF décor moulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	
Autre	

AMPHORE	NMI
Dressel 1	16
Dressel 2/4	5
Pascual 1	3
Dressel 7/11	
Dressel 20	
Haltem 70	
Autre (Gauloise)	1
Indéterminé	2

n° 4 et Fig. 16, n° 5) ou éversée (Fig. 16, n° 12) à la panse parfois décorée de baguettes (n° 15) ou de bandes lissées (n° 9) et à fond plat (Fig. 17, n° 5 et 19 et Fig. 16, n° 13), vases-tonnelets (Fig. 16, n° 14).

Les céramiques sombres non tournées type Besançon comprennent deux formes principales : les urnes à bord mouluré (Fig. 18, n° 6 et Fig. 17, n° 20 et 21) et les vases à lèvres en méplat mouluré (Fig. 18, n° 2 et Fig. 16, n° 20).

Les autres céramiques sombres non tournées comprennent des écuelles carénées à lèvres en bourrelet (Fig. 16, n° 16 et Fig. 17, n° 22) et des vases ovoïdes à lèvres droites (Fig. 16, n° 7), éversées (Fig. 16, n° 8), à fond plat (Fig. 16, n° 18) ou pseudo annulaire (Fig. 17, n° 7 et Fig. 16, n° 17).

Les *dolia* associent à la fois des formes tournées réalisées dans des pâtes fines brunes (Fig. 18, n° 8) et d'autres non tournées plus proches des exemplaires connus à La Tène C/D au village des Alleuds, aux Pichelots, à enduit interne noirâtre (Fig. 17, n° 6) mais sans le décor incisé en "dents de loup" à la liaison col/panse (Gruet 1981).

L'élément d'amphore notable de l'US 1533 est un petit pied à bouton, forme assez habituelle sur Dr. 1 (Fig. 16, n° 21). Cependant la pâte de cet exemplaire ne ressemble à aucune de celles, pourtant diverses, constituant les

ENSEMBLES CÉRAMIQUES PRÉCOCES À ANGERS (Château)

1535 (phase 5).			TYPE ITALIQUE		NMI
NMI	%NMI	Bords	TYPE ITALIQUE	NMI	
			Serv. Ia		
			Serv. Ib		
			Serv. Ic		
1			Serv. II		
			Autre		
			Indéterminé		1
			PAROI FINE		NMI
			Paroi fine type ACO		
			Paroi fine imit. ACO		
1		1	PF décor moulé autre		
2		1	Paroi fine lisse		
1			PF "type Beuvray"		2
6		4	Autre		
			AMPHORE		NMI
1			Dressel 1		2
2		2	Dressel 2/4		
1		1	Pascual 1		2
7		1	Dressel 7/11		
			Dressel 20		
			Haltem 70		1
			Autre		
			Indéterminé		2
24		10			

Angers, Jardin du Quadrilatère, US 1670 (phase 5).						
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords	
Imitation de sigillée						
Sigillée de type italique						
Sigillée Sud Gaule						
Sigillée Centre Gaule						
Sigillée indéterminée						
Paroi fine						
Cér. à enduit rouge int.						
Cér. à engobe rouge						
Cér. à engobe blanc	7					
Cér. fine à engobe micacé	1					
Cér. peinte						
Terra nigra						
Mortier						
Autre com. claire tournée	1					
Com. sombre tournée	1		1			
Com. sombre non tournée	5		1		1	
Autre com. som.non tournée						
Dolium	1					
Amphore	9		4			
Lampe						
Autre						
Total	25		6		1	

TYPE ITALIQUE		NMI
Serv. Ia		
Serv. Ib		
Serv. Ic		
Serv. II		
Autre		
Indéterminé		
PAROI FINE		NMI
Paroi fine type ACO		
Paroi fine imit. ACO		
PF décor moulé autre		
Paroi fine lisse		
PF "type Beuvray"		
Autre		
AMPHORE		NMI
Dressel 1		
Dressel 2/4		
Pascual 1		1
Dressel 7/11		
Dressel 20		
Haltem 70		
Autre (fds annulaires)		3
Indéterminé		

Note : Collage 1671.

Figure 14 - US 1670 : Tableau de comptage par catégories céramiques.

comptage par catégories de céramiques.

Dr. 1. Avec les réserves d'usage, un rattachement aux gréco-italiques peut être envisagé.

Ce pied mis à part, le contenu des US tranche un peu sur celui des précédentes. Les Dr. 1 sont toujours dominantes. L'on y trouve une lèvre du groupe 2 (Fig. 17, n° 7) et les argiles utilisées restent variées : pâtes à concrétions d'Etrurie, minéraux volcaniques de Campanie et bien d'autres dont l'origine est à déterminer. Mais les Pasc. 1 A1b prennent un peu d'importance avec 20 % du lot (Fig. 17, n° 23), ainsi que les formes à fond annulaire. La production de Bétique apparaît avec un tesson de Halt. 70.

Dans ce premier état de l'habitat augustéen, on notera l'absence des formes précoces du service I. Seul le service Ib est ici représenté, en petite quantité il est vrai.

La *terra nigra* montre l'absence d'imitation du service I de Haltem (tasse ou assiette).

Une cruche à engobe blanc peut être rapprochée du type Cr 1e du Mont-Beuvray. Cette forme, présente dans l'horizon 3, est datée de -60/50 à -30 (Luginbühl 1996, p. 200).

La présence du service Ib et l'absence des services Ic et II dont la date d'apparition se situe généralement autour de -15/-10 nous donnent un *ter-*

Angers, Jardin du Quadrilatère, US 1671 (phase 5).						
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords	
Imitation de sigillée						
Sigillée de type italique						
Sigillée Sud Gaule						
Sigillée Centre Gaule						
Sigillée indéterminée						
Paroi fine						
Cér. à enduit rouge int.						
Cér. à engobe rouge						
Cér. à engobe blanc	3	10.3	1			
Cér. fine à engobe micacé	2	6.9				
Cér. peinte						
Terra nigra	2	6.9	2		2	
Mortier						
Autre com. claire tournée						
Com. sombre tournée	3	10.3	2			
Com. sombre non tournée	5	17.2	2		2	
Autre com. som.non tournée	1	3.4	1			
Dolium	9	31	1		1	
Amphore	4	13.8	2			
Lampe						
Autre						
Total	29	100.0	11		5	

TYPE ITALIQUE		NMI
Serv. Ia		
Serv. Ib		
Serv. Ic		
Serv. II		
Autre		
Indéterminé		
PAROI FINE		NMI
Paroi fine type ACO		
Paroi fine imit. ACO		
PF décor moulé autre		
Paroi fine lisse		
PF "type Beuvray"		
Autre		
AMPHORE		NMI
Dressel 1		
Dressel 2/4		
Pascual 1		1
Dressel 7/11		
Dressel 20		
Haltem 70		
Autre		
Indéterminé		1

Figure 15 - US 1671 : Tableau de comptage par catégories céramiques.

minus ante quem pour ce premier habitat. On peut donc proposer les années -20/-15 pour la fin de son utilisation.

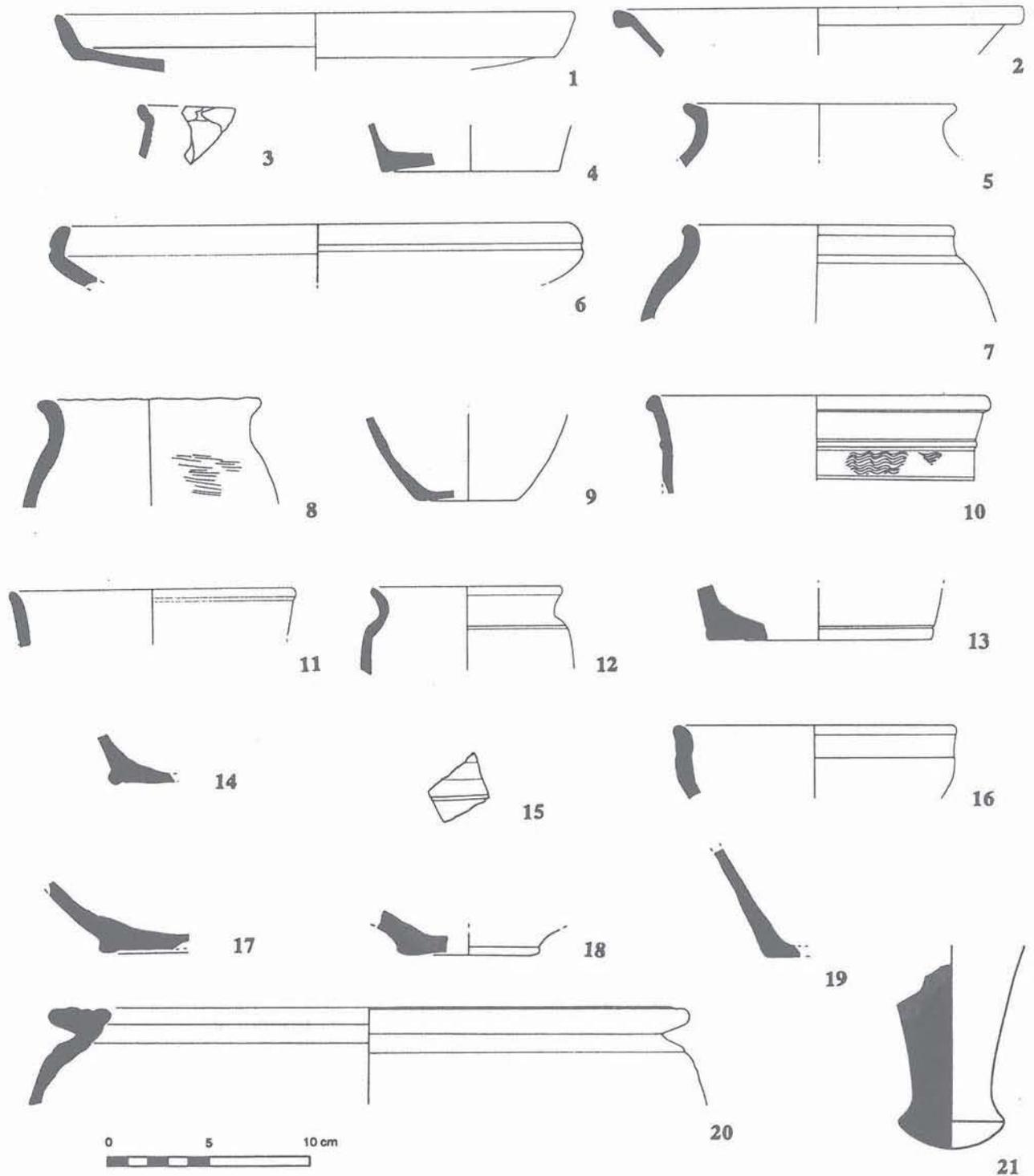


Figure 16 - US 1421. 1 à 3 : *terra nigra* ; 4 : commune claire ; 5 : commune sombre tournée.

US 1485. 6 : "*terra nigra*" ; 7 et 8 : autre commune sombre non tournée.

US 1533. 9 à 15 : commune sombre tournée ;

16 à 18 : autre commune sombre non tournée ; 19 et 20 : commune sombre non tournée ; 21 : amphore.

□ Phase 6 (US 1313, 1336, 1519, 1520).

Cette phase correspond à une reconstruction d'un autre bâtiment avec adjonction d'une pièce qui respecte les orientations et le plan de l'habitat précédent (Fig. 19).

La sigillée italique comprend toujours des formes du service Ib (Fig. 24, n^{os} 1 et 2 ?).

Les parois fines représentent un fort pourcentage au sein de cet ensemble. Si les vases type Beuvray sont toujours aussi nombreux (Fig. 24, n^{os} 5 à 8 et Fig. 25, n^{os} 5 à 9 et Fig. 18, n^{os} 9 et 10), on note l'apparition de gobelets d'Aco (Fig. 25, n^{os} 1 à 4 et Fig. 24, n^{os} 3 et 4) et des parois fines lisses (gobelets-tonneaux et gobelets cylindriques). Il faut noter la présence conjointe de

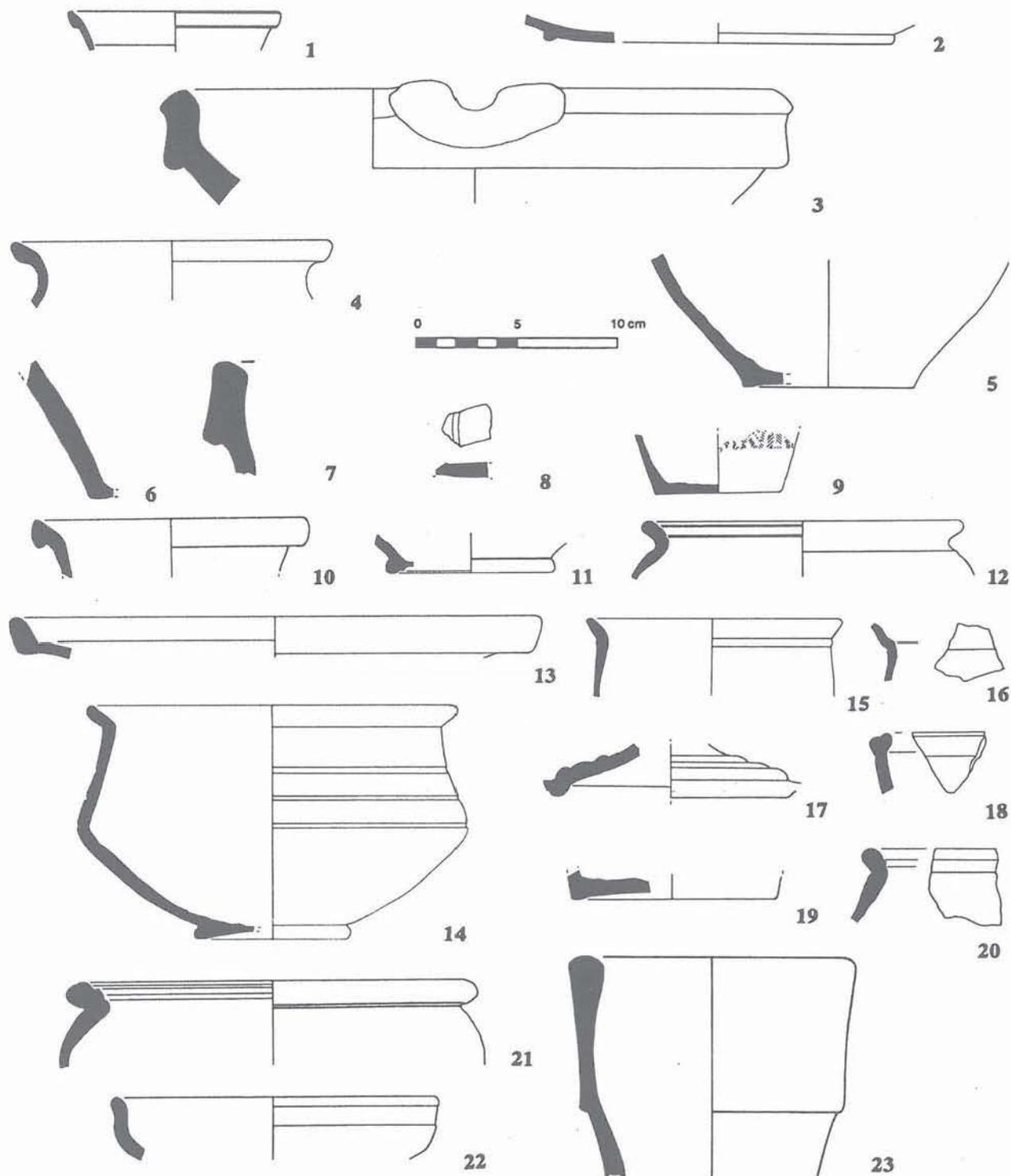


Figure 17 - US 1534. 1 : sigillée italique ; 2 : *terra nigra* ; 3 : mortier ;
 4 à 5 : commune sombre tournée ; 6 : *dolium* ; 7 : amphore.
 US 1535. 8 : sigillée italique ; 9 : paroi fine ; 10 : céramique à engobe blanc ;
 11 et 12 : céramique à engobe micacé ; 13 à 18 : *terra nigra* ; 19 : commune sombre tournée ;
 20 et 21 : commune sombre non tournée ; 22 : autre commune sombre non tournée ; 23 : amphore.

gobelets d'Aco provenant d'ateliers différents parmi lesquels on peut reconnaître celui de Loyasse (Fig. 25, n° 1).

Le répertoire des cruches à engobe blanc se diversifie : à côté du type Cr 6 du Mont-Beuvray (Fig. 18, n° 11 et Fig. 24, n° 10), on voit apparaître des cruches à lèvres

en bandeau simple (Fig. 18, n° 12) proches d'un exemplaire trouvé à Gergovie (Hatt 1945, p. 166, Fig. XIII, n° 8) et d'autres à lèvres en bandeau mouluré correspondant au type Cr 10 du Mont-Beuvray (Fig. 18, n° 13) que l'on retrouve ainsi à Gergovie (Ward-Perkins 1940, Fig. 18, n° 5). La datation tibérienne de ce dernier type

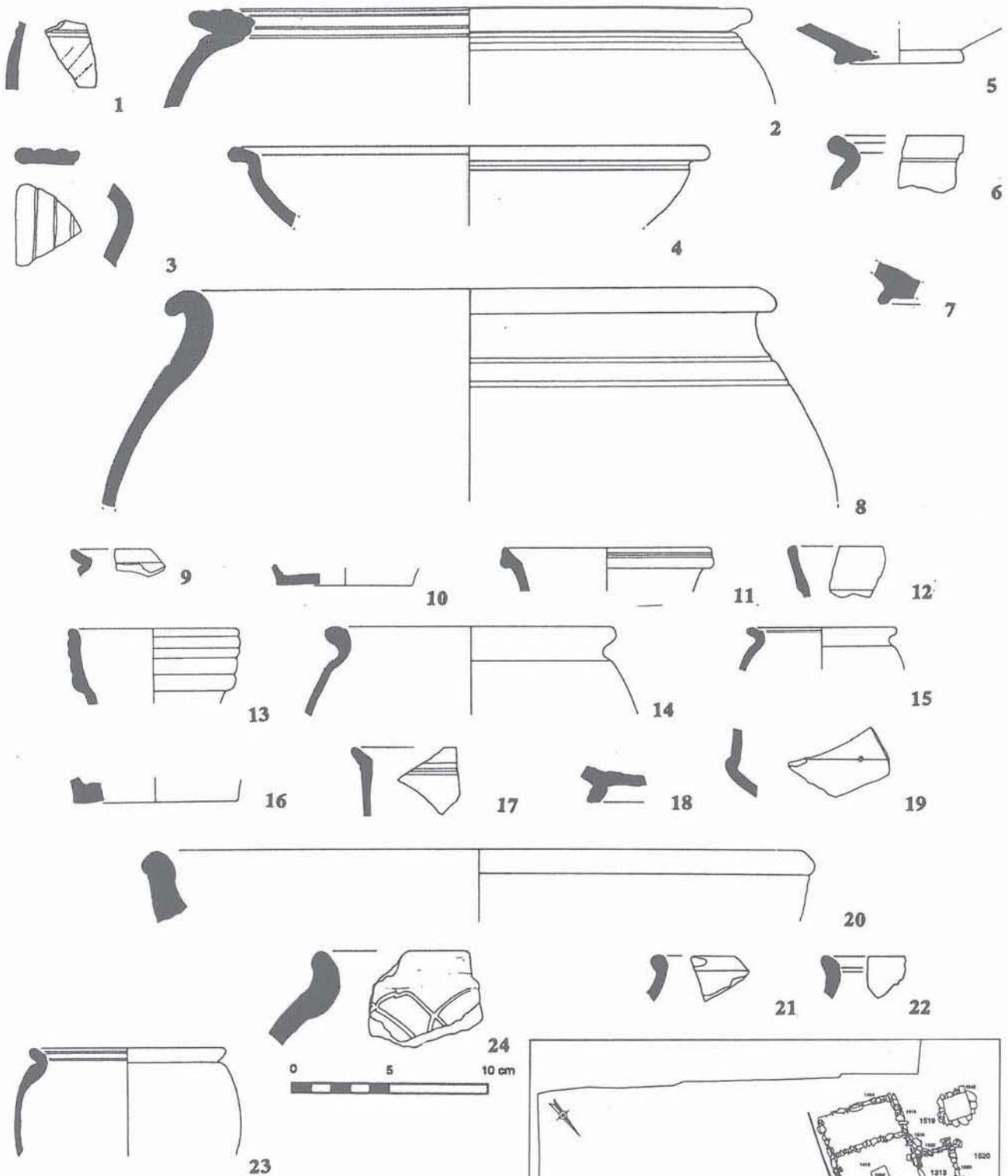


Figure 18 - US 1670 .

1 : commune sombre tournée ;

2 : commune sombre non tournée.

US 1671. 3 : céramique à engobe blanc ; 4 : "terra nigra" ;

5 et 6 : commune sombre tournée ;

7 : commune sombre non tournée ; 8 : *dolium*.

US 1519. 9 et 10 : paroi fine ;

11 à 13 : céramique à engobe blanc ;

14 à 16 : céramique à engobe micacé ;

17 à 19 : *terra nigra* ; 20 : mortier ;

21 : commune sombre tournée ;

22 et 23 : commune sombre non tournée ;

24 : autre commune sombre non tournée.

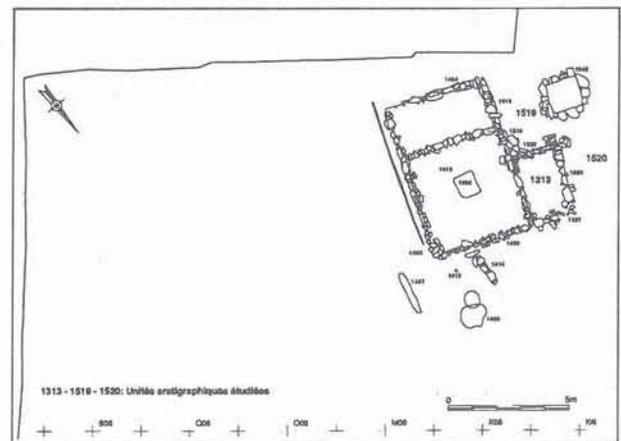


Figure 19 - Plan d'ensemble
des vestiges du Secteur 1 Phase 6.

Angers, Jardin du Quadrilatère, US 1313 (phase 6).					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique	2	0.6	2	4	1
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine	40	11.2	11	22	1
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc	49	13.8	3	6	1
Cér. fine à engobe micacé	43	12.1	5	10	3
Cér. peinte					
Terra nigra	132	37.1	11	22	7
Mortier	1	0.3	1	2	
Autre com. claire tournée	7	2			
Com. sombre tournée	1	0.3	1	2	1
Com. sombre non tournée	10	2.8	4	8	4
Autre com. som.non tournée	2	0.6	1	2	
Dolium	55	15.4	1	2	1
Amphore	14	3.9	10	20	1
Lampe					
Autre					
Total	356	100.0	50	100.0	20

Note : arc de fibule en bronze.

Collage : 1530-1520-1324-4252-4112-1496-1303.

Figure 20 - US 1313 : Tableau de comptage par catégories céramiques.

Angers, Jardin du Quadrilatère, US 1336 (phase 6).					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique					
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine					
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc					
Cér. fine à engobe micacé	10	17.8	2		
Cér. peinte					
Terra nigra	42	75	3		2
Mortier					
Autre com. claire tournée					
Com. sombre tournée	2	3.6	1		
Com. sombre non tournée					
Autre com. som.non tournée					
Dolium					
Amphore	2	3.6	1		
Lampe					
Autre					
Total	56	100.0	7		2

Figure 21 - US 1336 : Tableau de comptage par catégories céramiques.

(Luginbühl 1996, p. 202) semble devoir être rajeunie au vu de notre contexte.

La céramique à engobe micacé comprend des vases

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	1
Serv. Ic	
Serv. II	
Autre	
Indéterminé	1

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
Paroi fine imit ACO	3
PF décor moulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	7
Autre	1

AMPHORE	NMI
Dressel 1	1
Dressel 2/4	1
Pascual 1	5
Dressel 7/11	
Dressel 20	1
Haltern 70	
Autre (Gauloises)	1
Indéterminé	1

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	
Serv. II	
Autre	
Indéterminé	

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
Paroi fine imit ACO	
PF décor moulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	
Autre	

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	
Pascual 1	1
Dressel 7/11	
Dressel 20	
Haltern 70	
Autre	
Indéterminé	

à lèvre incisée (Fig. 18, n^{os} 14 et 15 et Fig. 24, n^{os} 14 à 17), des jattes-passoires (Fig. 24, n^{os} 18 à 20), des couvercles à bâte (Fig. 25, n^o 12) associés à des écuelles tripodes (Fig. 25, n^{os} 13 et Fig. 26, n^o 1).

La *terra nigra* est très bien représentée au sein de ce lot associant aussi bien les formes imitées des productions italiques ou campaniennes : tasses, assiettes à bord oblique (Fig. 24, n^{os} 21 à 25), assiette carénée à lèvre en bourrelet (Fig. 26, n^o 2) que celles issues du répertoire indigène : bols carénés à lèvre en gouttière (Fig. 24, n^{os} 26 à 28, Fig. 25, n^o 15 à 21, 24, 25 et Fig. 18, n^{os} 17 et 18) ou en bourrelet (Fig. 26, n^o 3, Fig. 25, n^{os} 22, 23 et 26 et Fig. 18, n^o 19 ?), vase-bobine (Fig. 24, n^o 29) et calice aquitain (Fig. 24, n^o 30). Les bols sont largement prépondérants par rapport aux assiettes. On note l'emploi de décors associant cannelures, moulures et bandes lissées mais aucun décor ondulé au peigne. Une forme haute indéterminée à fond annulaire se singularise (cruche ? : Fig. 26, n^o 5).

Les mortiers sont représentés par un exemplaire à lèvre en bandeau type Halt. 59 (Fig. 18, n^o 20).

La céramique commune claire est figurée par un fond plat d'une forme haute indéterminée (Fig. 25, n^o 29).

La céramique commune sombre tournée comporte un vase ovoïde à lèvre éversée (Fig. 24, n^o 31), un vase-tonnelet à lèvre en bourrelet (Fig. 18, n^o 21) et un fond plat de vase indéterminé (Fig. 26, n^o 4).

La céramique sombre non tournée est représentée par des urnes à bord mouluré type Besançon (Fig. 18, n^{os} 22 et 23, Fig. 24, n^{os} 32 à 35 et Fig. 25, n^o 30).

Les autres céramiques communes sombres non tournées ne sont représentées que par un unique vase à lèvre épaisse éversée à la panse décorée de motifs lissés en croisillons (Fig. 18, n^o 24).

Un seul *dolium* figure dans cette phase (Fig. 24, n^o 36).

Neuf US de la phase ont livré 52 fragments de 34 amphores et la composition de ce mobilier indique l'amorce d'un changement dans les approvisionnements. Elle comprend seulement 7 tessons de 5 panses de

Dr. 1, mais 27 fragments de 17 Pasc. 1 A1b, auxquels se joint pour la première fois une lèvre de Pasc. 1 A1a. Trois tessons de Dr. 2/5 orientales, 5 de Dr. 20, un de

Angers, Jardin du Quadrilatère, US 1519 (phase 6).					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique					
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine	5	5.9	4		1
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc	19	22.3	3		3
Cér. fine à engobe micacé	17	20	3		2
Cér. peinte					
Terra nigra	9	10.6	3		1
Mortier	1	1.2	1		1
Autre com. claire tournée	3	3.5			
Com. sombre tournée	2	2.3	1		1
Com. sombre non tournée	15	17.6	2		2
Autre com. som.non tournée	3	3.5	1		1
Dolium	1	1.2			
Amphore	10	11.8	6		1
Lampe					
Autre					
Total	85	100.0	24		13

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	
Serv. II	
Autre	
Indéterminé	

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
Paroi fine imit. ACO	
PF décormoulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	3
Autre	1

AMPHORE	NMI
Dressel 1	1
Dressel 2/4	
Pascual 1	4
Dressel 7/11	
Dressel 20	
Haltern 70	
Autre (Gauloise)	1
Indéterminé	

Figure 22 - US 1519 : Tableau de comptage par catégories céramiques.

Angers, Jardin du Quadrilatère, US 1520 (phase 6).					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique					
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine	40	16.1	8	25.8	4
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc	48	19.4	3	9.7	
Cér. fine à engobe micacé	25	10.1	2	6.5	2
Cér. peinte					
Terra nigra	79	31.9	11	35.5	9
Mortier					
Autre com. claire tournée	8	3.2	1	3.2	
Com. sombre tournée					
Com. sombre non tournée	18	7.3	1	3.2	1
Autre com. som.non tournée	5	2			
Dolium	14	5.6			
Amphore	11	4.4	5	16	
Lampe					
Autre					
Total	248	100.0	31	100.0	16

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	
Serv. II	
Autre	
Indéterminé	

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	1
Paroi fine imit. ACO	3
PF décormoulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	4
Autre	

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	
Pascual 1	4
Dressel 7/11	
Dressel 20	
Haltern 70	
Autre	1
Indéterminé	

Notes : collages 1324.

Figure 23 - US 1520 : Tableau de comptage par catégories céramiques.

Halt. 70 complètent les formes à pied pointu. En 1313 et 1519 se trouvent à nouveau deux tessons de panses micacées massaliètes.

Tout comme dans la phase précédente, la sigillée italique n'est représentée que par des formes du ser-

vice Ib à l'exclusion des autres services (Ic ou II). Le reste du mobilier importé comprend au moins un mortier et des gobelets d'Aco. Au sein de ce dernier groupe, il faut faire une distinction entre les véritables productions de l'atelier de Loyasse et les imitations régionales à la pâte fine beige crème micacée. Un décor similaire à celui du n° 4 de la Fig. 25 a été mis au jour à *Argentomagus* dans un contexte augustéen (Allain *et al.* 1966, p. 214, Fig. 1, n° 105).

Les différents éléments chronologiques retenus permettent d'avancer une datation autour des années -15/-12.

□ Phase 7 (US 1311, 1312, 1323, 1324, 1343, 1357-1426).

Cette phase correspond à l'abandon du dernier bâtiment : le puisard attenant est comblé et un remblai recouvre l'habitat.

La sigillée italique est représentée par une tasse Halt. 7c archéologiquement complète (Fig. 33, n° 1) et un fond de tasse indéterminée (Fig. 26, n° 6).

Les parois fines comprennent uniquement des vases Beuvray à décor estampé à la molette de chevrons ou de palmettes (Fig. 32, n° 1 et Fig. 26, n° 7 à 9).

La céramique à engobe blanc est représentée par quelques sections d'anses de cruches indéterminées (Fig. 26, n° 10 et 11).

La céramique à engobe micacé n'est représentée que par des vases à lèvre incisée (Fig. 33, n° 2 et Fig. 32, n° 2).

La *terra nigra* comporte des formes associant des imitations de céramiques campaniennes : assiettes à bord oblique (Fig. 32, n° 6, 7 et 13) et à lèvre rectangulaire (Fig. 26, n° 12) à celles de formes de sigillées antérieures au service I de Haltern : assiettes (Fig. 32, n° 12 et Fig. 26, n° 13) et tasses (Fig. 33, n° 3 et Fig. 32, n° 3) et d'autres annonçant la période augustéenne classique : bol caréné à lèvre en bourrelet Ménez 96 (Fig. 26, n° 14, Fig. 33, n° 6 ?), coupe carénée Ménez 39 ? (Fig. 33, n° 5).

Les formes reconnues dans les contextes précédents n'ont pas encore disparu : bols carénés à lèvre en gouttière (Fig. 32, n° 4, 5 et 14), calice "aquitain" (Fig. 26, n° 17), vase-bobine (Fig. 26, n° 16). Un fragment mouluré pourrait, lui aussi, appartenir à un bol caréné (Fig. 32, n° 15).

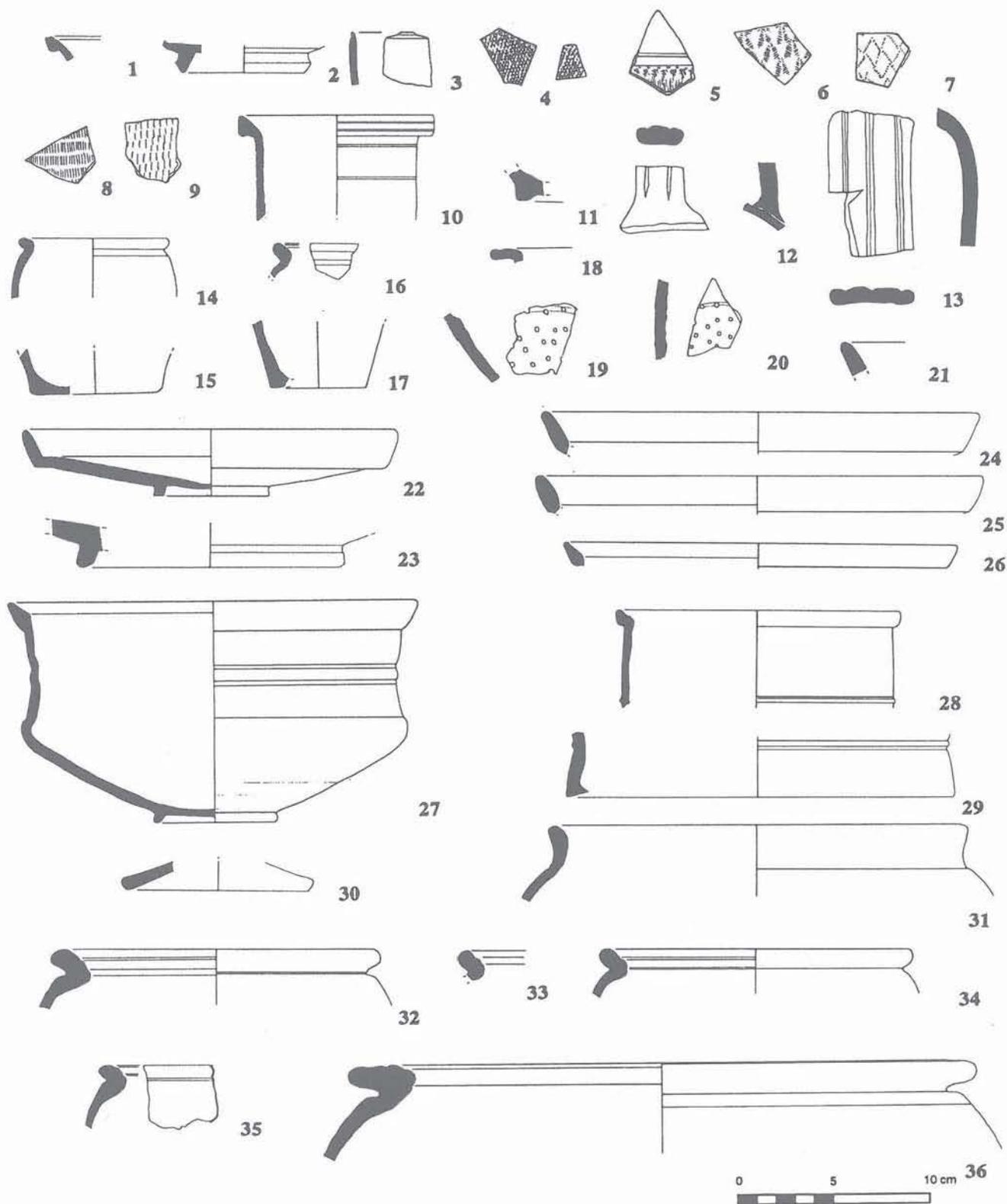


Figure 24 - US 1313.

1 et 2 : sigillée italique ; 3 à 9 : paroi fine ; 10 à 13 : céramique à engobe blanc ; 14 à 20 : céramique à engobe micacé ; 21 à 30 : *terra nigra* ; 31 : commune sombre tournée ; 32 à 35 : commune sombre non tournée ; 36 : *dolium*.

Un mortier au profil archéologiquement complet appartient comme tous ceux recueillis sur le Château au type Halt. 59 (Fig. 32, n° 16).

La céramique commune claire ne compte qu'un indi-

vidu, représenté par une section d'anse de cruche indéterminée (Fig. 26, n° 18).

La céramique commune italique (?) ne comporte qu'un fragment de couvercle à bord simple arrondi à

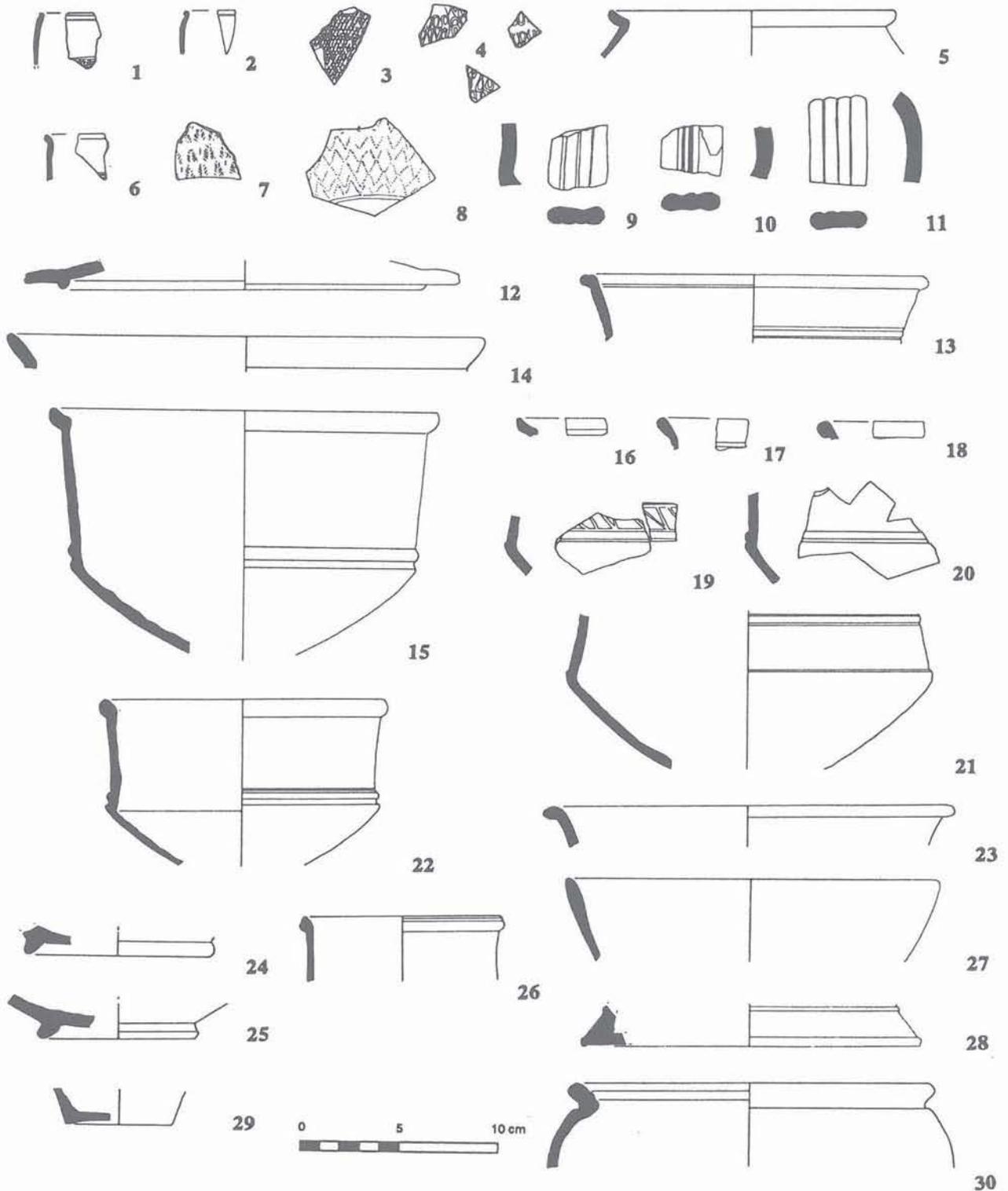


Figure 25 - US 1520.

1 à 8 : paroi fine ; 9 à 11 : céramique à engobe blanc ; 12 et 13 : céramique à engobe micacé ;
14 à 28 : *terra nigra* ; 29 : commune claire ; 30 : commune sombre non tournée.

pâte orangée riche en inclusions volcaniques (Fig. 33, n° 7).

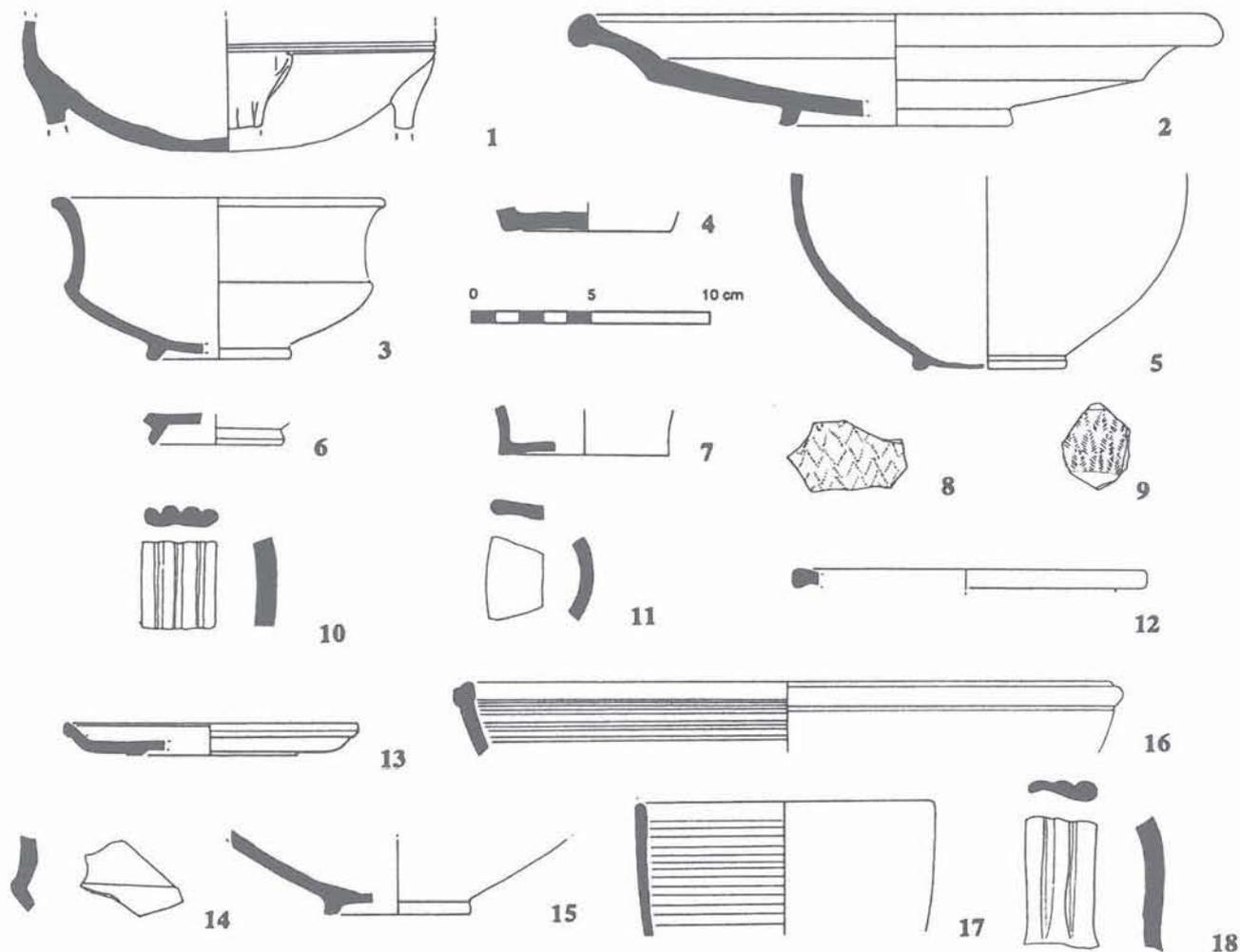
La céramique commune sombre comprend des vases ovoïdes à fond plat et lèvre épaisse éversée (Fig. 32, n° 8).

La céramique commune sombre non tournée est tou-

jours composée d'urnes à bord mouluré type Besançon (Fig. 32, n°s 9 et 10).

Les *dolia* tournés présentent une lèvre moulurée, un col court et une panse arrondie. Ils sont réalisés dans une pâte fine rose (Fig. 32, n° 11).

En matière d'amphores, le comblement du puisard



Angers, Jardin du Quadrilatère, US 1331-1312-1313 (phase 7).					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique	1	1.2	1		
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine	14	16.7	3		
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc	17	20.2	2		
Cér. fine à engobe micacé	11	13.1			
Cér. peinte					
Terra nigra	21	25	6		4
Mortier					
Autre com. claire tournée	6	7	1		
Com. sombre tournée					
Com. sombre non tournée	5	5.9			
Autre com. som. non tournée	1	1.2			
Dolium					
Amphore	8	9.5	3		
Lampe					
Autre					
Total	84	100.0	16		4

Note : arc de fibule en bronze.

Collages : 1530-1520-1324-4252-4112-1496-1303.

Figure 27 - US 1311-1312-1323 : Tableau de comptage par catégories céramiques.

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	
Serv. II	
Autre	
Indéterminé	1

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
Paroi fine imit. ACO	
PF décormoulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	3
Autre	

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	
Pascual 1	2
Dressel 7/11	
Dressel 20	
Halter 70	
Autre	
Indéterminé	1

Figure 26 - US 1336.

1 : céramique à engobe micacé ;

2 et 5 : terra nigra ;

4 : commune sombre tournée.

US 1311-1312-1323.

6 : sigillée italique ;

7 à 9 : paroi fine ;

10 à 11 : céramique à engobe blanc ;

12 à 17 : terra nigra ;

18 : commune claire.

(US 1343) comprend : la moitié supérieure d'une Pasc. 1 A1b (Fig. 33, n° 8), 32 tessons qui se connectent avec 25 autres provenant de l'habitat voisin (US 1464), 41 tessons (col/panse/pied) d'une autre Pasc. 1 A1b, une Halt. 70 dont seul le pied est manquant (76 tessons plus 48 dans l'US 1464) (Fig. 33, n° 9) et un pied de Pasc. 1 A1a. On le voit, les Dr. 1 sont totalement absentes et les Pasc. 1 A1a encore très rares, mais on remarque aussi en 1494 et en 1426 des pâtes sableuses qui peuvent venir de Lyon ou de la vallée du Rhône.

Le mobilier métallique associé comprend une monnaie gauloise pictonne à la légende ATECTORI

Angers, Jardin du Quadrilatère, US 1324 (phase 7).					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique	1	2.6	1	5.6	
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine	1	2.6	1	5.6	1
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc	3	7.9			
Cér. fine à engobe micacé	2	5.3	1	5.6	1
Cér. peinte					
Terra nigra	13	34.2	8	44.4	7
Mortier					
Autre com. claire tournée	2	5.3			
Com. sombre tournée	1	2.6	1	5.6	1
Com. sombre non tournée	2	5.3	2	11.1	1
Autre com. som.non tournée					
Dolium	7	18.4	1	5.6	1
Amphore	6	15.8	3	16.7	
Lampe					
Autre					
Total	38	100.0	18	100.0	12

Note : collage 1520.

Figure 28 - US 1324 : Tableau de comptage par catégories céramiques.

Angers, Jardin du Quadrilatère, US 1357 (phase 7).					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique					
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine	1	2.9	1		
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc	11	32.3	1		1
Cér. fine à engobe micacé	4	11.8			
Cér. peinte					
Terra nigra	9	26.5	2		1
Mortier					
Autre com. claire tournée	4	11.8			
Com. sombre tournée					
Com. sombre non tournée	1	2.9			
Autre com. som.non tournée	3	8.8			
Dolium	1	2.9			
Amphore					
Lampe					
Autre					
Total	34	100.0	4		2

Note : 1 monnaie gauloise du Poitou ATECTORI, 1 plaque de bronze, 1 fragment de creuset ? = 1426.

Figure 29 - US 1357 : Tableau de comptage par catégories céramiques.

(BN 4345-4352)(-30 à 0 d'après J. Hiernard), une fibule à disque médian à arc épais (type queue de paon ?) et un arc de fibule ?

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	
Serv. II	
Autre	
Indéterminé	

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
Paroi fine imit. ACO	
PF décormoulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	1
Autre	

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	
Pascual 1	2
Dressel 7/11	
Dressel 20	1
Haltern 70	
Autre	
Indéterminé	

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	
Serv. II	
Autre	
Indéterminé	

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
Paroi fine imit. ACO	
PF décormoulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	1
Autre	

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	
Pascual 1	
Dressel 7/11	
Dressel 20	
Haltern 70	
Autre	
Indéterminé	

On notera l'absence de Dr. 1, de plat à engobe rouge interne, de gobelet d'Aco et de mortier italique.

La sigillée italique ou lyonnaise du service Ic dont la date d'apparition est fixée vers -15 et l'absence de service II dont l'apparition se situe vers -12 fournissent deux *termini* (entre -15 et -12).

La succession stratigraphique fait que cette phase (d'abandon ?) qui précède la mise en place de la terrasse doit se situer vers les années -10 à 0 av. n. è.

Datation.

L'interprétation de l'abandon de ce secteur d'habitat augustéen est délicate ainsi que sa datation. Cependant les éléments céramiques à notre disposition indiquent que cet événement a dû se produire vers le changement de notre ère lors de la mise en place d'une terrasse qui fossilisera les occupations antérieures.

L'ensemble de la céramique augustéenne recueillie sous celle-ci correspond à l'horizon des camps de Dangsteten, Oberaden et Neuss. Il se caractérise par la présence de formes précoces de sigillée, par une représentation plus importante du service Ib par rapport au service Ic, par la rareté du service II et la faible proportion de céramique sigillée des ateliers de Lyon.

De même, la rareté du service II et l'absence totale de sigillée de la Gaule du Sud sous et dans la terrasse interdit de remonter la date de constitution de cette dernière à la période tibérienne. Le matériel céramique qui s'y est rencontré ne montre aucune différence et le monnayage associé ne comprend que des potins.

L'examen du mobilier issu des niveaux de destruction d'un bâtiment qui recoupe la terrasse montre un faciès céramique claudio-néronien (sigillée de la Gaule du Sud et du Centre).

Le remplissage d'une fosse (bol caréné à lèvres en bourrelet en *terra nigra* et sigillée italique) qui a recoupé cette même terrasse permet de préciser le *terminus ante quem* : fin du règne d'Auguste.

2. SECTEUR 2.

□ Phase 3 (US 4223).

Cette US appartient à un remblai hétérogène qui a fourni un mobilier archéologique abondant comprenant des os, de la céramique, des tuiles, des objets métalli-

Angers, Jardin du Quadrilatère, US 1426 (phase 7).					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique					
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine					
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc	5	9.8			
Cér. fine à engobe micacé	2	3.9			
Cér. peinte					
Terra nigra	4	7.8	3		2
Mortier	1	2	1		1
Autre com. claire tournée	7	13.7	1		
Com. sombre tournée	3	5.9	2		
Com. sombre non tournée	5	9.8			
Autre com. som.non tournée	6	11.8			
Dolium					
Amphore	18	35.3	9		1
Lampe					
Autre					
Total	51	100.0	16		4

Note : 1 fibule queue de paon ?, 1 lame en fer = 1357.

Figure 30 - US 1426 : Tableau de comptage par catégories céramiques.

Angers, Jardin du Quadrilatère, US 1343 (phase 7).					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique	4	2.1	1		1
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine					
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc	1	0.5			
Cér. fine à engobe micacé	12	1	1		
Cér. peinte					
Terra nigra	10	5.2	4		1
Mortier					
Autre com. claire tournée	2	1			
Com. sombre tournée	2	1			
Com. sombre non tournée	1	0.5			
Autre com. som.non tournée	1	0.5			
Dolium	8	4.2			
Amphore	161	83.8	5		2
Lampe					
Autre					
Commune Italique	1	0.5	1		1
Total	192	100.0	12		5

Figure 31 - US 1343 : Tableau de comptage par catégories céramiques.

ques (fer et bronze) et qui est circonscrit dans la partie sud-ouest du chantier (Secteur 2) en liaison avec un enclos fossoyé bordé par une voie (Fig. 34). Ce dépôt de la Phase 3 succède à une phase d'occupation mal définie caractérisée par l'absence de sigillée italique et

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	
Serv. II	
Autre	
Indéterminé	

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
Paroi fine imit. ACO	
PF décor moulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	
Autre	

AMPHORE	NMI
Dressel 1	2
Dressel 2/4	
Pascual 1	5
Dressel 7/11	
Dressel 20	1
Haltern 70	
Autre (Gauloise)	1
Indéterminé	

de mobilier augustéen (*terra nigra*, céramique peinte, parois fines, mortier ...). Les relations stratigraphiques avec le Secteur 1 ont été détruites par des perturbations médiévales et contemporaines.

La céramique sigillée exclusivement italique comprend sept individus, représentés par une assiette et deux tasses (Fig. 37, n^{os} 1, 2 et 5) correspondant à des formes précoces du service I de Haltern et une assiette Halt. 1 du service Ib (Fig. 37, n^o 3). On note l'absence complète de toute forme du service Ic comme du service II ainsi que de tout calice ou tasse à décor moulé.

Associée à ces formes, il faut signaler la présence d'une tasse à décor guilloché Halt. 14 (Fig. 37, n^o 6). Des révisions récentes ont permis de rajeunir ce type qui se rencontre déjà dans des contextes bien datés des années 15/10 (Doray 1992) et 30/20 av. n. è. (Genin 1994).

La céramique à paroi fine comprend à la fois des formes issues de la tradition indigène : vingt-cinq vases type Beuvray (Fig. 37, n^{os} 11 à 14) et des importations lyonnaises : un gobelet-tonneau (Fig. 37, n^o 7) et un gobelet cylindrique lisse type Halt. 16 (Fig. 37, n^o 4). Une autre production (régionale ?) est représentée par deux fonds de petits gobelets cylindriques proches du type Aco à ceci près que le décor moulé est remplacé par des guillochis (Fig. 37, n^{os} 8 et 9).

On ajoutera à cette catégorie une lèvre de balsamaire à pâte claire engobée brun rouge (Fig. 37, n^o 10).

La céramique à engobe rouge interne comprend cinq individus réalisés dans deux pâtes différentes ; l'une, sombre à inclusions volcaniques noires peut appartenir à une production campanienne (quatre plats à lèvre en méplat, Fig. 37, n^o 16) ; l'autre beige micacée, à l'aspect feuilleté correspond à une production non localisée (un plat à lèvre en amande, Fig. 37, n^o 15).

La céramique à engobe rouge ne compte que trois individus représentés par deux tessons de panse à décor cannelé ou mouluré et un vase à col tronconique et bord en bourrelet.

La céramique à engobe blanc est représentée par douze individus (Fig. 37, n^{os} 17 à 20). Il s'agit de grandes cruches à col cylindrique, lèvre moulurée et anses cannelées qui sont fréquentes dans les contextes augustéens et sur les sites d'*oppida* comme Gergovie (Hatt 1945, p. 166,

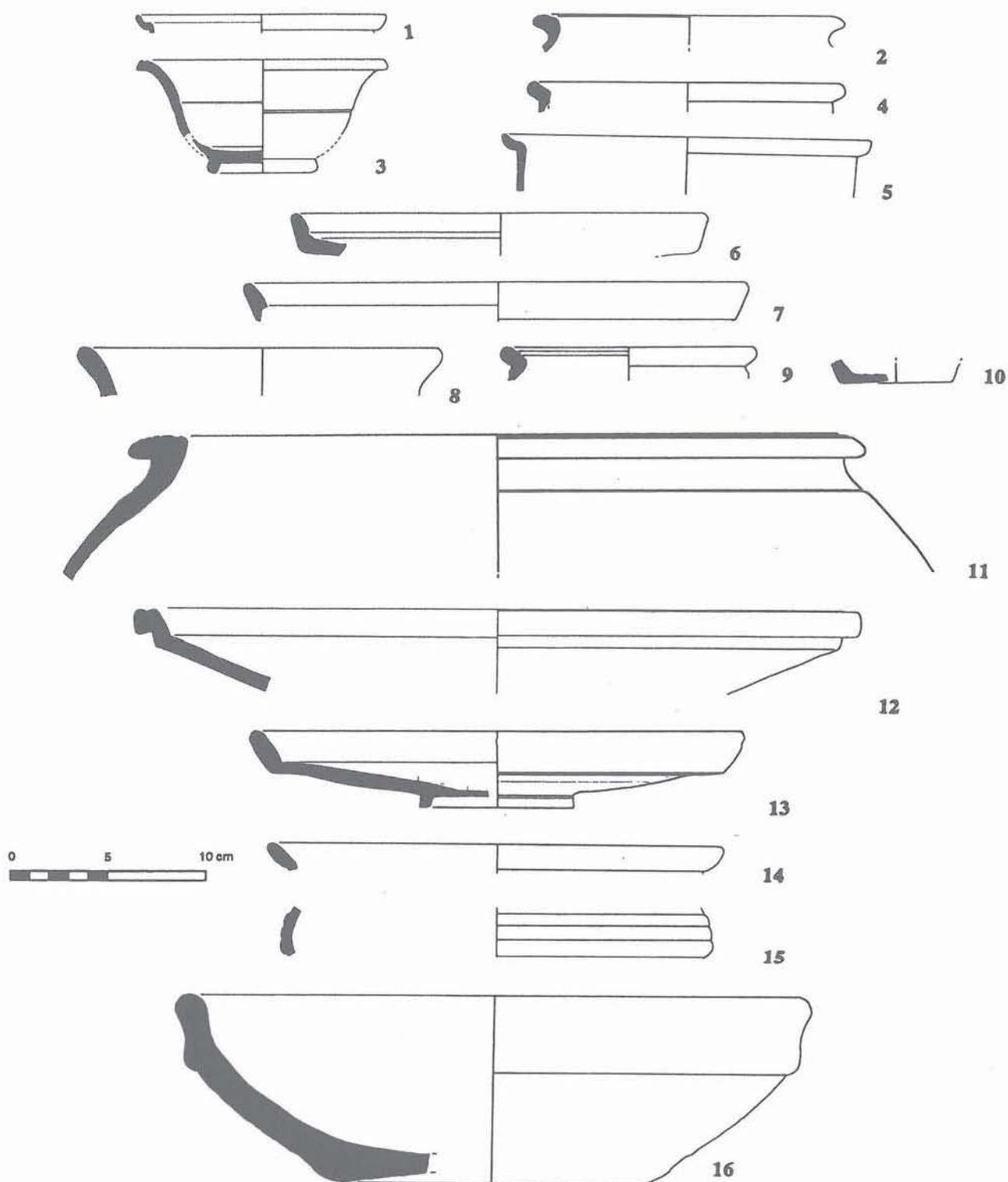


Figure 32 - US 1324. 1 : paroi fine ; 2 : céramique à engobe micacé ; 3 à 7 : *terra nigra* ;
8 : commune sombre tournée ; 9 et 10 : commune sombre non tournée ; 11 : *dolium*.
US 1357-1426. 12 à 15 : *terra nigra* ; 16 : mortier.

Fig. XIII). On note une variante à embouchure plus étroite (Fig. 38, n° 1). Un tessou de panse porte un décor d'impression réalisé à la molette.

La céramique à engobe micacé est une catégorie constituée de plusieurs groupes de pâtes qui traduisent un approvisionnement local ou extra-régional. A côté

des onze vases à lèvre incisée (Fig. 38, n° 5), de quatre jattes à lèvre en méplat, d'une écuelle tripode (?) à bord mouluré (Fig. 38, n°s 3 et 4) et de deux formes indéterminées à fond annulaire (Fig. 38, n° 6), on trouve un tessou décoré à la molette de motifs en casiers qui appartient sans doute à un bol (Fig. 38, n° 2). Des

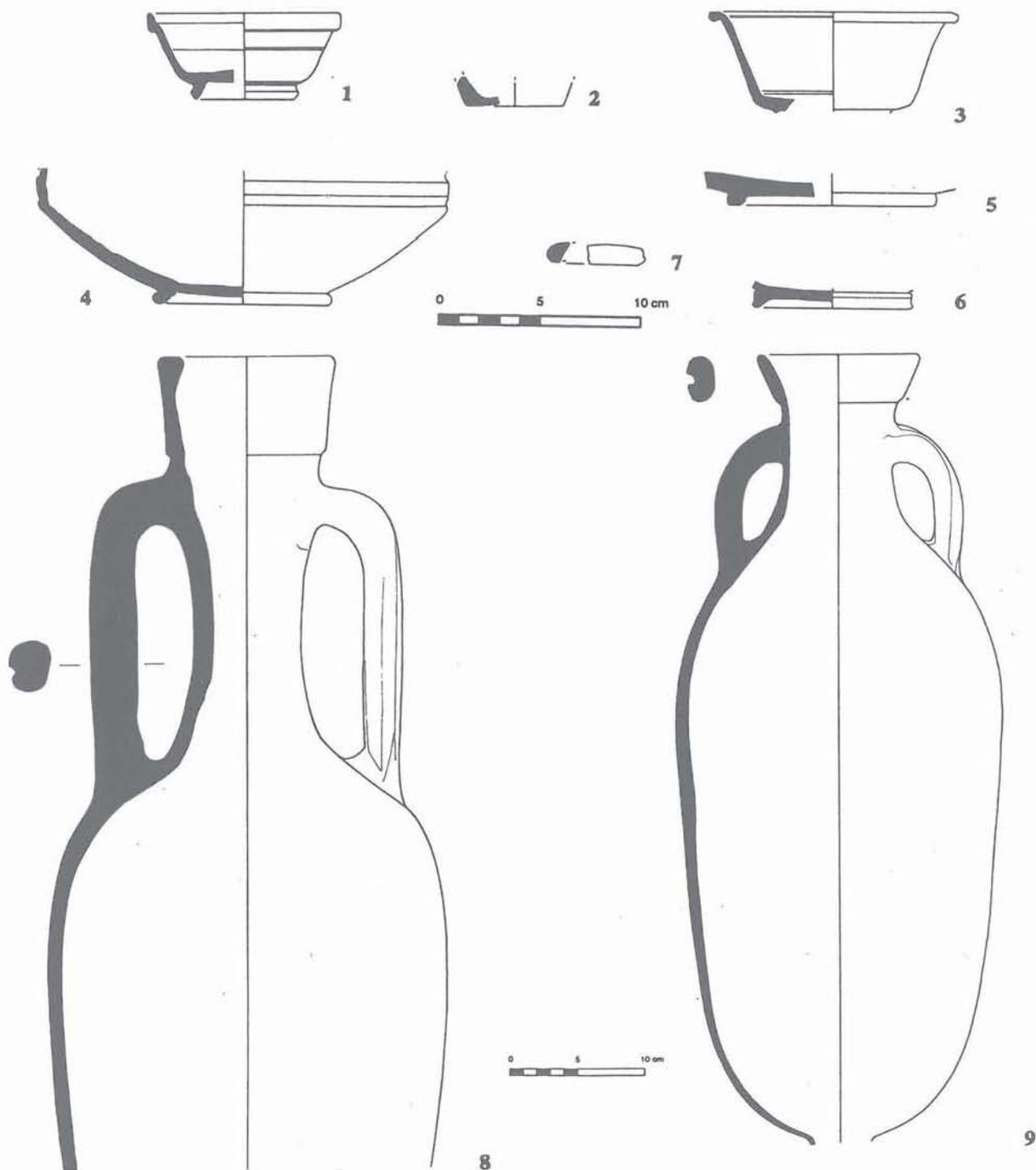


Figure 33 - US 1343.

1 : sigillée italique ; 2 : céramique à engobe micacé ; 3 à 6 : *terra nigra* ; 7 : commune italique ; 8 et 9 : amphore.

parallèles à cette forme peuvent être trouvés notamment à Feurs, Roanne (Bessou 1976, p. 48-19, Pl. 42 et 54), Châteaumeillant (Gourvest 1969, Fig. 3, n° 32) ou, plus près de nous, à Chênehutte-Les-Tuffeaux (communication orale J.-P. Bouvet).

La céramique peinte comprend un individu représenté par un bol de type Roanne appartenant aux productions de la vallée du Rhône reconnaissables à leur pâte en peau d'orange et leur cuisson en mode A (Fig. 38, n° 7). Le décor, absent sur le tessou représenté, est constitué

d'un motif gris en échelle aux longs barreaux minces sur fond blanc. Ces vases sont courants dans les contextes augustéens précoces (Genin 1994, p. 341, Fig. 21, n°s 238 et 239).

La *terra nigra* est une catégorie large regroupant plusieurs types de pâtes parmi lesquelles on peut essayer de faire la part entre les importations et les productions locales.

- Un premier groupe est constitué par une pâte fine à cuisson "sandwich" (cœur gris et franges brunes), les

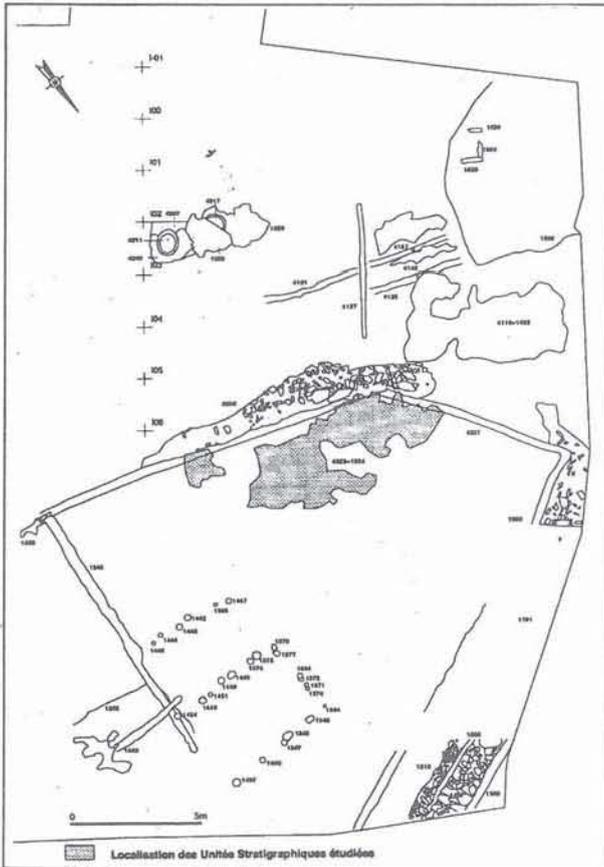


Figure 34 - Plan d'ensemble du Secteur 2, Phase 3.

Angers, Jardin du Quadrilatère, US 4223 (phase 3, secteur 2).					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Commune italique	4	0.2			
Sigillée de type italique	10	0.55	7	2.1	5
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine	112	6.2	29	8.8	6
Cér. à enduit rouge int.	15	0.8	5	1.5	4
Cér. à engobe rosé	8	0.4	1	0.3	
Cér. à engobe rouge	5	0.3	3	0.9	1
Cér. à engobe blanc	584	32.3	12	3.6	4
Cér. fine à engobe micacé	172	9.5	17	5.1	16
Cér. peinte	1	0.05	1	0.3	1
Cér. proto.	4	0.2			
Terra nigra	208	11.5	59	17.8	34
Mortier	5	0.3	2	0.6	1
Autre com. claire tournée	114	6.3	17	5.1	8
Com. sombre tournée	65	3.6	12	3.6	7
Com. sombre non tournée	165	9.1	27	8.2	24
Autre com. som. non tournée	60	3.3	25	7.6	21
Dolium	46	2.5	3	0.9	3
Amphore	227	12.6	108	32.7	5
Lampe (?)	1	0.05	1	0.3	
Autre (balsamaire)	1	0.05	1	0.3	1
Total	1807	100.0	330	100.0	141

Note : 1 peson, 2 potins, 12 objets métalliques, 284 clous.

Collages 1024, 1182, 1267, 1300, 1364, 1422, 1462, 1470, 1472, 4000, 4116, 4118, 4244, 4251.

Figure 36 - US 4223 : Tableau de comptage par catégories céramiques.

surfaces noires ou gris foncé étant très soigneusement lissées. Un décor de bandes lustrées internes spiralées peut décorer des formes ouvertes.

Les formes reconnues comprennent des assiettes à bord oblique Ménez 22/Santrot 58 (Fig. 38, n^{os} 10 à 12), des calices aquitains Ménez 128/Santrot 213 (Fig. 39, n^o 13) et Santrot 173 (n^{os} 14 et 15 ?), des vases-bobines apodes Ménez 125/Santrot 175 (Fig. 39, n^{os} 8 à 12) et des coupes/vases fermés sans anse Santrot 221 (n^o 6). L'aspect de la pâte et le répertoire des formes permettent de rapprocher ce groupe des productions aquitaines.

- Un second groupe est constitué d'une pâte fine feuilletée, micacée de couleur gris beige. Les surfaces internes et externes sont noires et bien lissées.

Le répertoire des formes comprend deux bols carénés à lèvre en gouttière (Fig. 38, n^o 14 et Fig. 39, n^o 2) et une assiette imitée du service I de Haltern (Fig. 38, n^o 8). La pâte micacée pourrait indiquer une provenance du centre de la France (vallée de l'Allier ?).

- Un troisième groupe comprend une pâte claire gris blanc, les surfaces lissées variant du gris clair au gris foncé. Des bols carénés à lèvre en gouttière (Fig. 38, n^o 13 et Fig. 39, n^o 1) et des assiettes à bord oblique imitations Lamb. 5/7 constituent l'essentiel des formes (Fig. 38, n^o 9). Une forme à col tronconique et lèvre en bourrelet pourrait se rattacher à un vase ovoïde (Fig. 39, n^o 7) ?

- Un quatrième groupe est réalisé dans une pâte moins fine dont la couleur varie du rouge au gris brun. Un bol/coupe à bord évasé (Fig. 39, n^o 3) et un bol caréné à lèvre en bourrelet (n^o 4) appartiennent à ce groupe.

- Un cinquième groupe est représenté par une pâte de type sandwich et des surfaces fumigées. La présence caractéristique d'inclusions de nodules d'oxydes de fer ainsi que le répertoire incite à y voir une production locale. Un bol caréné à lèvre en gouttière est le seul à figurer dans ce cas (Fig. 38, n^o 15).

La répartition de la *terra nigra* par types montre sur trente-huit individus, une forte proportion de bols carénés à lèvre en gouttière (12), suivis par les assiettes à bord oblique (9), les bols carénés à lèvre en bourrelet (5), les vases-bobines (5), les calices aquitains (4) et d'autres formes plus marginales représentées par un exemplaire : assiette imitée des formes précoces du service I, coupe fermée à lèvre en bourrelet, forme haute indéterminée.

Les mortiers sont représentés par deux exemplaires du type Halt. 59 à lèvre en bandeau et bec verseur (Fig. 40, n^{os} 1 et 2).

La céramique commune claire d'importation comporte deux cruches à lèvre moulurée dont une de type Halt. 45 (Fig. 40, n^o 5) et l'autre de type Halt. 53 (n^o 4), une

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	3
Serv. Ib	1
Serv. Ic	
Serv. II	
Autre	1
Indéterminé	2

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
Paroi fine imit. ACO	2
PF décor moulé autre	
Paroi fine lisse	2
PF "type Beuvray"	21
Autre	4

AMPHORE	NMI
Dressel 1	13
Dressel 2/4	5
Pascual 1	67
Dressel 7/11	
Dressel 20	7
Haltern 70	4
Autre (Gauloise)	1
Indéterminé	11

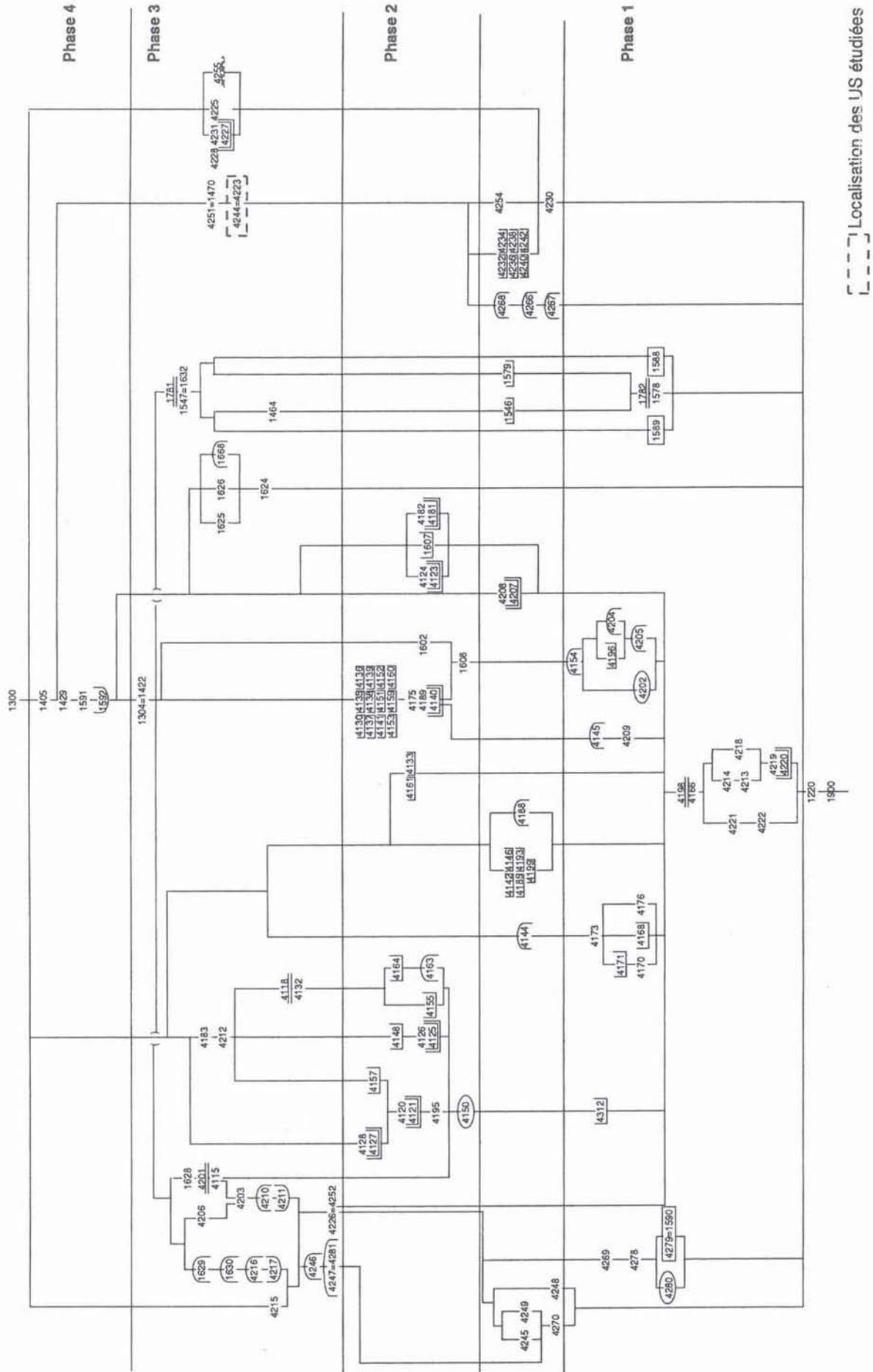


Figure 35 - Localisation de l'ensemble étudié dans la stratigraphie.

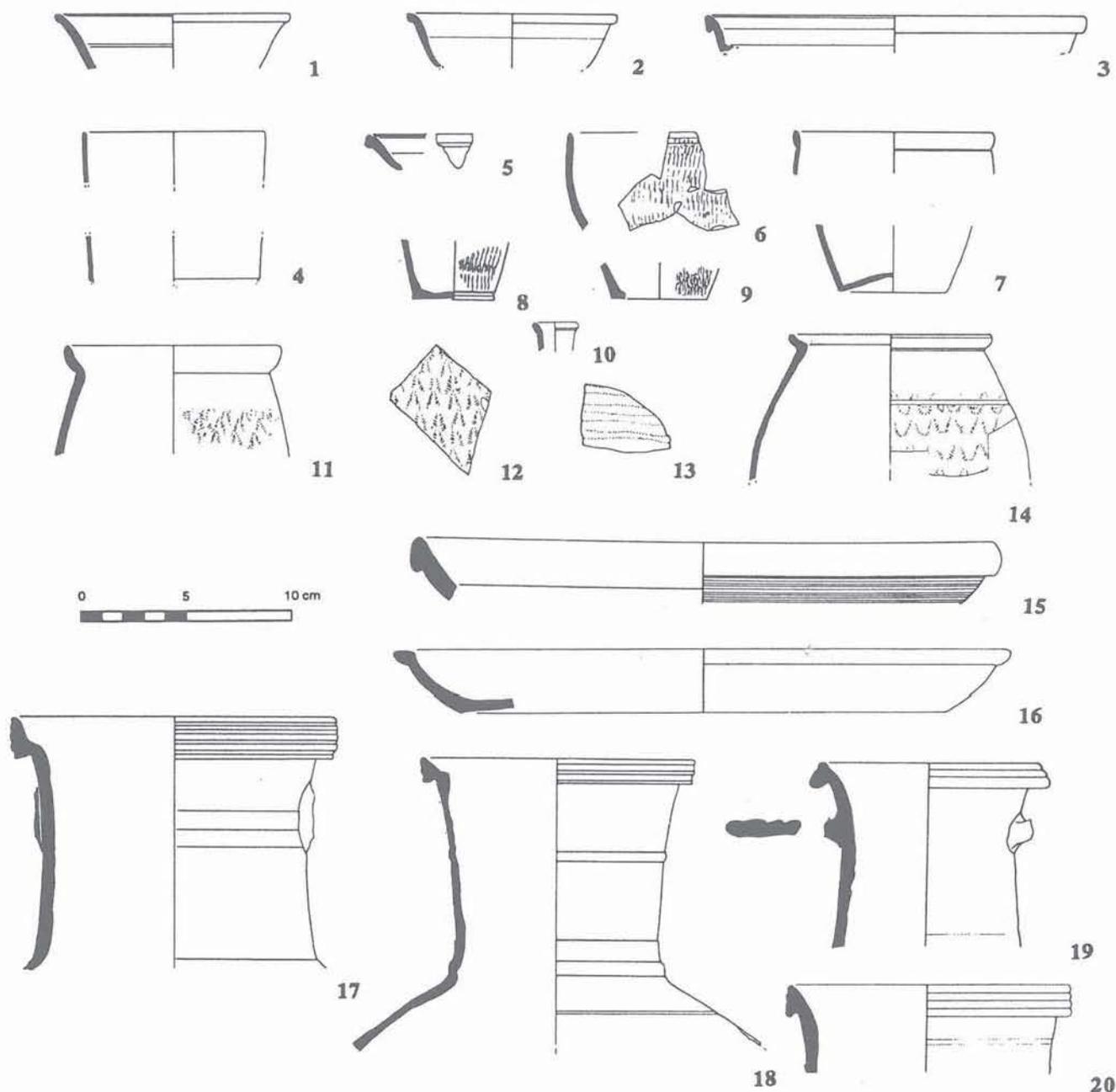


Figure 37 - US 4223.
 1, 2, 3, 5 et 6 : sigillée italique ; 4, 7 à 14 : paroi fine ; 15 et 16 : céramique à engobe rouge interne ;
 17 à 20 : céramique à engobe blanc.

cruche type Cr 5a du Mont-Beuvray (Fig. 40, n° 7), une imitation de gobelet d'Aco ? (Fig. 40, n° 10), un col cylindrique de pot (?) à lèvre moulurée (Fig. 40, n° 8) et un fragment de carène d'une coupe de grand diamètre (imitation de coupe Lamb. 2 ?, Fig. 40, n° 13). Un fond de forme indéterminée comporte une perforation centrale (Fig. 40, n° 12). Cinq fonds annulaires et deux cols appartiennent à des cruches non identifiées.

Un grand couvercle à pâte rouge bordeaux pourrait correspondre à une production italique (Fig. 40, n° 3). Une *olla* à deux anses, une imitation de pot Halt. 62 ? (Fig. 40, n° 11) et une cruche à lèvre moulurée constituent un sous-groupe caractérisé par la présence d'un engobe moucheté ocre orangé (Fig. 40, n° 6).

La céramique sombre tournée comprend un vase

ovoïde à lèvre incisée (Fig. 40, n° 18), une écuelle carénée (n° 17), deux fonds de jattes carénées et un tesson de bol caréné à décor ondé. Quatre couvercles (n°s 14 et 15) et un plat (?) à lèvre triangulaire en méplat (n° 16) se distinguent au sein de cette catégorie. Leur pâte brun foncé comportant des inclusions volcaniques permet de leur attribuer une origine campanienne tout comme les plats à engobe rouge interne.

La céramique commune sombre non tournée est constituée de 21 urnes à bord mouluré type Besançon (Fig. 41, n°s 2 à 4) et de 3 vases à lèvre en méplat moulurée (n° 1). On note l'absence de jatte à bord mouluré.

Les autres céramiques communes sombres non tournées de tradition laténienne sont encore bien présentes

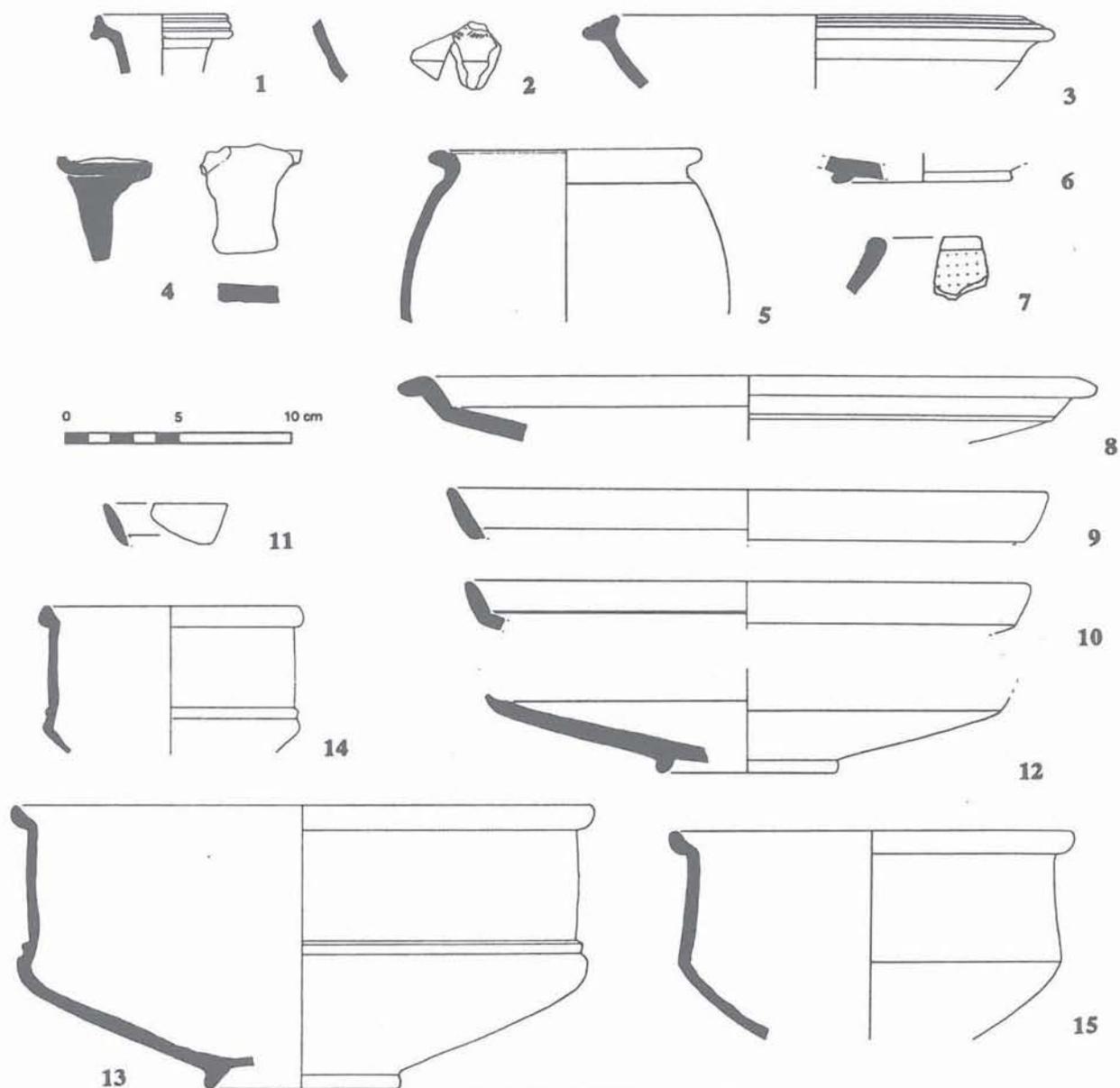


Figure 38 - US 4223.

1 : céramique à engobe blanc ; 2 à 6 : céramique à engobe micacé ; 7 : céramique peinte ; 8 à 15 : terra nigra.

avec 25 individus comprenant trois écuelles à profil en S, une écuelle à bord en bourrelet, quinze vases ovoïdes à bord éversé ou épais déjeté à panse parfois peignée (Fig. 41, n^{os} 5 à 8), un couvercle (?) à bord rentrant, et cinq fonds de vases indéterminés.

Dans la catégorie *dolium*, on compte trois exemplaires dont deux présentent une lèvre en méplat moulurée. Le dernier, presque complet, montre une lèvre en bourrelet (Fig. 42, n^o 1), un col court et une panse très sphérique. Sa pâte rose, fine, micacée, cuite en mode A se rapproche des formes produites entre +40/+60 sur l'atelier de Mougou (Schweitz *et al.* 1986, Fig. 20, n^o 3). On connaît à Angers et Rezé (communication orale J. Pascal) des exemplaires de ce type qui portent l'estampille d'un potier gaulois MONITICOS (Henry 1975, Pl. 1).

Bien que les amphores Pasc. 1 A1a ne soient pas représentées dans ce remblai, la faiblesse des éléments de Dr. 1 (18 fragments de 12 individus, Fig. 42, n^{os} 2 et 3) et la prépondérance concomitante des

Pasc. 1 A1b (134 fragments de 67 individus, n^{os} 4 et 5) ainsi que les produits de Bétique (n^{os} 7 et 8), inciteraient à placer ce niveau dans la phase 4 plutôt que dans la phase 3. Malgré cela, la présence d'une anse de Dr. 2/4 tarraconaise (Fig. 42, n^o 6) dans le lot est inexplicable.

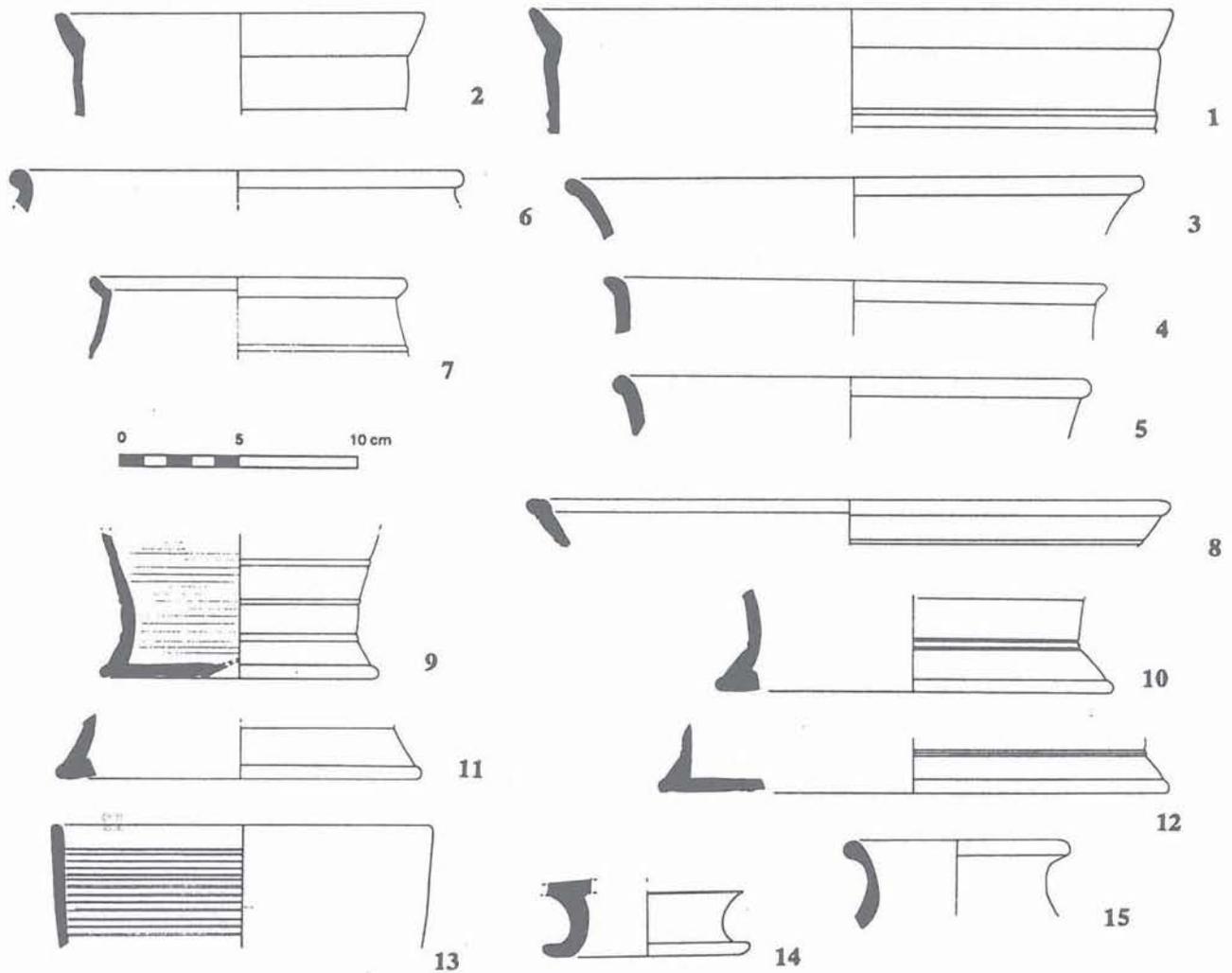
Les terres cuites architecturales sont représentées par de nombreux fragments de *tegulae* et un peson de forme pyramidale.

Le monnayage associé comprend un potin gaulois et une monnaie indéterminée (Identification G. Collin).

Parmi les nombreux objets en fer recueillis dans cette US, on a pu identifier six lames en fer, un élément d'huissierie, une goupille, une chaînette à petits mailons, une douille d'outil, un couteau, un objet indéterminé et environ 284 clous.

Datation.

Cette US comporte des assemblages qui sont très proches de ceux rencontrés sur des sites gaulois précoces-

Figure 39 - US 4223. 1 à 15 : *terra nigra*.

ment romanisés (*oppida*) ou qui sont en relation directe avec une présence militaire romaine (camps du *limes*).

Plusieurs contextes récemment étudiés fournissent d'intéressants points de comparaison.

A Lyon, dans le dépôt de la Montée de Loyasse (L3), on retrouve la même prédominance des formes sigillées précoces du service I, la présence de tasses Halt. 14, des gobelets-tonneaux, gobelets cylindriques, des bols peints type Roanne, de la commune claire et des mortiers Halt. 59 (Genin 1994).

Notre ensemble ne comporte pas cependant de céramique à vernis plombifère. Ce type, minoritaire au sein d'un dépôt comme celui de Loyasse, se trouve logiquement absent d'un ensemble moins important. Sa diffusion reste assez rare dans notre région et plutôt caractéristique de la période tibérienne (site de la Gaumont-Saint-Martin).

La *terra nigra* est beaucoup mieux représentée mais on peut cependant noter des similitudes de formes avec le dépôt de Loyasse : ainsi, retrouve-t-on les assiettes à bord oblique imitées des formes campaniennes Lamb. 5/7 et le bol caréné de tradition indigène. Mais ce répertoire plus étoffé offre plus de similitudes avec celui connu sur le village ouvert des Arènes à Levroux et sur l'*oppidum* du Mont-Beuvray.

Si l'on suit les propositions d'A. Desbat (Desbat 1989) et de M. Genin (Genin 1993 et 1994), ce lot céramique s'intégrerait donc entre les deux horizons définis pour Saint-Romain-en-Gal (SRG 1 ET SRG 2), c'est-à-dire entre 30/25 et 12 av. n. è.

Le faciès de l'*oppidum* de Gergovie montre aussi les mêmes assemblages : parois fines, gobelets d'Aco, commune claire, vernis rouge interne, avec en plus des lampes républicaines. Le niveau 3 de la Cathédrale de Bâle, contemporain de celui de Gergovie, montre comme à Angers l'absence de lampes républicaines.

Ces deux ensembles ainsi que l'horizon 1 A du *forum* d'Alésia font partie de ce que A. Colin nomme la phase 4 qu'elle date des années 30/20 à 10 av. (Colin 1991).

D'autres sites comme le Mont-Beuvray montrent des similitudes : c'est au cours de l'horizon 4, comme à Angers, qu'apparaissent les cruches Cr 5a, Cr 5b, Cr 6, les plats à vernis rouge interne A 14 et A15, les mortiers Mor 1 A, les amphores Dr. 20 et Dr. 2/4 (Luginbühl 1996, p. 199).

Les travaux récents portant sur la définition d'horizons chronologiques, menés sur Roanne, ne sont pas encore publiés mais on peut remarquer que c'est au cours

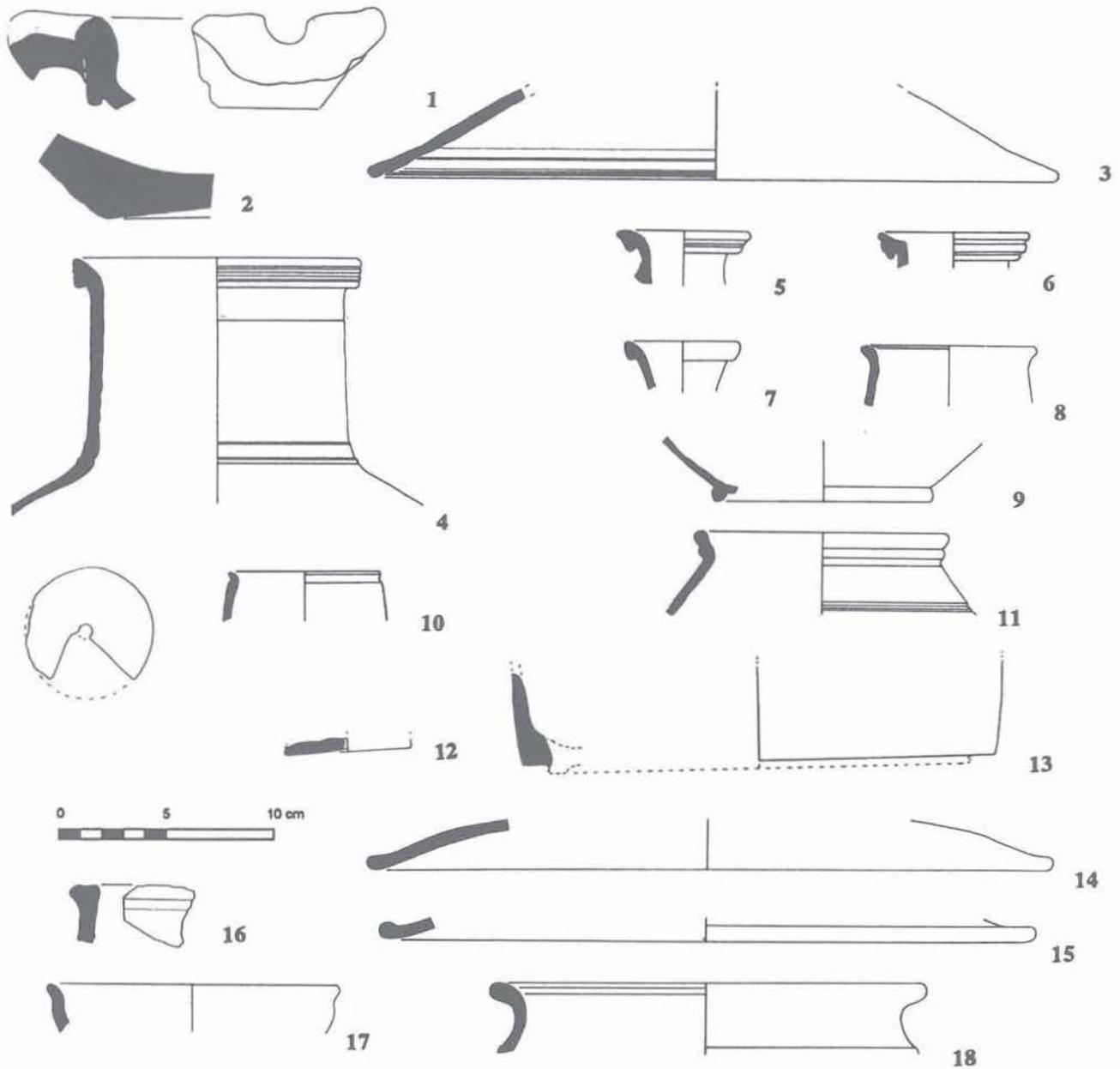


Figure 40 - US 4223. 1 et 2 : mortier ; 3 à 13 : commune claire ; 14 à 18 : commune sombre tournée.

de l'horizon 5 que l'on trouve les assiettes imitées des formes campaniennes Lamb. 5/7 (Genin *et al.* 1992).

A Amiens (Massy et Molière 1979), on retrouve toujours les mêmes assemblages (gobelets d'Aco, gobelets-tonneaux et cylindriques, balsamares, lampes, plats à engobe rouge interne, cruches Halt. 45, mortiers Halt. 59) mais la présence significative du service II de Haltern a amené A. Desbat à rajeunir ce dépôt des années 12-10 av. n. è. (Desbat 1989 p. 251).

Ces différents éléments de comparaison permettent de placer cette US entre les années 30 et 10 av. n. è. L'étude de l'ensemble du remblai (6104 tessons) a fourni d'autres éléments de chronologie qui confirment cette datation (fibules types Feugère 15, 21 a1 et 9a et Langton-Down, gobelets à bord concave, formes précoces du service I de Haltern en sigillée italique, imitation de sigillée lyonnaise).

III. CONCLUSION

Les ensembles céramiques issus des secteurs 1 et 2 montrent qu'il n'existe pas de rupture dans l'occupation du site. Les événements stratigraphiques mettent en évidence une évolution dans l'approvisionnement et la consommation des céramiques d'importation.

La conséquence directe, pour le site d'Angers, est la confirmation d'une chronologie haute du début de la production du ou des ateliers de la rue Delaâge à Angers (entre les années 40/30 av. J.-C.) jusqu'à présent mal calés car présentant un faciès particulier pour notre région. L'influence armoricaine est attestée (imitation ou importation).

La présence dans les assemblages d'amphores Dr. 1A ou 1B et de quelques Pasc. 1 confirme l'existence de relations commerciales soutenues avec la

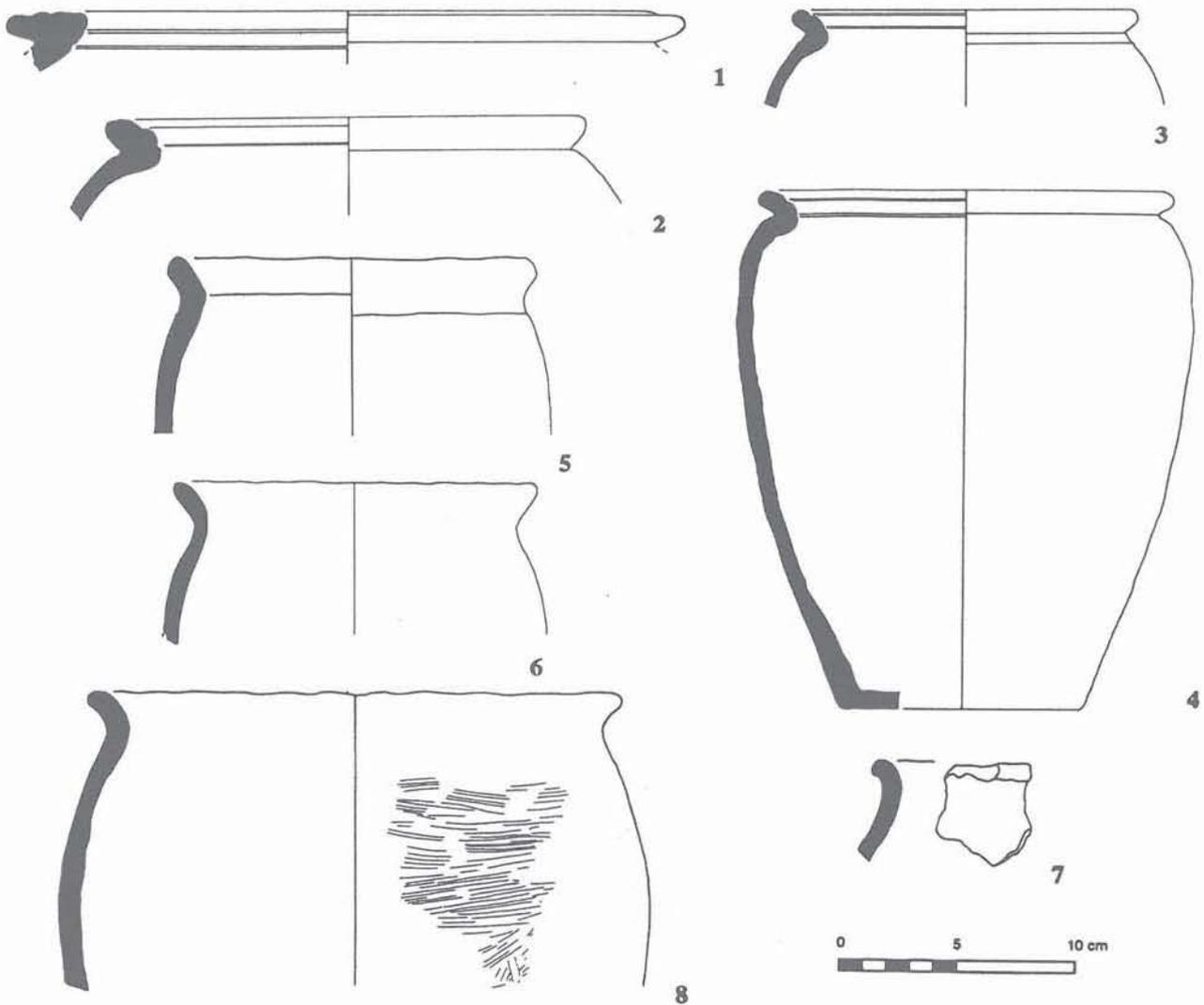


Figure 41 - US 4223. 1 à 4 : commune sombre non tournée ; 5 à 8 : autre commune sombre non tournée.

Méditerranée via le couloir rhodanien puis ligérien mais aussi avec l'Espagne via l'isthme gaulois dès les années 50 av. J.-C.

Une deuxième influence méditerranéenne se retrouve dans les imitations de formes campaniennes (Lamb. 6/36, 31/33 et 5/7).

Il est donc évident que le site du château d'Angers est occupé avant les années 30 avant J.-C. mais la nature même de l'habitat est difficilement qualifiable (*oppidum* ou simple lieu d'échange ?). Toutefois, il est extrêmement précoce et le fait d'avoir mis en évidence au moins trois phases antérieures aux années 30 av. n. è. nous oblige à envisager une occupation humaine remontant aux années 80 av. J.-C. (certaines céramiques sont proches de celles retrouvées sur le site des Pichelots

aux Alleuds (Maine-et-Loire), village ouvert daté de la fin de La Tène C2 à la fin de La Tène D).

Quoi qu'il en soit, ces phases anciennes préfigurent la mise en place d'un habitat augustéen précoce.

Les ensembles augustéens liés à ces structures, découverts sur le site du Château, demeurent sans équivalent dans les Pays-de-la-Loire et dans l'ouest de la Gaule.

La continuité d'occupation entre La Tène finale et la période augustéenne précoce, révélée par le mobilier et les structures fouillées, pose la question du statut d'Angers et de sa véritable fonction dès le début du règne d'Auguste.

Il n'est pas interdit de penser que le promontoire du Château a constitué le noyau urbain primitif qui s'est développé à la période augustéenne⁶.



⁶ Nous remercions J. Brodeur et P. Chevet d'avoir bien voulu nous confier ce mobilier pour étude. Nous n'oublions pas non plus l'équipe de fouille et de post-fouille et les différents collaborateurs qui sont intervenus à titre divers lors de la rédaction de cet article.

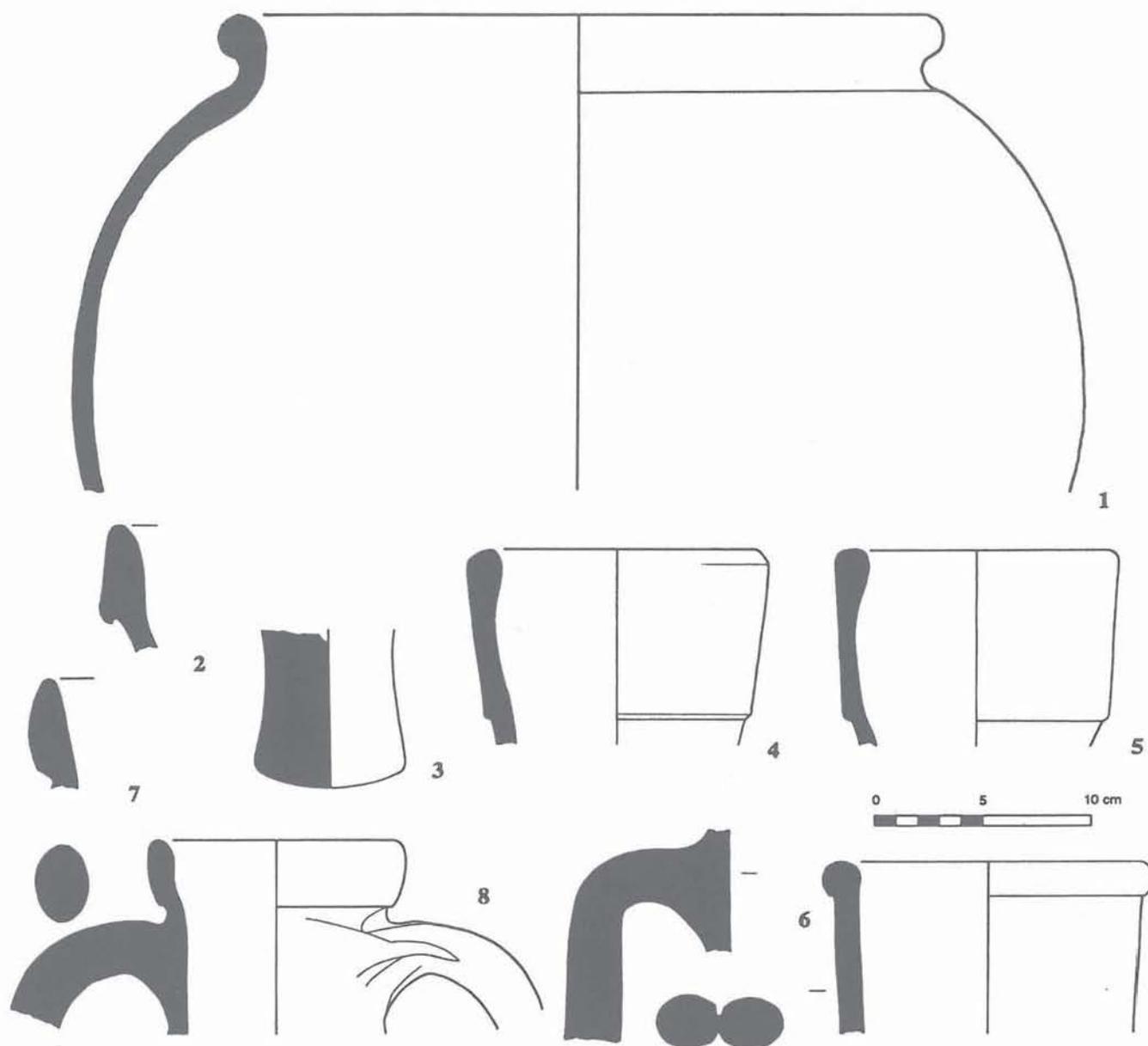


Figure 42 - US 4223. 1 : dolium ; 2 à 8 : amphores.

BIBLIOGRAPHIE

Allain *et al.* 1966 : J. ALLAIN, A. COTHENET, Th. POULAIN-JOSIEN et M. VAUTHEY, Un dépotoir augustéen à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre), dans *Revue Archéologique du Centre*, V, fasc. 3, 1966, p. 195-219.

Arcelin 1981 : P. ARCELIN, Les céramiques de type celtique en Provence, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 32, fasc. 3-4, 1981, p. 33-66.

Aucher *et al.* 1989 : M.-R. et M. AUCHER, Ph. BLONDE, J. DELAGE, J. HIERNARD et D. VIVIER, Sauvetage dans un quartier du Vicus des Tours-Mirandes, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers*, III, 1989, p. 87-143.

Aulas 1983 : C. AULAS, Note sur les amphores républicaines trouvées à Roanne, dans *Le deuxième Age du Fer en Auvergne et en Forez*, Université de Sheffield, Centre d'Etudes Foréziennes, Saint-Etienne, 1983, p. 223-236.

Bessou 1976 : M. BESSOU, *Etude des vestiges de La Tène découverts à Roanne, fouilles de l'institution Saint-Joseph*, Centre d'Etudes Foréziennes, Saint-Etienne, 1976, 71 p.

Brodeur 1993 : J. BRODEUR, Angers, Château, dans *Bilan scientifique de la région Pays de la Loire, 1993*, D.R.A.C.-SRA Pays-de-la-Loire, 1994, p. 45-49.

Brodeur *et al.* 1997 : J. BRODEUR, P. CHEVET, L. DAUDIN, J. MASTROLORENZO, I. MORERA et M. MORTREAU, *Château d'Angers n° 49.007.058 AH, Fouilles des jardins du quadrilatère et de la terrasse du Logis Royal, Etude des élévations de la Grande Salle*, D.F.S. de fouille préventive 1993-1996, septembre 1997, 5 volumes.

Colin 1991 : A. COLIN, *La chronologie des oppida en Gaule non méditerranéenne*, Thèse de doctorat, Université de Paris I, 1991, 2 vol.

- Comte et Siraudeau 1990** : F. COMTE et J. SIRAUDEAU, *Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France, Angers, C.N.A.U., Tours, 1990.*
- Daire et al. 1987** : M.-Y. DAIRE, P.-R. GIOT et G. QUERRÉ, Quelques caractères originaux de la fin de l'Age du Fer en Armorique, dans *Mélanges offerts au Docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris, 1987, p. 401-418.
- Desbat 1989** : A. DESBAT, Etablissements romains ou précocement romanisés en Gaule tempérée, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, supplément 21, 1989, p. 243-254.
- Devauges 1981** : J.-B. DEVAUGES, Les céramiques ocellées en Gaule de la fin de l'Indépendance à l'époque gallo-romaine, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 32, fasc. 1-2, 1981, p. 89-119.
- Doray 1992** : I. DORAY, Les coupes sigillées à anse en boucle en Vaucluse : remarques sur la chronologie et la diffusion des Haltern 14, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 205-209.
- Feugère 1985** : M. FEUGERE, *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du Ve siècle après J.-C.*, Revue Archéologique de Narbonnaise, supplément 12, 1985.
- Genin et al. 1992** : M. GENIN, M.-O. LAVENDHOMME et V. GUICHARD, Les influences méditerranéennes dans le répertoire des céramiques grises de Roanne (Loire) au I^{er} siècle avant J.-C. et au I^{er} siècle après J.-C., dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 181-187.
- Genin 1993** : M. GENIN, Céramiques augustéennes du Verbe-Incarné à Lyon : étude de trois ensembles clos, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 44, fasc. 1, 1993, p. 63-104.
- Genin 1994** : M. GENIN, Céramiques augustéennes précoces de Lyon : étude du dépôt de la Montée de Loyasse (L3), dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 45, fasc. 2, 1994, p. 321-359.
- Gourvest 1969** : J. GOURVEST, Quelques vases en terre dorée de Châteaumeillant (Cher) et de Nérès (Allier), dans *Ogam*, XXI, 1969, p. 218-225.
- Gruet 1977** : M. GRUET, La formation du site d'Angers et les traces de ses premiers habitants avant la conquête romaine, dans *Bulletin des Musées d'Angers*, 37, 1977, p. 5-19.
- Gruet 1981** : M. GRUET, Les Pichelots, site de la Tène III, dans *Journées d'études Prolog*, 1, 1981, 5 p.
- Hatt 1945** : J.-J. HATT, Essai d'une comparaison entre la céramique celtique d'Aulnat-Sud et la céramique gallo-romaine précoce de Gergovie, dans *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, XLV, 1945, p. 151-176.
- Henry 1975** : B. M. HENRY, *L'Anjou préhistorique et archéologique*, Angers, 1975, 200 p.
- Labrousse 1948** : M. LABROUSSE, Les fouilles de Gergovie (1945-1946), dans *Gallia*, VI, 1948, p. 31-95.
- Luginbühl 1996** : T. LÜGINBUHL, Typo-chronologie des céramiques de Bibracte : cruches, mortiers et plats à engobe interne des fouilles de la domus PC 1, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 197-208.
- Massy et Molière 1979** : J.-L. MASSY et J. MOLIERE, Céramiques sigillées arétines précoces à Amiens, dans *Cahiers d'Archéologie de Picardie*, 6, 1979, p. 109-129.
- Ménez 1985** : Y. MENEZ, *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Cahiers de Quimper Antique, 2, 1985, 125 p.
- Mortreau 1993** : M. MORTREAU, *Céramique antique d'Angers : le site "Gaumont-Saint-Martin", approche quantitative et chronologique*, Mémoire de maîtrise, Université de Nantes, 1993, 2 vol.
- Provost 1977** : M. PROVOST, *Recherche sur Angers à l'époque gallo-romaine*, Thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Nantes (dactyl.), 1977.
- Provost 1988** : M. PROVOST, *Maine-et-Loire. 49, Carte archéologique de la Gaule*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 1988.
- Santrot 1979** : M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, CNRS, Paris, 1979, 266 p. et 130 pl.
- Schweitz et al. 1986** : D. SCHWEITZ, C. et B. TOULIER, A. FERDIERE, X. FEHRNBACH et P.-M. BLANC, L'atelier de potier de Mougou (Crouzilles, Indre-et-Loire), dans *Revue Archéologique du Centre*, 25, 1, 1986, p. 37-77.
- Siraudeau 1976** : J. SIRAUDEAU, Rapport de fouilles dactylographié, Angers, 1976.
- Siraudeau 1988** : J. SIRAUDEAU, *Amphores romaines des sites angevins et leur contexte archéologique*, *Corpus des amphores découvertes dans l'Ouest de la Gaule*, vol. 2, Angers, 1988, 238 p.
- Ward-Perkins 1940** : J.-B. WARD-PERKINS, The Pottery of Gergovia in relation to that of other sites in central and south-western France, dans *The Archaeological Journal*, XCVII, 1940, p. 37-87.



DISCUSSION

Président de séance : B. MANDY

Bernard MANDY : Des éclaircissements pour ce chantier qui est le plus important de la région pour ces périodes ?
François FICHET DE CLAIRFONTAINE : En commune sombre non tournée et pour les phases 1, 2 et 3, quels sont les pourcentages du type Besançon ?

Maxime MORTREAU : Il y a très peu de type Besançon dans les premières phases du site et ce ne sont pas véritablement de vrais types Besançon ; les vases ont des lèvres très éversées marquées de nombreuses moulures et on peut noter des traces de peignage à l'intérieur. En fait, ils se distinguent très bien des exemplaires augustéens.

Jean-Philippe BOUVET : Les phases 1, 2 et 3 présentent très peu de mobilier. Notre problème est qu'il s'agit d'un matériel qui, apparemment, est fabriqué à Angers dans l'atelier de la rue Delaâge, mal daté. Sous la dernière US présentée, en 4150 et 4166, il y a un ou deux exemplaires de Besançon avec des lèvres très dégagées et sans décor ; c'est du matériel laténien.

Maxime MORTREAU
avec la collaboration de Jean SIRAUDEAU

LES ENSEMBLES CÉRAMIQUES PRÉCOCES D'ANGERS (Maine-et-Loire) : "Le site de la Gaumont-Saint-Martin"

I. LE SITE GAUMONT-SAINT-MARTIN

□ Nature du site.

Il s'agit d'un quartier d'habitat urbain structuré par une voirie, situé en périphérie de la ville antique (proximité d'une nécropole et d'un édifice de spectacle ; Fig. 1).

Le lieu, fréquenté dès le règne d'Auguste, connaît son apogée au I^{er} s. de n. è. (artisanat lié à la transformation du minerai de fer), puis une occupation sporadique jusqu'au Bas-Empire. Un bâtiment sur poteaux s'y installe aux VIII^e-IX^e s. (en relation avec l'oratoire Saint-Martin ?). Au XIII^e s., l'espace est inclus dans le périmètre défensif (enceinte) de la ville. La présence d'une population de chanoines va contribuer à figer la physionomie du secteur jusqu'à ce qu'un projet de construction d'une salle souterraine liée à un complexe de cinéma voisin amène le Service Régional de l'Archéologie à y prescrire une fouille de sauvetage en 1991 (Brodeur et Chevet 1992).

Par suite de contraintes archéologiques (tranchée d'évaluation recoupant un des fossés de la voie antique qui partage le site en deux et tranchée (XIX^e s.) de récupération d'un mur de terrasse d'artillerie moderne qui lui est perpendiculaire), le site a été divisé en quatre secteurs de fouille indépendants (Fig. 2). De ce fait, il a été très difficile de rattacher chacun des secteurs à un diagramme de synthèse, les relations ayant complètement disparu.

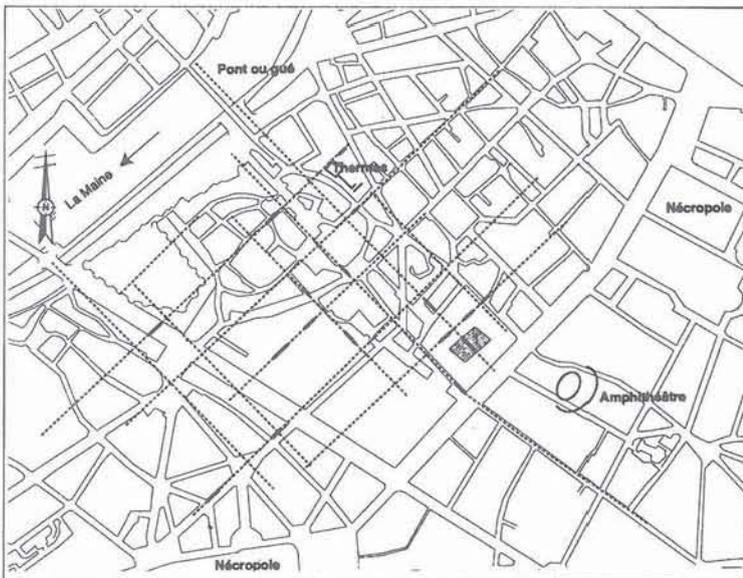


Figure 1 - Localisation du site étudié.

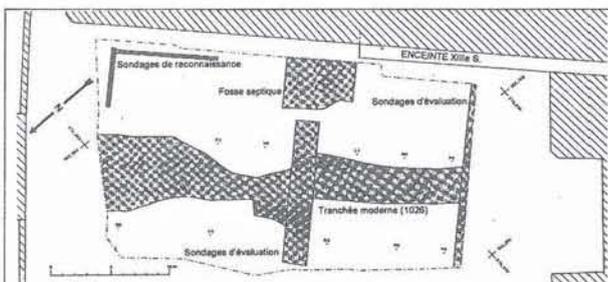


Figure 2 - Emprise des perturbations récentes.

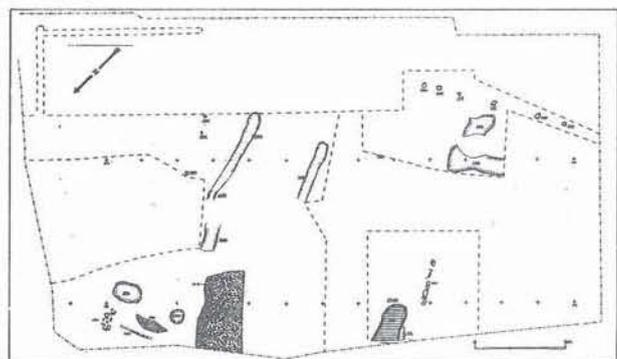


Figure 3 - Plan des vestiges de la Période 1 Phase 1.

ANGERS - CHANTIER "GAUMONT - SAINT MARTIN" - 49.007.043.A.H

Extrait du diagramme stratigraphique non épuré, combinant les U.S. figurées sur les plans des périodes 1 et 2

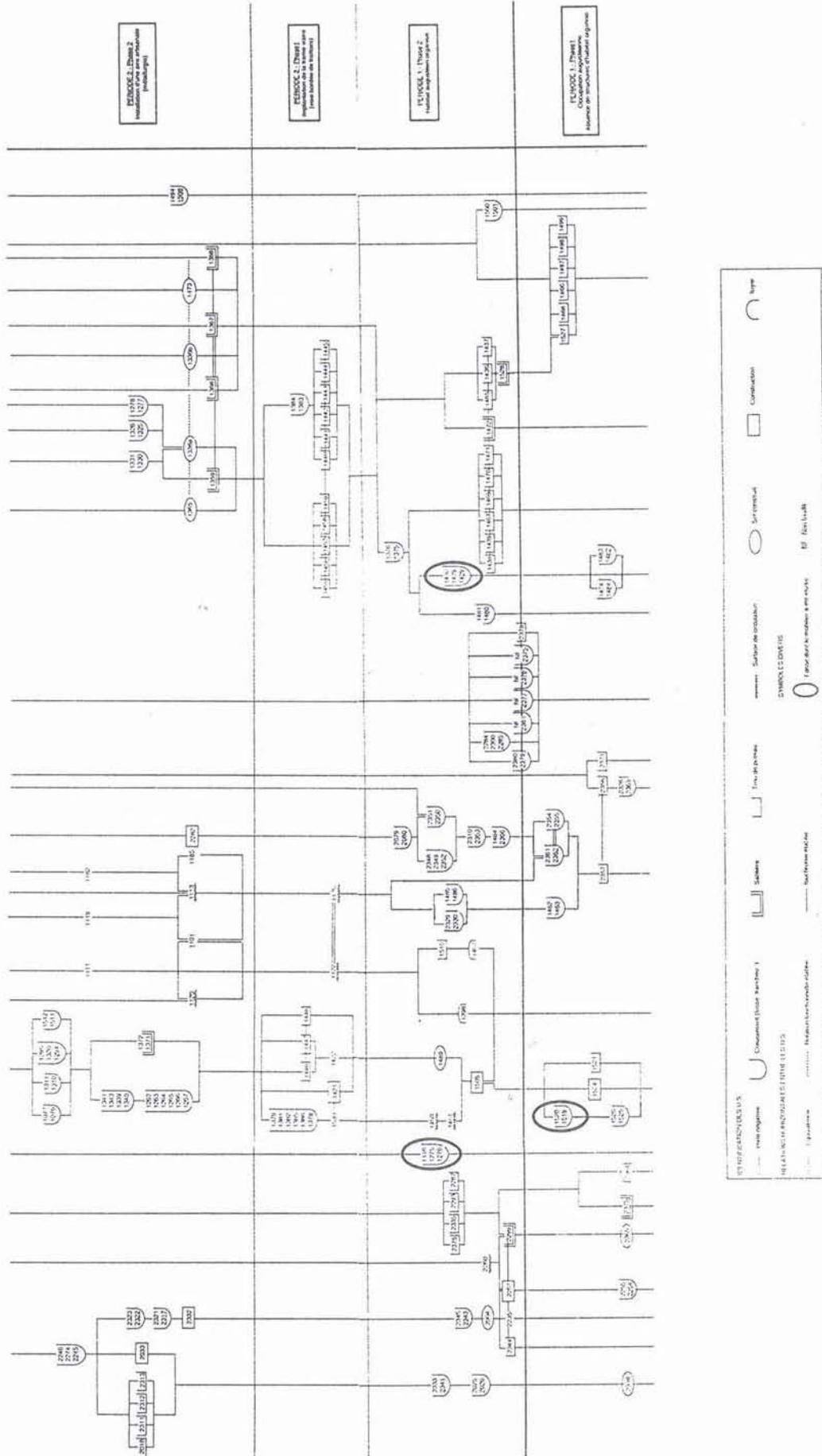


Figure 4 - Localisation des ensembles étudiés dans la stratigraphie.

□ Choix des ensembles.

Les ensembles présentés ont été choisis en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs.

On a privilégié les remplissages de structures excavées (fosses, fossés) réparties dans deux périodes comprenant 4 phases stratigraphiques antérieures à la mise en place d'une voirie à la période tibérienne. Ces deux périodes se sont, semble-t-il, succédé assez rapidement dans le temps. La première période est datée entre les années 10 av. et 15 apr. n. è.

Les fosses choisies s'insèrent donc bien dans le cadre retenu pour la discussion (période auguste-tibère).

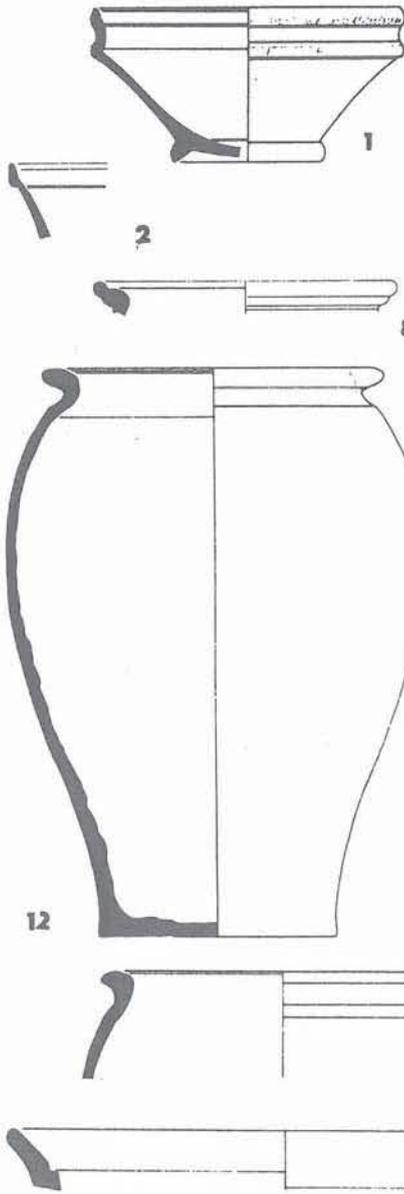


Figure 6 - Fosse 1520. 1 et 2 : sigillée italique ; 3 à 5 : parois fines ; 6 et 7 : céramique à engobe blanc ; 8 à 13 : céramique à engobe micacé ; 14 à 16 : terra nigra.

Angers, Gaumont Saint-Martin, fosse 1520-1519.					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique	5	4	2		1
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine	5	4	3		1
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc	9	7.25	2		
Cér. fine à engobe micacé	58	46.8	6		6
Cér. peinte					
Terra nigra	17	13.7	6		4
Mortier					
Autre com. claire tournée					
Com. sombre tournée	11	8.8	2		
Com. sombre non tournée	13	10.5	1		1
Autre com. som. non tournée					
Dolium	1	0.8			
Amphore	5	4	5		
Lampe					
Autre					
Total	124	100.0	26	100.0	14

Note : 2 collages fosse 1525 1526.

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	1
Serv. II	1
Autre	
Indéterminé	

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
Paroi fine imit. ACO	
PF décor moulé autre	
Paroi fine lisse	2
PF "type Beauvray"	
Autre	1

AMPHORE	NMI
Dresse 11	
Dressel 2/4	
Pascual 1	1
Dressel 7/11	
Dressel 20	
Haltern 70	
Autre	
Indéterminé	4

Figure 5 - Fosse 1519-1520. Tableau de comptage par catégories céramiques.

II. PÉRIODE 1, PHASE 1

Cette période a été divisée en deux phases correspondant à un découpage stratigraphique (Fig. 4). Le mobilier, lui, ne permet pas de distinguer de coupure franche.

La première phase comprend des structures fossoyées (tranchées, fosses et trous de poteaux) et des empièvements qui se distribuent suivant deux axes perpendiculaires entre eux définissant ainsi une trame orthogonale dite "augustéenne" (Fig. 3).

□ Fosse 1520 (creusement).

US 1519 (remplissage).

■ Nature du contexte stratigraphique.

Cette fosse s'ouvre elle aussi dans le substrat. Elle est scellée par les US 1488 (niveau de sol constitué de plaquettes de schiste) et le solin 1518.

Elle recouvrait une autre petite fosse 1525 dont le rare mobilier comportait de nombreux collages avec la fosse précédente.

■ Place de l'ensemble stratigraphique dans la chronologie relative du site.

Cette fosse isolée n'a pas de lien direct avec les autres fosses examinées.

■ Propositions chronologiques externes.

Cette fosse contenait une monnaie, dont l'état interdisait toute détermination. Il s'agit d'un petit bronze romain (identification Guy Collin).

■ Mobilier céramique de la fosse 1520-1519.

Cette fosse comporte deux tasses en sigillée italique du service Ic (Fig. 6, n° 1) et II (n° 2) de Haltern.

Les parois fines associées proviennent de Lyon (deux gobelets tonneaux : Fig. 6, n° 3 et 4) et d'un atelier indéterminé (gobelet à décor guilloché à pâte fine beige micacée : n° 7).

La céramique à engobe blanc comporte un fond annulaire (Fig. 6, n° 5) et une anse à un sillon central (n° 6).

La céramique à engobe micacé est représentée par deux types principaux : les vases à lèvre incisée (Fig. 6, n° 8, 10 à 13) et une marmite tripode à paroi oblique et lèvre rentrante en bourrelet (n° 9).

La *terra nigra* associe des assiettes à bord oblique (Fig. 6, n° 14 et 13) et des bols carénés à lèvre en gouttière (Fig. 6, n° 15) ou en bourrelet (Fig. 7, n° 1 à 3). Un fond usé peut se rattacher à une forme de coupe (Fig. 7, n° 4) ?

La céramique commune claire comprend un fond de vase réalisé dans une pâte grossière de couleur brique (Fig. 7, n° 5).

Un fond de vase est la seule forme recensée dans la catégorie commune sombre tournée (Fig. 7, n° 7).

La céramique commune sombre non tournée est représentée par une urne à bord mouluré type Besançon (Fig. 7, n° 8).

Le remplissage de la fosse 1519 comprend une lèvre de Pasc. 1 A1a théoriquement un peu récente pour la phase 1. La fosse est incontestablement sous-jacente à une structure (passage 1450, sol 1489) de la phase 2 de la période 1. Son comblement serait-il contemporain de l'installation de la structure et attribuable à la phase 2 plutôt qu'à une phase antérieure ?

□ Datation.

Cette fosse peut être considérée comme un dépôt primaire : de nombreuses formes fournissent un profil complet ou une reconstitution totale. L'échantillon est restreint en formes mais homogène.

On constatera l'association entre les formes sigillées du service Ic et celles du service II de Haltern. L'absence de vases type Beuvray est compensée par la présence d'importations lyonnaises (gobelets-tonneaux). Les marmites tripodes trouvent des équivalents dans les contextes augustéens du centre de la France. Ces différents éléments nous permettent d'avancer une datation entre -12 et +15 pour le comblement de cette fosse. Le contexte stratigraphique n'interdit pas cette proposition : le fossé 1520 est scellé

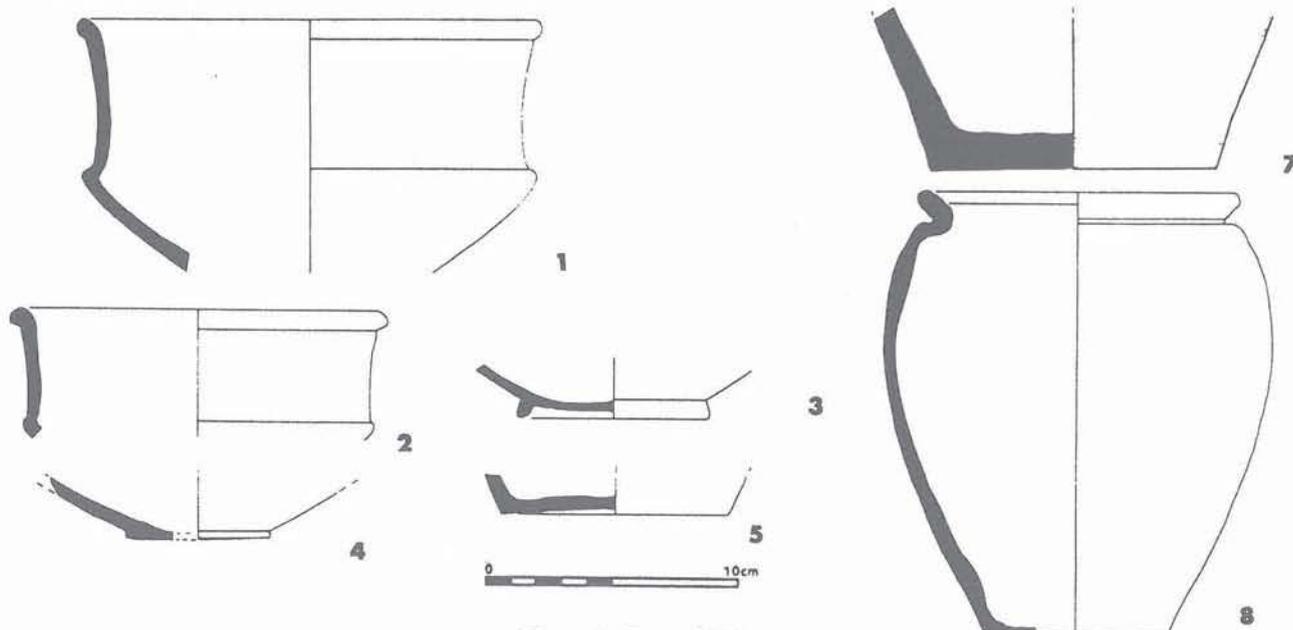


Figure 7 - Fosse 1520.

1 à 4 : *terra nigra* ; 5 : commune claire ; 7 : commune sombre tournée ; 8 : commune sombre non tournée.

par un niveau de dalles de schiste et n'a pas de relation directe avec les autres fosses présentées.

Il faut noter toutefois la similitude des assemblages céramiques entre cette fosse et les fosses 2330 (non présentée) et 1276 qui appartiennent à la période 2 de la phase 1, ce qui souligne le peu d'écart existant entre le comblement de toutes ces fosses et les événements stratigraphiques auxquels elles font référence.

III. PÉRIODE 1, PHASE 2

Cette phase a permis d'individualiser la phase précédente. L'espace est divisé en trois secteurs (Fig. 8) correspondant à une organisation différente :

- secteur occidental : négatif de sablière, calages de trous de poteaux, empierrément et un bâtiment ;
- secteur oriental : trous de poteaux, solins, structures fossoyées linéaires ;

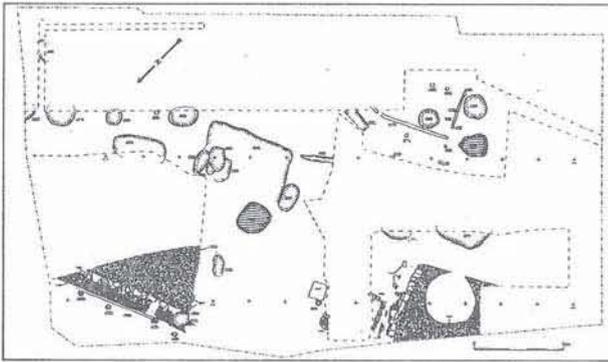


Figure 8 - Plan des vestiges de la Période 1, Phase 2.

Angers, Gaumont Saint-Martin, fosse 1430-1479-1429.					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique	11	2.8	5	7.6	4
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine	31	7.9	7	10.6	2
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc	141	35.9	8	12.1	5
Cér. fine à engobe micacé	34	8.65	6	9.1	6
Cér. peinte	1	0.25	1	1.5	1
Terra nigra	70	17.8	16	24.2	8
Mortier	1	0.25	1	1.5	1
Autre com. claire tournée	6	1.5	2	3	
Com. sombre tournée	17	4.3	3	4.5	1
Com. sombre non tournée	22	5.6	4	6.1	4
Autre com. som. non tournée	1	0.25	1	1.5	1
Dolium	18	4.6	2	3	2
Amphore	40	10.1	10	15	0
Lampe					
Autre					
Total	393	100.0	66	100.0	35

Note : estampille IVCVNDI sur fond de tasse Haltern 8.
1 fibule à queue de paon Feugère type 16a2.

Figure 9 - Fosse 1429-1430-1479.
Tableau de comptage par catégories céramiques.

- secteur médian : fosses et grand creusement.

Les deux fosses retenues pour étude proviennent de deux secteurs différents : 1116 appartient au secteur médian, 1429 au secteur oriental.

1. Fosse 1429 (creusement). US 1479 (remplissage).

Nous avons ajouté au mobilier de cette fosse celui provenant du redressement de sa coupe (US 1430). Ces deux US présentant de nombreux collages, nous les avons regroupées pour étude et comptage.

■ Nature du contexte stratigraphique.

Cette fosse s'ouvre dans le substrat détritique et est scellée par l'US 1454. Il n'est pas exclu que des interférences aient pu exister entre le remplissage de cette fosse et l'US la surmontant. Des phénomènes de tassement se produisent aussi (cette remarque vaut d'ailleurs pour l'ensemble des fosses présentées).

Cette fosse recoupe un fossé (?) affectant une forme de coude.

■ Place de l'ensemble stratigraphique dans la chronologie relative du site.

Le remplissage de cette fosse correspond à une phase de nettoyage et de comblement avant installation de la voirie.

■ Propositions chronologiques externes.

Cette fosse a livré un petit bronze romain dont l'état de conservation n'a pas permis la détermination (identification G. Collin).

Le redressement de la coupe de cette fosse a permis de recueillir une fibule de bronze à queue de paon type Feugère 16a2. La chronologie de cette fibule couvre la période augustéenne. Absente de Dangstetten, elle n'apparaît pas avant 15/10 av. n. è.

L'US 1454 comporte une monnaie. Il s'agit d'un 1/2 *dupondius* de 2ème classe (R.I.C. p. 44). Au droit, on distingue la tête d'Octave avec la couronne de feuilles de chêne. Au dessus IMP, dessous (DI)VIF. Au revers, Crocodile à droite. Dans le champ, à gauche, COL. Cette monnaie a été frappée entre 8 et 3 av. J.-C. (identification G. Collin).

La sigillée italique recueillie dans cette US comprend un fragment de calice Drag. 11 décoré, un pied rectangulaire d'assiette Halt. 1 (?) et un bord d'assiette Halt. 1b.

Les US 1484 et 1482 comportaient un peu de mobilier datable des années 10 av. n. è. (sigillée italique, vase Beuvray, assiette à bord oblique en *terra nigra*, vase à lèvres incisées, urne à bord mouluré type Besançon).

□ Fosse 1430-1479-1429.

La céramique sigillée italique comprend six individus parmi lesquels on note trois formes du service lc

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	3
Serv. II	2
Autre	
Indéterminé	

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
Paroi fine imit. ACO	
PF décor moulé autre	
Paroi fine lisse	1
PF "type Beuvray"	5
Autre	1

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	
Pascual 1	6
Dressel 7/11	3
Dressel 20	
Haltern 70	
Autre (Gauloise)	1
Indéterminé	

(Fig. 10, n^{os} 1 à 3) et trois du service II de Haltern (n^{os} 4 à 6).

Un fond de tasse Halt. 8 montre une estampille du potier IVCVNDVS dans un cercle, associée à une palmette (Fig. 10, n^o 6).

La céramique à parois fines comprend un gobelet

cylindrique du type Halt. 16 dont la pâte fine micacée beige crème traduit une origine du centre de la Gaule (Fig. 10, n^o 7). Il est accompagné de plusieurs vases ou gobelets de type Beuvray (Fig. 10, n^{os} 8 à 13).

La céramique à engobe blanc est bien représentée par des cruches à deux anses et fond annulaire

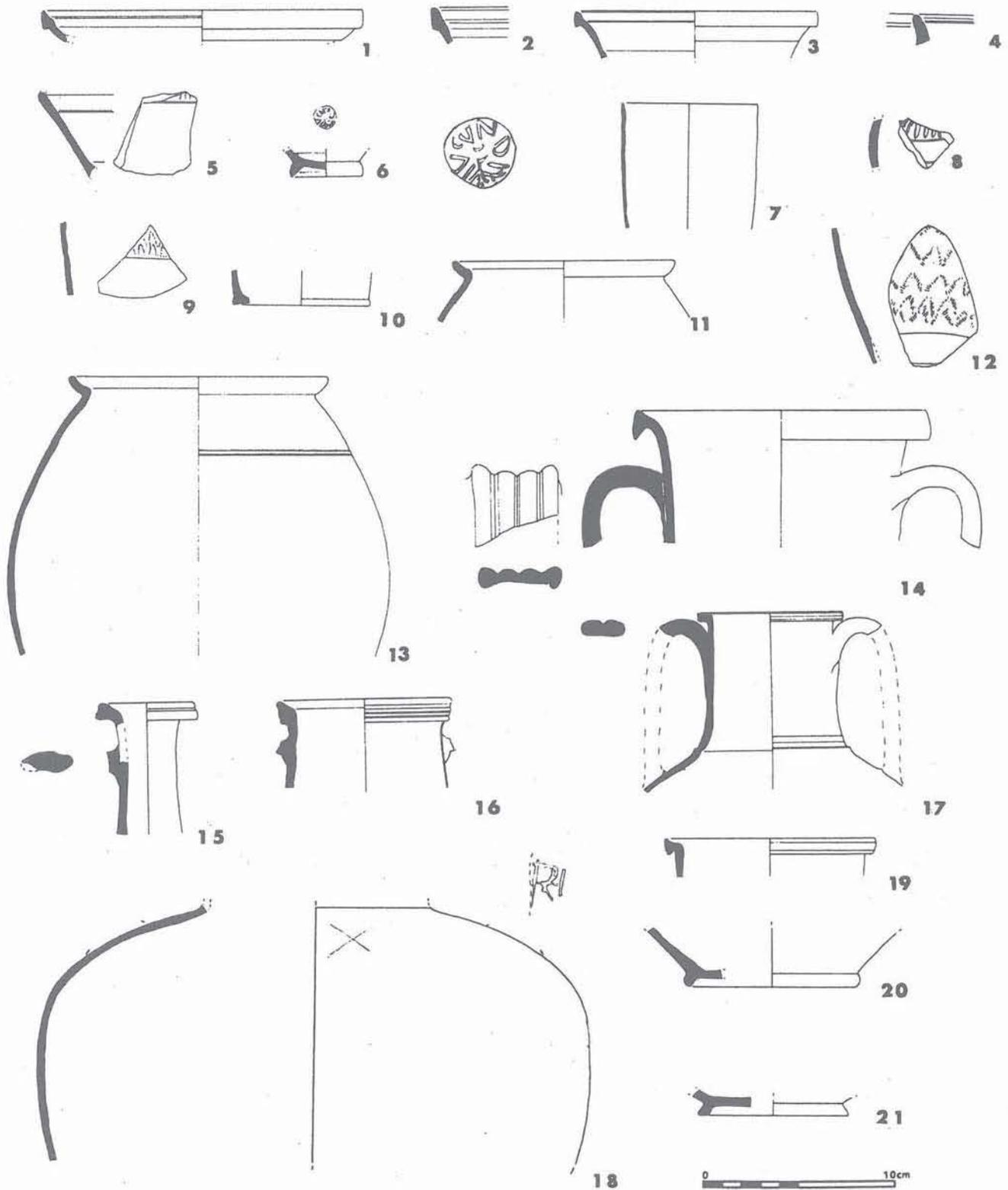


Figure 10 - Fosse 1430-1479. 1 à 6 : sigillée italique ; 7 à 13 : parois fines ; 14 à 21 : céramique à engobe blanc.

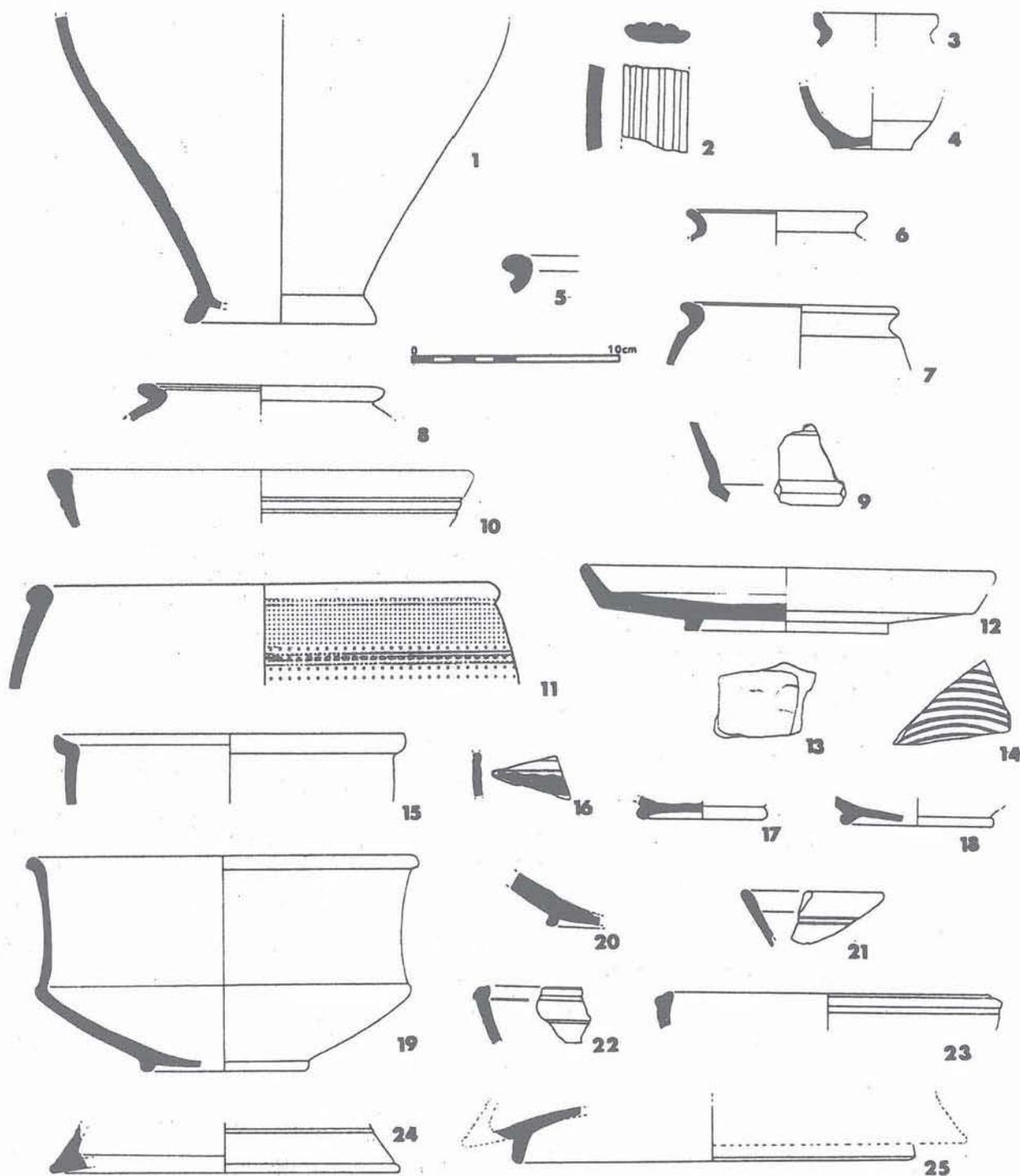


Figure 11 - Fosse 1430-1479.

1 et 2 : céramique à engobe blanc ; 3 à 10 : céramique à engobe micacé ; 11 : céramique peinte ; 12 à 25 : *terra nigra*.

(Fig. 10, n^{os} 14, 16 à 22 et Fig. 12, n^{os} 1 et 2) ou des bouteilles à col étroit à lèvre annulaire simple ou moulurée (Fig. 11, n^o 15). Une cruche porte sur le haut de la panse la fin d'un graffiti RI.

La céramique à engobe micacé est figurée par des vases à lèvre incisée (Fig. 11, n^{os} 5 à 8) mais aussi par de petits vases globulaires (n^{os} 3 et 4) et des écuelles tripodes à paroi oblique (n^{os} 9 et 10).

La céramique peinte ne comprend qu'un bol de type Roanne (Fig. 11, n^o 11).

Le répertoire des *terra nigra* comprend des assiettes à bord oblique (Fig. 11, n^{os} 12 à 14), un bol caréné à lèvre en bourrelet archéologiquement complet (n^o 19), un bol caréné à lèvre en gouttière (n^o 15) et au moins un exemplaire à décor ondé (n^o 16). Trois fonds annulaires se rattachent à cette forme (n^{os} 17, 18 et 20). Les vases-bobines (n^{os} 21 à 25 et Fig. 12, n^{os} 1 à 3 et 5) complètent cet inventaire auquel il faut ajouter deux calices "aquitains" (Fig. 12, n^{os} 4 et 6). On notera aussi la présence de formes hautes fermées (n^o 8) à pied

balustre (Fig. 12, n° 9) dont l'une au moins comporte un décor de guillochis (n° 7).

Un mortier italique à bord en bandeau, à pâte grossière engobée beige crème, est le seul exemplaire de cette forme plutôt rare (Fig. 12, n° 10).

La céramique commune claire est représentée par au

moins deux cruches : un fond (Fig. 12, n° 12) et une section d'anse (n° 11) auxquels il faut ajouter un vase à panse ornée de deux moulures (n° 13).

La céramique commune sombre tournée comprend un vase ovoïde à lèvre éversée (Fig. 12, n° 15) et une anse pouvant se rattacher à un pichet (n° 14).

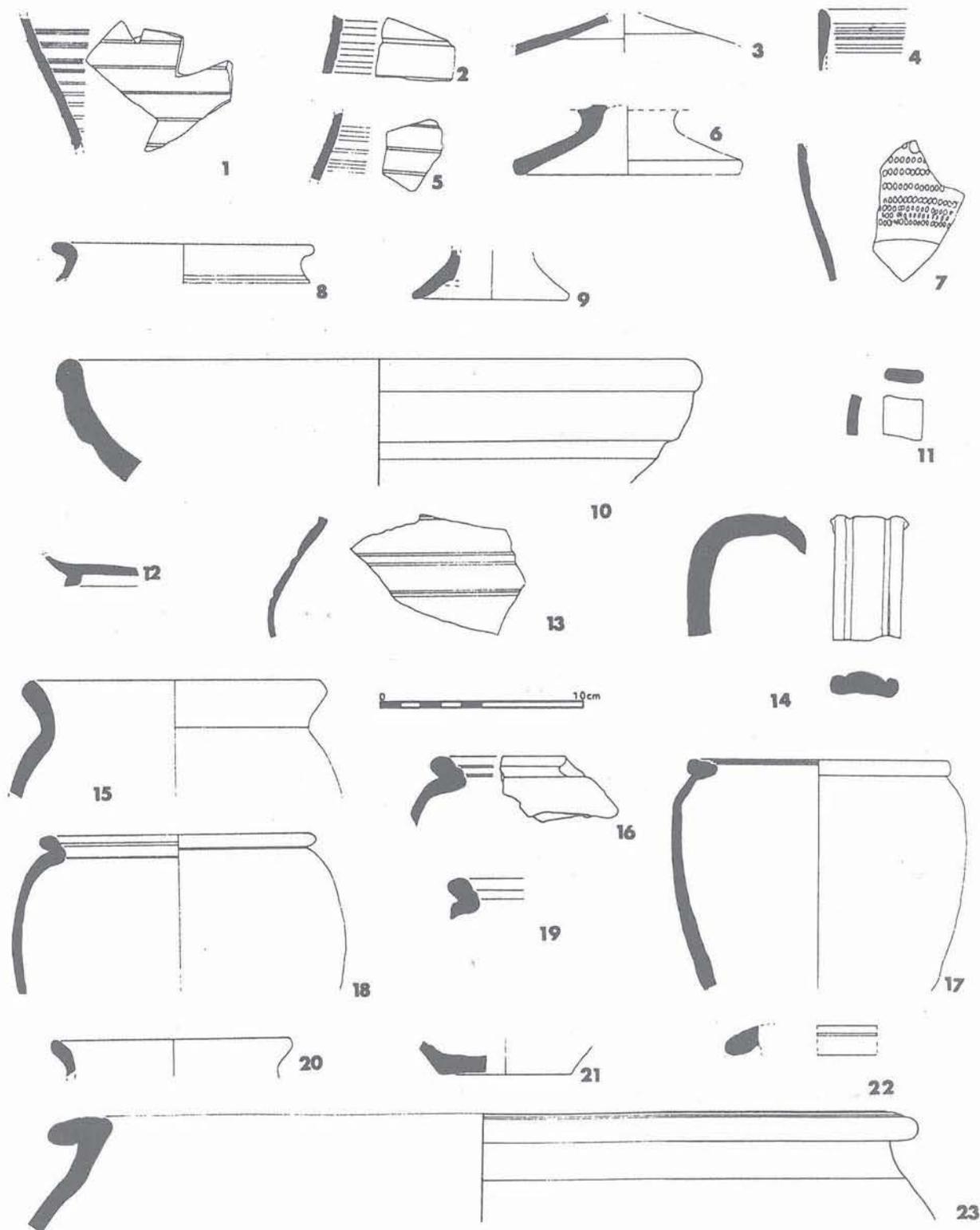


Figure 12 - Fosse 1430-1479.

1 à 9 : *terra nigra* ; 10 : mortier italique ; 11 à 13 : commune claire ; 14 et 15 : commune sombre tournée ; 16 à 19 : commune sombre non tournée ; 20 et 21 : commune sombre non tournée ; 22 et 23 : *dolia*.

La céramique commune sombre non tournée comprend essentiellement des urnes à bord mouluré type Besançon (Fig. 12, n^{os} 16 à 19).

Les autres céramiques communes sombres non tournées sont représentées par un fond (Fig. 12, n^o 21) et un bord de vase ovoïde (n^o 20).

Deux bords de *dolia* tournés (Fig. 12, n^{os} 22 et 23) complètent l'inventaire de cette fosse.

34 des 40 fragments d'amphores contenus dans cette fosse appartiennent à deux (ou trois) Pasc. 1 A1b, un à une Pasc. 1 A1a et quatre à deux Dr. 7/11, amphores à *garum* de Bétique.

Globalement, la datation des éléments offerts par la phase 2 semblerait un peu haute, vers l'ère augustéenne.

Toutefois, les amphores antérieures à la Pasc. 1 comme les Laietana 1, Dr. 2/4 italiques et Dr. 1, sont totalement absentes des ensembles clos étudiés et du site en général.

■ Datation

Comme dans les autres fosses, on constate de nouveau l'association entre les services Ic et II de Haltern. L'estampille IVCVNDI est connue à Haltern (O.C. 835 h). Hormis les vases type Beuvray, la seule paroi fine d'importation est ce gobelet cylindrique proche du type Halt. 16 dont un exemplaire comparable a été mis au jour dans une fosse à *Argentomagus* (Albert 1973, Pl. III, n^o 6) datée du milieu du I^{er} s. apr. J.-C, ce qui ne préjuge pas de sa date d'apparition. Les marmites tripodes à engobe micacé sont connues dans le centre de la France dans des contextes augustéens comme à

Châteaumeillant (Gourvest 1969, Fig. 4, n^{os} 37 et 39) et à Entrains (Bouthier et Garnier 1996, p. 91, n^o 49). La présence d'un bol de type Roanne qui succède aux productions précoces de la vallée du Rhône au milieu du règne d'Auguste (Genin 1994, p. 340) confirme cette datation. Les cruches à engobe blanc sont aussi largement répandues dans l'ouest de la Gaule à partir de l'époque d'Auguste (Fichet de Clairfontaine et Kérebel 1991, p. 286, Fig. 6).

La *terra nigra* présente des assemblages associant assiettes à bord oblique, bols carénés, vases-bobines et vases ovoïdes qui semblent caractériser cette période.

Le mortier à bandeau type Halt. 59 apparaît à la période augustéenne dans les contextes angevins.

Ces différents éléments permettent d'avancer une datation autour des années -12 et +15 pour le mobilier de cette fosse, confirmée par la présence d'une fibule Feugère 16a2.

2. Fosse 1276 (creusement). US 1275 (premier remplissage). US 1116 (deuxième remplissage).

Ces deux remplissages ne présentant aucune véritable différence (mobilier semblable, nombreux recollages), nous avons regroupé ces deux US pour étude et comptage.

■ Nature du contexte stratigraphique.

Cette fosse s'ouvre dans le substrat détritique et est scellée par les US 2073 et 2074. La voie est installée au-dessus de cette fosse interdisant toute contamination postérieure.

Angers, Gaumont Saint-Martin, fosse 1116-1275-1276.					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	bord
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique	12	1.9	8	5.5	4
Sigillée Sud Gaule	1	0.15	1	0.7	
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine	71	11.2	16	10.9	5
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc	166	26.1	20	13.7	5
Cér. fine à engobe micacé	128	20.1	17	11.6	12
Cér. peinte					
Terra nigra	117	18.4	38	26	19
Mortier					
Autre com. claire tournée	7	1.1	1	0.7	
Com. sombre tournée	50	7.9	12	8.2	5
Com. sombre non tournée	24	3.8	7	4.8	6
Autre com. som. non tournée	1	0.15			
Dolium	9	1.4			
Amphore	48	7.5	24	16.4	
Lampe	1	0.15	1	0.7	
Autre	1	0.15	1	0.7	
Total	636	100.0	146	100.0	56

Note : collage fosse 2329.

1 monnaie -8 +14/15.

estampille NIGRI sur fond d'assiette ; CN ATEI XANTHI sur fond de calice Drag. 11.

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	2
Serv. Ic	1
Serv. II	1
Autre	1
Indét.	3

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
Paroi fine imit. ACO	1
PF décor moulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	15
Autre	

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	3
Pascual 1	12
Dressel 7/11	2
Dressel 20	
Haltern 70	2
Autre (Gauloises)	3
Indéterminé	2

SIGILLÉE GAULE	NMI		
	SUD		
	Total	G	M
FORMES MOULÉES			
Drag. 11			
Drag. 29			
Drag. 30			
Déch. 57			
FORMES LISSES			
Drag. 15/17			
Drag. 16			
Drag. 17			
Drag. 18			
Drag. 19			
Ritt. 1			
Ritt. 5			
Ritt. 8			
Ritt. 9			
Drag. 24/25			
Drag. 27			
Drag. 33			
Ha. 14			
Ha. 16			
Ritt. 12			
Inédit			
Indéterminé	1	1	
TOTAL	1	1	

Figure 13 - Fosse 1276-1275-1116.
Tableau de comptage par catégories céramiques.

■ **Place de l'ensemble stratigraphique dans la chronologie relative du site.**

Le remplissage de cette fosse correspond à une phase de nettoyage et de comblement avant installation de la voirie.

■ **Propositions chronologiques externes.**

Le remplissage de cette fosse a livré une monnaie (identification G. Collin). Il s'agit d'un *dupondius* usé (Colonie romaine de la Gaule R/ Crocodile enchaîné à

une palme) de deuxième ou troisième classe (8 av. à 14-15 apr. J.-C.) frappé à Nîmes (R.I.C. 2 p. 51-52).

□ **Fosse 1116-1275.**

L'inventaire de la sigillée de cette fosse comporte, outre un tesson de pied d'assiette en sigillée de la Gaule du Sud (non figuré), une majorité de sigillée italique ou lyonnaise. On trouve des formes du service Ib, Ic et II de Haltern (Fig. 14, n^{os} 1 à 8). On note une estampille lyonnaise (NIGR-I) sur un fond

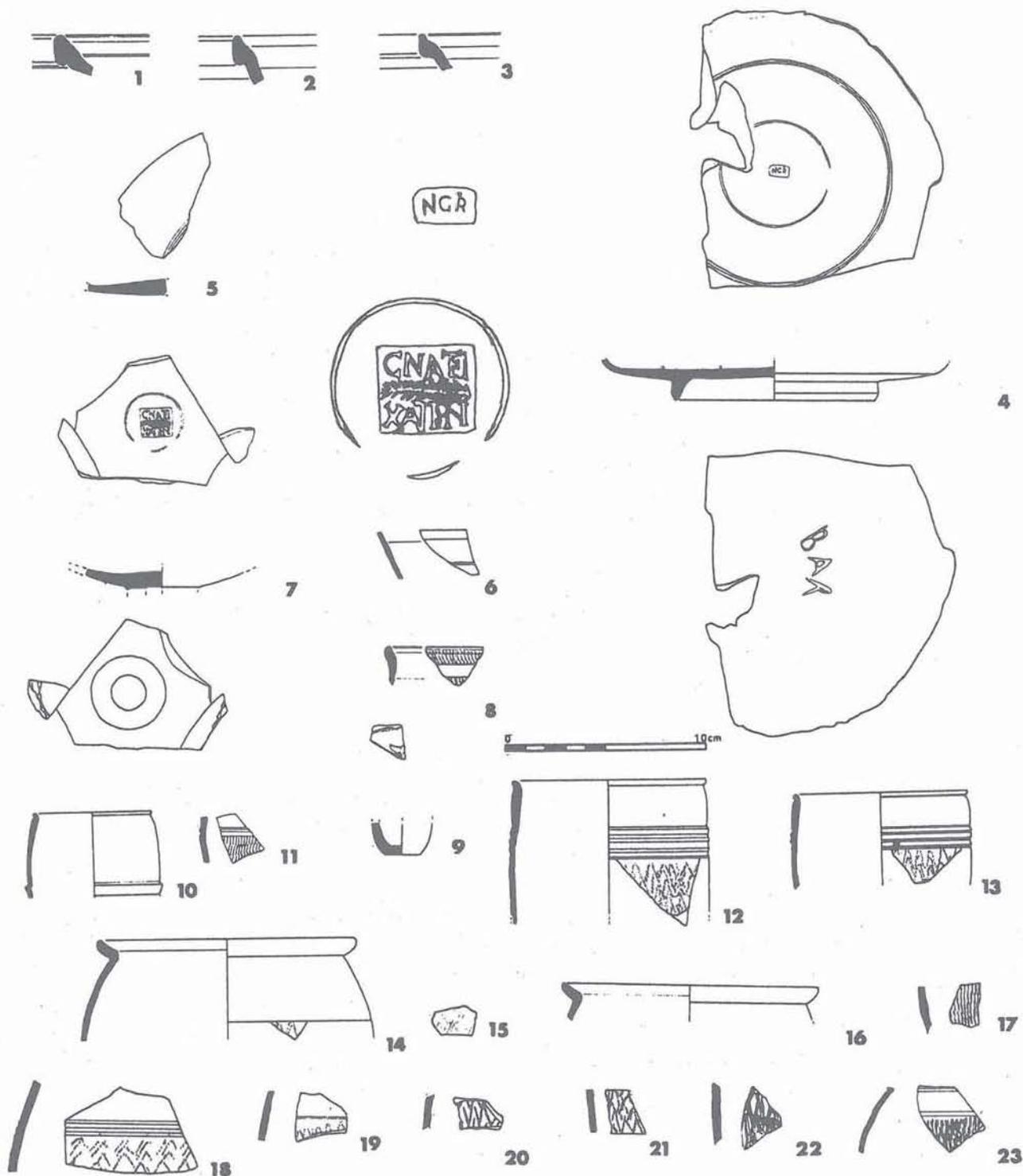


Figure 14 - Fosse 1116-1275. 1 à 8 : sigillée italique ; 9 : balsamaire ; 10 à 23 : parois fines.

d'assiette (Fig. 14, n° 4) et une autre attribuable à CN ATEI XANT-HI appliquée sur le fond d'un calice décoré Drag. 11 (Fig. 14, n° 7). La même graphie se retrouve à Neuss (Ettlinger 1983).

Les parois fines sont représentées par une imitation de gobelet d'Aco à décor guilloché (Fig. 14, n° 10 et 11). Un exemplaire semblable a été trouvé à Amboise (Colin 1991, Pl. 14, n° 12). Il ne s'agit pas d'une production italique ou lyonnaise car la pâte est fine, beige-blanc et micacée. On note une majorité de vases type Beuvray (Fig. 14, n° 14 à 23 et Fig. 15, n° 1 à 5), parmi lesquels on compte deux gobelets cylindriques

(Fig. 14, n° 12 et 13) et quatre vases balustres dont l'un comporte sous le fond la signature du potier ERIDVBNO (Fig. 14, n° 5). Ce potier est particulièrement bien représenté dans l'ouest de la Gaule et le Bassin parisien (Jigan 1987).

Un fond de balsamaire accompagne ces parois fines (Fig. 14, n° 9).

La céramique à engobe blanc est représentée par deux types principaux : la cruche à col cylindrique et lèvre moulurée comportant une ou deux anses plates cannelées (trois individus : Fig. 15, n° 6 à 8) et le flacon à col étroit lèvre moulurée à une anse (trois individus :

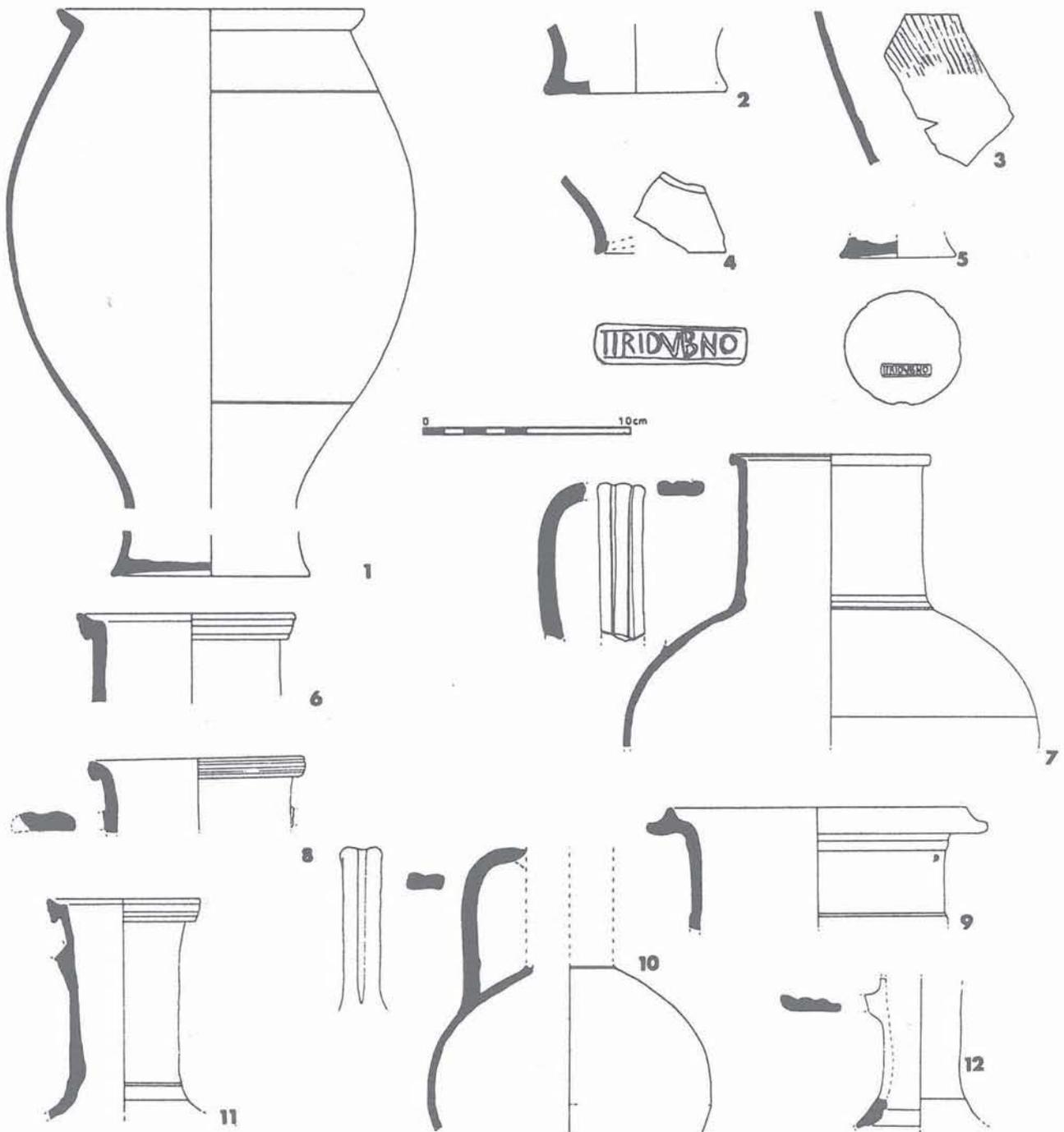


Figure 15 - Fosse 1116-1275. 1 à 5 : parois fines ; 6 à 12 : céramique à engobe blanc.

Fig. 15, n^{os} 10 à 12). Un bord offre un profil en "bec de canard" (Fig. 15, n^o 9). Les anses sont plates, en ruban, et ornées de plusieurs cannelures (Fig. 16, n^{os} 1 à 4). La base comporte généralement un fond annulaire (Fig. 16, n^{os} 5, 6 et 8 à 13, 15). Une panse de cruche a été découpée pour fabriquer un jeton (Fig. 16, n^o 7).

La céramique à engobe micacé comprend un répertoire composé de jattes carénées à fond multiforé (Fig. 16, n^{os} 14, 16 à 19). Certains exemplaires peuvent

comporter des anses. Le type le plus courant est un vase ovoïde à lèvre incisée (Fig. 16, n^{os} 20 à 25), à fond plat (Fig. 16, n^{os} 26 à 28 et Fig. 17, n^o 1). On note deux exemplaires d'une cruche à deux anses qui pourrait constituer une imitation de récipient métallique (Fig. 17, n^{os} 2 et 3).

La *terra nigra* est une des catégories les mieux représentées dans cette fosse. On dénombre sept assiettes à bord oblique et fond annulaire (type Ménez 22 :

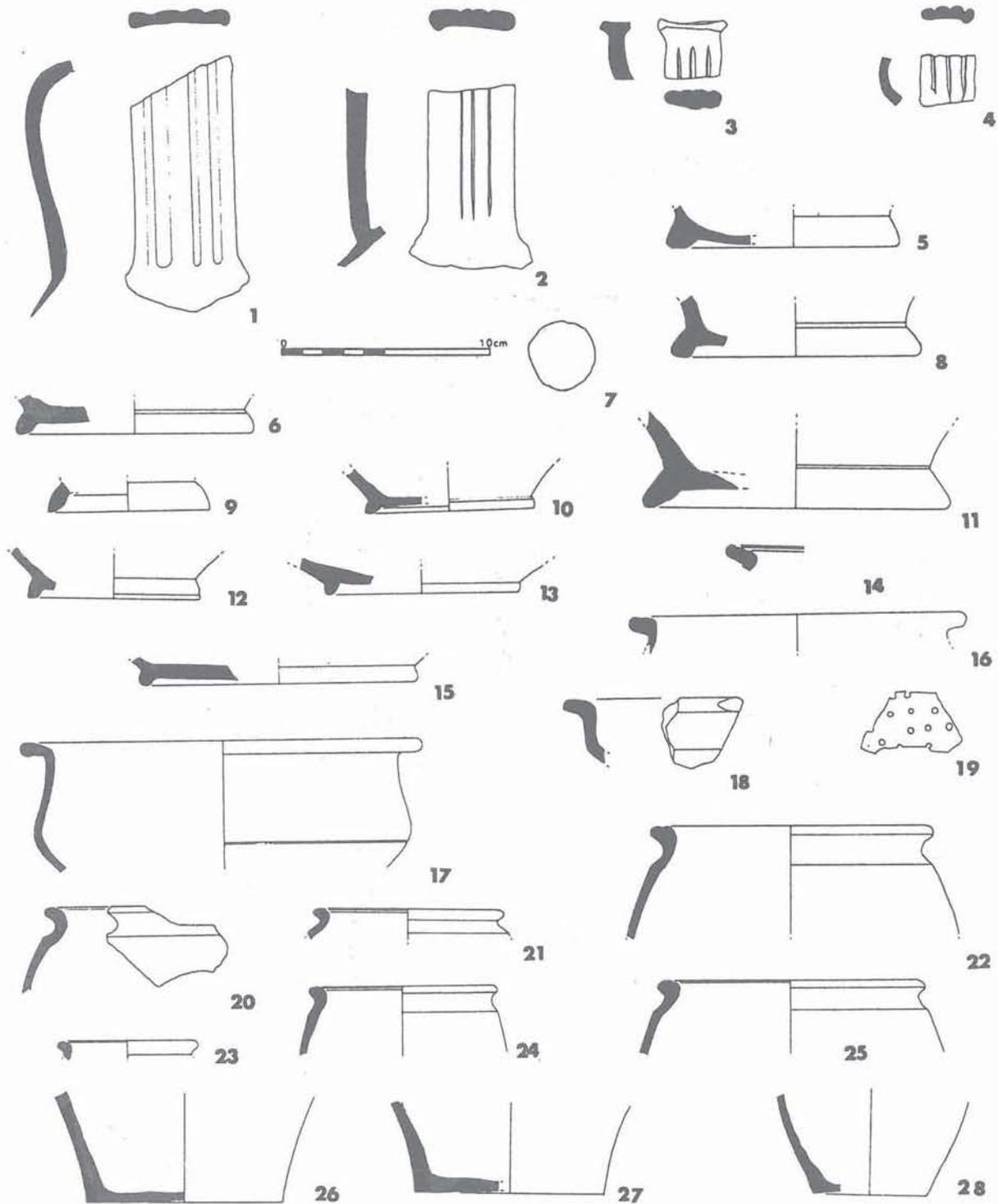


Figure 16 - Fosse 1116-1275. 1 à 14 : céramique à engobe blanc ; 15 à 28 : céramique à engobe micacé.

Fig. 17, n^{os} 4 à 10), trois assiettes carénées à bord en bourrelet dont le fond est orné d'un cercle guilloché (type M40 : Fig. 17, n^{os} 11 à 13), treize bols carénés (type M96 : Fig. 18, n^{os} 2 à 14) à fond annulaire (Fig. 18, n^{os} 16 à 21) et sept vases-bobines à fond annulaire (type M126 : Fig. 19, n^{os} 1 à 7). Les pâtes sont généralement fines, micacées, claires. La surface varie du noir au gris clair. Une coupe hémisphérique à décor ondé semble constituer un archaïsme dans ce lot (Fig. 18, n^o 1). On note l'absence de calice "aquitain" et d'assiette type Centre.

La céramique commune claire comprend un individu représenté par un fragment de col cylindrique de cruche, non engobé (Fig. 19, n^o 8).

La céramique commune sombre compte douze indi-

vidus représentés par un type de vase ovoïde à fond plat à lèvre éversée ou en bandeau (Fig. 19, n^{os} 9 à 20).

La céramique commune sombre non tournée est représentée par sept individus comprenant deux écuelles à lèvre en méplat (Fig. 20, n^{os} 1 et 2), un *dolium* (Fig. 20, n^o 3) et quatre urnes à bord mouluré type Besançon (Fig. 20, n^{os} 4 à 7).

Les éléments d'amphores sont relativement peu nombreux dans cette fosse. Parmi les 48 fragments de 24 individus, on voit :

- un tesson de panse dont la pâte est typique de l'atelier d'Albinia (Etrurie). La faible épaisseur de la paroi oriente vers une amphore Dr. 2/4 plutôt que vers une Dr. 1.

- trois types de Pasc. 1 dominant largement dans la

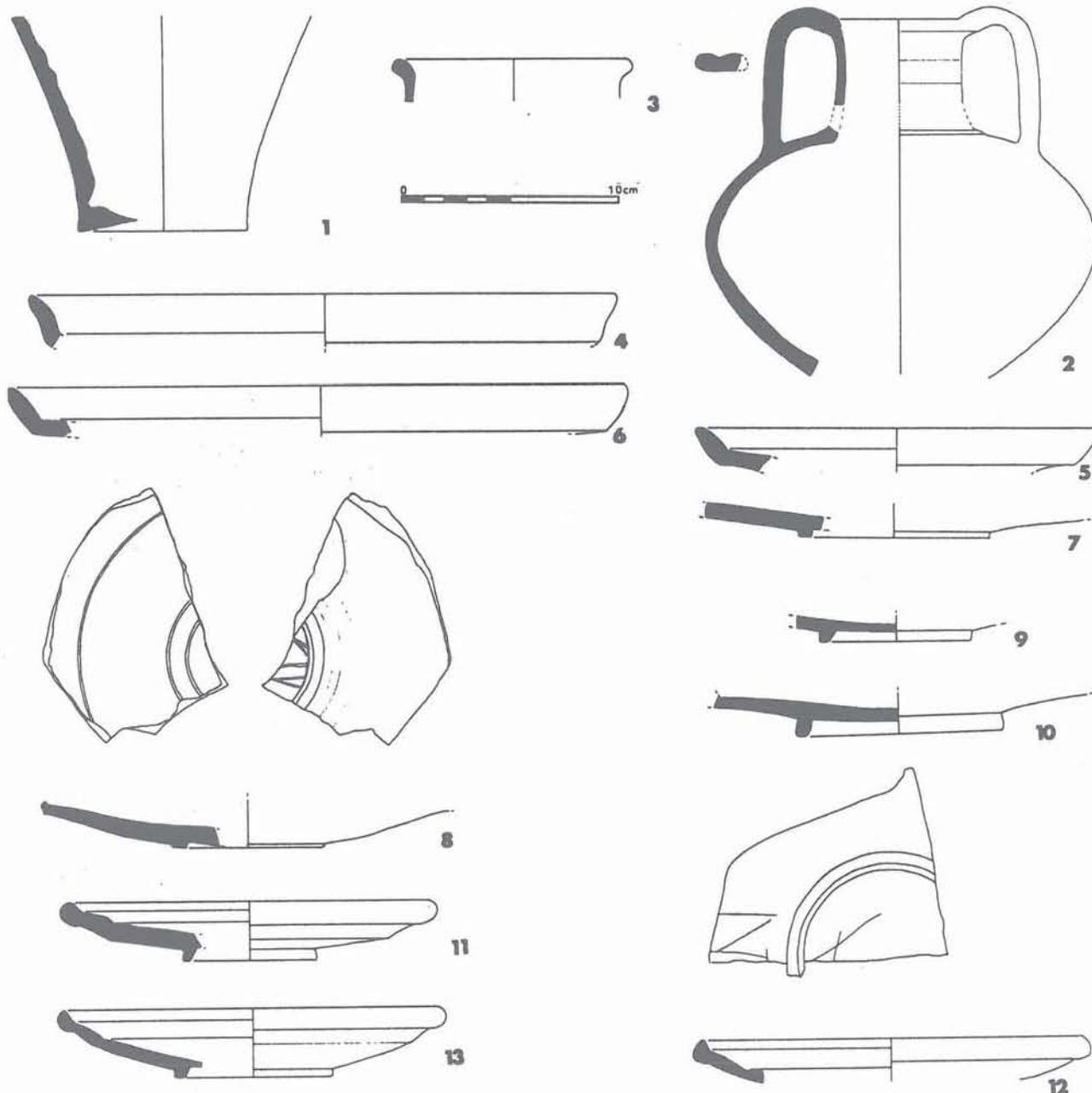


Figure 17 - Fosse 1116-1275. 1 à 3 : céramique à engobe micacé ; 4 à 13 : terra nigra.

fosse : Pasc. 1 A1b (pâte ocre clair) et Pasc. 1 A1c (pâte rouge sombre) augustéens et Pasc. 1 A1a (blanc verdâtre) augusto-tibérien.

- la forme Halt. 70 de Bétique complète le petit lot des formes à pied pointu.

S'y ajoutent trois tessons de formes à fond annulaire dont un, à pâte calcaire micacée, peut être d'origine narbonnaise.

Datation.

Cette fosse montre une nouvelle fois l'association entre les services I et II de Haltern avec l'absence

d'assiette Halt. 2. Les productions lyonnaises de La Muette sont ici présentes avec une assiette signée NIGRI (Lasfargues et Vertet 1976, XXIV, 1).

Le répertoire des formes de *terra nigra* est semblable à celui de la fosse 1429, mais on notera une sur-représentation des bols carénés à lèvre en bourrelet et l'apparition d'assiettes carénées à lèvre en bourrelet type M40/42. Les autres catégories n'appellent pas de commentaires particuliers. Un fond d'assiette du sud de la Gaule (intrusif ?) offre un *terminus ante quem* du début du règne de Tibère.

L'examen des US supérieures confirme ce *terminus* :

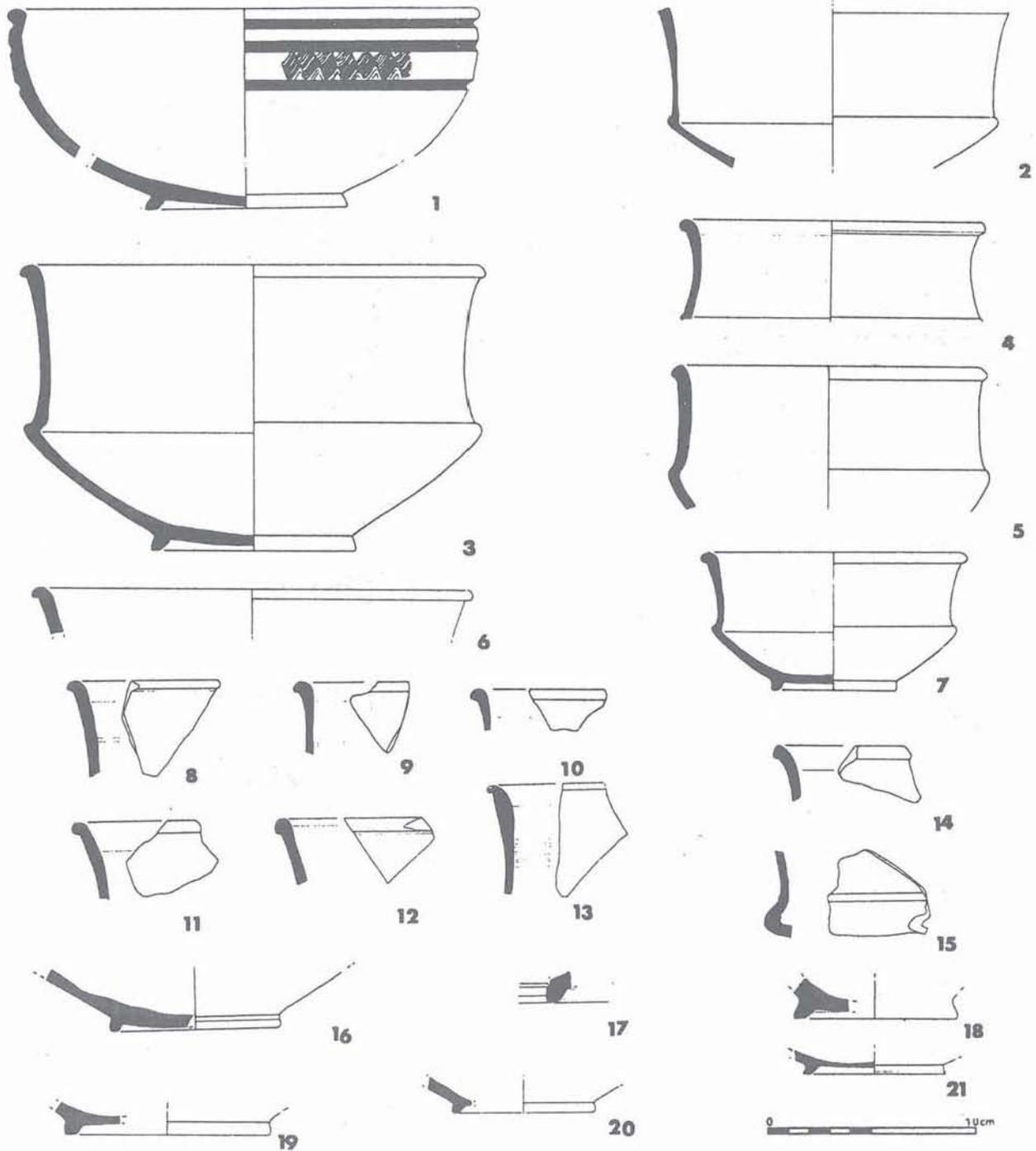


Figure 18 - Fosse 1116-1275. 1 à 21 : *terra nigra*.

forte présence de la sigillée italique avec nette prédominance du service II, bol hémisphérique à paroi fine de l'atelier de La Muette et sigillée précoce de la Gaule du Centre. La *terra nigra* comporte une grande quantité d'assiettes M33 (1989) que l'on retrouve à l'époque tибérienne.

Au vu de ces différents éléments chronologiques, le mobilier de cette fosse peut être calé entre les années -12 et +15, datation confortée par la présence d'un *dupondius* de Nîmes frappé entre 8 av. et 14-15 apr. J.-C.

IV. CONCLUSION :

LE FACIÈS DE LA GAUMONT-SAINT-MARTIN

L'analyse du mobilier des premières phases d'occupation n'a montré ni estampille radiale ni forme sigillée précoces du service I de Haltern comme sur le site voisin du Château d'Angers. La sigillée italique (arétine, pisane ou lyonnaise) comprend quelques rares formes (assiettes) du service Ib mais surtout une forte proportion de formes des services Ic (tasses et assiettes) et II (tasses) associées aux formes moulées Drag. 11.

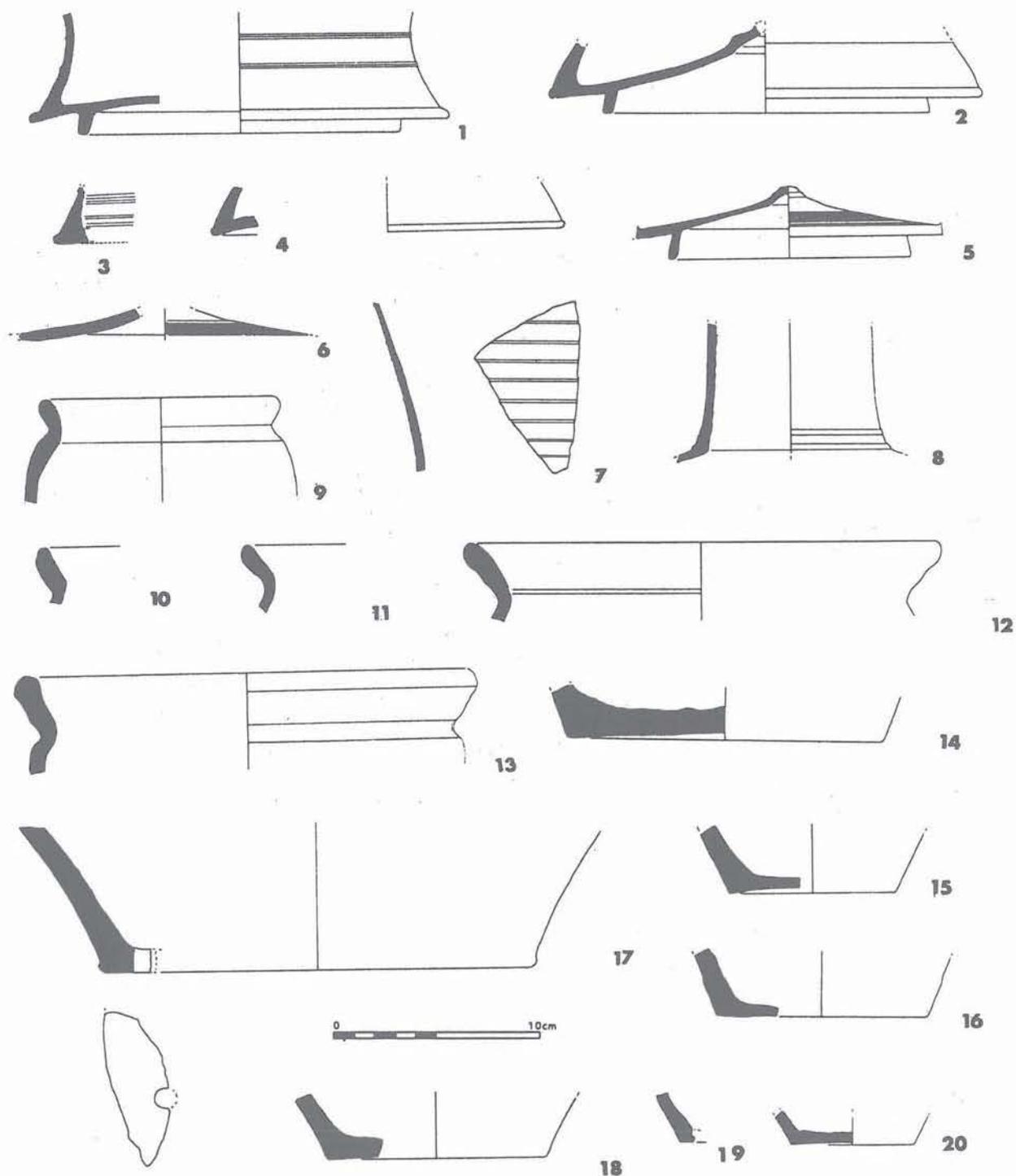


Figure 19 - Fosse 1116-1275. 1 à 7 : *terra nigra* ; 8 : commune claire ; 9 à 20 : commune sombre tournée.

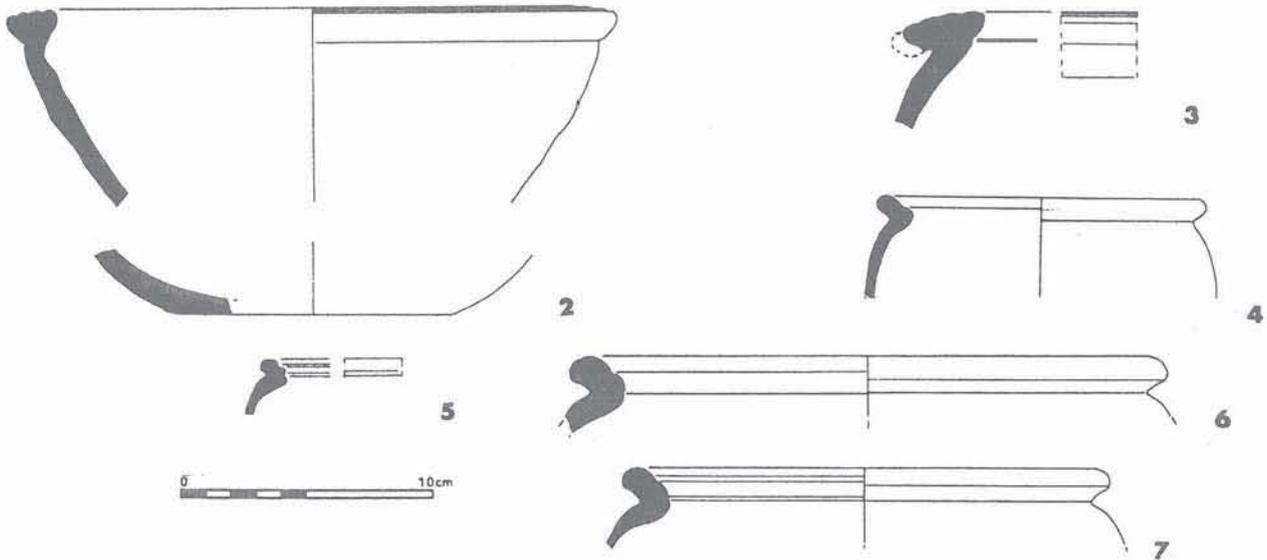


Figure 20 - Fosse 1116-1275. 1 à 7 : commune sombre non tournée.

La majorité des parois fines est constituée de vases type Beuvray (vases balustres ou cylindriques décorés à la molette) portant parfois une estampille (ERIDVBNO ou autre).

Les autres parois fines importées proviennent pour une partie des ateliers de Lyon (gobelets-tonneaux exclusivement) et d'autres régions qui restent à découvrir. Les gobelets d'Aco à pâte siliceuse de Loyasse sont complètement absents. A leur place on trouve des imitations à décor guilloché et aussi des gobelets cylindriques type Halt. 16 réalisées dans des pâtes fines claires micacées. Il pourrait s'agir de productions précoces de Lezoux à défaut de pouvoir proposer un autre atelier.

La céramique à engobe rouge interne est complètement absente des inventaires ainsi que la céramique plombifère et la céramique à engobe (ou peinture) rouge, trahissant une chronologie différentielle ou une sous représentation due à leur caractère marginal.

La céramique à engobe blanc comporte des formes de cruches ou de bouteilles à une ou deux anses. Le col décoré ou non d'une moulure est généralement cylindrique terminé par une lèvre simple en gouttière ou annulaire moulurée. On note aussi une variante à la lèvre en "bec de canard". Un atelier en Belgique a produit le même type de cruche au I^{er} s. apr. J.-C. (Gustin et Massart 1985, Fig. 2, n^{os} 16 à 20). Ces formes sont déjà attestées sur le site du Château.

La céramique à engobe micacé comprend en majorité des vases à lèvre incisée, des écuelles tripodes à paroi droite et lèvre en bourrelet, des jattes carénées à fond multiforé comportant une ou deux anses et quelques rares exemplaires de cruches à deux anses. Ces types sont largement répandus en Bretagne (Fichet et Kérelbel 1991), dans les Pays-de-la-Loire (voir la présente livraison), dans le centre de la France (Gourvest 1969) et le Bassin parisien (Jobelot et Vermeersch 1991).

En revanche, les écuelles tripodes (?) à lèvre en méplat moulurée ou les jattes carénées à fond annulaire présentes sur le Château d'Angers sont absentes sur le site de la Gaumont-Saint-Martin.

La céramique peinte, peu représentée dans les ensembles étudiés, comprend essentiellement des bols type Roanne. La pâte est fine beige crème. Les décors sont composés d'échelles verticales grises sur fond blanc. Une bande rouge recouvre la lèvre. Cette forme apparaît entre 40/30 av. n. è. à Roanne (Grand 1995, p. 179) et tend à remplacer les autres productions plus précoces de la vallée du Rhône vers le milieu du règne d'Auguste à Lyon (Genin 1994, p. 340). Le même phénomène s'observe aussi à Angers où les bols de la vallée du Rhône ne sont présents que sur le site du Château.

La *terra nigra* est une catégorie très bien représentée dans ces contextes. Si on peut noter ici et là quelques tessons appartenant à des formes précoces (jatte carénée à décor ondé, vases à pied balustre M94), il faut signaler l'homogénéité du répertoire : assiettes à bord oblique M22 et *sq.* associées aux assiettes à panse carénée et lèvre en bourrelet M40 ou 42, bols carénés à lèvre en bourrelet M96 ou en gouttière M103, calice "aquitain" M128/Santrot 213, vases-bobines apodes ou non M126 et *sq.*, coupe à panse carénée ou imitation des tasses Halt. 7. Dans les lots présentés, on note l'absence de plats type Centre, d'assiettes M34 (1989) et de vases type Butt-beakers M148.

En revanche, on notera la présence sur le site du Château d'Angers d'assiettes à bord oblique Santrot 58 associées à des vases carénés à lèvre en gouttière et au col orné de baguettes, de vases-bobines apodes à pâte "aquitaine", d'imitations de formes précoces de sigillée et de céramique campanienne.

Les rares mortiers présents sur le site sont du modèle Halt. 59 à pâte claire fine ou grossière engobée. Aucun bec verseur n'a été découvert. A noter l'absence de la forme à lèvre pendante qui semble apparaître au milieu du I^{er} s.

La céramique commune claire regroupe quelques rares fragments de fonds annulaires ou des sections d'anses se rattachant à des cruches à col cylindrique ? Des fonds plats ou balustres lissées appartiennent à des formes hautes non identifiées. On notera cependant l'absence de pots à deux anses type Halt. 62 et

des cruches à lèvres moulurées Halt. 45 et 53 qui sont représentés sur le site du Château.

La céramique sombre tournée offre un répertoire centré sur des vases ovoïdes à lèvres éversées, des pichets à col tronconique à une anse et quelques rares jattes carénées. La surface des vases peut comporter des stries de tournage bien visibles ou des traces de peignage horizontal (égalisation ?).

La céramique sombre non tournée est représentée par des urnes à bord mouluré type Besançon et quelques rares formes de "dolia" et d'écuelles à lèvres en méplat. Les lèvres ornées d'une ou deux cannelures sont bien écrasées et l'intérieur de la panse ne montre pas de traces de peignage.

Les autres céramiques communes sombres non tournées sont représentées par de rares formes de tradition laténienne : écuelle à bord rentrant et à profil en S.

Cette faible représentation traduit un contexte vide de toute occupation antérieure dense.

Les *dolia* comprennent deux séries de récipients dont les plus anciens possèdent des pâtes fines brun clair à brun foncé, l'intérieur de la panse pouvant comporter

un enduit noirâtre, les plus récents étant réalisés dans des pâtes fines roses cuites en mode A. Les uns comme les autres comportent des lèvres en méplat ornées de multiples cannelures, un col court et une panse arrondie finie par un fond plat ou légèrement soulevé.

Les ensembles de la Gaumont-Saint-Martin n'ont pas livré de lampes contrairement au site du Château où elles figurent déjà dans les phases précoces.

Un seul et unique fond de balsamaire a été recensé sur l'ensemble de la fouille. La remarque précédente est valable aussi pour ce type.

L'horizon de la Gaumont-Saint-Martin tel qu'il est défini ici est postérieur à celui rencontré au Château d'Angers. Si l'on s'écartait des rares références purement locales dont nous disposons, on pourrait le comparer, avec toute la prudence nécessaire due à l'éloignement, au faciès connu à Saint-Romain-en-Gal (SRG 3) dont la datation est comprise entre 10/12 av. et 15 apr. n. è. (Desbat 1989).

L'absence de tout fragment de Dr. 1, même à l'état résiduel, de fibules précoces ainsi que de potins conforte cette datation haute.



BIBLIOGRAPHIE

- Albert 1973** : R. ALBERT, Un ensemble céramique clos avec vase Drag. 11 à Argentomagus (Indre), dans *Revue Archéologique du Centre*, XII, fasc. 1-2, 1973, p. 95-114.
- Bouthier et Garnier 1996** : A. BOUTHIER et J.-F. GARNIER (dir.), *30 ans d'archéologie dans la Nièvre*, catalogue d'expositions, Coulanges-les-Nevers, 1996, 235 p.
- Brodeur et Chevet 1992** : J. BRODEUR et P. CHEVET, *Le site Gaumont Saint-Martin, Angers 49. 007. 043 AH*, Rapport de fouille, 1992.
- Colin 1991** : A. COLIN, *La chronologie des oppida en Gaule non méditerranéenne*, Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Paris I, 1991, 2 vol.
- Desbat 1989** : A. DESBAT, Etablissements romains ou précocement romanisés en Gaule tempérée, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, supplément 21, 1989, p. 243-254.
- Ettlinger 1983** : E. ETTLINGER, *Die italische Sigillata von Novaesium*, Novaesium IX, Limesforschungen 21, 1983.
- Feugère 1985** : M. FEUGÈRE, *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du Ve siècle après J.-C.*, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, supplément 12, 1985.
- Fichet de Clairfontaine et Kérebél 1991** : F. FICHET DE CLAIRFONTAINE et H. KEREBEL, Céramiques importées et céramiques locales à Corseul, d'Auguste à Néron, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 279-289.
- Genin 1993** : M. GENIN, Céramiques augustéennes du Verbe-Incarné à Lyon : étude de trois ensembles clos, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 44, fasc. 1, 1993, p. 63-104.
- Genin 1994** : M. GENIN, Céramiques augustéennes précoces de Lyon : étude du dépôt de la Montée de Loyasse (L3), dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 45, fasc. 2, 1994, p. 321-359.
- Gourvest 1969** : J. GOURVEST, Quelques vases en terre dorée de Châteaumeillant (Cher) et de Nérès (Allier), dans *Ogam*, XXI, 1969, p. 218-225.
- Grand 1995** : K. GRAND, Le répertoire décoratif de la céramique peinte gallo-romaine de Roanne (Loire), dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 34, 1995, p. 177-194.
- Gustin et Massart 1985** : M. GUSTIN et C. MASSART, La production céramique des fours de potiers de Braives (Belgique), dans *Céramique antique en Gaule, Actes du colloque SFECAG de Metz (1982)*, *Studia Gallica*, II, 1985, p. 65-69.
- Hatt 1945** : J.-J. HATT, Essai d'une comparaison entre la céramique celtique d'Aulnat-Sud et la céramique gallo-romaine précoce de Gergovie, dans *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, XLV, 1945, p. 151-176.
- Jigan 1987** : C. JIGAN, Le potier Eridubnos dans l'ouest de la Gaule, dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 4, 1987, p. 111-112.
- Jobelot et Vermeersch 1991** : N. JOBELOT et D. VERMEERSCH, Contribution à l'étude de deux céramiques en Ile-de-France : la céramique type Besançon et la céramique dorée au mica, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 267-278.
- Lasfargues et Vertet 1976** : A. et J. LASFARGUES et H. VERTET, Les estampilles sur sigillée lisse de l'atelier augustéen de la Muette à Lyon, dans *Figlina*, I, 1976, p. 39-87.

Luginbühl 1996 : T. LUGINBÜHL, Typo-chronologie des céramiques de Bibracte : cruches, mortiers et plats à engobe interne des fouilles de la domus PC 1, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 197-208.

Mattingly et Sydenham 1923 : MATTINGLY et E. A. SYDENHAM, *The Roman Imperial Coinage*, Londres, 1923 et suiv., 9 vol.

Ménez 1985 : Y. MENEZ, *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Cahiers de Quimper Antique, 2, 1985, 125 p.

Mortreau 1993 : M. MORTREAU, *Céramique antique d'Angers : le site "Gaumont-Saint-Martin", approche quantitative et chronologique*, Mémoire de maîtrise, Université de Nantes, 1993, 2 vol.

Oxe et Confort 1968 : A. OXE et H. CONFORT, *Corpus vasorum Arretinorum, A catalogue of the signatures shapes and chronology of italian sigillata*, Bonn, 1968.

Santrot 1979 : M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979, 266 p. et 130 pl.

Siraudeau 1988 : J. SIRAUDEAU, *Amphores romaines des sites angevins et leur contexte archéologique, Corpus des amphores découvertes dans l'Ouest de la Gaule*, vol. 2, Angers, 1988, 238 p.



Laure SIMON¹
Alain TRISTE²

LES ENSEMBLES PRÉCOCES DE VANNES (Morbihan) à travers l'exemple du site de la ZAC de l'Étang

INTRODUCTION

Les ensembles céramiques de Vannes-*Darioritum* qui font l'objet de cette présentation ont été sélectionnés par Alain Triste, responsable des opérations archéologiques du site de la ZAC de l'Étang. Ce site appartient

à un secteur de la ville antique qui s'est développé sur le flanc et le sommet d'un promontoire dominant le littoral du Golfe du Morbihan, non loin du port présumé. Ce secteur occupe un espace central, à caractère public, de la ville du Haut-Empire (Fig. 1).

Les cinq contextes archéologiques sélectionnés appartiennent à la première phase d'occupation reconnue sur ce site (Fig. 2). Elle est caractérisée par un réseau de grands fossés parallèles (dont un suivi sur plus de 60 m), une vaste esplanade cailloutée (plus de 3600 m²) et des habitats sommaires associés à des fosses. Les contextes retenus sont tous issus de structures excavées, fosses ou fossés, sans lien stratigraphique entre eux : fossé 280, fosses 1, 2, 22, 228.

Bien que fouillés dans leur intégralité, ces ensembles comportent relativement peu de mobilier, puisqu'ils se composent chacun de 30 à 50 vases, à l'exception d'un contexte plus important contenant 77 individus (Tableau 1).

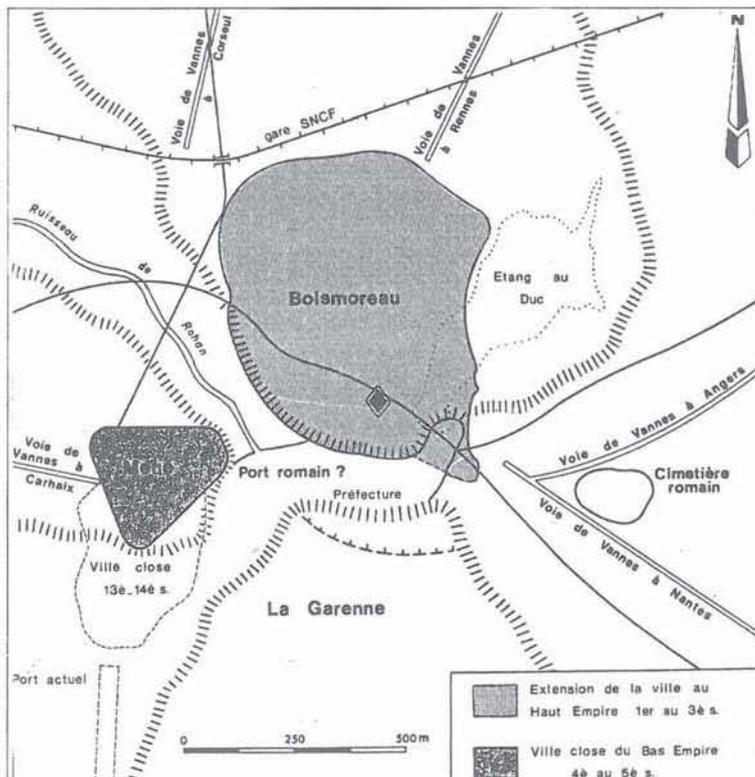


Figure 1 - Carte montrant l'extension de la ville du Haut-Empire sur la colline de Boismoreau et son repli, lors des troubles du Bas-Empire, sur les hauteurs du Méné. Le losange indique l'emplacement du site de la ZAC de l'Étang.

I. LES DONNÉES DE TERRAIN

1. Contexte chronologique du site.

Phase I : implantation d'un réseau de grands fossés associés à des habitats sommaires à ossature en bois, avec fosses dépotoirs et une vaste esplanade cailloutée. Il s'agit là du développement d'un noyau pré-urbain datant de la période Auguste-Tibère.

Phase II : réalisation de deux jardins enclos paysagers, associés à une très vaste surface de terre battue ou "proto-forum".

1 Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, Rennes.

2 Président du Centre d'Etudes et de Recherches Archéologiques du Morbihan, Vannes.

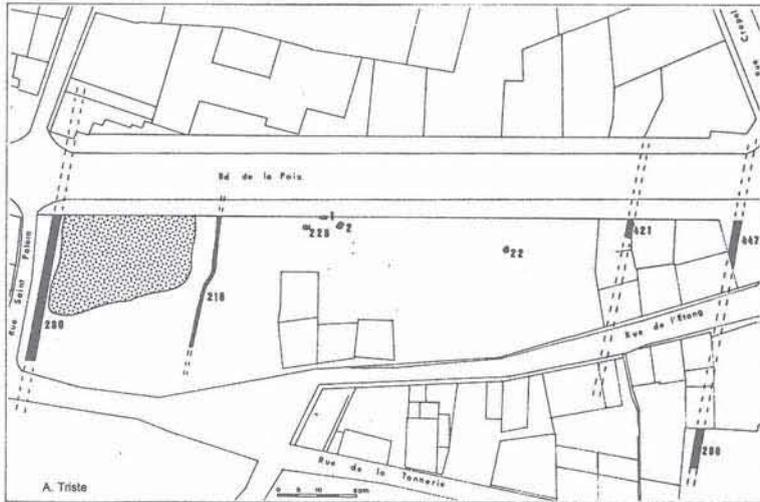


Figure 2 - Vestiges de la phase I du site de la ZAC de l'Etang, Vannes.

ENSEMBLE	TOTAL FRAG	NMI
Fossé 280	297	56
Fosse n° 1	195	43
Fosse n° 2	92	26
Fosse n° 228	58	26
Fosse n° 22	601	77
TOTAL	1243	228

Tableau 1 - Vannes, ZAC de l'Etang.
Représentation quantitative
des ensembles présentés.

Ces jardins architectoniques, chacun matérialisé par une vingtaine de fosses, datent de la fin du règne de Tibère au courant du règne de Claude.

Phase III : monumentalisation : édification du *forum* avec sa basilique et un espace clos entouré d'un portique, élevés dans la deuxième moitié du I^{er} s.

2. Contexte stratigraphique des ensembles précoces (phase 1).

□ Le fossé n° 280 (Fig. 3a et 3b).

Un grand fossé rectiligne, à section en V, taillé dans le substrat rocheux a été reconnu sur une longueur de 35 m. D'une profondeur moyenne de 1,70 m, sa largeur à l'ouverture est de 2,10 m. Ses parois, irrégulières, sont érodées. La totalité de la céramique mêlée à des ossements d'animaux a été recueillie dans la couche de terre brune argileuse US 280. La partie supérieure,

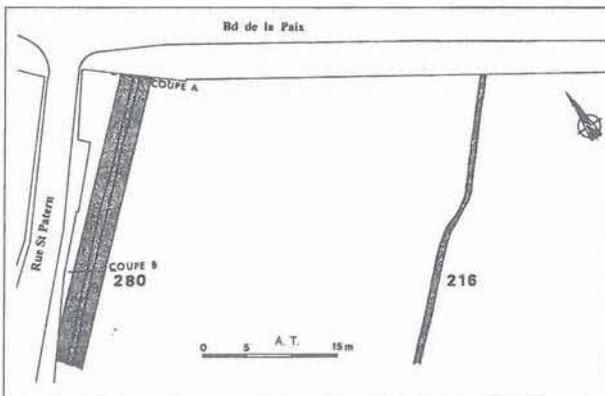


Figure 3a - Vue en plan du fossé n° 280.

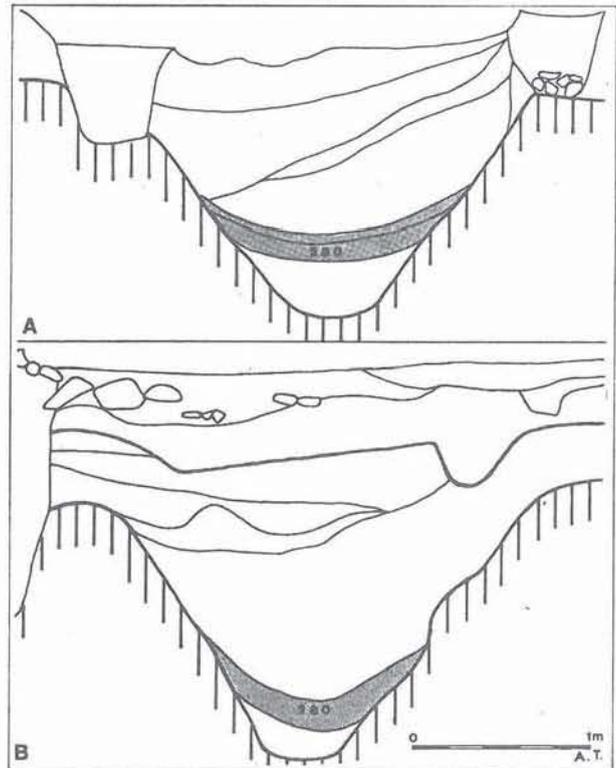


Figure 3b - Coupes A et B du fossé n° 280.

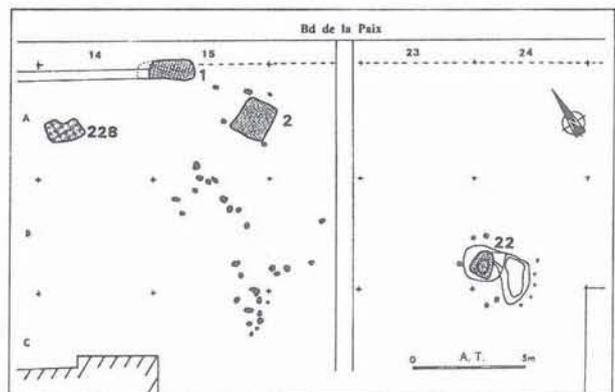


Figure 4 - Les fosses n°s 1, 2, 22 et 228.

vierge de tout mobilier archéologique, est constituée d'éclats rocheux mélangés à de la terre argileuse. Ce comblement, sans doute bref dans le temps, est caractéristique des fossés utilisés comme drains. Puis une ruelle piétonnière large de 5,15 m, installée vers le milieu du I^{er} s. apr. J.-C. est venue perturber la partie supérieure du fossé.

□ Les fosses n°s 1, 2, 228 et 22 (Fig. 4).

Sur une surface d'environ 150m², des trous de poteaux entaillés dans le rocher, dont certains avec calage de pierres, dessinent un espace bâti. Il s'agit d'installations sommaires à ossature en bois. L'absence de niveaux d'occupation ne permet malheureusement pas d'avoir une vue cohérente de l'ensemble. Trois fosses numérotées 1, 2 et 228 creusées dans le substrat rocheux

sont associées à ces habitats. La fosse n° 2 était entourée de trous de poteaux d'angle, comme si l'on avait voulu la protéger par une couverture sommaire.

- La fosse n° 1 (L : 2,00 m ; l : 0,90 m ; prof. 0,40 m). A son comblement de terre noire, cendreuse, mêlée de charbon de bois, s'ajoutait une grande quantité d'ossements d'animaux et un important mobilier céramique, ainsi qu'une fibule (Feugère 14a/Ettlinger 9) et une lame de glaive en fer. Le niveau qui recouvrait cette fosse a été perturbé à une période récente (1961).

- La fosse n° 2 (approximativement carrée, 1,60 m de côté ; prof. 0,40 m).

Son comblement de terre brune serrée était associé à de nombreux ossements d'animaux et du mobilier céramique. Cette fosse était recouverte par une couche de terre battue (phase II) de quelques centimètres qui nivelait les inégalités du sol rocheux. Ce sol de terre battue recouvrait également une cinquantaine de trous de poteaux, tous vierges de mobilier.

- La fosse n° 228 (L : 1,80 m ; l : 1,40 m ; prof. 0,80 m). De forme ovale, son comblement de terre noire, meuble, comprenait de nombreux ossements d'animaux, du mobilier céramique et trois pesons de tissés. Le niveau qui recouvrait cette fosse a été perturbé par des constructions contemporaines.

- La fosse n° 22 (L : 1,70 m ; l : 1,50 m ; prof. 1,20 m). Il faut associer à ces trois premières fosses une quatrième, n° 22, située à 40 m à l'est.

Taillée dans le substrat rocheux, grossièrement carrée en surface, elle se réduisait pour affecter la forme d'un cône tronqué, d'un diamètre inférieur de 0,55 m à 1,20 m de profondeur. Un abondant mobilier composé de céramiques et d'ossements d'animaux provenait de son comblement supérieur, formé d'un bouchon d'argile et d'une couche de terre noire, grasse, riche en charbon de bois et nodules d'argile rouge. Une argile jaune compacte et stérile comblait la moitié restante de la fosse.

Autour de cette fosse, 5 trous de poteaux de faible profondeur (0,15 à 0,20 m) suggèrent la mise en œuvre d'une couverture qui apparenterait l'ensemble à un silo. Le niveau qui recouvrait cette fosse a été perturbé par des bâtiments postérieurs.

II. LE MOBILIER

1. Le fossé 280 (Fig. 5 et 6).

Il contient 297 fragments représentant 56 vases (Tableau 2).

Les catégories de céramique fine sont peu diversifiées et faiblement représentées.

La sigillée correspond uniquement à des productions de type italique qui représentent 5 vases. Les formes identifiées sont : une assiette à bord arrondi Halt. 4 (Fig. 5, n° 1), une coupelle du service Ic (Goud. 24 : n° 2) et une autre du service II (Goud. 27 : n° 3), ainsi qu'un petit fragment de calice moulé où l'on voit un ove (n° 4).

Les parois fines sont limitées à la production du "type Beuvray", représentée par deux exemplaires : un pot ovoïde (n° 5) et un autre vase dont ne subsiste qu'un petit fragment à décor guilloché (non illustré).

La catégorie des céramiques à engobe blanc est représentée par deux vases identifiés comme des cruches (n° 6).

Les céramiques à engobe micacé sont représentées par un petit pot ovoïde à lèvres rainurées.

La *terra nigra* est en revanche abondante dans cet ensemble puisque, avec 18 vases, elle équivaut presque au tiers des individus répertoriés. Elle comprend notamment des formes d'assiettes : deux assiettes à bord oblique M22³ (n° 7) et une assiette à lèvres en amande et pied annulaire M40 (n° 8). Des coupes ou bols sont également attestés : un bol hémisphérique à pied annulaire et lèvres en bourrelet M64 (non représenté), une coupe hémisphérique à petite lèvres en bourrelet, marquée intérieurement par deux cannelures M66 (non représentée), 3 coupes carénées à lèvres en bourrelet M96 (non représentées), une coupe carénée M123 à pied haut de forme annulaire (n° 9). Les deux variétés de "vases-bobines" sont représentées, avec

Vannes - ZAC de l'ÉTANG, fossé 280.						TYPE ITALIQUE	NMI
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords		
Imitation de sigillée							
Sigillée de type Italique	5	1.7	5	8.9	2	Serv. Ia	
Sigillée Sud Gaule						Serv. Ib	
Sigillée Centre Gaule						Serv. Ic	1
Sigillée indéterminée						Autre	2
Paroi fine	2	0.7	2	3.6	1	Indéterminé	1
Cér. à enduit rouge int.						PAROI FINE NMI	
Cér. à engobe rouge						Paroi fine type ACO	
Cér. à engobe blanc	7	2.4	2	3.6	1	PF décormoulé autre	
Cér. fine à engobe micacé	1	0.3	1	1.8	1	Paroi fine lisse	
Cér. peinte						PF "type Beuvray"	2
Terra nigra	80	26.9	18	32.1	12	Autre	
Mortier						AMPHORE NMI	
Autre com. claire tournée	75	25.2	5	8.9	2	Dressel 1	
Com. sombre tournée	38	12.8	4	7.1	4	Dressel 2/4	
Com. sombre non tournée	3	1	3	5.4	3	Pascual 1	8
Autre com. som.non tournée	40	13.5	4	7.1	2	Dressel 7/11	
Dolium						Dressel 20	2
Amphore	46	15.5	12	21.4	2	Halter 70	
Lampe						Autre	
Autre						Indéterminé	2
Total	297	100.0	56	100.0	30		

Tableau 2 - Vannes, ZAC de l'Etang, Fossé 280.

3 L'abréviation M suivie de deux ou trois chiffres donne l'équivalence des appellations concernant cette catégorie à la typologie d'Y. Ménez, établie d'après les contextes d'Armorique (Ménez 1985).

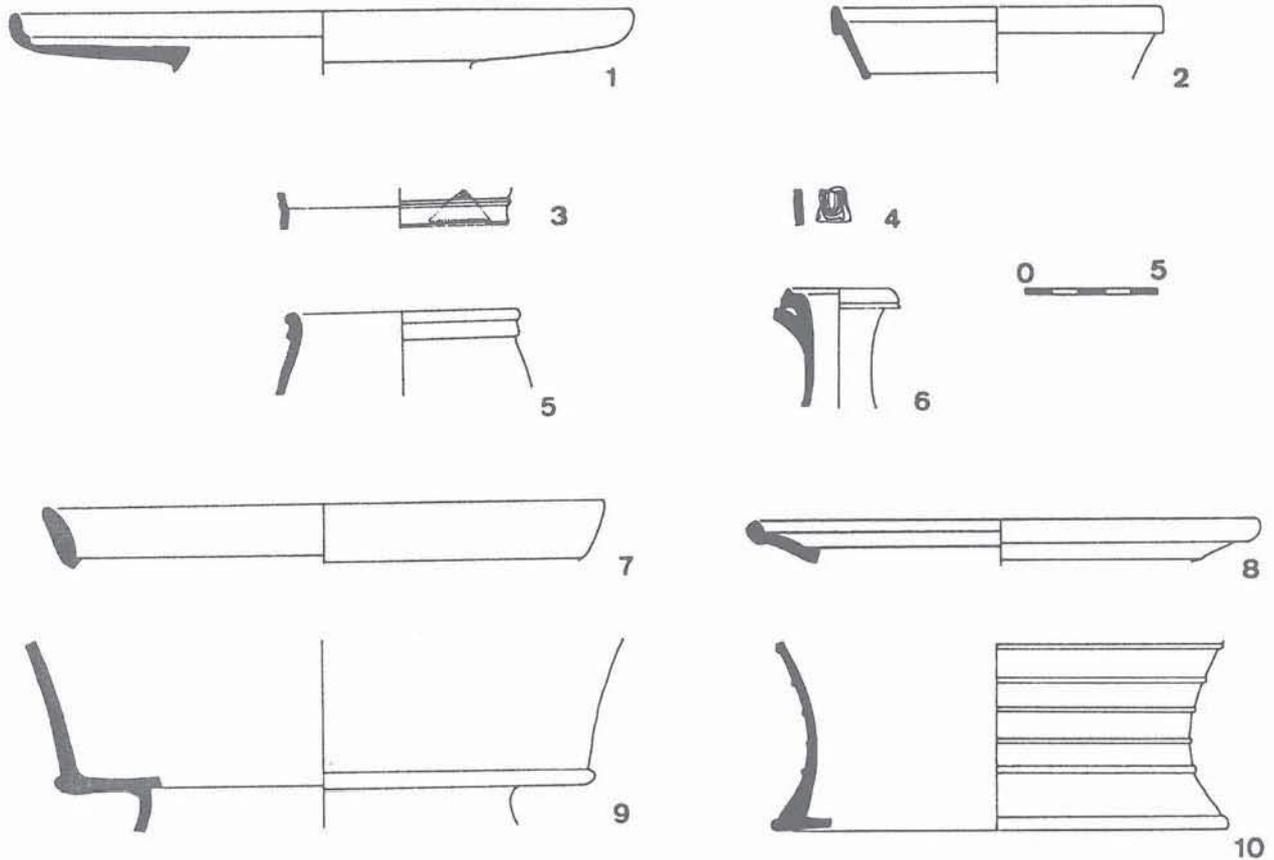


Figure 5 - Vannes, ZAC de l'Étang. Fossé 280.

un exemplaire à paroi lisse M125 (non illustré) et trois "vases-bobines" à décor de baguettes M126 (n° 10). Le répertoire de la *terra nigra* compte encore un calice M128 (non illustré) et une cruche M155 (non illustrée).

Les céramiques communes possèdent également une représentation non négligeable, principalement la céramique commune claire, qui équivaut avec cinq vases à 8,9 % des vases extraits de ce fossé. Elle est illustrée ici par un pichet à large embouchure, doté très probablement d'un bec tréflé (pâte blanche dure sans revêtement : Fig. 6, n° 1). On compte également deux cruches, un pot ovoïde et une forme indéterminée.

La céramique commune sombre comprend quatre vases (7,1 % du total) dont une écuelle (n° 2) et un grand pot de stockage (n° 3).

La céramique non tournée compte sept vases (12,5 %) dont trois correspondent aux pots ovoïdes à lèvres moulurées ("type Besançon" : n°s 4 et 5). Les quatre autres formes sont des jattes (n°s 6 et 7).

Les amphores sont également bien représentées dans cet ensemble

puisqu'elles correspondent à plus de 21 % des individus répertoriés (12 amphores). Elles proviennent prin-

Vannes - ZAC de l'ÉTANG, fossé 1.					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type Italique	2	1	2	4.6	
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine	5	2.5	2	4.6	
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge	1	0.5	1	2.3	1
Cér. à engobe blanc	7	3.6	2	4.6	
Cér. fine à engobe micacé	1	0.5	1	2.3	1
Cér. peinte					
Terra nigra	72	36.9	17	39.6	14
Mortier					
Autre com. claire tournée	21	10.8	3	7	
Com. sombre tournée	3	1.5	1	2.3	
Com. sombre non tournée	1	0.5	1	2.3	
Autre com. som. non tournée	22	11.3	3	7	3
Dolium					
Amphore	60	30.8	10	23.3	2
Lampe					
Autre					
Total	195	100.0	43	100.0	21

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	
Serv. II	
Autre	
Indéterminé	2

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	1
PF décor moulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	1
Autre	

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	
Pascual 1	4
Dressel 7/11	
Dressel 20	1
Haltern 70	
Autre	
Indéterminé	5

Tableau 3 - Vannes, ZAC de l'Étang. Fosse n° 1.

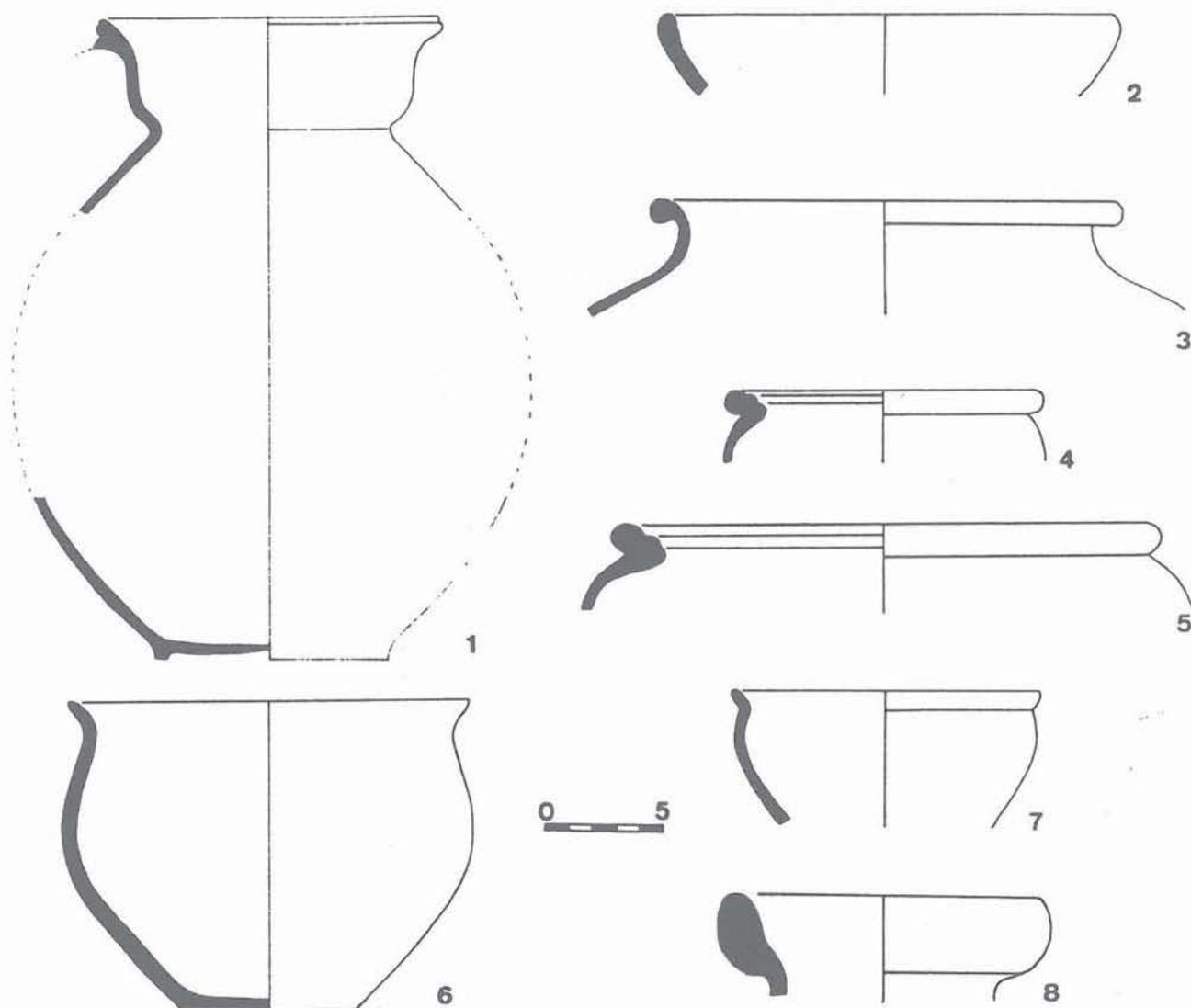


Figure 6 - Vannes, ZAC de l'Etang, Fossé 280.

cipalement d'Espagne. La plus grande part des fragments se rapporte à des productions de Tarraconaise, dans des variantes dominées par les pâtes claires (beiges ou rosées). Parmi celles-ci, certains éléments morphologiques nous permettent de restituer huit Pasc. 1. Pour les autres, nous ne pouvons trancher entre des productions de Pasc. 1 ou de Dr. 2/4. On compte également deux Dr. 20 (Fig. 6, n° 8) ; deux autres amphores sont indéterminées.

2. La fosse n° 1 (Fig. 7 et 8).

Elle comprend 195 tessons représentant 43 vases (Tableau 3).

La sigillée est là encore exclusivement de type italique. Elle est représentée par deux vases, une assiette et une coupelle de forme indéterminée.

La céramique à paroi fine comprend également deux individus. L'un correspond aux productions de gobelets d'Aco (Fig. 7, n° 1). Il comporte un décor composé de

deux frises de petites feuilles et de rinceaux. Ses caractéristiques techniques (pâte dure, blanche, présence de particules de mica) permettraient de le rapprocher des ateliers italiques⁴. L'autre vase appartient aux productions de "type Beuvray". Il s'agit d'un pot ovoïde décoré de palmettes (n° 2).

Un unique couvercle (n° 3) possédant un engobe rouge délavé (avec des taches d'engobe blanc) représente cette catégorie des céramiques engobées de rouge.

La céramique à engobe blanc comprend deux vases, des cruches (non illustrées), tandis que la céramique à revêtement micacé est représentée par un seul vase, un pot ovoïde à rebord incurvé (n° 4).

La *terra nigra* représente une part importante des vases appartenant à cette fosse, avec 17 vases qui équivalent à 39,6 % du total des individus. Son répertoire est composé d'assiettes : cinq assiettes à bord oblique M22 (n°s 5 et 6) et une assiette imitant les

4 Renseignements dû à E. Schindler-Kaudelka et A. Desbat, que nous remercions ici.

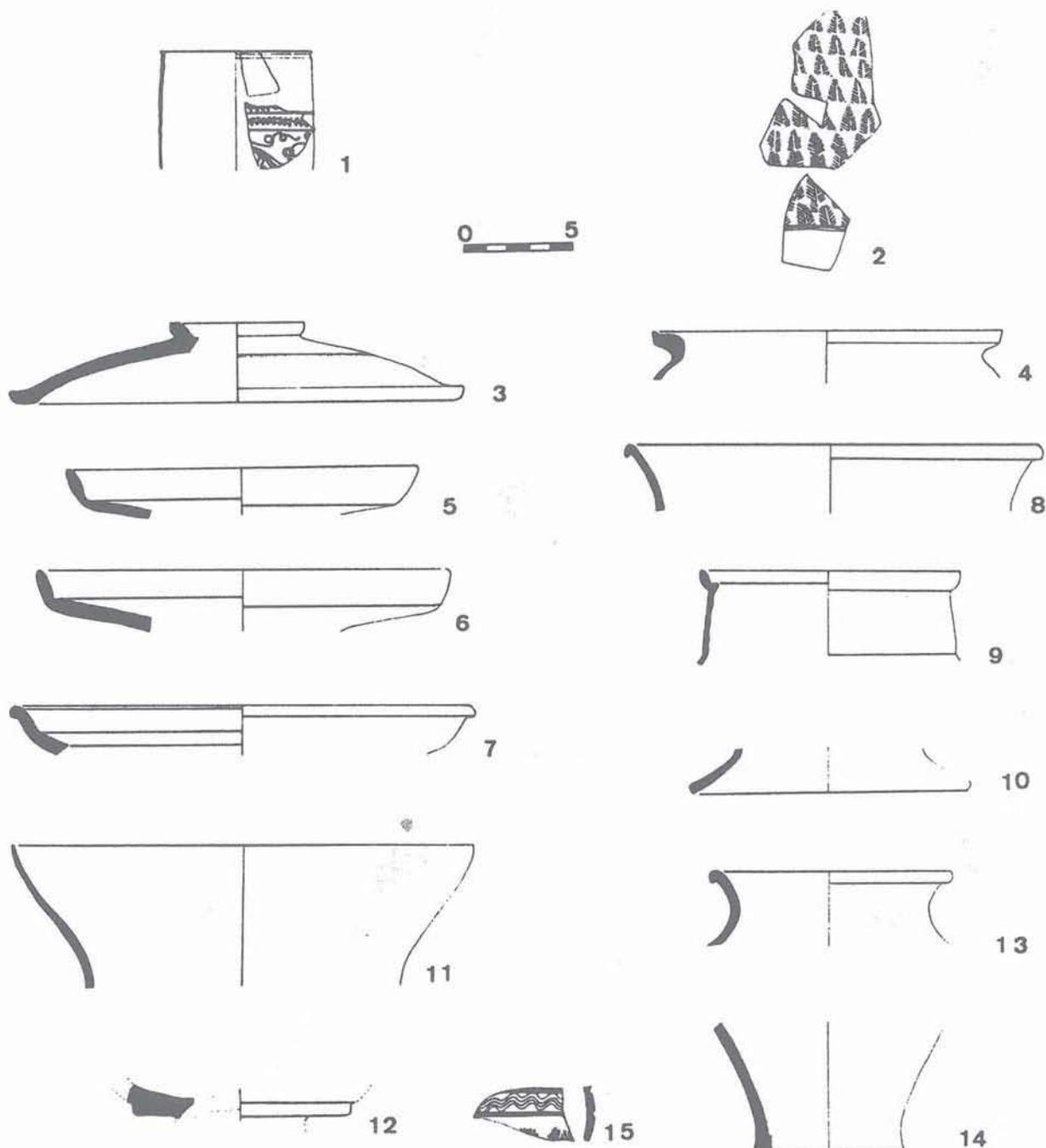


Figure 7 - Vannes, ZAC de l'Etang. Fosse 1.

productions sigillées de type italique du service I, M28 (n° 7). On dénombre également quelques coupes : trois coupes carénées à lèvre en bourrelet M96 (n° 8), une coupe carénée à lèvre en gouttière M103 (n° 9) et une coupe carénée M123, à pied haut de forme annulaire (n° 10). Les "vases-bobines" sont représentés par un exemplaire à paroi lisse M125 (n° 11) et un exemplaire orné de baguettes M126 (non figuré). Un calice M128 (n° 12) et deux pots ovoïdes M150 (n°s 13 et 14) sont encore attestés. Notons également la présence d'un fragment de panse d'une coupe à décor incisé ondulé et motifs poinçonnés (n° 15).

La céramique commune claire comprend seulement

trois vases : deux cruches (non illustrées) et un petit pot ovoïde à fond épais (Fig. 8, n° 1).

Parallèlement, la céramique sombre ne compte qu'un seul vase dont on ne peut reconnaître la forme (3 fragments).

Les céramiques non tournées, quant à elles, totalisent quatre vases (9,3 % des individus) dont un probablement de "type Besançon" (n° 5). Les autres formes correspondent à des écuelles (n°s 2 et 3) ou jatte (n° 4).

Les amphores comprennent 10 individus, ce qui correspond à 23,3 % du total. On dénombre quatre Pasc. 1 (n°s 6 et 7) et une Dr. 20.

Le mobilier non céramique présent dans cette fosse

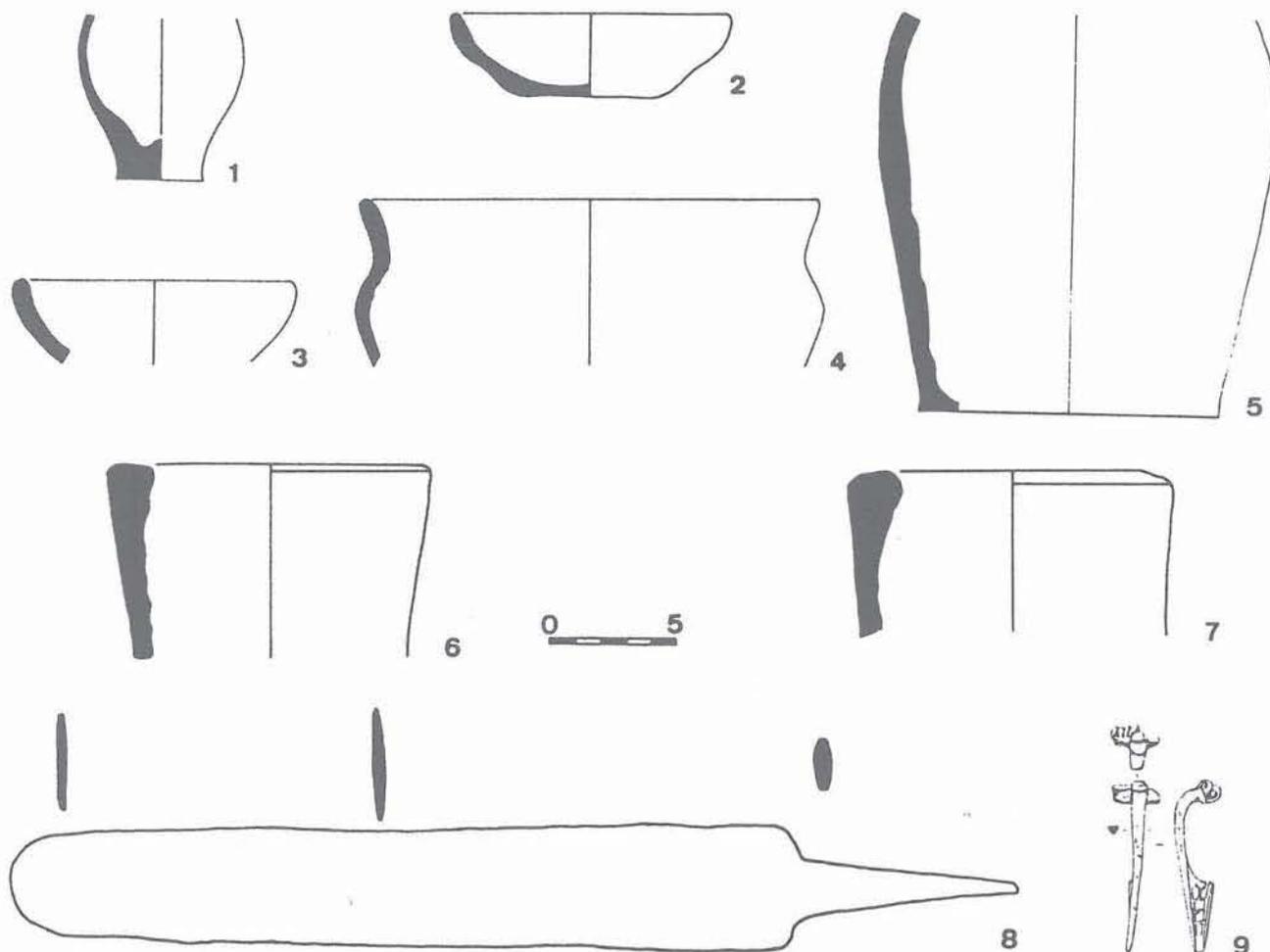


Figure 8 - Vannes, ZAC de l'Étang. Fosse 1.

est composé d'une fibule de type Feugère 14a (ou Ettliger 9 : Fig. 8, n° 9) et d'une lame de glaive en fer (recouverte d'une fine pellicule de bronze : n° 8).

3. La fosse n° 2 (Fig. 9).

Le mobilier extrait de la fosse n° 2 constitue un échantillonnage restreint de 26 vases, issus de 92 fragments (Tableau 4).

La céramique sigillée est absente de cet ensemble.

La céramique à parois fines compte deux vases dont l'un est issu du même individu que celui présenté dans le contexte précédent (fosse n° 1). Il s'agit d'un gobelet moulé à pâte très blanche (n° 1). L'autre est un vase de "type Beuvray", un pot ovoïde à décor guilloché.

La céramique à engobe blanc n'est représentée que par un unique vase, de même que la céramique à engobe micacé, avec un petit pot ovoïde à lèvre rainurée (n° 2).

Vannes - ZAC de l'ÉTANG, fossé 2.				
TYPES	Q	%Q	NMI	Bords
Imitation de sigillée				
Sigillée de type Italique				
Sigillée Sud Gaule				
Sigillée Centre Gaule				
Sigillée indéterminée				
Paroi fine	3	3.3	2	1
Cér. à enduit rouge int.				
Cér. à engobe rouge				
Cér. à engobe blanc	1	1.1	1	
Cér. fine à engobe micacé	1	1.1	1	1
Cér. peinte				
Terra nigra	51	55.4	9	9
Mortier				
Autre com. claire tournée	10	10.9	5	
Com. sombre tournée	2	2.2	1	
Com. sombre non tournée				
Autre com. som. non tournée	18	19.6	4	1
Dolium				
Amphore	6	6.5	3	
Lampe				
Autre				
Total	92	100.0	26	12

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	
Serv. II	
Autre	
Indéterminé	

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	1
PF décormoulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	1
Autre	

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	1
Pascual 1	
Dressel 7/11	
Dressel 20	1
Halter 70	
Autre	
Indéterminé	1

Tableau 4 - Vannes, ZAC de l'Étang. Fosse n° 2.

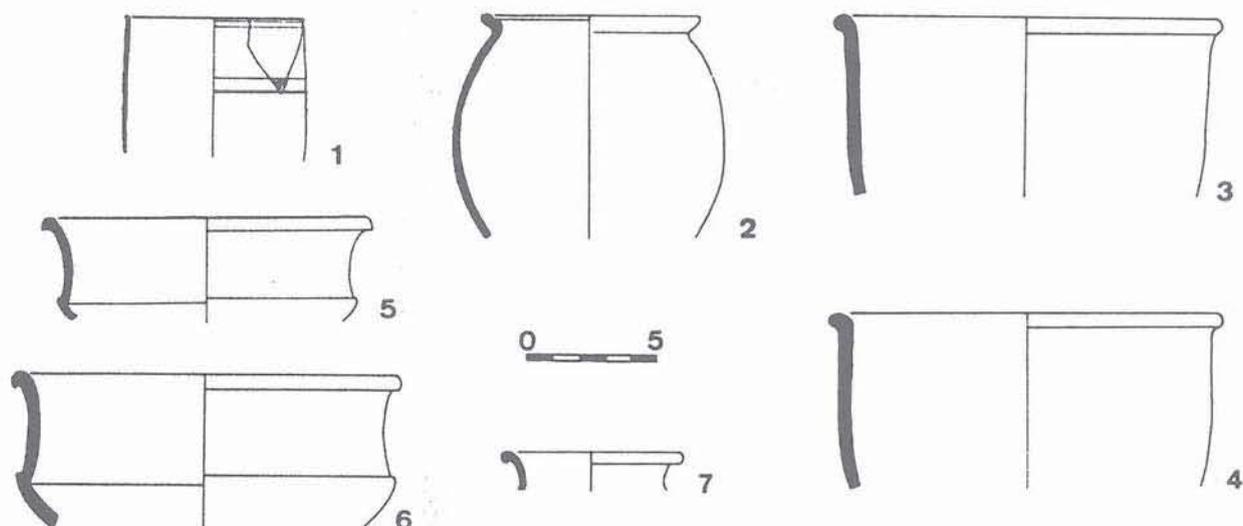


Figure 9 - Vannes, ZAC de l'Étang. Fosse 2.

La *terra nigra* est la catégorie la plus riche. Elle représente plus du tiers des vases répertoriés avec neuf individus. Les assiettes sont ici absentes de son répertoire. Les formes moyennes comprennent deux bols hémisphériques à pied annulaire et lèvre en bourrelet M64 (n^{os} 3 et 4) et cinq coupes carénées à lèvre en bourrelet M96 (n^{os} 5 et 6). Les autres vases correspondent à des formes fermées : un petit pot ovoïde M150 (n^o 7) et une cruche M155 (non illustrée).

La céramique commune claire comprend cinq vases dont au moins une cruche, et la commune sombre un seul vase.

En revanche, la céramique non tournée est représentée par quatre vases, dont un *dolium*.

Le mobilier amphorique comprend trois individus : une Dr. 20, une Dr. 2/4 et quatre fr. d'amphore de Tarraconaise, qui pourraient appartenir à une Pasc. 1.

Notons également la présence d'un fr. de petit bol en verre côtelé de forme Isings 3a associé à cet ensemble.

4. La fosse n^o 228 (Fig. 10).

Il s'agit d'un des contextes les moins bien documentés puisqu'il comprend seulement 26 vases issus de 58 fragments (Tableau 5).

On note l'absence de céramique sigillée.

Les parois fines sont représentées par un gobelet cylindrique de "type Beuvray", qui possède un décor incisé ondulé ainsi que des motifs vraisemblablement estampés (n^o 1).

La céramique à engobe blanc comprend aussi un vase, une cruche, tandis que la céramique à engobe micacé en possède deux, dont un petit pot ovoïde à lèvre rainurée (n^o 3) et un fragment d'anse de section triangulaire, appartenant probablement à un pichet (n^o 2).

La *terra nigra* représente presque un tiers des individus de ce lot, avec huit vases. Son répertoire est composé de deux formes d'assiettes, représentées par trois exemplaires à bord oblique M22 (n^{os} 4 à 6) et un autre à lèvre en bourrelet et pied annulaire M53-54 (n^o 7). Les formes moyennes comprennent un bol hémisphérique à pied annulaire et lèvre en bourrelet M64 (n^{os} 8 et 9), deux coupes carénées à lèvre en bourrelet M96 (n^o 10), ainsi qu'une coupe carénée à lèvre en gouttière M103 (non illustrée).

La céramique commune claire est absente de ce contexte, tandis que la céramique commune sombre comprend 2 vases, des pots à parois épaisses utilisés probablement en

Vannes - ZAC de l'ÉTANG, fosse 228.				
TYPES	Q	%Q	NMI	Bords
Imitation de sigillée				
Sigillée de type italique				
Sigillée Sud Gaule				
Sigillée Centre Gaule				
Sigillée indéterminée				
Paroi fine	5	8.6	1	
Cér. à enduit rouge int.				
Cér. à engobe rouge				
Cér. à engobe blanc	1	1.7	1	
Cér. fine à engobe micacé	2	3.5	2	1
Cér. peinte				
Terra nigra	17	29.3	8	7
Mortier				
Autre com. claire tournée				
Com. sombre tournée	4	6.9	2	
Com. sombre non tournée				
Autre com. som.non tournée	8	13.8	2	2
Dolium				
Amphore	21	36.2	10	1
Lampe				
Autre				
Total	58	100.0	26	11

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	
Serv. II	
Autre	
Indéterminé	

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
PF décor moulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	1
Autre	

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	
Pascual 1	3
Dressel 7/11	
Dressel 20	
Halter 70	
Autre	
Indéterminé	7

Tableau 5 - Vannes, ZAC de l'Étang. Fosse n^o 228.

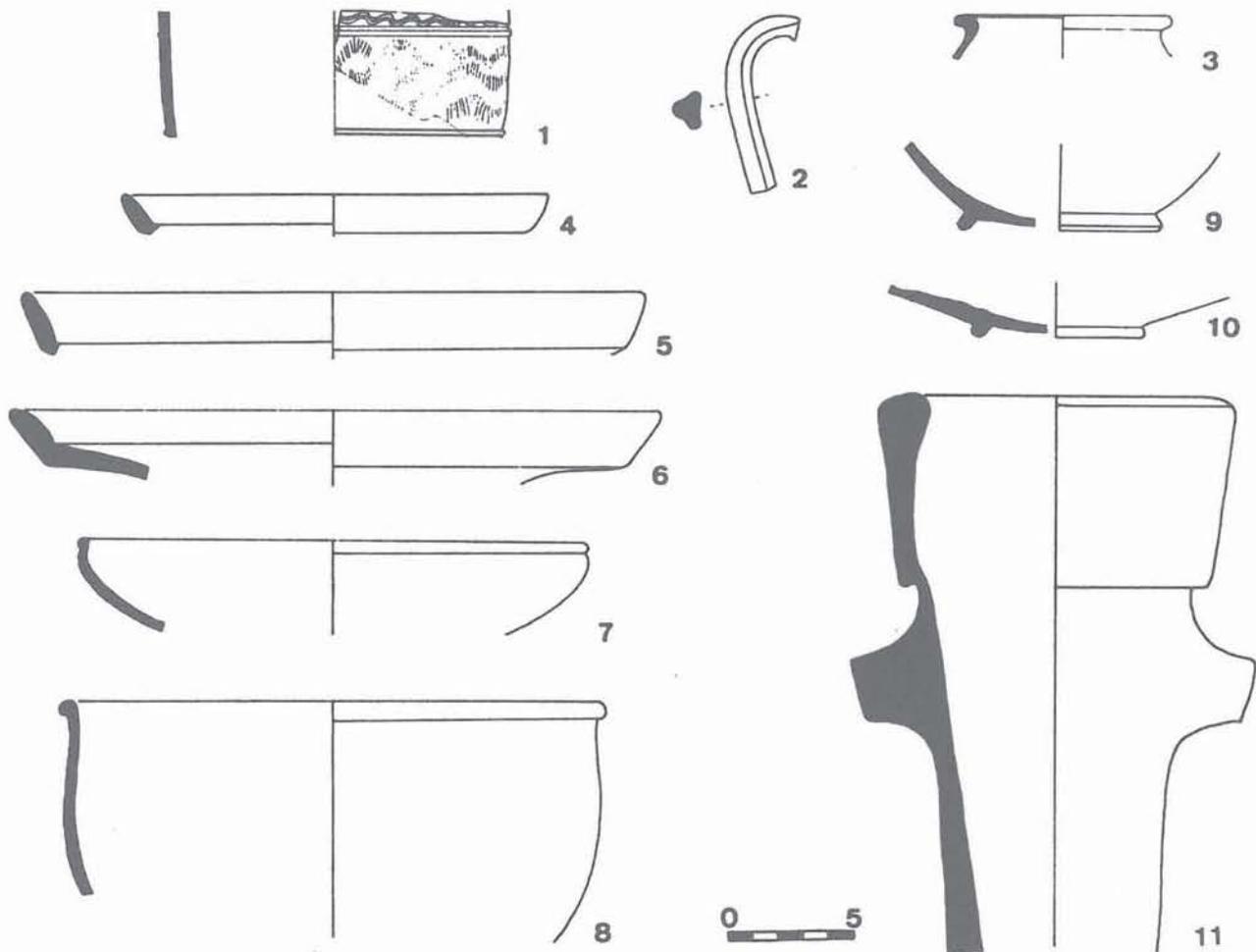


Figure 10 - Vannes, ZAC de l'Étang, Fosse 228.

Vannes - ZAC de l'ÉTANG, fosse 22.					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique	5	0.8	3	3.9	
Sigillée Sud Gaule	1	0.2	1	1.3	
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine	34	5.7	6	7.8	2
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc	65	10.8	4	5.2	
Cér. fine à engobe micacé	6	1	6	7.8	3
Cér. peinte					
Terra nigra	260	43.3	30	39	24
Mortier					
Autre com. claire tournée	40	6.6	6	7.8	1
Com. sombre tournée	18	3	3	3.9	1
Com. sombre non tournée					
Autre com. som.non tournée	127	21.2	12	15.6	13
Dolium					
Amphore	45	7.5	6	7.8	4
Lampe					
Autre					
Total	601	100.0	77	100.0	48

Tableau 6 - Vannes, ZAC de l'Étang, Fosse n° 22.

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	
Serv. II	
Autre	
Indéterminé	3

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	1
PF décormoulé autre	
Paroi fine lisse	1
PF "type Beuvray"	4
Autre	

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	
Pascual 1	4
Dressel 7/11	
Dressel 20	
Halter 70	
Autre	
Indéterminé	2

tant qu'instruments de stockage. Il en est de même de la céramique non tournée, représentée par une écuelle à bord rentrant et un pot ovoïde.

Les amphores comprennent 10 individus. Trois d'entre eux sont des Pasc. 1 (n° 11). On compte également 18 fragments d'amphore de Tarraconaise qui peuvent appartenir tant à des Pasc. 1 qu'à des Dr. 2/4.

5. La fosse n° 22 (Fig. 11, 12, 13).

Ce dernier contexte du site de la ZAC de l'Étang est le mieux documenté de tous, avec 77 vases évalués d'après 601 frag. (Tableau 6).

La céramique sigillée est représentée par trois vases de type italique et un vase sud-gaulois, dont les formes ne sont pas identifiables.

Les parois fines, avec six vases, équivalent à 7,8 % du total des individus. Elle se divise en trois groupes.

Le premier est représenté par un gobelet moulé (Fig. 11, n° 1) dont les qualités techniques pourraient rap-

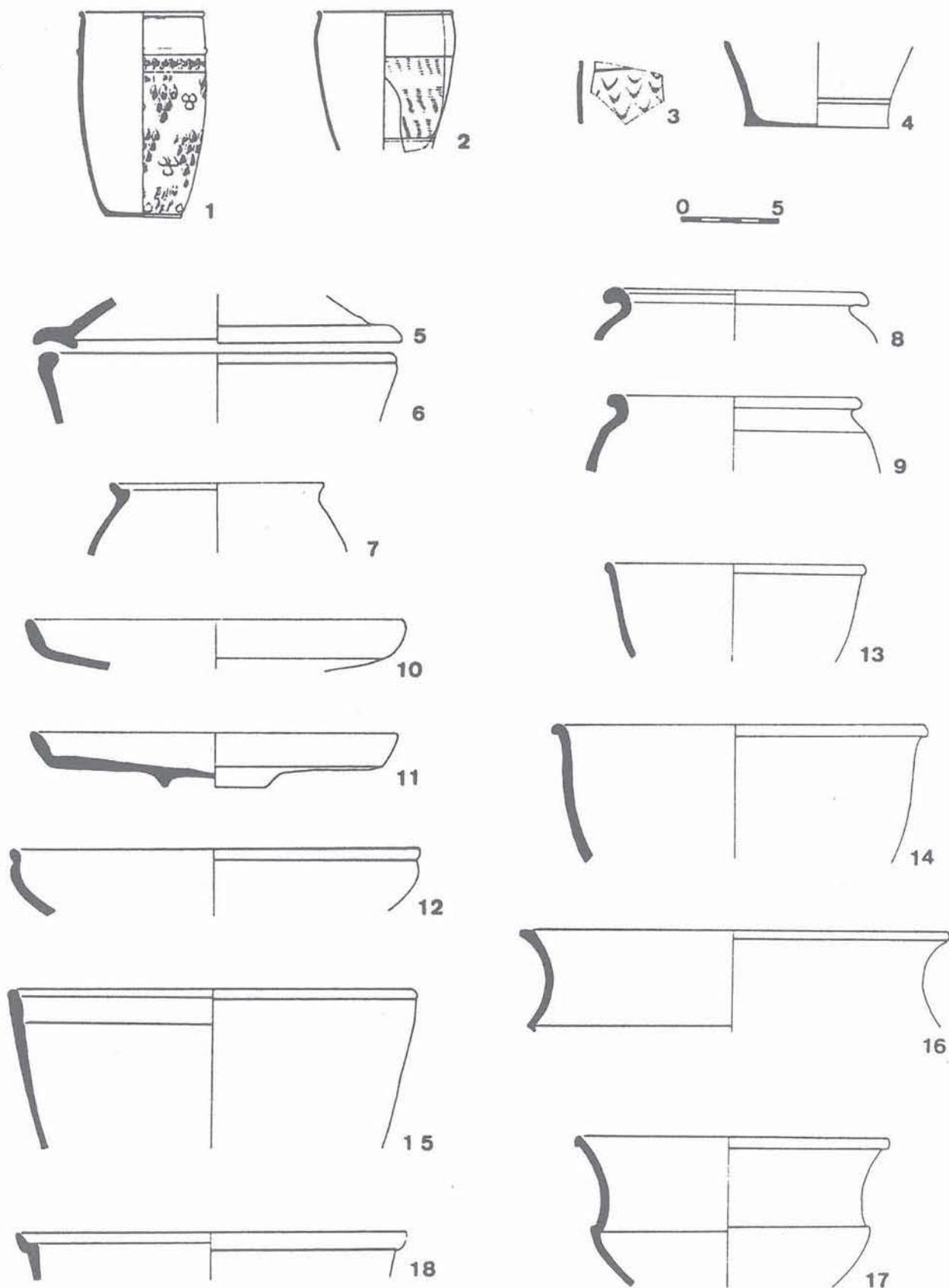


Figure 11 - Vannes, ZAC de l'Etang. Fosse 22.

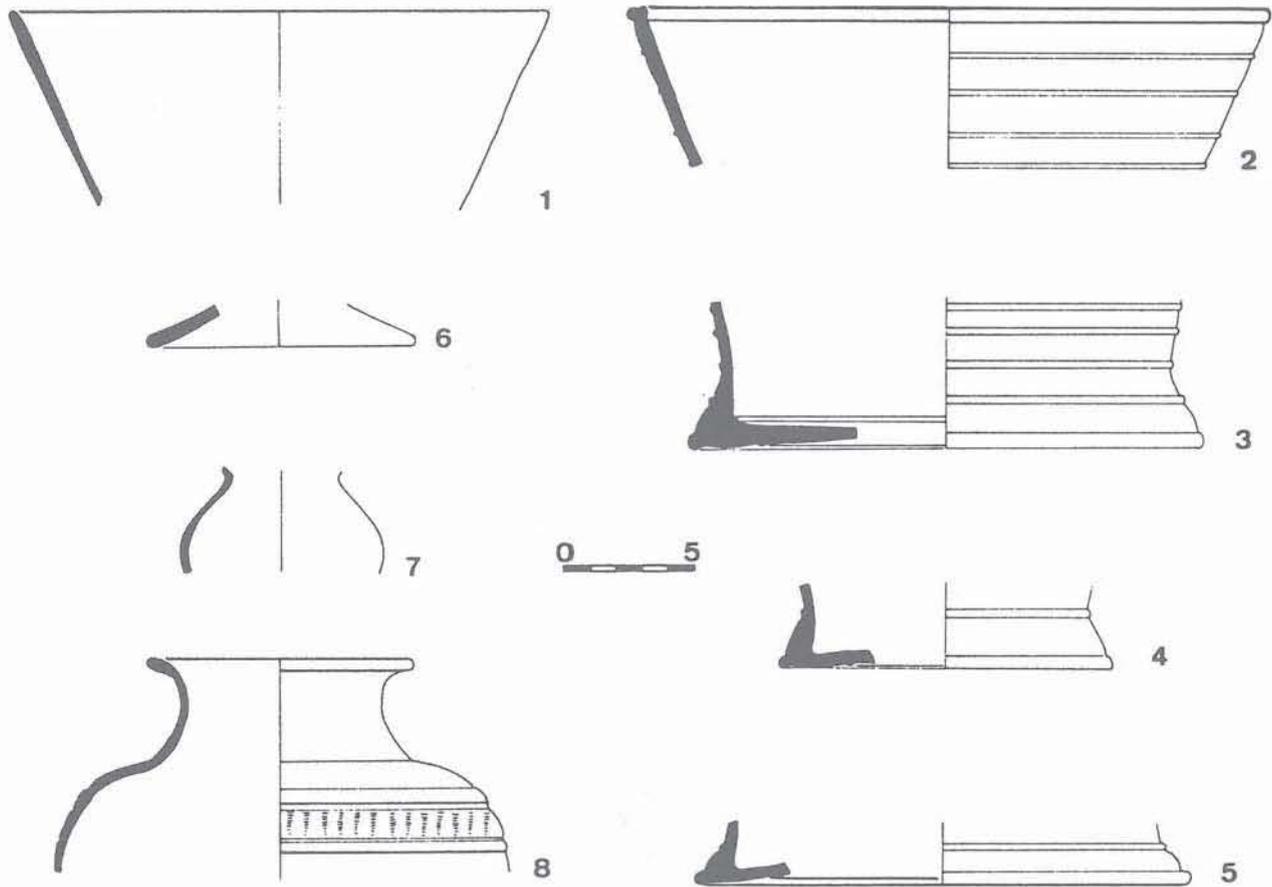


Figure 12 - Vannes, ZAC de l'Etang. Fosse 22.

peeler des productions italiques⁵. Sa pâte est de couleur rosée. Le décor est composé d'une frise au-dessous de laquelle se déploie un décor végétal fait de deux groupes de feuilles différentes, disposés en triangles alternés (groupes de 11 et 3 feuilles). Quelques lettres d'une signature difficilement restituable sont visibles dans la partie supérieure du décor.

On note également un vase en paroi fine lisse (n° 2), ainsi que quatre vases de "type Beuvray" de forme ovoïde (n°s 3 et 4), dont deux à décor de guillochis et un à motifs de chevrons.

La céramique à engobe blanc est représentée par quatre cruches, dont une de grande taille pourvue de deux anses.

La céramique à engobe micacé comprend 6 vases, dont certains témoignent d'un usage en association : il s'agit de deux couvercles et d'une coupe tripode à lèvre en bourrelet, susceptible de recevoir un couvercle (n°s 5 et 6). Ce groupe comprend également quatre bords de petits pots globulaires à lèvre rainurée (n°s 7 à 9), dont trois sont fabriqués dans une pâte mi-fine à grossière mais tournée⁶.

La *terra nigra* représente pas moins de 39 % des vases avec 30 individus répertoriés. Elle possède un répertoire varié. Les assiettes sont liées à la forme à bord oblique M22, qui compte six vases (n°s 10 et 11), ainsi qu'à la forme d'assiette profonde à petite lèvre en bourrelet et pied annulaire M53-54 (n° 12), représentée à un exemplaire. Les coupes et bols sont plus diversifiés : deux bols hémisphériques à pied annulaire et lèvre en bourrelet M64 (n°s 13 et 14), une coupe hémisphérique à petite lèvre en bourrelet marquée intérieurement par deux cannelures M66 (n° 15), cinq coupes carénées à lèvre en bourrelet M96 (n°s 16 et 17) et, enfin, trois coupes carénées à lèvre en gouttière M103 (n° 18). Les "vases-bobines" présentent les deux variétés connues, avec deux exemplaires à paroi lisse (Fig. 12, n° 1) et quatre exemplaires à paroi décorée de baguettes parallèles (n°s 2 à 5), dont au moins trois sont dépourvus de pied (2 bords différents). Les autres objets représentés correspondent à des formes hautes : un calice M128 (n° 6), un petit vase globulaire proche de la forme M130 (Fig. n° 7), ainsi qu'un grand vase ovoïde M150, dont l'épaule est ornée de guillochis verticaux encadrés de cannelures (n° 8). Notons

5 Renseignement dû à E. Schindler-Kaudelka et A. Desbat.

6 Il s'agit d'une production régionale qui imite les productions à engobe micacé, ainsi que semble l'indiquer la présence de spicules, éléments caractéristiques de certains gisements d'argile armoricains (les spicules se présentent sous la forme de minuscules baguettes de couleur blanche).

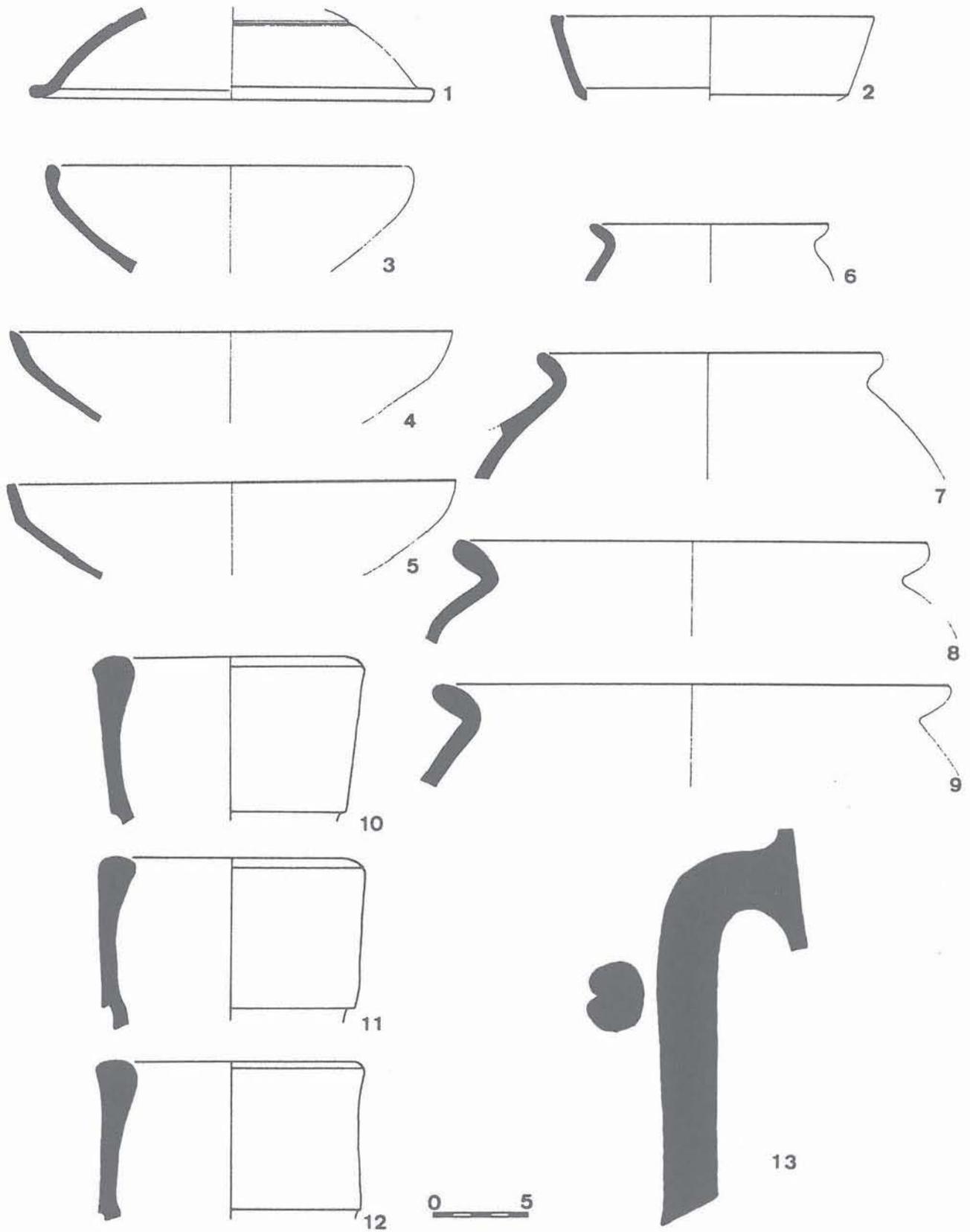


Figure 13 - Vannes, ZAC de l'Etang, Fosse 22.

également la présence d'une vingtaine de fragments à décor guilloché, à décor incisé ondé ou encore à motif de chevrons, parmi lesquels les premiers sont largement majoritaires.

La céramique commune claire comprend six vases qui représentent 7,8 % de l'ensemble. On y trouve un couvercle (Fig. 13, n° 1), une assiette apode (n° 2), deux pots ovoïdes et une cruche.

La céramique commune sombre comprend trois vases qui sont des pots de stockage, tandis que la céramique non tournée est représentée par 12 vases, équivalant à 15,6 % des individus. On y trouve des formes d'écuellées à bord rentrant (n° 3) ou non (n° 4 et 5) qui peuvent être caractérisées par des zones enduites de mica argenté. Sont également attestés des vases ovoïdes de différents modules (n° 6 à 9) dont les plus grands pourraient s'apparenter à des doliums. L'un d'eux est pourvu au moins d'une anse (n° 7).

Le mobilier amphorique est composé de six individus, dont quatre Pasc. 1 (n° 10 à 13) et deux amphores indéterminées.

IV. CONCLUSION

1. Le vaisselier des premiers habitants de Vannes antique.

Seuls témoins déterminants de la première phase d'occupation d'un secteur central de la ville antique, les 5 contextes possèdent des caractéristiques communes et parfois quelques traits particuliers que l'on peut évoquer brièvement (Tableau 7).

La céramique sigillée y est médiocrement représentée puisqu'elle n'est attestée que dans trois contextes sur cinq, où elle représente entre 5 % et 9 % des vases répertoriés. Il s'agit alors de productions de type italique, à une exception près (un petit fragment sud-gaulois dans la fosse n° 22).

Les autres céramiques fines sont également minoritaires et parfois même totalement absentes de certains contextes. Nous l'avons souligné concernant la catégorie des parois fines qui sont représentées par le "type Beuvray" et des productions de gobelets d'Aco qui seraient de provenance italique. Cette médiocre représentation concerne également les céramiques à

TYPES	Fossé n° 280	Fosse n° 1	fosse n° 2	Fosse n° 228	Fosse n° 22
Sigillée type Italique	8.9	4.6	-	-	3.9
Sigillée Sud Gaule	-	-	-	-	1.3
Paroi fine	3.6	4.6	7.6	3.8	7.8
Cér. à engobe rouge	-	2.3	-	-	-
Cér. à engobe blanc	3.6	4.6	3.8	3.8	5.2
Cér. à engobe micacé	1.8	2.3	3.8	7.7	7.8
Terra nigra	32.1	39.6	34.6	30.8	39
Com. claire	8.9	7	19.2	-	7.8
Com. sombre	7.1	2.3	3.8	7.7	3.9
CNT " type Besançon "	5.4	2.3	-	-	-
CNT autre	7.1	7	15.4	7.7	15.6
Amphore	21.4	23.3	11.6	38.5	7.8

Tableau 7 - Vannes, ZAC de l'Etang. Représentation des vases dans chaque contexte (% des NMI).

Forme	Réf. typologique	Fossé n° 280	Fosse n° 1	Fosse n° 2	Fosse n° 228	Fosse n° 22
Assiette à bord oblique	M22	2	5	-	3	6
Assiette imitant le service I de Haltern	M28	-	1	-	-	-
Assiette à lèvres en amande et pied annulaire	M40	1	-	-	-	-
Assiette à lèvres en bourrelet et pied annulaire	M53-54	-	-	-	1	1
Bol à lèvres en bourrelet et pied annulaire	M64	1	-	2	1	2
Coupe hémisphérique à lèvres en bourrelet marquée intérieurement par 2 cannelures	M66	1	-	-	-	1
Coupe carénée à lèvres en bourrelet	M96	3	3	5	2	5
Coupe carénée à lèvres en gouttière	M103	-	1	-	1	3
Coupe carénée à pied haut	M123	1	1	-	-	-
"Vase-bobine" à paroi lisse	M125	1	1	-	-	2
"Vase-bobine" à baguettes	M126	3	1	-	-	4
Calice	M128	1	1	-	-	1
Pot globulaire	M130	-	-	-	-	1
Pot ovoïde	M150	-	2	1	-	1
Cruche	M155	1	-	1	-	-
TOTAL		15	16	9	8	27

Tableau 8 - Vannes, ZAC de l'Etang. Terra nigra. Comptage des vases par formes identifiées (NMI).

engobe blanc (dont les formes identifiables sont des cruches), ainsi que les céramiques à engobe rouge et engobe micacé.

On observe en revanche la prédominance notable de la *terra nigra*, représentant entre 30 % et 40 % des vases. Cette catégorie offre néanmoins un répertoire de formes peu étendu, puisque limité à 15, certaines parmi elles ne correspondant qu'à une ou deux occurrences pour l'ensemble des lots. De fait, seule la moitié d'entre elles est bien représentée (coupe hémisphérique M64, coupe carénée M103, "vases-bobines" M125 et 126, pot M150 et surtout l'assiette à bord oblique M22 et la coupe carénée à lèvre en bourrelet M96) (Tableau 8).

La part non négligeable des céramiques non tournées, qu'elles soient à bord mouluré ("type Besançon") ou qu'elles correspondent à d'autres formes, doit également être soulignée pour au moins trois des contextes présentés (fossé n° 280, fosse n° 2, fosse n° 22) : entre 12 % et 16 % des vases.

En revanche, la céramique sombre tournée est dans tous les cas inférieure à 8 % des vases.

La représentation des céramiques communes claires est plus variable. Elle est totalement absente d'un des contextes (fosse n° 228) et, dans un autre cas, elle représente jusqu'à 19 % des vases (fosse n° 2). Ailleurs, elle correspond à un pourcentage constant autour de 7-8 %.

En ce qui concerne l'approvisionnement en amphores, trois contextes (fossé n° 280, fosses n° 1 et 228) en possèdent un lot conséquent, puisqu'ils totalisent respectivement 21, 23 et 38 % des individus répertoriés. Dans les autres cas, elles représentent 8 et 12 % du total, ce qui n'est pas négligeable. Les amphores à vin de Tarraconaise sont les plus fréquentes. Parmi elles, les fragments identifiables se rapportent le plus souvent à des Pasc. 1 (variante à pâte beige ou rosée) sinon à une Dr. 2/4. La troisième forme attestée est l'amphore à huile Dr. 20, présente à un, voire deux exemplaires dans trois contextes sur cinq (fossé n° 280, fosses n° 1 et 2).

2. Discussion chronologique.

La faible proportion des éléments datants que l'on met traditionnellement à contribution en matière de chronologie ne permet pas d'effectuer des propositions parfaitement assurées. Néanmoins, ces ensembles présentent des associations de catégories et de formes qui peuvent être rapprochées de la dernière décennie précédant notre ère ainsi que des deux suivantes.

L'étude de nouveaux contextes vannetais mis au jour dans d'autres secteurs de la ville antique devrait permettre d'enrichir le corpus présenté ici et très certainement de préciser certaines données mises en lumière par cette étude.



Hervé KEREBEL
Romuald FERRETTE

TROIS ENSEMBLES PRÉCOCES DU SITE DE MONTERFIL II À CORSEUL (Côtes d'Armor)

Le site antique de Corseul (*Fanum Martis*), chef-lieu de la Cité des Coriosolites, apparaît sous Auguste lors de l'organisation territoriale de la Gaule. La ville est donc une création *ex nihilo* dont le développement sera progressif. Il faudra attendre la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. pour que l'agglomération acquière réellement une physionomie urbaine caractérisée par une trame viaire orthogonale. Avant, l'espace urbain n'apparaît que très peu ordonné même si, au cours des premières décennies d'occupation, une rue est-ouest définit déjà, sur le site de Monterfil II, l'orientation de la future trame et si quelques structures fossoyées suivent à peu près cette même orientation¹.

Les différentes interventions dans le bourg actuel de Corseul ont à chaque fois livré des structures et des niveaux archéologiques correspondant aux premières

occupations. Les données sur cette phase d'implantation restent malgré tout limitées, ces vestiges étant dans l'ensemble très mal conservés du fait d'une urbanisation postérieure intense les ayant, le plus souvent, en grande partie détruits ou déplacés. Les occupations les plus précoces semblent installées en bas de pente, au sud-est du bourg actuel de Corseul. Deux fouilles anciennes (Clos-Julio 1970 et Courtil-Saint-Antoine 1986) ont fourni des niveaux archéologiques datés de la dernière décennie du I^{er} s. av. n. è.². Le quartier de Monterfil II est implanté légèrement en amont de ces deux sites. La parcelle fouillée couvre une superficie de près de 5000 m². A l'inverse des autres sites étudiés précédemment, nous disposons ici d'un espace important susceptible de nous livrer un plus grand nombre d'informations sur les premières occupations et surtout sur leur organisation.

Les structures des premiers niveaux du site de Monterfil II se répartissent de part et d'autre d'une grande voie est-ouest, large de près de 10 m (Fig. 1). Cet axe repose directement sur le substrat argileux ou schisteux qui caractérise le plateau. Cette rue précoce est pour l'instant unique et aucun élément ne nous permet aujourd'hui d'affirmer qu'elle appartient à une trame plus vaste organisant l'ensemble du plateau. Les structures d'habitat restent modestes et se composent surtout de fossés, fosses d'extraction de matériaux, de lambeaux de sols associés parfois à des trous de poteaux ou

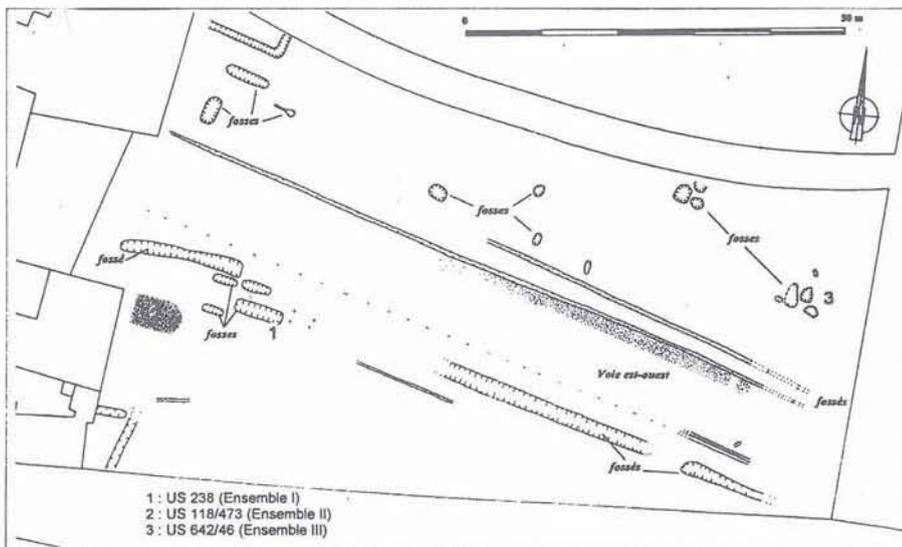


Figure 1 - Plan d'ensemble des structures précoces du site de Monterfil II.

1 Kerebel 1996.

2 Fichet de Clairfontaine et Kerebel 1989.

de piquets, des rejets de cendres et quelques vestiges de foyers ou de fours. L'occupation apparaît très lâche, laissant libres de nombreux espaces³.

Trois ensembles stratigraphiques ont été retenus pour cette étude. Deux niveaux, US. 238 et 118/473 assez proches l'un de l'autre, sont situés au sud de la rue primitive (ensembles I et II). Le troisième lot est constitué du mobilier provenant des comblements de quatre fosses contiguës creusées dans le substrat argileux (fosses 642, 643, 644 et 646, ensemble III). Ces fosses sont implantées au nord de la rue est-ouest. Elles seront recouvertes ensuite par la structure d'une rue nord-sud de la trame viaire orthogonale.

I. ENSEMBLE I

L'US. 238 est une couche très cendreuse et organique comblant une grande fosse d'extraction de schiste (f. 86). Elle était recouverte par une succession de remblais, de sols et de niveaux d'occupation qui se sont trouvés piégés dans la fosse du fait du tassement des différentes couches (Fig. 2). Le comblement de cette structure est partiellement perturbé par une tranchée de canalisation ultérieure. Aucune pollution n'est cependant à déplorer concernant les céramiques fines et les amphores. La nature du remplissage montre clairement que cette fosse, profonde de près de deux mètres et longue de trois, a été comblée rapidement. L'ensemble I est donc à considérer comme un dépôt secondaire.

Corseul, Monterfil II, US 238.					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique	28	2.2	8	4.2	3
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine	75	5.8	14	7.4	13
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc	55	4.3	5	2.6	3
Cér. fine à engobe micacé	17	1.3	9	4.8	13
Cér. peinte					
Terra nigra	516	40.2	89	47.1	145
Mortier	1	0.1	1	0.5	
Autre com. claire tournée	109	8.5	13	6.9	1
Com. sombre tournée	88	6.8	13	6.9	14
Com. sombre non tournée	182	14.2	13	6.9	28
Autre com. som. non tournée	41	3.2	5	2.6	7
Dolium	7	0.5	1	0.5	
Amphore	166	12.9	18	9.5	10
Lampe					
Autre					
Total	1285	100.0	189	100.0	237

Tableau 1 - Tableau de comptage de l'ensemble I.

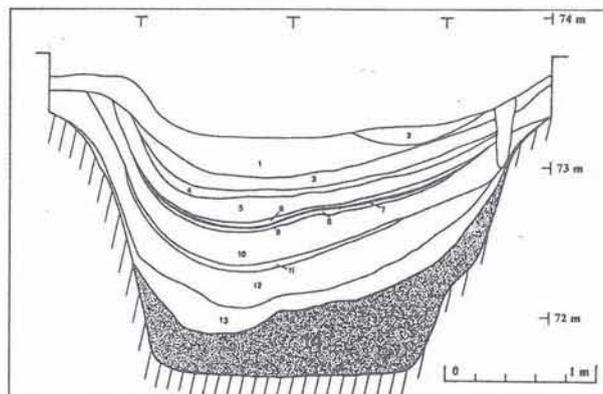


Figure 2 - Coupe stratigraphique nord-sud de la fosse 86. 1 - sol de schiste (us 314) ; 2 - sol de schiste rubéfié, foyer ? ; 3 - remblai argileux verdâtre (224) ; 4 - argile jaune mêlée de cendres (225) ; 5 - argile verdâtre (226) ; 6 - sol d'argile jaune (230) ; 7 - lentille cendreuse (231) ; 8 - sol de schiste vert (232) ; 9 - lentille cendreuse (233) ; 10 - remblai argilo-schisteux (234) ; 11 - sol d'argille (235) ; 12 - remblai de schiste vert (237) ; 13 - remblai de limon et schiste vert (237b) ; 14 - comblement de terre cendreuse (238).

□ La céramique sigillée.

La sigillée est exclusivement de tradition italique et comprend huit formes lisses. Cinq sont clairement identifiées et d'emblée il faut souligner l'association entre les services I et II. Au premier se rattachent deux individus dont un fragment de fond du service Ib (Fig. 3, n° 1). Il comporte une estampille centrale de *P. Messenius Amphio* (OC 1013) qui aurait exercé dans un atelier d'Italie centrale non localisé⁴. Des graphies similaires caractérisées par la présence de deux "S" à *Messenius* et l'absence de "H" à *Amphio* se retrouvent sur des timbres radiaux⁵. Le service Ic comprend un bol dont la lèvre, peu détachée de la paroi, à face interne concave et à face externe droite, est caractéristique des formes classiques de ce service (Fig. 3, n° 2).

Le service II est représenté par deux bols dont un fond comportant une estampille constituée d'un "R" (?) ceinturé par deux branches de laurier (Fig. 3, n° 4). Le rebord n° 3 présente quant à lui un bord où la division bipartite interne est absente, la face interne étant convexe.

On remarque aussi la présence d'un bord se rapportant à un plat Haltern 4 (Fig. 3, n° 5).

□ Les parois fines.

Cette catégorie consacre la prépondérance des céramiques type Beuvray dont 13 exemplaires sont recensés sur un total de 14 individus.

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	1
Serv. Ic	1
Serv. II	2
Autre	1
Indéterminé	3

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
PF décor moulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	13
Autre	1

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	2
Pascual 1	10
Dressel 7/11	
Dressel 20	1
Haltern 70	1
Autre	
Indéterminé	4

3 Kerebel 1996.

4 Goudineau 1968, p. 43.

5 Oxé-Comfort 1968.



Figure 3 - Ensemble I. Sigillée italique (1-5), parois fines (6-10), céramique à engobe blanc (11-12), céramique à engobe micacé (13-19), *terra nigra* (20-21).

L'essentiel des formes correspond à des vases ovoïdes à lèvre débordante en gouttière (Fig. 3, n^{os} 6-8). On rencontre également mais en quantité moins importante des gobelets cylindriques (2 exemplaires, Fig. 3, n^o 9). Les décors sont constitués de chevrons ou de guillochis parfois disposés en plusieurs registres délimités par des gorges.

Le dernier individu est un fragment de panse appartenant à un vase ovoïde dépourvu d'engobe et à pâte siliceuse. Le décor est constitué de palmettes stylisées (Fig. 3, n^o 10).

□ La céramique à engobe blanc.

Les individus assez fragmentés de cette catégorie sont au nombre de cinq minimum. On note la présence d'une coupe à panse hémisphérique prolongée par un bord simple (Fig. 3, n^o 11) et d'une grande cruche à col cylindrique terminé par une lèvre à embouchure en anneau lisse (n^o 12). Dans les deux cas, les pâtes sont fines, dures, micacées et de couleur beige. L'engobe apposé à l'extérieur est de très bonne qualité.

□ La céramique à engobe micacé.

Parmi les neuf individus dénombrés dont un de forme indéterminée, six correspondent à des vases ovoïdes à lèvre incisée (Fig. 3, n^{os} 13, 15-18). La liaison avec le col s'effectue grâce à un ressaut, affadi sur certains exemplaires. L'engobe apposé sur le bord et le col débordé parfois sur le haut de la panse. Les pâtes sont fines, assez tendres, de couleur beige à orangée. Ces formes se rencontrent également en Ile-de-France dans des contextes antérieurs au changement d'ère⁶.

Une cruche se caractérise par une lèvre en coupelle qui surplombe un col cintré. L'engobe assez mal conservé semble recouvrir la totalité de la surface externe (Fig. 3, n^o 14). Il faut signaler enfin la présence d'une coupe à lèvre débordante, légèrement en gouttière sur sa partie supérieure (n^o 19). L'engobe apposé uniquement à l'extérieur est de très belle qualité.

□ La terra nigra⁷.

La terra nigra est la catégorie la plus importante de ce premier ensemble, les 516 fragments répertoriés correspondant à 40 % du mobilier environ. Ils se répartissent entre 89 vases qui représentent un peu plus de 47 % de la totalité des individus. Le répertoire consacre la prédominance de trois formes : assiette à bord oblique Ménez 22/27, coupe carénée à lèvre en bourrelet M96 et vase-bobine à décor de baguettes M126 (Tableau 2). A elles seules, elles constituent plus de 67 % des individus identifiés de cette catégorie. Les

autres formes sont plus anecdotiques hormis les assiettes carénées à lèvre en amande M40, les coupes carénées à lèvre en gouttière M103 et les calices.

a. Les assiettes.

Les assiettes à bord oblique dérivées de la forme Lamboglia 5/7 présentent des variations dans le profil de la lèvre, de sa jonction avec la panse et de l'inclinaison de cette dernière (Fig. 3, n^{os} 20-21, Fig. 4, n^{os} 22-25). Elle constitue néanmoins un groupe technique assez homogène puisque la plupart comportent une tranche blanche dure et micacée alors que les surfaces sont grises à noires. L'assiette n^o 20 qui se singularise par une pâte à cœur gris et franges brunes, pourrait provenir de la région de Saintes (Sanrot 58). Les assiettes à panse carénée et à lèvre en amande M40, au nombre de cinq (Fig. 4, n^{os} 26-29), se définissent également par une pâte blanche et micacée comme le plat n^o 30, unique exemplaire inspiré du service I, dont l'origine demeure inconnue.

b. Les coupes à pied annulaire.

Le groupe des coupes à pied annulaire et à panse carénée rassemble 31 individus dont 25 correspondent à la forme M96 (Fig. 4, n^{os} 31-37). Les principales différences résident dans la finition de la lèvre et dans la hauteur variable de la panse au-dessus de la carène. Le lustrage soigné concerne également la partie supérieure interne. Ces céramiques constituent de nouveau un groupe homogène par leur pâte puisque la tranche est le plus souvent blanche ou gris clair à franges blanches pour les zones les plus épaisses. Ces particularités s'appliquent également aux coupes carénées M103 dont la panse au-dessus de la carène peut être légèrement rentrante, droite et plus rarement évasée. Le profil externe de la lèvre est quant à lui anguleux ou arrondi (Fig. 5, n^{os} 38-41).

A signaler enfin une coupe hémisphérique M66 dont la lèvre en bourrelet est soulignée d'une cannelure. La paroi interne est divisée en deux parties par une gorge. La pâte finement micacée à noyau gris et franges brunes évoque les productions de Saintonge (n^o 42).

c. Les vases-bobines.

Les vases-bobines sont au nombre de 31. Il s'agit surtout de formes à décor de baguettes dont 28 exemplaires sont recensés (Fig. 5, n^{os} 43-46). Les n^{os} 43 et 46 se caractérisent par un fond apode, des baguettes finement moulurées et une lèvre à double bourrelet. La tranche dévoile un noyau gris et des franges brunes au même titre que le vase n^o 44 et dix autres exemplaires non figurés. Ils sont, selon toute vraisemblance, à

M. 22/27	M. 40	Imit. serv. I	M. 96	M. 103	M. 66	M. 126	M. 125	M. 150	M. 94	M. 128
••••••	•••••	•	••••••	••••••	•	•••••	•••	•	•	•••••
•			••••••			•••••				•
			••••••			•••••				
			•••			•••••				
						•••				

Tableau 2 - Formes en terra nigra identifiées dans l'ensemble I (85).

6 Jobelot et Vermeersch 1991.

7 La typologie utilisée est celle d'Y. Ménez sur l'ouest de la Gaule (Ménez 1985). Elle est complétée si besoin par celle du Bourbonnais (Ménez 1989) et par le travail de J. et M.-H. Sanrot (Sanrot 1979).

ENSEMBLES CÉRAMIQUES PRÉCOCES À CORSEUL

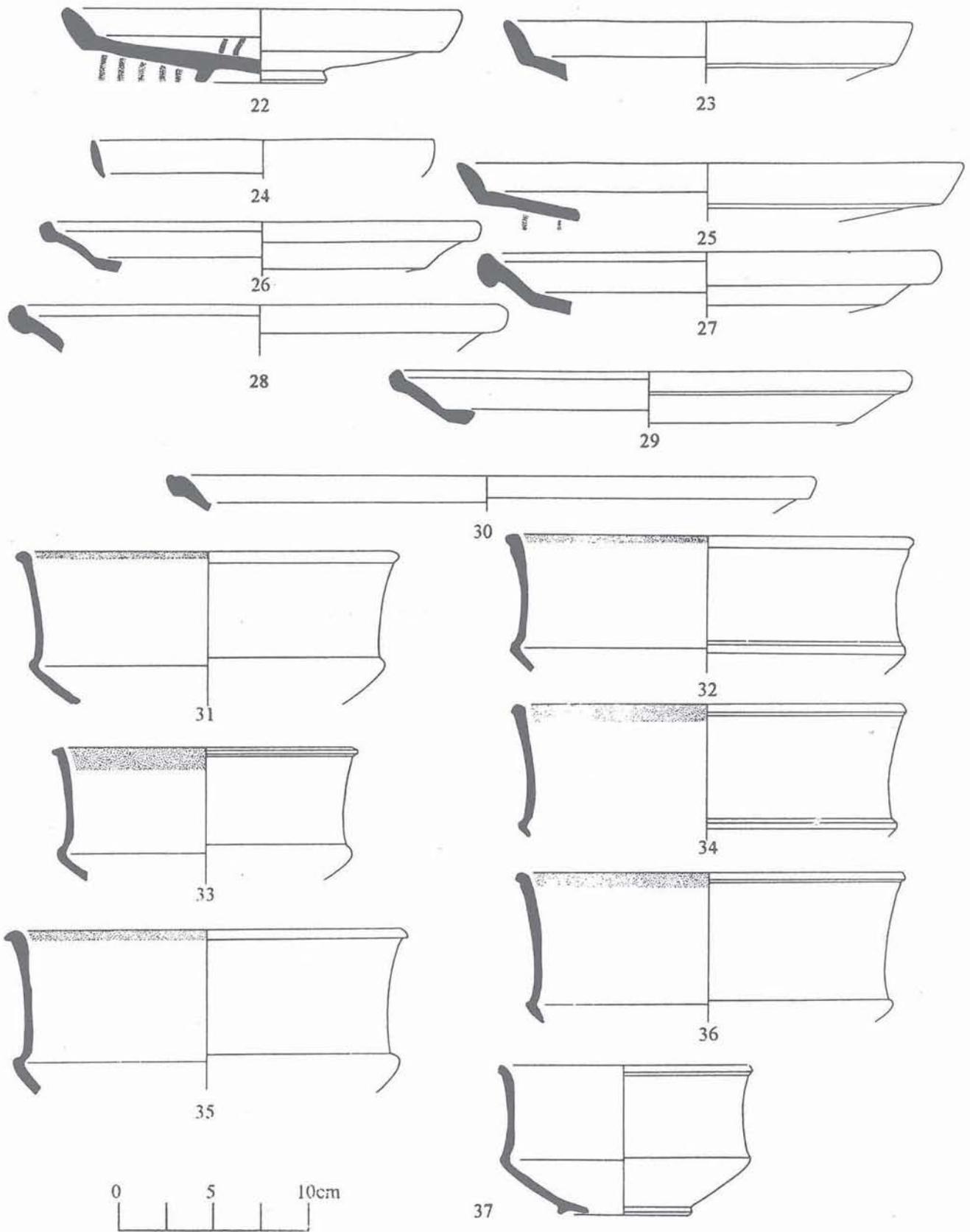


Figure 4 - Ensemble I. *Terra nigra* (22-37).

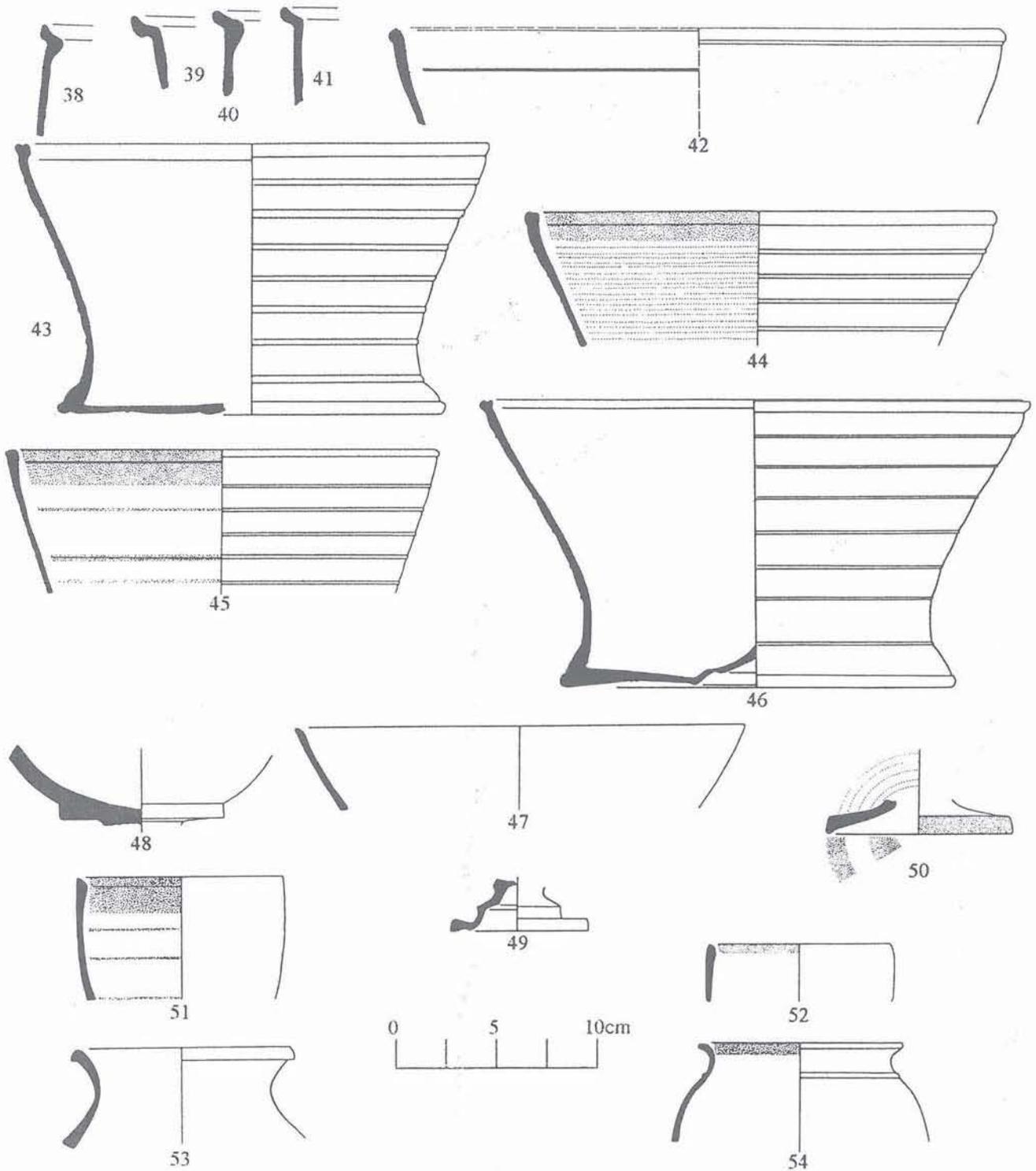


Figure 5 - Ensemble I. *Terra nigra* (38-54).

rapprocher d'exemplaires produits en Saintonge dès l'époque augustéenne (Santrot 175).

Un second groupe s'individualise par une pâte de texture sableuse, de couleur brun-rouge ou brune (Fig. 5, n° 45). Les surfaces sont abondamment mica-cées à l'instar de la tranche qui comporte également

des grains de quartz. L'origine de ces individus est peut-être à rechercher dans le centre de la Gaule⁸. Pour les trois vases-bobines à flanc externe lisse, deux peuvent correspondre à des productions de la région de Saintes (Fig. 5, n° 47) alors que le dernier pourrait provenir du centre de la Gaule.

8 Ménez 1985.

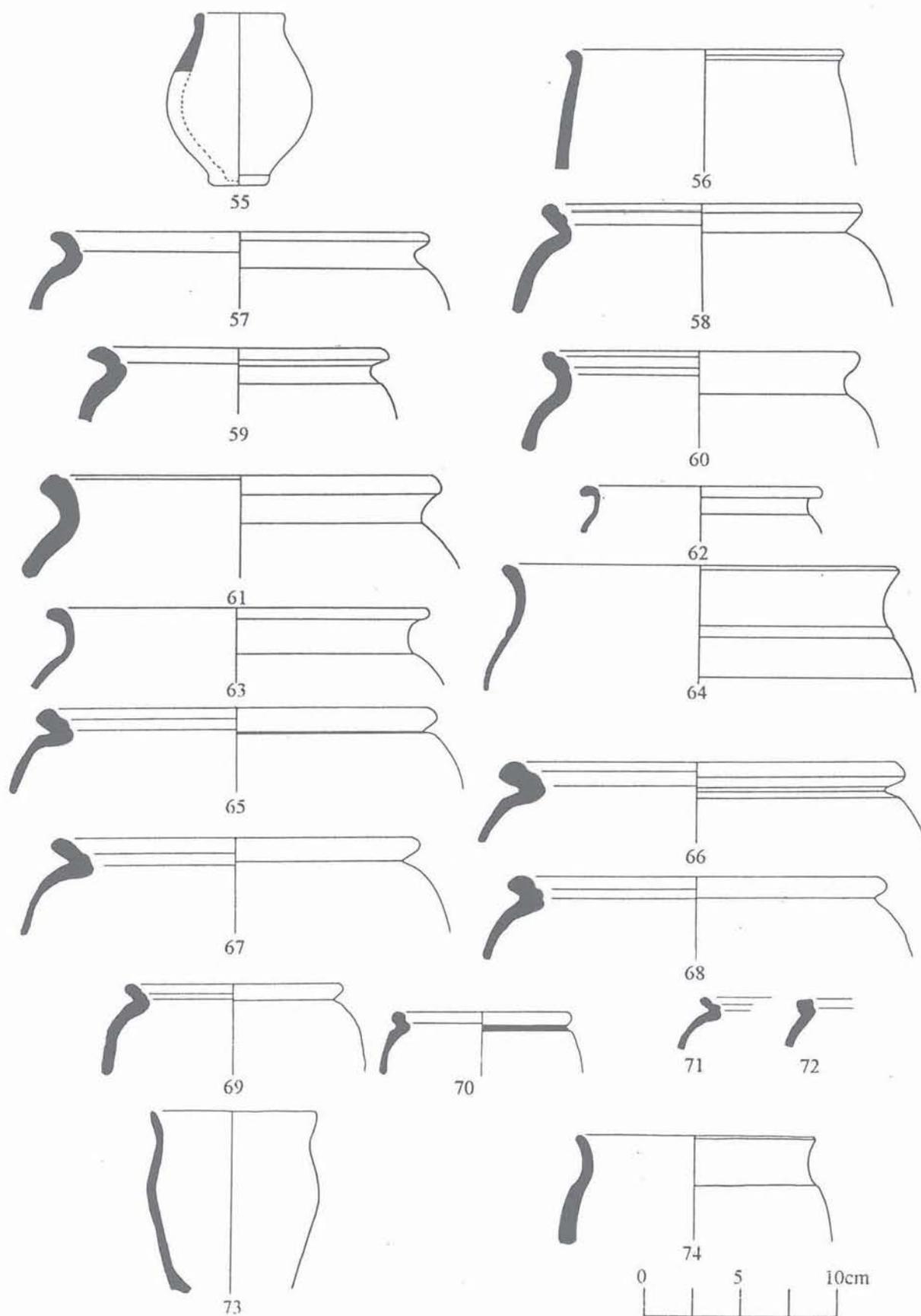


Figure 6 - Ensemble I. Commune claire (55), commune sombre tournée (56-64), "type Besançon" (65-72), commune sombre non tournée (73-74).

d. Les calices.

Les pâtes des calices, au nombre de six, semblent traduire des origines diverses. Ainsi, le n° 48, quoique très incomplet, s'apparente à la forme Santrot 213, ce que tend à confirmer sa pâte. Les tranches des n°s 49 et 52 révèlent une pâte blanche et micacée. On notera également que la morphologie du pied n° 49 rappelle celle de certains calices Drag. 11. Enfin, les n°s 50 et 51 se caractérisent par une pâte abondamment micacée dont la couleur et la texture évoquent les productions du centre de la Gaule. A noter que le pied n° 50 n'est que partiellement lustré.

e. Les vases ovoïdes.

Ils sont au nombre de deux. Le premier à noyau gris et franges brunes correspond à la forme Santrot 295 (Fig. 5, n° 53). Le second, caractérisé par une baguette à la jonction du col et de l'épaule est à rapprocher de céramiques connues à Nérès-les-Bains ou à Châteaumeillant⁹. Sa pâte brun rouge micacée peut en tout cas témoigner d'une importation des ateliers du centre de la Gaule (Fig. 5, n° 54).

□ **Les mortiers.**

Un seul tesson de panse à pâte crème, pourvu d'une râpe de quartz, est à signaler.

□ **La céramique commune claire.**

Cette catégorie réunit treize individus. Le seul conservé et complet est un vase de petite taille, assez trapu, aux finitions grossières et à pâte rouge (Fig. 6, n° 55). Des anses à sillons et des pieds annulaires témoignent également de la présence de cruches.

□ **La céramique commune sombre tournée.**

Sur les treize individus minimum qui composent cette catégorie, aucune forme basse ou moyenne n'a été identifiée. Cette catégorie est constituée pour l'essentiel de vases ovoïdes, un seul vase-tonnelet est en effet à mentionner (Fig. 6, n° 56). Malgré des différences dans le profil, un groupe se distingue par la présence sur une lèvre plus ou moins allongée d'une ou deux moulures (n° 61). La liaison entre le col et l'épaule est marquée parfois d'un ressaut mais un exemplaire se démarque également par l'absence de col. Les surfaces sont toujours brutes de tournage et les pâtes diverses.

Les n°s 62 et 63 à col droit et à lèvre en bourrelet annoncent déjà des formes fréquentes au milieu du I^{er} s. La lèvre et le col sont lustrés pour le n° 62, agrémentés d'un engobe à base de mica pour le n° 63. Les pâtes de texture sableuse sont grises et micacées au même titre que celle du vase n° 64 dont l'extérieur est grossièrement lustré.

□ **La céramique "type Besançon".**

Le répertoire est constitué uniquement de vases ovoïdes dont treize exemplaires sont recensés. Ils peuvent être classés en deux grands groupes suivant leurs finitions. Dans les deux cas, la lèvre est toujours re travaillée après façonnage mais le haut de la panse est soit lissé grossièrement (Fig. 6, n°s 67-69) soit marqué d'un ressaut réalisé au moyen d'une lame (n°s 65-66, 70). Le n° 72 à lèvre en méplat est, quant à lui, unique. Les pâtes sont toujours abondamment dégraissées et micacées. Les diamètres à l'extérieur s'échelonnent entre 100 et 220 mm environ.

□ **La céramique commune sombre non tournée.**

Cette catégorie comprend cinq individus. Les deux formes identifiées correspondent à des vases ovoïdes à lèvre éversée allongée. Le premier a été grossièrement lissé conférant à la surface externe un aspect doré en raison de l'abondance du mica (Fig. 6, n° 73). Le second a été poli ainsi qu'en témoignent les nombreuses traces de l'outil employé (Fig. 6, n° 74).

□ **Les dolia.**

Sept fragments de panse appartenant à un individu modelé entrent dans cette catégorie. Plusieurs tessons comportent des traces de poix.

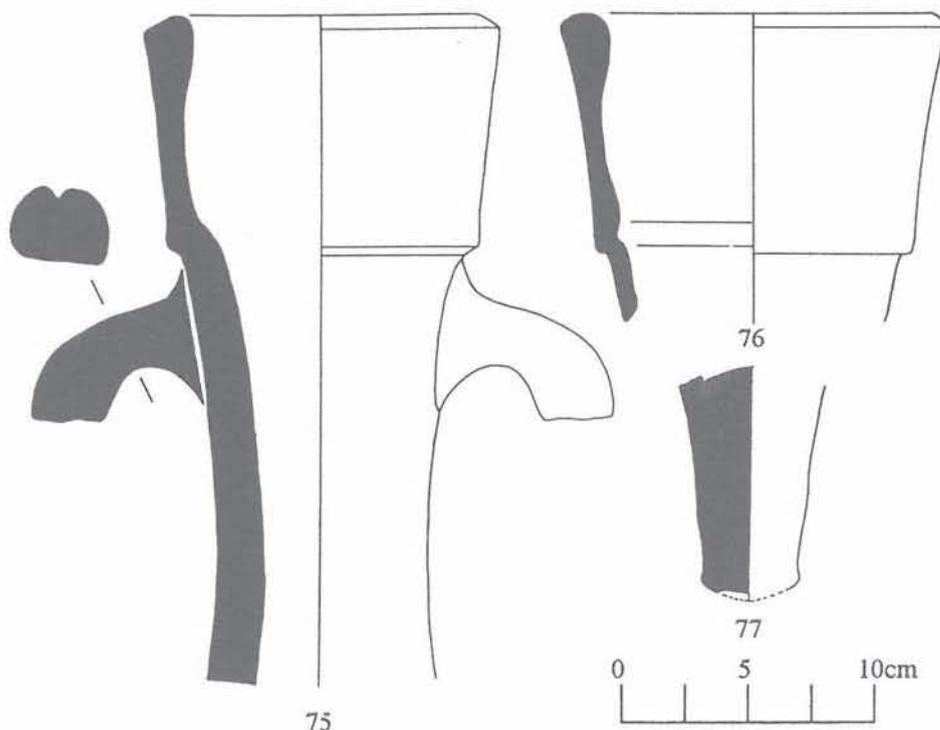


Figure 7 - Ensemble I. Amphores (75-77).

9 Ménez 1989, forme 94.

□ Les amphores.

Pascual 1	Haltern 70	Dressel 2/4	Dressel 20	ind.
*****	*	**	*	****

Tableau 3 - Tableau de comptage des amphores de l'ensemble I.

L'ensemble I contient au minimum 18 amphores dont quatre sont de forme indéterminée (Tableau 3)¹⁰. Malgré un échantillon assez restreint, la première information à souligner est la prédominance des amphores vinaires avec treize individus sur un total de quatorze identifiés. Une deuxième indication réside dans l'importance quantitative des produits hispaniques. On recense dix Pascual 1 attribuables par leur pâte à la Tarraconaise (Fig. 7, n^{os} 75-76) et une Haltern 70 dont la pâte est caractéristique des productions de Bétique¹¹ (Fig. 7, n^o 77). A ces récipients s'ajoute une amphore Dr. 20 identifiée par un fragment de panse.

Un autre fragment de panse permet d'attribuer une des Dr. 2/4 à l'Italie. La pâte de couleur rouge rosé est enduite d'un engobe blanc et comporte entre autres des particules noires vitreuses qui scintillent suivant l'exposition à la lumière¹². Un fragment d'anse bifide vraie du même type de récipient pourrait souligner, par sa pâte blanche fine renfermant des paillettes de mica, une origine sud-gauloise.

□ Le mobilier associé.

Seule une monnaie est associée à ce mobilier céramique : un quadrans à l'aigle frappé entre 15 av. et 10 apr. J.-C.

II. L'ENSEMBLE II

Cette couche très cendreuse de 5 cm d'épaisseur en moyenne repose directement sur le substrat naturel damé ou sur un limon verdâtre (US. 474). Le niveau 118/473 s'étend sur une superficie minimale de 50m². Résultant de l'épandage d'un ou plusieurs dépotoirs, il sert de remblai à l'installation du sol de schiste d'un bâtiment à parois de torchis élevées sur des soubassements maçonnés (Fig. 8). Au nord, ce même sol

recouvre un autre niveau limoneux verdâtre (US. 160) dont le mobilier est du point de vue des formes similaire à celui de l'ensemble II. Aucune liaison stratigraphique ni aucun recollage entre les céramiques n'ont pu être constatés entre ces deux niveaux. Au début du II^e s., les fondations des murs d'un hypocauste et les travaux nécessaires à la création du *praeformium* perturbent partiellement le sol de schiste et le niveau 118/473 sous-jacent.

□ La céramique sigillée.

De nouveau, la céramique sigillée est exclusivement italique et comprend 11 vases minimum. A l'instar de l'ensemble I, on retrouve l'association entre les services I et II. Le fragment de bord n^o 78 semble se rattacher au service Ib. Deux autres assiettes, caractérisées par une division bipartite de la paroi interne, correspondent à la forme Goudineau 23. L'une possède une lèvre triangulaire peu détachée de la paroi, qui se raccorde avec le fond par un angle vif (Fig. 9, n^o 80). Cet individu, au profil classique, se retrouve notamment à Haltern¹³. La seconde comporte une lèvre droite anguleuse, la face interne d'abord plane est suivie d'une zone bombée (Fig. 9, n^o 79). Le bol n^o 82 caractérisé quant à lui par une lèvre peu détachée de la paroi et à face interne concave correspond au profil classique des formes du service Ic¹⁴.

Le service II comprend deux assiettes pour lesquelles on retrouve les divisions classiques du service II (Fig. 9, n^{os} 81 et 83). Un troisième individu est trop fragmentaire pour pouvoir reconnaître avec certitude une tasse ou une assiette (Fig. 9, n^o 84).

Le rebord à décor de guillochis n^o 85 appartient au type Halt. 10 (Goud. 29a) qui apparaît à Bolsena vers 10 av. J.-C.¹⁵. Enfin, il faut signaler la présence d'une estampille (Fig. 9, n^o 86), sur un fond de tasse indéterminée, de *C. Cispus* connu à Arezzo (OC n^o 436).

□ Les parois fines.

Avec neuf individus sur un total de onze vases, les céramiques type Beuvray sont de nouveau les plus abondantes. Il s'agit le plus souvent de formes fermées à lèvre en gouttière (Fig. 9, n^o 87) et à pied dit "balustre" (n^o 90) mais on rencontre également des vases pourvus

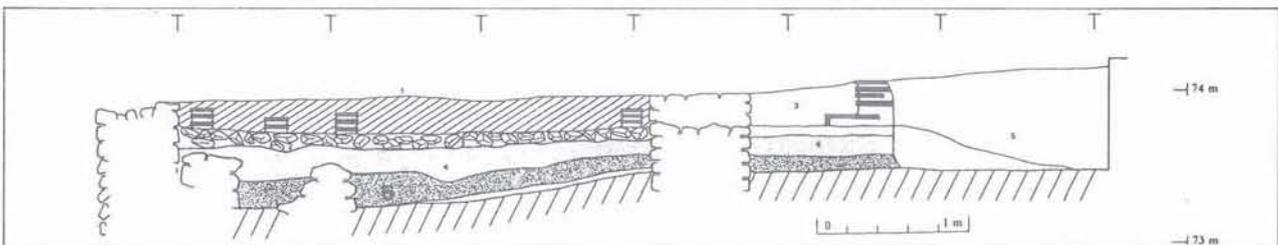


Figure 8 - Coupe stratigraphique est-ouest des secteurs III et IV.
1 - niveau de destruction de l'hypocauste (us 7) ; 2 - sol bétonné de l'hypocauste (468) ; 3 - Praefurnium (6) ; 4 - sol de schiste (12/470) ; 5 - perturbation ; 6 - remblais cendreux (118/473).

10 Identification des amphores par Jean Siraudeau.

11 Colls et al. 1977.

12 Tchernia et Zévi 1972.

13 Von Schnurbein 1982, pl. 21.

14 Genin 1993, pl. 20, n^{os} 91-93, Desbat et al. 1996, pl. 26, n^{os} 5-10, Ettlinger 1983, pl. 36, Von Schnurbein 1982, variante A.

15 Goudineau 1968.

Corseul, Monterfil II, US 118/473.					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique	42	2.8	11	5.4	11
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine	197	13.3	11	5.4	9
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge	3	0.2	1	0.5	
Cér. à engobe blanc	113	7.6	9	4.4	1
Cér. fine à engobe micacé	28	1.9	8	3.9	11
Cér. peinte					
Terra nigra	640	43.2	101	49.3	137
Mortier					
Autre com. claire tournée	133	9.0	18	8.8	1
Com. sombre tournée	92	6.2	11	5.4	15
Com. sombre non tournée	116	7.8	15	7.3	22
Autre com. som. non tournée	19	1.3	5	2.4	5
Dolium					
Amphore	98	6.6	15	7.3	7
Lampe					
Autre					
Total	1481	100.0	205	100.0	219

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	1
Serv. Ic	3
Serv. II	3
Autre	1
Indéterminé	3

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
PF décormoulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	9
Autre	2

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	2
Pascual1	9
Dressel 7/11	
Dressel 20	1
Haltern 70	
Autre	1
Indéterminé	2

Tableau 4 - Tableau de comptage de l'ensemble II.

d'un bord en bourrelet (n° 88) et des gobelets cylindriques (n° 89).

Les décors sont constitués exclusivement de guillochis ou de chevrons d'obliques. Deux autres individus non figurés (fragments de panse) se caractérisent par l'absence d'engobe. L'un est décoré de chevrons, l'autre de guillochis.

□ La céramique à engobe rouge.

Cette catégorie regroupe trois fragments de panse appartenant à une forme haute qui n'appelle pas de commentaires particuliers.

□ La céramique à engobe blanc.

Les individus sont une nouvelle fois très fragmentés. Le seul bord conservé sur un total de neuf vases minimum appartient à une cruche à embouchure en anneau cerclé de deux cannelures (n° 91). La pâte micacée est de couleur beige, légèrement orangée.

□ La céramique à engobe micacé.

Sur les huit individus dénombrés, quatre correspondent à de petits vases ovoïdes à lèvre incisée qui ne présentent aucune particularité notable par rapport à

ceux du premier ensemble (Fig. 9, n°s 92-95). On recense également trois formes moyennes, selon toute vraisemblance des écuelles tripodes, aux profils différents (n°s 96-98). L'engobe semble, dans les trois cas, apposé uniquement à l'extérieur.

□ La terra nigra.

A l'instar du premier ensemble, la terra nigra est la catégorie la plus importante du lot. Les 101 individus recensés correspondent à plus de 49 % de l'ensemble des vases du lot. Le répertoire présente des similitudes très nettes avec celui du premier ensemble. Sur onze formes, huit figuraient déjà dans le premier lot. La prédominance des assiettes à bord oblique Ménez 22/27, des coupes carénées à lèvre en bourrelet M96 et les vases-bobines M126 se trouve confortée, ces trois formes totalisant 61 éléments sur les 97 identifiés (62,8 %) (Tableau 5).

a. Les assiettes.

Comme dans l'ensemble précédent, les profils des assiettes à bord oblique, au nombre de 14, varient légèrement d'un individu à l'autre. Si les n°s 99-101 se rapprochent de formes du premier ensemble, l'assiette n° 103 s'en distingue par une lèvre en amande et un ressaut au niveau de la liaison entre celle-ci et la panse. La forme 102 présente quant à elle la particularité de posséder un bord anguleux mouluré sur sa partie supérieure. Ces assiettes constituent cependant de nouveau un groupe assez homogène par leur pâte, le plus souvent blanche ou gris clair. Seuls trois individus dont la tranche est gris foncé au centre et à franges brunes, pourraient être des productions de la région de Saintes.

Les autres formes sont plus anecdotiques. On recense ainsi deux petits bords non figurés d'assiettes M40 à pâte blanche et trois autres formes représentées par un exemplaire unique. La première est une imitation du service I à pâte blanche et micacée (Fig. 10, n° 104). La seconde, à fond plat et lèvre en amande (n° 105, M29/30), pourrait provenir du centre de la Gaule où on la rencontre fréquemment dès l'époque augustéenne¹⁶. La dernière, correspondant à la forme M54 (n° 106), semble par sa pâte à cœur gris et franges brunes provenir de Saintonge (Santrout 116).

M.22-27	M.40	Imit. Serv. I	M.29-30	M.54	M.96	M.103	M.64	M.126	M.125	M.128
•••••	••	•	•	•	•••••	•••••	••	•••••	•••••	•••••
•••••					•••••	•••••		•••••		•••••
•••••					•••••	•••••		•••••		•••••
					•••••	•		•••••		
					•••••			••		

Tableau 5 - Forme en terra nigra identifiées dans l'ensemble II (97).

16 Ménez 1989, forme 21.

b. Les coupes et bols à pied annulaire.

Le groupe des coupes à pied annulaire et à panse carénée est encore dominé par la forme M96. Au nombre de 25, celles-ci ne présentent pas de particularité par rapport à celles du premier ensemble si ce

n'est une fragmentation plus importante. Les pâtes sont majoritairement gris clair à blanc et les surfaces grises à noires. Deux éléments pourraient cependant provenir de la région de Saintes.

Les coupes à lèvres en gouttière M103 sont en revanche

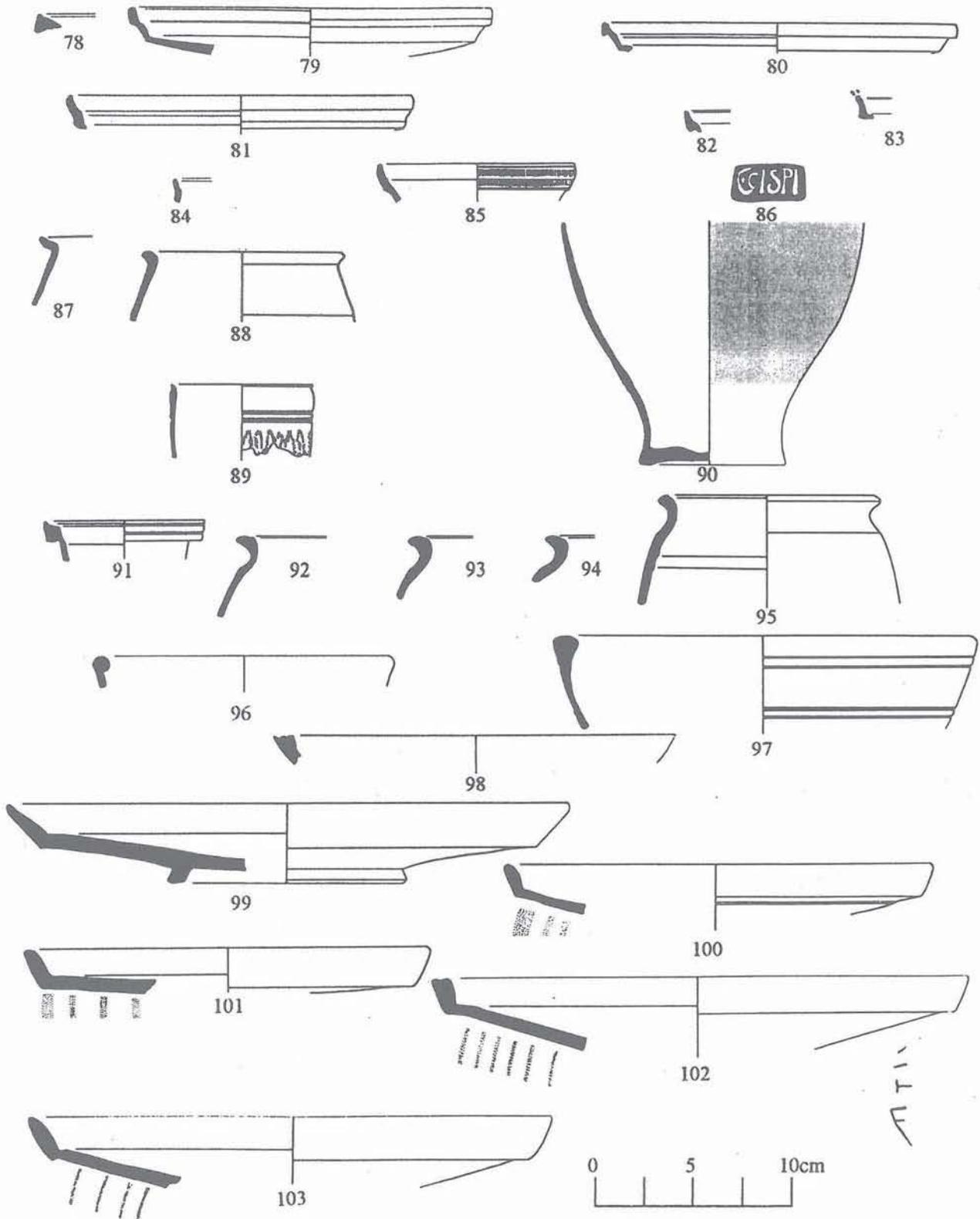


Figure 9 - Ensemble II. Sigillée italique (78-86), parois fines type Beuvray (87-90), céramique à engobe blanc (91), céramique à engobe micacé (92-98), terra nigra (99-103).

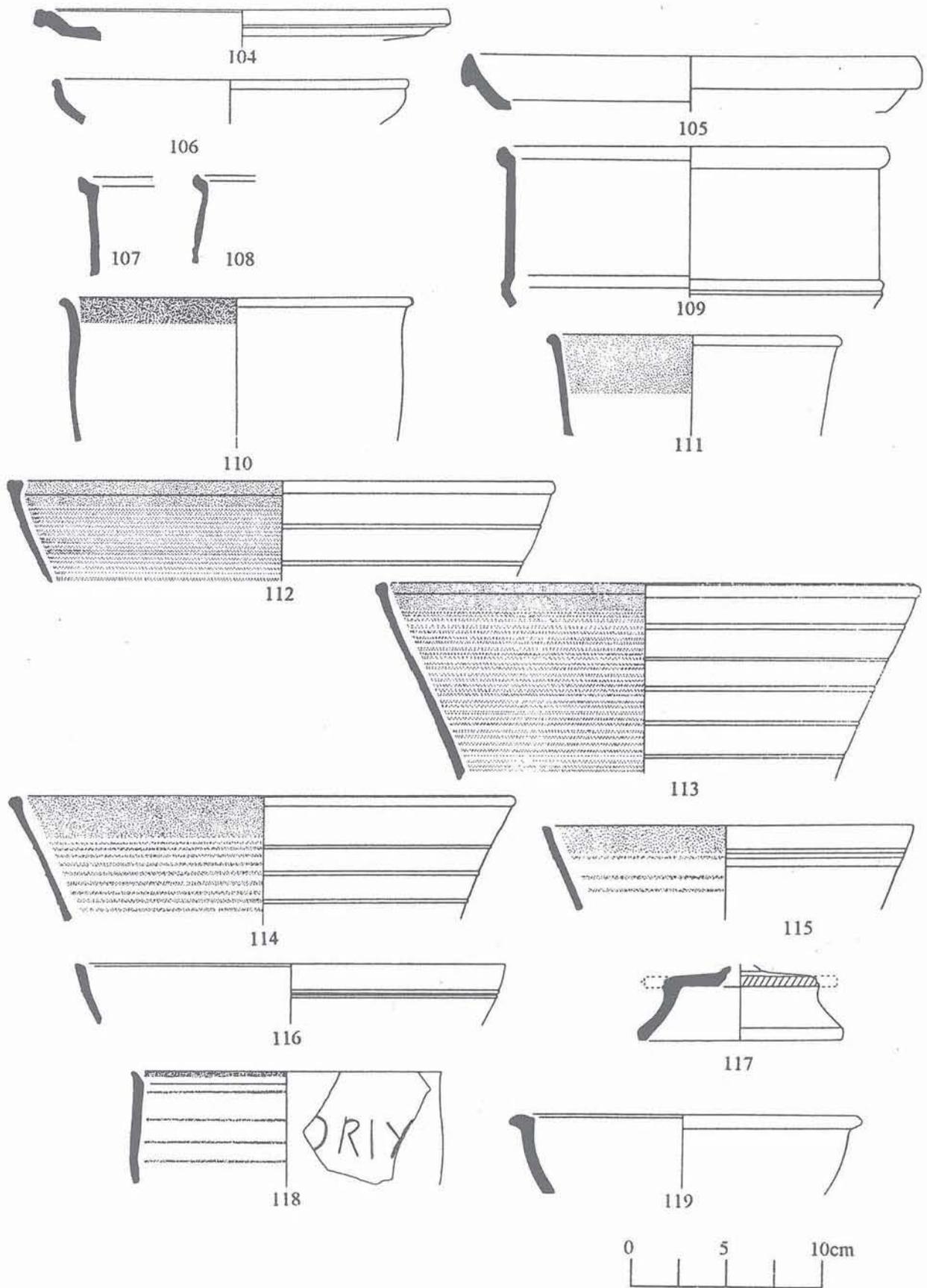


Figure 10 - Ensemble II. *Terra nigra* (104-118), céramique commune claire (119).

plus nombreuses que dans l'ensemble précédent (Fig. 10, n^{os} 107-109). On remarque de nouveau que la panse au-dessus de la carène est droite ou légèrement rentrante et que le profil extérieur de la lèvre peut être anguleux ou arrondi. Les pâtes micacées sont identiques à celles rencontrées auparavant.

Signalons aussi deux coupes à lèvre en bourrelet M64 (n^{os} 110-111). Leurs pâtes à noyau gris et franges brunes témoignent selon toute vraisemblance d'importations de la région de Saintes où leur production est d'ailleurs attestée (Santrot 137). Elles sont lustrées à l'extérieur et partiellement à l'intérieur.

c. Les vases-bobines.

À l'image de l'ensemble I, les vases-bobines, au nombre de 26, correspondent principalement à la forme M126 agrémentée de baguettes à l'extérieur. Ils peuvent être classés en trois groupes en fonction de leur pâte. Un premier réunit des exemplaires dont la tranche à cœur gris et franges brunes traduit une origine de Saintonge (Fig. 10, n^o 112). Un second groupe rassemblant 7 individus se caractérise par des pâtes brun-rouge ou brunes, très micacées, à l'instar des surfaces (n^{os} 113-114). Enfin deux éléments possèdent une pâte gris clair et micacée. Ils se singularisent également par une disposition particulière des baguettes qui semblent concerner seulement les extrémités de leur panse (n^{os} 115-116)¹⁷.

Concernant les trois vases-bobines à flanc externe lisse, l'un pourrait provenir de la région de Saintes. Les deux derniers à pâte micacée brun-rouge peuvent correspondre à des productions des ateliers du centre de la Gaule.

d. Les calices.

Les calices au nombre de neuf peuvent être classés en deux groupes en fonction de leur pâte. Six possèdent une pâte fine à cœur gris et franges brunes (Fig. 10, n^o 117). La tranche des trois derniers révèle une pâte de couleur brune ou brun-gris abondamment micacée comme les surfaces. Le n^o 118 comporte un graffito, de consonance gauloise, tracé après cuisson.

□ La céramique commune claire.

Elle réunit 18 individus. Seul un bord est conservé. Il appartient à une écuelle à lèvre pendante et moulurée sur sa partie supérieure (Fig. 10, n^o 119). Plusieurs anses à sillons ou des fonds à pied annulaire attestent de la présence de cruches.

□ La céramique commune sombre tournée.

Elle rassemble 11 individus minimum présents pour la plupart en un seul exemplaire. Un groupe s'individualise tout de même par sa pâte et le traitement des surfaces. La pâte de couleur brune ou brun-rouge selon les individus se caractérise par une quantité importante de mica et par un lissage soigné des surfaces qui leur confèrent un aspect doré. Le répertoire se compose d'assiettes à pied annulaire et à bord droit (Fig. 11, n^{os} 125-126), de coupes carénées probablement à pied annulaire (n^o 124) et de vases (n^{os} 121 et 123).

À noter également un vase à lèvre moulurée proche d'exemplaires de l'ensemble I (n^o 120). Enfin, le n^o 122 se caractérise par une pâte grise assez grossière et dégraissée notamment de grains de quartz.

□ La céramique "type Besançon".

Les céramiques type Besançon sont au nombre de 15. Il s'agit exclusivement de vases ovoïdes qui ne présentent pas de caractéristiques particulières par rapport aux exemplaires de l'ensemble I (Fig. 11, n^{os} 127-132). Les lèvres reprises au tour lent comportent une ou deux moulures plus ou moins prononcées. Le haut de la panse est dans la plupart des cas lissé ou comporte un ressaut consécutif à une reprise au moyen d'une lame. Les pâtes sont toujours abondamment dégraissées et micacées, les parois irrégulières. À signaler cependant qu'un individu se singularise par son dégraissant coquiller.

La céramique commune sombre non tournée.

À l'instar du lot précédent, cette catégorie est peu abondante. Cinq vases seulement sont recensés. Les deux bords conservés correspondent à des vases ovoïdes, l'un ayant été retravaillé au tournassin. L'extérieur poli de ces individus revêt un aspect doré par la présence en quantité importante de particules de mica dans la pâte (Fig. 11, n^{os} 133-134).

□ Les amphores.

L'ensemble II a livré 15 amphores minimum dont deux sont de forme indéterminée. Onze correspondent à des amphores à vin pour seulement une amphore à huile et une amphore au contenu incertain (Tableau 6).

À l'instar de l'ensemble précédent, les Pascual 1 constituent le type le mieux représenté avec 9 exemplaires. Les pâtes sont de couleur rouge, orangée ou blanche, dégraissées de grains blancs de taille variable. Un individu (n^o 136), qui se singularise par une pâte rouge brique revêtue d'un engobe blanc très adhérent, se rattache au groupe B 2c d'Angers (Siraudeau 1988). On note la présence de deux Dr. 2/4 représentées par des fragments d'anse bifide vraie. La première, dont la pâte est similaire à l'une de l'ensemble I, est originaire d'Italie. La seconde, à pâte blanche et micacée, est peut-être une production du sud de la Gaule. La seule amphore Dr. 20 identifiée dans ce lot est représentée par des fragments de panse.

L'anse n^o 137 de profil arrondi est manifestement attachée sur le corps du récipient. La pâte est sableuse, de couleur rosée au centre et à franges jaunes. On discerne des grains blancs et d'autres gris et mats. Il s'agit peut-être d'une amphore dite de tradition punique dont un exemplaire est connu à Angers (Siraudeau 1988). Son origine serait à rechercher dans les îles Baléares ou sur les côtes espagnoles¹⁸. Elle a pu servir au transport d'huile ou de vin.

Pascual 1	Dressel 2/4	Dressel 20	"Punique"	Ind.
•••••	••	•	•	••
•••••				

Tableau 6 - Les amphores de l'ensemble II.

17 C'est du moins ce qu'on remarque sur des individus dont le profil est complet.

18 Androher et Auroux 1993.

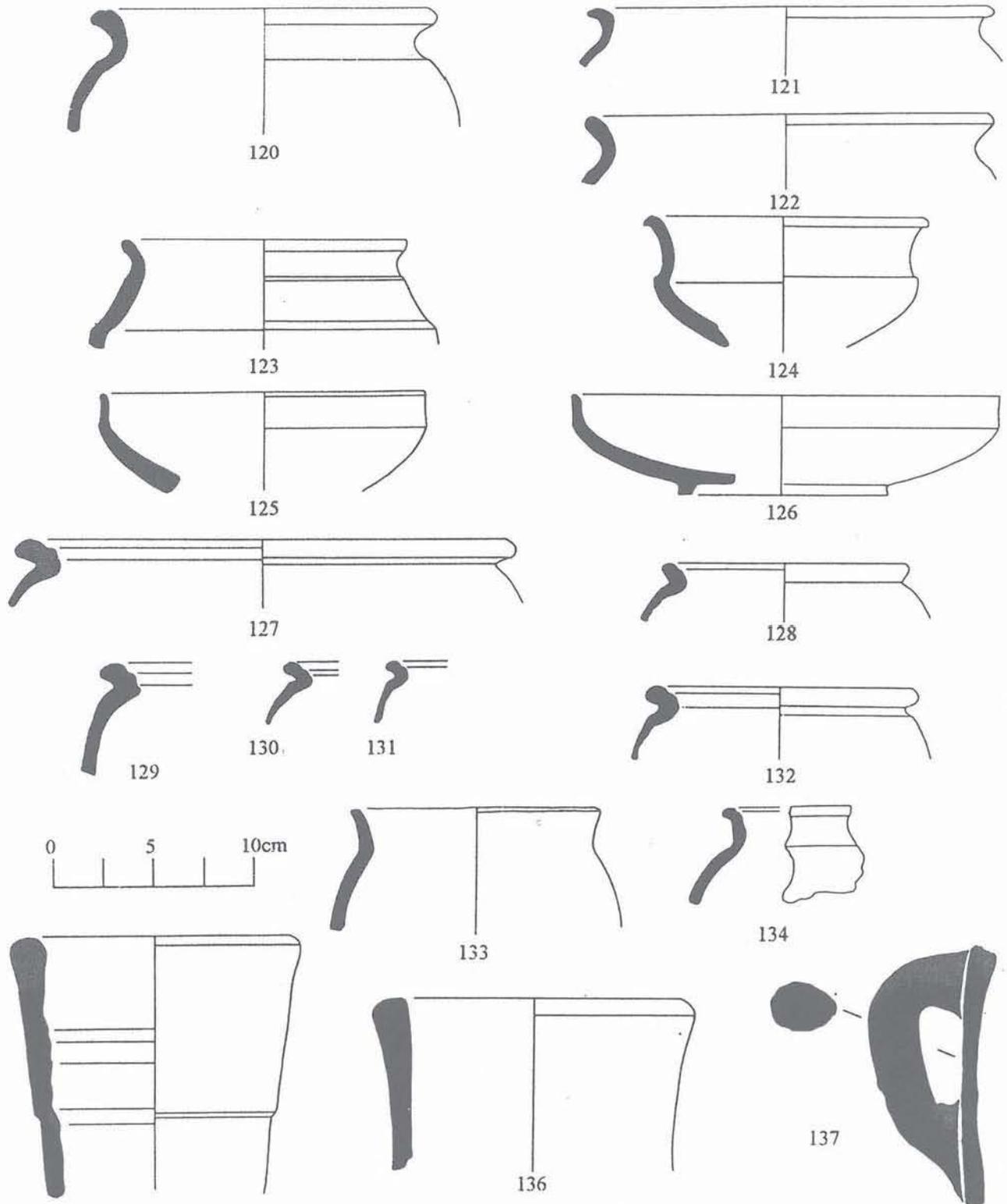


Figure 11 - Ensemble II. Céramique commune sombre tournée (120-126), "type Besançon" (127-132), céramique commune sombre non tournée (133-134), amphores (135-137).

□ **Le mobilier associé.**

Cet ensemble a livré deux fibules¹⁹. La première, une Feugère 14a, se rencontre dans des contextes de la fin

du I^{er} s. av. jusqu'à l'époque claudienne. La seconde est une fibule dite d'*Aucissa* (Feugère 22b2) caractéristique de l'époque augustéenne.

19 Identification : G. Le Cloirec, Afan.

III. L'ENSEMBLE III

L'ensemble III est constitué du mobilier de quatre fosses d'extraction de matériaux creusées dans le substrat argileux (f. 642, 643, 644, 646). Après leur abandon, ces structures sont restées ouvertes favorisant ainsi leur comblement progressif. La stratigraphie s'y caractérise par des niveaux de limons sableux gris, des blocs d'argile provenant des effondrements des parois et parfois, des lits de cendres pouvant résulter de rejets "domestiques". Il n'y a pas d'interconnexion entre ces excavations à l'exception peut-être des fosses 644 et 646 qui pourraient n'en constituer qu'une seule. Ces fosses ont ensuite été recouvertes par une rue nord-sud. Après l'abandon du site, la récupération des blocs de la chaussée a permis l'accès à ces structures qui étaient recouvertes par un niveau de terre végétale ne contenant que très peu de mobilier. Leur

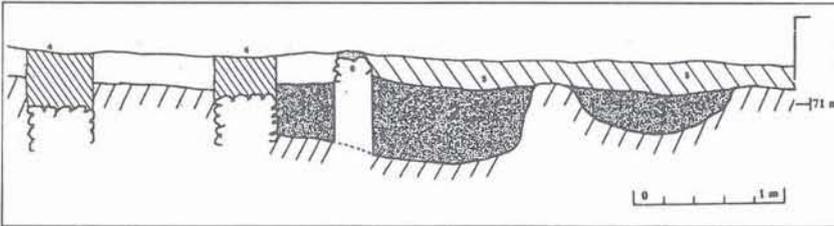


Figure 12 - Coupe stratigraphique ouest-est des fosses 646, 644 et 643.

La structure 642 est masquée par les fosses 644 et 643.

- 1 - fosse 646 ; 2 - fosse 644 ; 3 - fosse 643 ; 4 - tranchée de mur volé ;
5 - niveau de récupération de la structure de la voie nord-sud ;
6 - voie nord-sud, lambeau de structure conservée.

comblement identique, leur proximité, le mobilier similaire et les recollages entre les fosses nous ont incités à regrouper leur mobilier en un seul ensemble.

□ Les imitations de sigillées.

Cette catégorie rencontrée pour la première fois comprend deux individus. Il s'agit d'assiettes à bord oblique et pied annulaire, à pâte brune et micacée, qui imitent la forme Goud. 1 (Fig. 13, n^{os} 138-139).

□ La céramique sigillée.

La sigillée italique comprend onze individus dont quatre de forme indéterminée, les sept autres se répartissent entre les services I et II de Haltern.

Au service I appartiennent deux assiettes à lèvre droite dont la panse se rattache au fond par un angle vif (Fig. 13, n^{os} 140-141). Elles correspondent aux formes classiques du service Ic qui se retrouvent notamment sur le site du Verbe-Incarné à Lyon ou encore parmi le mobilier de l'atelier de La Muette²⁰.

Le service II comprend quatre individus dont une assiette et deux bols pour lesquels on retrouve les divisions classiques du service II (n^{os} 143-145). En revanche, le n^o 142 présente une division interne simplifiée à l'instar du bord de l'ensemble I.

La nouveauté dans cet ensemble réside dans l'apparition des productions sud-gauloises attribuables au

Corseul, Monterfil II, US 642/46.					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	bord
Imitation de sigillée	12	1.5	2	1.1	6
Sigillée de type italique	16	2.0	11	6.3	7
Sigillée Sud Gaule	3	0.4	3	1.7	1
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine	110	13.5	20	11.4	9
Cér. à enduit rouge int.	5	0.6	2	1.1	1
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc	56	6.9	6	3.4	2
Cér. fine à engobe micacé	21	2.6	7	4.0	6
Cér. peinte					
Terra-nigra	166	20.4	54	30.7	53
Mortier					
Autre com. claire tournée	47	5.8	11	6.3	
Com. sombre tournée	94	11.6	21	11.9	20
Com. sombre non tournée	47	5.8	5	2.8	10
Autre com. som.non tournée	66	8.1	17	9.7	18
Dolium					
Amphore	169	20.8	17	9.7	1
Lampe					
Autre					
Total	812	100.0	176	100.0	134

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	2
Serv. II	5
Autre	
Indéterminé	4

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	1
PF décor moulé autre	
Paroi fine lisse	2
PF "type Beuvray"	17
Autre	

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	1
Pascual 1	12
Dressel 7/11	1
Dressel 20	2
Haltern 70	
Autre	
Indéterminé	1

SIGILLÉE GAULE	NMI		
	SUD		
	Total	G	M
FORMES MOULÉES			
Drag. 11			
Drag. 29			
Drag. 30			
Déch. 57			
FORMES LISSES			
Drag. 15/17			
Drag. 16			
Drag. 17			
Drag. 18			
Drag. 19			
Ritt. 1			
Ritt. 5			
Ritt. 8			
Ritt. 9			
Drag. 24/25			
Drag. 27			
Drag. 33			
Ha. 14			
Ha. 16			
Service E ?	1	1	
Indéterminé	2	2	
TOTAL	3	3	

Tableau 7 - Tableau de comptage des fosses de l'ensemble III.

20 Genin 1993, pl. 19, n^{os} 66-81, Desbat et al. 1996, pl. 25, n^{os} 9-18.

groupe de La Graufesenque. Trois individus sont recensés dont deux sont de forme indéterminée. L'unique bord conservé est problématique car il semble se rattacher au service E dont l'apparition se situe au cours de la période flavienne (Vernhet 1976)(Fig. 13, n° 146). L'hypothèse d'une pollution n'est pas écartée car cet individu provient de la fosse en partie perturbée par les fondations du mur de la potique du bâtiment adjacent.

□ Les parois fines.

Cette catégorie qui comprend 20 individus minimum est surtout composée de vases type Beuvray au nombre de 17. La majorité se rapporte à des formes hautes fermées à lèvre en gouttière ou en bourrelet anguleux plus ou moins développé et à pied dit "balustre" (Fig. 13, n°s 148-149, 152). On retrouve aussi des gobelets à panse cylindrique prolongée par un bord assez fin (n° 150). Les décors sont constitués majoritairement de guillochis ou de chevrons d'obliques parfois disposés en plusieurs registres. Seuls deux fragments de panse sont agrémentés de palmettes (n° 151).

On recense également un gobelet cylindrique à pâte calcaire finement micacée imitant les gobelets d'Aco (n° 147). Le décor se compose de palmettes stylisées disposées au-dessous d'une frise de feuilles imbriquées. Il comporte également une estampille intradécorative dont ne subsistent que deux lettres (BL...). Enfin deux formes lisses (fragments de panse) dépourvues d'engobe et d'origine indéterminée sont à mentionner.

□ La céramique à enduit rouge interne.

Elle comprend deux individus. Un fragment de fond caractérisé par une pâte brune de texture sableuse renfermant entre autres des particules noires et blanches peut provenir d'Italie. L'originalité du plat n° 153 réside dans le profil de sa lèvre largement débordante et aménagée pour recevoir un couvercle. L'engobe déborde sur le haut de la lèvre et l'extérieur est orné de multiples stries fines. L'origine de récipient, pour lequel nous n'avons pu trouver de parallèle, est inconnue.

□ La céramique à engobe blanc.

Les formes de cette catégorie, au nombre de six, sont de nouveau très fragmentées. Les deux bords conservés correspondent à des cruches à embouchure en anneau (Fig. 13, n°s 154-155). La pâte de la première est fine, dure et de couleur rouge alors que celle de la seconde est de couleur blanche, légèrement rosée en profondeur.

□ La céramique à engobe micacé.

Sur les sept individus recensés, on retrouve trois petits vases ovoïdes à lèvre incisée (Fig. 14, n° 158). Ils ne présentent pas de particularités par rapport aux exemplaires des deux premiers ensembles.

L'écuille n° 156 se retrouvait déjà dans l'ensemble II. La seule différence notable ici réside dans l'application de l'engobe sur les deux surfaces. On note également la présence d'un couvercle à panse en cloche, la lèvre étant munie d'un crochet interne destiné à le maintenir sur un récipient (n° 157). L'engobe est apposé sur les deux surfaces et le bord est noirci par le feu.

□ La terra nigra.

La *terra nigra* réunit 54 vases dont 8 sont de forme indéterminée. Là encore, le Tableau 8 comporte des points communs avec les ensembles précédents. Sur 13 formes recensées, dix sont déjà présentes dans les deux premiers lots. On constate de nouveau, mais de manière moins tranchée, la prédominance des assiettes à bord oblique M22/27, des coupes carénées à lèvre en bourrelet M96 et des vases-bobines M126. Au nombre de 25, elles constituent un peu plus de 54 % des vases identifiés.

a. Les assiettes.

Comme pour les ensembles précédents, ce groupe se compose pour l'essentiel de formes à bord oblique, la plupart du temps assez fragmentaires (Fig. 14, n°s 159-161). Associées à des individus réalisés dans des pâtes blanches, on rencontre des formes aux tranches beige rosé à franges gris beige ou entièrement ocre. Un fragment de lèvre peut également correspondre à une production de la région de Saintes.

On recense autrement une assiette M40 agrémentée d'un décor à la molette (n° 162) et une forme inspirée du service I (n° 163). Elles sont toutes deux réalisées dans une pâte blanche et micacée. L'assiette à lèvre en bourrelet M54 présente une pâte similaire à l'exemplaire de l'ensemble II et pourrait donc provenir de Saintonge (n° 165). En revanche, l'écuille à bord rentrant était jusqu'à ce jour inédite à Corseul (n° 164).

b. Les coupes et bols à pied annulaire.

Au nombre de 17, elles se répartissent pour l'essentiel entre les coupes carénées à lèvre en bourrelet ou en gouttière (Fig. 14, n°s 166-172). Avec neuf exemplaires recensés, les premières sont encore les plus nombreuses. La plupart se caractérisent de nouveau par une tranche micacée de couleur blanche ou gris clair.

Les coupes carénées à lèvre en gouttière M103 sont au nombre de cinq. Elles comportent une panse droite, ou légèrement rentrante au-dessus de la carène. Le profil de la lèvre est de nouveau anguleux ou arrondi à l'extérieur. Le n° 171 à lèvre aplatie constitue un *unica*. A l'instar des formes précédentes, les surfaces sont grises à noires et les pâtes de couleur blanche ou gris clair.

Une seule coupe à lèvre en bourrelet M64 est répertoriée (Fig. 14, n° 173). A l'instar des exemplaires précédents, sa pâte semble témoigner d'une production de Saintonge. On recense également une coupe à lèvre pendante (Fig. 15, n° 175) et une dernière forme au profil singulier (Fig. 14, n° 174).

M.22/27	M.40	imit. serv. I	M.54	Ecuille à bord rentrant	M.96	M.103	M.64	autre coupe	M.126	M.125	Calice
•••	•	•	•	•	•••	•••	•	••	•••	•••	•••
•••					•••	••			•••		•••
•					•••				•••		•••

Tableau 8 - Formes en *terra nigra* identifiées dans l'ensemble III (46).

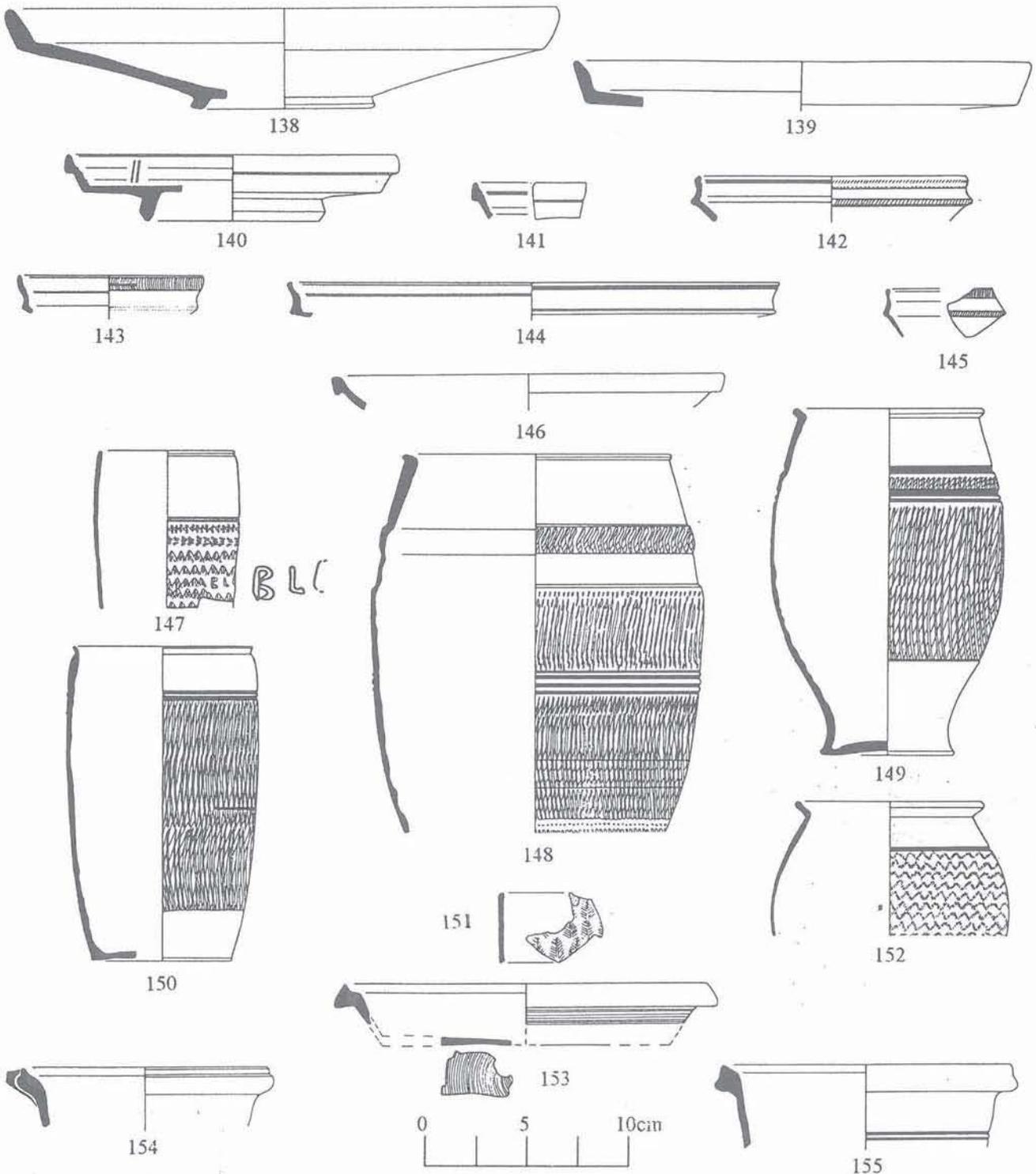


Figure 13 - Ensemble III. Imitation de sigillée (138-139), sigillée italique (140-145), sigillée sud-gauloise (146), Imitation d'Aco (147), parois fines type Beuvray (148-152), céramique à enduit rouge interne (153), céramique à engobe blanc (154-155).

c. Les vases-bobines.

Ils sont au nombre de 12 et neuf correspondent à des formes agrémentées de baguettes. Ces derniers sont toutefois plus fragmentaires que dans les lots précédents. L'unique bord conservé possède une tranche gris clair, micacée (Fig. 15, n° 176). D'une manière générale, la diversité des pâtes semble témoigner d'origines variées. C'est également le cas pour les trois

vases-bobines à flanc externe lisse qui présentent des pâtes différentes (n°s 177-178).

d. Les calices.

Les calices sont au nombre de cinq. La dernière forme plus incertaine peut correspondre à une coupe à piédestal (n° 180). Quatre individus possèdent une pâte brune au centre et grise sur les bordures à l'image du n° 179. Un dernier se caractérise par une pâte grise fine.

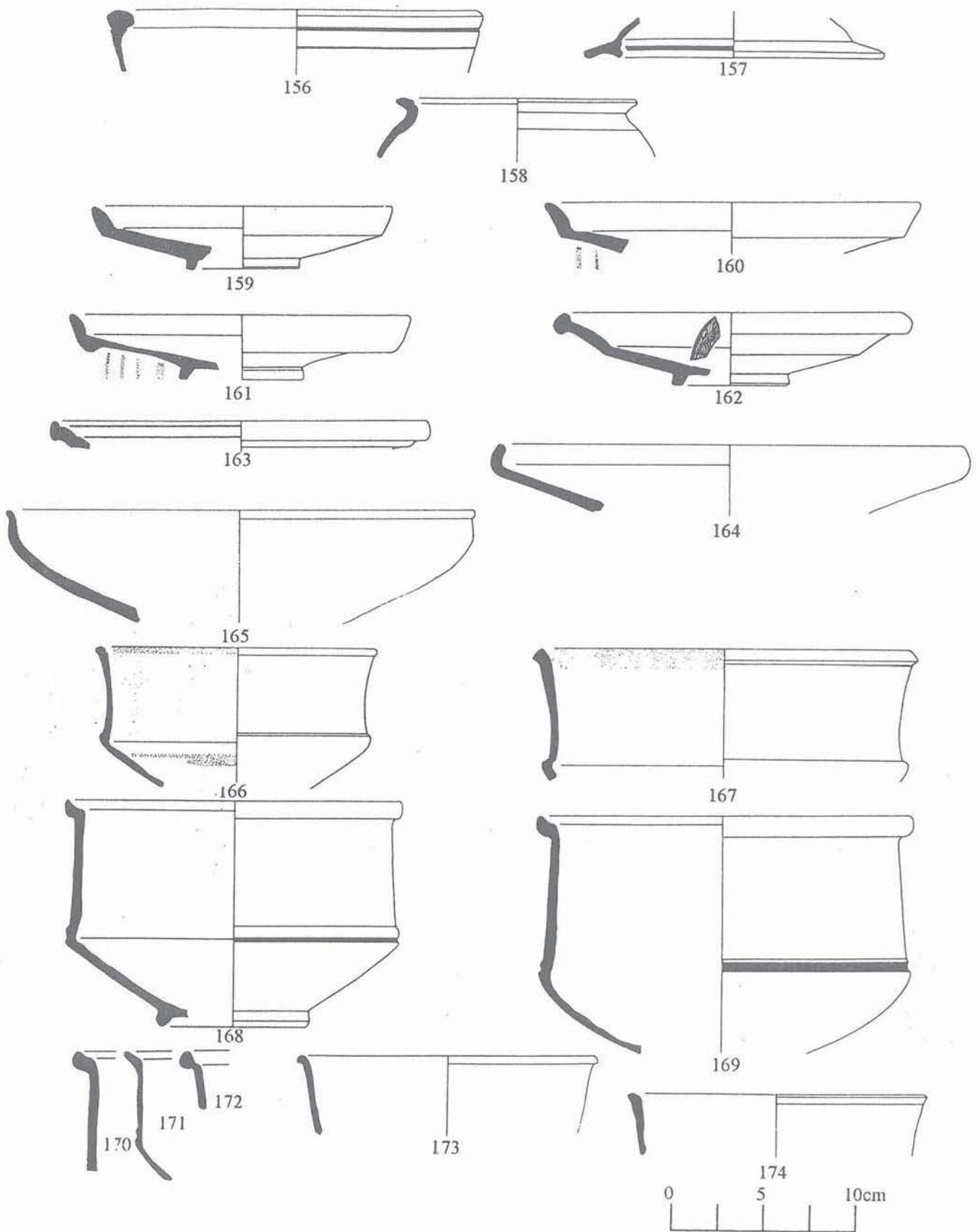


Figure 14 - Ensemble III. Céramique à engobe micacé (156-158), *terra nigra* (169-174).

□ La céramique commune claire.

Elle rassemble 11 vases minimum. Aucun bord ni fond ne sont conservés.

□ La céramique commune sombre tournée.

Elle réunit 19 individus minimum. La plupart des formes se rapportent à des vases ovoïdes à lèvre

éversée en bourrelet ou allongée (Fig. 15, n^{os} 181-183 et 185), parfois rehaussée d'une moulure (n^{os} 183-185). Un seul vase-tonnelet a pu être identifié (n^o 186). Quant au n^o 184, il peut constituer un dernier avatar des céramiques fines à cordons que l'on rencontre sur les sites gaulois occupés au I^{er} s. av. n. è.²¹. Les surfaces peuvent être brutes ou soigneusement

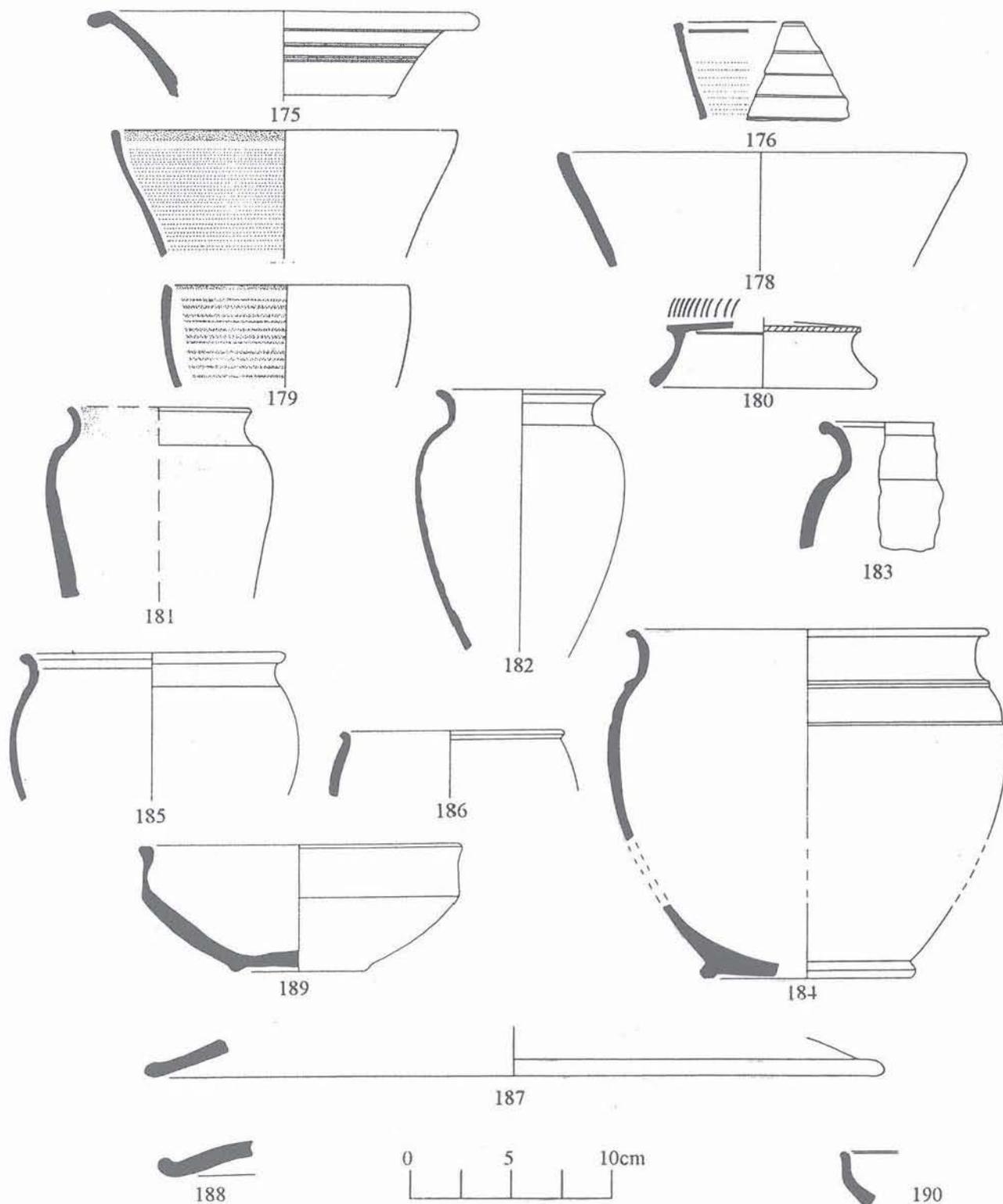


Figure 15 - Ensemble III. *Terra nigra* (175-180), céramique commune sombre tournée (181-190).

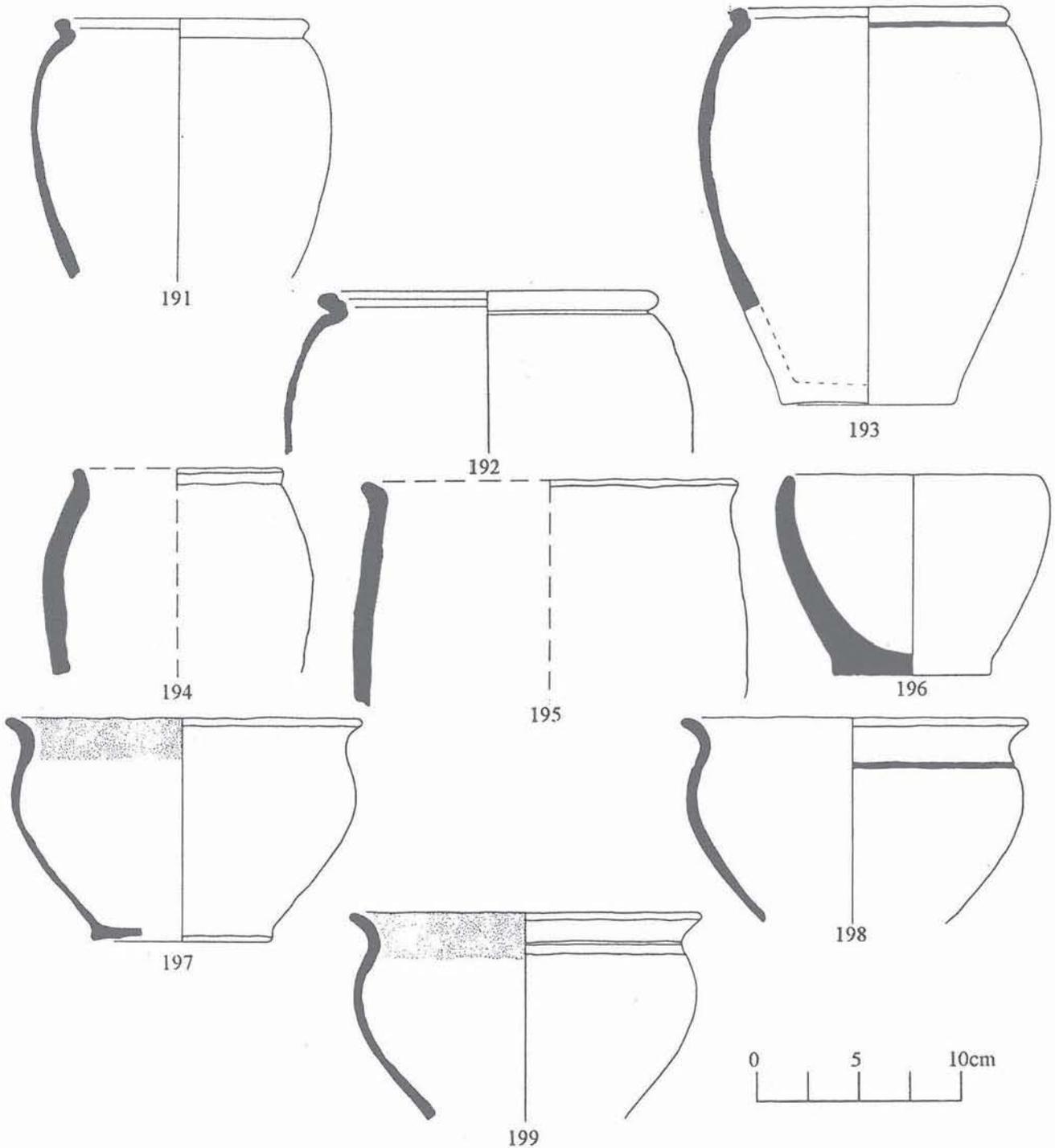


Figure 16 - Ensemble III. "Type Besançon"(191-193), céramique commune sombre non tournée (194-199).

lissées, ce qui leur confère un aspect brillant dû à l'abondance de mica. Dans ce dernier cas, les pâtes sont toujours, là encore, à dominante brune.

Les deux écuelles présentes dans cet ensemble sont pourvues d'une lèvre droite qui tend à s'élargir sur la première, celle de la seconde comportant une fine rainure sur l'intérieur (n^{os} 189-190). Les surfaces sont

de nouveau soigneusement lissées, de couleur brune et d'aspect doré.

Enfin, il faut mentionner la présence de deux couvercles dont la pâte de texture sableuse et de couleur rouge à brune contient entre autres des particules noires scintillant à tour de rôle (n^{os} 187-188). Il peut s'agir de couvercles utilisés pour les plats à engobe

21 Par exemple : Ménez 1996, forme 32, p. 121.

rouge pompéien. Cette hypothèse se trouve confortée par le diamètre conséquent du n° 188. Une origine italique n'est pas à exclure pour ces deux individus.

□ La céramique type Besançon.

La proportion des céramiques "type Besançon" est moins importante en comparaison des deux lots précédents. Au nombre de cinq, elles constituent à peine 3 % des individus contre 7 et plus dans les ensembles I et II. Elles ne se démarquent pas cependant de leurs homologues et les remarques formulées auparavant se retrouvent hormis pour un individu qui n'a fait l'objet d'aucune reprise au tour lent (Fig. 16, n°s 191-193).

□ La céramique commune sombre non tournée.

Au contraire des ensembles précédents, les céramiques non tournées constituent une part plus conséquente du mobilier. Les dix-sept individus recensés correspondent à 9,7 % de l'ensemble. Pour mémoire, les céramiques non tournées autres que les "type Besançon" représentaient seulement 2,6 % des vases dans l'ensemble I et 2,4 % dans le second. La majorité des individus est toutefois assez fragmentaire.

Cette catégorie se compose de formes hautes, à pâte brune à noire, très micacée (Fig. 16, n°s 194-195). Les surfaces sont lissées ou polies ce qui explique leur aspect brillant. On note également la présence de quatre écuelles caractérisées par une panse tronconique, surmontée d'une carène mousse et à lèvre éversée (n°s 197-199). Elles se rapprochent de formes découvertes sur le site du Boisanne en Plouër-sur-Rance dans des contextes du I^{er} s. av. n. è.²². Les surfaces sont lissées ou polies à l'extérieur et en partie à l'intérieur. Les couleurs varient du beige au noir sur un même individu.

Enfin, il faut mentionner la présence d'un bol à fond plat et à bord simple (n° 196). L'extérieur et une partie de l'intérieur sont lissés grossièrement ainsi qu'en témoignent les nombreuses stries fines. Sa couleur varie du beige au noir.

□ Les amphores.

L'ensemble III a livré 17 amphores minimum, le dénombrement étant basé principalement sur les anses, panses et un col car seul un minuscule fragment de bord figurait dans cet ensemble. Un récipient est de forme indéterminée (Tableau 9).

Pascual 1	Dressel 2/4	Dressel 20	Dressel 7/11	ind.
•••••	•	••	•	•
•••••				
••				

Tableau 9 - Tableau de comptage des amphores de l'ensemble III.

A l'image des deux ensembles précédents, les Pascual 1 de Tarraconaise constituent le type le mieux représenté avec 12 exemplaires. Les pâtes sont de couleur orangée, parfois légèrement rosée ou blanche.

L'unique Dr. 2/4 provient d'Italie. Sa pâte sableuse de couleur rosée comporte en effet de nombreuses particules noires brillantes, l'extérieur étant revêtu d'un engobe blanc.

Les amphores à huile au nombre de deux et l'amphore à saumure sont représentées par des fragments de panse. La dernière comporte une pâte jaune et orangée sur l'intérieur soulignant une production espagnole.

□ Le mobilier associé.

L'ensemble III n'a livré aucun mobilier autre que céramique susceptible de nous fournir une indication chronologique.

IV. LA DATATION DES ENSEMBLES

Le mobilier des trois ensembles apparaît très proche. Nous retrouvons pour chacun des lots et dans chaque catégorie de céramique des formes identiques. Les propositions de datation de ces ensembles sont à chaque fois basées sur quelques individus qui diffèrent d'un ensemble à l'autre.

La date de constitution de l'ensemble I nous est fournie par la sigillée strictement italique. La présence de tasses du service II le place au plus tôt vers 12 av. J.-C. L'absence de sigillées du centre ou du sud de la Gaule semble plaider pour un remplissage de la fosse avant l'époque tibérienne. Les amphores représentées essentiellement par les Pascual 1 n'apportent pas de compléments notables au même titre que les parois fines. La seule monnaie associée à ces céramiques est datée de 15 av. à 10 apr. J.-C. (RIC.227)²³. Au vue de ces données, la formation de l'ensemble I pourrait se situer entre 12 av. et la fin du règne d'Auguste.

Le mobilier de l'ensemble II présente des affinités très proches du précédent. On y retrouve en particulier l'association entre les services I et II de Haltern et l'absence de productions gauloises en sigillée. A priori, sa constitution serait contemporaine de celle de l'ensemble I. Mais un élément céramique tendrait à réfuter cette proposition : un fragment d'amphore à pâte rouge et engobe blanc (Fig. 11, n° 136). En effet, ce type d'amphore semble se rencontrer, au plus tôt, dans des contextes tibériens comme, par exemple, à Angers²⁴. La présence de cette amphore pourrait éventuellement s'expliquer par une pollution postérieure ou une apparition plus précoce. Le mobilier non céramique comprend uniquement deux fibules (Feugère 14a et 22b2) dont les datations couvrent la période augustéenne.

Pour la datation de la constitution de ce lot, il nous faut aussi prendre en compte le mobilier de l'US. 160 occupant, dans le secteur voisin, une position stratigraphique similaire, sous le sol de schiste du bâtiment postérieur. En plus d'un matériel céramique tout à fait proche de celui de l'ensemble II, ce niveau a livré une monnaie de Tibère César datée au plus tôt de 13 apr. J.-C. (RIC. 246). Cette monnaie tendrait alors à démontrer que le remblai d'installation du sol de schiste du bâtiment postérieur est mis en place au plus tôt au début

22 Ménez 1996, forme 29, p. 120.

23 Etude effectuée par P.-A. BESOMBES, Conservateur du Patrimoine au Cabinet des Médailles.

24 Siraudeau 1988, p. 175.

du règne de Tibère, confirmant ainsi la présence non intrusive de l'amphore Pascual 1 à pâte rouge et engobe blanc de l'ensemble II.

L'ensemble II étant un dépôt secondaire, constitué par un matériel ayant pu être déplacé une ou plusieurs fois, il semble important de dissocier la date de mise en place du remblai de celle de son mobilier et plus particulièrement de la sigillée. En effet, dans ce lot, l'essentiel des céramiques peut se rapporter à la période augustéenne. Ainsi, beaucoup de formes de l'ensemble II se retrouvent aussi dans les niveaux des phases précoces du site du château d'Angers : assiettes à bord oblique, coupes carénées à lèvre en gouttière en *terra nigra*, parois fines type Beuvray, céramiques à engobe blanc...²⁵. Cette considération peut aussi s'appliquer à l'ensemble I qui est également un dépôt secondaire livrant un matériel identique au second.

A l'inverse des précédents lots, l'ensemble III, qui est un dépôt primaire, associe aux sigillées italiques du

service I et II des productions gauloises. La difficulté ici repose sur la présence, d'une part, d'un individu problématique, puisqu'il semble se rattacher au service E et, d'autre part, de deux autres éléments de formes indéterminées. On ne peut donc proposer comme date de constitution de cet ensemble qu'un *terminus post quem* de 15-20 apr. J.-C.

Le mobilier du troisième ensemble est sensiblement équivalent à ceux des précédents. En dehors de la présence de sigillées gauloises, les seules différences résident dans une proportion moins importante de *terra nigra*, de céramiques type Besançon et au contraire dans une proportion légèrement plus importante de céramiques communes sombres non tournées. Les interrogations posées par les datations de ces trois lots de Monterfil II montrent en tout cas clairement à quel point il est encore difficile de caler avec précision des ensembles s'échelonnant de la dernière décennie du I^{er} s. av. J.-C. à la fin du premier quart de notre ère.



BIBLIOGRAPHIE

- Colls et al. 1977 : D. COLLS, R. ETIENNE, R. LEQUEMENT, B. LIOU, F. MAYET, *L'épave de Port-Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude*, Archeonautica, 1, C.N.R.S., Paris, 1977.
- Desbat et al. 1996 : A. DESBAT, M. GENIN, J. LASFARGUES, (sous la dir.), Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. 1^{ère} partie : Les ateliers précoces, *Gallia*, 53, 1996, 1-249.
- Ettlinger 1983 : E. ETTLINGER, *Die italische sigillata von Novaesium*, Novaesium IX, Limesforschungen, 21, Berlin, 1983.
- Fichet de Clairfontaine et Kerebel 1989 : F. FICHET DE CLAIRFONTAINE ET H. KEREBEL, Corseul (Cotes-du-Nord), les premières étapes du développement de la ville antique d'Auguste à Néron, dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 6, 1989, p. 139-149.
- Genin 1993 : M. GENIN, Céramiques augustéennes du Verbe-Incarné à Lyon : étude de trois ensembles clos, Céramiques augustéennes à Lyon, nouvelles données, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 44, 1, 1993, p. 63-104.
- Goudineau 1968 : C. GOUDINEAU, *Fouilles de Bolsena (Poggio Moscini) 04, la céramique arétine lisse*, Ecole Française de Rome, supplément 6, Rome, 1968.
- Jobelot et Vermeersch 1991 : N. JOBELOT et D. VERMEERSCH, Contribution à l'étude de deux céramiques en Ile de France : la céramique "type Besançon" et la céramique dorée au mica, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 267-278.
- Kerebel 1996 : H. KEREBEL, Evolution d'un chef-lieu de Cité au cours de la première moitié du 1^{er} siècle : Corseul (Fanut Martis), capitale de la Cité des Coriosolites, dans *Les villes de la Gaule lyonnaise*, Actes du colloque du Centre de Recherches A. Piganiol, dans *Caesarodunum*, XXX, Université de Limoges, 1996, p. 59-78.
- Ménez 1985 : Y. MÉNEZ, *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Cahiers de Quimper Antique, 2, 1985, 44 pl. 127 p.
- Ménez 1989 : Y. MÉNEZ, Les céramiques fumigées ("terra nigra") du Bourbonnais. Etude des collections de Nérès-les-Bains et Châteaumeillant, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 28, 2, 1989, p. 117-178.
- O-C : A. OXÉ et H. COMFORT, *Corpus vasorum arretinorum*, Bonn, 1968.
- Santrot 1979 : M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979.
- Siraudeau 1988 : J. SIRAUDEAU, *Corpus des amphores découvertes dans l'ouest de la France : vol. 2, Amphores romaines des sites angevins et leur contexte archéologique*, Angers, 1988.
- Tchernia, Zevi 1972 : A. TCHERNIA et F. ZEVI, Amphores vinaires de Campanie et de Tarraconaise à Ostie, dans BALADCCI, G. KAPITAN et N. LAMBOGLIA, *Recherches sur les amphores romaines*, Collection de l'Ecole française de Rome, 10, 1972, p. 35-67.
- Vernhet 1976 : A. VERNHET, Création flavienne de six services de vaisselle à la Graufesenque, dans *Figlina*, 1, 1976, p. 13-27.
- Von Schnurbein 1982 : S. VON SCHNURBEIN, *Die unverzierte Terra-Sigillata aus Haltern*, Bodenaltertumer Westfalens, 19, 1982.

25 Voir le mobilier du site du château d'Angers étudié par Maxime Mortreau, dans la présente livraison.

Françoise LABAUNE
Gaétan LE CLOIREC
Laure SIMON

QUATRE ENSEMBLES D'ÉPOQUE AUGUSTÉENNE À CONDATE/RENNES (Ille-et-Vilaine)¹

I. PRÉSENTATION DU SITE

La ville de Rennes s'est développée sur un plateau au pied duquel se rejoignent l'Ille et La Vilaine. Ce cadre géographique bien particulier a inspiré le nom que portait l'agglomération au cours de l'Antiquité : *Condate* (le confluent). Mais, malgré l'origine celtique de ce toponyme, les traces d'occupations antérieures à la période gallo-romaine demeurent, pour l'instant, anecdotiques.

L'épanouissement de la ville antique est lié à son rôle de capitale de cité des Riedones. L'animation de sa vie politique et sociale est soulignée par des découvertes épigraphiques évoquant l'existence d'édifices religieux et publics mais rappelant aussi la notoriété de certains habitants². Ces indices de prospérité apportent l'image d'une ville importante que les vestiges découverts permettent d'évaluer à 90 hectares.

Les travaux immobiliers et l'état de conservation des vestiges nous ont surtout permis d'explorer les quartiers situés au nord de l'enceinte fortifiée du Bas-Empire. Le site du 3-5 rue de Saint Malo, qui n'échappe pas à cette observation (Fig. 1), est pourtant occupé, de manière très dense, depuis la fin du I^{er} s. av. J.-C. jusqu'à la première partie du IV^e s. de n. è.

Les vestiges s'y organisent en fonction d'un axe orienté du nord au sud. L'épaisseur de 1 m que les nombreuses recharges confèrent à cette chaussée laisse imaginer sa place particulière dans l'urbanisme. L'occupation du secteur est essentiellement liée au travail des métaux (or, argent, fer et, surtout, bronze) bien que des installations domestiques semblent parfois alterner avec les ateliers. Une monumentalisation architecturale tardive indique une éventuelle activité publique à partir de la fin du III^e s.

Les premières installations suivent la mise en place

d'un sol en cailloutis sur le niveau de terre brune qui recouvre naturellement le schiste du substrat. En dehors d'une seule tranchée, témoignant peut-être de l'état le plus ancien, tous ces aménagements respectent une même organisation orthogonale visible à travers l'orientation des tranchées ou l'alignement de certains creusements. Un premier axe de circulation est alors bordé de constructions en bois.

L'analyse des recoupements et l'organisation des structures ont permis de mettre en évidence plusieurs



Figure 1 - Localisation de la fouille du 3-5 rue de Saint-Malo dans la ville de Rennes. En tireté, emprise de la ville du Haut-Empire ; en trait plein, rempart du Bas-Empire.

1 Rennes, 3-5 rue de Saint Malo : fouille de sauvetage réalisée en 1994-1995.

2 Condate 1988, p. 32.

étapes dans l'évolution de cette zone de circulation. Initialement large de 13 m, cet espace est progressivement rétréci au profit d'installations privées. Il est finalement occupé par une construction sur poteaux porteurs associée à plusieurs fossés empêchant dorénavant le passage (Fig. 2). Un creusement situé à l'ouest du bâtiment a livré une quantité importante de céramique laissant supposer son utilisation comme dépôt (ensemble 1). Tous ces vestiges étaient scellés par l'important remblai dont est issu notre quatrième lot de mobilier.

Les vestiges d'une construction sur poteaux porteurs et parois de planches ont été retrouvés à l'est du premier espace de circulation. De nombreuses réfections et transformations impliquent une durée de vie relativement longue à cet ensemble bien qu'un entretien régulier soit nécessaire à ce type d'architecture en matériaux périssables. Vingt années d'existence paraissent donc un minimum raisonnable à envisager même si cette estimation reste approximative et contestable. Dans l'une des pièces, le dernier sol est

recoupé par trois petites fosses (Fig. 2). Deux d'entre elles ont livré des vases complets (ensembles 2 et 3). Un peu plus au sud, le creusement d'un fossé recoupe entièrement le bâtiment dans le sens de la largeur. Il était comblé d'un remblai exactement semblable au niveau qui scelle les dernières installations aménagées sur l'axe de circulation. Toutes ces structures témoignent de bouleversements importants au sein d'un bâtiment dont l'entretien n'est donc plus assuré.

La mise en place d'une nouvelle phase d'occupation est marquée par l'épandage d'un remblai important qui a été retrouvé sur une grande partie du site (Fig. 3). Il a été complètement protégé par la construction d'une chaussée à l'emplacement de la zone de circulation initiale (Fig. 4). Il se prolonge sous un trottoir aménagé du côté est. A l'emplacement de la construction en bois, le comblement de certains creusements présentait une nature exactement comparable qui laisse imaginer que l'épandage n'est nullement restreint à l'emprise de l'espace public. Toutes les structures ouvertes au moment de cet important remblaiement semblent donc

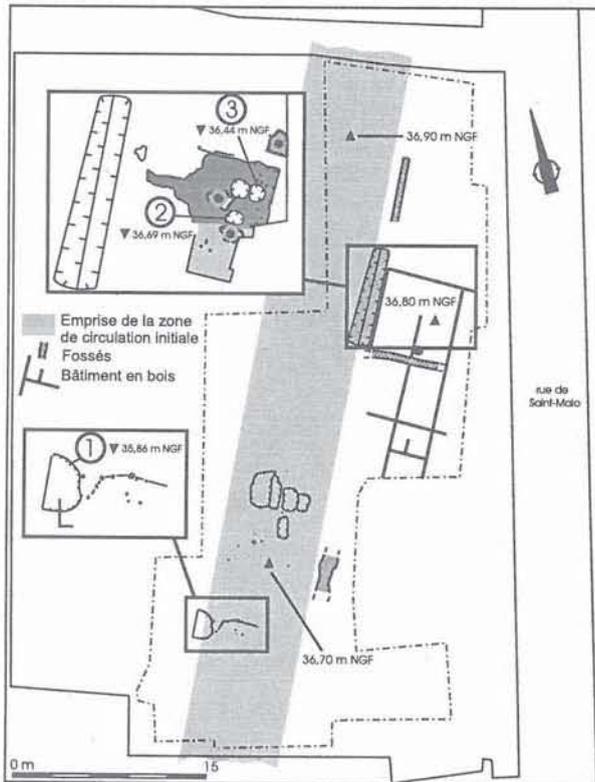


Figure 2 - Localisation des fosses 1, 2 et 3.

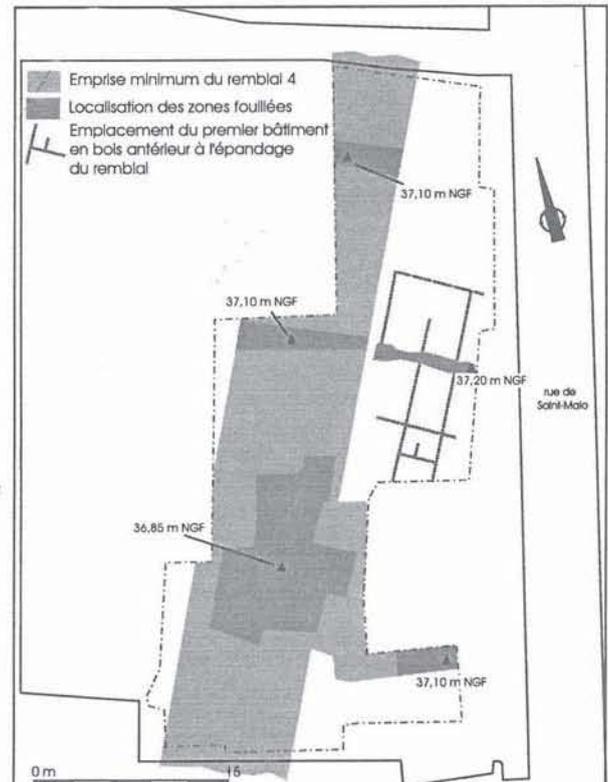


Figure 3 - Emprise du remblai 4.

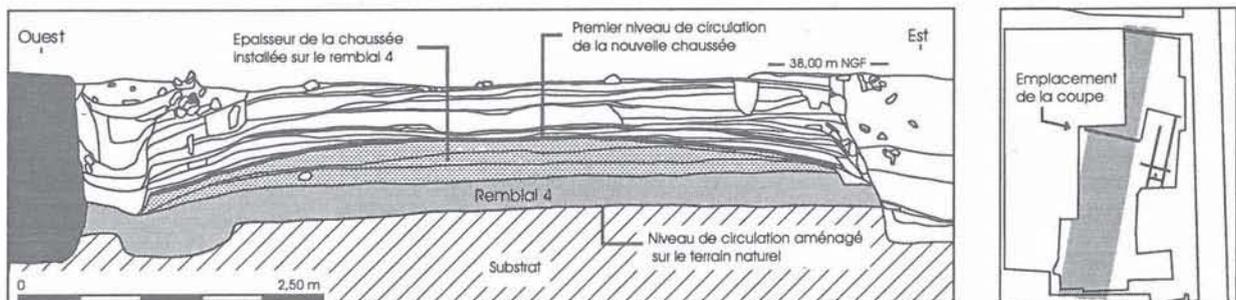


Figure 4 - Localisation stratigraphique du remblai 4 (dessins M. Dupré et G. Le Cloirec).

avoir été comblées à cette occasion. Après avoir vérifié que chaque ensemble comporte bien le même type de mobilier, nous avons donc choisi de tout rassembler dans un même lot (ensemble 4).

L'établissement de nouvelles constructions en bois suit le comblement des structures qui marque l'abandon du premier bâtiment. Le gros remblai, dont nous présentons le mobilier, correspond donc à un épandage qui semble effacer les traces d'une première occupation n'ayant pas respecté l'espace public. L'urbanisation reprend alors sur des bases nouvelles calquées sur l'organisation initiale.

Bien que le comblement des trois fosses se rapporte à l'abandon de la première occupation organisée et que l'épandage du remblai marque l'installation d'un ensemble nouveau, les quatre lots de mobiliers témoignent nécessairement tous de l'occupation qui suit l'aménagement du terrain naturel. La quantité importante de mobilier contenu dans le gros remblai pourrait même le désigner comme un dépotoir accumulé durant plusieurs années avant son épandage dans cette partie de la ville.

II. LES ENSEMBLES CÉRAMIQUES

A. Les fosses de la phase II.

1. La fosse 1 (US 2916) (Tableau 1).

□ La sigillée.

Les données chronologiques concernant le mobilier de cette fosse sont délicates à exploiter du fait du nombre restreint d'éléments datants.

Les productions de type italique sont représentées par 3 fragments dont un d'assiette et un autre de plat, tous deux non datés, ainsi qu'un fragment de coupelle du service II (Goud. 27). Un fragment d'assiette sud-gauloise de forme Drag. 15/17 constitue l'élément le plus récent du lot ; il correspond à une fourchette chronologique qui couvre la première moitié du I^{er} s., à partir des années 10/15. La provenance d'un dernier fragment n'a pu être déterminée de façon certaine. Il s'agit d'un fond de coupelle portant une estampille centrale BILI (Fig. 5, n° 1), inscrite entre deux lignes horizontales, à l'intérieur d'un cartouche rectangulaire. Bien que ce nom de potier ne figure pas dans les répertoires de productions italiques³, ce type de marquage est courant parmi celles-ci⁴. Les caractéristiques techniques du vase plaideraient plutôt pour une attribution aux ateliers de Gaule méridionale (groupe de Millau). On connaît du reste un potier du nom de BILICATVS dans ce centre producteur à la période

Rennes, 3- 5 rue Saint-Malo, fosse n° 1.					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée	2	0.4	2	3.2	2
Sigillée de type italique	3	0.7	3	4.7	
Sigillée Sud Gaule	1	0.2	1	1.6	1
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée	1	0.2	1	1.6	
Paroi fine	14	3.1	4	6.4	2
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc	36	8.1	2	3.2	2
Cér. fine à engobe micacé	2	0.4	1	1.6	1
Cér. peinte					
Terra nigra	67	15	19	30.1	19
Mortier	1	0.2	1	1.6	1
Autre com. claire tournée	77	17.2	7	11.1	2
Com. sombre tournée	6	1.3	3	4.7	3
Com. sombre non tournée	90	20.1	7	11.1	7
Autre com. som.non tournée					
Dolium	1	0.2	1	1.6	1
Amphore	147	32.8	10	15.9	5
Lampe	1	0.2	1	1.6	
Autre					
Total	449	100.0	63	100.0	46

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	
Serv. II	1
Autre	
Indéterminé	2

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
PF décor moulé autre	
Paroi fine lisse	2
PF "type Beuvray"	2
Autre	

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	4
Pascual 1	1
Dressel 7/11	1
Dressel 20	
Halter 70	
Autre	
Indéterminé	4

SIGILLÉE Gaulle	NMI				Centre	Indét.
	TOTAL	Sud				
		Millau	Montars			
Formes moulées	Drag. 11					
	Drag. 29					
	Drag. 30					
	Déch. 57					
	Drag. 15/17	1	1			
	Drag. 16					
	Drag. 17					
	Drag. 18					
	Drag. 19					
Formes lisses	Ritt. 1					
	Ritt. 5					
	Ritt. 8					
	Ritt. 9					
	Drag. 24-25					
	Drag. 27					
	Drag. 33					
	Ha. 14					
	Ha. 16					
Indéterminé						
TOTAL	1	1				

Tableau 1 - Fosse 1.

tibéro-claudienne. Le profil restitué de l'objet évoque une coupelle de forme Drag. 24/25. Si l'identification de ce fragment se trouvait vérifiée, nous aurions là un second élément de la première moitié du I^{er} s.

- Les estampilles :

2916-5 BILI

Marque absente des répertoires d'estampilles de type

3 Nous tenons à remercier vivement M. le Dr. P.M. Kenrick, pour toute l'aide qu'il nous a apportée concernant l'identification des estampilles de type italique (Corpus Vasorum Arretinorum, 2^e Edition).

4 Voir par exemple ci-dessous l'estampille VIN dans le remblai de la phase III.



Figure 5 - Rennes, 3-5 rue de Saint-Malo, fosse 1.

1 : sigillée provenance indéterminée ; 2 et 3 : imitations de sigillée ; 4 à 9 : parois fines type Beuvray ; 10 à 12 : parois fines indéterminées ; 13 et 14 : parois fines type fusiforme ; 15 et 16 : cér. à engobe blanc.

italique ou de productions gallo-romaines⁵.

Graphie particulière en raison de la présence de "points" à chaque extrémité des hampes composant les lettres, ainsi qu'au retour horizontal de la lettre L.

2916-6 L.TAR

Potier L.TARQVITIVS d'Arezzo.

Corp. Vas. Arr. 1902.

Il s'agit d'une marque largement répandue, que l'on retrouve tant en Gaule, en Germanie, que dans d'autres provinces du monde romain occidental : par exemple

dans le sud-est de la France (Narbonne, Nîmes), dans le sud-ouest (Saintes), en Auvergne (Gergovie), au Luxembourg (Titelberg), en Allemagne (Dangstetten, Neuss), en Italie du Sud (Cosa, Ortonna), en Tripolitaine (Sabratha), au Maroc (Lixus), en Espagne (Alicante).

L.TARQVITIVS est un potier précoce d'Arezzo dont les marques sont attestées sur les diverses variantes du service I. Notre exemplaire présente une pâte de couleur beige, très claire, un engobe non grésé, mat, de

5 Le nom le plus proche que l'on connaisse est BILICATVS (ateliers de Millau, Tibère-Claude). Mentionnons à cet égard la marque BILI(catus) AR(etinum) de Millau : Bet, Delage, Vernhet 1994, p. 47. Ce potier est notamment attesté à Vienne sur un Drag. 24/25, mais dans une graphie différente (OFIC BILIC) : Godard 1992, p. 242, 262. Un exemplaire de même graphie est en revanche attesté à Corseul (Côtes-d'Armor) sur un fond de coupelle de forme indéterminée (site de Monterfil II, US 164) : renseignement aimablement communiqué par H. Kerebel et R. Ferrette.

ENSEMBLES CÉRAMIQUES PRÉCOCES À RENNES

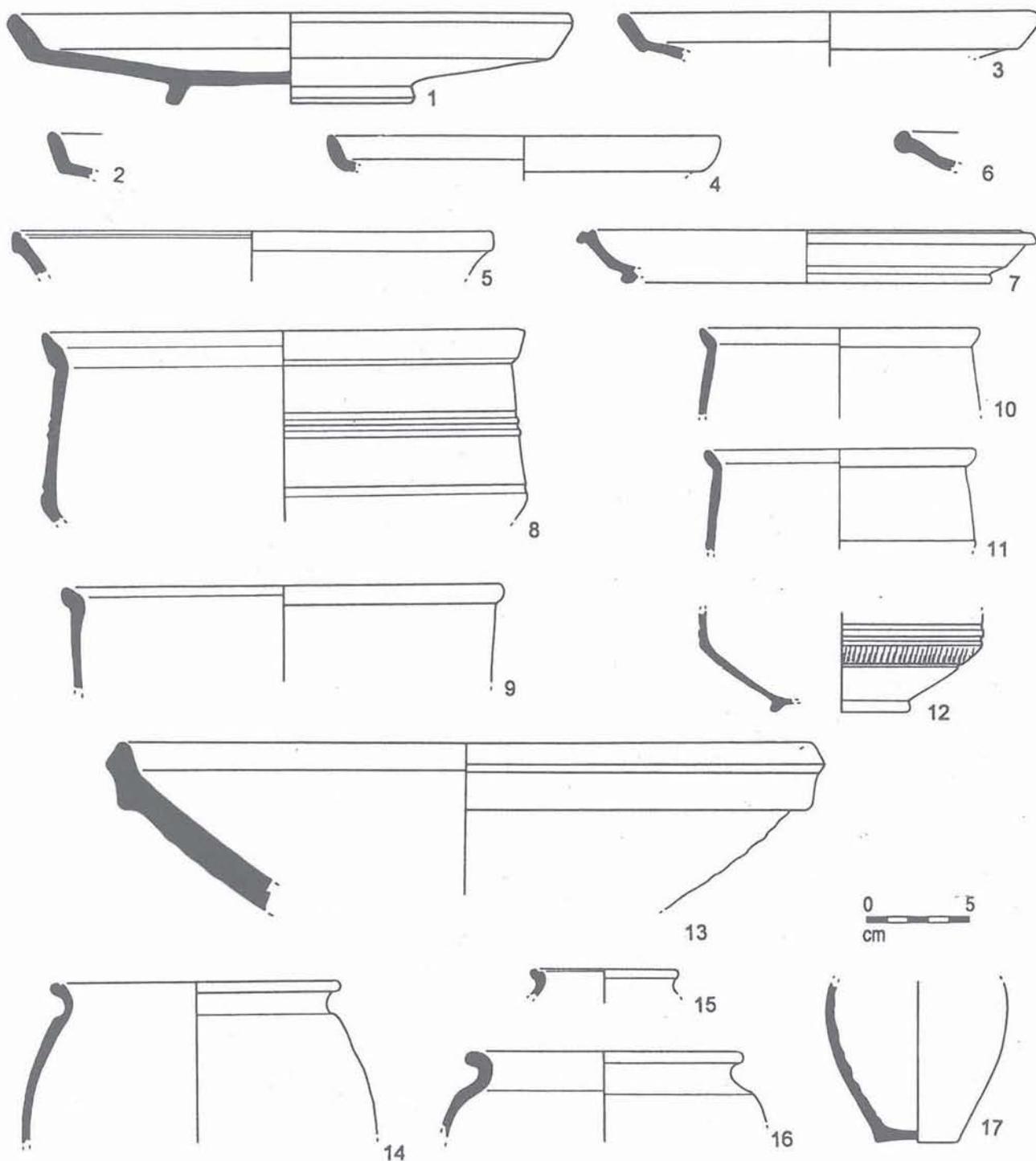


Figure 6 - Rennes, 3-5 rue de Saint-Malo, fosse 1.
1 à 12 : terra nigra (assiettes 1 à 7; coupes 8 à 12) ; 13 : mortier ; 14 à 17 : commune claire.

couleur orange clair. De fait, il ressemble peu à une céramique sigillée italique "traditionnelle"⁶ et pourrait correspondre à une imitation⁷. Cependant une attribu-

tion aux productions padanes n'est pas à exclure⁸. Des analyses sont actuellement en cours⁹.

Un autre fragment de coupe non estampillé, d'aspect

6 Certaines productions italiques précoces, moins standardisées que les suivantes, peuvent cependant présenter des caractéristiques techniques quelque peu "divergentes", ce qui pourrait correspondre à notre exemplaire : renseignement Dr. P.M. Kenrick.

7 Proposition suggérée par A. Desbat et M. Genin.

8 Identification effectuée gracieusement par E. Schindler-Kaudelka.

9 Sous la direction d'A. Desbat.

similaire à celui-ci, est présent dans le comblement de cette même fosse (Fig. 5, n° 3).

□ *Les autres céramiques.*

Parmi les 441 tessons composant le mobilier de la fosse 1 (sigillée non comprise), dix catégories de céramiques sont représentées dont quatre avec des propor-

tions plus importantes : les amphores (15,9 %), la commune sombre non tournée (11,1 %), la commune claire (11,1 %) et la *terra nigra* (30,1 %). Au sein de ce lot, les parois fines au nombre de 14 fragments (4 NMI) sont de quatre sortes :

- des tessons de type Beuvray avec plusieurs modules

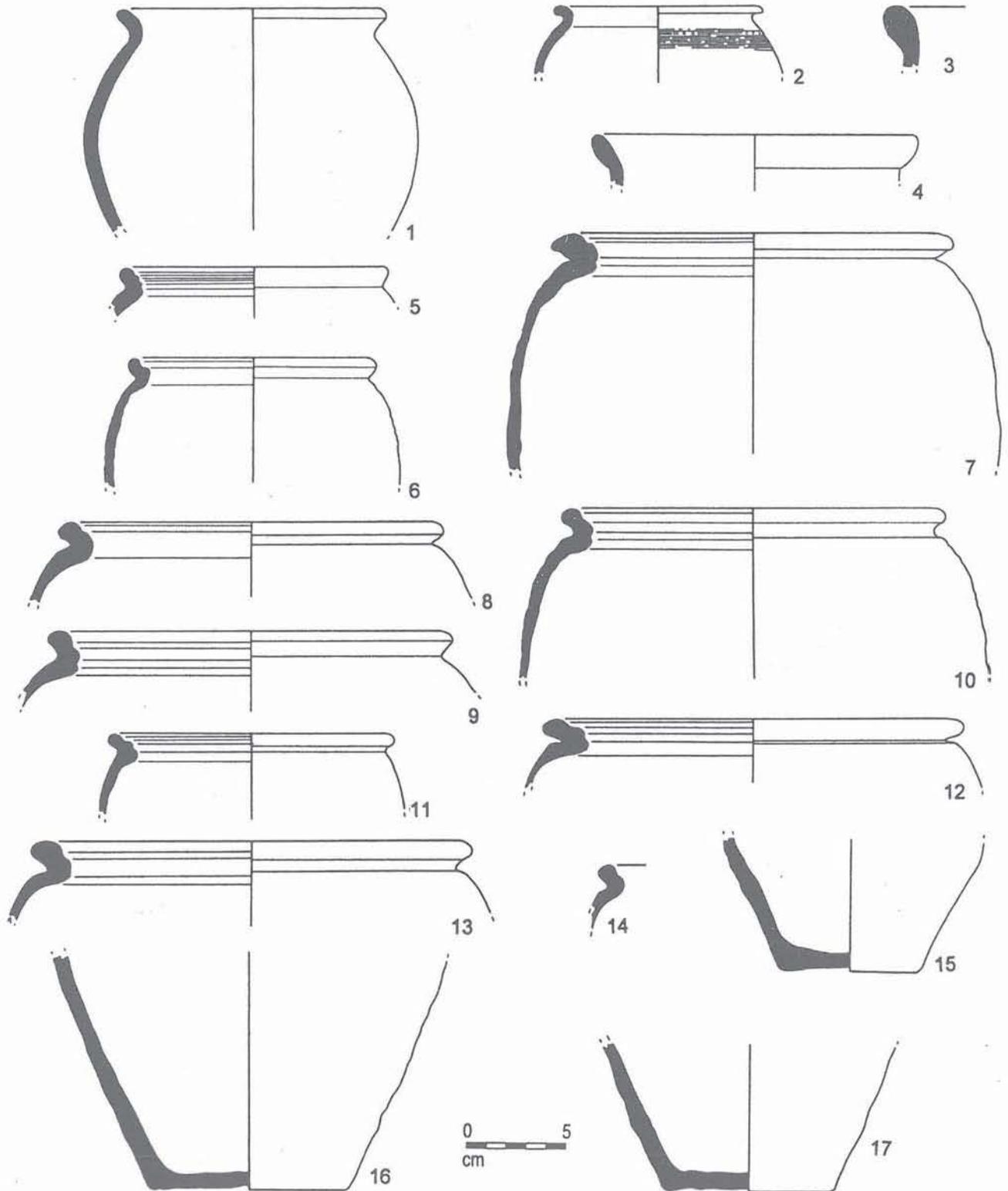


Figure 7 - Rennes, 3-5 rue de Saint-Malo, fosse 1.
1 à 4 : commune sombre tournée ; 5 à 17 : commune sombre non tournée type Besançon.

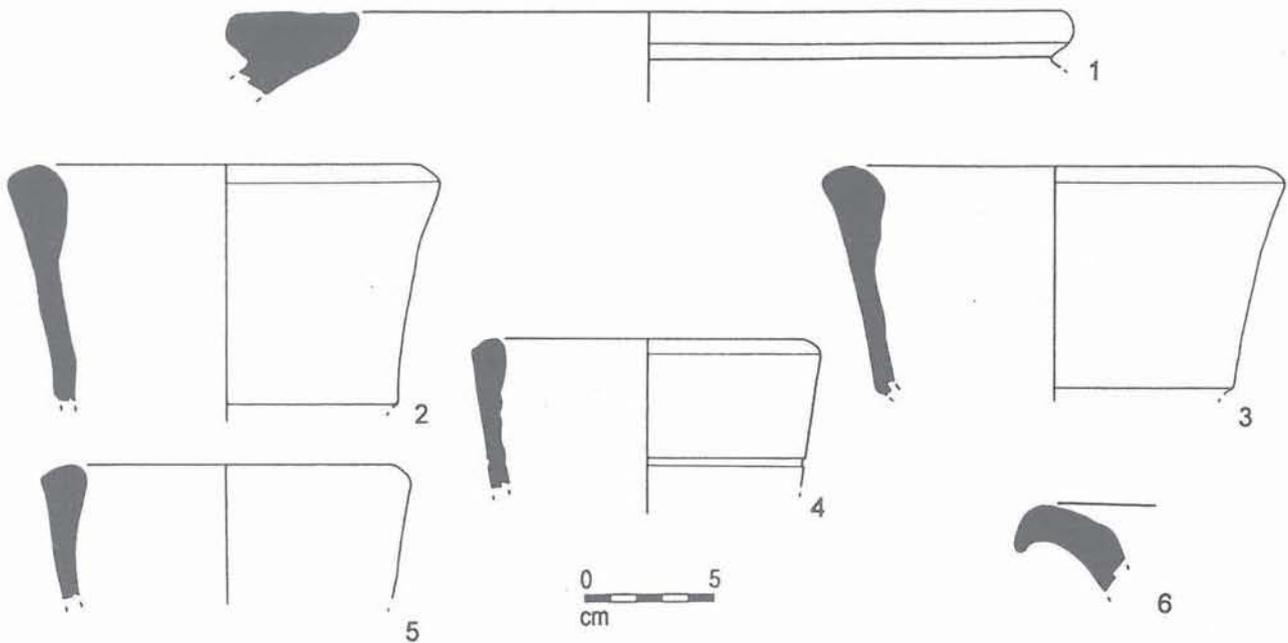


Figure 8 - Rennes, 3-5 rue de Saint-Malo, fosse 1. 1 : dolium ; 2 à 5 : Pascual 1 ; 6 : Dressel 7/11.

de gobelets tronconiques à lèvre éversée en gouttière et décor guilloché de lignes superposées de chevrons juxtaposés ou accolés. Tous ces fragments présentent une pâte beige-orange, riche en mica et une surface externe brun foncé (Fig. 5, n^{os} 4 à 10) ;

- deux fragments de parois fines avec une pâte fine de couleur grise et présentant un décor guilloché inscrit entre de fines cannelures (Fig. 5, n^{os} 11 et 12) ;

- il convient de signaler un fragment de fond de vase orné d'un décor de lignes verticales guillochées à la lame métallique formant ressort. Ce gobelet à fond plat et paroi oblique est réalisé dans une pâte ocre-orange à dégraissant fin. Son décor est comparable aux gobelets 184-187 de la typologie de F. Mayet, découverts à Ampurias dans des contextes datés de l'époque augustéenne (Fig. 5, n^o 13) ;

- enfin, la fosse 1 a également livré deux goulots de balsamaire en céramique fine à pâte claire. Le premier est un goulot tubulaire à pâte beige, micacée, doté d'un départ d'anse plate. L'autre exemplaire en pâte beige-orange présente une petite lèvre effilée, faiblement débordante et un départ de panse très globulaire. Ils sont à classer dans les parois fines type fusiforme Oberaden 28 dont la datation est comprise entre 25 av. J.-C. et 50 apr. J.-C. (Fig. 5, n^{os} 14 et 15).

La céramique à engobe blanc (36 tessons, 2 NMI) est représentée par deux bords de cruches à lèvre moulurée et à gouttière interne. La pâte est beige-rose, riche en mica (Fig. 5, n^o 16 et 17). Les 19 individus en *terra nigra* se répartissent en deux catégories de formes principales : les assiettes à bord oblique (Fig. 6, n^{os} 1-4) et les coupes carénées à lèvre en gouttière (n^{os} 8-12) avec des décors de cannelures et/ou guillochis. Mais il faut aussi signaler quelques individus isolés, tels qu'une assiette à lèvre en amande et pied annulaire (Fig. 6, n^o 6), une écuelle de type indéterminé à lèvre en crochet (n^o 7) ainsi qu'un fragment de coupe carénée à lèvre en bourrelet, un tesson de vase-bobine et un autre de bol imitant le service I de Haltern (non

représentés). Figure aussi dans ce lot, un mortier à lèvre en bandeau droit et vasque profonde à râpe interne de gros grains de quartz (n^o 13). Les autres céramiques communes claires tournées correspondent à des vases fermés à lèvre ronde éversée (Fig. 6, n^{os} 14-16), proches pour les n^{os} 14 et 15 des céramiques à engobe micacé. Il convient d'isoler en raison de son petit module, un petit vase globulaire à pâte rouge-orange et fond légèrement concave (n^o 17). Les vases en commune sombre tournée (4 NMI) sont également de type ovoïde, à ouverture fermée et lèvre en amande ou ronde (Fig. 7, n^{os} 1-4). Mais la catégorie la mieux représentée est celle des communes sombres non tournées, uniquement composée de céramiques à bord mouluré de "type Besançon". La pâte de ces vases est brune à brun foncé avec un dégraissant riche en mica (Fig. 7, n^{os} 5-17).

La fosse 1 a également livré un exemplaire isolé de *dolium* présentant une pâte brun-orange à dégraissant moyen, micacé. Un large bord plat rentrant assure la transition sans col avec une large panse ovoïde et conserve des traces d'enduit noir (poix) sur la surface externe de la lèvre (Fig. 8, n^o 1). En dernier lieu, trois types d'amphores ont pu être identifiés. En dehors d'un bord de Dr. 7/11 (Fig. 8, n^o 6) et d'une panse de Dr. 20, les amphores Pasc. 1 à pâte claire sont majoritaires (39 fragments. 4 bords non engobés et la panse d'un individu engobé blanc) (Fig. 8, n^{os} 2-5).

2. La fosse 2 (US 3354) (Tableau 2).

Le mobilier sigillé de cette fosse est extrêmement limité puisqu'il n'est représenté que par un unique fragment, se rapportant à une assiette du service II.

Les seuls autres éléments datants sont représentés par un tesson de paroi fine type Beuvray (Fig. 9, n^o 1) et un bord de Dr. 7/11 (n^o 5).

Cette petite structure a surtout livré deux vases entiers : un vase-bobine à décor de baguettes en *terra nigra* (Ménez 126 ; Fig. 9, n^o 3) et un récipient fermé en

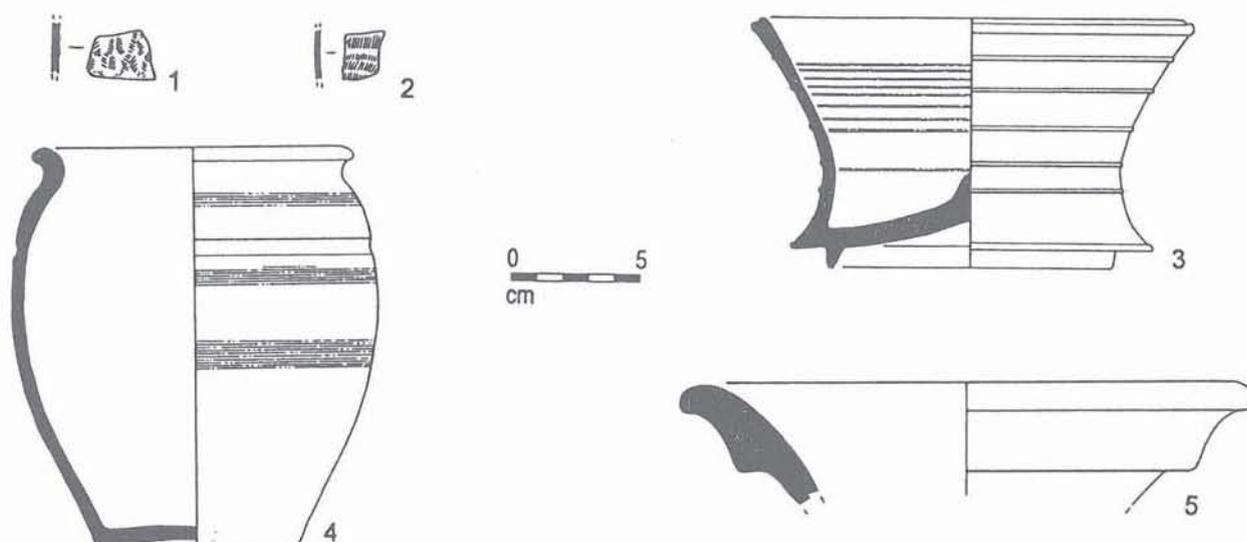


Figure 9 - Rennes, 3-5 rue de Saint-Malo, fosse 2.
1-2 : parois fines type Beuvray ; 3 : *terra nigra* ; 4 : commune sombre ; 5 : Dressel 7/11.

Rennes, 3-5 rue Saint-Malo, fosse n° 2.					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique	1		1		1
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine	2		2		
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc					
Cér. fine à engobe micacé					
Cér. peinte					
Terra nigra	10		3		1
Mortier					
Autre com. claire tournée					
Com. sombre tournée	25		1		1
Com. sombre non tournée	3		1		
Autre com. som.non tournée					
Dolium					
Amphore	2		2		1
Lampe					
Autre					
Total	43		10		4

Tableau 2 - Fosse 2.

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	
Serv. II	
Autre	
Indéterminé	1

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
PF décor moulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	1
Autre	1

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	
Pascual 1	
Dressel 7/11	1
Dressel 20	
Haltern 70	
Autre	
Indéterminé	1

commune sombre tournée, à lèvre ronde éversée et panse ornée de bandes lissées (n° 4).

3. La fosse 3 (US 3379 ; Tableau 3).

Les remarques émises pour la sigillée de la fosse précédente valent également pour celle-ci : un seul fragment est attesté, provenant d'une coupelle du service II. On note également la présence d'un vase-bobine entier en *terra nigra*, à décor de baguettes (M126 ; Fig. 10, n° 2).

4. Eléments de conclusion concernant les fosses de la phase II.

Il est malaisé d'effectuer des propositions chronologiques fermement établies pour chacun de ces trois ensembles, pour les raisons exposées ci-dessus.

Seule la fosse 1 a livré de la sigillée d'ateliers sud-gaulois, indiquant une fourchette chronologique allant de la fin du règne d'Auguste/début du règne de Tibère aux années 40/50. Néanmoins, l'étude des niveaux postérieurs (remblai 4 principalement) nous permet de ramener la datation basse de cette fourchette peu avant les années 30.



Figure 10 - Rennes, 3-5 rue de Saint-Malo, fosse 3.
1 : parois fines type Beuvray ; 2 : *terra nigra*.

B. Le remblai de la phase III (remblai 4).

Cet ensemble correspond à la réunion de 11 US équivalentes et comprend 6479 tessons, soit 1069 récipients (vases, assiettes, écuelles, amphores...) qui se répartissent dans 18 catégories de céramiques (Tableau 4).

1. La sigillée.

Les sigillées livrées par ce contexte constituent un lot quantitativement important (422 fragments représentant 154 vases). Elles correspondent à trois types de

Rennes, 3- 5 rue Saint-Malo, fosse n° 3.					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type Italique					
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine	1		1		
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge					
Cér. à engobe blanc	1		1		
Cér. fine à engobe micacé					
Cér. peinte					
Terra nigra	3		2		1
Mortier					
Autre com. claire tournée					
Com. sombre tournée					
Com. sombre non tournée					
Autre com. som.non tournée					
Dolium					
Amphore	2		1		
Lampe					
Autre					
Total	7		5		1

Tableau 3 - Fosse 3.

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	
Serv. II	
Autre	
Indét.	

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
PF décormoulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	1
Autre	

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	
Pascual 1	
Dressel 7/11	
Dressel 20	
Haltern 70	
Autre	
Indéterminé	1

Rennes (vers 30/40) ne peut tenir compte de la majorité des fragments qui le composent et qui se rapportent, selon toute évidence, à un autre moment de l'histoire du quartier. Ce remblai paraît en effet constitué principalement d'éléments mis au rebut¹², prélevés en un (ou plusieurs) endroit(s) qui doit (doivent) être, vraisemblablement, peu éloigné(s) du site. Quelques remarques peuvent ainsi être émises sur ce mobilier, témoin d'une occupation augustéenne.

La sigillée de type italique se compose essentiellement de coupelles et d'assiettes du service II (47 NMI). Le service Ic apparaît ensuite comme le mieux représenté (24 NMI), suivi de peu par le service Ib (18 NMI). Aucun fragment du service Ia n'est attesté. Quelques vases n'appartenant à aucun de ces services sont également représentés : calice moulé, assiette à bord incurvé Halt. 4 (Goud. 19 et 30), Goud. 25, coupelle Halt. 10 (Goud. 29), assiette ou plat Goud. 34, coupelle Halt. 12 (Goud. 38). Ainsi, dans ce lot qui

semble très cohérent, aucun élément véritablement précoce n'apparaît et la prédominance du service II, associée à la forte représentation du service Ic, permet de rapprocher cet ensemble du faciès de Haltern (von Schnurbein 1982). Les autres catégories céramiques, et notamment les productions fines mais aussi les amphores, permettent de conforter cette approche (voir ci-après).

- *Les estampilles :*

2392-3 ACA[]

Potier ACASTVS de Lyon-La Muette.

Corp. Vas. Arr. 8c.

Lasfargues, Vertet 1976, p. 46-47, I, 1.

Présent notamment à Neuss : Ettliger 1983, pl. 63, n^{os} 5 et 6, avec une illustration moins fragmentaire que dans la publication citée précédemment.

2636-71 TIT[]

Il pourrait s'agir du potier TITIVS (Corp. Vas. Arr. 1997) ou, plus vraisemblablement, de TITYRVS de Pouzzoles (Corp. Vas. Arr. 2142).

2522-2 VIN

Marque avec un N rétrograde que l'on peut mettre en parallèle avec une autre marque VIN, mais dotée d'un N antégrade, découverte à *Asciburgium* et attribuée par les auteurs à VINICIVS, présumé de Lyon : Bechert, Vanderhoeven 1984, p. 180, pl. 57.153. Une autre lecture possible de cette estampille, VIVI, ne correspond à aucune marque connue à ce jour sur céramique sigillée de type italique.

provenances : on trouve en effet des sigillées de type italique (qu'elles aient été produites en Italie même ou à Lyon), qui constituent le groupe majoritaire (350 fr., soit 112 NMI), des sigillées de Gaule du Sud, (41 fr., soit 20 NMI) et du Centre (20 fr., soit 15 NMI). Ces groupes correspondent respectivement, d'après le NMI, à 72,7 % du total des sigillées, à 12,9 % et à 9,7 %.

□ *Propositions chronologiques.*

Malgré la représentation majoritaire des italiques, les propositions chronologiques que l'on peut émettre au sujet de ce remblai ne peuvent permettre de conclure à un ensemble augustéen, même tardif. En effet, la présence non négligeable de produits des ateliers de Millau-La Graufesenque et de Lezoux, et dans une moindre mesure de Montans (1 individu), suggère de placer le TPQ de ce contexte au cours de la période tibérienne (Fig. 12, n^{os} 16 à 26). L'étude des formes représentées et des caractéristiques des pâtes (notamment pour les productions du Centre Gaule) va en effet en ce sens : calice Drag. 11, bol Drag. 29a, gobelet Déch. 57, assiettes Drag. 15/17, 17 et 18, coupelles Ritt. 5 et 8 et Drag. 24/25. Parmi celles-ci, des formes comme le Drag. 15/17, le Drag. 18, le Ritt. 8, le Drag. 24/25 et le Ritt. 12 sont d'ailleurs connues pour apparaître de façon significative dans des niveaux des années 20/30 de notre ère¹⁰, voire même 30/40¹¹.

□ *Le mobilier sigillé augustéen.*

De fait, la datation proposée pour l'établissement de cet épais remblai dans ce secteur de la ville antique de

10 Voir notamment Desbat 1991, Leblanc 1994.

11 C'est le cas en particulier du Ritt. 12 : Genty 1984 ; Bet *et alii* 1989 ; Godard 1992 ; Martin, Garnier 1977, p. 162.

12 Ainsi que l'indique la faible part de remontages possibles dans toutes les catégories de céramiques.

Rennes, 3- 5 rue Saint-Malo, fosse n° 4.					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique	350	5.4	112	10.5	92
Sigillée Sud Gaule	41	0.6	20	1.8	15
Sigillée Centre Gaule	20	0.3	15	1.4	1
Sigillée indéterminée	11	0.2	7	0.6	1
Paroi fine	175	2.7	45	4.2	14
Cér. à enduit rouge int.	12	0.2	4	0.4	2
Cér. à engobe rouge	9	0.1	2	0.2	1
Cér. à engobe blanc	652	10.1	53	5	16
Cér. fine à engobe micacé	85	1.3	36	3.4	36
Cér. peinte	5	0.1	5	0.4	2
Terra nigra	1235	19.1	327	30.6	300
Mortier	40	0.6	17	1.6	15
Autre com. claire tournée	594	9.2	53	5	28
Com. sombre tournée	373	5.8	45	4.2	31
Com. sombre non tournée	489	7.5	80	7.5	74
Autre com. som.non tournée	2	0.1	1	0.1	1
Dolium					
Amphore	2382	36.7	243	22.8	238
Lampe	3	0.1	3	0.3	
Autre					
Total	6478	100.0	1068	100.0	867

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	18
Serv. Ic	24
Serv. II	47
Autre	12
Indét.	11

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	4
PF décormoulé autre	1
Paroi fine lisse	3
PF "type Beuvray"	20
Autre	13

AMPHORE	NMI
Dresse 11	
Dresse 2/4	2
Pascual 1	133
Dresse 7/11	45
Dresse 20	7
Haltern 70	14
Autre	2
Indéterminé	58

SIGILLÉE Gaule	NMI				
	TOTAL	Sud		Centre	Indéter.
		Millau	Montans		
Formes moulées	Drag. 11			1	
	Drag. 29			2	
	Drag. 30			1	
	Déch. 57				
	Drag. 15/17				
	Drag. 16				
	Drag. 17	4	4	1	
	Drag. 18	1	1		
	Drag. 19				
Formes lisses	Ritt. 1				
	Ritt. 5			1	1
	Ritt. 8			1	
	Ritt. 9				
	Drag. 24-25	9	9		
	Drag. 27				
	Drag. 33				
	Ritt. 12	1	1		
	Inédit	5	5	1	
Indéterminé	5	5	6	5	
TOTAL	20	20	15	7	

Tableau 4 - Remblai 4.

2391-7 [JIAS

Cette marque, où la partie inférieure de la hampe du I fait défaut, pourrait en fait correspondre à C.I¹AS avec un F archaïque, et donc au potier C.FASTIDIENVS, attesté à Lyon.

Lasfargues, Vertet 1976, p. 52-53, XI, 1.

2636-70 rosette

Marque sans attribution précise d'atelier parmi les productions de type italique.

2. Les autres céramiques fines.

Comme pour les fosses, la majorité de la céramique à paroi fine est représentée par des tessons de type

Beuvray (1,2 % des types céramiques présents et 47,6 % des individus recensés en parois fines soit 20 individus). Les gobelets mis au jour sont de deux sortes. Une partie des fragments est à classer dans des formes à embouchure équivalente au diamètre maximum du récipient et à panse allongée (Fig. 13, n° 9). Les autres présentent une lèvre concave avec une ouverture plus importante que les précédents ainsi qu'une panse globulaire (n° 10). Les vases rencontrés sont ornés d'un décor plus ou moins stylisé, allant de lignes de chevrons simples à des palmettes composées de fines rainures soigneusement disposées en passant par des effets de quadrillages de losanges incisés. (n° 9-16). Toutes les autres catégories de parois fines précoces sont présentes dans le mobilier du remblai 4 :

- quelques exemplaires de gobelets d'Aco (Fig. 13, n° 1-5), dont un tesson avec un décor de semis de

gouttes et une pâte non engobée (n° 1). Le n° 4 présente un motif proche de l'ove mais inversé et les n° 3 et 5, un motif de petites feuilles aux nervures finement incisées, se chevauchant. Par leur pâte rose-orange, riche en paillettes de mica, ils sont peut-être à rapprocher des productions de Gaule du Centre ;

- des gobelets à parois fines lisses appartenant aux productions lyonnaises des ateliers de La Muette (deuxième phase : 5 av. J.-C.-15 apr. J.-C.) (Fig. 13, n° 6-8). Il s'agit de petits gobelets "tonneaux" ou tronconiques à pâte rouge-orange, fine et très dure avec une lèvre en petit bourrelet allongé ou à bord droit. Il faut leur associer un exemplaire similaire avec un engobe sablé (Fig. 13, n° 17) ;

- comme pour la fosse 1, nous retrouvons deux fragments d'un récipient à pâte claire (ocre-brun), surface extérieure brune et à décor de lignes guillochées à la lame métallique formant ressort. Ce vase possède une lèvre allongée, épaisse et arrondie. Après une zone lisse, la panse s'orne d'une large moulure plate pourvue d'un décor guilloché (Fig. 13, n° 21). Une partie du décor de bandes verticales placé sous cette moulure est conservée et devait couvrir la quasi-totalité de la panse jusqu'à la base du récipient, comme on peut l'observer sur le deuxième fragment appartenant très certainement au même vase (Fig. 13, n° 22). Par la pâte et le décor, ce récipient peut être comparé à ceux décrits par F. Mayet, mais la forme ne figure pas dans la typologie ;

- il faut ajouter à cet éventail quelques tessons de type indéterminé, tels qu'un petit bord à lèvre ronde (Fig. 13, n° 18), ainsi que deux frag. de panse à pâte grise et décor de lignes guillochées superposées (n° 19 et 20).

3. Les autres catégories de céramiques.

□ Céramique à engobe rouge pompéien.

Les quatre vases individualisés dans cette catégorie illustrent deux types de formes :

- un couvercle à lèvre ronde, légèrement relevée, dont le bouton de préhension n'est pas conservé. De fines stries concentriques marquent la surface externe du

réceptif. La pâte est de couleur brun clair avec des paillettes de mica doré. Il ne reste plus que quelques traces de l'enduit orangé (Fig. 13, n° 23) ;

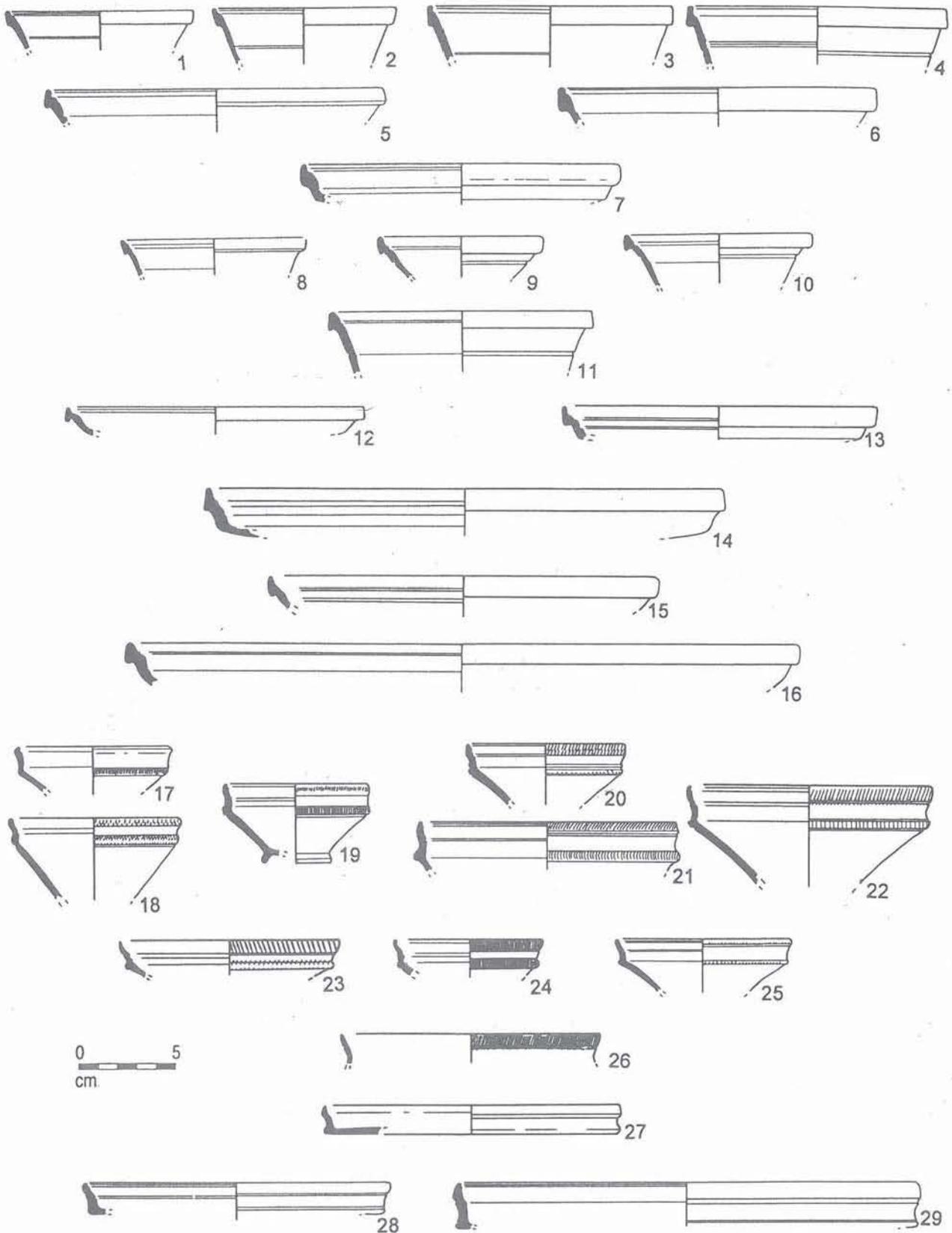


Figure 11 - Rennes, 3-5 rue de Saint-Malo, remblai 4. Sigillée italique. 1 à 8 : service Ib ; 9 à 17 : service Ic ; 18 à 30 : service II.

- un plat de grand module à panse oblique, dont le fond interne est orné de fines stries concentriques. La pâte est brune, micacée ; l'enduit interne et externe est rouge foncé, assez épais et de bonne qualité. L'absence de la lèvre rend l'identification difficile. Cependant la forme du fond et l'inclinaison de la panse

peuvent faire penser à un plat de type Goud. 15-16, daté des années 25 av.-25 apr. J.-C. (Fig. 13, n° 24).

□ **Céramique à engobe rouge.**

Parmi les 9 tessons à classer dans cette catégorie, il convient d'isoler un fond apode dont le centre est légèrement bombé (Fig. 14, n° 1). Le départ de la panse

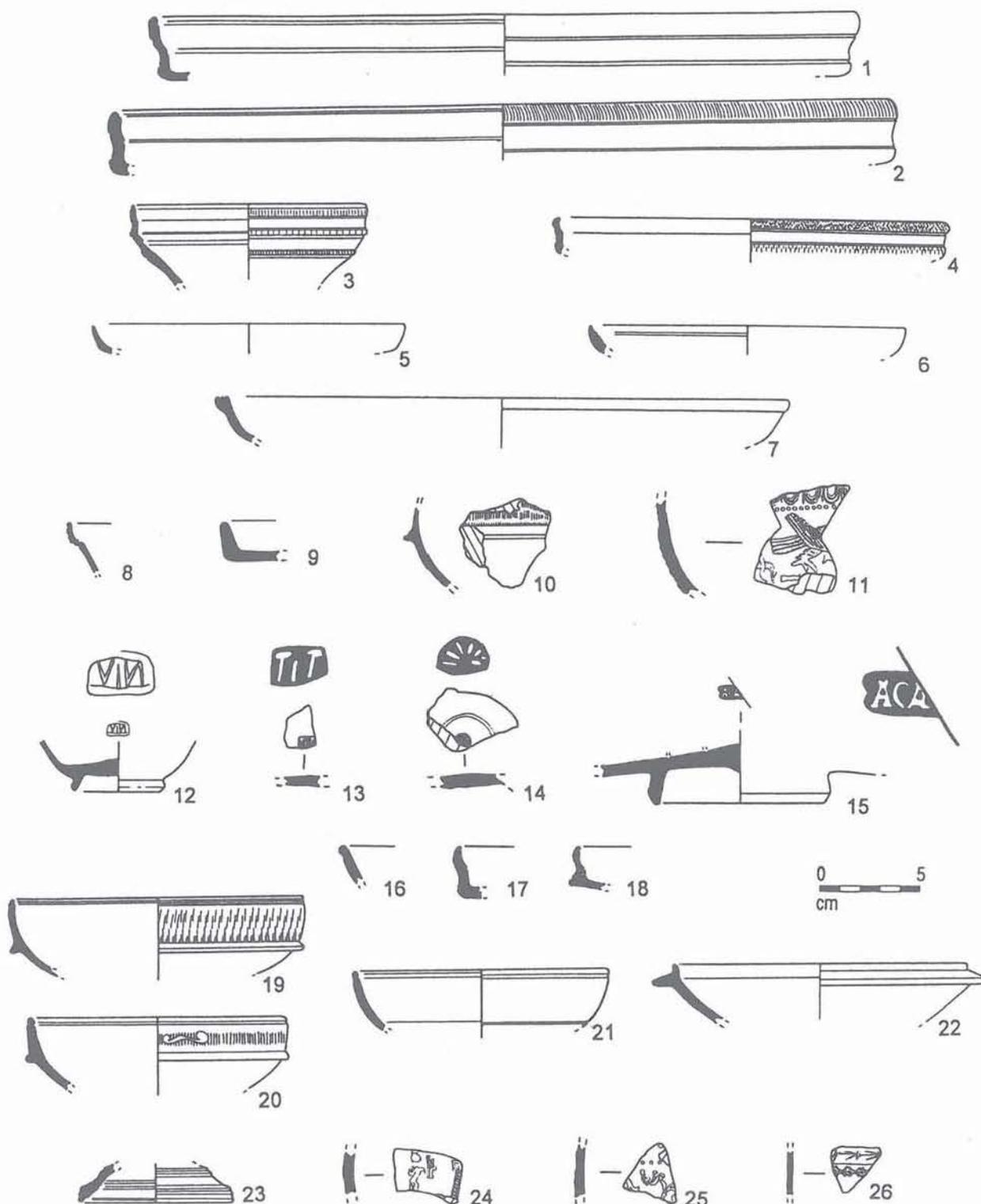


Figure 12 - Rennes, 3-5 rue de Saint-Malo, remblai 4.
 Sigillée italique. 1 à 4 : service II ; 5 à 11 : autres formes ; 12 à 14 : estampilles ; 15 : sigillée type italique (Lyon) ;
 16 à 22 : sigillée de Gaule du Sud ; 23 à 26 : sigillée de Gaule du Centre.

est vertical. Le milieu de la face externe du fond est marqué de dix stries parallèles. La pâte est de couleur blanc-beige. L'engobe rouge appliqué sur les faces interne et externe présente une mauvaise adhérence.

Ce récipient appartient peut-être à une forme de vase tronconique à collerette interne que l'on rencontre dans les contextes précoces du Clos du Verbe Incarné à Lyon (Goudineau 1989).

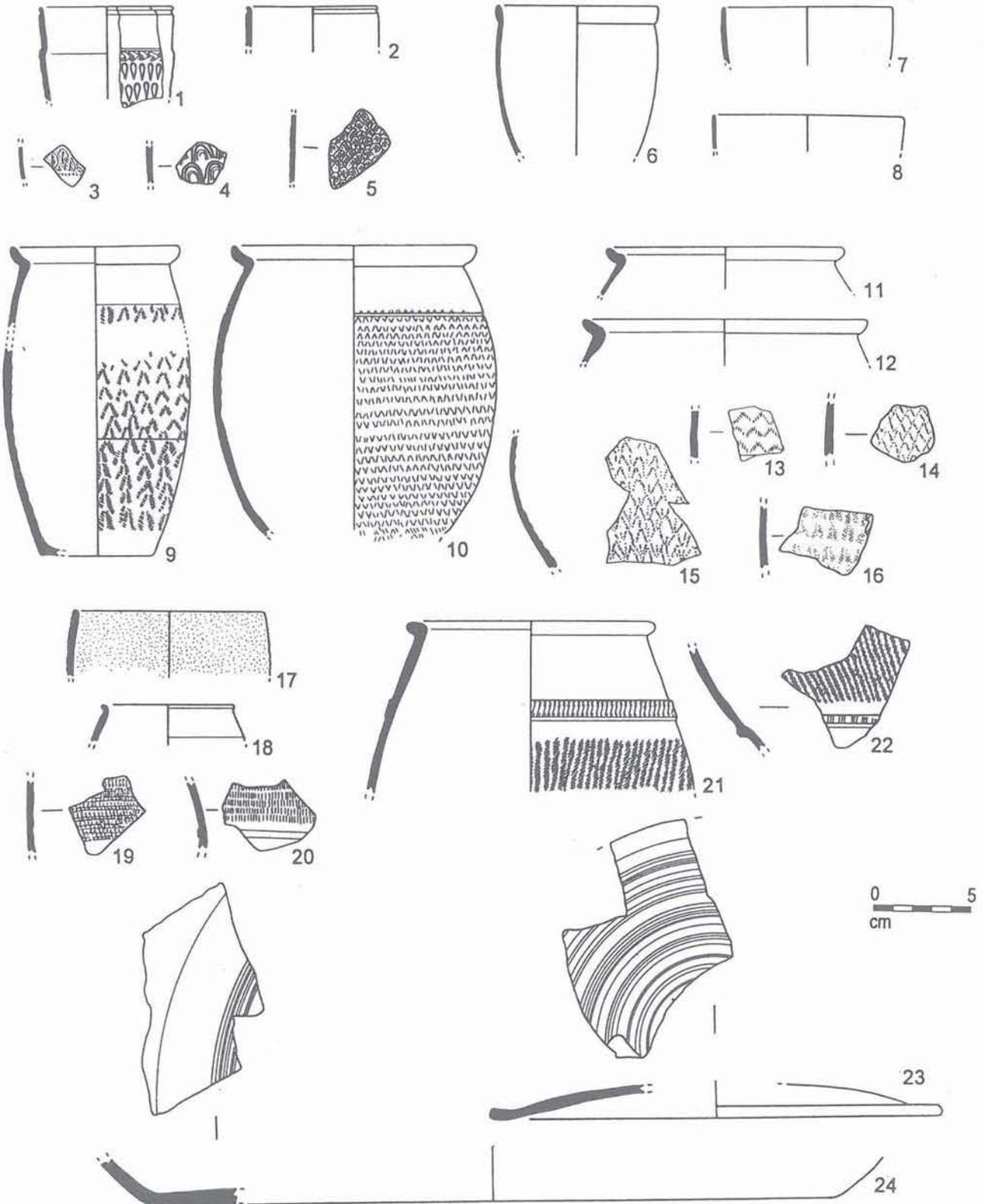


Figure 13 - Rennes, 3-5 rue de Saint-Malo, remblai 4.

1 à 5 : gobelets type Aco ; 6 à 8 : parois fines lisses ; 9 à 16 : parois fines type Beuvray ; 17 : paroi fine à engobe sablé ; 18 à 22 : parois fines indéterminées ; 23 et 24 : cér. à enduit interne rouge pompéien.

□ **Céramique à engobe blanc.**

Le remblai 4 a livré une quantité importante de tessons de cette catégorie soit 652 fragments. Les 53 individus (5 % du NMI total) sont uniquement des cruches. Les lèvres sont de deux types :

- embouchures en anneau simple (Fig. 14, n^{os} 4 et 5) ;
- embouchures en anneau strié d'une ou de plusieurs cannelures (n^{os} 6, 8 et 9). Il peut s'agir de cruches à embouchure étroite (n^{os} 2 et 3) ou de cruches à col

vertical pourvu de deux anses (n^{os} 6, 7, 10, 11, 12). Il faut signaler qu'en plus des fonds plats à pied annulaire, on trouve quelques exemplaires de taille plus étroite, coniques et à fond rehaussé.

□ **Céramique à engobe micacé.**

Sur les 85 tessons mis au jour, 36 vases ont pu être identifiés. Réalisées dans une pâte claire, assez fine, 4 formes sont bien représentées :

- des jattes généralement tripodes avec des lèvres

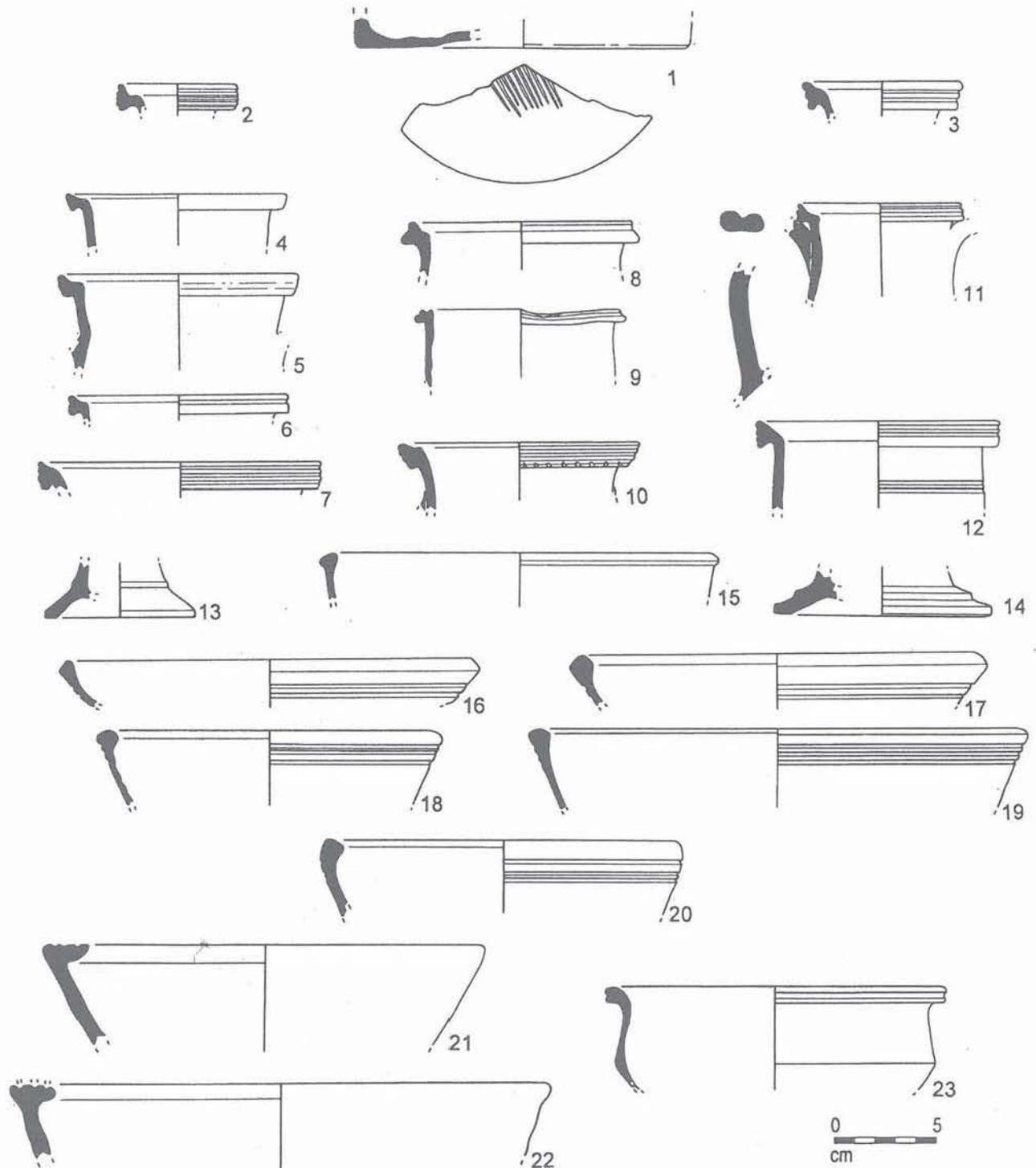


Figure 14 - Rennes, 3-5 rue de Saint-Malo, remblai 4.
1 : cér. à engobe rouge ; 2 à 14 : cér. à engobe blanc ; 15 à 23 : cér. à engobe micacé.

biseautées (Fig. 14, n^{os} 16-17) ou rondes formant un léger bourrelet interne (n^{os} 18-19) ou bien encore des lèvres rentrantes (n^o 20). Le haut de la panse est orné de plusieurs cannelures superposées. La dorure couvre l'intégralité des surfaces externe et interne ;

- des jattes à bord aplati mouluré (à trois sillons) et rentrant (Fig. 14, n^{os} 21 et 22) ;
- des couvercles (Fig. 15, n^{os} 1-4) ;
- des petits vases fermés à ouverture moyenne, avec un bord éversé et mouluré. Le col concave se rattache à la panse par une inflexion assez marquée. La dorure au mica couvre le bord et la surface externe du col (Fig. 15, n^{os} 5-15). Ces petites "urnes" sont les mieux représentées dans cette catégorie.

□ *Céramique peinte.*

Elle est présente de façon très ponctuelle dans le remblai 4 avec 5 récipients (0,6 % des tessons). Les deux bords conservés sont des bols de type Roanne (ou Perrichon 16) avec une lèvre ronde formant un bourrelet et une panse globulaire. La pâte est de couleur brun-rose.

- Le n^o 16 présente un engobe blanc faisant office de fond. La bande supérieure est blanche et le motif en échelle brun clair.

- Le n^o 17 ne possède que l'engobe blanc de la panse et une bande brun-rose.

□ *Terra nigra.*

Avec 1235 tessons et 327 vases individualisés, il s'agit de la catégorie la mieux représentée dans le mobilier du remblai 4 après les amphores (30,6 % du NMI total). Quatre formes dominent :

- les coupes carénées à lèvre en bourrelet (Ménez 96) avec 85 individus (Fig. 17, n^{os} 5-9) ;
- les vases-bobines à décor de baguettes (Ménez 126) avec 68 individus (Fig. 18, n^{os} 1-5) ;
- les assiettes à bord oblique (Ménez 22) avec 42 individus (Fig. 15, n^{os} 18-25) ;
- les coupes carénées à lèvre en gouttière (Fig. 16, n^{os} 17-21 et Fig. 17, n^{os} 1-4).

Mais l'éventail des formes présentes est beaucoup plus étendu avec :

- des assiettes imitant la céramique à enduit interne rouge pompéien (Fig. 15, n^{os} 26 et 27), ou le service I (Fig. 15, n^{os} 28-31), celles à lèvre en amande (Fig. 16, n^{os} 1-6) et à lèvre biseautée (Fig. 16, n^{os} 7 et 8) ;
- des plats à lèvre éversée (Fig. 16, n^{os} 9-11) ;
- des bols à lèvre en bourrelet (Fig. 16, n^{os} 12-16) ou imitant le service I (Fig. 17, n^{os} 10-14) ;
- des vases-bobines lisses (Fig. 17, n^{os} 15 et 16) ;
- des calices (Fig. 18, n^{os} 6-8) ;

- ainsi que quelques formes non identifiées (Fig. 18, n^{os} 9-12) et un frag. avec les restes d'un graffiti (n^o 13).

Un travail sur les pâtes a permis de dégager quelques grandes lignes : une grande variété de pâtes (minimum de 9 pâtes différenciées), une forte proportion de formes réalisées dans une pâte monochrome (gris-blanc ou gris moyen), riche en mica, par rapport à celles possédant une pâte bichrome type Aquitaine (phénomène déjà observé par Y. Ménez en 1985).

□ *Mortiers.*

Parmi les 17 individus isolés, deux types sont présents : les mortiers à lèvre en bandeau oblique (4 bords)

(Fig. 18, n^{os} 14 et 15) et ceux à lèvre en bandeau vertical, plus nombreux (7 individus ; Fig. 19, n^{os} 1-4).

□ *Commune claire.*

Cette catégorie est assez bien représentée dans le remblai 4 avec 594 tessons (9,2 %) et 53 vases isolés, qui renferment :

- des cruches (Fig. 19, n^o 5-11), avec notamment des bords en forme de chapiteau mouluré à rapprocher des formes Santrot 413-422 répandues au I^{er} s. apr. J.-C. ;
- quelques exemplaires d'écuelles, tels que celui à lèvre en crochet présenté en n^o 12 (Fig. 19) ;
- des couvercles (Fig. 19, n^{os} 13-15) avec cependant une réserve pour le n^o 14, car il peut s'agir d'un tesson de céramique à engobe micacé dont la couverte aurait disparu ;
- et enfin des formes fermées, pichets ou pots ovoïdes, de petit et moyen modules.

□ *Commune sombre tournée.*

A part quelques exemplaires de formes ouvertes (Fig. 20, n^{os} 1-3) et deux couvercles, l'essentiel des vases est de type pot ovoïde, de différents modules et avec principalement des lèvres rondes plus ou moins éversées (Fig. 20, n^{os} 6-22). Certains vases possèdent un décor de bandes lissées sur le haut de la panse (Fig. 20, n^{os} 19 et 20).

□ *Commune sombre non tournée.*

Cette catégorie de céramique constitue également un lot important avec 489 fragments, soit 80 vases individualisés. Ils présentent tous une pâte caractéristique de couleur brun clair à noir, à fort dégraissant et riche en mica doré. Le col et le bord conservent fréquemment des traces de suie. Le seul individu à isoler dans ce contexte est un fragment de bord à lèvre ronde et col convexe (Fig. 21, n^o 1). Les 79 autres vases appartiennent tous à la catégorie pot ovoïde à lèvre moulurée de type "Besançon" (n^{os} 2-8). Les lèvres comportent un ou deux sillons. Le haut de la panse globulaire est dans la plupart des cas très anguleux, en l'absence de col. A signaler à côté des vases à lèvre moulurée plus ou moins éversée, quelques exemples de récipients dont la lèvre est horizontale et le méplat supérieur creusé de plusieurs sillons (Fig. 21, n^o 9).

□ *Les doliums.*

Un seul individu a pu être classé dans cette catégorie en raison de son important diamètre d'ouverture (24 cm). La lèvre épaisse, arrondie et à l'extrémité anguleuse se prolonge par un haut de panse très vertical (Fig. 23, n^o 11).

4. Les amphores.

Il s'agit de la catégorie de céramique la mieux représentée au sein de ce lot, avec 2382 tessons, soit 36,7 % du total de tessons et 243 individus différents isolés (Fig. 21, n^{os} 13-19). Il convient toutefois de signaler que le comptage et la répartition par types d'amphore reposent sur les éléments particuliers : bords, fonds, anses ainsi que les panses présentant une pâte caractéristique. Par conséquent, nous avons placé dans les indéterminés des fragments de panse que nous ne pouvions pas inclure de façon certaine dans une catégorie bien définie. A partir de cela, nous avons pu dénombrer dans ce remblai 7 formes distinctes. Les Pasc. 1 représentent plus de la moitié de l'ensemble des tessons

d'amphores (133 individus sur 261 recensés). Il convient de signaler que les deux types de Pasc. 1 sont présents, mais avec une plus faible part pour la version à engobe blanc. Il y a trois types de lèvres :

- ronde (Fig. 21, n^{os} 13-17) ;

- biseautée (n^o 15) ;
- droite avec un bourrelet interne (n^o 18).

Ce lot a également livré un fragment de bord estampillé. Le cartouche rectangulaire n'est pas intact. Il reste une partie du O, un R et un C. Il est placé à mi-hauteur

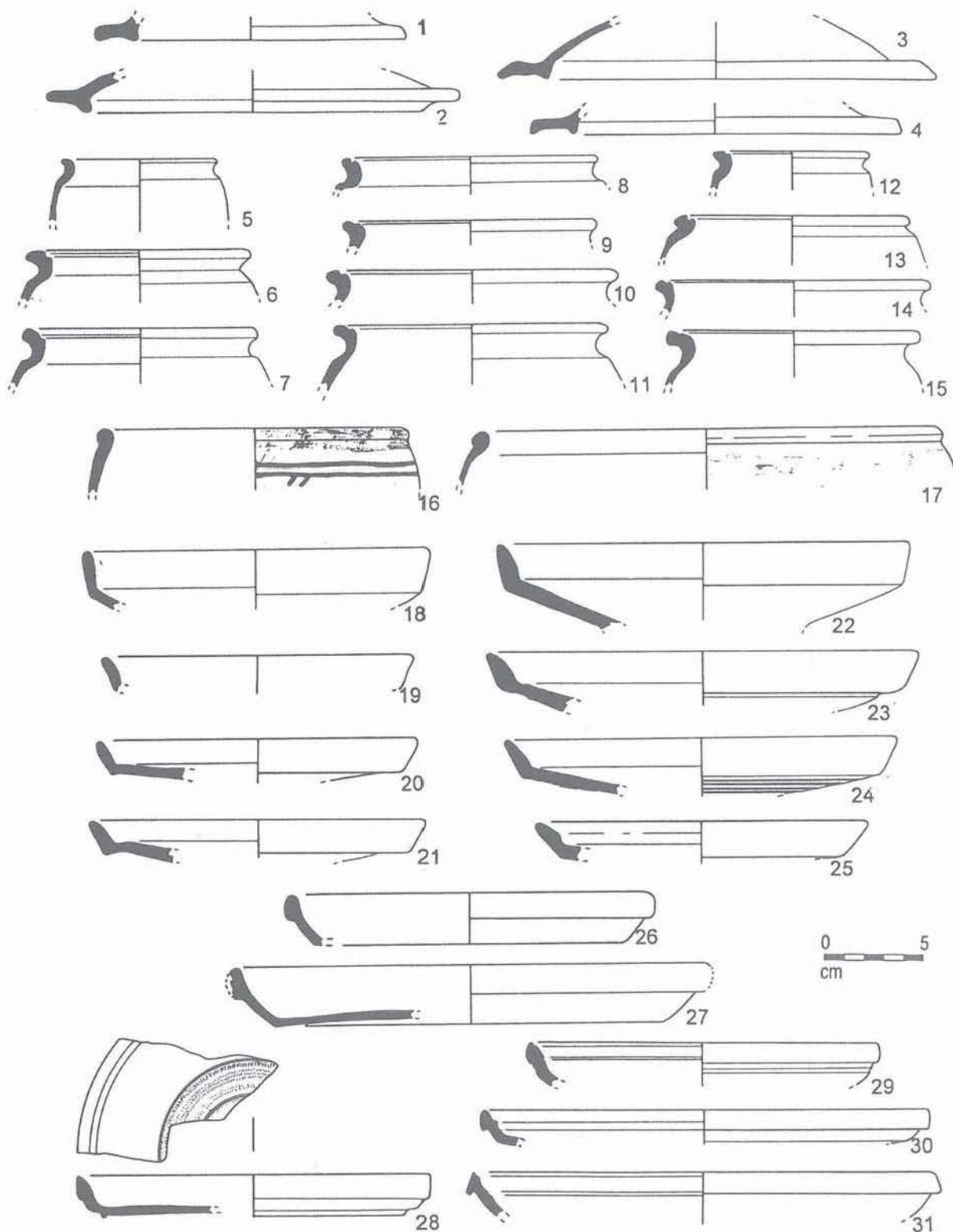


Figure 15 - Rennes, 3-5 rue de Saint-Malo, remblai 4.
 1 à 15 : cér. à engobe micacé ; 16 et 17 : cér. peinte (bols type Roanne) ; 18 à 31 : *terra nigra*
 (18-25 : assiettes à bord oblique ; 26-27 : imitations d'assiettes à vernis rouge pompéien ; 28-31 : assiettes imitation service I).

de la lèvre, en oblique par rapport au bord supérieur. Les caractères ont un corps assez épais et un bon relief. Le O semble bien circulaire, avec une partie creuse importante. Le R est de taille plus grande et ses

jambages sont recourbés à leur extrémité. Le C est serré entre le R et l'angle droit du cartouche. Il s'agit du potier M. Porcius dont la marque est fréquente sur les amphores de ce type. Ce timbre à cinq lettres fait partie

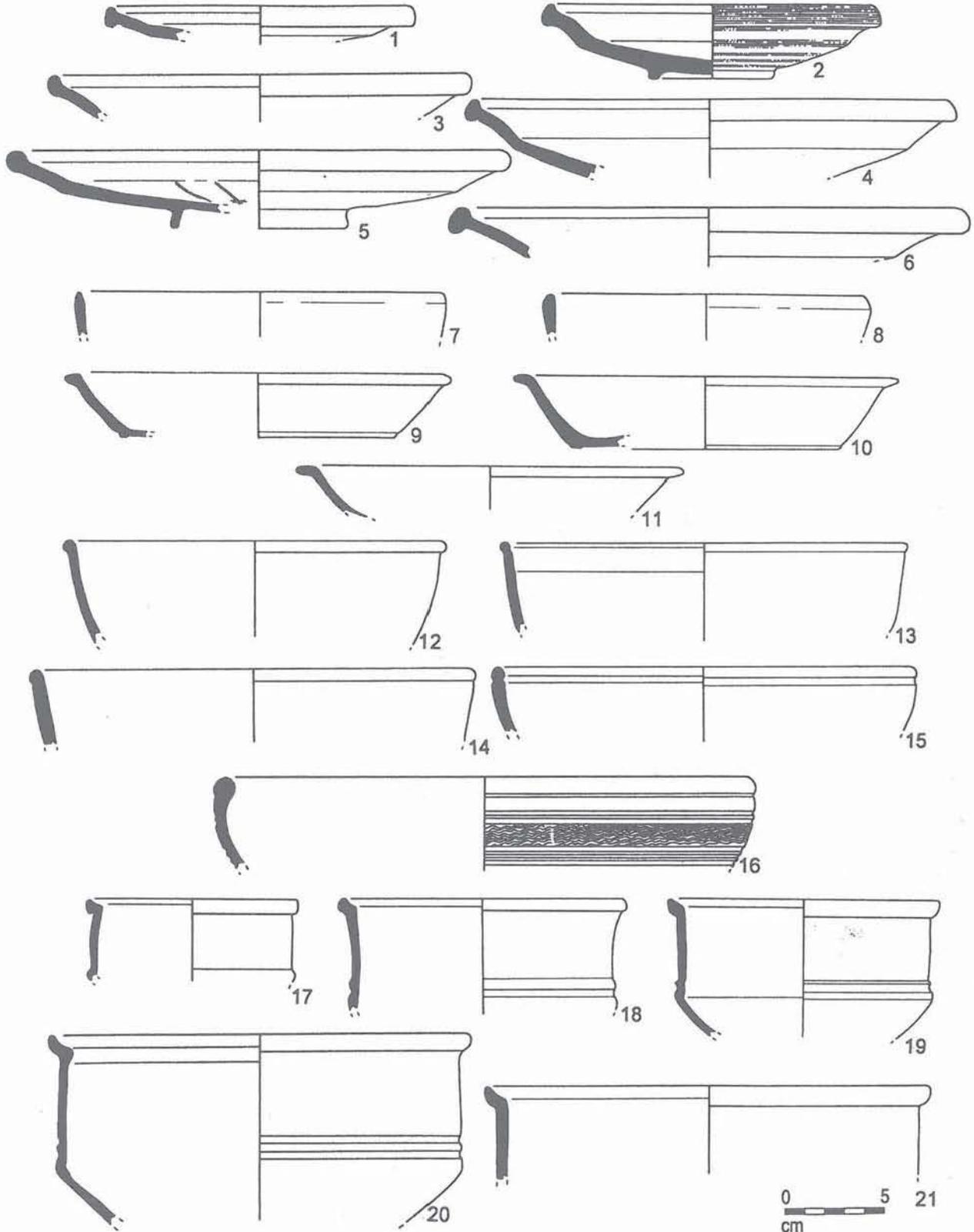


Figure 16 - Rennes, 3-5 rue de Saint-Malo, remblai 4.

Terra nigra. 1 à 6 : assiettes à bord en amande ; 7-8 : assiettes à lèvre biseautée ; 9 à 11 : plats à lèvre éversée ; 12 à 15 : bols hémisphériques ; 16 : coupe hémisphérique ; 17 à 21 : coupes carénées à lèvre en gouttière.

du premier groupe de Mayet et Tobie, car apposé sur une amphore à pâte ocre-jaune. Un exemple similaire a été retrouvé à Saintes, sur les fouilles de Ma Maison dans un contexte augustéen précoce. La présence de cette marque à Rennes permet de faire remonter vers l'Armorique la zone géographique de diffusion des

amphores M. Porcius, jusqu'alors essentiellement regroupées en Aquitaine, entre Bordeaux et Béziers. La deuxième catégorie assez importante est celle des Dr. 7/11, avec 17 % des amphores et 4,2 % du NMI total. Les 45 amphores présentent toutes une embouchure avec une lèvre en bandeau, éversée (Fig. 22, n^{os} 1-7).

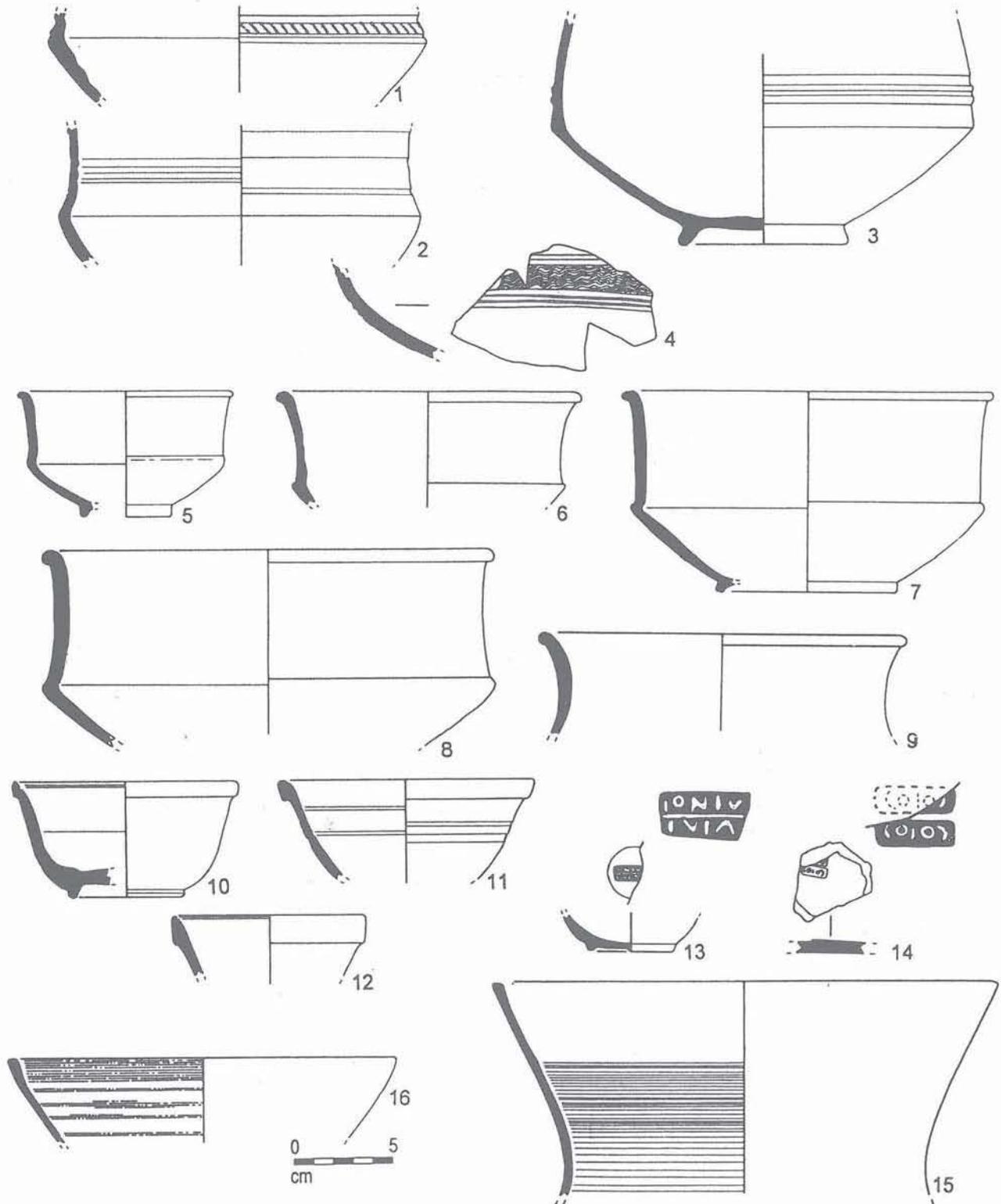


Figure 17 - Rennes, 3-5 rue de Saint-Malo, remblai 4.
Terra nigra. 1 à 3 : coupes carénées à lèvre en gouttière ; 4 : panse à décor ondé ;
 5 à 9 : coupes carénées à lèvre en bourrelet ; 10 à 14 : bols imitation service I ; 15 et 16 : vases-bobines lisses.

ENSEMBLES CÉRAMIQUES PRÉCOCES À RENNES

Suivant les exemplaires, le bandeau se détache plus ou moins du col. Parmi les autres types identifiés, on notera :

- la présence d'un bord de Dr. 1b (Fig. 21, n° 10) et de

deux Dr. 2/4 (n°s 11-12) ;

- la présence d'une amphore Dr. 20 quasiment complète, conservée avec son opercule réalisé dans la même pâte brun-rose. Des traces de chaux dans le

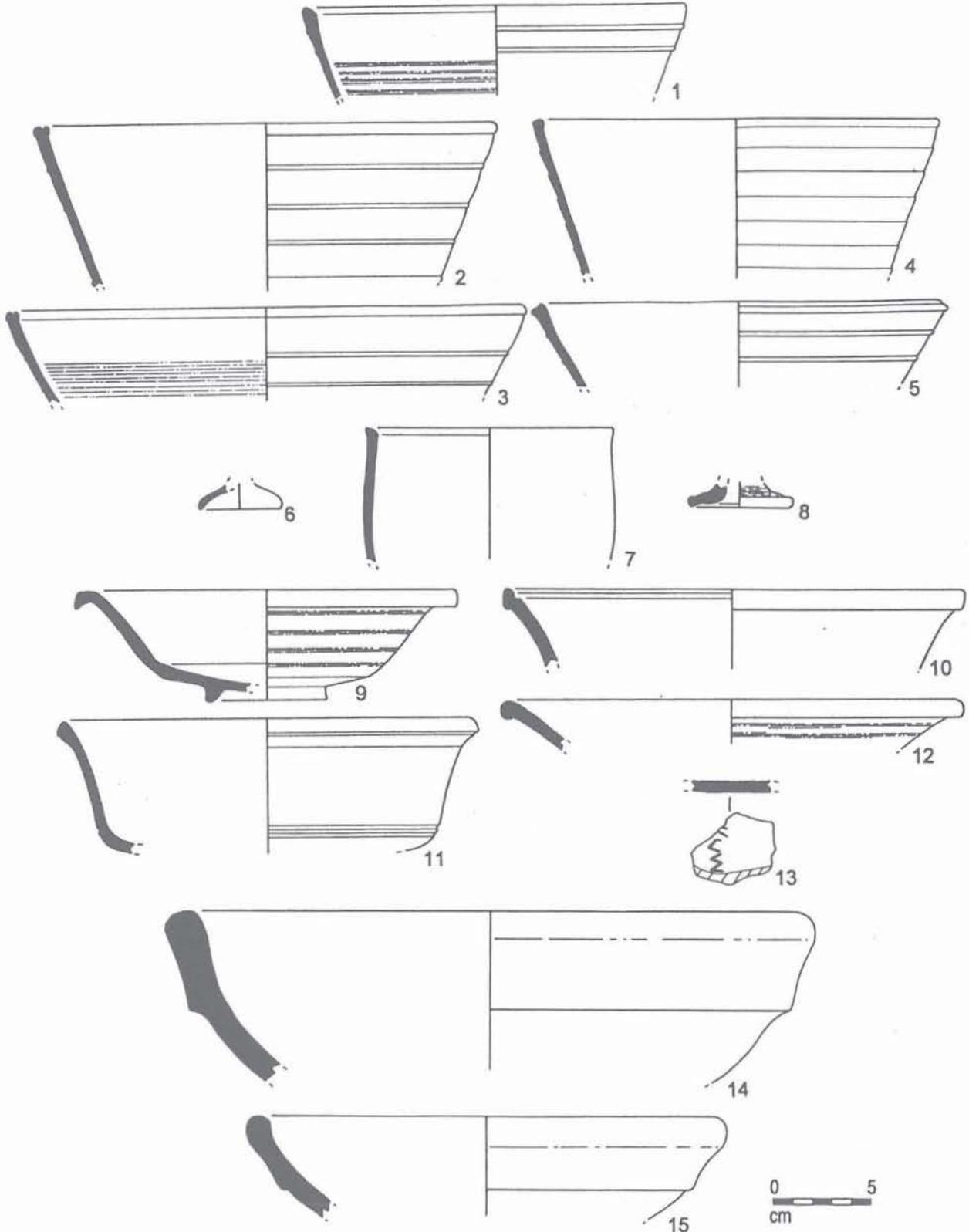


Figure 18 - Rennes, 3-5 rue de Saint-Malo, remblai 4.
Terra nigra. 1 à 5 : vases-bobines à décor de baguettes ; 6 à 8 : calices ; 9 à 12 : autres formes ;
 13 : graffiti ; 14 et 15 : mortiers en commune claire.

goulot et sur l'opercule ont permis de déterminer l'emplacement de ce dernier (Fig. 22, n° 8). Deux autres bords de Dr. 20 (du groupe 1-2 de J. Siraudeau) à lèvre en bourrelet plat à bord supérieur et face externe arrondis ont également été isolés (Fig. 23, n°s 1 et 2) ;
 - 14 fragments d'amphores Halt. 70 (n°s 3-5) ;
 - le fond d'une amphore de Cos avec une pâte rose,

engobée beige, riche en particules volcaniques. (n° 8). Parmi les fragments d'amphores non identifiés, on peut signaler trois bords ; le premier (n° 7) a une lèvre évasée en entonnoir, pourvue d'un fort bourrelet hémisphérique ; un filet décoratif souligne la liaison lèvre/col ; il s'agit probablement d'une amphore de type Beltrán I. Le second fragment (n° 8) possède une embouchure

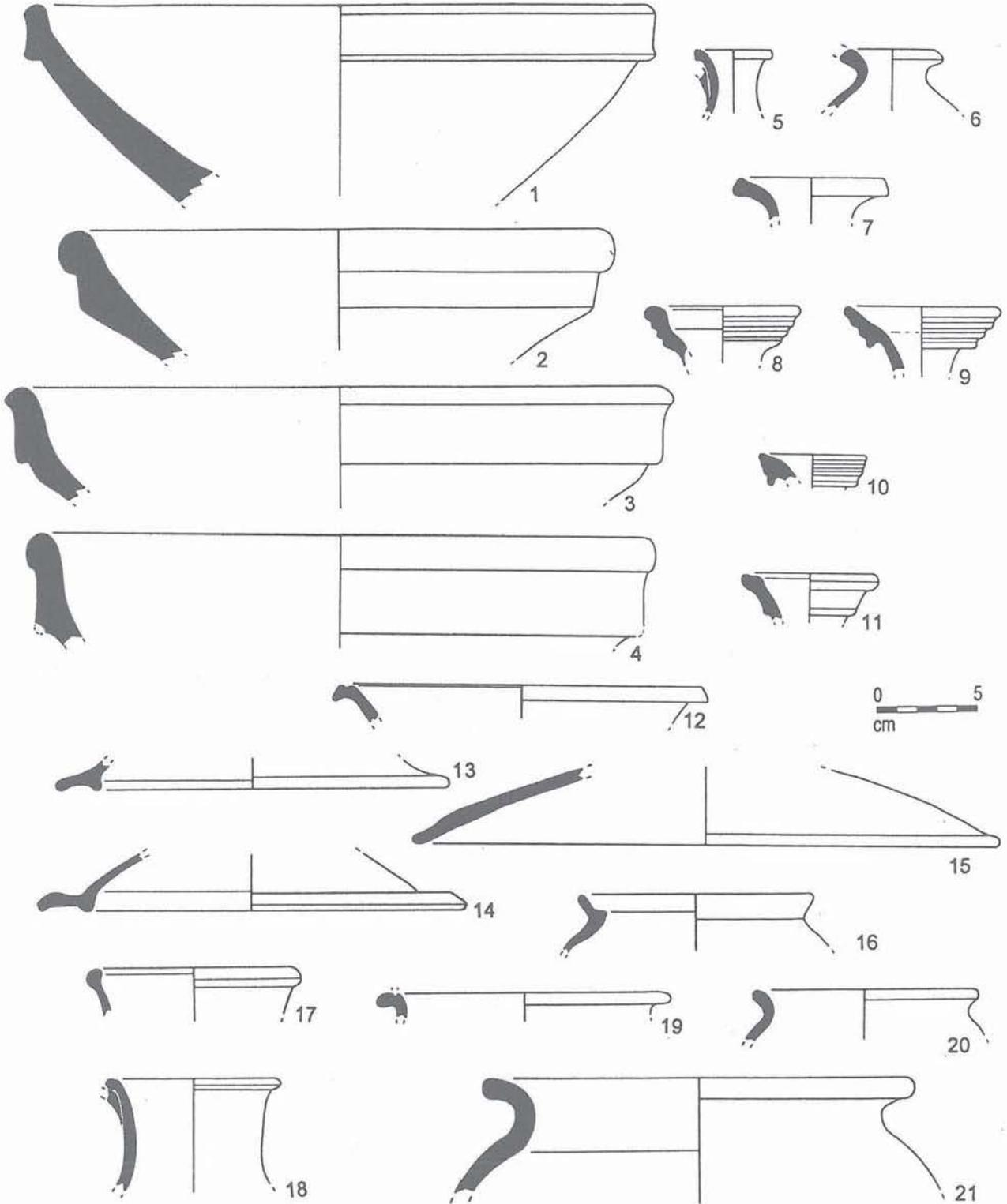


Figure 19 - Rennes, 3-5 rue de Saint-Malo, remblai 4.
 1 à 4 : mortiers ; 5 à 21 : commune claire (cruches, écuelle, couvercles et vases fermés).

verticale, à lèvre en bandeau concave formant un bourrelet interne. La forte proportion de mica dans la composition de la pâte fait penser à une production marseillaise. Enfin, le dernier élément présente une lèvre très

éversée dont le bord supérieur est formé par un évasement du col, pour se terminer en crochet. Une petite gorge interne marque la jonction lèvre/col. Un bord similaire a été mis au jour sur les fouilles de la nouvelle

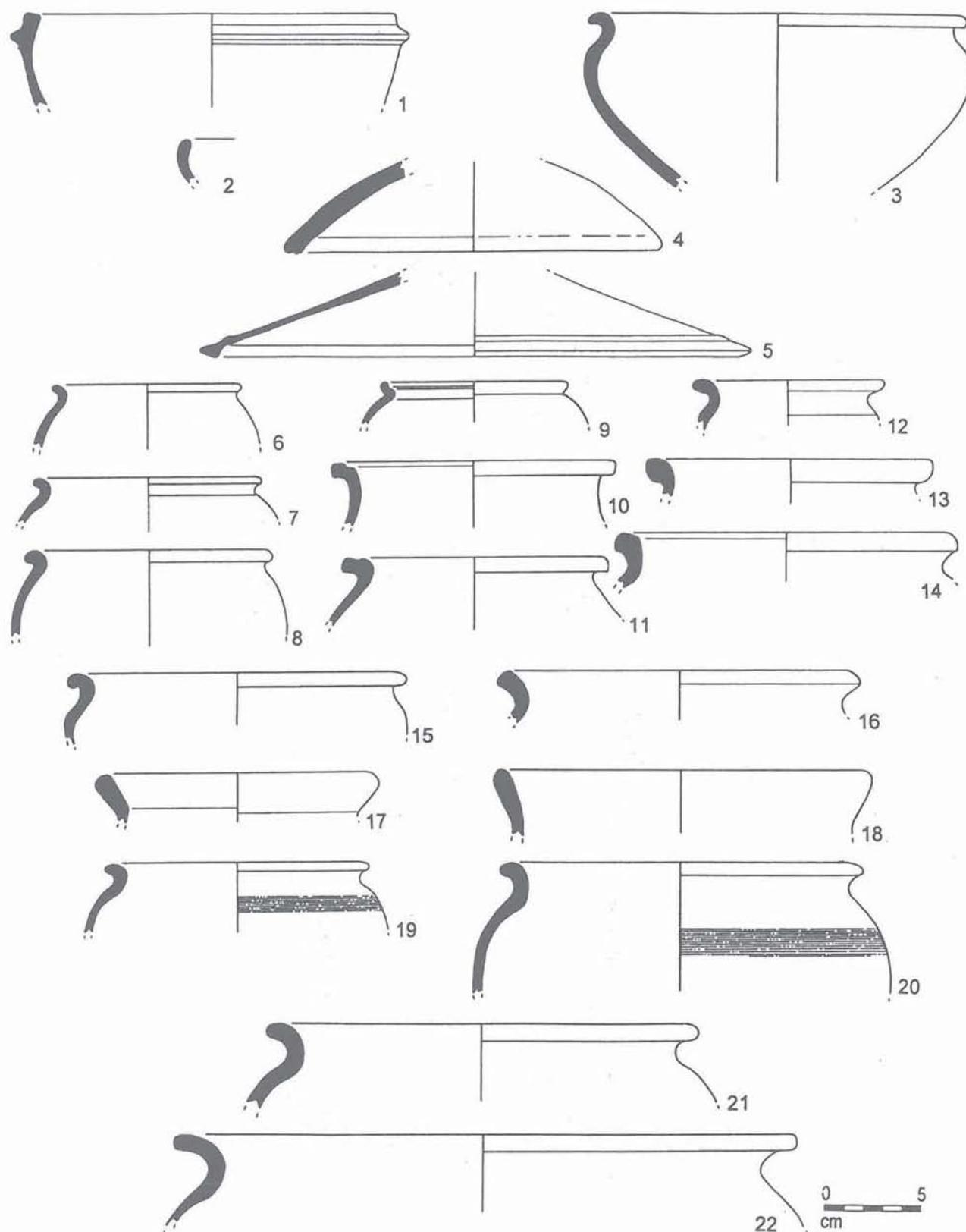


Figure 20 - Rennes, 3-5 rue de Saint-Malo, remblai 4.
Commune sombre tournée. 1 à 3 : récipients ouverts ; 4 et 5 : couvercles ; 6 à 22 : vases ovoïdes fermés.

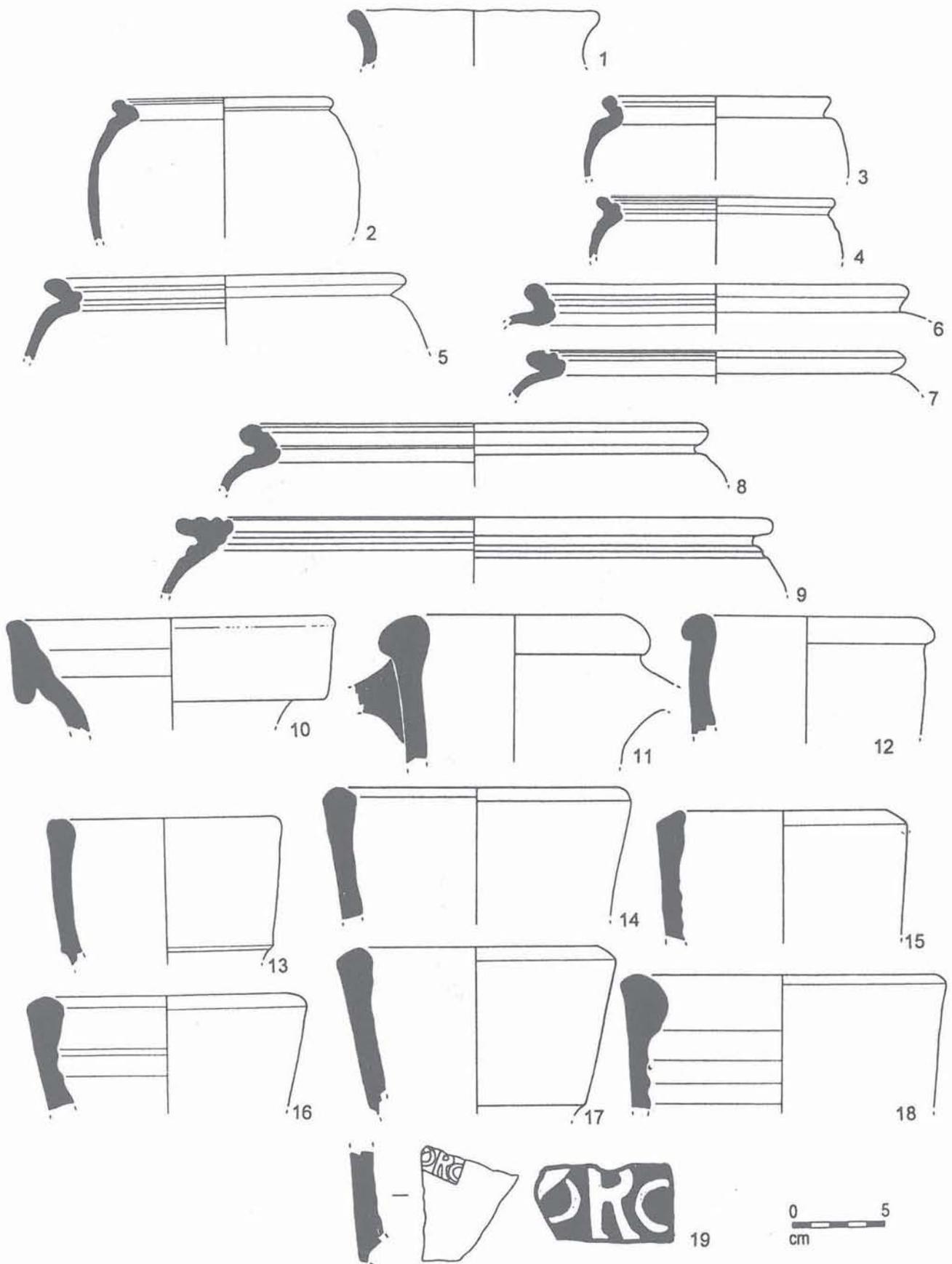


Figure 21 - Rennes, 3-5 rue de Saint-Malo, remblai 4.
 Commune sombre non tournée. 1 : vase à lèvre éversée ; 2 à 9 : vases type Besançon ;
 10 : Dressel 1b ; 11 et 12 : Dressel 2/4 ; 13 à 19 : Pascual 1.

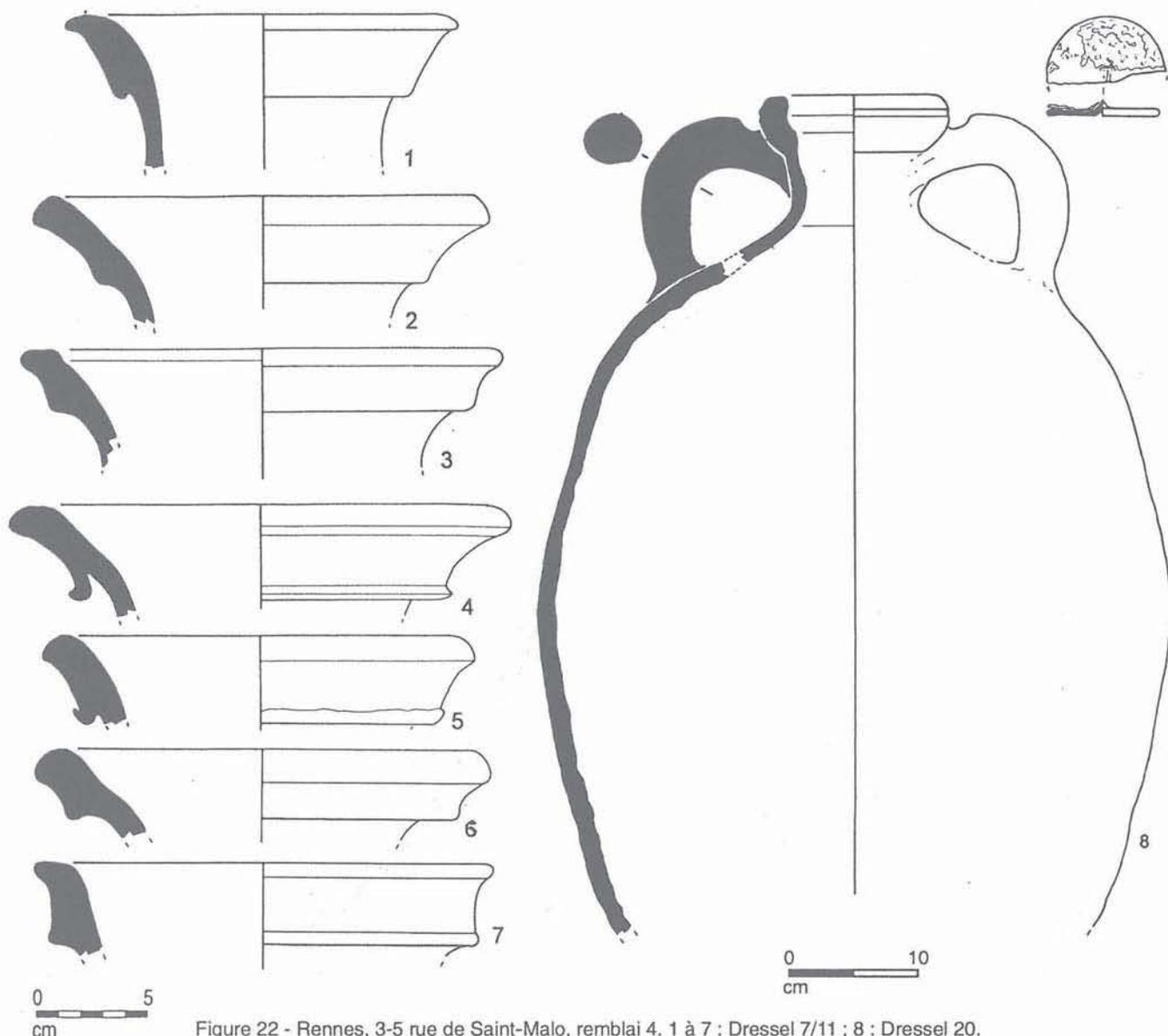


Figure 22 - Rennes, 3-5 rue de Saint-Malo, remblai 4. 1 à 7 : Dressel 7/11 ; 8 : Dressel 20.

bibliothèque à Angers (n° 9). Figurent également dans cette catégorie d'amphores indéterminées les nombreux fragments d'opercules retrouvés dans le remblai (34 individus). Ils sont tous réalisés dans une pâte beige-rose à orange, à dégraissant fin (n° 10).

5. Les lampes.

Quatre lampes ont été mises au jour dans ce contexte. La première (Fig. 24, n° 1) présente un réservoir archéologiquement complet et un médaillon conservé à moitié, ainsi que deux volutes du bec et l'anse. La pâte est de couleur beige-rose. Le décor se développe à partir du centre autour du trou de mèche, sur deux registres : au centre, une fleur dont les pétales sont accolés deux par deux (six groupes de deux au total). Cette fleur est isolée par deux moulures et une cannelure ; le deuxième registre présente également des pétales composés d'une forme moulurée et arrondie, entourée d'une fine moulure. L'extérieur du médaillon est strié de quatre cannelures. Le deuxième tesson (n° 2) est un fragment de réservoir dont le pourtour du médaillon est orné d'une ligne de petits rectangles en

relief et de deux cannelures. La taille du fragment ne permet pas d'identifier le type. Le fragment de médaillon suivant (n° 3) est décoré avec un personnage. Il s'agit d'un homme debout, portant une petite tunique autour des hanches ; il tient dans la main droite un glaive et dans la gauche un bouclier. La lampe présentait donc très certainement une scène de combat de gladiateur. Là encore, le tesson est trop petit pour pouvoir identifier le type de lampe. Le dernier exemplaire (n° 4) est un fragment de bec et de réservoir d'une lampe de type Ponsich II A1, réalisée dans une pâte beige et datée de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C.

6. Le mobilier datant associé.

Les éléments datants qui viennent s'ajouter à la céramique sont : une fibule de type Feugère 14a (fin du I^{er} s. av. J.-C. jusqu'au règne de Claude) ainsi qu'un lot de 24 monnaies :

- 1 monnaie gauloise en bronze (avec un sanglier à gauche sur le revers. Billon ?),
- 1 monnaie gauloise en billon (deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C.-début du I^{er} s. apr. J.-C.),
- 1 as de Nîmes (27 av. J.-C.-15 apr. J.-C.),

- 3 demi-as de Nîmes (27 av.-première moitié du I^{er} s. apr. J.-C.),
- 3 imitations d'as de Nîmes (27 av. J.-C.-14 apr. J.-C.),
- 6 *semis* d'Auguste (10-14 apr. J.-C.),
- 2 *semis* d'Auguste ou de Tibère (10-37 apr. J.-C.),
- 2 as de Lyon d'Auguste ou de Tibère (10 av. J.-C.-14 apr. J.-C.),
- 3 as de Lyon d'Auguste ou de Tibère (10 av.-37 apr. J.-C.),
- 1 *sesterce* indéterminé (à partir de 10 av. J.-C.),
- 1 demi-*sesterce* indéterminé (à partir de 10 av. J.-C.).

III. CONCLUSION

Les ensembles présentés se rapportent donc à deux phases d'occupation du site. Les fosses correspondent au dernier état de la première phase d'occupation. Le mobilier recueilli offre une datation comprise entre les

années 10/15 et 30. Ces fosses sont directement scellées par l'épais remblai qui marque une réorganisation complète du quartier après un certain "laisser-aller". Les éléments les plus récents du remblai permettent de dater sa mise en place dans les années 30/40. Néanmoins, l'essentiel du lot correspond bien à des productions augustéennes. Or les nombreuses modifications successives repérées dans les bâtiments de la première phase d'occupation impliquent une durée d'existence non négligeable (au moins 15/20 ans). Ce laps de temps peut tout à fait ramener leur construction au cours de la période augustéenne qui serait alors bel et bien présente sur le site.

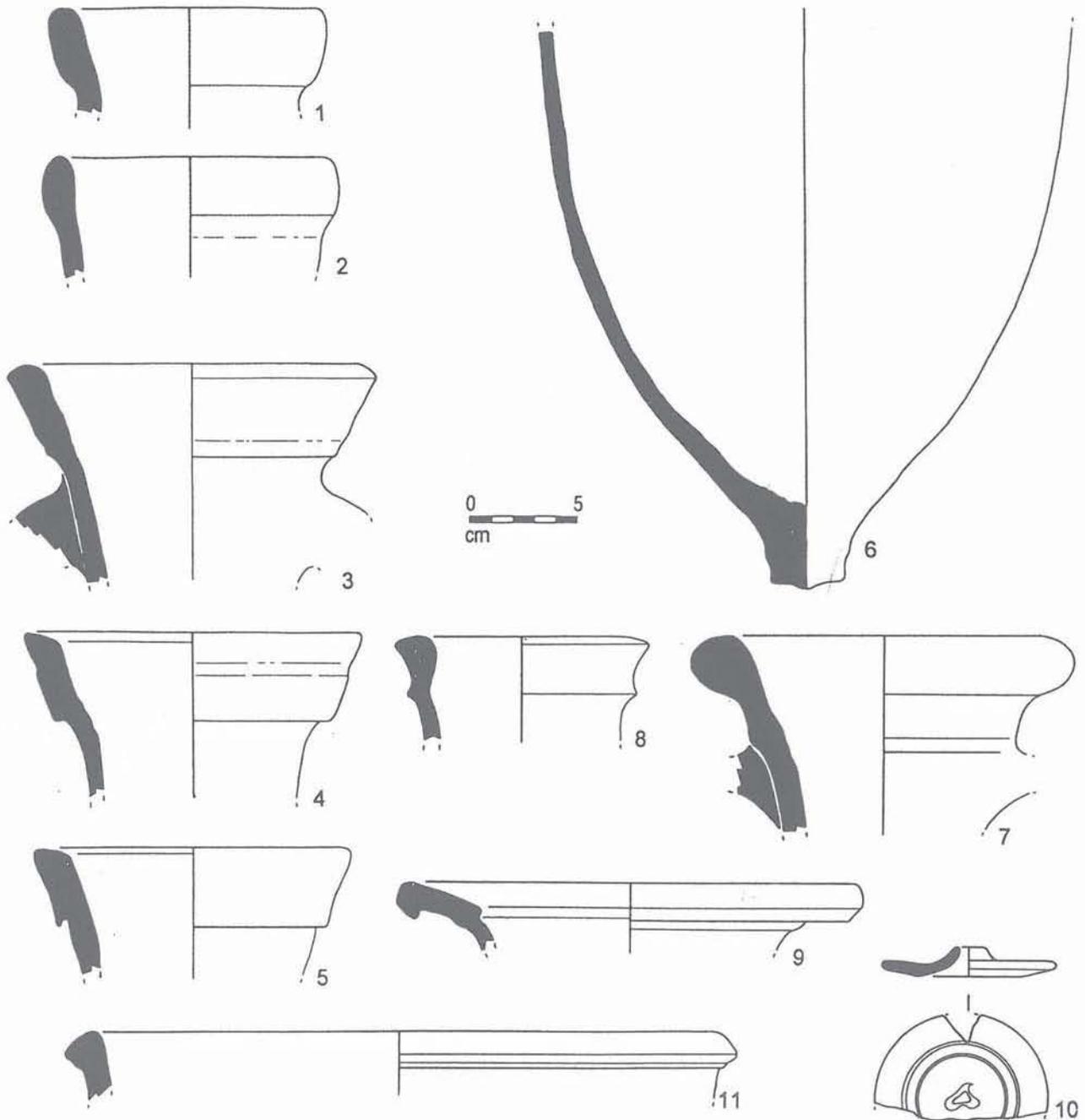


Figure 23 - Rennes, 3-5 rue de Saint-Malo, remblai 4.
 1 et 2 : Dressel 20 ; 3 à 5 : Haltern 70 ; 6 : amphore de l'île de Cos ; 7 : Beltrán 1 ? ;
 8 et 9 : amphores indéterminées ; 10 : opercule ; 11 : céramique indéterminée, *dolium* ?

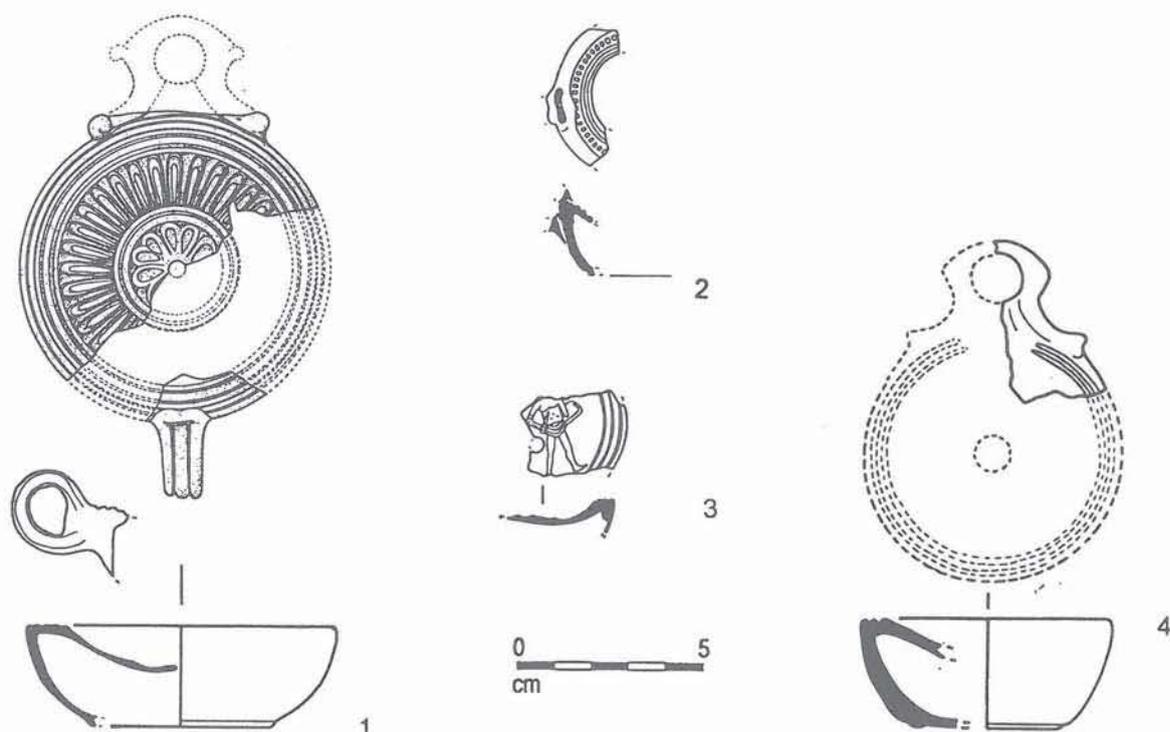


Figure 24 - Rennes, 3-5 rue de Saint-Malo, remblai 4. 1 à 4 : lampes à huile.



BIBLIOGRAPHIE

Bechert, Vanderhoeven 1984 : T. BECHERT, M. VANDERHOEVEN, *Italische Terra Sigillata aus dem Vicus von Asciburgium* (Beiträge zur Archäologie des Römischen Rheinlands, 4), 1984, p. 163-209.

Bet et alii 1989 : Ph. BET, A. FENET, D. MONTINERI. La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, I^{er}-III^e s. : considérations générales et formes inédites, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 37-54.

Bet et alii 1994 : Ph. BET, R. DELAGE, A. VERNHET, Lezoux et Millau, confrontation d'idées et de données, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Millau*, 1994, p. 43-62.

Comas Sola 1991 : M. COMAS SOLA, Les amphores de M. Porcius et leur diffusion de la Léetanie vers la Gaule, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 329-345.

Condate 1988 : *Les mystères de Condate*, Catalogue d'exposition, Rennes, 1988.

Delplace 1993 : C. DELPLACE, *Collections du musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges. Les céramiques à parois fines*, Toulouse, 1993.

Desbat 1990 : A. DESBAT, Les ateliers gaulois de gobelets d'Aco, dans *Archéologia*, 262, novembre 1990, p. 42-47.

Desbat 1991 : A. DESBAT, La datation par les céramiques : réflexions à partir de quelques exemples, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 153-160.

Desbat, Genin et Lasfargues 1997 : A. DESBAT, M. GENIN et J. LASFARGUES (sous la dir.), Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. 1^{ère} partie ; Les ateliers précoces, dans *Gallia*, 53, 1997.

Ettlinger 1983 : E. ETTLINGER, *Italische Sigillata von Novaesium* (Limesforschungen 21, *Novaesium IX*), 1983, 204 p., 13 Fig., 82 pl.

Ferdière 1972 : M. et A. FERDIÈRE, Introduction à l'étude d'un type céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces, dans *Revue Archéologique de l'Est*, XXIII, 1972, p. 77-88.

Feugère 1985 : M. FEUGÈRE, *Les fibules de la Gaule méridionale de la conquête à la fin du V^e siècle après J.-C.*, Paris, 1985.

Fingerlin 1986 : G. FINGERLIN, *Dangstetten I. Katalog der Funde, Fundstellen 1-603* (Forsch. und Ber. zur Vor- u. Frühgeschichte in Baden-Würt. 22), Stuttgart, 1986, 312 p., 270 pl., 1 carte.

Genty 1984 : P.-Y. GENTY, La sigillée d'Italie et du Sud de la Gaule, dans *Le Courrier Archéologique du Languedoc-Roussillon*, 17, printemps 1984, 7 p., 5 pl.

Godard 1992 : C. GODARD, Une réserve de céramiques de l'époque de Claude à Vienne (Isère), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 239-264.

- Goudineau 1968** : C. GOUDINEAU, *La céramique arétine lisse. Fouilles de l'Ecole Française de Rome à Bolsena (Poggio Moscini), 1967-1967*, Mélanges d'archéologie et d'Histoire, IV (Coll. EFR 6), 1968, 391 p..
- Goudineau 1970** : C. GOUDINEAU, Notes sur la céramique à engobe interne "rouge-pompéien", dans *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, 82, 1970, p. 159-186.
- Goudineau 1989** : C. GOUDINEAU (sous la dir.), *Aux origines de Lyon*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, 2, Lyon 1989.
- Jobelot et Vermeersch 1991** : N. JOBELOT et D. VERMEERSCH, Contribution à l'étude de deux céramiques en Ile-de-France : la céramique type Besançon et la céramique dorée au mica, dans *S.F.E.C.A.G. Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 267-278.
- Lasfargues, Vertet 1976** : A. et J. LASFARGUES, H. VERTET, Les estampilles sur sigillée lisse de l'atelier augustéen de la Muette à Lyon, dans *Figlina*, 1, 1976, p. 39-87.
- Lauranceau 1988** : N. LAURANCEAU, Les amphores des zones 10 et 11, dans N. LAURANCEAU (dir.), *Les fouilles de "Ma Maison" : Etudes sur Saintes antique*, Suppl. à *Aquitania* 3, Bordeaux, 1988, p. 263-278.
- Lauranceau et Santrot 1988** : N. LAURANCEAU, M.-H. et J. SANTROT, Nouveautés sur la céramique commune, dans N. LAURANCEAU (dir.), *Les fouilles de "Ma Maison" : Etudes sur Saintes antique*, Suppl. à *Aquitania* 3, Bordeaux, 1988, p. 199-261.
- Leblanc 1994** : O. LEBLANC, La sigillée gauloise à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Millau*, 1994, p. 143-164.
- Loustaud 1984** : J.-P. LOUSTAUD, Découverte à Limoges de deux amphores de M. Porcius et Sex. Domitius Saturio, dans *Aquitania*, 2, 1984, p. 278-283.
- Martin, Garnier 1977** : Th. MARTIN, J.-F. GARNIER, Céramique arétine et sigillée sud-gauloise précoce d'Excisum à Villeneuve-sur-Lot, dans *Figlina*, 2, 1977, p. 145-188.
- Mayet et Tobie** : F. MAYET et J. TOBIE, Au dossier des amphores M. Porcius, dans *Annales du Midi*, p. 4-16.
- Meylan Krause 1995** : M.-F. MEYLAN KRAUSE, Détermination de la provenance d'un groupe de céramiques à engobe interne "rouge pompéien" d'*Aventicum* (Avenches, Suisse), dans *S.F.E.C.A.G. Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 171-175.
- Ménez 1985** : Y. MÉNEZ, *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Cahiers de Quimper antique, 2, Quimper 1985.
- Oxé, Comfert 1968** : A. OXE, H. COMFORT, *Corpus Vasorum Arretinorum. A catalogue of the signatures, shapes and chronology of Italian Sigillata*, Antiquas 3.4, Bonn, 1968, 616 p.
- Passelac 1993** : M. PASSELAC, Céramique à vernis rouge pompéien, dans M. PY (dir.), *Dicocer, Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)* (Lattara 6), Lattes, 1993, p. 545-547.
- Passelac, Vernhet 1993** : M. PASSELAC, A. VERNHET. Céramique sigillée sud-gauloise, dans M. PY (dir.), *Dicocer, Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)* (Lattara 6), Lattes, 1993, p. 569-580.
- Py 1993** : M. PY, Doliums, dans M. PY (dir.), *Dicocer, Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)* (Lattara 6), Lattes, 1993, p. 402-409.
- Santrot 1979** : M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, Ed. du CNRS, 1979.
- Siraudeau 1988** : J. SIRAUDEAU, *Amphores romaines des sites angevins et leur contexte archéologique. Corpus des amphores découvertes dans l'Ouest de la France*, Volume 2, Angers, 1988.
- Von Schnurbein 1982** : S. VON SCHNURBEIN, *Die unverzierte Terra Sigillata aus Haltern, mit einem Beitrag von J. Lasfargues und M. Picon*, 1982 (Bodenaltertümer Westfalens 19), 2 vol., 241 p., 98 pl.
- Trier** : TRIER, *Augustusstadt der Treverer. Stadt und Land in vor- und frühromischer Zeit*, Mainz, p. 228-231.
- Vaginay et Guichard 1988** : M. VAGINAY et V. GUICHARD, *L'habitat gaulois de Feurs (Loire). Fouilles récentes (1978-1981)*, Documents d'Archéologie Française, 14, Paris, 1988.



DISCUSSION

Président de séance : F. FICHET DE CLAIRFONTAINE

Xavier DERU : Les gobelets de type Mont-Beuvray sont-ils produits dans les mêmes ateliers que la terra nigra ?

Laure SIMON : Je dirais que pour la région de Saintes, on peut en être à peu près sûr.

Christian VERNOU : En Saintonge, on trouve de la terra nigra (qui était appelée "savonneuse" par les Santrot) et des céramiques plus fines du type gobelets Mont-Beuvray mais pour l'instant on n'a pas de four de production certaine ; on a vraisemblablement produit les deux à Saintes mais il reste à découvrir les sites de production et ce qu'on a exactement produit, ce qui a pu être importé, ce qui a pu inspirer telle ou telle chose, etc.

François FICHET DE CLAIRFONTAINE : Pour les rares ateliers de terra nigra que je connais en Armorique, il n'y a jamais eu association. Il y a aussi, au sein des lots, des différences qui sont notables.

Yvan BARAT : Je rejoins Xavier car j'ai été surpris, durant ces communications, de voir que l'on classe quasi systématiquement les gobelets-tonnelets de type Beuvray –même si le terme "type Beuvray" ne me plaît pas beaucoup– dans les parois fines. Dans les ateliers de l'Est, de la Vesle et d'ailleurs, ils sont assez souvent produits dans les mêmes ateliers que ceux de terra nigra, de terra rubra, etc. En plus, ce sont des formes, au moins pour les tonnelets, qui ont été assez couramment classées dans ce qu'on appelait les gallo-belges au sens large.

François FICHET DE CLAIRFONTAINE : Je pense que ce sujet peut être renvoyé au débat général.

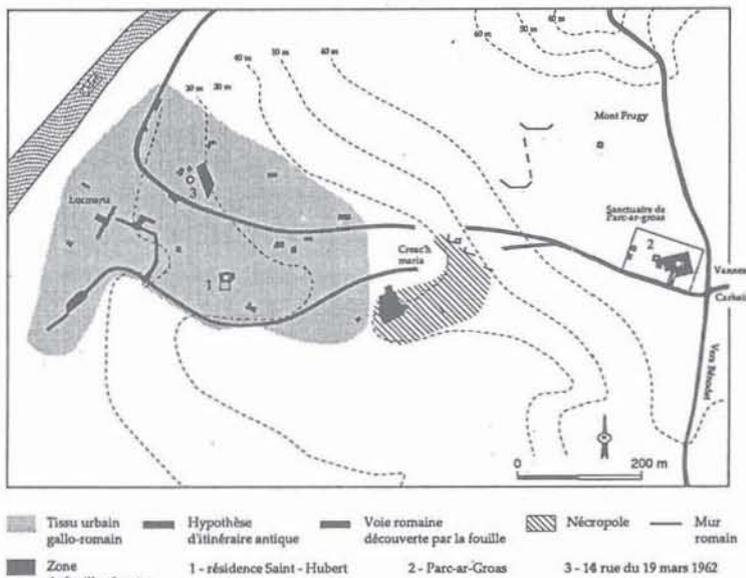
Jean-Yves ROBIC¹
Jean-Paul LE BIHAN²

LES ENSEMBLES AUGUSTÉENS ET TIBÉRIENS DE LOCMARIA EN QUIMPER (Finistère)

INTRODUCTION

Depuis le début des années 1980, l'important développement péri-urbain de la commune de Quimper a permis la mise en évidence d'une intense occupation des plateaux surplombant la ria de l'Odet à la fin de La Tène par des fermes indigènes. L'ultime phase d'occupation de ces fermes se situe toujours dans les dernières décennies du I^{er} s. av. J.-C. (Le Bihan 1984, 1994a). Au début du I^{er} s. de n. è., les plateaux semblent se désertifier au profit de la vallée. Un *vicus* s'installe sur la rive gauche de l'Odet au point de rupture de charge des navires et à proximité du premier gué. L'agglomération gallo-romaine s'étale jusqu'aux

premières pentes du mont Frugy et couvre environ 15 ha. Une couronne de *villæ* occupe les plateaux et affirme l'emprise gallo-romaine sur le terroir du *vicus*. Le IV^e s. marque le déclin du *vicus* ; ville et campagne se vident (Le Bihan 1986, 1994b). Les nombreuses interventions de sauvetage réalisées ces dix dernières années dans les quartiers de Locmaria et de La Tourelle permettent d'ouvrir une nouvelle fenêtre sur les origines de Quimper. En effet, malgré la superficie souvent restreinte de ces sauvetages, les résultats sont importants. Pour la première fois à Quimper quatre ensembles clos précoces sont découverts (Fig. 1) sur les sites de Saint-Hubert (1987), Parc-ar-Groas (1990) et du 14 rue du 19 Mars 1962 (1994). Trois des ensembles sont augustéens – Saint-Hubert (fosse US 45), Parc-ar-Groas (fossé T3), 14 rue du 19 Mars 1962 (fosse US 01) –, le quatrième tibérien (Parc-ar-Groas, fossé T5).



I. MÉTHODOLOGIE

Les ensembles retenus sont tous clos et homogènes. Les tessons sont comptés avant collage et le NMI, calculé à partir des lèvres ou fonds, est pondéré lorsque la fragmentation extrême du mobilier le permet à partir d'autres éléments caractéristiques. Cependant l'attribution des fragments de sigillées aux différents centres de production est rendue très délicate par la mauvaise conservation des vernis dans les sols acides, la petite taille des fragments et nos connaissances qui ne sont pas celles d'un spécialiste. Les mêmes réflexions s'appliquent aux amphores dont le NMI est calculé uniquement grâce au nombre de lèvres ou de fonds, la pondération à partir des fragments de panse ou de l'examen

1 Etudiant en Doctorat.

2 Archéologue Municipal de Quimper et du département du Finistère.

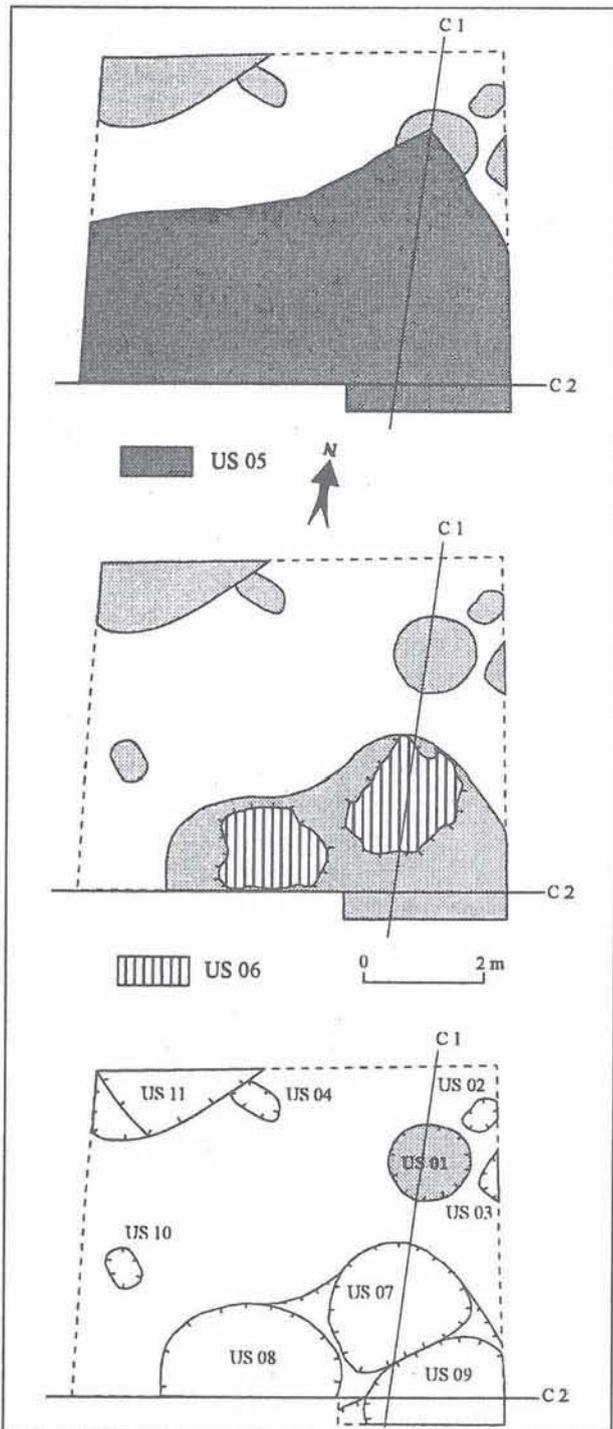


Figure 2 - 14 rue du 19 Mars 1962.
Plan des vestiges (d'après Le Bihan, inédit).

des pâtes n'ayant pu être effectuée par un spécialiste.

Tous les fragments sur lesquels un diamètre est déterminable sont dessinés à l'exception des fonds. Les fragments décorés sont également intégralement illustrés hormis les tessons de panse portant une cannelure simple ou double.

II. LES ENSEMBLES AUGUSTÉENS

1. 14 rue du 19 Mars 1962.

Découverts et étudiés en 1994 à l'occasion d'un sondage préalable à l'agrandissement d'une habitation particulière, les vestiges du 14 rue du 19 Mars 1962 se situent en plein cœur de la ville romaine près des sites de la Pouponnière de Roz-Maria (Le Bihan *et al.* 1975) et de la rue Michelet (Le Bihan 1978, 1980a, 1980b) occupés entre le I^{er} et le III^e s. apr. J.-C. (Fig. 1).

Fouillé sur 40 m²³, il livre une série de fosses creusées dans le sol d'arène granitique et recouvertes par deux niveaux antiques datés de la fin du III^e ou du début du IV^e s. (Le Bihan-Robic 1997, à paraître).

La fosse circulaire US 01 (Fig. 2 et 3) livre un ensemble de poteries homogènes mais peu abondant.

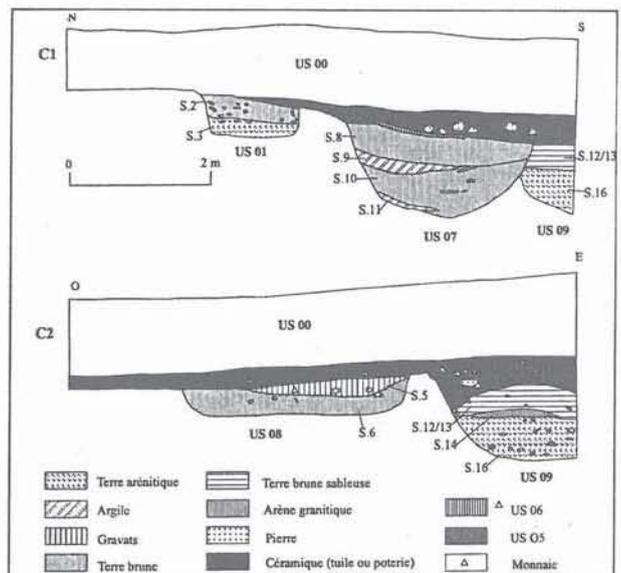


Figure 3 - 14 rue du 19 Mars 1962.
Coupes stratigraphiques (d'après Le Bihan, inédit).

a. La céramique.

Seulement 190 fragments (22 individus) sont découverts dans les couches de comblement S2 et S3 (Fig. 4). Les tessons se répartissent principalement entre la *terra nigra*, la poterie commune sombre, la poterie commune claire et les amphores. L'absence de sigillée et la très faible représentation des parois fines doivent être mises en relation avec les données de la fouille qui indiquent clairement une très forte érosion des niveaux archéologiques entre le I^{er} et le III^e s. sans qu'il soit pour autant possible d'estimer avec précision l'amplitude de ce phénomène.

□ Imitation de sigillée.

Un seul tesson dont la date de production précède celle des productions italiques "classiques" appartient à cette catégorie⁴.

□ Les parois fines (Pl. 1).

Deux fragments d'un gobelet de type "ACO" à pâte

3 Fouille du Service Archéologique de Quimper, direction J.-P. Le Bihan.

4 Renseignement Michel Vaginay.

ENSEMBLES CÉRAMIQUES PRÉCOCES À LOCMARIA EN QUIMPER

Quimper, 14 rue du 19 mars 1962, fosse Us 01 : S.2 et S.3.						TYPE ITALIQUE		NMI	GAULE		NMI
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	C.F.	TYPE ITALIQUE	NMI	GAULE	NMI		
Imitation de sigillée	1	0.5	1	4.3	1	Serv. Ia		Sud Gaule : Montans			
Sigillée de type italique						Serv. Ib		Sud Gaule : La Graufesenque			
Sigillée Sud Gaule						Serv. Ic		Sud Gaule : indéterminée			
Sigillée Centre Gaule						Serv. II		Centre Gaule			
Sigillée indéterminée						Autre		Indéterminé			
Paroi fine	2	1.1	1	4.3	2	Indéterminé					
Cér. à enduit rouge int.						PAROI FINE	NMI	TERRA NIGRA	NMI		
Cér. à engobe rouge						Paroi fine type ACO	2	TN type Aquitaine			
Cér. à engobe blanc						PF décormoulé autre		TN type Centre			
Cér. fine à engobe micacé						Paroi fine lisse		TN Indéterminée	11		
Cér. peinte						PF "type Beuvray"					
Terra nigra	85	44.7	11	47.8	7.7	PF engobée sablée					
Mortier						Autre					
Autre com. claire tournée	15	7.9	0	0		AMPHORE	NMI				
Com. sombre	75	39.5	7	30.4	10.7	Dressel 1					
Com. sombre (Besançon)						Dressel 2/4					
Autre com. som.non tournée						Pascual 1	11				
Dolium						Dressel 7/11					
Amphore	12	6.3	3	13	4	Dressel 20					
Lampe						Haltern 70					
Autre						Autre	1				
Total	190	100.0	23	100.0	8.3	Indéterminé					

Figure 4 - 14 rue du 19 Mars 1962, Fosses US 01 : S.2 et S.3. Tableau de comptage (1 tesson = 0,53 %).

siliceuse orange sont découverts. Une frise de reliefs en points d'exclamation horizontaux surmontant une théorie de feuilles bilobées orne sa partie supérieure. Un décor de picots couvre la surface inférieure de la panse.

□ **La terra nigra** (Pl. 1).

Catégorie la mieux représentée avec 50 % du NMI, elle présente un corpus classique de formes précoces pour l'Armorique avec les assiettes (4 individus) Ménez 22, 23 (01.14) et les vases-bobines (3 individus) à

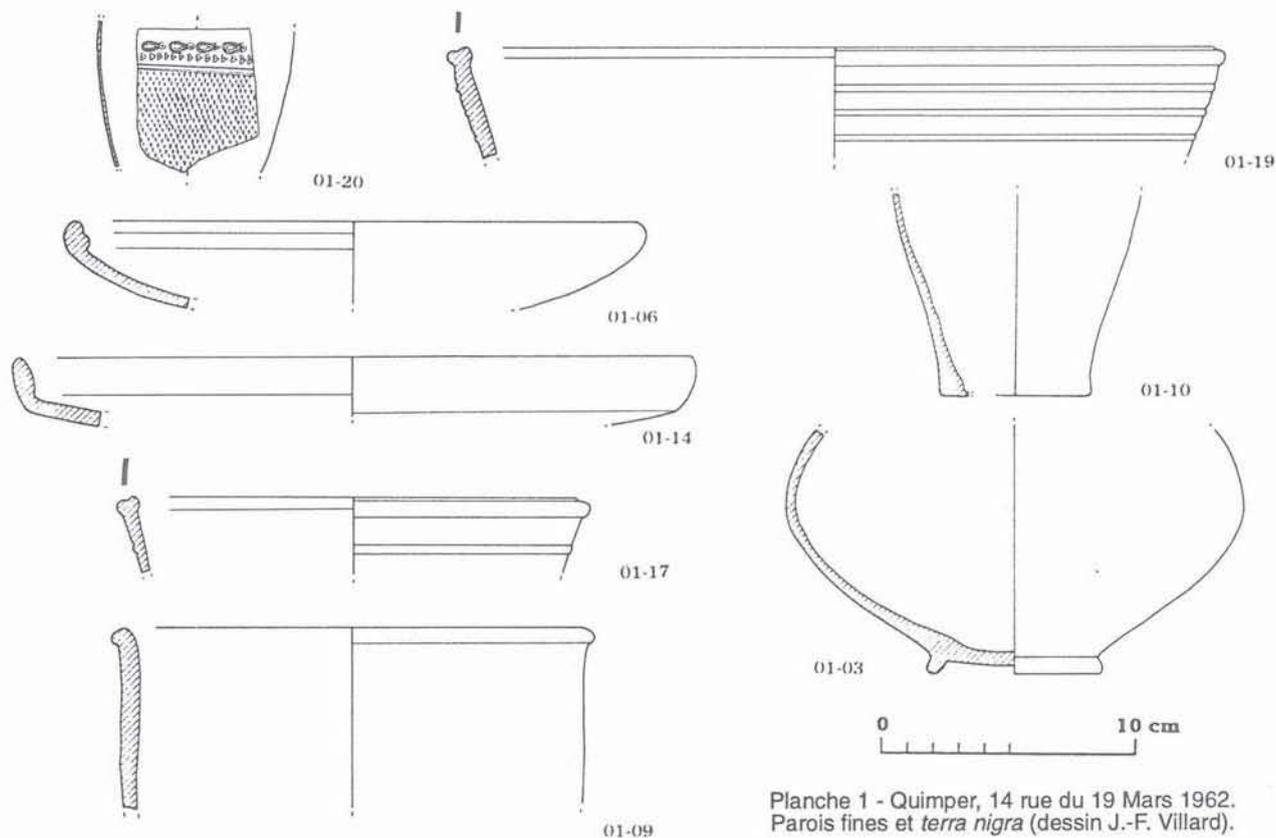


Planche 1 - Quimper, 14 rue du 19 Mars 1962. Parois fines et terra nigra (dessin J.-F. Villard).

décor de baguettes M126 (01-17 et 19) qui apparaissent en Aquitaine dès 20 av. J.-C.

Quelques formes plus rares sont également présentes dans cet ensemble. La première est une écuelle à bord rentrant bifide (01-06) à pâte gris clair micacée et surfaces gris foncé. Cette forme inédite en Armorique est présente dans les niveaux pré-augustéens des fouilles de "Ma Maison" à Saintes (Lauranceau-Santrot 1988, p. 206, n° 15). La seconde est un vase globuleux (01-03), à pâte gris bleu micacée, franges grises et surfaces gris foncé, Ménez 89.74/Santrot 221a évoquant la partie inférieure d'une cruche. Ce type, inédit en Armorique, est présent dans le Bourbonnais et en Saintonge entre la dernière décennie du I^{er} s. av. J.-C. et la fin du I^{er} s. apr. J.-C. Enfin un bord vertical de coupe à pâte gris foncé micacée, franges gris clair et surfaces noires ne peut être attribuer à une forme typologique précise.

□ **La poterie commune claire.**

Seulement 15 fragments de panses de cruches sont mis au jour.

□ **La poterie commune sombre (Pl. 2).**

Les 7 individus (31,8 % du NMI) dénombrés place cette catégorie au second rang après la *terra nigra*. Les

écuelles non tournées à bord vertical arrondi et pied annulaire (01-02, 01-07) côtoient jattes à haut col, décorées d'une fine baguette irrégulière, lèvre éversée et fond annulaire (01-04, 01-05), et pot à col court, lèvre éversée effilée et décor de baguettes à la jonction du col et de la panse (01-01). Les jattes et le pot sont des formes issues du répertoire classique laténien armoricain alors que les écuelles à bord droit ou légèrement rentrant semblent en Armorique⁵ plutôt appartenir à un corpus proprement gallo-romain (Daire 1992).

Cependant, ces vases dérivés de modèles gaulois intègrent des caractères gallo-romains : aspect de la pâte et traitement des surfaces notamment. L'enduction de graphite très en vogue à La Tène laisse place à un lustrage des surfaces externes et les pâtes brunes "type Age du Fer" encore visibles sur la jatte 01-04 sont remplacées par des pâtes grises ou noires cuites en atmosphère réductrice (mode B).

□ **Les amphores (Pl. 2).**

Les douze tessons découverts permettent d'identifier trois individus :

01-21 : Pascual 1 (type A1c de J. Siraudeau ?). Pâte et surfaces orange. Dégraissant (2 à 1 mm), mica peu abondant. Datation 50 av./25 apr.J.-C.

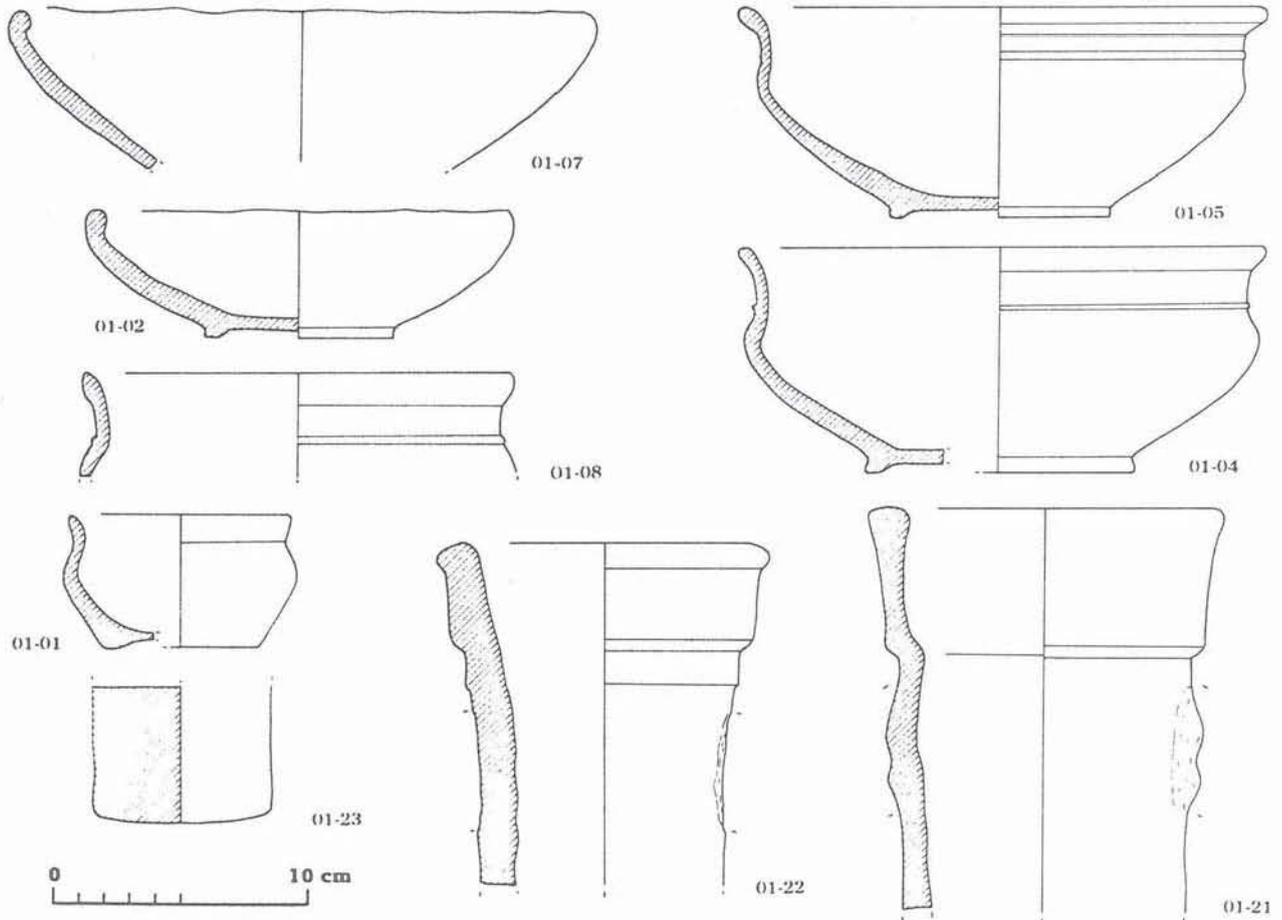


Planche 2 - Quimper, 14 rue du 19 Mars 1962. Commune sombre et amphore (dessin J.-F. Villard).

5 M.-Y. Daire note que ces écuelles à bord rentrant sont très fréquentes dans la région du Rhône, en Aquitaine et sont présentes sur des sites proches de l'embouchure de la Loire (Daire 1992, p. 182).

01-22 : Léétanienne 1. Pâte et surfaces orange. Abondant dégraissant (2 à 1 mm), mica peu abondant. Datation 25 av./10 apr. J.-C.

01-23 : Amphore. Pâte et surfaces beige rosé. Mica peu abondant.

b. Datation.

Le tableau de datation (Fig. 5) réalisé, en l'absence de mobiliers métalliques ou de monnaies, à partir des formes céramiques datables indique un *terminus post quem* de 10 av. J.-C. qui s'accorde bien avec l'aspect "archaïque" de la poterie commune encore très marquée par le corpus de La Tène. L'état du remplissage de la fosse et la faible fragmentation des tessons de poterie commune laisse entendre que celui-ci s'est effectué très rapidement. Il semble donc très raisonnable de dater cet ensemble homogène de la deuxième moitié du règne d'Auguste tout en gardant à l'esprit la présence d'une écuelle en *terra nigra* et d'un fragment d'imitation de sigillée pré-augustéens ou du début de son règne.

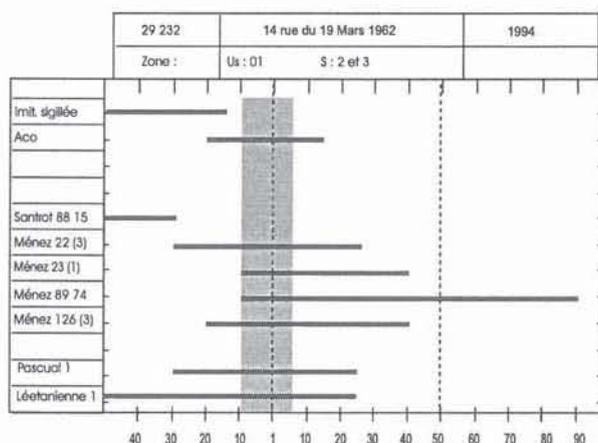


Figure 5 - 14 rue du 19 Mars 1962. Tableau de datation.

2. Résidence Saint-Hubert.

Fouillé durant l'été 1987⁶ avant la construction d'un ensemble immobilier, le site de la Résidence Saint-Hubert (Fig. 1) livre sur 150 m² les vestiges stratifiés d'une occupation couvrant les I^{er} et II^e s. de n. è. Quatre phases de constructions sont mises en évidence et témoignent des multiples évolutions du cadre urbain antique. Les niveaux anciens du site sont matérialisés par un bâtiment (Fig. 6) monté sur solin, à armature en bois et terre crue avec foyer ou four, et par une fosse (US 45) creusée dans le sol naturel. Malheureusement la forte érosion subi par le site ne permet pas de préciser la relation stratigraphique entre ces deux structures (Le Bihan 1987).

La fosse US 45.

Située au sud-est de l'aire fouillée, la fosse a un diamètre estimé de 5 m et une profondeur variant de 0,60 à 0,80 m (Fig. 7). La présence d'un mur recouvrant la fosse et les mauvaises conditions climatiques lors de la fouille empêchent son étude complète et précise.

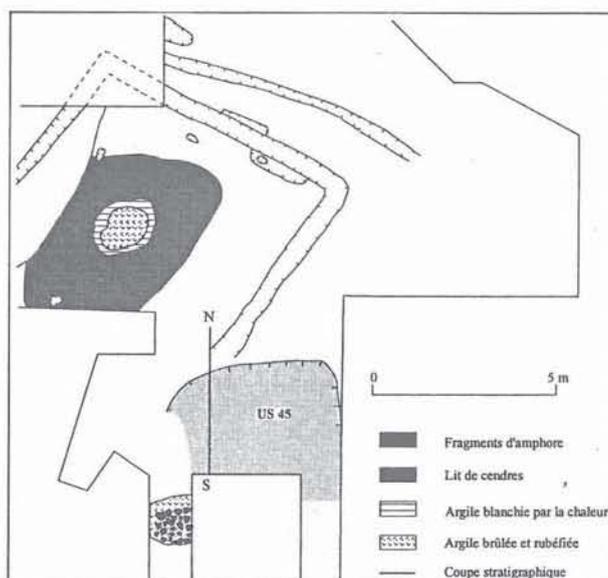


Figure 6 - Résidence Saint-Hubert. Plan des vestiges (d'après Le Bihan, inédit).

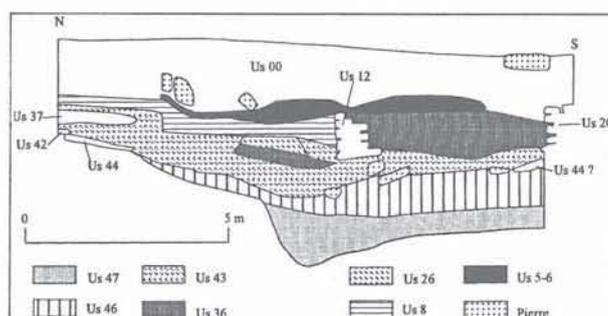


Figure 7 - Résidence Saint-Hubert. Coupes stratigraphiques (d'après Le Bihan, inédit).

Le remplissage US 47 se compose d'argile, de matériaux organiques (branches, morceaux de planches et bois travaillés) très bien conservés dans ce milieu humide et d'une grande quantité de poteries souvent bien conservées et parfois peu morcelées. La conjonction d'une argile chargée d'oxyde de fer et d'un milieu humide entraîne la formation d'une croûte d'oxyde de fer à l'interface des couches US 47 et US 46 qui scelle le remplissage de la fosse.

a. La céramique.

Le comblement de la fosse livre un ensemble de céramique important. Les 983 fragments découverts permettent d'identifier 192 individus répartis entre la *terra nigra* (77 individus, 34,5 % du NMI), la poterie commune sombre (62 individus, 25,9 % du NMI), la céramique commune claire (22 individus, 17,8 % du NMI) et les amphores (8 individus, 13,8 % du NMI). Les autres catégories sont chacune représentées par moins de 50 fragments et totalisent 8 % du NMI avec 31 individus. L'état de conservation des fragments est meilleur que sur les autres sites étudiés ; le coefficient de fragmentation est, ici, seulement de 5 (Fig. 8).

6 Fouille du Centre d'Etude et de Recherche Archéologique de Quimper, direction J.-P. Le Bihan.

Quimper, Résidence Saint-Hubert, Fosse Us 45 : S. 47.					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	C.F.
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique	40	4.1	7	3.6	5.7
Sigillée Sud Gaule	1	0.1	1	0.5	1
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine	12	1.2	5	2.6	2.4
Cér. à enduit rouge int.	4	0.4	1	0.5	4
Cér. à engobe rouge	14	1.4	6	3.1	2.3
Cér. à engobe blanc					
Cér. fine à engobe micacé					
Cér. peinte					
Terra nigra	339	34.5	77	39.9	4.4
Mortier					
Autre com. claire tournée	175	17.8	22	11.4	8
Com. sombre	255	25.9	62	32.1	4.1
Com. sombre (Besançon)					
Autre com. som.non tournée					
Dolium	1	0.1	1	0.5	1
Amphore	136	13.8	9	4.7	15.1
Lampe	1	0.1	1	0.5	1
Autre	5	0.5	1	0.5	5
Total	983	100.0	193	100.0	5.1

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	1
Serv. II	6
Autre	
Indéterminé	

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
PF décormoulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	2
PF engobée sablée	
Autre	3

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	
Pascual 1	4
Dressel 7/11	
Dressel 20	1
Haltern 70	
Autre	4
Indéterminé	9

GAULE	NMI
Sud Gaule : Montans	
Sud Gaule : La Graufesenque	
Sud Gaule : indéterminée	1
Centre Gaule	
Indéterminé	

TERRA NIGRA	NMI
TN type Aquitaine	56
TN type Centre	
TN Indéterminée	21

1 tesson = 0,10 %

Figure 8 - Résidence Saint-Hubert, Fosse US 45 : S. 47. Tableau de comptage.

□ **La sigillée** (Pl. 3).

Avec 41 fragments découverts et 8 individus identifiés, la sigillée ne représente que 4,2 % du NMI et apparaît comme une catégorie encore nettement marginale. Les formes présentes appartiennent au répertoire des formes italiques de l'augustéen "classique" avec un plat Halt. 1c (47-125) et une série de plats et assiettes Halt. 2 (47-01 à 47-05, 47-127). Un fragment de plat ou d'assiette à quart de rond provient d'un Drag. 15/17 du sud de la Gaule et constitue l'élément le plus récent de l'ensemble.

□ **Les parois fines** (Pl. 4).

Seulement 5 individus (1,2 % du NMI) représentent

cette catégorie. Trois appartiennent aux gobelets droits de type Beuvray (47-08 à 47-10). Les deux autres petits pots sont des productions dont l'origine n'est pas encore déterminée.

□ **La céramique à enduit rouge interne** (Pl. 4).

Un seul plat de type Gose 243 est découvert. Sa datation couvre une fourchette chronologique large qui s'étend depuis le règne d'Auguste aux années 50 apr. J.-C.

□ **La terra nigra** (Pl. 5 à 10).

C'est la catégorie la plus nombreuse dans la fosse et aussi celle qui apporte le plus d'informations concernant la datation du mobilier. Le corpus typologique très

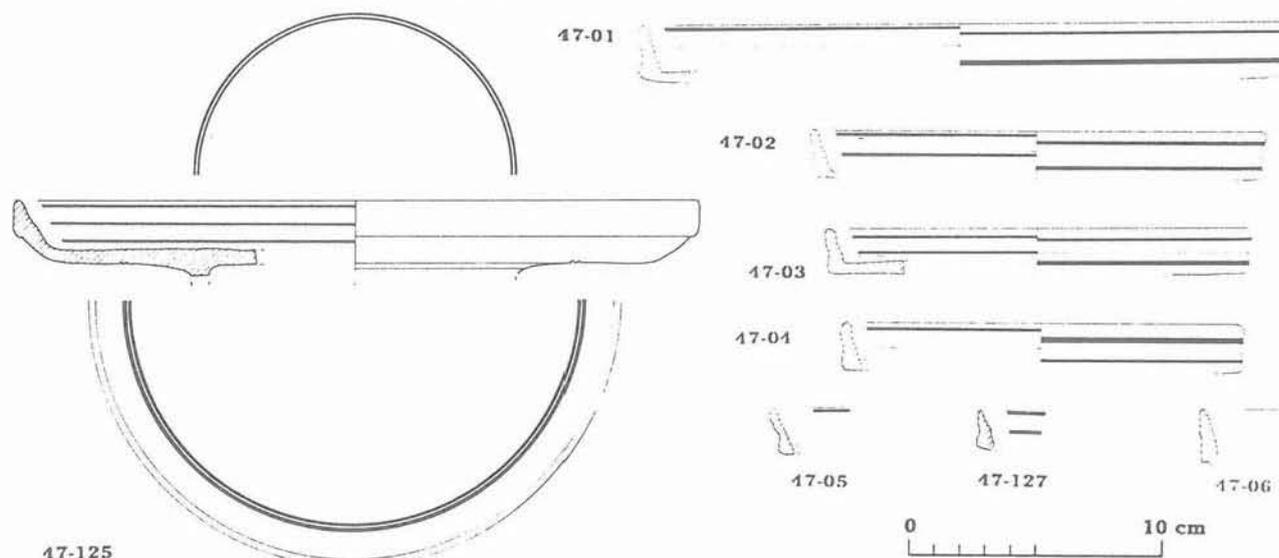


Planche 3 - Quimper, Résidence Saint-Hubert. Sigillée italique (dessin J.-Y. Robic).

ENSEMBLES CÉRAMIQUES PRÉCOCES À LOCMARIA EN QUIMPER

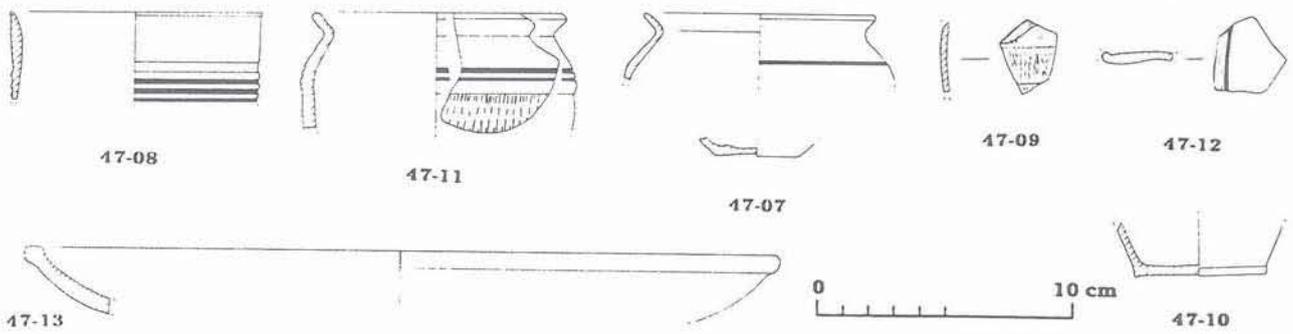


Planche 4 - Quimper, Résidence Saint-Hubert. Parois fines et enduit rouge interne (dessin J.-Y. Robic).

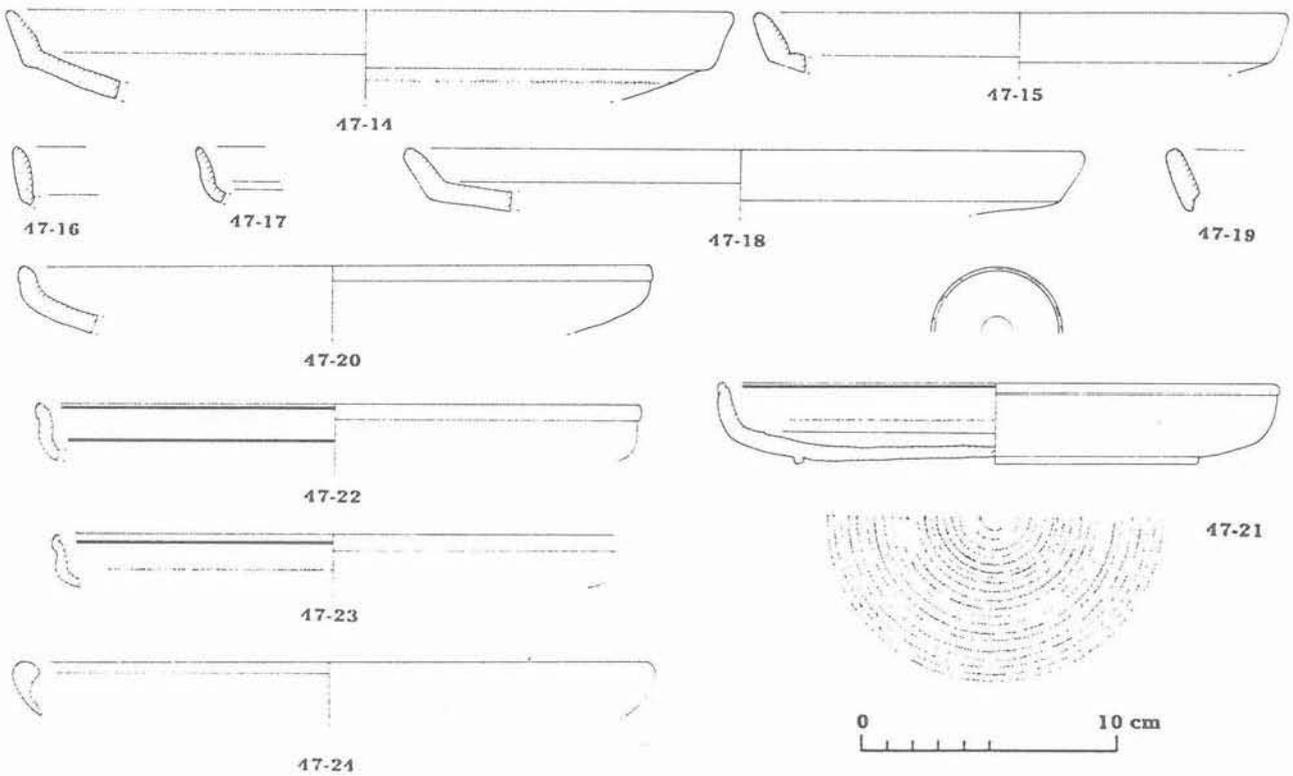


Planche 5 - Quimper, Résidence Saint-Hubert. Terra nigra (dessin J.-Y. Robic).

varié comprend assiettes, bols, coupes, calices, pots et cruches.

Deux types d'assiettes se distinguent. Le premier correspond aux assiettes à pied annulaire et bord droit (6 individus) M22 (47-14 à 16), M23 (47-17), M26 (47-18 et 19). La production de ces assiettes commence, d'après J. Santrot, dès 25 av. J.-C. à Saintes (Santrot 1979) et se poursuit principalement jusqu'au milieu du règne de Tibère alors qu'Y. Ménez ne place leur date d'apparition en Armorique que vers les années 10 av. J.-C (Ménez 1985). Le second groupe se compose des imitations d'assiettes italiques (4 individus) représentées par les formes M29/30 (47-20), M32 (47-21) et M32/33 (47-22 et 23). La datation de ces assiettes pose également problème puisqu'elles sont attribuées à l'époque tibérienne par Y. Ménez alors que la production est attestée à Sainte sous le règne

d'Auguste⁷. Une forme d'assiette Santrot 115 (47-24), sans équivalent dans la typologie régionale et datée du règne d'Auguste s'intègre à cet ensemble.

Les coupes (17 individus) offrent un répertoire plus varié. Ainsi à côté des nombreuses coupes à carène vive M96 (47-28 à 32), on trouve en *unicum* les formes M64 (47-26), M66 (47-25), M71 (47-27), M97 (47-33), M98 (47-34) et (47.35). La forme M71 semble plus proche des coupes de type 4 de Roanne (Genin *et al.* 1992) produites par les ateliers du centre de la Gaule et datées de la fin du règne d'Auguste mais surtout du règne de Tibère. Trois coupes M123 (47-36 à 38) et une coupe M124 (47-39), probablement, importées d'Aquitaine complètent cette série. La diffusion des formes 123 et 124 semble, d'après l'inventaire d'Y. Ménez (Ménez 1985), se limiter à l'Aquitaine et à la côte atlantique de l'Armorique. Les vases-bobines M125

7 Santrot 1979, p. 65.

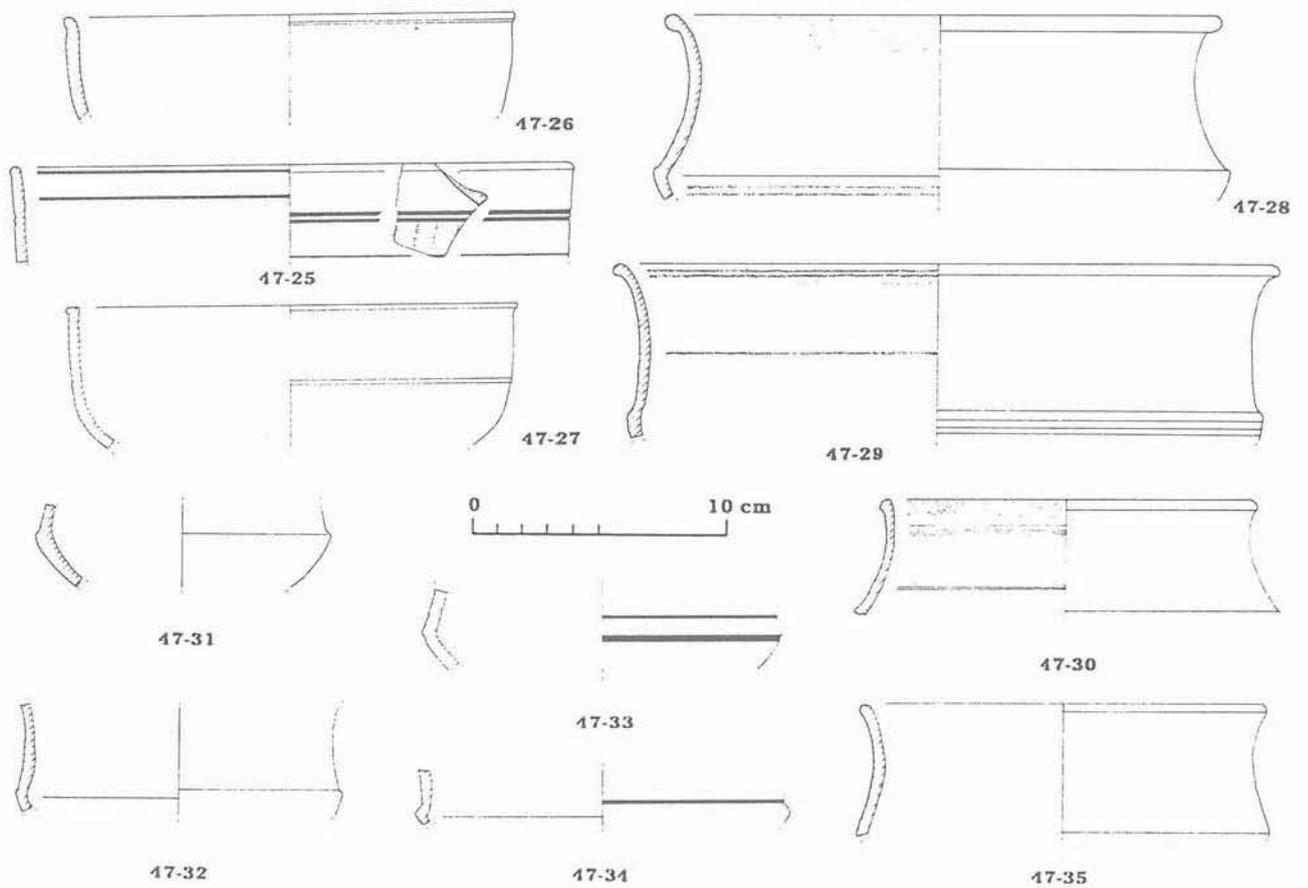


Planche 6 - Quimper. Résidence Saint-Hubert. *Terra nigra* (dessin J.-Y. Robic).

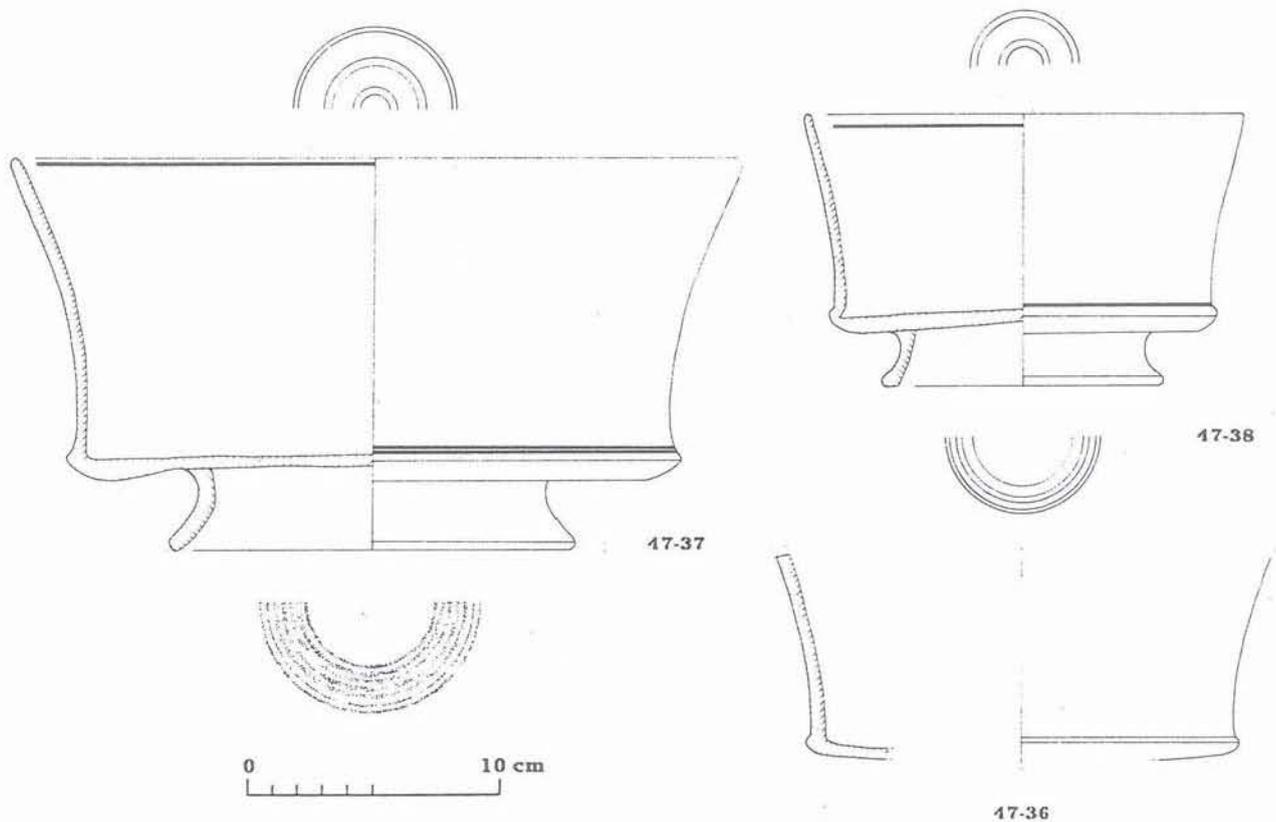


Planche 7 - Quimper. Résidence Saint-Hubert. *Terra nigra* (dessin J.-Y. Robic).

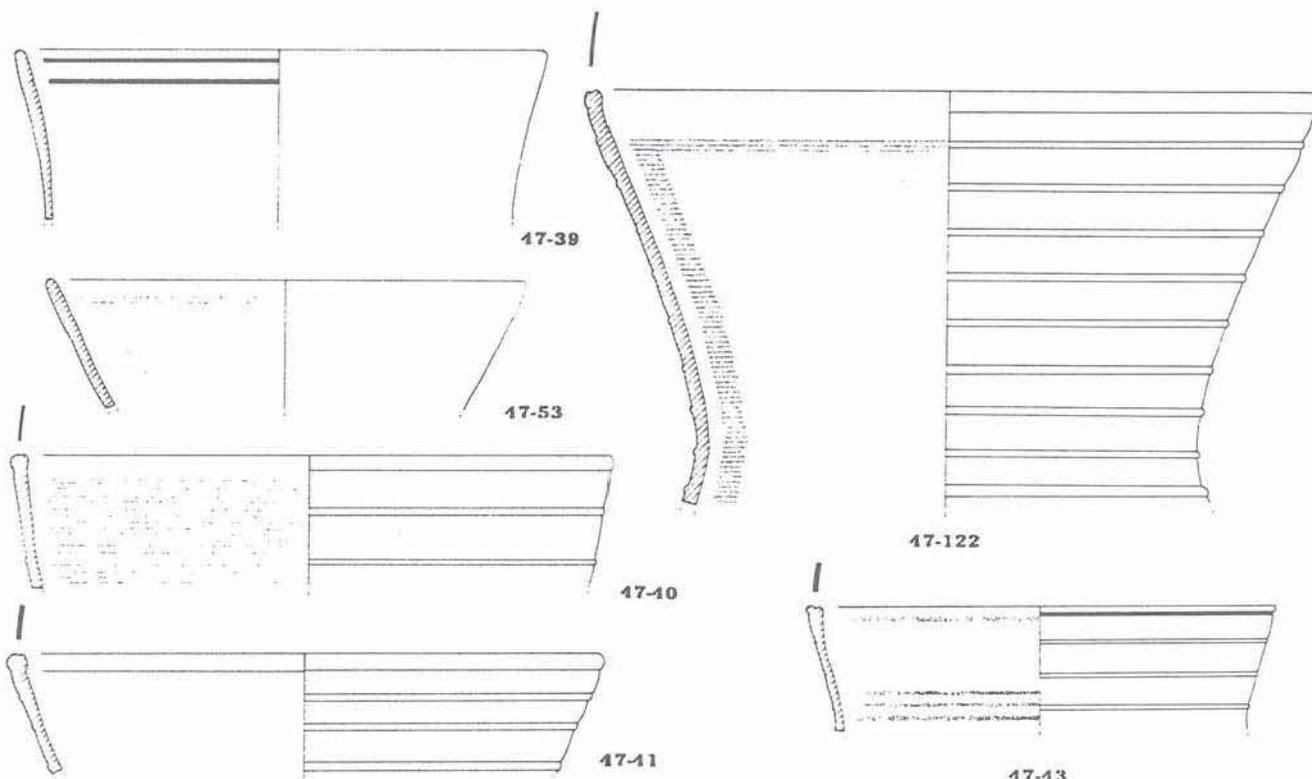


Planche 8 - Quimper. Résidence Saint-Hubert. *Terra nigra* (dessin J.-Y. Robic).

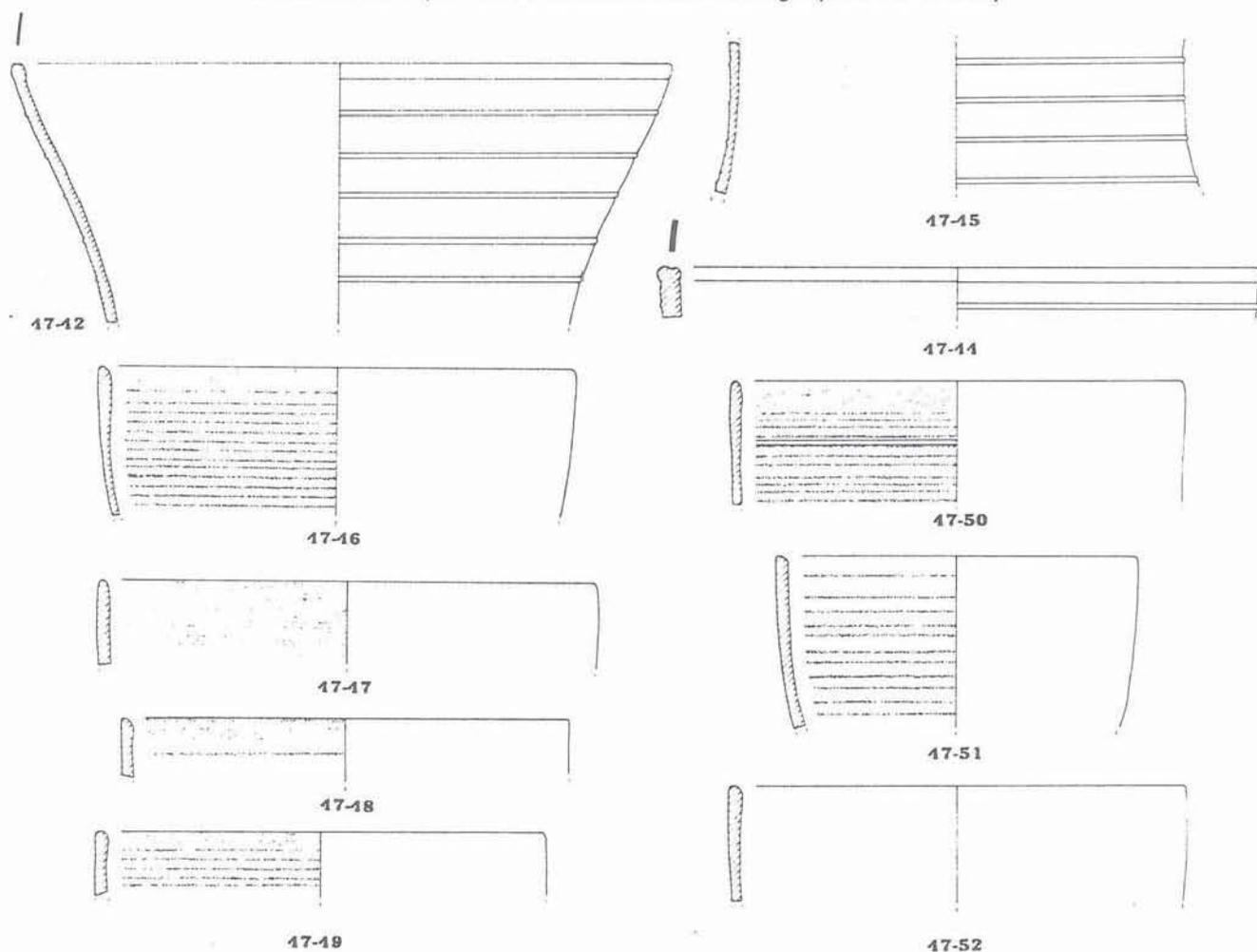


Planche 9 - Quimper. Résidence Saint-Hubert. *Terra nigra* (dessin J.-Y. Robic).

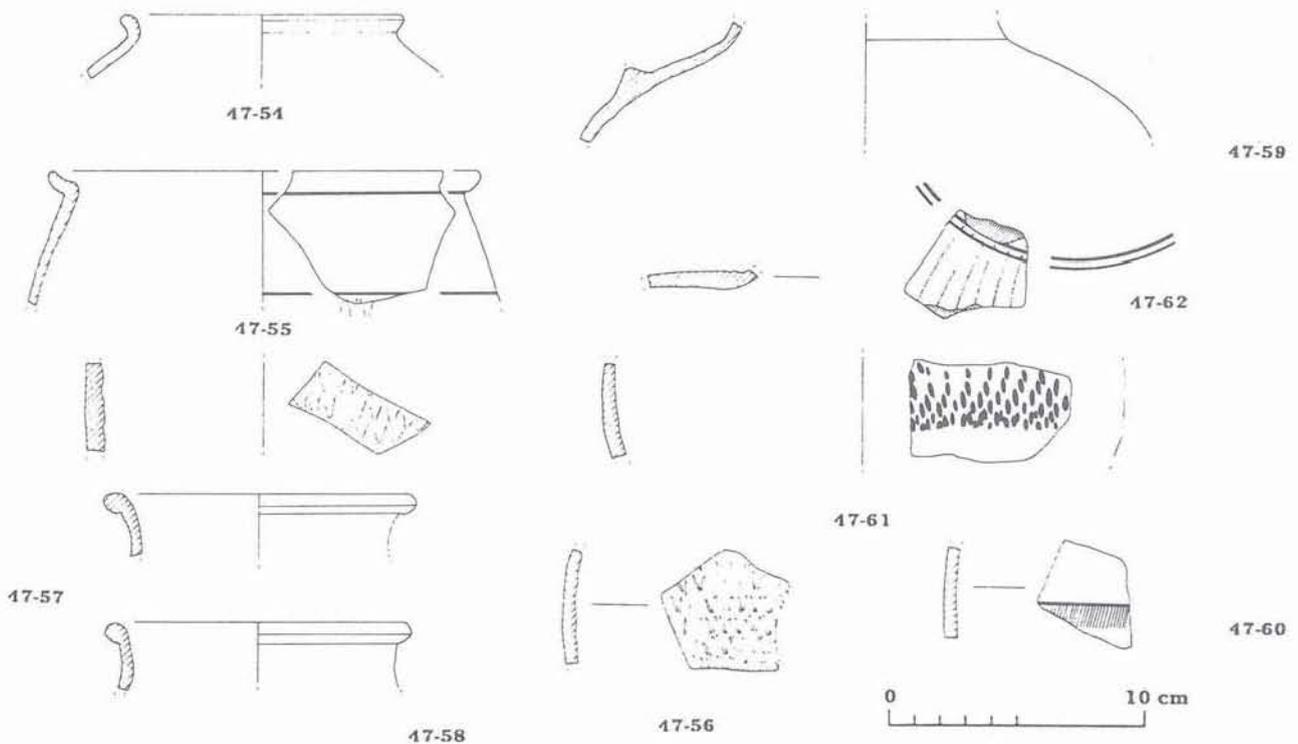


Planche 10 - Quimper. Résidence Saint-Hubert. Terra nigra (dessin J.-Y. Robic).

(47-53) et surtout M126 (47-40 à 45) représentent à eux seuls 18 individus (dont 17 pour le M126) et en font la forme de *terra nigra* la plus fréquente dans cette fosse. Le calice à bord droit et pied M127/128 (47-46 à 52) est également une forme très fréquente dont 7 individus ont été reconnus. Elle semble aussi avoir une circulation privilégiée le long de la côte atlantique.

Les pots sont peu nombreux et très fragmentés. Le col 47-54 ne peut être rattaché avec certitude à aucun type précis ; deux fragments à décor de palmettes appartiennent à un pot M137 (47-55). Deux cols de bouteille M150 (47-57 et 58) et la partie supérieure de la panse d'une grande cruche M155 (47-59) font également partie de ce lot. Notons pour finir la présence de plusieurs fragments décorés difficiles à rattacher à une forme précise.

Un tri effectué sur les fragments de *terra nigra* par J.-L. Hillairet permet d'affecter plus de 80 % des tessons au groupe de production des ateliers de Saintonge. Même si le manque d'analyses chimiques ne permet pas de confirmer ce tri et de certifier l'origine des fragments, il semble bien qu'un axe privilégié existe entre Saintes et plus largement l'Aquitaine et Quimper.

□ **La céramique commune claire.**

- *La céramique à engobe blanche* (Pl. 11).

Les rares fragments appartiennent à des panses de cruches et à un fond à anneau porteur de section anguleuse (47-63).

- *La céramique à engobe rouge.*

Les fragments semblent tous appartenir à des cruches peut-être produites en Centre Gaule.

- *Autre céramique commune claire* (Pl. 11).

Les 22 individus déterminés (11,5 % du NMI) pour cette catégorie proviennent de cruches à pâte blanche (47-119 à 121) fréquentes à l'époque augustéenne.

□ **La céramique commune sombre** (Pl. 12 à 18).

Cette catégorie est la seconde en importance dans la fosse (62 individus, 32,3 % du NMI). Le corpus typologique se compose d'éuelles, de jattes, de pots et de jarres.

Les éuelles sont du même type que celles découvertes sur le site du 14 rue du 19 Mars 1962. On note cependant la présence de plusieurs exemplaires à surface interne lustrée (47-77 et 78). Un exemplaire (47-90) porte une large cannelure externe sur la lèvre. Un fragment de bord oblique (47-93) peut appartenir à une éuelle tripode.

Les jattes sont également dans l'ensemble similaires à celles du site précédent. L'abondance des formes permet de mettre en évidence, dans cet ensemble, une série de variations. Les réminiscences de décors de fines baguettes sur le col sont visibles sur les exemplaires 47-81 et 68. La baguette de la forme 47-96 se trouve, par contre, à la jonction du col et de la panse. La carène est généralement très arrondie mais peut

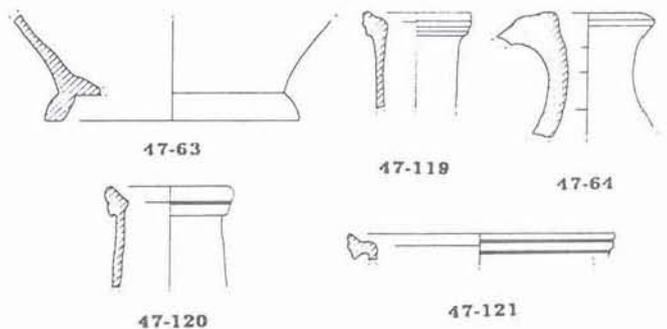


Planche 11 - Quimper, Résidence Saint-Hubert. Engobe blanc et commune claire (dessin J.-Y. Robic).

ENSEMBLES CÉRAMIQUES PRÉCOCES À LOCMARIA EN QUIMPER

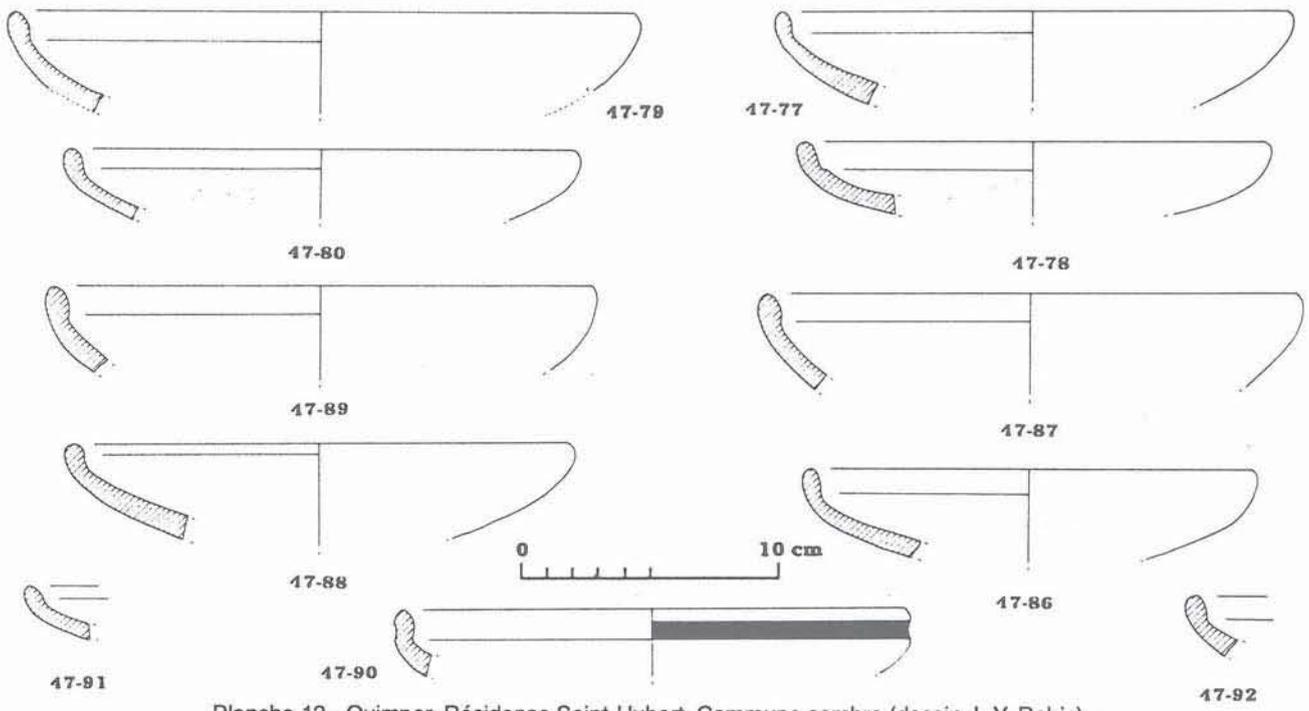


Planche 12 - Quimper, Résidence Saint-Hubert. Commune sombre (dessin J.-Y. Robic).

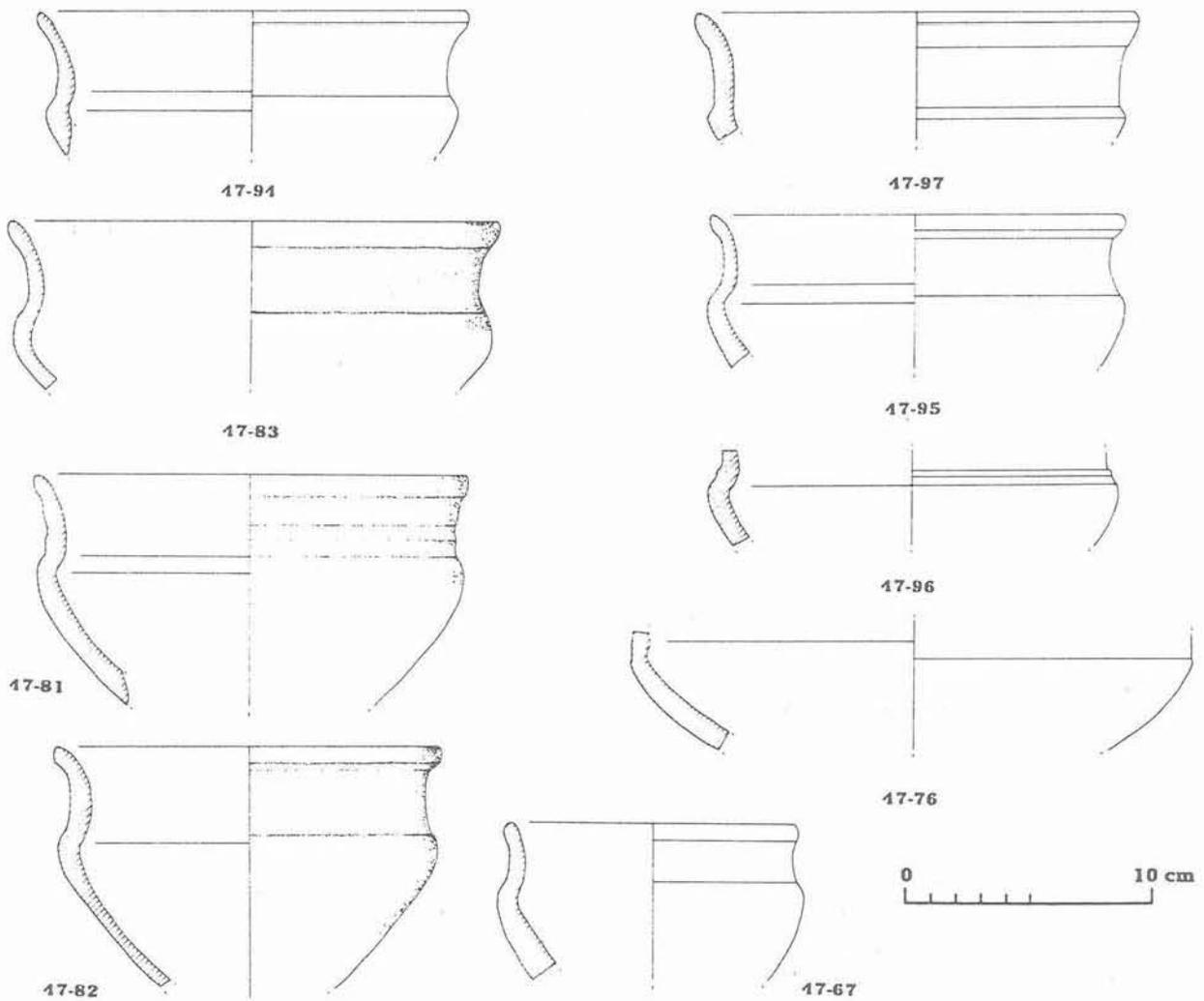


Planche 13 - Quimper, Résidence Saint-Hubert. Commune sombre (dessin J.-Y. Robic).

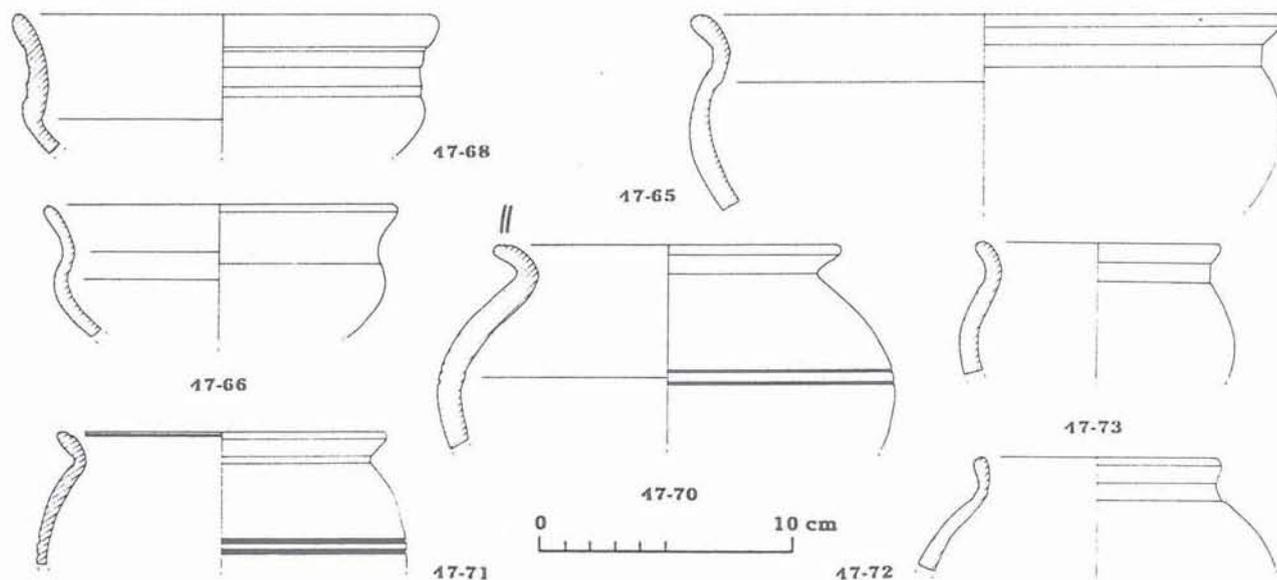


Planche 14 - Quimper, Résidence Saint-Hubert. Commune sombre (dessin J.-Y. Robic).

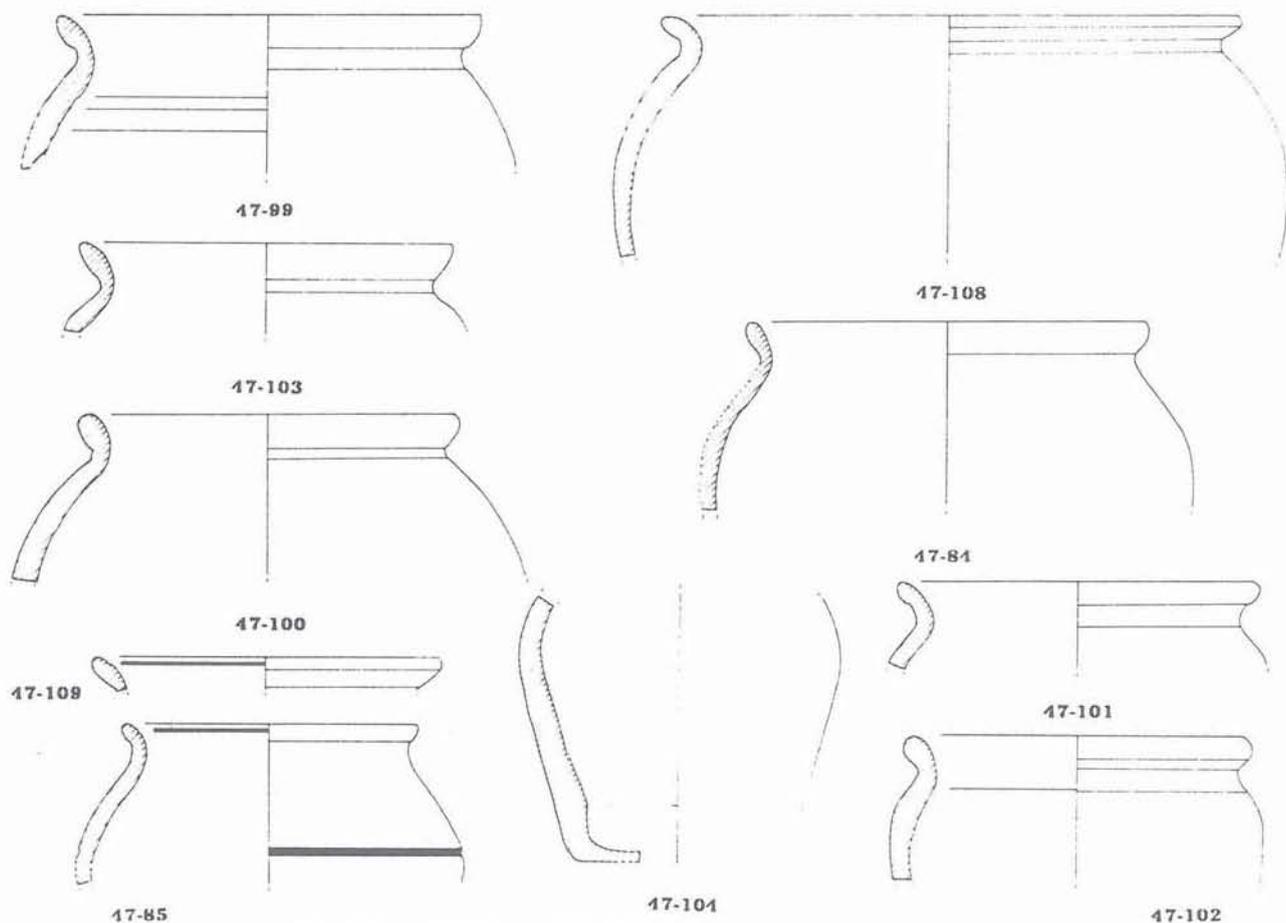


Planche 15 - Quimper, Résidence Saint-Hubert. Commune sombre (dessin J.-Y. Robic).

également présenter un profil plus aigu (47-94 et 97). La morphologie et l'inclinaison de la lèvre montrent une grande diversité. Enfin le lustrage de la panse évoque les enductions de graphite caractéristiques de La Tène. Il est évident que ces formes sont une évolution récente des jattes de l'Age du Fer armoricain (Pl. 18).

Les pots semblent moins diversifiés que les jattes. Ils

sont ovoïdes (47-02 et 47-04) et surtout globulaires à col court, quelquefois difficilement discernable (47-70 et 71), lèvre éversée et extrémité arrondie ou effilée. Quatre exemplaires portent une ou deux cannelures internes sur la lèvre (47-70) et un décor de cannelure simple (47-85) ou double (47-70 et 71) sur le diamètre maximum de la panse.

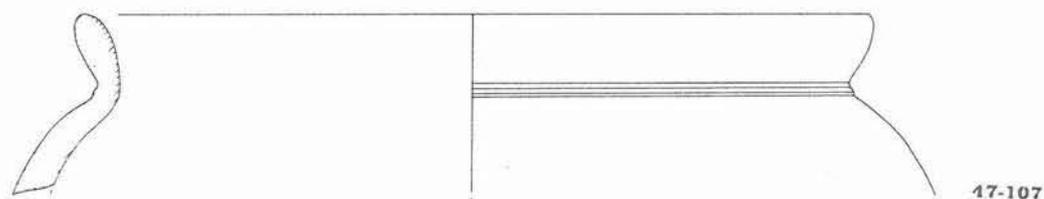
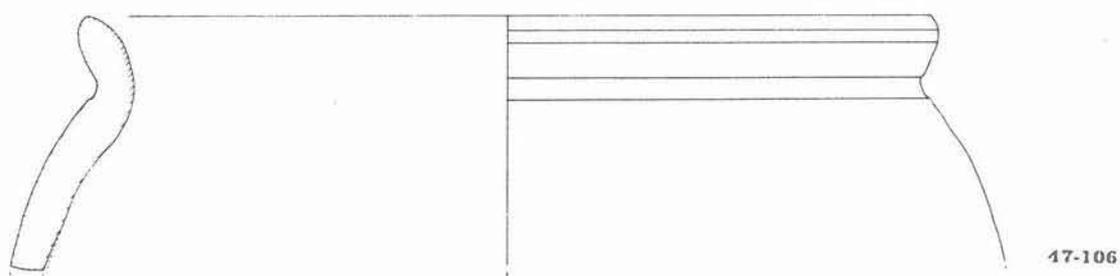


Planche 16 - Quimper, Résidence Saint-Hubert. Commune sombre (dessin J.-Y. Robic).

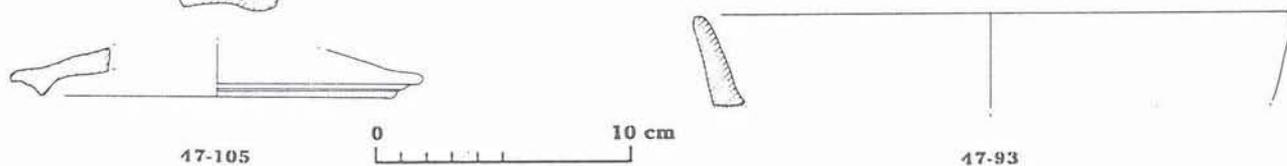
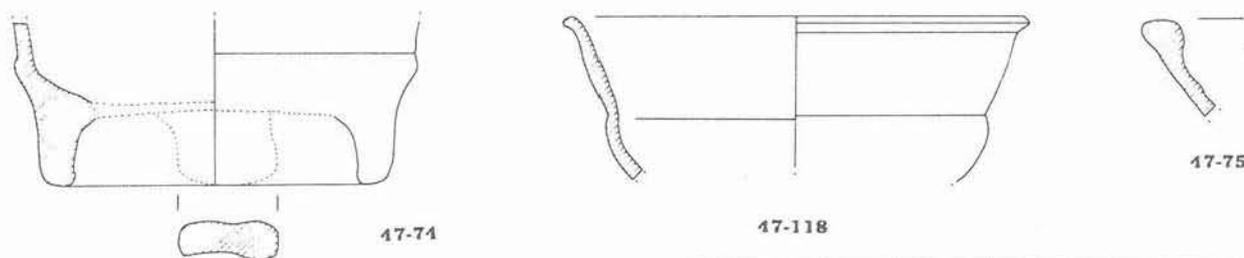


Planche 17 - Quimper, Résidence Saint-Hubert. Commune sombre (dessin J.-Y. Robic).

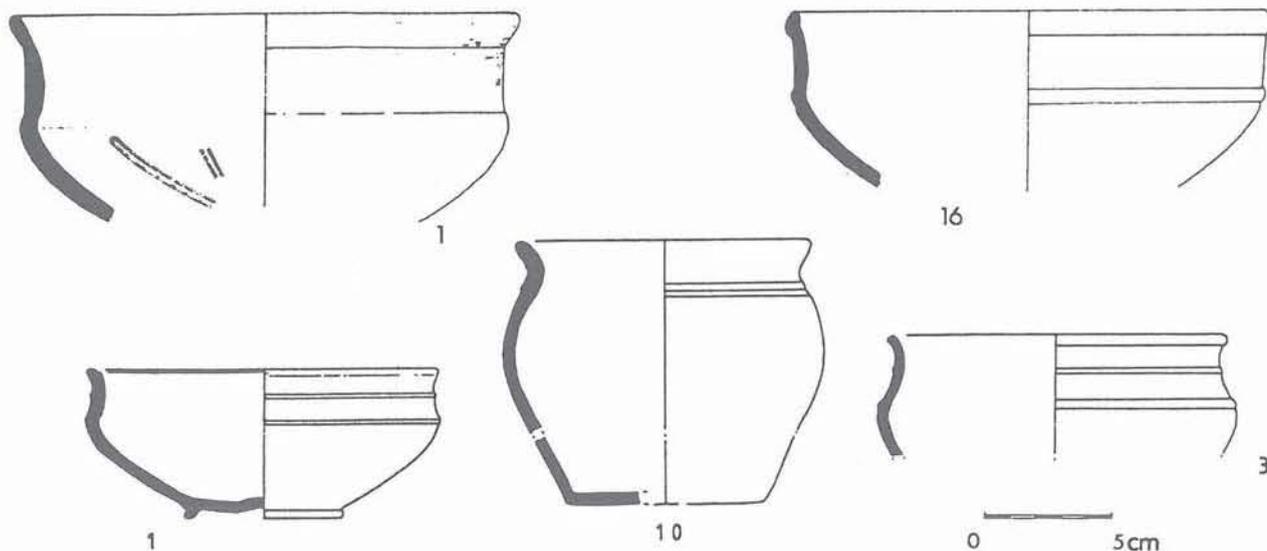


Planche 18 - Quimper. Jattes et pot provenant du site de La Tène finale :
1 et 2 : Le Braden II ; 3 à 5 : Parc-ar-Groas fossé T2 (dessin J.-F. Villard).

Les jarres, même si elles sont très incomplètes, laissent deviner une forme globulaire proche de celle des pots. Les diamètres d'ouverture à la lèvre sont supérieurs à 30 cm.

Tous ces vases sont réalisés dans des pâtes grises ou noires contenant généralement un abondant dégraissant de quartz et de mica. La cuisson en mode B est souvent irrégulière et les surfaces présentent fréquemment des variations de couleur peut-être liées à l'utilisation de fours encore rudimentaires. La pâte des vases à décor lustré (écuelle ou jatte) contient le même type de dégraissant et, il semble, une plus grande quantité de mica qui rehausse l'aspect métallique produit par le lustrage. Une seule jatte à pâte brune de type Age du Fer est présente dans ce lot (47-76). Une petite série de 5 individus réalisés dans une pâte grise fine, très bien cuite et sonore s'individualise. Elle se compose d'une assiette ou écuelle tripode (47-74), de deux coupes (47-118 et 75), d'un couvercle (47-105) et d'un fragment de panse à décor en épis incisés. Il peut ici s'agir d'importations tibériennes provenant d'Aquitaine.

□ **Les dolia** (Pl. 19).

Un unique fragment (47-47) de lèvre plate à multiples cannelures appartenant à un *dolium* est découvert. Réalisé dans une pâte brun foncé, il est possible qu'il ait reçu une couverture micacée et puisse être rattaché aux productions de type "Besançon" augustéennes.

□ **Les amphores** (Pl. 19).

Notre manque d'expertise dans ce domaine ne nous permet pas de tirer parti des nombreux fragments d'amphores (13,8 % des fragments). La seule étude des fragments de lèvres ou de fonds fait apparaître une majorité de Pasc. 1 (47-112-115) et une Dr. 20 (47-116).

b. Datation.

En l'absence de mobiliers métalliques et de monnaies, nous devons nous contenter de la céramique pour dater cet ensemble. La présence des formes du service I et II de Haltern permet d'ancrer la fourchette chronologique dans la deuxième moitié du règne d'Au-

guste. Cette première datation semble englober l'ensemble des formes autre que la *terra nigra* (Fig. 9).

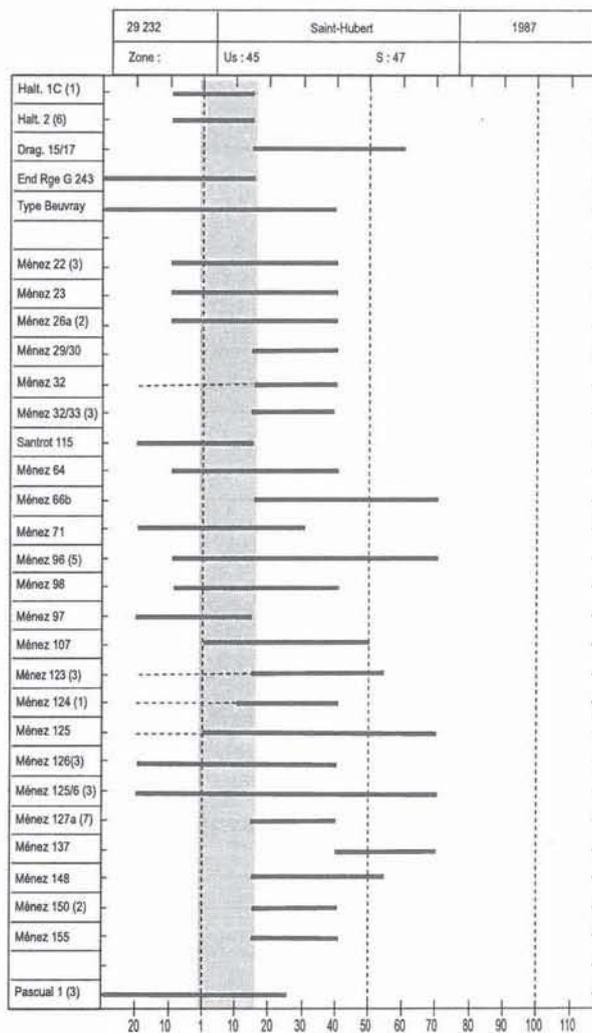


Figure 9 - Résidence Saint-Hubert. Tableau de datation.

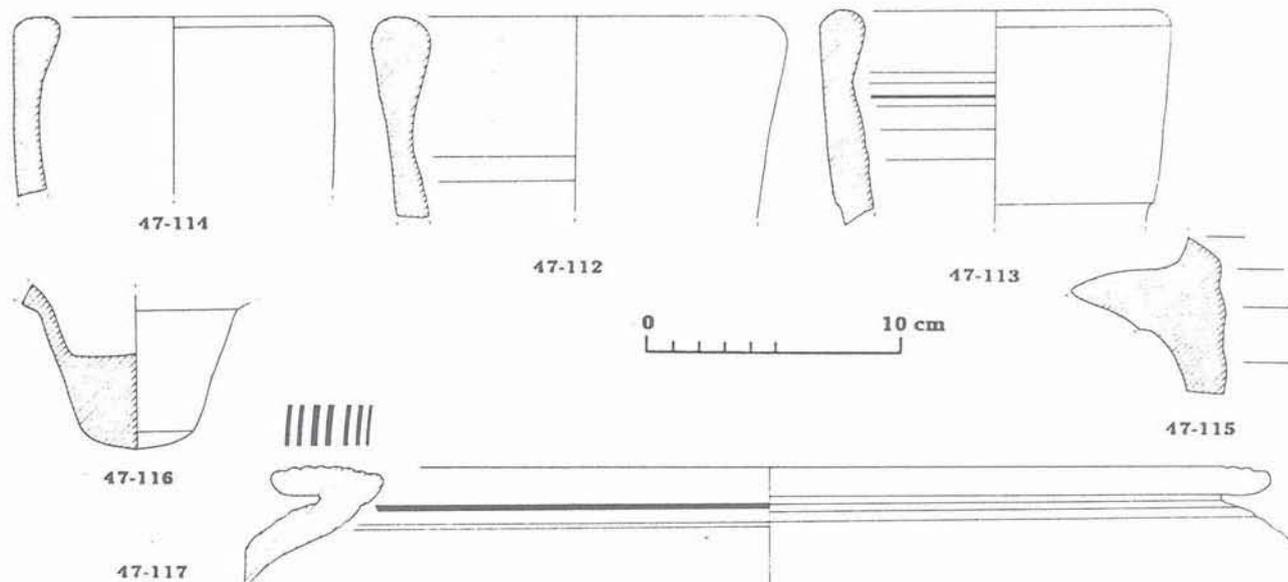


Planche 19 - Quimper, Résidence Saint-Hubert. Amphore et *dolium* (dessin J.-Y. Robic).

Pour la *terra nigra*, la concordance est un peu moins nette puisque 9 formes sur 23 sont datées du début du règne de Tibère. Y. Ménez soulignait déjà en 1985 l'existence d'un décalage entre la date d'apparition de certaines formes en Aquitaine et en Armorique. Celui-ci est imputable à l'absence de données chronologiques pour les sites précoces de Rennes, Angers, Corseul, Vannes et Quimper lorsque Y. Ménez publiait en 1985 son étude régionale sur la *terra nigra*. Il convient donc maintenant de recalculer cette chronologie en fonction des données nouvelles et de redescendre la date d'apparition de certains types (assiette à bord droit, coupe, vase-bobine, calice) au règne d'Auguste plutôt qu'à celui de Tibère.

Il semble donc possible de proposer pour cet ensemble une datation couvrant les deux dernières décennies du règne d'Auguste pour environ 80 à 90 % du mobilier de cet ensemble constitué pendant le règne de Tibère comme le suggèrent le Drag. 15/17 et la céramique grise d'Aquitaine.

3. Parc-ar-Groas.

C'est encore une fois une fouille de sauvetage urgent avant développement immobilier qui permet la fouille au printemps 1990⁸ du site de Parc-ar-Groas. Connu depuis la fin du XIX^e s. par les travaux de R.-F. Le Men (Le Men 1876), le site est occupé par un enclos rectangulaire incluant une habitation à galerie façade et bâtiment annexe ainsi qu'un *fanum* privé au centre de l'ensemble. La fouille exhaustive des 600 m² de l'assiette du projet immobilier met en évidence les bâtiments et temples déjà reconnus par Le Men mais permet surtout la mise au jour d'une série de fossés, fosses et trous de poteaux datant de la fin de La Tène jusqu'au milieu du I^{er} s. apr. J.-C. La période d'occupation du site s'étend de la fin de La Tène (D1 ?) au II^e s. de n. è. Ces dernières découvertes permettent de ré-interpréter le site comme un sanctuaire de type gallo-belge fonctionnant au I^{er} s. av. J.-C. auquel succède un sanctuaire composé de deux *fana* dont la chronologie relative ne peut être déterminée (Le Bihan 1990 et 1994). Parmi ces structures, nous avons retenu pour cette étude les fossés T3 et T5.

Le fossé T3.

Fouillé sur une longueur de 30 m, il est orienté nord-ouest/sud-est et coupe le sondage en diagonale. Une interruption de 2,50 m marque probablement l'entrée de l'enclos qu'il définit. Son profil est triangulaire et l'étude du remplissage livre les traces d'un calage de palissade. Celle-ci est démontée avant obturation et dissimulation du fossé par une épaisse couche d'arène granitique. Le mobilier étudié provient essentiellement de la couche de terre brune C2, chargée de charbon de bois et d'os brûlés, vraisemblablement mise en place après la destruction de la palissade et peu de temps avant l'obturation définitive du fossé (Fig. 11 et 12).

Le mobilier très peu abondant des couches antérieures C3 et C4 est également inclus dans cette étude.

a. La céramique.

Le comblement du fossé livre un mobilier abondant. Il rassemble plus de 1000 fragments parmi lesquels 160 individus sont dénombrés (Fig. 13). La céramique, plus diversifiée que dans les deux ensembles précédents, est aussi beaucoup plus inégalement répartie. La céramique commune sombre regroupe 51,9 % du NMI, la *terra nigra* 15 %, les amphores et la poterie commune claire 6,3 % chacun. Les fragments résiduels de poterie dite "proto-onctueuse"⁹ de La Tène D1 (?) représentent 11,3 % des fragments.

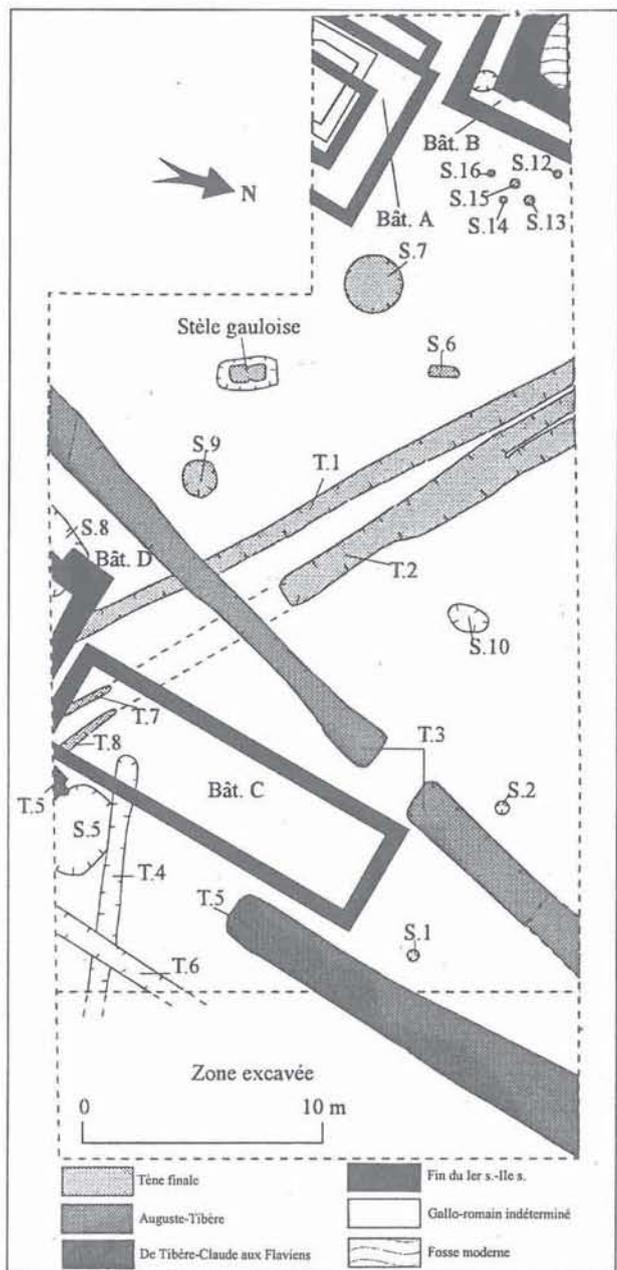


Figure 10 - Parc-ar-Groas. Plan général des vestiges (d'après Le Bihan 1990).

8 Fouille du Service Archéologique de Quimper, direction J.-P. Le Bihan.

9 La pâte de ce type de poterie est réalisée avec une argile locale chargée en talc.

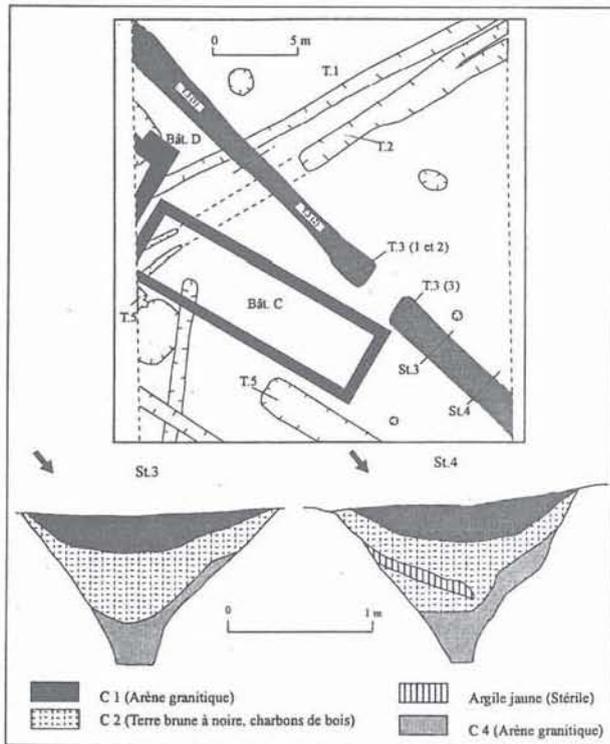


Figure 11 - Parc-ar-Groas, fossé T3. Plan et sections (d'après Le Bihan, inédit).

- *Imitation de sigillée* (Pl. 27).
Seulement deux individus sont identifiés. Le premier appartient à une assiette à bord oblique proche du type Goud. 1b (C3-118) ; le second est un bol très fragmenté.
- *La sigillée* (Pl. 20 et 27).
Seulement 7 individus (4,4 % du NMI) sont découverts

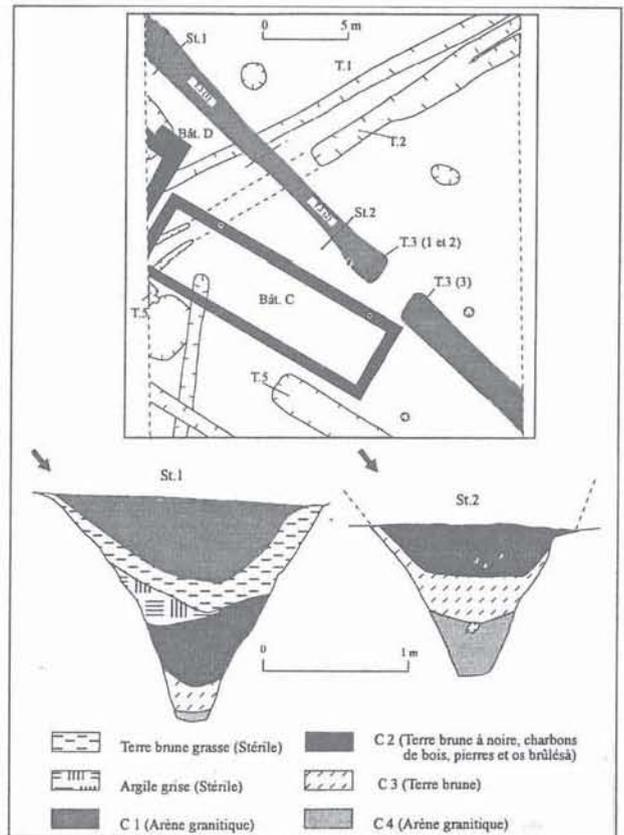


Figure 12 - Parc-ar-Groas, fossé T3. Plan et sections (d'après Le Bihan, inédit).

dans ce fossé. Les formes identifiables appartiennent à des assiettes Goud. 12b (C2-115) et Halt. 1c. L'extrême fragmentation et le mauvais état général de

Quimper, Parc-Ar-Groas, fossé T3 : C2, C3, C4.					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée	18	1.6	2	1.3	9
Sigillée de type italique	17	1.5	7	4.4	2.4
Sigillée Sud Gaule					
Sigillée Centre Gaule					
Sigillée indéterminée					
Paroi fine	7	0.6	2	1.3	3.5
Cér. à enduit rouge int.					
Cér. à engobe rouge	3	0.3	1	0.6	3
Cér. à engobe blanc	13	1.2	2	1.3	6.5
Cér. fine à engobe micacé					
Cér. peinte					
Terra nigra	142	12.7	24	15	5.9
Mortier					
Autre com. claire tournée	116	10.4	10	6.3	11.6
Com. sombre	564	50.4	83	51.9	6.8
Com. sombre (Besançon)	2	0.2	1	0.6	2
Autre com. som.non tournée					
Dolium					
Amphore	167	14.9	10	6.3	16.7
Lampe					
Autre	69	6.2	18	11.3	3.8
Total	1118	100.0	160	100.0	7

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	1
Serv. II	
Autre	6
Indéterminé	

GAULE	NMI
Sud Gaule : Montans	
Sud Gaule : La Graufesenque	
Sud Gaule : indéterminée	
Centre Gaule	
Indéterminé	

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	
PF décor moulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	1
PF engobée sablée	
Autre	1

TERRA NIGRA	NMI
TN type Aquitaine	19
TN type Centre	
TN Indéterminée	5

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	
Pascual 1	9
Dressel 7/11	
Dressel 20	
Halter 70	
Autre	1
Indéterminé	

1 tesson = 0.09 %

Figure 13 - Parc-ar-Groas, fossé T3 : C2, C3, C4. Tableau de comptage.

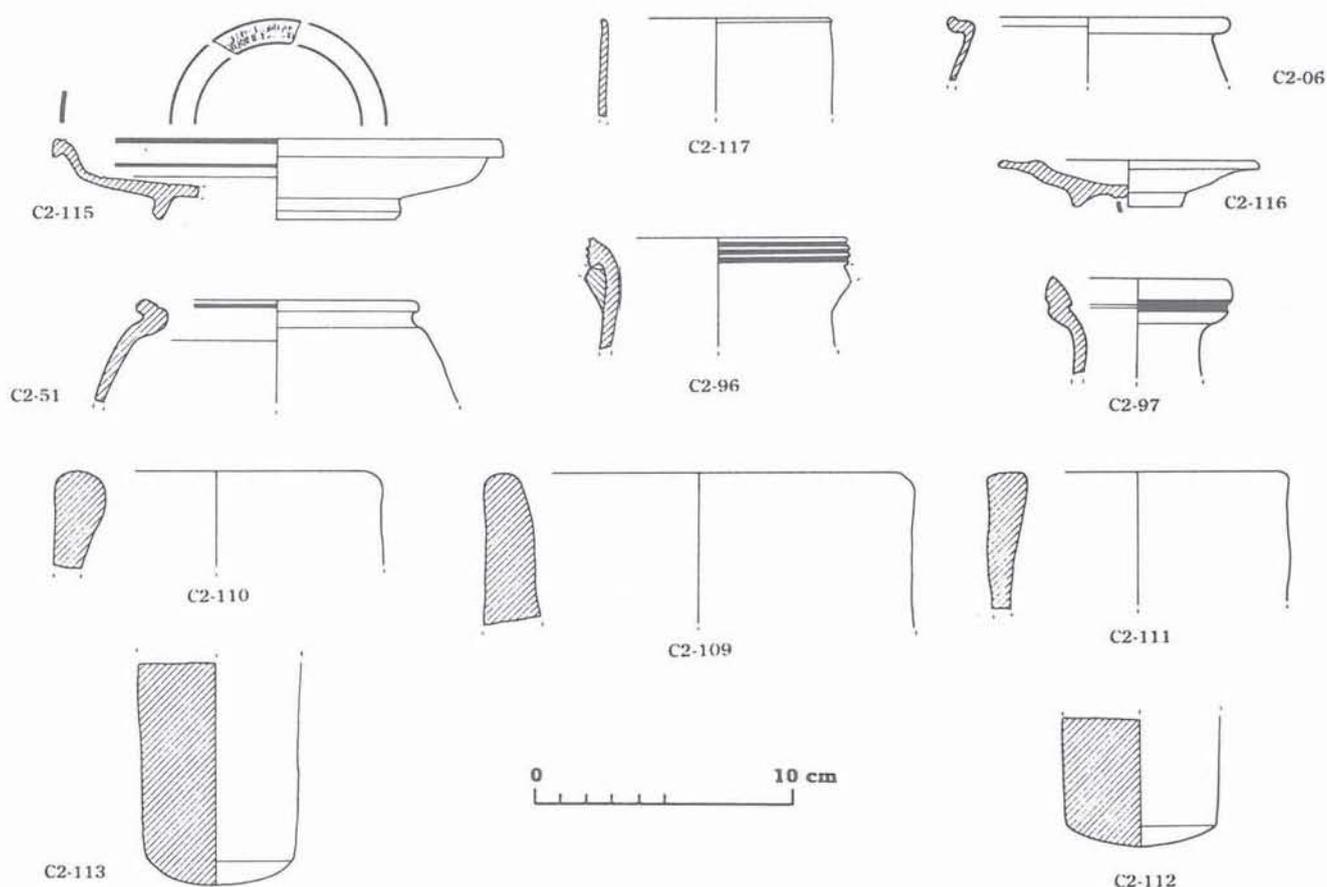


Planche 20 - Quimper. Parc-ar-Groas T3 C2. 115, sigillée italique ; 06 et 117, parois fines ; 96, engobe blanc ; 51 et 97, commune claire ; 109 à 113, amphore (dessin J.-Y. Robic et J.-F. Villard).

conservation des autres individus en empêchant l'identification. La sigillée apparaît encore une fois comme une catégorie marginale dans ces ensembles précoces.

□ Les parois fines (Pl. 20).

Egalement très mal représentées avec seulement 2 individus (1,3 % du NMI), les parois fines sont illustrées par deux gobelets de type Beuvray, l'un cylindrique à bord droit (C2-117) et l'autre à lèvre en gouttière (C2-06), ce dernier type étant peu fréquent à Quimper.

□ La terra nigra (Pl. 21 et 27).

Les 24 individus identifiés (15 % du NMI) font de cette catégorie la seconde en ordre d'importance dans cet ensemble. Le corpus morphologique diffère peu de celui de la Résidence Saint-Hubert.

Les assiettes à bord droit M22 (C3-131), M23 (C2-125) et M26 (C2-126) associées aux assiettes M29/30 (C2-124), M31 et 32, imitées de modèles italiques forment près d'un tiers de l'ensemble. Les coupes rassemblent les formes M66 (C2-121 et 122), M103 (C2-129) et une forme inédite (C3-130) à Quimper et sans doute en Armorique. Cette grande coupe à lèvre éversée et extrémité arrondie, carène marquée par une baguette large et une cannelure s'apparente à la forme 39 provenant des niveaux pré-augustéens (50-30 av.) des fouilles de "Ma Maison" à Saintes (Lauranceau-Santrot 1988). Il faut rappeler que cette forme est associée à une assiette Goud. 1b également très précoce.

Les vases-bobines si abondant sur le site de la Rési-

dence Saint-Hubert sont ici quasi absents. Un seul individu est en effet découvert (C2-127). La situation est identique pour les calices M127 (C2-123) qui sont remplacés par la forme M128 (C2-128). Un fond de grand vase de type M150 (C2-140) et le col d'un vase balustre à décor de chevron proche des formes 72 à 83 provenant encore des niveaux pré-augustéens des fouilles de "Ma Maison" à Saintes (Lauranceau-Santrot 1988) complètent ce lot.

Mis à part quelques formes plus précoces cet ensemble ne se différencie guère des précédents que par l'absence (M96, M123/124) ou la très faible représentation de certaines formes (M125/126, M127). Il faut toutefois ne pas oublier que Parc-ar-Groas est un site de sanctuaire et qu'il est donc difficile de le comparer à des sites d'habitat. En effet, la fonction induit une certaine sélection du mobilier utilisé. L'examen des pâtes fait aussi apparaître une très forte majorité (89 % des fragments) des pâtes de type aquitain, renforçant encore l'idée de l'existence d'un lien privilégié entre Quimper et la Saintonge et plus largement l'Aquitaine.

□ La céramique commune claire.

- La céramique à engobe blanc (Pl. 20).

Deux individus représentent cette catégorie. La seule forme identifiable est une cruche de type Avenches 301/1 à lèvre pendante ornée de cannelures datée, sans grande précision, de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C.

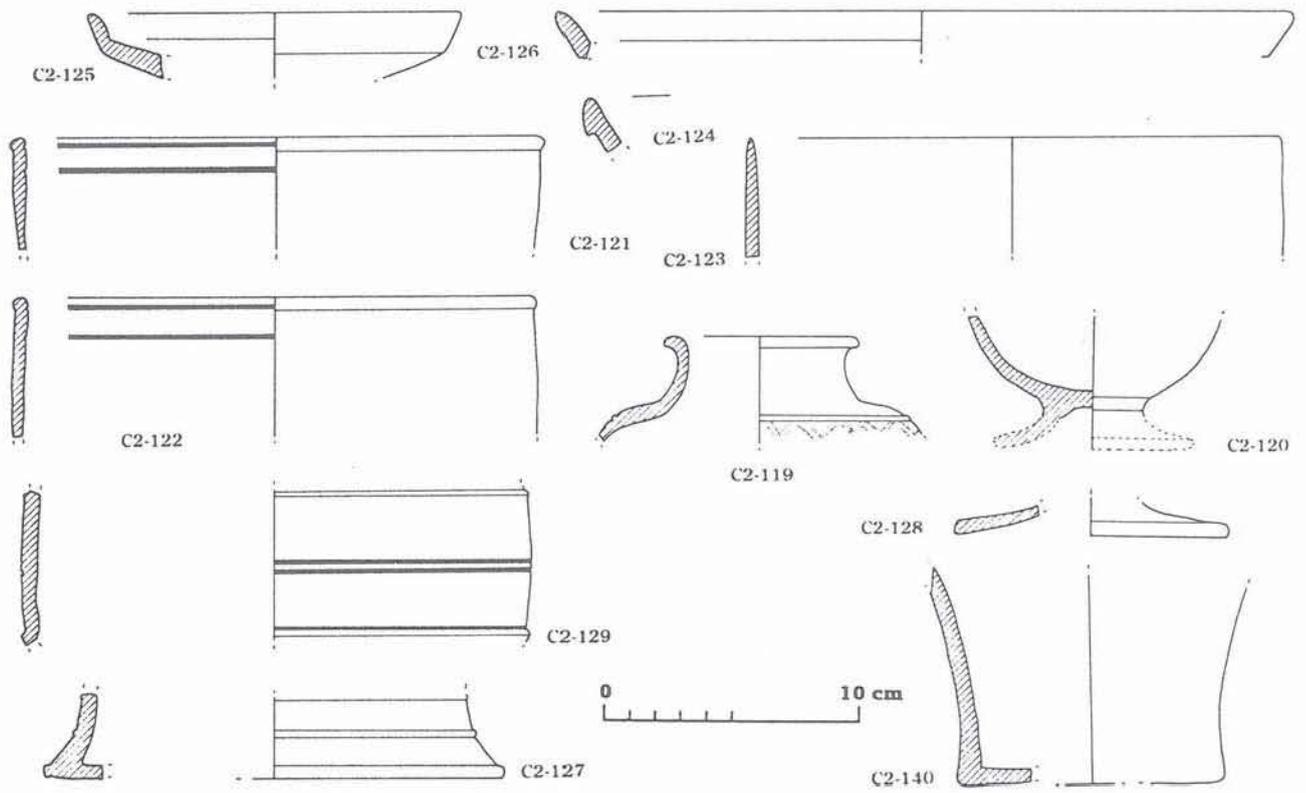


Planche 21 - Quimper, Parc-ar-Groas T3 C2. *Terra nigra* (dessin J.-Y. Robic et J.-F. Villard).

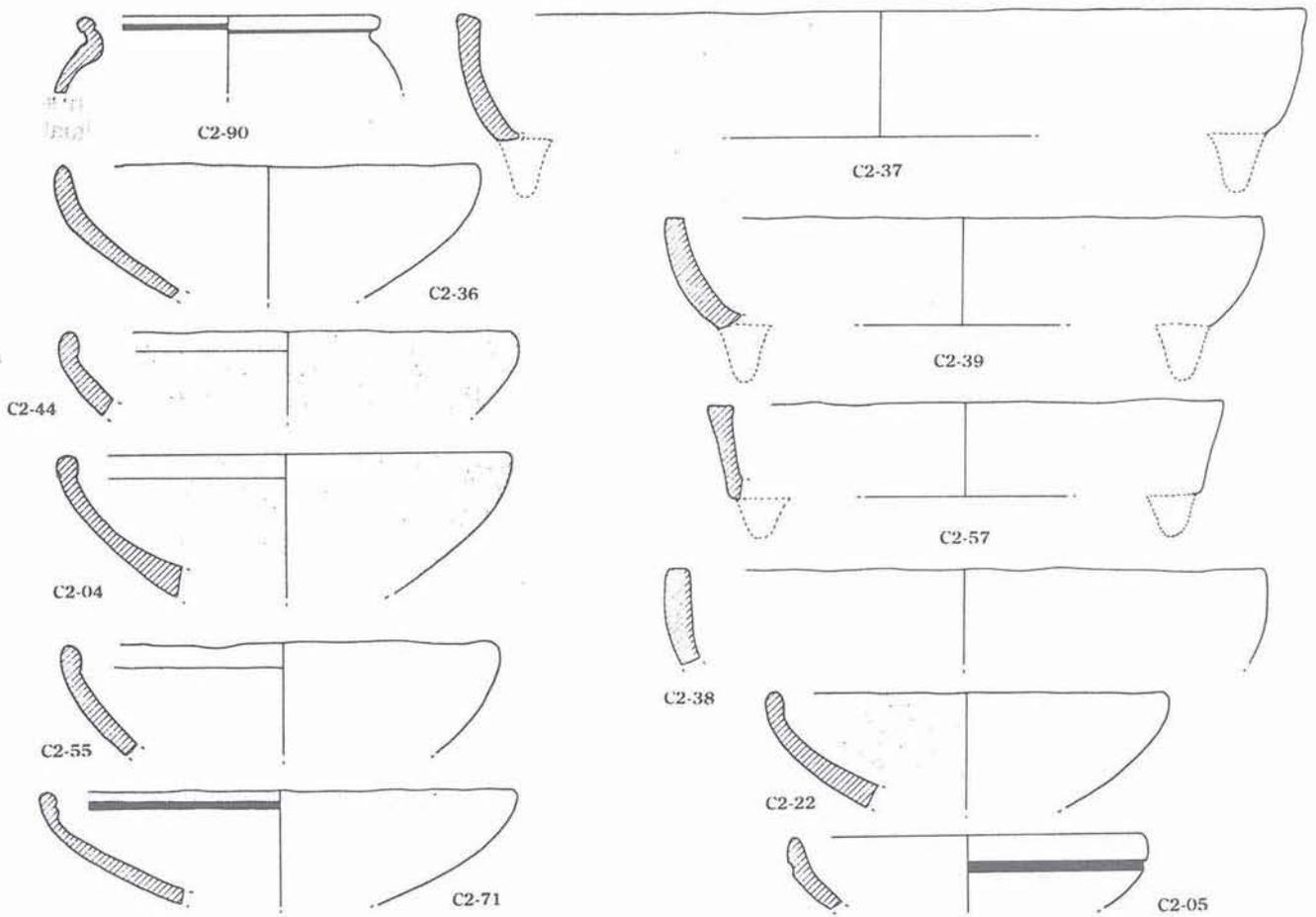


Planche 22 - Quimper, Parc-ar-Groas T3 C2. 90, type Besançon ; commune sombre (dessin J.-Y. Robic et J.-F. Villard).

- Autre céramique commune claire (Pl. 20).

Cette catégorie est principalement représentée par des cruches très fragmentées dont le col à lèvres en amande et à cannelure externe évoque la forme Santrot 429 (C2-97). Un petit pot à col court et lèvres ronde éversée à cannelure interne (C2-51) s'intègre également dans cet ensemble.

□ La céramique commune "type Besançon" (Pl. 22).
Peu fréquente dans les ensembles quimpérois, elle

est représentée ici par un fragment de col (C2-90) appartenant à la forme classique des pots non tournés.

□ La céramique commune sombre (Pl. 22 à 28).

Catégorie la mieux représentée avec 83 individus (51,9 % du NMI), elle présente un corpus typologique très proche de celui de la Résidence Saint-Hubert.

Il en diffère cependant par la présence de plats vraisemblablement tripodes (C2-37 à 39, 51, 101) et d'une série de petits pots non tournés (C2-102 à 104). Les

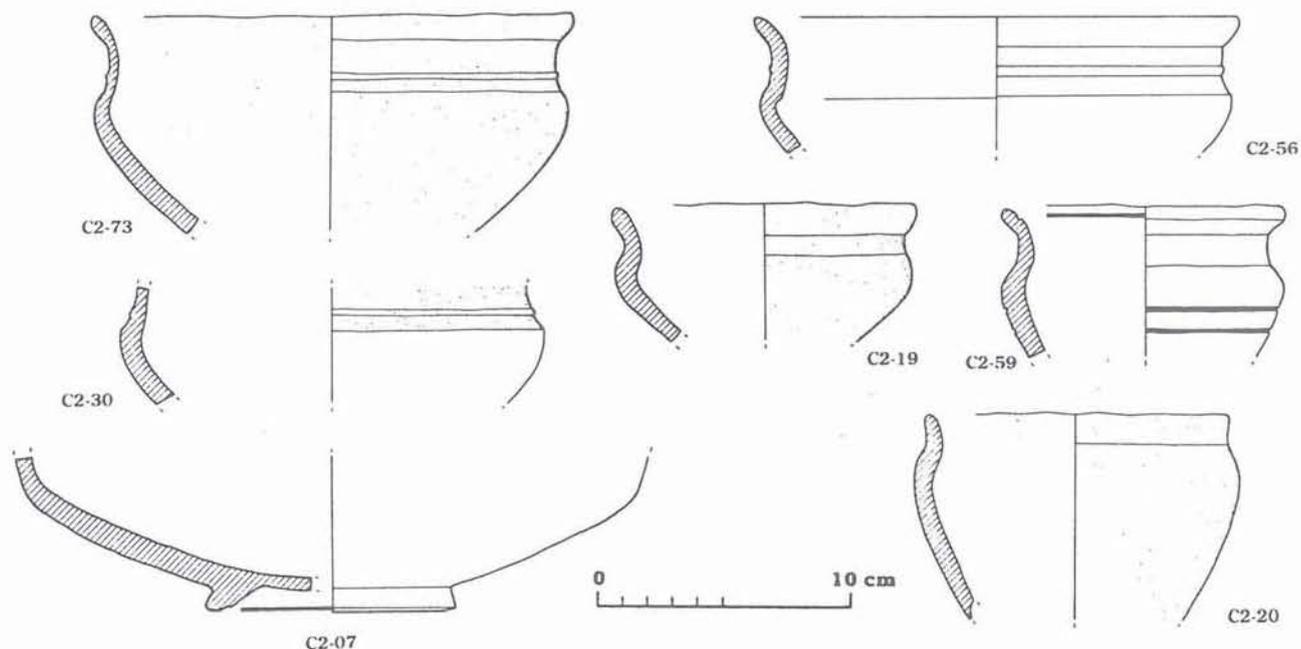


Planche 23 - Quimper, Parc-ar-Groas T3 C2. Commune sombre à pâte rouge "type Age du Fer" (dessin J.-Y. Robic et J.-F. Villard).

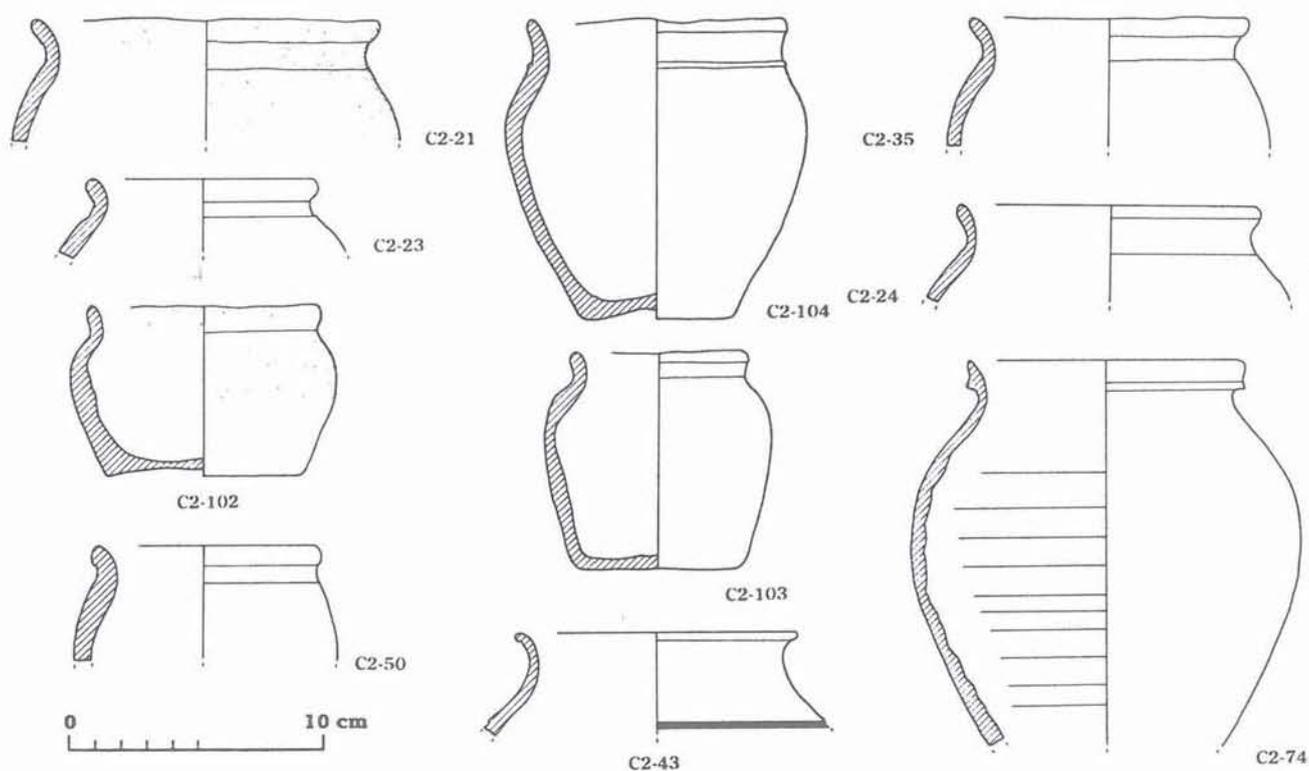


Planche 24 - Quimper, Parc-ar-Groas T3 C2. Commune sombre (dessin J.-Y. Robic et J.-F. Villard).

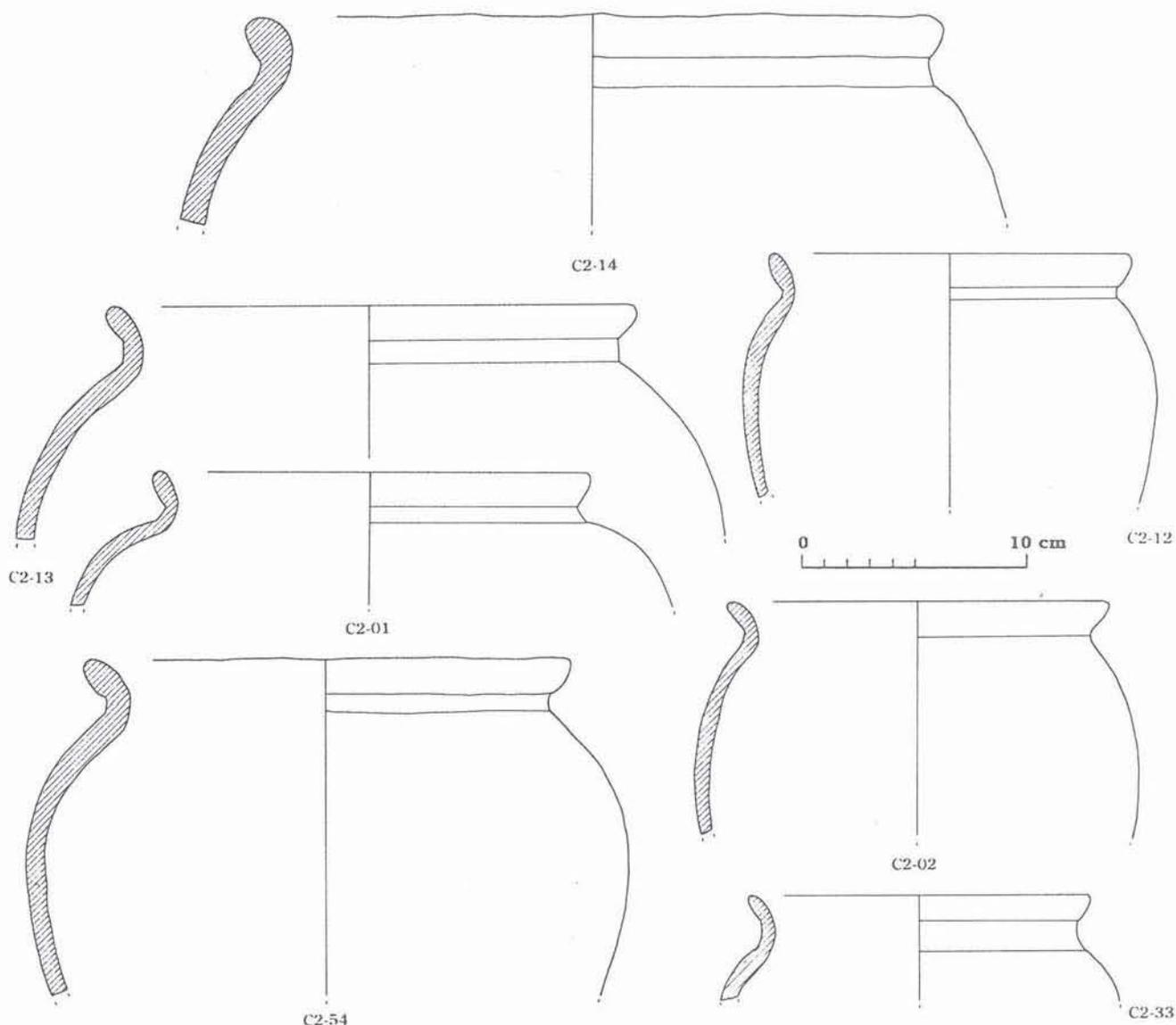


Planche 25 - Quimper, Parc-ar-Groas T3 C2. Commune sombre (dessin J.-Y. Robic et J.-F. Villard).

écuelles (Pl. 22) présentent un profil conique beaucoup plus marqué que dans les ensembles précédents (C2-04, 22? 36, 44, 55, C4-69) ; les surfaces internes sont brutes ou lustrées. Un seul exemplaire porte un bandeau lustré interne et externe (C2-44). Les jattes (Pl. 23) sont très similaires à celles du 14 rue du 19 Mars 1962 et présentent également une baguette sur le col. La filiation avec le corpus de La Tène est encore une fois bien marquée. Une grande coupe (C2-07) à bord droit et pied annulaire et une faisselle (C2-03), formes assez rares, font également partie de cet ensemble. Les petits pots (Pl. 24) tournés ou non tournés évoquent également les formes de La Tène. Ils sont ici, par opposition à ceux de la Résidence Saint-Hubert, plutôt ovoïdes. Le col est généralement court et la lèvre éversée. Deux individus se détachent de l'ensemble. Le premier présente une lèvre en corniche (C2-74) ; le second une lèvre éversée à extrémité en bourrelet et cannelure interne dans la partie supérieure de la panse.

Les grands pots et jarres globulaires à col court et

lèvre éversée à extrémité arrondie sont également très bien représentés.

Les caractéristiques techniques des pâtes sont identiques à celles décrites dans les ensembles précédents. Les pâtes brun-rouge de type Age du Fer apparaissent aussi dans ce lot avec au moins un exemplaire de chaque forme (Pl. 26). Ceci confirme bien la notion de pérennité du corpus de La Tène dans ces ensembles précoces gallo-romains ; corpus qui se romanise en perdant quelques traits distinctifs (cannelure interne et décor de baguette) et en systématisant la cuisson réductrice en mode B.

□ Les amphores (Pl. 20, 27 et 28).

Parmi les 167 fragments découverts 10 individus sont dénombrés. Mis à part un col de Dr. 1b résiduel (C2-109), les autres individus se rattachent à des amphores Pasc. 1 à pâte rose ou blanche.

□ Indéterminée (Pl. 20).

Une petite écuelle ou couvercle à pâte beige recouverte d'un vernis non grésé orange pâle ne peut être identifiée.

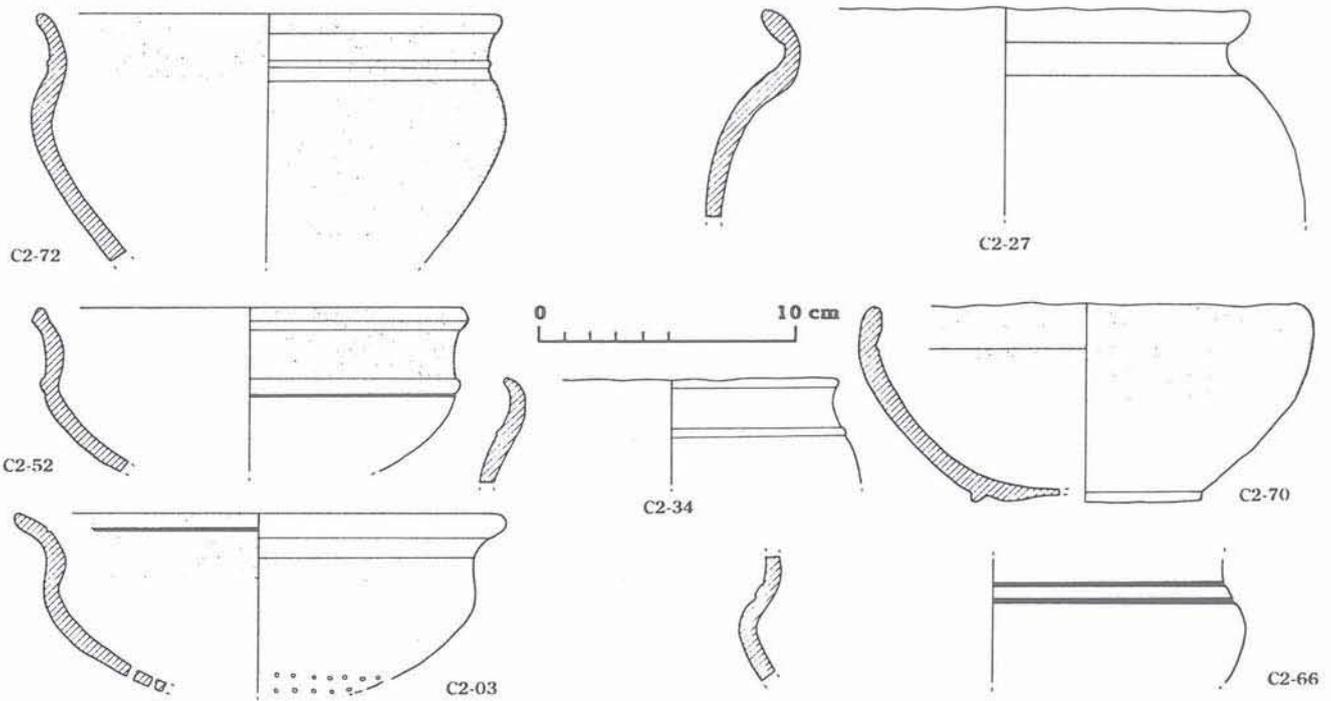


Planche 26 - Quimper, Parc-ar-Groas T3 C2. Commune sombre (dessin J.-Y. Robic et J.-F. Villard).

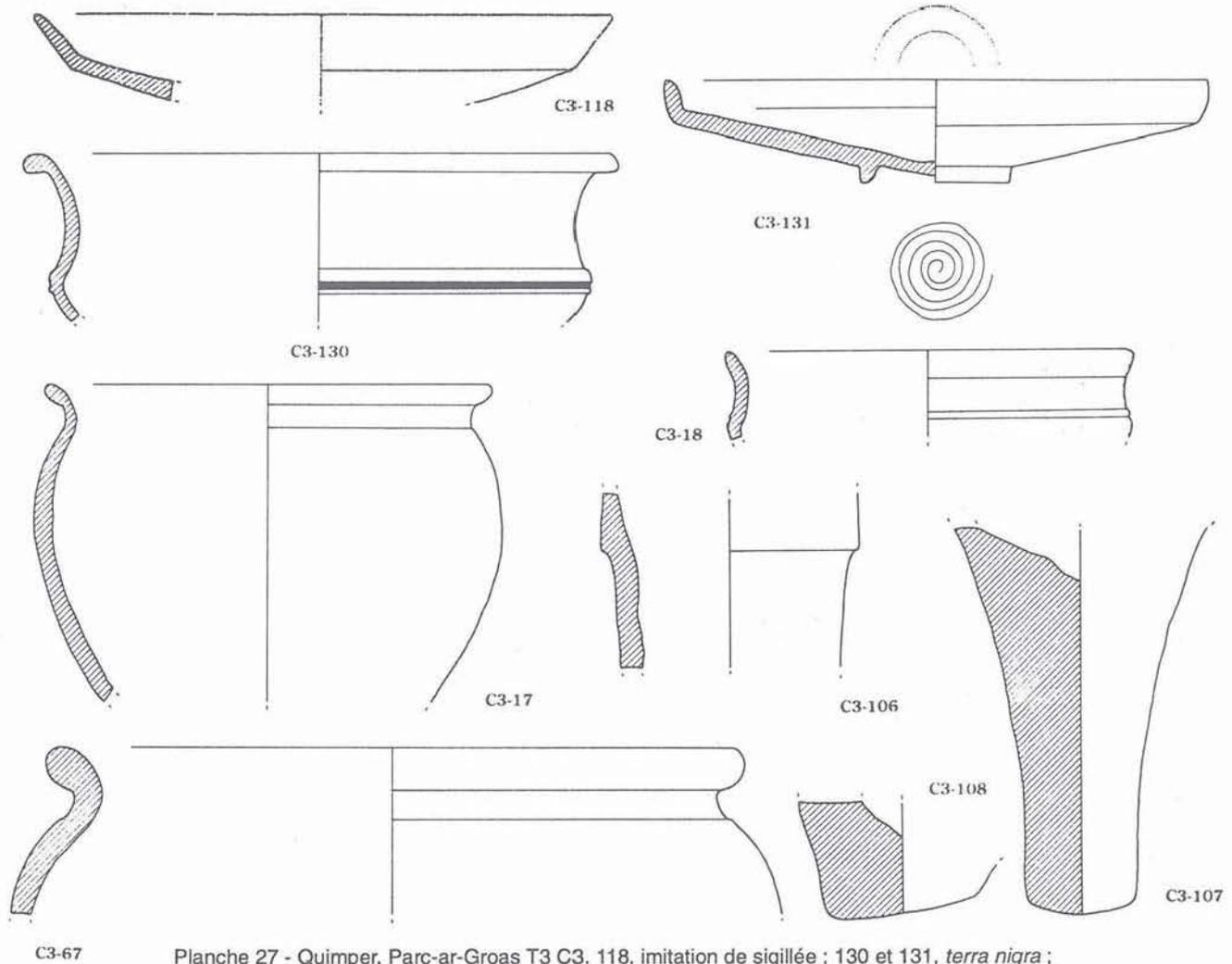


Planche 27 - Quimper, Parc-ar-Groas T3 C3. 118, imitation de sigillée ; 130 et 131, *terra nigra* ; 17, 18, 67, commune sombre ; 106 à 108, amphore (dessin J.-Y. Robic et J.-F. Villard).

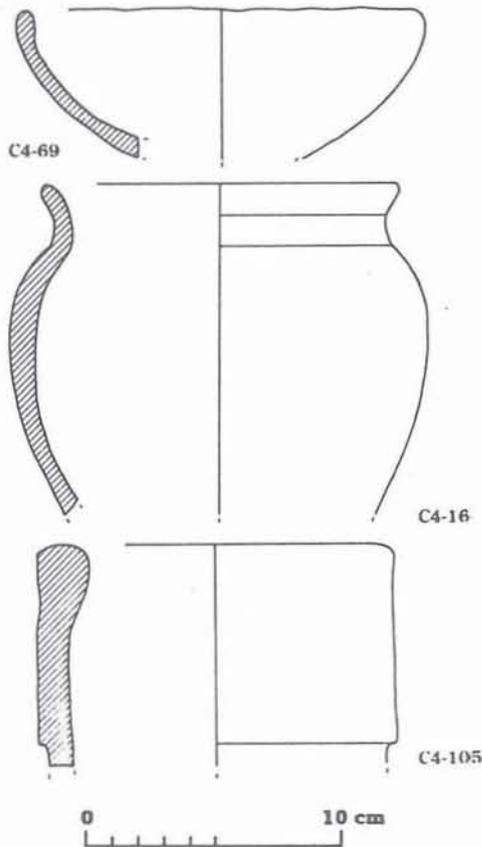


Planche 28 - Quimper, Parc-ar-Groas T3 C4. 16 et 69, commune sombre ; 105 amphore (dessin J.-Y. Robic et J.-F. Villard).

b. Datation.

Si l'on met à part les quelques formes dont la datation remonte au début du règne d'Auguste, la fourchette chronologique pour cet ensemble couvre la première décennie du 1^{er} s. apr. J.-C. (Fig. 14). Le mobilier métallique associé, même s'il est peu abondant, indique plutôt une datation proche des années 10 av. J.-C. L'utilisation des monnaies pendant une période très longue est une chose bien connue maintenant ; il n'est donc pas surprenant de constater un léger décalage chronologique entre monnaies et céramiques. Si l'on ajoute que la chronologie de la *terra nigra* doit, pour les formes précoces, être rajeunie, l'ensemble du fossé T3 de Parc-ar-Groas peut être daté des années 10 av. à 10 apr. J.-C.

Le faciès est similaire à celui des ensembles de la Résidence Saint-Hubert et du 14 rue du 19 Mars 1962. L'absence de certaines formes (vase-bobine, pot globulaire, plat à bord droit) est sans doute plus le reflet de la différence de nature des sites (sanctuaire opposé à des sites domestiques) plutôt que la traduction d'un décalage chronologique entre ces ensembles. Les formes anciennes pré-augustéennes sont peut-être à mettre en relation avec le sanctuaire pré-romain et témoignent de l'arrivée à Quimper de produits romains bien avant la mise en place des structures urbaines.

4 Synthèse sur les ensembles augustéens.

Les ensembles quimpérois sont modestes et la fragmentation importante du mobilier rend quelquefois son

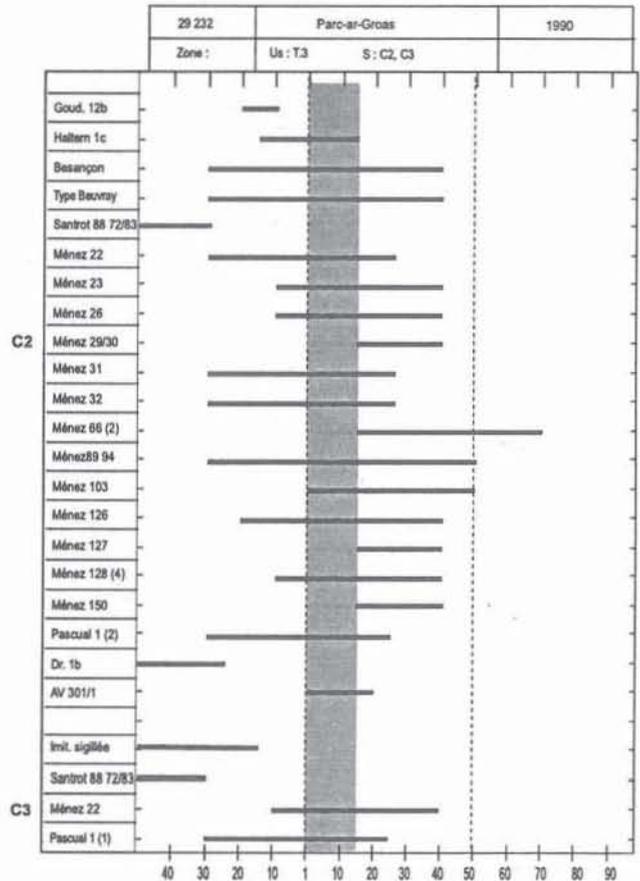


Figure 14 - Parc-ar-Groas, fossé T3. Tableau de datation.

identification difficile. La sigillée et les parois fines, habituels marqueurs chronologiques des ensembles précoces sont toujours sous-représentés ; le mobilier métallique est généralement absent. Reste, pour caler chronologiquement ces ensembles, la *terra nigra* qui représente entre 30 % et 50 % du NMI mais dont la chronologie des formes augustéennes et tibériennes doit être ajustée.

A partir de ces trois ensembles, il est maintenant possible de définir le faciès de l'augustéen "classique" à Quimper.

Les assiettes du service I et surtout du service II de Haltern côtoient les assiettes et plats en *terra nigra* à bord oblique (M22, 23 et 26), à lèvre en amande (M29, 30) et les imitations de formes italiques (M28, 31 à 33). Les gobelets cylindriques sont essentiellement de type Beuvray. La *terra nigra* fournit l'essentiel du répertoire très varié des bols et coupes et calices (M64, 66b, 96, 103, 123, 124, 125, 126, 127, 128) de la céramique "semi fine". Quelques cruches engobées ou à pâte blanche constituent le répertoire de la céramique commune claire alors que celui de la céramique commune sombre offre un éventail de formes très variées. Il comprend plats à bord droit, écuelles à bord rentrant, écuelles tripodes, jattes carénées à haut col, pots ovoïdes et globulaires, jarres dont les formes sont encore très marquées par le répertoire de La Tène. Les amphores sont dominées par les Pasc. 1 réalisées dans des pâtes rose-orange ou blanches.

III. LES ENSEMBLES TIBÉRIENS

1. Parc-ar-Groas : Le fossé T5.

Creusé après l'abandon de T3 à la fin du règne d'Auguste ou au début du règne de Tibère, le fossé T5 est étudié sur une longueur de 7 m. Orienté nord-est/sud-ouest, il est parallèle au *fanum* B. L'entrée large de 9 m qui interrompt l'enclos formé par T5 s'ouvre dans l'axe du *fanum* B avec lequel il doit vraisemblablement fonctionner (Fig. 10).

Ce fossé à section triangulaire a sans doute également contenu une palissade qui, comme dans le cas du fossé T3, est démontée avant scellement et dissimulation du fossé sous une couche d'arène granitique (Fig. 15). Le mobilier présenté provient des couches C2 et C3 mises en place, sans doute, après la destruction de la palissade (Le Bihan 1990).

2. La céramique.

Le mobilier découvert dans ces deux couches est abondant (2077 tessons) et encore une fois inégalement réparti (Fig. 16). La seule couche C2 livre 75 % du mobilier. Les 248 individus dénombrés sont aussi très inégalement distribués entre les différentes catégories de céramique. La céramique commune sombre domine, encore une fois, largement l'ensemble avec 115 individus soit plus de 46 % du NMI. La *terra nigra* (21,6 % du NMI), la sigillée (9,8 % du NMI) et la céramique commune claire (9,4 % du NMI) sont les autres catégories dominantes dans ce fossé et rassemblent plus de 40 % du NMI. Ces données chiffrées font déjà apparaître quelques différences majeures entre les ensembles augustéens et cet ensemble plus tardif (Fig. 17). En effet la proportion de sigillée a doublé alors que la place prépondérante de la *terra nigra* s'érode sans doute au profit de la première.

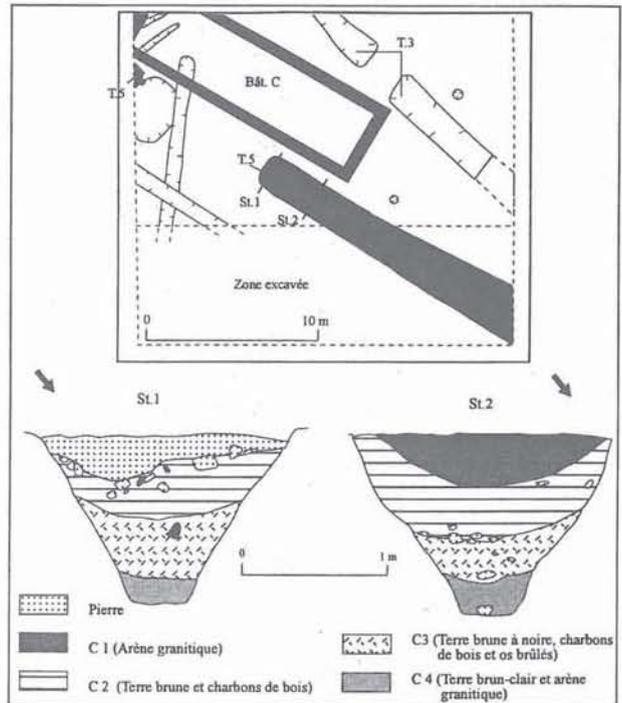


Figure 15 - Parc-ar-Groas, fossé T5. Plan et sections (d'après Le Bihan, inédit).

□ La sigillée (Pl. 29, 37).

Les nombreux fragments découverts (107) permettent l'identification de 24 individus provenant du sud et du centre de la Gaule. Deux assiettes Halt. 1c (C2-182) et 2 se trouvent ici en position résiduelle. Du sud de la Gaule provient la majorité des individus parmi lesquels il est possible d'identifier une série de trois Ritt. 5 (C2-190), six Drag. 24/25 (C2-186), un petit bol Ritt. 8

Quimper, Parc-Ar-Groas, fossé T5 : C2, C3.					
TYPES	Q	%Q	NMI	%NMI	Bords
Imitation de sigillée					
Sigillée de type italique	6	0.1	5	2.2	1.2
Sigillée Sud Gaule	84	4.2	15	6.1	5.6
Sigillée Centre Gaule	15	0.7	3	1.2	5
Sigillée indéterminée	2	0.1	1	0.4	2
Paroi fine	17	0.8	13	5.3	1.3
Cér. à enduit rouge int.	22	1.1	3	1.2	7.3
Cér. à engobe rouge	50	2.4	5	2	10
Cér. à engobe blanc	35	1.7	1	0.4	35
Cér. fine à engobe micacé					
Cér. peinte	1	0	1	0.4	1
Terra nigra	375	18.1	53	21.6	7.1
Mortier					
Autre com. claire tournée	381	18.4	23	9.4	16.6
Com. sombre	1011	48.8	115	46.9	8.8
Com. sombre (Besançon)					
Autre com. som. non tournée					
Dolium					
Amphore	74	3.6	7	2.9	10.6
Lampe					
Autre					
Total	2073	100.0	245	100.0	8.5

TYPE ITALIQUE	NMI
Serv. Ia	
Serv. Ib	
Serv. Ic	1
Serv. II	1
Autre	3
Indéterminé	

GAULE	NMI
Sud Gaule : Montans	
Sud Gaule : La Graufesenque	
Sud Gaule : indéterminée	15
Centre Gaule	3
Indéterminé	1

PAROI FINE	NMI
Paroi fine type ACO	1
PF décormoulé autre	
Paroi fine lisse	
PF "type Beuvray"	1
PF engobée sablée	1
Autre	10

TERRA NIGRA	NMI
TN type Aquitaine	18
TN type Centre	
TN Indéterminée	35

AMPHORE	NMI
Dressel 1	
Dressel 2/4	
Pascual 1	5
Dressel 7/11	
Dressel 20	
Halter 70	
Autre	2
Indéterminé	

1 tesson = 0,05 %

Figure 16 - Parc-ar-Groas, fossé T5 : C2, C3. Tableau de comptage.

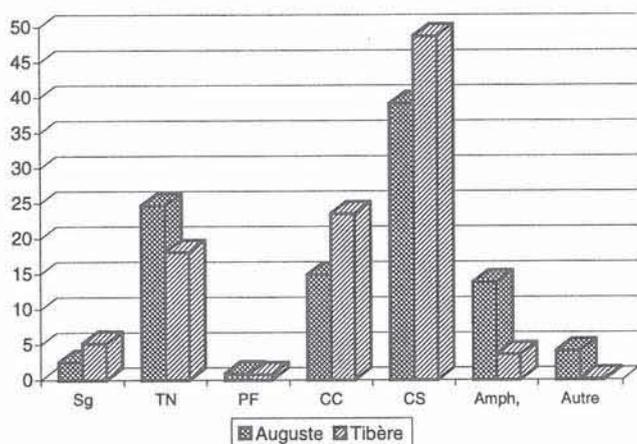


Figure 17 - Répartition des différentes catégories céramiques entre les ensembles augustéens et tibériens.

let tronconique à panse oblique (C3-176) dont aucun parallèle n'a encore été trouvé. Les bols sont représentés par une petite forme à lèvre éversée et panse globulaire (C2-160) sans doute d'inspiration locale. Hormis le pot globulaire à surface sablée (C3-175) provenant sans doute du Centre Gaule, les pots (C2-160 et 161) semblent être les répliques des formes du répertoire de la céramique commune sombre locale. Enfin deux cols à lèvre à méplat débordant peuvent appartenir à des balsamares.

□ **La céramique peinte** (Pl. 30).

Un fragment polychrome de bol de Roanne (C2-174), relativement rare à Quimper, est présent dans cet ensemble.

□ **La terra nigra** (Pl. 31, 32, 37).

Une des catégories les mieux représentées dans le fossé T5 avec 53 individus, la *terra nigra* s'avère encore

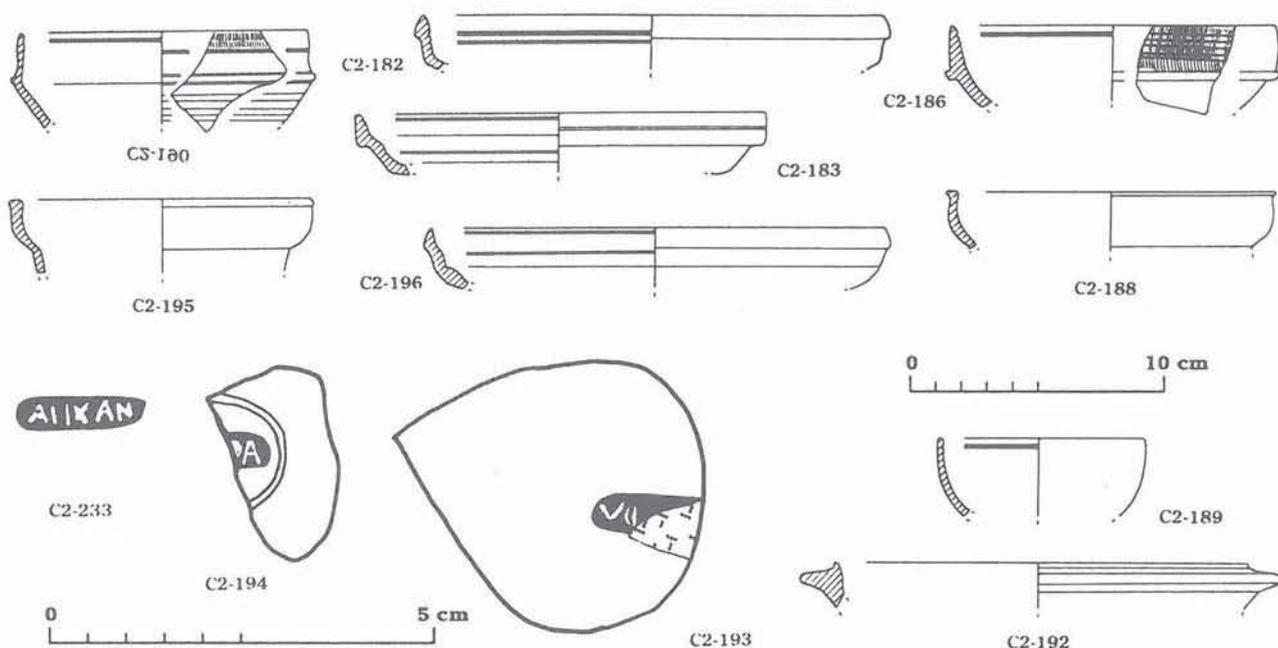


Planche 29 - Quimper, Parc-ar-Groas TS C2. 182, sigillée italique ; 195, 196 et 233, sigillée Centre Gaule ; 183, 186, 188, 189, 190, 192 à 194 : sigillée sud-gauloise (dessin J.-Y. Robic et J.-F. Villard).

(C2 189), une assiette Drag. 17, Drag. 19 (C2-183), Hermet 2/12 (C3-197), une coupelle Drag. 27 (C2-188) et une coupe à collerette Ritt. 12 (C2-192). Le centre de la Gaule ne fournit que trois individus dont une assiette Drag. 19 (C2-196) et une coupelle Drag. 27 (C2-195). Trois estampilles sont également découvertes. Les deux estampilles du sud de la Gaule sont malheureusement trop fragmentaires pour être identifiées (C2-193 et 194). La troisième signature provient du Centre Gaule et se lit ALIXAN (C2-233).

□ **Les parois fines** (Pl. 30, 37).

Encore une fois très mal représentées dans les ensembles quimpérois, les parois fines ne comptent que 13 individus. Elles se divisent entre les gobelets, les bols et les pots. Parmi les gobelets se distinguent un fragment de gobelet moulé de type Aco (C2-173), un gobelet cylindrique type Beuvray (C2-172) et un gobe-

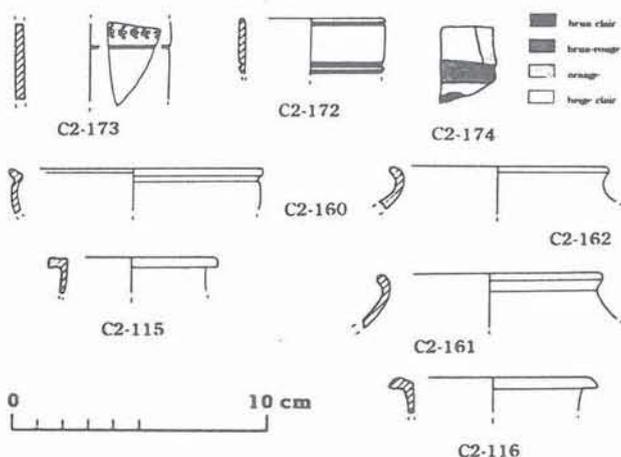


Planche 30 - Quimper, Parc-ar-Groas T5 C2. Parois fines (dessin J.-Y. Robic et J.-F. Villard).

ENSEMBLES CÉRAMIQUES PRÉCOCES À LOCMARIA EN QUIMPER

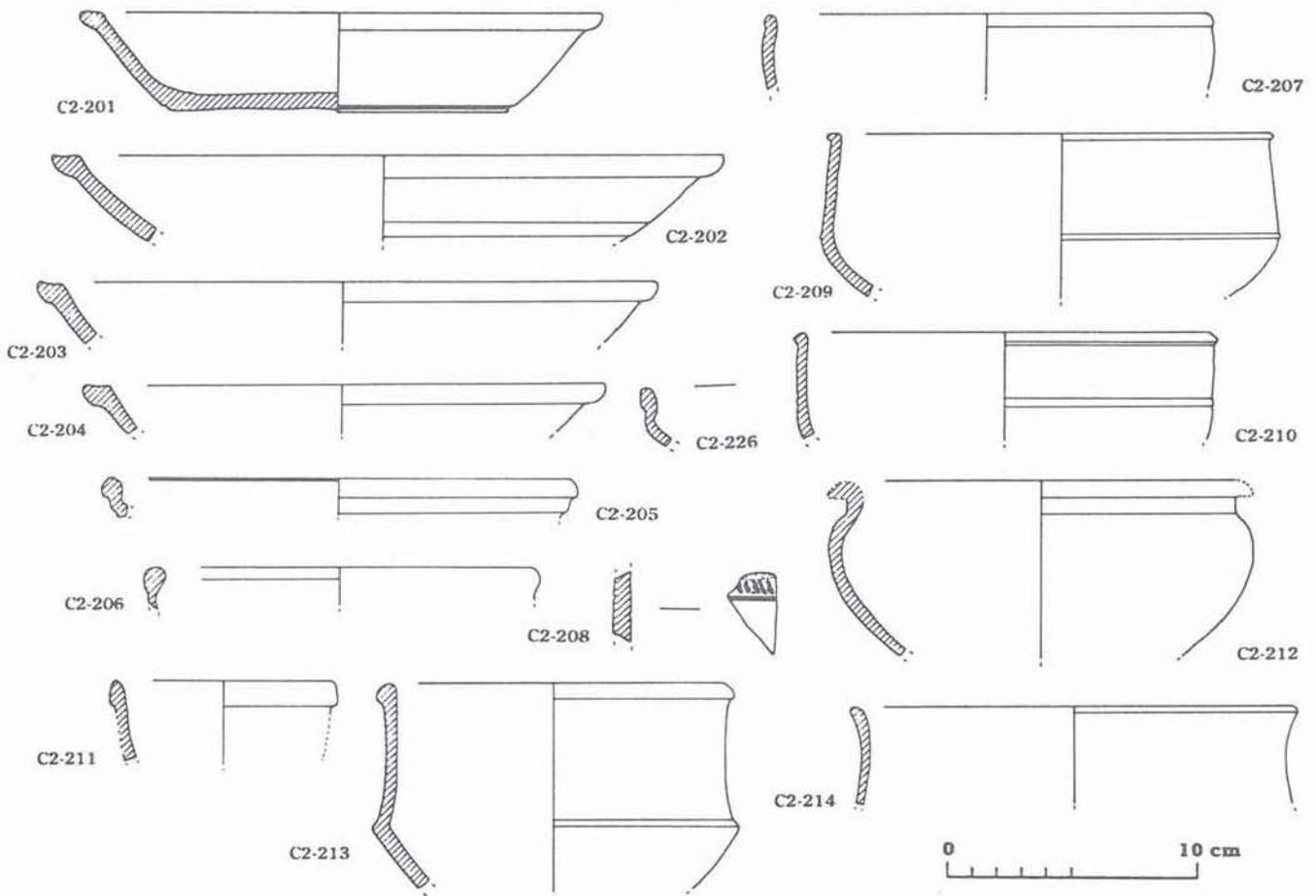


Planche 31 - Quimper, Parc-ar-Groas T5 C2. *Terra nigra* (dessin J.-Y. Robic et J.-F. Villard).

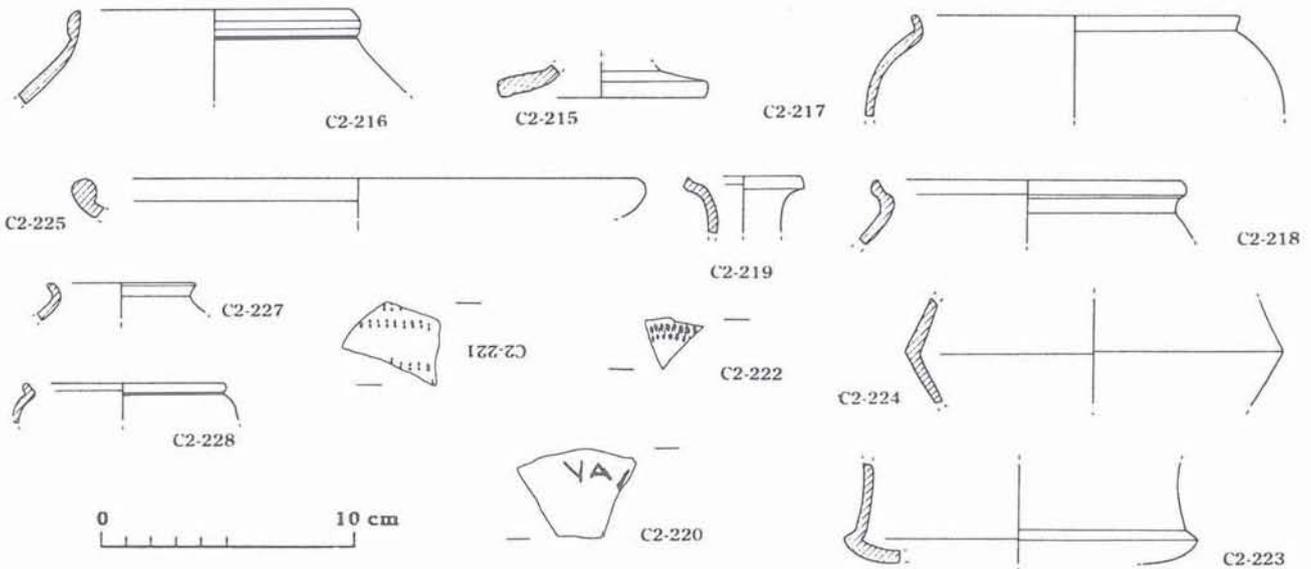


Planche 32 - Quimper, Parc-ar-Groas T5 C2. *Terra nigra* (dessin J.-Y. Robic et J.-F. Villard).

le type de céramique qui permet le mieux d'appréhender les évolutions chronologiques et typologiques entre les différents ensembles. En effet, le tableau de distribution des formes de *terra nigra* fait clairement apparaître plusieurs changements typologiques importants (Fig. 18). Les assiettes à bord droit et les imitations de

formes italiques (M22 à 33) majoritaires dans les ensembles augustéens sont ici remplacées par des assiettes à panse oblique et lèvre débordante M7, M10 (C2-201), M11 (C2-202 à 204, C3-229) ou M14 et M52/53 (C2-206) provenant sans doute du Centre Gaule. Les assiettes augustéennes (C2-205, C2-226)

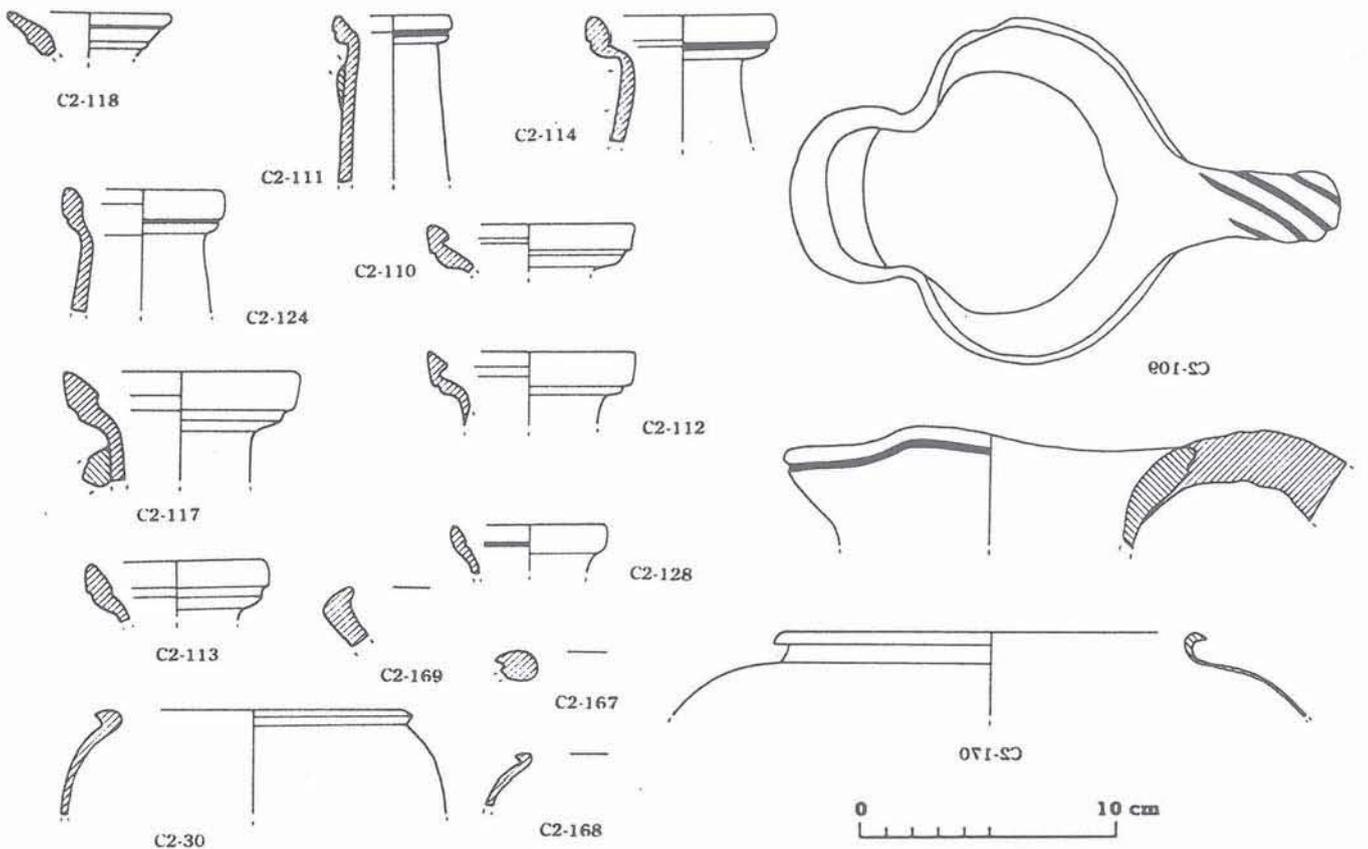


Planche 33 - Quimper, Parc-ar-Groas T5 C2. 118, engobe rouge, commune claire (dessin J.-Y. Robic et J.-F. Villard).

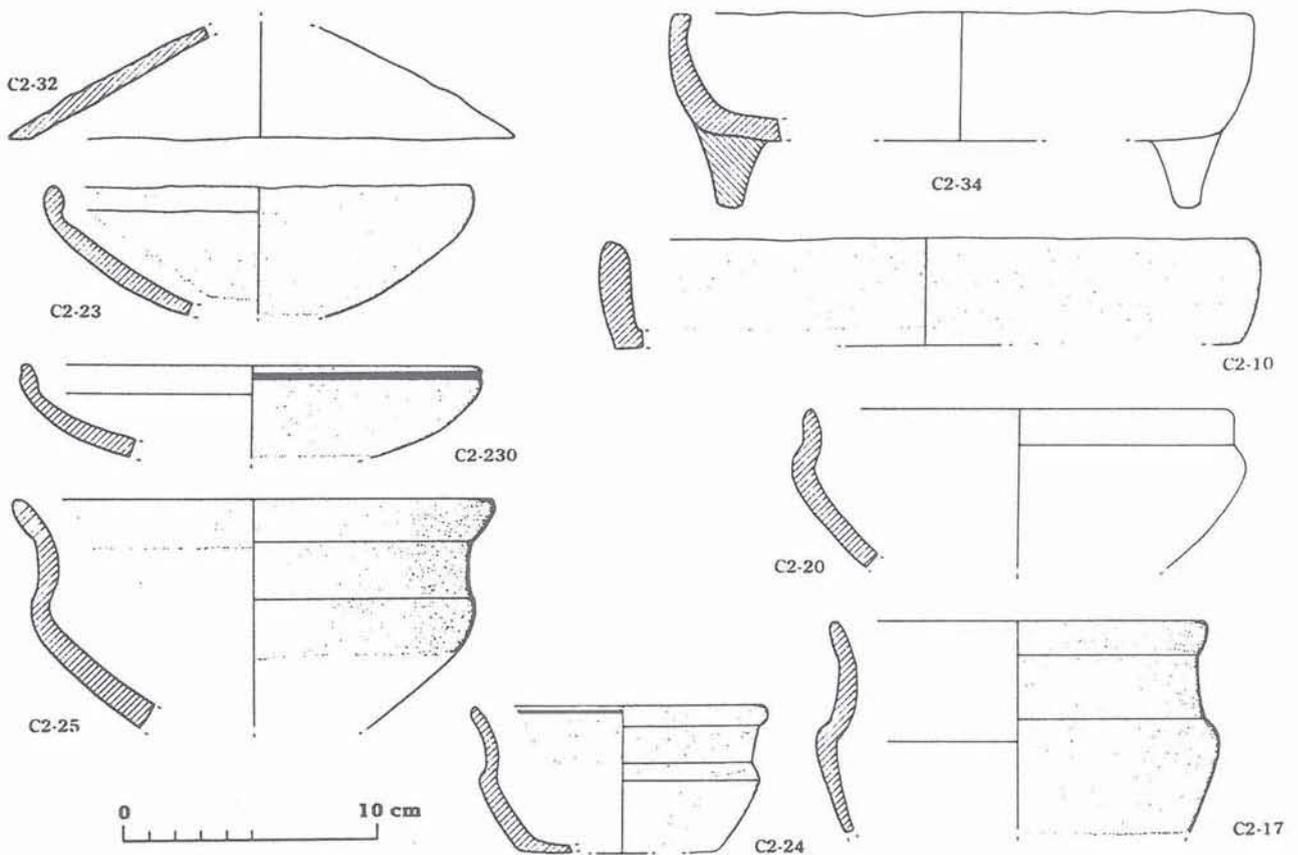


Planche 34 - Quimper, Parc-ar-Groas T5 C2. Commune sombre (dessin J.-Y. Robic et J.-F. Villard).

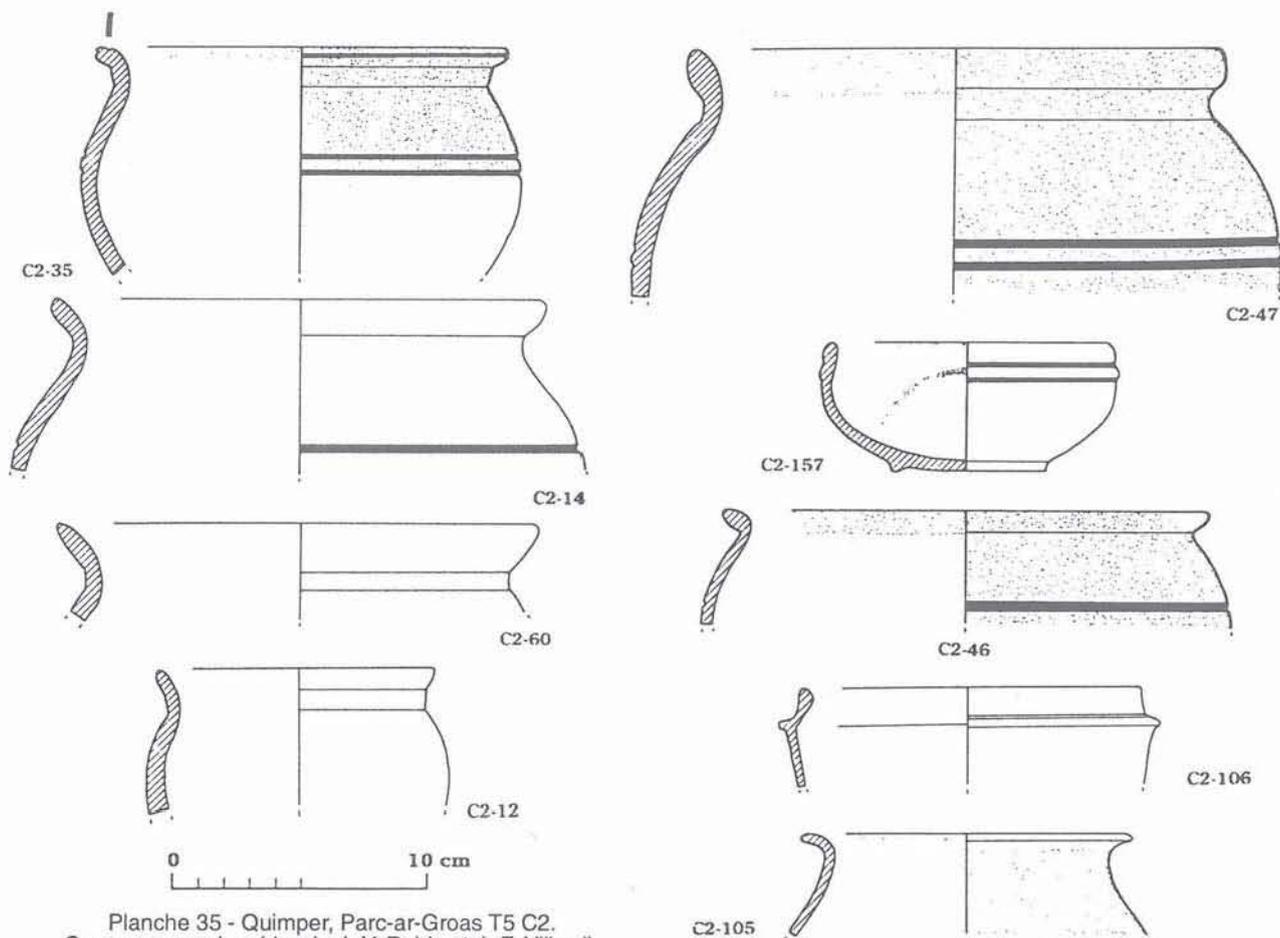


Planche 35 - Quimper, Parc-ar-Groas T5 C2.
Commune sombre (dessin J.-Y. Robic et J.-F. Villard).

sont ici en position résiduelle. La situation est un peu moins nette pour les bols et les coupes car l'éventail des formes augustéennes M64 (C2-207), M66 (C2 208), M71 (C2 209 et 210) se retrouve dans cet ensemble sans qu'il soit possible de préciser s'il s'agit de mobilier résiduel ou non. Trois formes nouvelles apparaissent : M89 (C2-211), M94 (C2-212) et M110 (C 214). Les coupes M123/124 (9 individus) semblent bien perdurer tout au long du règne de Tibère. Les vases-bobines sont également absents de cet ensemble et les calices M127 et 128 (C2-215) ont aussi presque totalement disparu. Parmi les pots, on note la présence des formes M148 (C2-218) et 155 (C2-219) et l'apparition du type M146 (C2-217). Un certain nombre de formes reste non identifiées (C2-223, 224, 225 227,228) ainsi que quelques décors à la molette (C2-221 et 222). Deux fragments inscrits sont également découverts. Le premier est un fragment de fond portant un graffiti dont seules les trois premières lettres V A L sont conservées. Le second est un fragment de panse d'un vase moulé sur lequel les lettres CI I sont encadrées par deux très fines baguettes.

L'examen des pâtes fait apparaître une diminution conséquente des pâtes de type aquitain qui peut correspondre à la fin de la période de production de ces ateliers et à l'arrivée massive de produits du Centre Gaule.

□ La céramique à enduit rouge interne.

Seulement 22 fragments sont découverts et permettent d'identifier trois individus, vraisemblablement des plats, dont l'extrême fragmentation ne permet pas l'identification typologique.

□ La céramique commune claire.

- La céramique à engobe blanc.

Essentiellement constituée par des fragments de cruches à anses nervurées très fragmentées, cette catégorie livre 4 individus.

- La céramique à engobe rouge (Pl. 33).

Mieux représentée que la précédente, la céramique à engobe rouge compte 5 individus soit 2 % du NMI. Mis à part un petit fragment de col de cruche en entonnoir (C2-118), les autres éléments identifiables sont des fonds annulaires appartenant également à des cruches. La céramique engobée semble prendre, avec 9 individus (85 fragments) dans cet ensemble, une place plus importante que dans les ensembles augustéens où elle ne totalisait que 2 individus (15 frag.).

- Autre céramique commune claire (Pl. 33, 37).

Les 23 individus identifiés appartiennent essentiellement à des cruches à lèvres en amande et gorge interne du type Santrot 429 (C2-113, 114, 124, 128), 429b (C2-117), 431 (C2-114), 433 (C2-110 et 112) très courantes en Aquitaine et datées du premier quart à la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C.¹⁰. Un col de cruche

10 Santrot 1979, p. 183-184.

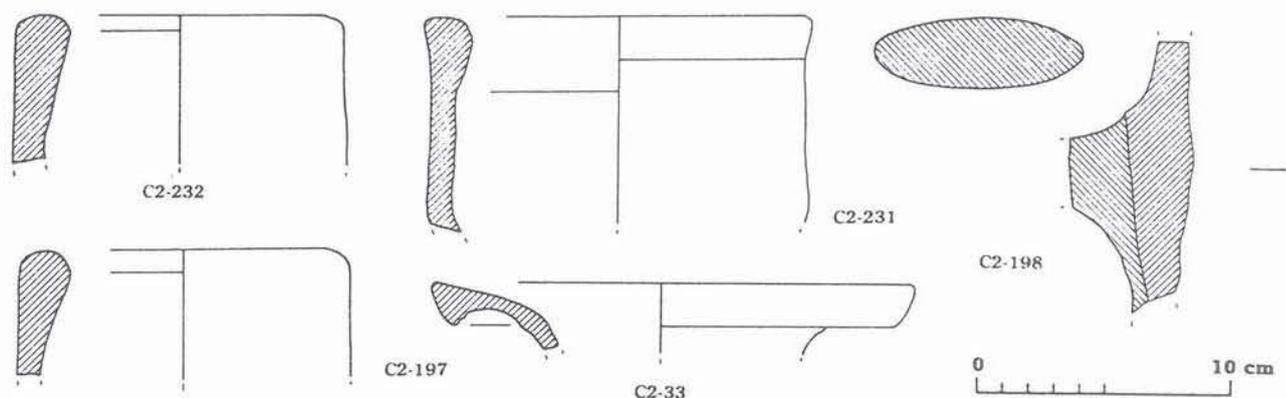
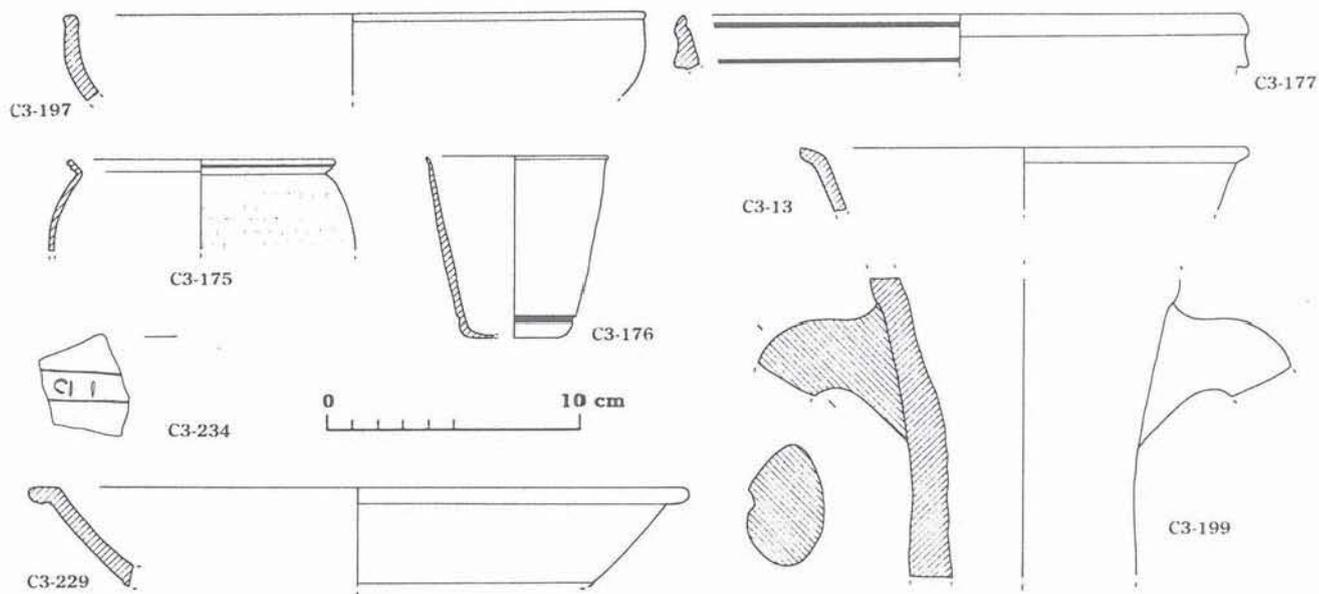


Planche 36 - Quimper, Parc-ar-Groas T5 C2. Amphore (dessin J.-Y. Robic et J.-F. Villard).

Planche 37 - Quimper, Parc-ar-Groas T5 C3. 177 et 197, sigillée sud-gauloise ; 175 et 176, parois fines ; 229 et 234, *terra nigra* ; 199, amphore ; 13 commune claire (dessin J.-Y. Robic et J.-F. Villard).

à pâte blanche sans doute importée du Centre Gaule (C2-111) et une œnochoé à anse torsadée complètent cet ensemble.

Les pots sont représentés par une série de trois vases globulaires à lèvre en bourrelet réalisés dans une pâte orange micacée (C2-30, 167, 168) pour lesquels aucun parallèle n'a encore été trouvé. Une écuelle à bord oblique et lèvre rentrante (C2-169), proche du type Santrot 104a à pâte brun-orange et très fréquente de la fin de La Tène au IV^e s., et une écuelle à bord et lèvre obliques (C3-13) sont les seules formes basses ouvertes de cette catégorie. Enfin, un grand vase globulaire à col court, lèvre éversée et pâte brune abondamment dégraissée de quartz a dû servir d'emballage à une matière liquide solidifiée (cire, miel, graisse) tant l'extrême finesse de sa pâte le rend difficilement manipulable vide.

La différence avec les ensembles augustéens est également bien marquée. En effet, les cruches de type aquitain ou du centre de la Gaule sont présentes en assez grand nombre. Le corpus s'est également enrichi d'une œnochoé ainsi que d'écuelles et de pots, formes traditionnelles de la céramique commune sombre.

□ La céramique commune sombre (Pl. 34, 35, 38).

Catégorie la plus nombreuse dans cet ensemble, la céramique commune sombre totalise 115 individus soit 46,9 % du NMI. La comparaison des corpus augustéens à celui de T5 fait apparaître une série de changements significatifs. L'apparition des couvercles non tournés (C2-32) en assez grand nombre (7 individus), la nette augmentation des plats à bord droit (C2-10) et des jattes tripodes (C2-34) marquent le premier de ces changements. Les écuelles à bord vertical arrondi (C2-23, 230, C3-38) sont toujours une composante importante du corpus et présentent les mêmes traitements de surface que celles des ensembles augustéens. Les jattes à haut col (16 individus) imitent toujours les prototypes de La Tène mais en ont perdu les attributs décoratifs (C2-17, 24, 25, C3-04). Les pots et jarres globulaires à lèvre éversée et double cannelures sur la panse sont toujours présents à côté de pots aux formes plus communes (C2-12, 14, 60, C3-39, 41, 154). Enfin, une série de poteries grises très bien cuites présentant un registre varié comprenant un bol (C2-157), une coupe à collerette (C2-106) et des pots à lèvre éversée et décor de cannelure (C2-46) ou à panse biconique

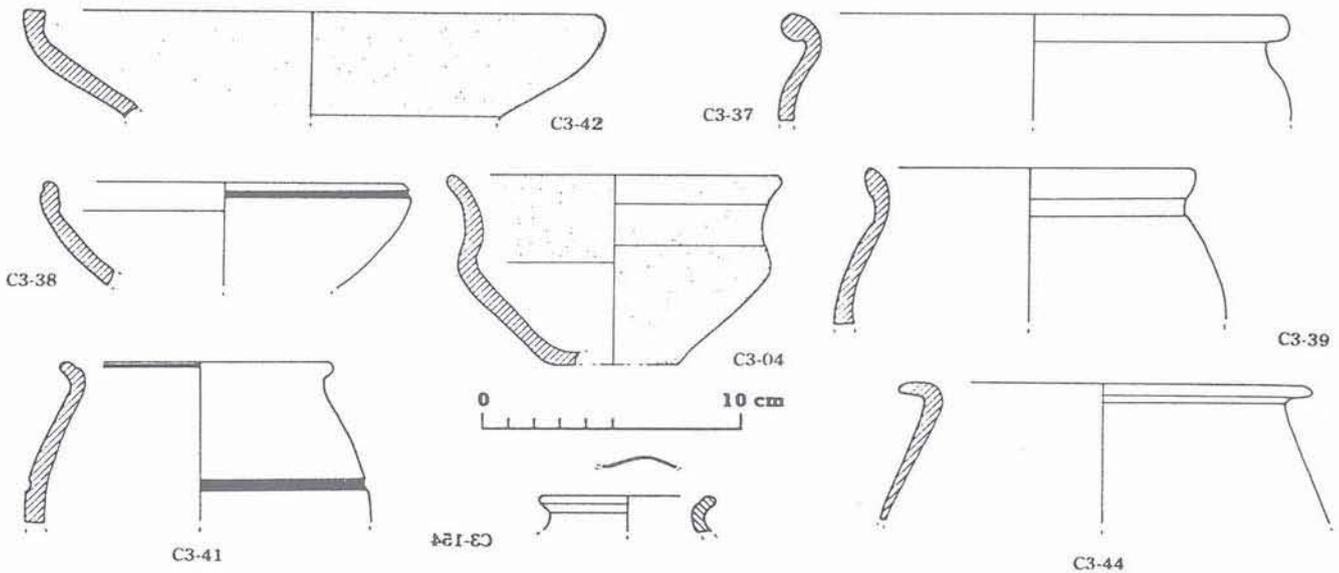


Planche 38 - Quimper, Parc-ar-Groas T5 C2. Commune sombre (dessin J.-Y. Robic et J.-F. Villard).

(C2-105 et C3-44) apparaît dans cet ensemble. Il est possible de les rapprocher de la céramique "grise d'Aquitaine" et des formes Santrot 250 pour les pots biconiques.

Le répertoire de la céramique commune sombre reste assez proche de celui des ensembles augustéens mais l'apparition des couvercles et de la céramique grise singularise l'ensemble T5. Les plats à bord droit et les écuelles tripodes semblent également plus fréquents et même si les jattes à haut col conservent le profil laténien, elles ont perdu les baguettes décoratives et la cannelure interne sur la lèvre. Disparaissent également les petits pot ovoïdes non tournés ainsi que les pâtes brun-rouge de type Age du Fer. Le répertoire reste donc très marqué par le corpus régional de La Tène finale mais est maintenant romanisé. La cuisson en mode B est bien maîtrisée, les formes nouvelles de la céramique grise vraisemblablement importée d'Aquitaine sont intégrées.

□ Les amphores (Pl. 36, 37).

Les individus identifiés appartiennent pour la majorité à des amphores Pasc. 1 à pâte rose (C2-232, C3-199) ou blanche (C2-197 et 231). Un col très évasé à lèvre pendante et pâte brun-rouge avec traces de poissage (C2-33) peut être mis en relation avec des exemplaires datés du début du I^{er} s. apr. J.-C. provenant de Rézé¹¹ (Loire-Atlantique) et de Roanne¹² (Loire).

3. Datation.

Le tableau chronologique (Fig. 19) indique pour cet ensemble une date de formation du dépôt sans doute à la fin du règne de Tibère ou au début de celui de Claude. Cependant, malgré cette datation "tardive", il semble bien que le corps de ce lot soit constitué de mobiliers essentiellement tibériens auxquels reste attachée de la céramique résiduelle augustéenne provenant du sanctuaire délimité par le fossé T3. Le mobilier

associé composé de deux fibules (Feugère 11c "en cupule", datée de 10 av. J.-C. et Feugère 22b2 "Aucissa classique", datée de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C.), six monnaies (un billon gaulois en électrum, trois As de Lyon et deux monnaies illisibles) et de quinze fragments de verre (3 bols Isings 3 dont deux "Millefiori" datés de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C.) présente les mêmes caractéristiques chronologiques que la céramique et ne permet pas d'affiner la datation.

IV. SYNTHÈSE

L'étude de ces quatre ensembles permet de dresser un premier tableau de la céramique augustéenne et tibérienne de Quimper. Les ensembles augustéens sont marqués par la très faible proportion de sigillée qui contraste avec l'abondance de *terra nigra*. Le corpus de la céramique commune claire se limite à quelques cruches alors que celui de la céramique commune sombre, encore très marqué par la typologie de La Tène finale, regroupe toutes les formes d'usage courant (écuelle, jatte, pot à cuire ou de stockage, jarre). Les techniques utilisées pour la réalisation de cette céramique commune sombre empruntent encore largement à La Tène finale. La part de vaisselle non tournée reste importante ; les cannelures internes et décors de baguette sur jatte ou pot perdurent dans une forme certes dégradée et le lustrage des jattes imite l'enduction de graphite (donnant un aspect métallique à la poterie) très fréquente en Armorique depuis La Tène ancienne. Les cuissons sont réalisées en mode B mais semblent encore irrégulières et incomplètement maîtrisées ; la céramique grise uniforme est très rare et des pâtes à cœur et surfaces brun-rouge de type Age du Fer existent toujours.

L'Atlantique semble être l'axe commercial principal par lequel arrivent, peut-être à partir du port de Bor-

11 Communication J. Pascal.

12 Renseignement M. Genin.

Terra nigra	rue du 19 mars 1962	PAG T3	SH45	PAG T5
Ménez 7				1
Ménez 10				2
Ménez 11				3
Ménez 11/14				5
Ménez 22	3	2	3	1
Ménez 23	1	1	1	
Ménez 26		1	2	
Ménez 28				1
Ménez 29/30		1	1	
Ménez 31		1		
Ménez 32		1	1	2
Ménez 32/33			3	
Ménez 52/53				1
Sanrot 115			1	
Ménez 64			1	1
Ménez 66		2	1	1
Ménez 71			1	2
Ménez 89				1
Ménez 94				1
Ménez 96			5	1
Ménez 98			1	
Ménez 97			1	
Ménez 103		1		
Ménez 107			1	
Ménez 110				1
Ménez 123/124			3	4
Ménez 124			1	5
Ménez 125			1	
Ménez 125/126			3	
Ménez 126	3	1	14	
Ménez 127		1	7	
Ménez 128		4		1
Ménez 130	1			
Ménez 89/94		1		
Ménez 137			1	
Ménez 146				1
Ménez 148			1	1
Ménez 150		1	2	
Ménez 155			1	1

 Nouvelle forme

Figure 18 - Tableau de distribution des formes de *terra nigra* (nombre d'individus).

deux, les amphores Pasc. 1 et la *terra nigra* de Saintonge. La sigillée italique ou lyonnaise et les rares importations du Centre Gaule cheminent vraisemblablement via la Loire puis, depuis le port de Rezé, gagnent la route atlantique. Cette route atlantique est à l'époque de Tibère toujours l'axe économique majeur de Quimper mais il semble que le trafic commercial venant d'Aquitaine (sigillée du sud de la Gaule, *terra nigra*, céramique commune grise) soit fortement concurrencé par la place plus importante prise par les productions du centre de la Gaule (sigillée, *terra nigra*, céramique commune claire). En effet, l'ensemble tibéro-claudien montre clairement l'arrivée, en quantité non négligeable de sigillées et de *terra nigra* du Centre Gaule ainsi que des cruches engobées ou à pâte blanche et de parois fines sablées.

Le répertoire de la *terra nigra* évolue considérable-

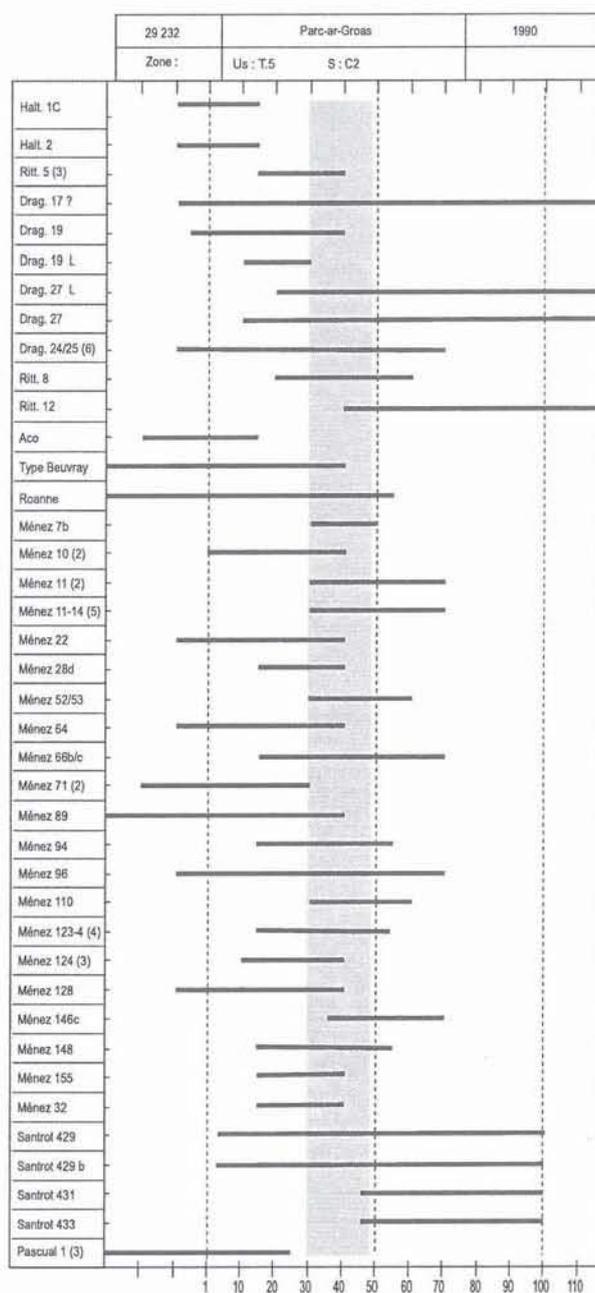


Figure 19 - Parc-ar-Groas fossé T5. Tableau de datation.

ment avec le remplacement (Fig. 18) des assiettes à bord droit et les imitations de formes italiques par les formes produites en Centre Gaule (M7 à 20). Le corpus de la céramique commune sombre subit aussi une forte évolution typo-chronologique avec l'apparition des couvercles, la plus forte représentation des jattes et plats tripodes et surtout par la perte des attributs décoratifs ou typologiques de La Tène finale. Les cuissons semblent également mieux maîtrisées ; les pâtes de type Age du Fer disparaissent et la céramique non tournée n'occupe plus qu'une place anecdotique dans l'ensemble.

Il reste maintenant à confirmer ces premières observations en étudiant d'autres ensembles précoces qui sont malheureusement encore à découvrir.

BIBLIOGRAPHIE

- Bémont et Jacob 1986** : C. BÉMONT, J.-P. JACOB, *La terre sigillée gallo-romaine ; lieux de production du Haut Empire: implantation, produits, relations*, D.A.F. 6, Paris, 1986.
- Castella-Meylan Krause 1995** : D. CASTELLA, M.-F. MEYLAN-KRAUSE, La céramique gallo-romaine d'Avenches et sa région. Esquisse d'une typologie, dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 36, 1994, p. 5-126.
- Collectif 1990** : E. ETTLINGER *et alii*, *Conspicua formarum terrae sigillatae italico modo confectae*, Römisch-Germanische Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts zur Frankfurt A.M. (Materialien zur Römisch-Germanischen Keramik, 10), Bonn, 1990.
- Daire 1992** : M.-Y. DAIRE, *Les céramiques armoricaines de la fin de l'Age du Fer*, Rennes 1992, 316 p.
- Galliou 1989** : P. GALLIOU, *Carte archéologique de la Gaule; le Finistère*, Paris 1989, p. 159-176.
- Genin et al. 1992** : M. GENIN, M.-O. LAVENDHOMME, V. GUICHARD, Les influences méditerranéennes dans le répertoire des céramiques grises de Roanne (Loire) au I^{er} siècle avant J.-C. et au I^{er} siècle après J.-C., dans *S.F.E.C.A.G., Acte du Congrès de Tournai*, 1992, p. 181-188.
- Gose 1976** : E. GOSE, *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland*, Rheinland Verlag GMBH, Cologne, 47 p., 61 pl.
- Goudineau 1968** : C. GOUDINEAU, *La céramique arétine lisse*, Paris 1968, 359 p.
- Grataloup 1988** : C. GRATALOU, *Les céramiques à parois fines, rue des Farges à Lyon*, BAR international serie 457, 201 p.
- Lauranceau-Santrot 1988** : M.-H. et J. SANTROT, Nouveautés dans la céramique commune, du règne de Claude au III^e siècle, dans N. LAURANCEAU (dir.), *Les fouilles de "Ma Maison" : Etudes sur Saintes antique*, Suppl. à *Aquitania* 3, Bordeaux, 1988, p. 227-261.
- Le Bihan 1978** : J.-P. LE BIHAN, *Fouilles de la rue Michelet*, rapport de fouille, 1978, inédit.
- Le Bihan 1980a** : J.-P. LE BIHAN, *Fouilles de la rue Michelet*, rapport de fouille, 1980, inédit.
- Le Bihan 1980b** : J.-P. LE BIHAN, Informations archéologiques : Quimper, rue Michelet, Locmaria, dans *Archéologie en Bretagne*, 28, 1980, p. 53-56.
- Le Bihan 1984** : J.-P. LE BIHAN, *Villages gaulois et parcelles antiques au Braden en Quimper*, Cahier de Quimper Antique 1, 1984, 264 p.
- Le Bihan 1986** : J.-P. LE BIHAN, *Aux origines de Quimper*, Quimper, 1986, 60 p.
- Le Bihan 1987** : J.-P. LE BIHAN, Quimper, Résidence Saint-Hubert (Chronique d'archéologie antique et médiévale (Année 1986 et 1987)), dans *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, CXVI, 1987, p. 44-48.
- Le Bihan 1990** : J.-P. LE BIHAN, Quimper, Parc-ar-Groas (Chronique d'archéologie antique et médiévale (Année 1990)), dans *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, CXIX, 1990, p. 118-124.
- Le Bihan 1994a** : J.-P. LE BIHAN, Des origines aux Gaulois (4000 à 52 av. J.-C.), dans *Histoire de Quimper*, Toulouse, 1994, p. 11-24.
- Le Bihan 1994b** : J.-P. LE BIHAN, L'époque gallo-romaine (I^{er} siècle-IV^e siècle apr. J.-C.), dans *Histoire de Quimper*, Toulouse, 1994, p. 25-39.
- Le Bihan-Robic 1997** : J.-P. LE BIHAN, J.-Y. ROBIC, Les fosses gallo-romaines de la rue du 19 Mars 1962 à Quimper, à paraître.
- Le Men 1876** : R.-F. LE MEN, Fouille d'un poste gallo-romain sur le Mont-Frugy, à Quimper, dans *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, III, 1875-76, p. 179-199.
- Le Meur 1990** : A. LE MEUR, *Les cruches gallo-romaines en céramique commune dans l'ouest de la Gaule*, Mémoire de Maîtrise, Université de Haute-Bretagne, Rennes, 1990, 254 p.
- Ménez 1985** : Y. MÉNEZ, *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Cahiers de Quimper Antique, 2, 1985, 44 pl. 127 p.
- Ménez 1989** : Y. MÉNEZ, Les céramiques fumigées ("terra nigra") du Bourbonnais. Etude des collections de Nérès-les-Bains et Châteaumeillant, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 28, 2, 1989, p. 117-178.
- Sanquer 1981** : R. SANQUER, Quimper, Parc-ar-Groas, dans R. SANQUER, Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1981), dans *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, CIX, 1981, p. 69-72.
- Santrot 1979** : M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Ed. du CNRS, Paris, 1979, 266 p., 133 pl.
- Sciallano, Sibella 1991** : M. SCIALLANO, P. SIBELLA, *Les amphores. Comment les identifier ?*, Aix-en-Provence, Edisud, 1991, 134 p.
- Siraudeau 1988** : J. SIRAUDEAU, *Amphores romaines des sites angevins et leur contexte archéologique*, *Corpus des amphores découvertes dans l'Ouest de la France*, vol. 2, Angers 1988, 238 p.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : F. FICHET DE CLAIRFONTAINE

Christian VERNOU : En ce qui concerne les Santrot 429 –les cruches à lèvres en amande et en pâte claire– que tu dis être d'Aquitaine, cela a l'air d'être évident pour toi mais pas pour moi. J'aimerais voir attester ce genre de productions à Saintes dans les niveaux tibéro-claudiens car, jusqu'à présent, on hésite à remonter en-dessous des années 60. Tant mieux si on peut l'attester par des éléments trouvés dans des sites de consommation !

Jean-Yves ROBIC : J'admets qu'il y a peut-être un abus de langage à assimiler toutes ces cruches à des productions d'Aquitaine. J'aimerais pouvoir faire une série d'analyses pour voir d'où provient ce mobilier ...

Christian VERNOU : J'ai bien noté aussi un fragment de ce type dans le niveau augustéen ?

Jean-Yves ROBIC : Oui, il y a un fragment.

Christian VERNOU : Un prototype ?

Jean-Yves ROBIC : Il est possible qu'on ait une petite perturbation dans un des milieux augustéens ...

Éléments pour une synthèse sur les ensembles céramiques précoces dans l'ouest de la Gaule

Présidents de séance : M. GENIN, M. VAGINAY et A. DESBAT

Martine GENIN : Nous vous proposons d'ouvrir la discussion avec trois points forts. **1** : la chronologie des ensembles présentés ; **2** : un zoom sur l'horizon classique le plus fréquent de la région ; on va essayer d'en faire un portrait robot à partir des catégories et des formes les plus fréquentes et de dégager les spécificités de ce mobilier, puis de voir avec quoi ce faciès classique peut être comparé dans d'autres régions ; **3** : les problèmes que posent certaines catégories comme les parois fines, avec des pourcentages importants de type Beuvray, la terra nigra, également en terme quantitatif comme en terme typologique et, enfin, les amphores, avec des pourcentages aberrants de Pascual 1.

Pour la chronologie, j'ai essayé de classer les ensembles de l'Ouest en rapport avec les horizons de Lyon, Roanne, Saintes et Saint-Romain-en-Gal et seul le site d'Angers/Le Château présente un horizon ancien qui correspond globalement aux horizons 1 et 2 de Lyon et 5 et 6 anciens de Roanne. Tous les autres sites sont des sites classiques qui commencent autour des années 10 av. J.-C. Est-ce que cette chronologie semble convenir ?

Christian VERNOU : 40 av. correspond à quoi ?

Martine GENIN : 40 av. correspond aux premiers niveaux du Verbe Incarné à Lyon et au début de l'horizon 5 de Roanne. Pour Saintes, vous savez mieux que moi à quoi cela correspond. Dans tous les cas, il s'agit de niveaux stratifiés.

Armand DESBAT : Ta question est tout à fait pertinente. Pourquoi 40 et non 43 ou 30. Les premiers niveaux, à Lyon, sont actuellement situés autour de cette date mais on n'a pas la preuve qu'il ne faille pas décaler de quelques années dans un sens ou dans un autre, c'est bien évident.

Martine GENIN : Il est entendu que ce n'est pas un tableau figé. On est bien d'accord, on travaille de la même façon.

Christian VERNOU : Bien sûr mais il n'est pas pour autant nécessaire de parler de voyage d'Agrippa et autre fait parce que, pour Saintes, cela a été un argument qui a été proposé, discuté, retiré ...

Armand DESBAT : J'espère avoir trouvé son prétoire à Lyon ...

Michel VAGINAY : Je pense effectivement que les ancrages par rapport à des événements historiques importants – que ce soit Agrippa ou le voyage d'Auguste à Lyon pour l'organisation des capitales de cités – peuvent être tentants pour des sites comme Lyon ou Saintes. Mais, dans le cas de Roanne, petite agglomération secondaire, on a une chronologie relative complète qu'on peut suivre depuis le milieu du II^e s. av. qu'on a essayé de découper, pour des raisons purement pratiques, par tranches de dizaines ou de multiples de dizaines d'années. Moins 40 est une date commode dans laquelle on peut tout aussi bien voir -45 ou -35, il ne faut pas "chipoter" là-dessus. Mais on ne peut pas remonter ces années 40 très haut parce que, après, on tombe dans la phase précédente et ainsi de suite et, à tout remonter, on va se trouver avec les premières Dressel 1 au milieu du III^e s. av., ce qui poserait quelques problèmes.

Alain FERDIERE : Dans le même ordre d'idée, de méthodologie préalable : comment les chronologies ont-elles été établies pour les sites de la région ? En comparant les sites entre eux et avec les sites de référence ? En tenant compte des éléments autres que la céramique comme les monnaies, le petit matériel, etc. ?

Michel VAGINAY : Les principes retenus ont été de prendre en compte, premièrement, des ensembles stratigraphiques apparaissant homogènes, en évitant les couches à faciès très larges et très dispersés et, deuxièmement, des ensembles bien situés en chronologie relative les uns par rapport aux autres, en fonction des données de la stratigraphie – mais cela a été très difficile car la plupart des sites ne livrent pas ce genre de données. Il y a deux exceptions à cette situation : Rennes et Angers/Le Château, notamment sur le secteur 1. Ensuite, un certain nombre d'éléments, autres que le mobilier céramique, ont été utilisés mais ils sont peu nombreux : quelques monnaies d'Auguste ou de Nîmes et des potins, dans la plupart des cas, et quelques fibules. On a donc essentiellement choisi les catégories généralement utilisées sur des sites de cette période pour dater, c'est-à-dire la sigillée, les parois fines et les amphores, et réalisé des comparaisons avec les horizons les mieux caractérisés actuellement, ou du moins ceux que nous connaissions le mieux, Martine et moi, en l'occurrence Lyon, Saint-Romain-en-Gal et Roanne. Et on s'aperçoit que, grosso modo, cela s'adapte assez bien mais j'aimerais vous en entendre réagir sur cette question.

Hervé SELLÈS : L'essentiel des datations est donc basée sur les céramiques fines ; or, dans tous les tableaux qui nous sont donnés, l'échantillonnage de celles-ci est particulièrement faible et il n'est pas impossible qu'il y ait des choses qui puissent se décaler de façon assez sensible, même si l'ensemble du faciès semble s'harmoniser et correspondre à une logique, notamment pour tout ce qui est qualifié d'horizon 1 dans ces tableaux.

Michel VAGINAY : Il est bien certain qu'il est délicat de dater à partir des catégories les moins représentées mais comment faire autrement ? Quelles sont les productions dont les datations peuvent être considérées comme à peu près fiables ? Sûrement pas la commune sombre et sûrement pas la terra nigra, au sens large. Il reste les quelques monnaies et fibules et, effectivement, la sigillée, les parois fines et les amphores qu'on peut utiliser, non pas en tant qu'élément datant à l'année près, mais comme terminus, dans un sens ou dans l'autre, en jouant à la fois sur les présences/absences et sur les pourcentages. La présence d'arétine et l'absence systématique de sigillée du sud ou du centre (non grésée) de la Gaule dans la plupart des contextes anciens paraît un argument intéressant ; intéressant aussi le fait que dans l'horizon le plus ancien du Château d'Angers il n'y ait que des formes d'arétine du service IB, si mes souvenirs sont bons, alors que dans l'horizon classique, ce sont plutôt les services IC et II. On peut donc discuter sur des dates absolues mais pour la chronologie relative, il y a peu de risque de voir passer un horizon avant l'autre.

Hervé SELLÈS : Je suis entièrement d'accord sur cette proposition mais je trouve que la construction est particulièrement fragile.

Michel VAGINAY : C'est périlleux !

Hervé SELLÈS : Elle demande à être largement étayée.

Michel VAGINAY : Mais bien sûr ! C'est bien une des raisons pour lesquelles je souhaiterais vraiment qu'au-delà de ce congrès les recherches continuent dans l'Ouest sur les ensembles mobiliers. Il faudrait regarder de près des catégories qui, à l'évidence, pourraient constituer –je ne sais pas si le terme fossile-directeur est bon– de bons éléments datants parce qu'ils sont très bien représentés, comme la terra nigra par exemple car, pour le moment, les données qu'apportent ces céramiques sont à manier avec des pincettes.

François FICHET DE CLAIRFONTAINE : Le site de l'oppidum d'Exmes (Orne) présente une importante occupation des années -40/-30 (qui succède à une première occupation de La Tène finale, au sens large). Le mobilier est très proche de celui des premières phases d'Angers (-40/-20), avec des proportions également semblables si ce n'est que nous avons des céramiques type Besançon complètement différentes, avec des formes plus grossières et à lèvres triangulaires. La phase suivante est bien caractérisée par les changements dans les terra nigra, par une moindre quantité de vases type Besançon et par un certain nombre de nouvelles productions que l'on retrouve aussi sur les sites de l'Ouest, comme à Angers. C'est avec Angers que je vois les plus grandes similitudes.

Marie TUFFREAU-LIBRE : Je voudrais revenir sur le problème méthodologique soulevé par Hervé Sellès, sur cette construction qui est tout à fait intéressante mais qui peut sembler fragile en raison des nombreuses références externes qu'elle a nécessitées. On a donc pris des références externes, on a construit un modèle et on a essayé de voir si cela était valide. Je pense que pour vérifier ce modèle proposé à partir de la région lyonnaise et de Roanne et pour voir s'il n'y a pas de décalage, il serait nécessaire de comparer avec d'autres sites de Gaule. Il serait également intéressant d'essayer de mesurer plus précisément l'évolution des séries indigènes, de voir comment on passe des céramiques modelées aux céramiques tournées, car il y a certains indices, certes très ténus, qu'on peut déceler sur certains sites, par exemple dans le nord de la Gaule ou en Picardie ; ces éléments technologiques sont à prendre en compte dans le processus d'adaptation. Je pense donc que le modèle est intéressant mais extrêmement fragile et qu'il faut, à la fois, plus tenir compte des éléments internes et des décalages entre les régions.

Martine GENIN : Je voudrais dissiper un malentendu qui est en train de s'installer : ce schéma n'est pas une construction. J'ai bâti ce schéma en consultant les dossiers qui m'ont été communiqués il y a une semaine. J'ai simplement ajouté les horizons lyonnais, roannais et viennois ; les orateurs n'ont pas vu ces tableaux et nous n'en avons pas discuté lors de la préparation du congrès. Alors, je suis désolée que cela ait été mal interprété, mal compris, mais ce n'est pas une construction, c'est un constat !

Michel VAGINAY : Je me suis peut-être mal fait comprendre tout à l'heure. Nous n'avons pas essayé de dater les ensembles de l'Ouest par rapport aux modèles chronologiques proposés à Lyon, à Roanne ou à Saint-Romain ; nous avons essayé de dater, en chronologie absolue, par rapport à certaines catégories de céramiques comme les sigillées italiennes. Alors, discutons de la validité des datations des sigillées italiennes mais pas de la construction, très extérieure, puisque ce n'est pas par rapport à elle qu'on a daté. Ensuite, effectivement, la question qui se pose est de savoir dans quelle mesure on va pouvoir identifier un faciès de l'Ouest et le comparer ou le rattacher à celui d'une autre région de Gaule. Il y a, d'un côté, un problème de datation et, de l'autre, les problèmes de similitudes.

Pour apporter un élément de réponse au deuxième point de l'intervention de Marie Tuffreau, sur les céramiques indigènes et les problèmes de filiation avec la fin de l'Age du Fer, il y a une difficulté majeure dans l'Ouest. Actuellement, en Bretagne –mais la situation n'est pas beaucoup plus favorable en Pays-de-la-Loire–, autant le faciès du début de La Tène finale commence à être assez bien connu, autant ce qui se passe, disons, dans la première moitié du 1^{er} s. av. (Tène D2), manque quasiment d'ensembles de référence. L'augustéen classique commence donc à bien se caler, ce qui n'est pas le cas de l'augustéen ancien qui ne dispose que du site d'Angers. Pour les filiations, cela pose donc un énorme problème mais je suis entièrement d'accord avec vous : il faudrait pouvoir étudier les céramiques indigènes et je suis persuadé qu'elles devraient constituer, à terme, de bons éléments datants, à condition de travailler à des échelles régionales. Avec la sigillée, on peut travailler sur de grandes distances ; avec les céramiques indigènes, c'est beaucoup plus délicat : il faut prendre en compte des notions régionales avec des diffusions beaucoup plus difficiles à appréhender ; c'est un travail de longue haleine qui devrait être entrepris avant de donner des résultats.

Armand DESBAT : Je voudrais dire qu'il y a quand même une différence assez fondamentale entre les ensembles qu'on nous a présentés sur l'Ouest et les ensembles lyonnais ou viennois qui ont fourni quelques jalons chronologiques. Il y a un changement d'échelle : pour l'Ouest on a vu beaucoup d'ensembles, clos ou bien stratifiés, qui présentent rarement plusieurs milliers de tessons ; à l'inverse, les chronologies qui correspondent à des horizons lyonnais ou viennois reposent sur plusieurs milliers, voire plusieurs dizaines milliers de tessons –actuellement, sur le "temple de Cybèle", on dispose de 65000 tessons pour la période 40/30 av.-5 apr.– ; statistiquement, cela dit un peu plus que des ensembles où il y a 250 tessons. Cela dit, pour essayer de caler les ensembles régionaux que vous nous avez montrés, il est bien évident que ce sont quand même les céramiques fines, les céramiques d'importations, qui fournissent les meilleurs termini post quem, au même titre que les monnaies ; mais ce ne sont que des termini post quem bien que l'apparition du service II soit un très bon jalon chronologique. On arrive donc, avec les classifications de sigillées, à déterminer des chronologies relatives. Reste le problème de tel ensemble qui, médiocrement représenté d'un point de vue statistique, fournit un terminus post quem de 12 av. avec l'apparition du service II : savoir si c'est 10, 12, 15 ou 5, le décalage est possible et est dû, à mon sens, beaucoup plus au fait

qu'il s'agit d'un ensemble insuffisamment représentatif qu'à un véritable décalage au niveau de la diffusion. Pendant longtemps, on a biaisé les problèmes de datations des niveaux augustéens précoces en imaginant que l'arétine n'arrivait pas en Gaule avant les années -15 (c'est-à-dire qu'il y aurait eu une génération entre le début de la production de sigillée en Italie et les importations en Gaule) ; c'est évidemment faux car, dès qu'on fabrique de la sigillée en Italie, elle arrive en Gaule dans les mois qui suivent (j'ai envie de dire parce qu'il y a beaucoup de romains qui traînent par là et qui consomment ou qui vendent !).

Robin SYMONDS : Je sais que vous avez tous énormément travaillé pour la préparation de ce thème mais je voudrais faire quelques remarques sur l'ensemble des communications : on a bien vu qu'il s'agissait de lots assez restreints et que les tessons étaient assez petits ; d'autre part, je regrette qu'il y ait eu aussi peu de photographies de céramiques car tout ce qui a été dit peut figurer dans une publication mais pas les photographies en couleurs.

Autre remarque : dans la discussion actuelle, il n'est pas fait mention des occupations antérieures sur les sites et je pense qu'on est en train d'éviter le mot de "romanisation" alors que cette notion est d'un grand intérêt pour cette période : la transition entre l'Age du Fer et l'époque romaine ! La conquête de la (Grande)-Bretagne, dans les années 40/50, est accompagnée simultanément par la romanisation. Ici, dans l'Ouest, la conquête est bien antérieure, dans les années représentées par les céramiques qu'on vient de voir et, semble-t-il, c'est une romanisation lente, graduelle. Dans ces conditions, il faut étudier les autres céramiques, il faut essayer de comprendre ce qui est d'origine indigène et ce qui est à d'origine romaine ! C'est la grande question que nous devons essayer d'aborder.

Michel VAGINAY : Deux éléments de réponses. Sur votre regret de l'absence de clichés, mea culpa, je m'en suis fait la réflexion tout à l'heure ; on a essayé de faire en sorte que les interventions sur chaque site soient aussi réduites que possible afin de garder du temps pour la discussion.

Pour ce qui est de l'autre point—c'est ce que je disais tout à l'heure—, le seul site qui présente une suite d'occupations depuis le début du deuxième quart du 1^{er} s. av. est le site du Château d'Angers et, sur les phases les plus anciennes, il y a très peu de mobilier (il y a aussi le site de Chênehutte, Les Pichelots, Maine-et-Loire). Donc, ces questions-là, pour le moment, on a beaucoup de difficultés à les aborder ; on manque vraiment de données ! Notre but était d'arriver à ancrer correctement le mobilier qui, jusqu'à maintenant, était considéré par la plupart des archéologues comme augusto-tibérien, ce qui me semblait un peu trop large comme datation, à une période où les choses bougent vite, où on est dans une phase de romanisation. Je n'ai pas voulu évacuer le terme de romanisation ; pour faire un peu de provocation, je dirai que pour en parler, il faudrait commencer beaucoup plus tôt car, à l'époque augustéenne, elle est déjà bien avancée ; c'est plutôt un problème de mise en place du cadre politique et administratif et la romanisation ne se réduit pas à cela. En conclusion, dans la plupart des cas, force est de reconnaître que nous n'avons pas d'occupations antérieures sur ces sites.

Jean-Yves ROBIC : Sur le problème des céramiques indigènes et de la romanisation, il y a l'exemple de Quimper où on a un certain nombre de fermes indigènes, fouillées et bien connues, avec des occupations dans la première moitié du 1^{er} s. av., si je ne me trompe pas. Sur certaines de ces fermes d'autres niveaux sont datés de -10 et on constate que la ville romaine ne s'installe, près de la rivière, qu'à partir du début de notre ère, vers les années +10. La situation est équivalente à Rennes et dans d'autres villes dans la mesure où les niveaux de La Tène sont quasiment absents de toutes les grandes fouilles urbaines qui ont été réalisées jusqu'à maintenant.

En ce qui concerne l'évolution du corpus de la céramique indigène pour les toutes dernières périodes de La Tène, il ne me semble pas qu'il évolue ; il y a peut-être quelques formes nouvelles qui s'ajoutent au corpus en place, des jattes basses et des pots. A Quimper, on a l'impression que ce corpus reste assez figé, statique, et les seuls changements touchent la technique de cuisson qui, d'oxydante (brune) passe à la cuisson réductrice (grise), gallo-romaine, avec des pâtes bien dégraissées et bien cuites. Dans les fermes indigènes, on s'aperçoit que le même type de jatte basse ou jatte carénée se rencontre dans les niveaux médio-augustéen et tibérien.

Michel VAGINAY : Ce n'est pas un des points sur lesquels je pensais insister parce que cela me paraît—pardonnez-moi l'expression—relativement banal. Dans l'échelle de temps avec laquelle on travaille—en gros des phases d'une génération—, on ne peut pas suivre des évolutions du jour au lendemain : je ne pense pas que le gaulois se soit couché un soir avec ses braies et réveillé le lendemain matin avec la toge ! Même chose pour les techniques de cuisson : ce sont des évolutions qui se font de manière progressive, à des vitesses diverses selon les cadres et les régions. Je ne sais pas s'il faut parler de romanisation mais je ne parlerais pas de corpus figé car il y a une évolution qui se fait et dont on a du mal à mesurer la rapidité, à la fois parce qu'on a des difficultés à dater très précisément et parce que les ensembles de références, dans l'Ouest, ne sont pas suffisamment nombreux sur une période assez longue. Sur le site de Roanne—que je connais moins mal que d'autres—, on dispose d'une chronologie relative sur un siècle et demi et on suit bien les évolutions : à partir de -30, les choses s'accroissent alors qu'il y a encore une part importante du corpus de l'Age du Fer, lequel est déjà bien influencé par les formes méditerranéennes, par les imitations de campaniennes. Est-ce que les imitations d'assiettes à bords obliques de campaniennes à l'époque augustéenne sont un signe de romanisation ? Je ne le pense pas car les choses sont beaucoup plus complexes.

Jérôme PASCAL : Ayant présenté un ensemble sur Rezé, je voudrais apporter quelques précisions, notamment à M. Tuffreau. Pour cette fouille réalisée en 1987/88 et dont le rapport a été rendu en 1988, les datations n'ont pas changé depuis cette date ; on ne s'est pas mis d'accord, a posteriori, sur les datations !

Caty SCHUCANY : A propos de ce tableau (voir annexe), avec d'abord quelques sites, comme Saintes, Angers, etc. et, après une génération, vers -10, d'autres sites, cela me rappelle beaucoup la situation que je connais de la Suisse. C'est la situation classique dans ces pays barbares : au début, il y a quelques sites qui deviendront de grandes villes et, ensuite, une répartition beaucoup plus dense de sites, surtout à l'époque tibérienne. Le résultat

de ce tableau est tout à fait conforme à ce qu'il fallait attendre. Ma question est : que connaît-on du milieu rural à cette époque ? En Suisse, on commence à mieux connaître des villæ, avec ces importations précoces ; au milieu du 1^{er} s. av. il y a une élite qui peut acheter du vin italique et des gobelets pour le boire.

Deuxième question : si on discute de la romanisation, il faut regarder quand se mettent en place les trames urbaines ; dès la création du site ou seulement après ?

Michel VAGINAY : Je vais essayer de répondre sur ce problème des villes. L'une des raisons qui m'ont poussé à organiser cette table ronde était d'essayer de régler la datation de ces ensembles. A l'exception du site d'Angers, les autres capitales de cités, Rennes, Corseul et Vannes, présentent des ensembles stratigraphiques qui correspondent à la mise en place du cadre urbain ; ce sont généralement des fossés de parcelles qui appartiennent manifestement à la mise en place du plan régulateur de la ville. Donc, si on arrive à dater précisément les mobiliers reconnus, on doit arriver à dater la mise en place des capitales de cités. C'est pour cela que l'enjeu historique me paraissait important et il se trouve que les ensembles stratigraphiques les mieux calés et les plus abondants actuellement disponibles viennent de ces capitales de cités. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de mobilier augustéen dans d'autres agglomérations ou dans d'autres capitales de cités –je pense notamment à Jublains et au Mans. En milieu rural, en tout cas pour la Bretagne, peu de sites ont été fouillés pour ces périodes. On dispose d'un bon échantillonnage de "fermes indigènes" (de l'Age du Fer jusqu'à la fin de La Tène D1) mais les fermes de La Tène D2 nous échappent pour le moment. Est-ce un hasard de la recherche ou est-ce qu'il y a une réorganisation de l'occupation du territoire ? Ensuite, dans un certain nombre de villæ, il s'agit de créations de l'époque augustéenne. Alain Provost pourrait dire un mot de la villa de Châtillon-sur-Seiche, à côté de Rennes ?

Alain PROVOST : La première phase d'occupation est représentée par un ensemble fossoyé qui livre à la fois des céramiques de La Tène D2 (jattes à profil en S avec la cannelure interne qui est très abâtardie) et des parois fines vraisemblablement augustéennes. Le problème est qu'il n'y a pas de lots homogènes ; le fossé a livré un ensemble très modeste et donc pas assez représentatif pour pouvoir être très caractéristique.

Stéphane DESCHAMPS : Il y a peut-être une petite ambiguïté lorsqu'on parle de romanisation, en particulier en milieu urbain. Il faut clarifier les choses sur le problème des origines et du développement de l'urbanisation. Il me semble qu'il y a deux points un peu différents. De manière schématique, on peut distinguer deux moments.

D'une part, ce que l'on peut considérer comme le cadre de mise en place de la ville –je n'oserais pas forcément parler de cadre régulateur– : ce sont ces fossés dont parlait Michel Vaginay tout à l'heure ; il me semble que cela se développe relativement rapidement au cours de la période augustéenne. D'autre part, il y a ensuite le développement de l'urbanisme qui peut prendre des formes et des rythmes différents selon les villes. Il me paraît donc inconcevable de parler de ville augustéenne dans l'ouest de la Gaule ; en revanche il y a une programmation du développement des villes dès cette période. Il y a ambiguïté entre les deux notions et cela a une incidence sur la fouille. Pour trouver ces niveaux les plus anciens, il faut déjà avoir conscience qu'ils existent et ensuite il ne faut pas hésiter à démonter des sols ou des niveaux de voirie pour les chercher. Donc il faut bien se poser la question préalable pour avoir une chance d'y répondre et je pense que pendant très longtemps, on ne s'était pas posé cette question. Enfin, il faut être méfiant sur la valeur de l'échantillonnage ; pour Angers, par exemple, les données ont été renouvelées. Sans compter que chaque ville a ses rythmes : on évoquait tout à l'heure le développement claudien, qui me paraît être une constante dans beaucoup de villes, mais c'est une forme d'urbanisme et non l'origine de la ville.

Jean-Philippe BOUVET : Je voudrais abonder dans le sens de Stéphane Deschamps. A Jublains, le temple de l'époque flavienne est installé sur un temple augustéen extrêmement précoce, avec du matériel de l'Age du Fer et augustéen qui ressemble à celui d'Angers ; et sous les voies, il y a un niveau augustéen. Pour Chênehutte, la voie est augustéenne et est installée sur un fossé préaugustéen qui recoupe lui-même des niveaux de La Tène D2 ; la création de la voie intervient donc sur un site déjà occupé : était-ce déjà une ville ?

Je voudrais revenir sur Angers ; j'ai des transparents sur du matériel de La Tène. La phase ancienne contient des céramiques non tournées, peignées, et il n'y a pas d'amphores. Pour la phase 2, il y a des Dressel 1A, un fond de vase Besançon, ainsi que de la céramique non tournée, de la céramique tournée, des productions qui viendraient de Bourgogne, peut-être, et des productions de l'atelier de potiers de la Rue Delaâge (fouillé en 1976) qui n'ont jamais été calées chronologiquement par J. Siraudeau ; avec cet atelier, à Angers, on produit des formes gauloises selon la technologie romaine. Ensuite, c'est la phase de remblai dont parlait Maxime Mortreau, avant l'installation de l'habitat augustéen. Dans un autre ensemble et pour l'une des US les plus basses, on a des écuellés en S, des Dressel 1A et 1B ainsi que des vases tournés, des vases régularisés et des "vrais Besançons" avec la lèvre complètement dégagée.

On a donc la chance, à Angers, d'avoir cette évolution qui va certainement servir de référence dans les années à venir et les sites de Guérande montrent la même chose, avec des Pascual 1 dans un ensemble qui est sensé être de La Tène finale.

Michel VAGINAY : Dans 5 ans, on fait la jointure entre La Tène D1 et la période augustéenne ...

Christian VERNOU : Une petite précision concernant Saintes, pour rebondir sur la remarque de Robin. Nous cherchons effectivement cette décennie qui manque entre la conquête et -40. Dans le cas de Saintes, le site de Ma Maison (Louis Maurin et Noël Lauranceau) est finalement le seul qui ait produit en abondance du matériel dans des niveaux aussi anciens ; ce site est à environ 300 m au nord-ouest de ce qui pourrait être le forum. Pour le niveau 5, des années -40, il s'agit d'habitat en taches, d'après les auteurs, c'est-à-dire d'un habitat discontinu : une fosse par ci, un niveau de sol calcaire pilé par là. Il y aurait peut-être des niveaux encore plus anciens en se rapprochant du centre ville.

Deuxième remarque, concernant les sites ruraux : nous manquons de tels sites en Saintonge, contemporains de cette première occupation à Saintes. A Guimps (Charente) il y a de la terra nigra ; également à Salignac-sur-Charente (Charente-Maritime), qui n'est pas antérieur à -10. Ce sont des habitats précaires, avec architecture de terre et de bois, qui sont difficiles à repérer en milieu rural.

Robin SYMONDS : A mon avis, on voit deux choses à travers la céramique : la technologie et la cuisine. On pourrait dire que la véritable romanisation ne se passe pas durant cette période mais avec l'arrivée des mortiers ...

Michel VAGINAY : Au II^e s. av., dans certaines régions !

Armand DESBAT : Il est vrai que la romanisation ne s'est pas faite sans les romains et il y a des romains qui sont venus s'installer en Gaule. Alors, quand on trouve un mortier, si c'est un romain qui l'a utilisé en 50 ou en 100 av., est-ce que c'est une trace de romanisation ? Il est toujours difficile de savoir s'il s'agit d'une acculturation des populations locales ou ...

Michel VAGINAY : On peut évoquer les lampes à huile, ou l'huile même, le pourcentage des amphores à huile ... ; mais à chaque fois on va se référer à des problèmes différents, à des époques différentes et, d'une région à l'autre, les problèmes ne sont pas les mêmes. Pour la technique et la cuisine, je crois qu'effectivement qu'il a une clé de ce côté-là.

Martine GENIN : Nous allons passer au deuxième point qui nous ramène aux éléments céramiques. Comment caractériser le faciès classique de l'Ouest ? J'ai noté quelques éléments. En sigillée, association service IC/service II ; pour les parois fines, pourcentages importants des types Beuvray ; présence régulière d'engobe blanc, avec une majorité de cruches, sauf à Quimper ; présence régulière d'engobe micacé, avec une majorité de pots ovoïdes de petits modules, sauf à Quimper ; en terra nigra, très peu de productions du Centre, apparemment, des pourcentages très difficiles à apprécier des productions du Sud-Ouest et une masse extrêmement importante de productions non localisées, sauf à Quimper. La terra nigra, en moyenne, sur l'ensemble des sites, regroupe un tiers du total des vases, y compris les amphores, et quatre types, généralement, rassemblent les trois quarts des vases. On note aussi une présence régulière de céramique non tournée, une présence régulière de type Besançon, sauf à Vannes et, enfin, pour les amphores, une majorité écrasante de Pascual 1, et ce dès le début.

Jean-Yves, veux-tu intervenir sur les différences que présente le mobilier de Quimper par rapport aux autres sites de la région ?

Jean-Yves ROBIC : Comme à Vannes, les types Besançon sont très peu présents. Au niveau de la provenance de la terra nigra, on voit un lien très fort avec l'Aquitaine. Très peu de céramiques à engobe blanc et toutes les cruches sont des formes Santrot 429 et 433 à lèvres en amande : qu'elles soient d'Aquitaine ou de productions locales, c'est un type très bien représenté. Pour la céramique commune, le mobilier est aussi différent de celui des autres villes : il découle directement du mobilier de La Tène trouvé dans la région de Quimper et dans le Finistère. On peut ajouter l'abondance d'amphores Pascual et on peut penser que, Quimper étant un site portuaire, il y a un commerce remontant de Bordeaux.

Michel VAGINAY : Pour résumer l'hypothèse posée d'un faciès cohérent qui se dessine sur l'ensemble de l'aire géographique prise en compte, on doit préciser que la limite géographique n'est pas cernée : peut-être faudrait-il déborder sur la Basse-Normandie, sur le Poitou ? Il faut dire aussi qu'à l'intérieur de cette zone, à peu près homogène et cohérente, il y a des spécificités : il semblerait bien qu'il se passe quelque chose de particulier sur la frange sud/sud-ouest, sur la ligne Quimper/Vannes et surtout à Quimper. Pourquoi ? Peut-être parce que le statut des deux villes n'est pas le même ? Pour des raisons géographiques ? Parce qu'on n'est pas chez le même peuple ? Parce qu'à Vannes il y a encore moins de mobilier qu'à Quimper pour le moment ? Laure Simon, est-ce que Vannes se rapproche plus de Quimper que des autres sites ?

Laure SIMON : Pour Vannes, il faut souligner que les ensembles présentent des quantités très faibles : il vaut mieux attendre pour répondre.

Hervé SELLÈS : Je ne suis pas du tout dépaysé par rapport aux planches de céramiques qui ont été présentées, hormis pour un certain nombre de formes de terra nigra qui n'apparaissent pas dans le matériel de Chartres. D'une façon très générale, que ce soit pour les céramiques fines, notamment les types Beuvray, pour les types "Besançon", pour les cruches à engobe blanc, etc., on trouve strictement les mêmes faciès à Chartres, donc dans une région nettement plus à l'est, de même qu'à Orléans où je viens d'étudier le mobilier du site de Saint-Euverte. Si on dessine une carte générale de la diffusion des types Besançon et des types Beuvray, on se trouve, grosso modo, sur la Gaule Lyonnaise ; c'est une diffusion qui couvre un territoire administratif même s'il est un peu flou.

Michel VAGINAY : Bonne remarque !

Armand DESBAT : Tout à fait pertinente !

Philippe FAJON : Je vais même continuer dans le sens de ce que disait Hervé, pour vous emmener vers le nord. La situation est identique dans le département de l'Eure mais le chemin s'arrête là : on n'a plus du tout les mêmes éléments en Seine-Maritime.

Alain FERDIÈRE : Pour déterminer des faciès, on est obligé de passer par des comptages et vu le peu de sites dont on dispose encore il y a un danger inévitable dont il faut avoir conscience, compte tenu aussi de la relativement faible quantité de matériel que fournissent ces sites. Il faut aussi avoir à l'esprit que si on compare un site d'habitat avec un contexte culturel, par exemple, il peut y avoir des différences purement fonctionnelles pour des périodes parfaitement contemporaines. Il faudrait donc peut-être mettre un petit bémol, de ce point de vue.

Michel VAGINAY : Oui, complètement. Le seul contexte qui ne soit pas un contexte d'habitat bien caractérisé est le site de Parc-Ar-Groas, à Quimper, mais il reste relativement marginal par rapport à l'ensemble du mobilier.

Alain FERDIÈRE : Je ne vous reprochais pas d'avoir pris en compte ce site ! La question se pose pour tous les

sites parce que même entre sites d'habitat contemporains, il peut y avoir des différences selon qu'il s'agit des rejets de la cuisine ou des rejets d'autres parties de l'habitat.

Michel VAGINAY : C'est là que les comparaisons avec d'autres régions qui ont des lots extrêmement importants donnent une relative sécurité.

Marie TUFFREAU-LIBRE : Pour continuer avec les comparaisons régionales, et hormis quelques exceptions de formes qui sont plus proches de la Normandie que de la région Centre, le répertoire qu'on a vu aujourd'hui, à la fois pour les terra nigra, pour les céramiques de type Besançon et pour les communes, se rapproche énormément de celui connu à Argentomagus.

Michel VAGINAY : On penche donc beaucoup vers le Centre ! C'est une bonne transition avec ce que Martine voulait dire sur la comparaison de ce faciès avec d'autres régions.

Martine GENIN : On s'est demandé à quoi ce faciès classique se raccrochait le mieux. On ne peut que constater de gros écarts avec la vallée du Rhône ; évidemment, il y a des importations de la vallée du Rhône mais elles sont rares. Il y a beaucoup plus de similitudes avec le faciès roannais.

Passons au troisième point qui concerne les problèmes que posent certaines catégories. Les types Beuvray (voir annexe) ont des effectifs extrêmement importants et dominant dans le total des parois fines, pour chaque site, sauf à Rennes où ils ne présentent pas une majorité écrasante. On pourrait se poser la question de leur origine et, s'ils sont produits localement, a-t-on une idée de ces ateliers ?

Hervé SELLÈS : Une des réponses tient dans la carte de distribution du potier ERIDVBNOS qui couvre le même territoire que j'ai signalé tout à l'heure ; on peut ajouter –ce qui n'est pas signalé– un grand nombre d'exemplaires dans les collections d'Orléans. On se trouve vraisemblablement sur un secteur de production unique et non avec une multitude d'ateliers différents. La carte de répartition des produits de ce potier appartenant à la famille de type Beuvray tendrait plutôt à montrer qu'il n'y a pas 50 centres de productions.

Michel VAGINAY : Je ne suis pas sûr que le syllogisme soit complètement valable. Qu'il y ait un potier appelé ERIDVBNOS qui ait fabriqué des céramiques de ce type, que cet homme ait eu un succès particulier et qu'il ait diffusé largement, je ne suis pas sûr que cela suffise à valider le fait qu'il y ait eu un secteur assez réduit de production et une diffusion très large. Je pense qu'il faudrait regarder les choses de beaucoup plus près parce que, quand on voit, d'un site à l'autre, ces céramiques type Beuvray, sur les dessins, cela se ressemble beaucoup ; mais quand on voit les céramiques, il y a une grande diversité de pâtes et de couvertes !

Armand DESBAT : Il me semble qu'il y a aussi tout un travail typologique à mener. On nous montre une production qui s'échelonne sur une quarantaine d'années et, sur les planches qu'on a vues passer, on nous dit à chaque fois "type Beuvray". Or, il y a des choses très différentes du point de vue typologique ! Il serait peut-être temps de dresser une typologie de ces gobelets dits Beuvray et de commencer, avant même de se jeter dans les analyses, par étoffer un peu le dossier !

Michel VAGINAY : Il y a là, en effet, un bon sujet d'étude qui doit prendre en compte les différentes techniques de fabrication car les productions sont très diverses. Certains de ces types Beuvray sont classés dans les terra nigra et faisaient partie de la typologie de Ménez en céramique grise. Dans le centre de la France, je n'en ai jamais vu ; ce sont des vases généralement plus petits, qui se rapprochent beaucoup plus des gobelets à boire que ces grands vases dont on se demande à quoi ils ont pu servir.

Marie TUFFREAU-LIBRE : Ce qu'on qualifie de céramiques de type Mont-Beuvray n'est pas un phénomène particulier : elles ne sont, dans la région, que l'équivalent de ce qu'on appelle la terra rubra dans le nord de la Gaule et ailleurs, avec un aspect quantitatif analogue. Ainsi, sous la terminologie Mont-Beuvray, on identifie dans la région Centre des objets qui ne sont pas du tout identiques. Je ne suis pas du tout sûre que ce qu'on appelle la céramique de Mont-Beuvray au Mont-Beuvray correspond aux mêmes objets baptisés céramiques Mont-Beuvray, par exemple dans l'Indre. C'est effectivement un problème.

Michel VAGINAY : Entièrement d'accord mais je ne suis pas sûr non plus que ce que vous appelez terra rubra soit la même chose que ce qui est appelé ici "type Beuvray".

Marie TUFFREAU-LIBRE : Je n'ai pas dit que c'était la même chose, j'ai dit que cela participait du même phénomène. On retrouve des formes très proches et c'est un phénomène qui est intéressant justement à cause de son aspect général.

Yvan BARAT : Je continuerais sur la lancée de Marie. Il y a pas mal de ces productions plus ou moins classées en terra rubra qui peuvent être noires, brunes, orange, d'une très grande variété de couleurs et qui ont, souvent, un registre de décors plus ou moins identiques (palmettes, chevrons, molettes), donc ce qu'on appelle le type Beuvray et qu'on peut retrouver aussi bien dans les productions dites d'ERIDVBNOS ou d'autres variétés de la Gaule du Nord, de la Bourgogne jusqu'à l'Est et dans les ateliers de la Vesle, etc.

Ce qui me gêne, en fait, c'est de comparer ces tonnelets, ou ces "gobelets", relativement grands, avec les parois fines et même les classer avec. Cela me pose un problème. Je pense que les parois fines sont essentiellement des produits de filiation ou de tradition italique. Or, dans les types Beuvray, les gros vases-tonnelets sont d'inspiration plutôt indigène. On a là deux phénomènes complètement différents. La seule chose que je pourrais éventuellement qualifier de parois fines "d'inspiration italique" dans les types Beuvray, ce sont les gobelets cylindriques très fins qui ont été publiés, en 1981, par Patrick Galliou qui y voyait des imitations de gobelets d'Aco. A part cela, je ne suis pas sûr qu'on parle de la même chose.

Armand DESBAT : Je ne partage pas du tout ce point de vue. Dans les productions dites "Beuvray", par exemple avec le matériel ancien d'Angers, ce sont plutôt des petits récipients avec beaucoup de gobelets à lèvre concave qui sont directement inspirés, justement, des gobelets républicains à lèvre concave qu'on trouve dans les contextes

augustéens précoces. Pour les gobelets cylindriques la référence est évidente et je pense qu'une bonne partie de cette production fait bien référence à des gobelets de tradition méditerranéenne et pas du tout à des gobelets gaulois pour la bonne raison que ce type de récipients n'existe pas à l'époque de La Tène.

Michel VAGINAY : Effectivement, dans les régions où on a une chronologie longue et un répertoire de La Tène bien caractérisé, je ne vois vraiment pas quelles formes on pourrait trouver pour justifier une filiation de type indigène !

Armand DESBAT : Quant au fait que certains de ces gobelets aient une grande taille, cela se pratique encore dans certaines régions, en Afrique du Nord, où il y a un pot commun sur la table et tout le monde boit à ce pot. Et je connais aussi des pays où on boit de la bière dans de bonnes pintes ...

Michel VAGINAY : Il n'est peut-être pas très utile de se "chipoter" sur des problèmes de termes. Le problème est le même avec les céramiques type Besançon. Globalement, on arrive à s'y retrouver et, quand on parle de céramiques type Beuvray, j'ai l'impression que la plupart des archéologues savent de quoi on parle. Je pense que le temps d'inventer un nouveau terme et de faire une nouvelle typologie qui soient utilisés par tout le monde n'est pas pour demain.

Armand DESBAT : Je voudrais ajouter quelque chose sur la question des parois fines. On nous a présenté toute cette série d'imitations gauloises dont l'origine est encore plus floue que celle des gobelets type Beuvray. Du point de vue technique, je suis assez surpris qu'un certain nombre de ces gobelets soient donnés comme étant en pâte calcaire, les prototypes étant généralement en pâte siliceuse : on voit mal, dans des régions où la pâte calcaire n'est pas du tout une habitude, qu'on ait copié en pâte calcaire des gobelets en pâte siliceuse. Il faudrait vérifier cette notion de pâte calcaire que je trouve tout à fait surprenante.

Michel VAGINAY : Les questions d'imitations de gobelets d'Aco ne sont pas spécifiques à l'Ouest ; on retrouve le même problème sur les sites du Forez. J'ai en tête un superbe petit gobelet estampillé VIANOTALOS, de la nécropole de Feurs et une série de gobelets estampillés VIANOTALOS, trouvés il y a quelques années à Corseul : je me demande de plus en plus –et je ne suis pas le seul à me poser la question– si on n'a pas des productions de ce type du côté de Lezoux, ce qui ne serait pas incohérent avec les proximités qu'il y a entre le faciès de l'Ouest et celui de la région Centre ; c'est, du moins, une hypothèse de travail.

Armand DESBAT : Disons que les gobelets de Lezoux, qu'on fait dériver des gobelets d'Aco lyonnais, entre autres –c'était l'hypothèse de H. Vertet–, n'ont pas du tout de rapport avec ces productions qui sont anciennes et dont certaines sont signées Aco, d'ailleurs ; il n'y a pas que des signatures VIANOTALOS. Une découverte récente pose le problème avec encore plus d'acuité : c'est un lot trouvé sur Argentomagus, avec de très beaux décors qui ne font vraiment pas imitations gauloises ; mais on ne connaît pas de parallèles, pas plus en Italie qu'en Gaule.

Michel VAGINAY : Des remarques sur ces parois fines, sur ces imitations ?

Hervé SELLÈS : Je suis surpris par l'importance de la diffusion des parois fines de Lyon (Loyasse et La Muette), aussi loin et de façon aussi abondante.

Armand DESBAT : L'abondance est relative. Je pense que l'ampleur de la diffusion est un phénomène nouveau qui n'avait pas été perçu jusque-là et si les gobelets d'Aco de Loyasse sont, en effet, assez largement diffusés, on peut supposer qu'une partie des imitations lyonnaises de sigillées a connu une diffusion aussi large. Seulement, comme c'est beaucoup plus difficile de distinguer ces productions à vernis rouge ou à vernis noir, en l'absence d'analyses ... les gobelets d'Aco de Loyasse sont un très bon traceur.

Hervé SELLÈS : Je parlais des céramiques brunes grésées.

Armand DESBAT : C'est surtout La Muette qui connaît une exportation importante en quantité.

Michel VAGINAY : Les sigillées lyonnaises sont bien diffusées ...

Hervé SELLÈS : Une telle diffusion, sur un territoire aussi important, notamment vers l'Ouest, n'avait jamais été signalée.

Michel VAGINAY : Oui, mais il y en a quand même très peu !

Martine GENIN : La diffusion n'est pas massive. J'ai précisé tout à l'heure que les importations rhodaniennes étaient plutôt rares. Il y en a, mais peu ! J'ai été mal comprise.

Hervé SELLÈS : Non, pas du tout ! Systématiquement, sur tous les sites que l'on a vus, dans toutes les villes, il y a la présence de parois fines de Lyon.

Martine GENIN : Attention, il s'agit à peu près tout le temps d'un ou deux objets isolés !

Hervé SELLÈS : Oui, mais on ne peut pas donner l'argument inverse pour la sigillée, en disant qu'on se fonde sur la sigillée alors qu'il y a aussi un ou deux exemplaires, et dire, inversement, que les parois fines ne sont constituées que de un ou deux exemplaires, alors qu'elles existent aussi.

Armand DESBAT : Je suis d'accord avec toi parce que c'est un ou deux exemplaires sur 4 ou 5 : cela fait un pourcentage significatif ! On retombe sur ce que tu disais tout à l'heure : c'est le territoire de la Lyonnaise. En dehors de la vallée du Rhin, qui est l'axe privilégié, l'autre diffusion se fait en Lyonnaise.

Michel VAGINAY : On peut peut-être passer au deuxième point puisqu'on s'était fixé l'objectif ambitieux d'évoquer la question de la terra nigra ; on peut difficilement travailler sur cette période et la passer sous silence. Je vais reprendre ce qu'a dit Martine tout à l'heure. On a vu que sous ce terme se retrouvait un éventail extrêmement large de productions et de formes. On a entendu évoquer les productions du Centre, donc de la région de Lezoux, notamment avec des assiettes et des bols imitant le service I d'Arezzo et également avec des bols hémisphériques. On a évoqué les productions d'Aquitaine, fortement représentées à Quimper et bien présentes sur tous les sites de l'Ouest. On a évoqué une production à Angers, sans pouvoir bien cerner sa datation et sa diffusion. On a surtout évoqué de nombreuses autres productions d'origines non identifiées : c'est une constante sur tous les sites de l'Ouest. On a donc, globalement, beaucoup de terra nigra avec une forte proportion d'origine inconnue. Du point

de vue des formes, on a essentiellement des formes plates ou basses (assiettes, coupes, jattes, bols), les fameux vases-bobines, des formes hautes et fermées, quelques vases ovoïdes et des cruches mais l'essentiel du répertoire est surtout constitué d'assiettes et de coupes. Ce sont des formes issues du répertoire italique (campaniennes, dérivées de campaniennes et service I) et beaucoup de formes issues du répertoire indigène : l'écuelle à bord rentrant, la coupe carénée et le vase-bobine, par exemple. Il ne s'agit pas de relancer le débat que vous avez eu il y a quelques années sur ce qu'il faut mettre sous le terme de terra nigra car je n'ai pas le sentiment que les choses aient beaucoup évolué depuis 1992 ; certains parlent de terra nigra, d'autres de céramiques grises fines ou de céramiques ardoisées ou de céramiques fumigées ou de céramiques savonneuses, etc ... Il serait préférable d'essayer de dégager quelques points forts et de poser quelques questions qui pourraient devenir des sujets de travail au-delà de cette table ronde. Premier point fort : le répertoire des sites de l'Ouest semble à la fois assez diversifié et en même temps extrêmement standardisé ; diversifié parce que le nombre de formes est important et standardisé dans la mesure où quatre formes représentent environ 80 % de l'ensemble des terra nigra (voir annexe) : l'assiette à bord oblique, la coupe carénée à lèvre en gouttière, la coupe carénée à lèvre en bourrelet et le vase-bobine. Ces quatre formes sont déjà présentes dans l'horizon ancien du château d'Angers et ce sont pratiquement les seules représentées en terra nigra dans cet horizon augustéen ancien : ce n'est pas anodin car, dans d'autres régions que l'Ouest, elles sont présentes dans des contextes antérieurs à l'augustéen précoce. On a une véritable filiation entre les formes les plus anciennes, avec des profils assez différents, et les formes très droites, très anguleuses de l'époque augustéenne. On peut aussi remarquer que certaines formes sont plus caractéristiques de l'extrême fin Auguste-Tibère. Une exception : le site de Quimper qui livre, à la fois, les formes dominantes des autres sites, à l'exception des bols à lèvre en gouttière et des coupes à lèvre en bourrelet qui sont remplacées par une autre forme ; on trouve également toute une série de formes, représentées par un petit nombre d'exemplaires, sauf les Ménez 123 et 124, que l'on ne trouve pas sur les autres sites de l'ouest.

En ce qui concerne les origines des productions, les sites livrent tous des productions d'Aquitaine dans des proportions différentes. Les productions du Centre sont toujours présentes, en pourcentage relativement faible – pour ce qui est facile à identifier. Le reste doit correspondre à des productions dont il faut essayer de trouver les origines, les productions régionales devant être relativement nombreuses. Comment y parvenir ? Sans doute en travaillant sur des typologies beaucoup plus fines : cela fait partie des pistes de recherche que je voudrais proposer car c'est une catégorie très fortement représentée. Globalement, sur les sites de l'Ouest, pour l'horizon classique, elle représente 30 % de la céramique (alors que pour les horizons contemporains de Roanne, par exemple, c'est entre 12 et 20 %). Le répertoire est relativement standardisé et comme il semble évoluer, il devrait pouvoir constituer un bon élément datant. La typologie actuellement utilisée est celle de Ménez et il est le premier à reconnaître qu'il faut l'utiliser avec prudence pour les indications chronologiques qui sont extrêmement larges.

Armand DESBAT : Reste-t-il quelques instants pour discuter des amphores ? Le phénomène remarquable qui ressort des tableaux est l'écrasante supériorité des Pascual 1. C'est un phénomène qui n'avait jamais été mis en évidence à un tel degré et qui, évidemment, soulève un certain nombre de questions. Une des réponses est d'y voir un axe privilégié entre la Tarraconaise et ces régions via l'isthme gaulois cher à un certain nombre d'historiens mais je pense qu'il faut aussi se poser la question d'un certain nombre d'imitations locales, surtout avec ces Pascual 1 à engobe blanc. Je regrette que J. Siraudeau ne soit pas là. Il ne faut pas écarter, non plus, la possibilité qu'une partie de ces amphores Pascual 1 soient destinées au reconditionnement de vins importés, par la voie atlantique, dans d'autres conteneurs.

Maxime MORTREAU : Elles sont parfois en faible proportion.

Armand DESBAT : Certes, il serait intéressant de comparer les proportions selon les sites et de différencier la part qui pourrait représenter les imitations locales des produits importés de Tarraconaise.

Hervé SELLÈS : Pour ces Pascual 1, l'engobe blanc couvre une pâte brune qui constitue le faciès général de la céramique commune du Val de Loire et j'ai bien l'impression qu'il s'agit de productions régionales. Il y a deux exemples de cols de ces amphores Pasc. 1, à côté, dans les vitrines : on pourra les regarder plus en détail ; et sur Orléans il existe aussi un col de Pasc. 1 à engobe blanc qui présente strictement cette facture, au niveau de la pâte.

Armand DESBAT : Étonnante aussi la très faible proportion des amphores à garum et des amphores à huile. On peut se poser la question du garum breton et d'autres conteneurs éventuels pour des produits de ce type !

Jean-Philippe BOUVET : Et pour la datation des Pascual 1 ?

Armand DESBAT : En Espagne même, on considère qu'elles apparaissent autour des années -50. Qu'avec cette diffusion précoce, par l'isthme gaulois, elles apparaissent ici très tôt et qu'elles concurrencent plus tôt qu'ailleurs les vins italiens, cela ne me choque pas. Cependant, il reste à trouver des arguments pour bien asseoir cette datation aux alentours des années -50.

Michel VAGINAY : Il y a de fortes présomptions pour qu'on ait des amphores dans ce type de contextes mais compte tenu de la faible importance des échantillonnages disponibles, il n'est pas raisonnable de conclure en ce sens.

Armand DESBAT : On n'a pas abordé la question de l'arrêt des importations de Dressel 1 et, là aussi, il y aurait beaucoup à dire : on a des distorsions énormes entre le sud de la Gaule et la Gaule interne ; on peut arriver à des paradoxes qui font que l'huile arrive plus tard dans certains sites de Narbonnaise qu'à Angers ! C'est un sujet qui mériterait un colloque à lui tout seul. Cela dit, on aimerait bien savoir à quoi correspondent les amphores indéterminées qui étaient évoquées dans les graphiques.

Michel VAGINAY : Ce sont des morceaux de panses.

ANNEXE

Martine GENIN, Michel VAGINAY

Points forts de la discussion et premiers éléments de synthèse

Tenter d'établir une chronologie et de définir un faciès céramique à l'échelle d'une région constitue une entreprise délicate. Comme on l'a déjà signalé pour le Centre et la vallée du Rhône, cela suppose que l'on compare des sites ayant connu des "histoires" différentes et, pour chaque site, des ensembles de mobiliers correspondant à des réalités diverses.

En effet, si la plupart des occupations marquent des fondations de cités (Rezé, Vannes, Corseul, Rennes), d'autres représentent des habitats succédant à des occupations gauloises (Angers, site du Château), et d'autres enfin à un site de sanctuaire (Quimper, parc Ar-Groas). De plus, le mobilier céramique exhumé rend compte de phénomènes de natures radicalement différentes : couches de remblais séparant des états, ensembles clos correspondant à des actes précis, niveaux d'occupation ou niveaux de démolition, etc. Il convient donc de considérer d'emblée avec prudence la validité des premiers éléments de synthèse qui ressortent de l'étude du mobilier céramique.

I. LA CHRONOLOGIE (Fig. 1)

Malgré les différences de nature des sites et des dépôts, l'étude des céramiques sigillées met en évidence dans la plupart des cas une datation comprise entre 15 av. et 15 apr. J.-C, indiquée par la présence et l'association des formes du service IC et du service II. La seule exception est Angers où deux sites offrent des faciès distincts : les fouilles de la Ciné-Gaumont ont livré un matériel qui s'intègre parfaitement dans la période 15 av./15 apr., tandis que celles du Château montrent des éléments plus anciens qui se rapportent au début de l'époque augustéenne ; bien que très pauvre sur le plan numérique, la sigillée ne montre en

effet que des formes se rattachant au service IB. Le site du Château d'Angers est précisément le seul qui ait connu des occupations gauloises dont la limite haute reste encore mal cernée. Aucun des autres sites, à l'exception de Quimper, ne livre d'éléments antérieurs à la période augustéenne classique, fait qui suggère que nous pourrions être en présence de fondations ex *nihilo*.

II. LES FACIÈS AUGUSTÉENS DE L'OUEST

L'étude de la céramique sigillée permet donc de reconnaître d'une part une phase "ancienne" pour le site du Château, d'autre part une phase "classique" pour tous les autres sites. Le mobilier de l'Ouest présente, à ce niveau, les mêmes caractéristiques que celui du Centre ou de la vallée du Rhône. La prise en compte de l'ensemble des catégories attestées aux côtés de la sigillée permet d'aller plus loin, soit de tenter de caractériser pour la première fois les faciès augustéens de l'Ouest et de les comparer à d'autres faciès régionaux.

1. Les céramiques à parois fines (Fig. 2-4).

Les importations lyonnaises de gobelets et de bols type Loyasse/Muette sont très faiblement attestées. De fait, le groupe des vases type Beuvray rassemble partout l'essentiel des vases à parois fines : 14 vases sur 23 à Angers-Château (phases 5 à 7), 20 vases sur 28 à Angers-Gaumont, 39 vases sur 45 à Corseul, 4 vases sur 4 à Rezé, 9 vases sur 13 à Vannes, 24 vases sur 49 à Rennes. Les vases type Beuvray, qui n'existent pas à Lyon, apparaissent à Angers (site du Château) comme à Roanne vers le milieu du siècle et figurent systématiquement dans le mobilier des périodes suivantes.

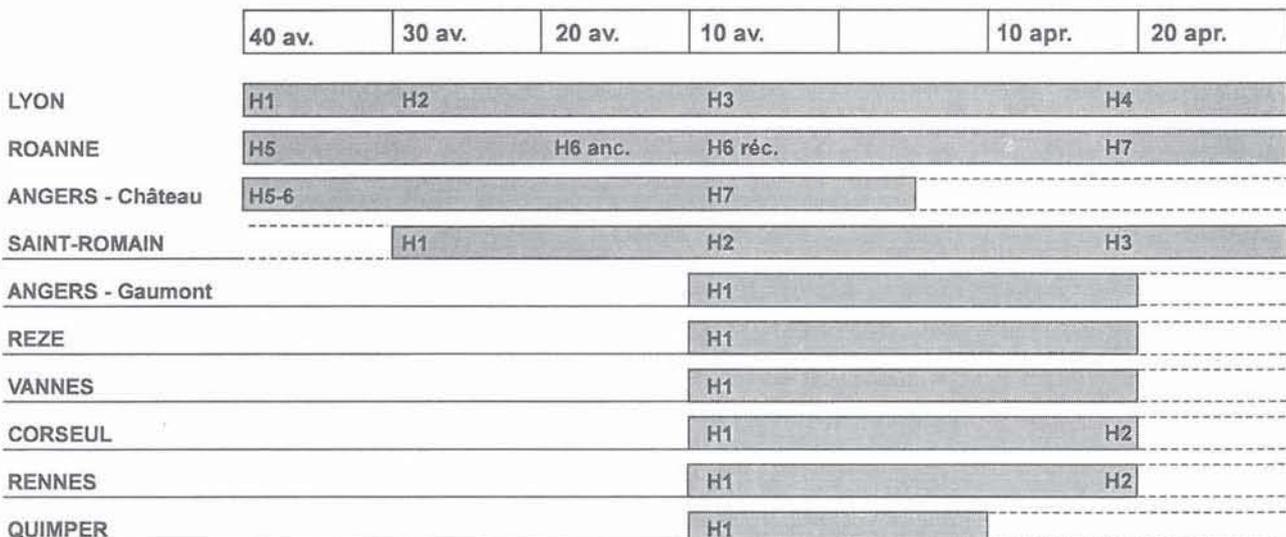


Figure 1 - Chronologie relative des sites présentés.

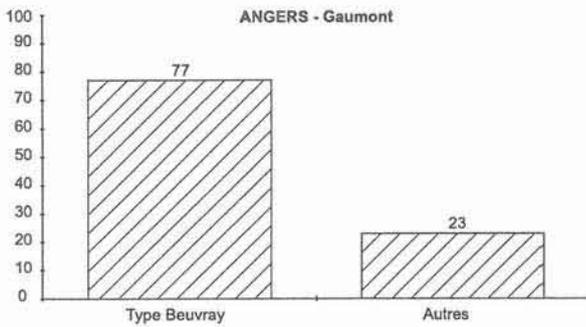


Figure 2 - Angers-Gaumont, représentation des vases type Beuvray en pourcentage du NMI.

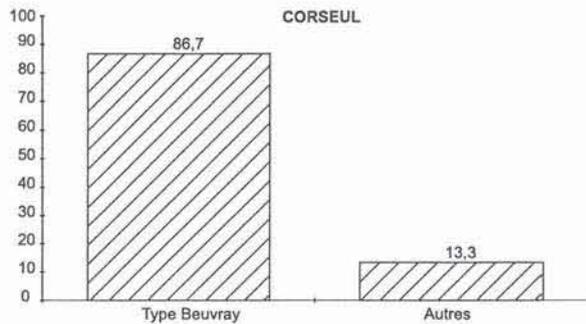


Figure 3 - Corseul, représentation des vases type Beuvray en pourcentage du NMI.

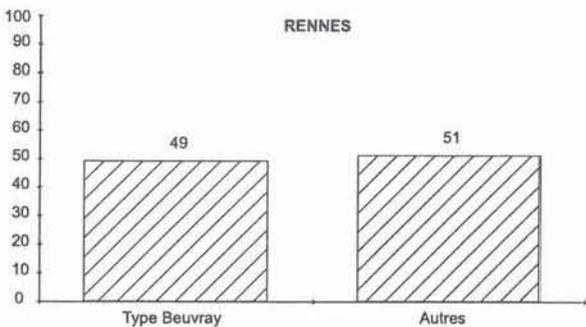


Figure 4 - Rennes, représentation des vases type Beuvray en pourcentage du NMI.

2. Productions annexes.

□ La céramique à engobe blanc.

Cette catégorie occupe une place non négligeable dans le vaisselier de l'Ouest. Le répertoire se compose pour l'essentiel de cruches à col large qui tiennent le rôle des cruches à pâte claire de la vallée du Rhône (pâtes calcaires) et de Roanne (pâtes siliceuses). La céramique à engobe blanc représente entre 3,5 % (Corseul) et 12,5 % (Angers-Gaumont) des effectifs, soit en moyenne 7 % des vases sur l'ensemble des sites considérés, alors qu'elle compte à peine 1 % des vases à Roanne (horizon 6) et qu'elle est totalement absente sur les sites lyonnais.

□ La céramique à engobe micacé.

À l'image de ce qui se passe à Roanne, la céramique à engobe micacé figure dans le vaisselier augustéen, mais elle tient dans l'Ouest une place relativement plus importante en termes statistiques. Le répertoire se

compose, pour une bonne part, de pots ovoïdes de petits modules et de finition soignée. La représentation de cette catégorie varie de 3,2 % (Rennes) à 12,2 % (Angers-Gaumont). Au Château d'Angers, elle apparaît dès la phase 4 avec 3,6 % des vases et suit un indice de fréquence irrégulier au cours des phases 4 à 7. On notera enfin que ce type de production n'existe pas plus que la céramique à engobe blanc dans les horizons lyonnais.

□ Les vases type Besançon (Fig. 5-6).

Il s'agit là encore d'une production attestée (bien que faiblement) à Roanne et inexistante à Lyon, qui rassemble des effectifs assez conséquents sur les sites de l'Ouest, si l'on excepte Vannes où elle n'atteint pas 2 % du nombre total de vases. Le mobilier des phases 4 à 7 du Château d'Angers en a livré des échantillons comparables à ceux des autres ensembles pris en compte : de 5 % -Angers-Gaumont- à 14 % -Rezé-, avec des effectifs globalement proches pour Corseul (5,8 %) ou Rennes (7,6 %).

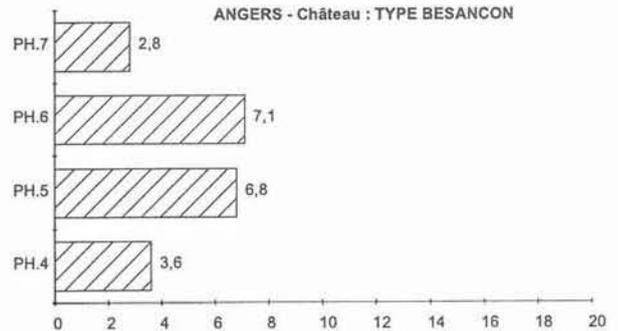


Figure 5 - Angers-Château, représentation des vases type Besançon en pourcentage du NMI.

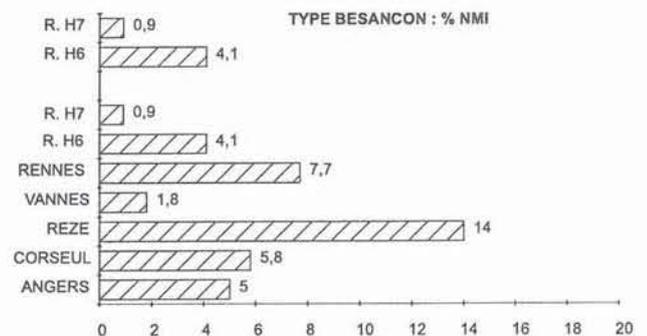


Figure 6 - Autres sites, représentation des vases type Besançon en pourcentage du NMI.

3. La terra nigra (Fig. 7-11).

Le terme de *terra nigra* désigne un éventail très large de productions et de formes, comprenant les productions du Centre (vallée de l'Allier), les productions d'Aquitaine, une production d'Angers ainsi que des productions locales et régionales qui restent à identifier.

Le répertoire comprend essentiellement des formes basses et ouvertes (assiettes, coupes, jattes, bols, vases-bobine), et en moindre part des formes hautes fermées (pots ovoïdes, cruches). Il s'agit aussi bien de formes issues du répertoire italique (assiette à bord oblique, assiette imitant le service I) que de formes déjà

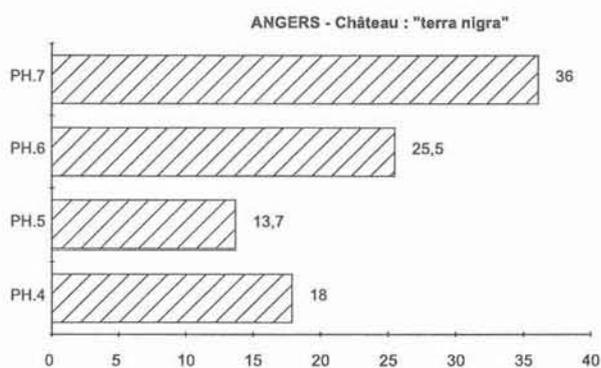


Figure 7 - Angers-Château, représentation des *terra nigra* en pourcentage du NMI.

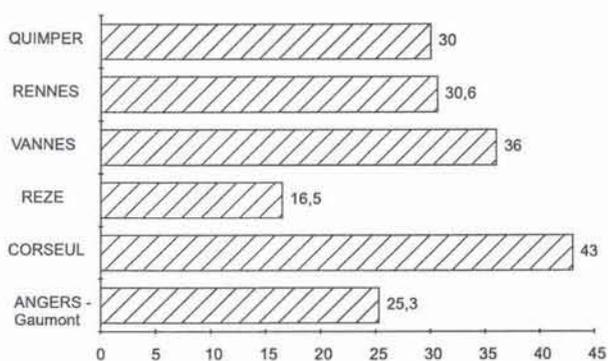


Figure 8 - Autres sites, représentation des *terra nigra* en pourcentage du NMI.

présentes dans le répertoire indigène avant l'époque augustéenne (écuelle à bord rentrant, coupe carénée, vase-bobine).

La *terra nigra* est extrêmement abondante sur les sites de l'Ouest puisqu'elle rassemble entre 17 % (Rezé) et 43 % des vases (Corseul). On notera qu'elle voit ses chiffres doubler à Angers-Château entre la phase 4 (18 %) et la phase 7 (36 %)(Fig. 7-8).

Elle se caractérise par un répertoire très standardisé. On notera tout d'abord que 4 types dominent dans les faciès augustéens dit "classique" :

1. assiette à bord oblique ;
2. coupe carénée à lèvre en gouttière ;
3. coupe carénée à lèvre en bourrelet ;
4. vase-bobine.

Il s'agit de types attestés dès la phase 4 du Château d'Angers et qui sont issus de formes caractéristiques de la Tène D2 dans différentes régions, à l'exception cependant du vase-bobine qui reste une forme spécifique à l'Ouest et au Sud-Ouest.

Quimper se distingue tout d'abord dans la mesure où les 4 types qui rassemblent respectivement 62 % et 80 % des *terra nigra* de Vannes et Corseul s'y réduisent à 21 % (fig. 9-11). On y relève de surcroît des pourcentages très faibles, en particulier pour les assiettes à bord oblique. Le matériel de Quimper diffère ensuite par la présence de quelques formes spécifiques ou presque à ce site (cf. *supra*).

Les productions d'Aquitaine figurent sur tous les sites mais dans des proportions, semble-t-il, très différentes ; elles prédominent en effet à Quimper sur l'ensemble

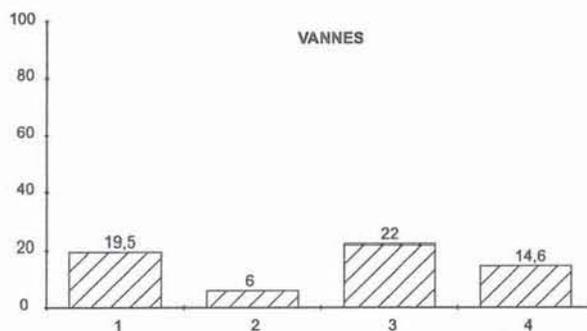


Figure 9 - Vannes, représentation respective des 4 types majoritaires de *terra nigra* en pourcentage du NMI.

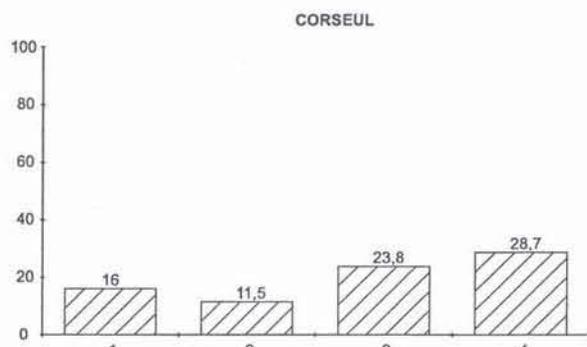


Figure 10 - Corseul, représentation des 4 types majoritaires de *terra nigra* en pourcentage du NMI.

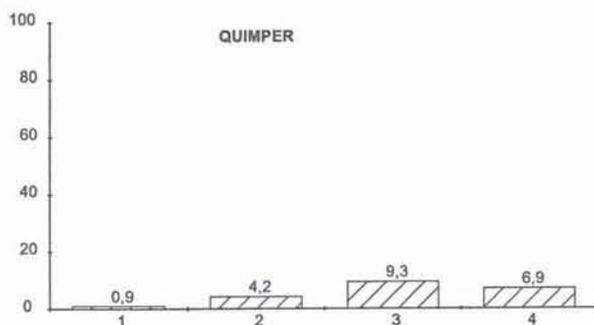


Figure 11 - Quimper, représentation des 4 types majoritaires de *terra nigra* en pourcentage du NMI.

des vases dénombrés en *terra nigra*. Les productions du Centre (vallée de l'Allier) sont rares et il apparaît que l'essentiel des vases correspond sans doute à des productions régionales, au sens large, qu'on ne sait pas encore individualiser à l'heure actuelle.

Remarquable à la fois par son abondance et son fort degré de standardisation, cette catégorie pourrait devenir, à terme, un bon traceur chronologique pour les sites de l'Ouest, comme l'avait pressenti Yves Ménez. Il convient donc aujourd'hui d'envisager différentes pistes de recherche sur la *terra nigra* :

- affiner la typologie, afin notamment d'examiner de plus près les différences entre sites et, en particulier, celles qui se font jour entre les sites du Sud et les autres ;
- essayer de distinguer des groupes de production en s'appuyant à la fois sur les pâtes, les techniques de fabrication et les formes.

4. Les amphores (Fig. 12-19).

Deux faits importants retiendront notre attention. Il s'agit en premier lieu de la présence de Dressel 1 italiques sur le site du Château d'Angers (et leur absence totale partout ailleurs), en second lieu des effectifs particulièrement importants de Pascual 1 dans tous les ensembles pris en compte.

Les Dr. 1 attestées au Château rendent compte des occupations antérieures aux occupations romaines. La stratigraphie du site permet de suivre l'évolution de leur représentation malgré la faiblesse numérique du matériel : elles représentent en effet 6 des 10 amphores de la phase 4, forment encore près de la moitié du lot dans la phase 5 (22 exempl. sur 46) et amorcent enfin une régression sensible au cours des phases 6 et 7 où elles se réduisent à 2 individus sur des échantillons respectifs de 16 et 21 individus. Dans le secteur 2, elles ne rassemblent plus que 13 amphores sur 108, soit 12 %.

Les amphores Pasc. 1 prédominent de façon évidente sur l'ensemble du matériel amphorique de tous les sites

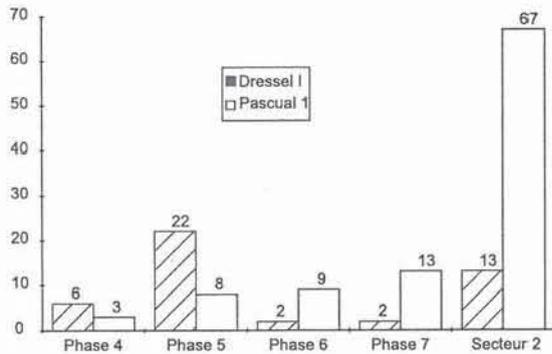


Figure 12 - Angers-Château, représentation, par phases, des effectifs respectifs de Dressel 1 et de Pascual 1.

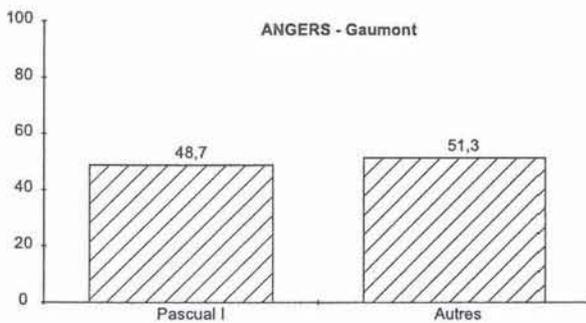


Figure 13 - Angers-Gaumont, représentation des amphores de type Pascual 1 sur l'ensemble des amphores.

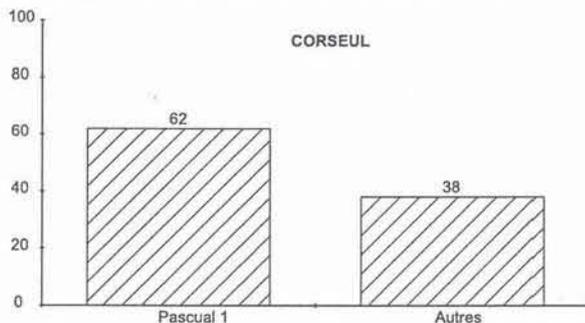


Figure 14 - Corseul, représentation des amphores de type Pascual 1 sur l'ensemble des amphores.

considérés. Les données livrées par le site du Château dessinent une courbe de fréquence ascendante particulièrement éloquente : 3 amphores sur 10 dès la phase 4, 9 sur 16 puis 13 sur 21 dans les phases 6 et 7 et elles rassemblent, de fait, 62 % dans le mobilier du

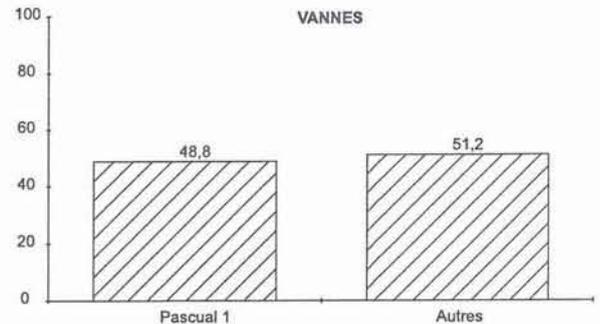


Figure 15 - Vannes, représentation des amphores de type Pascual 1 sur l'ensemble des amphores.

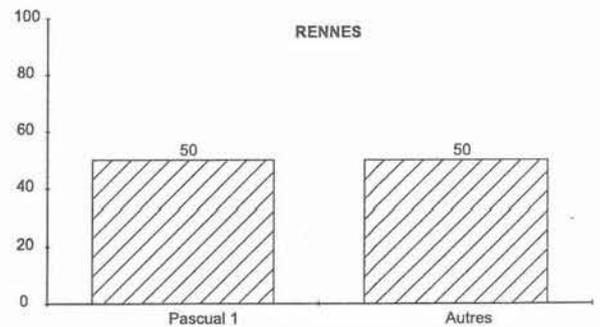


Figure 16 - Rennes, représentation des amphores de type Pascual 1 sur l'ensemble des amphores.

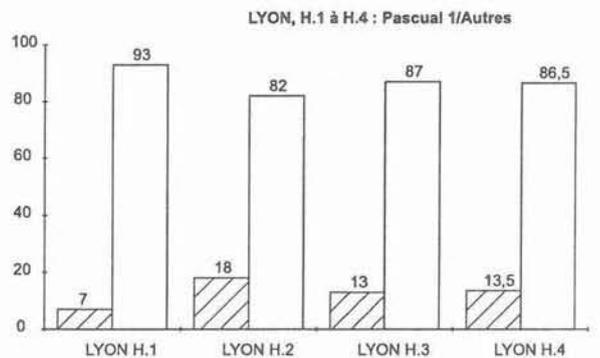


Figure 17 - Lyon, représentation des amphores de type Pascual 1 sur l'ensemble des amphores.

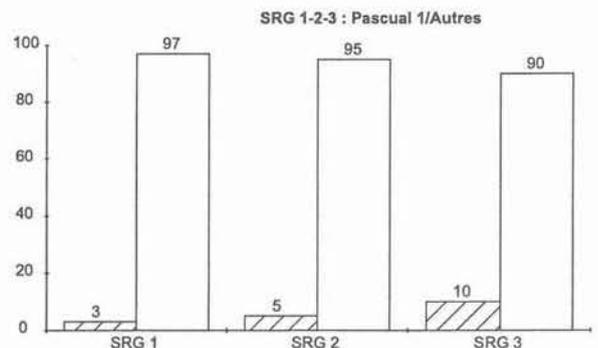


Figure 18 - Saint-Romain-en-Gal, représentation des amphores de type Pascual 1 sur l'ensemble des amphores.

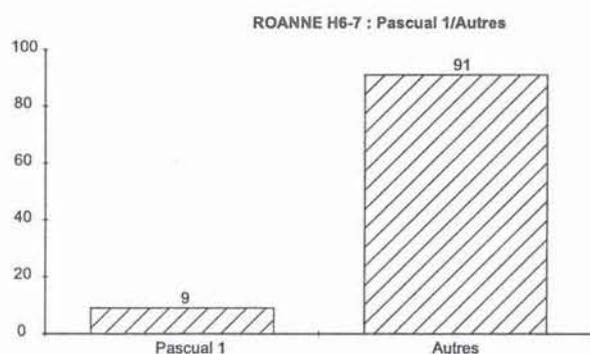


Figure 19 - Roanne, représentation des amphores de type Pascual 1 sur l'ensemble des amphores.

secteur 2. Cette très nette progression accompagne très clairement la baisse de fréquence des Dr. 1.

La prépondérance numérique des Pasc. 1 se manifeste de façon aussi éclatante sur les sites n'ayant pas connu d'occupations antérieures et n'ayant donc pas livré de Dr. 1. Les Pasc. 1 atteignent 49 % à Angers sur le site de la Gaumont, 62 % à Corseul, et respectivement 49 % et 50 % à Vannes et Rennes ; la situation est comparable à Rezé où on en compte 6 sur un échantillon de 13 amphores.

Les comparaisons établies avec Lyon, Saint-Romain et Roanne confirment bien qu'il s'agit là d'une situation propre aux sites de l'Ouest. Tout le problème est de savoir d'où viennent ces amphores. Il semble en effet difficile de rattacher ces masses de Pasc. 1 à un seul courant d'importation, en l'occurrence hispanique, comme on avait tendance à le faire jusqu'à maintenant. Il conviendrait, selon l'avis d'A. Desbat qui a pu voir quelques ensembles de Pasc. 1 de l'Ouest, de travailler sur les problèmes d'identification de pâtes et de tenter ainsi de distinguer des groupes de production qui pourraient être locaux ou (et) régionaux.

III. CONCLUSION

Les faciès augustéens ancien et classique du vaisseleur céramique de l'Ouest se distinguent très nettement du faciès rhodanien, par le jeu de présences et d'absences de quelques catégories et (ou) types bien définis. Les divergences observées, que l'on peut visualiser de façon immédiate grâce au tableau qui suit (Fig. 20), sont en résumé les suivantes :

- rareté des parois fines type Loyasse/Muette et prépondérance numérique des vases type Beuvray ;
- absence quasi totale d'imitations de sigillée ;

GROUPES	NORD-OUEST	ROANNE H. 5-6	LYON H. 1-3
Céramique non tournée	○	○	
Urnes type Besaçon	○	○	
Imitations de sigillée	◦	◦	●
Parois fines type Loyasse/Muette	◦	○	○
Parois fines type Beuvray	○	○	
Engobe blanc	○	◦	
Grise ou "terra nigra"	○	○	◦
Terra nigra du Centre	◦	○	○
Commune claire micacée	○	○	
Amphores Pascual 1	○	○	○

Figure 20 - Nord-Ouest, Roanne et Lyon, juxtaposition de quelques indices de fréquence.
◦ : rare ; ○ : peu abondant ; ◦ : assez abondant ; ● : très abondant.

- absence quasi totale de céramique commune claire à pâte calcaire ;

- présence de quelques catégories ou types de productions annexes totalement absents des contextes lyonnais : céramiques à engobe blanc ou micacé, vases de type Besaçon ;

- importance numérique de la céramique "grise" ou "terra nigra" et reconnaissance d'un répertoire standardisé pour une catégorie très peu représentée à Lyon dans l'horizon classique.

Les faciès de Roanne montrent davantage de ressemblances sans qu'on puisse pour cela les décalquer sur ceux de l'Ouest, ce qui s'explique sans doute en partie par la proximité du grand centre lyonnais.

Les premiers résultats obtenus pour les sites de l'Ouest sur la base de méthodes normalisées (cf. *supra*) permettent tout d'abord de valider la démarche que nous avons choisie. Les comparaisons effectuées avec les faciès rhodaniens et roannais font ensuite ressortir un certain nombre de particularismes régionaux et dessinent un faciès spécifique pour l'Ouest. On voit bien, à partir de ces quelques éléments, qu'il serait nécessaire d'élargir ce type de recherche à l'ensemble des régions de l'Ouest, de continuer à établir des comparaisons systématiques avec d'autres régions, et notamment le nord de la Gaule.



**II. QUELQUES ENSEMBLES CÉRAMIQUES
DES PAYS DE LA LOIRE**

Jacqueline BONNET
Christiane DELPLACE¹

LAMPES DE VANNES (Morbihan)

I. LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Ce catalogue n'aurait pu voir le jour sans l'intervention de Dominique Taquet qui a servi d'intermédiaire avec le musée de Vannes et l'archéologue responsable des fouilles, Alain Triste. Qu'ils en soient remerciés.

II. LES CONDITIONS DE DÉCOUVERTES

1. Origine du travail.

Les lampes proviennent des fouilles de trois chantiers, effectués à Vannes par A. Triste et P. André :

1. site de la rue du Four : sauvetage programmé en 1981 et 1982 ;
2. site de la rue Sainte-Catherine : sauvetage programmé de 1986 et 1987, prolongé en décembre 1991 et janvier 1992 ;
3. site de la Z.A.C. de l'Etang, ou zone du *forum* : sauvetage programmé de 1988 à 1991.

Une partie du matériel issu des fouilles de la rue du Four a été étudiée dans des articles publiés dans le fascicule 110 (juillet 1983) d'*Archéologie Armoricaïne*.

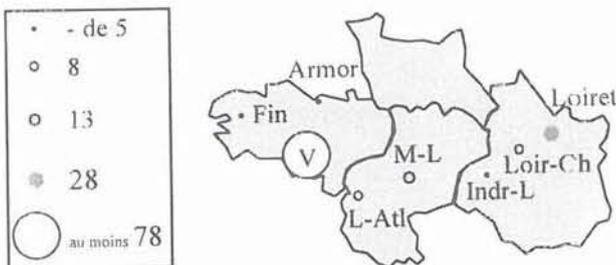


Figure 1 -
Dénombrement des lampes dans l'ouest de la Gaule.
Fin : Finistère ; L-Atl : Loire-Atlantique ;
Indr-L : Indre-et-Loire ; Armor : Côtes-d'Armor ;
M-L : Maine-et-Loire ; Loir-Ch : Loir-et-Cher ; V : Vannes.

L'ensemble des fouilles de Vannes a fait l'objet d'une exposition, accompagnée d'un catalogue : *Quand Vannes s'appelait Darioritum, La Cohue - Musée de Vannes (Juin 1992 - Décembre 1993)*.

2. Dénombrement (Fig. 1).

La mise au jour de lampes (en terre cuite) en Bretagne apparaît relativement rare, si l'on en juge par leur absence des publications dépouillées :

- *Carte archéologique de la Gaule*, 29. Finistère, 1989, par P. Galliou ; 44. Loire-Atlantique, 1988, par M. Provost² ;

- *Gallia* ; *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* ; *Archéologie en Bretagne* ; *Revue Archéologique de l'Ouest*.

Le dépouillement donne : pour le Finistère, 4 lampes (1 à Carhaix, 1 à Quimperlé, 2 à Quimper + des frag. en nombre indéterminé) ; pour la Loire-Atlantique,

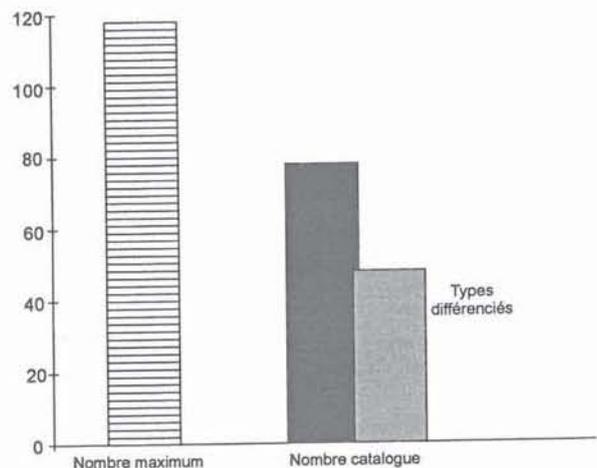


Figure 2 - Nombre de lampes.

1 J. Bonnet : 5 rue Pasteur, 92500 RUEIL-MALMAISON ; C. Delplace (CNRS) : AUSONIUS-I.R.A.M., Maison de l'Archéologie, Université de Bordeaux 3, 33405 TALENCE Cedex.

2 En outre, ont été dépouillées les cartes des régions voisines : 37. Indre-et-Loire, 1988, par M. Provost ; 41. Loir-et-Cher, 1988, par M. Provost ; 45. Loiret, 1988, par M. Provost ; 49. Maine-et-Loire, 1988, par M. Provost.

8 lampes (4 à Rezé, 4 à Blain) ; en Côtes d'Armor, 3 lampes (à Bréhat)³.

La découverte de Vannes est donc exceptionnelle par sa quantité. Le nombre de types différenciés de lampes peut être estimé à 48, le nombre catalogue s'élève à 78, tandis que le nombre maximal, plus difficile à appréhender, à 118 (Fig. 2).

III. LA PRÉSENTATION

1. La technique.

- La pâte et le revêtement.

Tant la pâte que le revêtement —qui apporte une note de finition à la lampe— apparaissent relativement homogènes, et ces caractères communs constituent une réelle difficulté au moment du tri et du remontage des tessons. Souvent un élément essentiel, comme le fond ou le bec, peut appartenir à plusieurs lampes différenciées. C'est pourquoi le nombre maximal de lampes est si difficile à appréhender.

- La fabrication.

Des deux techniques utilisées, soit le moulage, soit le tournage, seule la première est représentée. La fabrication de la lampe moulée nécessite la création d'un archétype⁴, où sont imprimés les poinçons du décor et de la signature ; ceux-ci peuvent également être apposés dans le moule tiré de l'archétype ; tout dépend de l'artiste qui crée, soit en creux, soit en relief. L'observation des retouches montre que les deux pratiques coexistent.

2. Les types.

A l'intérieur des grandes catégories techniques les types, présentés plus ou moins chronologiquement, servent de base au catalogue des lampes. Mais l'extrême fragmentation de l'ensemble empêche fréquemment l'attribution à un type précis.

L'analyse des profils permet d'attribuer la majeure partie des fragments d'épaulement aux lampes de type à bec triangulaire. Elle laisse entrevoir une évolution qui, partant d'un profil purement concave sur les *Vogelkopflampen*, passe par une rupture de pente entre médaillon concave et épaulement horizontale, pour aboutir à une épaulement oblique.

a. Lampes à épaulement concave (Fig. 3).

"Vogelkopflampen" ou lampes à "têtes d'oiseaux" (n^{os} cat. 1, 2, 53).

cf. - Deneauve II ; Dressel 4 ; Ponsich IC ; Leibundgut I ; Haken 9-10.

Datation et diffusion : il s'agit du type dit classique, daté de l'époque augustéenne (Leibundgut 1977, p. 15), ayant connu une diffusion assez large, notamment dans les provinces (Pavolini 1980, 1, p. 107-108 ; Pavolini 1981, p. 164-165), alors que les types à anse transversale (Pisani Sartorio, types I-III) ont une diffu-

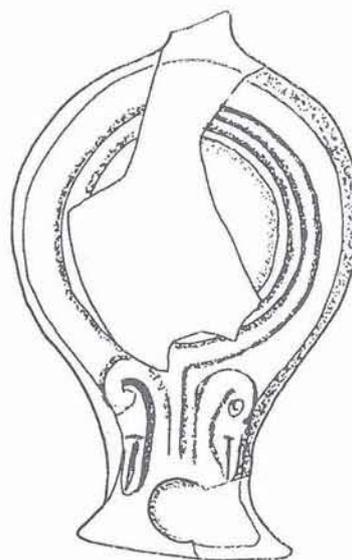


Figure 3 - Lampe à «têtes d'oiseaux».

sion beaucoup plus limitée, apparaissant rarement en dehors de l'Italie (Pavolini 1980, 1, p. 108-109 ; Pavolini 1981, p. 168-169). Loeschcke 1909, p. 209 : présence de ce type à Haltern ; p. 119 (de 11 av. à 16 apr. J.-C.).

b. Lampes à épaulement horizontale.

Typologie générale : en l'absence de liaison entre l'épaulement et la forme du bec, deux types peuvent être retenus :

1. Lampes à volutes et bec triangulaire (Fig. 4 : becs ; Fig. 5 : profils ; tirés de Loeschcke 1919, p. 213 (25), Abb. 1-2).

cf. - Bailey AII (Auguste-Tibère) et AIII (augustéen tardif-flavien précoce) ; Broneer XXII ; Deneauve IVA (Auguste-Claude) ; Dressel 9 ; Leibundgut V-VI (I^{er} s.) ; Loeschcke IA-B (époque tibérienne) ; Ponsich IIA1 (Auguste-Néron).

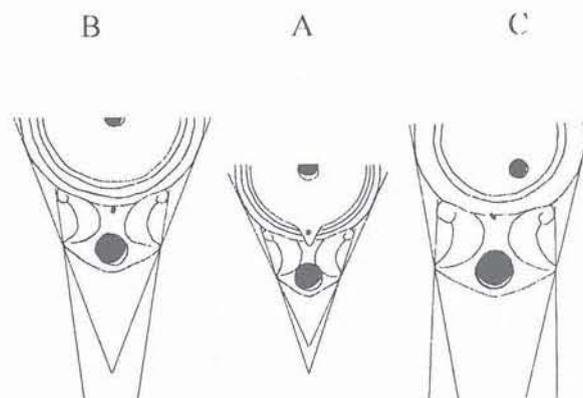


Figure 4 - Évolution du bec triangulaire des lampes à volutes (d'après Loeschcke).

3 En Maine-et-Loire, 13 lampes (9 à Angers), 2 à Chenehutte, 1 à Saumur et 1 à Doué) ; en Indre-et-Loire, 4 lampes (1 à Luynes, 3 à Tours) ; en Loir-et-Cher, 8 lampes (3 à Soings, 1 à Blois, 2 à Neung, 1 à Vendôme, 1 à Mazangé) ; en Loiret, 28 lampes (1 à Amilly, 2 à Artenay, 1 à Briare, 1 à Jouy, 3 à Montargis, 13 à Orléans —et 1 à suif—, 3 à Patay, 1 à Santeau, 1 à Tavers, 1 à Thignonville).

4 C. BÉMONT, J. BONNET, Lampes et fabricants de lampes, dans *Acta Rei Cretariae Fautores*, Munich, 1984, p. 136-154 ; BONNET 1988, p. 16, fig. 1.

2. Lampes à volutes étirées et bec en ogive.
cf. - Bailey BII ; Deneauve VA/B ; Dressel 11A ; Loeschcke IV.

Datation : époque augustéenne et tibérienne à la fin du I^{er} s. (Leibundgut 1977, p. 29-30, Abb. 4,1-2 ; le premier type est absent de Suisse).

Compte tenu de l'analyse de l'évolution des profils, l'attribution au premier type est plus probable. Seule la présence d'un exemplaire de bec rond allongé (n^o cat. 33) permet d'affirmer que le deuxième type peut également être représenté.

□ Classement des fragments.

A. Fragments dépourvus de bec.

- Profil Loeschcke 1919, p. 213 (25), forme I (n^{os} cat. 3-8, 55).

L'épaule étroite est sub-horizontale (légèrement concave) et rainurée de façon régulière.

- Profil Loeschcke 1919, p. 213 (25), forme II (n^{os} cat. 9-13, 64).

On distingue une zone horizontale avant les rainures bordant le médaillon.

- Profil Loeschcke 1919, p. 213 (25), forme III (n^{os} cat. 14-18, 65-66).

Entre les rainures se profile une "scotie".

- Profil Loeschcke 1919, p. 213 (25), forme IV (n^o cat. 19).

L'épaule est plus aplatie.

- Fragments présentant l'un ou l'autre de ces profils (n^{os} cat. 20-27, 67-69).

- Fragments présentant l'amorce d'une gouttière centrale (n^o cat. 28-29, 56).

B. Becs seuls conservés.

- Triangulaire à gouttière (n^o cat. 30).

- Triangulaire (n^{os} cat. 31-32, 70).

- Allongé et rond (n^o cat. 33).

C. Fragment d'anse réflecteur.

- Fragment appartenant vraisemblablement à une lampe à volutes (n^o cat. 71).

c. Lampes à épaule oblique.

Profil Loeschcke 1919, p. 213 (25), formes V-VII (fig. 5).

- Sans décor sur l'épaule (n^{os} cat. 34, 54).

- Avec décor sur l'épaule (n^{os} cat. 35, 36).

Il est probable que les lampes n^{os} cat. 54 et 35 présentent un petit bec rond comme celui du n^o cat. 34.

- Bec en forme de cœur (n^o cat. 72).

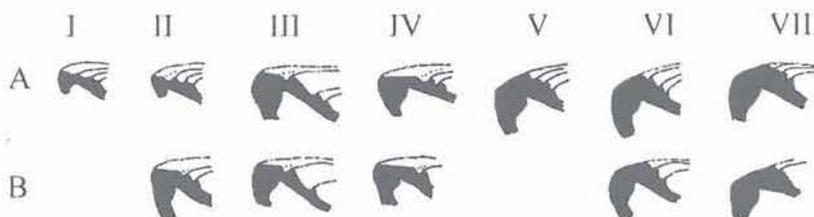


Figure 5 - Évolution des profils des lampes à volutes (d'après Loeschcke).

d. Fragments de lampes de types indéterminés.

- Médaillons décorés (n^{os} cat. 37-41, 73-74).

- Autres fragments (n^{os} cat. 42-52, 57-63, 75-78).

3. Les décors du médaillon.

Les décors sont très souvent fragmentaires et leur répartition par type est très aléatoire compte tenu de la fragmentation des exemplaires. Aucun des décors identifiables n'apparaît comme particulièrement original.

4. Les signatures.

Aucune signature ou marque n'a été recensée.

IV SYNTHÈSE

La synthèse que l'on peut tirer de cette étude est relativement réduite. Il est cependant intéressant de souligner que ces lampes sont très vraisemblablement d'origine italique ; aucun surmoulage n'est décelable, la qualité de la pâte rappelle celle des lampes italiques, les décors sont courants. Quant à leurs datations, elles s'intègrent toutes dans une fourchette chronologique comprise dans le I^{er} s. apr. J.-C., éventuellement jusqu'au début du II^e s.

La situation de Vannes n'est cependant pas exceptionnelle ; d'autres villes de l'Ouest et du Nord, à l'exclusion cependant des campagnes, ont reçu des approvisionnements de lampes ; ainsi, à Bordeaux (lampes italiques et de Montans), sur le site de la Cité Judiciaire (fouille de Christophe Sireix, lampes en cours d'étude par Laetitia Cueillens dans le cadre d'un mémoire de maîtrise). En région Poitou-Charentes, C. Vernou-Magister⁵ insiste sur la forte concentration dans les villes de Saintes et de Poitiers, ainsi que dans le camp d'Aulnay ; les lots de lampes à volutes sont majoritaires à côté des quelques lampes à bec rond. Il est à noter que les Fimalampen et les lampes à suif sont nombreuses à Poitiers. De cette étude, il ressort que les lampes du I^{er} s. sont majoritaires. A Amiens⁶, en Picardie, il s'agit d'un lot de quelque 200 lampes très fragmentaires, d'époque claudienne (certainement du groupe des lampes à volutes) et d'origine italique également. Comme le soulignaient les auteurs, les lampes pouvaient constituer d'excellents véhicules pour la romanisation.

Dans une région, l'Ouest, où l'huile n'est pas d'utilisation courante, peut-on envisager le recours à un autre combustible ? Des expérimentations ont été tentées sur des lampes fabriquées par M. Montagu, potier à Saint-Vallier-sur-Rhône, lampes de formes identiques aux lampes romaines, de technique proche et qui ont l'avantage d'être étanches, qualité perdue pour les lampes de musée.

Pour le remplissage, un médaillon creux sans méplat sur l'épaule est préférable mais peu pratique à l'allumage pour obtenir un niveau haut

5 C. VERNOU-MAGISTER, Recherches sur les lampes antiques en Poitou-Charentes, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 113-118.

6 J.-L. MASSY, J. MOLIERE, Lampes en terre cuite d'époque claudienne à Amiens, dans *Cahiers archéologiques de Picardie*, 5, 1978, p. 135-146.

dans le bec. Une mèche dense et d'un bon diamètre doit être utilisée. Si le niveau d'huile dans le bec est suffisamment haut, la mèche est bien imbibée, ce qui entraîne que seule l'huile brûle, sinon la mèche a tendance à s'étouffer. Une lampe de taille moyenne remplie complètement fonctionne plus de 10 heures jusqu'à épuisement de l'huile. La quantité d'huile utilisée est minimale : 4 cl (15 litres/an). Enfin, si l'huile

semble être le combustible optimal, la graisse d'oie fonctionne, moyennant quelques contraintes : faire liquéfier au préalable la graisse, faire chauffer la lampe quand elle a déjà servi. Ces quelques remarques apparues lors de l'utilisation des lampes romaines, semblent expliquer les typologies variées, par la recherche d'une forme optimale adaptée aux contraintes techniques contradictoires.



CATALOGUE

Présentation de chaque lampe⁷.

1. Lampe entière, fragmentaire ou fragment de lampe et description.
2. Données archéologiques.
3. N° inventaire.
4. Dimensions : longueur, diamètre, hauteur en millimètres ; la deuxième hauteur est celle avec l'anse. Si les dimensions sont conservées, elles apparaissent entre parenthèses. Si elles sont

5. restituées, elles sont marquées d'un astérisque. Quand elle n'a pas pu être prise, rien n'est indiqué.
5. Couleur de l'argile.
- 5b. Caractères de la pâte.
6. Couleur du revêtement.
7. Type, profil ou forme du bec.
8. Iconographie.
9. Comparaisons iconographiques.

n° cat. 1 (Pl. I)

- 1 Lampe fragmentaire sans anse.
- 2 Vannes - rue du Four - B6 - e III (1981).
- 3 n° inv. 6.
- 4 85 x 54 x (25).
- 5 Argile beige.
- 5b Mauvaise adhérence du vernis sur pâte poudreuse.
- 6 Traces de vernis brun noir.
- 7 Lampe à "têtes d'oiseaux".
- 8 Traces d'un décor radial en couronne constitué d'oves (?).

n° cat. 2

- 1 Fragment. Bec en enclume.
- 2 Vannes - rue du Four - A6.
- 3 n° inv. 38.
- 5 Argile beige clair.
- 5b Pâte sonore.
- 6 Vernis brun rouge.
- 7 Lampe à "têtes d'oiseaux".

n° cat. 3 (Pl. I)

- 1 Fragment d'épaule. Epaule sub-horizontale très étroite soulignée de 3 rainures. Médaillon très creux.
- 2 Vannes - rue du Four.
- 3 n° inv. 24.
- 4 (14) x (13) x (25).
- 5 Argile rosée.
- 6 Vernis rouge brique.
- 7 Profil Loeschcke I.

n° cat. 4 (Pl. I)

- 1 Fragment de médaillon. Epaule sub-horizontale et moulurée formée de 3 rainures. Partie gauche.
- 2 Vannes - rue du Four - B5 - a III (1981).
- 3 n° inv. 9.
- 4 (60) x (34) x (5) ou (61) x (38) x (11).
- 5 Argile beige.
- 5b Pâte sonore.
- 6 Vernis brun noir métallescent.
- 7 Profil Loeschcke I.
- 8 Taureau attaqué par un ours.
- 9 A rapprocher de : Deneauve, p. 117, n° 350, pl. XL ; Leibundgut, p. 176, Taf. 45 (266) : à dater pour la Suisse et la Rhénanie de la première moitié du I^{er} s.

n° cat. 5 (Pl. I)

- 1 Fragment de bord de réservoir. Epaule sub-horizontale très étroite. Moulure marquée de 2 rainures.
- 2 Vannes - rue du Four.

- 3 n° inv. 41.
- 5 Argile beige.
- 6 Vernis rouge écaillé.
- 7 Profil Loeschcke I.

n° cat. 6

- 1 Fragment de bord de réservoir. Epaule sub-horizontale, étroite. Moulure marquée de 2 rainures.
- 2 Vannes - rue du Four.
- 3 n° inv. 53.
- 5 Argile rosée.
- 6 Vernis rouge.
- 7 Profil Loeschcke I.

n° cat. 7 (Pl. I)

- 1 Lampe fragmentaire. Epaule sub-horizontale. Moulure marquée de 2 rainures. Bec (absent) encadré de volutes étirées.
- 2 Vannes - rue du Four - A7 - f III.
- 3 n° inv. 32.
- 4 (61) x (42) x 25.
- 5 Argile beige.
- 5b Pâte sonore.
- 6 Vernis rouge.
- 7 Profil Loeschcke I.

n° cat. 8

- 1 Fragment d'épaule sub-horizontale étroite. Moulure formée de 2 rainures encadrant une scotie. Bec (absent) à volutes étirées.
- 2 Vannes - rue du Four.
- 3 n° inv. 30.
- 5 Argile beige rosé.
- 5b Pâte savonneuse.
- 6 Traces de vernis rouge.
- 7 Profil Loeschcke I.

n° cat. 9 (Pl. I)

- 1 Deux fragments pouvant appartenir à la même lampe. Epaule horizontale très étroite soulignée de 2 rainures. Bec à volutes étirées. Partie inférieure droite.
- 2 Vannes - rue du Four - B2 (pour le médaillon).
- 3 n° inv. 11.
- 4 Médaillon : (45) x (66) x (5) ; diamètre base = 40.
- 5 Argile rosée.
- 5b Pâte sonore.
- 6 Vernis rouge écaillé.
- 7 Profil Loeschcke II.
- 8 Cheval cabré à gauche (?).
- 9 A rapprocher de Deneauve, p. 117, n° 346, pl. XL.

⁷ Cette présentation suit, avec quelques adaptations au type matériel, celle que nous avons adoptée dans *Collections du Musée Archéologique Départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges. 2. Les Lampes*, 1989.

LAMPES DE VANNES

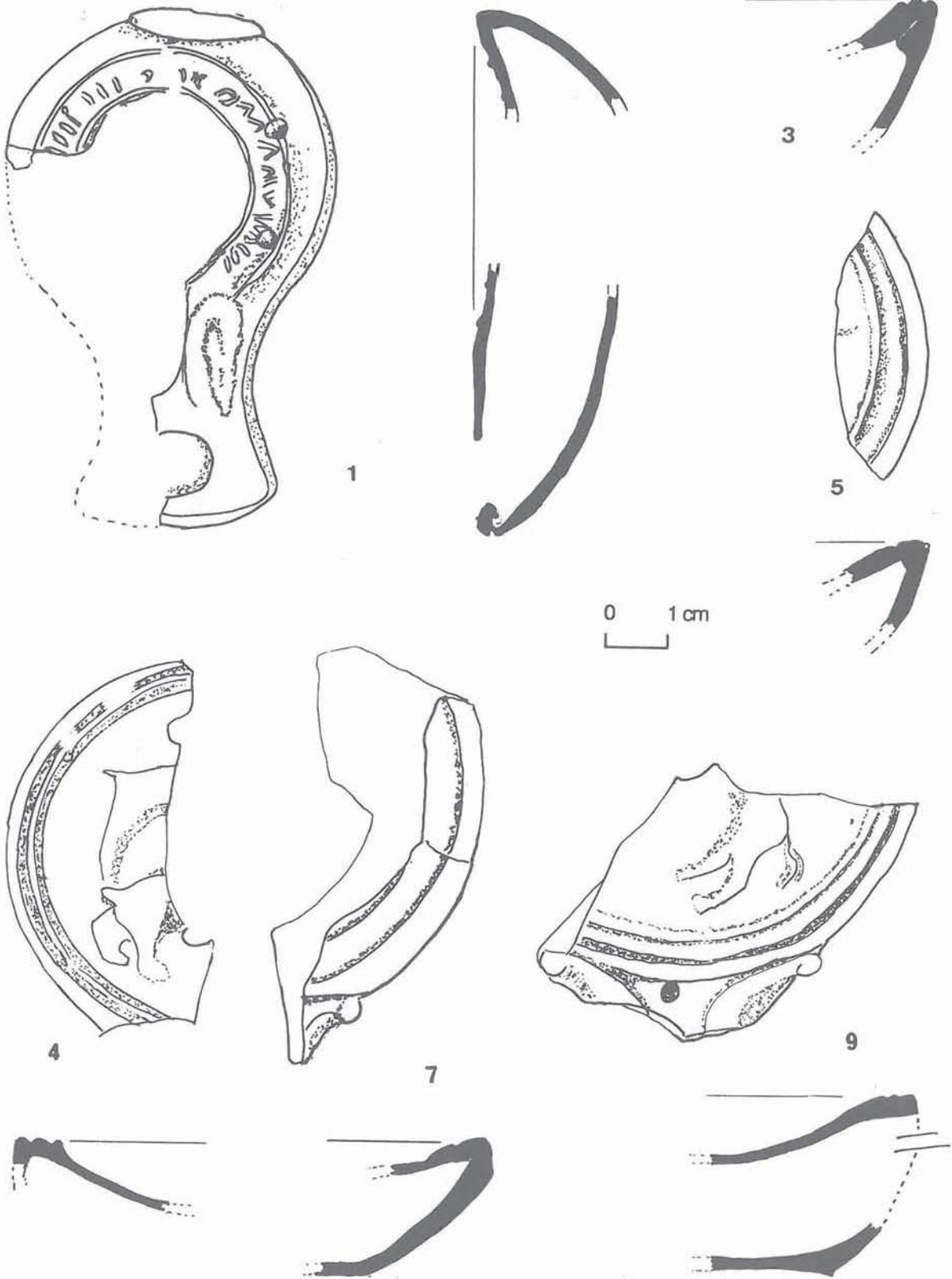


Planche I - Lampes de Vannes.

n° cat. 10 (Pl. II)

- 1 Sept fragments pouvant appartenir à la même lampe. Epaupe horizontale très étroite soulignée de 2 rainures émoussées. Bec à volutes étirées.
- 2 Vannes - rue du Four - B2 (pour le médaillon).
- 3 n° inv. 10.
- 4 Médaillon : (45) x (45) x (9) ; diamètre base = 43.
- 5 Argile rosée.
- 5b Pâte sonore.
- 6 Vernis rouge.
- 7 Profil Loeschcke II.
- 8 Décor partiel constitué de traits en relief : meuble (?).
- 9 Décor sans comparaison (?)

n° cat. 11 (Pl. II)

- 1 Fragment de bord de réservoir. Epaupe horizontale très étroite. Moulure marquée de 2 rainures.
- 2 Vannes - rue du Four.
- 3 n° inv. 42.
- 5 Argile beige.
- 6 Vernis rouge.
- 7 Profil Loeschcke II.
- 8 Traces d'un décor illisible.

n° cat. 12 (Pl. II)

- 1 Lampe fragmentaire. Epaupe horizontale très étroite. Moulure marquée de 2 rainures. Bec (absent) encadré de volutes étirées. Trou d'évent. Réservoir possible au n° cat. 47.
- 2 Vannes - rue du Four - B2.
- 3 n° inv. 33.
- 4 (66) x (56) x (18).
- 5 Argile beige.
- 5b Pâte sonore.
- 6 Vernis rouge.
- 7 Profil Loeschcke II.
- 8 Traces d'un décor illisible.

n° cat. 13 (Pl. II)

- 1 Lampe fragmentaire. Epaupe horizontale très étroite. Moulure marquée de 2 rainures. Bec (absent) encadré de volutes étirées (voir n° cat 31-32).
- 2 Vannes - rue du Four - B2.
- 3 n° inv. 31.
- 4 (79) x 73 x 28.
- 5 Argile beige.
- 6 Vernis rouge écaillé.
- 7 Profil Loeschcke II.
- 8 Décor illisible.

n° cat. 14 (Pl. II)

- 1 Fragment de médaillon et fragment d'épaule et de bec. Epaupe horizontale étroite soulignée de 3 rainures. Bec à volutes étirées. Réservoir possible au n° cat. 43.
- 2 Vannes - rue du Four - B4 - II.
- 3 n° inv. 12 + 13.
- 4 (51) x (36) x (7).
- 5 Argile beige clair.
- 6 Vernis noir écaillé.
- 7 Profil Loeschcke III.
- 8 Décor fragmentaire : jambe nue légèrement pliée d'un personnage en fente à droite, gladiateur ou divinité (?).
- 9 A rapprocher d'un gladiateur = Deneauve, p. 113, n° 317, pl. XXXVIII ; Leibundgut, p. 169, p. 228, Taf. 42 (218) ; ou de Mercure = Leibundgut, p. 138, Taf. 26 (37).

n° cat. 15 (Pl. II)

- 1 Fragment de lampe. Epaupe horizontale étroite soulignée de 3 rainures espacées irrégulièrement. Bec à volutes étirées.
- 2 Vannes - rue du Four - A6.
- 3 n° inv. 15.
- 4 (63) x (34) x (21).
- 5 Argile blanc jaune.
- 6 Vernis brun métalléscent.
- 7 Profil Loeschcke III.
- 8 Extrémité d'un carquois (?)

n° cat. 16 (Pl. III)

- 1 Fragments de médaillon (2 tessons qui recollent). Epaupe horizontale étroite soulignée de 3 rainures. Bec à volutes étirées. Appartiendraient à une lampe constituée des n° cat. 42 ou 45 et 61.
- 2 Vannes - rue du Four - A6.
- 3 n° inv. 26.
- 4 (63) x (53) x (7).
- 5 Argile rose.
- 5b Pâte savonneuse.

- 6 Vernis noir en traces.
- 7 Profil Loeschcke III.
- 8 Victoire drapée, ailée, de face. Relief émoussé.
- 9 Iconographie identique aux cat. 21 et 38. A rapprocher de Leibundgut, p. 133, p. 241, Taf. 23 (4). Motif utilisé aux deux premiers siècles de n. è.

n° cat. 17

- 1 Fragments de médaillon (2 tessons qui recollent). Epaupe horizontale étroite soulignée de 3 rainures. Bec à volutes étirées. Proche de la lampe n° cat. 16.
- 2 Vannes - rue du Four - A6.
- 3 n° inv. 63.
- 4 (58) x (22) x (12).
- 5 Argile rose.
- 5b Pâte savonneuse.
- 6 Vernis noir en traces.
- 7 Profil Loeschcke III.

n° cat. 18

- 1 Fragment de médaillon. Epaupe horizontale étroite. Une seule rainure visible.
- 2 Vannes - rue du Four - A7.
- 3 n° inv. 21.
- 4 (30) x (10) x (20).
- 5 Argile beige rosé.
- 6 Vernis brun métalléscent.
- 7 Profil Loeschcke III.

n° cat. 19

- 1 Fragment de médaillon. Epaupe horizontale. Rainures émoussées.
- 2 Vannes - rue du Four - A2.
- 3 n° inv. 20.
- 4 (27) x (23) x (8).
- 5 Argile beige rosé.
- 6 Vernis brun rouge violacé.
- 7 Profil Loeschcke IV.

n° cat. 20 (Pl. III)

- 1 Fragment de médaillon. Epaupe horizontale et étroite. Moulure formée de 3 rainures espacées.
- 2 Vannes - rue du Four - A4 - n° 56.260 (1981).
- 3 n° inv. 7.
- 4 (66) x (55) x (10).
- 5 Argile gris beige.
- 6 Vernis métalléscent rosé.
- 7 Profil proche de Loeschcke IIIA.
- 8 Bélier à gauche chevauché par une figure féminine identifiée comme étant Aphrodite.
- 9 A rapprocher de : Bonnet, Delplace, p. 41, n° 20 (avec bibliographie antérieure) ; Bergès, p. 64, n° 56-57 ; p. 83, fig. 33, 57.

n° cat. 21 (Pl. III)

- 1 Fragment de médaillon. Epaupe horizontale, étroite. Moulure formée de 3 rainures. Médaillon peu concave.
- 2 Vannes - rue du Four - A7 f III (1982).
- 3 n° inv. 4.
- 4 (40) x (37) x (6).
- 5 Argile beige clair.
- 5b Mauvaise adhérence du vernis.
- 6 Traces de vernis brun noir.
- 8 Victoire ailée, de face - ailes déployées - une palme tenue dans la main gauche. Retouches possibles au niveau du décor.
- 9 Iconographie identiques aux n° cat. 16, 38.

n° cat. 22

- 1 Fragment de réservoir. Epaupe horizontale.
- 2 Vannes - rue du Four - X7.
- 3 n° inv. 17.
- 4 (22) x (22).
- 5 Argile blanc crème.
- 6 Traces de vernis noir.
- 7 Profil proche de Loeschcke II-IV (appartient au type Loeschcke I).

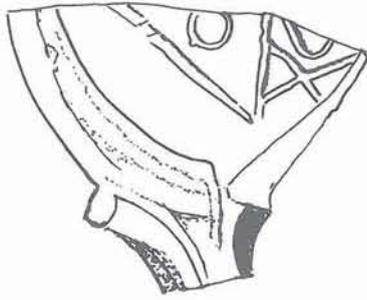
n° cat. 23

- 1 Fragment d'épaule horizontale étroite. Moulure marquée de 2 rainures.
- 2 Vannes - rue du Four.
- 3 n° inv. 50.
- 5 Argile beige.
- 7 Profil proche de Loeschcke II-IV (appartient au type Loeschcke I).

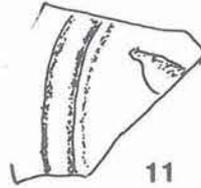
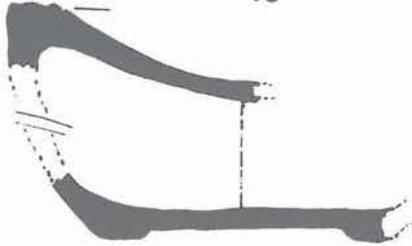
n° cat. 24

- 1 Fragment d'épaule horizontale étroite. Moulure marquée de 2 rainures.

LAMPES DE VANNES



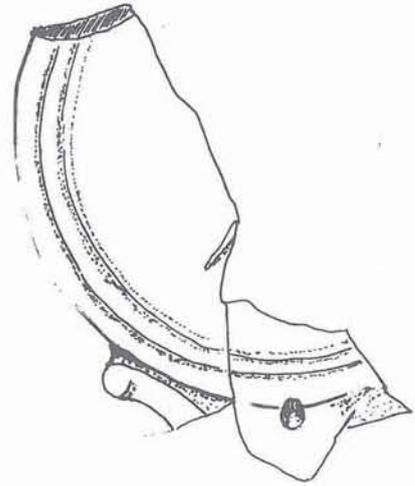
10



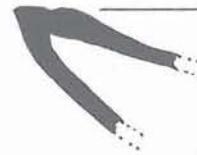
11



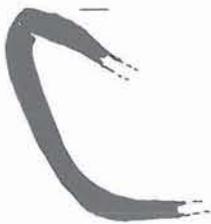
0 1 cm



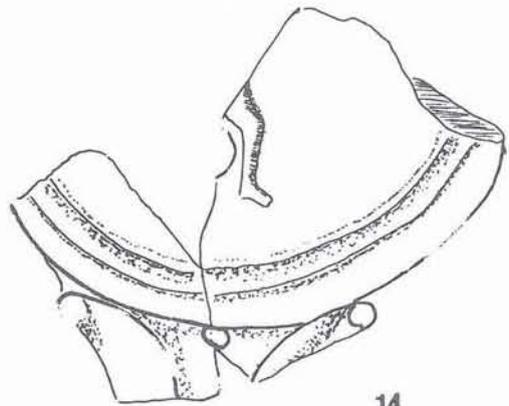
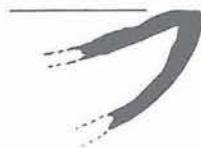
12



13



15



14

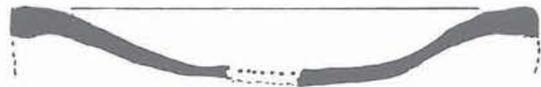


Planche II - Lampes de Vannes.

- 2 Vannes - rue du Four.
3 n° inv. 64.
4 Argile beige.
5 Vernis rouge écaillé.
6 Profil proche de Loeschcke II-IV (appartient au type Loeschcke I).

n° cat. 25

- 1 Fragment d'épaule horizontale étroite. Moulure marquée de 2 rainures encadrant une scotie.
2 Vannes - rue du Four.
3 n° inv. 60.
4 Argile beige.
5 Vernis rouge écaillé.
6 Profil proche de Loeschcke II-IV (appartient au type Loeschcke I).

n° cat. 26

- 1 Fragment d'épaule horizontale étroite. Moulure marquée de 2 rainures.
2 Vannes - rue du Four.
3 n° inv. 61.
4 Argile beige.
5 Vernis rouge écaillé.
6 Profil proche de Loeschcke II-IV (appartient au type Loeschcke I).

n° cat. 27

- 1 Fragment d'épaule horizontale étroite. Moulure marquée de 2 rainures.
2 Vannes - rue du Four.
3 n° inv. 62.
4 Argile beige.
5 Vernis rouge écaillé.
6 Profil proche de Loeschcke II-IV (appartient au type Loeschcke I).

n° cat. 28 (Pl. III)

- 1 Fragment de médaillon à l'intersection du bec. Epaule horizontale soulignée de 3 rainures. Bec à volutes étirées. Dans l'axe, "gouttière" (?) qui interrompt les rainures concentriques.
2 Vannes - rue du Four - A4.
3 n° inv. 22.
4 (23) x (21) x (6).
5 Argile beige rosée.
6 Vernis brun rouge violacé.
7 Profil indéterminé. Bec à "gouttière".

n° cat. 29 (Pl. III)

- 1 Fragment de lampe. Epaule horizontale. Moulure formée de 2 rainures encadrant une scotie. La moulure du médaillon est interrompue dans l'axe du bec par une "gouttière". Bec (absent) encadré de volutes étirées. Trou d'évent.
2 Vannes - rue du Four - B2.
3 n° inv. 35.
4 Argile beige.
5 Vernis rouge écaillé.
6 Profil indéterminé. Bec à "gouttière".

n° cat. 30 (Pl. III)

- 1 Lampe fragmentaire à bec triangulaire encadré de volutes. La moulure du médaillon est interrompue dans l'axe du bec par une "gouttière".
2 Vannes - rue du Four - B2.
3 n° inv. 34.
4 (72) x (40) x 28.
5 Argile beige.
6 Vernis rouge.
7 Profil indéterminé. Bec triangulaire à "gouttière".

n° cat. 31

- 1 Fragment. Bec triangulaire pouvant appartenir à la lampe n° cat. 13.
2 Vannes - rue du Four - B2.
3 n° inv. 36.
4 Argile beige.
5 Vernis rouge écaillé.
6 Profil indéterminé. Bec triangulaire.

n° cat. 32 (Pl. III)

- 1 Fragment. Bec triangulaire pouvant appartenir à la lampe n° cat. 13.
2 Vannes - rue du Four - B2.
3 n° inv. 37.
4 Argile beige.
5 Vernis rouge écaillé.
6 Profil indéterminé. Bec triangulaire.

n° cat. 33 (Pl. III)

- 1 Fragment de bec rond allongé. Sur la partie supérieure plate, décor en pi en relief.
2 Vannes - rue du Four - A4 (1981).
3 n° inv. 44.
4 Argile rosée.

- 6 Vernis rose saumon.
7 Profil indéterminé. Bec rond, allongé, omé d'un pi.

n° cat. 34 (Pl. IV)

- 1 Lampe entière recollée. Epaule large et oblique. Bec rond souligné par une ligne incurvée. Médaillon lisse souligné d'une double rainure. Sans anse.
2 Vannes - rue du Four - E - n° 56.260
3 n° inv. 8.
4 70 x 61 x 25.
5 Argile beige.
6 Vernis rouge.
7 Profil Loeschcke VII (type Loeschcke VIII).

n° cat. 35 (Pl. III)

- 1 Fragment de médaillon. Epaule oblique.
2 Vannes - rue du Four - B5.
3 n° inv. 18.
4 (31) x (28) x (8).
5 Argile blanc crème.
6 Vernis brun rouge violacé.
7 Profil Loeschcke VII (type Loeschcke VIII).
8 Détail d'une course de lèvres, à droite, en disposition circulaire. Décor illisible en relief sur l'épaule.
9 A rapprocher de : Leibundgut, p. 176, Taf. 45 (267) : cite de nombreux exemples.

n° cat. 36 (Pl. III)

- 1 Deux fragments sans collage. Fragment d'épaule et de médaillon. Epaule oblique.
2 Vannes - rue du Four - A4 (pour le bord du réservoir).
3 n° inv. 23.
4 (62) x (34) x (25).
5 Argile rosée.
6 Vernis rouge brique.
7 Profil Loeschcke VII (type Loeschcke VIII).
8 Epaule omée d'oves. Décor illisible sur le médaillon.

n° cat. 37 (Pl. IV)

- 1 Fragment de médaillon.
2 Vannes - rue du Four - n° 56.260.
3 n° inv. 3.
4 (55) x (48) x (9).
5 Argile beige rosée.
6 Vernis rouge.
8 Scène de gladiature : à gauche le gladiateur thrace debout porte le *subligaculum* et les jambières (*ocrea*). Au bras gauche, il tient le bouclier rectangulaire et de la main droite protégée par la *manica*, il brandit la *sica* (sabre court et recourbé). A droite, le gladiateur samnite, portant le casque à panache est assis à terre, vaincu, le grand bouclier au sol.
9 August 1970, p. 49 pour le Thrace ; p. 90-91 pour le Samnite. A rapprocher pour le gladiateur de droite et le bouclier de : Deneauve, p. 134, n° 459-460, pl. XLIX.

n° cat. 38 (Pl. IV)

- 1 Fragment de médaillon.
2 Vannes - rue du Four - n° 56.260.
3 n° inv. 5.
4 (37) x (16) x (4).
5 Argile beige rosée.
6 Traces de vernis rosé.
8 Victoire ailée de face. Très bonne facture.
9 Iconographie identique aux n° cat. 16, 21. A rapprocher de : Bonnet, p. 39, p. 66, fig. 13, 8 ; Deneauve, p. 110, n° 299, pl. XXXVI ; Leibundgut, p. 133, p. 215, Taf. 23 (3).

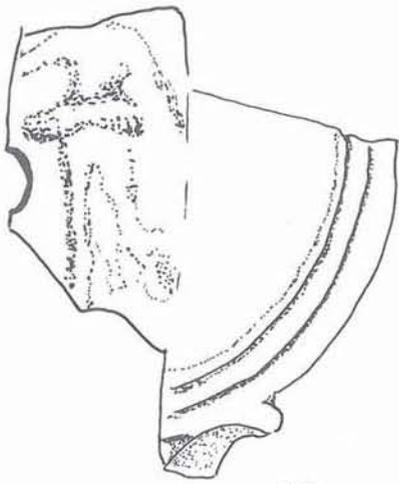
n° cat. 39 (Pl. IV)

- 1 Fragment de médaillon.
2 Vannes - rue du Four - A4 (1981).
3 n° inv. 19.
4 (28) x (20) x (3).
5 Argile beige rosée.
6 Vernis brun rouge violacé, métallescent.
8 Fragmentaire : corps de mammifère ?

n° cat. 40 (Pl. IV)

- 1 Fragment de médaillon.
2 Vannes - rue du Four - B2.
3 n° inv. 25.
4 (24) x (25) x (5).
5 Argile rosée.
6 Vernis rouge brique.
8 Torse d'un gladiateur de dos, portant un casque. Relief émoussé.

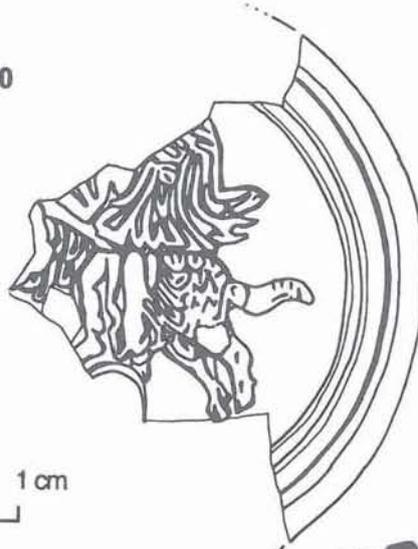
LAMPES DE VANNES



16



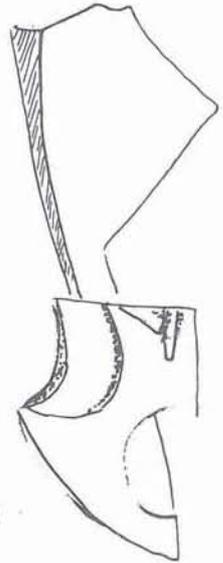
20



0 1 cm



28



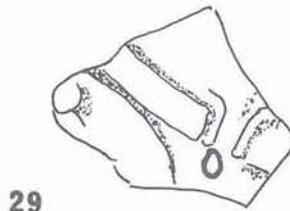
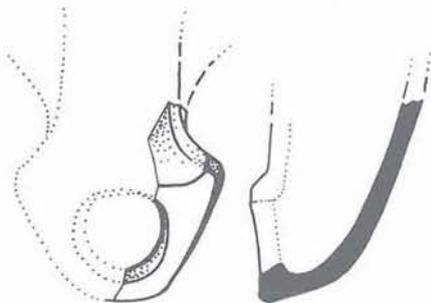
30



21



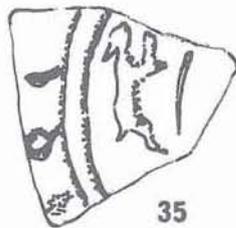
32



29



36



35

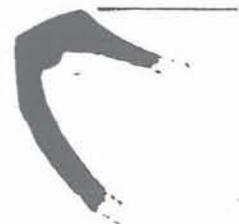


Planche III - Lampes de Vannes.

n° cat. 41 (Pl. IV)

- 1 Fragment de médaillon.
- 2 Vannes - rue du Four - B2.
- 3 n° inv. 43.
- 5 Argile beige.
- 6 Vernis rouge.
- 8 Animal fragmentaire courant à droite (?) : cheval ou chien de chasse.
- 9 A rapprocher de : Leibundgut, p. 178, Taf. 46 (279) pour le cheval ; p. 179, Taf. 47 (285) pour le chien de chasse.

n° cat. 42

- 1 Fragment de bec (+ 1 tesson de réservoir indéterminé).
Appartiendrait à une lampe constituée des n° cat. 16, 45 et 61.
- 2 Vannes - rue du Four - B5.
- 3 n° inv. 28.
- 4 (28) x (8).
- 5 Argile rose.
- 5b Pâte savonneuse.
- 6 Vernis noir en traces.

n° cat. 43

- 1 Fragment de fond de réservoir ; complément de la lampe cat. n° 14.
- 2 Vannes - rue du Four - A5.
- 3 n° inv. 14.
- 5 Argile beige clair.
- 6 Vernis noir écaillé.

n° cat. 44

- 1 Fragment de réservoir (+ 1 tesson sans provenance précisée).
- 2 Vannes - rue du Four - B5.
- 3 n° inv. 16.
- 4 (27) x (16).
- 5 Argile blanc crème.
- 6 Traces de vernis noir.

n° cat. 45

- 1 Fragment de bord de réservoir, pouvant être celui de la lampe n° cat. 16.
- 2 Vannes - rue du Four - B6 e III.
- 3 n° inv. 27.
- 4 Diamètre base : 30.
- 5 Argile rose.
- 5b Pâte savonneuse.
- 6 Vernis noir en traces.

n° cat. 46

- 1 Fond de réservoir.
- 2 Vannes - rue du Four - A4.
- 3 n° inv. 29.
- 4 (45) x (35) x (18).
- 5 Argile rose.
- 5b Pâte savonneuse.
- 6 Vernis disparu.

n° cat. 47

- 1 Fond de réservoir entouré d'un anneau en faible relief, pouvant appartenir à la lampe n° cat. 12.
- 2 Vannes - rue du Four - A6 et B5.
- 3 n° inv. 39.
- 4 72 x (28) - Diamètre de base : 43.
- 5 Argile beige.
- 5b Pâte sonore.
- 6 Vernis rouge écaillé.

n° cat. 48

- 1 Fragment de fond de réservoir.
- 2 Vannes - rue du Four - A5.
- 3 n° inv. 47.
- 4 (24) x (18).
- 5 Argile rose.
- 6 Vernis rouge.

n° cat. 49

- 1 Fragment de fond de réservoir annulaire.
- 2 Vannes - rue du Four - A3.
- 3 n° inv. 51.
- 4 (26) x (21).
- 5 Argile blanc crème.
- 6 Traces de vernis noir.

n° cat. 50

- 1 Fragment de fond de lampe.
- 2 Vannes - rue du Four - A6.
- 3 n° inv. 54.
- 4 (29) x (22).
- 5 Argile blanche.

- 6 Traces de vernis.

n° cat. 51

- 1 Fragment de panse de réservoir en liaison avec le dessus de lampe (épaississement de la paroi).
- 2 Vannes - rue du Four - B2.
- 3 n° inv. 49.
- 4 (26) x (21).
- 5 Argile beige clair.
- 6 Vernis rouge écaillé.

n° cat. 52

- 1 Fragment de bord de réservoir.
- 2 Vannes - rue du Four - A4.
- 3 n° inv. 56.
- 4 (38) x (27).
- 5 Argile beige rosé.
- 6 Traces de vernis rouge écaillé.

n° cat. 53 (cf. Fig. 3)

- 1 Lampe fragmentaire recollée (+ 17 tessons pouvant lui appartenir) ; manque l'anse.
- 2 Vannes - rue Sainte Catherine - atelier artisanal + 1 tesson découvert en 1987).
- 3 n° inv. 2.
- 4 (95) x 60 x 27.
- 5 Argile beige clair.
- 5b Pâte sonore.
- 6 Vernis brun et rouge - métallescence ?
- 7 Lampe à "têtes d'oiseaux".

n° cat. 54 (Pl. IV)

- 1 Fragment de médaillon. Epaule oblique. Moulure formée de deux rainures.
- 2 Vannes - rue Sainte Catherine - Fosse 21 (1987).
- 3 n° inv. 1.
- 4 (55) x (23) x (6).
- 5 Argile rose.
- 6 Vernis rouge.
- 7 Profil Loeschcke VII (type Loeschcke VIII).
- 8 Stries radiales (décor fréquent).
- 9 A rapprocher de : Bonnet, Delplace, p. 38, n° 17 (avec bibliographie antérieure et comparaisons).

n° cat. 55

- 1 Fragment de bord de médaillon. Epaule sub-horizontale.
- 2 Vannes.
- 3 n° inv. 48.
- 4 (15) x (10) x (5).
- 5 Argile beige clair.
- 6 Vernis écaillé (couleur ?).
- 7 Profil Loeschcke I.

n° cat. 56

- 1 Fragment de dessus de bec présentant un départ de décor en pi.
- 2 Vannes.
- 3 n° inv. 45.
- 5 Argile beige clair.
- 6 Vernis disparu.
- 7 Profil indéterminé. Bec à décor en pi.

n° cat. 57

- 1 Fond de réservoir entouré d'un anneau en faible relief.
- 2 Vannes.
- 3 n° inv. 40.
- 4 Diamètre base : 47.
- 5 Argile beige.
- 6 Vernis rouge écaillé.

n° cat. 58

- 1 Fragment de fond de réservoir.
- 2 Vannes.
- 3 n° inv. 58.
- 4 (21) x (26).
- 5 Argile beige.
- 6 Traces de vernis rouge écaillé.

n° cat. 59

- 1 Huit fragments de réservoir s'épaississant vers le haut au contact avec le médaillon. Lampes différentes.
- 2 Vannes.
- 3 n° inv. 57.

n° cat. 60

- 1 Cinq fragments de panse de réservoir.
L'un montre un départ de volute gauche : cf lampe cat. n° 61.
- 2 Vannes.

- 3 n° inv. 52.
5 Argile blanc crème.
6 Traces de vernis rouge.

n° cat. 61

- 1 Deux fragments appartenant probablement à la même lampe.
L'un est un départ de volute gauche : cf. lampe n° cat. 60 ;
l'autre est un fragment de fond de réservoir.
Appartiendraient à une lampe constituée des n° cat. 16, 42 et 45.
2 Vannes.
3 n° inv. 55.
5 Argile blanc crème.
6 Traces de vernis rouge.

n° cat. 62

- 1 Neuf fragments de fond de réservoirs.
Lampes différentes de types différents.
2 Vannes.
3 n° inv. 59.
4 (26) x (21).
5 Argile blanc crème.
6 Traces de vernis rouge.

n° cat. 63

- 1 Onze fragments indéterminés de lampes différentes.
2 Vannes.
3 n° inv. 46.

n° cat. 64

- 1 Fragment de réservoir à épaule horizontale.
2 Vannes - Z.A.C de l'Etang - D1 - 261 - Comblement du petit caniveau de la chaussée bordant le forum au nord-ouest.
3 n° inv. 519b.
4 (53) x (19) x (13).
5 Argile beige.
5b Pâte savonneuse.
6 Vernis brun rouge dilué.
7 Profil Loeschcke IIB.
8 Amorce de décor indéterminé.

n° cat. 65

- 1 Fragment de médaillon de lampe à volutes. Bec indéterminé.
2 Vannes - Z.A.C de l'Etang - B1 - 160 - Comblement d'une grande fosse tardive creusée dans la chaussée bordant le forum au nord-ouest.
3 n° inv. 557a.
4 (31) x (39).
5 Argile beige rosé.
5b Pâte savonneuse.
6 Vernis brun rouge dilué.
7 Profil proche de Loeschcke IIIa.

n° cat. 66

- 1 Deux fragments jointifs de lampe à volutes. Bec indéterminé.
2 Vannes - Z.A.C de l'Etang - D1 - 261 - Comblement du petit caniveau de la chaussée bordant le forum au nord-ouest.
3 n° inv. 519a.
4 (34) x (23).
5 Argile beige.
5b Pâte sonore.
6 Vernis brun rouge.
7 Profil Loeschcke IIIB.

n° cat. 67

- 1 Fragment d'épaule horizontale de lampe à volutes étirées. Bec indéterminé.
2 Vannes - Z.A.C de l'Etang - B1 - 160 - Comblement d'une grande fosse tardive creusée dans la chaussée bordant le forum au nord-ouest.
3 n° inv. 557b.
4 (32) x (12) x (9).
5 Argile beige rosé.
5b Pâte savonneuse.
6 Vernis rouge dilué.
7 Profil indéterminé. Epaule horizontale.

n° cat. 68

- 1 Fragment de paroi et d'épaule horizontale.
2 Vannes - Z.A.C de l'Etang - E1 - 251 - Niveau de recharge de la chaussée bordant le forum au nord-ouest.
3 n° inv. 335d.
4 (25) x (18).
5 Argile beige.
5b Pâte savonneuse.
6 Vernis brun rouge dilué.
7 Profil indéterminé. Epaule horizontale.
8 Ocelles (?) sur l'épaule.

n° cat. 69

- 1 Fragment de paroi.
2 Vannes - Z.A.C de l'Etang - D1 - 261 - Comblement du petit caniveau de la chaussée bordant le forum au nord-ouest.
3 n° inv. 519c.
4 (24) x (14).
5 Argile beige.
5b Pâte savonneuse.
6 Vernis brun rouge dilué.
7 Profil indéterminé. Epaule horizontale.

n° cat. 70

- 1 Fragment de bec triangulaire.
2 Vannes - Z.A.C de l'Etang - E1 - 251 - Niveau de recharge de la chaussée bordant le forum au nord-ouest.
3 n° inv. 335e.
4 (22) x (22).
5 Argile beige.
5b Pâte savonneuse.
6 Vernis brun écaillé.
7 Profil indéterminé. Bec triangulaire.

n° cat. 71 (Pl. IV)

- 1 Partie inférieure d'une anse réflecteur (de lampe à volutes ?).
2 Vannes - Z.A.C de l'Etang - D1 - 265 - Dans la couche antérieure à l'installation de la chaussée.
3 n° inv. 606.
4 (31) x (47).
5 Argile gris beige.
5b Pâte savonneuse.
6 Vernis brun dilué.

n° cat. 72 (Pl. IV)

- 1 Trois fragments jointifs d'épaule convexe et de médaillon avec amorce de bec rond en cœur.
2 Vannes - Z.A.C de l'Etang - E1 - 251 - Niveau de recharge de la chaussée bordant le forum au nord-ouest.
3 n° inv. 335a.
4 (51) x (76).
5 Argile beige.
5b Pâte savonneuse.
6 Vernis brun noir dilué.
7 Profil Loeschcke VIIB (type Loeschcke VIII).
8 Décor radial en couronne constitué d'oves.

n° cat. 73 (Pl. IV)

- 1 Fragment de médaillon.
2 Vannes - Z.A.C de l'Etang - D1 - 251 - Niveau de recharge de la chaussée bordant le forum au nord-ouest.
3 n° inv. 412.
4 (12) x (10).
5 Argile beige.
5b Pâte savonneuse.
6 Vernis rouge.
8 Mufle de lion.

n° cat. 74

- 1 Deux fragments non jointifs de médaillon.
2 Vannes - Z.A.C de l'Etang - E1 - 251 - Niveau de recharge de la chaussée bordant le forum au nord-ouest.
3 n° inv. 335b & c.
4 (17) x (15) & (17) x (12).
5 Argile beige.
5b Pâte savonneuse.
6 Vernis brun écaillé.
8 Amorce de décor indéterminé.

n° cat. 75

- 1 Deux fragments jointifs de paroi.
2 Vannes - Z.A.C de l'Etang - E1 - 251 - Niveau de recharge de la chaussée bordant le forum au nord-ouest.
3 n° inv. 335h & l..
4 (56) x (16).
5 Argile beige.
5b Pâte savonneuse.
6 Vernis brun rouge dilué.

n° cat. 76

- 1 Fragment de fond de réservoir.
2 Vannes - Z.A.C de l'Etang - D1 - 261 - Comblement du petit caniveau de la chaussée bordant le forum au nord-ouest.
3 n° inv. 519d.
4 (29) x (11).
5 Argile beige.

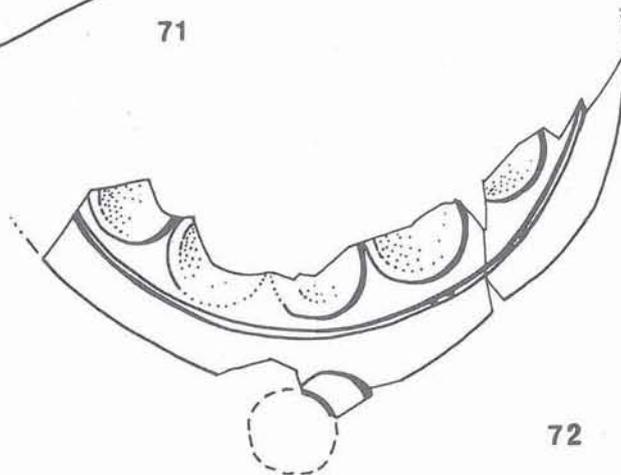
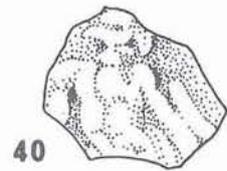
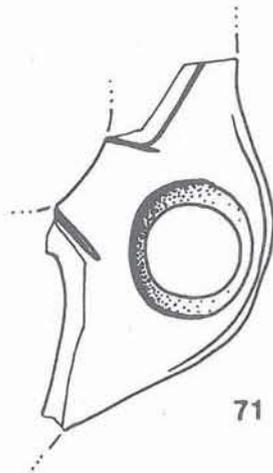
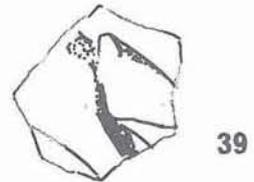
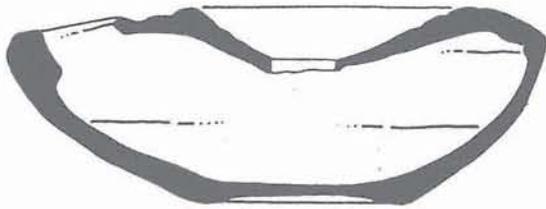
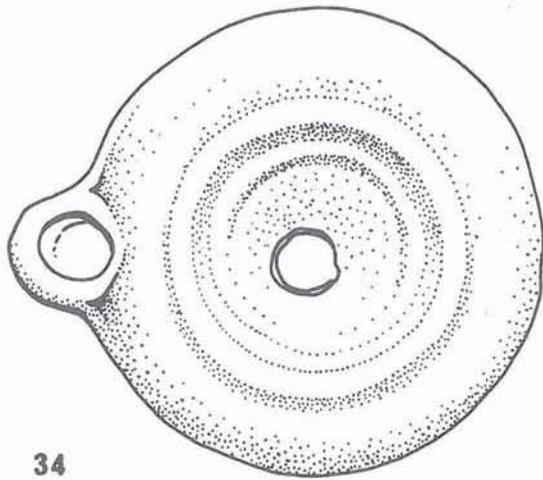


Planche IV - Lampes de Vannes.

LAMPES DE VANNES

N° cat.	n° inv.						
54	1	22	17	12	33	51	49
53	2	35	18	30	34	23	50
37	3	39	19	29	35	49	51
21	4	19	20	31	36	60	52
38	5	18	21	32	37	6	53
1	6	28	22	2	38	50	54
20	7	36	23	47	39	61	55
34	8	3	24	57	40	52	56
4	9	40	25	5	41	59	57
10	10	16	26	11	42	58	58
9	11	45	27	41	43	62	59
14	12	42	28	33	44	25	60
14	13	46	29	56	45	26	61
43	14	8	30	63	46	27	62
15	15	13	31	48	47	17	63
44	16	7	32	55	48	24	64

Tableau 1 - Tableau de concordance entre les numéros du catalogue et les numéros d'inventaire.

N° cat.	Décor
1	Traces d'un décor radial en couronne constitué d'oves (?).
4	Taureau attaqué par un ours.
9	Cheval cabré à gauche (?).
10	Décor partiel constitué de traits en relief : meuble (?).
11	Traces d'un décor illisible.
12	Traces d'un décor illisible.
13	Décor illisible.
14	Décor fragmentaire : jambe nue légèrement pliée d'un personnage en fente à droite, gladiateur ou divinité (?).
15	Extrémité d'un carquois (?).
16	Victoire drapée, ailée, de face. Relief émoussé.
20	Bélier à gauche chevauché par une figure féminine identifiée comme étant Aphrodite.
21	Victoire ailée, de face - ailes déployées - une palme tenue dans la main gauche. Retouches possibles au niveau du décor.
36	Epaule ornée d'oves. Décor illisible sur le médaillon.
37	Scène de gladiature : à gauche le gladiateur thrace debout porte le subligaculum et les jambières (ocrea). Au bras gauche, il tient le bouclier rectangulaire et de la main droite protégée par la manica, il brandit la sica (sabre court et recourbé). A droite, le gladiateur samnite, portant le casque à panache, est assis à terre, vaincu, le grand bouclier au sol.
38	Victoire ailée de face. Très bonne facture.
39	Fragmentaire : corps de mammifère ?
40	Torse d'un gladiateur de dos, portant un casque. Relief émoussé.
41	Animal fragmentaire courant à droite (?) : cheval ou chien de chasse.
54	Stries radiales (décor fréquent).
64	Amorce de décor indéterminé.
68	Ocelles (?) sur l'épaule.
72	Décor radial en couronne constitué d'oves.
73	Muffe de lion.
74	Amorce de décor indéterminé.

Tableau 3 - Décor.

N° cat.	Type
1	Lampe à "têtes d'oiseaux".
2	Lampe à "têtes d'oiseaux".
3	Profil Loeschcke I.
4	Profil Loeschcke I.
5	Profil Loeschcke I.
6	Profil Loeschcke I.
7	Profil Loeschcke I.
8	Profil Loeschcke I.
9	Profil Loeschcke II.
10	Profil Loeschcke II.
11	Profil Loeschcke II.
12	Profil Loeschcke II.
13	Profil Loeschcke II.
14	Profil Loeschcke III.
15	Profil Loeschcke III.
16	Profil Loeschcke III.
17	Profil Loeschcke III.
18	Profil Loeschcke III.
19	Profil Loeschcke IV.
20	Profil proche de Loeschcke IIIA.
22	Profil proche de Loeschcke II-IV (appartient au type Loesch. I).
23	Profil proche de Loeschcke II-IV (appartient au type Loesch. I).
24	Profil proche de Loeschcke II-IV (appartient au type Loesch. I).
25	Profil proche de Loeschcke II-IV (appartient au type Loesch. I).
26	Profil proche de Loeschcke II-IV (appartient au type Loesch. I).
27	Profil proche de Loeschcke II-IV (appartient au type Loesch. I).
28	Profil indéterminé. Bec à "gouttière".
29	Profil indéterminé. Bec à "gouttière".
30	Profil indéterminé. Bec triangulaire à "gouttière".
31	Profil indéterminé. Bec triangulaire.
32	Profil indéterminé. Bec triangulaire.
33	Profil indéterminé. Bec rond
34	Profil Loeschcke VII (type Loeschcke VIII).
35	Profil Loeschcke VII (type Loeschcke VIII).
36	Profil Loeschcke VII (type Loeschcke VIII).
53	Lampe à "têtes d'oiseaux".
54	Profil Loeschcke VII (type Loeschcke VIII).
55	Profil Loeschcke I.
56	Profil indéterminé. Bec à décor en pi.
64	Profil Loeschcke IIB.
65	Profil proche de Loeschcke IIIA.
66	Profil Loeschcke IIIB.
67	Profil indéterminé. Epaule horizontale.
68	Profil indéterminé. Epaule horizontale.
69	Profil indéterminé. Epaule horizontale.
70	Profil indéterminé. Bec triangulaire.
72	Profil Loeschcke VIIB (type Loeschcke VIII).

Tableau 2 - Identification des types ou des profils.

- 5b Pâte savonneuse.
6 Vernis brun dilué.

n° cat. 77

- 1 Fragment de fond de réservoir.
2 Vannes - Z.A.C de l'Etang - B1 - 160 - Comblement d'une grande fosse tardive creusée dans la chaussée bordant le forum au nord-ouest.
3 n° inv. 557c.
4 (46) x (12).
5 Argile beige rosé.
5b Pâte savonneuse.

- 6 Vernis brun rouge métallescent.

n° cat. 78

- 1 Douze fragments indéterminés de lampes différentes.
2 Vannes - Z.A.C de l'Etang - E1 - 251 - Niveau de recharge de la chaussée bordant le forum au nord-ouest.
3 n° inv. 335g, i, j, k, m, n, o, p, q, r, s.
4 (56) x (16).
5 Argile beige.
5b Pâte savonneuse.
6 Vernis brun rouge dilué.



BIBLIOGRAPHIE

- Dans cette bibliographie ne sont cités que les ouvrages ayant effectivement fourni des comparaisons pour la typologie et l'iconographie.
- Auguet 1970** : R. AUGUET, *Cruauté et civilisation. Les jeux romains*, Paris, Flammarion, 1970.
- Bailey 1980** : D. M. BAILEY, *A Catalogue of the Lamps in the British Museum (Roman Lamps made in Italy)*, II, The Trustees of the British Museum, Londres, 1980.
- Bergès 1989** : G. BERGÈS, *Les lampes de Montans (Tam). Une production céramique des Ier et IIe s. ap. J.-C. : modes de fabrication, typologie et chronologie*, Paris, 1989 (D.A.F., 21).
- Bonnet 1988** : J. BONNET, *Lampes céramiques signées. Définition critique d'ateliers du Haut Empire*, Paris, 1988 (D.A.F., 13).
- Bonnet, Delplace 1989** : J. BONNET, C. DELPLACE, *Collections du Musée Archéologique Départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges. 2. Lampes*, Toulouse, 1989.
- Broneer 1930** : O. BRONEER, *Terracotta Lamps, Corinth. Results of excavations conducted by the American School of Classical Studies at Athen*, IV, 2, Cambridge-Massachusetts, 1930.
- Deneauve 1969** : J. DENEAUVE, *Lampes de Carthage*, Paris, 1969.
- Dressel** : E. DRESSEL, "Lucernae", *CIL XV*, 2, 1, Berlin, 1899, pl. III.
- Gualandi Genito 1986** : M. C. GUALANDI GENITO, *Le lucerne antiche del Trentino*, Trente, 1986 (Patrimonio storico e artistico del Trentino, 11).
- Haken 1958** : R. HAKEN, *Roman Lamps in the Prague National Museum and other Czechoslovak Collections*, Sbornik Narodniho Muzea v Praze - Acta Musei Nationalis Pragae, ser. A, XII, 1-2.
- Leibundgut 1977** : A. LEIBUNDGUT, *Die römischen Lampen in der Schweiz. Eine Kultur- und Handelsgeschichtliche Studie*, Berne, 1977 (Handbuch des Schweiz zur römer- und merowingerzeit, 3).
- Loeschcke 1909** : S. LOESCHCKE, *Keramische Funde in Haltern. Ein Beitrag zur Geschichte der augusteischen Kultur in Deutschland, dans Mitteilungen der Altertumskommission für Westfalen*, V, Münster, 1909, p. 101-212.
- Loeschcke 1919** : S. LOESCHCKE, *Lampen aus Vindonissa. Ein Beitrag zur Geschichte von Vindonissa und des antiken Beleuchtungswesens*, Zürich, 1919.
- Pavolini 1980, 1** : C. PAVOLINI, *Una produzione italiana di lucerne: le Vogelkopflampen ad ansa trasversale*, dans *Bullettino della Commissione archeologica comunale*, 85, [1976-77] 1980, p. 15-134.
- Pavolini 1981** : C. PAVOLINI, *Le lucerne nell'Italia romana*, dans *Società romana e produzione schiavistica, II. Mercè, Mercati e Scambi nel Mediterraneo*, Bari-Rome, Laterza, 1981, p. 139-184.
- Pisani Sartorio 1969-70** : G. PISANI SARTORIO, *Vogelkopflampen e lucerne da spedizione*, dans *Atti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia. Rendiconti*, ser. III, 42, 1969-70, p. 81-93.
- Ponsich 1961** : M. PONSICH, *Les lampes romaines en terre cuite de la Maurétanie Tingitane*, Rabat, 1961.



DISCUSSION

Président de séance : C. VERNOU

Frédéric BERTHAULT : *L'essai technologique des lampes est une bonne idée. N'y a-t-il pas des problèmes d'odeur entre la graisse d'oie et l'huile ? Cela pourrait déterminer un choix.*

Jacqueline BONNET : *Non, j'ai fait brûler les lampes une dizaine de jours dans la cuisine ; cela restait très correct, avec une aération qui ne fonctionnait pas en permanence. C'est très discret et cela ne pose pas de problème.*

Christian VERNOU : *L'expérimentation est toujours intéressante à réaliser, cela donne des idées mais cela n'est pas toujours facile. Avez-vous essayé l'huile de noix ?*

Jacqueline BONNET : *Non !*

Frédéric BERTHAULT

PRODUCTION D'AMPHORES VINAIRES DANS LA RÉGION DU LANGON (Vendée)

La commune du Langon est située dans la plaine vendéenne, à l'ouest de Fontenay-le-Comte. Le territoire communal se répartit dans les proportions deux tiers/un tiers entre la plaine céréalière au nord et le marais poitevin au sud, séparés par un littoral fossile qui s'étend sur près de 8 km.

Le village du Langon occupe en partie l'emplacement d'une agglomération antique dont la situation devait lui assurer une fonction portuaire.

Le matériel amphorique que nous nous proposons d'étudier ci-après provient des fouilles de sauvetage réalisées en 1984, 1985 et 1986 par le Service Régional de l'Archéologie des Pays de la Loire, sous la direction d'Emile Bernard et Jérôme Pascal¹.

I. MÉTHODOLOGIE

Des études antérieures sur les amphores nous ont permis de mettre au point une méthodologie pour différencier, sur un site, celles qui avaient été fabriquées sur place, ou tout au moins dans la région proche, de celles qui avaient été importées².

En présence d'une forme originale inconnue, nous étions posé la question de savoir s'il s'agissait ou non d'une production locale.

Pour ce faire, nous étions parti de la constatation, vérifiée par les études céramologiques, selon laquelle, pendant l'Antiquité, la céramique commune est une céramique produite sur place, qui circule peu hormis

quelques rares formes, et de toute manière de façon exceptionnelle au-delà d'un périmètre régional³.

Les études typologiques font état des mêmes grands groupes fabriqués par les officines : vases tripodes, mortiers, cruches, pots, plats, ... et des mêmes sous-groupes : cruches à lèvre à manchon, cruches à lèvre en amande, ... ; on note seulement quelques différences typologiques dans les formes des lèvres en général et dans l'aspect des pâtes céramiques. C'est au reste grâce à ces différences que l'on peut distinguer *de visu* les ateliers de céramique commune les uns des autres.

Il est donc particulièrement facile d'isoler une même production de céramique commune, de la faire analyser chimiquement et d'obtenir ainsi la composition propre de sa pâte céramique.

Comme, par ailleurs, on a constaté que les amphores en Gaule étaient produites dans les ateliers de céramique commune⁴, il suffit de faire analyser la pâte des amphores qui posent un problème d'origine et de comparer les résultats avec ceux obtenus par l'analyse de la céramique commune pour voir si la pâte de l'amphore se rattache ou non au même groupe, et donc de savoir si l'amphore est ou non de production locale.

En ce qui concerne la région bordelaise, l'identité des résultats obtenus par le Laboratoire de Céramologie de Lyon (M. Picon) pour certaines amphores et la céramique commune trouvée à Bordeaux, nous avait autorisé à conclure que les amphores considérées étaient bien, comme nous le soupçonnions, d'origine locale⁵.

1 Que ces derniers trouvent ici l'expression de ma reconnaissance pour m'avoir facilité la tâche au cours de mes recherches. Enfin on notera que les clichés ici présentés sont d'Emile Bernard et les dessins de Jérôme Pascal.

2 Berthault 1988, p. 157-166. Berthault 1994, p. 42.

3 Tuffreau-Libre 1996, p. 99.

4 Il n'existe pas d'officines spécialisées uniquement dans la production d'amphores. Même les ateliers qui, comme celui de Sallèles-d'Aude, ont produit majoritairement des amphores, présentent une diversification de leur production et fabriquent d'autres catégories de céramique commune.

5 Berthault 1992, p. 94.

II. LE NOMBRE ET LE CHOIX DES ÉCHANTILLONS

Comme pour toutes les méthodes d'analyses quantitatives, telles la fluorescence X (M. Picon, Laboratoire de Céramologie de Lyon) ou la spectrographie d'émission à plasma (D. Dufournier, Laboratoire de Céramologie de Caen), le nombre des échantillons dépend de l'hétérogénéité du groupe. Si l'homogénéité est forte, l'analyse de 10 individus se révèle suffisante pour déterminer un groupe de pâte céramique. Si en revanche cette dernière est faible, un plus grand nombre d'analyses sera nécessaire pour cerner le groupe⁶.

En ce qui concerne la nature des individus, nous sélectionnons un individu par type (mortier, tripode, cruche, ...) pour présenter un échantillonnage le plus vaste possible de céramique commune.

Nous joignons à cet échantillon des fragments d'amphores que nous soupçonnons être d'origine locale en prenant soin de choisir des formes le plus complètes possible et surtout celles qui se rattachent à un ensemble typologique bien défini, même si la typologie est originale.

Ce choix permet ainsi, à partir d'un nombre d'analyses suffisant, de pouvoir rattacher ou non à la pâte des céramiques communes, la pâte des amphores qui posaient problème.

III. LES TYPES D'AMPHORES

Les amphores que nous soupçonnons avoir été produites dans la région du Langon sont de type Dressel 2/4 et de type "aquitain", types que l'on considère comme ayant servi de conteneurs à vin.

1. Les amphores de type Dr. 2/4.

Il s'agit de grands vaisseaux, d'une hauteur de 99,2 cm en ce qui concerne l'exemplaire reproduit ici (Fig. 1). La lèvre est massive et éversée vers l'extérieur ; dans notre cas elle possède une hauteur de 4,4 cm. Son diamètre est de 15,1 cm. La base du col est marquée par un fort sillon et deux rainures. Les anses sont fortes (6,5 cm en leur centre). Fausses bifides, elles présentent un important sillon médian et sont pointues dans leur partie haute coudée. L'épaule est, elle aussi,

bien marquée. Enfin, le pied mesure 6,6 cm de diamètre à sa base.

La pâte, orangée, présente des grains de chaux à la cassure.

Une marque est apposée à peu près horizontalement dans la partie basse du col. Dans un cartouche rectangulaire de 7,2 cm sur 1,4 cm, avec des lettres d'une hauteur de 1 cm, on peut lire la marque : SVMENVCOS, le N étant rétro.

Un autre col de même type (Fig. 2) avec une lèvre de 15,4 cm de diamètre, présente de la même façon un cartouche de 4,2 cm sur 1,3 cm, dans lequel on lit : soit la marque IICVMVS, avec le S rétro, soit la marque IICVMVR, le V et le R étant ligaturés.

La marque SVMENVCOS nous oriente, par sa désinence, vers une origine gauloise du propriétaire.

La marque IICVMVR (lecture pour laquelle nous

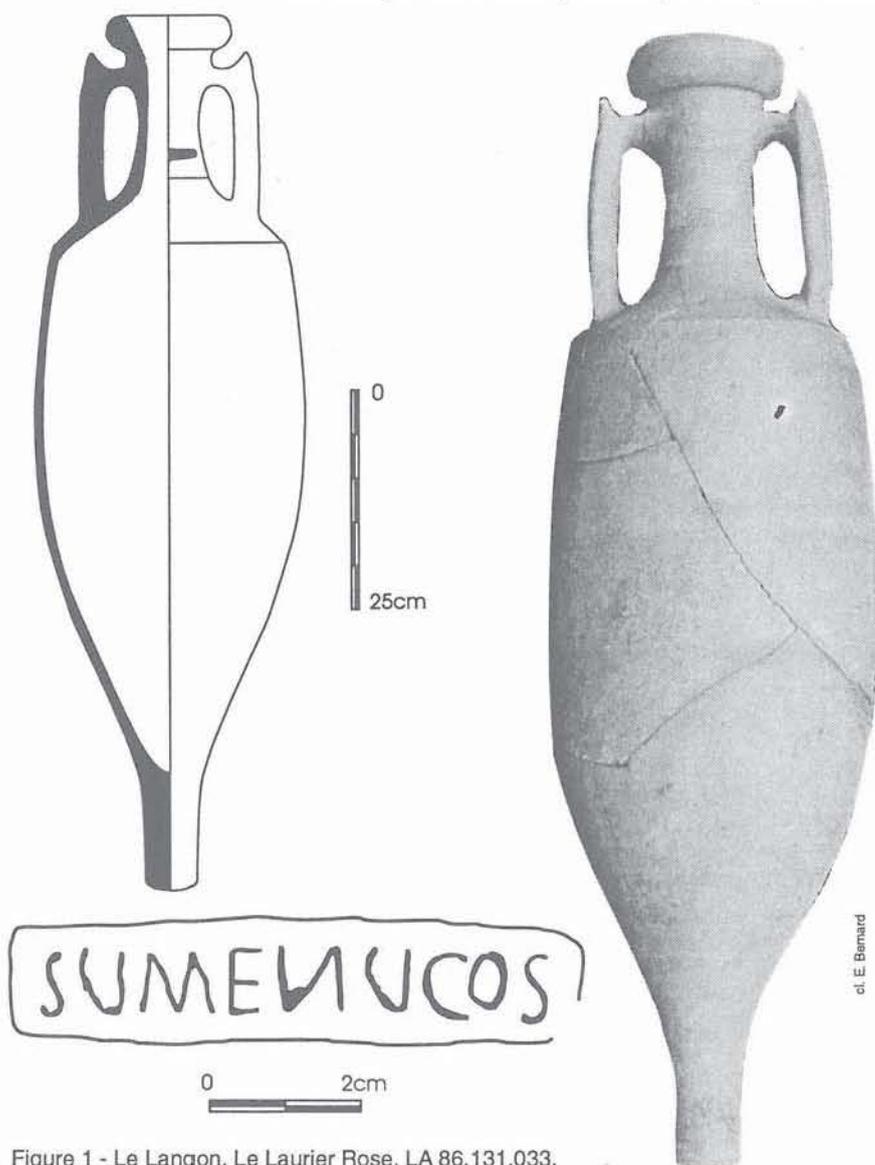


Figure 1 - Le Langon, Le Laurier Rose, LA 86.131.033.

⁶ C'est ainsi qu'à la suite des dix premières analyses que j'avais fait effectuer par M. Picon, deux individus posaient problème quant à leur rattachement ou non au groupe bordelais et qu'après les dix suivantes ces deux individus s'étaient vus rattacher sans conteste au groupe.

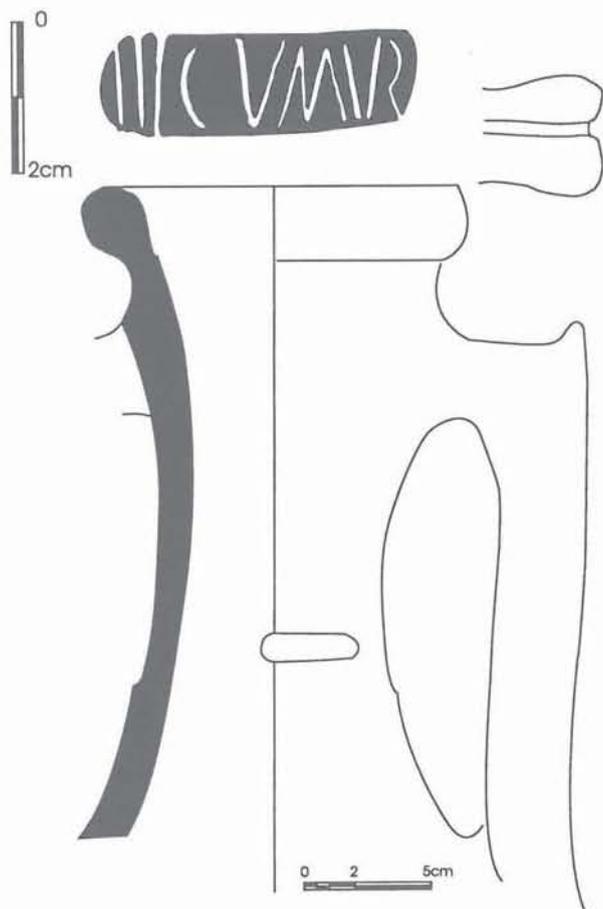


Figure 2 - Le Langon, Le Prieuré, LA 84.002.

optons en définitive), doit se développer selon nous⁷, Tri(um) CVMVR(ORUM) et se lire (produit, domaine et/ou officine) des trois CVMVRI.

Le gentilice CVMVRVS n'est pas un gentilice d'origine latine⁸.

S'agit-il d'un gentilice gaulois, CVMVROS, qui aurait été latinisé ? La marque SVMENVCOS précédemment citée et la formule latine Tri(um) CVMVR(ORVM) le laissent à penser.

Quoi qu'il en soit, il s'agit de trois membres de la même famille, les trois CVMVRI (le père et ses deux fils ? trois frères ?), vraisemblablement propriétaires du domaine et de l'officine.

2. Les amphores de type "aquitain".

J'appelle ainsi une amphore à fond plat dont la panse est en forme de toupie (Fig. 3). Imitation de la forme Gauloise 5, mais plus trapue que cette dernière, ses anses sont plates à deux sillons et prennent leur attache aux 2/3 de la hauteur du col et même parfois sous le col. La lèvre, triangulaire, présente un méplat sur le dessus. Elle est généralement dotée d'un sillon interne.

Nous savons que des amphores de ce type ont été fabriquées à Bordeaux, à Saintes, à Agen, à Périgueux.

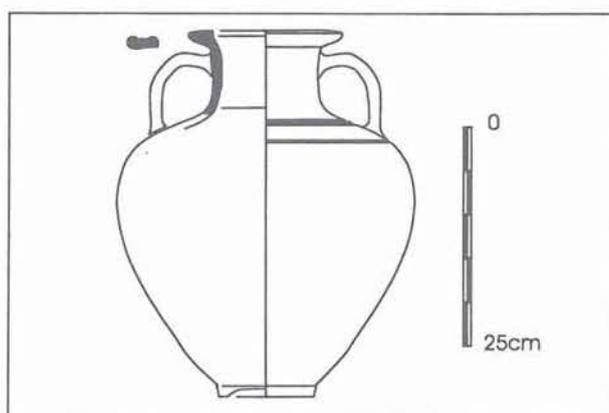


Figure 3 - Prototype produit à Bordeaux, BX REP 79 32 37.

En revanche, il n'en est pas, à ce jour, signalé ailleurs que dans le grand sud-ouest, d'où le nom d'amphores de type "aquitain" que je me suis autorisé à leur donner pour le moment.

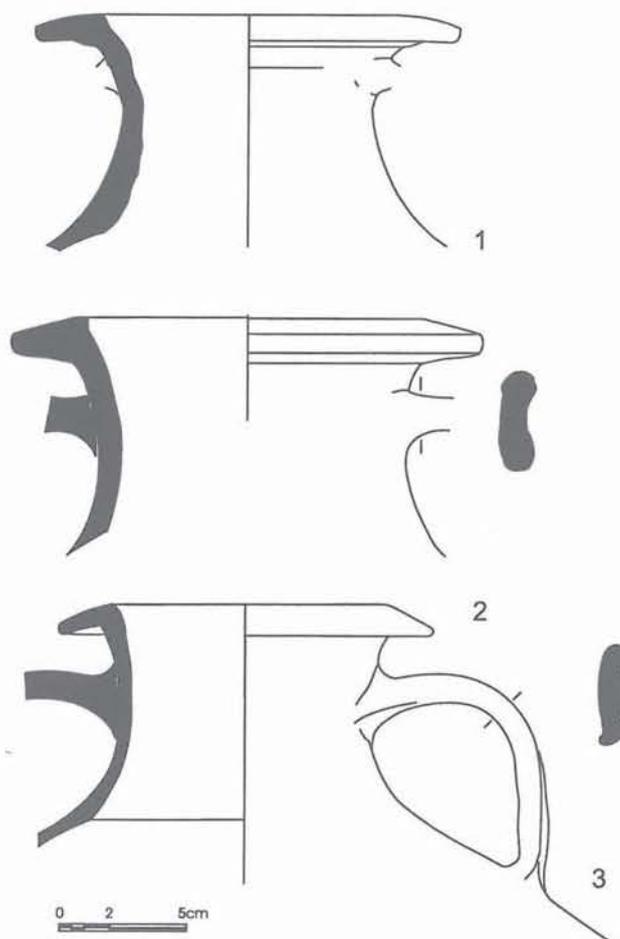


Figure 4 - Le Langon.
1. Le Prieuré, LA 84.004-LNG 4.
2. Le Laurier Rose, LA 86.51.001-LNG 7.
3. Le Laurier Rose, LA 86.131.001.

⁷ Par analogie avec la marque III ENN(IORVM), cf. M. H. Callender, *Roman Amphorae, with Index of Stamps*, London, 1970, n° 581, p. 125-126. Voir également le *titulus pictus* (G)ALERIORVM sur le col d'une amphore de type Dr. 28 trouvée sur le chantier de la place Camille-Jullian à Bordeaux (à paraître).

⁸ Il ne se trouve pas dans W. Schütze, *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, Berlin, 1966.

Ici nous ne possédons que des cols (grand et petit module), mais ils sont significatifs du type, avec leur lèvres triangulaire, plate sur la partie supérieure, dotée généralement d'un sillon interne (Fig. 4, n^{os} 1 et 2) ; même si certaines d'entre elles ont parfois tendance à s'allonger et à s'abaisser (Fig. 4, n^o 3). Les anses, plates, qui viennent s'attacher aux 2/3 du col, voire directement sous le col, confirment cette appartenance au type.

IV. PRÉSENCE D'UN VIGNOBLE LOCAL

L'intérêt de savoir si des amphores ont été fabriquées localement est d'en déduire l'existence possible d'un vignoble régional à la même époque.

On sait que les Cévennes étaient considérées pendant l'Antiquité comme la limite entre deux mondes : l'un tourné vers l'Océan, l'autre vers « Notre Mer » (Pomponius Mela, *De Chorographia*, II, 5, 74)⁹ et que dans la Celtique océanique il ne poussait pas de vigne à l'époque de Strabon (*Géographie*, II, 1, 16)¹⁰.

En revanche Pline l'Ancien (*NH*, XIV, 26-27) et Columelle (*De Agricultura*, III, 2, 7-31) nous parlent de l'*Allobroica* et de la *Biturica*¹¹, plants que les Gaulois ont réussi ensuite à implanter au nord de cette limite.

Nous avons dit pour Bordeaux que l'apparition d'amphores vinaires fabriquées dans le Bordelais correspondait à la baisse des amphores vinaires d'origine espagnole et proposé qu'il s'agissait ainsi de la traduction de l'apparition et du développement du vignoble dans cette région¹².

Nous avons étendu nos conclusions à la *civitas* des Santons¹³, des Nitiobriges¹⁴ et il nous semble particulièrement intéressant maintenant, avec la découverte d'amphores portant des marques inédites au Langon, de savoir à quelle époque, la vigne d'abord, et la vinification ensuite, ont fait leur apparition chez les Pictons.

V. RÉSULTATS DES ANALYSES

En ce qui concerne le matériel amphorique trouvé au Langon, nous avons fait effectuer par le Laboratoire de Céramologie de Caen (D. Dufournier) une première série d'analyses en 1995 (annexe 1) qui portait sur 10 échantillons : 5 échantillons de céramique commune (4 cruches, 1 mortier) et 5 fragments d'amphores vinaires (3 Dressel 2/4, 2 amphores de type "aquitain" de deux modules différents).

Les résultats obtenus montraient que 6 échantillons (1 mortier : LNG 10 ; 3 amphores Dr 2/4 : LNG 2, LNG 3, LNG 1 ; 2 amphores de type "aquitain" : LNG 4, LNG 7)

provenaient, selon toute vraisemblance, d'une même production.

Deux cruches (LNG 9, LNG 6) proches l'une de l'autre devaient être, par prudence, écartées de ce groupe.

Enfin deux autres cruches (LNG 8, LNG 5) possédaient une origine commune mais différente de celle de tous les autres individus.

Dans un premier temps, nous avons donc été tenté de dire que les amphores avaient toutes une origine commune mais avaient été produites ailleurs que dans la région du Langon. Ce qui était parfaitement acceptable pour du matériel voué à l'exportation trouvé sur un site portuaire.

Deux constatations résistaient pourtant à cette conclusion :

1. Le mortier LNG 10 était de même origine que les amphores alors qu'il ne s'agit plus, sauf exception à cette époque, d'un matériel exporté¹⁵.

2. Les autres éléments de céramique commune auraient tous dû logiquement montrer une même origine.

Cela était vrai pour les cruches LNG 8 et LNG 5 ; cela ne l'était pas pour les deux autres qui, au reste, se montraient plus proches des productions amphoriques.

Le Langon se révélait ainsi être un centre approvisionné à cette époque par des céramiques aux pâtes d'origines diverses ; et il n'était pas possible en se fondant sur la seule analyse de ces 10 échantillons de déterminer si celles-ci étaient toutes d'origine locale malgré leurs compositions distinctes ou si certaines étaient franchement allochtones.

C'était en particulier le cas pour notre sujet d'étude et nous pouvions difficilement affirmer, malgré les présomptions, que les six amphores étudiées étaient régionales.

Pour obtenir une réponse plus claire à cette question, il nous a fallu avoir recours à des analyses complémentaires.

En ce qui concerne le choix des types, nous avons pensé qu'il convenait d'ajouter aux cruches et aux mortiers déjà analysés, d'autres formes de céramique commune que nous n'avions pas retenues pour les précédentes analyses tels que des vases tripodes.

Les résultats de cette seconde série d'analyses (annexe 2) confirment l'hétérogénéité précédemment observée dont une certaine hétérogénéité au sein même des amphores.

Un certain nombre de céramiques communes viennent en effet s'intercaler entre nos différentes amphores, éloignant d'autant les amphores de type Dr. 2/4 des amphores de type "aquitain".

Cela dit, les pâtes des amphores de type Dr. 2/4 et des amphores de type "aquitain" se révèlent homo-

9 Pomponius Mela, *Chorographie*, trad. A. Silbermann, C.U.F. (Ed. Les Belles Lettres), Paris, 1988, p. 54.

10 Strabon, *Géographie*, trad. G. Aujac, C.U.F. (Ed. Les Belles Lettres), Paris, 1969, tome I, 2, p. 22.

11 Pline, *Histoire naturelle*, trad. J. André, C.U.F. (Ed. Les Belles Lettres), Paris, 1958, p. 31-32 ; Columelle, *De l'agriculture*, trad. J.-Ch. Dumont, C.U.F. (Ed. Les Belles Lettres), Paris, 1993, p. 12-13.

12 Berthault 1988, p. 164-165.

13 Berthault 1991, p. 58.

14 F. BERTHAULT, Analyses chimiques effectuées sur des amphores et de la céramique commune trouvées à Agen et à Aiguillon (47), dans *Documents d'Archéologie du Lot-et-Garonne*, 1996 (1997), à paraître.

15 On ne connaît aujourd'hui que le cas des mortiers d'Aoste : cf. Tuffreau-Libre 1996, p. 98.

gènes avec des pâtes de céramiques communes, et peuvent être de ce fait considérées comme des productions régionales.

Nous sommes donc aujourd'hui quasiment certain (il y a toujours un doute, si infime soit-il, qui interdit à la personne qui a procédé aux analyses d'être péremptoire) que l'on a produit des amphores de type Dr. 2/4 et des amphores de type aquitain dans la région du Langon.

Il convient maintenant de préciser la date de ces productions et d'étudier ensuite pour quelle raison elles ont été réalisées.

En ce qui concerne la datation de ces conteneurs, on constate que les amphores de type Dr. 2/4, qu'elles aient été trouvées dans des niveaux ou dans des fosses, le sont dans des U.S. qui ne se situent pas avant la fin ou l'extrême fin du I^{er} s. de n. è. La Dr. 2/4 signée IICVMVR, par exemple, se trouve dans un comblement de fosse que les fouilleurs proposent de dater de la période flavienne. La Dr. 2/4 estampillée SVMENV-COS se situerait un peu plus tardivement, à la fin du siècle.

Les amphores de type "aquitain" se situent dans des U.S. datées de l'extrême fin du I^{er} s. ou du début du II^e. Les niveaux dans lesquels elles ont été retrouvées sont tous, par exemple, postérieurs au comblement dans lequel se trouvait la Dr. 2/4 IICVMUR. Cela dit, on trouve de l'amphore de type "aquitain" dès la fin du I^{er} s., conjointement avec la Dr. 2/4 timbrée SVMENV-COS.

Dans l'état actuel des recherches, on ne peut donc situer les amphores de type Dr. 2/4 qu'à partir de la période flavienne, quelque peu antérieures, semble-t-il, mais en restant prudent, aux amphores de type aquitain.

Il nous reste maintenant à nous demander pourquoi ces amphores ont été produites.

Ce sont des amphores de type vinaire ; s'agissait-il donc de conditionner du vin arrivé en vrac et reconditionné ainsi pour la revente ? ou s'agissait-il du conditionnement d'une production locale de vin ?

Nous nous sommes déjà posé cette question, en particulier s'agissant du vin de Bordeaux¹⁶. En ce qui concerne cette étude, nous constatons que si des épaves de navires romains chargés de *dolia* ont bien été retrouvées, il ne s'agit que d'exceptions parmi

l'ensemble des épaves antiques connues à ce jour et, par conséquent, que ce type de transport n'était, semble-t-il, pas des plus courants¹⁷.

On peut envisager l'arrivée de vin en vrac, non plus en *dolium* mais en tonneau, et penser que les amphores auraient alors servi de récipients pour la revente sur place du produit. Armand Desbat a montré, pour Lyon, l'existence d'un transport en tonneau de salaisons de poisson¹⁸ qui étaient ensuite transvasées dans des amphores que Daniel Paunier a retrouvées à Genève et appelle "Dr. 9 *similis*"¹⁹ et que l'on sait maintenant avoir été fabriquées à Lyon même²⁰.

Dans ce cas, il s'agissait de redistribuer vers les *limes*, et donc vers des populations d'origine romaine, un produit que ces dernières avaient coutume de voir conditionné en amphores. Les populations de l'Ouest étaient moins romanisées ; souhaitaient-elles acheter du vin obligatoirement conservé en amphore ? Rien n'est moins sûr quand on sait avec quelle rapidité les Gaulois, dès la conquête par leur vin du marché romain, ont remplacé dans le courant de la première moitié du II^e s. l'amphore par le tonneau.

C'est pourquoi nous penchons plutôt pour la seconde hypothèse ; à savoir le conditionnement d'une production locale de vin.

Malheureusement, nous ne disposons pas d'un texte antique, à l'instar de ceux pour les Allobroges ou les Bituriges, qui évoquerait le vin des Pictons. Toutefois, c'est dans les niveaux d'époque flavienne d'Ostie qu'André Tchernia constate la place prépondérante prise par les amphores à vin gauloises au détriment des amphores italiennes et espagnoles²¹ et, par conséquent, la conquête du marché de Rome.

C'est donc, à notre avis, dans ce grand mouvement général de la fin du I^{er} s. de n. è. qu'il faut replacer l'apparition des amphores du Langon et considérer qu'elles ont servi de conteneur au produit d'un vignoble local en vue de sa commercialisation.

Enfin, il convient de remarquer que les Pictons, à côté d'amphores de type Dr. 2/4, ont fabriqué, comme les Bituriges vivisques, les Santons, les Nitiobriges et les Petrucoces, un type d'amphore qui semble propre à l'Aquitaine augustéenne, renforçant ainsi davantage encore le qualificatif d'"aquitain" que nous avons donné à ce type.



16 Berthault 1988, p. 163.

17 A. HESNARD, M.-B. CARRE, L'épave romaine Grand Ribaud D (Hyères, Var), dans *Archaeonautica*, 8, 1988, p. 151.

18 A. DESBAT, Un bouchon de bois du I^{er} s. apr. recueilli dans la Saône à Lyon et la question du tonneau à l'époque romaine, dans *Gallia*, 48, 1991, p. 319-336.

19 D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève*, Genève-Paris, 1981, p. 236.

20 A. DESBAT, *op. cit.*, p. 323-324.

21 A. TCHERNIA, *Le vin de l'Italie romaine*, BEFAR, 261, Paris, 1986, p. 247.

ANNEXE 1

Daniel DUFOURNIER (Laboratoire de Céramologie de Caen, Centre de Recherches Archéologiques Médiévales).

Les dix échantillons du Langon qui ont été analysés forment un ensemble hétérogène que la confrontation des paramètres analytiques et des données morphologiques permet néanmoins de partager de la façon suivante :

- les deux cruches LNG 5 et 8 forment un groupe bien distinct des autres pièces en raison de leurs teneurs en CaO, MgO et K₂O ;
- les amphores de type Dr 2/4 (LNG 2, 3 et 1) se distinguent légèrement des amphores de type "Aqu." (LNG 4 et 7) par leurs proportions de Fe₂O₃, TiO₂ et K₂O mais rien n'interdit de penser qu'elles ont été fabriquées avec une matière première argileuse de même origine géologique ;
- le mortier LNG 10, à ses proportions de SiO₂ et MnO près, pourrait être apparenté aux amphores de type Dr 2/4 ;
- la cruche LNG 9, à sa proportion de Fe₂O₃ près, pourrait à la rigueur être comparée aux amphores de type "Aqu." ;
- la cruche LNG 6, à sa proportion de SiO₂ près, pourrait être comparée à la cruche précédente ...

L'hétérogénéité chimique de l'ensemble et le petit nombre d'analyses ne permettent pas une interprétation plus fine des résultats.

Il conviendrait pour cela :

- 1 - de confirmer la légère différence observée entre les deux types d'amphores par l'analyse d'au moins 1 ou 2 autres pièces de chaque type ;
- 2 - de poursuivre les analyses des céramiques communes pour définir les différentes productions auxquelles elles se rattachent véritablement.

Si l'on admet qu'une production chimiquement très homogène ne peut guère être définie avec moins de 5 à 10 échantillons, la caractérisation chimique des productions recueillies sur Le Langon exigerait encore un minimum d'une vingtaine d'échantillons.

Type	N° éch.	N° analyse	SiO ₂	Al ₂ O ₃	Fe ₂ O ₃	TiO ₂	CaO	MgO	Na ₂ O	K ₂ O	MnO	P ₂ O ₅	P.F.
Cruche	sans numéro	LNG - 8	60.29	18.66	7.62	0.82	5.40	2.82	0.50	3.54	0.14	(0.28)	0.87
Cruche	sans numéro	LNG - 5	62.19	18.00	7.23	0.86	5.53	2.22	0.40	3.26	0.11	(0.33)	2.03
Mortier	85 121 013 D2 Puits 200 230	LNG - 10	65.87	19.36	7.81	0.93	1.05	1.28	0.62	2.59	0.29	(0.28)	1.52
Dr 2/4	85 121 007 T cendreuse	LNG - 2	72.61	14.85	6.65	0.87	0.32	1.45	0.27	2.75	0.02	(0.04)	0.80
Dr 2/4	85 121 007 UF 5	LNG - 3	69.47	17.51	6.52	0.95	0.58	1.22	0.60	2.89	0.06	(0.14)	0.73
Dr 2/4	85	LNG - 1	69.39	17.19	6.80	0.94	0.81	1.36	0.99	2.27	0.05	(0.36)	1.44
Type "Aqu."	85 121 007 UF 4	LNG - 4	69.10	17.98	7.16	1.22	1.07	0.90	0.33	2.03	0.03	(0.45)	1.08
Type "Aqu." petite	51.001 ou 100.15	LNG - 7	66.73	18.53	8.76	1.29	0.70	1.21	0.38	2.18	0.03	(0.13)	0.71
Cruche	sans numéro	LNG - 9	66.26	16.81	10.57	1.19	1.67	0.73	0.41	2.10	0.08	(0.18)	2.21
Cruche	la 86 53 007	LNG - 6	75.02	13.38	7.04	1.05	0.65	0.62	0.44	1.56	0.02	(0.08)	0.57

ANNEXE 2

Daniel DUFOURNIER (Laboratoire de Céramologie de Caen, Centre de Recherches Archéologiques Médiévales).

Les vingt échantillons du Langon analysés forment un ensemble hétérogène qui témoigne de l'existence probable de plusieurs productions.

L'une de ces productions est représentée par les trois vases LNG 8, 5 et 20 qui se distinguent des autres pièces par leurs teneurs plus

Type	N° éch.	N° analyse	SiO ₂	Al ₂ O ₃	Fe ₂ O ₃	TiO ₂	CaO	MgO	Na ₂ O	K ₂ O	MnO	P.F.*	Éléments traces en ppm					
													Zr	Sr	Ba	Cr	V	Zn
Cruche	sans numéro	LNG - 8	59.98	18.57	7.58	0.82	5.37	2.81	1.00	3.53	0.14	0.87						
Cruche	sans numéro	LNG - 5	61.94	17.90	7.20	0.86	5.52	2.21	0.80	3.25	0.11	2.03						
Cruche	85.121.013.D3 - B	LNG - 20	56.90	18.32	7.25	0.83	9.14	2.73	1.44	3.04	0.14	1.30	120	215	520	115	110	140
Amph. Dr 2/4	85 121 007 T cendreuse	LNG - 2	72.43	14.80	6.64	0.87	0.32	1.45	0.52	2.74	0.02	0.80	270	90	435	90	100	65
Amph. Dr 2/4	85 121 007 UF 5	LNG - 3	69.10	17.41	6.48	0.94	0.58	1.21	1.16	2.86	0.06	0.73	320	100	650	95	110	100
Amph. Dr 2/4	85	LNG - 1	68.82	17.00	6.73	0.94	0.81	1.35	1.84	2.25	0.05	1.44	315	135	680	105	100	105
?	85.121.013 D2 Puits	LNG - 17	65.79	19.35	7.94	1.08	0.85	1.24	0.52	2.96	0.06	1.25	270	170	650	115	120	100
Cruche	85.121.014 UF 131 - D	LNG - 18	65.34	19.92	7.83	1.24	0.44	1.44	0.74	2.82	0.03	1.39	345	80	675	130	130	160
Coupelle	85.121.007 fosse 2 - B	LNG - 19	63.14	21.29	8.08	0.90	0.91	1.58	0.99	2.85	0.05	1.54	250	110	775	120	120	150
Cruche	85.121.007 UF 131 A	LNG - 13	68.81	19.75	5.25	1.14	0.55	1.15	0.43	2.73	0.08	0.98	275	120	505	115	125	75
Mortier	85.121.013 D2 Puits 200 230	LNG - 10	65.53	19.25	7.75	0.92	1.05	1.27	1.18	2.56	0.29	1.52	285	130	965	105	110	135
Cruche	85 121 007 Fosse 3 - A	LNG - 16	67.64	19.00	8.13	0.93	0.39	1.19	0.58	1.98	0.02	0.82	250	130	510	115	115	85
Amph. "Aqu."	51.001 ou 100.15	LNG - 7	66.51	18.45	8.73	1.28	0.70	1.20	0.73	2.17	0.03	0.71	285	105	430	185	165	95
Amph. "Aqu."	85 121 007 UF 4	LNG - 4	68.88	17.92	7.13	1.22	1.06	0.90	0.64	2.03	0.03	1.08	335	160	525	125	130	85
Cruche	85.121.014 UF 131 - B	LNG - 14	69.93	16.35	7.87	1.22	0.79	0.69	0.85	2.16	0.06	1.55	330	85	450	105	110	85
Cruche	85.121.014 UF 131 - C	LNG - 15	70.60	16.44	7.06	1.24	0.76	0.76	0.87	2.16	0.04	0.89	345	90	485	115	105	80
Cruche	sans numéro	LNG - 9	65.96	16.75	10.53	1.18	1.66	0.73	0.82	2.09	0.08	2.21						
Cruche	85.121.013 AK 42	LNG - 11	76.73	14.84	4.73	1.03	0.29	0.65	0.13	1.57	0.01	0.68	455	65	385	80	100	90
Tripede	85.121.013 D3 - A	LNG - 12	73.41	17.90	4.83	1.12	0.90	0.49	0.22	1.04	0.01	2.85	420	70	565	95	90	120
Cruche	LA 86 53 007	LNG - 6	74.68	13.33	7.02	1.04	0.65	0.62	0.88	1.55	0.02	0.57						

* Les résultats des analyses sont donnés pour une perte au feu nulle (P.F. = 0).

Les données en style "gras" caractérisent les valeurs qui s'écartent fortement des moyennes au sein de chaque ensemble.

élevées en oxyde de calcium, de magnésium et de potassium (CaO, MgO et K₂O). L'échantillon LNG 20 contient beaucoup plus de CaO que les deux autres mais de tels écarts ne sont pas exceptionnels au sein d'une production.

Un second groupe pourrait réunir les deux sous-ensembles céramiques suivants : LNG 2, 3, 1, 17, 18, 19, 13 et 10 d'une part, LNG 16, 7, 4, 14, 15 et 9 d'autre part, qui se distinguent légèrement et essentiellement par leurs proportions de K₂O et de MgO. Toutefois, les critères de définition et de distinction de ces deux sous-ensembles ne sont pas apparus très clairement et il ne serait pas surprenant qu'ils soient un jour remis en cause sur la base d'un nombre beaucoup plus important d'analyses.

Notons que l'échantillon LNG 10 présente des proportions de baryum (Ba) et d'oxyde de manganèse (MnO) particulièrement élevées, LNG 9, une forte teneur en oxyde de fer (Fe₂O₃), LNG 13, au contraire, une proportion de Fe₂O₃ peu élevée et LNG 1, une teneur importante en oxyde de sodium (Na₂O).

Un troisième groupe, formé des trois vases LNG 11, 12 et 6, est caractérisé par une proportion de silice (SiO₂) plus élevée que celle de l'ensemble des vases précédents ainsi que par des teneurs en Fe₂O₃ et en K₂O plus faibles.

La confrontation des données chimiques et des données morphologiques ne permet guère d'affiner les résultats de cette classification. Elle révèle néanmoins que des poteries communes ont une composition chimique très voisine de celles d'amphores et qu'il n'est donc pas déraisonnable d'admettre qu'une partie au moins des amphores et des vases communs recueillis au Langon provient d'une même officine.

* *
*

BIBLIOGRAPHIE

- Berthault 1988 : F. BERTHAULT, Amphore à fond plat et vignoble à Bordeaux au I^{er} siècle, dans *Aquitania*, 6, 1988, p. 156-166.
- Berthault 1991 : F. BERTHAULT, Observations sur le matériel amphorique de l'officine du Champ Cloux à Saintes, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 53-60.
- Berthault 1992 : F. BERTHAULT, Production d'amphores dans la région bordelaise, dans F. LAUBENHEIMER (éd.), *Les amphores en Gaule : production et circulation (Metz, 1990)*, Paris, 1992, p. 93-100.
- Berthault 1994 : F. BERTHAULT, *Méthodologie et problématique dans l'étude des Amphores ; l'exemple de Bordeaux*, D.E.A., Université Michel de Montaigne, Bordeaux, 1994, 139 p.
- Berthault à paraître : F. BERTHAULT, Les amphores, dans L. MAURIN et D. BARRAUD (sous la dir.), *Les fouilles de la place Camille-Jullian*, à paraître.
- Picon 1973 : M. PICON, *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*, 1973.
- Picon et Ricq-de-Bouard 1989 : M. PICON et M. RICQ-DE-BOUARD, *Etude en laboratoire des céramiques archéologiques*, CNRS, document de formation n° 8, Valbonne, 1989.
- Tuffreau-Libre 1996 : M. TUFFREAU-LIBRE, Commerce ou contacts. La circulation de la céramique commune en Gaule, dans *Les potiers gaulois et la vaisselle gallo-romaine*, *Dossiers d'Archéologie*, 215, juillet-août 1996, p. 94-102.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : C. VERNOU

Christian VERNOU : La communication de Frédéric Berthault sur cette production d'amphores et sur l'éventuelle culture de la vigne en terre vendéenne suscite des réactions ?

Robin SYMONDS : Depuis une dizaine d'années, j'ai l'impression qu'il y a une véritable explosion pour ces amphores à fond plat produites régionalement, surtout dans le nord et l'ouest des provinces de l'Empire ; il suffit de regarder les publications récentes des membres de l'équipe de Fanette Laubenheimer. Je viens de voir une probable production locale ou régionale dans le nord-est du pays basque et je pense qu'on a encore plus besoin d'analyses pour déterminer ce que cela représente vis-à-vis des productions régionales de vin et du transport en vrac. En Angleterre, il n'y a aucun indice d'épaves à dolia et j'ai déjà évoqué la possibilité d'une production de vins en Angleterre.

Armand DESBAT : Plutôt une réaction qu'une question. Concernant les épaves à dolia, c'est vrai que le pourcentage peut paraître faible si on considère toutes les épaves à toutes époques confondues ; mais pour la période qui nous intéresse, le I^{er} s. apr., le pourcentage devient beaucoup plus élevé (il y a une baisse sensible des épaves entre le I^{er} s. av. et le I^{er} s. apr.). Le fait est que la question se pose régulièrement face à ces productions régionales de savoir s'il s'agit de transvasements ou de productions locales et il est intéressant de noter que beaucoup de ces ateliers sont situés dans des zones portuaires et que, en ce qui concerne les amphores de l'ouest, certaines se réfèrent à des modèles de Tarraconaise, y compris les amphores locales que F. Berthault vient de montrer. La question reste donc toujours ouverte : s'agit-il de vin qui arrive en dolia –sans oublier qu'il y a d'autres

conteneurs que les dolia et notamment le tonneau qui ne laisse pas de traces— ? Pour résoudre la question, il ne faut pas uniquement travailler sur les amphores ; il faut aussi chercher des traces de production vinicole et pour mettre en évidence un développement de la vigne dans ces régions, il faudrait trouver des pressoirs et d'autres indices, c'est-à-dire autre chose que la fabrication d'amphores puisque l'amphore peut servir tout simplement à transvaser, pour une redistribution locale, des vins arrivés en vrac.

Frédéric BERTHAULT : Nous avons, dans la région de Bordeaux, des traces de production locales, en particulier des cuves, mais toujours dans des contextes tardifs de villæ des IV^e-V^e s. sauf peut-être à Allas-les-Mines (Dordogne) pour le II^e s. Il y a d'ailleurs un PCR lancé par C. Balmelle et J.-P. Brun sur cette question. Pour le tonneau, en ce qui concerne Bordeaux, il devient l'unique conteneur vers le milieu du II^e s., avec la disparition des amphores vinaires dans les années 130/140 ; la seule explication logique de ce changement avait été proposée par A. Tchernia (Le vin de l'Italie romaine) : les gaulois reviennent à leur conteneur traditionnel d'un meilleur rapport poids du contenant/poids du contenu et plus facilement transportable et empilable. La fabrication d'amphores pour conditionner du vin arrivé en vrac n'est pas totalement à écarter, alors même qu'il y a un certain nombre d'éléments convergents pour parler d'une production locale. Il est vrai que j'ai tendance à étendre au Langon ce que j'ai vu ailleurs. Il faut savoir, en effet, qu'on a retrouvé, à Bordeaux, sept ceps de vigne plantés et alignés dans des niveaux de la première moitié du I^{er} s. et c'est justement à la fin de cette époque que le nombre des amphores d'importation baisse. Françoise Mayet avait parlé, pour l'époque augustéenne et surtout l'époque tibérienne, d'invasion subite des amphores Pascual 1 sur l'Aquitaine ; mais dès la fin du règne de Tibère, ces amphores chutent et disparaissent, remplacées par quelques Dressel 2/4 et quelques amphores orientales (Haltern 67 et Dressel 43) et cette différence, à mon avis, ne peut s'expliquer que par la consommation d'une production locale. Ces éléments sont parfaitement convaincants pour la région bordelaise et c'est pourquoi je pense qu'on peut étendre ces conclusions à tout le sud-ouest, à toute la région Aquitaine.

Christian VERNOU : Tu n'as pas parlé du nombre d'éléments sur lequel tu te basais pour Le Langon. Est-ce important ? Par ailleurs, concernant les analyses, j'ai senti une hésitation, et il est vrai que pour nous, archéologues, qui brassons des tessons, le recours à l'analyse est souvent l'aubaine mais les résultats comportent une incertitude alors que la problématique était définie : on nous parle de plusieurs veines sur un atelier ... Ceux qui pratiquent des analyses ne pourraient-ils pas être un peu plus convaincants sur les résultats ?

Frédéric BERTHAULT : Je n'ai pas les chiffres mais cela se résume à un vingtaine d'exemplaires, ce qui est peu.

Christian VERNOU : Finalement vous avez presque tout analysé.

Frédéric BERTHAULT : Quasiment !

Armand DESBAT : C'est vrai qu'on aurait bien aimé voir la classification dont tu nous a donné une brillante description et je fais confiance au sérieux de Dufournier ! Mais on ne peut pas demander aux analyses ce qu'elles ne peuvent pas apporter. Dans un cas semblable, s'il n'y a pas beaucoup de références régionales concernant des ateliers, on ne peut pas être certain de l'attribution ; on peut simplement reconnaître un faciès régional si tant est que c'est une région qui se prête à définir, au niveau des compositions, un faciès régional. Cela semble être le cas ici avec, à ce degré de l'analyse, semble-t-il, assez peu de références ; il est tout à fait illusoire de vouloir être catégorique et de déterminer, —à moins vraiment d'une composition extrêmement serrée et homogène de tous les échantillons—, de pouvoir déterminer si toutes les amphores proviennent du même atelier ou simplement d'un certain nombre d'ateliers relativement proches. Je pense que dans l'état actuel, on ne peut pas aller plus loin : il faut attendre d'autres découvertes, d'autres références et augmenter l'échantillonnage.

Frédéric BERTHAULT : Je n'ai pas encore le tableau définitif de la seconde série d'analyses ; les données seront dans les Actes.

* *
*

Laure SIMON¹

LE MOBILIER CÉRAMIQUE D'UN HABITAT RURAL EN SUD-VENDÉE : les contextes de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère du site des Genêts (Fontaines et Fontenay-le-Comte)

I. PRÉSENTATION DU SITE²

Le site des Genêts se trouve dans la province romaine d'Aquitaine. Il se situe aux abords de l'ancien Golfe des Pictons (actuel marais poitevin), secteur géographique où, comme plus largement dans la région, les activités d'élevage mais aussi d'exploitation du sel sont attestées au cours des périodes gauloise et gallo-romaine (Fig. 1).

Il s'agit d'une installation agricole d'environ 8 ha, occupée de la fin de La Tène D1 jusqu'au dernier quart du I^{er} s. apr. J.-C. Elle se caractérise principalement par

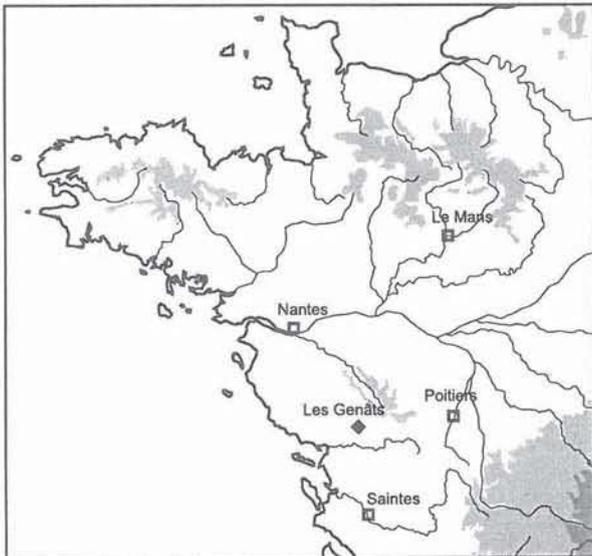


Figure 1 - Localisation du site des Genêts dans son contexte géographique.

un réseau de structures fossoyées (fossés d'environ 3 m de large et 2,70 m de profondeur pour les plus importants), qui délimitent plusieurs espaces (Fig. 2). Ensemble, ils connaissent différentes restructurations, certaines d'une réelle ampleur. Au cours des dernières phases d'occupation, l'enclos principal atteint une longueur de près de 300 m pour une largeur variant entre 100 et 140 m. D'autres enclos plus petits, de forme circulaire ou carrée, à vocation funéraire et/ou culturelle, ont été explorés ; la plupart étaient pauvres en mobilier³.

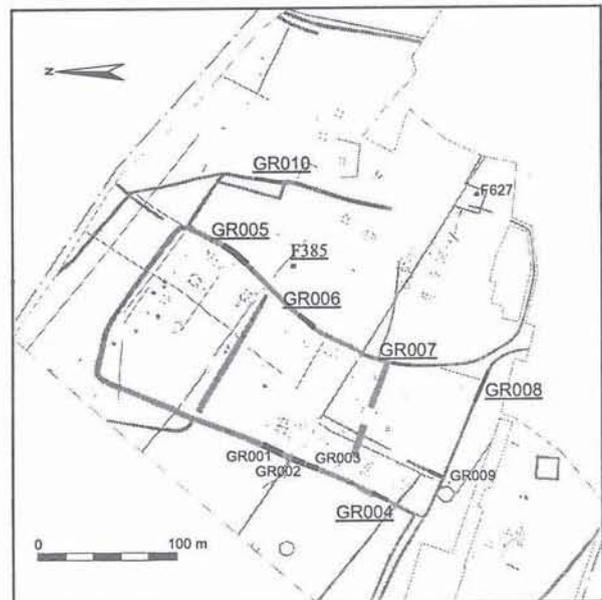


Figure 2 - Plan de la ferme des Genêts et localisation des contextes archéologiques étudiés (ceux qui font l'objet de cette présentation sont soulignés).

1 Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, Rennes.

2 Les recherches archéologiques ont été menées par l'AFAN, sous la direction d'O. Nillesse et A. Berga, dans le cadre du projet autoroutier A.83 (Nantes/Montaigu-Niort).

3 Si l'on excepte un enclos carré laténien qui a livré notamment une importante quantité d'éléments d'amphore Dr. 1, très fragmentés, qui semblent avoir subi l'action du feu.

Un certain nombre de trous de poteaux peuvent être mis en relation, par ailleurs, avec des constructions en matériaux périssables, habitats et greniers, que l'on ne peut dans la plupart des cas rattacher à l'une ou l'autre des phases d'occupation du site.

La majorité des artefacts découverts lors de la fouille de ce vaste ensemble archéologique provient ainsi principalement du comblement des grands fossés (niveaux laténiens et gallo-romains⁴) et pour une plus faible part d'ensembles clos (un puits et une fosse, tous deux postérieurs au changement d'ère) et de fossés parcellaires (gallo-romains).

II. L'OCCUPATION GALLO-ROMAINE

Le gisement archéologique décrit a été appréhendé au moyen de sondages, pratiqués à intervalles réguliers dans le comblement des fossés. Les niveaux gallo-romains constituaient le comblement supérieur de ces structures fossoyées (Fig. 3). De ce fait, il est manifeste qu'une partie de leur contenu fait défaut, en raison notamment de l'érosion du site (plus marquée dans la partie occidentale) due en grande partie à l'activité agricole pratiquée depuis lors.

En outre, il n'a pas été possible d'observer de succession stratigraphique au sein de ces niveaux antiques, sauf exception, en raison de difficultés de lecture inhérentes à leur composition. Des essais de "passes" artificielles n'ont malheureusement pas été concluants.

C'est pourquoi nous avons abordé l'étude des niveaux gallo-romains dans leur globalité, en tant qu'unité homogène.

Notre travail sur le mobilier céramique s'est dès lors appuyé pour une grande part sur une série de contextes archéologiques, que l'on a définis à partir de plusieurs

regroupements de sondages⁵ dans les fossés, sans négliger également les petits ensembles clos évoqués précédemment (Fig. 2).

La confrontation des données chronologiques recueillies nous a permis de proposer un horizon de fin de fréquentation de la ferme autour des années 70/80, faisant suite à un abandon partiel de certains secteurs vers les années 40. Nous discernons par conséquent deux types d'ensembles mobiliers concernant l'occupation gallo-romaine :

- l'ensemble 1, auquel correspondent les contextes dénommés GR004, GR005, GR006, GR007, GR008, GR010 ainsi que la fosse F385, qui connaissent un abandon peu avant le milieu du I^{er} s. ; ils se situent principalement dans la partie orientale du site ;

- l'ensemble 2, lié aux contextes GR001, GR002, GR003, GR009 et le puits F627, qui témoignent de l'arrêt définitif de l'occupation du site, vers 70/80.

Nous avons choisi de présenter plus spécifiquement le premier ensemble, mieux documenté que le second et plus facilement utilisable en matière de chronologie.

Il propose ainsi un panorama des productions consommées dans cette région sur un vaste habitat rural jusqu'aux années 40 de notre ère.

III. ANALYSE DU MOBILIER

Données générales

Voir Tableau 1.

La sigillée (Fig. 4, n^{os} 1 à 6)⁶.

La représentation quantitative de cette catégorie est extrêmement limitée. Les observations effectuées portent sur une population très réduite qui se limite à 26 vases (représentant à peine 3 % du total des indivi-

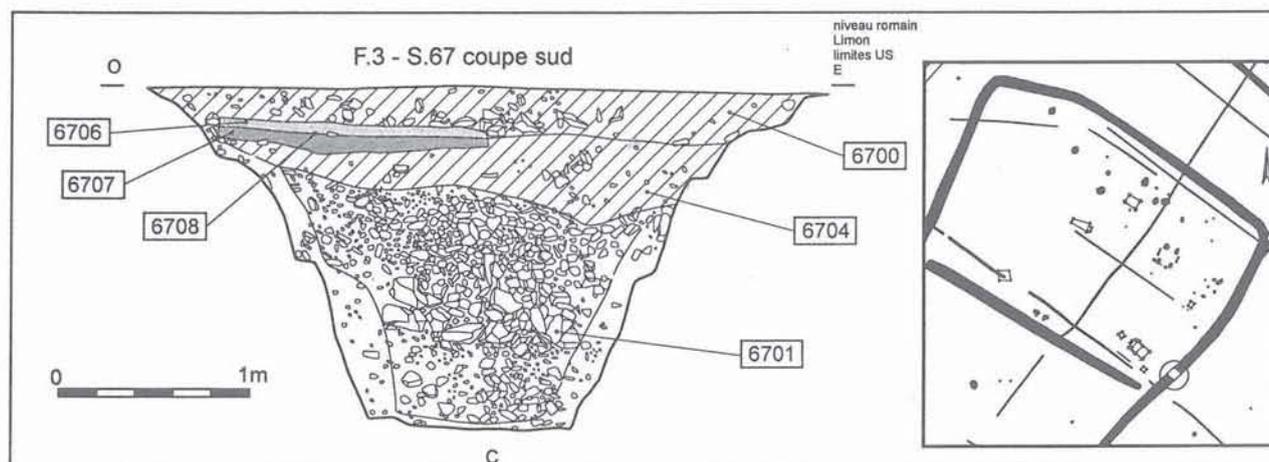


Figure 3 - Exemple de coupe dans l'un des grands fossés de l'enclos principal (F3, fossé est) ; le niveau romain correspond à la partie hachurée.

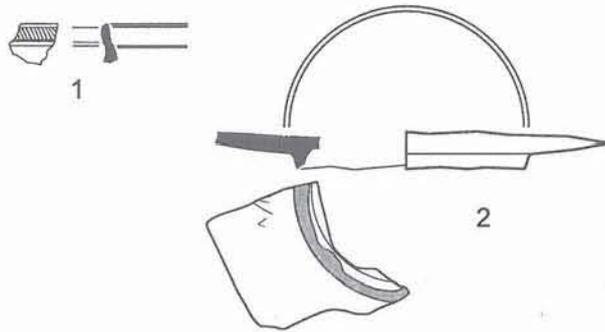
- 4 Un seul fossé (F20, dénommé ici "GR009"), de faibles dimensions, localisé dans la partie méridionale du site, aurait été créé et comblé au cours de la phase gallo-romaine. Ses caractéristiques ainsi que sa localisation évoqueraient une structure liée à un aménagement viaire ou parcellaire.
- 5 Sondages contigus ou très proches, sélectionnés pour avoir livré suffisamment de mobilier permettant une étude quantitative significative.
- 6 L'ensemble des dessins de céramiques est à l'échelle 1/3, les amphores étant représentées au 1/5. Les dessins sont dus à Marina Gutiérrez, le montage des planches a été réalisé par Jean-Marc Bryand. Que tous deux en soient grandement remerciés.

TYPES	Total Frag.	% Frag.*	NMI	% NMI
sigillée de type italique	4	(0,1)	4	0,4
sigillée Sud Gaule	25	0,4	21	2,3
sigillée Centre Gaule	1	(0,1)	1	0,1
PF type Beuvray	151	2,2	37	4,1
terra nigra	2595	38,7	388	43,2
cér. à engobe blanc	120	1,8	20	2,2
cér. à engobe orangé ou rouge	11	0,2	5	0,5
com. claire	423	6,3	76	8,5
com. sombre	1968	29,3	241	26,8
cér. non tournée	764	11,4	90	10
amphore	647	9,6	16	1,8
TOTAL	6709	100	899	100

Tableau 1 - Les Genêts. Répartition des catégories céramiques.

* Les chiffres indiqués entre parenthèses correspondent en réalité à un pourcentage très faible, inférieur à une unité après la virgule.

des contextes présentés ici, toutes provenances confondues). De plus, les fragments qui sont parvenus



jusqu'à nous ont subi une altération importante, la plupart d'entre eux étant de petite taille et relativement émoussés, ce qui nous a parfois restreint dans nos possibilités d'identification⁷.

Les sigillées de type italique sont peu représentées, avec seulement 4 vases (n^{os} 1 et 2). Cette catégorie céramique est de fait marquée par la prédominance des produits du sud de la Gaule (n^{os} 3 à 7), ceux du Centre étant limités à un individu (n^o 8) (Tableau 2).

Parmi les sigillées sud-gauloises dominant celles qui proviennent du centre de production de Montans, comme cela a déjà été observé sur d'autres sites contemporains de la proche région⁸. On compte en effet dans cet ensemble 19 vases sur 21 provenant de façon certaine des ateliers de Montans, l'origine des

PROVENANCE	Total Frag.	NMI
Type italique	4	4
Sud Gaule	25	21
Centre Gaule	1	1

Tableau 2 - Les Genêts. Provenance des sigillées.

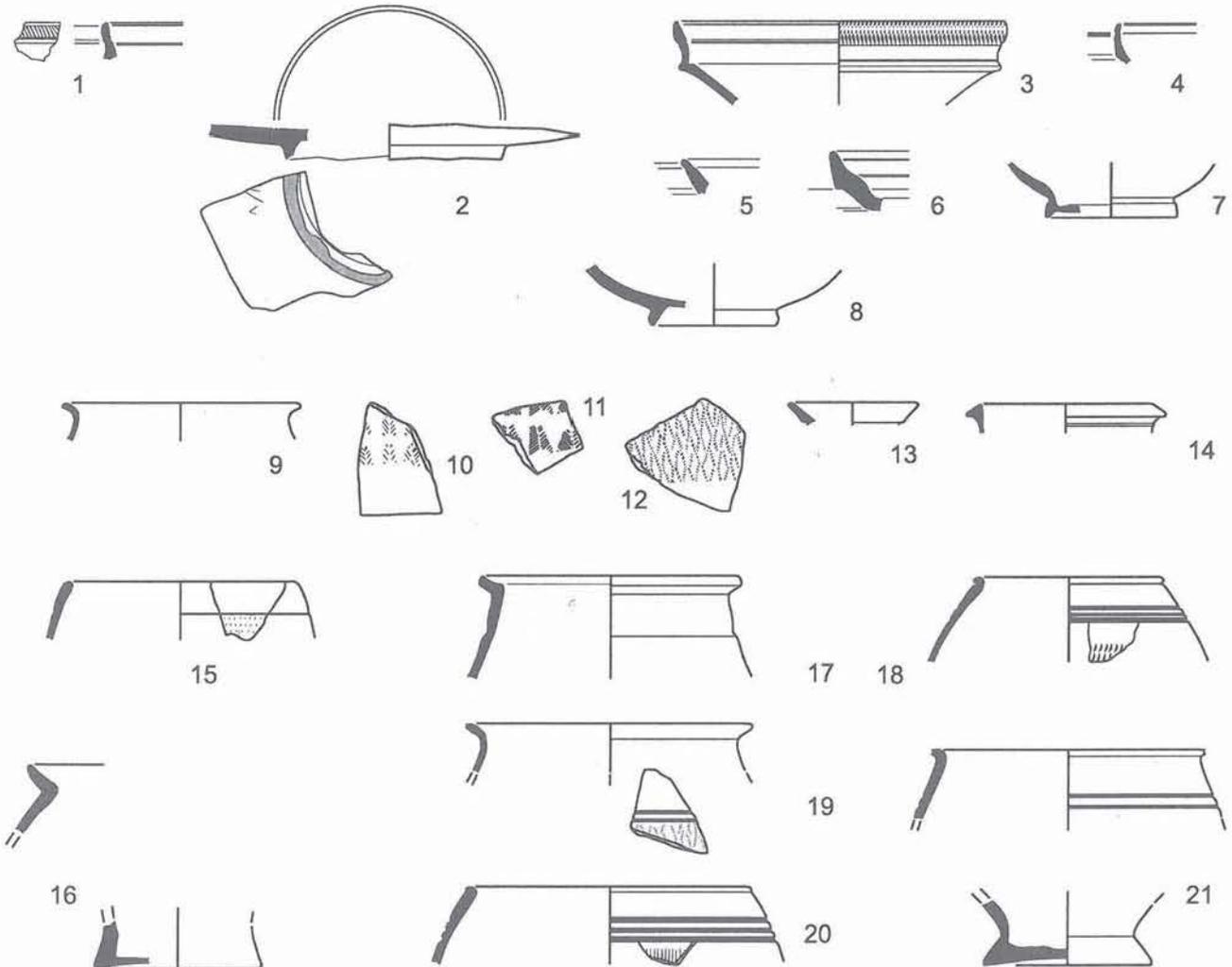


Figure 4 - 1 et 2 : sigillée de type italique ; 3 à 7 : sigillée de Gaule du Sud ; 8 : sigillée du centre de la Gaule ; 9 à 21 : parois fines de type Beuvray.

7 Nous adressons nos plus vifs remerciements à Th. Martin à qui nous avons soumis la plus grande part du mobilier sigillé du site pour avis.

8 Bernard 1984a, 1984b, 1985, 1986 ; Delage, Poissonnier, Simon 1996 ; Mortreau 1997 ; Tassaux *et alii* 1984 ; Tilhard 1981, 1988.

deux vases restants étant probablement, sans certitude toutefois, de Montans.

Le vaisselier sigillé témoigne d'une diversité médiocre, au sein de laquelle ne domine aucune forme particulière. C'est ce que montre le tableau de répartition des formes sud-gauloises identifiées. Nous présentons ci-dessous le répertoire des productions sud-gauloises, qui ont livré des fragments aisément identifiables, ce qui n'est pas le cas des sigillées de type italique (à l'exception d'une assiette de type italique du service II (Goud. 26) et des productions du Centre Gaule (Tableau 3).

RÉF. TYPOLOGIQUE	Total Frag.	NMI
Drag. 15-17	2	2
Drag. 19	1	1
Ritt. 5	3	2
Drag. 24-25	2	2
Drag. 27	3	3
Drag. 29a	1	1

Tableau 3 - Les Genêts.
Répertoire typologique de la sigillée sud-gauloise.

Une répartition par grandes classes morphologiques indique néanmoins une distribution plus tranchée, où les coupelles puis les assiettes possèdent la meilleure représentation (Tableau 4).

PROVENANCE	Formes	Total Frag.	NMI
Type italique	assiette	3	3
	plat	1	1
Sud Gaule	assiette	5	5
	plat	1	1
	coupelle	10	9
	bol	1	1
	cruche	1	1
Centre Gaule	coupelle	1	1

Tableau 4 - Les Genêts.
Répertoire morphologique de l'ensemble de la sigillée.

Bien que peu nombreux, les fragments de vaisselle sigillée mis au jour offrent des repères chronologiques utiles, qui permettent de dater la fin du comblement de ces structures excavées autour de la décennie des années 40 de notre ère.

Les parois fines (Fig. 4, n^{os} 9 à 21).

Aucune céramique à paroi fine de type italique n'a été dénombrée, tant dans la série de contextes présentés ici qu'ailleurs sur le site. Les parois fines de Montans sont également absentes. Ce sont uniquement les productions de "type Beuvray" qui représentent cette catégorie. Elles équivalent à 4,1 % des vases répertoriés dans les niveaux de cette période.

Une majorité de fragments de cette catégorie provient d'ateliers régionaux, dont on connaît ou présume la

présence, en particulier à Saintes (Fig. 1), capitale de la cité des Santons et également capitale de la province romaine d'Aquitaine à cette époque, située à moins de 100 km du site des Genêts à vol d'oiseau⁹ : 27 vases sur les 37 répertoriés pour cette production seraient en effet de provenance régionale (soit 111 frag. sur 151). Cette variante se caractérise par une pâte fine, douce au toucher, comportant de très fines paillettes de mica (n^{os} 13 à 21). Elle est de couleur beige à lie-de-vin, avec parfois un cœur plus foncé. Elle peut comporter un revêtement brun sans consistance¹⁰.

Quelle que soit leur origine, les formes répertoriées sont en majorité des vases balustres plus que des gobelets cylindriques. Elles possèdent un décor, fait soit de palmettes, soit de chevrons ou de guillochis. Le guillochis et les chevrons se rencontrent principalement sur des objets qui semblent se rapporter à la production régionale. Les vases balustres possèdent des lèvres débordantes en gouttière ou simplement éversées, d'autres des lèvres renflées ou faiblement marquées.

Les observations chronologiques effectuées à partir des contextes de la région de Saintes permettent de conclure à une utilisation de ces produits dans les niveaux caractéristiques des règnes augustéen et tibérien, ce qui correspond à la chronologie couramment admise du "type Beuvray" dans les diverses régions où se rencontre cette production.

La terra nigra (Fig. 5 à 9).

Il s'agit d'une catégorie céramique abondamment représentée dans cet ensemble, puisqu'elle correspond à pas moins de 43,2 % des individus évalués (soit 38,7 % des frag.).

La très grande majorité des fragments semble issue là encore d'une production régionale, caractéristique des ateliers de la région de Saintes. Les produits du centre de la Gaule ne semblent pas attestés.

Un classement préliminaire par type de pâte¹¹ a permis de discerner trois groupes dont un majoritaire (91 % des vases), au sein duquel une classification complémentaire aurait pu être envisagée si l'état de conservation du mobilier avait été satisfaisant.

Le premier groupe est caractérisé par une pâte fine, tendre, comportant de fines particules de mica et de quartz fin. La pâte est de couleur uniforme ou sandwichée, brun-rouge, gris ou noir. Des traces d'engobe subsistent parfois. Le deuxième groupe est dépourvu de tout revêtement. Il possède une pâte dure, peu micacée (mica très fin), de couleur gris moyen à gris bleuté. Le troisième groupe correspond à des productions à pâte claire, beige, rosé ou rouge orangé. Leur faible fréquence dans la région ne permet pas de considérer si leur couleur est liée à une erreur de cuisson (post-cuisson oxydante) ou un acte volontaire ("terra rubra" ?).

9 Elle y est dénommée localement "céramique brune semi-fine décorée à la roulette" à la suite des travaux de M.-H. et J. Santrot : Lauranceau 1988, p. 200, 221-224 ; Santrot 1988, p. 230-234 ; Tassaux *et alii* 1984, p. 122-123.

10 Soulignons cependant les problèmes de conservation dus aux sols acides du site, susceptibles d'altérer les aspects de surface des céramiques.

11 Classement limité d'emblée du fait du mauvais état de surface des fragments.

□ Groupe 1

Le vaisselier en *terra nigra* est marqué par une utilisation privilégiée des formes moyennes, de type coupes, bols et calices, avant les formes hautes et fermées (pots), les formes basses (assiettes et plats), et en tout dernier lieu les cruches et les coupelles (Tableau 5).

Les formes¹² représentées sont relativement variées (une trentaine environ), bien qu'un grand nombre parmi elles ne soit attesté qu'à quelques exemplaires. Les plus fréquentes (rencontrées à plus de 15 exempl.) sont toutes attestées en Aunis et Saintonge dès la période augustéenne. Il s'agit de l'assiette à bord oblique (San-
trot 58), la coupe carénée à lèvre en bourrelet (San-

FORMES	Total Frag.	% Frag.	NMI	% NMI
assiette, écuelle, plat	80	9,6	52	16,1
coupelle, tasse	5	0,6	2	0,6
coupe, jatte, bol	418	50,2	154	47,7
pot ovoïde ou globulaire	326	39,2	112	34,7
cruche, pichet	3	0,4	3	0,9
TOTAL	832	100	323	100

Tableau 5 - Les Genêts.
Répertoire morphologique de la *terra nigra* (groupe 1).

trot 158), le "vase-bobine" à décor de baguettes (San-
trot 175) et le pot globulaire à petite lèvre en bourrelet (San-
trot 221). Quatre autres formes sont moyenne-

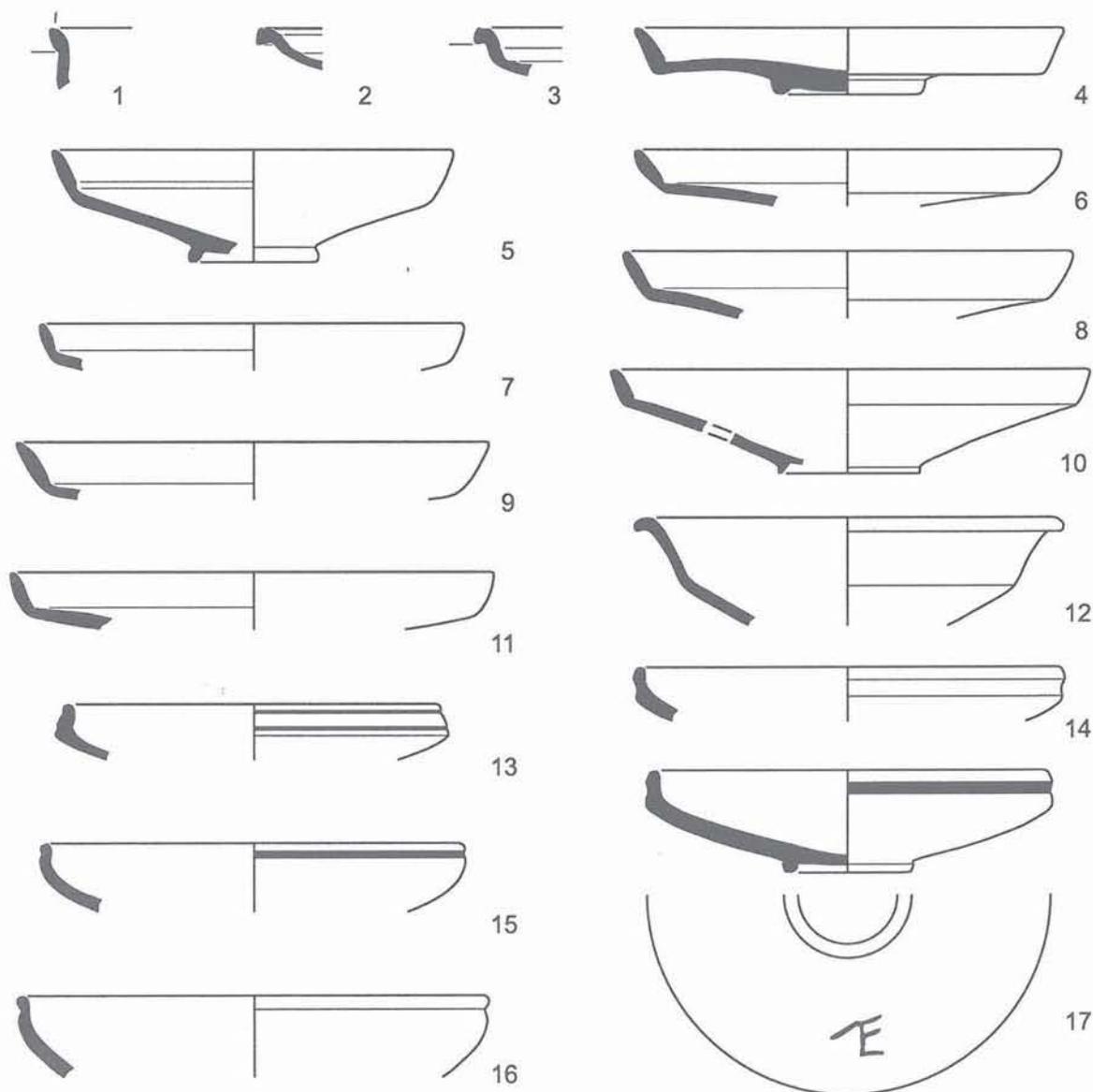


Figure 5 - *Terra nigra* - groupe 1.

12 Les références typologiques utilisées renvoient à l'ouvrage de M.-H. et J. Santrot (Santrot 1979), défini à partir de contextes mis au jour dans la province d'Aquitaine. Le travail d'Y. Ménez sur les *terra nigra* d'Armorique a été utilisé lorsque les objets ne trouvaient pas d'équivalence dans l'ouvrage précédent (Ménez 1985), ainsi que, à une reprise, l'article d'Y. Ménez sur les contextes du Bourbonnais (Ménez 1989).

ment bien attestées : la coupe hémisphérique à petite lèvre en bourrelet, marquée intérieurement par deux cannelures (Ménez 66), le "vase-bobine" à paroi lisse (Sanrot 172), le calice (Sanrot 213) et le pot ovoïde (Sanrot 294)(Tableau 6).

Le répertoire¹³ est notamment composé d'assiettes (Fig. 5).

- des imitations du service I de Haltern en sigillée (formes Sanrot 61 et 66), assez peu fréquentes (n^{os} 1 à 3). Elles sont datées en Aquitaine respectivement des années -25/-10 et -10/0 ;

- des assiettes à bord oblique, relativement majoritaires (forme Sanrot 58 : n^{os} 4 à 11), datées de -25/20 ;

- une autre assiette à bord oblique, à paroi plus haute et lèvre évasée (forme Ménez 40 de la typologie de 1989 pour le Bourbonnais) représentée à un exemplaire (n^o 12) ;

- quelques assiettes à lèvre soulignée par une gorge ou une large rainure, carénées ou non (formes Ménez 56 : n^o 13 ; Ménez 55 : n^{os} 14 et 17 ; Sanrot 129 : n^o 15 ; Sanrot 127 : n^o 16).

Les coupelles sont très peu nombreuses puisqu'elles se limitent à deux individus qui sont des imitations de tasses du service II de Haltern (forme Sanrot 147 :

Fig. 6, n^{os} 1 et 2). Elles sont datées en Aquitaine des années -25/-10.

Les coupes sont à l'inverse très variées (Fig. 6 et 7).

- les coupes carénées à lèvre en bourrelet (Sanrot 158) représentent la forme la plus couramment attestée dans cet ensemble (Fig. 6, n^{os} 3 à 10) ;

- d'autres coupes sont hémisphériques, caractérisées par une rainure interne et une courte lèvre débordante (forme Ménez 66 : n^{os} 11 et 12) ou une lèvre en méplat (n^o 13) ;

- ou encore en profil en S plus ou moins marqué (n^{os} 14 et 15) ;

- une autre coupe carénée, à carène surbaissée reposant sur un pied faiblement développé, est attestée en deux exempl. (Fig. 7, n^o 1), tandis que les deux suivantes, également carénées, sont portées par un pied haut (forme Sanrot 171 et 170 : n^{os} 2 et 3) ;

- une vingtaine de coupes à flanc concave ("vases-bobines") composent également cet ensemble. Les formes à décor de baguettes (Sanrot 175 : n^{os} 5 et 7) sont plus fréquentes que les formes lisses (Sanrot 172 : n^{os} 4 et 6) ;

- différents types de calices complètent le répertoire des formes ouvertes de taille moyenne (n^{os} 8 à 16). Ils peuvent comporter des parois relativement droites (n^{os} 8 et 9 : Sanrot 213), évasées (n^o 10 : Sanrot 213) à franchement évasées (n^{os} 12 et 13 : Ménez 127-128). Quelques exemplaires voient leur bord incurvé et doté de rainures (n^o 11)¹⁴.

Les pots se limitent à quelques formes dont la première est la plus fréquente.

- des pots globulaires à lèvre courte et arrondie (Fig. 8, n^{os} 1 à 8), dont l'épaule de certains est parfois marqué par un décor de cannelures (Sanrot 225 : n^{os} 5 et 6) et/ou de gorges (n^o 8) ou encore de lignes d'incisions encadrées par deux gorges (n^o 7). La grande majorité d'entre eux possède cependant une paroi lisse (Sanrot 221 : n^{os} 1 à 4) ;

- quelques exemplaires de grande taille à lèvre éversée, dont on ne connaît que les bords (n^{os} 9 et 10) ;

- un grand pot à panse tronconique connu à un seul exempl. (n^o 11) ;

- des pots ovoïdes à lèvre en gouttière qui rappellent le répertoire des céramiques de "type Beuvray" (Ménez 148 : n^{os} 12 à 14) ;

- des petits pots de formes diverses, dont la plupart ne sont connus qu'à un exempl. (Fig. 9, n^{os} 1 à 3).

Quelques cruches de petite taille (Sanrot 380 : n^{os} 4 à 6), un biberon dont manque la partie supérieure (n^o 7) peuvent encore être évoqués, ainsi que des formes s'apparentant à des bouteilles (Sanrot 295 : n^{os} 8 à 10).

□ Groupe 2

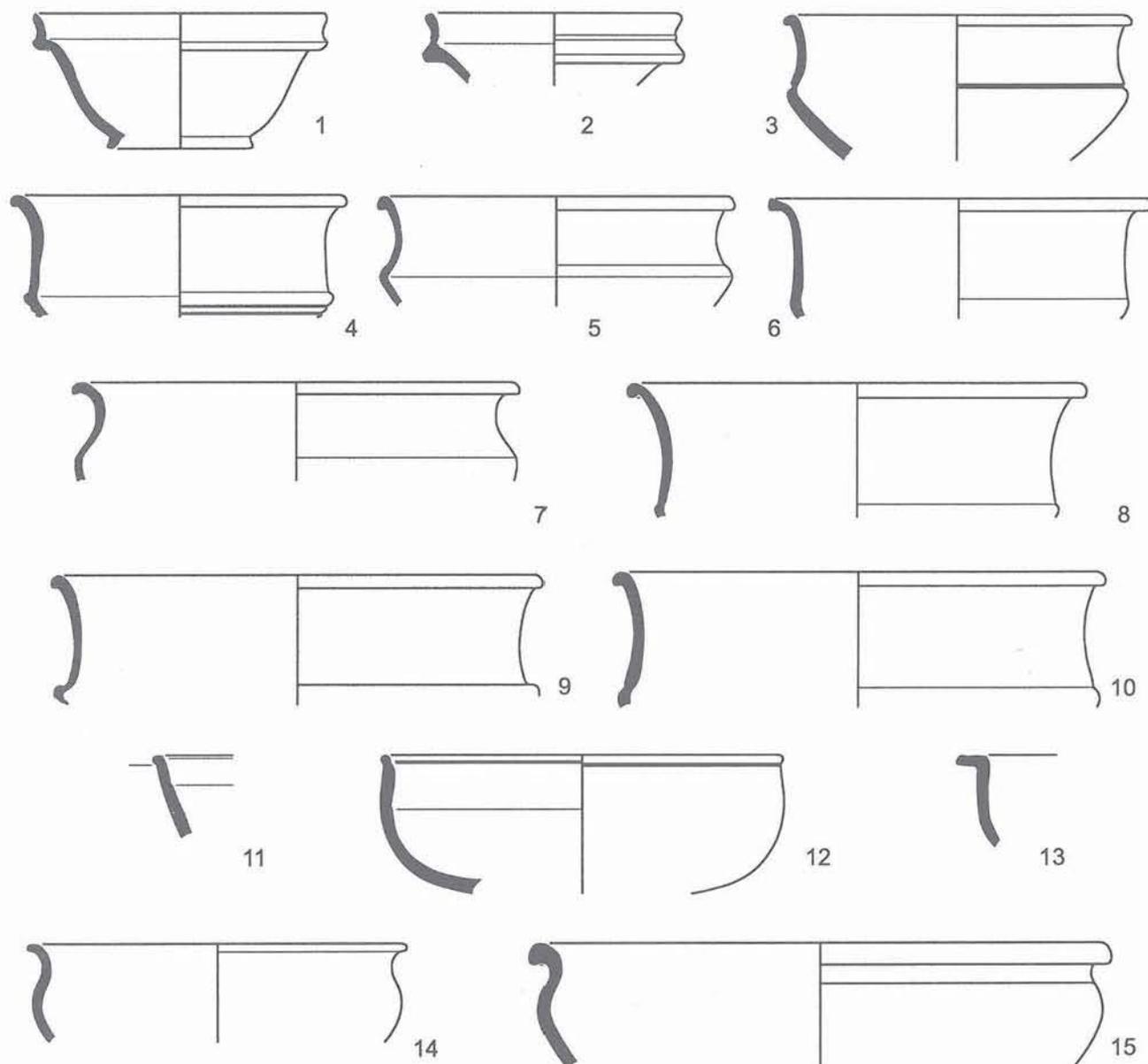
Le répertoire du deuxième groupe de *terra nigra* (pâte dure, de couleur gris moyen à gris bleuté) est limité à quelques formes fermées : un pot globulaire (San-

FORME	Réf. Typologiques	Total Frag.	% Frag.	NMI	% NMI
ASSIETTES	Sanrot 58	50	12,4	29	14,7
	Sanrot 61	1	0,2	1	0,5
	Sanrot 66	2	0,5	2	1
	Sanrot 127	1	0,2	1	0,5
	Sanrot 129	4	1	3	1,5
	Ménez 40	1	0,2	1	0,5
	Ménez 55	5	1,2	3	1,5
	Ménez 56	2	0,5	1	0,5
COUPELLES	Sanrot 147	5	1,2	2	1
COUPES	Sanrot 137	4	1	3	1,5
	Sanrot 158	87	21,6	53	26,8
	Sanrot 170	5	1,2	3	1,5
	Sanrot 171	7	1,7	1	0,5
	Sanrot 172	8	2	5	2,5
	Sanrot 175	72	17,9	15	7,5
	Sanrot 213	20	5	9	4,5
	Ménez 66	11	2,7	5	2,5
	Ménez 94	2	0,5	1	0,5
	Ménez 127-128	14	3,5	3	1,5
	POTS OVOÏDES OU GLOBULAIRES	Sanrot 221	49	12,1	35
Sanrot 225		4	1	3	1,5
Sanrot 294		20	5	8	4
Sanrot 295		11	2,7	3	1,5
Sanrot 442		4	1	1	0,5
Ménez 146		3	0,7	2	1
Ménez 148		9	2,2	3	1,5
CRUCHES	Sanrot 380	2	0,5	2	1
TOTAL		403	100	198	100

Tableau 6 - Les Genêts.
Répertoire typologique de la *terra nigra* (groupe 1).

13 Concernant la catégorie de la *terra nigra* comme les autres catégories céramiques, lorsque les numéros de dessins cités ne sont pas accompagnés de référence typologique, c'est qu'aucun équivalent n'a été relevé dans les travaux touchant la région concernée ou les régions proches.

14 Des exempl. similaires à cette variante sont attestés à Périgueux et Saintes : Chevillot 1985, p. 41, n^o 244 ; Vernou 1990, p. 21, fig. 25.

Figure 6 - *Terra nigra* - groupe 1.

trot 221 : Fig. 9, n° 12) abondamment représenté dans le groupe précédent, des formes assimilables à des bouteilles (Sanrot 294 : n°s 13 et 14), ainsi qu'une forme de grand pot également représentée dans le groupe précédent (n° 15).

□ Groupe 3

Le dernier groupe de *terra nigra* comprend des formes ouvertes, également attestées dans le premier groupe : une forme d'assiette à bord oblique (Sanrot 58), une forme de coupe carénée à lèvre en bourrelet (Sanrot 158 : Fig. 9, n° 17), une forme de coupe fortement carénée non répertoriée (n° 16) et enfin une forme de "vase-bobine" à décor de baguettes (Sanrot 175).

La céramique grise fine lissée (Fig. 10).

Il s'agit d'une catégorie sans rapport avec la *terra nigra*, peu représentée sur le site (24 frag., 5 individus). Ses caractéristiques techniques, aisément identifia-

bles, ont cependant permis de la distinguer du lot commun des céramiques grises.

Elle possède une pâte de texture relativement fine et dure, avec un dégraissant coquillier de taille parfois importante (des fragments de coquilles peuvent être visibles). Elle est de couleur gris clair à gris moyen, parfois sandwichée avec un cœur brun à gris. Les quelques formes identifiées se rapportent pour l'instant à une coupe (n° 1) et une marmite (n°s 2 et 3).

Les céramiques engobées (Fig. 10).

Elles possèdent une faible représentation sur le site. Elles existent de plus souvent à l'état de fragments non représentatifs d'une forme spécifique, mais semblent cependant appartenir en majorité à des formes fermées de type cruche, dont deux fonds sont illustrés ici (n°s 4 et 5). Ces deux exemplaires sont engobés de blanc, ce qui correspond à la catégorie la plus fréquente (2,2 % des individus avec 20 vases), représentée par deux

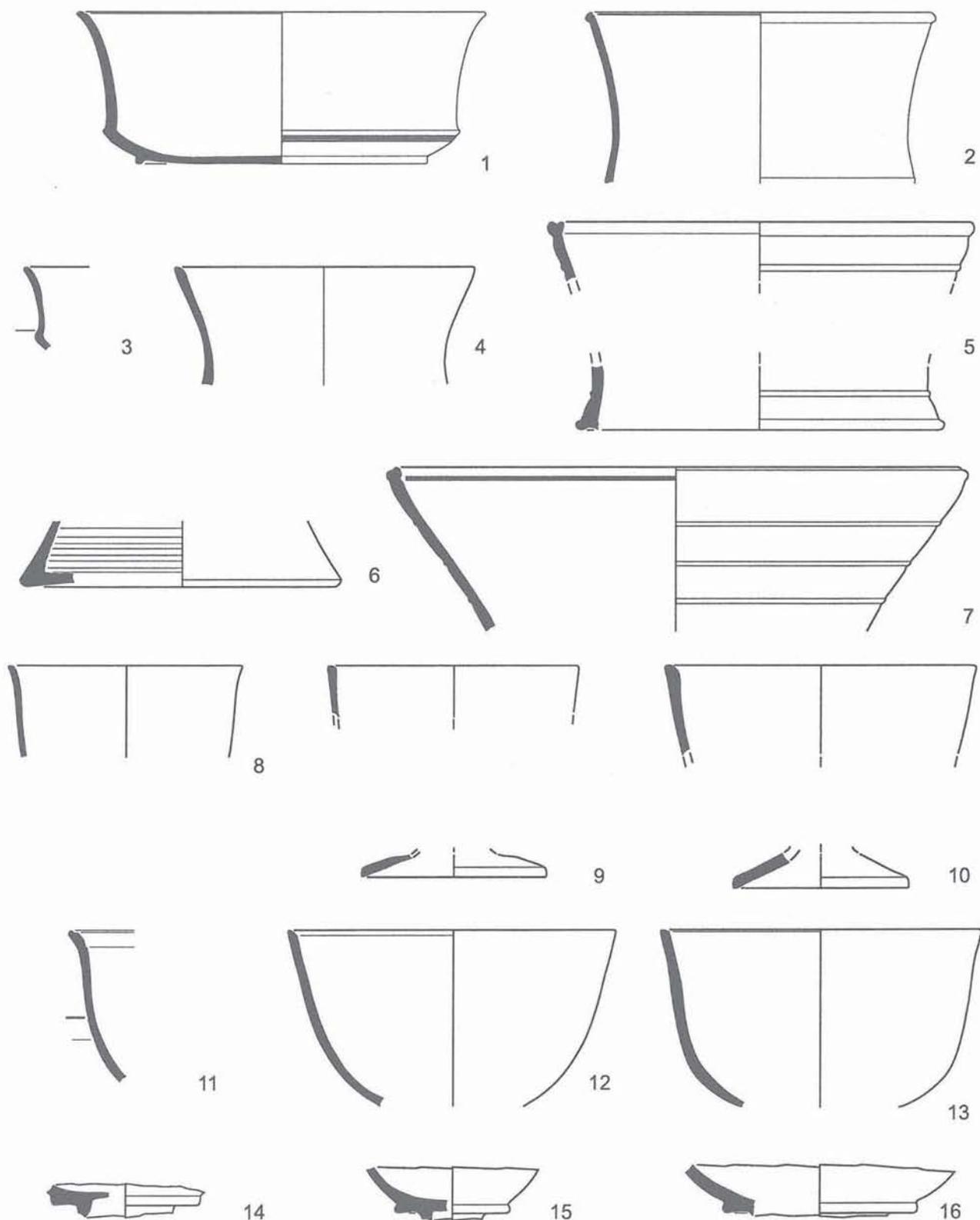


Figure 7 - Terra nigra - groupe 1.

variantes de pâte, soit de couleur beige rosé, soit rouge orangé. Quelques fragments de céramique à engobe de couleurs orange et blanc associées, voire également d'engobe rouge sont néanmoins attestés ; il s'agit de productions marginales avec 0,5 % des individus représentés par 5 vases.

La céramique commune claire (Fig. 10).

Elle ne constitue pas un groupe que l'on rencontre en abondance dans ces contextes de la première moitié du I^{er} s. (8,5 % des vases avec 76 vases recensés). Tout comme pour la céramique engobée, du fait de leur fragmentation, les éléments recueillis sont souvent peu

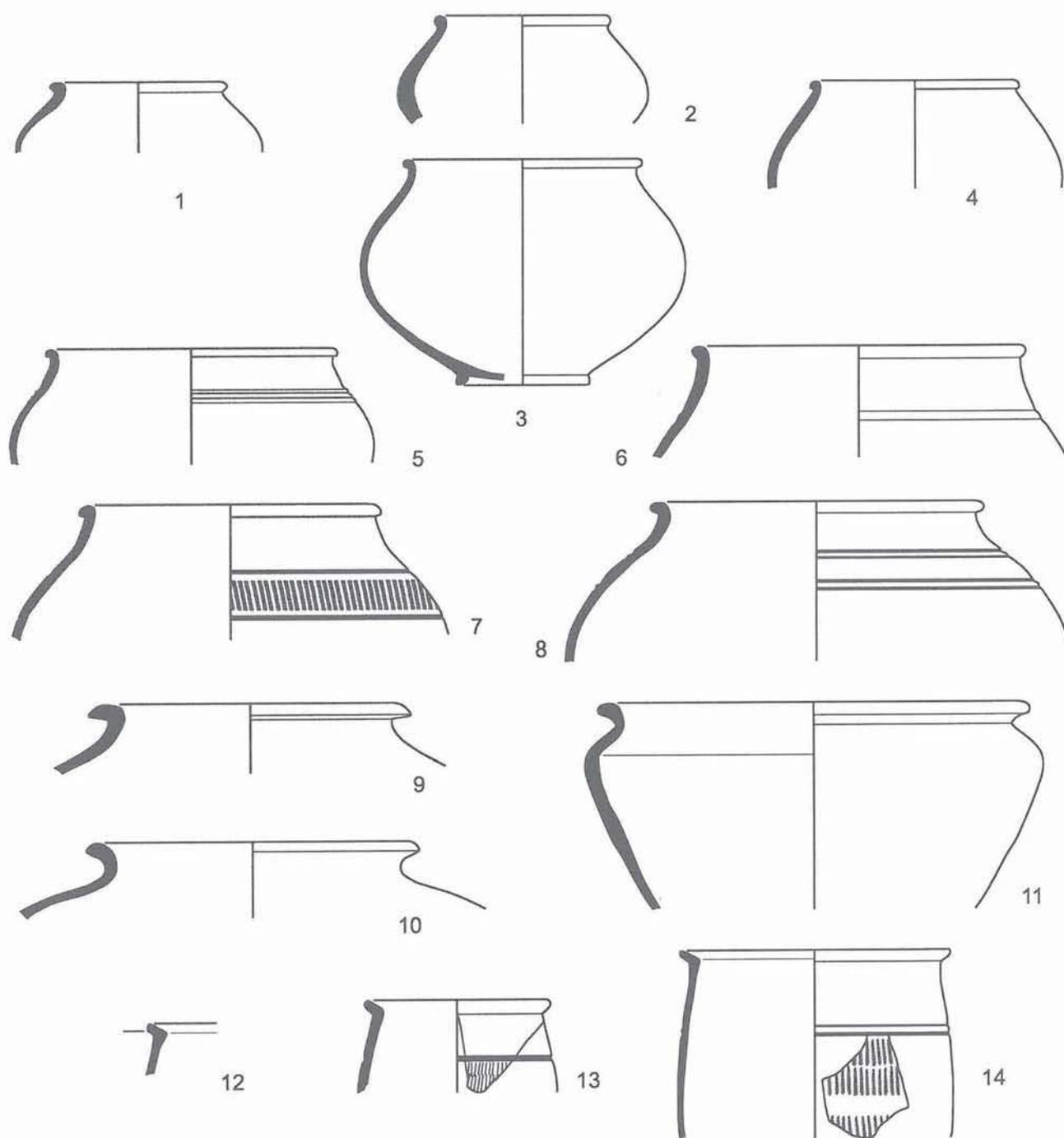


Figure 8 - Terra nigra - groupe 1.

susceptibles d'être rapprochés d'une forme particulière. Mais, de même que pour cette dernière, les

formes de cruches semblent être les plus courantes (Tableau 7).

TYPES	Total Frag.	% Frag.	NMI	% NMI
assiette, écuelle, plat	21	11,3	2	5
coupe, jatte, bol	9	4,9	3	7,5
pot ovoïde ou globulaire	49	26,5	11	27,5
cruche, pichet	88	47,6	15	37,5
dolium	18	9,7	9	22,5
TOTAL	185	100	40	100

Tableau 7 - Les Genêts.
Répertoire morphologique de la céramique commune claire.

On y rencontre quelques assiettes (pâte rouge orangé : forme proche du Santrot 41 : n° 6), de rares coupes (*idem* : n° 7), des pots ovoïdes ou globulaires (*idem* : n°s 8 et 9, dont l'un rappelle la forme Ménez 148 en terra nigra) et surtout des cruches (pâte beige ; Santrot 429 à 433 : n°s 10 et 11), mais également quelques doliums (pâte rouge orangé : n°s 12 et 13), présentant deux profils d'ouverture différents, dont certains sont caractérisés par un revêtement noir sur la lèvre et la partie supérieure du col.

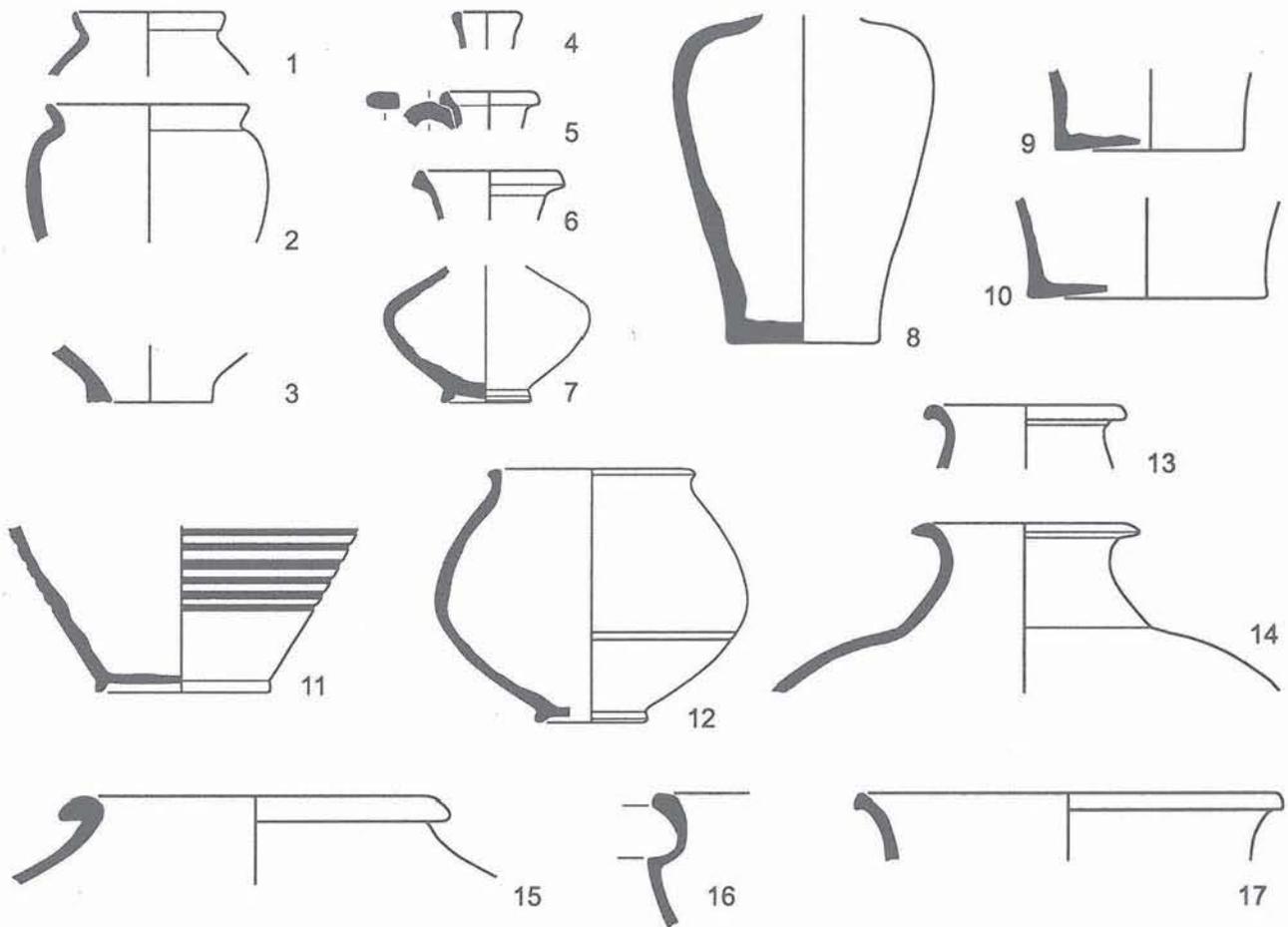


Figure 9 - 1 à 11 : *terra nigra* - groupe 1 ; 12 à 15 : *terra nigra* - groupe 2 ; 16 et 17 : *terra nigra* - groupe 3.

La céramique commune grise (Fig. 11 à 13).

Il s'agit d'une catégorie bien représentée (26,8 % des vases avec 241 individus). Elle comprend trois groupes, individualisés d'après leurs caractéristiques techniques, dont le premier est majoritaire.

□ Groupe 1

Ce groupe correspond à la catégorie de la "céramique grise rugueuse" définie par M.-H. et J. Santrot pour l'Aquitaine (Santrot 1979 et Lauranceau 1988). Sa pâte se caractérise en effet par l'abondance de particules de quartz qui lui confèrent un toucher "papier de verre". Elle est de couleur gris moyen à gris clair (Tableau 8).

Le vaisselier correspondant est composé de :

- quelques assiettes apodes (Fig. 11, n^{os} 1 et 2) représentant 1,3 % des formes ;

- de fortes proportions de coupes ou bols qui peuvent affecter des profils variables. Ils équivalent à 32,4 %

TYPES	Total Frag.	% Frag.	NMI	% NMI
assiette, écuelle, plat	10	3,1	2	1,3
coupe, jatte, bol	59	18,5	48	32,4
couvercle	1	0,3	1	0,7
pot ovoïde ou globulaire	237	74,5	89	60,1
cruche, pichet	11	3,5	8	5,4
TOTAL	318	100	148	100

Tableau 8 - Les Genêts. Répertoire morphologique de la céramique commune grise rugueuse (groupe 1).

des formes de ce groupe céramique : coupes à panse oblique et bord rentrant, marquées ou non dans la partie supérieure du bord par un sillon (Santrot 115 et variante : n^{os} 3 à 6) ; coupes carénées à lèvre éversée, qui sont l'équivalent de celles que l'on connaît en *terra nigra* (Santrot 157 : n^{os} 7 à 10). Ces deux groupes de formes sont les plus fréquents parmi les formes moyennes (coupes, jattes, bols). On compte encore des coupes hémisphériques plus ou moins décorées (Santrot 124 : n^o 11) et d'autres avec une collerette haute (Santrot 183 : n^o 12) ;

- une forme de couvercle (Santrot 24 à 26 : n^o 13) (à peine 1 % des formes) ;

- quelques pichets sont présents (Santrot 372 : n^{os} 14 à 16) (5 % des formes) ;

FORME	Réf. Typologique	Total frag.	% Frag.	NMI	% NMI
couvercle	S24-25-26	1	0,8	1	1,1
coupe jatte bol	S115	25	20,2	23	25,3
	S124	3	2,4	1	1,1
	S157	27	21,8	20	22
	S183	1	0,8	1	1,1
pot	S250	8	6,4	6	6,6
	S261/271/308	49	39,5	32	35,2
pichet	S372	10	8,1	7	7,7
TOTAL		124	100	91	100

Tableau 9 - Les Genêts. Répertoire typologique de la céramique commune grise (groupe 1).

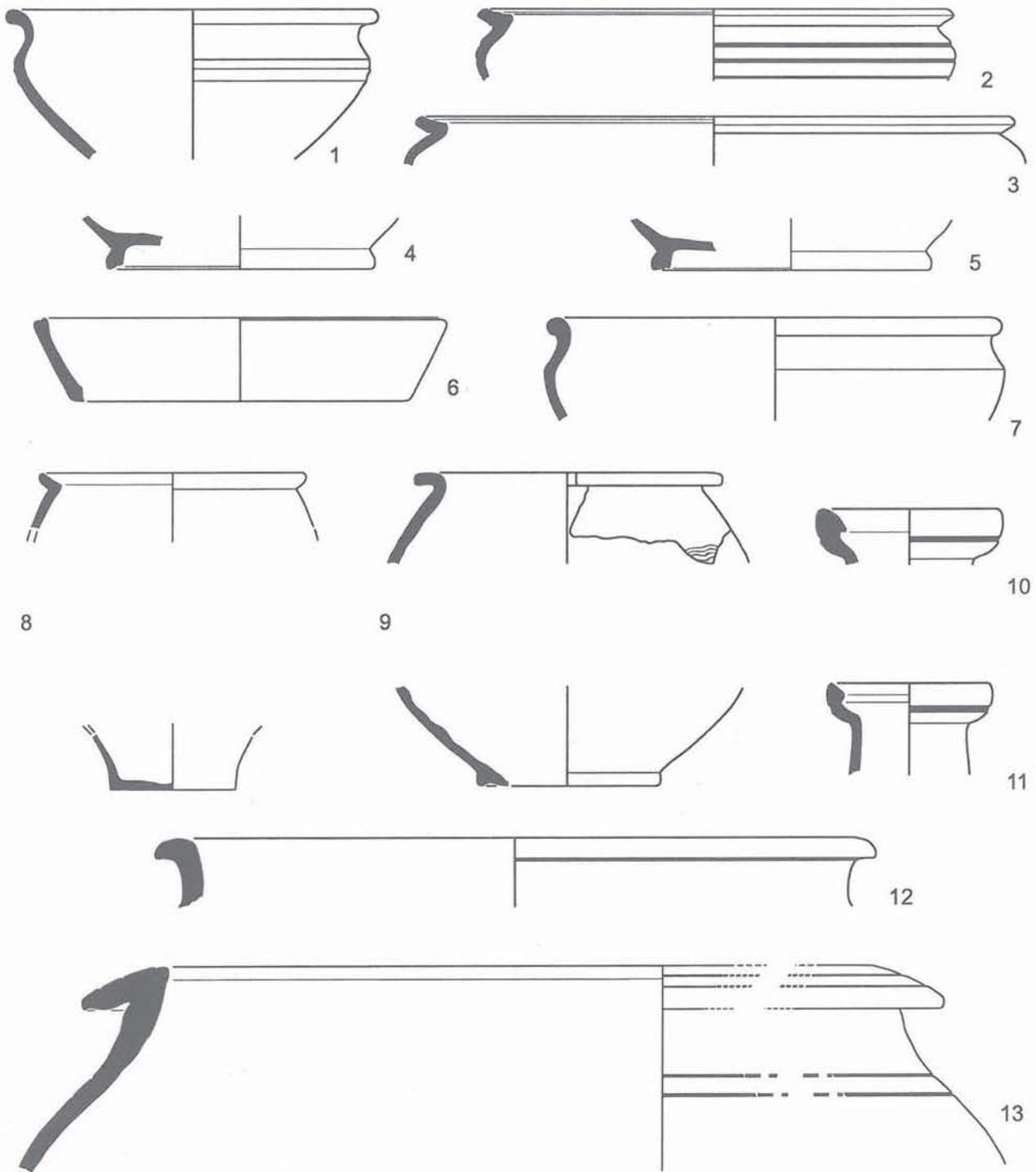


Figure 10 - 1 à 3 : céramique grise fine lissée ; 4 et 5 : céramique à engobe blanc ; 6 à 13 : céramique commune claire.

- on trouve enfin des pots ovoïdes ou globulaires, en quantités importantes puisqu'ils correspondent à 60,1 % des vases de ce groupe céramique. Ils affectent de nombreuses variantes dans la forme de la lèvre et le traitement de la panse : à lèvre simple éversée (Santrot 261/271/308 : Fig. 12, n^{os} 1 à 3), à lèvre plus renflée (Santrot 261/271/308 : n^{os} 4 et 5), à lèvre plate (Santrot 250 : n^{os} 6 et 7), à lèvre équarrie, courte et épaisse, et épaule marquée par un ressaut ou un sillon (n^{os} 8 à 10) ou encore de gros pots à lèvre simple

éversée et épaule marquée par deux sillons parallèles (n^{os} 11 et 12) (Tableau 9).

Différents groupes ayant été déterminés au sein de la céramique commune réductrice, d'autres formes sont également figurées à la suite des principales formes énumérées ci-dessus.

□ *Groupe 2* (Fig. 13, n^{os} 1 à 8)

Il correspond à une production très différente de la précédente. Elle possède une pâte relativement fine et

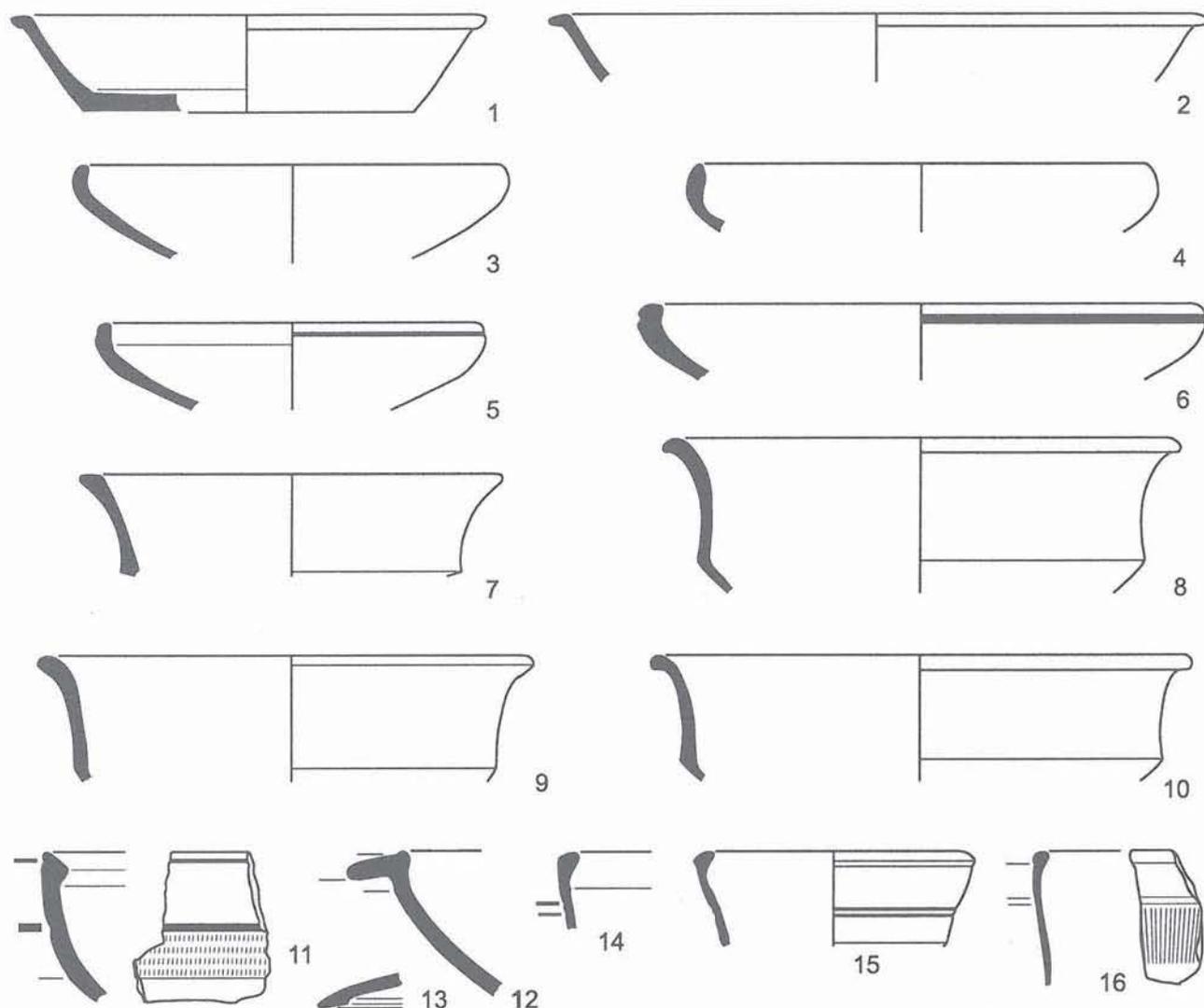


Figure 11 - Céramique commune sombre - groupe 1.

tendre comportant de nombreux nodules de quartz non broyés. Elle est de couleur gris beige à gris foncé. Son répertoire est composé principalement de pots et d'un pichet.

□ **Groupe 3** (Fig. 13, nos 9 à 12)

Il est caractérisé par une pâte de texture dure, dégraissée de fines particules de quartz et de rares nodules de calcaire, comportant de nombreuses vacuoles de petite taille qui lui procurent un aspect "piqué". Son répertoire est lié également à des formes de pots. Seule la forme Santrot 288 est répertoriée à ce jour (n° 11).

La céramique non tournée.

Quelques objets en céramique non tournée sont attestés dans cet ensemble de contextes. Il a été dans la plupart des cas impossible de distinguer la céramique non tournée gallo-romaine de celle des décennies antérieures (par conséquent résiduelle) pour deux raisons principales : la présence importante de frag. de petite

taille dans les niveaux antiques et surtout le manque de références typologiques concernant ces productions pour la période romaine en région Centre-Ouest.

Les amphores¹⁵ (Fig. 14 et Tableau 10).

La représentation très limitée de ce type de mobilier apparaît clairement dans les contextes étudiés (647 frag. représentant 16 individus). Elle est d'autant plus faible qu'une grande part des amphores répertoriées est présente ici à l'état résiduel : les Dr. 1 constituent

TYPES	Total Frag.	% Frag.	NMI	% NMI	bord	fond	anse	panse
Dr. 1	381	58,9	8	50	3	4	15	359
Tarrac. (P.1 + Dr.2/4)	244	37,7	-	-	-	3	-	241
Pasc. 1	13	2	5	31,2	4	-	9	-
Dr. 2/4	2	0,3	2	12,5	-	-	2	-
indét.	7	1	1	6,3	-	-	-	7
TOTAL	647	100	16	100	7	7	26	607

Tableau 10 - Les Genêts. Identification des amphores.

15 L'étude des amphores du site des Genêts a été menée sous la direction de F. Laubenheimer. Elle fait l'objet d'une contribution détaillée dans la publication monographique du site : Nillesse à paraître.

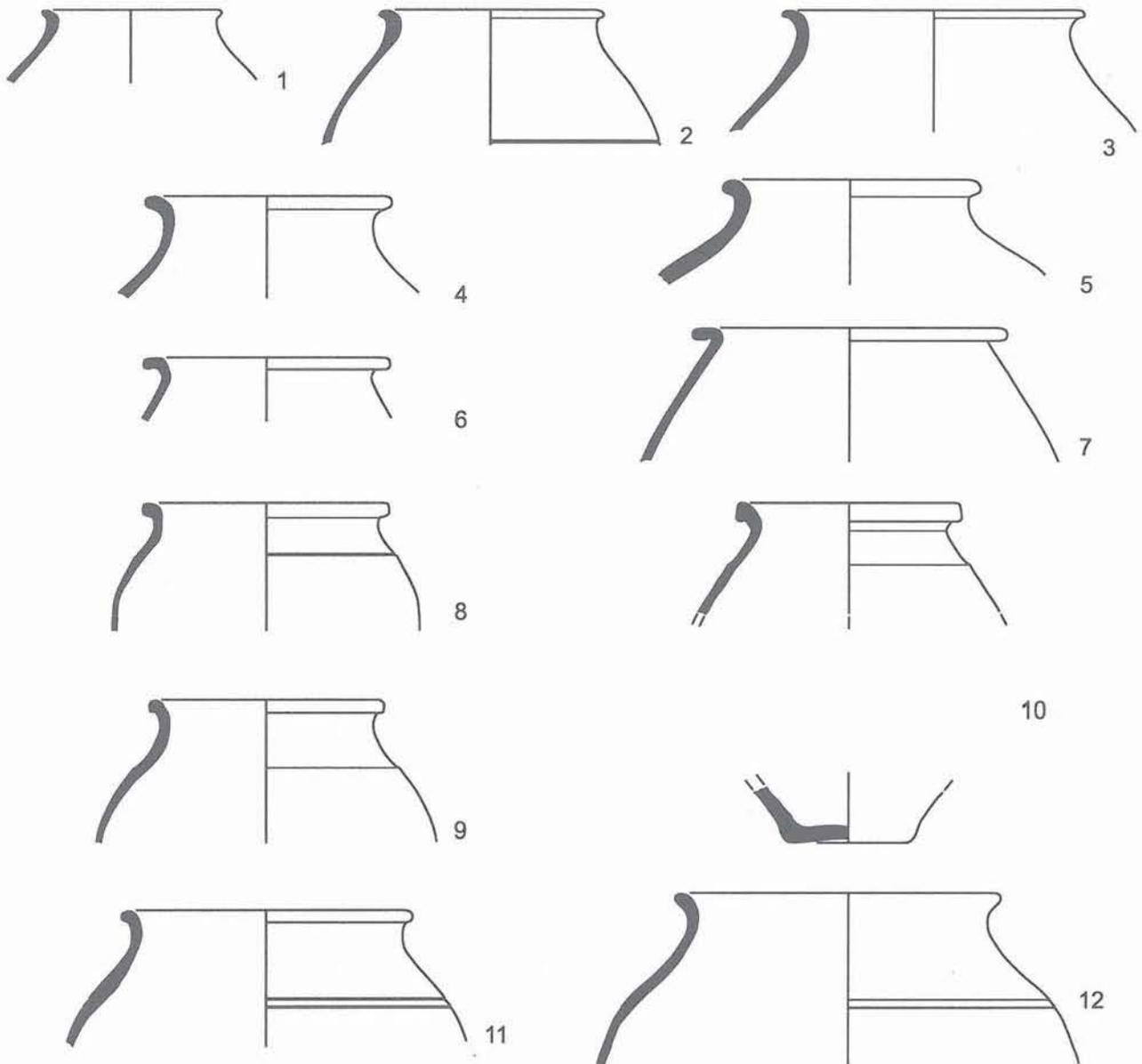


Figure 12 - Céramique commune sombre - groupe 1.

en effet pas moins de la moitié des amphores dans ces niveaux gallo-romains.

Les importations de la période romaine, représentées par conséquent par seulement 8 individus, sont dominées presque exclusivement par les amphores à vin de Tarraconaise, qui totalisent un minimum de 6 individus. On compte 5 Pasc. 1 et une Dr. 2/4, ainsi que de nombreux frag. dépourvus d'éléments morphologiques que l'on ne peut rattacher à l'une ou l'autre de ces deux formes ; 1 amph. Dr. 2/4 d'Italie est encore répertoriée.

Dans ce lot restreint deux timbres ont été identifiés. Ils sont tous deux apposés sur des fonds d'amphores de Tarraconaise. La lettre F dans un cartouche circulaire est une marque connue à Badalone et sur plusieurs épaves de la côte catalane jusqu'à Narbonne. Elle est datée du premier quart du 1^{er} s. de n. è. La

marque PR rétrograde, également dans un cartouche circulaire, possède la même datation. Elle est liée à l'atelier de Can Pedrerol en Catalogne. Toutes deux sont également connues sur l'épave de la Chrétienne H à Saint-Raphaël (Var).

Le mobilier métallique associé : les fibules¹⁶ (Fig. 15).

Les contextes présentés ont livré 9 fibules en bronze dont 8 ont pu être identifiées. Dans la typologie élaborée par Michel Feugère, elles correspondent aux types : 6, 3b1, (proche de) 6b, 19a, 13c.

* n^o 1 : type 6. Correspond vraisemblablement à une variante gallo-romaine de la fibule de Nauheim.

* n^{os} 2, 3 et 4 : type 3b1. Fibule pseudo La Tène moyenne. Type créé vers 10/15 d'après Feugère et plus

16 Leur identification est due à Olivier Nillesse. L'échelle des dessins est le 1/2.

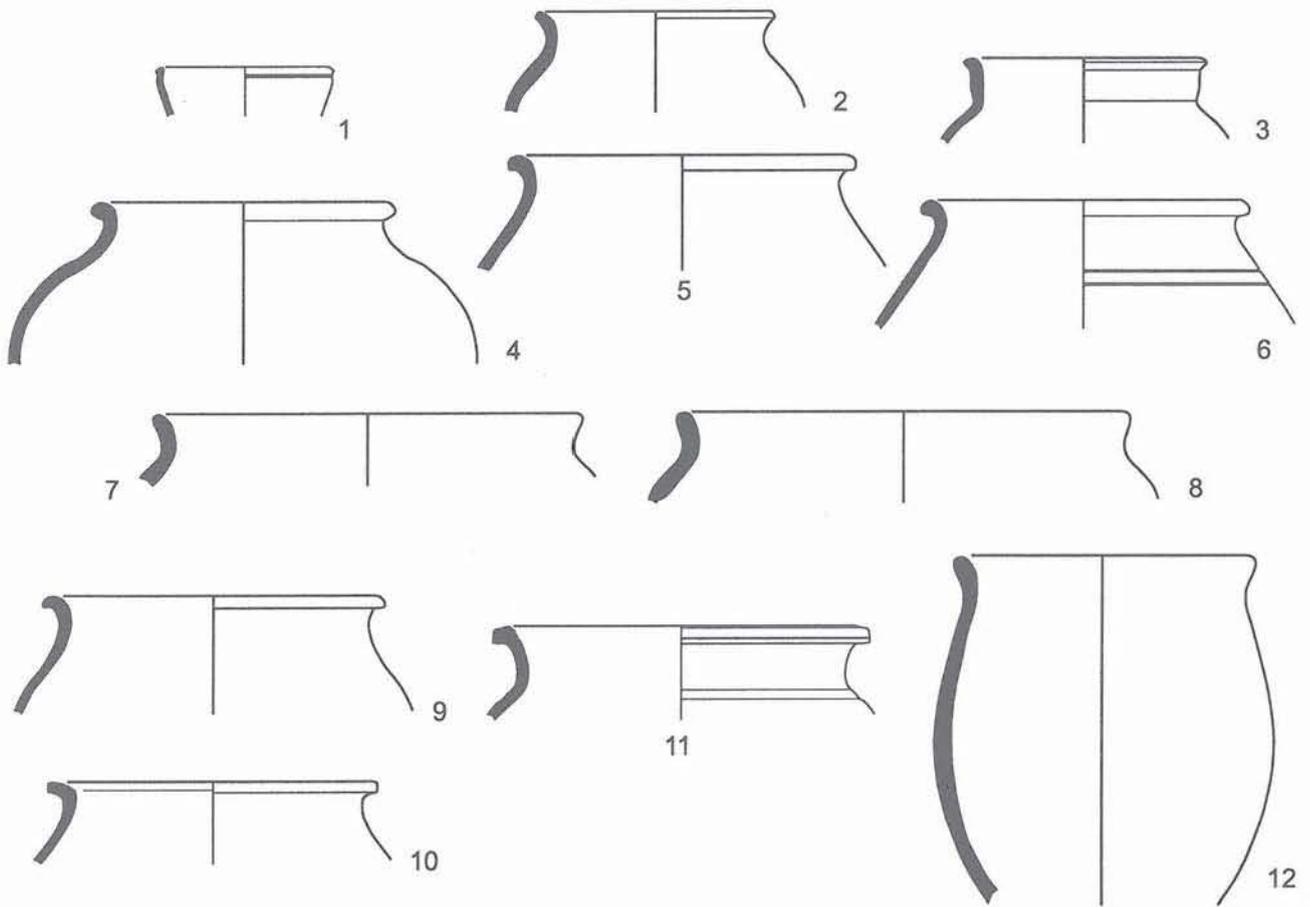


Figure 13 - Céramique commune sombre - groupe 2 (1 à 8) et groupe 3 (9 à 12).

anciennement d'après Metzler (vers 90/80 av. J.-C.). Cependant elle caractérise surtout l'ensemble du 1^{er} s.

* n^{os} 5 et 6 : proche du type 6b.

Trouve son origine à La Tène D2 (type 7 de Debord à Villeneuve-Saint-Germain ; type 8 de Metzler au Titelberg).

* n^o 7 : type 19a. *Diestelfibel*. Fibule à queue de Paon. Apparaît vers -10 et se rencontre jusque dans le dernier quart du 1^{er} apr. J.-C.

* n^o 8 : type 13c. *Gallische Flügel fibel*. Fibule à ailettes avec arc orné de protubérances.

* n^o 9 : indéterminé. Fibule fragmentaire.

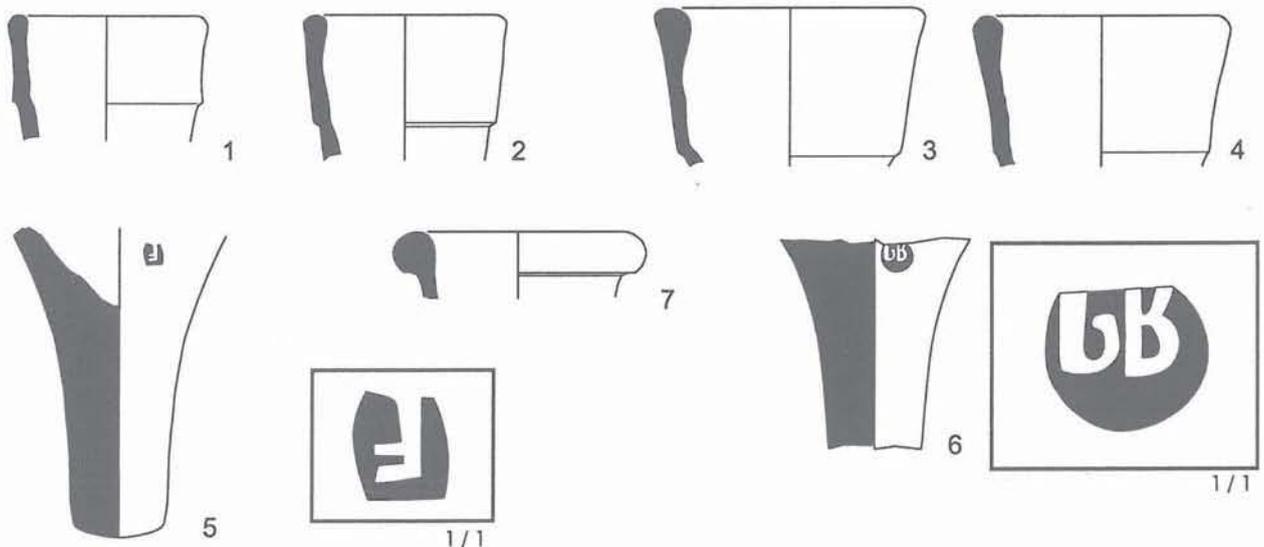


Figure 14 - Amphores.

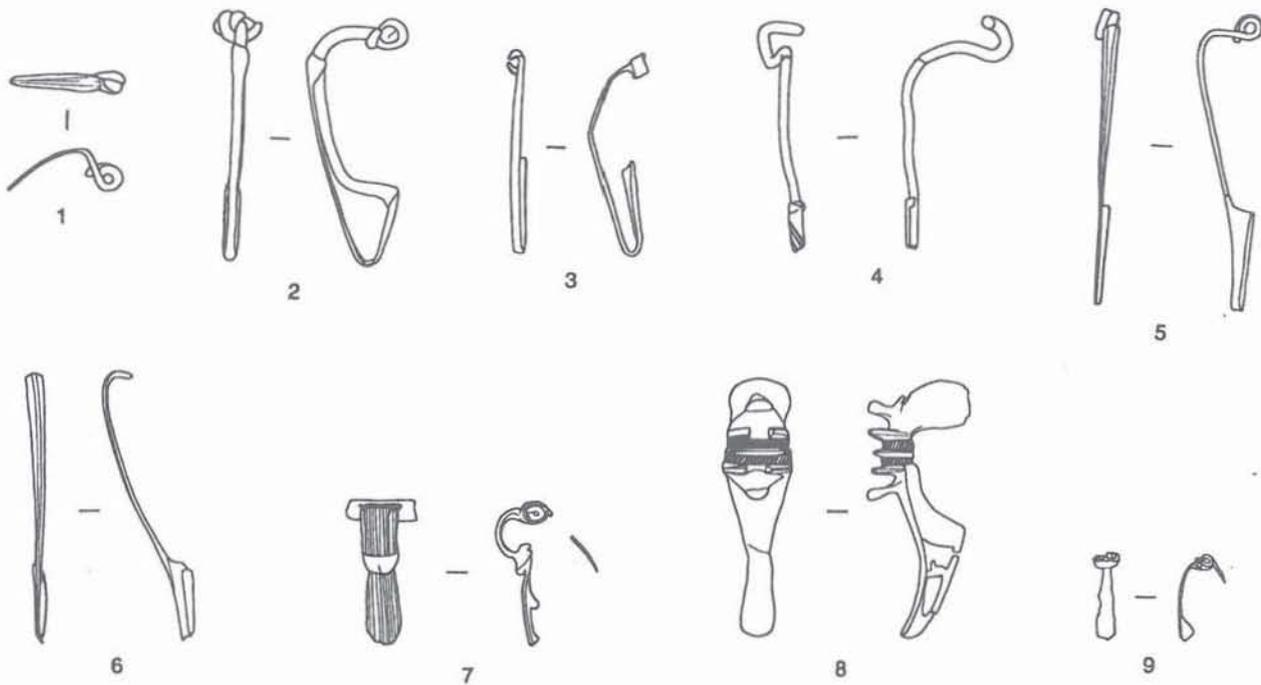


Figure 15 - Mobilier métallique associé : les fibules.

CONCLUSION

Diverses particularités dans le répertoire céramique présenté amènent quelques remarques.

La faible proportion d'éléments importés, céramiques fines, amphores, apparaît comme une caractéristique significative de cette exploitation rurale au cours de la première moitié du I^{er} s. La plus grande partie du vaisselier est ainsi constituée par les productions locales ou régionales. Parmi ces dernières, deux groupes céramiques prédominent : *terra nigra* (43,2 % des vases) et céramique commune grise (26,8 %).

Ces produits doivent être mis en relation par ailleurs avec la proximité relative des ateliers de la région de Saintes et probablement d'autres ateliers connus ou à découvrir, comme par exemple Petit-Niort (parois fines engobées) pour les contextes composant l'ensemble 2 (niveaux qui connaissent un abandon vers 70/80). De nombreuses similitudes peuvent également être observées avec divers sites dits "de consommation" en Aunis et Saintonge (régions de La Rochelle et de Saintes). Ces ressemblances sont visibles tant dans les caractéristiques techniques (qualité des pâtes) que morpho-

logiques des vases (répertoire typologique). Elles concernent de nombreuses productions : type Beuvray, *terra nigra*, céramiques communes grises ou communes claires. De fait, les céramiques de la ferme des Genâts s'inscrivent, comme celles d'autres sites connus en Sud-Vendée, dans un courant culturel nord-aquitain.

Ainsi, malgré l'absence d'éléments chronologiques précis susceptibles de caractériser ce site au sein de cette période, l'étude du mobilier permet d'apporter sa contribution à la connaissance du vaisselier régional.

En outre, nous avons constaté la présence d'un certain nombre de formes régionales qui, jusqu'ici, n'étaient pas ou peu attestées avant le milieu du I^{er} s., mais plus tard. Cette étude permet ainsi de réactualiser les données acquises pour l'Aquitaine (Santrot 1979), comme y avaient contribué, parmi d'autres, l'étude du mobilier de quelques fouilles récentes de Saintes (notamment "Ma Maison" : Lauranceau 1988) et celle du camp tibérien d'Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime), présentée au congrès de la SFECAG de Cognac (Santrot *et alii* 1991).



BIBLIOGRAPHIE

- Bernard 1984a : E. BERNARD, *Le Langon, Parcelle AM214, Rue du Prieuré, juillet 1984*, rapport de fouilles dactylographié, 1984.
 Bernard 1984b : E. BERNARD, *Le Langon, Parcelle AK42, Chemin des Ouches, 23 août-18 septembre 1984*, rapport de fouilles dactylographié, 1984.
 Bernard 1985 : E. BERNARD, *Le Langon, Parcelle AK42, Chemin des Ouches, 1er juillet-30 novembre 1985*, rapport de fouilles dactylographié, 1985.

- Bernard 1986** : E. BERNARD, *Le Langon, recueil de dessins de céramique antique*, 1986.
- Chevillot 1985** : C. CHEVILLOT, La céramique commune du puisard de la demeure augustéenne de la rue des Bouquets à Périgueux, dans *Aquitania*, 3, 1985, p. 31-61.
- David, Gabet 1973** : P. DAVID, C. GABET, *Le site gallo-romain du Châtelet*, Rochefort, 1973, 99 p.
- Delage, Poissonnier, Simon 1996** : R. DELAGE, B. POISSONNIER, L. SIMON, Etude de la céramique sigillée issue des prospections sur le site de "La Siacre" à Chantonay (Vendée), dans *Revue Archéologique Sites*, 61-63, 1996-2, p. 105-109.
- Doyen 1993** : D. DOYEN, Site du Cabinet Médical. 22, rue Montlouis à Saintes, dans *Recherches Archéologiques en Saintonge*, 1993, p. 35-48.
- Gabet 1969** : C. GABET, La céramique gallo-romaine recueillie à Pépiron (Charente-Maritime), dans *Gallia*, XXVII, 1, 1969, p. 45-70.
- Lauranceau 1988** : N. LAURANCEAU, Nouveautés dans la céramique commune, des origines au règne de Claude, dans N. LAURANCEAU (dir.), *Les fouilles de "Ma Maison" : Etudes sur Saintes antique*, Suppl. à *Aquitania* 3, Bordeaux, 1988, p. 199-225.
- Ménez 1985** : Y. MÉNEZ, *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Cahiers de Quimper Antique, 2, 1985, 44 pl. 127 p.
- Ménez 1989** : Y. MÉNEZ, Les céramiques fumigées ("terra nigra") du Bourbonnais. Etude des collections de Nérès-les-Bains et Châteaumeillant, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 28, 2, 1989, p. 117-178.
- Mortreau 1995** : M. MORTREAU, Etude du matériel archéologique issu de la fosse 1, dans M. ANDRÉ, *Saint-Pierre-le-Vieux (85 265), "La Fosse de Mavais", n° site A83 : A83 85 265 005, n° site SRA : 85 265 032 AH, D.F.S. : rapport d'évaluation*, Service Régional de l'Archéologie des Pays de Loire, 1995, p. 10-18.
- Mortreau 1997** : M. MORTREAU, La céramique gallo-romaine du site de La Papaudière, dans M. ANDRÉ, *Sainte-Hermine (85 223), "La Papaudière", n° site A83 : A83 85 223 008. D.F.S. : rapport de fouille*, Service Régional de l'Archéologie des Pays de Loire, 1997, vol. 2, p. 1-32, pl. 1-45.
- Nillesse (dir.) à paraître** : O. NILLESSE (dir.), *Le site des Genêts. Etude monographique*, à paraître.
- Richard 1991** : C. RICHARD, *Le Gué de Sciaux : fosses et céramiques tibéro-claudiennes*, Mémoires de la Soc. de Rech. Arch. de Chauvigny VI, Chauvigny, 1991. 154 p.
- Santrot 1979** : M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Ed. du CNRS, Paris, 1979, 266 p., 133 pl.
- Santrot 1988** : M.-H. et J. SANTROT, Nouveautés dans la céramique commune, du règne de Claude au IIIe siècle, dans N. LAURANCEAU (dir.), *Les fouilles de "Ma Maison" : Etudes sur Saintes antique*, Suppl. à *Aquitania* 3, Bordeaux, 1988, p. 227-261.
- Santrot et alii 1991** : M.-H. et J. SANTROT, J.-L. TILHARD, P. TRONCHE, La datation des céramiques du I^{er} siècle après J.-C. en Aquitaine et le camp tibérien d'Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 119-133.
- Simon 1997 à paraître** : L. SIMON, Notes sur la céramique sigillée d'une exploitation rurale en Vendée : le site des Genêts (commune de Fontaines), à paraître dans les actes du G.E.C.M.A.
- Tassaux et alii 1984** : D. et F. TASSAUX, P. CAILLAT, L. MAURIN, M.-H. et J. SANTROT, P. STARAKIS, P. TRONCHE, Aulnay-de-Saintonge, un camp militaire augusto-tibérien en Aquitaine, dans *Aquitania*, 2, 1984, p. 105-157.
- Tilhard 1981** : J.-L. TILHARD, La céramique sigillée du musée de Rochefort : catalogue des estampilles et des décors moulés, dans *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, VII, 1981, p. 15-33.
- Tilhard 1988** : J.-L. TILHARD, Céramiques à vernis noir et sigillées des fouilles de "Ma Maison" à Saintes, dans N. LAURANCEAU (dir.), *Les fouilles de "Ma Maison" : Etudes sur Saintes antique*, Suppl. à *Aquitania*, 3, Bordeaux, 1988, p. 85-197.
- Vernou 1990** : C. VERNOU, *Le site gallo-romain de la Bibliothèque centrale de prêt à Saintes*, Saintes, 1990. 48 p.



DISCUSSION

Président de séance : C. VERNOU

Christian VERNOU : Je suis heureux de voir que Saintes a vraisemblablement exporté des produits vers des fermes de la région vendéenne !

Robin SYMONDS : Ces céramiques communes ont un rôle très important, avec des formes très répandues qui représentent une profonde romanisation des provinces de l'ouest de l'Empire ; partout, on essaie de faire non seulement les mêmes formes mais aussi plus ou moins les mêmes pâtes.

Christian VERNOU : J'ai noté un biberon en terra nigra, c'est bien cela !

Laure SIMON : Oui.

Christian VERNOU : Je ne connaissais pas cette forme ; il y avait le départ d'un petit bec tubulaire ?

Laure SIMON : Non, pas sur les parties conservées. On trouve la même forme dans la typologie de Santrot, n° 442.

Christian VERNOU : Oui, mais en pâte blanche ; c'est autre chose.

Robin SYMONDS : Je n'ai pas remarqué de cruches dans ce lot.

Laure SIMON : Le mobilier en céramique commune claire et en céramique commune engobée est très fragmenté et il y a très peu de choses dessinables.

Christian VERNOU : Robin, il existe de toutes petites cruches en terra nigra à Saintes, dans un type un peu curieux que l'on trouve rarement, et Laure a présenté, en pâte claire, quelques cols de Santrot 429/433.

Maxime MORTREAU

LES CÉRAMIQUES PEINTES DE MAZIÈRES-EN-MAUGES (Maine-et-Loire)

L'agglomération de Mazières-en-Mauges se situe au sud-est de Cholet à environ 50 km d'Angers dans la partie sud du département du Maine-et-Loire (Fig. 1).

En 1985, la mise en œuvre de la rectification des virages de la route de Cholet à Maulévrier a conduit à

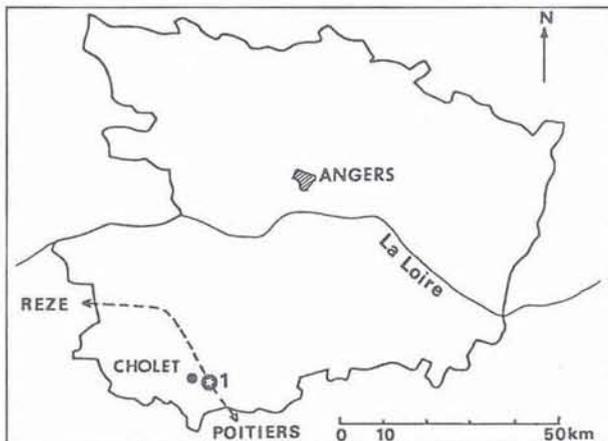


Figure 1 - Mazières-en-Mauges (Maine-et-Loire), localisation du site.

la réalisation d'une fouille de sauvetage urgent (Berthaud 1988).

Malgré des conditions de fouille peu favorables, les vestiges d'une agglomération gallo-romaine ainsi que plusieurs fours ont été mis au jour à proximité du bourg (Fig. 2).

Il s'agit du seul atelier de potiers gallo-romain important reconnu et fouillé sur le département en dehors d'Angers¹.

C'est la zone des fours (comblement de l'aire de chauffe des fours et de leurs alandiers, Fig. 2) qui a livré principalement les documents que nous présentons maintenant. Leur quantité et l'originalité de leur répertoire avaient déjà attiré notre attention sur cette production.

I. RÉPERTOIRE MORPHOLOGIQUE

Ces céramiques présentent toutes une pâte demi fine cuite en mode A (homogène rouge orangé à brun clair ou bicolore tirant sur le gris bleuté vers la surface externe), aux inclusions visibles de grains de quartz, mica, feldspath avec aussi quelques nodules d'oxyde de fer. Cette pâte n'est pas différente de celle employée

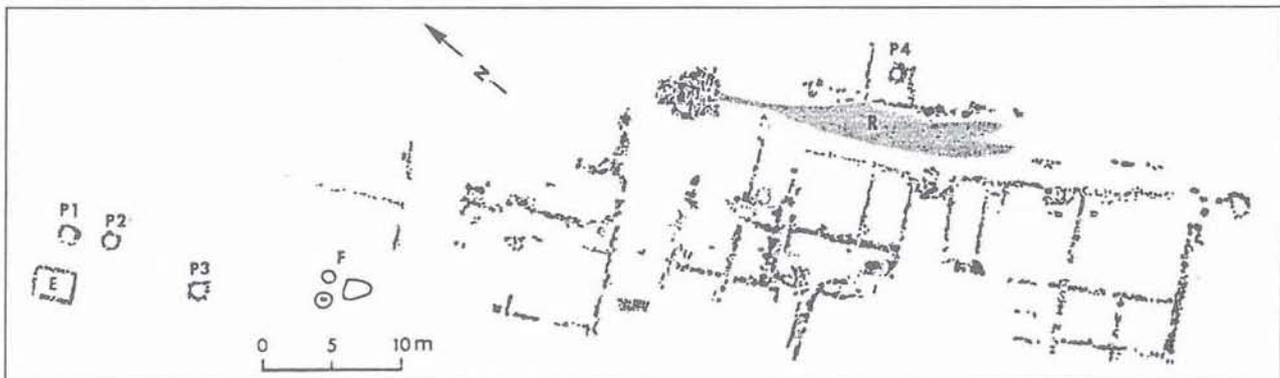


Figure 2 - Mazières-en-Mauges, route de Maulévrier.
Plan général des structures : E, structure excavée ; F, fours de potiers ; P, puits ; R, ruelle.

¹ L'habitat et l'atelier de potier de Mazières-en-Mauges font l'objet d'un article de synthèse qui paraîtra prochainement dans la Revue Archéologique de l'Ouest.

pour la confection des autres céramiques fines tournées de Mazières-en-Mauges. Le bol de type Roanne représente la majorité des formes de céramiques peintes mises au jour sur le site.

1. Les bols de type Roanne (Fig. 3 et 4).

□ Typologie.

L'extrême fragmentation et la nature du comblement (dépôt secondaire) n'ont permis la reconstitution que d'un exemplaire archéologiquement complet rattachable au type Périchon 16 (Fig. 3, n° 2). Il s'agit d'une forme ouverte, basse, à panse globulaire terminée par une lèvre éversée en bourrelet. Le fond galbé, de petite taille, est soulevé formant ainsi un ombilic. Les parois des céramiques sont assez épaisses comparées aux exemplaires de la Vallée du Rhône ou de l'Allier. Le diamètre à l'ouverture est compris entre 17 et 19 cm. Le nombre restreint des exemplaires en notre possession et leur diversité apparente ne permettent pas d'envisager d'évolution au sein de la forme.

Sur les exemplaires non recuits, le décor se limite à une ou plusieurs bandes de couleur (rouge ou orangée) sur un fond en retrait lustré ou peint en blanc (brun gris en mode B) (Fig. 3, n° 3 et Fig. 4, n° 1, 4 et 7). L'intérieur n'est pas décoré mais peut comporter parfois des couleurs de peinture blanche ou rouge.

Un bol comporte un décor de formes géométriques (losanges) encadré par des bandes de couleur (Fig. 3, n° 1). Un autre bol, trouvé hors stratigraphie, a reçu un engobe externe rouge (Fig. 4, n° 5).

S'agissant de ratés de cuisson, nous ne sommes pas sûrs que tous les décors soient complets.

□ Datation, comparaison.

Roanne est bien sûr l'atelier le plus connu pour avoir produit ce type de forme mais il n'est pas le seul. La vallée du Rhône (Aoste, Vienne, Saint-Romain-en-Gal) et la vallée de l'Allier (Lezoux, Vichy, Nevers) ont aussi fabriqué des formes comparables pendant le règne d'Auguste et le I^{er} s. de n. è. Cependant, toutes ces officines ne semblent avoir eu qu'une diffusion limitée dans nos régions : Angers (voir nos articles dans la

présente livraison), Chênehutte-Les-Tuffeaux (communication orale J.-P. Bouvet) et Rezé (Plouhinec 1965, Pl. III, n° 1 à 4). Les exemplaires découverts à Jublains (Naveau 1992, p. 73) et au Mans (information G. Guillier) semblent correspondre à des productions locales.

Les premières céramiques peintes gallo-romaines apparaissent dans les contextes roannais vers les années 40-30 av. n. è. Elles figurent dans les contextes angevins dans les années 12 av./15 apr. J. -C. (voir notre article dans la présente livraison) et se rencontrent encore au II^e s.

A Lyon, les contextes augustéens précoces ont livré des exemplaires de bols de type Roanne (Genin 1994). C'est vers le milieu du règne d'Auguste que les productions de Roanne remplacent, semble-t-il, celles de la vallée du Rhône (Genin 1993).

L'arrêt de la production de céramique peinte à Roanne se situe au début du III^e s. (Grand 1995, p. 179).

C'est peut-être à cette période qu'apparaissent de nouvelles formes de céramique peinte qui vont connaître un grand succès pendant le Bas-Empire (Joly 1994).

Le diamètre d'ouverture assez important ne permet pas d'y voir des exemplaires du II^e s. comme à Roanne mais le pied cintré se rapproche des exemplaires datés du milieu du I^{er} s. de n. è.

Le répertoire décoratif présent à Mazières-en-Mauges offre beaucoup de ressemblances avec ceux observés sur les autres sites de production reconnus. La technique de décoration alternant bandes rouges sur fond blanc semble caractériser à Roanne les productions du II^e s. (Grand 1995, p. 190). Le seul motif conservé trouve un parallèle à Roanne où il figure sur un exemplaire tardif (Grand 1995, p. 183).

Cependant, s'agissant de ratés de cuisson, il n'est pas exclu que d'autres décors aient existé, l'application du décor proprement dit se faisant après cuisson (Arcelin 1981, p. 47).

En effet, certaines céramiques n'ont gardé pour tout décor que la trace d'un engobe beige-crème sous la lèvre (Fig. 4, n° 3 et 6), ce qui rend leur identification

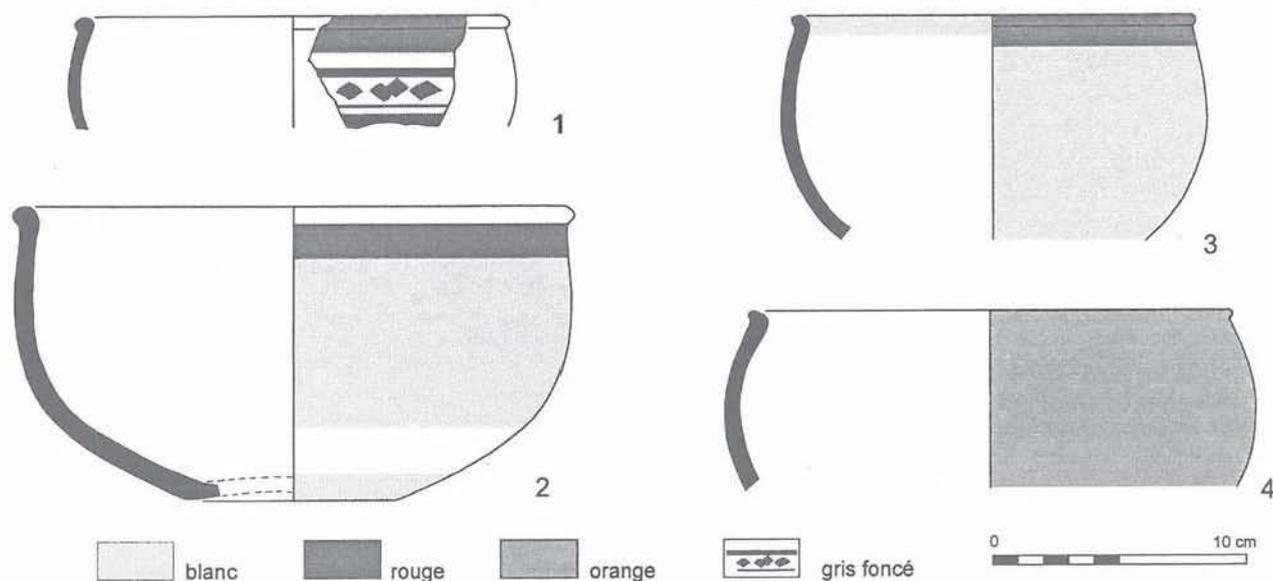


Figure 3 - Mazières-en-Mauges. Céramiques peintes. 1 à 4 : bols de type Roanne.

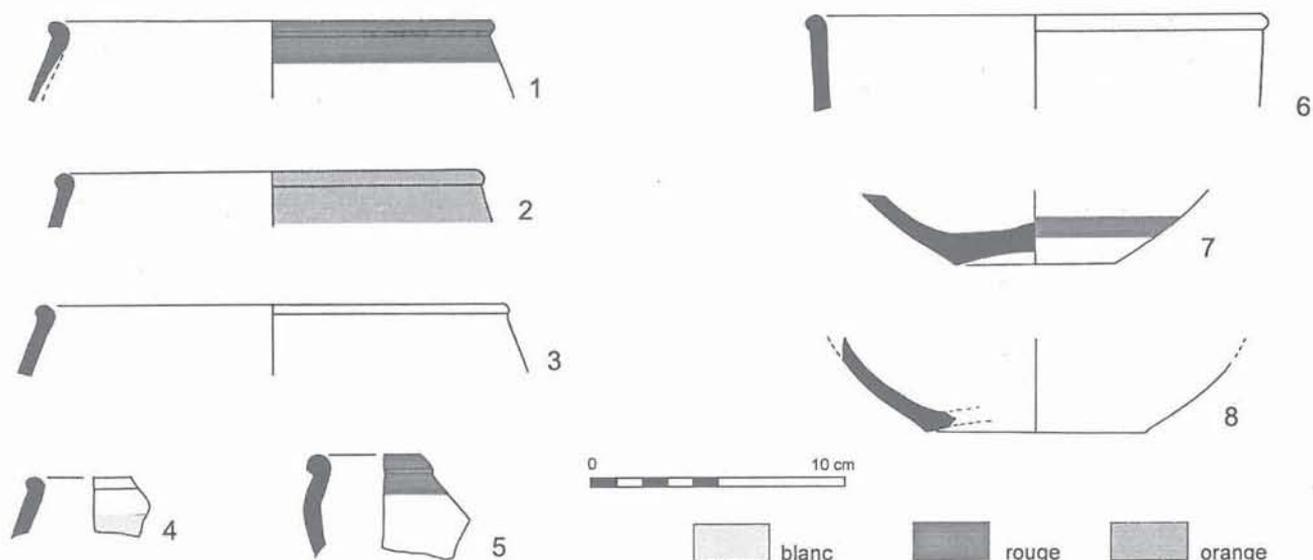


Figure 4 - Mazières-en-Mauges. Céramiques peintes. 1 à 8 : bols de type Roanne.

malaisée car l'atelier de Mazières-en-Mauges a produit aussi des céramiques engobées (Fig. 5, n° 6).

L'absence de données stratigraphiques suffisantes sur le site ne permet pas d'envisager la chronologie de cette production.

Les contextes de découverte de ces céramiques (remplissage des alandiers et des fours) donnent une fourchette assez large (entre les années 80 et 150).

2. Les autres formes (Fig. 5).

Elles sont numériquement moins importantes que les bols type Roanne.

□ Typologie.

Un rapide classement a mis en évidence trois formes principales dont deux ne sont représentées que par un seul exemplaire (formes 1 et 2).

- Forme 1 : coupelle hémisphérique à lèvre triangulaire formant une légère collerette à sa base et fond annulaire tournassé (Fig. 5, n° 4).

- Forme 2 : coupe carénée à lèvre arrondie rentrante formant un bourrelet interne (Fig. 5, n° 3).

- Forme 3 : vases ovoïdes à lèvre éversée en bourrelet (Fig. 5, n° 2) comportant pour un exemplaire une mouluration interne qui rappelle vaguement les urnes dites de "type Besançon" (Fig. 5, n° 1).

□ Comparaison, datation.

La forme n° 1 se rapproche d'un exemplaire trouvé dans un contexte de dépôt votif à Alésia daté du début du II^e s. (Tuffreau-Libre 1991, p. 131). Mais la lèvre triangulaire et la présence d'une cannelure subdivisant la paroi interne pourraient faire penser à une imitation de tasse en sigillée italique Haltern 7. Ainsi, cette forme

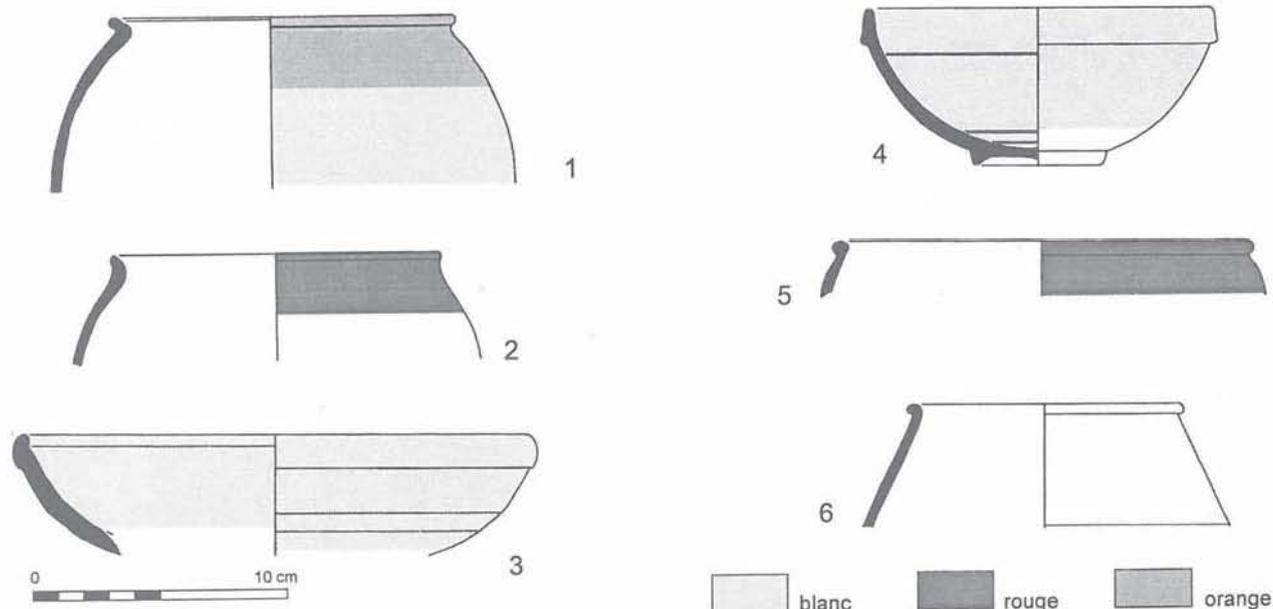


Figure 5 - Mazières-en-Mauges. Céramiques peintes et engobées. 1 et 2 : formes hautes peintes ; 3 et 4 : formes basses peintes en blanc ; 5 : forme basse peinte en rouge, 6 : forme haute à engobe beige crème.

existe en céramique fumigée sous le n° 89 de la typologie de Yves Ménez. Elle se rencontre surtout dans les années 20 à 30 apr. J.-C. (Ménéz 1985).

La forme n° 2 n'est pas sans rappeler la coupe en céramique fumigée type Ménez 40. Elle est classée dans les imitations d'assiettes italiennes produites pendant la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. (Ménéz 1985).

La forme n° 3 au profil incomplet pose plus de difficultés. Les formes hautes figurent parmi les premières productions de céramique peinte. A Roanne, des vases globulaires sont associés aux bols type Roanne dans des contextes des années 30/70 de notre ère (Grand 1995, p. 180). Des formes hautes peintes ont aussi été produites en Bourgogne (atelier de Champallement) dans les années 150/180 (Joly 1996, p. 116). Le décor consiste en une succession de bandes rouges apposées sur fond blanc.

L'exemplaire n° 1 de la Fig. 5 a été découvert en position secondaire dans un contexte tardif (remplissage du puits P4) associé à une monnaie du milieu du III^e s. (Gallien, émission dite du Bestiaire, Rome, +267/+268). Il s'agit d'un raté de cuisson comme l'atteste une fissure au milieu de la panse. La pâte est de couleur grise, recuite en mode A et le décor a disparu.

Toutes ces formes inédites sont cependant contemporaines des bols de type Roanne car elles ont été recueillies dans les mêmes endroits (comblement de l'aire de chauffe, des alandiers des fours et du puits tardif P4 où elles figurent en position secondaire).

L'absence de référence locale ou régionale nous empêche de dater plus précisément cette production originale.

A ce jour, aucun exemplaire de ces productions n'est attesté sur les sites proches fouillés.

Ce manque de référence traduit-il une lacune dans notre documentation archéologique (absence de fouilles dans la partie sud du département) ou bien une véritable absence de diffusion pour un produit qui n'aurait pas eu de succès commercial et qui aurait constitué un essai avorté ? D'une façon générale, il faut remarquer que les céramiques peintes représentent une catégorie très marginale au sein des ensembles céramiques étudiés dans la région.

CONCLUSION

Les résultats des analyses pratiquées par M. Picon portant sur une série d'échantillons de céramiques fines y compris la céramique peinte indiquent une composition de pâtes semblable à celles des amphores, des sigillées et céramiques communes découvertes à Mazières-en-Mauges.

La diversité des productions céramiques recensées à Mazières-en-Mauges, l'existence de structures de combustion et de ratés de cuisson aux décors incomplets indiquent clairement une fabrication locale.

On doit s'interroger à présent sur le rôle et l'importance véritable de cet atelier mal connu établi à la frontière de plusieurs cités.

La publication de ces formes très particulières accompagnée d'un travail de recherche dans les collections et un réexamen des fouilles anciennes menées dans le Choletais apporterait peut-être des éléments nouveaux concernant la chronologie et la diffusion de cette production.



CATALOGUE

Fig. 3, n° 1 : Bol de type Roanne. Pâte demi fine rouge orangé avec nombreuses inclusions de feldspath, mica, quartz et nodules bruns. Décor : une bande peinte rouge sous la lèvre ; losanges gris brun encadrés de bandes de même couleur peints sur fond beige-crème dans la zone médiane.

Fig. 3, n° 2 : Bol de type Roanne archéologiquement complet recuit en mode B. Les couleurs initiales ont donc changé. Pâte demi fine brune à gris verdâtre avec nombreuses inclusions de feldspath, mica, quartz et petits nodules brun foncé. Traces de peinture orangée sous la lèvre ; zone médiane peinture épaisse gris bleuté à blanche ; puis gris verdâtre sur une bande étroite où la peinture a disparu ; bas de panse et fond recouverts d'une peinture épaisse gris bleuté.

Fig. 3, n° 3 : Bol de type Roanne. Pâte demi fine orangée, dégraissant fin à moyen comprenant un peu de mica et du feldspath. Peinture orangée sur le bord externe et sous la lèvre ; blanche craquelée sur la panse. Trace de coulures internes de peinture blanche.

Fig. 3, n° 4 : Bol de type Roanne. Pâte demi fine feuilletée rouge orangé. Peinture épaisse beige-crème à ocre orangé sur la panse.

Fig. 4, n° 1 : Bol de type Roanne. Une bande peinte rouge à

orange sous la lèvre sur fond peint beige. Traces de peinture interne rouge.

Fig. 4, n° 2 : Bol de type Roanne. Peinture orange sous la lèvre.

Fig. 4, n° 3 : Bol de type Roanne. Traces d'engobe beige-crème sous la lèvre.

Fig. 4, n° 4 : Bol de type Roanne. Pâte rouge orangé à dégraissant de quartz et mica. Une bande lissée sous la lèvre, peinture blanche sur le reste de la panse.

Fig. 4, n° 5 : Bol de type Roanne. Engobe externe rouge.

Fig. 4, n° 6 : Imitation de bol type Roanne ? Engobe beige-crème externe.

Fig. 4, n° 7 : Fond soulevé de bol de type Roanne. Une bande peinte rouge sur fond de panse lustrée.

Fig. 4, n° 8 : Fond soulevé de bol de type Roanne. Bas de panse lustrée.

Fig. 5, n° 1 : Vase ovoïde à lèvre moulurée. Zone médiane de la panse peinture blanche épaisse. Partie supérieure couleur brun foncé à marron orangé. Pâte demi fine grise avec fissure au milieu de la panse (accident de cuisson).

Fig. 5, n° 2 : Vase ovoïde à petite lèvre éversée en bourrelet.

Une bande peinte rouge orangé sous la lèvre, panse engobée beige.

Fig. 5, n° 3 : Coupe carénée à lèvre en bourrelet. Peinture blanche sur fond brun lustré ou poli.

Fig. 5, n° 4 : Coupe hémisphérique à lèvre triangulaire et fond annulaire, 2 cannelures internes. Archéologiquement complet.

Exemplaire recuit en mode B. Peinture ou engobe blanc sur fond lustré ou poli. Pâte demi fine gris bleuté à rouge.

Fig. 5, n° 5 : Vase/bol (?) à lèvre en bourrelet. Engobe externe rouge.

Fig. 5, n° 6 : Vase à col tronconique terminé par une lèvre en bourrelet. Engobe externe beige-crème.



BIBLIOGRAPHIE

Arcelin 1981 : P. ARCELIN, Les céramiques de type celtique en Provence, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 32, fasc. 3-4, 1981, p. 33-66.

Berthaud 1988 : G. BERTHAUD, *Compte rendu du Sauvetage Urgent, Commune de Mazières-en-Mauges (Maine-et-Loire) du 3 août au 14 octobre 1985*, site 49. 195. 003 AH, 1988.

Ferdière 1974 : A. FERDIÈRE, La question de la céramique peinte tardive dans la Région Centre, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 96, 1974, p. 251-265.

Genin 1993 : M. GENIN, Céramiques augustéennes du Verbe-Incariné à Lyon : étude de trois ensembles clos, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 44, fasc. 1, 1993, p. 63-104.

Grand 1995 : K. GRAND, Le répertoire décoratif de la céramique peinte gallo-romaine de Roanne (Loire), dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 34, fasc. 1, 1995, p. 177-194.

Joly 1994 : M. JOLY, L'atelier gallo-romain de Domecy-sur-Cure (Yonne), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Millau*, 1994, p. 213-223.

Joly 1996 : M. JOLY, Terra nigra, terra rubra, céramiques à vernis rouge pompéien, peintes et communes : répertoire et faciès régionaux en Bourgogne romaine, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 111-137.

Naveau 1992 : J. NAVEAU, *Mayenne, 53, Carte archéologique de la Gaule*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 1992.

Plouhinec 1965 : A. PLOUHINEC, A propos des fouilles de Rezé, notes sur la céramique du I^{er} siècle après J.-C., dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, LXXII, fasc. 1, 1965, p. 179-194.

Tuffreau-Libre 1992 : M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique gallo-romaine*, Paris, 1992.



DISCUSSION

Président de séance : D. VERMEERSCH

Didier VERMEERSCH : La découverte de ce type de production sur un site d'atelier est assez rare. Cette céramique peinte arrive rarement à un pourcentage de 10 %, que ce soit la céramique engobée blanc ou la céramique engobée rouge.

Hervé SELLES : Des céramiques à engobe rouge lustré ou des céramiques à engobe blanc lustré ou brut sont relativement fréquentes dans les ateliers régionaux mais des bols de ce type, plus ou moins inspirés des bols de Roanne, sont effectivement assez rares.

François DUMOULIN : Ces bols ne sont pas inspirés des bols de Roanne, ce sont vraiment des copies conformes de bols de Roanne. Ils sont vraiment identiques aux productions de Roanne avec exactement les mêmes caractéristiques de base lissée et la même composition des décors. S'ils avaient été découverts ailleurs que dans cet atelier de potiers, il y a peu de chances pour qu'on les ait attribués à une production locale.

Karine GRAND : Les bols que l'on a vus sur la première planche correspondent tout à fait aux types que l'on trouve dans des contextes roannais du milieu du I^{er} s. : ce sont des formes relativement fermées, donc relativement anciennes. En revanche, les formes un peu hautes et globulaires n'existent pas à Roanne. Ce qui m'étonne, dans ce contexte de fours, c'est l'absence de décor sur les bols ; et dans l'habitat voisin ?

Maxime MORTREAU : Dans les quelques sondages ponctuels qui ont été effectués dans l'habitat, il n'y a pas de bols peints.

Karine GRAND : Il serait intéressant de pousser l'étude des décors pour voir si effectivement il y a des relations avec les bols de Roanne car on constate que, selon les centres de production, les décors sont complètement différents.

Maxime MORTREAU : Le bol peint que j'ai présenté avec le décor est le seul bol peint connu sur l'atelier ... et on ne sait pas quand le décor a été appliqué ...

Karine GRAND : On a le même problème à Roanne avec un four producteur de céramiques peintes : tous les

tessons trouvés dans la tessonnrière liée au four ne portent aucun décor. Et il y a aussi, à Roanne, ce problème de savoir si le décor était posé sur un biscuit ou s'il était de première cuisson.

Armand DESBAT : S'agissant de vases peints avec peinture organique, il est évident que la peinture est mise dans un deuxième temps et simplement fixée par une cuisson de l'ordre de 100°. Il est donc évident que les ratés de cuisson appartiennent à la première phase et ce n'est pas lors de la fixation de la peinture qu'il y a des risques d'accidents. Il est donc logique que les dépotoirs contiennent essentiellement des vases avec l'engobe et sans les rehauts de décors.

Robin SYMONDS : Connaît-on d'autres productions de ce genre de céramiques peintes ? J'ai avec moi deux jolis tessons d'un vase à collerette avec un décor très original, dont je suis persuadé qu'il ne s'agit pas d'une production romano-britannique. Je cherche donc d'autres productions de décors peints rouges sur céramiques fines blanches. Qui connaît ces productions ?

Christophe SIREIX : Le hasard fait que je viens de terminer une opération à Rodez (qui a fait beaucoup de bruit !). J'ai pu constater que pour la deuxième moitié du 1^{er} s.-début du 11^e s., il y avait dans la région de Rodez, et vraisemblablement à Rodez même, une production de céramiques peintes à engobe blanc, avec des décors géométriques peints orange et rouges.

* *
*

Gérard GUILLIER¹

LA PRODUCTION CÉRAMIQUE DU HAUT-EMPIRE DE L'OFFICINE RURALE DE LA BOSSE (Sarthe)

Aucun travail systématique de recherche n'a été entrepris dans le département de la Sarthe sur les ateliers de potiers d'époque antique. Les données acquises sont limitées et résultent de découvertes fortuites, souvent anciennes. Le retard pris sur de nombreuses régions est manifeste. Un bref rappel des recherches s'avère toutefois nécessaire afin de mieux replacer le site de La Bosse dans son contexte.

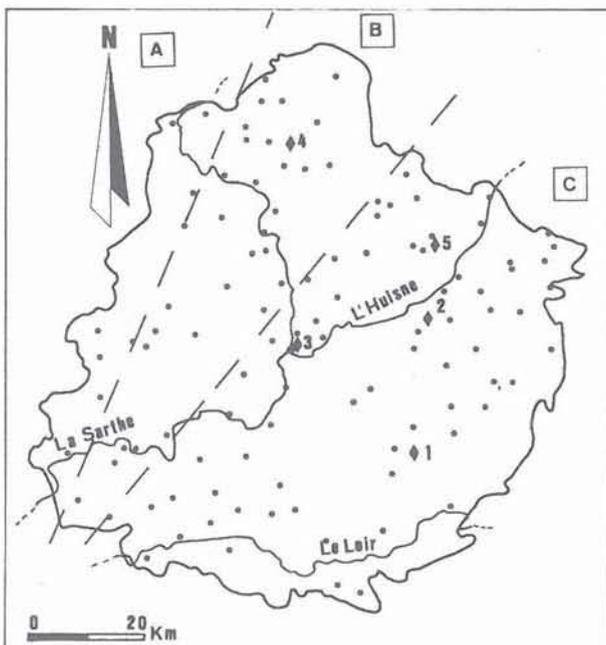


Figure 1 - Le département de la Sarthe : les trois grandes zones d'extraction d'argiles (A, B et C), avec en surimpression, la localisation des toponymes "La Poterie" et "La Tuilerie" et dérivés (●) et des ateliers connus de potiers (◆).

Une découverte, effectuée vers 1845 au Grand-Lucé (Fig. 1, site 1), à la ferme de "La Poterie", mentionne un atelier de potiers². Aucun renseignement complémentaire ne nous est parvenu. A une date plus récente, au début du siècle, à Duneau (Fig. 1, site 2), un four fut fouillé par M. Bois (Verdier, Véron 1982). Il s'agirait, d'après les relevés, d'un four rond à sole soutenue par une languette centrale (type C 2.1). L'intervention fut limitée au seul four, le mobilier et les structures annexes n'ont fait l'objet d'aucune recherche. Aucune information sur les productions de ce probable atelier ne nous est parvenue, si ce n'est la mention de poteries grises et rouges.

Au Mans, un four de potier aurait été mis au jour, mais non fouillé, rue Dorée (Fig. 1, site 3) (Bouton 1956). De nombreux tessons provenant de ce secteur, issus très vraisemblablement d'une tessonnerie, retrouvés récemment dans une collection privée, semblent confirmer une production de céramique au I^{er} s. en ce lieu. Au Mans toujours, un four de potier aurait été mis en évidence au 2 du Bd. de la République (Cordonnier 1939-1946).

Plus récemment, à Rouessé-Fontaine (Fig. 1, site 4), les prospections entreprises par l'ACA³, ont permis la découverte d'un atelier de tuiliers qui a, de manière accessoire, produit au cours du II^e ou du III^e s., quelques céramiques communes (assiettes, cruches, bols tripodes et vases à lèvres en amande).

Enfin, une découverte fortuite, signalée au CAPRA⁴, a mis en évidence à La Bosse (Fig. 1, site 5), les vestiges d'un probable atelier de potier. L'importance de ce site pour l'étude des productions locales de céramique commune avait été pressentie par les premiers prospecteurs⁵. Il est matérialisé sur une surface restreinte par la présence massive de tessons de céra-

1 Archéologue à l'AFAN.

2 Bulletin Monumental, XXXII, p. 775.

3 ACA : Association du Complexe Antique d'Oisseau-le-Petit.

4 CAPRA : Centre Alonnais de Prospection et de Recherche Archéologique.

5 J.-L. Sergent et P. Darlot.

mique. Des prospections complémentaires sur cette zone révélèrent la présence de plusieurs autres secteurs, occupant des surfaces très restreintes (de 40 à 200 m²), très riches en fines particules de charbon de bois et présentant sur le sol labouré une quantité massive de tessons. L'état de conservation de ces derniers (mesurant jusqu'à 10-15 cm), appartenant à différentes formes nettement identifiables à partir de comparaisons effectuées avec les sites de consommation, devrait permettre, pour la première fois dans le département de la Sarthe, la mise en évidence des différents types céramiques produits dans un atelier local de potiers.

L'émergence d'un site potier ne doit pas masquer le potentiel de la recherche. La présence de nombreuses formations géologiques susceptibles de livrer des argiles ne permet pas d'orienter de futures prospections en des lieux précis paraissant favorables, tant elles présentent une extension importante. Ces formations caractérisent trois grands types d'argiles définissant trois types de pâtes et donc trois grandes zones d'extraction et de production (Humbert 1989) (Fig. 1 : zones A, B et C) :

A - argiles armoricaines, issues de la destruction du socle, caractérisées par des inclusions grossières de quartz, de mica et de schiste,

B - argiles jurassiques, dépourvues de mica,

C - argiles crétacées offrant de fines paillettes de mica.

Notons que pour les pâtes céramiques, l'éventuel ajout d'un dégraissant micacé ne permet pas à coup sûr de définir l'origine des argiles.

Un autre axe de recherche, l'étude des toponymes "La Poterie" et "la Tuilerie" et de leurs dérivés (d'après Vallée 1952), pouvant indiquer la présence d'une ancienne activité liée au travail de l'argile pourrait, par l'intermédiaire d'une carte de répartition (Fig. 1), nous renseigner sur la présence de concentrations significatives. Les résultats suivent ceux liés à la répartition des argiles, il ne semble pas y avoir de secteurs nettement privilégiés. Seules des prospections ponctuelles effectuées systématiquement aux alentours de ces toponymes, permettraient d'obtenir quelques résultats.

Les époques médiévale et moderne offrent également pour la Sarthe bon nombre de centres potiers largement disséminés sur le terroir : Aulaines, Bonnétable, Courcelle, Lignon, Malicorne, Prévelles, Saint-Jean-de-la-Motte, Tuffé et Vibraye... Ces centres, ainsi que beaucoup d'autres, indiqueraient, dans l'hypothèse d'une continuité de la tradition potière, des zones plus sensibles. Un croisement des différentes données, archéologiques, géologiques, toponymiques et historiques, fournirait un cadre précis en vue de recherches ultérieures.

L'éventualité, dans ce contexte particulièrement riche, de la présence d'autres ateliers antiques apparaît comme non négligeable. Seule une carence bien réelle de la recherche explique sa sous-représentation et met en exergue la découverte des ateliers de La Bosse.

LE SITE DE LA BOSSE

Ce site est situé sur la bordure occidentale du bassin de Paris. Il est localisé entre les villes de Bonnétable et de La Ferté-Bernard, non loin au nord de la rive droite

de l'Huisne. Les sites de production sont implantés sur le plateau dit "de La Bosse", au sud-est du bourg. Ce plateau dont l'altitude varie de 125 à 175 m, est encadré à l'est et à l'ouest, par deux petites vallées bien marquées, creusées par La Chéronne et Le Rosay.

Le choix d'une implantation privilégiée.

De la même manière que de nombreux autres ateliers ruraux, le choix de l'implantation de ceux de La Bosse fut probablement fonction de la combinaison des différents facteurs (Sellès et Couvin 1993) que sont les matières premières (argiles, eau et combustibles) mais surtout les aspects commerciaux, les moyens de transport et de diffusion.

Les matières premières sont abondantes. Le site est directement implanté sur une importante couche de limons des plateaux, très argileux, pouvant servir à la confection des fours. Des argiles lacustres et les argiles de La Bosse sont présentes à proximité immédiate. La localisation du ou des sites d'extraction reste donc à déterminer, compte tenu de ces possibilités. Les terrains, lourds, peu propices à la culture, ne durent pas faire l'objet de défrichements intensifs pendant les périodes précédentes et devaient être susceptibles d'apporter le combustible nécessaire.

Les moyens de transport des produits finis pouvaient être assurés de diverses manières. Une voie antique passe à environ 8 km à l'ouest du site, près de Bonnétable, elle reliait *Vindinum* (Le Mans) à *Mediolanum Aulercorum* (Evreux). Un autre axe antique, qui suit la vallée de l'Huisne, est localisé à environ 5 km au sud-est de la zone de production et reliait *Vindinum* à *Autricum* (Chartres). Cette rivière, l'Huisne, pouvait aussi assurer le transport de charges importantes ou volumineuses. Le transport par voie d'eau présente d'autres avantages, un moindre coût et, par rapport à la route, un moindre risque de bris.

□ Une zone de diffusion.

La capitale de cité, *Vindinum*, située par rapport à La Bosse en amont de l'Huisne, ainsi que la ville antique d'Allonnes, sont les deux principales villes situées à proximité. Autre possibilité de diffusion des produits, la vallée de l'Huisne, qui livre de nombreux sites antiques (Duneau, Connérré, Sceaux-sur-Huisne...), pouvait présenter un débouché important.

Les différents sites de production.

Sept ensembles, numérotés de 1 à 7, nettement séparés dans l'espace, furent mis en évidence lors des prospections pédestres :

Site 1 : d'une surface d'environ 100 m², il se définit en surface par la couleur gris-noir du substrat, tranchant nettement du reste de la parcelle, de teinte jaune clair. Cette caractéristique se retrouve sur tous les autres sites, exception faite du n° 5. Autre caractère mis en évidence sur tous les autres sites, sauf pour le n° 5, la présence massive de tessons en surface des labours. Le caractère particulier d'un site de production est aussi mis en évidence par des rebuts de cuisson, surcuits ou incuits, des tessons aux tranches recuites et quelques fragments de tuiles noircies, vitrifiées sur certains côtés. Un fragment de meule tournante fut mis au jour à environ 40 m au sud de la concentration de tessons.

Site 2 : de surface plus restreinte, 50 m², il est situé à proximité du site 1.

Site 3 : cette zone qui occupe une aire de l'ordre de 200 m², présente localement une très forte densité de mobilier.

Site 4 : de superficie restreinte, 40 m², cette petite concentration est implantée à proximité du site 3.

Site 5 : il fut mis en évidence lors de labours : l'examen des fonds de sillons a laissé voir des parois de fours en *tegulae*, rubéfiées. La surface des labours est marquée par de rares fragments de tuiles. Aucun tessons ne fut mis en évidence à proximité. Le passage d'une route immédiatement au sud des fours peut avoir détruit les zones de dépotoir comme l'implantation du site en lisière d'un petit bois peut les avoir masquées.

Site 6 : de surface restreinte, 50 m², cette zone présentait un sédiment de teinte plus claire que les autres sites.

Site 7 : localisée près d'une lisière, cette zone d'environ 150 m² montre, à l'instar du site 3, une très forte concentration de gros tessons.

Ces sites sont regroupés sur un secteur mesurant environ 750 sur 250 m, et suit assez fidèlement un secteur situé entre les cotes 170 et 172,5 m. Exception faite de rares tessons très disséminés, peut-être déplacés par les charrues, aucun autre type d'occupation que celui de production de poterie ne fut nettement mis en évidence, hormis le site 6 qui pourrait être, à la vue de trois tessons très usés de céramique sigillée de forme Drag. 37, considéré comme un habitat. Ce site a cependant livré quelques rebuts de cuisson.

LA PRODUCTION CÉRAMIQUE

Six sites sur les sept mis en évidence livrent de la céramique et au sein de cet ensemble des quantités inégales de mobilier ont été récoltées. Les sites 1, 3 et 7 se distinguent par l'abondance de celui-ci, à l'inverse des sites 2, 4 et 6. Afin de ne pas introduire dans un essai de typologie des différences qui pourraient être chronologiques et fausser ainsi les informations fournies, nous avons choisi de présenter les productions site par site (Fig. 2 à 6). Cette première esquisse d'un répertoire typologique qui traduit la variété des formes mises en évidence, fut élaborée de manière à lui conférer un caractère ouvert permettant de lui adjoindre ultérieurement de nouvelles formes. La méthode utilisée à La Boissière-Ecole, Yvelines (Dufaÿ, Barat et Raux 1990), adaptée au site de La Bosse, fut choisie comme modèle. Le répertoire se subdivise en plusieurs classes de formes, chaque forme pouvant regrouper une centaine de types. La Fig. 7 présente un tableau synthétisant ces données.

Les groupes techno-typologiques et modes de cuisson.

La majeure partie du répertoire peut être qualifiée de céramique commune, en opposition à la céramique fine ou semi fine. Elle est presque essentiellement formée de vases d'usage courant. Toutefois certaines productions ne peuvent pas répondre à la définition de la céramique commune (Sellès 1994, p. 274). Qualifiables de production semi fine, certains tessons présentent un décor guilloché. Il s'agit de fragments d'as-

siettes ou de plats, de bols ou d'éléments appartenant à des formes hautes, probablement fermées et non encore rattachées à une forme particulière. Ces décors se retrouvent de façon tout à fait exceptionnelle sur les sites de consommation. Un second type de décor, constitué de lignes ondulées, réalisées au peigne ou à l'aide d'une simple pointe, encadrées d'une ou deux lignes horizontales, caractérise une certaine forme d'amphore, probablement le type 501.

Quelques céramiques sont lissées, intérieurement mais aussi extérieurement. Il s'agit des assiettes, des bols (types 201, 202 et 203) et de certains vases (types 602 et 611). Ce lissage sur assiettes et bols se rencontre sur de nombreux autres ateliers, par exemple sur celui de la rue Saint-Jacques à Paris (Robin 1993, p. 74). Cette technique avait probablement différents buts : diminuer la porosité des vases, éviter l'adhérence des aliments lors de la cuisson mais aussi, peut-être, apporter le rendu, la finition nécessaire à une vaisselle de table. La présence sur le site 7 d'un talon de hache polie, présentant des traces d'usure sur ses faces latérales, permet d'envisager le lustrage de certaines de ces céramiques à l'aide de cet objet.

□ Pâtes et inclusions.

Les pâtes, kaolinitiques, montrent des teintes variant du blanc au gris mais aussi au beige rosé, elles sont dures, très finement sableuses et présentent très peu d'inclusions visibles. Quelques particules de chamotte sont parfois perceptibles sur des vases présentant une forte épaisseur de pâte, les amphores et les mortiers.

□ Les modes de cuisson.

Deux modes de cuisson furent définis sur l'ensemble de la production. Le mode A est matérialisé par des pâtes et des surfaces de teinte blanc crème, beige rosé, parfois beige orangé ou très légèrement grises. Ce mode A, de diffusion très limitée, est représenté par certaines catégories de cruches (types 407, 430, 431, 432, 450), les amphores, un type particulier de vase (601) et les mortiers. Le second mode de cuisson est défini par des vases dont la pâte varie du blanc crème au gris mais dont la surface présente invariablement une fine pellicule d'une teinte variant du bleu au bleu-noir, localement craquelée et d'un aspect parfois comparable à la "craquelée-bleutée" champenoise. La cuisson de mode B présente un caractère dominant dans la production des ateliers de La Bosse, avec plus de 80 % de l'ensemble (formes et types) : assiettes, bols, cruches, bouteilles, vases (sauf le type 601) et marmites. Cette dichotomie mode A/mode B, la prédominance du second mode et le choix des types en fonction du mode A ou B se retrouvent, par exemple, avec des variations dans les proportions, sur le site de production de La Boissière-Ecole (Dufaÿ, Barat et Raux 1990, Barat et Raux 1993).

Le répertoire céramique.

□ Classe 100 - assiettes.

Elles présentent peu de variabilité. Trois types se distinguent, le type 101 à la panse oblique, le type 102 à la panse ronde ou concave et le type 103 dont la panse est ronde mais dont la lèvre présente une angulation terminale verticale. Ces types se rencontrent à *Argentomagus* (Tuffreau-Libre et Lintz 1994), Avranche (Wood 1993), Beaumont-sur-Oise (Morize et Vermeersch 1993, Vermeersch 1994), Chartres (Sellès 1988, Sellès et Couvin 1993), Dourdan (Bourgeau, Claude et Munoz

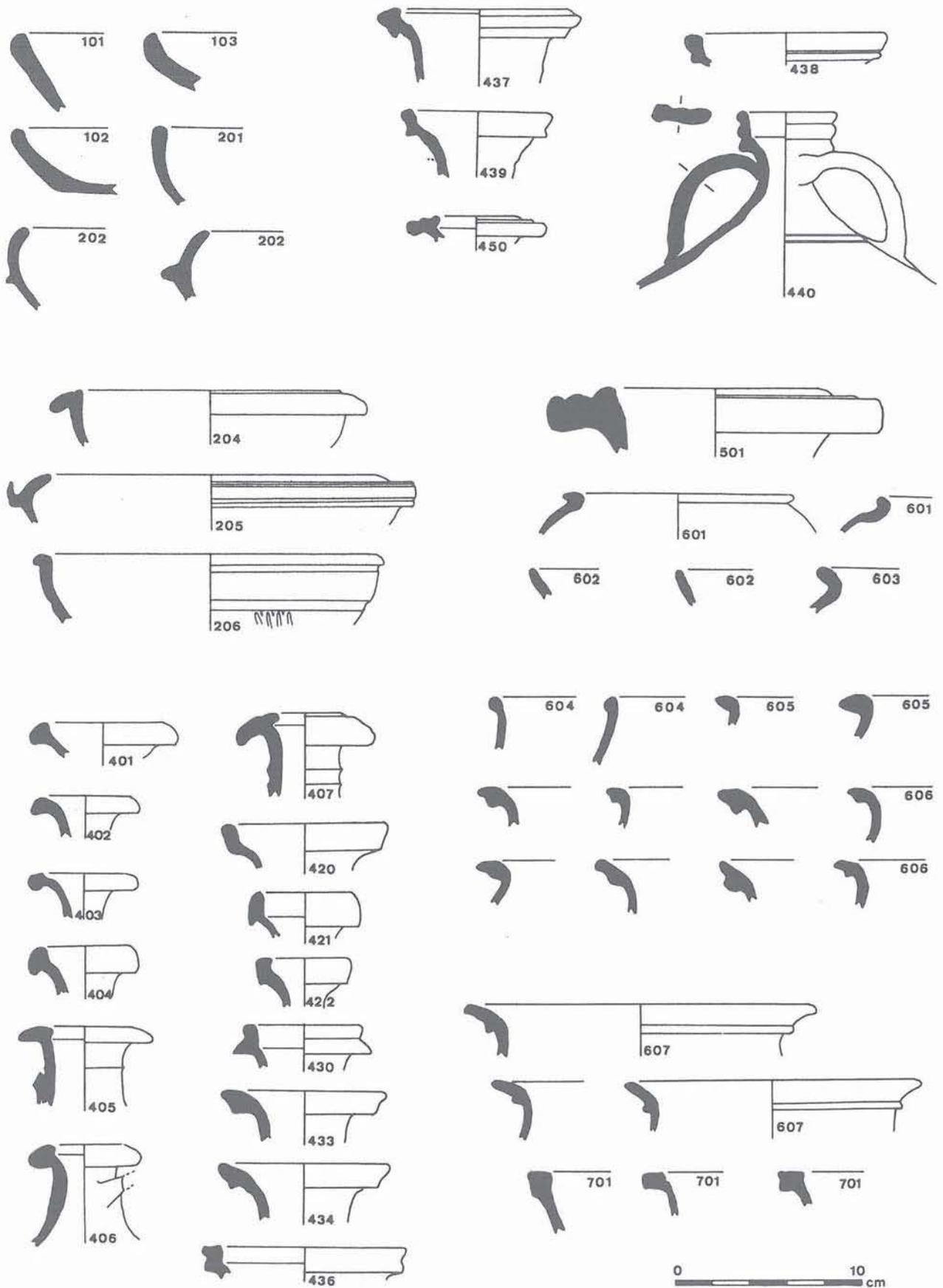


Figure 2 - La Bosse (Sarthe) : la production du site 1, assiettes, bols, cruches, amphores, vases et marmites.

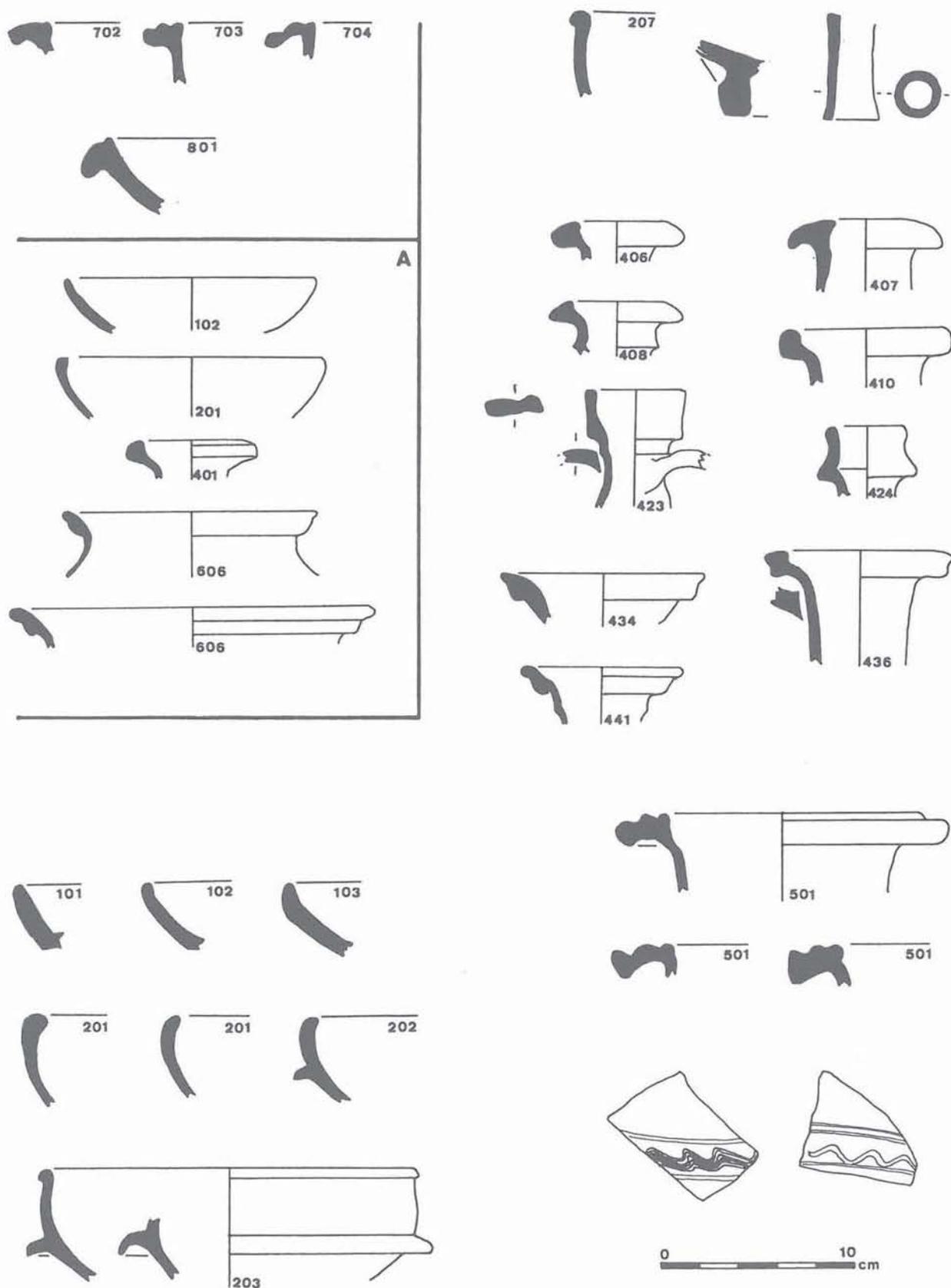


Figure 3 - La Bosse (Sarthe) : la production du site 1 (suite), marmites et mortiers, du site 2 (encadré A) et du site 3, assiettes, bols, cruches et amphores.

1993), Harfleur (Evrard 1994 et 1995), La Boissière-Ecole (Dufaÿ, Barat et Raux 1990), Lillebonne (Evrard 1994), Paris (Robin 1993), Sées (Blaszkiwicz, Churin 1991) et Thésée-Pouillé (Trombetta 1982). Dans la Sarthe, des assiettes très comparables se retrouvent à Oisseau-le-Petit (Gondard 1989), à La Bazoge, à Chemiré-le-Gaudin (site 72.339.002.AH), au Mans et Allonnes (Goupil 1987).

□ Classe 200 - bols et jattes, tripodes ou à fond annulaire.

Ces éléments présentent plus de variabilité que la classe 100. Est répertorié un bol au profil simple, le type 201, dont la forme est présente à Avranches et dans le nord Cotentin (Wood 1993), Beaumont-sur-Oise (Vermeersch 1994), Chartres (Sellès 1988), Evreux (Herment 1995), Harfleur (Evrard 1995, f. 403), sur l'atelier de La Boissière-Ecole (Dufaÿ, Barat et Raux 1990), Lillebonne (Evrard 1995), Lisieux (Caillaud et Lagnel 1965, Blaszkiwicz 1994), Mares-Jumelles (Blaszkiwicz, Bucur, Cliquet, David et Dufournier 1988), Melun (Barat, Galbois, Morize et Vermeersch, 1993), Sées (Blaszkiwicz, Churin 1991), sur l'atelier de Thésée-Pouillé (Trombetta 1982), dans toute la région francilienne (Barat et Raux 1994) et dans la Sarthe à Oisseau-le-Petit (Gondard 1989), Le Mans (Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993 ; Guillier 1995b) et Allonnes.

Sont également présents les bols montrant à 2 ou 3 cm sous la lèvre, une petite collerette plus ou moins marquée : le type 202. Les formes à collerette sont signalées à Chartres (Sellès 1988), *Argentomagus*, Cosne-sur-Loire (Tuffreau-Libre et Lintz 1994), La Boissière-Ecole (Dufaÿ, Barat et Raux 1990), Tressé (Le Ny 1993), Jublains et dans l'Île-de-France (Barat et Raux 1994) mais aussi à Mer, Châteaumeillant (Moireau et Gentil 1991) et Tavers (Moireau 1992) et sur le site de production de Thésée-Pouillé (Trombetta 1982). Des céramiques très semblables sont mises en évidence dans la Sarthe sur les sites d'Oisseau-le-Petit (Gondard 1989), de Chemiré-le-Gaudin (site 72.339.002.AH), du Mans (Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi, 1993 ; Gondard, Guilleux et Guillier, 1994), de Neuville-sur-Sarthe (sur le tracé de l'autoroute A28) et d'Allonnes. Dans la classe 200 figurent aussi des bols caractérisés par une collerette plus descendante ou en crochet et dont l'extrémité de la lèvre est ronde et épaissie : le type 203. Il est présent à Chemiré-le-Gaudin (site 72.339.002.AH), à Brette-les-Pins (sur le tracé de l'autoroute A28) et est bien représenté au Mans (Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi, 1993). Ce type est une fidèle imitation de la forme sigillée Drag. 38. Cette collerette peut aussi avoir une position haute et légèrement pendante, le type 204 ou en forme de gouttière, le type 205. Le type 206 présente une lèvre en bourrelet, marquée d'un profond sillon, tandis que sous un second sillon, un décor guilloché apparaît (imitation de la forme Drag. 37 ?). Le type 207 est un grand bol, à la lèvre en bourrelet qui, au contraire du type 206, n'est pas marqué de profonds sillons. Enfin, le type 208, dont la collerette, horizontale, est en position supérieure.

La présence de nombreux pieds de tripodes permet d'envisager que nombre de bols devaient en être pourvus (surtout les types 201 et 202, par analogie avec les sites de consommation, notamment Le Mans). Ces pieds sont simples, rarement tubulaires (Fig. 3).

□ Classe 300 - bouteilles.

Sont présentes sur le site 7, deux variantes du type 301, au col élané, à la lèvre ronde et épaisse.

□ Classe 400 - cruches.

De nombreuses variantes de lèvres sont perceptibles. Toutefois, dans cet ensemble, trois grandes catégories sont différenciées par la forme de leurs lèvres. Ce sont les cruches à lèvres simples, hautes ou moulurées.

Dans la première catégorie se remarquent les types 401, 402, 403 et 404, ce dernier étant produit par ailleurs à Mares-Jumelles (Blaszkiwicz, Bucur, Cliquet, David et Dufournier 1988, p. 84) et à Thésée-Pouillé (Trombetta 1982), le type 405, mis en évidence à La Boissière-Ecole (Dufaÿ, Barat et Raux 1990), le type 406, présent à Beaumont-sur-Oise (Vermeersch 1994) et produit aussi à Thésée-Pouillé (Trombetta 1982), le

type 407, produit à Thésée-Pouillé (Trombetta 1982), les types 408, 409 et 410 (trouvés par exemple à Tressé, Le Ny 1993), et les types 411, 412, 413 et 414.

Dans la deuxième catégorie, les lèvres hautes, sont présents les types 420 à 427. Un élément proche de ce dernier type fut produit à Thésée-Pouillé (Trombetta 1982).

Au sein de la troisième catégorie regroupant les cruches à lèvres moulurées, différentes sous-catégories furent mises en évidence. En premier lieu, celle des lèvres dites en "poulie" ou en "corniche", est subdivisée en plusieurs variantes : les types 430, 431 et 432. Ce type en "poulie" est parfois qualifié de "produit de Normandie centrale" (Blaszkiwicz, David, Jigan et Marin 1986) ou de "présupposé régional". Il est reconnu principalement dans le Pays d'Auge et dans le département de l'Eure, notamment à Evreux et se retrouve peu au nord de la Seine. Il est présent sur le site de production de Mares-Jumelles (Blaszkiwicz, Bucur, Cliquet, David et Dufournier 1988, p. 84), à Sées (Blaszkiwicz et Churin 1991), Harfleur, Fécamp et Lillebonne (Evrard 1995), Argences et Vieux (Blaszkiwicz 1994), Avranches (Wood 1993), mais aussi à Tressé (Le Ny 1993), Le Mans (Gondard, Guilleux et Guillier, 1994 ; Guillier, 1995b), Allonnes, Jublains et Argentomagus (Tuffreau-Libre et Lintz 1994).

En deuxième lieu, les lèvres peuvent être allongées et cannelées, au profil externe rentrant et au profil interne convexe, ce sont les types 433, 434, 435 et 441, des exemples comparables sont présents au Mans (Gondard, Guilleux et Guillier, 1994).

En troisième lieu les lèvres présentent une, parfois deux cannelures, bien marquées, mais le profil interne, concave, est souligné d'un profond sillon. Différentes variantes sont perceptibles, les types 436, 437, 438, 439 et 442. Le type 440 est caractérisé par une lèvre haute marquée de deux profondes cannelures.

En dernier lieu, le type 450 présente une lèvre épaisse allongée, parfois en léger crochet à son extrémité, ornée sur la partie supérieure de deux sillons bien appuyés, tandis que la partie interne est souvent marquée d'un sillon, plus ou moins profond. Ce type est très comparable dans sa forme au type 501 (cf. *supra*). Une cruche de la forme 450, mais présentant une pâte différente, a été mise au jour récemment à Saint-Jean-d'Assé, à 20 km au nord du Mans, sur le tracé de la future autoroute A 28.

Différents profils d'anses, à 1, 2 ou 3 sillons, furent mis en évidence.

□ Classe 500 - amphores.

Trois types sont relevés, le type 501 qui, comme la cruche de type 450, montre une lèvre épaisse et allongée, parfois légèrement tombante, marquée de profonds sillons. Ce type 501 s'apparente à la forme Gauloise 12 et est présent sur de nombreux sites normands de la vallée de la Seine, de la plaine de Caen, de la Manche jusqu'à Avranches, des îles Anglo-Normandes, de l'est anglais et de l'Île-de-France et de ses franges où il a été produit par exemple dans les ateliers de La Boissière-Ecole (Laubenheimer, Lequoy 1992) et de Chartres.

Dans le département de la Sarthe, signalons des découvertes à Oisseau-le-Petit (Gondard 1989), Jublains, Allonnes, Saint-Jean-d'Assé et Le Mans.

Sur le site 7 sont aussi présents, le type 502 à la lèvre épaisse et allongée, sans moulure et le type 503 à la lèvre ronde, légèrement étirée.

Trois tessons, au décor peigné, sont également attribuables à des amphores, deux sur le site 3 (Fig. 3) et un sur le site 7 (Fig. 5). Ce type de décor se retrouve de façon aléatoire sur les hauts de panse d'amphores G. 12 (Laubenheimer, Lequoy 1992).

□ Classe 600 - vases.

Douze principaux types de vases sont présents. Le type 601 est caractérisé par des lèvres rondes, obliques ou légèrement aplaties, mais surtout par des traces de peinture ocre sur la lèvre et le haut de la panse. Des formes comparables sont signalées au Mans (Humbert 1988 ; Guillier 1995b). Le type 602 est représenté par des lèvres fines et obliques, le type 603 par des lèvres en amande, le type 604 par des lèvres rondes

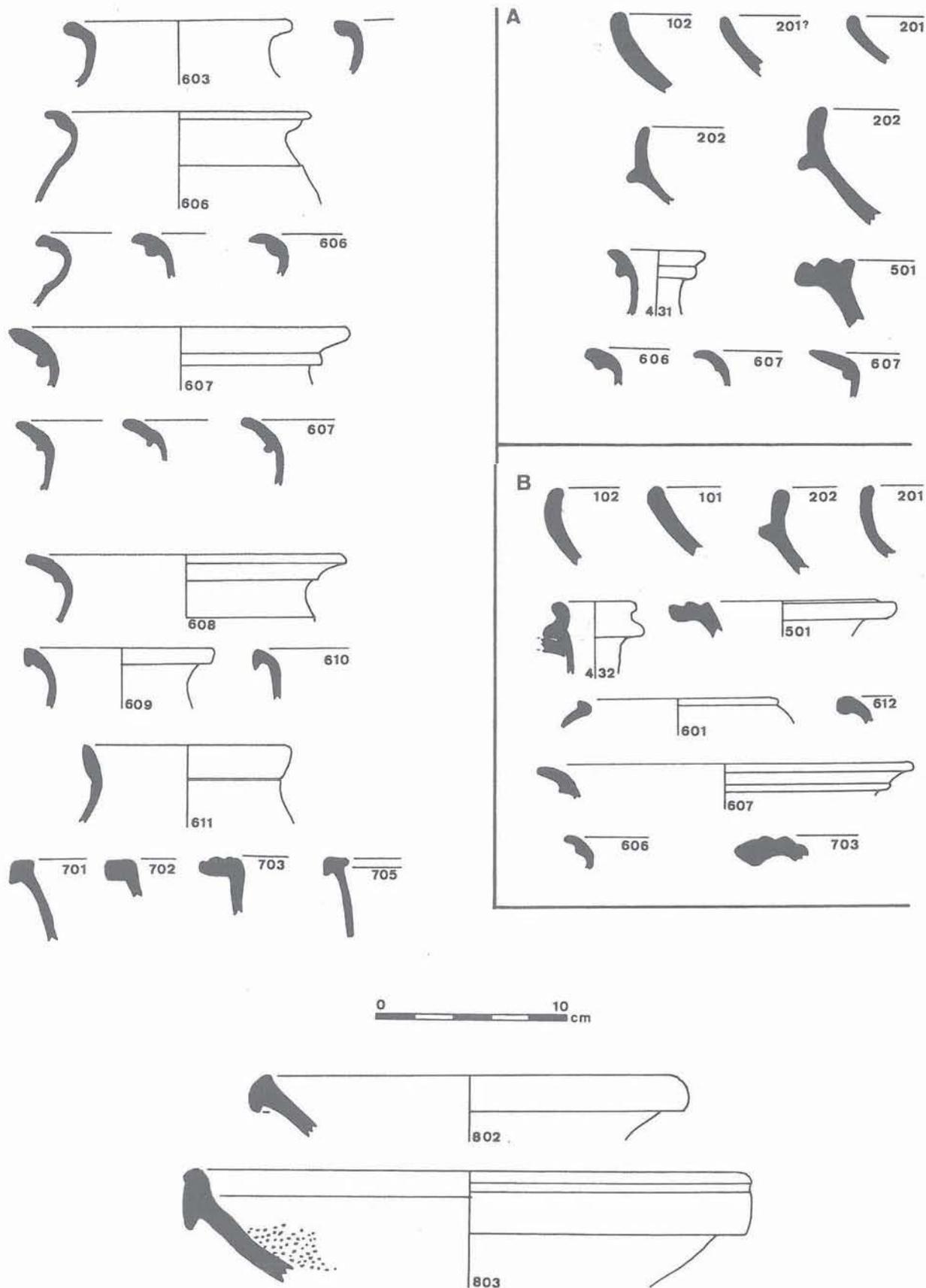


Figure 4 - La Bosse (Sarthe) : la production du site 3 (suite), vases, marmites et mortiers, du site 4 (encadré A) et du site 6 (encadré B).

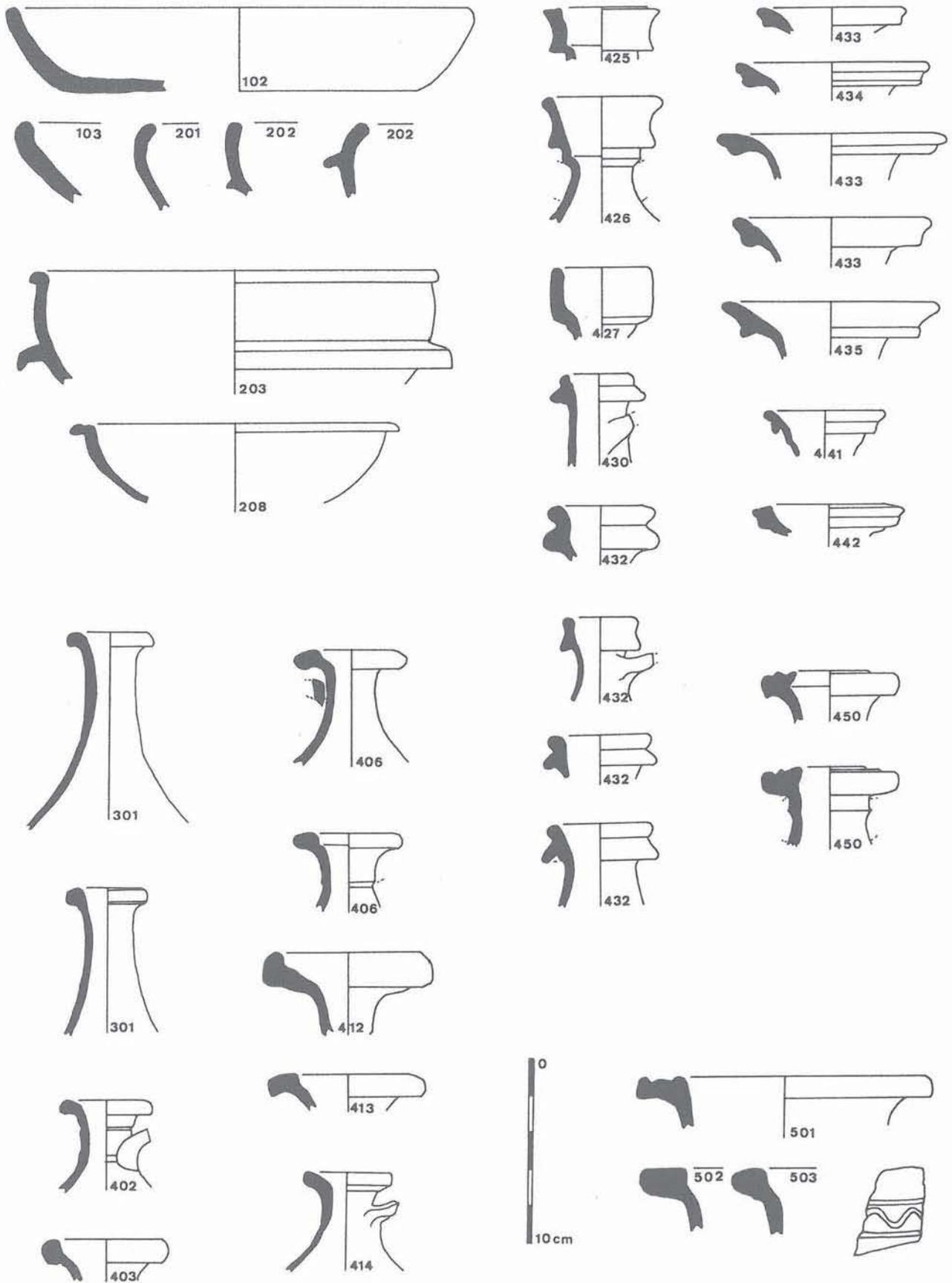


Figure 5 - La Bosse (Sarthe) la production du site 7, assiettes, bols, bouteilles, cruches et amphores.

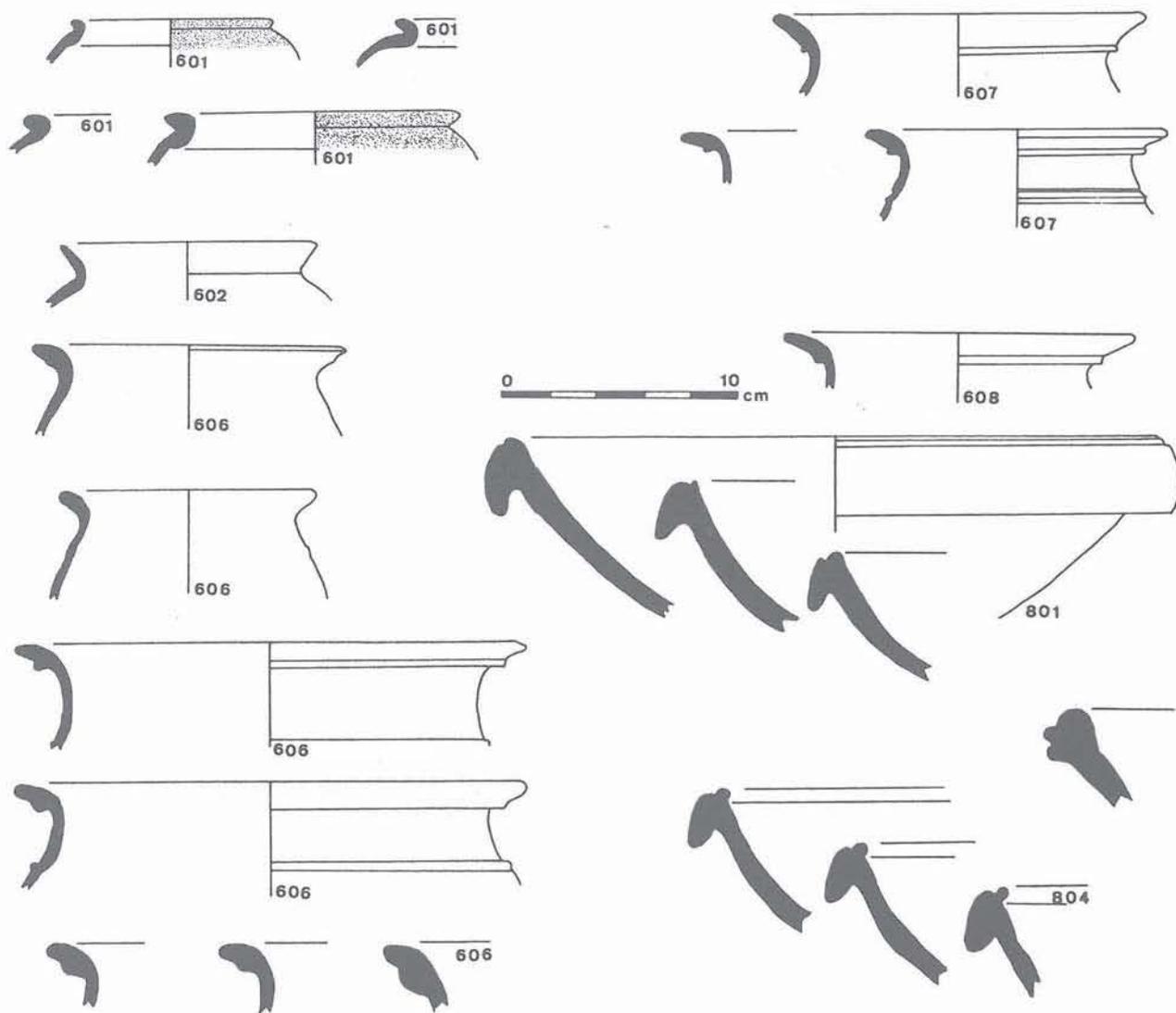


Figure 6 - La Bosse (Sarthe) : la production du site 7 (suite), vases et mortiers.

surmontant un col tronconique et le type 605 par des lèvres allongées et anguleuses. Le type 606 qui présente une lèvre allongée, montrant une moulure simple, plus ou moins bien marquée, est présent à Oisseau-le-Petit (Gondard 1989), au Mans (Humbert 1988 ; Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993 ; Gondard, Guilleux et Guillier 1994 ; Guillier 1995b), à Saint-Jean-d'Assé et Neuville-sur-Sarthe (sur le tracé de l'autoroute A28) et à Allonnes, tandis que le type 607 montre une lèvre également allongée et moulurée mais dont la partie inférieure forme une baguette horizontale nettement marquée. Cette forme qui a été, semble-t-il, également produite à Sées (Blaszkiwicz et Churin 1991), se rencontre à Jublains (Boissel, Diehl et Petit 1969 ; Boissel et Diehl 1972), à Oisseau-le-Petit (Gondard 1989), à Allonnes (Goupil 1987), à Chemiré-le-Gaudin (site 72.339.002.AH), à Saint-Jean-d'Assé et Le Mans (Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993 ; Gondard, Guilleux et Guillier 1994 ; Guillier 1995b). Le type 608 montre une lèvre dont l'extrémité est allongée et épaissie, ce type forme un groupe intermédiaire entre les types 606 et 607. Le type 609 présente une lèvre allongée et recourbée en un crochet arrondi (Allonnes : Goupil 1987 et Le Mans : Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993), le type 610 de même description, montre un crochet anguleux tandis que le type 611 présente une fine lèvre en amande, légèrement oblique, la jonction col/lèvre étant soulignée d'une moulure bien marquée. Cette forme, dénommée "vase à carène biconique", est présente au Mans (Humbert 1988 ; Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993 ; Gondard, Guilleux et Guillier 1994 ; Guillier 1995b), à Chemiré-le-Gaudin

(site 72.339.002.AH), à Allonnes (Goupil 1987), à Oisseau-le-Petit (Gondard 1989), à Auvers-le-Hamon (Lambert et Rioufret 1979), à Brion dans le Maine-et-Loire (Guillier 1995a), à Jublains (Boissel, Diehl et Petit 1969 ; Boissel et Diehl 1972) mais aussi à *Argentomagus*, Gièvres (Allain, Fauduet et Tuffreau-Libre 1992 ; Tuffreau-Libre et Lintz 1994), Marcé-sur-Esves et Saint-Patrice, Indre-et-Loire (Lelong 1989). Une production de ce type de vase a été mise en évidence à Thésée-Pouillé (Trombetta 1982). Enfin, est présent le type 612 à la lèvre légèrement allongée, terminée en bourrelet.

Au sein de ces vases, seuls les types 606 et 607 se trouvent en de telles quantités que des diagrammes de répartition des diamètres d'ouvertures ont pu être effectués sur les sites 1, 3 et 7 (Fig. 8). Il en ressort que les sites 3 et 7 présentent des courbes à peu près comparables, tandis que le site 1 montre une courbe décalée.

	site 1	site 3	site 7
type 605	17/18	13/15	13
type 606	15/16	17/18	14/17

Diamètres moyens comparés des types 605 et 606 sur les sites 1, 3 et 7 (en cm).

Il semblerait donc qu'il y ait eu standardisation, par atelier ou groupe d'ateliers, en fonction des formes, mais effectuée de

	N ^{os} des sites							Pâtes	Ø d'ouv. (mm)	N ^{os} des sites							Pâtes	Ø d'ouv. (mm)
	1	2	3	4	6	7	1			2	3	4	6	7				
ASSIETTES																		
101	X		X		X		B	220-300										
102	X	X	X	X	X	X	B	140-330					X	X	A		55-63	
103	X		X			X	B	210-350						X	B		80-124	
BOLS																		
201	X	X	X	X	X	X	B	140-230						X	B		118	
202	X		X	X	X	X	B	180-240				X			B		98-110	
203			X			X	B	195-230				X			B		110	
204	X						B	170							B		110	
205	X						B	220							B		80	
206	X						B	190							B		54	
207			X				B	240-250				X		X	B		66-83	
208						X	B	150						X	B		82	
BOUTEILLES																		
301						X	B	44-46						X	A		74	
CRUCHES																		
Lèvres simples																		
401	X	X					B	67-80						X	A		170	
402	X					X	B	50-58							X	A		
403	X					X	B	68					X	X	A		86-150	
404	X						B	60						X	B		110-130	
405	X						B	70				X			B		120	
406	X		X			X	B	58-70							B		150	
407	X		X				A	74-80							B		100-110	
408			X				B	70				X	X	X	B		80-320	
409			X				B					X	X	X	B		110-260	
410			X				B	90-106				X		X	B		160-200	
411			X				B					X			B		110	
412						X	B	92				X			B		120	
413						X	B	84				X			B		110	
414						X	B	48						X	B		200	
Lèvres hautes																		
420	X						B	90							B		200-230	
421	X		X				B	52-64							B		160-230	
422	X						B	52				X			B		200-400	
423			X				B	52							B		260	
424			X				B	51							B		220	
425						X	B	63										
426						X	B	64						X	A		200-300	
427						X	B	54				X			A		230	
Lèvres moulurées																		
430	X					X	A	52-74						X	A		300	
431				X			A	54						X	A		220	
CRUCHES																		
Lèvres moulurées																		
432														X	A		55-63	
433	X													X	B		80-124	
434	X										X			X	B		94-105	
435														X	B		118	
436	X										X				B		98-110	
437	X														B		110	
438	X														B		110	
439	X														B		80	
440	X														B		54	
441											X			X	B		66-83	
442														X	B		82	
443														X	A		74	
AMPHORES																		
501	X			X	X	X	X	A									120-190	
502														X	A			
503														X	A		170	
VASES																		
601	X					X	X	A									86-150	
602	X												X	B		110-130		
603	X					X								B		120		
604	X													B		150		
605	X													B		100-110		
606	X	X	X	X	X	X	X	B									80-320	
607	X		X	X	X	X	X	B									110-260	
608			X										X	B		160-200		
609			X											B		110		
610						X								B		120		
611			X											B		110		
612						X								B		200		
MARMITES																		
701	X			X				B									200-230	
702	X			X				B									160-230	
703	X			X			X	B									200-400	
704	X							B									260	
705				X				B									220	
MORTIERS																		
801	X													X	A		200-300	
802						X									A		230	
803				X											A		300	
804														X	A		220	

Figure 7 - La Bosse (Sarthe), répertoire céramique, tableau récapitulatif des formes par site.

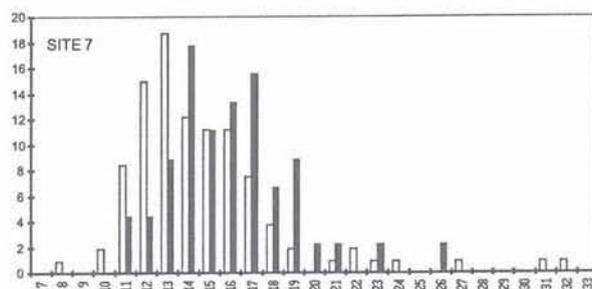
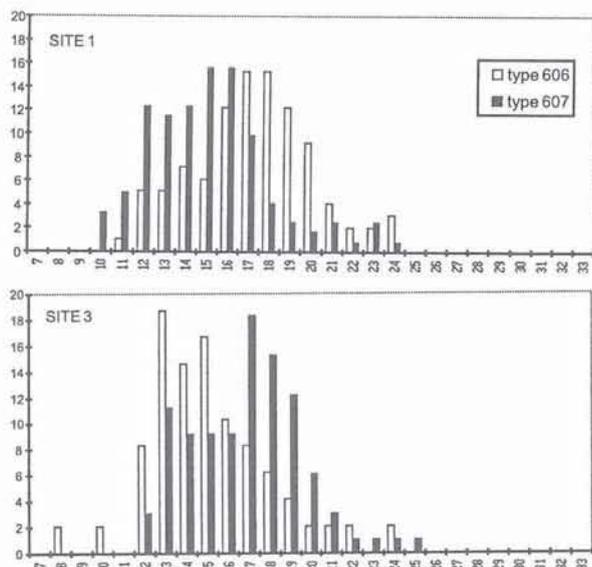


Figure 8 - La Bosse (Sarthe), diagrammes de répartition des diamètres d'ouverture (en %), des vases à lèvres moulurées de type 605 et 607 sur les sites 1 (220 ind.), 3 (146 ind.) et 7 (152 ind.).

façon souple, car pour un même type, les diamètres peuvent varier de façon marquée. Par exemple pour le type 605 du site 7, ils varient de 8 à 32 cm, soit un rapport de 1 à 4, une telle variété pouvant refléter des différences de destination (cuisine d'une part et stockage d'autre part). Il est également vraisemblable qu'il n'y a pas eu pour chaque type, différentes classes de taille qui auraient été individualisées par des pics distincts sur les histogrammes.

□ Classe 700 - marmites.

Ce sont des formes très ouvertes, de fort diamètre (20/30 cm), assez rarement représentées sur les sites de consommation, Le Mans (Gondard, Guilleux et Guillier 1994, n° 11) et Saint-Jean-d'Assé par exemple. La forme des lèvres de cette classe présente différentes variantes, les types 701 à 705. Des marmites, parfois dénommées cuiviers ou bassines, sont peu présentes mais sont signalées à La Boissière-Ecole (Barat, Raux et Dufaÿ, 1994, classe 1000).

□ Classe 800 - mortiers.

Ils sont illustrés par quatre types à la surface interne sablée. Ce sont le type 801, à laèvre massive légèrement oblique, marquée d'un léger sillon sur sa partie supérieure, le type 802 à laèvre ronde, en crochet, sans moulure, le type 803 à laèvre verticale et tombante, en bandeau, moulurée sur sa partie supérieure et le type 804 dont la partie supérieure de laèvre est profondément incisée de deux sillons isolant un bourrelet au relief marqué.

LA CÉRAMIQUE DE LA BOSSE : PREMIERS ÉLÉMENTS DE DATATION

La datation de cette céramique, proposée avec la plus grande prudence impliquée par le mode d'acquisition des données (prospection pédestre), mais aussi par le manque d'éléments objectifs de datation, nous amène à envisager une période de fonctionnement de la zone de production décrite couvrant la seconde moitié du II^e s. et au moins la première moitié du III^e s. Cette fourchette, que d'aucuns trouveront confortable, nous est dictée par l'ensemble des comparaisons bibliographiques régionales mais aussi par les éléments mis en évidence lors des fouilles effectuées récemment au Mans.

PREMIERS ÉLÉMENTS D'UNE ÉTUDE QUANTITATIVE

Les premiers résultats permettent de distinguer trois types de production :

- une production principale : > 50% de l'ensemble,
- des productions secondaires : $8 > x > 15$ % de l'ensemble,
- des productions annexes : $4\% < x < 15$ % de l'ensemble.

Les principales formes produites sont les vases de type 605/606 : 51,9 % (dont le type 605 : 28,2 %). Les productions secondaires sont représentées par les assiettes (8,6 %), les cruches (10,3 %) et par les bols (14,3 %). Les productions annexes sont illustrées par les mortiers (3,6 %), les vases peints (2,8 %), les marmites (2,3 %), les amphores (1,4 %) et les bouteilles (0,2 %). Les vases autres représentent 4,8 %. Les différentes formes produites, présentées site par site sous la forme d'un histogramme (Fig. 9), nuancent ces résultats. Les trois types de production s'y retrouvent effectivement, l'association type 605/606 représentant parfois 60 % de la production (site 3). Les mortiers, qui représentent globalement 3,6 % de l'ensemble, peu-

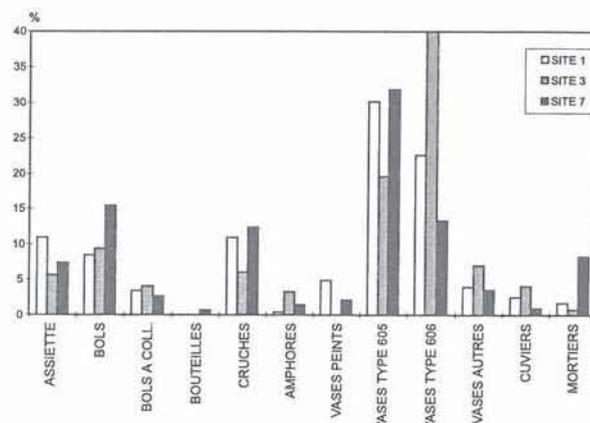


Figure 9 - La Bosse (Sarthe), diagramme des % des formes céramiques, d'après le nombre de lèvres, rencontrées sur les sites 1 (474 ind.), 3 (245 ind.) et 7 (337 ind.).

vent être localement abondants et passer sur un site du statut de production annexe à celui de production secondaire : site 7 : 8,3 %. Dans l'ensemble, d'un site à l'autre, les céramiques sont représentées en des proportions légèrement variables, mais approximativement de même ordre de grandeur (sauf pour les mortiers du site 7). Il n'apparaît donc pas de spécialisation de production en fonction des ateliers, chaque atelier important produisant la presque totalité des formes. Cet histogramme montre qu'à La Bosse, comme sur d'autres sites de production chronologiquement comparables, La Boissière-Ecole (Barat, Raux 1993) ou Dourdan (Bourgeau, Claude et Munoz 1993), les vases, les bols, souvent tripodes, et les mortiers, qui constituent la vaisselle culinaire, forment l'écrasante majorité de la production, suivis de la vaisselle de table (assiettes, cruches et bouteilles) et enfin de la vaisselle de transport ou de stockage (les amphores).

LA CÉRAMIQUE DE LA BOSSE : UN SITE AU SEIN DE MULTIPLES INFLUENCES

En dehors d'une analyse des pâtes sur les sites de production et de consommation, il est impossible d'attribuer précisément aux ateliers de La Bosse toute la céramique trouvée sur les autres sites sarthois, possédant une définition comparable et encore n'obtiendrons-nous, non des points précis de production, mais de vastes zones aux contours flous. Cette céramique possède en effet une aire possible de production très vaste (Fig. 1 : zone C).

La présence de céramiques très comparables, liées à un atelier de potiers à Sées, Orne (Błaszkiwicz, Churin 1991), nous l'interdit. Il conviendrait donc plus d'évoquer la diffusion d'un type de céramique produit dans une région, dont les ateliers de La Bosse livrent une première définition. La production de céramique de type La Bosse participant activement à la définition du faciès céramique local aux II^e et III^e s.

Le large éventail des productions, pris sous un sens synthétique, permet d'y distinguer de multiples influences, reflétant des origines géographiques parfois fort différentes.

□ La classe 100 montre des assiettes aux profils sans

marqueur typologique net et présente une forte répartition géographique.

□ En revanche, la classe 200, au travers des types 201 et 202, offre une aire de répartition incluant la région francilienne, la vallée de la Seine mais aussi un secteur localisé au sud de la Loire, en Sologne et Berry, le site d'*Argentomagus* sur la Creuse marquant sa limite méridionale. Mais les données manquent en ce qui concerne les secteurs situés plus à l'ouest, de la basse vallée de la Loire (vers Angers et Nantes) et de la Bretagne. Un tesson étant toutefois signalé dans le nord de l'Ille-et-Vilaine (Le Ny 1993). Le type 203, au profil caractéristique, est une imitation des vases en sigillée lisse de forme Drag. 38, qui apparaît à Lezoux, en tant que production certaine, au tout début de la période antonine.

□ Les cruches, la classe 400, présentent aussi des types montrant une forte diffusion. Il est possible de rattacher certaines grandes catégories, notamment les types 430, 431 et 432, à des productions traditionnellement nommées comme "normandes", largement présentes par ailleurs.

□ La classe 500, les amphores, est principalement matérialisée par le type 501, ou Gauloise 12 (auquel nous rattachons typologiquement la cruche de type 450). Le site de La Bosse s'apparenterait, sous cet éclairage bien particulier, ainsi que la zone nord Sarthe et nord Mayenne, à une tradition céramique au caractère régional bien ancré (cf. *supra*, le type 501). La découverte d'un atelier céramique ayant produit un matériel amphorique pose, comme souvent, le problème du contenu de ces emballages. La localisation d'un atelier loin des côtes, s'il élimine la possibilité du conditionnement du poisson de mer, n'écarte pas l'éventualité d'un lien avec les poissons de rivière. La rivière, l'Huisne, est en effet placée à seulement 5 km du site. Mais il semblerait surtout que le principal contenu supposé de la G. 12 soit le vin (Laubenheimer et Lequoy 1992). Tout en n'excluant pas un usage de stockage ou de reconditionnement possible du vin, à des fins de redistribution, l'hypothèse de l'existence d'un vignoble local est séduisante. Sa présence ne constituerait alors qu'un jalon d'un phénomène plus général, celui de la progression du vignoble antique vers le nord (Laubenheimer et Lequoy 1992). Par ailleurs, l'existence de vignes est attestée au Mans antérieurement à 617 (Testament de l'évêque Bertrand). La présence de nombreux coteaux bien exposés dans la région de La Bosse vient conforter l'hypothèse d'un vignoble sur ces coteaux de la vallée de l'Huisne.

□ La classe 600, les vases. A l'intérieur de ce vaste ensemble, un type se distingue tout particulièrement : c'est le seul à être cuit selon le mode A, c'est aussi le seul à présenter sur le haut de panse et sur la lèvre une bande de peinture rouge à ocre-rouge : le type 601. La forme de la lèvre, l'existence et la localisation d'une bande de peinture ainsi que la forme générale des exemplaires complets de ce type de vase, permettent

d'envisager une filiation, même si elle est lointaine, avec les vases à lèvre moulurée dorés au mica. Il s'agirait d'avatars tardifs des types anciennement dits "Besançon".

Les types 606/607, qui constituent l'essentiel de la production des ateliers, représentent une forme que l'on peut qualifier de régionale, puisque également produite par ailleurs (Blaszkiewicz, Churin 1991). Elle est présente dans une région allant de Sées à Aubigné-Racan et de Jublains à La Bosse, soit pratiquement tout le territoire des Aulerques Diablintes et Cénomans, c'est sur le territoire de cette dernière cité que cette céramique est la plus abondamment mise au jour. Mais elle est absente d'Angers⁶ et de Chartres⁷. Si ces types sont représentatifs d'un micro-faciès régional, ils participent également d'un plus vaste champ, "macro-régional", celui des vases de stockage et de cuisson (Barat, Raux 1994, p. 237-238), et présentent, hormis quelques détails morphologiques de la lèvre, des formes tout à fait comparables à celles qui existent dans la région francilienne. Ces types 606/607 montrent des lèvres présentant une nette convergence de forme avec les lèvres des cruches de type 433, 434 et 435, pouvant laisser penser la présence de "services". Autre vase de forme caractéristique, le type 611, ou vase "biconique" ou à carène biconique. Sa répartition actuelle, entre la Creuse et la Loire, mais aussi en Touraine, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, est nettement attestée, mais de nombreux jalons permettant de mieux cerner son aire de répartition nous manquent (Orléanais...). Actuellement, les ateliers de La Bosse marqueraient le point le plus septentrional de la production de ce type.

□ La classe 700, les marmites, est représentée au Mans par le type 701. Notons que les types 703 et 704 offrent quelques affinités quant à la forme des lèvres avec les types 450 et 501.

□ Les mortiers, la classe 800, sont représentés par 4 types peu caractérisés (à l'exception du 804), dont la forme se retrouve communément de la Normandie au Centre et de l'Ille-de-France à la Bretagne.

LES ATELIERS DE LA BOSSE : PREMIÈRES PERSPECTIVES

De nombreuses réflexions et pistes de recherches peuvent être amorcées à la suite des premières observations menées sur ce site ainsi que sur les céramiques qui y furent produites.

Les conditions d'implantation de cette officine rurale gallo-romaine ne se singularisent guère de la plupart des autres ateliers ruraux. Les matières premières, eau, bois et argiles sont attestées dans un secteur proche ou très proche. D'autre part, les moyens de diffusion de la production par voie d'eau ou de terre sont présents à proximité : deux axes antiques et une rivière passent à moins de 8 km du site. Les marchés potentiels sont importants et proches, il s'agit de la vallée de l'Huisne, densément occupée à l'époque antique et du

6 Information M. Mortreau.

7 Information H. Sellès.

chef-lieu de cité des Aulerques Cenomans, *Vindinum*, localisé à environ 30 km au sud-ouest de La Bosse.

Ce site présente toutefois un éclatement spatial peu reconnu, il peut s'agir d'une question d'accès aux matières premières, de propriété des terrains (statut indépendant ou domanial) ou bien encore par exemple de déplacements liés à un défrichement...

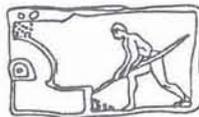
Remarquons également une certaine homogénéité de la datation des sites, les ateliers de La Bosse semblent avoir été créés *ex nihilo* au II^e ou au III^e s.

Du point de vue de la céramique, il s'agit du premier mais aussi du seul atelier local dont nous ayons une première approche de la production, ce fait est à remarquer malgré la ténuité des résultats obtenus. L'identification de ce type de production sera également précieuse pour l'étude des nombreux contextes locaux des II^e et III^e s. qui livrent parfois plus de 25 % de ce type de céramique.

Cette production présente un répertoire céramique d'une grande variété typologique (Fig. 2 à 6), sans toutefois que chaque zone de production offre, dans ses grandes lignes, un répertoire dissemblable (Fig. 7 et 9). La production semble pouvoir se situer, au sein d'une fourchette de datation large qui couvre la seconde moitié du II^e s. et la première moitié du siècle suivant. Cette production s'inscrit au sein d'un répertoire régional dont il ne présente qu'une variation. En effet, ce répertoire ne peut être défini par la production d'une seule officine mais par la conjonction des séries réalisées dans les différents ateliers d'une même région.

Toutefois, certains caractères locaux semblent nettement affirmés par la présence des types 203, 601, 605, 606 et des cuiviers. Sont aussi présents en grand nombre des éléments paraissant relever de zones d'influences plus vastes. Il peut ainsi se distinguer une aire que nous pouvons qualifier de "Normande-Vallée de Seine" qui se prolonge dans le secteur francilien où des parallèles importants, tant du point de vue typologique que chronologique sont perçus au travers des sites de Chartres et de La Boissière-Ecole, ce dernier étant distant seulement de 100 km de La Bosse. Est également perceptible une influence de la moyenne vallée de la Loire, matérialisée notamment par la production du site de Thésée et Pouillée. D'autres éléments semblent communs à une vaste région comprise entre Seine et Creuse, les bols de types 201 et 202 et les vases de type 611 par exemple.

Il semblerait donc que le site de La Bosse s'inscrive dans une ambiance céramique où différentes zones d'influence se mêleraient tant du point de vue typologique strict que de l'esprit des formes. Il se serait donc produit, entre Seine et Creuse, dans différents ateliers entre la seconde moitié du II^e s. et la première moitié du III^e s., un répertoire comparable à de nombreux points de vue, présentant des particularismes régionaux sous la forme de halos aux contours mal définis, mais où les différences dans le détail des lèvres de tel ou tel vase, paraissent moins importantes que les similitudes.



Remerciements

Ils s'adressent à J.-L. Sergent et à P. Darlot qui ont su déceler toute l'importance de ce site. Ils vont aussi à P. Gondard, M.-L. Motreuil et P. Hervéou pour leur aide désintéressée lors des prospections.



BIBLIOGRAPHIE

Allain, Fauduet et Tuffreau-Libre 1992 : J. ALLAIN, I. FAUDUET et M. TUFFREAU-LIBRE, *La nécropole gallo-romaine du Champ de l'Image à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre)*, Saint-Marcel, Musée d'Argentomagus, 1992, 237 p.

Barat, Galbois, Morize et Vermeersch 1993 : Y. BARAT, J. GALBOIS, D. MORIZE et D. VERMEERSCH, Analyse du mobilier céramique de deux puits de l'agglomération antique de Melun (Seine-et-Marne) : introduction aux faciès de l'est parisien, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 159-174.

Barat, Raux 1993 : Y. BARAT, S. RAUX, Les productions de l'officine rurale de la Boissière-Ecole, dans B. DUFAY (dir.), *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Île-de-France gallo-romaine*, catalogue d'exposition, 1993, p. 132-139.

Barat et Raux 1994 : Y. BARAT, S. RAUX, Brève synthèse des productions franciliennes du I^{er} au III^e siècle, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux (Actes de la table ronde d'Arras, 12-14 octobre 1993)*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 229-252.

Barat, Raux et Dufay 1994 : Y. BARAT, S. RAUX, et B. DUFAY, La production de l'atelier céramique du III^e siècle de La Boissière-Ecole (Yvelines), dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines (Actes de la table ronde d'Arras, 8-10 octobre 1991)*, Revue du Nord, 4, 1994, p. 183-196.

- Blaszkiewicz, David, Jigan et Marin 1986** : P. BLASZKIEWICZ, P. DAVID, C. JIGAN et J.-Y. MARIN, Quelques données nouvelles sur la nécropole gallo-romaine du Grand-Jardin à Lisieux (Calvados) : la collection Delaporte du Musée de Lille, dans *Revue Archéologique de l'Ouest* 3, 1986, p. 119-134.
- Blaszkiewicz 1994** : P. BLASZKIEWICZ, La céramique commune du Haut-Empire en Normandie : diffusion et datation, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux (Actes de la table ronde d'Arras, 12-14 octobre 1993)*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 181-194.
- Blaszkiewicz 1995** : P. BLASZKIEWICZ, Présentation des ateliers de production à l'époque gallo-romaine en Normandie, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 11-24.
- Blaszkiewicz, Bucur, Cliquet, David et Dufournier 1988** : P. BLASZKIEWICZ, I. BUCUR, D. CLIQUET, P. DAVID et D. DUFURNIER, Un atelier de potiers du II^e siècle dans la forêt d'Evreux (Eure), dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 5, 1988, p. 79-95.
- Blaszkiewicz, Churin 1991** : P. BLASZKIEWICZ, T. CHURIN, Découverte d'un four de potier à Sées (Orne), dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 8, 1991, p. 117-122.
- Boissel, Diehl et Petit 1969** : R. BOISSEL, R. DIEHL et M. PETIT, Une nécropole gallo-romaine à Jublains (prospections de 1969), dans *Bulletin de la Commission Historique et Archéologique de la Mayenne*, 1969, 24 (241), p. 3-56.
- Boissel et Diehl 1972** : R. BOISSEL et R. DIEHL, La nécropole gallo-romaine méridionale de *Noeodunum* (Jublains) (prospections de 1970 et 1971), dans *Bulletin de la Commission Historique et Archéologique de la Mayenne*, 1972, XXV, p. 3-52.
- Bourgeau, Claude et Munoz 1993** : L. BOURGEOU, C. CLAUDE et C. MUNOZ, Un atelier de potiers gallo-romain à Dourdan (Essonne), le site de l'ancienne gendarmerie, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 87-94.
- Bouton 1956** : A. BOUTON, Découverte de poteries gallo-romaines au Mans, rue Dorée, dans *La Province du Maine*, 36, 1956, p. 161-162.
- Caillaud et Lagnel 1965** : R. CAILLAUD et E. LAGNEL, Un four de potier gallo-romain à Lisieux, dans *Annales de Normandie*, 1965, 3, p. 232-251.
- Dufaÿ, Barat et Raux 1990** : B. DUFAY, Y. BARAT et S. RAUX, Un atelier de potiers du III^{ème} siècle à La Boissière-Ecole (Yvelines), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 203-212.
- Evrard 1994** : M.-N. EVRARD, Un atelier de potiers à Harfleur (76) (I^{er}-milieu du III^{ème} siècle), dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux (Actes de la table ronde d'Arras, 12-14 octobre 1993)*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 195-201.
- Evrard 1995** : M.-N. EVRARD, Un atelier de potiers à Harfleur (Seine-Maritime), I^{er} siècle-III^e siècle, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 137-150.
- Gentil, Moireau 1987** : P. GENTIL, F. MOIREAU, Le site gallo-romain et médiéval de Glatigny (Mer, Loir-et-Cher), dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 26, 1, 1987, p. 21-65.
- Gondard 1989** : P. GONDARD, *La céramique commune du Maine l'exemple de Oisseau-le-Petit (Sarthe)*, Mémoire de Maîtrise, Université du Maine, 1989, 119 p. et 65 pl.
- Gondard, Guilleux et Guillier 1994** : P. GONDARD, J. GUILLEUX et G. GUILLIER, Notes de céramologie, les puits P2 et P3 de la résidence Beauregard au Mans, dans *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 1994, p. 37-45.
- Goupil 1987** : F. GOUPIL, Sauvetage archéologique sur une fosse gallo-romaine, dans *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 1987, p. 21-25.
- Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993** : G. GUILLIER, M. POULI et I. RODET-BELARBI, Un puits dépotoir gallo-romain sur le site Etoile-Jacobins au Mans, dans *La Province du Maine*, 26, 1993, p. 121-140.
- Guillier 1995a** : G. GUILLIER, *Briou "La Fontaine Bigot", 49 049-013 AH (Maine-et-Loire)*, DFS de sauvetage urgent, SRA des Pays de la Loire, 1995, 50 p. et 60 pl.
- Guillier 1995b** : G. GUILLIER, Un aspect méconnu de la céramique du Haut-Empire : la vaisselle modelée, l'exemple du Mans (Sarthe), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 217-234.
- Herment 1995** : H. HERMENT, Aperçu de la céramique ébroïcienne à travers le site du square George-Brassens "La Médiathèque" à Evreux (Eure, Haute-Normandie), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 119-128.
- Humbert 1988** : R. HUMBERT, Notes de céramologie : le mobilier gallo-romain du puits n° 1 de la place de la République au Mans, dans *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 1988, p. 17-36.
- Humbert 1989** : R. HUMBERT, *La céramique sigillée du Mans : les bases d'une future étude céramologique*, Mémoire de DEA, Paris IV, 1989, 110 p.
- Lambert et Rioufreyt 1979** : C. LAMBERT et J. RIOUFREYT, Un puits rituel gallo-romain à Auvers-le-Hamon (72), dans *La Province du Maine*, 1979, 81 (32), p. 364-369.
- Laubenheimer et Lequoy 1992** : F. LAUBENHEIMER, M.-C. LEQUOY, Les amphores Gauloise 12 de Normandie. Le matériel de la Nécropole de Vatteville-la-Rue, dans F. LAUBENHEIMER (dir.), *Les Amphores en Gaule. Production et circulation (table ronde de Metz, 4-6 octobre 1990)*, 1992, p. 75-92.
- Lelong 1989** : C. LELONG, Poteries gallo-romaines de Marcé-sur-Esves et de Balesmes, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, XL11, 1989, p. 49-52.
- Le Ny 1993** : F. LE NY (dir.), *Un atelier gallo-romain de productions céramiques à Tressé (Ille-et-Vilaine)*, Ed. du Centre régional d'Archéologie d'Alet, Saint-Malo, 1993, 183 p.
- Moireau 1992** : F. MOIREAU, Le dépotoir des "Murgets" à Tavers (Loiret) étude de la céramique, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 31, 1992, p. 177-188.
- Moireau et Gentil 1991** : F. MOIREAU et P. GENTIL, Un ensemble de céramiques du III^e siècle après J.-C. à Herbilly, commune de Mer (Loir-et-Cher), dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 30, 1991, p. 195-201.
- Morize et Vermeersch 1993** : D. MORIZE et D. VERMEERSCH, Beaumont-sur-Oise, le Vicus gallo-romain : ateliers de potiers et céramiques gallo-romaines en milieux de production et consommation, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 11-52.
- Robin 1993** : S. ROBIN, Un atelier de potiers à Paris. L'atelier de la rue Saint-Jacques, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 69-86.

Sellès et Couvin 1993 : H. SELLÈS et F. COUVIN, Les officines céramiques de Chartres et les amphores produites localement, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 53-68.

Sellès 1988 : H. SELLÈS, La céramique, dans *Chartres 1978-1988. 10 années d'archéologie, 20 siècles d'histoire*, catalogue d'exposition, 1988, p. 107-146.

Sellès 1994 : H. SELLÈS, Introduction à l'étude de la céramique du Haut-Empire à Chartres, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux (Actes de la table ronde d'Arras, 12-14 octobre 1993)*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 265-275.

Trombetta 1982 : P.-J. TROMBETTA, Thésée-Pouillée : un centre de production céramique au second siècle de notre ère, dans *Fouilles et méthodes archéologiques en Loir-et-Cher. Thésée-la-Romaine et Pouillée*, catalogue d'exposition, 1982, p. 103-131.

Tuffreau-Libre et Lintz 1994 : M. TUFFREAU-LIBRE et G. LINTZ, La céramique gallo-romaine du Haut-Empire à *Argentomagus* (Saint-Marcel, Indre), dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux (Actes de la table ronde d'Arras, 12-14 octobre 1993)*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 277-283.

Vallée 1952 : E. VALLÉE, *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe*, Ed. R. Latouche, Paris, 1952.

Verdier, Véron 1982 : R. VERDIER, H. VERON, *La Cénomanie gallo-romaine*, II, L'Atlas 1. Le Mans, Ed. du Râcaud, 1982, 388 p.

Vermeersch 1994 : D. VERMEERSCH, La céramique gallo-romaine du Nord de l'Île-de-France : L'exemple de Beaumont-sur-Oise, production et consommation, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux (Actes de la table ronde d'Arras, 12-14 octobre 1993)*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 131-162.

Wood 1993 : M. WOOD, Aperçu sur la céramique du Haut-Empire découverte sur la fouille du site de l'usine Lemerre à Avranches (Manche, Basse-Normandie), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 293-304.



DISCUSSION

Président de séance : D. VERMEERSCH

Yvan BARAT : *Je ne sais pas très bien quels sont tes arguments, dans la Sarthe, pour effectuer tes comparaisons mais je suis globalement d'accord avec celles-ci de même qu'avec la chronologie, à un détail près : tu peux franchement aller jusqu'à la fin du III^e s.*

Gérard GUILLIER : *Ce sera pour la communication suivante ! Les éléments de datation que nous avons, sur le site, sur des zones qui sont plutôt des zones d'habitat, consistent en quelques fragments de sigillée qui datent de la fin du II^e s. Les principales comparaisons se font avec les zones de consommation de ces céramiques, au Mans. Dans de nombreux cas, nous avons des séries chronologiques homogènes avec des séries de Lezoux de la deuxième moitié du II^e s. et aussi, nous le verrons tout à l'heure, certains éléments qui peuvent être plus tardifs. Pour l'instant, comme nous n'avons pas beaucoup d'éléments chronologiques sur le site, nous ne pouvons que donner une fourchette large de datation, au moins la fin du II^e s. et la première moitié du III^e s.*

Je tiens à vous signaler que ces céramiques sont présentées en vitrines, dans la salle d'exposition. Autre point, les céramiques peintes de Maxime Mortreau sont également visibles en exposition.

Marie TUFFREAU-LIBRE : *Ce qui est tout à fait marquant, dans ce que vous nous avez présenté, ce sont les rapports de ces séries entre, d'une part, la Champagne –vous avez signalé des productions proches de la craquelée bleutée et des céramiques peintes, également proches des productions peintes de La Villeneuve-au-Châtelot– et, d'autre part, le sud de la Loire, la Sologne, le Berry. Chronologiquement, c'est la même tranche puisque ces séries de La Villeneuve et celles du sud de la Loire sont des II^e et III^e s.*

Il y a cependant une petite chose qui m'a gênée dans ce que vous avez dit, à propos de la filiation entre les vases peints et les céramiques de type Besançon ; c'est peut-être aller un petit peu loin, seulement parce qu'il y a une vague parenté de forme, les vases ovoïdes existant pendant toute la période romaine. En revanche, la céramique de type Besançon correspond vraiment à un type bien précis et à une période bien précise ; c'est une vaisselle de type culinaire avec une pâte particulière et surtout un rebord mouluré tout à fait caractéristique.

Gérard GUILLIER : *Vous n'avez pas entièrement tort, ni entièrement raison. Nous avons simplement remarqué des avatars tardifs des types Besançon. A la fin du I^{er} s. et au cours du II^e s., on constate un abâtardissement des céramiques de type "ex-Besançon" avec la moulure qui tend à beaucoup moins se mettre en évidence ; en revanche, nous avons la constance de la bande peinte sur le haut de la lèvre et la forme est globalement la même. Quelques types de la fin du II^e s. présentent la moulure que l'on trouve sur les types "Besançon". Il me semble donc que cette céramique s'en inspire, peut-être pas dans le fond mais plutôt dans la forme ; c'est une sorte de continuité d'un phénomène local qui est tout à fait évident, entre le I^{er} et le III^e s.*

Marie TUFFREAU-LIBRE : *C'est tout à fait vrai. On a le même phénomène dans l'Indre avec des séries céramiques tournées à pâte beaucoup plus fine que le type Besançon et qui ont une bande de mica dorée sous la lèvre et un rebord mouluré affaibli. Mais je ne sais pas si vraiment, avec cette continuité dans la forme et le rebord, on peut les considérer comme des avatars tardifs.*

Gérard GUILLIER : *Avatars, au sens hindou...*

Marie TUFFREAU-LIBRE : *Oui, réincarnation !*

Hervé SELLES : Je suis assez d'accord avec ce que dit Gérard, d'autant plus qu'il s'agit d'une des rares formes de vases ovoïdes qui soient en cuisson oxydante, tout autant que les types Besançon initiaux. Nous avons observé les mêmes phénomènes à Chartres et je reprends le point que tu as développé en fin de communication : c'est une bonne chose de définir de grands faciès très généraux, extra-régionaux au sens large, parce qu'effectivement je retrouve une certaine perception de la céramique que j'ai l'habitude de voir à Chartres et pourtant, dans les détails morphologiques, il s'agit de choses différentes. Donc on a globalement un esprit identique dans la réalisation d'un certain nombre de formes et pourtant une gestuelle et une identification des types qui sont quand même nettement différentes, en fonction des ateliers.

Gérard GUILLIER : Je ne peux pas dire mieux !

Armand DESBAT : Je souhaiterais une petite précision concernant les deux types de productions en mode A et en mode B : ce sont les mêmes types d'argile utilisés ?

Gérard GUILLIER : Oui, il semble que ce soit les mêmes types d'argile.

Armand DESBAT : Dans les deux cas, des kaolinites ?

Gérard GUILLIER : Oui mais on pourra sortir les objets des vitrines pour en parler un peu mieux.

* *
*

Richard DELAGE
Gérard GUILLIER¹

LA CÉRAMIQUE CONFRONTÉE AU PROBLÈME DE LA DATATION DES NIVEAUX DU III^e SIÈCLE : quatre exemples manceaux (Sarthe)²

Nous n'avons pas, dans cette étude, désiré présenter un vaste panorama des niveaux du III^e s. au Mans ou même encore une étude détaillée des produits céramiques en usage à cette période. Un examen complet de ces questions, comme c'est le cas pour d'autres agglomérations de l'ouest de la Gaule, aurait nécessité à coup sûr d'autres moyens que ceux que nous avons mis en œuvre, tant les données à prendre en compte sont abondantes.

Nous avons préféré axer notre travail sur le principe d'une confrontation : celle des données acquises ces dernières années sur les céramiques en usage à la fin du Haut-Empire dans cette région de la Gaule et quelques contextes manceaux comprenant des lots monétaires. Cet exercice est toujours des plus intéressants. Il permet au fil des exemples pris en compte de conforter, de modifier voire même d'affiner notre approche chronologique de la céramique, enrichissant par là même toutes les études auxquelles elles contribuent.

Le travail à accomplir dans ce domaine est encore important, même si quelques étapes décisives ont été franchies ces dernières années avec l'acquisition de nouveaux outils d'analyse (typologie de formes, techniques...). C'est le cas de la céramique de production locale ou régionale, avec la mise en évidence du site de La Bosse. Mais c'est aussi celui de la céramique sigillée du centre de la Gaule.

Pendant longtemps, l'approche chronologique des sigillées du Centre Gaule postérieures au I^{er} s. s'est réduite à celle offerte par l'ouvrage de J. A. Stanfield et G. Simpson (PGC). Si ces données s'avèrent encore aujourd'hui tout à fait indispensables pour dater les vases moulés de la première moitié du II^e s., mais aussi

très souvent ceux des décennies qui suivent, il n'en va pas de même des productions dites "de la fin du II^e s.". L'intérêt suscité par ce "manuel" était tel, cependant, qu'il aura fallu de nombreuses années avant qu'on en voit les limites. B. Hofmann, l'un des plus grands connaisseurs de la céramique sigillée, confronté à de

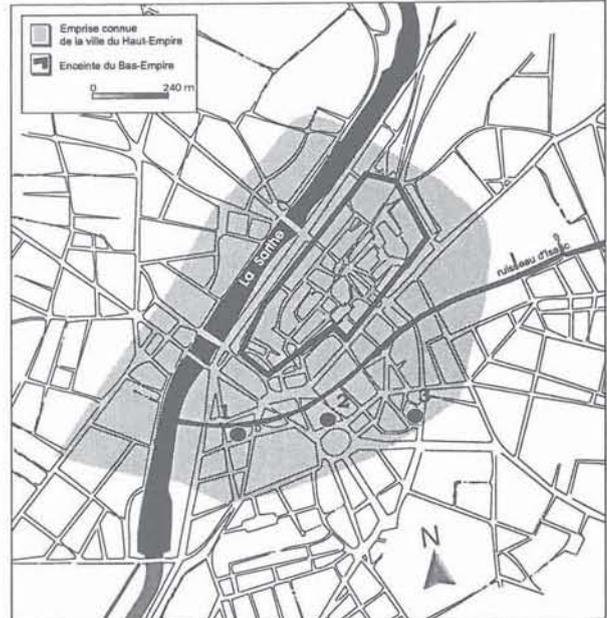


Figure 1 - Carte montrant l'emprise connue de la ville du Haut-Empire, l'enceinte du Bas-Empire, ainsi que la situation des sites étudiés : Les Halles (1), République (2), Ilot 7 (3) (d'après Deschamps, Vaginay, 1990, Fig. 16).

1 Archéologue AFAN.

2 Nos remerciements vont à J. Guilleux, S. Deschamps et F. Vilvorder ainsi qu'à l'AFAN, pour le prêt d'un ordinateur et pour son aide technique. Les dessins des formes et décors sont des auteurs à l'exception des Fig. 15, n^{os} 1, 2, 7 et 8, Fig. 16, n^o 3, Fig. 18, n^{os} 2, 12 et 13 (R. Humbert) et Fig. 12, n^{os} 5-8, Fig. 13, n^{os} 17-21, Fig. 16, n^o 4 (F. Eymond). Tous les dessins des formes lisses sont représentés à l'échelle 1/3. Les décors présents sur les formes moulées sont représentés à l'échelle 1/2.

nombreux contextes où abondaient les productions du Centre, a souvent pressenti ces limites, qualifiant quelques productions de "tardives", proposant pour PATERNVS II une datation pouvant aller jusqu'à 210, mais n'osant probablement pas, sans autre indice que son intuition, pousser plus en avant sa recherche. Ce sont les travaux de G. Rogers (à paraître) et de Ph. Bet (fouilles de la Z.A.C. de l'Enclos : Bet, Gangloff 1988 ; Bet *et alii* 1989) qui ont ouvert les nouveaux horizons du III^e s., essentiellement à partir des fouilles et collections de Lezoux.

Depuis lors, un important travail de caractérisation, non seulement de ces productions, mais également de l'ensemble des sigillées du Centre est en cours.

Les quatre contextes que nous présentons ici s'inscrivent dans cette recherche générale. Ils se répartissent tout au long du III^e s., nous permettant ainsi, dans la mesure du possible, de comparer les lots céramiques entre eux afin d'en observer les particularités et les ressemblances.

A. BREF APERÇU DES CONNAISSANCES SUR L'AGGLOMÉRATION DE LA FIN DU HAUT-EMPIRE. LES SITES ET LES CONTEXTES ETUDIÉS

Le Mans –*Vindinum*–, est le chef-lieu de la cité des *Aulerques Cénomans* dont le territoire occupait, approximativement, celui de l'actuel département de la Sarthe. Ce site de confluence est aux II^e et III^e s., une capitale dont le relief originel, fortement marqué, a été en partie effacé au I^{er} s. par des aménagements en terrasses et des nivellements. L'agglomération antique s'est largement développée sur les buttes de la Couture et du Vieux-Mans, de part et d'autre du ruisseau d'Isaac qui se jette dans la Sarthe (Fig. 1).

Si les données archéologiques sont relativement nombreuses pour les deux premiers siècles de notre ère, elles sont particulièrement lacunaires pour le III^e s. Ces données ne permettent pas de restituer l'état exact de la ville à l'aube du Bas-Empire. En effet, seuls quelques tessons épars, mis au jour dans les niveaux de destruction des thermes Claude Chappe ou de la rue des Poules, ainsi que sur quelques interventions ponctuelles, souvent anciennes, donc peu à même de livrer un mobilier stratigraphiquement fiable ou qui puisse être étudié, nous révèlent une occupation nettement moins dense que pendant le II^e s. Notons cependant la présence ponctuelle de niveaux du III^e s., matérialisée le plus souvent par la présence de puits ou de fosses dépotoirs, ou plus rarement sous la forme de couches *in situ* dans l'habitat (place des Halles). Tout au plus notons-nous que de nombreux quartiers périurbains sont déjà abandonnés à l'aube du III^e s. Un resserrement de l'activité se concentrerait alors sur les abords de la Sarthe et de son confluent, le ruisseau d'Isaac.

Les sites étudiés.

Quatre contextes ont été sélectionnés dans le cadre de cette étude. Ils proviennent soit d'ensembles clos : une fosse sur le site République P3 ; un puits sur le site Îlot 7 FI ou bien encore de couches bien individualisées stratigraphiquement mais de nature très différentes sur le site Place des Halles, dans les contextes n^{os} 2006 et 1007.

République P3.

Cette structure P3 fut mise au jour de façon fortuite, en 1986, lors de travaux de terrassements place de la République, à l'emplacement d'une future galerie commerciale (site n^o 72.181.30.AH, titulaire de l'autorisation de fouille : J. Guilleux). D'un point de vue topographique, ce site localisé sur la butte de la Couture, domine de plus de 10 m la confluence entre le ruisseau d'Isaac et la Sarthe (Fig. 1, n^o 2). Nos connaissances sur l'environnement archéologique de cette fosse sont lacunaires. Les seules structures découvertes aux alentours sont des puits, après terrassements, lors des travaux de la place de la République et de la Percée Centrale (Verdier, Véron, 1982, p. 183-262*)³.

Cette structure P3 est une fosse, peu profonde (0,60 à 0,70 m), de 2 à 3 m de diamètre, écrétée par le passage des engins de terrassements.

Îlot 7 FI

Localisée également sur la Butte de la Couture (Fig. 1, n^o 3), cette structure fut mise au jour en 1986, sur le site de l'Îlot 7, avenue P. Mendès-France (site n^o 72.181.010.AH, titulaire de l'autorisation de fouille : J. Guilleux). Ce site présentait seulement des structures en creux, celles situées en surface avaient disparu avant l'intervention. Le puits sélectionné, dénommé F1, taillé dans l'argile naturelle, montrait une section carrée de 1,10 m de côté et sur toute la hauteur fouillée, 7,20 m, de nettes traces d'un cuvelage en bois (de la cote 65,75 à la cote 58,55). Pour des raisons de sécurité liées à l'encaissant sableux meuble et instable, la fouille de ce puits ne fut pas menée à son terme. Sous un bouchon d'argile d'époque moderne, le remplissage du puits était constitué de la succession stratigraphique suivante : une couche noire, organique, n^o 102 (sur 3 m), une couche liée à l'effondrement des parois (1 m), une couche de coquillages (0,2 m), une couche constituée d'argiles et d'éléments de démolition, n^o 106 (1 m) et enfin une couche noire, organique, n^o 107, riche en coquillages (2,20 m).

Place des Halles 2006 et 1007

La fouille de la Place des Halles (Fig. 1, n^o 1), en 1988-1989 (site n^o 72.181.024.AH, titulaire de l'opération de fouille : S. Deschamps), a vu la mise en évidence d'une importante occupation antique. Il s'agit d'une *insula* (Fig. 2), bordée au nord par une rue, montrant une *domus* et un ensemble de parcelles où se distinguent des boutiques, des ateliers et des entrepôts

3 Afin de ne pas alourdir le présent article, les références bibliographiques communes avec celles de l'article de la présente livraison : G. Guillier, La production céramique du Haut-Empire de l'officine rurale de La Bosse (Sarthe), sont marquées d'un astérisque (Błaszczewicz 1995*). Notons également que les céramiques décrites ici mais aussi dans l'étude du site de La Bosse, ne feront pas l'objet de notes bibliographiques détaillées.

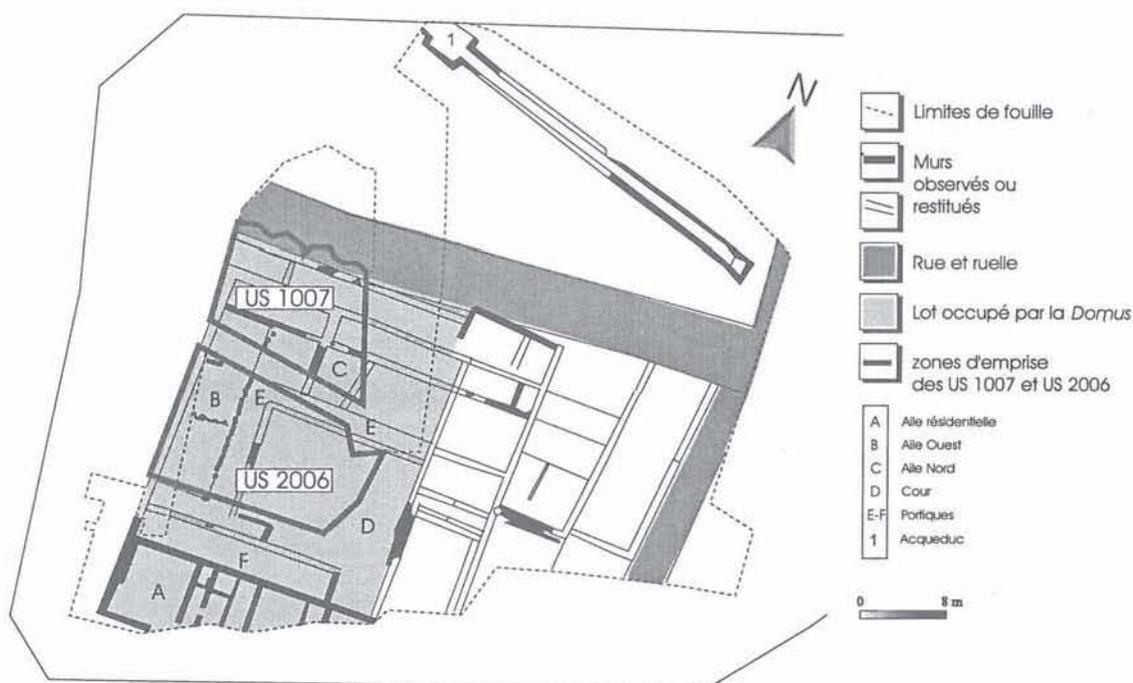


Figure 2 - Le Mans, le site de la place des Halles, relevé des structures et localisation des couches 2006 et 1007 (d'après Deschamps, Vaginay, 1990, Fig. 18).

(Deschamps, Vaginay, 1990). Les couches 2006 et 1007 étudiées successivement ici, proviennent de la *domus* qui fut occupée de la fin du I^{er} s. au III^e s. C'est un vaste ensemble (33 x 54 m) situé en bordure d'un portique donnant au nord sur la rue, constitué de trois corps de bâtiments (notés A, B, C sur la Fig. 2, respectivement sud, ouest et nord) agencés autour d'une cour (D) encadrée de portiques sur trois de ses côtés (F au sud et E à l'ouest et au nord).

La couche 2006 est un niveau de destruction, épais de 0,20 à 0,30 m constitué de tuiles, de mortier jaune, de moellons de pierres et localement de fragments de torchis, riche en tessons et os d'animaux. Cette couche s'étendait sur l'aile ouest (B), le portique (E) et la cour (D).

La couche 1007, peu perturbée, matérialise la destruction du dernier état d'occupation de la *domus*. Elle est constituée d'un niveau très riche en tuiles, localement riche en moellons de pierres et de nodules de mortier. Elle était localisée sur l'aile nord (C) et débordait sur le portique en bordure de voie.

B. REMARQUES SUR LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE DES CONTEXTES ETUDIÉS

1. Le mobilier résiduel.

Tous les contextes étudiés comportent des fragments de céramique sigillée que l'on peut, compte tenu de leurs caractéristiques et de l'horizon chronologique retenu pour ces ensembles, considérer comme résiduels. Il s'agit bien évidemment, dans notre cas, des productions du sud de la Gaule mais aussi du groupe

dit du "Centre-Ouest" que l'on ne date pas, en l'état actuel des recherches, au-delà du milieu du II^e s. (cf. Ferdière 1989 et Delage 1997 dans ce volume). Les fragments que l'on peut rattacher à ces deux origines constituent d'ailleurs de faibles quantités par rapport à l'ensemble des céramiques recueillies (moins de 10 %), sauf peut-être pour l'lot 7 F1 où les productions du sud de la Gaule représentent une proportion de 16 % des individus inventoriés.

Certaines sigillées du groupe du Centre possèdent également des qualités techniques qui se démarquent assez nettement des productions de la fin du Haut-Empire de ces mêmes ateliers. Il s'agit d'une manière générale des sigillées du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s., de Lezoux, mais aussi de quelques-uns des autres centres de production du groupe, y compris les Martres-de-Veyre.

L'ensemble de ces productions résiduelles est présent de manière à peu près équivalente dans chacun des contextes étudiés. Il s'agit d'un "bruit de fond" résultant de la nature des couches archéologiques (remblai ou poubelle) et de l'occupation des sites où elles ont été mises au jour (zones d'habitat remaniées plusieurs fois sur une période d'occupation de plusieurs siècles).

D'un point de vue théorique, le mobilier sigillé considéré comme non résiduel a priori se compose donc de productions du centre de la Gaule postérieures au milieu du II^e s., c'est-à-dire présentant pour la majorité d'entre elles des qualités techniques conformes aux données des phases techniques 6, 7 et 8 de Lezoux. Rappelons-en les caractéristiques⁴.

4 Concernant les définitions initiales des phases techniques, cf. Bet *et alii* 1989.

2. Classifications techniques des productions de la deuxième moitié du II^e s. et du III^e s.

Les productions de la phase 6 ont un vernis grésé rouge, très brillant à brillant et une pâte saumon à rouge contenant de nombreux points de chaux uniformément répartis. Ces caractéristiques techniques sont relativement similaires à celles des productions du sud de la Gaule au cours du I^{er} s. Les limites chronologiques de cette phase doivent être situées entre les années 130/140 et 160/170.

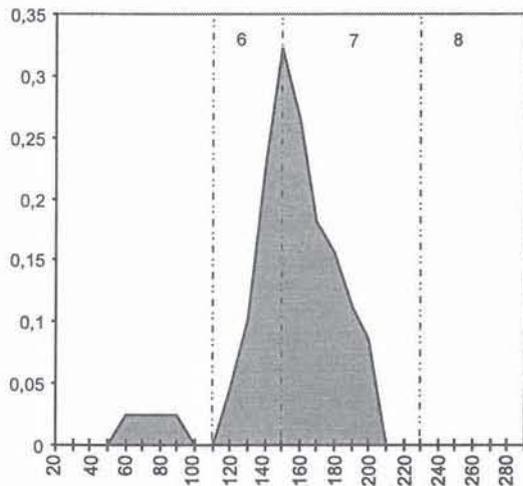
Les caractéristiques de la phase 7, quant à elles, sont très proches de la précédente mais s'en différencient tout de même par un vernis généralement mat, souvent rouge foncé à marron, et une plus faible représentation des points de chaux. Les limites chronologiques de celle-ci, compte tenu des connaissances actuelles, doivent être situées entre les années 160/170 et le deuxième quart du III^e s.

La phase technique 8 se caractérise par un vernis rouge/orangé à orangé, et une pâte de couleur très variable, généralement plus claire que les pâtes précé-

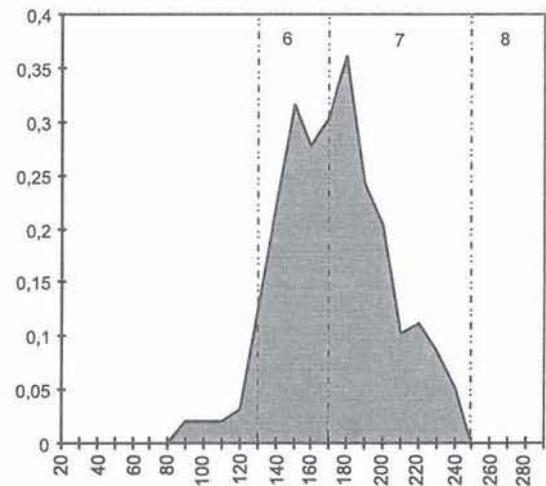
dentes. Les premières attestations de production comportant ces caractéristiques peuvent être situées dans le courant du deuxième quart du III^e s.

Ces phases techniques élaborées à partir des productions de Lezoux sont, en règle générale, valables pour les autres ateliers du centre de la Gaule produisant de la céramique sigillée à cette période. Il s'agit toutefois de groupes techniques évoquant uniquement les cas les plus fréquemment rencontrés. Sont ainsi absents de ce système toutes les pièces marginales, commercialisées ou non, qui s'avèrent être difficiles à caractériser ou bien que l'on soupçonne d'être le résultat d'erreurs techniques.

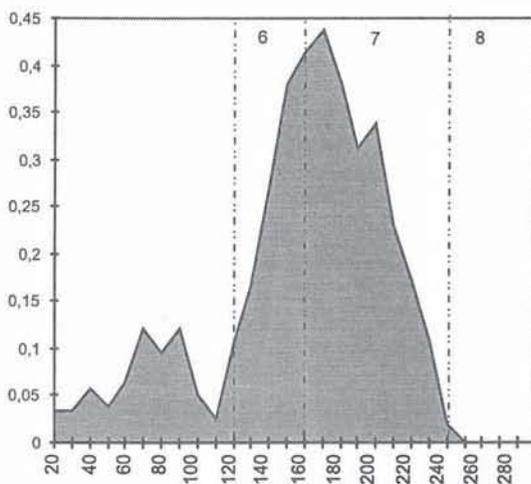
L'intérêt de cette classification, au-delà d'un simple outil de description, réside en fait dans la possibilité de confronter les données recueillies par ce biais avec d'autres classifications, reposant par exemple sur l'observation morphologique des vases ou encore sur la notion de "style décoratif". Cette confrontation systématique, dans le cadre de contextes comportant suffisamment d'indices chronologiques permet de proposer au



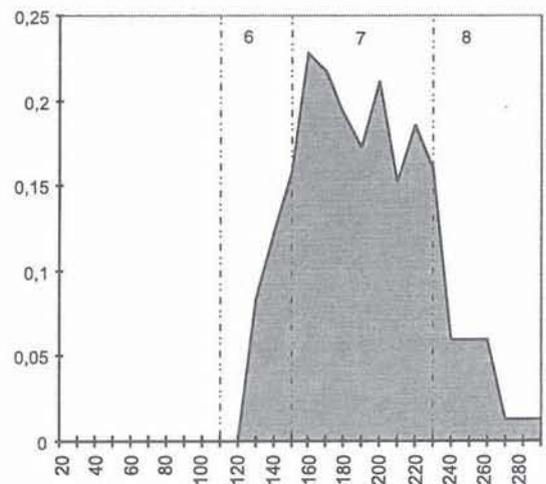
a. république P3



b. Ilot 7 F1



c. les halles 2006



d. Les Halles 2007

Figure 3 - Pour illustrer le chapitre C ont été dressés des graphiques offrant une représentation statistique des lots de céramiques sigillées de chacun des contextes. La méthode utilisée est celle du nombre probable d'apparition de vases par intervalles de 10 ans. Elle permet de mettre en avant les données offrant les datations les plus fines, tout en réduisant l'impact toujours déformant des nombreux fragments associés, par manque de critères, à des fourchettes chronologiques larges. Cf. Langouët, Goulpeau 1975. L'abscisse représente l'échelle du temps, l'ordonnée la valeur statistique du lot à un moment donné. Les lignes verticales indiquent les périodes de transition de phases techniques.

a. : République P3 ; b. : Ilot 7 F1 ; c. Les Halles 2006 ; d. Les Halles 1007.

final, ou tout au moins d'essayer de le faire, une évolution des productions dans le temps.

C'est ainsi par exemple qu'une période de transition entre les techniques 7 et 8 a pu être proposée dans le courant du deuxième quart du III^e s., grâce notamment à la présence au sein de différents contextes, de vases moulés appartenant aux mêmes styles décoratifs mais ayant des caractéristiques techniques différentes.

De ces associations et observations sont nés quelques grands principes qui, à titre d'hypothèse, constituent aujourd'hui l'assise sur laquelle reposent les propositions de datation des sigillées du centre de la Gaule de la fin du Haut-Empire.

Tous les styles décoratifs datés à partir de la seconde moitié du II^e s. peuvent être associés soit à des productions de phase 7, soit à des productions de phase 8⁵.

a. Les vases moulés portant des décors dans le style de IVLLINVS, PATERNVS II, PRISCVS, DOECCVS ... et possédant des qualités techniques de phase 7, sont des productions contemporaines de la fabrication des moules et de l'activité des potiers décorateurs. Ils constituent les dernières productions du centre de la Gaule présentes sur les marchés militaires du Danube, dans les dernières décennies du II^e s. En Gaule et plus faiblement en Bretagne romaine, on pratique leur commerce jusque dans les premières décennies du III^e s. Leur appartenance à des lots de datation postérieure à cette limite est difficile à interpréter. Il s'agit alors soit de résidualité, soit d'une conservation à titre exceptionnel.

Les références à ces productions dans les paragraphes qui suivent seront mentionnées "A1".

b. Les vases moulés portant ces mêmes décors, mais associés cette fois à une technique de transition phase 7/8 ou une technique phase 8, sont des productions qui ne sont plus contemporaines de la fabrication des moules et utilisent des matrices usagées ou mises en réserve. Ils ne sont présents que dans des contextes de Gaule et très exceptionnellement d'autres régions, datés à partir du deuxième quart du III^e s. La forme des vases et leur qualité ne fait alors aucun doute sur leur datation tardive. Ils ne peuvent être considérés comme des productions ayant des qualités techniques "hors classification", contemporaines des premières. Il s'agit en fait de productions que l'on rencontre assez peu car elles ne relèvent pas d'une "activité planifiée et structurée" mais sont issues d'ateliers isolés et éphémères.

Les références à ces productions dans les paragraphes qui suivent seront mentionnées "A2".

c. Les vases portant des décors des générations suivantes, tels ceux de MARCVS, OLLOCNA, FGIEN-TINVS ... ayant des qualités techniques de la phase 7 sont des productions contemporaines de la fabrication des moules et de l'activité des potiers décorateurs. Leur datation ne peut être envisagée antérieurement au premier quart du III^e s. en raison de leur absence des

sites militaires des *limes* mais aussi des contextes de Gaule de la seconde moitié du II^e s. Leur date de production par ailleurs ne peut dépasser la première moitié du III^e s. même s'il n'est pas rare qu'ils soient encore utilisés plusieurs décennies après.

Les références à ces productions dans les paragraphes qui suivent seront mentionnées "B1".

d. Les vases portant des décors identiques, mais associés cette fois-ci à une technique phase 8 sont soit contemporains de l'activité des potiers décorateurs, soit utilisent des moules usagés, mis en réserve ou bien encore des créations tardives que l'on a du mal à distinguer des premières en raison de l'appauvrissement des techniques et des poinçons utilisés. Ils ne sont présents que dans quelques contextes de Gaule postérieurs à la première moitié du III^e s.

Les références à ces productions dans les paragraphes qui suivent seront mentionnées "B2".

C. ANALYSE DES CONTEXTES

Ils sont présentés chronologiquement, du plus ancien au plus récent, dans l'ordre suivant : République P3, Îlot 7 F1, Place des Halles 2006 et 1007. Pour chaque contexte seront successivement passées en revue, les monnaies⁶, les céramiques fines (sigillée et métalles-cente) et les autres catégories de céramiques (céramiques communes, amphores...). Cette analyse sera suivie d'un paragraphe réunissant les propositions de datation du contexte étudié, à partir des observations qui auront été faites.

I. LA FOSSE RÉPUBLIQUE P3.

1. Les monnaies.

Aucune monnaie n'est présente dans ce contexte.

2. Les céramiques fines.

La céramique sigillée est représentée par 64 fragments (soit 10,9 % de l'ensemble des tessons), pour un total de 37 NMI.

a. La céramique sigillée moulée.

Cet ensemble est le seul de notre sélection à ne pas accueillir de production moulée de Lezoux dont le style décoratif appartienne aux productions du III^e s. (vases moulés de type B). La pièce la plus récente peut être attribuée au style de DOECCVS (Fig. 5, n° 1) qui, compte tenu de ses qualités techniques (phase 7), peut être datée du dernier quart du II^e s. et du début du III^e s. (A1)⁷.

b. La céramique sigillée lisse (Fig. 4b).

La plupart des vases ne présentent aucune des caractéristiques des productions tardives. De bonne facture, de qualités techniques conformes aux données des phases 6 et 7 de Lezoux (cf. Fig. 3a), elles ont été élaborées au cours du II^e s. et peut-être pour certaines d'entre elles au tout début du III^e s. C'est le cas notamment des deux individus de forme Drag. 45.

5 Le concept de style décoratif, tel qu'il est défini pour les productions du centre de la Gaule, n'est pas réellement applicable pour les décors moulés que l'on rattache aux productions du Bas-Empire. Les derniers grands styles décoratifs de Lezoux interviennent donc en association avec des vases de technique phase 8.

6 Un index détaillé de ces monnaies constitue l'annexe 2 de cet article.

7 La partie conservée de ce décor est identique au vase moulé de PGC, Fig. 151, 60. Les autres vases moulés appartiennent tous aux productions du II^e s. Mentionnons notamment un décor dans le style de CINNAMVS du milieu du II^e s. (technique phase 6).

	P3	%	F1	%	2006	%	1007	%
Cér. sigillée	64	10.9	157	6	430	3.1	535	19
Métallescente	11	1.8	11	0.4	19	0.1		
Cér. micacée	13	2.2	3	0.1			34	1.2
Cér. a enduit rouge							34	1.2
Amphores	35	6.3	38	1.4	1156	8.3	141	4.9
Mortiers	4	0.7	9	0.4	149	1.1	25	0.7
Com. claire	130	22.1	945	35.7	4467	32.2	661	23
Com. sombre	325	55.3	1481	55.9	7610	54.9	1414	49
Modelée	2	0.35			21	0.15	10	0.4
Autre	2	0.35	2	0.1	18	0.15	14	0.5
Totaux	586		2646		13870		2868	

Figure 4a - Tableau de comptage des différentes catégories de céramiques présentes dans les 4 contextes sélectionnés, en nombre de fragments et en % de fragments.

		Formes de céramique sigillée																	Indéterminé	Totaux par origine														
		Assiette	C11	C15	C21	C23	Cruche	D15	D18	D24/25	D27	D31	D33	D35/36	D38	D4/22	D45	D46			D72	Gobelet ovoïde	L008	L024	L042	L044	L056	L087	L096	Mortier	W79/80	D29	D30	D37
P3	Centre Gaule				1																											1	1	6
P3	Est Gaule			1																												1	2	
P3	Sud Gaule		1					1																								1	3	
P3	Indéterminé																														1	1		
P3	Lezoux	1	1		1							3	1				1													15	2	25		
F1	Centre Gaule				4																						3			1	8			
F1	Centre Ouest			1																												1		
F1	Sud Gaule		1					1	1	1			2		1														1	1	10			
F1	Indéterminé												1																			1		
F1	Lezoux	1	1	1	2	1					1	2	1			1	3											1		23	3	41		
2006	Centre Gaule				26	1						2				1														9	39			
2006	Centre Ouest																													1	1			
2006	Sud Gaule												1											1				2	1	1	6			
2006	Indéterminé				1			1																							1	3		
2006	Lezoux	2	4	2	3		2				7	1	5	5	5	3	1	5	3	1	1	1	1	1	1	1	7	1	30	4	88			
1007	Centre Gaule				3																							1		1	5			
1007	Indéterminé																														1	1		
1007	Lezoux		1	3	1						2	2		3	5	1		1	1				1					1	21	2	45			
Totaux par forme		4	2	9	41	8	1	1	4	1	1	16	8	1	1	12	1	13	1	3	1	6	5	1	1	2	4	9	4	1	106	17	286	

Figure 4b - Tableau proposant les différentes attributions de formes de céramique sigillée pour chacun des contextes selon un comptage par vases. Les abréviations typologiques utilisées sont les suivantes : C pour Curle, D pour Dragendorff/ Déchelette, L suivi d'un numéro (3 chiffres) pour désigner la typologie des formes de Lezoux (Bet et alii 1989), W pour Walters.

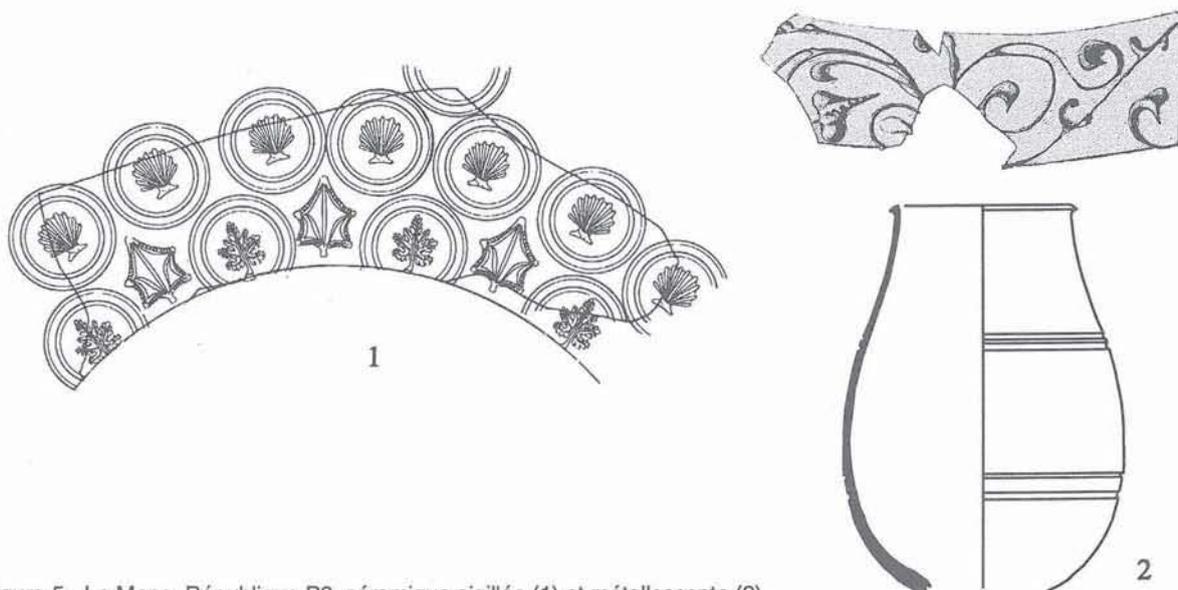


Figure 5 - Le Mans, République P3, céramique sigillée (1) et métallescente (2).

c. La céramique métallescente.

Une seule pièce presque complète (11 tessons), un vase à boire de forme Nied. 33 décoré de motifs végétaux à la barbotine, est présente dans ce contexte (Fig. 5, n° 2). Elle est issue, au vu de ses qualités techniques, des ateliers du centre de la Gaule.

La hauteur du col est de 4,7 cm, ce qui correspond,

d'après les propositions d'A. Desbat et de M. Picon (1996), à une datation du milieu du III^e s.

3. Les autres catégories de céramiques.

Constituées de 511 tessons, elles sont principalement représentées par de la céramique commune sombre (CCS, 55 % du total), de la céramique commune claire

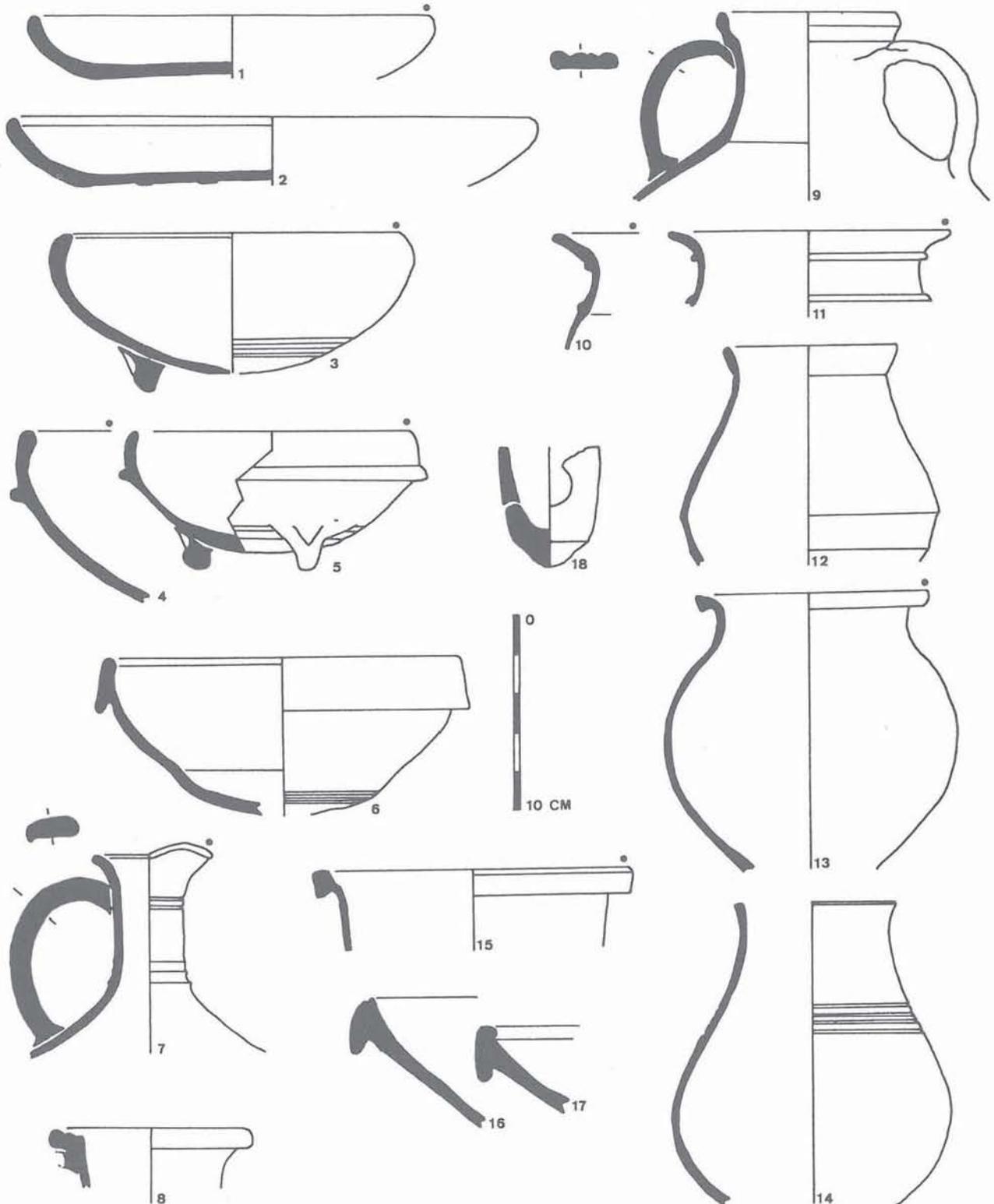


Figure 6 - Le Mans, République P3, assiettes (1-2), bols (3-6), cruche (7), amphores (8-9), vases (10-15), mortiers (16-17) et creuset (18).

(CCC, 22 %), des fragments d'amphores (6 %) et de la céramique à couverte micacée (2 %).

Les formes (Fig. 6). Sont présentes des assiettes en CCS du type La Bosse 102^B (n° 1) ou à couverte micacée (n° 2), des bols tripodes en CCS du type La Bosse 201 (n° 3) ou 202 (n° 4 et 5) ou du type Centre (n° 6). Sont également mis en évidence un col de cruche (bouilloire) en CCS à bec triflé dont la «fabric» se rapproche de celle de La Bosse (n° 7) et deux cols d'amphores (n° 8 et 9), probablement d'origine régionale, dont une est de la forme Gauloise 12 (n° 8).

Parmi les vases fermés se remarquent la forme La Bosse 607 en CCS (n° 10 et 11), un vase biconique montrant une surface lissée, fumigée d'aspect (n° 12), un petit vase ovoïde à lèvre triangulaire, en CCS, présentant de nettes traces de passage au feu et un encroûtement de calcaire sur la face interne (n° 13) et un vase à la surface noire soigneusement lissée dont le col tronconique est dans la continuité de la panse. C'est la première occurrence de cette forme au Mans (n° 14). Ce vase montre à l'intérieur de nettes traces de coulures indiquant la présence d'un engobe.

Sont aussi présents un fragment de marmite en CCS proche du type 701 de La Bosse (n° 15), deux fragments de mortiers (n° 16 et 17) et un fond de creuset qui montre latéralement une ouverture circulaire de 22 mm de diamètre, effectuée avant cuisson (n° 18).

La plupart de ces types se rencontrent communément dans les horizons stratigraphiques manceaux datés traditionnellement de la seconde moitié du II^e s. ou du début du siècle suivant. Ce sont notamment les vases 1, 3 à 5, 7, à 13, 15 (Goupil 1987*, Humbert 1988*, Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993*, Gondard, Guilleux et Guillier 1994*, Guillier 1995b*). Toutefois certains types apparaissent peu fréquents comme la marmite, le grand vase à col tronconique ou le fond de creuset. Leur très faible représentation dans des ensembles à la chronologie déjà établie ne permet pas d'en faire des marqueurs précis. Remarquons aussi que les céramiques communes sombres proches ou assimilées au type de La Bosse (cuisson en mode B), représentent près de 50 % des tessons de cette couche. Notons encore que les formes du type de La Bosse présentes dans le puits République P3 sont peu variées par rapport aux productions mises en évidence sur le site même de production. Ces éléments se cantonnent ici aux formes La Bosse 102, 201, 202, 607 et 701.

4. Propositions de datation.

Deux éléments principaux permettent donc de situer ce contexte au début du III^e s. : la présence de la forme Drag. 45 ainsi que celle du vase métallescent. Sans eux, une telle datation n'aurait guère pu se justifier, à moins que des contraintes stratigraphiques nous aient incités à élargir la fourchette proposée.

L'absence de styles tardifs du Centre Gaule, de Déch. 72 et de vases présentant une technique phase 8 ne fait que renforcer cette idée. Aucun élément lié à la céramique commune ne vient contredire ou préciser de quelque façon que ce soit, cette proposition.

II. LE Puits ÎLOT 7 F1.

1. Les monnaies (annexe 2).

Ce contexte comporte un lot monétaire, avec notamment comme élément le plus récent un denier d'argent fourré de Sévère-Alexandre (222-234 apr. J.-C.).

2. Les céramiques fines.

La sigillée est représentée par 157 fr. (soit 6 % de l'ensemble des tessons), pour un total de 61 individus.

a. La céramique sigillée moulée.

Ce contexte comporte de nombreuses productions lézoviennes dont les caractéristiques techniques et stylistiques correspondent également aux phases techniques 6 et 7 de Lezoux (Fig. 3b). En cela il est très proche du contexte précédent. Les styles de la fin du II^e s. et du début du III^e s. sont toutefois plus nombreux. Citons par exemple ceux de IVSTVS et MERCATOR II ou encore de BANVVS classique associé dans ce cas à des supports en technique phase 7 (A1).

D'autres décors toutefois se démarquent très nettement des habitudes décoratives du II^e s. et peuvent être considérés comme des créations du III^e s. C'est le cas des compositions dans le style de MARCVS (Fig. 7, n° 6 et 8) associées à des supports de phase 7 (B1), mais aussi surtout du grand vase (n° 7) dont le décor peut être rattaché à une famille décorative de BANVVS tardif. Celle-ci, en grande partie inédite, est attestée à Lezoux (Bet, Gangloff 1987) où un lot de moules portant une signature a été mis au jour sur le site de la Z.A.C. de l'Enclos, mais aussi dans d'autres ateliers de l'Allier tel Terre-Franche, ainsi que vraisemblablement Lubié. La qualité des poinçons, la composition d'ensemble et la nature du support font de ce vase une production postérieure au premier quart du III^e s. (A2/B2).

b. La céramique sigillée lisse (Fig. 4b).

Ces indices, qui en eux-mêmes déjà constituent des arguments de première importance, trouvent un écho dans la présence au sein de ce contexte d'une dizaine de fragments de Déch. 72 représentant au minimum trois individus (Fig. 7, n° 5), ainsi qu'un individu Drag. 45 (Fig. 7, n° 4) accompagné de plusieurs autres formes de mortiers dont notamment des Curle 21 à pâte «fondue», typiques des productions de la fin du II^e s. ou plus sûrement du début du III^e s. (Fig. 7, n° 1 et 2).

c. La céramique métallescente.

Elle compte, pour 11 tessons, au moins trois individus : un fond de forme Nied. 33 caractéristique (Fig. 7, n° 10), une panse composée de 4 fr. d'un vase globulaire, et un autre ensemble de 6 fragments de milieu de panse d'un grand vase Nied. 33 possédant une paroi de très faible épaisseur. Les deux premiers peuvent être attribués aux ateliers du centre de la Gaule, tandis que le dernier proviendrait des ateliers de Trèves.

3. Les autres catégories de céramiques.

Ici encore, dans cet important lot (2478 tessons), se remarquent principalement la CCS (56 % des tessons) et la CCC (36 %). Sont aussi représentés, de façon accessoire, les amphores (1,5 %) et les mortiers (0,4 %).

8 Les céramiques du type de La Bosse ou proches techno-typologiquement de la production de ce site, sont mises en évidence sur les figures par un point noir.

Les formes. Les céramiques présentes montrent de nombreuses formes largement reconnues par ailleurs, au Mans et dans le département de la Sarthe (Fig. 8 à 11). Il s'agit des assiettes en CCS des types 101, 102 et 103 de La Bosse (Fig. 8, n^{os} 1 à 3), de vases tripodes à collerette en CCS du type 202 de La Bosse (Fig. 8, n^{os} 4 à 9), d'une grande jatte en CCS, de 41 cm de diamètre (Fig. 8, n^o 14), d'une «fabric» proche de La Bosse, mais non présente sur ce site et attestée au Mans sur un site de consommation (Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi, 1993*). Quelques cruches sont de forme commune (Fig. 9, n^{os} 1 à 6), par exemple les types 425 et 435 de La Bosse.

Au sein des vases fermés sont présents de nombreux vases à baguette en CCS du type 607 de La Bosse (Fig. 9, n^{os} 8 à 14), des céramiques à carène biconique de différentes tailles et présentant des lèvres offrant une forte variabilité (Fig. 10, n^{os} 1 à 5), des vases en CCS à lèvres simples plus ou moins triangulaires (Fig. 10, n^{os} 6 à 10) et des gobelets, à la paroi externe lustrée (Fig. 11, n^{os} 6 et 7). Notons aussi la présence de deux mortiers montrant de nettes traces d'usage (Fig. 11, n^{os} 1 et 2).

Mais en dehors de ces types bien attestés, la structure îlot 7 F1 a aussi livré des céramiques dont la présence est moins bien reconnue localement.

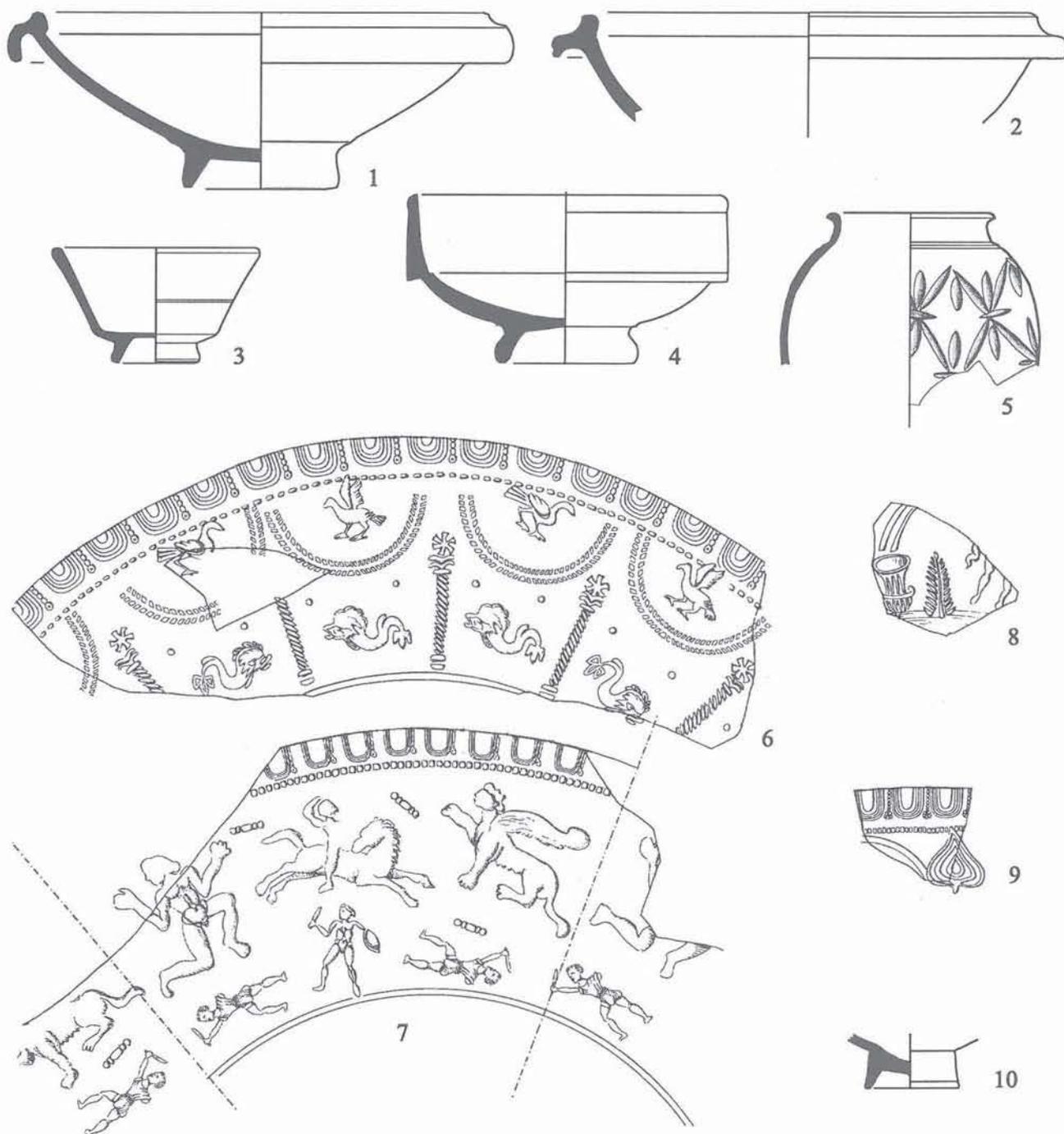


Figure 7 - Le Mans, Îlot 7 F1, céramique sigillée lisse (1-5), moulée (6-9) et métallescente (10).

En premier lieu, au sein de la CCS se distingue tout particulièrement un groupe homogène du point de vue de sa pâte. Il s'agit d'une pâte de teinte grise ou beige crème, légèrement micacée et présentant de nombreuses inclusions de grains de quartz ronds et mats, atteignant parfois 3-4 mm. Cette pâte est en surface du vase d'une teinte grise et d'un toucher rugueux ou

granuleux. Nous notons l'absence sur tous les vases de ce type d'un traitement de surface. Cette céramique diffère nettement de celle de La Bosse par tous ces éléments. Les formes diffèrent aussi, ce sont des vases aux lèvres plus simples, moins moulurées, probablement à cause de la forte proportion de grains de quartz dans la pâte, qui empêche tout travail précis de

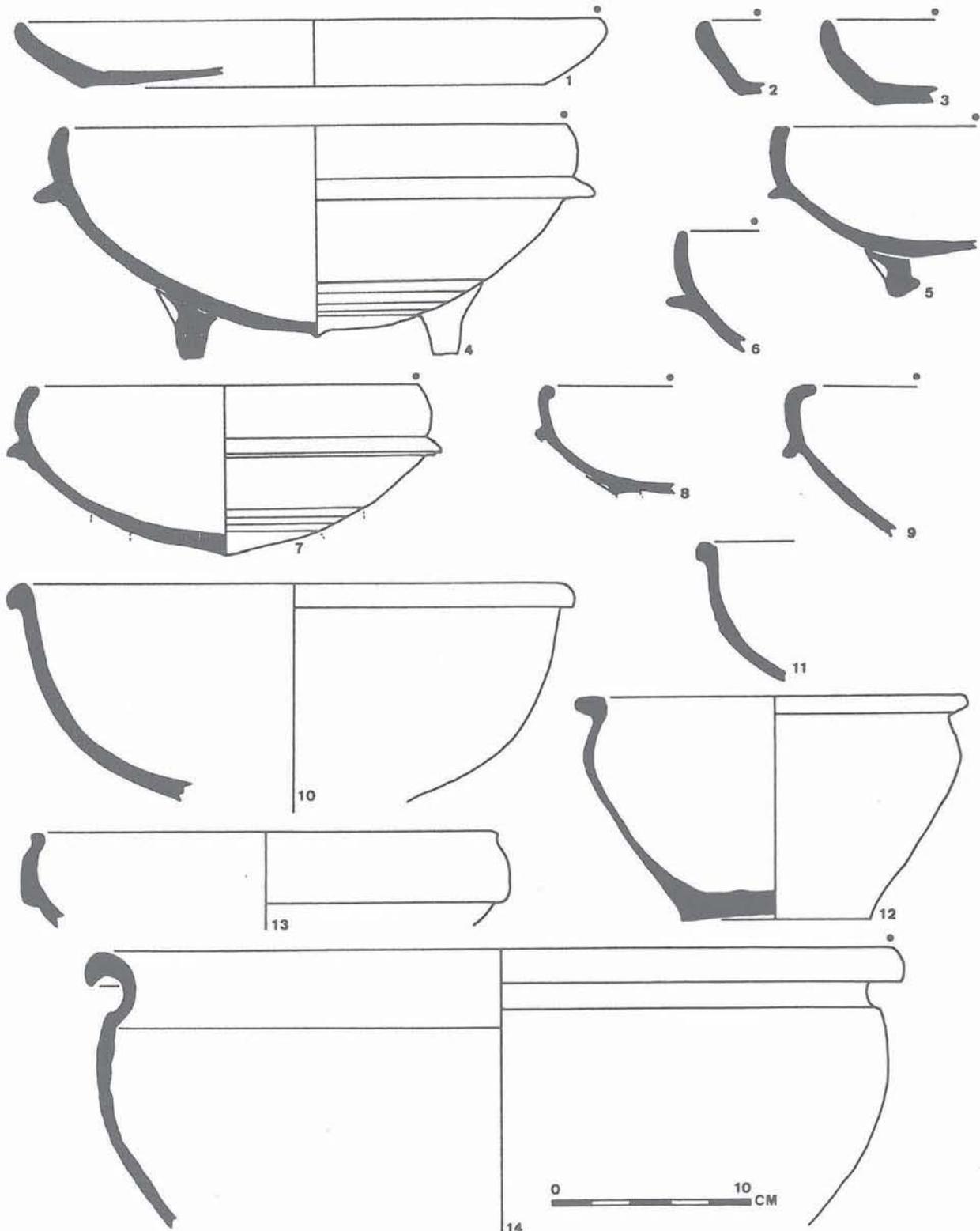


Figure 8 - Le Mans, Îlot 7 F1, assiettes (1-3), bols (4-12) et jattes (13-14).

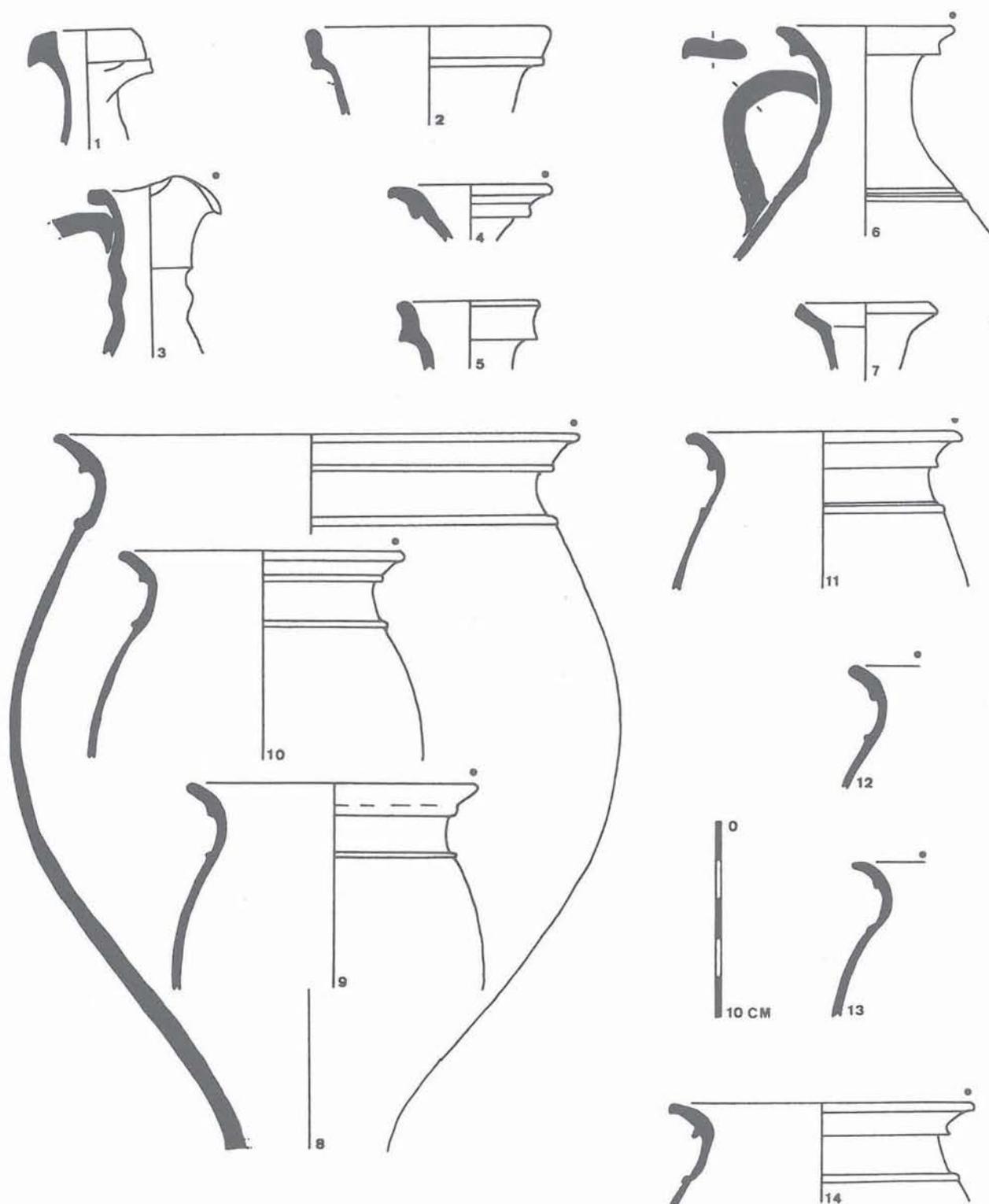


Figure 9 - Le Mans, Îlot 7 F1, cruches (1-7) et vases (8-14).

finition. Les formes sont les suivantes : une grande jatte à lèvre arrondie (Fig. 8, n° 12), une lèvre de cruche (Fig. 9, n° 7), des pots à lèvres arrondies (Fig. 10, n°s 11 à 17) et un gobelet (Fig. 11, n° 8). La surface de ce petit vase fin est moins granuleuse que les autres, proba-

blement par l'emploi d'une argile (moins dégraissée ou affinée) possédant des grains de quartz plus fins que les autres vases. Il s'agit vraisemblablement là de la production ou d'une partie de la production d'un atelier qui reste à localiser⁹. Des céramiques très compara-

9 D'après M. Mortreau, cet atelier serait à rechercher dans le nord du Maine-et-Loire.

bles, tant du point de vue de la matière (pâte, couleur et absence de traitement de surface) que des formes, furent mises au jour lors de la fouille de l'établissement rural antique de La Fontaine-Bigot à Brion près de Saumur (Maine-et-Loire), lors des fouilles liées au passage de l'autoroute A85 (Guillier 1995a*). Ces vases constituent donc un ensemble formant un groupe

techno-typologique homogène à diffusion régionale qui comprend, en l'état des observations, les formes suivantes : assiettes et bols tripodes (Brion), jattes et cruches (Le Mans), pots et gobelets (Brion et Le Mans).

En second lieu il faut noter la présence de bols en CCC, dont les profils sont proches de ceux relevés sur des Drag. 37 (Fig. 8, n^{os} 10 et 11), d'une jatte proche

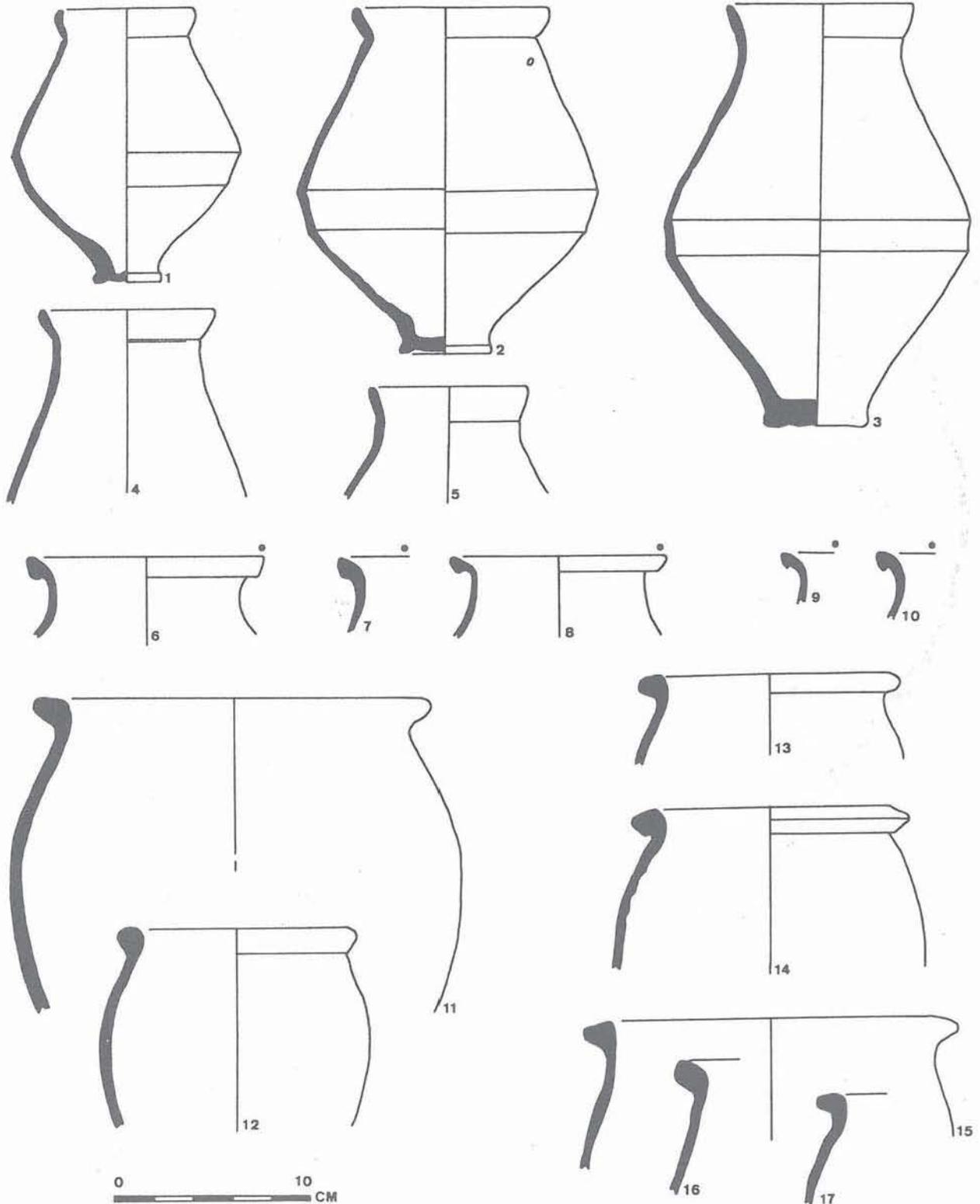


Figure 10 - Le Mans, Îlot 7 F1, vases, suite (1-18).

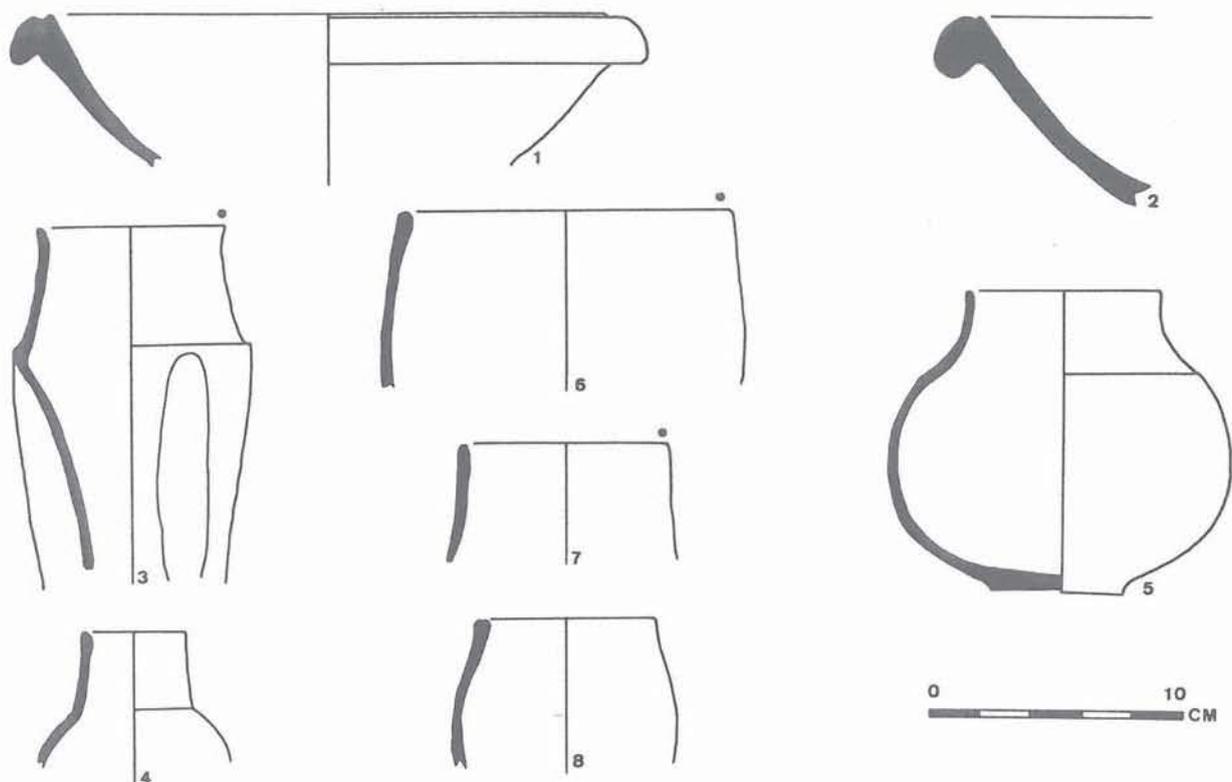


Figure 11 - Le Mans, Îlot 7 F1, mortiers (1-2) et gobelets (3-8).

de la forme Raimbault V (Fig. 8, n° 13), non en céramique à «l'éponge», mais proche de celles à engobe argileux bordelaises. Cette jatte présente une pâte beige, sableuse, légèrement micacée dont la surface est peinte en ocre, légèrement orangé (traces de pinceau).

En troisième et dernier lieu notons la présence de gobelets, un à dépressions (Fig. 11, n° 3), de forme Gose 206/207, dont des productions comparables sont présentes à La Boissière-Ecole (Barat, Raux et Dufaÿ 1994*) et deux à col tronconique (Fig. 11, n°s 4 et 5). Ce dernier gobelet présente une surface noire, brillante qui est due à une double action, d'une part un lustrage très fin de la surface et d'autre part par l'apport d'un revêtement argileux, très fin, fumigé lors de la cuisson, comme le démontre nettement la présence de coulures fumigées à l'intérieur du col, les parties du vase sans revêtement argileux n'étant pas fumigées. Des gobelets très comparables non seulement du point de la forme mais aussi de celui des traitements de surface (lustrage, revêtement argileux et fumigation), furent mis en évidence à Mer dans le Loir-et-Cher (Moireau, Genty 1991*) ainsi qu'à Tavers dans le Loiret (Moireau 1992*).

D'une manière générale, les remarques effectuées sur la céramique de la structure République P3 peuvent être également formulées pour le puits Îlot 7 F1. Les céramiques 1 à 9, 14 (Fig. 8), 6, 8 à 14 (Fig. 9) et 1 à 10 (Fig. 10), sont présentes en de nombreux exemplaires dans les contextes de la seconde moitié du II^e s. et du début du siècle suivant. Nous remarquons également que les céramiques communes sombres proches du type de La Bosse, représentent près de 50 % des tessons issus de cette couche.

Notons encore que les formes du type de La Bosse présentes dans les terres de comblement du puits

Îlot 7 F1 sont assez peu variées par rapport à l'éventail des formes produites. Ces éléments se limitent à aux formes La Bosse 101 à 103, 201, 202, 425, 435, 607 et 609. Toutefois certaines formes non mises en évidence à La Bosse, mais présentant technologiquement les mêmes caractéristiques, proviennent de ce puits. Il s'agit d'une grande jatte (Fig. 8, n° 14), d'un gobelet à dépressions (Fig. 11, n° 3) et de gobelets simples (Fig. 11, n°s 6 et 7).

Mais si la présence de vases du type de La Bosse au sein des communes grises est très largement majoritaire, dans cette structure, il apparaît un groupe technologique différent, aux formes plus simples, la céramique grise au toucher granuleux. Ce groupe est peu représenté au Mans, les autres contextes manceaux n'en livrent qu'une très faible proportion.

4. Propositions de datation.

Certaines caractéristiques du contexte précédent se retrouvent dans celui-ci, notamment la forte proportion de sigillées des phases 6 et 7. Il comporte néanmoins quelques pièces sigillées caractéristiques des productions du III^e s. et plusieurs vases à boire en céramique métallescente.

L'étude numismatique d'une part et l'étude de la céramique fine de l'autre apparaissent dans ce contexte en parfait accord pour proposer une datation durant le deuxième quart du III^e s.

La présence de certaines formes, notamment les gobelets, à dépressions, simples ou à col tronconique (Fig. 11, n°s 3 à 8), si elle ne vient pas fournir une proposition de datation aussi précise que la céramique fine, situe ce contexte dans la première moitié du III^e s. (Moireau 1992*, Morize, Vermeersch 1993*, Selles et Couvin 1993*, Selles 1994*, Vermeersch 1994*).

III. LA PLACE DES HALLES.

Les deux contextes issus de la fouille des Halles comportent des fragments qui recollent entre eux ou appartiennent très vraisemblablement au même individu¹⁰. Les deux ensembles diffèrent toutefois l'un de l'autre. Nous avons donc décidé de les présenter séparément car les données stratigraphiques montrent à l'évidence que ces recollages ne nous permettent pas d'affirmer qu'il s'agit en fait d'unités stratigraphiques ayant une fonction et une constitution dans le temps strictement identiques.

□ LE CONTEXTE HALLES 2006

1. Les monnaies (annexe 2).

Ce contexte comporte un lot monétaire des II^e s. et III^e s. Citons pour les plus récentes une monnaie de Claude II le Gothique (268-270), 2 imitations de Tétricus et 2 antoniniens de Tétricus II (272-273).

2. Les céramiques fines.

La céramique sigillée est représentée par 430 fragments (soit 3,1 % du nombre total de fragments), pour un ensemble de 137 individus.

a. La céramique sigillée moulée.

Le lot de céramique sigillée moulée présent dans ce contexte comporte là encore une majorité de styles de la deuxième moitié du II^e s., dont les supports appartiennent aux phases techniques 6 et 7 (Fig. 3c)¹¹.

A ce premier lot de décors vient s'ajouter celui des styles tardifs. MARCVS tout d'abord, présent au travers de deux vases de bonne qualité (B1) (Fig. 12, n^{os} 9, 12), ainsi qu'un décor de BANVVS (Fig. 12, n^o 11) appartenant à la famille inédite citée précédemment (on peut reconnaître le poinçon du guerrier Osw. 1115a au sein des deux compositions). Ces deux styles étaient déjà représentés dans le contexte du Îlot 7 P1.

Les autres productions tardives sont représentées par un vase dans le style de FGIENTINVS (dont les fragments ont été retrouvés en 2006 mais aussi en 1007, Fig. 17, n^o 2) ainsi qu'une pièce plus rare dont l'attribution au centre de production de Lubié est très probable (Fig. 12, n^o 13). Il s'agit d'un style décoratif inconnu sur le site de Lezoux mais assez fréquemment rencontré sur divers sites du département de l'Allier (Néris-les-Bains, Varennes-sur-Allier...).

b. La céramique sigillée lisse (Fig. 4b).

Les vases lisses, quant à eux, comptent de nombreux fragments de "mortiers" dont des Drag. 45 (Fig. 12, n^o 7), des Curle 21 (Fig. 12, n^{os} 1-4 et 6), ainsi que cinq

individus Déch. 72 (non représentés) dont les caractéristiques techniques sont conformes aux données de la phase 7. Ils ne s'agit donc pas de productions de la deuxième moitié du III^e s.

c. La céramique métallescente.

Ce contexte comporte une grande variété de formes de céramique métallescente (pour 19 tessons). On retrouve bien entendu les vases à boire Nied. 33 dont l'un peut être attribué aux ateliers de Trèves¹², les petites tasses de forme 4 de Lezoux (au moins trois individus, Fig. 12, n^o 16) ainsi qu'une forme plus rare de type 17 de Lezoux décorée sur le bandeau supérieur d'une série de godrons droits incisés (Fig. 12, n^o 14)¹³.

3. Les autres catégories céramiques.

Comme dans les contextes précédents, mais ici sur un lot plus important (13421 tessons), nous constatons une forte proportion de CCS (55 % des tessons) et de CCC (32 %). Les amphores et les mortiers constituent respectivement 8,5 et 1 % de l'ensemble.

Les formes (Fig. 13 et 14). Sont représentées de nombreuses assiettes en CCS proches des types 102 et 103 de La Bosse (Fig. 13, n^{os} 1 à 4), également en CCS des bols tripodes, munis d'une collerette ou non, et appartenant respectivement aux types 202 et 201 de La Bosse (n^{os} 5 à 8), des jattes d'une «fabric» proche de La Bosse mais non mises en évidence sur ce dernier site (n^{os} 9 à 12) qui sont très comparables à la jatte de l'Îlot 7 F1 (Fig. 8, n^o 14). Sont présents une anse et un col d'une bouilloire en céramique noire lustrée (n^{os} 13 et 14), imitation du type Blechkannen 1 en bronze de J. Eggers, des vases très comparables typologiquement mais en pâte fine dorée au mica, furent produits à La Boissière-Ecole (Barat, Raux et Dufaÿ 1994*) mais aussi dans le Tournugeois, à Thésée et Pouillée et à Colchester (Barat, Galbois, Morize et Vermeersch, 1993*), différents cols de cruches parmi les plus communs (n^{os} 15 et 16) et des cols de cruches dont la partie médiane des goulots, moulurée, trouve peu de pendants en Sarthe (n^{os} 17 et 18).

Les amphores sont représentées par des importations, notamment de Bétique, par de nombreux fragments de panses d'amphores de forme Dr. 20 et une lèvre (non figurée) de Dr. 7-11. Parmi les importations citons aussi l'occurrence, assez rare au nord de la Loire, d'un important fragment de col d'une amphore monoansée de Méditerranée orientale (n^o 19), à pâte micacée claire, engobée de brun¹⁴. Ce conteneur devait probablement recéler du vin (Lemaître 1995). Sont

10 C'est le cas notamment du décor de la Fig. 17, n^o 2.

11 Citons les styles de CASVRIVS, CANTOMALLVS, PVGNVS, PATERNVS I/ANVARIS II, CENSORINVS du milieu et du troisième quart du II^e s., ainsi que IVSTVS, IVLLINVS classique, ADVOCISVS, CARANTINVS II, PATERNVS II, LAXTVCISSA... de la seconde moitié du II^e s. et du début du III^e s. Si l'on ne peut pas pour ces derniers, comme nous l'avons évoqué plus haut, véritablement les classer en tant que pièces résiduelles, compte tenu d'une utilisation possible sur une longue période, leur date de production en revanche ne peut absolument pas être considérée comme contemporaine des véritables productions moulées tardives du groupe du Centre présentes au sein de ce contexte. Seule une étude fine des différentes unités stratigraphiques du site pourrait permettre de savoir si ce mobilier a été prélevé dans une poubelle déjà existante mais plus ancienne, attestant dans ce cas une résidualité, ou si ces vases ont bel et bien été encore en usage, pour une partie d'entre eux tout au moins, quelques temps avant la constitution définitive de la couche.

12 Non représenté, le vase de la Fig. 12, n^o 15 étant une production du Centre Gaule.

13 Cf. pour les références typologiques de Lezoux : Bet 1997-1998.

14 Cf. l'article de Séverine Lemaître sur les amphores monoansées de Méditerranée orientale dans ce volume.

également présentes des amphores de forme G. 12, dont une est figurée sur une dizaine de lèvres appartenant à autant de vases (n° 20) et G. 5 (n° 21).

Parmi les vases fermés en CCS se remarquent les formes La Bosse 606 (Fig. 14, n°s 1 et 2) et La Bosse 607 (n°s 3 à 6), abondamment présentes, ainsi que quelques lèvres de céramiques à la carène biconique (n° 7) ou à lèvre triangulaire (n°s 8 et 9 : La Bosse 609). Signalons aussi une lèvre de marmite à la surface micacée rouge (n° 10), des mortiers présentant des

traces d'usure du côté interne (n°s 11 à 14), deux fragments de gobelets à col tronconique (n°s 15 et 16) et une lèvre de céramique marbrée, à la surface orangée, de forme Raimbault VI (n° 17).

Les remarques générales effectuées au sujet des céramiques tant de la structure République P3 que du puits Îlot F1, sont de mise ici encore. Les céramiques 1 à 12 (Fig. 13) et 1 à 9 (Fig. 14), sont présentes dans de nombreux contextes datés de la seconde moitié du II^e s. et de la première moitié du siècle suivant. Ici

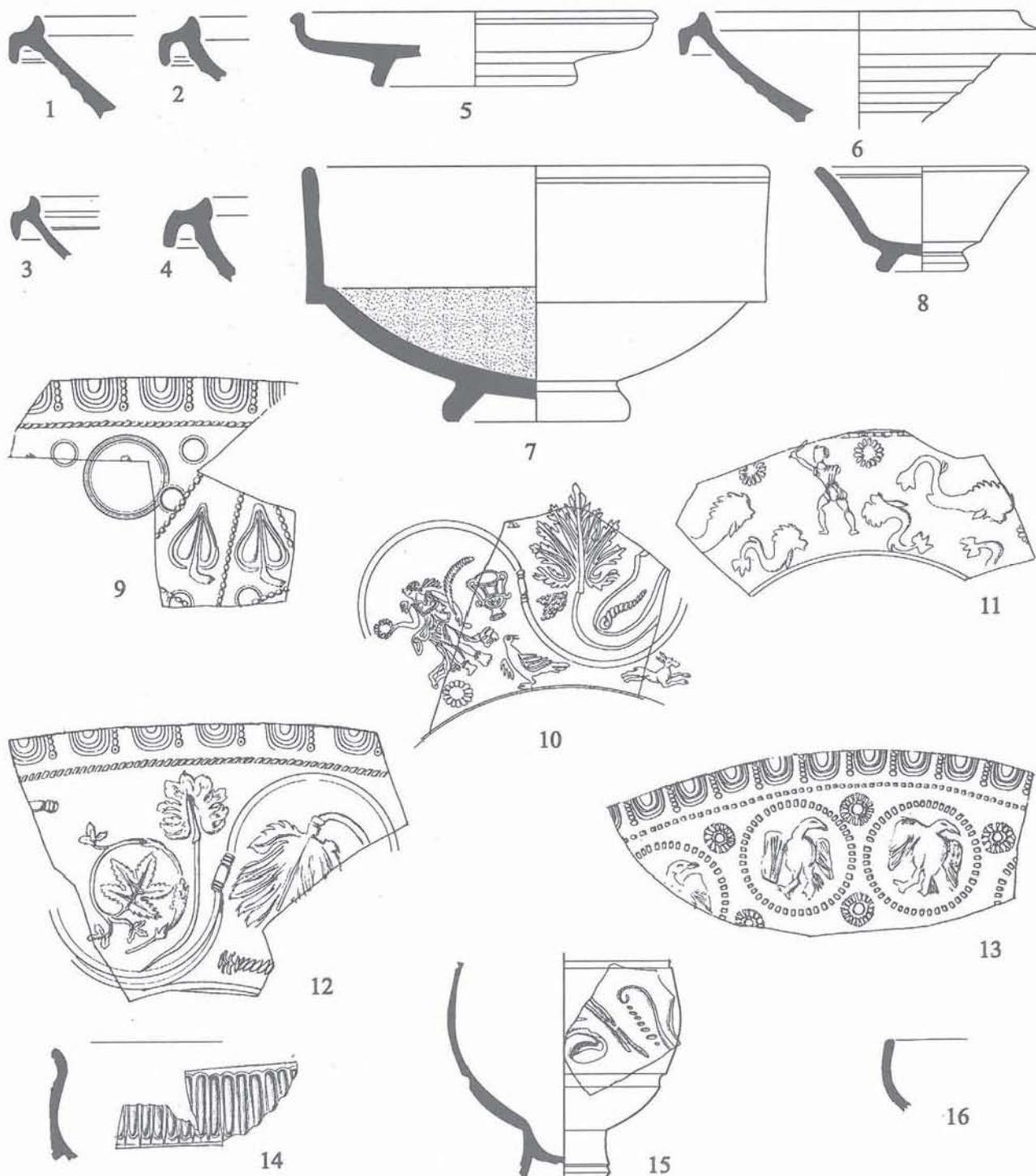


Figure 12 - Le Mans, Les Halles 2006, céramique sigillée lisse (1-8), moulée (9-13) et métallescente (14-16).

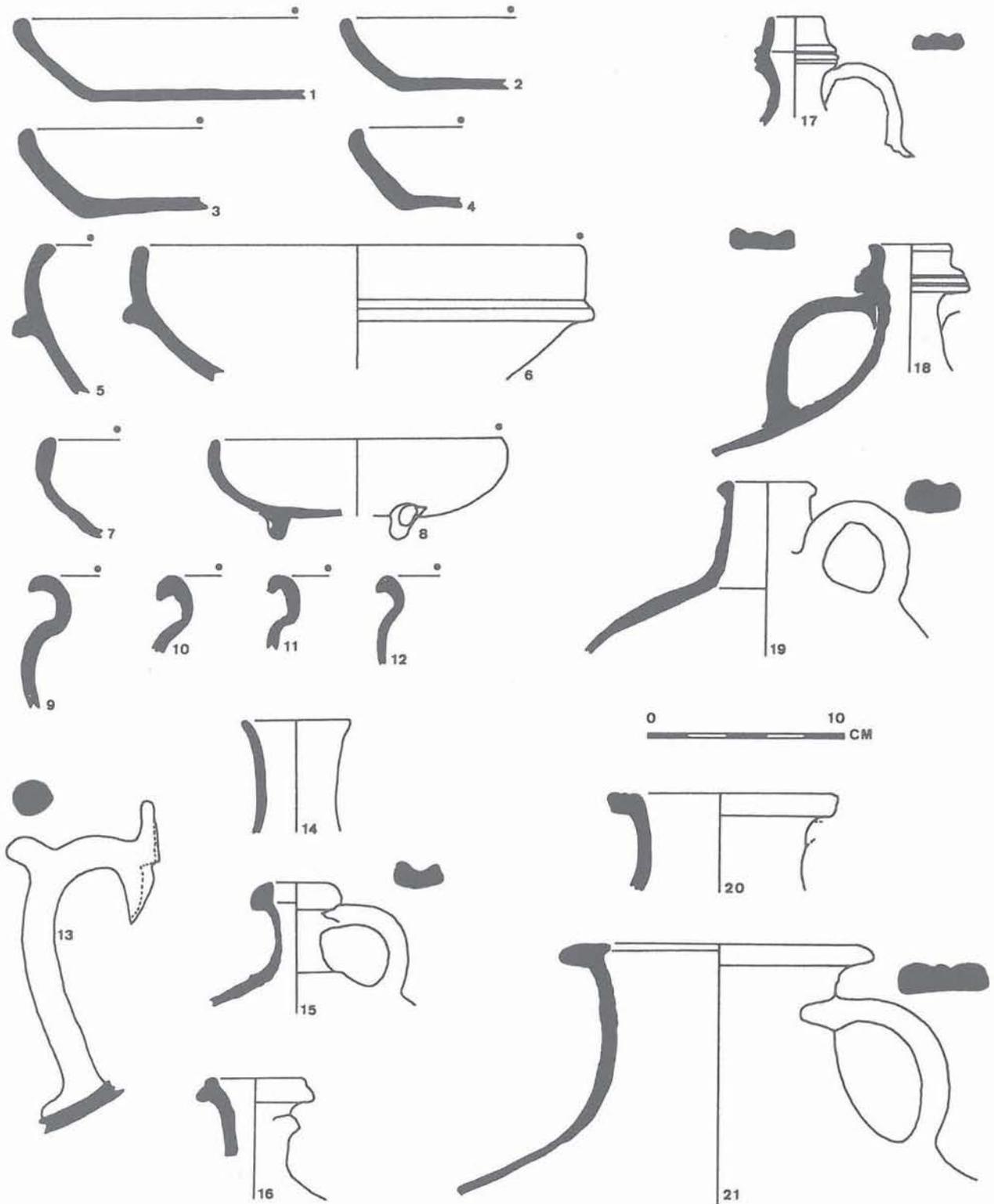


Figure 13 - Le Mans, Les Halles 2006, assiettes (1-4), bols (5-8), jattes (9-12), bouilloires (13-14), cruches (15-18) et amphores (19-21).

encore les céramiques communes sombres du type de La Bosse, forment près de 50 % des tessons issus de cette couche et présentent un corpus peu varié par rapport à l'ensemble des formes de cet atelier. Elles se cantonnent aux types La Bosse 102, 201, 202, 606, 607, 609 et 703.

4. Propositions de datation.

La comparaison de ce contexte avec le précédent montre une réelle ressemblance. Le corpus des céramiques sigillées comporte des styles tardifs associés à des supports de phase 7 (B1), des formes lisses caractéristiques du III^e s., là encore dans une technique

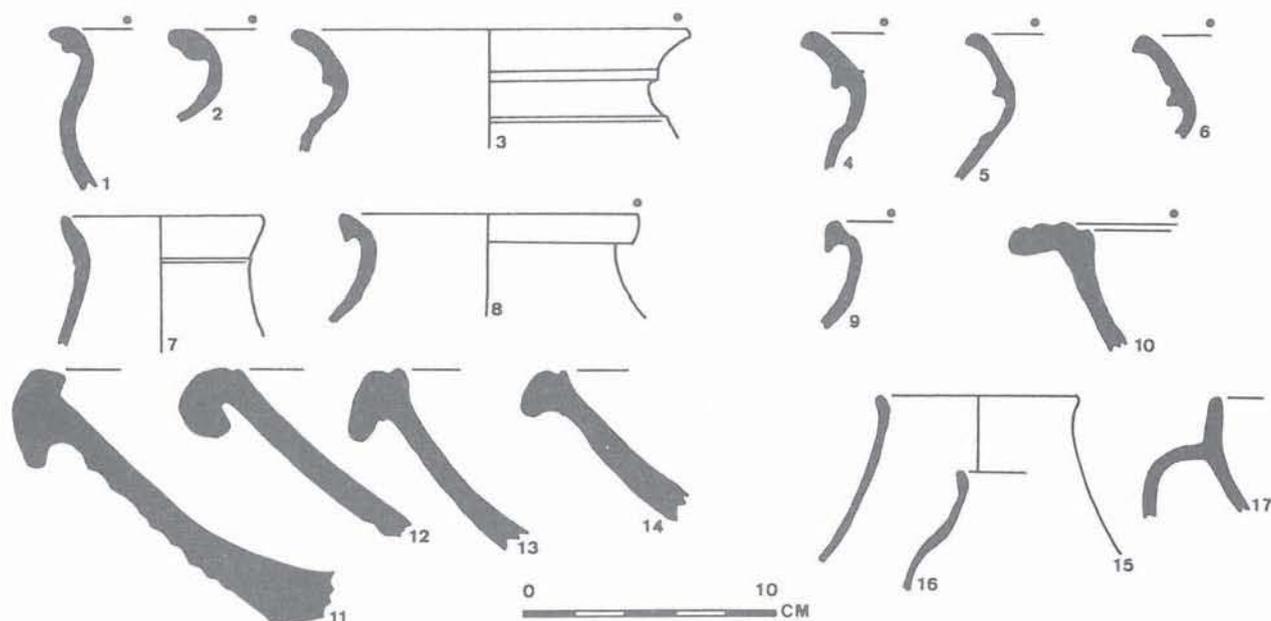


Figure 14 - Le Mans, Les Halles 2006, vases (1-10), mortiers (11-14), gobelets (15-16) et jatte (17).

phase 7, sans exemplaire au caractère lourd et maladroit comme le sont les pièces les plus tardives.

Les autres catégories céramiques le confirment également, notamment avec la présence des grandes jattes en CCS (Fig. 13, n^{os} 9 à 12), des gobelets à col tronconique (Fig. 14, n^{os} 15 et 16) et d'une jatte de forme Raimbault VI (Fig. 14, n^o 17).

Les seuls éléments pouvant marquer une différence avec le lot 7 F1 sont la présence d'une plus grande diversité de formes parmi les vases métallescents ainsi que, pour le corpus des céramiques communes, un rapport hauteur/diamètre du col des gobelets plus important (Fig. 14, n^{os} 15 et 16) et la présence d'une aiguière (Fig. 13, n^o 13).

Ces éléments permettent-ils de proposer une datation plus récente pour cet ensemble que celle d'ilot 7 F1 ? Il ne semble pas. Un décalage existe donc avec les propositions chronologiques issues de l'analyse du lot monétaire. La nature de l'US 2006, une couche hétérogène composée de nombreuses céramiques résiduelles (cf. Fig. 3, c) constitue certainement un élément de réponse, particulièrement si on compare à l'US 1007.

□ LE CONTEXTE HALLES 1007.

1. Les monnaies (annexe 2).

Ce contexte comporte comme le précédent un lot monétaire non négligeable des II^e s. et III^e s., composé notamment d'une pièce à l'effigie de l'empereur Postume (258/268) ainsi que 4 imitations de Tétricus (270/273).

2. Les céramiques fines.

La céramique sigillée est représentée par 535 fragments (soit 19 % de l'ensemble des tessons), pour une estimation de 51 individus. Ce rapport très différent des autres contextes est dû à la présence de très nombreux remontages sur des pièces parfois relativement fragiles comme les grands Déch. 72. Ce lot a également la particularité de ne compter que des vases issus des ateliers du centre de la Gaule, et qui plus est, exclusivement des II^e et III^e s.

a. La céramique sigillée moulée.

On pourrait penser que 1007 comporte un ensemble de vases somme toute semblable à celui des autres contextes. En fait il n'en n'est rien. En effet, si les lots habituels de décors de la deuxième moitié du II^e s. et du début III^e s. ne manquent pas, plusieurs d'entre eux apparaissent non plus sur des supports de phase 7 mais sur des vases moulés assez grossiers de la phase 8 (A2). C'est le cas notamment des pièces dans le style de PATERNVS II (Fig. 16, n^o 1), mais aussi de MERCATOR II/CALETVS (Fig. 16, n^o 2) ou bien de ceux que l'on peut rattacher aux productions tardives du groupe IVLLINVS (Fig. 16, n^o 3 et non représenté). D'autres vases, tels ceux de CALETVS (Fig. 15, n^o 4), de BANVVS (non représenté) appartiennent à la période de transition technique et sont difficiles à caractériser. Ces productions sont identiques à celles que l'on rencontre parfois à Lezoux, notamment celles associées à la destruction du bâtiment F.83 du site de la Z.A.C. de l'Enclos, dans le courant de la deuxième moitié du III^e s. (Bet, Gangloff 1987).

Des productions plus typiques du III^e s. existent également. C'est le cas d'un décor assimilable au groupe stylistique de MARCVS (Fig. 17, n^o 6), mais dont la famille décorative est encore inédite (support de type B2), mais aussi surtout de l'ensemble des vases moulés dans le style de FGIENTINVS. Il s'agit, là encore, d'une particularité intéressante à noter en raison de la rareté de ces productions en Gaule. Ces 5 décors, de plus, appartiennent à presque toutes les familles décoratives du style de FGIENTINVS (Fig. 17, n^{os} 1-5). Les supports sont pour la plupart dans une technique de phase 8 (B2). Enfin précisons que le décor de la Fig. 15, n^o 3, appartient à une famille inédite, peut-être proche du style de FGIENTINVS.

b. La céramique sigillée lisse (Fig. 4b).

Le répertoire de la céramique sigillée lisse est très similaire à celui de l'US 2006. Proportionnellement toutefois les formes tardives que sont les Drag. 45 (Fig. 15, n^{os} 1 et 2) et les Déch. 72 sont mieux repré-

sentées. Il s'agit pour les Déch. 72 de grandes pièces au décor excisé dans une technique ph. 8 (Fig. 16, n° 4), mais aussi de pièces plus petites accueillant une décoration de reliefs d'applique et de barbotine (Fig. 15, n° 7).

c. La céramique métallescente.

Aucun fragment appartenant à cette catégorie n'a pu être recensé.

3. Les autres catégories de céramiques.

Au sein de ce lot comptant 2333 tessons, prédomine encore la CCS (49 % des tessons) suivie de la CCC (23 %). Les autres types de céramiques sont peu représentés, notons les amphores (5 %), la céramique micacée (1 %), à enduit rouge (1 %) et les mortiers (1 %).

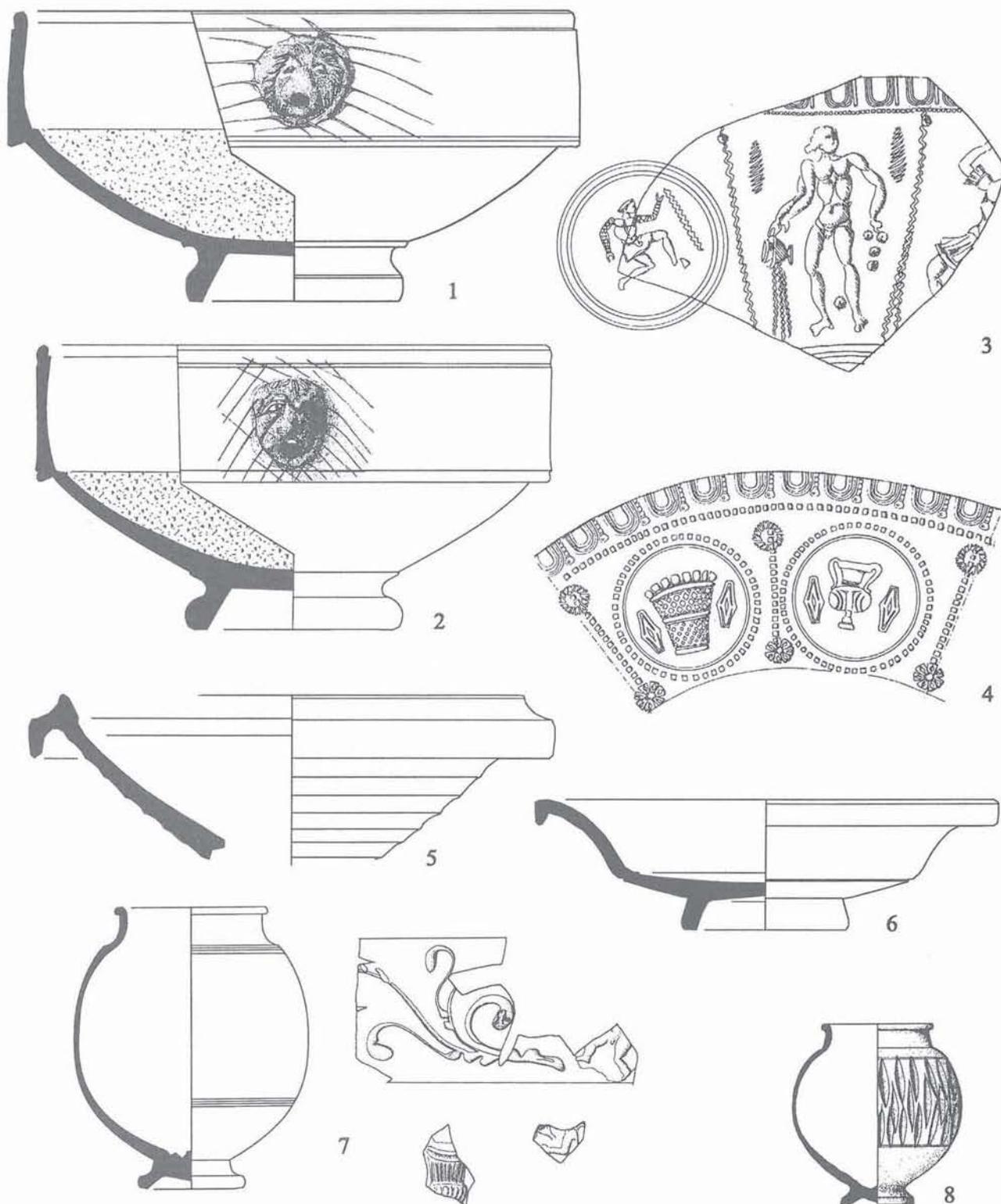


Figure 15 - Le Mans, Les Halles 1007, céramique sigillée lisse (1, 2, 5-8), moulée (3-4).

Les formes (Fig. 18). Sont représentées des assiettes en CCS de type La Bosse 101 ou 102 (n° 1), un plat à décor guilloché à enduit interne rouge mat (n° 2), d'un type connu à Beauvais dans la première moitié du III^e s. et présent dans le Val-d'Oise dans la seconde moitié

du III^e s. (Jobelot, Vermeersch 1996, p. 27), des bols tripodes munis d'une collerette, en CCS du type La Bosse 202 (n°s 3 et 4), une grande jatte en CCS (n° 5), un bol à la pâte beige rosé et à la surface rouge mat, micacée, qui imite les bols de forme Drag. 37 (n° 6),

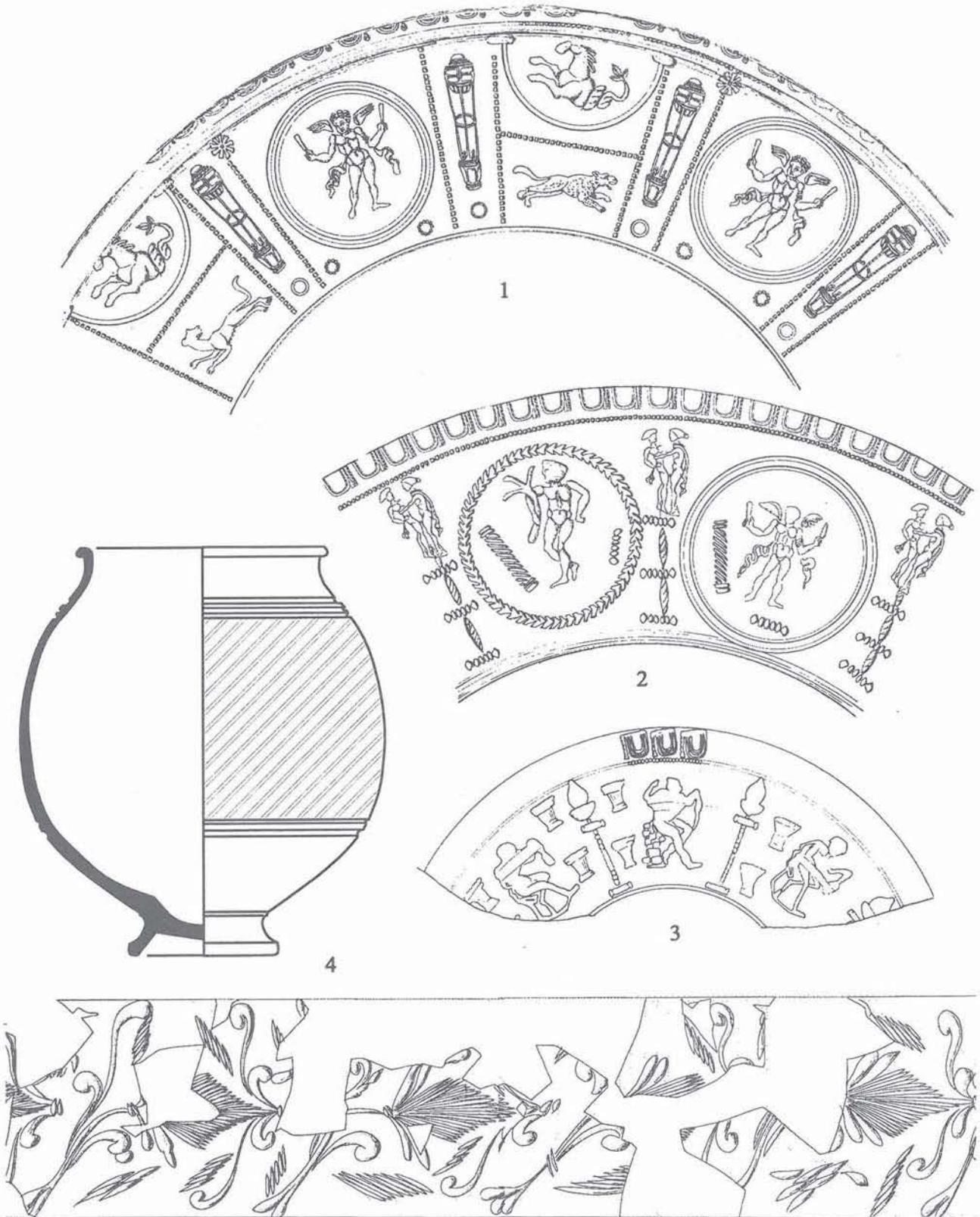


Figure 16 - Le Mans, Les Halles 1007, céramique sigillée lisse (4), moulée (1-3).

des vases en CCS de type La Bosse 607, 611 et 609 (respectivement n^{os} 7, 8 et 9), un gobelet à col tronconique (n^o 10), une jatte en céramique marbrée de forme Raimbault VII (n^o 11) et 2 mortiers complets montrant de nettes traces d'usure du côté interne (n^{os} 12 et 13).

De façon tout à fait redondante, les observations générales effectuées sur les contextes Îlot 7 F1 et Halles 2006, sont ici encore d'actualité. Comme différence importante nous observons seulement un resserrement du nombre des formes présentes.

4. Propositions de datation.

L'US 1007 est un contexte particulièrement intéressant. Trois faits paraissent particulièrement intéressants à noter. Tout d'abord la forte proportion de céramique sigillée, par rapport à celles des autres contextes étudiés : 19 % (contre respectivement 11,6 et 3 % pour les trois autres ensembles étudiés), ensuite la présence de plusieurs vases moulés dont ceux de FGIENTINVS formant un lot très cohérent et enfin l'absence de céramique métallescente.

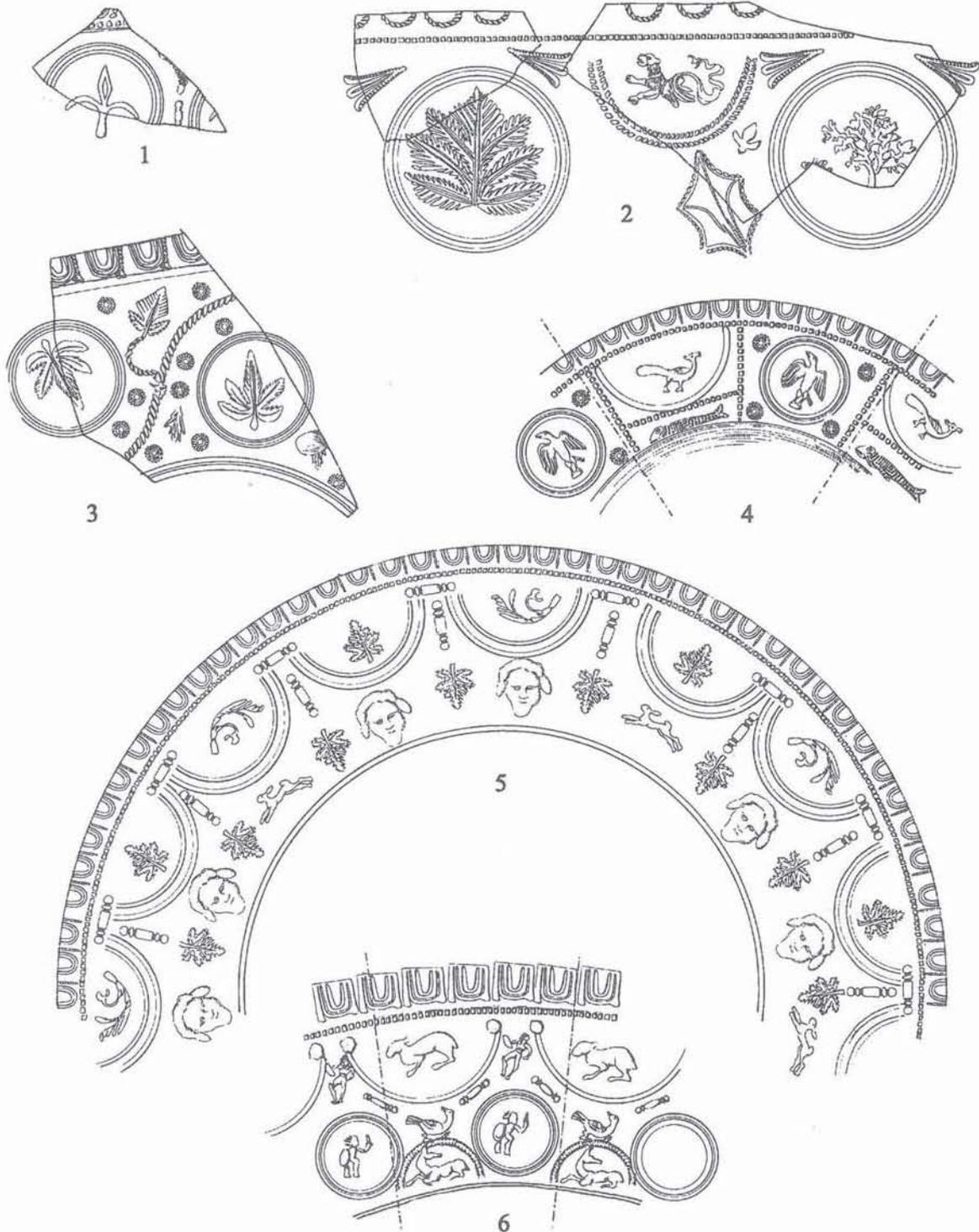


Figure 17 - Le Mans, Les Halles 1007, céramique sigillée moulée (1-6).

Ces observations sont les indices évidents d'un contexte particulier et montrent que les pièces les plus récentes étaient présentes dans cette partie de la *domus* (une série de boutiques en bordure de la voirie) au moment de la destruction du bâtiment par un incendie. Les caractéristiques techniques d'une grande partie des sigillées moulées conformes à la définition de la

phase 8, ainsi que le grand nombre de formes complètes notamment parmi les Drag. 45 et Déch. 72 le montrent bien. Nous nous trouvons donc, comme dans le cas d'Îlot 7 F1, face à un lot de céramiques dont les caractéristiques et les propositions chronologiques peuvent très bien correspondre à celles des monnaies.

Ajoutons de plus, que le cas de figure de l'US 1007

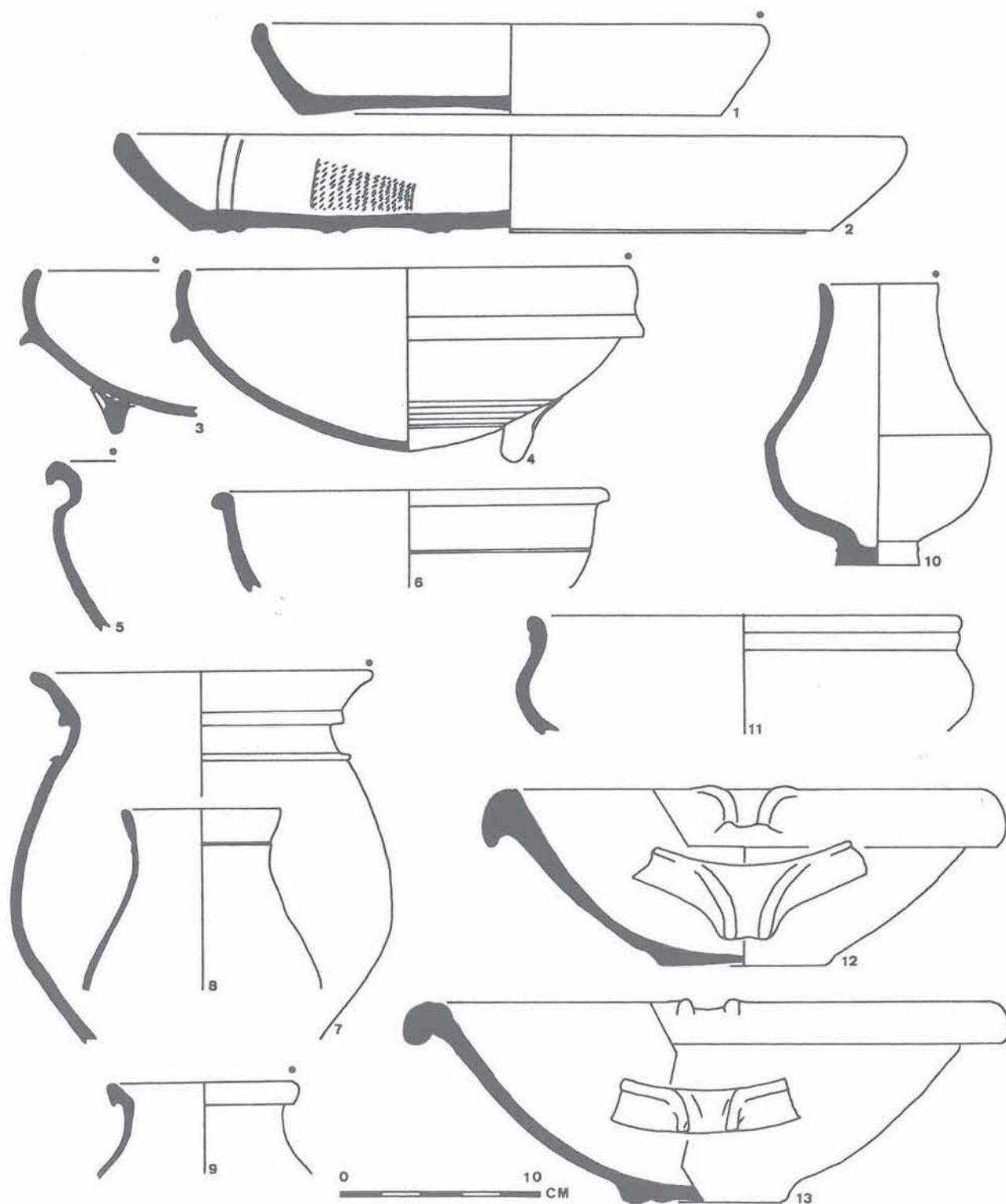


Figure 18 - Le Mans, Les Halles 1007, les autres catégories de céramique : assiettes (1-2), bols (3,4 et 6), jattes (5 et 11), vases (7-9), mortiers (12-13) et gobelet (10).

n'est pas sans rappeler certaines particularités de la couche d'incendie de la cave St. 608 de Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise), un dépôt primaire certes plus précoce dans le III^e s., mais dont la proportion de sigillée atteignait également 20 % du corpus céramique (Morize, Vermeersch 1993*).

D. ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

1. Sur les céramiques fines importées ...

Analyser les lots de céramiques des contextes du III^e s. afin d'offrir, dans un premier temps tout au moins, des propositions chronologiques n'est pas une mission impossible. Les céramiques fines tout comme les céramiques communes contribuent à offrir des fourchettes chronologiques plus ou moins larges mais qui, confrontées les unes aux autres, peuvent offrir parfois des résultats des plus honorables.

L'exemple des contextes Îlot 7 F1 ou encore des Halles US 1007 le montre bien. En l'absence de lot monétaire, il aurait été tout de même possible de proposer une datation valide à partir de l'étude des céramiques. L'exemple de l'US 2006 en revanche est un témoignage intéressant qui montre encore la fragilité de notre approche dans le cas où le contexte n'est pas un ensemble clos. La prudence reste alors de mise.

Les études menées sur la céramique sigillée ces dernières années tendent à redéfinir petit à petit les limites de sa contribution à la datation des ensembles archéologiques. Il ne convient ni de l'ignorer, ni de la surestimer comme cela s'est longtemps pratiqué, mais de continuer à travailler et à améliorer les définitions techniques, le classement en styles décoratifs... afin d'offrir des outils toujours plus performants.

Au final, ce sont les contributions que l'on peut offrir à l'histoire économique et à l'observation des habitudes de consommation qui en bénéficient grâce à des sources de meilleure qualité. C'est, par exemple, le cas du Mans.

Les céramiques fines des quatre contextes étudiés nous permettent de mettre en avant le dynamisme des ateliers du centre de la Gaule à une période que l'on a considérée un peu rapidement comme "décadente" (la fin du Haut-Empire). Certes on ne retrouve pas les quantités de céramique fine et plus particulièrement de céramique sigillée que l'on a l'habitude de rencontrer dans les contextes d'habitat du II^e s., mais il s'agit tout de même d'indices non négligeables de courants commerciaux, qui ne peuvent être considérés comme marginaux.

Les ateliers du centre de la Gaule conservent au III^e s. le quasi-monopole de l'approvisionnement en céramique sigillée de l'ouest de la Gaule. La concurrence des ateliers de l'est de la Gaule et de Germanie ne semble guère à cette période dépasser la Seine dans son extension vers l'ouest et n'interviendra pas avant le Bas-Empire, période où la majorité des ateliers de céramiques fines du centre de la Gaule semble bien avoir cessé toute activité de commerce à longue distance. L'explication semble probablement résider dans le fait que les ateliers du centre de la Gaule sont encore, durant le III^e s., suffisamment organisés, pour une partie d'entre eux tout au moins, pour satisfaire un

marché qui couvre le quart nord-ouest de la Gaule, au point qu'il devait être vain pour la concurrence d'y présenter ses produits.

2. ... et sur les céramiques locales et régionales.

L'un des apports de ces quatre ensembles est de démontrer au Mans (comme sur tous les sites comparables en Gaule au III^e s.), la prédominance nette en milieu de consommation de la céramique locale et/ou régionale. Nous pensons tout particulièrement à des productions, en céramique commune sombre (qui représente autour de 50 % des tessons des ensembles choisis) et à une partie non encore évaluée, mais probablement importante de céramique commune claire (assez vraisemblablement entre 20 et 30 %), proches techno-typologiquement de celles mises en évidence sur le site de La Bosse. Si de réels ponts typologiques existent entre sites de production et de consommation, force nous est de constater que l'essentiel des formes mises au jour sur ces derniers ne constitue qu'une partie de l'échantillonnage des formes reconnues sur les ateliers. Mais d'un point de vue quantitatif, il est évident que les formes les plus courantes sur les différents sites de production de La Bosse, le sont également sur les sites de consommation, manœuvrant notamment. Ce sont les formes suivantes, classées en fonction du répertoire proposé pour le site de La Bosse :

- les assiettes des types 101, 102 et 103,
- les bols des types 201, 202 et 203,
- les cruches des types 405 et 406, 430 à 435,
- les vases des types 601, 606 et 607.

Quelques autres types, pas seulement en céramique commune, se rencontrent parfois, ce sont les cruches du type 450, les amphores de type 501 (Gauloise 12), les vases autres que les types 601, 606 et 607, les marmites de type 701 ou 703 et les mortiers.

Par ailleurs, certains vases présents au Mans ne le sont pas sur le site de La Bosse, ce sont des grandes jattes, souvent mises au jour (Fig. 8, n° 14, Fig. 13, n°s 9 à 12, Fig. 18, n° 5 et Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi, 1993*, Fig. 5, n° 18) et des gobelets, qu'ils soient à dépressions ou non (Fig. 11, n°s 3, 6 et 7 et Fig. 18, n° 10). Cette remarque pose, pour ce site de production, un problème chronologique. Les séries représentées de La Bosse ne livrent pas de ces jattes et gobelets ; dans une première hypothèse ces séries sont soit datables d'avant l'apparition des gobelets en céramique métallescente ou bien, dans une seconde hypothèse, ces formes n'ont pas été produites sur ce site ou n'y ont pas encore été trouvées malgré de nombreuses campagnes de prospection.

Le catalogue céramique mis en évidence affirme l'existence d'un micro faciès régional qui ne semble pas devoir être défini par le cortège céramique issu d'une seule officine mais par des séries produites simultanément dans une région donnée. Le site de La Bosse fournit en cela un exemple clair, les séries typologiques individualisées sur cet atelier ne correspondent pas exactement à l'assemblage céramique, appartenant pourtant au même groupe techno-typologique, mis en évidence sur les sites de consommation. D'autres sites de production, peut-être assez nombreux, sont donc à rechercher.

Mais si l'individualisation de ce micro faciès régional tend à s'affirmer, les éléments céramiques mis en œuvre prouvent également que des filiations tout à fait évidentes existent entre les productions mises en relief chez les *Aulerques Cénomans* et celles d'autres régions proches, formant ainsi de vastes entités cohérentes dans l'esprit des formes. La cité cénomane apparaît donc comme un lieu présentant ses caractéristiques propres mais où différentes influences¹⁵ viennent se refléter.

Cette pression typologique semble issue de la moyenne vallée de la Loire, citons par exemple les productions de Thésée et Pouillée (Trombetta 1982*) mais aussi de la vallée de la Seine, pensons par exemple à Evreux, également en territoire *Aulerque* (Herment 1995*) et, de l'Île-de-France, mentionnons tout particulièrement les sites de Chartres (Sellès 1988*, Sellès et Couvin 1993*, Sellès 1994*), de La Boissière-Ecole (Dufaÿ, Barat et Raux 1990*, Barat, Raux 1993*) de Paris (Robin 1993*) ou bien encore de Dourdan (Bourgeau, Claude et Munoz, 1993*), qui tous présentent de nombreux points de convergence avec le site du Mans. Plus vers l'ouest, les données nous permettant d'effectuer des comparaisons nous manquent ; citons seulement le site de Jublains (Mayenne) qui présente, d'après des publications anciennes, quelques points de comparaison positifs (Boissel, Diehl et Petit 1969* et Boissel et Diehl, 1972*).

Du point de vue de l'évolution des céramiques, les quatre contextes étudiés, ainsi que d'autres contextes locaux légèrement plus anciens, de la seconde moitié du II^e s., montrent peu d'évolution dans un corpus des formes sans grande originalité, qui paraît même atteint d'une certaine atonie. L'examen attentif des différentes formes en céramique commune sombre ne permet pas

d'envisager, en l'état actuel de nos connaissances, une évolution nette des différents types présents, que ce soient les assiettes, les bols, les cruches ou les vases. Nous pouvons seulement constater l'apparition au III^e s., de façon timide mais constante, de quelques formes spécifiques. Ce sont principalement des gobelets à col tronconique ou à dépressions et des céramiques à l'éponge ou proches typologiquement de ce type (Fig. 8, n^o 13, Fig. 14, n^o 17 et Fig. 18, n^o 11). Nous constatons non seulement peu d'évolution du point de vue typologique mais aussi vis-à-vis de celui des pâtes et des techniques de cuisson employées, comme cela s'observe par exemple à Chartres (Sellès 1994*).

Ces remarques expliquent pour une assez grande part les problèmes de datation constatés pour identifier et individualiser les contextes de la seconde moitié du II^e s., de ceux du siècle suivant, en dehors de références chronologiques liées à la présence mais surtout à la reconnaissance des céramiques fines, métallescente ou sigillée, notamment de la phase 8 de Lezoux. Cette remarque est presque générale pour ces contextes (Tuffreau-Libre 1994, Jobelot, Vermeersch 1996, p. 106). Se baser uniquement sur des critères liés à la céramique commune, monotone dans ses grandes lignes, paraît hasardeux, surtout si l'on ne possède que des ensembles céramiques quantitativement faibles, perturbés ou tronqués. Se baser également sur la présence d'éléments en céramique commune ou non caractéristiques du III^e s., paraît assez hasardeux du fait de leur faible représentation (citons par exemple le contexte Halles 2006 où les gobelets à cols tronconiques et la jatte à collerette en céramique marbrée de forme Raimbault VI ne représentent que 7 tessons sur un total de 13870).



ANNEXE 1

	Site	Contexte	Forme	Ove	Motifs		Attribution stylistique
					figurés	non figurés	
Fig. 5-2	République	P3	D37			H134, J086, U077	DOECCVS
Fig. 7-6	Ilôt 7	F1	D37	B89	2225, 2324, 2382, 2392	C130, F040, P076	MARCVS
Fig. 7-7	Ilôt 7	F1	D37	B106	0212, 0246, 0644, 0856, 1115a	R?	BANVVS Gr.
Fig. 7-8	Ilôt 7	F1	D37		0450	J036, T013	MARCVS
Fig. 12-9	Les Halles	US 2006	D37	B89		J053	MARCVS
Fig. 12-11	Les Halles	US 2006	D37		1115a, 2382, 4038	E?	BANVVS Gr.
Fig. 12-12	Les Halles	US2006	D37	B89		H072, Hinédit, M005, P076, R086	MARCVS
Fig. 15-3	Les Halles	US 1007	D37	inédit ?	0171a, 0204, 0562	C251?	Indéterminé
Fig. 15-4	Les Halles	US 1007	D37	B90		C039, E068, Einédit, T002, T007, U035	CALETVS
Fig. 16-1	LesHalles	US 1007	D37	?	0033, 0450, 1510, 1533	E056, Q016, R?	PATERNVS II
Fig. 16-2	LesHalles	US 1007	D37	B258	0092, 0450, K	E003, Pinédit, R089	MERCATOR II / CALETVS
Fig. 16-3	LesHalles	US 1007	D37	B164	0111, 0966	T040, U087	IVLLINVS Gr.
Fig. 17-1	LesHalles	US1007	D37	B234?		G053, G152, R013	FGIENTINVS
Fig. 17-2	LesHalles	US1007-2006	D37	U288	0046	F040, G021, H002, J002, J154, N004	FGIENTINVS
Fig. 17-3	LesHalles	US 1007	D37	B50		C251, F002, H089, H152, J020, U288	FGIENTINVS
Fig. 17-4	LesHalles	US1007	D37	B151	2183, 2365, 2418	C251	FGIENTINVS
Fig. 17-5	LesHalles	US 1007	D37	B151	2134	H117, H130, R002	FGIENTINVS
non représenté	Les Halles	US 1007	D37	B164	1732	Rinédit, T040	IVLLINVS Gr.

Caractéristiques stylistiques des principaux décors du III^e s. mentionnés dans le texte.
Typologies utilisées : motifs figurés : Oswald 1937 ; motifs non figurés et oves : Rogers 1974.

15. Déjà détaillées dans le présent volume lors de l'étude du site sarthois de La Bosse.

ANNEXE 2 : Les monnaies

Îlot 7 FI

- bronze de Caracalla (Germanicus en 214) ; c. 107.
D/] AUG. GERM. C [, tête radiée à dr., revers illisible.
- monnaie d'argent fourrée de bronze de Sévère Alexandre (224-234) ; c. 106.
D/ MP. SEV. ALEXAND. AUG., tête laurée à dr.
R/ PIA [, déesse assise à gauche, présentant une patère sur un autel allumé.
- bronze d'Antonin le Pieux (138-161) ; c. 102.
D/ IMP. CAES. T. AEL. HADR. ANTONINUS AUG. PIUS P.P., tête radiée à dr.
R/ MON. AUG. TRPOT. XIII COS IIII, Moneta

debout à g. tenant une balance à g. et une corne d'abondance à dr.

Place des Halles 2006

- n° 872 : As d'Hadrien (132-134).
- n° 877 : Antoninien de Claude II le Gothique (268-270).
- n° 879 : Imitation de Tétricus.
- n° 881 : Sesterce d'Antonin le Pieux (148-149).
- n° 882 : Imitation de Tétricus.
- n° 888 : As de Trajan (98/99).
- n° 894 : Sesterce de Commode (180-192).
- n° 895 : Sesterce de Julia Domna (196-211).
- n° 896 : Antoninien de Tétricus (272-273).
- n° 1972 : Sesterce d'Antonin le Pieux (138-161).

- n° 1975 : Antoninien d'Elagabale (218-222).
- n° 1977 : Antoninien de Tétricus II (272-273).

Place des Halles 1007

- n° 848 : Antoninien de Postume (261).
- n° 852 : Sesterce d'Hadrien (132-134).
- n° 854 : Imitation de Tétricus.
- n° 861 : Imitation de Tétricus.
- n° 869 : Dupondius de Commode (180-192).
- n° 870 : Imitation de Tétricus.
- n° 873 : Imitation de Tétricus.
- n° 874 : Dupondius de Trajan (98-117).
- n° 876 : Dupondius d'Antonin le Pieux (138-161).
- n° 885 : Sesterce d'Hadrien (132-134).

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- Bet 1997-1998** : Ph. BET, La céramique métallescente de Lezoux, à paraître dans les *Actes du Colloque de Louvain-la-Neuve* (coll. PACT).
- Bet, Gangloff 1987** : Ph. BET, R. GANGLOFF, Les installations de potiers gallo-romains sur le site de la Z.A.C. de l'Enclos à Lezoux (Puy-de-Dôme), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 145-158.
- Bet et alii 1989** : Ph. BET, D. MONTINERI et A. FENET, 1989, La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, I^{er}-III^e s. Considérations générales et formes inédites, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 37-54.
- Desbat, Picon 1996** : A. DESBAT, M. PICON, Les céramiques métallescentes de Lyon : typologie, chronologie et provenance, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 475-488.
- Deschamps, Vaginay 1990** : S. DESCHAMPS, M. VAGINAY, *Le Mans retrouvé, Archéologie et mémoire de la ville*, Circonscription des Antiquités Préhistoriques et Historiques des Pays de la Loire, 1990, 119 p.
- Ferdière 1989** : A. FERDIÈRE, Catalogue des poinçons décoratifs sur sigillée du "Groupe Centre-Ouest", dans *Revue Archéologique du Centre*, 28, fasc. 2, 1989, p. 180-215, 12 fig.
- Jobelot, Vermeersch 1996** : N. JOBELOT, D. VERMEERSCH, *Céramiques gallo-romaines du Val-d'Oise*, Archéologie en Val-d'Oise, 5, Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise, 1996, 220 p.
- Langouët, Goulpeau 1975** : L. LANGOUT, L. GOULPEAU, Sur l'utilisation statistique et cartographique des séries d'objets archéologiques, dans *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 3, 1975, p. 95-118.
- Lemaître 1995** : S. LEMATRE, Les importations d'amphores orientales à Lyon, de l'époque d'Auguste au début du III^e s. après J.-C., dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 195-205.
- Oswald 1937** : F. OSWALD, *Index of figure types on terra sigillata "Samian Ware"*, Liverpool 1936-1937 (éd. française : Revue Archéologique Sites, Hors-Série, 9).
- PGC** : J. A. Stanfield et G. Simpson, *Les potiers de la Gaule Centrale*, Revue Archéologique Sites, Hors-Série 37, Recherches sur les ateliers de potiers gallo-romains de la Gaule Centrale, 5, 1991.
- Rogers 1974** : G. ROGERS, *Poteries sigillées de la Gaule Centrale, I : les motifs non figurés*, Suppl. 28 à Gallia, 1974, 196 p.
- Tuffreau-Libre 1994** : M. TUFFREAU-LIBRE, Introduction, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule belge et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux (Actes de la table ronde d'Arras, 12-14 octobre 1993)*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 7-9.

DISCUSSION

Président de séance : D. VERMEERSCH

Armand DESBAT : Cette remarquable communication prouve l'intérêt qu'il y a à quantifier et à utiliser à bon escient les monnaies et les ensembles stratifiés ; pour la chronologie du III^e s., cela pose des jalons très intéressants qui rejoignent d'autres observations et prouvent, entre autres, que dans bien des cas, on a toujours tendance à dater trop haut. Tu disais que certains produits sont datés II^e s. alors qu'on les trouve au III^e s. : c'est pour une bonne part parce que les critères qu'on applique sont encore empreints de ce fameux blocage qui existait avec la date de 197 pour l'arrêt des ateliers de Lezoux. Je suis très satisfait de voir que ces contextes du III^e s. associent systématiquement Déch. 72 et Drag. 45, et je suis de plus en plus persuadé qu'il n'y a pas de Drag. 45 à la fin du II^e s.

Gérard GUILLIER : Quand nous regardons, dans la bibliographie, les contextes qui sont datés de la fin du II^e s., on peut facilement les mettre dans le III^e s. ; c'est tout à fait net. Je pense que Monsieur le Président de séance n'est pas du tout perturbé par cette situation, ici en Sarthe ...

Didier VERMEERSCH : Non, cela me convient tout à fait.

Armand DESBAT : Je voudrais ajouter que je regrette la prestation aussi rapide de Richard ; il faudra nous refaire cela un peu plus doucement un de ces jours !

Robin SYMONDS : Certains se souviennent peut-être de la discussion lors du Congrès de Cognac dans laquelle je proposais un peu méchamment qu'on essaie de dater nos contextes sans la sigillée parce que cela ne marchait pas ! Aujourd'hui, je pense qu'en utilisant les nouvelles datations de Lezoux il faut utiliser la sigillée ! En fait la datation pour la fin du II^e-début III^e s. a toujours posé des problèmes ; par exemple, on a sans doute des changements constructifs, dans les villes, durant le début du III^e s. et les anciennes datations par la sigillée étaient en décalage.

Richard DELAGE¹

PREMIER APERÇU DE LA DIFFUSION DE LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE DU GROUPE CENTRE-OUEST DANS L'OUEST DE LA GAULE (régions Pays-de-Loire et Bretagne)

I. LA SIGILLÉE DU CENTRE-OUEST : UNE PRODUCTION PEU CONNUE

Deux études constituent aujourd'hui la documentation de base sur les céramiques sigillées que l'on peut rattacher au groupe du Centre-Ouest. Il s'agit de l'étude publiée en 1977 par Ch. Gendron et plus récemment de celle d'A. Ferdière² parue dans sa dernière version en 1989 (Gendron 1977 ; Ferdière 1988 ; Ferdière 1989). Dans la première, l'auteur propose un panorama des décors moulés et marques de potiers issus de sites probables de production ou de consommation de la vallée de la Vienne et du Clain. Il s'agit pour la plupart de pièces issues de fouilles anciennes conservées dans des collections publiques ou privées. La seconde propose, en plus d'un catalogue raisonné des motifs décoratifs utilisés par les potiers pour composer leurs décors, une approche de la diffusion de ces céramiques en Gaule.

a. Des éléments caractéristiques ...

Ces deux contributions, outils indispensables pour l'attribution de pièces sigillées aux ateliers du Centre-

Ouest, font une large place aux productions moulées. Il ne s'agit pas là d'une hiérarchisation arbitraire du mobilier, fondée sur des critères esthétiques, mais plutôt comme dans le cas des ateliers du Centre-Gaule d'un choix méthodologique. En effet, les vases moulés sont ceux qui, d'un point de vue général, réunissent le plus grand nombre de critères d'identification possible et peuvent offrir ainsi des attributions d'une grande fiabilité.

Les catalogues qui servent de base à l'attribution doivent donc être aussi exhaustifs que possible, mais également mettre en évidence les aspects les plus originaux des compositions, ainsi que les motifs décoratifs propres à une production particulière. Ce travail minutieux est rendu nécessaire par le fait que la plupart des productions de sigillées moulées de Gaule adoptent à une période donnée les mêmes schémas généraux de création des décors, mais aussi parfois des motifs décoratifs similaires copiés les uns sur les autres ou utilisés concomitamment. Les céramiques moulées du Centre-Ouest n'échappent pas à cette règle et dans ce domaine ne diffèrent pas fondamentalement des autres ateliers du Haut-Empire³. Ainsi sur près

1 Mes remerciements vont à ceux qui m'ont aidé pour réunir les informations nécessaires à cette étude : M. André, M. Baillieu, A. Bardel, A. Berga, K. Chuniaud, S. Deschamps, R. Férette, J. Guilleux, G. Guillier, H. Kerebel, F. Labaune, C. Lambert, G. Le Cloirec, M. Mortreau, J. Naveau, O. Nillesse, L. Pape, J. Pascal, L. Pirault, B. Poissonnier, D. Pouille, J. Rioufreyt, L. Simon, M. Thauré, J. -L. Tilhard, A. Triste.

2 Avec la collaboration de Ch. Gendron.

3 Les formes Drag. 29, peu nombreuses compte tenu de la période d'activité de ces ateliers, ont une composition en deux registres assez rigide, alors que les productions de Drag. 37 adoptent une grande variété d'organisation du décor : en métopes ou libre avec séquence répétitive ou bien encore non organisé avec des poinçons placés les uns à côté des autres sans soucis d'ordonnement. On croit souvent, à tort, que l'aspect déstructuré des décors est une marque soit de production tardive dans le cas des grands groupes de productions tels ceux du Centre de la Gaule, soit le reflet d'ateliers "secondaires", tels ceux du Centre-Ouest par exemple, imitant avec maladresse les productions majeures et leur composition "académique" des décors. Quelques cas nous montrent en fait qu'il n'en est rien. Certains ateliers de Lezoux durant la première moitié du II^e s. ont accueilli des décorateurs qui utilisent les mêmes motifs décoratifs que leurs contemporains, mais ne font aucun effort pour respecter une séquence répétitive et une composition équilibrée. Il s'agit par exemple des styles de CVRMILLVS ou encore de l'anonyme P-22. Leurs décors apparaissent ainsi complètement astructurés. Cette grande liberté de composition se retrouve également sous des formes nettement moins radicales dans les créations de la majorité des autres potiers de cette époque. Il n'existe pas vraiment alors dans les ateliers de Lezoux de schémas de composition stricts que tous devaient respecter : certains ne mettent pas de lignes sous les oves, d'autres composent des scènes typiques de décors en métopes sans séparations verticales, d'autres encore n'adoptent qu'une séquence répétitive relative, changeant

de 352 motifs recensés dans l'inventaire Ferdière 1989, 45 % trouvent un équivalent soit dans les ateliers du sud de la Gaule, soit dans ceux du Centre. Si cette part importante du répertoire décoratif confirme l'influence qu'ont pu exercer les autres ateliers sur ceux du Centre-Ouest, elle montre aussi que plus de la moitié des poinçons utilisés sont probablement spécifiques à ces ateliers. Ils constituent ainsi pour bon nombre d'entre eux des critères de reconnaissance d'une production du Centre-Ouest, particulièrement lorsqu'ils sont associés au sein du même décor.

b. ... et d'autres qui le sont moins.

On ne peut toutefois restreindre nos observations aux seules productions moulées, tout simplement parce qu'elles ne représentent bien souvent qu'une faible part du mobilier de cette catégorie, et qu'il ne faut pas négliger l'étude des formes lisses. La caractérisation de ces dernières est toutefois loin d'être aussi aisée. Des trois critères dont on dispose habituellement pour mener à bien leur analyse : la morphologie, l'étude des marques et l'observation des qualités techniques, seule cette dernière peut véritablement être mise à contribution dans le cas de la sigillée du Centre-Ouest⁴. Encore convient-il de faire de la prudence sa raison maîtresse tant les qualités techniques peuvent être différentes d'un vase à l'autre (texture et couleur des pâtes, nature et couleur des engobes) et l'interprétation sujette à confusion. Ces variations sont le reflet de la production de plusieurs ateliers⁵ et très probablement à l'intérieur de ceux-ci d'unités de production distinctes dans le temps, mais aussi d'une organisation de la production probablement similaire à ce que furent certains ateliers de Lezoux au I^{er} s. Il s'agit en fait de conditions bien différentes de celles des ateliers soumis à la standardisation des formes et des techniques (Gaule du Sud au I^{er} s., Lezoux au II^e s.), n'offrant alors que peu de repères techniques suffisants.

Cela n'aurait toutefois guère de conséquence si, dans la zone géographique de diffusion de ces produits, aucune céramique sigillée provenant d'un autre groupe de production ne possédait de qualités techniques semblables. Ce n'est toutefois pas le cas.

Dès les premières études importantes sur le Centre-

Ouest, les auteurs ont souligné les analogies techniques existant avec les productions de sigillée non grésée du centre de la Gaule largement répandues dans tout l'Ouest.

Ainsi arrive-t-il que, au vu des seules caractéristiques techniques, on ne puisse pas distinguer une production du Centre-Ouest de bonne qualité, possédant une couverte orange brillante, d'un vase de Lezoux contemporain des productions de Titos⁶ ou encore appartenant par exemple à la phase technique 4 de ce centre de production (plus ou moins le dernier quart du I^{er} s. et début du suivant pour certains ateliers). La fragmentation des céramiques, et la nature des couches où bien souvent se côtoient matériel résiduel ou non, ne fait que renforcer la difficulté à laquelle on se trouve confronté.

Dans ces conditions, toute découverte de décor moulé dans un bon état de conservation constitue une pièce de choix et permet ensuite d'avoir un œil averti sur le tri et les attributions d'origine du reste du mobilier sigillé.

II. LES PRODUCTIONS DU GROUPE CENTRE-OUEST EN PAYS-DE-LOIRE ET BRETAGNE⁷

a. État de la question.

Jusqu'à présent les données permettant d'attester une large diffusion de ces productions dans l'Ouest étaient restées relativement confidentielles.

A. Ferdière, dans son étude de 1989, avait établi une carte de répartition des lieux de découverte et avait mis en avant le grand nombre des sites localisés dans les départements de la Vienne et de l'Indre-et-Loire. Mais il avait aussi clairement montré que les lacunes existant pour les régions plus éloignées des centres de productions présumés (vallée de la Vienne et du Clain) étaient dues à un manque de publication plutôt qu'à une réelle absence. Ainsi, à titre d'exemples deux sites des Pays-de-Loire étaient-ils mentionnés : Rezé et Angers.

Par ailleurs, J. Guilleux puis R. Humbert, de leur côté, avaient aussi remarqué la présence de décors très semblables à ceux publiés par Ch. Gendron, dans les collections anciennes du Musée de Tessé au Mans (Humbert 1984), mais aussi au sein des lots de céra-

_____ systématiquement de poinçons à un moment donné de la séquence...

Dans ces conditions les compositions des ateliers du Centre-Ouest ne paraissent pas si "amateurs" que cela et correspondent bien aux pratiques de l'époque.

- 4 Nous n'avons en effet rencontré aucune marque épigraphique sur les vases lisses des contextes pris en exemple dans cet exposé. Quelques-unes sont connues toutefois ainsi qu'un certain nombre de rosettes (Gendron 1977, Fig. 13 ; Ferdière, Gendron 1986). Leur trop rare présence ne nous permet pas de les considérer comme critère d'attribution de première importance. Quant à l'autre critère évoqué, celui de l'attribution typologique des pièces céramiques rencontrées, il ne peut être mis à contribution avec profit que dans le cas de formes particulières comme le "Drag. 30" guilloché, qui semble assez couramment représenté dans les répertoires du Centre-Ouest. De plus, dans la grande majorité des cas, les productions du Centre-Ouest ne possèdent pas de particularismes suffisamment bien attestés pour qu'elles puissent être distinguées des autres ateliers sans risque de confusion.
- 5 L'attestation d'une production sur le site de Mazières (Maine-et-Loire) le montre bien (cf. notice 10, ci-après).
- 6 Dont les qualités techniques sont déjà très différentes des productions tibériennes de Lezoux : Piboule *et alii* 1981.
- 7 Nous avons décidé, dans le cadre de cette étude, de restreindre notre approche aux deux régions administratives impliquées par la "journée régionale" du Congrès. Il s'agit bien évidemment d'un choix répondant aux principes d'un inventaire thématique et qui ne constitue de la sorte qu'un complément de données à verser au dossier de la sigillée du Centre-Ouest. Il n'implique en effet absolument pas que ces productions soit absentes par exemple des territoires de Basse-Normandie. Le site de Jublains, le plus au nord de la région Pays de Loire de notre inventaire (distant de 25 km de la frontière administrative de Basse-Normandie) comporte un lot de sigillées du Centre-Ouest suffisamment important pour qu'on n'envisage pas de placer la limite septentrionale de diffusion en Mayenne. En revanche, les données récentes recueillies par J. -L. Tilhard pour les régions méridionales montrent que la sigillée du Centre-Ouest ne connaît guère de diffusion vers le sud au-delà de celle mise en évidence par l'étude d'A. Ferdière.

miques sigillées des fouilles récentes (Guilleux 1991, Humbert 1989). La publication de la fouille du site des Filles Dieu au Mans, dont certains décors sont repris dans cet exposé, en est l'exemple le plus remarquable (cf. 2c, notice 6 et 3).

En revanche, aucune publication ne mentionnait jusqu'à présent ces productions en région Bretagne.

Notre but en entreprenant cette enquête était donc d'attester, s'il y avait lieu, ou de compléter les informations existantes sur la diffusion des produits de type Centre-Ouest en région Pays-de-Loire et Bretagne, au travers de pièces dont l'identification ne ferait aucun doute.

b. Nouvelles données.

Les résultats obtenus montrent que les produits du Centre-Ouest se retrouvent dans toutes les grandes agglomérations antiques de l'ouest de la Gaule prises

en compte : chefs-lieux de cités, et agglomérations secondaires importantes.

Cela est vrai pour la Bretagne, région la plus éloignée des centres de production présumés. Le nombre de fragments au sein de chaque lot reste toutefois très faible.

C'est le cas de Vannes (Morbihan), par exemple, où le mobilier issu de quelques fouilles récentes n'a pas livré de fragments décorés mais simplement quelques fragments de formes lisses caractéristiques des productions du Centre-Ouest.

C'est également le cas de Corseul (Côtes-d'Armor) où les études en cours sur le mobilier des fouilles récentes de Monterfil II devraient permettre de mettre en avant par des résultats chiffrés cette faible représentation. De même sur plusieurs centaines de décors sigillés trouvés à Kérilien-en-Plouneventer (Finistère), seuls deux appartiennent à cette série. Enfin, si à Rennes la sigillée

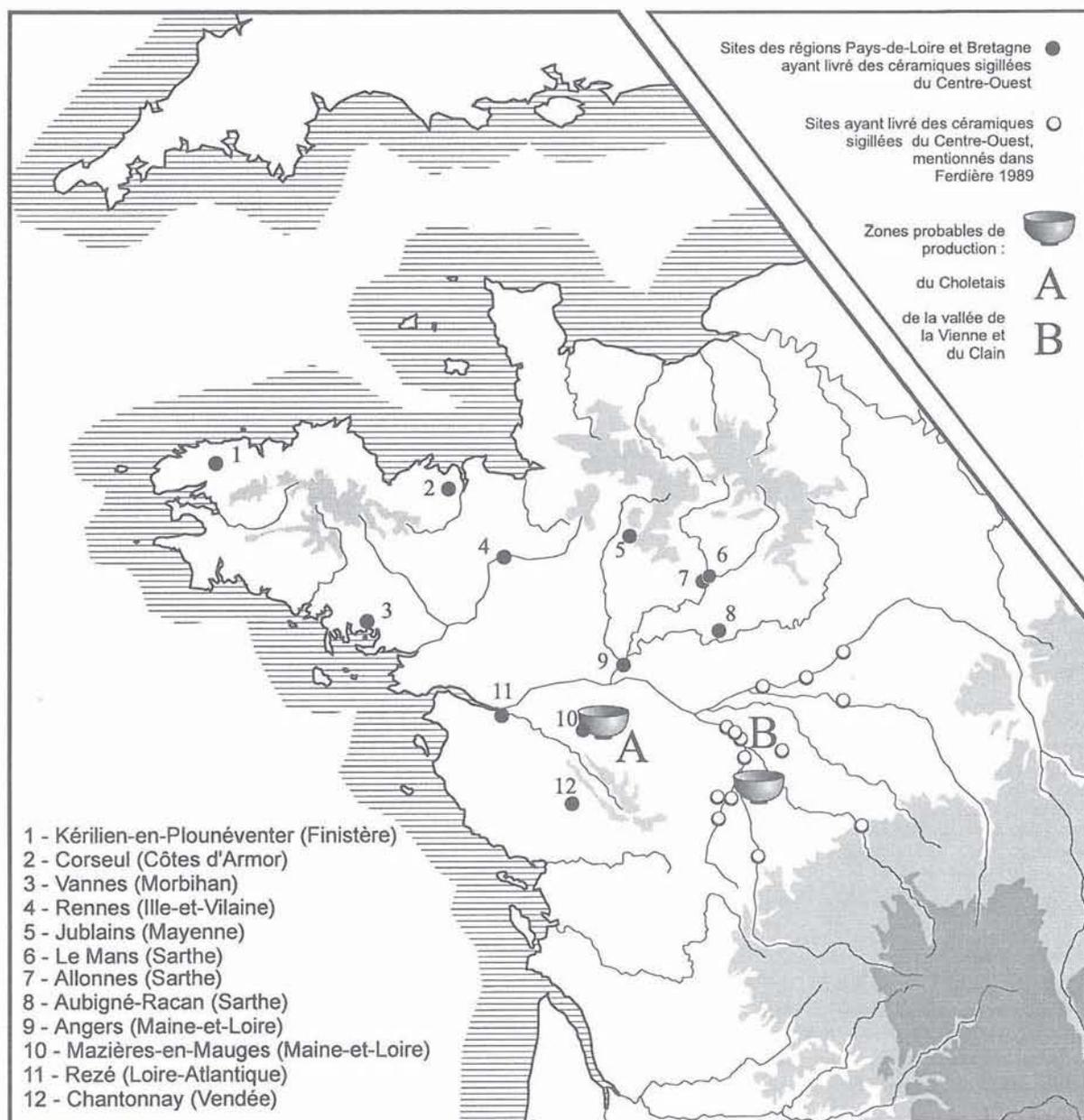


Figure 1 - La céramique sigillée du Centre-Ouest.

du Centre-Ouest semble attestée au sein du mobilier de quelques fouilles récentes, sa représentation par rapport aux autres sigillées reste là encore très faible (moins de 1 % sur le site de la rue de Saint-Malo).

En région Pays-de-Loire en revanche, il semble que les grandes agglomérations ne soient pas les seuls sites consommateurs puisque des petites agglomérations ou établissements ruraux comptent souvent parmi leurs découvertes quelques pièces du Centre-Ouest. Les découvertes de Sarthe et de Mayenne par exemple semblent s'inscrire dans un véritable courant commercial bien organisé. Au Mans (Sarthe), même si aucun comptage ne permet encore de définir la proportion de mobilier du Centre-Ouest, plusieurs dizaines de vases moulés archéologiquement complets ont été retrouvés. Dans la région mancelle, plusieurs sites ruraux décelés dans le cadre de l'opération autoroutière A.28 possèdent également de petits lots de céramique sigillée avec toujours quelques fragments issus des ateliers du Centre-Ouest⁸.

A Jublains (Mayenne), la fouille récente de la Grande Boissière comporte des niveaux du deuxième quart ou du milieu du II^e s. avec, par exemple, pour l'un d'entre eux (US 2045), sur 44 vases en sigillée, près de 26 % de Centre-Ouest recensés.

Les autres départements des Pays-de-Loire ne sont pas en reste non plus. Plusieurs sites, établissements ruraux, agglomérations principales ou secondaires ont compté parmi leurs habitants des utilisateurs de vaisselle du Centre-Ouest. Il reste toutefois à mener, là aussi, un véritable recensement en allant puiser la matière première de ce travail directement dans les collections de mobilier existant.

c. Catalogue des sites pris en exemple (Fig. 1)⁹.

1. Kérilien-en-Plounéventer (Finistère).

Une importante collection de céramiques sigillées conservée au Laboratoire de l'Université de Rennes II provient des fouilles menées sur le site par L. Pape. Parmi les quelques fragments moulés du Centre-Ouest qui y sont recensés, l'exemplaire reproduit Fig. 1, inv. 1, est la pièce maîtresse. Sa composition est des plus classiques et comporte une frise répétitive en limite basse de décor. Il est en tout points identique à un décor publié par Ch. Gendron (Fig. 2, inv. 2).

□ Fig. 2, inv. 1

Réf. Archéo : zone B14 (1966), inv. K02
LT : petites perles oblongues utilisées pour les séparations verticales et horizontales, les sautoirs, mais également pour le remplissage de certaines métopes.
PF : taureau 2.05.04.
PNF : rosette 3.01.25, feuille 3.04.23, motifs végétaux 3.06.03 et 4.07.04.

□ Fig. 2, inv. 2

Décor de comparaison : Gendron 1977, inv. 23.

2. Corseul (Côtes d'Armor).

Le mobilier des fouilles récentes de ce chef-lieu de cité est en cours d'étude par H. Kerebel et R. Ferrette. Trois des fragments de la Fig. 2 (représentant vraisemblablement 2 individus : inv. 3 et 4) proviennent de ces fouilles (Monterfil II). Il s'agit certes de petits fragments mais dont les poinçons ne posent pas de problème d'attribution. Un petit lot de vases lisses non représentés accompagne cet ensemble.

L'exemplaire le plus important provient toutefois de l'opération archéologique du Courtil-Saint-Antoine (Fig. 2, inv. 5). Il s'agit d'un décor animalier apparenté à une scène de chasse, comportant un registre inférieur composé d'une frise répétitive. Le décor semble posséder une séquence répétitive apparaissant trois fois sur le vase.

□ Fig. 2, inv. 3

Réf. Archéo : Monterfil II (1992), US 255.
OVE : 4.01.22.
LSO : ligne pleine.

□ Fig. 2, inv. 4

Réf. Archéo : Monterfil II (1992), US 255.
OVE : 4.01.15 ?
LSO : petites perles.
PF : pygmée 1.1.2.22a, dauphin 2.12.01.
PNF : 3.01.13, motif inédit.

□ Fig. 2, inv. 5

Réf. Archéo : Courtil Saint-Antoine (1986).
OVE : 4.01.04.
LSO : sans.
PF : gladiateur 1.1.2.01b, lion 2.01.04, cervidés 2.04.01 et 2.04.03.
PNF : rosette 3.01.23, feuille 3.04.04, motif végétal 3.02.12.
Une représentation du vase présentée à l'échelle 1/3 accompagne le décor.

3. Vannes (Morbihan).

Aucun décor caractéristique n'a pu être mis en évidence sur le site au travers des collections de fouilles du CERAM (responsable : A. Triste). Quelques vases lisses semblent toutefois pouvoir être rapprochés des productions du Centre-Ouest, ainsi qu'un bord de Drag. 37.

Par ailleurs d'autres fouilles telle celle de la Rue Saint-Gildas (responsable d'opération : M. Baillieu) ont pu confirmer la présence d'une production du Centre-Ouest à Vannes (Baillieu 1995, annexe 1, p. 26). D'autres collections restent encore à examiner avant de pouvoir se faire une opinion correcte de la représentation de ce mobilier sur le site vénète.

4. Rennes (Ille-et-Vilaine).

Les productions de céramiques sigillées du Centre-Ouest sont attestées au sein des ensembles de mobilier de deux opérations archéologiques récentes : Place Hoche (responsable d'opération : D. Pouille) et Rue de

8 Commune de Saint-Jean-d'Assé, site de "Pontôme", responsable G. Guillier (une forme D.38 et une autre C.23) et commune d'Yvré-l'Évêque, site du "Clos du Puits", responsable A. Berga (une forme D.36 avec décor de feuilles d'eau). Ces deux références ne sont pas mentionnées sur la Fig. 1.

9 Tous les dessins de décors sont présentés à l'échelle 1/2. Pour les autres illustrations l'échelle est mentionnée à chaque fois. Les abréviations utilisées dans la partie catalogue sont les suivantes : LSO (ligne-sous-oves), LT (ligne de démarcation intradécorative), PF (poinçons figurés), PNF (poinçons non figurés). La typologie utilisée pour les poinçons est celle de Ferrière 1989. Les dessins inédits sont de l'auteur à l'exception de ceux mentionnés ci-dessous : R. Ferrette (Fig. 2, inv. 3 et 4), H. Kerebel (Fig. 1, inv. 5), F. Labaune (Fig. 2, inv. 6), L. Pirault (Fig. 5, inv. 8), d'après R. Humbert (Fig. 3, inv. 6 et Fig. 5, inv. 3).

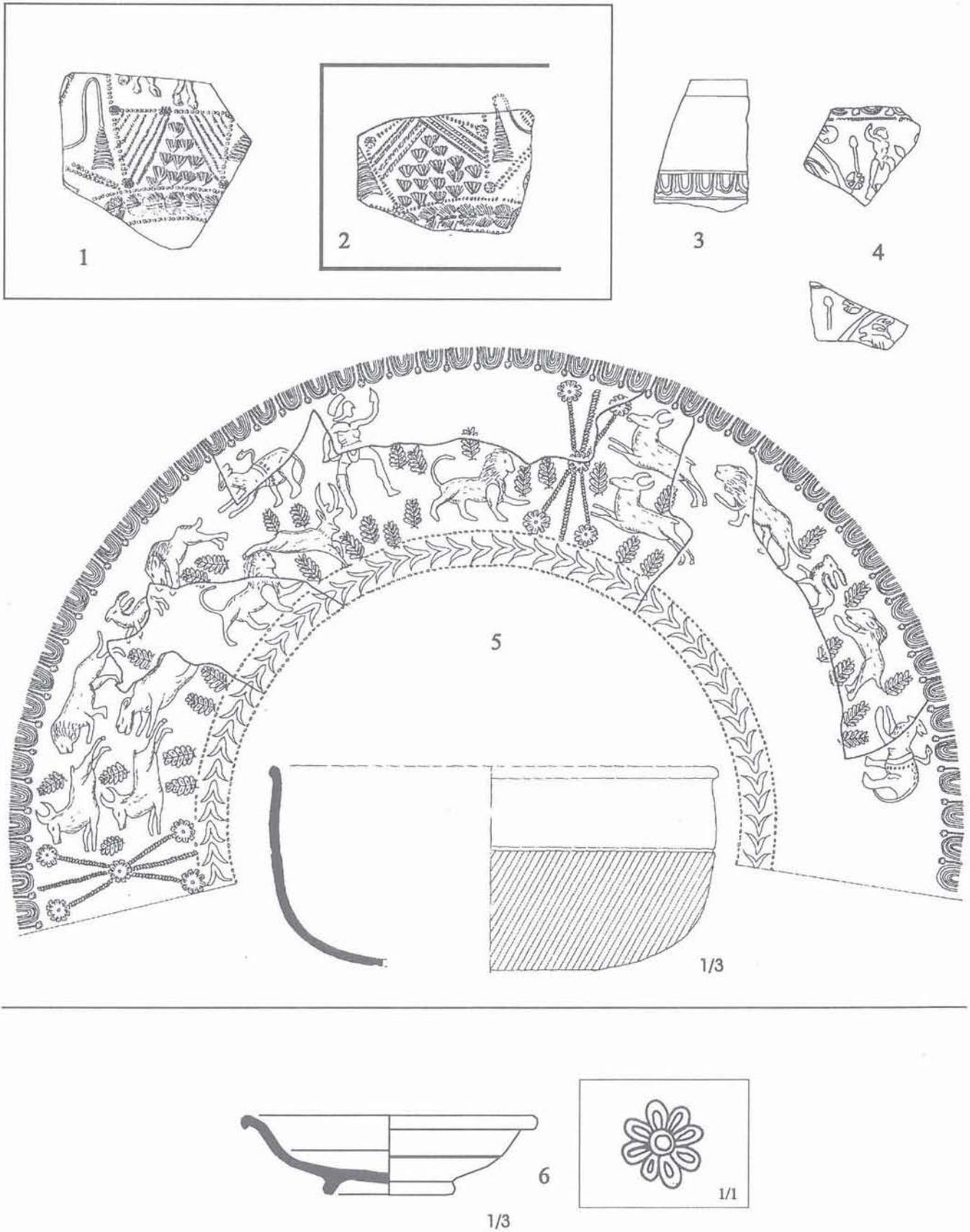


Figure 2 - 1. Kéribien-en-Plounéventer (notice 1) ; 3-5 : Corseul (notice 2) ; 6 : Rennes (notice 4).

Saint-Malo (responsable d'opération : G. Le Cloirec). Parmi les importants lots de céramiques sigillées mis au jour, plusieurs fragments peuvent être rattachés au groupe Centre-Ouest. Il s'agit principalement de céramiques lisses mais aussi de quelques fragments de décors dont l'attribution est très probable mais non définitive.

□ Fig. 2, inv. 6

Réf. Archéo : Place Hoche, US 1313, inv. 33-36.
Forme C.23 typique avec une rosette à 9 pétales (variante du modèle 18 de Gendron 1977).

5. Jublains (Mayenne).

Les pièces appartenant aux productions du Centre-Ouest sont présentes parmi les ensembles céramiques de plusieurs des interventions archéologiques sur le site, dont notamment celle de la Grande Boissière 1996 (responsables d'opération : J. Naveau, K. Chuniaud). Il s'agit de sigillée lisse, avec parfois des pièces complètes (Fig. 3, inv. 4), mais aussi de sigillée moulée comme l'attestent les trois décors présentés.

□ Fig. 3, inv. 1

Réf. Archéo : inv. CA100.
OVE : 4.01.10.
LSO : ligne pleine.
PF : personnages 1.1.1.08 et inédit.
PNF : rosette 3.01.22, motifs végétaux 3.03.02 et 3.08.05, bifolié 3.02.13.

□ Fig. 3, inv. 2

Réf. Archéo : La Grande Boissière (1996), US 1145.
PF : ours 2.02.02, chien 2.08.09, sanglier 2.03.03.

□ Fig. 3, inv. 3

Réf. Archéo : La Grande Boissière (1996), US 2035.
PF : cervidé 2.04.04.
PNF : motif végétal 3.03.02.

□ Fig. 3, inv. 4

Réf. Archéo : Villa F7-297 (1976).
Forme D.46 avec une rosette de 9 pétales (variante du modèle 18 de GENDRON 1977).

6. Le Mans (Sarthe).

L'agglomération antique du Mans est celle qui aujourd'hui, en dehors des zones probables de production, a livré le plus de pièces moulées complètes. Certaines proviennent des fouilles anciennes de l'agglomération antique et sont conservées au Musée de Tessé, d'autres sont issues des fouilles récentes.

Les collections du musée comportent deux pièces remarquables dont un Drag. 37 (Fig. 4, inv. 1) de forme surbaissée, à l'image des pièces de l'atelier de LIBERTVS à Lezoux. Le décor est composé de deux registres séparés par un cordon évoquant l'agencement décoratif des Drag. 29. Il s'agit bien dans ce cas d'un archaïsme puisque aucune contrainte formelle n'est à l'origine d'une telle séparation de la surface décorative¹⁰. Le décor est de composition classique et comporte un registre supérieur occupé par un rinceau fleuri et dans la partie inférieure une frise où évoluent des animaux sauvages dans un cadre évoquant la nature. Le vase porte une signature rétrograde intradécorative *in forma* de graphie "DECFFE". Il s'agit de la

première attestation d'une signature de potier sur moule pour le Centre-Ouest.

D'autres pièces sont également remarquables. Certaines d'entre elles ont conservé la presque totalité de leur surface décorée et nous offrent des compositions riches et variées. C'est le cas par exemple du grand vase de la Fig. 4, inv. 3, qui ne compte pas moins de 24 motifs décoratifs, et dont la composition, quoiqu'un peu confuse, est des plus élaborées.

C'est aussi le cas des vases de la fouille des Filles Dieu (Fig. 5, inv. 1 et 2).

Notons enfin que plusieurs décors inventoriés possèdent un ove qui appartient au même type : 4.01.18. S'il semble encore prématuré de classer les décors du Centre-Ouest en styles décoratifs, cette observation tendrait tout de même à montrer que ces décors ont été conçus dans un même centre de production (ce qui ne signifie pas, bien entendu, que tous les vases en proviennent également).

□ Fig. 4, inv. 1

Sans origine.
OVE : 4.01.18.
LSO : ligne pleine.
PF : lion 2.01.05, cervidé 2.04.02, ours 2.02.03.
PNF : motifs végétaux 3.08.02, 3.03.05 et 3.08.07, feuilles inédites.
Réf. Biblio. : Humbert 1984, p. 19, fiche 811 (inv. Musée 3.391 et 3.991).
Le décor est accompagné d'une vue (coupe et profil) de son support (éch. 1/3) et d'un dessin de la signature dans le sens de lecture conventionnelle (éch. 1/1).

□ Fig. 4, inv. 2

Sans origine.
OVE : 4.01.18.
LSO : petites perles.
PF : lion 2.01.10, oiseau 2.11.08.
PNF : motifs végétaux 3.05.02 et 3.03.04/05.
Réf. Biblio. : Humbert 1984, p. 17, fiche 810.

□ Fig. 4, inv. 3

Sans origine.
OVE : 4.01.18.
LSO : petites perles.
PF : gladiateurs 1.1.2.01 et 1.1.2.07, personnages 1.1.1.09 - 1.1.2.22 - 1.1.2.14 et inédit (Dioscure), amour 1.3.2.05, lièvres 2.09.09 et 2.09.11?, oiseaux 2.11.08 - 2.11.11 et inédit.
PNF : rosette 3.01.13, feuille 3.04.04 - 3.04.20, bifolié 3.02.01, motifs 4.05.05 et 4.07.06, godron 4.07.02.
Réf. Biblio. : Ribemont 1974, Fig. XC, inv. 12.

□ Fig. 4, inv. 4

Décor de comparaison : Gendron 1977 : inv. 61.
Fig. 5, inv. 1.
Réf. Archéo : Filles-Dieu, bâtiment principal.
OVE : 3.08.02 fait figure d'ove.
LSO : sans.
PF : lion 2.01.16, ours 2.02.02, cervidés 2.04.01 et 2.04.03.
PNF : rosette 3.01.19?, feuille inédite, motif végétal 3.08.09 3.03.04/05.
Réf. Biblio. : Guilleux 1991, Fig. 1.

□ Fig. 5, inv. 2

Réf. Archéo. : Filles-Dieu, bâtiment.
OVE : 4.01.22.
LSO : ligne pleine.
PF : personnages 1.1.1.01 et 1.1.1.02, sanglier inédit, chiens 2.08.03 et 2.08.11.
PNF : rosettes 3.01.03 et indéterminée, feuille 3.04.08, motifs

¹⁰ Ce type de composition sur Drag. 37 existe également dans les ateliers du centre de la Gaule à la fin du I^{er} s. et même pour certaines productions durant le premier quart du II^e s. (par exemple, Terrisse 1972 : style de DRVSVS I, "IOENALIS").

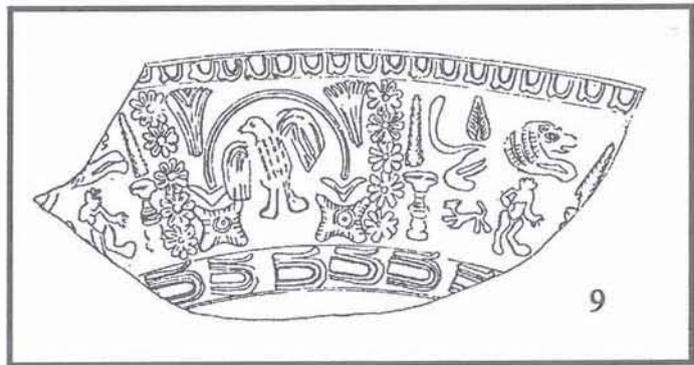
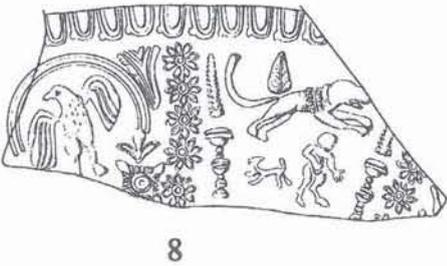
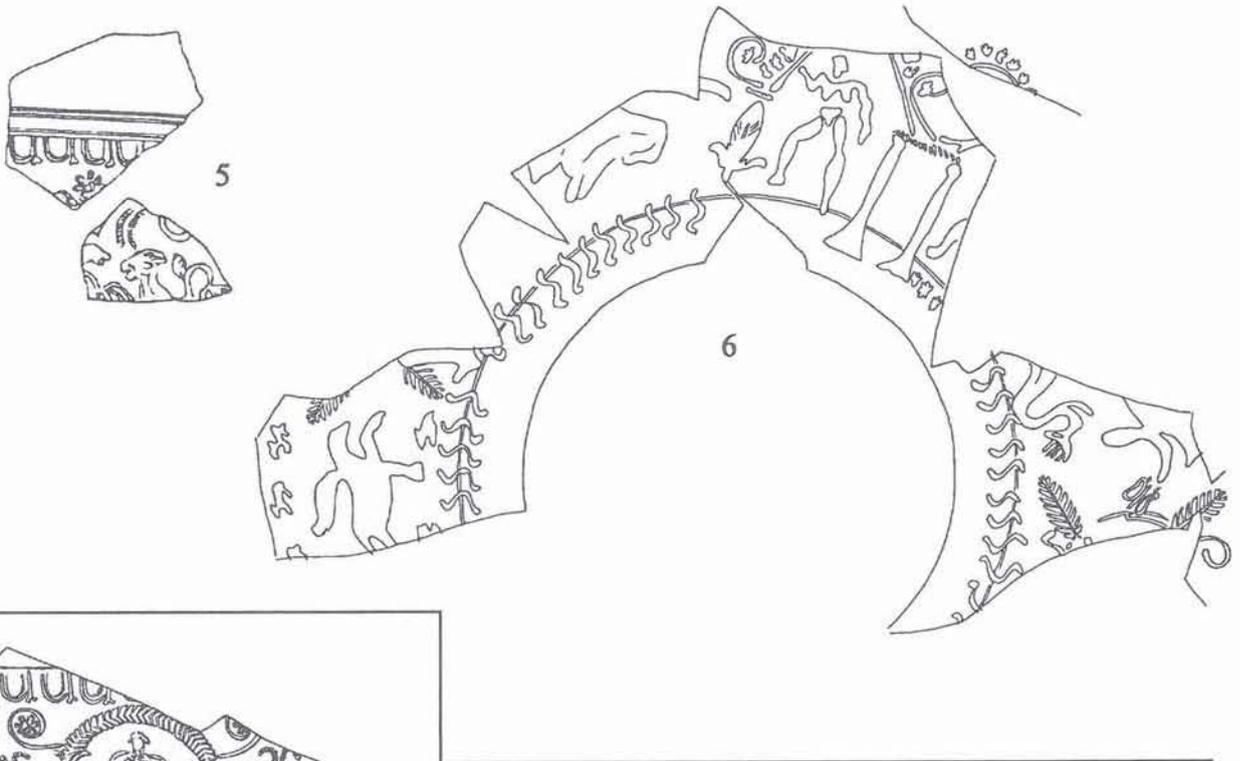
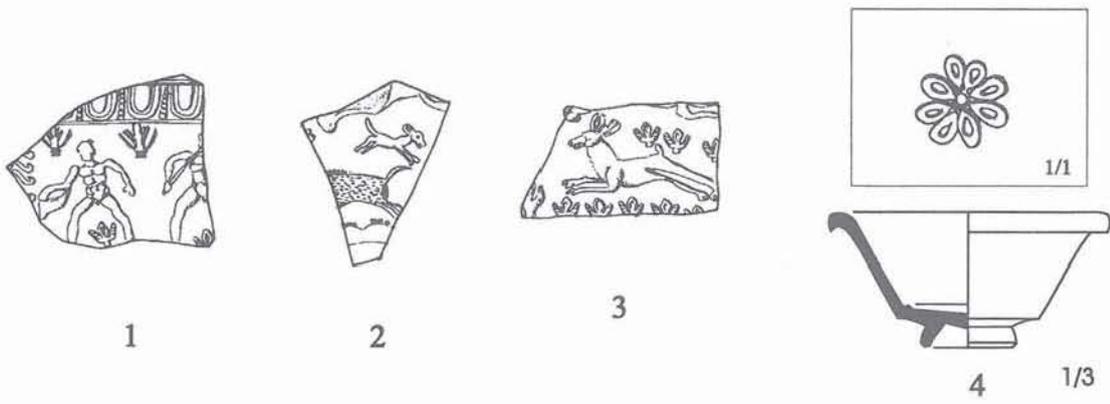


Figure 3 - 1-4 : Jublains (notice 5) ; 5-6 : Allonnes (notice 7) ; 7-9 : Aubigné-Racan (notice 8).

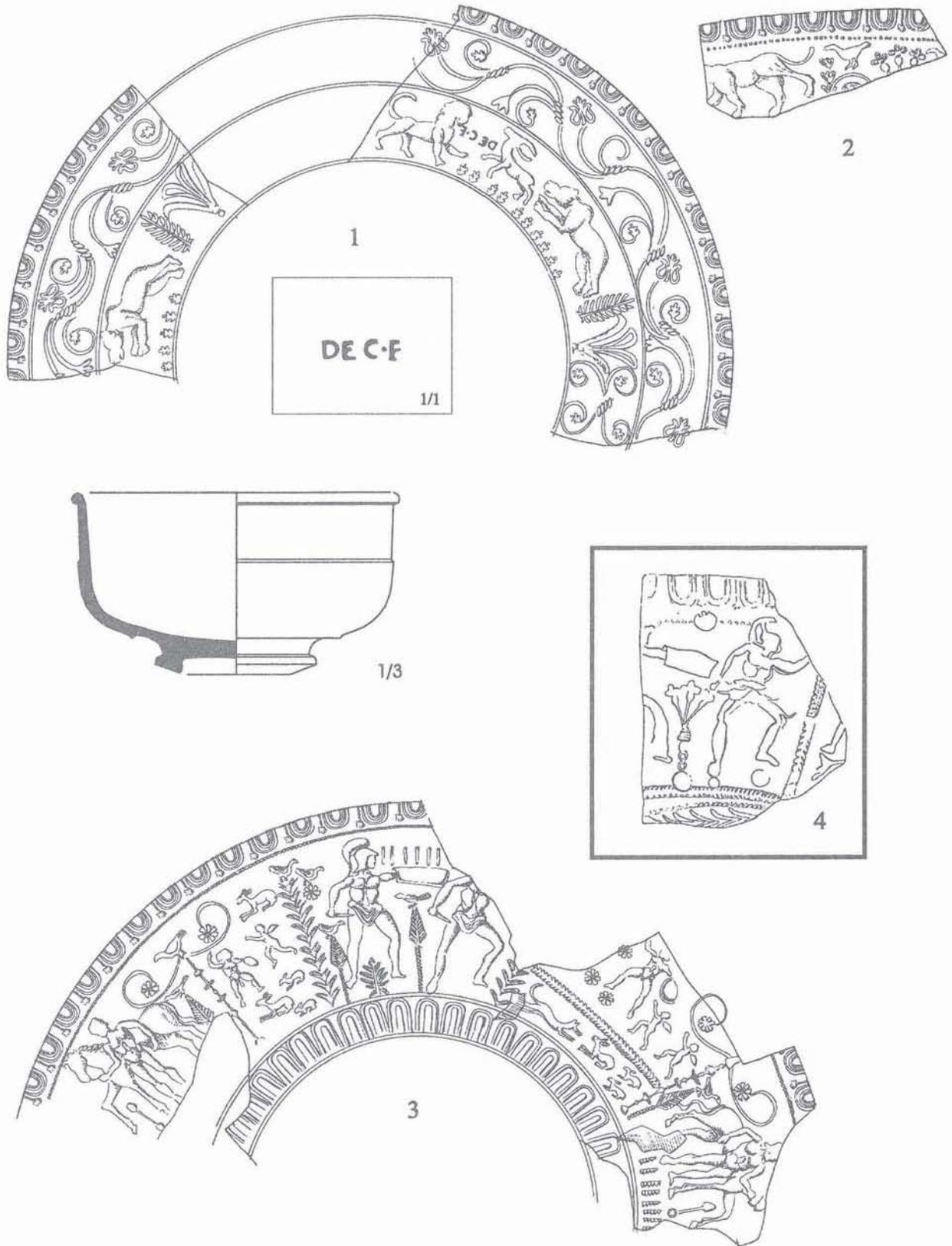


Figure 4 - 1-4 : Le Mans (notice 6).

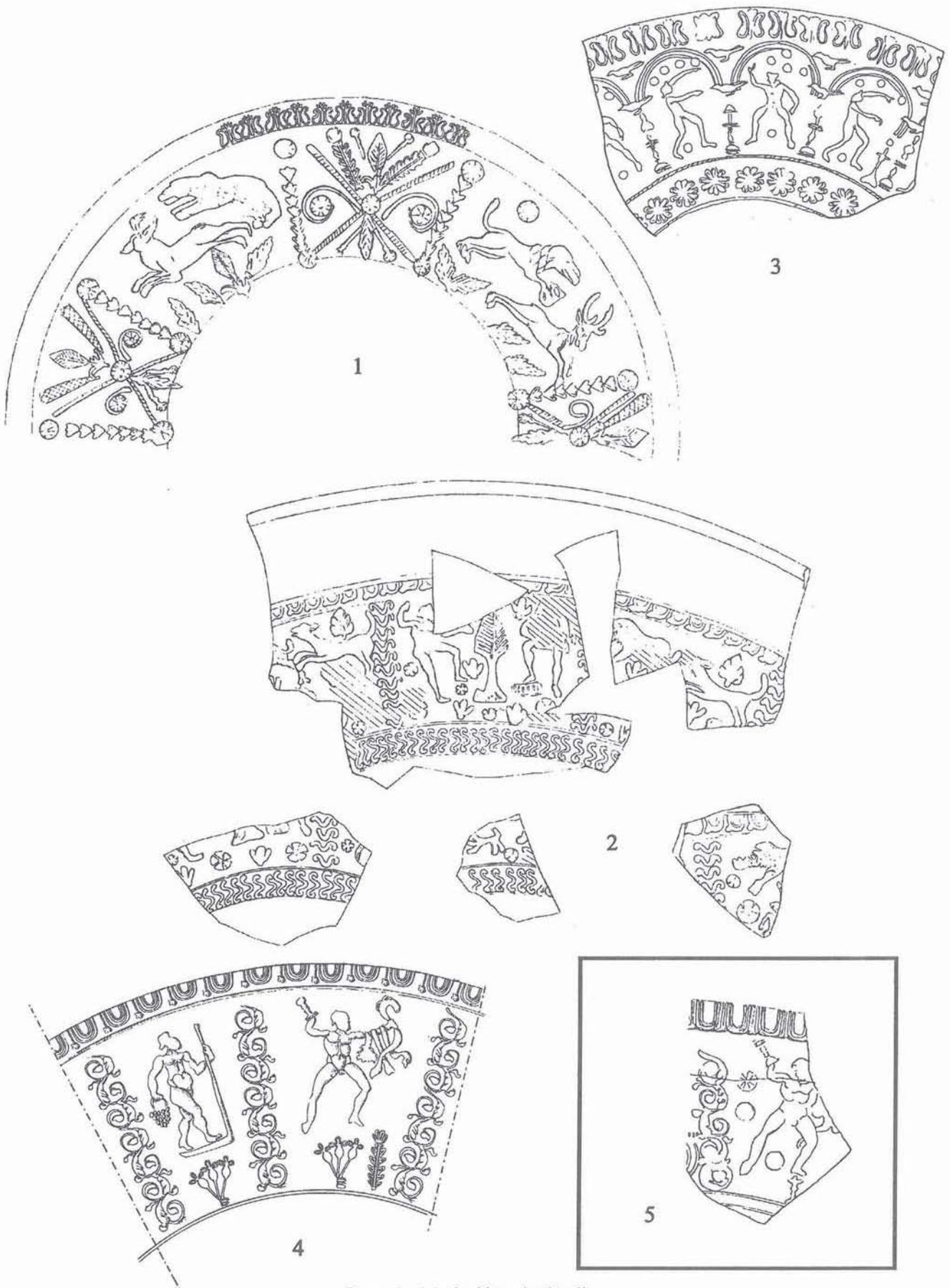


Figure 5 - 1-5 : Le Mans (notice 6).

végétaux 3.03.02 et 3.04.15, bifolié 3.02.13.
Réf. Biblio. : Guilleux 1991, Fig. 6.

□ **Fig. 5, inv. 3**

Réf. Archéo. : LM86-24-115.
OVE : 3.08.02 fait figure d'oves.
LSO : sans.
PF : personnages 1.1.3.04 et 1.1.3.05, oiseau 2.11.11.
PNF : rosette 3.01.23, motif 4/05.05.
Réf. Biblio. : Humbert 1989, p. 57-58.

□ **Fig. 5, inv. 4**

Sans origine.
OVE : 4.01.18.
LSO : ligne pleine.
PF : personnages 1.1.1.05 et 1.1.1.06.
PNF : feuille 3.08.09, motifs végétaux 3.07.01 et 3.05.02.
Réf. Biblio. : Ribemont 1974, p. 286, Fig. LX, inv. 1 ; Humbert 1984, p. 14-15.

□ **Fig. 5, inv. 5**

Décor de comparaison : Gendron 1977 : inv. 61.

7. Allonnes (Sarthe).

Les fragments de sigillée du Centre-Ouest sont peu nombreux sur le site. Un travail de synthèse (Pasquier, Sergent 1979) qui prenait pour objet d'étude la sigillée découverte sur le site jusqu'à la fin des années 1970 n'en mentionne aucun. Au moins deux pièces, dont un Drag. 37 de grande taille, ont pu être attestées depuis lors.

□ **Fig. 3, inv. 5**

Réf. Archéo : Bd. Pasteur (1984), Structure II.
OVE : 4.01.08.
LSO : sans.
PF : personnage 1.1.3.15, dauphin 2.12.01.
PNF : rosette 3.01.06.
Réf. Biblio. : Darlot 1986.

□ **Fig. 3, inv. 6**

PF : personnage 1.1.3.15, griffon 2.13.03, dauphin inédit, ours 2.02.02 ?, lièvre 2.09.09.
PNF : bifolié 3.02.13, feuille inédite, motif végétal 3.08.02.
Réf. Biblio. : Humbert 1984, p. 21.

8. Aubigné-Racan (Sarthe).

Ce site du sud de la Sarthe est à mi-chemin entre Tours et Le Mans. Il s'agit d'un site rural à vocation culturelle et commerciale. C'est donc tout naturellement compte tenu de sa situation géographique et de sa fonction que l'on y trouve des fragments du Centre-Ouest. Ils sont représentés par un lot non négligeable de décors (souvent de très petite taille) et de vases lisses. Nous en avons sélectionné deux des plus représentatifs.

□ **Fig. 3, inv. 7**

Réf. Archéo : Thermes (1989), W69.
OVE : 4.01.08.
LSO : sans.
PF : personnage inédit.
PNF : rosette 3.01.06, feuille inédite, motif végétal 3.02.16, bifolié 3.02. ?, motifs 4.05.07 et 4.07.07.

□ **Fig. 3, inv. 8**

Réf. Archéo : Marché, H2/G2.
OVE : 4.01.22.
LSO : sans.
PF : personnage 1.1.3.12, lion 2.01.16, chien 2.08.11, oiseau 2.11.01.

PNF : rosette 3.01.22, motifs végétaux 4.04.05 - 3.04.21 - 3.06.04 et 3.08.10, motifs 4.05.02 et inédit.

□ **Fig. 3, inv. 9**

Décor de comparaison : Gendron 1977 : inv. 4.

9. Angers (Maine-et-Loire).

La présence de sigillée du Centre-Ouest sur le site est attestée dans les collections de fouilles anciennes conservées au Musée des Beaux-arts (Ferdière 1989). Des fragments de ces productions apparaissent également au sein des lots de sigillées des fouilles récentes d'Angers, telle celle de la Gaumont-Saint-Martin, où bols lisses et moulés sont attestés.

10. Mazières-en-Mauges (Maine-et-Loire).

Les découvertes de céramique sigillée du Centre-Ouest sur le site de la route de Maulévrier à Mazières-en-Mauges constituent un des apports majeurs de ces dernières années sur ce thème. La publication de ce site et de son mobilier étant en cours (Berthaud et *alii* 1998), nous ne ferons que résumer les données essentielles.

Quoique aucun moule ou raté de cuisson caractéristique n'ait été trouvé sur le site, plusieurs indices, dont le plus important se fonde sur une série d'analyses par fluorescence X, indiquent qu'il a été le lieu d'une production de céramique sigillée de tradition Centre-Ouest. Les vases moulés et lisses répondant à ces critères sont nombreux et représentent presque 30 % du total des sigillées identifiées. La mise en évidence d'un centre de production en Maine-et-Loire permet de conforter l'idée qu'il existe bel et bien un groupe de production du Centre-Ouest comportant plusieurs ateliers ayant des relations étroites, à l'image de celles qui unissent les différents ateliers des autres groupes de production de Gaule¹¹.

Nous avons sélectionné quelques pièces afin d'illustrer ces propos, des vases moulés comportant des poinçons inédits comme les inv. 2 et 5 (Fig. 6), mais aussi des compositions plus proches de celles publiées par Ch. Gendron (Gendron 1977), comme les inv. 3 et 4 (Fig. 6). Les formes lisses sont également abondantes et variées (Fig. 7).

□ **Fig. 6, inv. 2**

Réf. Archéo : route de Maulévrier, contexte 404.
Ove : indéterminé.
LT : ligne pleine.
PF : cheval marin inédit.
PNF : tréfol 3.03.06, candélabre 4.05.05.

□ **Fig. 6, inv. 3**

Réf. Archéo : route de Maulévrier, contextes : 11800, 11910.
Ove : 4.01.17/4.01.19.
PNF : Rosettes 3.01.17 et 3.01.10, motif bifolié 3.02.05.

□ **Fig. 6, inv. 4**

Réf. Archéo : route de Maulévrier, contextes : 11800, 11910.
LT : deux types de lignes sont présentes sur le décor. Elles découpent la surface décorative en métopes. Une petite ligne ondulée et une ligne de perles ovales assez espacées les unes des autres.
PNF : rosettes 3.01.05 et 3.01.01, rinceau 3.07.01, motif végétal 3.08.09, triple fleur d'églantier 3.05.02, feuille 3.04.10.

11 Cette découverte ne remet pas en cause l'existence d'une activité de production de céramique sigillée dans la vallée de la Vienne et du Clain. Les indices d'une production dans cette région sont en effet trop nombreux pour que l'on puisse envisager que toute la production de sigillée du Centre-Ouest provienne du Choletais.

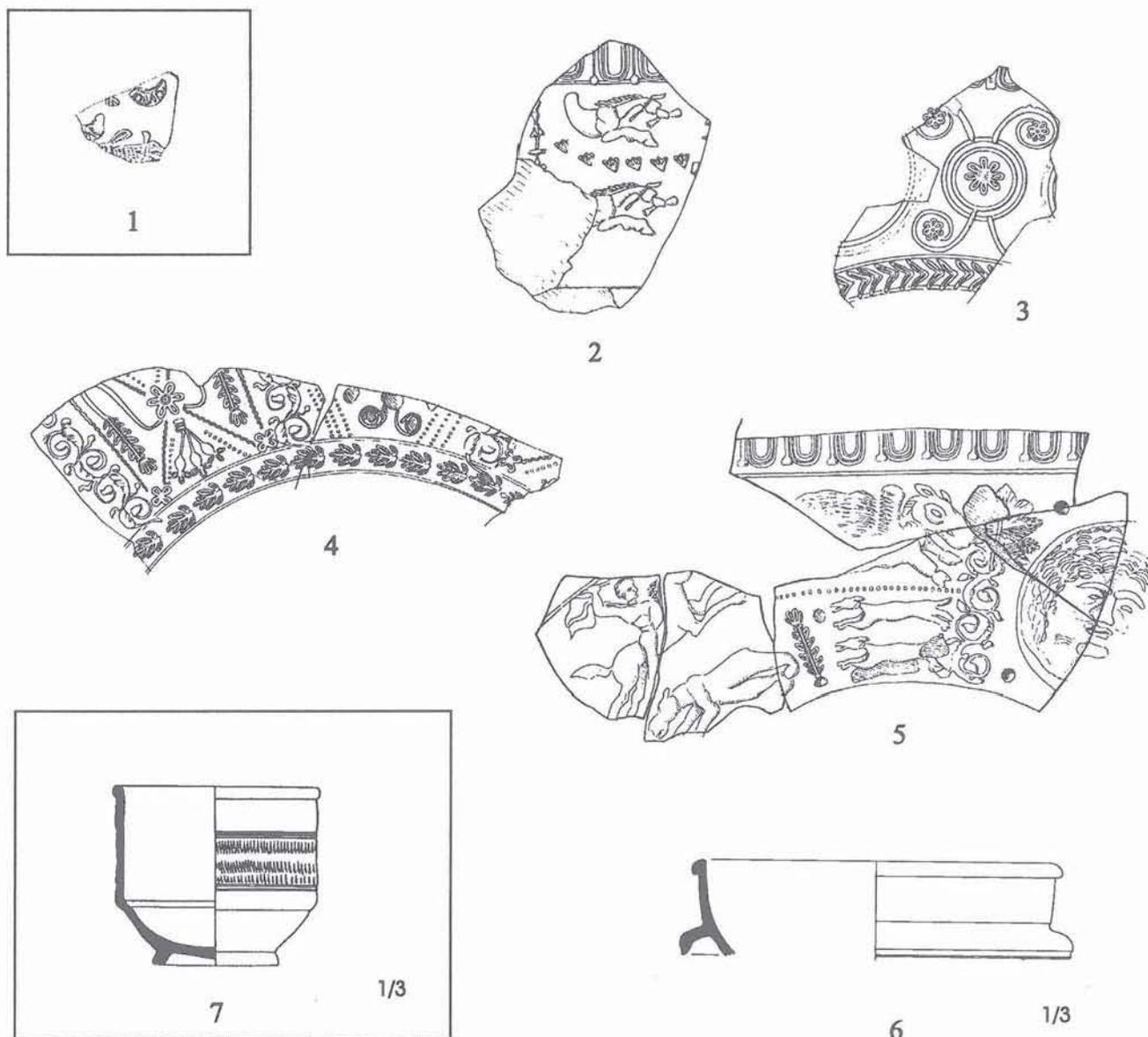


Figure 6 - 1 : Chantonnay (notice 12) ; 2-6 : Mazières-en-Mauges (notice 10) ; 7 : Rezé (notice 11).

□ Fig. 6, inv. 5

Réf. Archéo : route de Maulévrier, contextes : 13001, 303.
Ove : 4.01.17.
LT : ligne pleine.
PF : ours 2.02.02/2.02.03, chien 2.08.07, cavalier, sanglier et masque inédits.
PNF : feuille 3.08.09, rinceau 3.07.01.

□ Fig. 6, inv. 6

Réf. Archéo : route de Maulévrier, contexte : PSR.
Forme Drag. 38.

11. Rezé (Loire-Atlantique).

Quelques fragments de sigillée issus des fouilles récentes attestent la présence des productions du Centre-Ouest sur le site. Aucun décor moulé n'a pu être mis en évidence toutefois dans les lots examinés. Le vase

cylindrique "Drag. 30" illustré ci-après est un des exemples de production caractéristique des ateliers du Centre-Ouest.

□ Fig. 6, inv. 8

Réf. Archéo : Terrain Peigné (1989-1990), US 4188¹².
Forme "D.30" de petite taille à décor guilloché (éch. 1/3).

12. Chantonnay (Vendée).

Le site de La Siacre à Chantonnay fut d'abord prospecté avant de faire l'objet récemment d'une fouille. Le fragment présenté Fig. 6, inv. 1, provient du lot de céramiques sigillées issu des prospections (Delage, Poissonnier et Simon 1996). Malgré la faiblesse du décor conservé, il comporte deux poinçons parfaitement bien attestés.

12 Responsable d'opération : S. Deschamps.

Par ailleurs, plusieurs pièces de sigillée lisse du Centre-Ouest ont pu être répertoriées sur le site.

□ Fig. 6, inv. 1

Prospections site de "La Siacre".
PF : lièvre 2.09.03.
PNF : croissant 4.07.09.

III. OBSERVATIONS CHRONOLOGIQUES

Ch. Gendron dans son étude de 1977 propose de situer la production de la majorité des pièces trouvées dans la vallée de la Vienne et du Clain au cours de la première moitié du II^e s. Il s'appuie pour ce faire sur des comparaisons stylistiques et des contextes inédits issus de différents sites de la région. Les débuts des ateliers pourraient toutefois, d'après l'auteur, se situer dès la fin du I^{er} s.

Peu de modifications seront apportées à ces propositions par la suite. L'analyse des poinçons utilisés par les potiers du Centre-Ouest (Ferdrière 1989) montre que la majorité des correspondances stylistiques se font avec les productions du sud de la Gaule et les productions hadriennes du Centre, confirmant ainsi les données précédentes tout en élargissant par prudence la fourchette chronologique retenue à la deuxième moitié du I^{er} s.

Les données que nous avons pu recueillir vont également dans ce sens. Elles montrent toutefois que la grande majorité des découvertes de l'ouest de la Gaule sont à mettre en rapport avec des contextes essentiellement de la première moitié du II^e s.

Nous avons réuni quelques-unes de ces informations au sein des deux paragraphes suivants.

a. Répertoire des formes présentes dans l'Ouest et datation.

Pour les sites où cela s'est avéré possible, nous avons identifié les formes de céramique sigillée lisse que l'on peut rattacher au groupe du Centre-Ouest (Fig. 7).

Certaines d'entre elles, très présentes dans la vallée de la Vienne et du Clain, étaient déjà connues pour

appartenir au répertoire de cette production. C'est le cas notamment des formes "D.37/40" et "D.30" guillochées. D'autres attestations en revanche sont inédites, à l'image d'une grande partie des "services flaviens" (excepté le C.15).

Ces nouvelles données, comparées aux datations proposées pour des formes équivalentes dans les ateliers du sud et du centre de la Gaule, ne remettent pas en cause la période d'activité des officines du Centre-Ouest. La plupart correspondent à des formes courantes tout au long du I^{er} s. ou qui apparaissent dans le dernier quart du I^{er} s. et se prolongent une grande partie du II^e s., voire au-delà. Dans tous les cas, les ateliers du Centre-Ouest ont été en mesure de produire ces vases entre la fin du I^{er} s. et le milieu du II^e s. Seule la forme C.21 fait exception. Il s'agit d'une jatte dont le profil général évoque celle du mortier, mais dont bien souvent la paroi interne est dépourvue de tout élément abrasif. Elle est absente des ateliers du Sud et n'est produite en Centre Gaule qu'à partir du deuxième quart du II^e s. La plus grande quantité de pièces produites n'intervient toutefois que dans la deuxième moitié du II^e s. et couvre également toute la période de la fin du Haut-Empire. Puisqu'il ne semble guère possible d'envisager que cette forme puisse être créée dans les ateliers du Centre-Ouest et donc avoir une production antérieure à cette date, il faut admettre qu'une ou plusieurs officines du Centre-Ouest la produisent au moins durant le deuxième quart du II^e s.

Il s'agit là d'un indice relativement important du dynamisme de ces ateliers au II^e s.

b. Quelques contextes de consommation de l'ouest de la Gaule.

En Vendée, deux des sites liés à l'opération autoroutière A.83 ont une occupation exclusivement durant le I^{er} s. Le site des Genats fut occupé jusque vers 70-80 et celui de La Papaudière jusqu'à la fin du I^{er} s.¹³. Tous deux ne comportent aucun fragment de sigillée du Centre-Ouest. Non loin de là toutefois, les prospections du site de la Siacre à Chantonnay dont l'occupation

Sites	Sigillées lisses													moulées	
	C.11	C.15	C.21	C.23	D.18	D.24/25	D.27	D.31	D.35/36	D.37/40	D.38	D.46	"D.30" guillo.	D.30	D.37
Kériilien															
Corseul															
Vannes															
Rennes															
Jublains															
Le Mans															
Allonnes															
Sites A28 (Sarthe)															
Aubigné-Racan															
Angers															
Mazières															
Rezé															
Chantonnay															
nb. d'attestation	1	1	5	3	1	3	1	1	7	6	2	2	3	1	11

Figure 7 - Tableau des formes de sigillée du Centre-Ouest présentes sur les sites de l'ouest de la Gaule recensés dans l'étude. Le tramé léger indique les sites pour lesquels la sigillée lisse n'a pas pu être prise en compte.

s'étend du I^{er} s. jusqu'au IV^e s. ont livré de nombreux tessons de cette origine. Les productions du Centre-Ouest pourraient donc être absentes des sites de cette région avant le II^e s.

A Jublains, les fouilles récentes de la Grande Boissière ne comportent des fragments du Centre-Ouest que dans les niveaux du II^e s.

Au Mans, le contexte des Filles-Dieu est un des mieux documentés compte tenu des découvertes qui y ont été faites. L'étude publiée par J. Guilleux (Guilleux 1991) montre que la céramique sigillée moulée du Centre-Ouest est présente au sein d'un contexte du deuxième quart du II^e s. sans qu'aucun indice nous permette de considérer ces vases comme résiduels, bien au contraire (deux des vases du Centre-Ouest sont reproduits Fig. 5, n^{os} 1 et 2)¹⁴. Aux productions du Centre-Ouest sont associés, comme à Jublains, des vases moulés de Lezoux caractéristiques des années 120-140¹⁵.

Toutes ces données militent donc en faveur d'une diffusion dans l'ouest de la Gaule des produits du Centre-Ouest au cours de la première moitié du II^e s.

CONCLUSION

Si la production de céramique sigillée du Centre-Ouest est loin de compter parmi les plus importantes de Gaule, la zone de diffusion connue aujourd'hui montre à l'évidence qu'il ne s'agit pas non plus d'une céramique à vocation exclusivement locale.

La perte définitive des marchés du nord de la Loire par les ateliers du groupe de Millau-La Graufesenque au tout début du II^e s., et probablement la capacité encore limitée des ateliers du centre de la Gaule à les remplacer, a dû contribuer à créer un essor d'activité des officines du Centre-Ouest, peut-être une multiplication des centres de production. Cette période marque en tout cas les probables débuts dans le domaine de la sigillée des ateliers du Choletais et la diffusion des vases vraisemblablement des deux zones de production aujourd'hui connues (A et B sur la carte de répartition) vers les territoires de l'ouest de la Gaule. L'utilisation d'une technicité moins difficile à mettre en œuvre, d'une organisation probablement plus souple, d'un coût de transport inférieur à ceux des ateliers plus méridionaux sont aussi des facteurs déterminants pour expliquer l'émergence de ces ateliers et leur maintien probablement jusqu'au milieu du II^e s.

Le développement d'une production de céramique sigillée dans le centre-ouest de la Gaule n'est pas un cas isolé. Des causes similaires ont entraîné la naissance de productions proches par bien des aspects dans l'est de la Gaule¹⁶. Dans les deux cas en effet, l'influence des productions du Sud mais aussi, surtout, du Centre est importante et si l'on peut penser que des savoir-faire ou des potiers aient pu se déplacer de Gaule Centrale vers Chemery ou Blickeweiler, il n'est peut-être pas incongru d'envisager la même chose pour ceux du Centre-Ouest.



BIBLIOGRAPHIE

Baillieu 1995 : M. BAILLIEU, *Le site de la rue Saint-Gildas*, D.F.S. de fouille préventive, S.R.A. Bretagne, 1995, 39 p. (Annexe 1, p. 21-39 : étude du mobilier archéologique, L. Simon).

Berthaud et alii 1998 : G. BERTHAUD et alii, Habitat et potiers à Mazières au Haut-Empire, dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, à paraître.

Darlot 1986 : P. DARLOT, Découverte d'un ensemble gallo-romain proche des thermes antiques d'Allonnes, dans *Bulletin de la Société d'Agriculture, des Sciences et Arts de la Sarthe*, 617, 1986, p. 27-40, 10 pl.

Delage, Poissonnier et Simon 1996 : R. DELAGE, B. POISSONNIER et L. SIMON, Etude de la céramique sigillée issue des prospections sur le site de "La Siacre" à Chantonay (Vendée), dans *Revue Archéologique Sites*, 61-63, 1996, p. 105-109, 5 fig.

Ferdière 1988 : A. FERDIÈRE, Elaboration du répertoire des poinçons décoratifs des sigillées du groupe Centre-Ouest, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 215-220, 10 fig.

13 Données publiées avec l'aimable autorisation de L. Simon, M. Mortreau, O. Nillesse et M. André.

14 Il s'agit d'un contexte archéologique scellé par «une couche d'incendie [d'un bâtiment] renfermant les éléments de la toiture de la charpente calcinée» (Guilleux 1991, p. 67).

15 Sont présents dans le lot associé aux vases du Centre-Ouest : un vase complet attribué au style d'AVITVS/VEGETVS (Guilleux 1991, Fig. 2) dont les caractéristiques techniques (couleur orangée) et morphologiques correspondent bien à ce que l'on connaît par ailleurs des productions associées à ce style (datation : 120/130), trois fragments de décor dans le style de BVTRIO (Guilleux 1991, Fig. 5, n^o 1 ; 5, n^o 2 ; 7, n^o 8), une pièce de style indéterminé évoquant les compositions du deuxième quart du II^e s., telles celles de CRICIRO (Guilleux 1991, Fig. 9, n^o 2).

D'autres vases peuvent être considérés comme légèrement antérieurs sans pour autant faire figure de céramique résiduelle : un fragment lié au style de DRVSVS /DRVSVSVS (Guilleux 1991, Fig. 7, n^o 7), un autre dans le style de P-2 de la fin du I^{er} s. ou du tout début du II^e s. (Guilleux 1991, Fig. 8), ainsi que divers autres décors de la fin du I^{er} s. de Lezoux ou des ateliers du sud de la Gaule. On peut donc envisager la constitution de cette couche dans le courant du deuxième quart du II^e s.

16 Ou encore en Angleterre avec les productions du "Aldgate potter".

Ferrière 1989 : A. FERDIERE, Catalogue des poinçons décoratifs sur sigillée du "Groupe Centre-Ouest", dans *Revue Archéologique du Centre*, 28, fasc. 2, 1989, 180-215, 12 fig.

Ferrière, Gendron 1986 : A. FERDIERE, Ch. GENDRON, Le groupe du Centre-Ouest, dans C. BEMONT et J.-P. JACOB (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine*, DAF 6, 1986, p. 130-136.

Gendron 1977 : Ch. GENDRON, La production de sigillée ornée du Centre-Ouest (Groupe Mougou-Nouâtre, Indre-et-Loire), dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4e série, 14, 1977, p. 277-296, 13 pl.

Guilleux 1990 : J. GUILLEUX, Un lot de céramique sigillée à décor provenant d'une structure du site des Filles-Dieu, Le Mans 1982, dans *Bulletin de la Société d'Agriculture de Sciences et Arts de la Sarthe*, 657 (1991), 1990, o. 65-80, 9 pl.

Humbert 1984 : R. HUMBERT, *La céramique sigillée décorée au moule des Musées du Mans*, Mémoire de Maîtrise, inédit, Université du Maine, 1984, 3 vol.

Humbert 1989 : R. HUMBERT, *La céramique sigillée du Mans : les bases d'une future étude céramologique*, Mémoire de D.E.A., inédit, Université de Paris IV, 1989, 111 p.

Pasquier, Sergent 1979 : F. PASQUIER, J.-L. SERGENT, *La céramique sigillée d'Allonnes de Tibère à la fin du III^e s. : contribution à l'étude du site*, Mémoire de Maîtrise, inédit, Université de Paris I, 1979, 315 p.

Piboule et alii 1981 : A. PIBOULE, R. SENECHAL et H. VERTET, *Les potiers de Lezoux du premier siècle : TITOS*, *Revue Archéologique Sites*, Hors-Série n° 8, 1981, 71 p., 72 pl.

Ribemont 1973 : F. RIBEMONT, *Contribution à l'étude du Maine Antique : recherches sur la céramique sigillée dans les cités des Aulerques, Diablintes et Cenomans*, Thèse de Doctorat de III^e cycle, inédite, Université de Paris IV, 1973, 3 vol.

Terrisse 1968 : J. -R. TERRISSE, *Les céramiques sigillées gallo-romaines des Martres-de-Veyre*, 19^e suppl. à *Gallia*, Paris, 1968.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : D. VERMEERSCH

Robin SYMONDS : Juste une remarque. Je te félicite, compte tenu de ta jeunesse, de t'intéresser à sigillée décorée !

Christian VERNOU : Penses-tu que cette production du Centre-Ouest ait touché la Saintonge ?

Richard DELAGE : Il faudrait plutôt le demander à Jean-Louis Tilhard parce que, en fonction du thème du congrès, je ne me suis intéressé qu'aux Pays-de-Loire et à la Bretagne ; j'ai vu quelques fouilles en Haute-Normandie où il y a des céramiques qui peuvent ressembler à celles du Centre-Ouest mais je n'irais pas jusqu'à dire qu'il s'agit du Centre-Ouest, loin de là. Dans d'autres régions, la recherche doit être poursuivie.

Jean-Louis TILHARD : Une précision effectivement : vers le sud, cette céramique ne semble pas avoir dépassé le nord de la Charente ou le nord de la Charente-Maritime. Il y en a un peu à Rom (Deux-Sèvres) et peut-être un tessou sur le site d'Embourie (Charente). Donc, pour la diffusion, on reste dans le sud de la Vienne.

Autre chose : Poitiers avait été pressenti comme centre potentiel de production, sur la base de la présence de deux moules, mais il n'y a aucune preuve réelle. La production est probablement plus nordique, ce qui expliquerait que le sud de la Vienne soit un peu décentré par rapport aux principaux ateliers mais cela reste à confirmer.

Alain FERDIERE : Pour la production, en Indre-et-Loire, c'est le même problème : il y a deux sites potentiels mais l'un n'a livré que des fragments de moules, sans aucune trace de structures de cuisson, et l'autre est un atelier bien attesté, avec beaucoup de fours mais il n'y a qu'un seul fragment de moule dont la provenance n'est même pas certaine puisque c'est une découverte du XIX^e s. ... Donc, pour les lieux de production auparavant connus, quelque part entre Poitiers et le sud de l'Indre-et-Loire, on reste dans le vague.

* *
*

Lionel PIRAULT

LA CÉRAMIQUE TARDIVE À LA FIN DU BAS-EMPIRE À NANTES, SAINT-HERBLAIN ET REZÉ (Loire-Atlantique) État des connaissances

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La céramique paléochrétienne est un mobilier dont la présence est attestée dans les niveaux d'abandon du Bas-Empire, sur plusieurs sites de la région nantaise (Fig. 1). Une étude réalisée sur trois d'entre eux, à Nantes (Hôtel de Ville), à Saint-Herblain (la *villa* des Preux) et à Rezé (le terrain Peigné), nous a permis d'étudier plusieurs lots de mobilier provenant de fouilles anciennes (Nantes, Saint-Herblain) et récente (Rezé).

L'ensemble du mobilier céramique est essentiellement issu de niveaux d'abandon plus ou moins hétérogènes, présentant quelquefois des remaniements importants. Ces contextes stratigraphiques particuliers ne permettent donc, en aucun cas, de déterminer un classement rationnel et encore moins d'établir des chronologies, même si ce mobilier semble a priori associé à des importations telles que des dérivées-des-sigillées paléochrétiennes du groupe Atlantique ou encore, comme à Rezé, à des productions tardives d'amphores. En l'absence de toute donnée stratigraphique fiable, ce travail tente seulement d'approcher, de

manière très relative, la chronologie tardive des sites, en comparant certaines similitudes typologiques des vases.

Si les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes du groupe Atlantique apparaissent comme les marqueurs chronologiques, permettant d'identifier ces occupations tardives attribuables au V^e s., le mobilier d'accompagnement, qu'il soit importé ou d'origine locale, reste un élément matériel très difficile à appréhender.

La région nantaise et Nantes, en particulier, nous ont fourni depuis très longtemps (à l'occasion de fouilles ou de trouvailles fortuites) de la vaisselle dite "paléochrétienne". Le catalogue de Parenteau (Parenteau 1869) rend compte et inventorie, dès 1860, un nombre assez important de vases estampés, provenant pour la plupart de la démolition des églises des anciennes paroisses de Nantes (Saint-Donatien, Saint-Similien, Saint-Jean-du-Baptistère ... ; Durville 1913 ; de Wisme 1872) et de sa proche banlieue comme Rezé ou, plus au sud-est de Nantes, Vertou (Maitre 1899).

Dans son catalogue sur les vases céramiques ornés de la Gaule romaine, J. Déchelette publie, en 1904, les premiers dessins concernant les vases estampés de Nantes. Il reprend les informations de Parenteau et les complète par des descriptions assez précises concernant l'aspect technique, la matière et l'ornementation en général (Déchelette 1904). Les derniers travaux en date sont certainement ceux publiés par Dominique Costa en 1958 dans le *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes* (Costa 1958). Malheureusement ces derniers, comme les précédents, ne concernent que la D.S.P.A. qui demeure, dans notre région, la partie émergée de nos connaissances sur le mobilier tardif de Nantes et de sa proche banlieue.

II. SAINT-HERBLAIN (*Villa* des Preux)

La commune de Saint-Herblain est située à la périphérie ouest de Nantes, sur un plateau qui domine la rive droite de la Loire. En 1979, la création d'une ZAC au lieu dit "les Preux", au nord-est du bourg, permet la

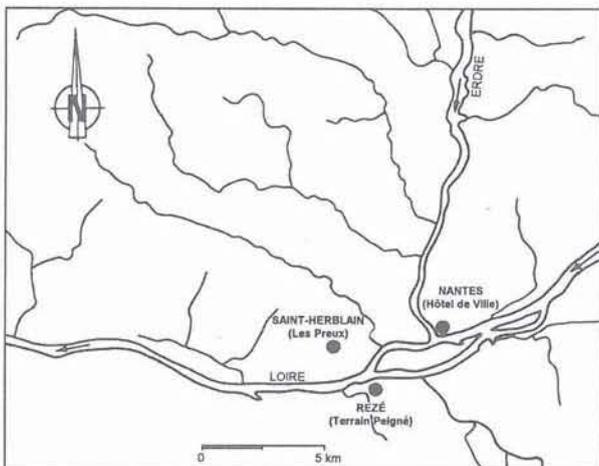


Figure 1 - Carte de localisation géographique des sites.

découverte d'une *villa* à galerie-façade dont l'occupation s'étend de la première moitié du I^{er} s. apr. jusqu'au VII^e s. (Aubin 1976).

La phase V de l'occupation de cet édifice constitue une sorte de petit mausolée comportant une absidiole à l'ouest, construit dans la partie des thermes de la *villa* (Fig. 2). Ce mausolée est entouré, pour cette dernière phase d'occupation, d'une nécropole à inhumation en pleine terre, accompagnée de quelques sarcophages en schiste ardoisier.

Le mobilier céramique tardif a été recueilli dans les niveaux de démolition/abandon situés dans la partie centrale de l'édifice de la phase V, ainsi que dans un petit dépotoir hors creux, situé à l'extérieur du bâtiment.

Le mobilier provenant de ce dépotoir est composé d'environ une centaine d'individus plus ou moins fragmentés, dont une forte proportion constitue un reliquat antérieur des II^e-III^e s.

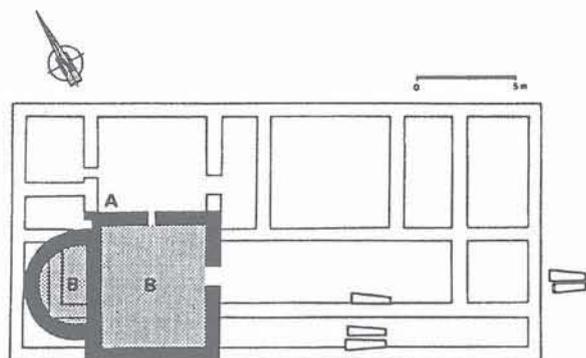


Figure 2 - Saint-Herblain, *villa* "des Preux".
Plan de la phase V d'occupation de l'édifice gallo-romain.
A : dépotoir extérieur ; B : niveau d'abandon.

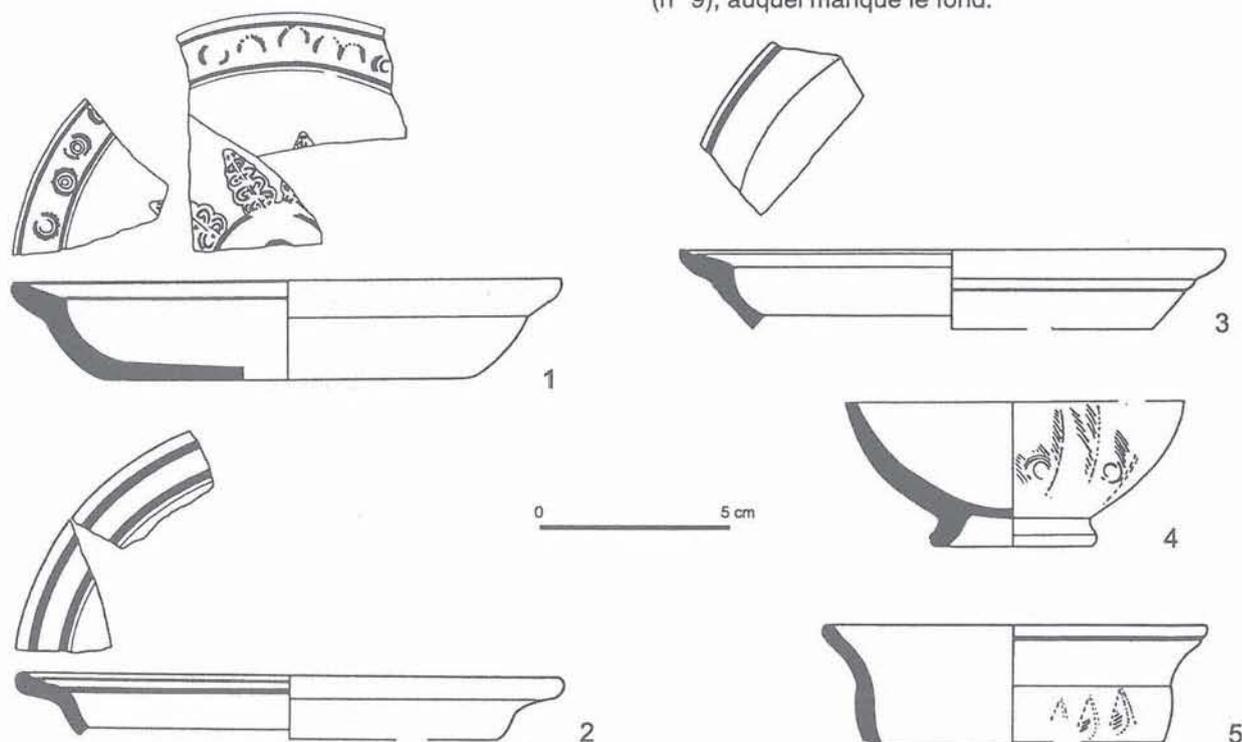


Figure 3 - Saint-Herblain, *villa* "des Preux". 1 à 5 : DS.P.A.

Les importations.

□ La DS.P.A. (Fig. 3).

Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes du groupe Atlantique représentent l'essentiel de la vaisselle d'importation recueillie sur le site de la "*villa* des Preux". Sur les huit individus recensés, les assiettes de forme 1 et les vases de forme 18 constituent les deux principales formes à Saint-Herblain.

Les assiettes de forme 1 sont représentées par trois exemplaires incomplets. On observe, sur deux d'entre eux, un marli simplement rainuré (n^{os} 2 et 3) ; le troisième (n^o 1) est orné au moyen d'un poinçon de type 2287 (typologie de J. et Y. Rigoir et J.-F. Meffre 1973). Quoique ce fond d'assiette soit fragmentaire, on peut y distinguer un décor de palmettes stylisées 2205, rayonnant autour d'un motif central indéterminé. L'exemplaire n^o 5 est le seul fragment de forme 18 identifiable. Malgré l'usure de sa partie externe, les traces d'un décor qui semble apparenté au type 2761 sont encore visibles. Le fond de vase indéterminé n^o 4 (peut-être une forme 6) présente également un décor très érodé, constitué de palmettes 4403, dont la distribution semble quelque peu désordonnée.

□ La céramique d'Argonne (Fig. 4).

Trois fragments de sigillée tardive d'Argonne non décorés ont été identifiés. Il s'agit de formes incomplètes et très érodées de Chenet 320 (n^{os} 7 et 8) et de Chenet 324 (n^o 6), caractérisées par une pâte rouge orangé et un engobe peu apparent.

□ La céramique à l'éponge (Fig. 4).

Le seul exemplaire provenant de cet atelier a été recueilli dans le dépotoir situé à l'extérieur du bâtiment (phase V). Il s'agit d'un petit bol de forme Raimbault III (n^o 9), auquel manque le fond.

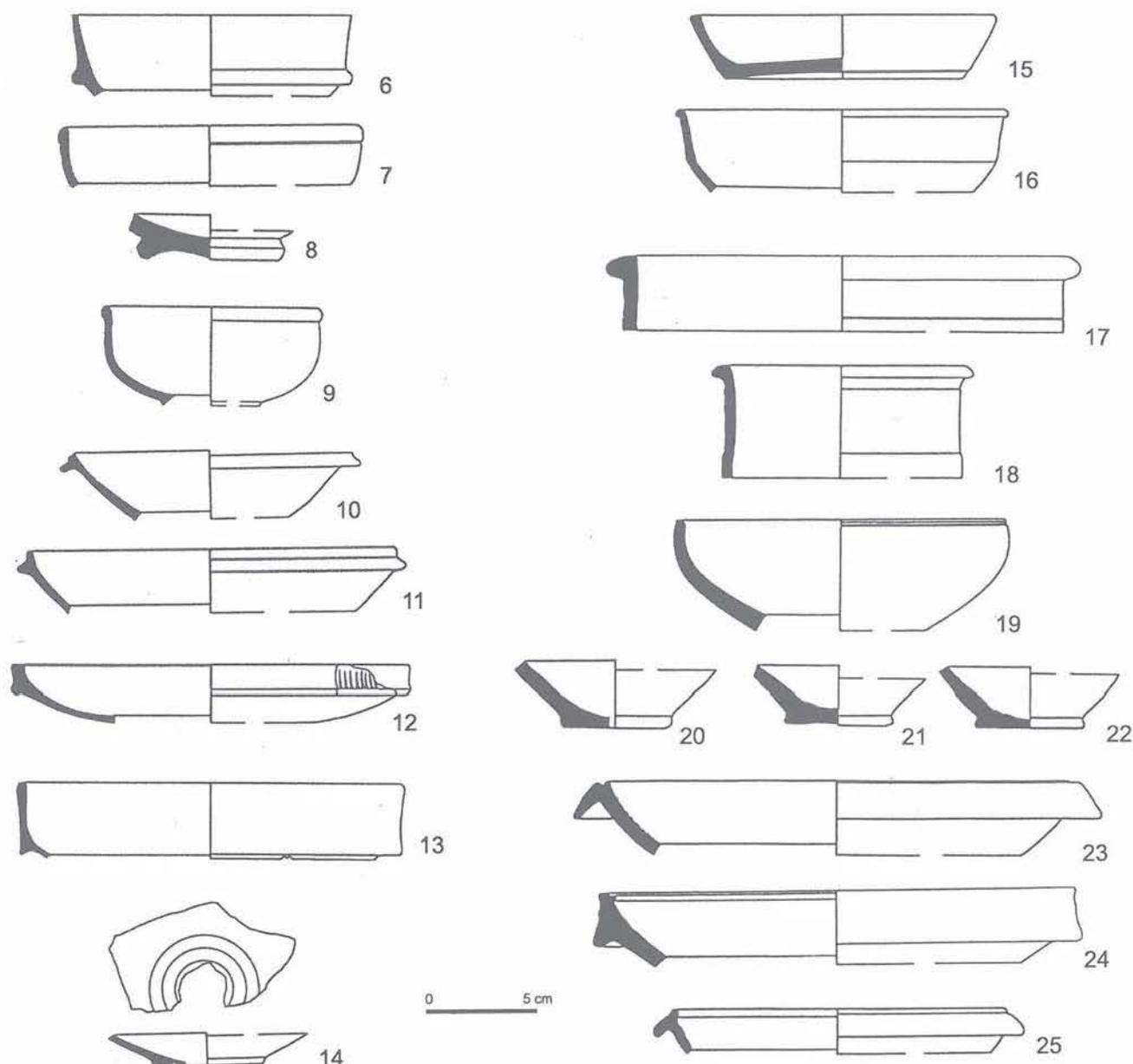


Figure 4 - Saint-Herblain, villa "des Preux". 6, 7 et 8 : sigillées d'Argonne ; 9 : céramique à l'éponge ; 10 et 11 : jattes peintes ; 12, 13 et 14 : Jaulges-Villiers-Vineux ; 15 et 16 : pâtes sableuses ; 17 à 22 : pâtes quartzueuses ; 23, 24 et 25 : mortiers.

D'autre part, plusieurs exemplaires de vases peints ont été identifiés (n^{os} 10 et 11). Il s'agit d'un mobilier typologiquement proche de certaines formes de céramique à l'éponge (forme Raimbault VI) mais dont la pâte argileuse et la décoration indiquent qu'il n'est visiblement pas produit dans cet atelier.

Ces jattes ont été fabriquées à l'aide d'une argile très fine, légèrement micacée, contenant quelquefois de petits nodules de calcaire. La couleur de l'argile peut varier d'un exemplaire à l'autre, de jaune pâle (n^o 10) à rouge orangé (n^o 11). Elles sont invariablement recouvertes d'une peinture rouge sombre, badigeonnée au pinceau, comme l'indiquent les traces très perceptibles laissées par l'outil sur leur surface extérieure.

□ La céramique de Jaulges-Villiers-Vineux (Fig. 4).

Trois exemplaires provenant de cet atelier ont été identifiés. Il s'agit pour deux d'entre eux de jattes de

type Chenet 323. Le troisième fragment est un fond indéterminé (n^o 14). L'exemplaire n^o 12 est un Chenet 323 A de grande taille, qui présente un décor réalisé au guillochis sur la base du bandeau. Le second exemplaire (n^o 13) est une variante de type C de grande dimension. Il se distingue du type précédent par la présence d'un large bandeau dépourvu de décor. La production de ces deux types de céramique couvre tout le IV^e s. et se prolonge au moins jusqu'au milieu du V^e s. En ce qui concerne la variante de type 323 A, sa fabrication débute vers la fin du III^e s. mais cette forme n'est pas véritablement attestée avant le premier quart du IV^e s. (Séguier et Morize 1996).

La céramique commune (Fig. 4).

La céramique commune se divise en deux groupes distincts : les pâtes sableuses et les pâtes à gros dégraissant quartzeux. Compte tenu de l'état de frag-

mentation de ce mobilier, seules les formes les plus complètes ont été retenues ici.

Les pâtes sableuses sont généralement fines et apparaissent, dans la plupart des cas, légèrement micacées. Elles ne représentent qu'une faible proportion de l'ensemble du mobilier. Pour l'essentiel, il s'agit de formes ouvertes : assiette à bord oblique (n° 15), jatte à panse carénée (n° 16). Les formes hautes, quant à elles, n'apparaissent pas dans cette catégorie de pâte.

Les pâtes à gros dégraissant quartzueux constituent le reste du mobilier. Les vases hauts à panse droite (n°s 17 et 18) sont constitués à partir d'une argile de couleur grisâtre, dans laquelle on distingue de grosses paillettes de mica blanc. Sur la surface externe, le dégraissant quartzueux affleurant donne à ces vases un aspect granuleux peu esthétique. Le bol à panse assez épaisse (n° 19) est également constitué d'une pâte grossière, dont le dégraissant de couleur sombre semble appartenir à la famille des pyroxènes. Trois fonds bombés de vases (à panse ronde ?) présentent un dégraissant quartzueux très grossier, noyé dans une pâte argileuse de couleur beige orangé (n°s 20, 21 et 22). A l'extérieur, sur le fond, on distingue nettement les traces laissées par un décollement à la ficelle. Sur les trois mortiers recueillis dans le dépotoir de la phase V (n°s 23, 24 et 25), l'exemplaire n° 25 présente une pâte fortement dégraissée de couleur rouge clair. Sa surface externe présente les traces d'un engobe brun-rouge clair mal conservé.

III. LE SITE DE NANTES

Au Haut-Empire la ville antique de Nantes ne devait pas excéder les limites de l'enceinte du Bas-Empire. Sa superficie devait donc avoisiner 20 ha, ce qui n'offre pas l'image d'une grande agglomération, pour cette période de l'Antiquité. Toutefois, à l'ouest, sur la rive droite de l'Erdre, un quartier suburbain s'est développé dès le milieu du I^{er} s. de n. è., sur toute la partie orientale du coteau de Saint-Similien.

A Nantes, l'existence de grands monuments est attestée par de nombreuses dédicaces épigraphiques découvertes au hasard des travaux urbains. Nous ne connaissons pas l'importance de ces monuments, ni leur localisation précise, mais les inscriptions révèlent la présence d'un tribunal, d'un portique consacré et d'un temple dédié à *Mars Mullo*. Certaines de ces inscriptions indiquent l'existence d'un quartier portuaire (*vicus portensis*), ainsi que l'établissement, dans ce port, d'une confrérie des Nautes de la Loire.

Durant tout le XIX^e s. et jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale, les différents travaux d'embellissement (perçement des grandes artères, creusement ou comblement de canaux, etc.) et d'assainissement (creusement des réseaux d'égout, construction du siphon de l'Erdre, etc.), pratiqués dans le centre historique de Nantes, donnèrent lieu à un foisonnement de procès-verbaux de découvertes, d'articles et de publications de fouilles de la part des nombreux érudits nantais. L'ensemble de ces travaux nous apprend que la ville *intra-muros* était densément occupée aux II^e et

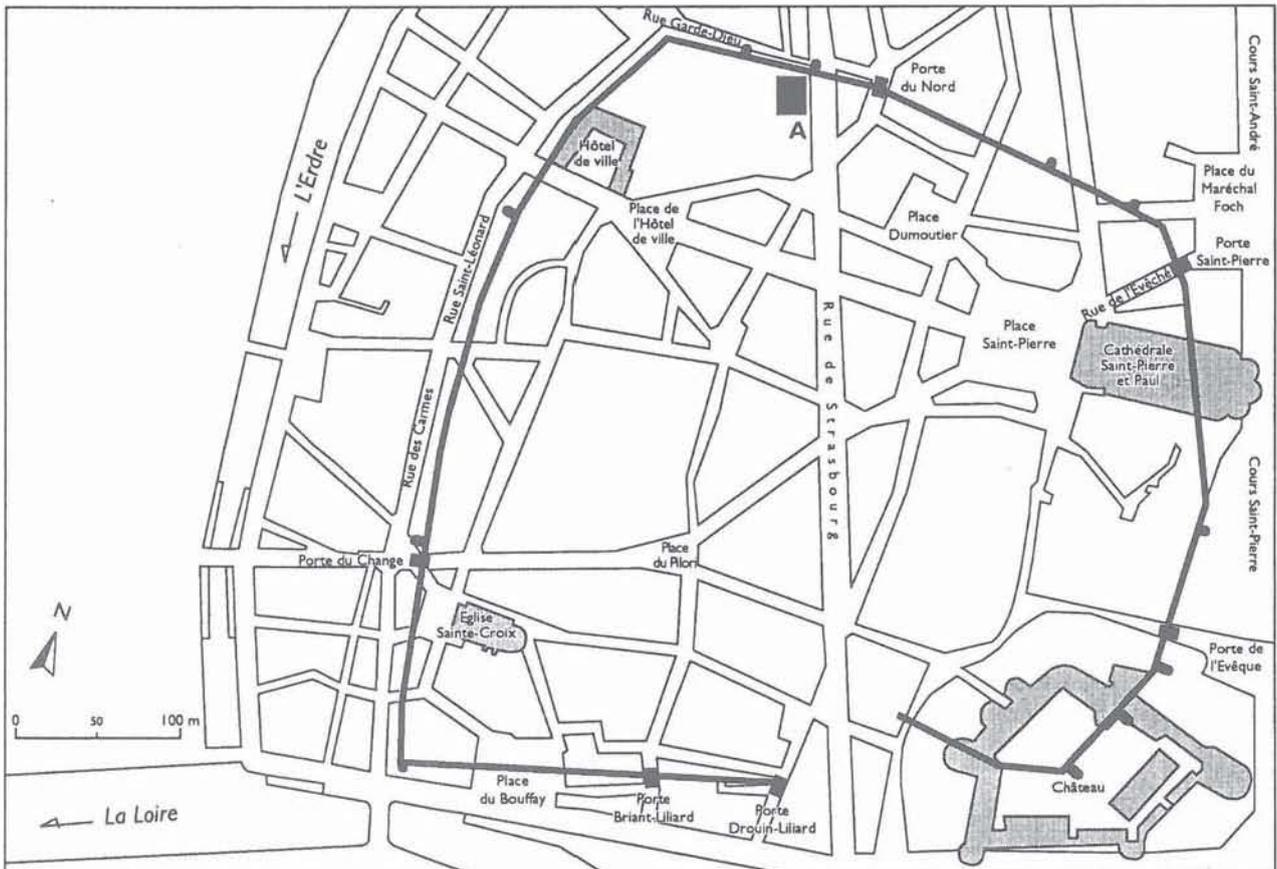


Figure 5 - Plan général de la ville de Nantes. Localisation des fouilles réalisées en 1979 (A).

III^e s. et que son organisation urbaine semblait basée sur un plan parfaitement orthogonal. Des bâtiments de grande taille pourvus d'hypocaustes (thermes) furent partiellement entrevus en plusieurs points du centre ville, notamment dans le quartier du Bouffay, sous l'église Sainte-Croix et près des établissements Decré, dans l'axe de la rue de la Marne. Dans d'autres secteurs de la ville, la découverte d'habitats plus rudimentaires laisse supposer l'emploi d'une architecture de terre et de bois répartie au sein de l'espace urbain.

L'Hôtel de Ville

L'Hôtel de Ville de Nantes est en partie construit à l'emplacement du tracé de l'enceinte du Bas-Empire (Fig. 5). Depuis le milieu du XIX^e s., des portions importantes de cette fortification (murs et tours) furent mises au jour dans ce secteur de la ville, notamment en 1957 lors de la construction d'une annexe à l'Hôtel de Ville, le long de la rue Garde-Dieu (Bouchaud 1957).

En janvier 1979, l'extension d'un bâtiment administratif près de l'intersection des rues de Strasbourg et de Garde-Dieu (Fig. 6) a motivé une intervention de terrain sur une aire très limitée (Grévin 1979). La céramique tardive recueillie lors de ce sauvetage constitue l'essentiel du mobilier archéologique. Elle est issue d'un épais niveau de destruction/abandon qui semble correspondre à l'éboullis d'une partie de la muraille gallo-romaine.

Les importations.

□ La DS.P.A. (Fig. 7).

Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes constituent une part importante du mobilier tardif recueilli sur le site de l'Hôtel de Ville. Il ne figure ici que les formes les plus représentées numériquement et quelques-unes de leurs variantes. Les formes 18 (n^{os} 1 à 4) sont les plus nombreuses. Seul l'exemplaire n^o 3 présente une ornementation constituée d'un décor non identifiable, réalisé à l'aide d'un poinçon circulaire. Les assiettes de forme 4 sont également fortement représentées. Le fond de l'exemplaire n^o 5 est orné de rouelles à motifs géométriques complexes de type 2239. L'assiette n^o 8 dont la panse oblique se termine par un bord rond souligné à l'extérieur par deux rainures pourrait constituer une variante de la forme 4. Deux fragments de bol de forme 6 décorés de palmettes stylisées 2238 (ou 2176) (n^o 11) et palmettes apparentées au type 300 (n^o 10) figurent dans ce lot céramique.

□ La céramique d'Argonne et la céramique à l'éponge (Fig. 7).

La sigillée tardive est représentée par quelques fragments de vases provenant des ateliers d'Argonne. Le fragment de Chenet 320 (n^o 13), ainsi que le reste du mobilier (n^{os} 14, 15 et 16), sont ornés de molettes à casiers verticaux et horizontaux attribuables au type A, phase II, du classement de Bayard (Bayard 1990). Ces tessons présentent une pâte rouge orangé légèrement pulvérulente au toucher. Elle est recouverte par un engobe de couleur claire de qualité médiocre sur lequel les décors sont parfois presque illisibles.

Les productions de céramiques à l'éponge ne sont représentées que par un bord de vase de forme Raim-

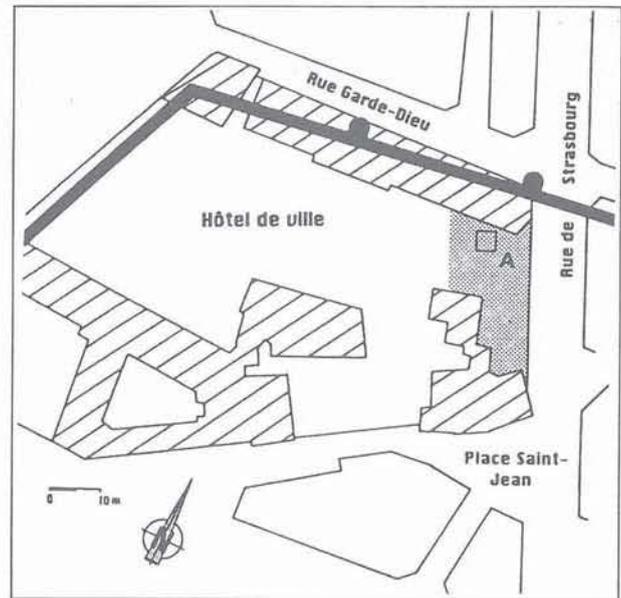


Figure 6 - Nantes, Hôtel de Ville. Situation du site.

bault V (n^o 17), sur la surface duquel on peut discerner les traces d'un décor étoilé.

La céramique commune (Fig. 8).

Il convient tout d'abord de noter la présence de céramique à vernis noir lustré que l'on pourrait qualifier de *terra nigra*. Deux vases de forme ouverte (n^{os} 14 et 15), ainsi qu'une tèle de petite dimension (n^o 16), appartiennent à ce type de céramique. Ils sont fabriqués avec une argile très fine de couleur claire (grise à blanchâtre), dans laquelle on ne dénote aucun dégraissant apparent.

Deux fragments de vases peints figurent parmi le mobilier recueilli (n^{os} 3 et 4). Il s'agit de formes hautes réalisées à l'aide d'une argile très fine légèrement micacée de couleur blanchâtre. La surface extérieure de chacune d'elles est soigneusement recouverte à l'aide d'une peinture de couleur rouge sombre, étalée au pinceau.

On relève d'autre part un type de vase dont la forme dérive du Drag. 38 ou encore du Chenet 324 (n^{os} 10, 11, 12 et 13). Ces vases s'apparentent également à la forme Raimbault V dont ils sont typologiquement assez proches. Il s'agit de jattes ouvertes de tailles moyennes comportant une collerette plus ou moins marquée, située à la base du col. La pâte de couleur gris clair est finement sableuse et l'on note quelques gros fragments de quartz isolés au sein de la matrice argileuse. Deux de ces vases laissent apparaître dans leurs parties interne et externe des traces de peinture blanche (n^o 13) ou rouge (n^o 12). L'exemplaire n^o 11 diffère quelque peu par un profil à carène arrondie. Sa pâte feuilletée contient des particules de calcaire visibles à l'œil nu. La surface extérieure de couleur grise est soigneusement lustrée. Un décor en arceau tracé à la baguette entre lequel s'intercale un piquetage réalisé au stylet, occupe les deux tiers du col. Un mobilier à peu près identique fut recueilli dans les années 1930 sur le site de la nécropole de la Maison-Blanche sur la commune de Pardines (Desforges et Fournier 1945).

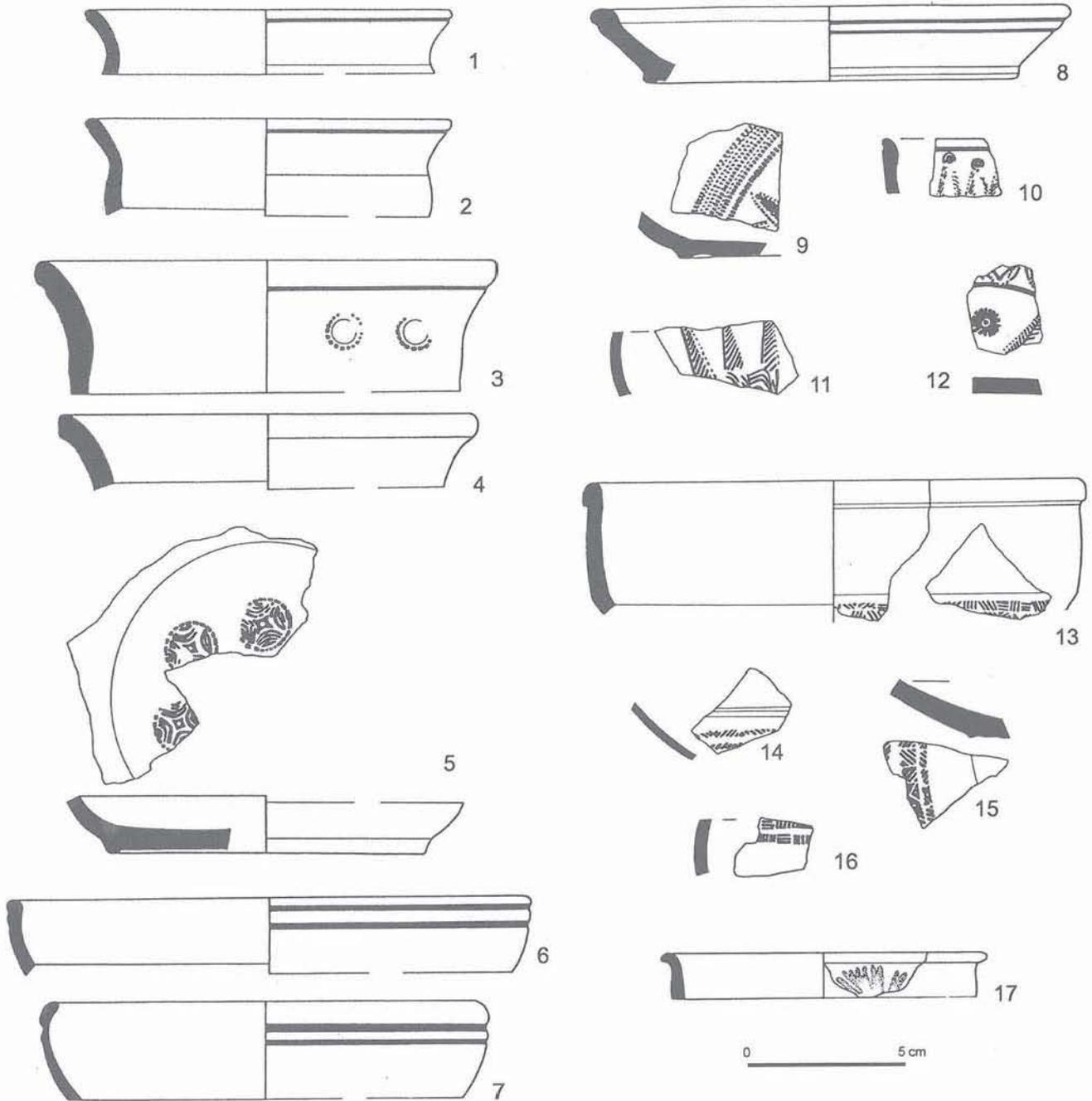


Figure 7 - Nantes, Hôtel de Ville. 1 à 12 : DS.P.A. ; 13 à 16 : sigillées d'argonne ; 17 : céramique à l'éponge.

La période d'utilisation de cette nécropole permet de situer la production de ce type de vase vers le milieu du IV^e s. Sur le site de "Les Couillets", à Vernais, un mobilier tout à fait semblable a été recueilli dans un niveau gallo-romain tardif, également attribuable au IV^e s. (Ferdrière et Rigoir 1972).

Les pâtes à gros dégraissant quartzéux dominent largement le reste du mobilier. Dans cette catégorie, les vases hauts à bords éversés restent majoritairement représentés (n^{os} 1, 2 et 5 à 8). La seule forme basse est une petite écuelle creuse à bord horizontal (n^o 9) constituée par une argile de couleur grise fortement dégraissée. Plusieurs exemplaires de fonds présentent des caractéristiques identiques : profils bombés inté-

rieurement et traces de décollement à la ficelle (n^{os} 17, 18 et 19).

Il est à noter également un fragment de vase décoré d'oves réalisés à la molette sur une pâte à gros dégraissant quartzéux (n^o 20). Cette ornementation s'apparente à certains registres du groupe III, identifiés sur le site de l'atelier de Meudon près de Vannes, notamment sur les pots à panse ovoïde ou globulaire de type 1 (Triste, Taquet et Fichet de Clairefontaine 1996). Ce type de décor en arceau est également connu dans le répertoire des productions méditerranéennes de DS.P. (types 4553, 4561). Le site de Gardanne (Bouches-du-Rhône) en a fourni plusieurs exemplaires sur fonds d'assiettes ou sur bols carénés.

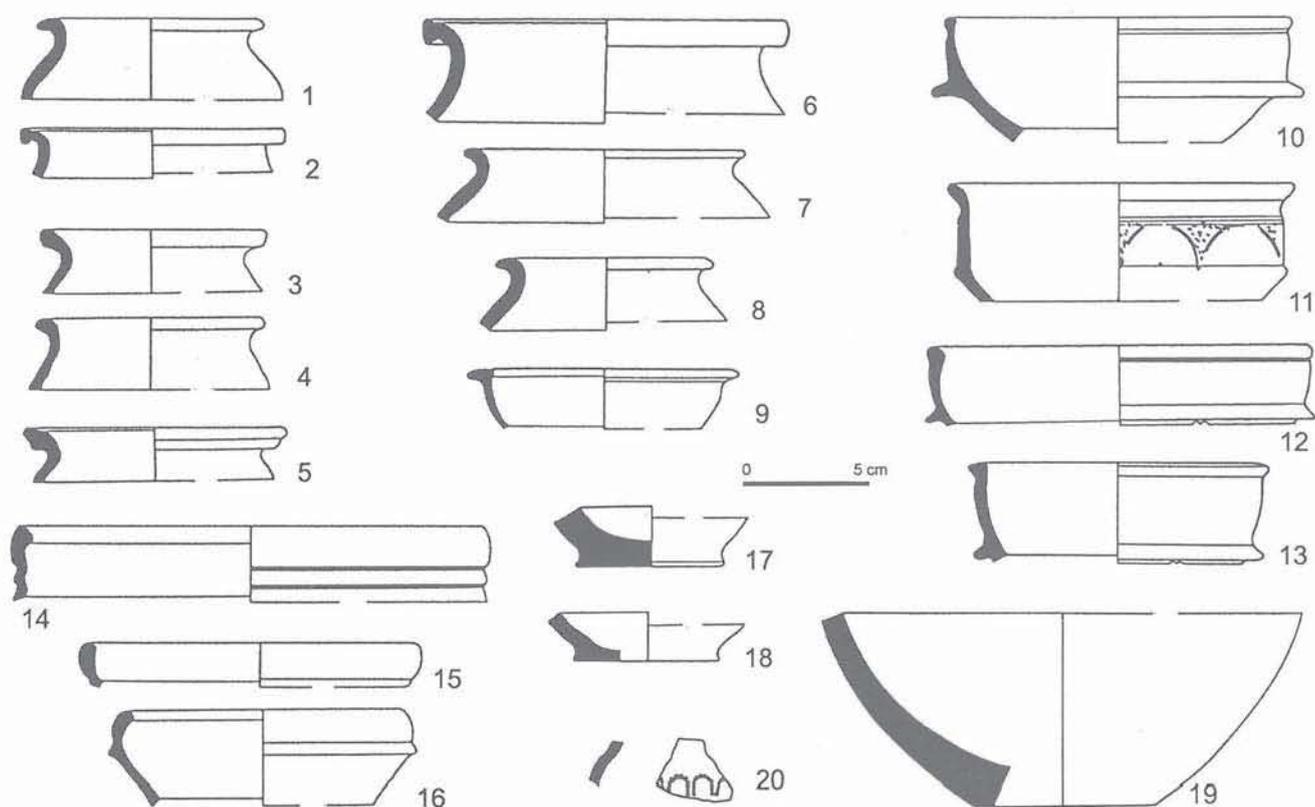


Figure 8 - Nantes, Hôtel de Ville. 1, 2, 5 à 9, 17 à 20 : pâtes quartzueuses ; 10 à 13 : jattes en pâte sableuse ; 3 et 4 : vases peints ; 14, 15 et 16 : *terra nigra*.

IV. LE SITE DE REZÉ

La ville antique de *Ratiatum*, située sur la rive gauche de la Loire, s'étire sur une longueur d'environ 3 km, le long du Seil, ancien bras de Loire aujourd'hui totalement comblé (Fig. 9). Elle est située à peu de distance de Nantes (*Condevicnum*), chef-lieu de la *civitas* des Namnètes qui se trouve légèrement plus en amont sur la rive opposée du fleuve.

L'occupation tardive du site est attestée depuis le milieu du XIX^e s., époque à laquelle furent réalisées les

premières fouilles archéologiques à Rezé (Parenteau 1863). Entre la fin des années 1960 et 1980, les fouilles, qui revêtent un tout autre caractère que celles du XIX^e s., permettent d'identifier à plusieurs reprises (essentiellement dans le secteur Saint-Lupien), dans des niveaux d'abandons de la fin de l'Antiquité tardive, des tessons de DS.P.A. Ceux-ci sont invariablement associés à un mobilier céramique de facture assez grossière et dont le répertoire semblait alors limité à quelques formes.

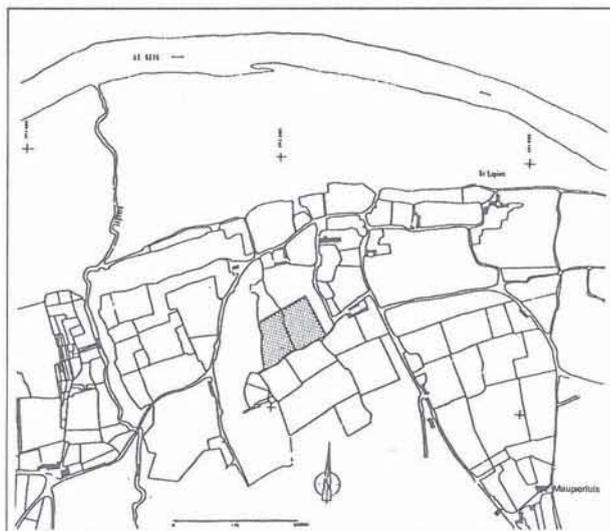


Figure 9 - Rezé. Plan de situation du site. En gris, le "terrain Peigné".

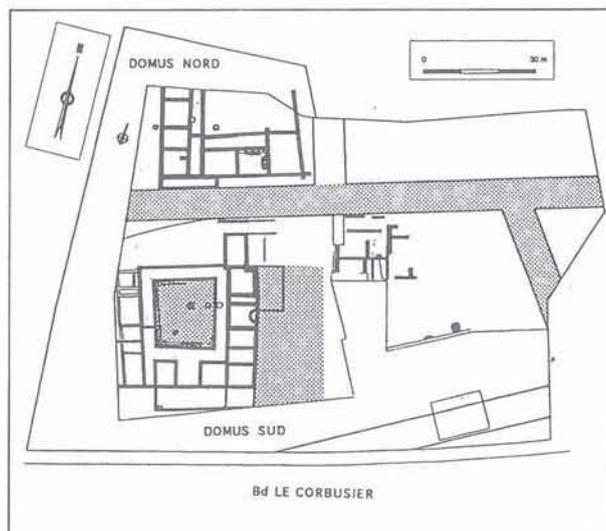


Figure 10 - Rezé, "terrain Peigné". Plan général du site. En gris, niveaux d'abandon.

Le terrain Peigné

En 1990, la fouille extensive d'un îlot urbain à la limite sud de l'agglomération antique de Rezé a permis de mettre au jour la quasi intégralité d'un quartier résidentiel associant deux *domus*, quelques boutiques situées en bordure de voirie et les traces d'une activité artisanale intense (Deschamps, Guérin, Pascal et Pirault 1992)(Fig. 10). Cette opération a permis de récolter une grande quantité de mobilier céramique dans les derniers niveaux de circulation des différentes voiries, ainsi que dans plusieurs niveaux de destruction/abandon, notamment de certains secteurs de la *domus* sud.

La céramique dite "tardive" représente 30 % du total global du matériel recueilli sur l'ensemble de la fouille. Parmi ce mobilier figure une forte proportion de dérivées-des-sigillées paléochrétiennes du groupe Atlantique (environ 5 à 6 % de l'ensemble du mobilier) ; le reste est constitué de céramiques communes et de quelques rares importations telles que des amphores.

Les importations.

□ La DS.P.A. (Fig. 11).

Ce mobilier a essentiellement été recueilli sur le dernier niveau de circulation d'une large voirie axiale est-ouest, ainsi que dans les niveaux d'abandon de la *domus* sud. Il est très fragmenté et en mauvais état de conservation. Les décors érodés sont rarement lisibles et seuls les exemplaires les mieux conservés sont reproduits dans cette étude.

Les formes les plus représentées sont les assiettes de forme 4 qui constituent près du tiers de ce type de vaisselle (n^{os} 1 à 7). Seul un fond conserve les traces d'un décor incomplet constitué de palmettes stylisées (peut-être type 2228 ou 2222 ?) superposées à deux cannelures concentriques, qui limitent un décor rayonnant au guillochis (n^o 7). Les assiettes de forme 1 sont peu représentées. On en dénombre trois exemplaires dont deux sont ornés de poinçons circulaires imprimés entre deux rainures sur le méplat de la lèvre (n^o 8 : type 2184 ; n^o 9 : type indéterminé). La troisième présente un marli simplement décoré de deux rainures concentriques fortement soulignées (n^o 10).

Les bols de forme 6 sont également bien représentés. Trois exemplaires sont décorés soit de palmettes stylisées (non identifiables)(n^o 11) soit d'une simple molette horizontale (n^o 16). Trois autres sont abondamment décorés au guillochis (n^{os} 12, 13 et 14). Dans l'ensemble leurs dimensions restent modestes puisqu'elles dépassent à peine 15 cm de diamètre. Un fond de vase (très vraisemblablement de forme 6) porte un graffiti représentant un symbole monogrammatique dans sa partie interne (n^o 17). Ce dernier est formé d'une croix dont l'une des branches se termine par une boucle formant la lettre P. Les vases de forme 18 (n^o 18), les couvercles de forme 30 (n^{os} 19 et 20) ainsi que les mortiers de forme 29 (n^{os} 21 et 22), restent numériquement secondaires.

A noter la présence d'un petit bol à listel de forme 9a appartenant au groupe provençal (n^o 23). Ce type de vase, directement inspiré des formes 24/25 des sigillées claires B (Rigoir 1968) reste à ce jour le seul exemplaire connu de DS.P. provenant d'une zone de production méditerranéenne.

□ Les amphores (Fig. 12).

Contrairement aux deux précédents gisements (Saint-Herblain, Nantes), les niveaux tardifs de Rezé ont fourni quelques amphores dont la production et la circulation perdurent assez longtemps dans le Bas-Empire. Parmi ce mobilier d'importation, on remarque un col de Late Roman II (n^o 1) à pâte très fine de couleur rose-saumon clair. La diffusion de cette petite amphore sphérique originaire d'Asie Mineure ne s'étend généralement pas au-delà du bassin méditerranéen où on la rencontre dès la fin du VI^e s.

Deux cols d'amphores de type Almagro 50 (n^o 2) et 51C (n^o 3) figurent dans le lot de mobilier issu du dernier niveau de circulation de la voirie. Le col d'Almagro 51C est constitué d'une pâte très fine (rouge brique) que recouvre extérieurement une peinture de couleur blanche. En ce qui concerne l'amphore Almagro 50, sa pâte de couleur rosée finement sableuse est assez proche de celle de la Dressel 20. Produites en Lusitanie, elles circulèrent dans tout le bassin méditerranéen entre la fin du III^e s. et le début du V^e s.

Le col de l'exemplaire n^o 4, quoique fragmentaire, semble appartenir à une amphore de type Dressel 23. Un second exemplaire plus complet (non représenté ici), provenant d'un niveau d'abandon de la *domus* sud, pourrait attester cette première identification. Dans les deux cas, la pâte sableuse de couleur beige clair est très homogène. Le diamètre maximal à l'ouverture pour les deux exemplaires est inférieur à 10 cm. Cette amphore fabriquée en Bétique et qui succède à la Dressel 20 dès la fin du III^e s., pénètre en Gaule par l'axe de commercialisation rhodanien jusqu'à la fin du Bas-Empire (Laubenheimer 1990)

Un col de Dressel 20 (n^o 5) pourrait faire figure de mobilier résiduel, si le pourcentage de tessons provenant de ce type d'amphore était moins élevé dans tous les niveaux d'abandon du site. Cette constatation est susceptible de nous indiquer que ce type de mobilier produit jusqu'à la fin du III^e s. perdure plus longuement dans le Bas-Empire.

La céramique commune (Fig. 13 à 16).

Un type de vase formant un groupe très important se distingue du reste du mobilier. Sa fréquence et son apparente association avec la DS.P.A. ont été remarquées dans tous les niveaux de l'Antiquité tardive fouillés sur le site de Rezé (rue Saint-Lupien, Chapelle Saint-Lupien, lotissement du Nouveau Raciata, jardin du Presbytère ...). Il s'agit de récipients généralement de grande taille, à panse ronde ou droite, à bord rentrant ou pseudo-rentrant, qui présentent des perforations pratiquées avant cuisson sous le bord. Ces vases sont toujours d'aspect grossier, non tournés ou façonnés au tour lent. La pâte de couleur claire (blanc à beige) est invariablement constituée à partir d'une argile d'altération provenant d'un socle granitique riche en muscovite (mica blanc). Ce minéral constitue près du tiers de la composition de la pâte argileuse. Un exemplaire complet (Fig. 13, n^o 1) indique qu'il s'agit, pour les vases de grande taille, d'une sorte de marmite très pansue à fond rond muni d'un dispositif de suspension situé près du bord.

Trois types de vases présentant ce caractère pétrographique spécifique ont été identifiés dans les niveaux

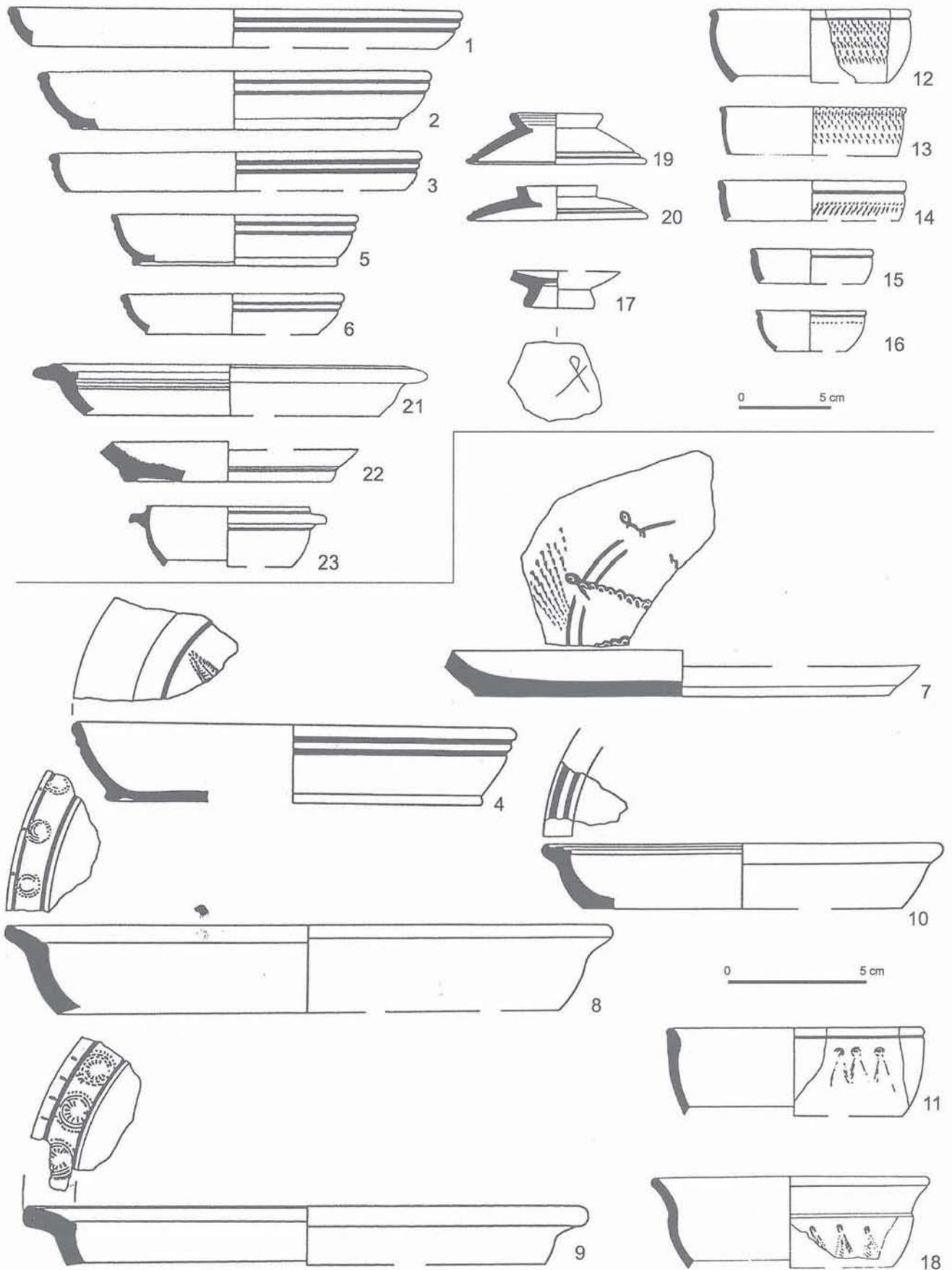


Figure 11 - Rezé, "terrain Peigné". DS.P.A. 1 à 7 : assiettes de forme 4 ; 8 à 10 : assiettes de forme 1 ;
 11 à 16 : bols de forme 6 ; 17 : graffiti sur fond de bol ; 18 : jatte de forme 18 ; 19 et 20 : couvercles de forme 30 ;
 21 et 22 : mortiers de forme 29 ; 23 : bol à listel de forme 9a.

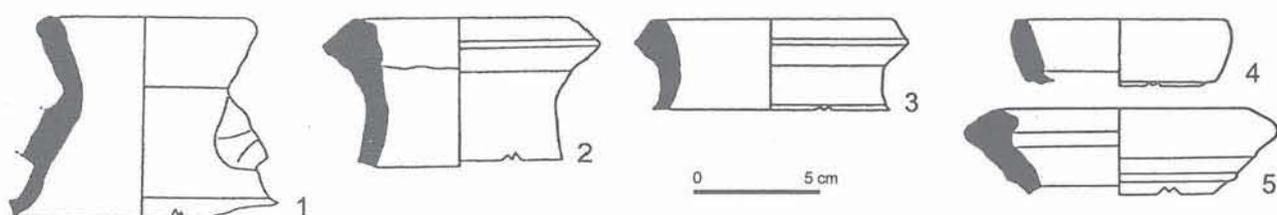


Figure 12 - Rezé, "terrain Peigné". Amphores. 1 : Late Roman II ; 2 : Almagro 50 ; 3 : Almagro 51C ; 4 : Dressel 23 ; 5 : Dressel 20.

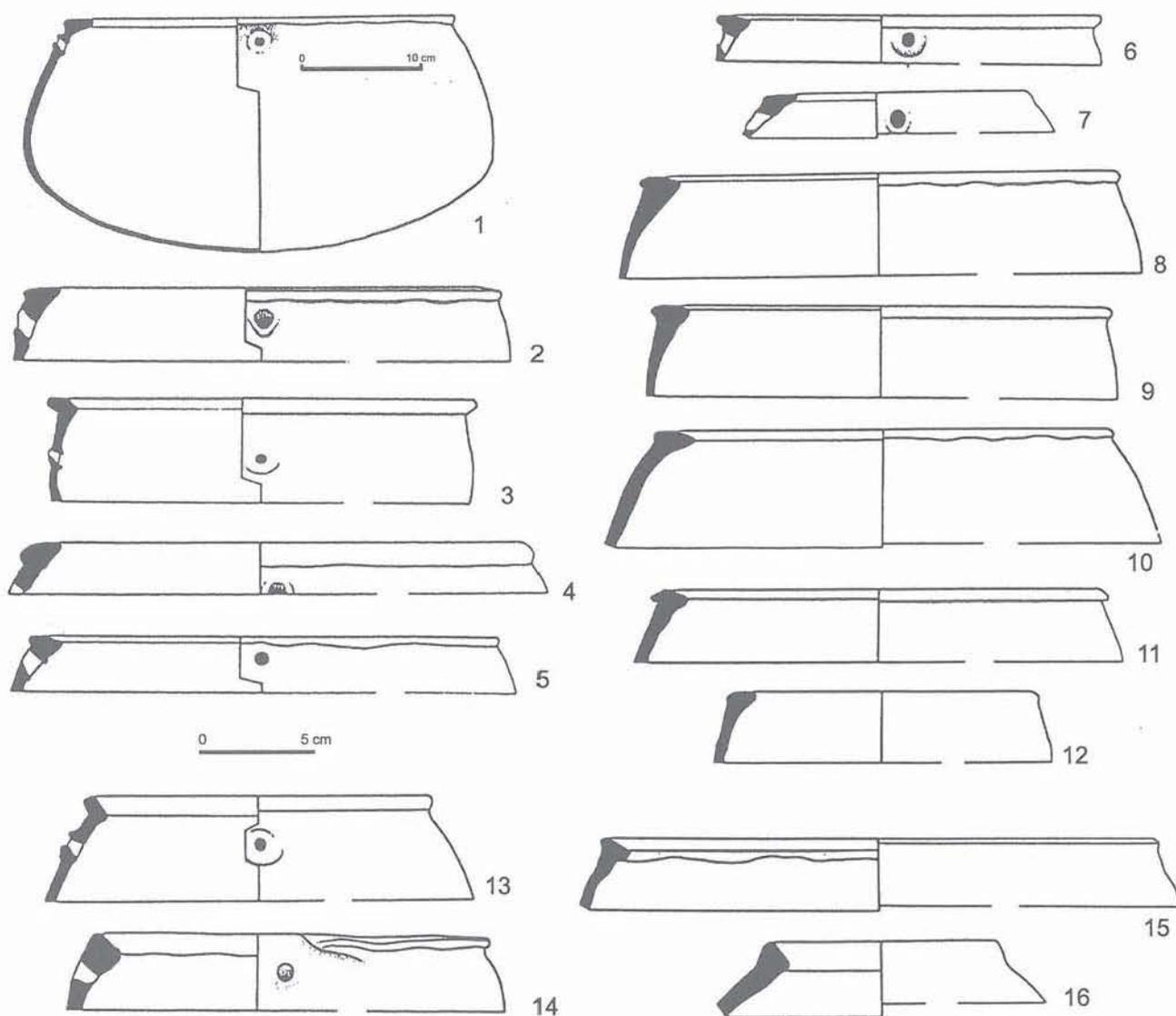


Figure 13 - Rezé, "terrain Peigné". 1 à 12 : vases à panse ronde, à bord rentrant et lèvre horizontale ; 13 à 16 : vases à panse ronde, à bord rentrant et lèvre oblique vers l'intérieur.

d'abandon de la *domus* sud et sur le dernier niveau de circulation de la voirie.

Il s'agit tout d'abord de vases de grande taille à panse ronde, à bord rentrant et lèvre horizontale (qui présentent des trous de suspension) (Fig. 13, n^{os} 2 à 12). Si l'on excepte les deux exemplaires n^{os} 1 et 7, de 32 cm

pour le plus grand et 12 cm pour le plus petit, on peut estimer que leur diamètre à l'ouverture varie entre 20 et 25 cm.

On trouve ensuite des vases à panse ronde, à bord rentrant et lèvre oblique vers l'intérieur (Fig. 13, n^{os} 13 à 16), de 11 à 25 cm de diamètre à l'ouverture. Ceux-ci

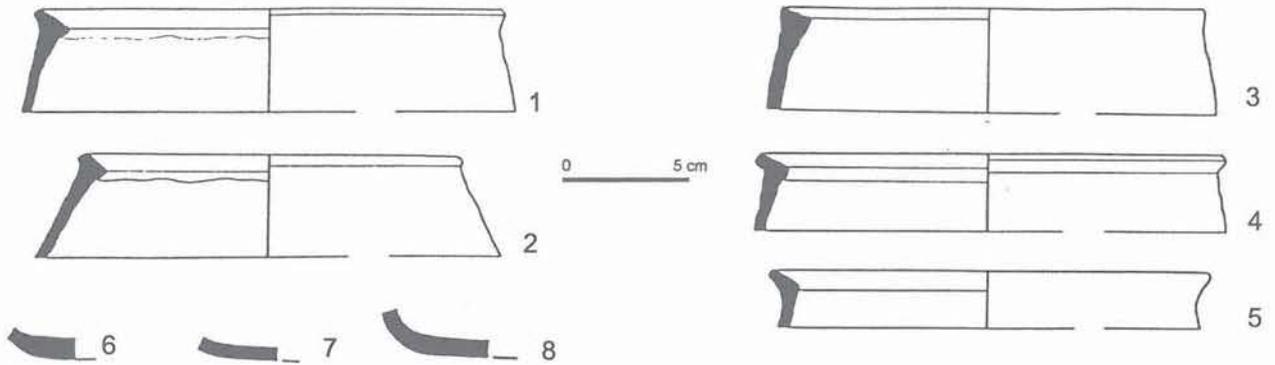


Figure 14 - Rezé, "terrain Peigné". 1 à 5 : vases à panse droite et lèvres oblique vers l'intérieur ; 6 à 8 : fonds de vases.

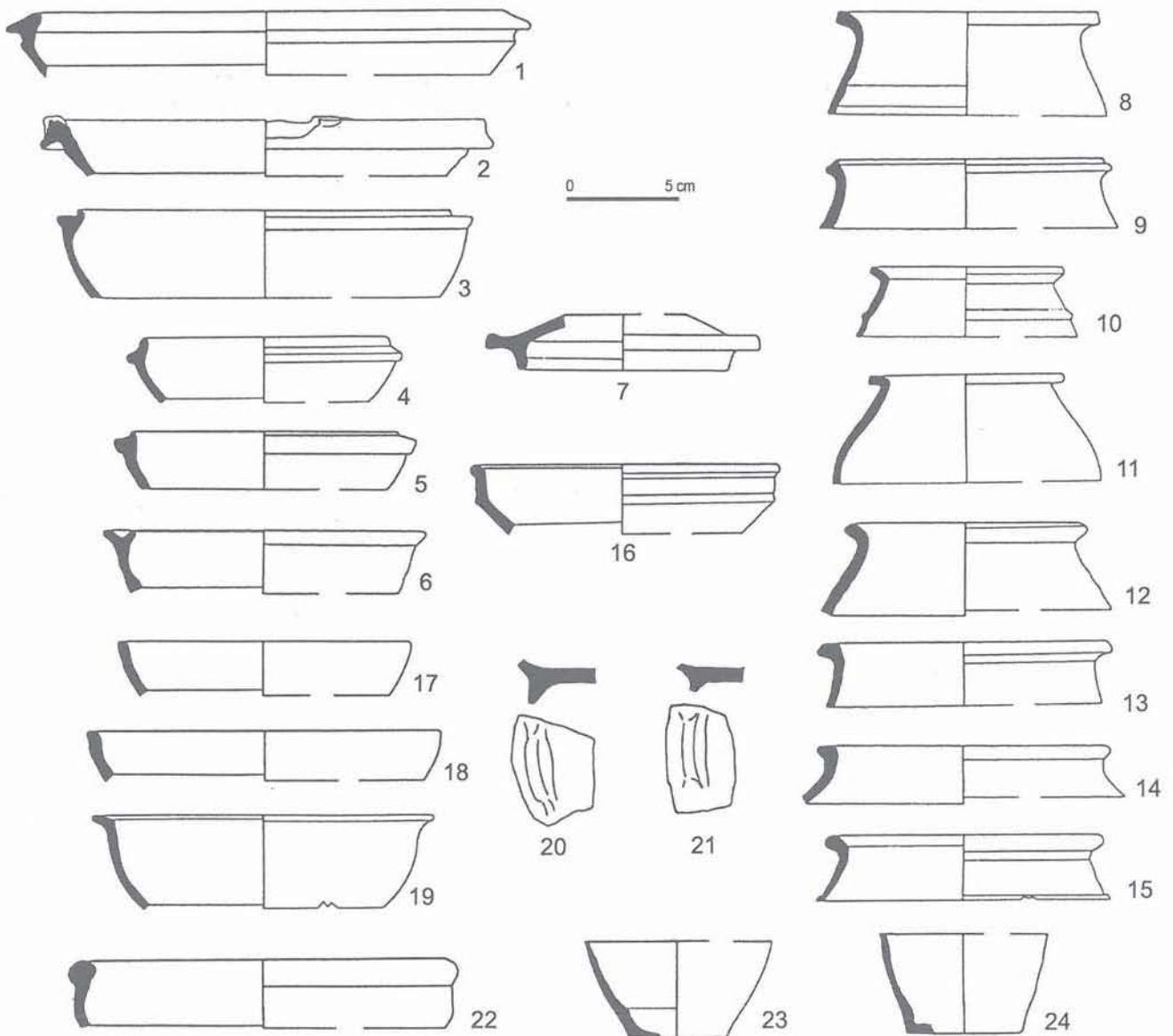


Figure 15 - Rezé, "terrain Peigné". Céramiques communes, pâtes sableuses.
 1 à 6 : tèles ; 7 : couvercles ; 8 à 15 : vases à panse large et à bord éversé ; 16 : jatte à bandeau ; 17 et 18 : assiettes ;
 19 : jatte ; 20 et 21 : fonds d'assiettes ; 22 : jatte apparentée à la forme Alzei 28.

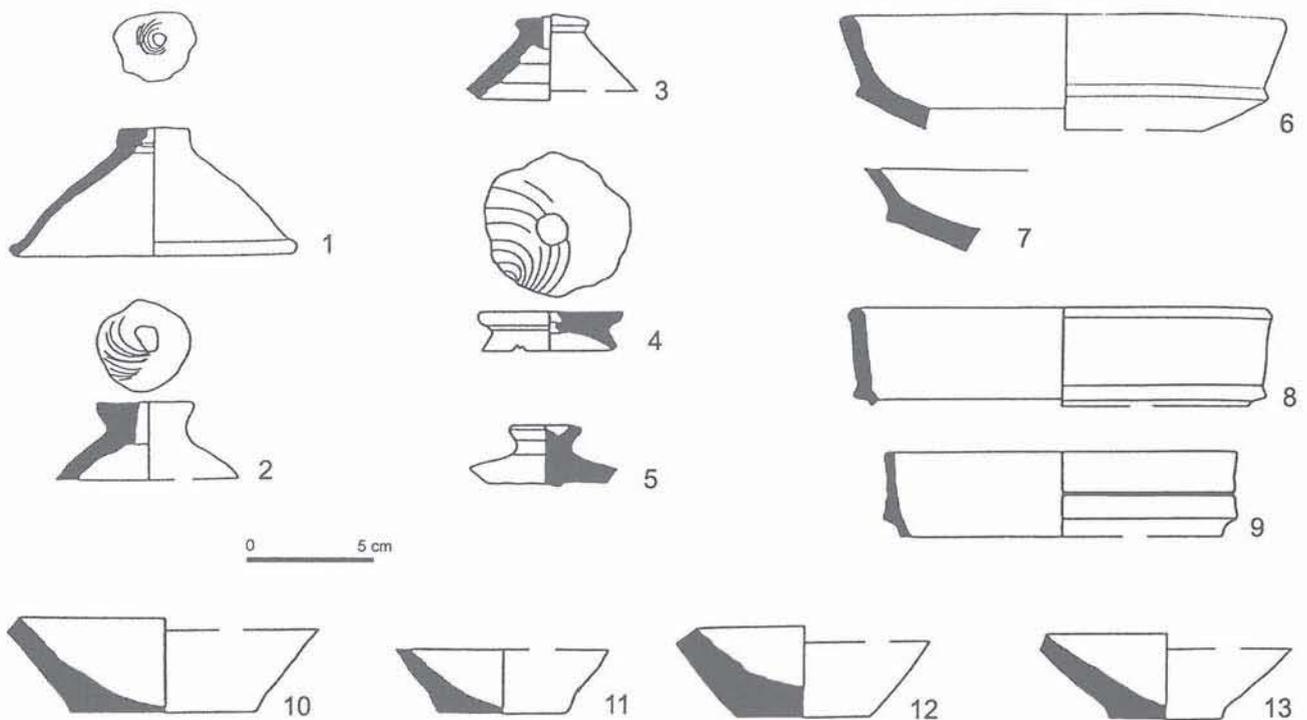


Figure 16 - Rezé, "terrain Peigné". Céramiques communes, pâtes quartzzeuses. 1 à 5 : couvercles tronconiques ; 6 et 7 : jattes à panse carénée ; 8 et 9 : jattes à bandeau ; 10 à 13 : fonds bombés.

sont également munis de dispositif de suspension sous le bord.

On a enfin des vases à panse droite et lèvre oblique vers l'intérieur (Fig. 14, n^{os} 1 à 5). Il semblerait qu'il n'y ait pas de perforation sur ce dernier type.

Dans la *domus* sud, le comblement d'une petite fosse a fourni un mobilier de ce type, associé à une monnaie de Valentinien III émise dans la première moitié du V^e s. Recueillie dans un niveau totalement scellé, cette céramique commune constitue le seul élément parfaitement daté attribuable au V^e s. (Lafaurie, Pilet-Lemiere et Deschamps 1992).

Le reste de la céramique commune se divise en deux groupes distincts : les pâtes sableuses et les pâtes à gros dégraissant quartzzeux. La première catégorie constitue l'essentiel du mobilier recueilli dans tous les niveaux d'abandon (Fig. 15). Il s'agit d'une vaisselle assez peu diversifiée pour laquelle prédominent les formes hautes. Les vases à panse large et à bord éversé (n^{os} 8 à 15) représentent un groupe important, dans lequel on relève de nombreuses variantes de détails d'un individu à l'autre (inflexion du bord, forme de la lèvre, présence d'un cordon décoratif sur le haut de la panse).

Les tèles (ou mortiers) sont également assez bien représentées. Toutefois, elles ne forment pas un groupe typologiquement homogène. Les exemplaires n^{os} 1 et 2 sont encore apparentés aux mortiers de

tradition gallo-romaine, ce qui n'est pas le cas pour les tèles de petites dimensions à bord rentrant (n^{os} 3 à 6) qui s'apparentent le plus souvent à certaines formes de céramiques produites à la fin de l'Antiquité tardive¹. Les assiettes à paroi oblique ne forment pas un groupe très important (n^{os} 17 et 18). Deux fonds appartenant à ce type de mobilier sont munis de pieds, constitués par une languette plus ou moins haute collée sur la partie externe (n^{os} 20 et 21).

La jatte à bandeau n^o 16, dont la forme dérive vraisemblablement du Chenet 323, est constituée d'une pâte sableuse de couleur sombre (noire). On note également la présence d'un bord de jatte de taille moyenne à lèvre ronde qui pourrait s'apparenter à la forme Alzei 28 ou Petit IIIb. Ce type de vaisselle répandu dès la période valentinienne est présent dans les niveaux de la deuxième moitié du V^e s. sur le site de Herblay (Val-d'Oise ; Barat 1996).

Les pâtes à gros dégraissant quartzzeux sont numériquement moins bien représentées. Elles semblent se limiter à quelques jattes à bandeau dérivées de la forme Chenet 323 (Fig. 16, n^{os} 8 et 9) et de jattes de tailles moyennes à paroi épaisse et à panse carénée (n^{os} 6 et 7). Les couvercles tronconiques munis de boutons de préhension, généralement percés, constituent un lot assez important qui présente une grande homogénéité dans la texture de la pâte argileuse (n^{os} 1 à 5)². Les exemplaires de fonds bombés (n^{os} 10 à 13) contrastent

1 Parmi l'échantillonnage de céramique commune recueillie dans la fosse-dépotoir du quartier Notre-Dame à Gardanne, figure un lot de mortiers daté des premières décennies du VI^e s. (Pelletier *et alii* 1991) et dont les formes offrent des similitudes typologiques avec les tèles de petites dimensions recueillies à Rezé.

2 Les couvercles tronconiques sont des types de céramiques qui perdurent longtemps après le Bas-Empire comme l'indique leur présence sur plusieurs sites de production et d'habitat carolingien en Bretagne ; sur le site de l'atelier de Meudon (Morbihan) dans

fortement avec la finesse d'exécution des vases à fond plat réalisés en pâte sableuse (Fig. 15, n^{os} 23 et 24). De même, le couvercle à collerette soigneusement lustrée extérieurement (Fig. 15, n^o 7) contraste avec la rudesse de la pâte et la forme peu élégante des couvercles tronconiques (Fig. 16).

V. CONCLUSION

L'étude comparative des mobiliers céramiques permet de constater que si les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes du groupe Atlantique et certaines importations (Jaulges-Villiers-Vineux, Argonne) apparaissent comme les principaux marqueurs de l'occupation des sites au V^e s., la céramique commune ne constitue pas (dans un contexte stratigraphique non clos) un matériel forcément attribuable à l'Antiquité tardive, mais le plus souvent postérieur à celle-ci.

Les importations telles que l'Argonne, ou Jaulges-Villiers-Vineux, inexistantes dans les niveaux de la fin de l'Antiquité tardive sur le site du "terrain Peigné" à Rezé, sont parfois rencontrées dans des contextes antérieurs à la fin du IV^e s. sur d'autres secteurs de Rezé où elles n'apparaissent jamais associées à des DS.P.A. Paradoxalement, ces mêmes importations constituent un échantillonnage non négligeable à Nantes et à Saint-Herblain où leurs caractères typologiques correspondent à l'évolution des formes produites dans ces ateliers entre la fin du IV^e s. et le milieu du V^e s.³. L'absence d'importations tardives (Jaulges-Villiers-Vineux et Argonne) dans les niveaux d'abandon du "terrain Peigné", pourrait signifier que certains courants commerciaux aient exclu Rezé de leurs aires de diffusion dès la fin du IV^e s. Toutefois, le mobilier recueilli sur le "terrain Peigné" restant statistiquement non

représentatif de l'ensemble du site antique, on peut présumer que la diffusion commerciale tardive de ces importations a été plus importante au nord qu'au sud de la Loire.

Les amphores, peu nombreuses, ne sont présentes que sur le site de Rezé, où elles forment un ensemble chronologique cohérent. Issues principalement de production de Bétique (Dressel 20 et 23) et de Lusitanie (Almagro 50 et 51C), plus rarement de Méditerranée orientale (Late Roman II), elles semblent bien attester l'existence d'une activité commerciale à Rezé jusqu'à la fin du Bas-Empire.

Pour l'ensemble des sites, la grande majorité de la céramique commune recueillie dans les mêmes horizons que la DS.P.A. n'appartient déjà plus aux répertoires gallo-romains classiques, mais se rapproche davantage de formes préfigurant la vaisselle médiévale du Haut Moyen Âge⁴. On peut dire que l'ensemble des lots étudiés montre qu'il n'existe pas a priori (en ce qui concerne la céramique commune), de répertoire de formes standardisées, constitué par des modèles spécifiques. Cependant, cette étude comparative nous a permis d'identifier quelques caractères morphologiques communs, observables sur plusieurs exemplaires et provenant de sites différents. C'est le cas pour les fonds de vases bombés en pâte quartzreuse, dont la présence est attestée aussi bien sur les sites de la rive nord que sur ceux de la rive sud de la Loire⁵. Ce travail nous a également permis de constater qu'il existait des spécificités locales, notamment à Rezé, en ce qui concerne les céramiques de grande taille à pâte très micacée, dont la présence est attestée dans tous les niveaux d'abandon sur l'ensemble du site de la ville antique.



BIBLIOGRAPHIE

Aubin 1976 : G. AUBIN, *Fouille de sauvetage de la villa des Preux à Saint-Herblain (Loire-Atlantique)*, Service Régional de l'Archéologie des Pays de la Loire, Nantes, 1976, 83 p., 7 pl.

Bayard 1990 : D. BAYARD, L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne au V^e siècle, dans *Gallia*, 47, 1990, p. 271-319.

un contexte fin VIII^e-début X^e s. (Triste, Taquet et Fichet de Clairefontaine 1996), au village de la Cocherais à Tinténiac (Ille-et-Vilaine) à la fin du IX^e s. (Le Boulanger, Provost et Leroux 1992) et sur le site de l'atelier de Chartes-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) à la fin du XI^e s. (Fichet de Clairefontaine et Beuchet 1996).

- 3 A Mazerolles-sur-Seine, les formes Chenet 323 A et C forment un tiers de l'ensemble du mobilier de la structure 197. Elles sont associées à trois bronzes de Gratien émis en 381/382, à de la sigillée d'Argonne décorée (molette type 1184) et à plusieurs exemplaires de commune rugueuse formes Alzei 27 et Petit III. Cette association confirme une fourchette chronologique située entre la fin du IV^e s. et le début du V^e s. (Séguier et Morize 1996).
- 4 Bon nombre de productions apparues dans le courant du IV^e s. évoluent durant tout le V^e s. et perdurent très tardivement jusqu'au VII^e s., voire au VIII^e s. C'est le cas pour les jattes à bandeau dérivées de la forme Chenet 323, attestées sur les sites des nécropoles de Sannerville au VI^e s. et de Frénuville au VII^e s., ainsi que sur le site d'habitat de Vieux au VIII^e s. (Couanon, Dufournier et Fichet de Clairefontaine 1993).
- 5 Le caractère spécifique des fonds bombés apparaît dès le VIII^e s. en Rhénanie. Il est également attesté sur de nombreux sites carolingiens du nord de la France et de l'Allemagne (Colardelle 1983). Dans la région nantaise, cette caractéristique semble nettement plus précoce et pourrait apparaître dès la fin du V^e s.

Barat 1996 : Y. BARAT, Herblay, les Fontaines et Gaillon-le-Bas. La céramique commune, dans N. JOBELOT et D. VERMEERSCH, *Céramiques gallo-romaines du Val-d'Oise*, Archéologie en Val-d'Oise, 5, 1996, p. 71-74.

Bouchaud 1957 : L. BOUCHAUD, Compte rendu des fouilles faites rue Garde-Dieu en 1957. Découverte de bas-reliefs gallo-romains, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes*, 96, 1957, p. 20-32.

Costa 1958 : D. COSTA, Céramique paléochrétienne découverte à Nantes, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes*, 97, 1958, p. 65-77.

Colardelle 1983 : M. COLARDELLE, Sépulture et traditions funéraires du V^e au XIII^e siècle apr. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord (Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie), Grenoble, 1983.

Couanon et alii 1993 : P. COUANON, D. DUFURNIER, F. FICHET DE CLAIRFONTAINE, A.-M. FLAMBART-HERICHER, C. LORREN et C. PILET, Les productions céramiques en Basse-Normandie et en Bretagne orientale du V^e au XI^e siècle. Travaux du groupe de recherches et d'études sur la céramique dans le Nord-Pas-de-Calais, dans *Actes du colloque d'Outreau (10-12 avril 1992)*, Nord-Ouest Archéologie hors-série, 1993, p. 355-374.

Deschamps, Guérin, Pascal et Pirault 1992 : S. DESCHAMPS, F. GUERIN, J. PASCAL, L. PIRAULT, *Ratiatum* (Rezé, Loire-Atlantique) : Origines et développement de l'organisation urbaine, dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 9, 1992, p. 111-127.

De Wisme 1872 : G. DE WISMES, Vases chrétiens de la place Saint-Pierre à Nantes. Exposition de Nantes. Archéologie et peinture ancienne, *Catalogue raisonné*, Nantes, 1872, p. 163-173.

Déchelette 1904 : J. DECHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine et Lyonnaise)*, t. II, Paris, p. 327-334.

Desforges et Fournier 1945 : E. DEFORGES, P.-F. FOURNIER, La nécropole de Maison-Blanche (commune de Pardines) 2^eme article, dans *Revue d'Auvergne*, 59, 1945, p. 105-127.

Durville 1913 : G. DURVILLE, Les fouilles de l'évêché de Nantes, dans *Supplément au Bulletin de la Société Archéologique de Nantes*, 1913, p. 294.

Ferdière et Rigoir 1972 : A. FERDIÈRE, J. et Y. RIGOIR, Céramiques paléochrétiennes, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 9, 1972, p. 299-321.

Fichet de Clairefontaine et Beuchet 1996 : F. FICHET DE CLAIRFONTAINE et L. BEUCHET, Le centre potier de Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) aux XI^e-XII^e siècles. L'atelier I de Fontenay, dans F. FICHET DE CLAIRFONTAINE (sous la dir.), *Ateliers de potiers médiévaux en Bretagne*, Document d'Archéologie Française, Paris, 1996, p. 90-12.

Grévin 1979 : G. GREVIN, *Commentaires de fouille sur le chantier de l'hôtel de ville en janvier 1979*, Service Régional de l'Archéologie des Pays de la Loire, Nantes, 1979, 2 p.

Lafaurie, Pilet-Lemière et Deschamps 1992 : J. LAFAURIE, J. PILET-LEMIÈRE et S. DESCHAMPS, Argenteus de Valentinien III découvert à Rezé (Loire-Atlantique), dans *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 9, novembre 1992, p. 435-441.

Laubenheimer 1990 : F. LAUBENHEIMER, *Le temps des amphores en Gaule. Vins, huiles, sauces*, Paris, 1990 p. 137.

Le Boulanger, Provost et Leroux 1992 : F. LE BOULANGER, A. PROVOST et G. LEROUX, Un "village" carolingien sur la déviation de la RN 137 à la Cocherais en Tinténac (Ille-et-Vilaine), dans *Les dossiers du Ce.R.A.A.*, 20, 1992, p. 87-117.

Maitre 1899 : L. MAITRE, *Les villes disparues des Pictons*, Nantes, 1899 (Rezé, p. 1-57 ; Vertou, p. 95-182).

Meffre et Rigoir 1973 : J.-F. MEFFRE et Y. et J. RIGOIR, Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes du groupe Atlantique, dans *Gallia*, 31, 1973, p. 207-263.

Parenteau 1863 : F. PARENTEAU, Séance du 3 août 1858, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes*, 3, 1863, p. 63.

Parenteau 1869 : F. PARENTEAU, Fragments trouvés à Nantes, place Saint-Pierre, dans *Catalogue du Musée départemental d'archéologie de Nantes*, 2^e éd., Nantes, 1869, p. 80-82.

Pelletier et alii 1991 : J.-P. PELLETIER, L. POUSSEL, Y. et J. RIGOIR, L. VALLAURI, D. FOY et coll., Poterie, métallurgie et verrerie au début du VI^e siècle à Gardanne (Bouches-du-Rhône), dans *Document d'Archéologie Méridionale*, 14, 1991, p. 277-350.

Raimbault 1973 : M. RAIMBAULT, La céramique gallo-romaine dite "à l'éponge" dans l'ouest de la Gaule, dans *Gallia*, 31, 1973, p. 185-206.

Rigoir 1968 : J. RIGOIR, Les sigillées paléochrétiennes grises et orangées, dans *Gallia*, 26, 1968, p. 177-244.

Séguier et Morize 1996 : J.-M. SÉGUIER et D. MORIZE, Les céramiques à revêtement argileux de Jaulges-Villiers-Vineux (Yonne) : éléments de typo-chronologie et approche de la diffusion d'après les données de l'Île-de-France, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 155-179.

Triste, Taquet et Fichet de Clairefontaine 1996 : A. TRISTE, D. TAQUET et F. FICHET DE CLAIRFONTAINE, L'atelier de potiers carolingiens de Meudon à Vannes (Morbihan), dans F. FICHET DE CLAIRFONTAINE (sous la dir.), *Ateliers de potiers médiévaux en Bretagne*, Document d'Archéologie Française, Paris, 1996, p. 64-78.

* *
*

Président de séance : D. VERMEERSCH

Lucien RIVET : Vous avez évoqué deux tessons de sigillée africaine ; s'agit-il bien de sigillée claire D ?

Lionel PIRAULT : C'est de la sigillée africaine mais je n'ai pas plus de précision pour l'instant ; ils ont été identifiés il y a moins de deux semaines.

Lucien RIVET : C'est certainement un élément majeur pour la datation de votre dernier site.

Lionel PIRAULT : Oui, mais il ne faut pas oublier que ce sont des niveaux d'abandon qui ne sont pas clos.

Lucien RIVET : Mais ces tessons interviennent au même titre que la céramique commune associée ou que les amphores.

Lionel PIRAULT : Ceci dit, je n'ai pas précisé que, sur la masse du mobilier, j'ai sélectionné à peu près 20 %, le reste étant du matériel résiduel.

Alain FERDIÈRE : Pour le site de Nantes –le n° 11 de la fig. 8–, le fragment de DS.P. décoré appartient à un groupe particulier identifié par Y. Rigoir et qu'il avait dénommé groupe "Maison-Blanche", caractérisé par des décors au lissoir et non par poinçons. Ce sont souvent des pâtes sensiblement différentes de celles des DS.P. atlantiques et il semble que le centre de production ne soit pas "Maison-Blanche" –Y. Rigoir ne le prétendait d'ailleurs pas–, qui était une nécropole où on avait identifié ce type. La diffusion de ce type semble correspondre au centre de la Gaule et ne se rattacher ni au groupe Atlantique, ni aux groupes méditerranéens des DS.P. ; ce groupe pourrait peut-être être un peu plus ancien que les autres puisqu'on le trouve fréquemment dans des ensembles funéraires de la fin du IV^e s. ou du début du V^e s.

Stéphane DESCHAMPS : Je voudrais féliciter Lionel Pirault pour ce travail car je sais combien cela a été difficile de mener cette recherche sur des ensembles de niveaux archéologiques. Tout d'abord, je voudrais rappeler l'intérêt de cette étude pour la ville antique de Rezé, un site portuaire de fond d'estuaire. Ensuite, je me permets une précision relative aux problèmes des grandes maisons avec jardins à péristyle qu'on évoquait. Sur Rezé, tu as expliqué qu'on avait pratiquement identifié, sur tous les sites fouillés, la présence de niveaux tardifs. Or, il convient de dire que ces niveaux tardifs ont été identifiés rétrospectivement, après la fouille du Terrain Peigné, lorsque tu as repris l'étude de ces ensembles céramiques ; c'est un point très important dans la mesure où beaucoup de fouilles ont été conduites, pendant de nombreuses années, sans tenir compte de ces niveaux tardifs qu'on associait trop rapidement à des niveaux de démolition et pour lesquels on qualifiait le mobilier de résiduel. Pour la domus sud de Rezé, l'étude de ce mobilier et d'autres éléments ont permis de préciser que cette maison, construite à la fin du I^{er} s., a été réutilisée au V^e s., au moins en partie ; quant à l'abandon définitif de cette maison, par effondrement des murs périphériques, il se situe à la fin du VII^e s. Cela pose clairement tout le problème de la manière dont on peut appréhender ces niveaux tardifs, fragiles, difficiles d'accès ; je pense qu'il est vraiment nécessaires de relancer ce type d'études même si, il faut en convenir, l'exercice est relativement difficile avec de tels niveaux hétérogènes. En fait, cela a une incidence directe sur la manière de conduire les fouilles : essayer d'appréhender ces niveaux sans les qualifier de niveaux de destruction et sans les passer un peu trop rapidement à la fouille.

* *
*

III. ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES

Séverine LEMAITRE

L'AMPHORE DE TYPE AGORA F65/66, DITE "MONOANSÉE" Essai de synthèse à partir d'exemplaires lyonnais

L'amphore monoansée¹ est un récipient à une anse, d'une cinquantaine de centimètres de haut, qui voit ses caractéristiques typologiques évoluer avec le temps. Elle est produite en Méditerranée orientale, son contenu n'est pas connu avec certitude.

La publication d'une série d'amphores monoansées trouvées dans le comblement de citernes et de puits sur l'agora romaine à Athènes, a marqué le début de l'identification de ces amphores dans des niveaux datés de la fin du I^{er} s. av. J.-C. jusqu'à la fin du IV^e s. apr. J.-C. A ce moment là, le type est doté d'une deuxième anse². Ces exemplaires constituent encore aujourd'hui la collection de référence pour l'étude des amphores monoansées³, par leur nombre et leur bon état de conservation⁴.

A la suite de cette découverte, M. Lang a établi un classement selon la pâte des amphores et certains critères typologiques. Elle a plus spécifiquement étudié ces conteneurs, car de nombreux exemplaires portaient des graffites et des *dipinti* appliqués après cuisson sur l'épaule ou sous l'anse⁵.

Dans le bassin occidental de la Méditerranée, c'est

d'abord à Ostie qu'elles ont été identifiées, dans des niveaux datés de la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C. (Panella 1986).

Des exemplaires sont présents dans la plupart des sites urbanisés⁶, comme à Augst⁷ par exemple. En Gaule, elles apparaissent le plus souvent dans les niveaux de la fin du II^e et du III^e s. Elles sont facilement identifiables grâce à leur pâte caractéristique : de couleur brun foncé, contenant une très grande quantité de mica blanc.

Pourtant, une note de synthèse à propos de ce type d'amphore paraissait utile dans la mesure où les fragments appartenant à cette forme ne sont pas toujours identifiés, ou encore parfois classés avec la céramique commune. Elle permettra également de mettre en lumière l'arrivée en Gaule d'un conteneur de Méditerranée orientale et de mieux connaître sa zone de diffusion.

Les exemplaires trouvés dans les fouilles lyonnaises constituent le matériel de base de cette étude. Il a été enrichi de celui des fouilles de Saint-Romain-en-Gal, de Vienne, mais également d'autres sites en Gaule⁸.

- 1 Cette forme est connue sous l'appellation Agora F65/66, Sidi Krebish Mid Roman 3, Forme Knossos 49, Ostia III, 368. Nous avons gardé l'appellation Agora F65/66, car elle est retenue dans les publications de grand sites, comme à Ostie par exemple. Néanmoins, signalons que le groupe F de l'Agora auquel appartient cette amphore est daté de la fin du I^{er} s. apr. J.-C. Dans la publication d'Ostie, cette appellation désigne donc la forme générale de départ et non un type morphologique précis, qui a d'ailleurs évolué.
- 2 Nous suivrons l'usage des publications qui veut qu'on les différencie, car le type à deux anses appartient à la série des amphores de l'Antiquité tardive. Il est appelé Amphore Late Roman 3 dans la publication des fouilles de Carthage.
- 3 Pour l'évolution générale de la forme, voir H. S. ROBINSON 1959, pl. 41.
- 4 Les collections d'Athènes comptent de très nombreuses formes complètes, précieuses pour la connaissance de l'évolution de la forme.
- 5 Lang 1955 : l'auteur distingue trois types d'après la pâte et la forme, suivant les époques. Il interprète les inscriptions présentes sur de nombreux exemplaires, comme des dates actiennes, qui prennent la date de la bataille d'Actium (31 av. J.-C.) comme point de départ. L'hypothèse de la datation actienne ne semble aujourd'hui plus tenir. Voir à ce propos Lang-Auingern, Outschar 1996, p. 28, note 83.
- 6 Voir la liste des publications signalant des exemplaires d'amphores monansées dans l'article de Panella cité note 3.
- 7 Martin-Kilcher 1994, p. 440-441. L'amphore "monoansée" correspond au type 55 de la publication d'Augst.
- 8 Signalons que le corpus s'est enrichi depuis la communication faite au congrès du Mans grâce aux participants qui m'ont fourni informations et dessins à propos de ce type d'amphore.

I. ÉVOLUTION TYPO-CHRONOLOGIQUE

L'amphore de type "monoansée" connaît une évolution typologique importante de la fin du I^{er} s. av. J.-C. jusqu'au IV^e s. apr. J.-C. La publication des exemplaires de l'Agora romaine d'Athènes en rend très bien compte⁹. En Gaule, ce type d'amphore est connu dans des niveaux d'époque augustéenne, mais il apparaît le plus souvent à la fin du II^e s. et au III^e s.

Dans son étude sur les amphores "monoansées" de l'Agora d'Athènes, M. Lang insiste sur la variété typologique de ce matériel, mais également sur la diversité des pâtes. Cette diversité est également visible dans les ensembles lyonnais où l'on retrouve les trois grands groupes établis d'après les amphores d'Athènes, malgré la modestie de l'échantillonnage. Aussi, pour une plus grande clarté de l'exposé, avons-nous choisi de définir rapidement ici¹⁰ les trois groupes de pâtes.

- La pâte 1 est de couleur brun foncé, très riche en mica. Elle est présente de l'époque augustéenne à la fin du IV^e s.

- La pâte 2 est également micacée, mais de couleur claire (beige rosé) avec souvent un engobe de couleur crème. Un des fragments de pied porte des coulures d'engobe brun. Elle est présente à Lyon de l'époque augustéenne jusqu'à la fin du III^e s.

- La pâte 3 est calcaire, non micacée, de couleur jaune clair, engobée en brun ou noir. Elle n'est présente dans les ensembles étudiés que dans les niveaux d'époque sévérienne.

En ce qui concerne Lyon, l'étude a porté sur un nombre total de 210 fragments et 87 individus provenant de différentes fouilles (Fig. 1). La première remarque à propos de ce matériel concerne son caractère très fragmentaire. Ainsi, les niveaux d'abandon de l'habitat fouillé rue des Farges ont-ils fourni le seul exemplaire archéologiquement complet d'amphore monoan-

Fouille	Total frgts	N.M.I.	Datation
Célestins	75	27	III ^e s.
Chambonnet	20	12	I ^{er} et III ^e s.
Cybèle	1	1	20 av. J.-C.
Farges	3	3	III ^e s.
A.Max	78	29	III ^e s.
Odéon	1	1	III ^e s.
Tolozan	31	13	III ^e s.
Verbe Incarné	1	1	III ^e s.
	210	87	

Figure 1 - Amphores "monoansées" dans les contextes lyonnais.

sée connu à Lyon. La plupart du temps, leur présence n'est décelable qu'à partir de fragments de panse.

1. Époque augustéenne.

Pour cette période, les amphores monoansées sont rares dans la partie occidentale de la Méditerranée et plus encore en Gaule. Néanmoins un exemplaire apparaît dans le matériel du camp de Haltern (Loeschcke 1909, Fig. 47) sur le *limes* rhénan. Il a été occupé entre 7 av. et 9 apr. J.-C. Il s'agit du type 90 de la publication. L'amphore présentée est fragmentaire (le col manque), elle est conservée sur 47 cm de hauteur.

Au nord-est de l'Italie sur la côte adriatique, l'épave de Comacchio¹¹ contenait également un lot important d'amphores monoansées, associées à des amphores de Chios, Cos et Cnide. L'épave est datée vers 10 av. J.-C. grâce à des lingots portant le nom d'Agrippa¹².

Il s'agit des exemplaires les plus complets retrouvés en Méditerranée occidentale et qui permettent de connaître la forme générale de l'amphore (Fig. 2, n^o 1). À l'époque, elle est dotée d'un pied annulaire large dont le diamètre varie de 7,5 à plus de 9 cm. La hauteur globale varie de 46 (pour l'exemplaire de l'épave de Comacchio) à plus de 50 cm pour celui du camp de Haltern, si l'on tient compte du fait que, sans le col, il mesure déjà 47 cm de haut¹³. La panse est de forme ovoïde avec ou sans cannelure (peu marquées quand elles sont présentes). Le diamètre maximal de la panse se situe au milieu de celle-ci. Le col est cylindrique et se termine par une petite lèvre triangulaire à inflexion interne. Enfin, l'anse de section rubanée s'attache sur l'épaule arrondie et sur la partie haute du col. L'amphore présentée dans la publication trouve un parallèle très proche dans un exemplaire de l'Agora d'Athènes mis au jour dans un contexte du dernier quart du I^{er} s. av. J.-C.¹⁴

La pâte des exemplaires de l'épave de Comacchio est décrite comme fine, très micacée, de couleur brun rouge. Les amphores portaient un engobe dont la couleur n'est pas précisée, mais plutôt de couleur claire d'après le cliché photographique en couleurs de la publication¹⁵.

Ces amphores sont présentes à Lyon et dans la région à l'époque augustéenne. Elles apparaissent dans l'horizon 3 du matériel de la Maison des Dieux Océans de Saint-Romain-en-Gal. En effet, trois fragments de fond pourraient appartenir à cette forme (Fig. 2, n^{os} 2 et 3). Des parallèles très proches peuvent être trouvés dans la publication du matériel de la maison 1 d'Ephèse¹⁶. Les fragments n'ont pas été vus, mais un des exem-

9 Robinson 1959 : l'auteur donne p. 17, une description précise de l'évolution générale de la forme : «*In the course of development of this type of jar, the pronounced shoulder disappears and a plump, fusiform shape occurs ; this in turn becomes steadily more slender in the succeeding centuries. The neatly turned foot becomes narrower and then turns into a characteristic tubular foot...Until the late 4th century the jars have but one handle, always marked by splayed attachments and a single, broad vertical groove.*».

10 La question des pâtes sera à nouveau abordée dans le paragraphe sur les zones de production.

11 Berti 1990. Un des exemplaires est présenté, Fig 3.

12 *Op. cit.*, p. 75.

13 L'exemplaire n'est pas représenté ici, la reproduction du document serait de trop médiocre qualité.

14 Lang 1955, pl. 79, a, équivalent à Agora F66.

15 Voir Berti 1990, p. 68, Fig.3. La pâte est décrite comme beige à beige rosé, micacée, avec un engobe.

16 Pour le n^o 2, voir Lang-Auinger, Outschar 1996, Taf. 7, 256, daté de la fin de l'époque hellénistique et du début de l'époque augustéenne. Pour le n^o 3, Taf. 10, 270, daté de la même époque.

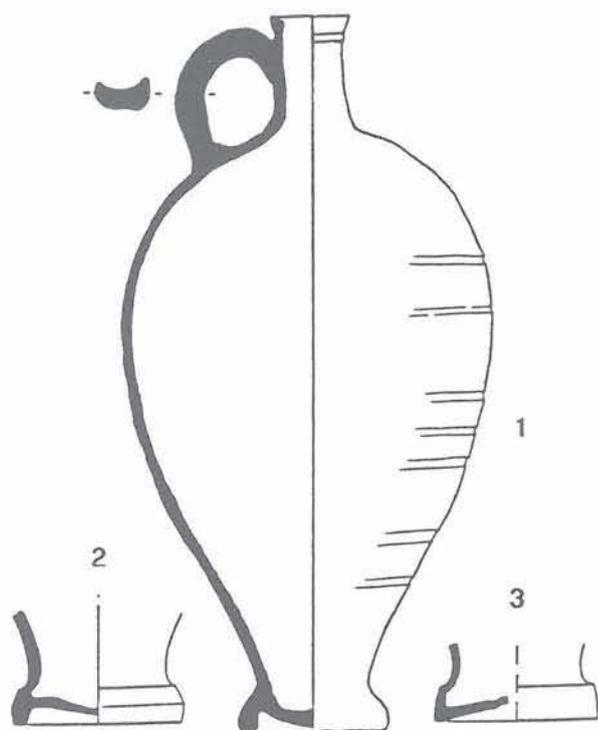


Figure 2 - Amphores "monoansées", époque augustéenne.
1 : Comacchio (éch. 1/5) ; 2, 3 : Saint-Romain-en-Gal
(éch. 1/3).

plaires a une pâte micacée brun foncé, il peut donc être rattaché sans trop de risque d'erreur à ce type d'amphore. Pour les autres fragments, il convient d'être prudent, car ce type de fond peut se retrouver sur certaines formes de céramiques peintes. Un fragment, malheureusement informe d'amphore de ce type, vient d'être repéré dans le matériel des fouilles du "Temple de Cybèle" à Lyon dans un contexte daté vers 20 av. J.-C.¹⁷.

2. I^{er} s. apr. J.-C.

Au I^{er} s., les exemplaires sont plus rares sauf dans les contextes de Méditerranée orientale à Ephèse ou à l'Agora d'Athènes¹⁸, par exemple. La forme générale reste la même qu'à l'époque augustéenne, mais des changements typologiques sont visibles dans le détail. Ainsi, le diamètre du pied annulaire a tendance à diminuer. Le diamètre maximal de la panse se place au niveau de la liaison épaule/panse, alors que celle-ci s'étire sur un pied plus élancé.

A Lyon, seules les fouilles de la rue Chambonnet¹⁹ ont

mis au jour ce type d'amphore, dans un contexte d'habitat daté de la deuxième moitié du I^{er} s.²⁰. Le matériel est, là encore, très fragmentaire. Parmi les onze fragments recensés, six individus ont pu être isolés, dont un avec un col cylindrique similaire à ceux d'époque augustéenne (Fig. 3, n^o 1). Ces amphores appartiennent à la période 4 du site, correspondant à la construction et à l'occupation d'une grande *domus*. Les exemplaires se distribuent en deux groupes de pâte. Le premier compte sept fragments avec une pâte brun foncé très micacée (pâte 1). Le deuxième rassemble seulement trois fragments à pâte micacée beige (pâte 2), à l'aspect savonneux avec parfois un engobe de couleur crème.

Deux autres sites, en Gaule, ont fourni des amphores monoansées dans des ensembles datés du I^{er} s. Un exemplaire (Fig. 3, n^o 2) est à signaler parmi le matériel des fouilles de la rue Pierre et Marie Curie à Paris²¹. Il provient d'une grande fosse dépotoir. Le col a disparu, le pied annulaire est massif, son diamètre atteint 8 cm. Il a un parallèle proche avec une amphore de l'Agora d'Athènes, issue d'un contexte de même date²². Cet individu appartient au groupe de pâte 2, de couleur beige, très micacée. La surface porte un engobe brun marron "réparti très irrégulièrement sur la surface" (Du Bouetiez 1993, p. 158).

La publication du matériel du camp militaire de Mirebeau présente deux exemplaires datés du I^{er} s.²³. Le premier (Fig. 3, n^o 3) est fragmentaire, la partie supérieure de la panse et le col manquent. La diminution du diamètre du pied annulaire est nettement visible par rapport aux exemplaires de la période précédente, puisque celui-ci mesure 6 cm. La forme du pied plus élancée correspond bien à l'évolution des amphores monoansées de l'Agora d'Athènes du I^{er} s. apr. J.-C. Le deuxième est un col de forme tronconique (Fig. 3, n^o 4), une caractéristique typologique nouvelle que l'on retrouvera sur des amphores trouvées à Lyon dans des ensembles plus tardifs. La lèvre est en bourrelet assez prononcé et la base du col est marquée par un sillon. La pâte est dite orange foncé, avec un engobe externe blanc micacé²⁴.

3. Fin II^e s.-III^e s. apr. J.-C.

L'amphore "monoansée" est présente dans de nombreux ensembles datés de la fin du II^e s. et du début du III^e s., dans les grands centres urbanisés. C'est le cas à Ostie, à Augst et à Marseille notamment.

La forme générale des exemplaires de cette époque a changé depuis l'époque augustéenne²⁵. Le diamètre

17 Renseignement fourni par A. Desbat.

18 Lang 1959, pl. 79, d.

19 Je remercie G. Ayala, responsable de la fouille de la rue Chambonnet menée à Lyon en août 1996, pour m'avoir autorisée à étudier les amphores de Méditerranée orientale mises au jour à cette occasion.

20 Rien dans le matériel associé ne permet de dater plus avant, mais même si la datation descend au début du II^e s., cela reste inédit pour Lyon.

21 Du Bouetiez 1993, Fig. 12, n^o 68.

22 Lang 1955, pl. 79, e. Le pied de l'amphore trouvée à Paris est moins élancé.

23 Ces amphores m'ont été signalées par M. Joly, je l'en remercie. Voir Joly 1995, Fig. 38, n^{os} 8 et 9.

24 Il est difficile d'intégrer cet exemplaire dans un des groupes de pâte sans l'avoir vu, avec seulement la description.

25 Voir Robinson 1959. Les niveaux III à VI du Groupe M de l'Agora, qui couvrent l'ensemble du III^e s., présentent les aspects très variés que peuvent prendre les amphores "monoansées" en l'espace d'un siècle.

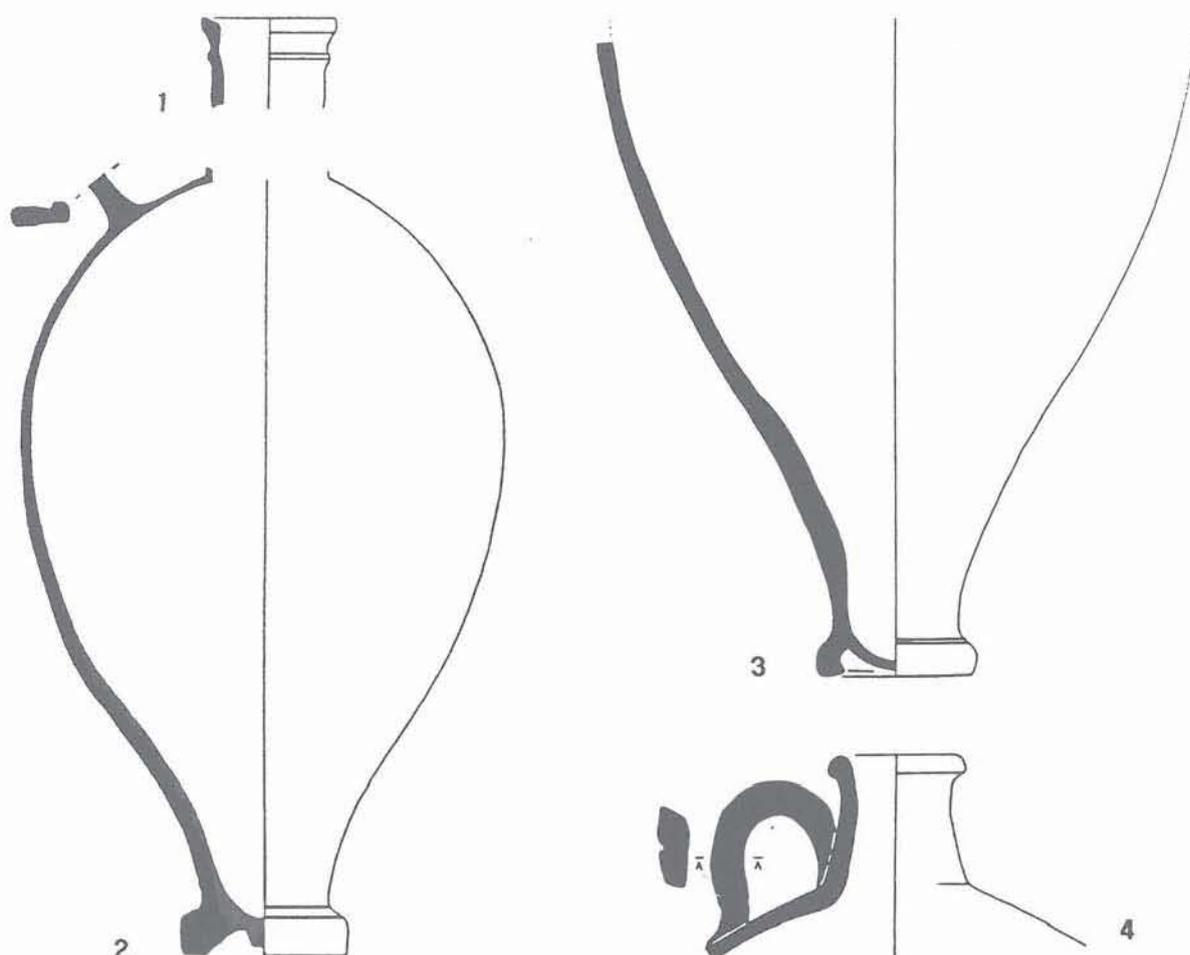


Figure 3 - Amphores "monoansées", I^{er} s. apr. J.-C. 1 : Chambonnet (Lyon) ; 2 : Paris ; 3, 4 : camp de Mirebeau (éch. 1/3).

du pied a sensiblement diminué. Il passe de plus de 8 cm à 4 ou 5 cm en moyenne. Il augmente en hauteur et prend une forme très découpée²⁶ avant de devenir tubulaire à la fin du III^e s. et au IV^e s.²⁷.

La panse s'étire également, le diamètre maximal qui se situait à la liaison épaule/panse auparavant, descend au milieu de la panse. Certains exemplaires de l'Agora d'Athènes, mais également des contextes lyonnais, ont encore une panse ovoïde, elle devient fusiforme par la suite. Des cannelures bien marquées sont présentes sur l'ensemble de la panse²⁸.

Le col devient conique et la lèvre forme désormais un petit bourrelet. L'anse est encore de section rubanée, mais peut également avoir un sillon central.

Ce type d'amphore est toujours très faiblement représenté quantitativement (1 % du nombre total d'amphores des ensembles). Mais, dans les contextes de la deuxième moitié du II^e s. et du début du III^e s., il apparaît toujours parmi les importations de Méditerranée orientale.

A Ostie, les amphores monoansées représentent 11,7 % des amphores orientales importées dans la deuxième moitié du II^e s.²⁹.

A Lyon elles rassemblent 4 % des amphores de Méditerranée orientale importées au début du III^e s.³⁰. C'est à cette date que les conteneurs mononansés sont

Site	Total fr.	N.M.I.* p.	Pâte 1	Pâte 2	Pâte 3
Célestins	75	27	25	36	14
Chambonnet	10	10	9	1	
Farges	3	3	2		1
Odéon	1	1	1		
Tolozan	31	13	6	25	
Verbe Incarné	1	1	1		
Total	121	55	44	62	15

Figure 4 - Amphores monoansées dans les ensembles lyonnais datés de la fin du II^e s. et de la première moitié du III^e s. apr. J.-C. Données quantitatives (* le NMI pondéré est calculé d'après tous les fragments identifiables).

26 Panella 1968, Tav. XXXI, 506.

27 Voir Robinson, *op. cit.*, pl. 41.

28 A noter un exemplaire trouvé dans les fouilles de la rue des Farges, à Lyon, dans les niveaux d'abandon des maisons, daté du début du III^e s. et qui est totalement dépourvu de cannelures.

29 Panella 1986, p. 610, Fig. 2 a-b.

30 Lemaître 1995 : à propos des amphores "monoansées", voir p. 203, Fig. 9.

les plus nombreux dans les ensembles lyonnais (Fig. 4)³¹.

La fouille de l'Odéon en 94 a fourni des niveaux datés du milieu du II^e s. Un fragment de pied d'amphore "mononansée" a pu être identifié dans la phase 4, correspondant à la période de transformation de l'édifice. Ce pied (Fig. 5, n^o 1) a un diamètre de 6 cm, il est encore assez court, ce qui le rapproche des exemplaires plus anciens³². La pâte est brun rouge micacée (pâte 1).

Dans les niveaux sévériens de l'habitat de la fouille de la rue Chambonnet, dix individus ont pu être dénombrés, à partir de fragments de panse, seul un fragment

d'épaulement est présenté ici (Fig. 5, n^o 2). Sur les dix fragments, neuf ont une pâte brun foncé, micacée (pâte 1). On retrouve également cette amphore dans les ensembles illustrant l'abandon de l'habitat de la rue des Farges, daté du début du III^e s.³³. Un des exemplaires est particulièrement intéressant car il est complet (Fig. 5, n^o 3). Il présente un pied de 5 cm de diamètre et un col conique. La forme générale et le col conique apparentent cet exemplaire à des amphores mononansées plus anciennes. L'absence de cannelures est un indice supplémentaire allant dans ce sens³⁴. Cet exemplaire nous montre l'attache inférieure de l'anse caractéristique des amphores mononansées (Fig. 6). Un

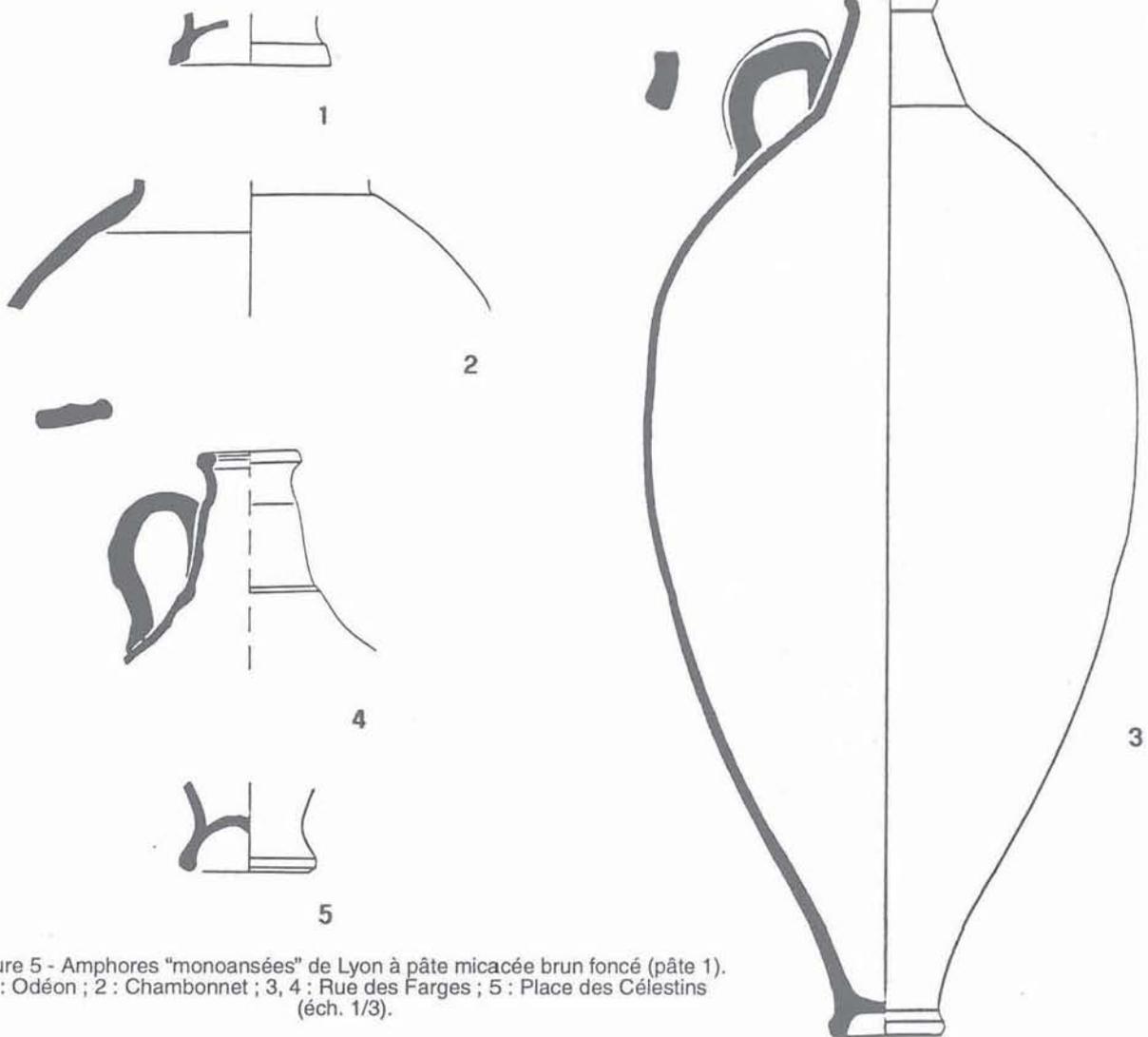


Figure 5 - Amphores "mononansées" de Lyon à pâte micacée brun foncé (pâte 1).
1 : Odéon ; 2 : Chambonnet ; 3, 4 : Rue des Farges ; 5 : Place des Célestins
(éch. 1/3).

31 Les fragments d'amphores mononansées de la fouille "A. Max" n'ont pas été intégrés à la Fig. 4 car seule une partie des fragments a été vue. La répartition par pâte ne pouvait apparaître dans le tableau.

32 Voir Lang-Auinger, Otschar 1996, Taf. 17, 288, daté du I^{er} s. apr. J.-C.

33 N. NAVARRE, Le matériel sigillé du niveau d'abandon de la rue des Farges à Lyon (Rhône) : 200-230 après J.-C., dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 323-339.

34 Un exemplaire de même allure générale provient de la maison 2 d'Ephèse. Le diamètre du pied est de 4,7 cm, le col conique est très marqué. L'exemplaire présente également une lèvre en bourrelet. Enfin, le diamètre maximal de la panse se situe juste sous l'épaulement, comme dans l'amphore des fouilles de la rue des Farges. Il est daté par U. Otschar de la fin du I^{er} s. apr. J.-C. Les observations sur les amphores mononansées trouvées à Ephèse par la mission autrichienne, ont été faites en septembre 1997, grâce à l'aide et la gentillesse de U. Otschar, je l'en remercie.



Figure 6 - Amphore "monoansée" à pâte micacée brun foncé trouvée dans les niveaux d'abandon de l'habitat de la rue des Farges. Vue de détail de l'attache de l'anse.

autre col conique appartient aux contextes d'abandon de l'habitat (Fig. 5, n° 4), les deux exemplaires ont une pâte brun rouge micacée (pâte 1).

La fouille de la place des Célestins nous donne l'ensemble le plus important d'amphores monoansées avec une grande variété dans les formes et les pâtes, avec 27 individus, pour 94 fragments. 27 fragments ont une pâte de type 1, 32 une pâte de type 2, micacée beige et 15 fragments appartiennent au groupe de pâte 3³⁵. Un seul fragment avec une pâte 1 est présent

ici, il s'agit d'un pied de 5 cm de diamètre (Fig. 5, n° 5). Le groupe de pâte micacée beige est représenté par des formes de pied complexes (Fig. 7, n°s 1 et 2), et un exemplaire de plus petit module (Fig. 7, n° 3). La pâte du col fragmentaire présenté Fig. 7, n° 6, est de type 3, calcaire jaune clair non micacée, elle est couverte d'un engobe brun noir³⁶.

Les amphores "monoansées" sont présentes dans d'autres contextes en Gaule. Une amphore (Fig. 7, n° 7) a été mise au jour au Mans, dans la fouille de la place des Halles dans des niveaux datés du milieu du III^e s.³⁷, sa pâte est micacée claire avec un engobe brun. Elles apparaissent encore à Marseille, dans le matériel d'un dépotoir domestique de la fouille du Parc des Phocéens³⁸ dans un contexte daté de la deuxième moitié du II^e s. (Fig. 8, n° 1). Il s'agit à nouveau d'un exemplaire avec une pâte du groupe 1. A Saint-Romain-en-Gal³⁹, le comblement d'une cave, daté du début du III^e s., a livré une amphore "monoansée" fragmentaire (Fig. 8, n° 2). La pâte appartient au groupe 1. La forme générale est caractéristique des exemplaires de l'Agora d'Athènes du début du III^e s.⁴⁰. Deux fragments de pied très proches de celui de notre exemplaire sont présentés dans la publication des fouilles de la villa Dionysos à Knossos dans un contexte daté du II^e s.⁴¹.

A Fréjus dans la nécropole du Pauvadou⁴², une amphore de ce type a servi d'urne cinéraire (Fig. 8, n° 3). L'exemplaire porte un graffiti sur l'anse. Les exemplaires 2 et 3 de la Fig. 8 ont tous deux un pied haut, et des cannelures sur toute la panse (non figurées sur l'exemplaire de Fréjus). Quatre amphores "monoansées" ont été trouvées à Vienne dans le comblement d'une fosse, datée de l'abandon du site au IV^e s.⁴³. Un des exemplaires est présenté Fig. 8, n° 4. La forme générale de cette amphore la rapproche d'exemplaires plus anciens que ceux du IV^e s.⁴⁴.

La forme évolue jusqu'à la fin du IV^e s., époque à laquelle elle se dote de deux anses⁴⁵. A partir de cette période, le type est appelé Late Roman 3 équivalant à la classe 45 de D.P.S. Peacock et Williams (1986, p. 188). Il est exporté dans le bassin occidental de la Méditerranée jusqu'au VII^e s. Les cannelures disparaissent, comme si l'amphore était fabriquée beaucoup plus rapidement (Lang-Auinger, Outschar 1996, p. 60).

35 Les exemplaires d'amphore "monoansée" provenant de l'US 7491 de la fouille de la place des Célestins ont fait l'objet d'une étude détaillée : voir Lemaître, à paraître.

36 Des exemplaires d'amphore "monoansée" avec une pâte de type 3 ont été trouvés à Lyon dans le matériel de la fouille de Saint-Just, dans un contexte daté du milieu du III^e s. Ces exemplaires, non encore étudiés, n'ont pas été intégrés à l'étude.

37 L'exemplaire nous a été signalé et le dessin fourni par G. Guillier pendant le congrès de la S.F.E.C.A.G. du Mans. Nous l'en remercions. Numéro de référence : LM 87 24 2006 563.

38 Voir Moliner 1996, p. 245, Fig. 13, 5. La fouille des Pistoles n'a livré que quelques fragments de panse d'amphores monoansées.

39 Leblanc, Desbat 1992, Fig. 15, 2.

40 Robinson 1959, M125, pl. 23. L'amphore appartient à un ensemble daté du début du III^e s.

41 Hayes 1983, p. 157, Fig. 26, 106 et 107.

42 Voir *Les nécropoles gallo-romaines de Fréjus (septembre-novembre 1985). Trois années d'action du service archéologique municipal*, Catalogue d'exposition, 1985, p. 50 : Exemplaire "monoansée", n° du catalogue : 50 PAU LB T 100.

43 Godard 1995 : Fouille Nymphéas 1978, p. 318, Fig. 33, 113.

44 Cela n'est pas étonnant dans la mesure où la fosse a entaillé des niveaux plus anciens. Une partie de son comblement doit être résiduelle : Godard 1995, p. 291.

45 Robinson 1959, p. 17. Signalons que U. Outschar mentionne la présence d'exemplaires à deux anses dans des contextes datés du II^e s. à Ephèse et à Claros : voir Outschar 1993, p. 51, note 27.

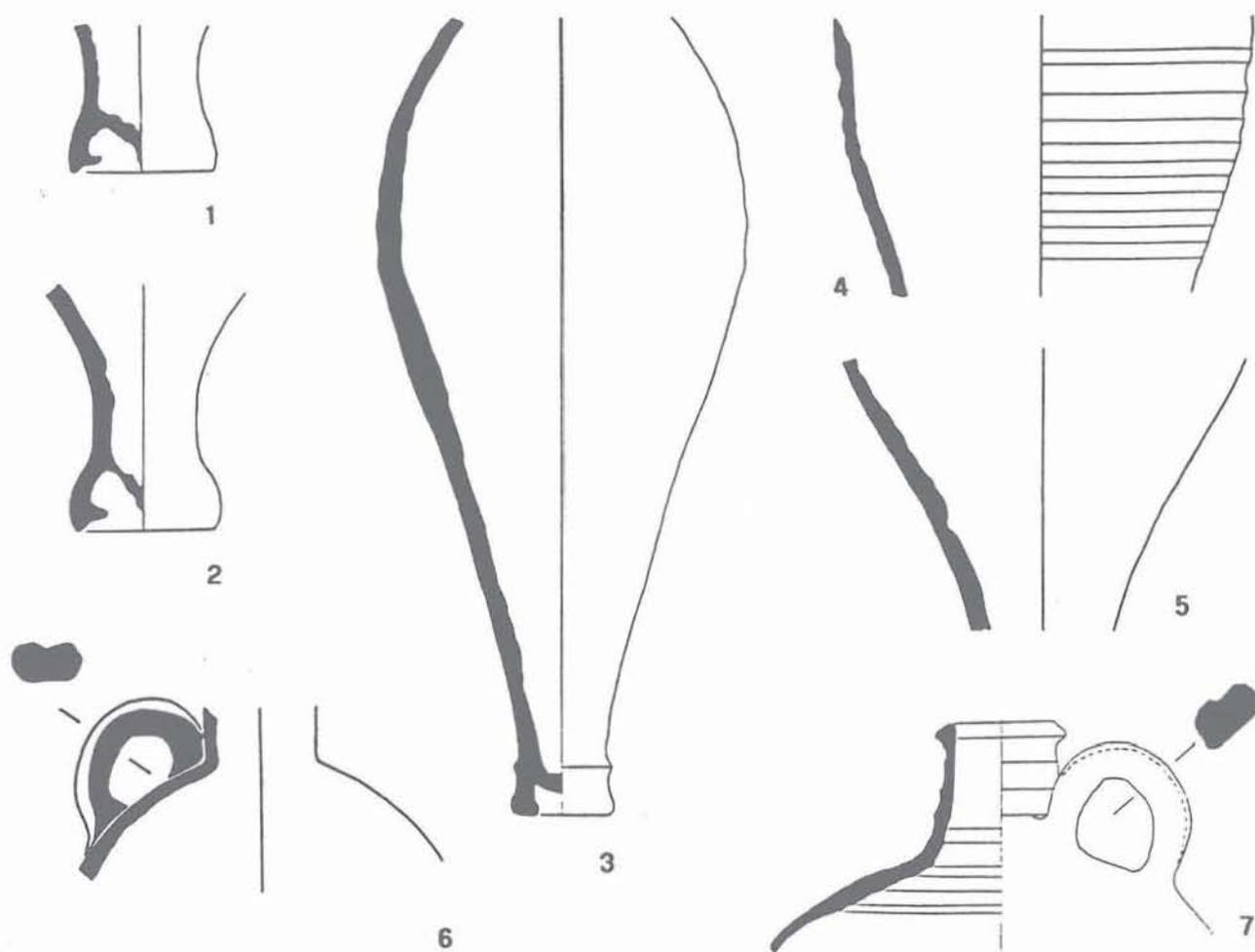


Figure 7 - 1 à 6 : Amphores "monoansées" à pâte 2 et 3 des fouilles de la place des Célestins à Lyon ;
7 : Le Mans, exemplaire à pâte micacée claire (éch. 1/3).

II. DIFFÉRENTES RÉGIONS DE PRODUCTION

La Méditerranée orientale semble maintenant acquise comme zone de production. Peacock et Williams proposent plus précisément la vallée du Méandre, pour les productions à pâte micacée (pâtes 1 et 2) (Peacock, Williams 1986, p. 189-190), comme l'avait fait C. Panella (Panella 1986, p. 624 ; Williams 1982). La présence de plusieurs groupes de pâte suggère l'existence de différents centres de production⁴⁶.

Ephèse semble avoir été un des centres de production de ces amphores (Outschar 1993). Une première phase de production aurait eu lieu durant le Haut-Empire à proximité de la ville même d'Ephèse. Les exemplaires de cette période sont caractérisés par un fond annulaire large dont le diamètre diminue progressivement et une pâte micacée claire. La deuxième phase se place au III^e s. et dans l'Antiquité tardive alors qu'un nouveau site portuaire est utilisé. C'est près des installations portuaires et dans le comblement du port que de grandes quantités de ces amphores ont été retrouvées. La part importante qu'elles représentent dans les ensembles

conduit U. Outschar à penser qu'elles pourraient être de fabrication locale, mais aucun dépôt d'atelier ou four n'a été mis au jour jusqu'à présent. L'auteur suggère qu'ils pourraient se situer dans des zones périphériques de la ville non encore explorées ?

La pâte 3, non micacée est associée à des amphores monoansées à panse cannelée. L'origine du groupe formé par les exemplaires à pâte calcaire claire non micacée, n'est pas connue. Il reste minoritaire par rapport aux deux autres, dans les contextes lyonnais. Il s'agit peut-être d'une imitation orientale des productions de la vallée du Méandre. Aucune région n'est envisagée comme centre de production dans le bassin oriental de la Méditerranée.

III. LE PROBLÈME DU CONTENU

Le contenu de ce type d'amphore n'est pas établi avec certitude, même si l'habitude est prise de les classer parmi les amphores vinaïres. En effet, l'association du petit diamètre d'embouchure et des parois internes

⁴⁶ Lang 1955. Les pâtes micacées 1 et 2 de cette étude correspondent respectivement aux types 3 et 2 de M. Lang. La pâte non micacée 3 équivaut au type 1 de M. Lang.

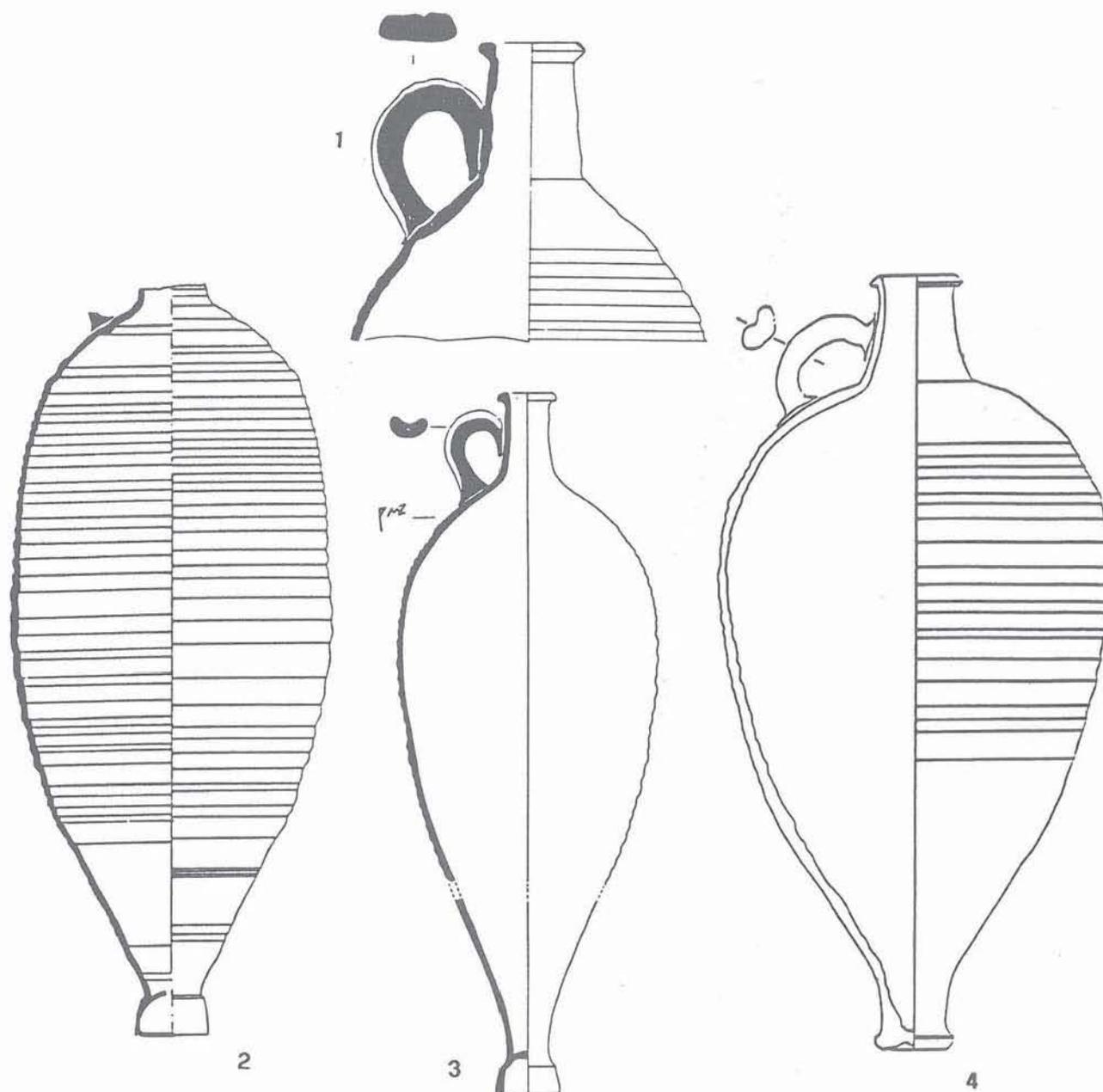


Figure 8 - Amphores "monoansées" de provenance diverse datées de la fin du II^e au IV^e s. apr. J.-C.
1 : Marseille (éch. 1/3) ; 2 : Saint-Romain-en-Gal (éch. 1/4) ; 3 : Fréjus (éch. 1/4) ; 4 : Vienne (éch. 1/3).

poissées ferait plutôt pencher pour le vin ou un de ses dérivés, en tout cas, à un contenu liquide. Pourtant l'existence à Ephèse d'amphores Late Roman 3 (à deux anses) de différents modules (Otschar 1993, p. 52), dont certains n'excèdent pas 20 cm de hauteur, plutôt destinés à une distribution locale, fait penser à un produit de type sauce, utilisé en petite quantité⁴⁷. L'exportation vers le bassin occidental de la Méditerranée d'amphores de plus grands modules s'expliquerait par des raisons pratiques de transport ?

L'hypothèse de l'huile d'olive comme contenu, émise

par D. Whitehouse (Whitehouse 1981), à la suite d'analyses ayant révélé la présence de lipides sur certains exemplaires, est remise en cause par S. Martin-Kilcher (Martin-Kilcher 1994, p. 441, note 590). De plus, l'intérieur poissé de ces amphores semble exclure l'huile d'olive. M. C. Rothschild Boros (Rothschild Boros 1981) avait également proposé l'onguent comme produit contenu dans les amphores "monoansées".

En conclusion, il ressort de cette recherche que les amphores de type "monoansée" ont été importées dans le bassin occidental de la Méditerranée, dès l'époque

47 Voir Hautum 1981, p. 163 et s. L'auteur émet l'hypothèse d'un contenu salé ou acide qui aurait endommagé la surface interne des amphores. Celle-ci a tendance à s'écailler. Nous n'avons pas observé ce phénomène sur les exemplaires lyonnais.

augustéenne, à Lyon plus particulièrement. Elles ont été largement diffusées dans l'ensemble de la Gaule, mais toujours en quantité modeste.

L'étude d'ensembles issus de fouilles récentes menées dans la capitale des Gaules a permis de confirmer l'arrivée de ces conteneurs pendant le I^{er} s. apr. J.-C., en petite quantité. C'est à la fin du II^e s. et au III^e s. qu'elles sont le plus nombreuses dans les contextes envisagés. Elles figurent toujours parmi les importa-

tions de Méditerranée orientale et présentent des aspects typologiques variés, qui mettent en lumière l'existence de la multiplicité des zones de production encore mal connues, sauf pour les exemplaires à pâte micacée, produits sinon à Ephèse, au moins dans la vallée du Méandre. Le problème du contenu reste en suspens, même si le vin semble l'hypothèse la plus probable. Toutefois, aucun document (graffite ou inscription peinte) ne l'a désigné précisément.



BIBLIOGRAPHIE

- Berti 1990** : F. BERTI, *Fortuna Maris. La nave romana di Comacchio*, 1990.
- Du Bouetiez 1993** : E. DU BOUETIEZ, La céramique des I^{er} siècle avant-I^{er} siècle après J.-C. de la "rue Pierre et Marie Curie, Paris 5^e, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 137-158.
- Godard 1995** : C. GODARD, Quatre niveaux d'abandon de la ville de Vienne (Isère) : éléments pour la chronologie des céramiques de la fin du II^e siècle et du III^e siècle après J.-C., dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 285-322.
- Hautumm 1981** : W. HAUTUMM, *Studien zu Amphoren der spätromischen und frühbyzantinischen Zeit*, 1981.
- Hayes 1983** : J.W. HAYES, The villa Dionysos excavations, Knossos, dans *The Annual of the British School at Athens*, 78, 1983, p. 97-169.
- Joly 1995** : M. JOLY, Les amphores et la céramique non sigillée, dans *Le camp légionnaire de Mirebeau*, 1995, p. 152-190.
- Lang-Auinger, Otschar 1996** : C. LANG-AUINGER, U. OUTSCHAR, *Hanghaus 1 in Ephesos. Der Baubefund*, Forschungen in Ephesos VIII, 3, 1996.
- Lang 1955** : M. LANG, Dated jars from imperial times, dans *Hesperia*, 24, 1955, p. 277-285.
- Lemaître 1995** : S. LEMAÎTRE, Les importations d'amphores orientales à Lyon de l'époque d'Auguste au début du III^e siècle après J.-C. Etude préliminaire, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 195-205.
- Lemaître, à paraître** : S. LEMAÎTRE, Les amphores de Méditerranée orientale de l'US 7491 de la fouille de la place des Célestins à Lyon, dans *Revue Archéologique de l'Est* (à paraître).
- Loeschcke 1909** : S. LOESCHCKE, *Keramische Funde in Haltern*, 1909.
- Martin-Kilcher 1994** : S. MARTIN-KILCHER, *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst*, Forschungen in Augst 7, 1994.
- Moliner 1996** : M. MOLINER, Les céramiques communes à Marseille d'après les fouilles récentes, dans M. BATS (dir.), *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise. La vaisselle de cuisine et de table (Actes des journées d'étude de Naples, 27-28 mai 1994)*, Collection du Centre Jean Bérard, 14, 1996, p. 237-255.
- Otschar 1993** : U. OUTSCHAR, Produkte aus Ephesos in alle Welt ?, dans *Österreichisches archäologisches Institut. Berichte und Materialien Heft 5*, 1993, p. 46-52.
- Panella 1968** : C. PANELLA, *Le Anfore, A.A. V.V., Studi Miscellanei 13. Ostia I*, 1968.
- Panella 1986** : C. PANELLA, Oriente e Occidente : considerazioni su alcune anfore "egeae" di età imperiale a Ostia, dans *B.C.H. Suppl. XIII*, 1986, p. 609-636.
- Peacock, Williams 1986** : D.P.S. PEACOCK, D. WILLIAMS, *Amphorae and the roman economy*, 1986.
- Robinson 1959** : H. S. ROBINSON, *Pottery of the roman period, The athenian Agora V*, 1959.
- Rothschild Boros 1981** : M.C. ROTHSCHILD BOROS, dans *Archaeology and Italian Society*, B.A.R. International Series 102, 1981, p. 83 ss.
- Sackett 1992** : L.H. SACKETT, *Knossos from greek city to Roman colony, Excavations at the Unexplored Mansion II*, British School of Archaeology at Athens, Suppl. 21, vol. I et II, 1992.
- Whitehouse 1981** : D. WHITEHOUSE, The schola Praeconum and the food supply in Rome in the fifth century A.D., dans *Archaeology and Italian society*, B.A.R., International Series 102, 1981, p. 192-193.
- Williams 1982** : D.F. WILLIAMS The petrology of certain Byzantine Amphorae : some suggestions as to origins, dans *Actes du colloque sur la céramique antique de Carthage (Carthage 23-24 juin 1980)*, Dossier 1, C.E.D.A.C., 1982, p. 103-104.



DISCUSSION

Président de séance : C. SCHUCANY

Caty SCHUCANY : Effectivement, il faut revoir notre matériel parce que si on a seulement un petit fragment, on peut le considérer comme appartenant à une cruche !

André GAUDILLIÈRE : Normalement une amphore a deux anses !

Séverine LEMAÎTRE : Evidemment, cela ne correspond pas tout à fait à la définition générique de l'amphore mais dans la mesure où il s'agit d'une production de Méditerranée orientale utilisée pour acheminer certaines denrées, je pense qu'on peut parler d'amphore.

Dominique PIERI : Je voudrais vous remercier pour cette intervention qui permet de voir un peu plus clair sur les premières productions de ces amphores, d'une longue lignée, qui dure plus de sept siècles. Néanmoins, j'aimerais revenir sur trois points essentiels.

Le premier qui me paraît fondamental concerne la terminologie de ces amphores et je ne suis pas d'accord avec le choix de l'appellation "mono-anse" qui ne veut pas dire grand chose...

Séverine LEMAÎTRE : ... mais qui veut dire à une seule anse !

Dominique PIERI : C'est un terme qu'avait employé Cl. Panella en 1973 à propos du matériel d'Ostia et qu'elle avait utilisé non pas dans un sens déterminant mais dans un sens descriptif. Je crois d'ailleurs que les Italiens eux-mêmes n'utilisent plus l'appellation "monoansata". En revanche, je pense qu'il vaudrait mieux s'appuyer sur les appellations génériques déjà existantes telles que celles de Riley ou de Peacock-Williams qui, même si elles présentent des inconvénients majeurs, ont le mérite d'appréhender l'ensemble de la lignée, tout en distinguant les différentes évolutions typo-chronologiques. De plus, je crois que le terme monoansé risque de semer la confusion car il est évident que les versions à une seule anse vont être associées à l'époque romaine impériale et les versions à deux anses à l'époque romaine tardive, alors qu'il existe encore une production dotée d'une seule anse jusque dans le Ve s.

Séverine LEMAÎTRE : Oui, mais il n'y a pas de productions à deux anses durant le Haut-Empire.

Dominique PIERI : Le deuxième point concerne la diffusion de ces amphores en Gaule qui, si on se réfère à votre carte de répartition, est très restreinte. Mais je crois qu'établir une typologie à partir de quelques sites de consommation, en écartant les principaux sites d'arrivée, est une erreur car afin de dégager des tendances commerciales, il faut avant tout prendre en compte le matériel des sites portuaires tels que Marseille, Fos, Fréjus, Toulon, Arles... Marseille a livré un matériel abondant ces dix dernières années, notamment avec les fouilles récentes de la place Jules-Verne où j'ai pu apercevoir plusieurs exemplaires de ce type.

Séverine LEMAÎTRE : Oui, bien sûr mais j'ai décidé de faire cette communication à partir d'un ensemble intéressant provenant de la fouille des Célestins, à Lyon. Je n'ai pas eu l'occasion d'aller à Marseille.

Dominique PIERI : Il y a aussi les épaves qu'il ne faut pas négliger et je sais, par exemple, que l'épave Héliopolis I a fourni au moins deux exemplaires.

Séverine LEMAÎTRE : Je vais pouvoir compléter ma carte.

Dominique PIERI : Enfin, il faudrait peut-être revenir sur l'origine qui se précise de plus en plus pour ces amphores...

Séverine LEMAÎTRE : C'est Magnésie du Méandre, enfin la région....

Dominique PIERI : ... puisque je crois qu'une zone de production a été isolée à Ephèse par la mission autrichienne et que le site d'Aphrodisias de Carie est également fortement pressenti. Et quant au contenu, je crois qu'il ne faut plus hésiter à considérer ces amphores comme vinaires puisque les exemplaires précoces ou tardifs retrouvés en milieux humides sont systématiquement poissés. Il faut donc désormais exclure l'huile ou les onguents.

Séverine LEMAÎTRE : Merci pour toutes ces précisions !

Dominique PIERI : Sur l'origine, il existe un graffiti qui mentionne le nom Aphrodisios sur une amphore LRA 3 du Ve s. trouvée dans le port de Ravenne.

Armand DESBAT : Même si la région de production est la même, je ne vois pas en quoi il est gênant de distinguer les exemplaires du Haut-Empire de ceux du Bas-Empire ; il était question, avec cette communication, de cibler sur une période et de faire une classification typologique. Ce n'est pas parce que les amphores sont produites dans la même région et qu'il y a une filiation qu'il faut forcément tout mettre dans le même sac et ne pas essayer de distinguer les productions précoces ; il faudra même affiner la typologie et ne pas donner le même nom et le même terme aux exemplaires augustéens, aux exemplaires de la fin du 1er s., etc. Ce qu'on peut reprocher à la classe 45 de Peacock et à ses cartes de répartition, c'est de mêler allègrement des exemplaires augustéens avec des choses des IVe-Ve s. ; au bout du compte, c'est assez peu utilisable en terme historique ou en terme de courants commerciaux.

Robin SYMONDS : Il est quand même intéressant d'essayer de voir une filiation ! Il faudrait démontrer que les types de pâtes ont une constitution qui dure tout ce temps ; on aimerait savoir aussi s'il existe des lacunes car entre l'époque augustéenne et le Ve s., c'est très long pour un seul atelier !

Martine JOLY : On peut ajouter un autre point sur la carte : le camp militaire de Mirebeau dans un contexte très bien daté de la fin de l'époque flavienne.

Séverine LEMAÎTRE : Merci.

Christophe SIREIX¹
Fabien CONVERTINI²

LA CÉRAMIQUE À L'ÉPONGE DE LA RÉGION BORDELAISE : LA CÉRAMIQUE MARBRÉE D'AQUITAINE

INTRODUCTION

La céramique "à l'éponge" est une production originale dérivée ou imitée de sigillées tardives. On la classe habituellement parmi les céramiques fines³.

La céramique à l'éponge a fait l'objet d'une première étude typologique réalisée en 1973 par Michel Raimbault⁴. Dans cet article, l'auteur offre un premier *corpus* regroupant 12 formes différentes sur lesquelles ont été appliqués plusieurs types de décors dont le plus fréquent est celui du décor dit "étoilé" ou à "marguerites" qui représente 70 % de la production. C'est à ce type de décor que l'on doit le nom donné à cette vaisselle, même si en fait M. Raimbault a parfaitement démontré que le décor étoilé est réalisé en appliquant le pouce ou la paume de la main sur des vases séchés venant d'être trempés dans l'engobe.

On trouve ensuite le décor "marbré" moins fréquent et « moins spécifique »⁵ que le décor étoilé, qui peut, quant à lui, avoir été réalisé à l'aide d'une éponge ou d'un textile. Le décor marbré est le plus souvent réservé aux formes ouvertes (coupes écuellées, jattes à collerette, bols ...). Enfin, on rencontre les décors "fibreuse" et à traînées verticales faites au doigt, ces deux derniers types de décors étant peu fréquents.

L'origine de la production des céramiques à l'éponge, compte tenu de la carte de répartition de l'ensemble des découvertes doit, d'après M. Raimbault, se situer en Poitou, peut-être dans la région de Civeaux, *vicus*

où l'on note une très forte concentration de ce produit. La céramique à l'éponge semble, toujours d'après M. Raimbault, avoir été fabriquée de la fin du III^e à la fin du IV^e s. apr. J.-C. et avoir été principalement diffusée dans tout le centre-ouest de la Gaule, dans un triangle Nantes-Bourges-Bordeaux. On note cependant, dans cet article, l'absence de références concernant la découverte de céramique à l'éponge à Bordeaux.

En 1980, Patrick Galliou, Michael Fulford et Michel Clément publient une étude intitulée : *La diffusion de la céramique à l'éponge dans le nord-ouest de l'Empire romain*⁶. Cet article permet de constater que notre produit fait l'objet d'une diffusion beaucoup plus large que ne l'avait constaté M. Raimbault. La céramique à l'éponge se rencontre, en effet, sur les côtes bretonnes ainsi que dans le sud de l'Angleterre (Londres, Exeter et Bitterne) et apporte ainsi la preuve archéologique de liens économiques entre l'Aquitaine, la Bretagne et l'Angleterre, un véritable « commerce atlantique au Bas-Empire »⁷. Ce qui est un peu surprenant dans cette étude, c'est l'hypothèse avancée par les auteurs quant à l'origine de cette céramique. En effet, ils supposent à plusieurs reprises que la céramique à l'éponge est produite dans la région de Bordeaux, sans que cette hypothèse soit vraiment basée sur des découvertes archéologiques concrètes. En fait, en 1980, seul le vase à décor étoilé de Camblanes-et-Meynac publié par M.-H. et J. Santrot⁸ était connu dans la région bordelaise. En fait, ce qui permet à nos auteurs de proposer

1 Ch. Sireix, Archéologue ingénieur Afan.

2 F. Convertini, Archéopétrographe, UMR 9933, Institut de Préhistoire et de Géologie du Quaternaire, Bordeaux I.

3 M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique en Gaule romaine*, Editions Errance, Collection des Hespérides, 1992, p. 49-53.

4 M. RAIMBAULT, La céramique gallo-romaine dite "à l'éponge" dans l'ouest de la France, dans *Gallia*, 31, 1973, p.185-206.

5 M. Raimbault, *op. cit.* note 5, p. 189.

6 P. GALLIOU, M. FULFORD, M. CLÉMENT, La diffusion de la céramique "à l'éponge" dans le nord-ouest de l'empire romain, dans *Gallia*, 38, 1980, p. 265-278.

7 P. Galliou, M. Fulford, M. Clément, *op. cit.* note 6, p. 265.

8 M.-H. FROIDEFOND-SANTROT et J. SANTROT, Un vase de céramique dite "à l'éponge" près de Bordeaux, dans *Gallia*, 33, 1975, p. 203-205.

Bordeaux comme centre de production de céramique à l'éponge, ce sont les résultats de l'analyse des minéraux lourds d'un seul échantillon. Ce tesson, qui provient de Londres, est une forme à décor marbré.

Lors d'une étude récente réalisée en 1991⁹, Dominique Simon-Hiernard apporte des informations complémentaires majeures sur la céramique à l'éponge. Tout d'abord, le *corpus* typologique est enrichi de caractères descriptifs plus détaillés et surtout de huit nouvelles formes inédites. La chronologie de la production s'élargit, la période d'apparition désormais proposée est la fin du II^e ou le début du III^e s., et sa disparition au début du V^e s. D. Simon-Hiernard confirme, dans son article, que le décor le plus courant est le décor étoilé ou à marguerites et que les formes les plus représentées sont les formes n^{os} V et X de M. Raimbault. Une nouvelle carte de répartition, complétée de nombreuses découvertes récentes, démontre bien que cette céramique est diffusée sur la façade Atlantique et dans les principaux ports côtiers de la Manche. Par ailleurs, D. Simon-Hiernard renforce l'hypothèse selon laquelle cette céramique est d'origine poitevine, voire issue d'ateliers situés dans la région de Civeaux, comme l'avait déjà proposé M. Raimbault en 1973.

Les fouilles de la place Camille-Jullian à Bordeaux, effectuées en 1989, n'ont pas confirmé les présomptions de P. Galliou, M. Fulford et M. Clément sur une éventuelle origine bordelaise de cette céramique (une douzaine de fragments recueillis sur 219118 tessons inventoriés, Moyen-Age et Antiquité confondus ; sur ces douze fragments, au moins six sont à décor marbré et un seul à décor étoilé). Mais il faut cependant noter que sur ce site, les III^e et IV^e s. sont marqués par une très forte régression de l'occupation et l'installation d'entrepôts.

L'APPORT DES FOUILLES DE LA CITÉ JUDICIAIRE À BORDEAUX

La fouille de sauvetage de la Cité Judiciaire à Bordeaux a duré 8 mois, d'octobre 1994 à juin 1995. Elle a permis d'observer un espace d'environ 2500 m², périphérique à l'agglomération antique, un secteur à vocation artisanale durant le I^{er} s. apr. J.-C., occupé par les dépendances d'une *domus* péri-urbaine durant le II^e s., abandonné vers 260/270 au profit du nouveau centre urbain remparé (le *Castrum*) puis, très vite réoccupé à nouveau par des artisans (des tabletiers) entre 270/280 et 300/310. Le mobilier céramique est très abondant durant tout le I^{er} s., régresse durant le II^e s. Durant la seconde moitié du III^e s., on note une augmentation due à la reprise des activités artisanales (Fig. 1). Le nombre total de tessons découverts sur ce site est de 53998 ; 4 fois moins qu'à "Camille-Jullian", mais ici, il n'y a pas d'occupation durant la période médiévale. La fouille de sauvetage de la Cité Judiciaire permet donc, pour la première fois à Bordeaux, de disposer d'un échantillonnage significatif de mobilier céramique datant du III^e et du début du IV^e s.

La céramique à l'éponge est représentée par un minimum de 198 tessons, soit une moyenne de 8 % du

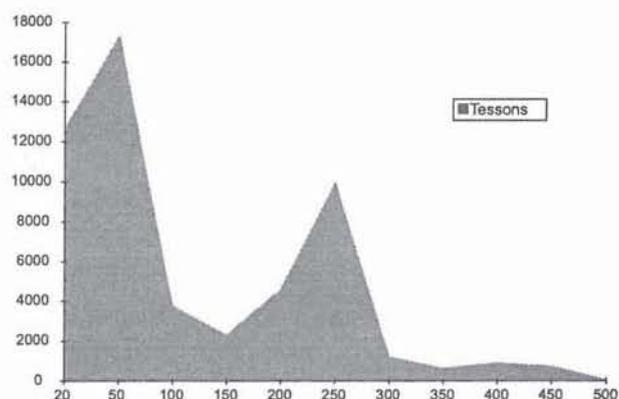


Figure 1 - Répartition quantitative de la céramique antique issue de la fouille de la Cité Judiciaire à Bordeaux.

nombre total de tessons contenus dans l'ensemble des unités stratigraphiques où elle apparaît, elle peut atteindre dans certains cas, mais très rarement, un peu plus de 14 %. Parmi ces 198 tessons, on note la présence de 47 individus, et parmi ces 47 individus, 45 sont des coupes à collerette rabattue de forme Raimbault VI à décor marbré, 1 individu à décor marbré de forme nouvelle, 1 forme Raimbault V portant des coulures d'engobe et 2 tessons ornés du décor étoilé.

Ces résultats permettent de constater que la céramique à l'éponge est bien présente à Bordeaux mais que cette dernière n'est illustrée que par une famille typologique restreinte : la forme Raimbault VI revêtue de l'unique décor marbré.

LA CÉRAMIQUE À L'ÉPONGE DE LA CITÉ JUDICIAIRE : CARACTÉRISTIQUES MORPHOLOGIQUES DES COUPES À COLLERETTE RABATTUE

Les coupes à collerette (Fig. 2) sont des vases tronconiques montés à l'aide du tour rapide. Les lèvres sont arrondies à leur extrémité, parfois épaissies ou à profil carré, elles sont verticales ou légèrement inclinées vers l'intérieur.

Les diamètres des coupes à collerette rabattue sont compris entre 7 cm pour le plus petit (Fig. 2, n^o 16), et 22 cm pour le plus large. En fait, il existe un groupe principal —entre 12 et 18 cm— dans lequel s'inscrit la majorité des individus mesurables. Dans ce groupe, la moitié des vases possèdent un diamètre compris entre 16 et 18 cm (Tableau 1).

∅ cm	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Nb	0	1	2	0	0	0	2	2	2	2	6	1	5	0	0	0	1	0

Tableau 1 - Diamètre à l'ouverture des coupes marbrées à collerette.

Les collerettes sont rabattues vers la panse et masquent une partie de celle-ci. Leur extrémité est parfois retournée vers l'intérieur et forme ainsi une sorte de bourrelet (Fig. 2, n^o 15).

9 D. SIMON-HIERNARD, Du nouveau sur la céramique à l'éponge, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 61-76.

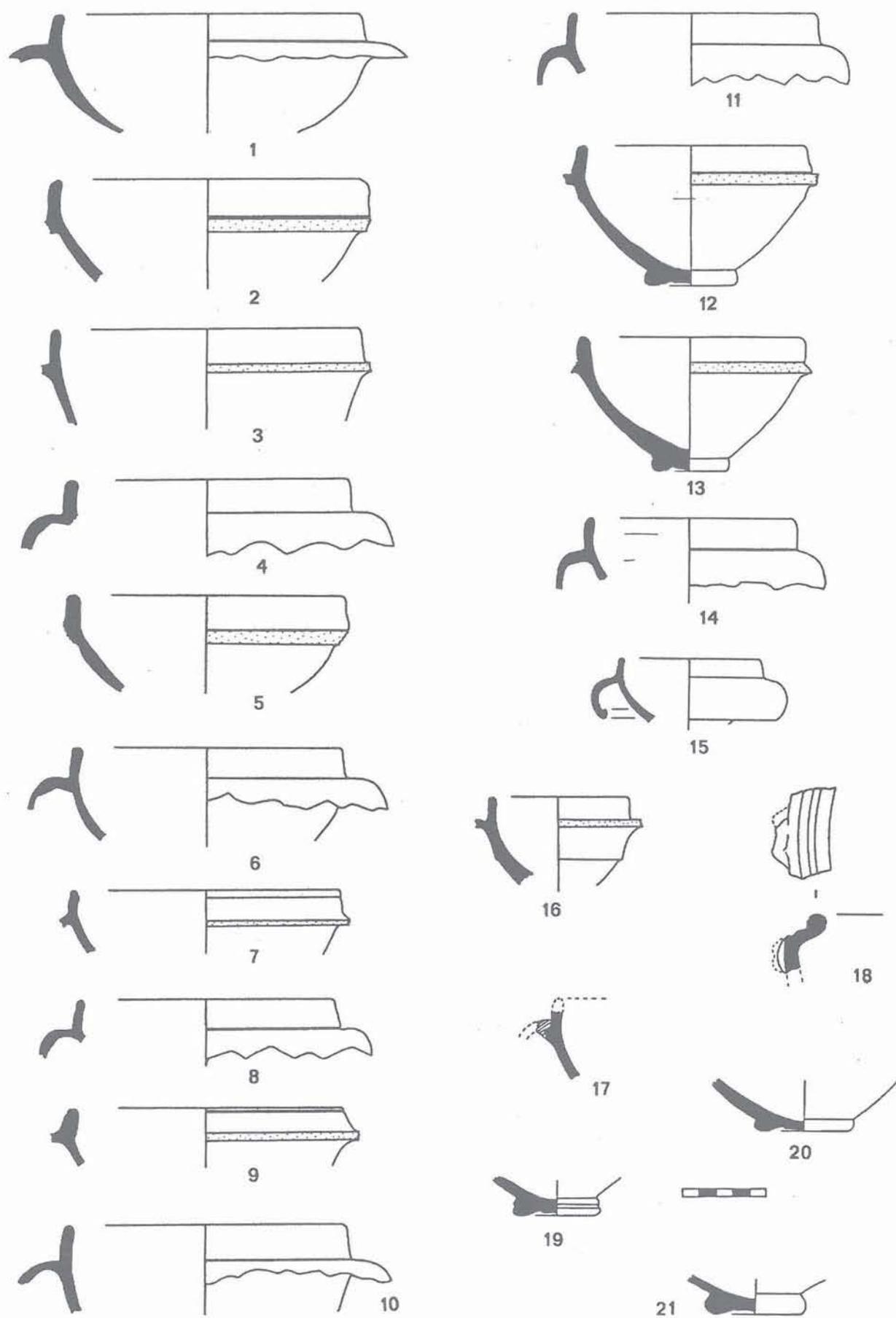


Figure 2 - Les coupes marbrées à collerette de la Cité Judiciaire à Bordeaux, Gironde (III^e-IV^e s.).

Les supports sont tous du même type (Fig. 2, n^{os} 19 à 21), il s'agit de pieds plats creusés, côté externe, d'un sillon circulaire plus ou moins profond évoquant l'ébauche d'un pied annulaire. Cette particularité qui se retrouve de façon systématique constitue un critère distinctif caractéristique de cette forme.

Quelques pieds ont pu être mesurés ; parmi ceux-ci, on en observe un grand nombre dont le diamètre est égal ou proche de 5 cm. Ces pieds correspondent –les individus archéologiquement complets permettent de le vérifier– au groupe majoritaire de vases dont le diamètre est compris entre 12 et 18 cm (Tableau 2).

Ø cm	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6	6,5	7,5
Nb	1	0	0	0	5	1	0	0	0

Tableau 2 - Diamètre des supports des coupes marbrées à collerette.

Les coupes à collerette rabattue sont intégralement revêtues d'un engobe dont la couleur varie de l'orange pâle au brun foncé et par de nombreuses teintes intermédiaires entre ces deux couleurs. Le trempage dans l'engobe est réalisé après séchage du vase. Nous ignorons la nature exacte de la technique qui permet d'obtenir le décor marbré, peut-être à l'aide d'un tissu ou d'une sorte d'éponge trempée dans l'engobe ou parfois, très rarement, à l'aide d'un pinceau. Ensuite, avant la cuisson et après un nouveau séchage, les surfaces internes et externes des coupes sont polies donnant ainsi un aspect brillant ou luisant aux vases (sauf à deux endroits : la surface interne de la collerette et une partie de la surface externe du vase protégée par la collerette, ces deux endroits sont inaccessibles au brunissoir du potier).

Les pâtes sont fines et homogènes, plus ou moins dures, parfois pourvues de petites vacuoles dues à la disparition de débris végétaux. Les inclusions macroscopiques sont principalement représentées par des petits nodules bruns ou rouges omniprésents (oxyde de fer) ; on observe également à l'œil nu de très fines paillettes de mica parfois abondantes. La couleur des pâtes est souvent beige orangé, parfois saumon ou brune.

FONCTION

Les coupes à collerette rabattue sont des bols sertis d'un élément de préhension surproportionné. Ces bols ont vraisemblablement été utilisés pour contenir des liquides ou des bouillies.

Même si la pâte des coupes marbrées n'est pas destinée à supporter des températures très élevées, certains tessons portent néanmoins des traces de chauffe (23 %). Cette action du feu est peut-être à mettre en relation avec une fonction secondaire de ces coupes : réchauffer (mais pas cuire). Autre fonction secondaire, celle d'urne cinéraire ou de vase d'accompagnement de sépulture. Cet usage confère à ce type de céramique

un caractère particulier qui renforce son attribution au rang des céramiques "fines" ou de "luxe".

Une seule autre forme peut être associée à ce groupe (ses caractéristiques pétrographiques ont permis de le vérifier). Il s'agit de la partie supérieure d'une grande coupe sans col caractérisée par une lèvre en bourrelet rentrante en dessous de laquelle se développe un épaulement marqué par deux sillons horizontaux (Fig. 2, n^o 18). Sur ce tesson, malheureusement très fragmenté, on observe la présence d'un élément de préhension placé au sommet de la panse, juste en dessous de l'épaulement.

CHRONOLOGIE

La fouille de la Cité Judiciaire permet de proposer une fourchette chronologique assez précise pour la période d'utilisation des coupes à collerette rabattue à Bordeaux. La plus grande majorité d'entre elles a été rencontrée dans des niveaux d'occupation datant des deux derniers tiers du III^e s. et surtout dans des dépotoirs datés de 270/280 à 300/310. Il paraît difficile de faire apparaître la production de ces vases avant le début du III^e s. Elle existe encore au début du IV^e s. mais, pour la suite, nous ne pouvons nous prononcer car le site ne fait l'objet que d'une simple fréquentation.

DIFFUSION

Une diffusion régionale certaine.

L'enquête que nous avons effectuée¹⁰ sur la diffusion régionale des céramiques à l'éponge et dont nous présentons les premiers résultats (Fig. 3 et 4, annexe I), ne concerne que les départements de la Gironde, de la Dordogne et du Lot-et-Garonne ; il s'agit d'un travail inachevé que nous souhaitons poursuivre en le prolongeant vers le nord et l'ouest de l'Aquitaine.

Deux autres chantiers bordelais récents ont permis la découverte de quelques tessons de céramique à l'éponge datés des III^e et IV^e s. Il s'agit du chantier de l'U.G.C. (Fig. 3, B) et de celui de l'Hôpital Saint-André (Fig. 3, A). Le mobilier issu de ces deux opérations, réalisées en 1996, confirme la prédominance des coupes Raimbault VI marbrées. Une forme nouvelle à revêtement marbré est présente parmi la série de l'Hôpital Saint-André (Fig. 3, A, n^o 1), ainsi que 6 tessons à décor étoilé.

Dans le département de la Gironde, plusieurs sites ruraux fournissent des tessons de céramiques à l'éponge avec toujours une prédominance pour les coupes à revêtement marbré de type Raimbault VI et quelques rares autres formes marbrées (Fig. 3, C-n^{os} 1 et 4 ; D-n^o 2 ; F-n^o 1). En Dordogne, la forme Raimbault VI marbrée est présente jusqu'à Périgueux (Fig. 3, H) ; en Lot-et-Garonne, on la rencontre à Sainte-Bazaille en assez grande quantité (Fig. 3, I).

Par ailleurs, les travaux de Guy Lintz mentionnent l'existence en Limousin¹¹, de bols à collerette rabattue

10 Nous tenons à remercier à ce propos : B. Abbaz, B. Ducasse, C. Carponsin, A. Réginateo et D. Simon-Hiernard.

11 G. LINTZ, La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines, dans *Revue du Nord, hors-série, Collection Archéologie*, 4, 1994, p. 202, n^{os} 11 et 12 et p. 203.

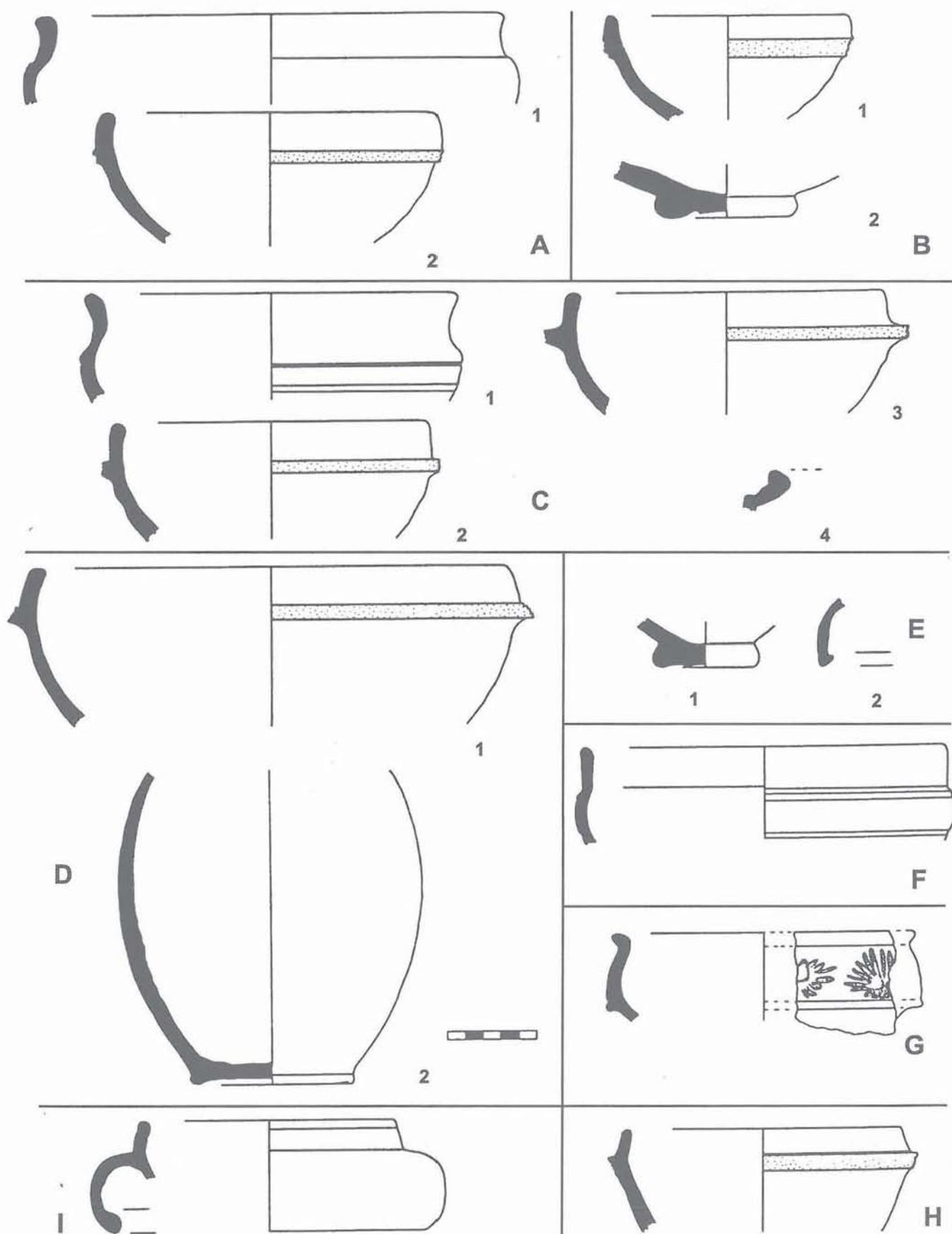


Figure 3 - Céramiques marbrées et à l'éponge régionales (III^e-IV^e s.). A : Bordeaux (Gironde) HSA ; B : Bordeaux UGC ; C : Vayres (Gironde) III ; D : Libourne (Gironde) ; E : Dagnac (Gironde) ; F : Lamothe-Montravel (Dordogne) ; G : Port-Sainte-Foy (Dordogne) ; H : Périgueux (Dordogne) ; I : Sainte-Bazeille (Lot-et-Garonne).

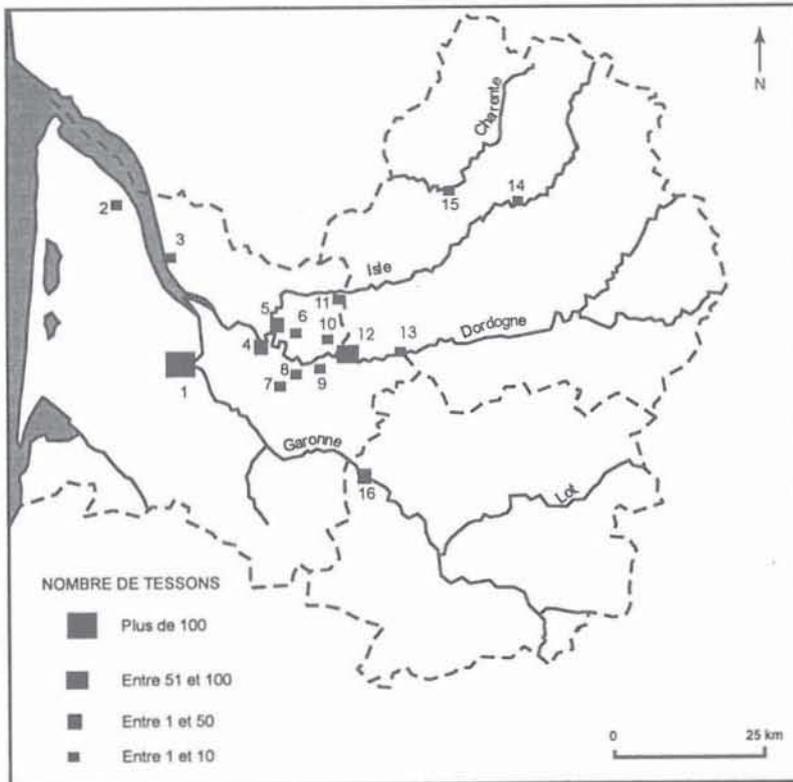


Figure 4 - Diffusion des céramiques marbrées pour les départements de la Gironde, Dordogne et Lot-et-Garonne.
Gironde. 1 : Bordeaux ; 2 : Saint-Germain-d'Esteuil ; 3 : Plassac ; 4 : Vayres ; 5 : Libourne ; 6 : Saint-George-de-Montagne ; 7 : Daignac ; 8 : Saint-Aubin-de-Branne ; 9 : Saint-Pey-de-Castets ; 10 : Saint-Etienne-de-Lisse ; 11 : Gours
Dordogne. 12 : Lamothe-Montravel ; 13 : Port-Sainte-Foy ; 14 : Périgueux ; 15 : Saint-Martial-de-Ribérac
Lot-et-Garonne. 16 : Sainte-Bazeille.

tout à fait comparables à notre série. A Saintes¹² (Charente Maritime), on trouve également ce type de vase ainsi qu'à Cognac (Charente) où, sur le site de "La Haute Sarrazine"¹³, Christian Vernou a noté que dans un dépotoir daté du dernier quart du III^e s., la forme Raimbault VI dominait les autres formes de céramique à l'éponge.

Enfin, dans la région de Poitiers et grâce à la contribution à notre enquête de Dominique Simon-Hiernard, plusieurs vases de forme Raimbault VI à revêtement marbré très proches de ceux de la série bordelaise ont été rencontrés, ils étaient associés aux productions locales de céramiques à l'éponge à décor étoilé.

Une diffusion atlantique très probable.

Lorsque nous relisons l'article de P. Galliou, M. Fulfort et M. Clément sur la diffusion de la céramique à l'éponge dans le nord-ouest de l'Empire Romain¹⁴, nous constatons, autant pour la Bretagne que pour le sud de la Grande-Bretagne, que ce sont les coupes à colerette rabattue à revêtement marbré qui sont les plus représentées et qui sont datées du dernier quart du III^e à la première moitié du IV^e s. De nombreuses découvertes récentes confirment cette prédominance des formes Raimbault VI.

La nouvelle forme de céramique à l'éponge trouvée à Southampton et présentée par David Williams et Mark Wood lors du colloque de la S.F.E.C.A.G. de Rouen en 1995¹⁵ est représentée, dans notre région, par deux exemplaires (Fig. 2, n^o 18 et Fig. 3, C, n^o 4). L'un provient des fouilles de la Cité Judiciaire à Bordeaux, l'autre de l'agglomération secondaire de Vayres, en Gironde.

Par ailleurs, on remarque, parmi le mobilier céramique de l'épave de Saint-Peter-Port de Guernesey¹⁶, la présence de deux coupes de type Raimbault VI qui paraissent parfaitement identiques à celles de la région bordelaise.

Enfin, les résultats de l'étude pétrographique réalisée par D. Williams et M. Wood¹⁷ sur une série de 11 échantillons provenant de Grande-Bretagne et des Iles anglo-normandes (10 fragments de forme Raimbault VI et un de la forme nouvelle que nous avons évoquée ci-dessus), sont comparables à ceux que nous venons d'obtenir sur notre échantillonnage régional (cf. ci-dessous).

ÉTUDE PÉTROGRAPHIQUE (F. Convertini)

Nous avons observé quinze individus à revêtement marbré afin de vérifier l'homogénéité ou l'hétérogénéité de cette production, à la fois à travers un premier échantillonnage de base issu de la Cité Judiciaire à Bordeaux, puis à travers certains individus diffusés en Dordogne et Lot-et-Garonne, tout en recouvrant l'éventail typologique le plus large possible (qui est cependant

- 12 N. LAURENCEAU, M.-H. et J. SANTROT, *Les fouilles de "Ma Maison", études sur Saintes antique*, Aquitania, Suppl. 3, 1988, p. 244 et 246, n^o 123.
- 13 C. Vernou, Un lot de céramiques du dernier quart du III^e s. découvert à Cognac-Crouin (Charente), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 133 et 137, n^o 12.
- 14 P. Galliou, M. Fulfort et M. Clément, *op. cit.* note 6, p. 267 et 269.
- 15 D. WILLIAMS et M. WOOD, Autre exemple de la nouvelle forme de céramique à l'éponge et étude pétrographique des tessons de cette céramique provenant de Southampton et des Iles anglo-normandes, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 151-155.
- 16 M. RULE and J. MONAGHAN, A gallo-roman trading vessel from Guernesey, the excavation and recovery of a third century shipwreck, dans *Guernesey Museum Monograph*, 5, 1993, p. 81-91. Et J. MONAGHAN, Découvertes maritimes provenant du bailliage de Guernesey, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 39-43.
- 17 D. Williams et M. Wood, *op. cit.* note 15, p. 152-154.

très limité). Ces résultats ont été ensuite comparés avec ceux obtenus par nos collègues britanniques.

Quinze céramiques ont été analysées en lames minces (voir annexe 2). Douze sont girondines dont huit proviennent de fouilles effectuées à Bordeaux (sept de la Cité Judiciaire et une de l'Hôpital Saint-André). Deux autres ont été recueillies en fouille à Libourne (une à l'ancienne prison et l'autre à l'Hôtel de Ville) et les deux dernières à Vayres en ramassage de surface (une sur le site du Château, l'autre à Maison Rouge). Parmi les vases non girondins, deux proviennent de Dordogne (un de Coly à Lamothe-Montravel, l'autre de la rue Fonlaurière à Périgueux) et le dernier de Lot-et-Garonne (Lestang à Sainte-Bazeille).

Premiers résultats.

a. Caractéristiques minéralogiques.

Les quinze individus analysés présentent tous un cortège minéralogique de base semblable mais peuvent être séparés néanmoins en deux groupes (voir Tableau 3).

Un groupe **A** dans lequel peuvent être rangés treize individus possédant les caractéristiques suivantes (Annexe 2). La matrice est strictement phylliteuse et biréfringente. La présence de minéraux argileux bien développés et individualisés, auxquels s'ajoutent les nombreux minéraux micacés, lui confère un aspect aciculaire (en forme d'aiguilles). Ces minéraux micacés correspondent pour une grande partie d'entre eux à des muscovites apparaissant sous la forme de bâtonnets de taille comprise entre 50 et 200 microns, exceptionnellement 300. Les autres micas sont noirs (biotites), de taille et de morphologie sensiblement identiques aux muscovites.

Les autres particules non plastiques abondantes sont les quartz, majoritairement anguleux, de taille comprise entre 30 et 150 microns mais certains peuvent atteindre plusieurs centaines de microns voire un millimètre. Ils sont moyennement abondants à abondants sans qu'aucune coupure nette soit perceptible dans ce qui apparaît plutôt comme un passage progressif entre deux pôles. Quelques feldspaths potassiques sont toujours présents dans la même tranche granulométrique.

S'ajoutent à ces éléments constants, des éléments variables comme des fragments de roches cristallines ou des fragments de roches sédimentaires gréseuses. Enfin, des oxydes de fer de couleur rougeâtre contenant des quartz et des micas, de taille comprise entre 300 microns et 2 millimètres, plus ou moins indurés car certains ont subi une déformation (étirement) au montage au tour, sont omniprésents.

Le groupe **B** ne comporte que deux individus (Vay. Maison Rouge 1 et Libourne Hôtel de Ville 1, cf. Annexe 2). La matrice est strictement phylliteuse et biré-

fringente. Son aspect est cotonneux (peu de phyllites individualisables) et moiré. Les minéraux micacés sont présents mais beaucoup moins abondants que dans les céramiques du groupe A. Les micas sont essentiellement des muscovites auxquelles s'ajoutent quelques micas noirs. Leur morphologie et leur taille sont du même ordre que celles du groupe A. Les quartz sont peu abondants, essentiellement anguleux et de taille comprise entre 50 et 200 microns.

La présence de glauconite, minéral ferrifère, uniquement dans ces deux échantillons est importante à noter. Les terrains renfermant ce minéral sont peu nombreux mais les cartes géologiques ne le signalent pas toujours. Une recherche est actuellement en cours sur ce sujet. Les autres éléments sont identiques à ceux du groupe **A** (feldspaths potassiques, fragments de roches cristallines, nodules d'oxyde de fer)(Tableau 3).

Ces deux groupes ont-ils une réalité géologique ou bien sont-ils des pôles de la même formation meuble avec des variations latérales de faciès, l'un à forte et l'autre à faible proportion de micas ?

La présence d'éléments minéralogiques identiques semble faire pencher la balance en faveur de la deuxième proposition mais dans l'état actuel de la recherche, il est impossible de trancher avec certitude.

Même en écartant les deux vases du groupe **B**, il n'en reste pas moins que 86 % de la production analysée est homogène. Elle correspond à des céramiques recueillies en différents lieux d'Aquitaine (Bordeaux, Libourne, Vayres, Périgueux, Lamothe-Montravel et Sainte-Bazeille) dont deux tessons différents d'une forme nouvelle et rare qui n'a d'équivalent que sur les sites de Kériaker à Saint-Pierre-Quiberon dans le Morbihan et à Southampton en Grande-Bretagne.

b. Les travaux d'analyses déjà réalisés.

La forme rare recueillie à Southampton a été analysée par les chercheurs britanniques, D. Williams et M. Wood, conjointement avec dix autres tessons de forme Raimbault VI provenant de Grande-Bretagne et des Iles anglo-normandes, le vase breton de Kériaker n'ayant pu être malheureusement analysé. Ces travaux publiés en 1995¹⁸ ont montré que toutes ces céramiques ont été fabriquées avec une argile assez similaire qui présente les caractéristiques suivantes : « *Les inclusions non plastiques les plus couramment vues en lames minces pour tous les tessons analysés sont des grains de quartz sub-anguleux (dont l'un de la taille du "limon") et des paillettes de mica dont la plupart sont des muscovites bien qu'il y ait également quelques paillettes de biotite. Ces inclusions sont présentes dans une matrice anisotropique d'argile cuite. De surcroît, il y a, parsemés de bout en bout dans la matrice d'argile,*

	Matrice	Micas blancs	Micas noirs	Quartz	Feldspaths potassiques	Glauconite	Fragments de roches	Nodules ferrugineux
GROUPE A	aciculaire	+++	+	+++	+	-	+	+
GROUPE B	cotonneuse	+	traces	+	+	+	+	+

Tableau 3 - Les deux groupes de pâte.

18 D. Williams et M. Wood, *op. cit.* note 15, p. 152-154.

des grains de limonite micacée de couleur rougeâtre brun. D'autres inclusions, plus rares, sont aussi présentes, soit des grains de quartz d'une taille plus grande, de l'oxyde de fer et des petits morceaux de grès» (p. 153). Précédemment D. Williams, en 1980¹⁹, avait analysé un tesson de céramique à l'éponge marbré recueilli à Londres. Les caractéristiques minéralogiques étaient semblables à celles décrites ci-dessus. Ce chercheur a également fait l'étude des minéraux lourds de ce tesson afin de trancher entre les deux origines potentielles proposées par les autres auteurs, à savoir l'Aquitaine ou l'est de la France. Il en concluait que l'argile à l'origine du vase était aquitaine, probablement issue d'une formation tertiaire et proposait une localisation en Gironde plutôt qu'en Poitou.

L'étude comparative faite par D. Williams et M. Wood en 1995 entre les onze tessons analysés de céramique marbrée et trois tessons de céramique médiévale d'origine saintongeaise n'a pas donné de résultats très convaincants car, apparemment seul un individu médiéval pourrait ressembler aux productions de céramique marbrée. Ces résultats n'ont pas dû non plus convaincre les chercheurs britanniques qui suggéraient, en conclusion, d'attendre la découverte des fours à l'origine de la production avant de reprendre les analyses.

c. Nouvelles propositions.

Qu'en est-il à la lueur des nouvelles analyses ?

Les chercheurs britanniques ont, à juste titre, souligné la relative fragilité de la détermination du lieu d'origine à partir de données minéralogiques acquises avec le quartz et le mica. Néanmoins, la description de ces caractéristiques ressemble à s'y méprendre à celle de la série des vases aquitains analysés. Bien qu'il faille garder quelques réserves concernant les échantillons anglais qui n'ont pas été personnellement observés, il est tout à fait possible que les céramiques marbrées anglaises et aquitaines proviennent de la même aire de production, peut-être centrée en Gironde comme tend à le démontrer leur répartition (Fig. 4). Mais les résultats de D. Williams en 1980, fondés sur les minéraux lourds, sont trop insuffisants pour accréditer cette thèse avec certitude.

Il n'est pas exclu que le centre de production de céramiques communes et céramiques fines de Vayres près de Libourne (Gironde) où une vingtaine de fours a été localisée par prospections électro-magnétiques puisse être à l'origine de cette production. Quatre fours ont été fouillés, le plus récent, daté de la fin du III^e s., a fourni quatre tessons de coupes marbrées parmi les rebuts de cuissons qui lui étaient associés mais ces tessons ne portent pas les stigmates caractéristiques que l'on rencontre habituellement sur des vases accidentés en cours de cuisson. Même si l'on trouve en relative abondance (23 tessons) de la céramique marbrée sur le site d'habitat voisin associé à cette officine (Fig. 3, C) et même si les terres utilisées par les potiers de Vayres, pour la confection de certains vases, sont

péetrographiquement très proches des céramiques marbrées, nous manquons encore de preuves satisfaisantes pour être sûrs d'une origine vayroise.

En revanche, parmi les céramiques communes découvertes dans l'épave de Saint-Peter Port à Guernesey, il nous semble reconnaître certains vases qui pourraient être issus de la production du four de potiers de Vayres datée de la fin du III^e s. L'étude de ce matériel est malheureusement loin d'être achevée mais nous nous tenons à la disposition des chercheurs qui désireraient de plus amples informations.

CONCLUSION

Cette première étude permet de démontrer tout d'abord l'existence d'un nouveau groupe homogène de céramique à l'éponge que l'on peut désormais dissocier de celui reconnu dans la région de Poitiers. Ce groupe est illustré par une forme spécifique, le bol à collerette rabattue à revêtement marbré (forme VI de la typologie de M. Raimbault), et par quelques autres formes marbrées plus rares. Cette distinction ne remet pas pour autant en question l'importance du groupe des céramiques à l'éponge à motif étoilé aux formes variées, originaire de la région de Poitiers.

Il conviendrait dorénavant, afin de mieux distinguer les productions de ces deux groupes, de parler des "céramiques marbrées d'Aquitaine" et des céramiques à l'éponge du Centre-Ouest, même si, sur le plan technique, "l'éponge" est plus adaptée à la confection des décors marbrés qu'à celle des décors étoilés.

La diffusion des céramiques marbrées d'Aquitaine semble avoir la même ampleur que celle des céramiques à l'éponge "traditionnelles" et suivre le même réseau de distribution à savoir : un cadre régional avant tout, avec une interpénétration des produits à l'intérieur même de l'aire de diffusion de chacun des deux groupes et ensuite une diffusion atlantique par voie maritime vers les sites côtiers des Pays de Loire, de Bretagne et ceux du sud et du sud-est de la Grande-Bretagne.

Cette diffusion maritime a dû très certainement transiter par le port de *Burdigala* où, en moins de trois ans, plus de 200 tessons de cette céramique marbrée ont été exhumés. Les liens économiques et le commerce entre la capitale des Bituriges Vivisques et la Grande-Bretagne sont d'ailleurs symétriquement renforcés par la découverte, sur le site de la Cité Judiciaire à Bordeaux, de tessons appartenant au moins à trois vases différents non tournés de type Black-Burnished 1 originaire du Dorset et de plusieurs objets en jais pouvant être originaires quant à eux, du Whitby²⁰. Ces objets (Fig. 5, n^{os} 1 à 5) ont, de surcroît, été trouvés dans des contextes archéologiques qui renfermaient de la céramique marbrée. Un vase tourné de type Black-Burnished 2 (Fig. 5, n^o 6) provient de ce même site bordelais mais d'un niveau plus ancien daté des années 150/170.

Ce travail n'est que l'amorce d'une étude des cérami-

19 D. Williams dans P. Galliou, M. Fulford, M. Clément, *op. cit.* note 6, p. 277-278.

20 Travail actuellement en cours avec Me Lindsay Allason-Jones, Conservateur au Yorkshire Museum à Newcastle-upon-Tyne (Grande-Bretagne).

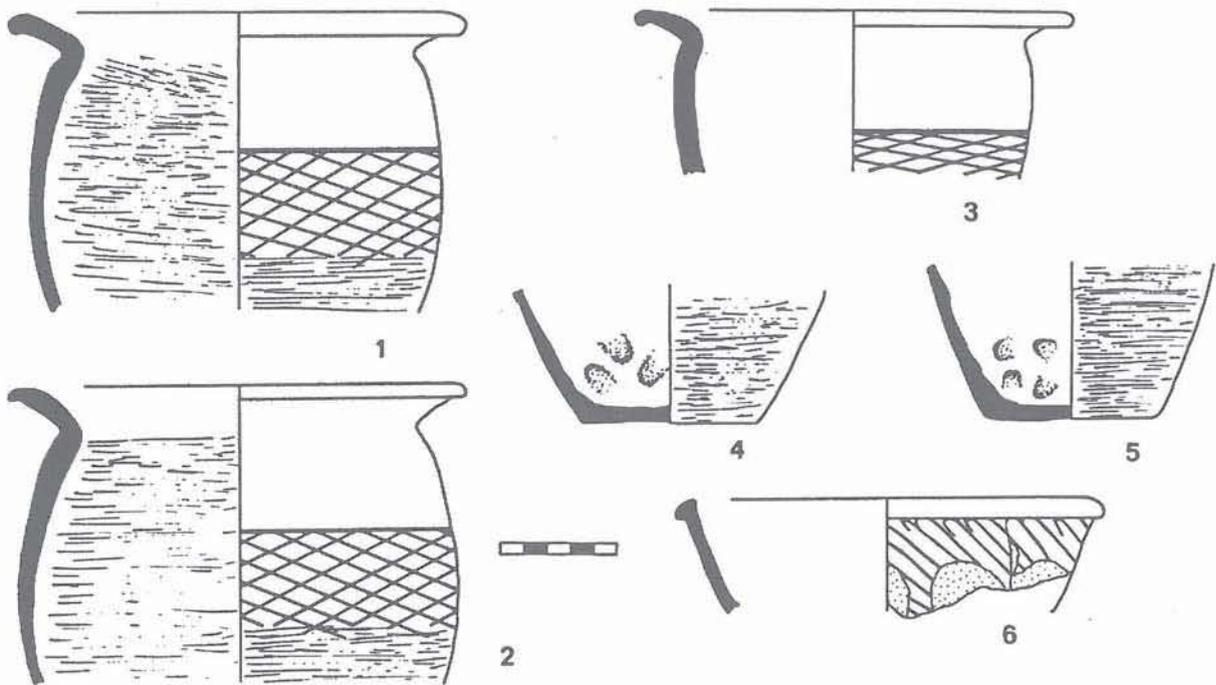


Figure 5 - Les Black-Burnished de la fouille de la Cité Judiciaire à Bordeaux (Gironde) ; n^{os} 1 à 5 : BB1 ; n^o 6 : BB2.

ques marbrées d'Aquitaine qui doit être complétée par de nouvelles enquêtes, ne serait-ce que sur son origine, sa typologie, sa chronologie ou bien encore la

cartographie de sa diffusion. L'ensemble de ces investigations n'aura d'intérêt que s'il est validé par des analyses minéralogiques.



ANNEXE 1

Inventaire des sites ayant fourni des céramiques à l'éponge (pour les départements de la Gironde, Dordogne et Lot-et-Garonne).

<i>Gironde</i>					
BORDEAUX, "Cité Judiciaire", fouille préventive 1995 (Ch. Sireix resp.).					
Datation : 220/320.					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
45 Raimb. VI	193	1 Raimb. V	3	1	2
Réf. : Ch. Sireix, D.F.S. de fouille préventive, Bordeaux, 1996.					
BORDEAUX, "UGC", fouille préventive 1996 (L. Martin resp.).					
Datation : III ^e -IV ^e s.					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
3 Raimb. VI	9	0	0	1	5
Réf. : L. Martin, D.F.S. de fouille préventive, Bordeaux, 1997.					
BORDEAUX, "Hôpital Saint-André", fouille préventive 1996 (P. Massan resp.).					
Datation : IV ^e -V ^e s.					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
4 Raimb. VI 1 autre forme	24	0	6	0	1
Réf. : P. Massant, D.F.S. de fouille préventive, Bordeaux, 1996.					

DAIGNAC, "Larmeveille", fouille préventive 1993 (J.-L. Piat resp.).					
Datation : III ^e -IV ^e s.					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
2 Raimb. VI	3	0	0	0	1
Réf. : J.-L. Piat, La villa gallo-romaine de Larmeveille à Daignac, dans <i>Revue Archéologique de Bordeaux</i> , T. LXXXV, 1994, p. 73-86.					

DOULEZON, "Le parking de l'église," fouille de sauvetage 1972 (M. Sireix resp.).					
Datation : Bas-Empire.					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
0	0	0	0	0	1

GOURS, "Loubat", fouille d'évaluation 1997 (N. Pétorin resp.).					
Datation : Haut-Empire.					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
1 Raimb. VI	1	0	0	0	0
Réf. : N. Pétorin H. Mollet, D.F.S. d'évaluation archéologique dans la cadre des opérations réalisées sur le tracé de l'A89, 1997.					

LIBOURNE I, "Centre ville", prospections (B. Ducasse resp.).					
Datation : /.					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
1 Raimb. VI	2	0	0	0	0

LIBOURNE II, "L'ancienne prison", fouille de sauvetage 1970 (B. Ducasse resp.).					
Datation : Bas-Empire.					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
5 Raimb. VI 1 autre forme	6	0	0	0	0
Réf. : B. Ducasse Fouille de sauvetage de l'ancienne prison à Libourne, dans <i>R.H.A.L.</i> , T. XLI, 147, 1973, p. 81-93 ; T. XLI, 149, 1973, p. 81-84.					

LIBOURNE III, "Place de la Mairie", fouille de sauvetage 1971 (B. Ducasse resp.).					
Datation : Bas-Empire.					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
1 Raimb. VI 1 autre forme	3	0	0	0	0
Réf. : B. Ducasse, dans <i>R. H. A. L.</i> , T. XLI, 150, p. 121-122.					

LUGAIGNAC, "Prusines", fouille préventive 1996 (J.-L. Piat resp.).					
Datation : Bas-Empire.					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
4 collerettes	4	0	0	0	0

SAINT-AUBIN-DE-BRANNE, "Le Moulin-à-Vent", fouille de sauvetage 1991 (S. Faravel resp.).					
Datation : III ^e -IV ^e s.					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
4 Raimb. VI	4	0	0	0	0
Réf. : S. Faravel C. Sireix, La villa gallo-romaine du Moulin-à-Vent à Saint-Aubin-de-Branne (Gironde), dans <i>Mémoire des Pays de Branne</i> , IV, 1992, p. 47-58.					

SAINT-ÉTIENNE-DE-LISSE, "La Chapelle Saint-Fort", prospections (Ch. Sireix resp.).					
Datation : III ^e -IV ^e s.					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
1 Raimb. VI	2	0	0	0	0

SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL, "Brion", fouille programmée (P. Garmy resp.).					
Datation : III ^e -IV ^e s.					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
0	1	0	0	0	0

LA CÉRAMIQUE À L'ÉPONGE DE LA RÉGION BORDELAISE

SAINT-GEORGES-DE-MONTAGNE, "Villa de Saint-André", prospections (B. Ducasse resp.).					
Datation : Bas-Empire.					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
2 Raimb. VI	2	0	0	0	0

SAINT-PEY-DE-CASTETS, "Marchandon", prospections (M. Sireix resp.).					
Datation : III ^e -IV ^e s.					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
1 Raimb. VI	1	0	1	0	0

VAYRES I, "Le Château", site de production de céramique antique, fouilles préventives 1994 (Ch. Sireix resp.).					
Datation : Fin III ^e s.					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
3 Raimb. VI	4	0	1	2	5

Réf. : Ch. Sireix, "Varatedo", dans *Revue archéologique de Bordeaux*, T.LXXXIV, 1993, p. 33-54.

VAYRES II, "Le Château", prospections (P.Vacher resp.).					
Datation : /					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
10 Raimb. VI 1 autre forme	19	0	0	1	1

VAYRES III "Maison Rouge" prospections (A. Videau resp.).					
Datation : /					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
3 Raimb. VI 1 autre forme	6	0	0	0	0

Dordogne

LA MOTHE-MONTRAVEL, "Coly", prospections (M.Sireix resp.).					
Datation : /					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
20 Raimb. VI 1 autre forme	61	0	0	0	8

PORT-SAINTE-FOY, "Le Canet", prospections (J. Vircoulon resp.).					
Datation : /					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
2	7	1 Raimb. V	2	0	5

VELINES, "Les Bories", prospections (J. Vircoulon resp.).					
Datation : /					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
0	0	0	0	0	1

PÉRIGUEUX, "Cité administrative II", fouille préventive 1996 (D. Bonissant resp.).					
Datation : Bas-Empire.					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
1 Raimb. VI	1	0	0	0	0

Réf. : D. Bonissant, DFS de fouille préventive, 1996.

PÉRIGUEUX, "rue Fonlaurière", fouille préventive 1995 (P. Massant resp. et C. Girardy en 1984-85, renseignements C. Carponsin).					
Datation : Bas-Empire.					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
1	4	0	0	0	7

Réf. : P. Massant, D.F.S. de fouille préventive, 1995.

PÉRIGUEUX, "rue Denis Papin", fouille 1911.					
Datation : IV ^e s.					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
3 Raimb. VI	3	0	0	0	0
Réf. : A. Lacaille, Les deux sépultures gallo-romaines découvertes 7 rue D. Papin à Périgueux en 1911, dans <i>B.S.H.A.P.</i> , T. CIX, 1982.					

SAINT-MARTIAL-DE-RIBERAC, fouille préventive 1996 (A. Bolle resp.).					
Datation : II ^e -III ^e s.					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
1	1	0	0	0	0
Réf. : A. Bolle, DFS de fouille préventive 1996.					

Lot-et-Garonne					
SAINTE-BAZEILLE, "Lestang", fouilles de sauvetage 1978/79 (B. Abbaz resp.).					
Datation : Bas-Empire.					
"MARBRÉE"		"ÉTOILÉE"		AUTRES	
Forme	Tessons	Forme	Tessons	Forme	Tessons
4	44	0	0	1	32

ANNEXE 2

Liste des tessons étudiés dans le cadre d'une analyse pétrographique.

N° inv	N° lm	Provenance	Type	Description morphologique	Figure	Type de pâte
Cit. Ju. 95. 5	7	Bx Cité Judiciaire 1995 U.S. 3022	"A l'éponge marbrée"	Bol à collerette forme R. VI	Fig. 2, n° 13	A
Cit. Ju. 95. 6	8	Bx Cité Judiciaire 1995 U.S. 1103	"A l'éponge marbrée"	Bol à collerette forme R. VI	Fig. 2, n° 12	A
Cit. Ju. 95. 7	9	Bx Cité Judiciaire 1995 U.S. 1166	"A l'éponge marbrée"	Bol à collerette forme R. VI	Fig. 2, n° 10	A
Cit. Ju. 95. 8	10	Bx Cité Judiciaire 1995 U.S. 1170	"A l'éponge marbrée"	Bol à collerette forme R. VI	Fig. 2 n° 14	A
Cit. Ju. 95. 9	11	Bx Cité Judiciaire 1995 U.S. 1059	"A l'éponge" ?	Forme rare : type Southampton	Fig. 2, n° 18	A
Cit. Ju. 92. 1	36	Bx Cité Judiciaire 1992 U.S.2028	"A l'éponge marbrée"	Bol à collerette forme R. VI	Fig. 2, n° 6	A
Cit. Ju. 92. 2	37	Bx Cité Judiciaire 1992 U.S.2028	"A l'éponge marbrée"	Bol à collerette forme R. VI petit gabarit	Fig. 2, n° 15	A
Bx . H. S. A. 1	38	Bx Hopital Saint-André 96 U.S. 2048	"A l'éponge marbrée"	Autre forme ouverte coupe carénée	Fig. 3, A, n° 1	A
Vay. Maison Rouge 1	39	Vayres Maison Rouge Ramassage	"A l'éponge marbrée"	Autre forme ouverte	Fig. 3, C, n° 1	B
Vay. Le Château 1	40	Vayres Le Château Ramassage	"A l'éponge marbrée"	Forme rare : type Southampton	Fig. 3, C, n° 4	A
Périgueux Fonl. 95. 1	41	Px R.F.L. U.S. 1053	"A l'éponge marbrée"	Bol à collerette forme R. VI	Fig. 3, H	A
Ste-Bazeille 78/79 Lestang 1	42	Ste-Baz. Lestang	"A l'éponge marbrée"	Bol à collerette forme R. VI	Fig. 3, I	A
Libourne Ancienne prison. 1	43	Libourne. 122	"A l'éponge marbrée"	Bol à collerette forme R. VI	Fig. 3, D, n° 1	A
Libourne Hotel de Ville. 1	44	Libourne 4535	"A l'éponge marbrée"	Vase fermé, partie inférieure	Fig. 3, D, n° 2	B
Lamothe-Montravel Coly. 1	45	Lamothe-Montravel Coly	"A l'éponge marbrée"	Autre forme ouverte	Fig. 3, F	A

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : C. SCHUCANY

Dominique HIERNARD : Bien sûr, je suis complètement passionnée et intéressée par cette communication qui, je pense, va renouveler notre manière d'observer nos céramiques. Tu l'as dit en conclusion, il faut abandonner pour ces productions marbrées le terme de "céramique à l'éponge" car, dans cette catégorie, beaucoup de choses différentes ont été rassemblées par Raimbault, puis par moi-même, en me basant sur les références bibliographiques. Je pense donc qu'on y verra plus clair si on isole, d'une part, les productions marbrées (qu'elles soient bordelaises, poitevines, rhénanes, anglaises ou tout ce qu'on veut) et, d'autre part, les céramiques dites "à l'éponge" (bien qu'elles ne soient pas faites avec une éponge), pour la céramique à motif étoilé.

J'aimerais savoir si vraiment elle n'apparaît plus du tout au IV^e s. ou si on en a des traces sur des sites, à Bordeaux ou dans la région ?

Christophe SIREIX : Sur le principal site de Bordeaux, celui de la "Cité judiciaire", les niveaux du IV^e s. correspondent à une simple fréquentation qui ne donne pas un bon échantillonnage. Sur les sites de l'UGC et de l'Hôpital Saint-André, les datations fournies par les archéologues sont III^e-IV^e s., sans plus de précisions, car les stratigraphies ne sont pas assez fines.

Dominique HIERNARD : Nous allons revoir, à Poitiers, tout le matériel qui se trouve dans les dépôts de fouilles ou dans les fonds des musées car les jattes à aspect luisant de type "bordelais" y sont présentes, en très faible proportion. Également à Civaux, un coup d'oeil rapide d'Alain Ollivier montre à profusion du décor étoilé avec quelques rares tessons marbrés un peu brillant. Dans l'avenir, on fera cette étude plus approfondie, avec des analyses à l'appui.

Robin SYMONDS : Cette communication met en évidence l'importance des contacts "Atlantique" ; je vous informe qu'il y a un programme européen, qui se déroule en ce moment, sur les liens entre le nord de l'Espagne, Bordeaux et Londres par les sites portuaires. Lorsqu'on m'a proposé de faire partie de ce projet européen, je me suis demandé si ces liens le long de l'Atlantique étaient réels et je suis de plus en plus convaincu, maintenant, que c'est une réalité, et pas seulement pour le Bas-Empire.

Autre remarque : dans ces productions marbrées, la forme Raimbault VI me paraît assez proche – tout dépend de la collerette – de la forme Drag. 38 ; l'idée des potiers est de faire une sigillée tardive.

Dernière remarque : le tesson qui est à l'écran est, à mon avis, de la BB2 de Colchester. Nous savons très bien que la BB2 est produite dans deux centres importants, le nord du Kent et Colchester.

Alain FERDIÈRE : Il y aurait peut-être quelques tessons à Tours ; j'avais des difficultés à les attribuer au Poitou (c'est pour cette raison que je ne les avais pas signalés à Dominique Simon-Hiernard) parce qu'ils sont marbrés. En fait, j'avais pensé à une autre attribution qui ne me satisfaisait pas non plus et j'en profite pour signaler ce site qui produit également des décors marbrés : un atelier du centre de la Gaule, Toulon-sur-Allier, dont la seule publication à peu près utilisable, très courte, est dans un des volumes des RCRF. Il s'agit de mortiers assimilables à la forme Drag. 45 mais bombés, si bien que, si on n'a qu'un fragment, entre cette forme bombée et une collerette, il est relativement difficile de savoir de quoi il s'agit. Ce serait intéressant de regarder de ce côté-là aussi.

Caty SCHUCANY : Faut-il seulement penser qu'il n'y a qu'un seul centre de production ? Il faut peut-être en envisager plusieurs. Ces vases me rappellent la céramique à revêtement argileux, dont les nombreux ateliers sont difficiles à distinguer et, pour avancer, il faudrait faire des analyses.

Christophe SIREIX : Je répondrais oui et non à la fois. Il y a une relative hétérogénéité dans ce sens ; avec les analyses pétrographiques par lames minces, deux tessons marbrés ont été rejetés ; il ne s'agit pas de coupes à collerettes mais ce sont quand même des revêtements marbrés. Ils ne semblent donc pas avoir été produits dans la même région. Mais il n'en reste pas moins que 86 % des tessons – c'est-à-dire 13 tessons, ce qui n'est pas énorme – analysés forment un groupe très homogène. Il doit s'agir, très certainement, de la même zone de production que l'on ne sait pas où placer. Je pense qu'il faut surtout travailler sur l'enquête de la diffusion, de la distribution, pour essayer de faire apparaître un épicycle ou une zone sensible et il ne serait pas étonnant que cela se trouve autour de l'estuaire de la Gironde.

Vivien SWAN : Ce n'est pas seulement au sud de la Grande-Bretagne qu'on trouve des céramiques à l'éponge et marbrées ; on en trouve aussi sur les sites du nord, par exemple à York, tout près de Whitby qui est à l'origine du jais trouvé à Bordeaux. Il y a d'autres rapports entre York et Bordeaux comme, par exemple, une stèle funéraire trouvée près de York et dont l'origine géologique est Bordeaux ; de plus, Exeter est le site où on trouve le plus fréquemment des céramiques à l'éponge !

Christophe SIREIX : J'ai omis de préciser que des analyses ont été faites, par Mme Allanson Jones, sur l'origine du jais trouvé à Bordeaux : tout n'est pas originaire de Whitby.

Christian VERNOU : Entre le Poitou et le Bordelais, il y a la Saintonge. Comme tu l'as rappelé, à Saintes, il y a beaucoup de ces céramiques à décor marbré, principalement la forme Raimbault VI ; mais il y a d'autres formes, que ce soit des assiettes ou des coupes assez proches de Raimbault VII et des formes plus fermées. Je pense que dans ces horizons du dernier quart du III^e s. et du IV^e s., il y a beaucoup de choses dont on se demande où est le centre de production ; pourquoi pas en Saintonge ?

Christophe SIREIX : C'est pour cela que j'hésite entre nord-Aquitaine et Aquitaine car il y a beaucoup de choses dans la région des pays de Charente qui correspondraient bien à ce type de production et il n'est pas du tout exclu qu'on puisse remonter l'épicycle.

Idoia FILLOY NIEVA¹
Eliseo GIL ZUBILLAGA¹

IMPORTACIONES GALICAS TARDIAS EN ALAVA (Espagne)

• RÉSUMÉ

Durant l'époque romaine et dans le territoire actuel d'Alava, le marché de la sigillée est dominé par les productions de la péninsule et, en toute logique, de la proche moyenne vallée de l'Ebre. Ainsi, le complexe de *Tritum Magellum* est le principal fournisseur du territoire pendant toute la période durant laquelle les différentes officines ont été en activité, entre le milieu du I^{er} s. et le IV^e s. A partir du IV^e s. et jusqu'au VI^e s., d'autres ateliers travaillent dans le bassin moyen de la Najerilla. En l'état actuel, il n'a pas été enregistré de sigillées en provenance d'autres ateliers de la péninsule, à l'exception de quelques vases tardifs, provenant peut-être de la Meseta et dénommés T.S.H. Brillante.

D'autres productions ont été commercialisées et on constate ainsi l'arrivée en faible proportion de sigillées importées telles les sigillées arétines, du début au milieu du I^{er} s. puis, à partir du milieu du I^{er} s. et jusqu'au début du II^e s., les sigillées du sud de la Gaule, des ateliers de Montans et de La Graufesenque (avec une majorité de sigillées marbrées, en provenance de ce dernier), qui sont ensuite totalement remplacées par les sigillées hispaniques. Pour le Haut-Empire, quelques fragments de sigillée africaine A ont été repérés.

Les sites antiques sont nombreux sur le territoire d'Alava, la plupart d'entre eux étant seulement connus par prospections (dans le cadre d'un projet pour l'étude de la romanisation de ce territoire). Une centaine au moins correspondent à la période du Haut-Empire et une cinquantaine seulement sont datés de l'époque tardive dont la majeure partie correspond, en fait, à des centres d'habitat occupés sur la longue durée.

En se concentrant sur les sites de l'Antiquité tardive, il a été constaté qu'ils livraient tous quelques fragments de sigillées tardives des ateliers de la moyenne vallée de l'Ebre. Ces ateliers, dont le *floruit* est à situer au Haut-Empire, connaissent, après une période de décadence au Bas-Empire, une nouvelle phase de prospérité entre les IV^e s. et VI^e s. mais cette production au répertoire et à la décoration renouvelés n'a qu'une diffusion très locale ; on constate également la présence de sigillées importées, d'origine soit africaine (claires C et D), soit gauloise (D.S.P., dénommée "Terre sigillée gauloise tardive" dans la bibliographie espagnole et qui apparaît dans les contextes de la fin du IV^e s.-milieu V^e s.) ; il y a peu de temps ont été identifiés quelques fragments de céramique d'Argonne. Ces deux catégories font l'objet du présent recensement.

Le territoire d'Alava est bien situé par rapport aux communications antiques comme la voie "*Iter XXXIV Ab Asturias Burdigalam*" de l'itinéraire d'Antonin et, de cette manière, par Pompaelo, avec le port de Tarraco et le milieu méditerranéen ; il est en relation avec les ports de la Mer Cantabrique (*Via Maris*). L'idée de dire que ce territoire est isolé et qu'il vit en mode autarcique est par conséquent erronée.

En ce qui concerne la céramique d'Argonne, et bien qu'elle soit très en marge de son aire de diffusion, on peut imaginer que cette présence pourrait être en relation avec les mouvements de troupes de la zone romaine dans un contexte chronologique de la fin du IV^e s.-début du V^e s. La localisation dans une ville de l'Antiquité tardive du cantonnement de la *Cohors I Gallica*, selon la *Notitia Dignitatum*, est réellement à prendre en compte : on ne peut omettre de signaler, dans des sites et contextes similaires, la présence de vases en verre rhénans.

Durante época romana, el suministro de sigillata al actual territorio alavés, estará copado en su mayor parte por las producciones peninsulares, del área alfarera del Valle medio del Ebro, como es lógico dada su proximidad al territorio en estudio². Así, será el comple-

jo alfarero de *Tritum Magallum*, el principal suministrador de sigillatas a nuestro territorio, durante todo el período en que estuvieron trabajando sus distintas oficinas, entre mediados del siglo I d.C. y el siglo IV d.C., alguna de las cuales producía además otros

1 Eusko Ikaskuntza-Sociedad de Estudios Vascos, C./San Antonio, 41, E-01005 Vitoria-Gasteiz (Espagne).

2 Este estudio se enmarca dentro de un Proyecto para el estudio de la Romanización en nuestro Territorio, que actualmente estamos concluyendo.

productos que también se comercializaron en nuestro territorio. A partir de mediados del siglo IV d.C. y hasta el siglo VI, trabajarán otros talleres, algo desplazados dentro de este mismo entorno geográfico, en la cuenca media del Najerilla. Por el momento, no se ha registrado la presencia de sigillatas de otros talleres peninsulares, a excepción de algún recipiente tardío, de posible procedencia meseteña, así como de la denominada T.S.H. Brillante.

Aún así, se constata en nuestro territorio la presencia en menor proporción, de sigillatas importadas del exterior de la Península. En época altoimperial se registra puntualmente la aparición de sigillatas itálicas—concretamente de la zona de Arezzo— en torno a mediados del siglo I d.C. ; y algo más tarde de sudgálicas—de los alfares de Montans y de La Graufesenque—, con una mayor presencia en nuestro territorio, al que incluso llega la llamada cerámica *marmorata* producida en este último centro. La Terra Sigillata Gálica, se registra en estratigrafías de la 2ª mitad del siglo I d.C. a principios del II, momento a partir del cual parece que son totalmente desplazadas por las producciones hispánicas. Finalmente durante época altoimperial, también se constata la presencia de sigillatas africanas A.R.S.W. A.

Del mismo modo, en época tardía se seguirá constatando la presencia de sigillatas de producción extrapeninsular, de origen tanto africano: A.R.S.W.- C y D, como de origen gálico: DS.P. (también llamada actualmente Terra Sigillata Gálica Tardía en la bibliografía peninsular). Sorprendente ha sido la reciente identifi-

cación de cerámicas de tipo Argonne, en nuestro territorio, en un ámbito por tanto bastante lejano de su área de distribución.

Son numerosos los yacimientos de época romana que hasta el momento tenemos registrados en territorio alavés, correspondiendo lógicamente a asentamientos de muy diversa entidad, la mayor parte de ellos conocidos a través de trabajos de prospección. Frente a los más de 100 catalogados como correspondientes al Alto Imperio, tenemos los más de 50 adscribibles a época tardía, de los que la mayor parte corresponden a núcleos de hábitat continuado entre ambos períodos.

Centrándonos en los asentamientos de época tardía, constatamos cómo se registra en todos ellos la presencia mayoritaria y sistemática de sigillatas tardías producidas en los talleres del Valle medio del Ebro. Los alfares de esta zona, que durante época altoimperial constituyen un importante centro productor que suministró a amplias zonas del Imperio ; conocerán—tras un período de cierta decadencia durante el siglo III—, una nueva fase productora a partir de mediados del siglo IV y hasta el VI. La nueva producción de sigillatas renovará tanto los tipos de recipientes como las decoraciones, siendo su difusión más local, incluyendo sin ninguna duda el territorio alavés dentro de su área de comercialización.

Ahora bien, junto a estas producciones peninsulares, se registra—aunque en mucha menor proporción— la presencia de sigillatas importadas tanto del Norte de Africa (A.R.S.W. C y D), como de las Galias. En la revisión que hemos llevado a cabo de los materiales de época romana recogidos en nuestro territorio, así como en nuestras propias excavaciones, hemos identificado evidencias diversas adscribibles a estas producciones, de las que hasta el momento no se tenía apenas constancia.

Nos centraremos a continuación, en las importaciones gálicas tardías, que hasta el momento hemos identificado en el territorio de Alava.

DS.P. (también Terra Sigillata Gálica Tardía)

Anteriormente conocida como “paleocristiana”, engloba producciones tanto grises como anaranjadas. En el territorio alavés se han localizado por el momento evidencias correspondientes sobre todo a recipientes de cocción reductora, importadas de los talleres languedocienses y provenzales del Sur de las Galias, aunque no podemos destacar la posible presencia de algún producto del grupo atlántico. Analizaremos—por orden alfabético— los yacimientos arqueológicos³ en los que se ha constatado la presencia de estos tipos cerámicos, así como las evidencias concretas de DS.P. localizadas en ellos.

Cabriana (Comuni6n, Fig. 1).

Interesantísimo yacimiento de época romana, posiblemente adscribible a la *mansio* de *Deobriga* del Itinerario de Antonino, en el trazado de la *Iter XXXIV*.



Figura 1.- Ubicación de los yacimientos con evidencias de cerámica gálica tardía, en Territorio alavés.

- 1 : Cabriana ; 2 : Castro Burad6n ; 3 : El Riber6n ;
4 : Iruña/Veleia ; 5 : Las Ermitas ; 6 : Los Moros ;
7 : Los Husos ; 8 : Peña Parda ; 9 : Solacueva ; 10 : Turiso.

³ Dentro del proyecto de investigación que estamos llevando a cabo, para el estudio de la Romanización en nuestro territorio, hemos revisado integralmente el conjunto del material arqueológico localizado en estos trabajos, así como las planimetrías, fotografías y los datos recogidos ; con objeto de realizar una publicación monográfica sobre este yacimiento.

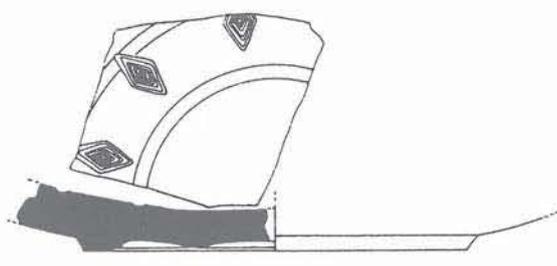


Figura 2 - Cabriana.

Conocido ya desde fines del siglo XVIII, en que L. de Prestamero llevó a cabo excavaciones arqueológicas en él, de las que se conservan unas planimetrías y unas acuarelas que idealizaban los diferentes pavimentos de mosaico localizados. En 1970-72 J.C. Elorza reexcavó aproximadamente la misma zona, localizando parte de las estructuras y de los mosaicos descubiertos en el XVIII –ya bastante deteriorados–, junto a otros nuevos. Estos trabajos permanecen inéditos.

El conjunto estructural puesto al descubierto, y tradicionalmente identificado como una *villa*, pudiera corresponder en realidad a diversas instalaciones termales y a un posible espacio de culto en relación a las aguas (Gil 1997). Cronológicamente este establecimiento tendría una fase fundacional de fines del siglo I d.C., que ocuparía toda la centuria siguiente; y otra bajoimperial –tras una remodelación– desde el siglo III d.C., hasta quizás principios del V d.C. Se localizó además durante las últimas excavaciones, una necrópolis de inhumaciones con ajuar, adscribible a la última fase de ocupación del asentamiento.

Entre el abundante material arqueológico localizado en este yacimiento, se ha identificado una única evidencia atribuible a una producción de D.S.P., adscribible a la última fase de ocupación del asentamiento, ubicable a fines del siglo IV- principios del V d.C., período en el que también se constata la importación de cerámicas africanas (A.R.S.W.-D), junto a la presencia mayoritaria de T.S.H.T. de los alfares riojanos del Najerilla.

- Fragmento del fondo de un recipiente abierto, que por su dimensión y por su forma, pudiera corresponder al tipo Rigoir 5 de cocción reductora (Fig. 2). Pie anular de 100 mm. de diámetro, que en su interior presenta decoración estampada, en base a una serie de motivos romboidales que se repiten recorriendo perimetralmente el fondo, enmarcados por dos acanaladuras. Presenta pasta decantada de color M-92/Gris⁴, con alguna pequeña inclusión blanquecina. El engobe es poco satinado y compacto, con una coloración P 73/Gris. Se localizó en prospección, pero como ya hemos señalado, se puede atribuir a la fase final de la ocupación del asentamiento de Cabriana.

Castro Buradón (Salinillas de Buradón, Fig. 1).

Yacimiento sobre el que se ha llevado a cabo una extensa intervención arqueológica bajo la dirección de A. Martínez entre 1990 y 1996, debido a las obras de mejora de una carretera que iban a incidir directamente sobre él. Estos trabajos han permitido determinar la existencia de un asentamiento de la Edad del Hierro, cuyo emplazamiento estratégico es posteriormente aprovechado en época tardorromana y altomedieval. Los resultados de esta intervención aún están en proceso de estudio, pero en una exposición temporal llevada a cabo en el Museo de Arqueología de Alava, y en su correspondiente catálogo (Unzueta/Martínez 1994), aparecía entre el material correspondiente al

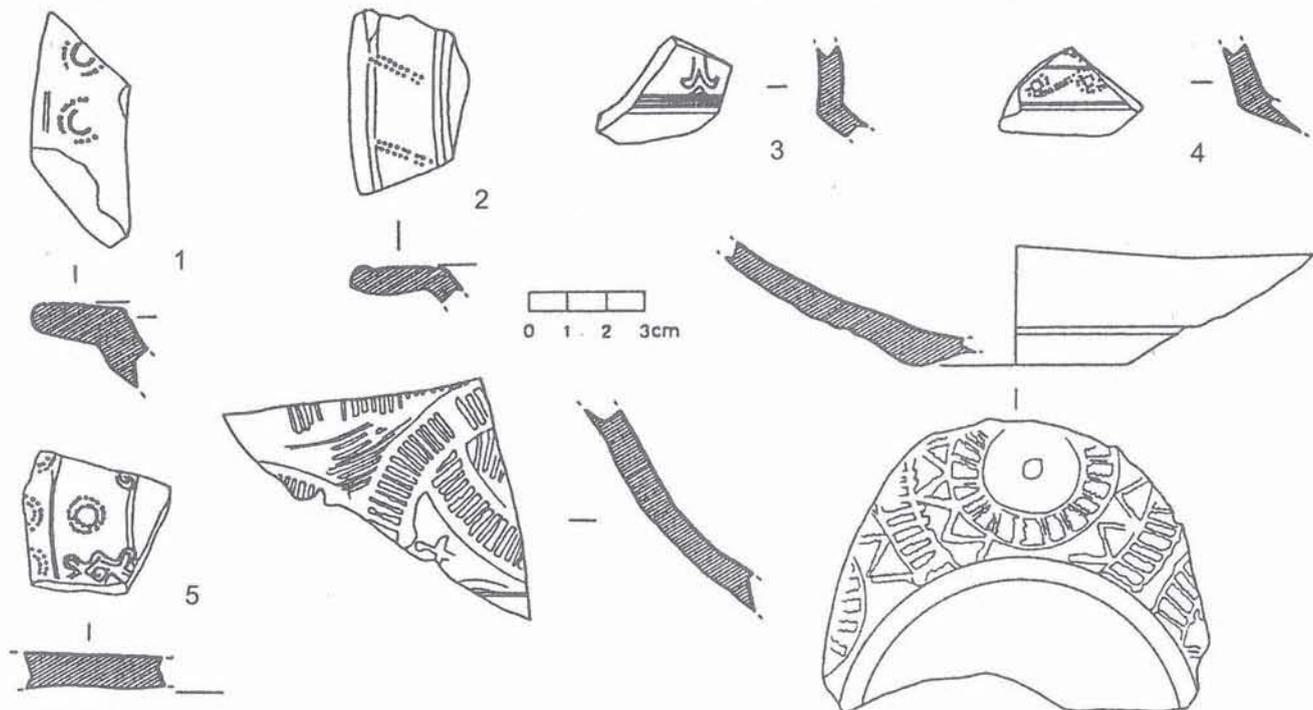


Figura 3 - Castro Buradón (según M. Unzueta y A. Martínez).

4 Las referencias de color, han sido tomadas respecto al "Code des couleurs des sols", de Cailleux.

nivel bajoimperial, una serie de fragmentos cerámicos con decoración impresa, que por sus características consideramos que pueden atribuirse a importaciones de DS.P.

De este material, aún en proceso de estudio por sus excavadores, sólo podemos señalar la presencia de las siguientes evidencias, que —a nuestro juicio—, son atribuibles a dicha producción. Se trata en concreto de :

- Fragmento del borde de un plato naranja posiblemente del tipo Rigoir 1, de cocción oxidante, decorado en el borde con una serie de motivos impresos, concretamente dos pequeños círculos concéntricos puntillados (Fig. 3, nº 1).

- Fragmento del borde de un plato gris posiblemente del tipo Rigoir 1, de cocción reductora, decorado en el borde con una serie de motivos impresos, en forma de trazos oblicuos constituidos por pares de líneas punteadas, enmarcados por sendas acanaladuras (Fig. 3, nº 2).

- Fragmento de la parte media de un cuenco naranja, tipo Rigoir 15, 16 ó 17, de cocción oxidante. La carena no está marcada por un baquetón, si bien presenta una inflexión angulosa. En la parte superior, presenta los restos de un motivo impreso, del que aunque sólo es apreciable su parte inferior, consideramos que es muy similar a las típicas patas bifurcadas de los crismones (Fig. 3, nº 3).

- Fragmento de la parte media de un cuenco naranja, tipo Rigoir 15 ó 17, de cocción oxidante. Carena con una fuerte inflexión angulosa. En la parte superior conserva los restos de una decoración impresa, realizada en base a una doble línea puntillada, que traza un motivo curvilíneo (Fig. 3, nº 4).

- Fragmento del fondo plano de un plato naranja, de cocción oxidante, que en su cara interior presenta decoración impresa, en base a series de dobles círculos puntillados y motivos curvilíneos (Fig. 3, nº 5).

La presencia mayoritaria de recipientes de cocción oxidante, su morfología, y las características de los motivos decorativos, nos inclinarían a suponer un origen languedociense para los ejemplares de sigillata gálica tardía de este yacimiento.

El Riberón (Caicedo Sopeña, Alava).

Asentamiento rural de época romana, sobre el que bajo la dirección de uno de nosotros (I. Filloy), se llevó a cabo en 1989 una campaña de sondeos estratigráficos, cuyos resultados ya están publicados (Filloy, 1990). Así, se pudo determinar la prolongada ocupación de este emplazamiento, entre mediados del siglo I d.C., hasta el siglo V d.C., si bien es en época altoimperial, cuando mayor extensión y potencia alcanzará este asentamiento. Correspondiendo a su última fase de ocupación, en la que predominan de forma sistemática las sigillatas tardías riojanas, se localizaron 2 evidencias de procedencia gálica, ubicables cronológicamente entre fines del siglo IV-1ª mitad del V d.C., según los datos aportados por el registro estratigráfico de los sondeos en los que fueron localizadas.

- Fragmento del borde de un plato tipo Rigoir 1, de cocción reductora (Fig. 4, nº 2). Presenta el labio decorado con ruedecilla, enmarcada —al menos en uno de sus lados— por una acanaladura perimetral. La pasta es de textura ligeramente granulosa y color L-70/Rosa; siendo el engobe negro, satinado y compacto. Esta evidencia fue localizada en el sondeo I del sector I.

- Fragmento de la parte superior de una urna ovoide, posiblemente tipo Rigoir 23, de cocción reductora (Fig. 4, nº 1). Presenta la parte superior decorada con ruedecilla, enmarcada por dos acanaladuras. Su diámetro en la boca sería de unos 94 mm. La pieza presenta pasta decantada de color P-31/Gris, habiendo perdido totalmente el engobe. Fue localizada en el sondeo G del sector I.

- De prospección superficial, procede al parecer otro fragmen-

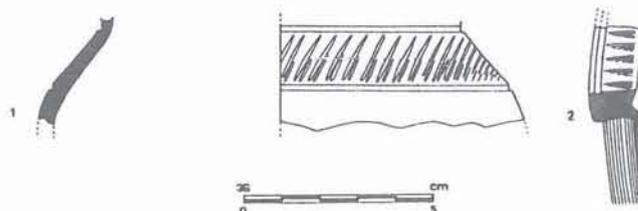


Figura 4 - El Riberón.

to similar al anterior, atribuido también a un vaso gris tipo Rigoir 23 (Basas/Unzueta 1993). Ahora bien, en nuestra revisión de los materiales depositados en el Museo de Arqueología procedentes de este yacimiento, no hemos podido constatar la presencia de esta evidencia.

Iruña/Veleia (Iruña de Oca, Fig. 1).

En este interesantísimo yacimiento —conocido ya desde el siglo XVI—, sobre un extenso oppidum de la Edad del Hierro, se instaló en época flavia una ciudad de urbanismo netamente clásico, que en los dos primeros siglos de la Era alcanzará su máxima expansión. En el siglo III d.C. se constata el abandono de parte de los edificios —incluidos los públicos—; conociendo en época tetrárquica una nueva remodelación, con la construcción de un recinto amurallado y reduciéndose notablemente la extensión de la ciudad, reacondicionándose el espacio construido al interior de la muralla. La ciudad de época romana subsistirá al menos hasta mediados del siglo V d.C. Sobre este yacimiento se han llevado a cabo diversos trabajos puntuales de excavación: en 1866 por parte de la Comisión de Monumentos de Alava, en 1900 por J. de Verástegi, entre 1949 y 1954 por G. Nieto, y en 1975 por J.C. Elorza. De todos estos trabajos, sólo los de Nieto contaron con una publicación, en que se recogen de forma sumaria los resultados obtenidos en sus trabajos (Nieto 1958). En la actualidad y desde 1994, se viene llevando a cabo un nuevo proyecto de excavación en extensión del yacimiento, bajo la dirección de uno de nosotros —E. Gil Zubillaga— (Gil 1994, 1995, 1996). En estos modernos trabajos arqueológicos, se está definiendo nítidamente una última fase de ocupación de la ciudad de época romana, ubicable entre fines del siglo IV-1ª mitad del V d.C., al cual hay que atribuir las diferentes evidencias de DS.P. localizadas en ella. Aunque la presencia de la sigillata hispánica tardía es mayoritaria, se registran también importaciones africanas (A.R.S.W. C y D), además de las gálicas. Como ya veremos, también procedente de las Galias, se ha identificado cerámica de tipo Argonne, en su variante de pasta gris. Algunas de las evidencias de DS.P. identificadas por el momento en Iruña, corresponden a los antiguos trabajos de excavación, de los que carecemos de datos estratigráficos precisos; con los que sí contamos en cambio, para las evidencias localizadas en los nuevos trabajos que estamos llevando a cabo en el yacimiento.

- Perfil completo de un cuenco gris tipo Rigoir 18 de cocción reductora, aunque la presencia de carena, hace pensar en la posibilidad de que se trate de una variante no sistematizada aún del tipo genérico (Fig. 5, nº 1). Presenta borde redondeado de 152 mm de diámetro, con cuello ligeramente exvasado, en el que presenta decoración impresa, realizada en base a una serie de dos pequeños círculos concéntricos puntillados. La separación entre cuello y cuerpo está marcada por una fuerte inflexión, recorrida por unas finas impresiones. El cuerpo presenta una carena angulosa muy marcada, que separa un

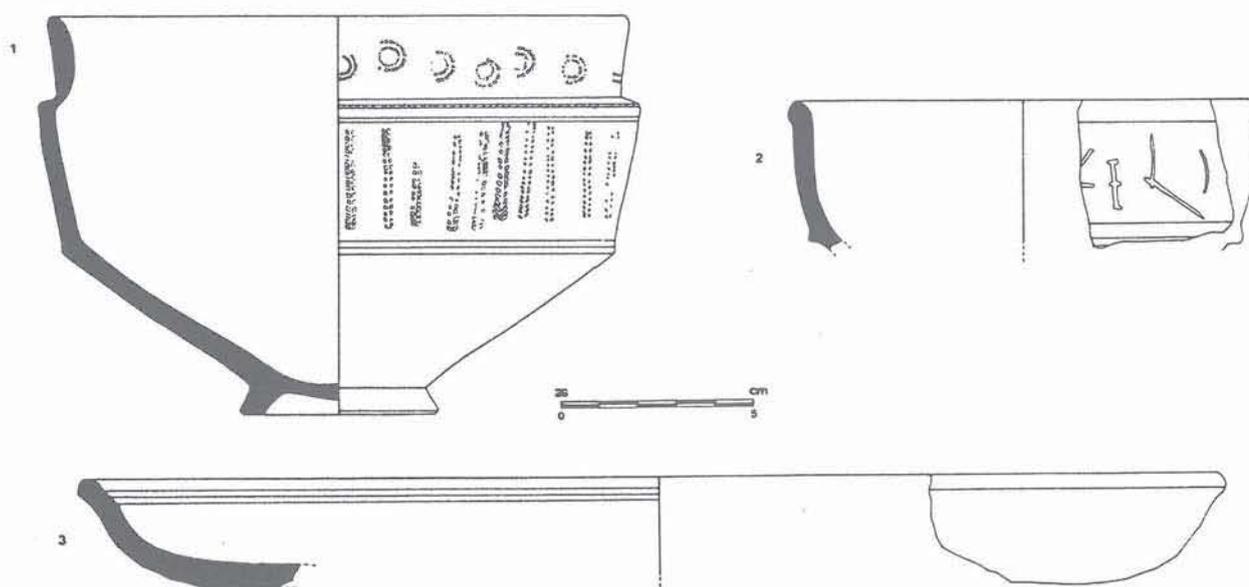


Figura 5 - Irña/Veleia.

tramo superior cilíndrico decorado con una serie de motivos impresos en forma de espiga, y otra inferior cónica. El fondo presenta un pie anular de 52 mm de diámetro. La altura total del recipiente es de 106 mm. Los motivos impresos están poco marcados, de forma que algunos motivos sólo están estampados de forma parcial, lo cual es muy evidente sobre todo en los círculos del cuello. Además la separación entre motivos no es constante, y no se disponen simétricamente, quedando a distintas alturas, mostrando por tanto una factura decorativa un tanto descuidada. La pieza presenta pasta decantada, con inclusión de pequeños puntos blancos, siendo su color M 92/Gris claro. El engobe está muy alterado y bastante perdido, como consecuencia fundamentalmente de su antigua reconstrucción y consolidación. Parece que en su día fue satinado y compacto, de color P-92/Gris.

Esta pieza fue localizada en las excavaciones de G. Nieto, concretamente en el denominado sector K, al parecer al interior de un silo (Nieto 1958), bajo un nivel en el que aparecían dos monedas de Constancio II (Cepeda 1990). En las memorias de excavación aparecen publicados un dibujo (Nieto 1958, fig. 107, p. 148) y una fotografía (Nieto 1958, lám. LXVIII, 1) de esta pieza, que Nieto denominó como gris estampillada. Posteriormente fue identificada como paleocristiana (Caballero 1972), recogiendo en los inventarios al uso como tal, o dudándose en algún caso de su filiación gálica o hispánica. Nosotros consideramos que se trata de un recipiente de DS.P., posiblemente atribuible a los talleres provenzales, aunque hay autores que señalan su posible filiación languedociense (Uscatescu/Fernández Ochoa/García Díaz 1994). En la Fig. 5, presentamos un nuevo dibujo de esta pieza, llevado a cabo por E. Gil Zubillaga, que recoge más correctamente la decoración y la forma del cuenco.

- Correspondientes al parecer a los trabajos de J.C. Elorza, y sin contextualización estratigráfica alguna, se han identificado recientemente otras evidencias atribuidas a sigillata gálica tardía, las cuales no han sido revisadas directamente por nosotros, por lo que nos remitimos a los datos publicados en su día (Basas/Unzueta 1993). Se trata en concreto de: un plato gris tipos Rigoir 1, la parte superior de otro plato gris tipo Rigoir 4 (Fig. 5, nº 3), un plato gris tipo Rigoir 8; dos cuencos grises tipo Rigoir 16 –uno de ellos con un grafito FELI– (Fig. 5, nº 2), y una urna gris Rigoir 23.

- Perfil completo de un cuenco gris tipo Rigoir 6b de cocción

reductora (Fig. 6, nº 1). Presenta borde redondeado de 160 mm de diámetro y cuerpo hemisférico de tendencia reentrante, separado del borde mediante una suave inflexión. El fondo presenta un pie anular alto de 58 mm de diámetro. La altura total del recipiente es de 94 mm. Cuenco sin decorar, pasta decantada de color M-73/Gris claro. Presenta engobe brillante y compacto, que no llega a cubrir la superficie exterior de la parte inferior de la pieza, siendo su color poco homogéneo entre negro y N-71/Gris.

Esta pieza ha sido recientemente localizada en las excavaciones de E. Gil Zubillaga, concretamente en el denominado sector 5, correspondiente a la excavación de una vivienda altoimperial de patio central. Concretamente, en una de las *tabernæ* de las dos ubicadas junto a la entrada de la vivienda, se excavó en época tardía un basurero que perforó los antiguos niveles de suelo. En él se ha localizado un importante lote de evidencias de la 1ª mitad del siglo V d.C., entre las cuales estaría este recipiente de DS.P., así como el que se describe a continuación. Junto a ellos, abundantes evidencias de sigillatas hispánicas tardías, de cerámicas comunes, de vidrios (algunos de origen claramente renano), de elementos metálicos y de fauna. En espera de un estudio en detalle, nos inclinamos por el momento a atribuir un origen provenzal a esta pieza, dada la irregularidad en la aplicación del engobe.

- Parte superior del perfil de un cuenco gris tipo Rigoir 9a de cocción reductora (Fig. 6, nº 2). Presenta borde redondeado de aproximadamente 100 mm de diámetro, y un cuerpo hemisférico, que presenta en la parte alta un baquetón colgante, del que no se conserva más que el arranque. Recipiente sin decorar, que presenta pasta decantada, con mica en su composición, y coloración R-73/Gris. Su engobe sólo se conserva en la superficie exterior de la pieza, con un aspecto mate y poco compacto de color negro.

Este cuenco se localizó en el mismo contexto estratigráfico que el anterior, pudiéndosele atribuir también una cronología de la 1ª mitad del siglo V d.C., así como un muy posible origen provenzal, dadas sus características físicas y morfológicas.

- Parte media del perfil de un cuenco gris tipo Rigoir 16 de cocción reductora (Fig. 6, nº 3). Presenta cuerpo hemisférico, con una carena marcada por un baquetón anguloso en el

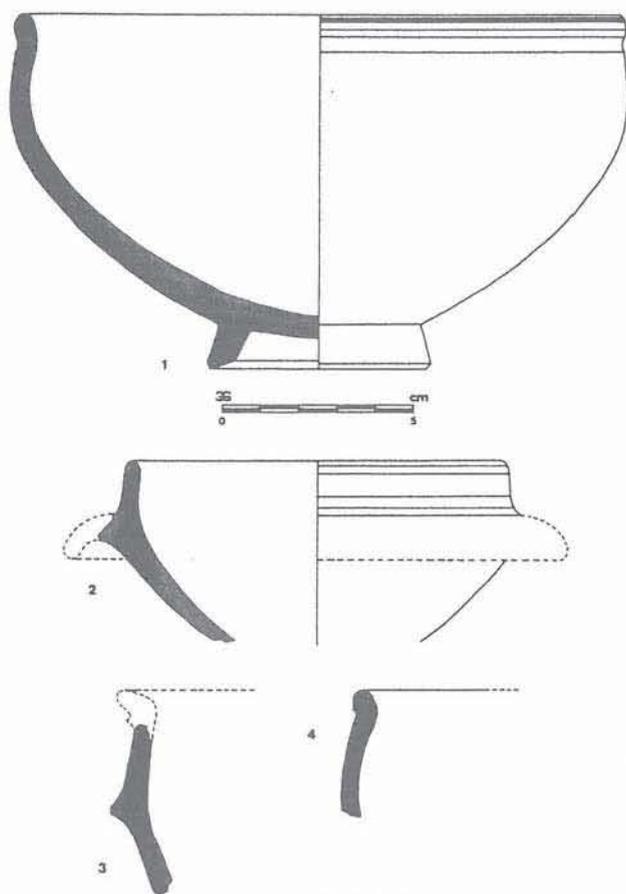


Figura 6 - Iriña/Veleia.

exterior y por una suave inflexión en el interior. Cuenco sin decorar, de pasta decantada con inclusiones micáceas, de color P-73/Gris. El engobe es brillante y compacto de color negro.

Esta pieza ha sido recientemente localizada en las excavaciones de E. Gil Zubillaga, concretamente en el denominado sector 2, correspondiente a la excavación de un área pública altoimperial, con viviendas, y un reacondicionamiento tardío como zona artesanal. Concretamente, esta evidencia de DS.P. se localizó en un basurero tardío que perforaba un pavimento de *opus caementitium* atribuible a un edificio público altoimperial. Junto a esta evidencia se localizaron sigillatas tardías hispánicas, cerámicas comunes, elementos metálicos, etc. adscribibles a la 1ª mitad del siglo V d.C. En espera de un estudio en detalle, consideramos un posible origen languedociense o provenzal para esta pieza.

- Parte superior del perfil de un cuenco gris tipo Rigoir 6b de cocción reductora (Fig. 6, nº 4). Presenta borde liso y cuerpo hemisférico, marcando su separación mediante una suave inflexión. La pieza tiene pasta decantada de color M-73/Gris claro. Su engobe es brillante, compacto, de color negro.

Esta pieza ha sido recientemente localizada en prospección, durante el desarrollo de las excavaciones de E. Gil Zubillaga en el yacimiento. En espera de un estudio en detalle, consideramos un posible origen languedociense o provenzal para esta pieza.

Además de éstas, se han localizado en el yacimiento de Iruña, diversos fragmentos informes, y es muy posible la localización de nuevas evidencias en un futuro.

Las Ermitas (Espejo, Fig. 1).

En este importante asentamiento de época romana, posiblemente identificable con la *Uxama Barca* citada por Ptolomeo, llevamos a cabo durante 1995 bajo la dirección de uno de nosotros -I. Filloy-, una intervención arqueológica en extensión, a consecuencia de un proyecto de urbanización que iba a afectar parcialmente al yacimiento (Filloy 1995). En ella se pusieron al descubierto los restos de diversos edificios correspondientes a instalaciones de carácter doméstico y artesanal, que mostraban una prolongada ocupación del asentamiento desde época julio-claudia al siglo V d.C. El material arqueológico recuperado fue abundantísimo, estando aún en proceso de estudio. Pero entre él ya hemos identificado por el momento algunas evidencias de DS.P., correspondientes a la última fase de ocupación del asentamiento, que aparecen junto a otras importaciones de sigillata africana (A.R.S.W.-D), ante una mayoritaria presencia de la T.S.H.T. tanto del primer como del segundo estilo decorativo.

- Fragmento de la parte superior de un cuenco gris tipo Rigoir 15 posiblemente variante a, de cocción reductora, que desarrolla en el borde un diámetro de 130 mm (Fig. 7, nº 1). Presenta decoración impresa en la parte superior del cuerpo, que desarrollaría una serie de arquerías segmentadas. La pasta es decantada, de color S-30/Marrón oscuro, con alguna pequeña inclusión blanquecina. El engobe es muy brillante, compacto y de color negro.

- Fragmento de la parte superior de la parte superior de un cuenco naranja tipo Rigoir 16, de cocción oxidante, que desarrolla 140 mm (Fig. 7, nº 2). En la parte superior del cuerpo presenta decoración impresa, en forma de líneas onduladas punteadas que se entrecruzan. En el baquetón que marca la carena, también presenta unas finas impresiones de instrumento. La pieza presenta una pasta decantada de color M-39/Rojo claro, con alguna inclusión puntual de mica muy fina. El engobe es satinado, compacto, de color P-39/Rojo.

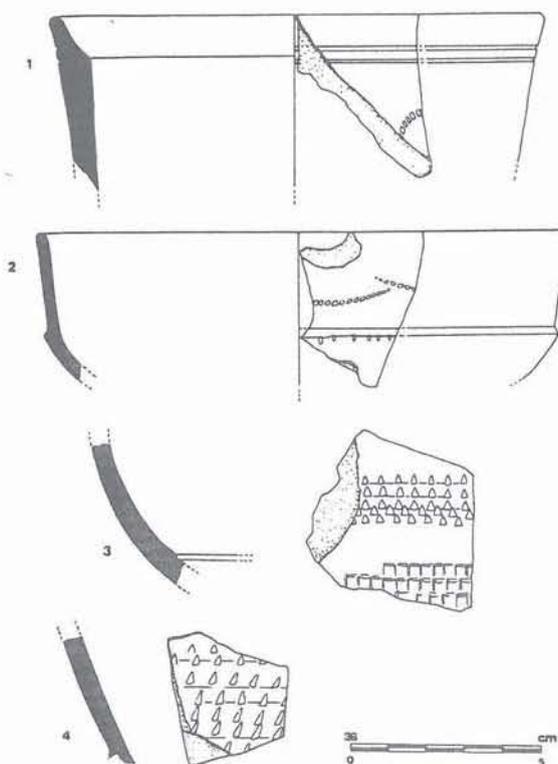


Figura 7 - Las Ermitas.

- Fragmento del cuerpo de un cuenco hemisférico naranja, que quizás correspondiera al tipo Rigoir 6, de cocción oxidante (Fig. 7, nº 3). Presenta decoración burilada en la superficie exterior, dispuesta en dos registros en los que se han empleado dos tipos diferentes de rueda. En el interior presenta una acanaladura. Pasta decantada de color N-40/Rojo claro, con pequeñísimas inclusiones blancas. Engobe brillante y compacto en la superficie exterior, pero satinado y también compacto en la interior, de color P-39/Rojo.

- Fragmento de la parte superior del cuerpo de un cuenco naranja tipo Rigoir 16, de cocción oxidante (Fig. 7, nº 4). Presenta decoración burilada en la superficie exterior. Pasta decantada de color M-45/Amarillo rojo, con pequeñas inclusiones blancas y negras. Engobe satinado, compacto, de color P-39/Rojo.

- A éstos habría que añadir varios fragmentos informes tanto grises como naranjas, también adscribibles a este tipo de producción.

A la espera de la conclusión del estudio definitivo, consideramos que la mayor parte de las piezas de este yacimiento tendrían un origen languedociense.

Los Moros (Atauri, Fig. 1).

En este yacimiento en cueva, sobre el que se llevó a cabo un sondeo estratigráfico en 1961, bajo la dirección de J.A. Agorreta y A. Llanos (Llanos/Agorreta, 1964), se recogieron —aunque no en un contexto estratigráfico claro— evidencias de época romana tardía, y entre ellas algunos fragmentos cerámicos, que hemos identificado como importaciones de DS.P. en la revisión de los materiales arqueológicos que hemos llevado a cabo.

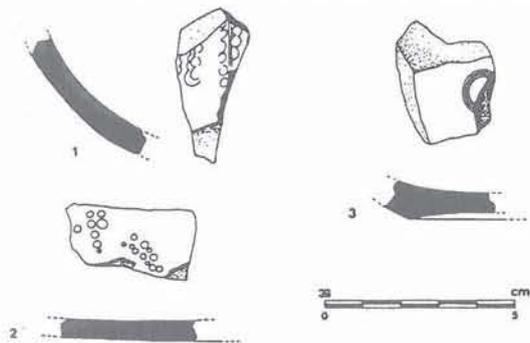


Figura 8 - Los Moros.

- Fragmento de la parte media de un cuenco hemisférico gris, posiblemente atribuible al tipo Rigoir 6, de cocción reductora (Fig. 8, nº 1). Presenta decoración impresa en su cara exterior, con motivos que configuran entrelazos dispuestos verticalmente. Su pasta es ligeramente arenosa, con alguna pequeña vacuola, de color N-71/Gris. El engobe es poco satinado y compacto, de color T-73/Gris muy oscuro.

- Fragmento del fondo plano de un plato gris, de cocción reductora (Fig. 8, nº 2). En su cara interior, presenta los restos de unos motivos puntillados impresos. Su pasta es decantada, con alguna pequeña inclusión blanquecina, de color gris. El engobe es mate, ligero, de color casi negro.

- Fragmento del fondo plano posiblemente de un plato grisáceo, tal vez del tipo Rigoir 4 u 8, de cocción básicamente reductora —aunque algo irregular— (Fig. 8, nº 3). Presenta decoración impresa en su cara interior, con un motivo de círculos concéntricos. Su pasta es granulosa, de color variable entre K 92/Blanco. El engobe es mate y compacto, de color P-71/Gris en la superficie interior, y N-57/Amarillo rojo en la exterior.

Los Husos (Laguardía, Fig. 1).

La cueva de Los Husos I, fue extensamente excavada entre 1965-70 por J.M. Apellániz, que localizó un potente sedimento en el que identificó una amplia serie

de niveles estratigráficos, que comprendían diversos momentos de ocupación de la cueva, con alguna utilización puntual como lugar de enterramiento durante la Prehistoria: Neolítico, Eneolítico, Edad del Bronce, Edad del Hierro y Epoca tardorromana (Apellániz 1974). Ésta última se registró en el denominado nivel I, caracterizado por las lógicas remociones e intrusiones propias de la capa superior de este tipo de recintos. Entre las distintas evidencias localizadas, destacaría la presencia mayoritaria de la T.S.H.T. riojana que marcaría para este nivel tardío una cronología amplia entre fines del siglo IV al siglo V d.C. Junto a ella, se localizó un fragmento cerámico que consideramos atribuible a una importación de DS.P.

- Fragmento de la parte superior de un cuenco —en origen naranja— tipo Rigoir 16, de cocción oxidante, aunque algo irregular (Fig. 9). La pieza desarrolla 160 mm de diámetro en el borde, que está marcado exteriormente por dos acanaladuras perimetrales. El cuerpo presenta un baquetón que lo divide en dos zonas, de las que la superior presenta dos bandas de decoración burilada. Su pasta es decantada, con algo de mica en su composición e inclusión de algunos pequeños puntos blancos, de color irregular N-51/Gris rosa, y en menor medida M-50/Rojo pálido. El engobe en la superficie exterior es mate y ligero, con un color entre P-30/Marrón y P-29/Marrón rojo (en su parte inferior); en tanto en la superficie interior es mate y ligero —con las típicas huellas de “escurrido” en la aplicación del engobe—, con un color P-30/Marrón. La superficie interior mostraría además claras huellas de afinado previo a la aplicación del engobe. La variedad de coloración que presenta esta pieza, y comparando con algunas de las sigillatas hispánicas del mismo nivel estratigráfico (que también presentan su originario color anaranjado alterado y oscurecido), consideramos que se deben a condicionantes de carácter deposicional, que alteraron de alguna manera las originarias características físicas y de coloración tanto de estas piezas.

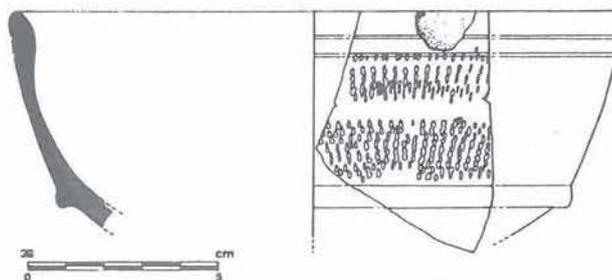


Figura 9 - Los Husos.

Nos encontraríamos en este caso, ante una pieza de posible origen languedociense.

Peña Parda (Laguardía, Fig. 1).

Se trata de un asentamiento tardorromano en altura, ubicado bajo la protección de un abrigo rocoso, en un área con covachos naturales en los que se detectan niveles de la Edad del Bronce. Los restos arqueológicos tardíos se recogen en superficie como consecuencia de factores erosivos. Las características del material permiten apuntar una cronología del siglo V d.C. Junto a la habitual presencia de T.S.H.T., se recogieron algunos fragmentos atribuibles a DS.P.

- Dos fragmentos grises del cuerpo de una jarra, de cocción reductora. Posiblemente se trate de una jarra Rigoir 26.

- Fragmento gris del cuerpo de un recipiente indeterminable, de cocción reductora.

No es posible determinar la zona de origen de estos recipientes.

Solacueva de Lacoymonte (Jócano, Fig. 1).

Cueva de gran desarrollo longitudinal, en el que se testimonian diferentes restos arqueológicos. En su interior se han llevado a cabo diferentes labores puntuales de excavación: en 1961-62 y 1966 por J.M. de Barandiarán (Barandiarán 1971), y en 1980-81 por A. Llanos (Llanos 1991). Las diferentes actuaciones llevadas a cabo en el yacimiento, han determinado la existencia de niveles de la Edad del Bronce, Edad del Hierro, Época tardorromana, Edad Media, y Época contemporánea. No todos corresponderían a una ocupación habitacional del lugar, ya que al parecer, durante la Edad del Hierro, pudo ser utilizado como santuario (Llanos 1991), al que se asociarían además unas pinturas esquemáticas rupestres localizadas en el interior de la cueva. En lo que respecta al material de época romana localizado, correspondería posiblemente a un nivel de ocupación, al que se añadiría la localización de un importante lote numismático interpretado como un depósito homogéneo formado en un momento de principios del siglo V d.C., integrado—casi en su totalidad—por monetario de los siglos IV y V (Cepeda 1990). A este momento cronológico se podría atribuir el nivel tardorromano de esta cueva. Revisando el material proveniente de las excavaciones desarrolladas en esta cueva por J.M. Barandiarán durante 1961, hemos identificado unos fragmentos de DS.P.

- Dos fragmentos del cuerpo de una jarra gris, de cocción reductora.

Turiso (Turiso, Fig. 1).

Yacimiento en el que entre el material de superficie se recogió una evidencia de DS.P.

- Fragmento gris del cuerpo de un recipiente indeterminable, de cocción reductora.

Finalmente hemos de señalar, que Beltrán en la síntesis que realizó sobre la cerámica romana (Beltrán 1990), indica la presencia de producción gálica tardía en Kobairada. Sin embargo en la revisión de materiales que hemos llevado a cabo, hemos podido comprobar como las piezas dadas como tales, son en realidad T.S.H.T. con decoración estampada. En esta cueva de Kobairada, se llevaron a cabo unos sondeos estratigráficos 1958 por J.M. de Barandiarán. En ellos se localizaron diversas evidencias de época tardorromana (Barandiarán 1971), entre ellas T.S.H.T. decorada a molde con motivos de grandes ruedas, estando otros fragmentos en cambio decorados con impresiones (pequeñas rosetas y motivos en zig-zag), a los que se atribuyó una producción hispánica. Junto a la sigillata se localizaron fragmentos de ollas de cocina, de las típicas de borde de sección triangular, que en nuestro territorio, se registran en contextos de cronología tardía. Estos materiales aparecieron junto a evidencias de la Prehistoria reciente.

Con posterioridad, las sigillatas impresas fueron identificadas como producciones de origen gálico, concretamente como paleocristianas, apareciendo recogidas en los diversos catálogos elaborados (Caballero 1972) clasificadas incluso dentro del grupo provenzal (Beltrán 1990). Sin embargo, una vez revisado directamente este material, debemos indicar que—a nuestro juicio—, se trata de piezas de producción hispánica, probablemente del área riojana que es la que principal-

mente suministra esta zona. Se trataría de la aplicación de una técnica decorativa que respondería a la moda conocida en nuestro territorio a través de importaciones de cerámicas africanas impresas (A.R.S.W.-C y D), así como gálicas (DS.P.), aplicadas sobre piezas de engobe rojizo.

Así la T.S.G.T. localizada en territorio alavés, se situaría cronológicamente entre el último tercio del siglo IV y el siglo V d.C. Ahora bien, en el caso de las evidencias localizadas en Cabriana, El Riberón, Iruña y Las Ermitas habría que situarlas con anterioridad a mediados de la 5ª centuria, como muestran las secuencias estratigráficas de estos yacimientos.

CERAMICA DE TIPO ARGONNE

Esta producción del área de la cuenca de París, ubicable cronológicamente entre fines del III d.C. al siglo V d.C. (Tuffreau 1992), aunque hay quien la prolonga hasta la centuria siguiente (Bayard 1993), se centra en la fabricación de sigillata tardía y cerámicas torneadas de pastas grises, cuyos motivos decorativos suponen un retorno a modelos locales de La Tène Final. A pesar de su escasa difusión fuera del entorno de su área productora—entorno que incluye a Alemania, Bélgica, Luxemburgo, Suiza, Países Bajos, e incluso Inglaterra y Hungría (Bakker et alii, 1996)—; hemos identificado en nuestro territorio, evidencias atribuibles a este tipo de producción, y concretamente a su primera fase, ubicable cronológicamente entre fines del IV—principios del V d.C.

Iruña/Veleia (Iruña de Oca, Fig. 1).

Ya hemos hecho anteriormente una sucinta presentación de este yacimiento arqueológico. Entre la gran variedad de materiales arqueológicos localizados en las excavaciones de G. Nieto, se localizaron dos fragmentos cerámicos muy similares, que en principio se identificaron como "cerámica negra ornamentada con incisiones" (Nieto 1958, p. 41, fig. 3), y que pudieran corresponder a producciones de tipo Argonne. Ambas se localizaron en contextos estratigráficos poco claros, una de ellas en el nivel I del sector B; y la otra en el nivel I del sector F, sin que sea posible determinar en cuál se localizó cada una.

- Fragmento de la parte media de un cuenco—posiblemente del tipo Metz 2 ó 4— en cerámica torneada de pasta gris, que presenta en su cara exterior 2 bandas de decoración impresa a la ruedecilla, que desarrollan una decoración en espiga, mediante la alternancia de motivos lineales oblicuos dispuestos inversamente. Estas bandas están enmarcadas por suaves acanaladuras (Fig. 10, nº 1). La pieza presenta pasta decantada, con la inclusión de mica muy fina y de algún pequeño punto blanco. La impresión de los motivos no es muy fuerte, de manera que en algunos casos sólo se han marcado parcialmente. El color general de la pasta es gris, si bien la superficie exterior en sí es más clara (excepto en el fondo de los motivos impresos, en los que trasluce el tono más oscuro del interior de la pasta).

- Fragmento de la parte media de un cuenco—posiblemente del tipo Metz 2 ó 4— en cerámica torneada de pasta gris, que presenta en su cara exterior 2 bandas de decoración impresa a la ruedecilla, que desarrollan una decoración en espiga, mediante la alternancia de motivos lineales oblicuos dispuestos inversamente. Estas bandas están enmarcadas por suaves acanaladuras (Fig. 10, nº 2). La pieza presenta pasta algo granulosa, con la inclusión de mica muy fina y de algún pequeño punto blanco. La impresión de los motivos es algo

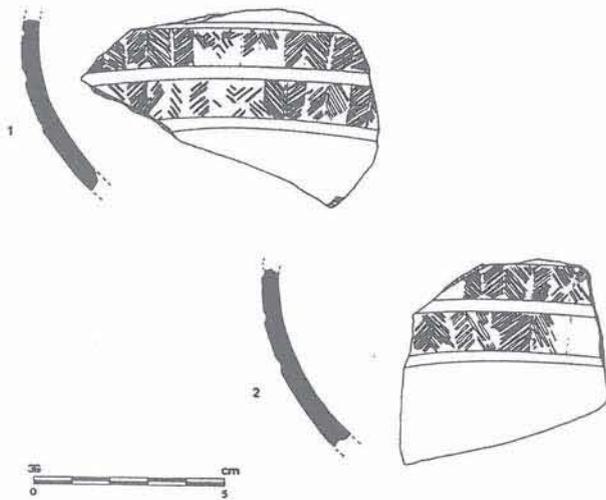


Figura 10 - Iriña/Veleia.

mejor que en el caso anterior, pero también presenta zonas sin marcar. El color de la pasta es gris en general. Ahora bien observan el corte de la pieza, observamos que es M-71/Marrón muy pálido en su mitad interior, si bien se oscurece hacia la zona superficial en que presenta un tono N-73/Gris. Por su parte la mitad exterior es gris, si bien la superficie en sí es más clara (excepto en el fondo de los motivos impresos, en los que trasluce el tono más oscuro del interior de la pasta).

CONCLUSIONES

El territorio alavés se encontraba bien situado en relación a las vías de comunicación de época romana. De este a oeste se veía atravesado por el Iter XXXIV *Ab Asturica Burdigalam* del Itinerario de Antonino. Éste enlazaría este territorio, por medio de vías perpendiculares con los puertos del Mar Cantábrico y por tanto con la *Via Maris*. Por otro lado, siguiendo en el trazado del Iter XXXIV, se podía contactar en *Pompaelo* con la vía de *Tarraco* a *Oiasso* descrita por Estrabón, y de esta

manera, a través del Valle del Ebro, conectar con el ámbito Mediterráneo.

Frente a la extendida imagen que dibujaba para este Territorio una panorama aislado y autárquico –sobre todo en época tardía–, podemos señalar que dicha idea carece de base y es además errónea. Así, analizando el material de esta cronología localizado en nuestros yacimientos, observamos la presencia de importaciones provenientes de distintos puntos del Imperio, posibilitada por el funcionamiento de una operativa red de comunicaciones interiores, con acceso directo a los puertos de mar. Así, a partir de *Tarraco* se importarían productos diversos, bien del norte de Africa, bien del sur de las Galias. Tanto a través del Iter XXXIV, como introducidos a partir de los puertos cantábricos que funcionaban en torno a la *Via Maris*, se tenía acceso a los productos del norte de las Galias, y de Centroeuropa.

Las sigillatas gálicas tardías (DS.P.), se comercializan en nuestro territorio, principalmente a partir de sus centros de producción del sur de las Galias, sin descartar en algún caso su proveniencia de los talleres del grupo atlántico. Posiblemente serían introducidas a partir del puerto de *Tarraco*. Cronológicamente se registra su aparición en contextos de fines del IV-medios del V d.C.

Las cerámicas de tipo Argonne, pudieron tener acceso a nuestro territorio tanto por vía terrestre como marítima. Aunque bastante al margen de su área de distribución, no podemos olvidar que la presencia de este tipo cerámico puede ponerse en relación –como hipótesis de trabajo– con movimientos de tropas desde la zona renana, en un contexto cronológico de fines del IV-principios del V d.C. Su localización en una ciudad de época tardía, en la que estuvo acantonada la *Cohors I Gallica*, según nos informa *la Notitia Dignitatum* es realmente sugerente. No podemos dejar de señalar la localización –en el mismo yacimiento y en un contexto similar–, de otros productos, tan alejados de sus centros de producción, como los vasos de vidrio renanos.



BIBLIOGRAPHIE

- Apellaniz 1974 : J.M. APELLANIZ, El grupo de Los Husos durante la Prehistoria con cerámica en el País Vasco, en *Estudios de Arqueología Alavesa* 7, Ed. Diputación Foral de Alava, Vitoria-Gasteiz, 1974.
- Bakker *et alii* 1996 : L. BAKKER, W. DIJKMAN, P. VAN OSSEL, Corpus de la céramique sigillée d'Argonne de l'Antiquité tardive, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 423-426.
- Barandiaran 1971a : J. M. BARANDIARAN, Covairada, en *Investigaciones arqueológicas en Alava 1957-1968*, Ed. Caja de Ahorros Municipal de la ciudad de Vitoria, Vitoria-Gasteiz, 1971, p. 103-110.
- Barandiaran 1971b : J. M. BARANDIARAN, Excavaciones en Solacueva de Lacoymonte (Jócano-Alava). Campañas de 1961-1962, en *Investigaciones arqueológicas en Alava 1957-1968*, Ed. Caja de Ahorros Municipal de la ciudad de Vitoria, Vitoria-Gasteiz, 1971, p. 111-134.
- Basas/Unzueta 1993 : C. BASAS, M. UNZUETA, Terra Sigillata Tardía Lisa en el País Vasco : producción, formas y distribución, en *Kobie* 20, Ed. Diputación Foral de Bizkaia, Bilbao, 1993, p. 123-135.
- Bayard 1993 : D. BAYARD, La céramique dans le Nord de La Gaule à la fin de l'Antiquité (de la fin du IV^{ème} siècle au VI^{ème} siècle). Présentation générale, dans *Nord-Ouest Archéologie Hors Série* (Actes du Colloque d'Outreau, 10-12 Avril 1992), 1993, p. 107-128.
- Beltrán 1990 : M. BELTRAN, *Guía de la cerámica romana*, Ed. Libros Pórtico, Zaragoza, 1990.
- Caballero 1972 : L. CABALLERO, Cerámica sigillata gris y anaranjada paleocristiana en España, en *Trabajos de Prehistoria* 29, Madrid, 1972, p. 189-217.

Caballero/Argente 1975 : L. CABALLERO, J.L. ARGENTE, Cerámica paleocristiana, gris y anaranjada, producida en España, en *Trabajos de Prehistoria* 32, 1975, p. 113-150.

Cepeda 1990 : J.J. CEPEDA, *Moneda y circulación monetaria en el País Vasco durante la antigüedad (siglos II a.C.-V d.C.)*, Ed. Bilbao Bizkaia Kutxa, Bilbao, 1990.

Filloy 1990 : I. FILLOY, Memoria de la Campaña de sondeos estratigráficos en el yacimiento de El Riberón/Ruines (Castillo Sopeña, Alava). 1989, en *Estudios de Arqueología Alavesa* 17, Ed. Diputación Foral de Alava, Vitoria-Gasteiz, 1990, p. 71-128.

Filloy 1995 : I. FILLOY, Yacimiento de Las Ermitas (Espejo), en *Arkeoikuska* 95, Ed. Gobierno Vasco, Vitoria-Gasteiz, 1995, p. 295-307.

Gil Zubillaga 1994 : E. GIL ZUBILLAGA, Ciudad romana de Iruña/Veleia (Iruña de Oca), en *Arkeoikuska* 94, Ed. Gobierno Vasco, Vitoria-Gasteiz, 1994, p. 89-93.

Gil Zubillaga 1995 : E. GIL ZUBILLAGA, Ciudad de Iruña/Veleia (Iruña de Oca), en *Arkeoikuska* 95, Ed. Gobierno Vasco, Vitoria-Gasteiz, 1995, p. 101-110.

Gil Zubillaga 1997 : E. GIL ZUBILLAGA, El poblamiento en el Teritorio alavés en época romana, en *Actas del 1er. Coloquio Internacional sobre la Romanización de Euskal Herria. La actualidad de la investigación arqueológica*, Ed. Eusko Ikaskuntza, San Sebastián, 1997.

Llanos/Agorreta 1964 : A. LLANOS, J.A. AGORRETA, La cueva sepulcral de Los Moros o Peña Rasgada (Atauri, Alava), en *Noticiario Arqueológico Hispánico* VI, 1-3, 1964, p. 135-146.

Llanos 1991 : A. LLANOS, Excavaciones en la cavidad de Solacueva de Lakozmonte (Jócano-Alava). Campañas de 1980-1981, en *Cuadernos de Sección Prehistoria y Arqueología* 4, Ed. Eusko Ikaskuntza, San Sebastián, 1991, p. 121-155.

Nieto 1958 : G. NIETO, *El oppidum de Iruña (Alava)*, Ed. Diputación Foral de Alava, Vitoria-Gasteiz, 1958.

Py 1993 : M. PY (dir.), *Dicocer. Dictionnaire des Céramiques Antiques en Méditerranée nord-occidentale*, Lattara 6, Lattes, 1993.

Tuffreau 1992 : M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique en Gaule Romaine*, Editions Errance, Paris, 1992.

Unzueta/Martinez 1994 : M. UNZUETA, A. MARTINEZ, Proyecto de variante y túnel entre las Conchas de Haro y el cruce de Briñas, en *Arqueología de urgencia en Alava 1989-1993*. Ed. Diputación Foral de Alava, Vitoria-Gasteiz, 1994, p. 43-60.

Uscatescu/Fernandez/Garcia 1994 : A. USCATESCU, C. FERNANDEZ, P. GARCIA, Producciones atlánticas de Terra Sigillata Gálica Tardía en la costa cantábrica de Hispania, en *Cuadernos de Prehistoria y Arqueología de la Universidad Autónoma de Madrid* 21, 1994, p. 183-234.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : A. FERDIERE

Robin SYMONDS : *N'y-a-t-il pas d'occupations du Haut-Empire sur les sites que vous étudiez ?*

Eliseo GIL (traduction de C. Vernou) : *Oui, il y a une occupation du Haut-Empire mais nous n'en avons pas parlé pour une question ponctuelle de choix chronologique. Dans l'ensemble de la région, 150 sites environ sont connus et il faut noter que les faciès vraiment caractéristiques de la romanisation sont rarement antérieurs aux années 50 apr. J.-C. L'occupation est vraiment perceptible à partir du règne de Claude.*

* *
*

Sandrine RIQUIER

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE D'ENSEMBLES AUGUSTÉENS PRÉCOCES EN PAYS CARNUTE¹, Saumeray, "Le Bas-des-Touches" (Eure-et-Loir)²

I. PRÉSENTATION DU SITE

L'ouverture d'une carrière de granulats à Saumeray (Eure-et-Loir) en 1991 a conduit à la découverte d'une ferme indigène. En 1995, suite à trois opérations successives en sauvetage urgent, 9 ha ont été étudiés (Hamon 1992, Ranger 1995). A terme, les interventions archéologiques couvriront 32 ha qui permettront d'appréhender l'organisation générale d'un habitat de la fin de La Tène, situé l'agglomération secondaire d'Alluyes et la *villa* gallo-romaine de Montemain.

Le site est implanté à la limite de la Beauce et du Perche, à environ 20 km au sud-ouest de Chartres, sur une moyenne terrasse du Loir.

II. LES ENSEMBLES CÉRAMIQUES

Seuls six ensembles céramiques, les plus représentatifs de l'intervention de 1992, feront l'objet de cette présentation. Ils concernent environ 4300 tessons dont 423 individus identifiés. Les deux premiers sont issus des fossés d'un enclos de la ferme indigène (l'ensemble 1 et la structure 77). Les quatre autres proviennent de deux fosses dépotoirs (structures 67 et 68) et de deux fonds de cabanes (structures 78 et 79). Ces corpus permettent de mettre en évidence l'évolution du répertoire typologique entre la fin de La Tène et l'époque gallo-romaine précoce, dans un secteur géographique qui demeure très mal connu pour ces périodes.

	Enclos 1	Str.77	Str.67	Str.68	Str.78	Str.79	
M.C.R.	21	48	4	0.1	0.1	0.1	
Commune sombre	22	14	19	26	3	16	
Cér. type "Besançon"	5	10	3	14	14	11	
Cér. non tournée	8	5	5	1	29	20	
Terra nigra	5	5	21	34	22	18	
Terra rubra	0.1	2	3	8	2	5	
Commune claire	9	3	13	7	7	5	
Cér. type "Beuvray"	0.1	3	3	2	2	3	
Amphore	8	3	6	5	5	5	
Cér. engobée	5	2	2	1	5	3	
N.P.R.	5	0.1	15	0.1	5	11	
Cér. dorée mica	0	0	4	0.1	2	0.1	
Sigillée italique	0	0	0	1	0	0	
Dolium	11	3	0.1	0.1	3	2	
Cér. peinte	0	0	1	0	0	0	
Total (%NMI)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	Total
Total N.M.I.	66	58	95	85	58	61	423
Total N.R.	803	858	983	802	422	465	4333

Figure 1 - Répartition des catégories céramiques au sein de chaque ensemble (en pourcentage N.M.I.).

1 Etude réalisée dans le cadre de la M.S.T. d'Archéologie Préventive de Tours.

2 Intervention de 1992, responsable d'opération : Tony HAMON, AFAN.

Le mobilier est décompté par types de pâte, regroupés en 15 catégories céramiques, qui seront exprimées ici en pourcentages N.M.I. (Fig. 1) :

- céramiques marron à cœur rougeâtre (MCR) à surface lustrée ;
- céramiques noires à pâte rougeâtre, à sables stampiens (NPR) (Jobelot et Vermeersch 1991) ;
- céramiques de "type Besançon" (Ferdrière 1972) ;
- céramiques non tournées qui se distinguent de la céramique de "type Besançon" par l'absence de feldspaths dans la pâte ;
- céramiques brunes à engobe blanc ;
- *terra nigra* : la qualité des pâtes de ce groupe est médiocre et ne correspond pas à la définition exacte des *terra nigra* classiques, il s'agirait plutôt de "proto-*terra nigra*" ou "céramique grise ardoisée" ;
- *terra rubra* à pâte brune ;
- gobelets type "Beuvray" ;
- céramiques dorées au mica ;
- céramiques sigillées ;
- *dolia* : pâte caractérisée par un épais cœur noir et des surfaces brunes, brutes ou peignées ;
- céramiques communes sombres ;
- céramiques communes claires ;
- amphores ;
- céramiques peintes.

1. Enclos 1 (Fig. 2).

Les céramiques issues de cet ensemble sont tournées dans 92 % des cas. Les surfaces sont sombres, brunes à noires et seulement 9 % d'entre elles présentent des surfaces claires. Elles sont toujours soigneusement lissées.

On distingue deux modes de cuisson différents : au total, 26 % des céramiques présentent des surfaces sombres et un cœur rougeâtre (NPR et MCR) qui manifeste une phase de cuisson oxydante, tandis que 22 % des pâtes présentent un cœur et des surfaces qui vont du noir au gris foncé, cuites en atmosphère réductrice.

La céramique non tournée regroupe 8 % des individus de cet ensemble, il s'agit de formes ouvertes (jattes ou bols) uniquement.

On remarque une faible proportion de céramique à pâte fine gris clair et surface fumigée, qualifiée à Roanne de "grise ardoisée", qui précède les *terra nigra* du Centre (Genin, Lavendhomme et Guichard 1992, p. 183). La céramique de "type Besançon" et les céramiques à engobe blanc se rencontrent dans les mêmes proportions (5 %), mais aucune forme n'est toutefois reconnue. Les amphores issues du remplissage de cet enclos sont de type Dressel 1A (4b.223).

Pour le corpus des formes, on distingue 25 % de formes ouvertes, constituées de jattes à profil en S (3.122), de coupes hémisphériques ou de bols à panse lisse (3.193) et de coupes carénées ornées de baguettes (4.270, 4.274). Ces formes sont rencontrées dans des pâtes de type MCR ou en céramique commune sombre, mais jamais dans des pâtes de type NPR. Les surfaces sont soigneusement lissées et, les baguettes mises à part, aucun décor n'est remarqué. Les formes fermées (75 %) regroupent des vases ovoïdes (3.194, 4b.214, 3.196), plus rarement globu-

lares (4.231, 4b.220) et des vases balustres (4b.206, 4b.218). Les cols sont courts et évasés et la jonction col/panse est, dans 38 % des cas, soulignée de moulurations (4b.220, 3.196) ou de baguettes (4.231).

Sur ces céramiques, les décors de traits lissés, parallèles ou croisés, réalisés au brunissoir se rencontrent sur la partie supérieure de la panse, toujours au-dessus du diamètre maximum et ils sont systématiquement encadrés par deux baguettes (3.194, 4.231). Ce type de décor n'est remarqué que sur les vases en pâte NPR.

Outre une légère différence de couleur et de traitement de surface, les céramiques MCR (dont les surfaces sont toujours soigneusement lustrées) et les céramiques en pâte NPR se distinguent également par un répertoire typologique différent.

Les caractéristiques de cet ensemble (majorité de formes tournées, abondance de baguettes) ainsi que la présence (faible) de céramiques "grises ardoisées" ou *terra nigra* et de céramiques à engobe blanc (cruches probables), permettent de situer le comblement de cet enclos à la fin de La Tène D2.

2. Structure 77 (Fig. 3).

Les pourcentages de chaque catégorie de céramiques et le répertoire typologique sont assez proches de ceux du groupe précédent, mais on remarque une présence plus faible de jattes carénées (77.286), peut-être remplacées par des jattes à profil continu convexe (77.299, 77.300). Le diamètre à l'ouverture des formes fermées est globalement plus restreint que dans l'ensemble précédent. Les céramiques non tournées sont moins abondantes (5 %). La céramique de type "Besançon" se rencontre dans des proportions deux fois plus importantes (10 %). La *terra nigra* et la céramique engobée sont attestées dans des proportions équivalentes ; la *terra rubra* et les gobelets-tonnelets de type "Beuvray" font leur apparition (2 % des individus issus de cet ensemble).

Seul un tessou de taille réduite comporte un décor de traits lissés au brunissoir.

3. Structure 67 (Fig. 4 et 5).

Dans cet ensemble, la céramique de type MCR n'est plus attestée que par 4 % des formes et le corpus est clairement différent de celui des ensembles précédents (67.5, 67.232) ; un exemplaire (67.234) possède une lèvre à cannelure qui n'est pas attestée dans le répertoire des formes des ensembles antérieurs. Les formes en pâte NPR, plus abondantes, regroupent 15 % du N.M.I. ; elles se diversifient et on constate l'apparition de formes ouvertes, comme des coupes carénées à lèvre épatée oblique (67.7) et des assiettes notamment (67.4). Les formes issues de cette structure regroupent 5 % de céramiques non tournées et correspondent uniquement à des formes ouvertes de type bol ou jatte (67.32). La céramique "Besançon" et les cruches à engobe blanc sont faiblement représentées (respectivement 3 % et 2 %). Ces dernières correspondent au type 6 défini pour Bibracte, où elles apparaissent dès l'horizon 3 (Luginbühl 1996, p. 202).

La céramique dorée au mica apparaît dans cette structure à raison de 4 % des individus ; ce type de

décor n'est associé qu'à des formes fermées de type pot à lèvre à mouluration unique (67.28).

En revanche, la *terra nigra* et la *terra rubra* regroupent respectivement 21 % et 3 % des individus de cet ensemble. La qualité de la pâte ne diffère guère de celle des ensembles précédents. Le répertoire typologique est représenté par des formes ouvertes basses, assiettes à pied annulaire de type Ménez (1986) 22-27

(T.N. : 67.240, 67.21, 67.23 ; T.R. : 67.33), des coupes carénées de type Ménez 103 (67.18) et une coupelle hémisphérique de type Ménez 59 (67.15). Quelques formes fermées hautes sont également attestées dans cette catégorie ; il s'agit de pots à ouverture resserrée (67.26, 67.29).

Enfin, il faut signaler la présence de deux petits tessons (1 individu) à pâte blanche et peinture rouge. Ce

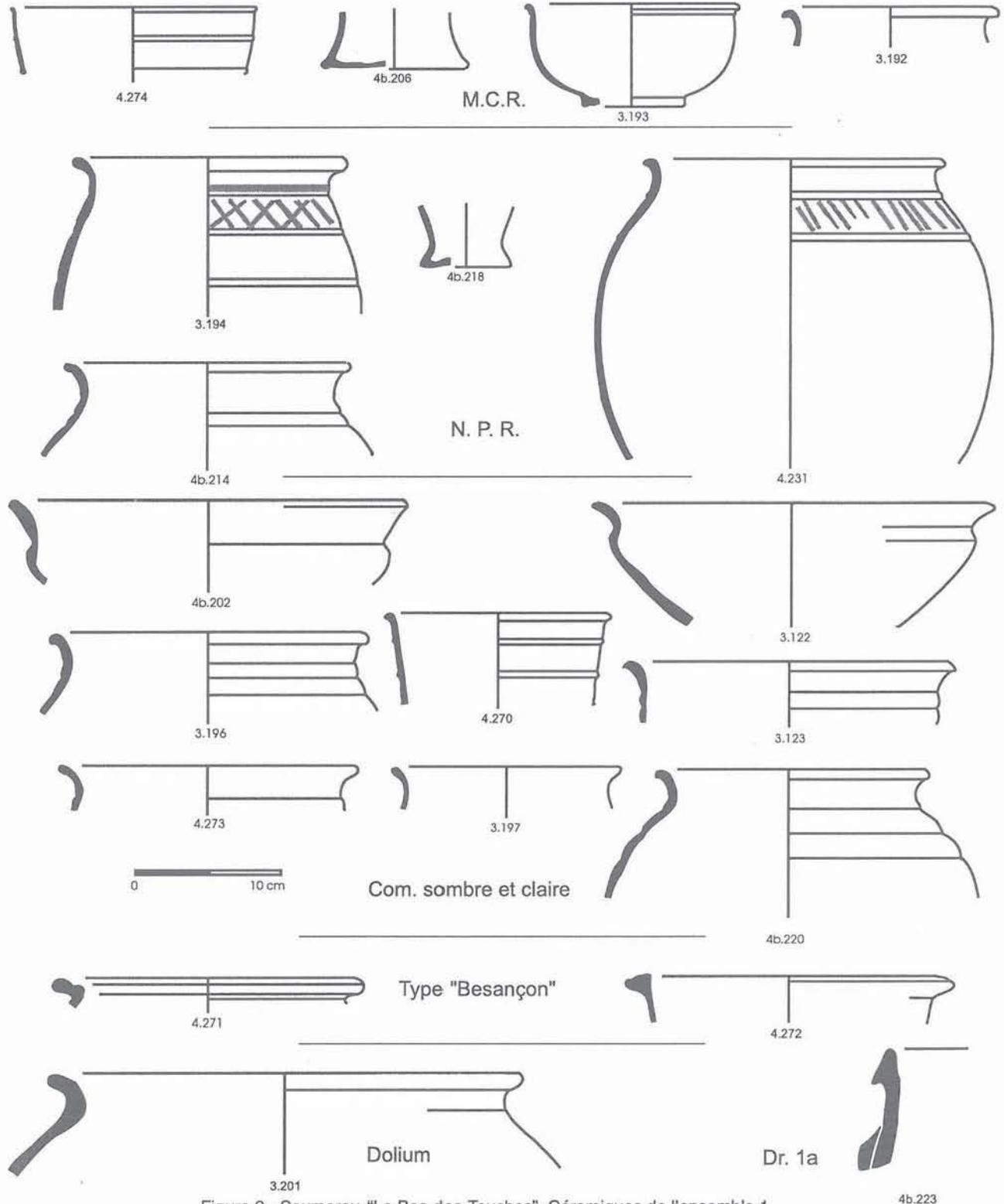


Figure 2 - Saumeray, "Le Bas-des-Touches". Céramiques de l'ensemble 1.

type de céramique est courant dans des ensembles précoces, en Bourgogne, en pays ségusiave par exemple (Feurs, Besançon, Roanne), alors qu'il est rarement rencontré sur le site (0,04 % des tessons étudiés) et plus largement dans ce secteur géographique.

Avec cet ensemble, on constate que les ouvertures des pots sont plus resserrées (67.26, 67.11...), les panses sont plus élancées et les cols sont longs, souvent verticaux et toujours bien distincts de la panse. Les vases balustres sont toujours présents, mais avec de rares exemplaires.

Les décors de traits lissés, qui ornaient le haut des panses des céramiques des phases antérieures, sont nettement moins nombreux (67.244). Des décors de bandes lissées horizontales régulièrement espacées ("mille-feuilles") se développent ; ils couvrent la totalité des panses des formes fermées (67.34, 67.1), on les rencontre, dans cette structure, sur quelques formes ouvertes (67.227). Un vase fuselé, réalisé en pâte commune sombre, porte un décor de traits lissés qui dénonce encore une nette influence des décors des céramiques de La Tène finale (67.76). Ces décors de

traits lissés ne sont plus rencontrés sur les céramiques réalisées en pâte NPR. Les baguettes et les moulurations ont tendance à disparaître et quelques cannelures soulignent encore la jonction entre le col et la panse (67.11, 67.3).

Un poinçon à motif floral stylisé, appliqué sur le haut d'une panse d'une forme fermée, est également à signaler. Au moins trois poinçons de ce type sont actuellement connus en région Centre : ils proviennent de Blois (Ruffier et Joyeux 1993), d'Amboise (Champagne et Couvin 1996) (Fig.4, n^{os} 1 et 2) et d'Orléans (information orale T. Massat). Ils sont tous issus de contextes augustéens et semblent essentiellement concentrés sur la vallée de la Loire.

4. La structure 68 (Fig. 6).

Les catégories MCR et NPR sont totalement absentes de cette structure. Les céramiques communes sombres représentent 26 % des céramiques et les seuls décors rencontrés sont des bandes lissées et régulièrement espacées sur la panse. Quelques tessons de céramique dorée au mica ont été reconnus et correspondent à une assiette à marli (68.427) de type Ménez 39 (1989) qui constitue l'unique exemplaire de

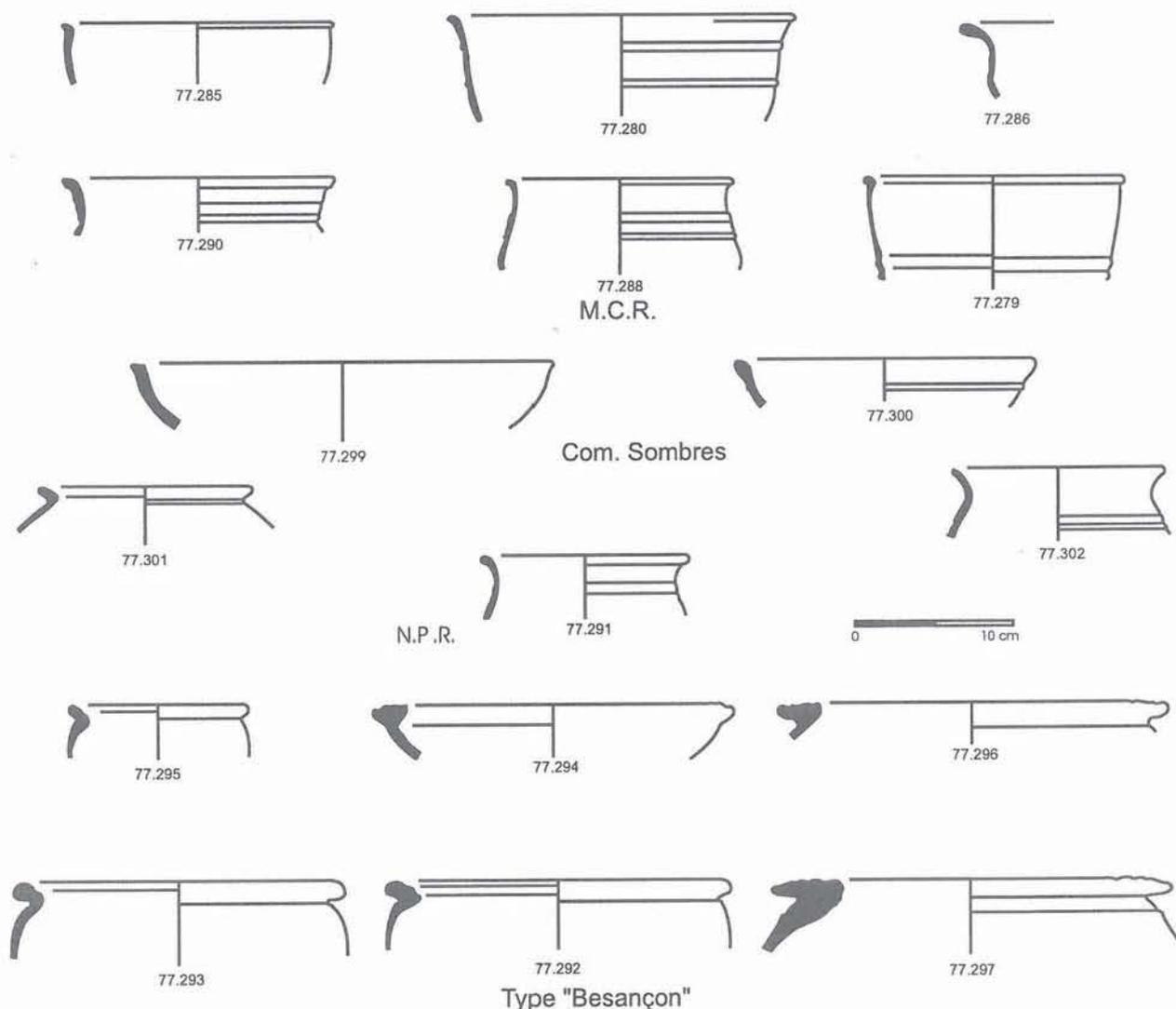


Figure 3 - Saumeray, "Le Bas-des-Touches". Céramiques de la structure 77.

forme ouverte dans cette catégorie. Les amphores sont représentées par des Dressel 1B (68.434) uniquement.

Trois tessons de sigillée italique sont issus du comblement de cette structure.

On constate une diversification plus importante des formes ouvertes en *terra nigra* et *terra rubra*, qui regroupent ici 34 % et 8 % des individus de cet ensemble : assiettes apodes Ménez 6 (1989) réalisées en *terra*

rubra (68.431, 68.429), vase-bobine apode (68.395), coupelles à pied annulaire Ménez 39d (85) (68.405), assiettes à pied annulaire Ménez 22-27 (68.406/408, 68.425, 68.426) et coupes carénées Ménez 103 (68.400, 68.399). La lèvre de la coupe 68.398 rappelle fortement celle rencontrée dans le répertoire des formes indigènes, contrairement aux lèvres des autres coupes, en gouttière, qui ne rencontrent aucun paral-

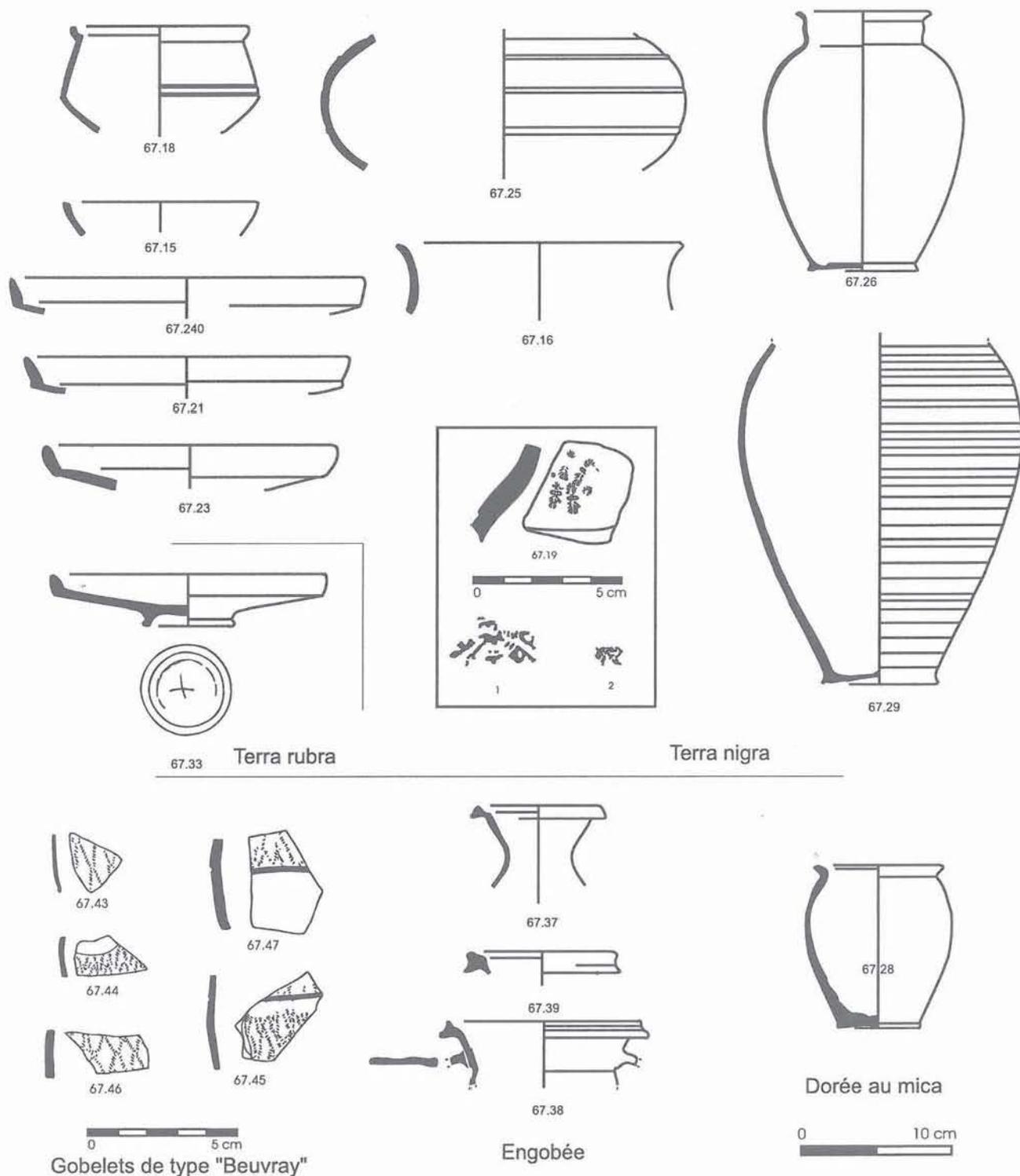


Figure 4 - Saumeray, "Le Bas-des-Touches". Céramiques de la structure 67.
1 : poinçon provenant de la fouille d'Amboise, "Les Châteliers" (dessin F. Couvin, F. Champagne) ;
2 : poinçon provenant de la fouille de Blois, "Rue Anne-de-Bretagne" (dessin P. Joyeux).

lèle dans les céramiques du répertoire indigène. Une assiette à lèvre épaissie apode Ménez 29/30 (85) réalisée en *terra rubra* est également à signaler (68.430).

Une partie (12 %) des *terra nigra* de cet ensemble présente un cœur brun rougeâtre, qui correspond à la description du groupe 7 défini pour les *terra nigra* de Chartres (Sellès 1992, p. 164). Le répertoire des formes rencontrées dans ce groupe de pâte correspond à des gobelets "tonnelliformes" à lèvre simple évasée (68.415, 68.416), dont certains pourraient posséder un pied balustre (68.418) ; aucune forme ouverte n'est attestée dans ce type de pâte.

5. Les structures 78 (Fig. 7) et 79 (Fig. 8).

Ces ensembles sont présentés simultanément puisqu'ils sont très proches (pourcentage de chaque catégorie, répertoire typologique).

Comme pour l'ensemble précédent (structure 68), la céramique de type MCR est totalement absente. La céramique NPR regroupe 5 % et 11 % des catégories céramiques de ces structures. Les cruches à engobe blanc sont toujours faiblement représentées (3 % et 5 %), dont un exemplaire à long col étroit (79.81). Seuls des gobelets-tonnelets sont identifiés parmi les tessons de céramiques de type "Beuvray" (79.82). Une marque

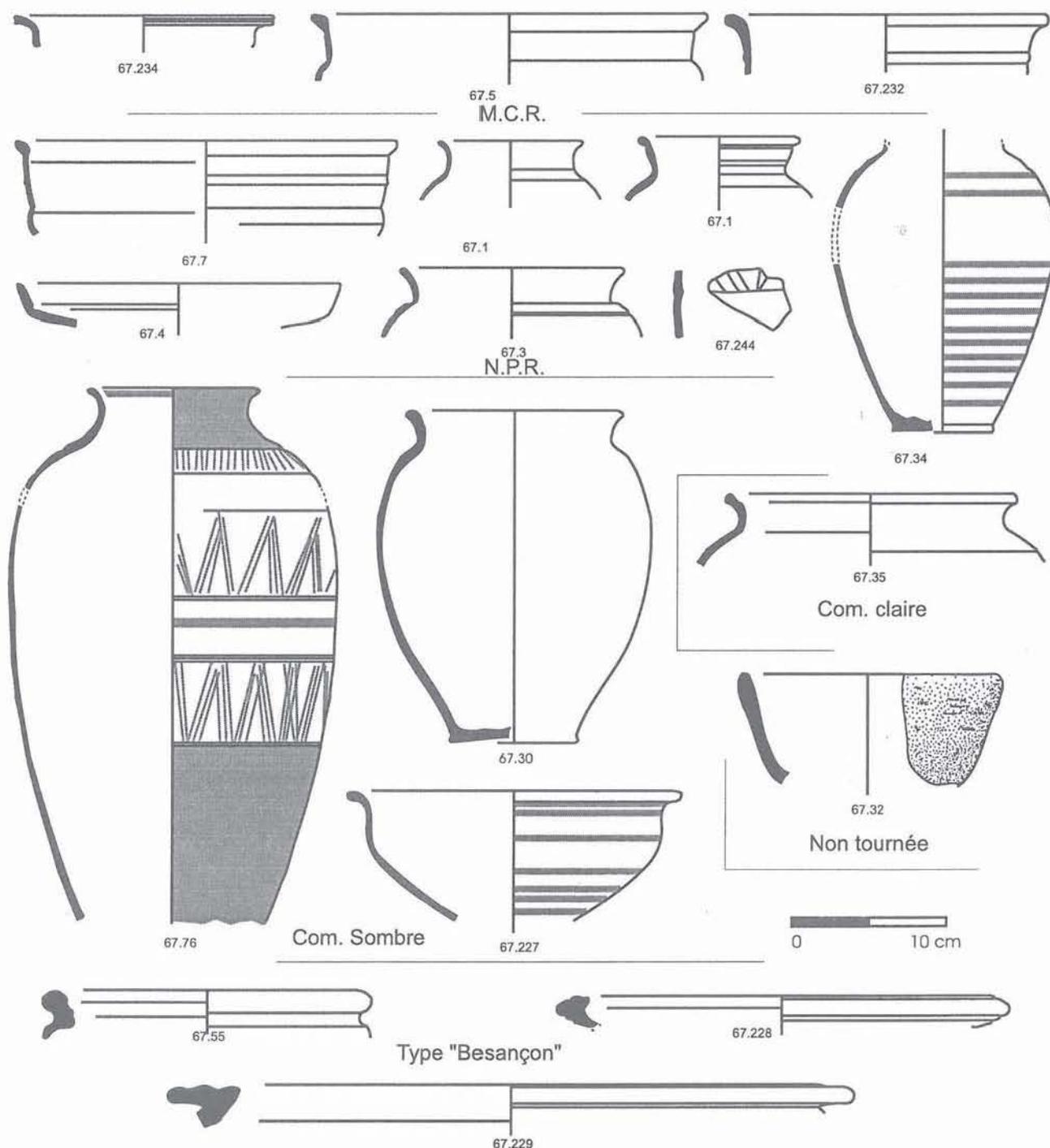


Figure 5 - Saumeray, "Le Bas-des-Touches". Céramiques de la structure 67.

du potier ERIDVBNO, sur le fond d'un gobelet est également à signaler (78.124). Les quelques *dolia* issus de ces ensembles (78.298) présentent des lèvres sensible-

ment différentes de celles issues du contexte de l'ensemble 1 (3.201) : le col est nettement individualisé de la panse et la lèvre, plus fine, est légèrement tombante.

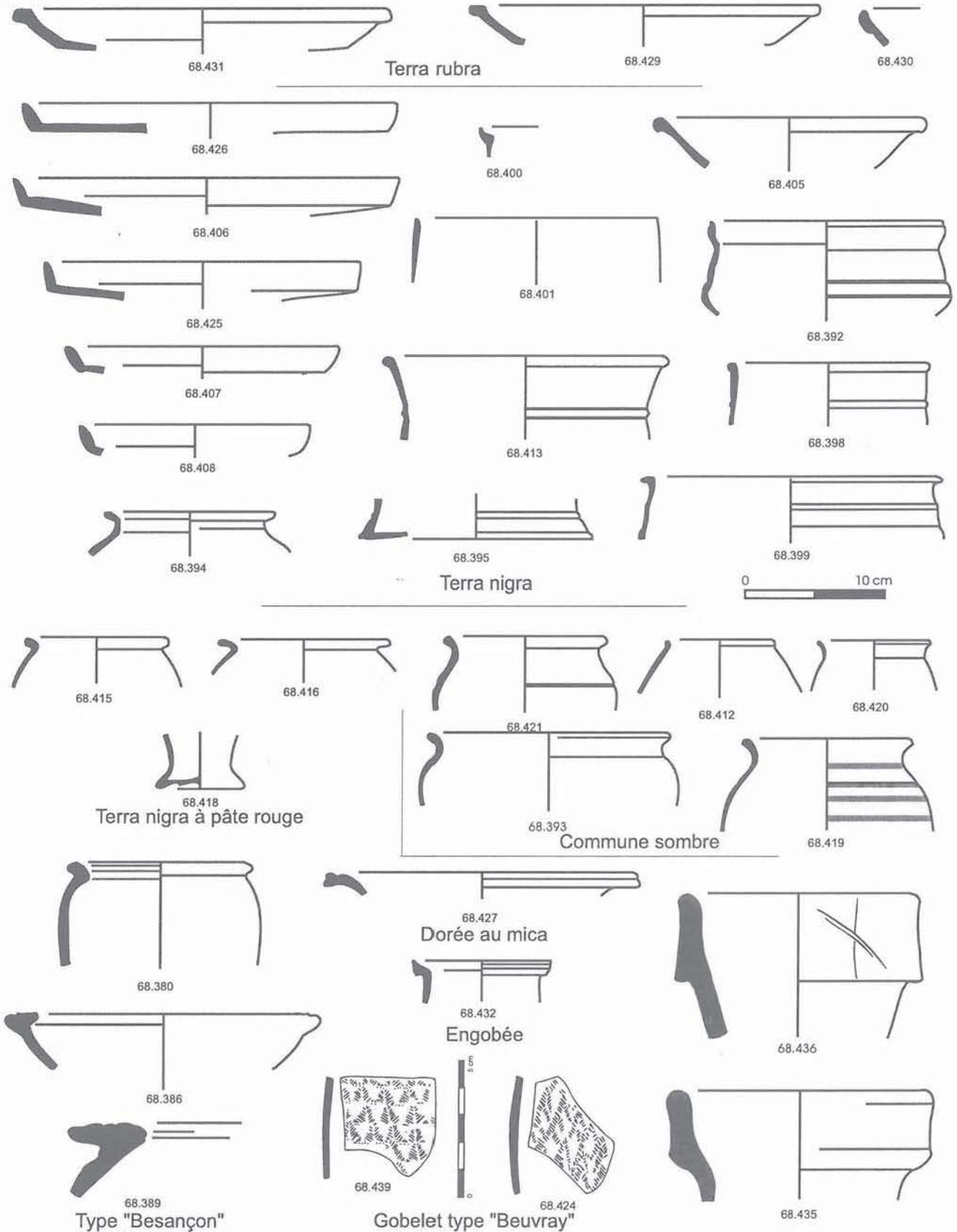


Figure 6 - Saumeray, "Le Bas-des-Touches". Céramiques de la structure 68.

La *terra nigra* regroupe 22 % et 18 % de ces ensembles. Les assiettes à pied annulaire sont plus faiblement représentées (79.68) que dans les structures précédentes ; des coupelles à pied annulaire Ménez 39 (78.100) sont ici associées à des coupelles tronconiques Ménez 41 (1989). On rencontre également une assiette à lèvre en baïonnette Ménez 37 (1989), imitée des productions de services de sigillée italique (Genin, Lavendhomme et Guichard 1992, p. 183). Les coupes carénées Ménez 103 sont abondantes et un exemplaire de grande taille porte un décor ondé au peigne

(78.101). Hormis cet exemplaire en *terra nigra*, ce type de décor est totalement absent sur le site.

Les coupes carénées à lèvre ourlée, typiques du répertoire de La Tène finale, sont absentes de ces ensembles. Elles semblent être progressivement remplacées par les coupes carénées à lèvre en gouttière de type Ménez 103.

D'autre part, on constate la présence d'une forte proportion de céramiques non tournées qui regroupent 29 % et 20 % des individus issus de ces structures. Le phénomène de résidualité semble à exclure au vu des

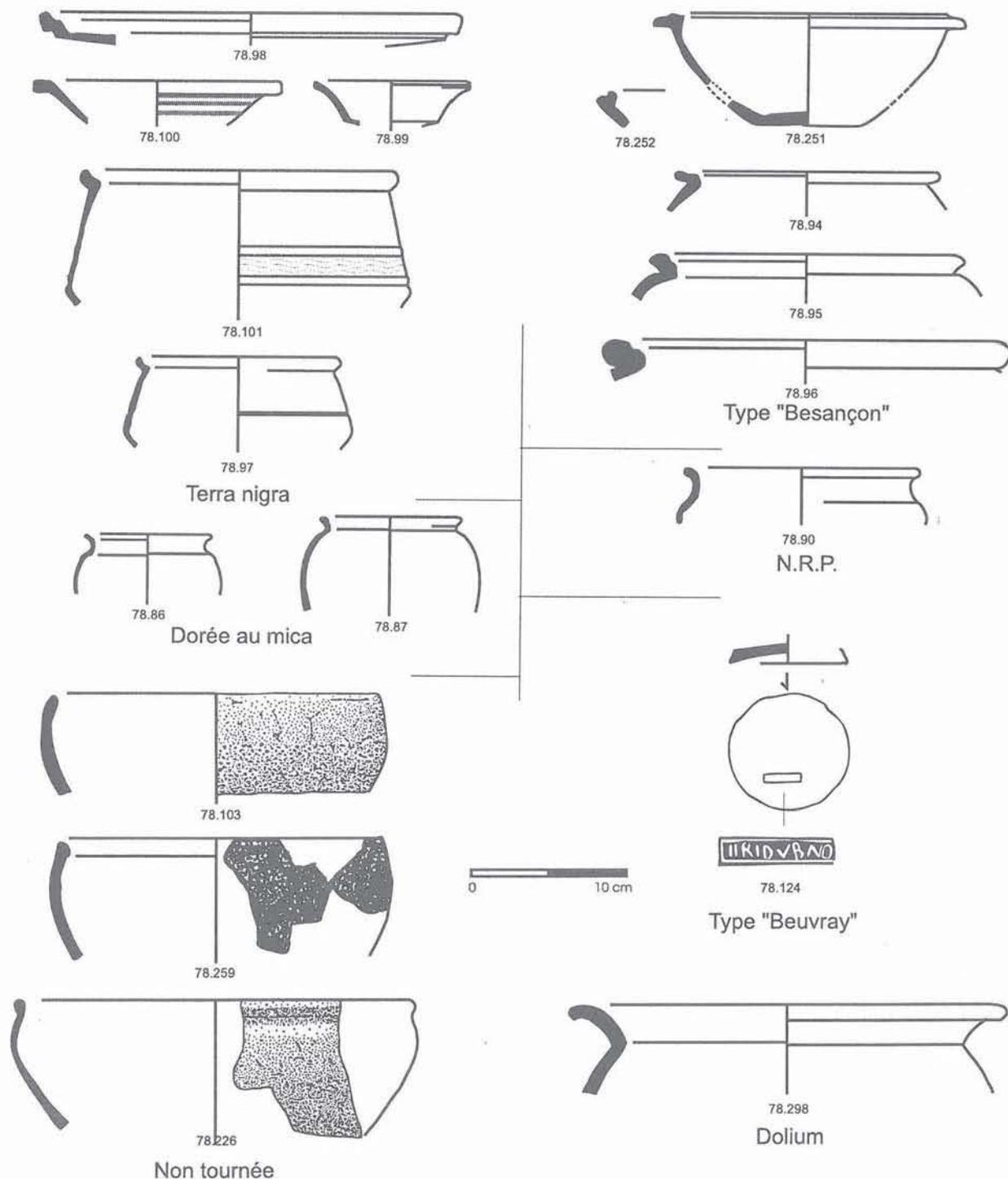


Figure 7 - Saumeray, "Le Bas-des-Touches". Céramiques de la structure 78.

proportions de ce type de céramique, qui se retrouve d'ailleurs, dans les deux ensembles. Les formes sont toujours ouvertes et correspondent à des bols et des jattes creusés à panse bombée et à lèvre variée. La partie inférieure de la panse de certaines d'entre elles est sablée (78.103) ou peignée (78.259). On soulignera que le corpus typologique de cette catégorie de céramique ne concerne que des formes ouvertes dont la

fonction était probablement la préparation ou la présentation (aucune trace d'utilisation –résidus noirs, traces de chauffe– n'est visible sur les panses). Le corpus de formes ouvertes en céramique non tournée peut être rapproché du groupe A défini pour le territoire sénon (Séguier et Huet 1995, p. 238-240). De la céramique non tournée est attestée à Orléans, "Le Rio", 191 rue de Bourgogne, à raison de 3 % d'ensembles assez

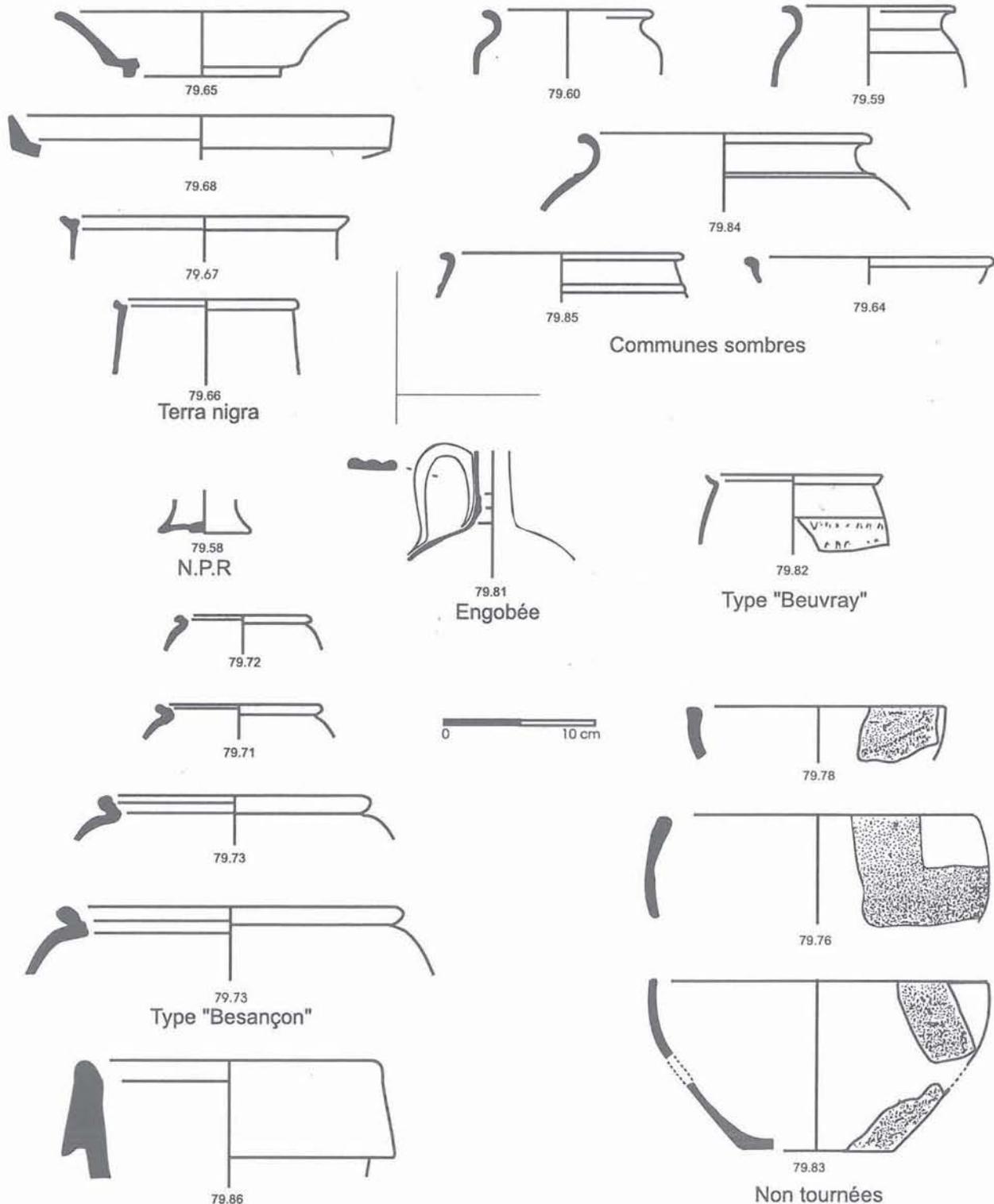


Figure 8 - Saumeray, "Le Bas-des-Touches". Céramiques de la structure 79.

limités (Massat, Chimier et Juge 1996, p. 34), à Paris, rue Pierre-et-Marie-Curie par exemple, dans des niveaux de la fin du I^{er} s. av.-début I^{er} s. apr., mais dans des proportions faibles (Du Bouetiez 1993, p. 146) ou encore à Besançon, dans des ensembles aussi précoces (Laroche 1990, p. 93), toujours dans de faibles proportions. La concentration de ce type de céramique, qui correspond à une ou des fonctions particulières, est sans doute à mettre en relation avec la nature des structures dont elles sont issues, à savoir des fonds de cabane.

III. CHRONOLOGIE RELATIVE DES ENSEMBLES

(Fig. 9)

Les céramiques importées se limitent à des amphores italiques (Dr. 1) et à quelques tessons de céramique sigillée arétine (structure 68). On remarquera l'absence totale d'amphores ibériques de type Pasc. 1, pourtant couramment rencontrées sur les sites de cette période (cf. les articles du thème I dans la présente livraison). Le contexte géographique de ce site rural, assez éloigné des agglomérations contemporaines (environ 20 km de Chartres et de Châteaudun, plus de 40 km d'Orléans), pourrait expliquer cette carence en céramique importée.

L'enclos 1 ne renferme que des formes typiques du répertoire indigène. La structure 77, assez proche, pourrait lui être légèrement postérieure au regard de la part plus importante de céramique "Besançon" —et notamment la présence de gros *dolia*, qui sont absents de l'enclos 1— et d'une plus faible proportion de céramique non tournée.

La structure 67 ne renferme que des assiettes à pied annulaire Ménez 22/27 et des coupes carénées, qui correspondent aux formes de *terra nigra* les plus couramment rencontrées au sud de la Seine et dans le bassin de la Loire, à Dambron, Orléans, Nantes et Angers par exemple (Barat, Blaszkiewicz et Vermeersch 1992, p. 135). Le type d'assiette Ménez 21 à lèvres épaissies de la structure 68, est présent dans les couches de l'horizon 4 (-30 à 15/20) défini pour Bibracte (Luginbühl 1996) et dans l'horizon 5 (vers -30) de Roanne (Genin, Lavendhomme et Guichard 1992, p. 183). D'autre part, l'assiette à baïonnette, associée à des coupelles tronconiques Ménez 39d, issues des

structures 78 et 79, n'apparaît à Roanne, par exemple, que dans l'horizon 6 (Genin, Lavendhomme et Guichard 1992, p. 183). Il semblerait donc que les structures 78 et 79 soient légèrement postérieures à la structure 68 (Fig. 10).

Ces ensembles sont à situer dans le dernier quart du I^{er} s. av. J.-C. et peut-être au tout début du règne de Tibère (pour les structures 78 et 79).

IV. CONCLUSION

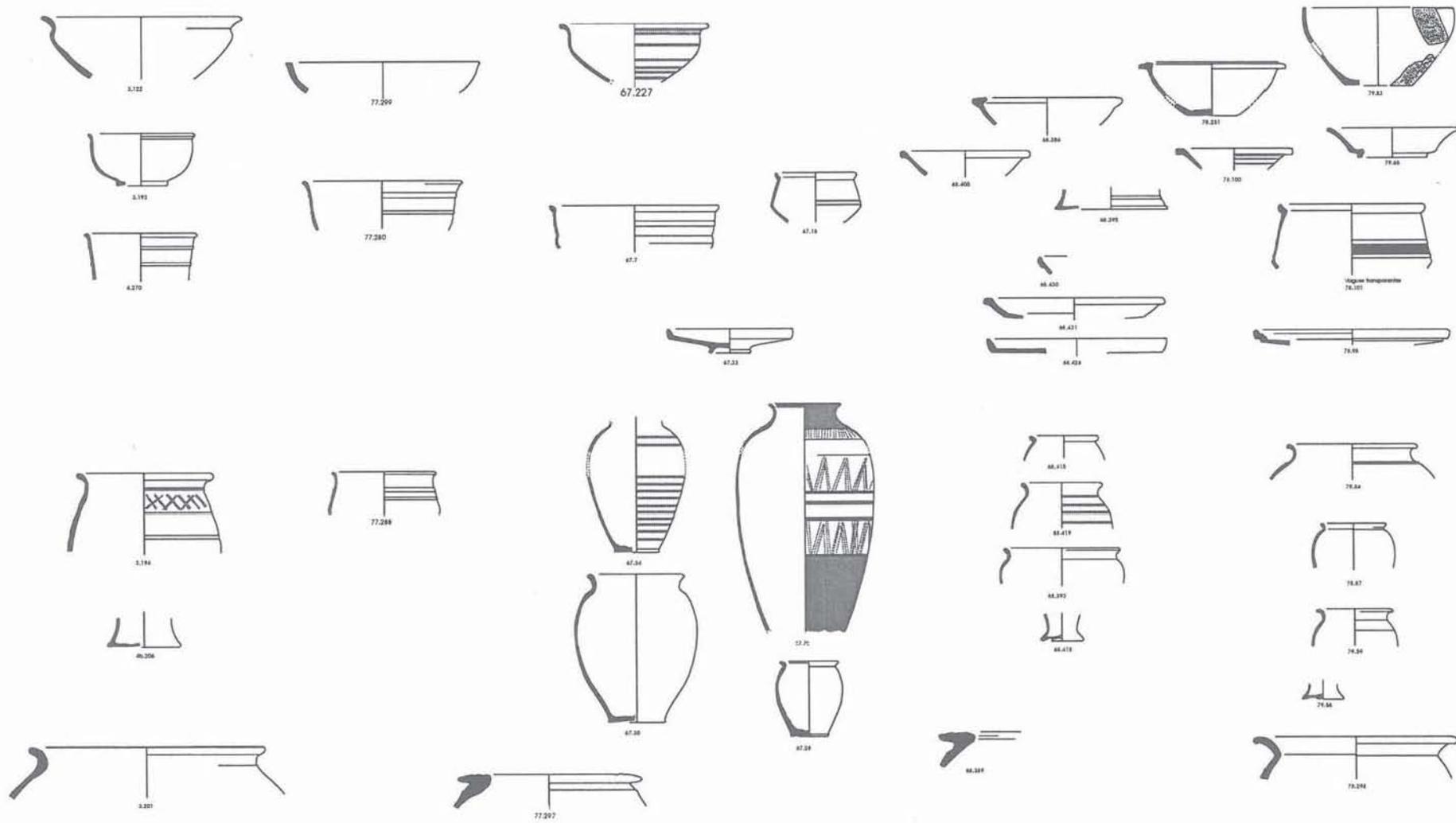
Au regard de ces ensembles, on perçoit une évolution rapide du répertoire typologique. On constate l'apparition de nouvelles formes, telles que des assiettes, des gobelets décorés de type "Beuvray" et des coupelles à panse lisse qui semblent relayer les coupes carénées à baguettes des ensembles plus anciens du site ; les panses des formes fermées s'élancent et l'ouverture des cols se resserre. Ces différences morphologiques sont liées à l'apparition de nouveaux types de pâtes (*terra nigra* et *terra rubra*, céramique dorée au mica, notamment), qui prennent le relais sur des pâtes de productions purement indigènes, telle que la céramique MCR, par exemple, dont le répertoire n'est que partiellement abandonné (coupes hémisphériques, jattes à profil en S). Les décors typiques de la fin de La Tène sur le site (traits lissés parallèles ou croisés sur fond mat, rencontrés sur le haut de la panse des formes fermées), semblent relayés par des bandes lissées régulièrement espacées sur la totalité de la panse (structures 67 et 68) et disparaissent totalement des céramiques des structures 78 et 79 (Fig. 10). Quelques rares décors ondulés ne sont attestés que sur les coupes carénées en *terra nigra* (structure 78) ; ce type de décor est totalement absent du corpus indigène du site³. On signalera cependant l'importance numérique des assiettes Ménez 22/27 en *terra rubra* à pâte brune, qui semble être une particularité régionale.

Les formes de *terra nigra* de Saumeray sont les plus couramment rencontrées en Ile-de-France et en Haute-Normandie par exemple (Barat, Blaszkiewicz et Vermeersch 1992). Ce constat permet de rattacher cette partie du pays carnute à un faciès proche de celui rencontré dans le sud-ouest de l'Ile-de-France et dans les pays de Loire.

	Assiette à pied annulaire	Coupe carénée	Assiette apode	Vase bobine	Assiette à lèvres triangulaire	Assiette à fond plat	Assiette à baïonnette	Coupelle tronconique
	Ménez 22-27	Ménez 103	Ménez 6 (1989)	Ménez 125	Ménez 21 (1989)	Ménez 39d	Ménez 43	Ménez 39 a-b
77	1							
67	6	2						
68	5	3	3	1	1	1		
78	1	2				2	1	1
79	1	3						1

Figure 9 - Récapitulatif des formes en *terra nigra* issus des ensembles étudiés.

³ L'étude, en cours, de la céramique de La Tène D1 et D2 de l'intervention de 1996 tend à confirmer cette remarque.



Enclos 1

Structure 67

Structure 77

Structure 68

Structures 78 et 79

Figure 10 - Saumeray, "Le Bas-des-Touches". Aperçu de l'évolution du répertoire céramique d'après les ensembles présentés.

BIBLIOGRAPHIE

- Barat, Blaszkiewicz, Vermeersch 1992** : Y. BARAT, P. BLASZKIEWICZ et D. VERMEERSCH, La céramique gallo-belge dans le Grand-Ouest (Normandie, Ile-de-France) : état de la question, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 131-150.
- Du Bouetiez 1993** : E. DU BOUETIEZ, La céramique des 1^{er} s. av.-1^{er} s. ap. J.-C. de la Rue Pierre et Marie Curie, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 137-158.
- Champagne, Couvin 1996** : F. CHAMPAGNE et F. COUVIN, *Amboise, "Les Châteliers", Village Vacances Famille*, DFS de sauvetage urgent, Service Régional de l'Archéologie du Centre, 1996.
- Ferdière 1972** : A. et M. FERDIÈRE, Introduction à l'étude d'un type céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces, dans *Revue Archéologique du centre de la France*, 23, 1-2, 1972, p. 77-88.
- Genin, Lavendhomme, Guichard 1992** : M. GENIN, M.-O. LAVENDHOMME et V. GUICHARD, Les influences méditerranéennes dans le répertoire des céramiques grises de Roanne (Loire) au 1^{er} s. av. J.-C. et au 1^{er} s. ap. J.-C., dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 181-188.
- Hamon 1992** : T. HAMON, Saumeray, "Le Bas-des-Touches" (Eure-et-Loir), dans *Bilan scientifique de la Région Centre*, 1992, p. 50-53.
- Hamon 1996** : T. HAMON : Saumeray, "Le Bas-des-Touches" (Eure-et-Loir), *Bilan scientifique de la Région Centre*, 1996, p. 60-62.
- Jesset, Josset, Salé 1995** : S. JESSET, D. JOSSET et P. SALÉ, *Saint-Aignan-des-Gués (Loiret)*, rapport de sauvetage urgent, Service Régional de l'Archéologie du Centre, 1995.
- Jobelot, Vermeersch 1991** : N. JOBELOT et D. VERMEERSCH, La céramique noire à pâte rougeâtre (NPR) : une première approche, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 291-302.
- Laroche 1990** : C. LAROCHE, Un site de consommation à Besançon au cours de la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C., dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 89-96.
- Luginbühl 1996** : T. LUGINBÜHL, Typo-chronologie des céramiques de Bibracte : cruches, mortiers et plats à engobe interne des fouilles de la Domus PC1, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 197-209.
- Massat, Chimier, Juge 1997** : T. MASSAT, J.-P. CHIMIER et P. JUGE, Cinéma "le Rio", 191 rue de Bourgogne, D.F.S. de fouille préventive, Service Régional de l'Archéologie du Centre, 1997.
- Ménez 1986** : Y. MÉNEZ, *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Cahiers de Quimper Antique, 2, 1986.
- Ménez 1989** : Y. MÉNEZ, Les céramiques fumigées ("Terra Nigra") du Bourbonnais, étude des collections de Châteaumeillant et Nérès-les-Bains, dans *Revue Archéologique du centre de la France*, 28, 2, 1989, p. 116-175.
- Riquier 1996** : S. RIQUIER, *La céramique gallo-romaine précoce de Saumeray "Le-Bas-des-Touches". Sauvetages urgents 1992 et 1995*, Mémoire de Maîtrise, Université de Tours, 1996.
- Ruffier, Joyeux 1993** : O. RUFFIER et P. JOYEUX, *Blois, "6 rue Anne de Bretagne"*, rapport d'opération, Service Régional de l'Archéologie du Centre, 1993.
- Séguier, Huet 1995** : J.-M. SÉQUIER et N. HUET, Production et consommation de céramiques non tournées au Haut-Empire en territoire sénon (Seine-et-Marne, Yonne), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p.235-250.
- Sellès 1992** : H. SELLES, Premières caractérisations des productions de *terra nigra* et de *terra Rubra* à Chartres au 1^{er} siècle, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 163-180.



DISCUSSION

Président de séance : A. FERDIÈRE

Alain FERDIÈRE : On peut vous féliciter pour la qualité de cet exposé qui est tout à fait intéressant par rapport à ce que l'on a vu hier, le site étant fort proche d'ici, en limite occidentale du département de l'Eure-et-Loir ; on pourrait comparer les répertoires pour ces mêmes périodes et, en particulier, pour ces décors estampés de petits poinçons que nous n'avons reconnu, pour l'instant, que sur quelques sites de la région Centre.

Maxime MORTREAU : Ces décors de poinçons existent à Blois sur des formes complètes.

Alain FERDIÈRE : Oui.

Maxime MORTREAU : Ils existent aussi à Angers et Amboise.

Alain FERDIÈRE : On ne connaissait pas Angers.

Alain FERDIÈRE : Sur d'autres affinités de ces céramiques avec celles que l'on a vues hier ?

Hervé SELLES : Juste pour faire la remarque que hier il n'a pas été question de *terra rubra* alors que les assiettes de type Ménez 22 attestées ici sont relativement fréquentes. Il s'agit souvent d'une céramique à pâte brune, revêtue d'un engobe rouge, assez épais, assez gras et qu'on retrouve de façon très fréquente sur tous les sites précoces d'Eure-et-Loir et du Loiret. Je me demandais donc si, par rapport à ce qui se passe un peu plus à l'ouest, c'était une simple omission ou si cette chose n'existait pas du tout ?

Alain FERDIÈRE : Il semble que pendant la table-ronde de synthèse, mais aussi dans les couloirs, la *terra nigra* au sens strict est apparue comme assez rare dans les ensembles précoces et plus tangibles vers le nord-est, vers la Gaule belge. Finalement, il est intéressant d'observer que sur ce site il y a de la *terra rubra*, sur le même répertoire de formes que la *terra nigra*.

Hervé SELLES : Oui, mais qui ne sont pas des productions de l'Est champenois.

Alain FERDIÈRE : Non. C'est une tradition culturelle !

Nadine ROUQUET-RICHARD

LA CÉRAMIQUE GALLO-ROMAINE DU PARC SAINT-PAUL À BOURGES (Cher)

La céramique gallo-romaine de Bourges, dans le Cher, n'est pas connue, ou très mal, faute d'études et de publications. Face à ce constat, le Service d'Archéologie municipal a décidé de mettre en place, sur plusieurs années, un vaste programme d'investigations consacré à ce type de matériel de la capitale des Bituriges. La céramique du parc Saint-Paul, qui présente une large variété de formes et de pâtes, a été choisie pour contribuer à l'amorce de cette recherche d'envergure.

I. PRÉSENTATION

1. Le gisement.

Le parc Saint-Paul, fouillé en 1995 par J. Troadec¹, se situe sur le flanc occidental de l'éperon de plateau de Bourges, non loin de l'Auron (affluent du Cher) qu'il domine de quelques mètres (Fig. 1). A toutes les époques (gauloise, antique, médiévale), ce secteur se trouvait hors des fortifications de la ville. Il a révélé des structures d'habitat, dont cinq états successifs de

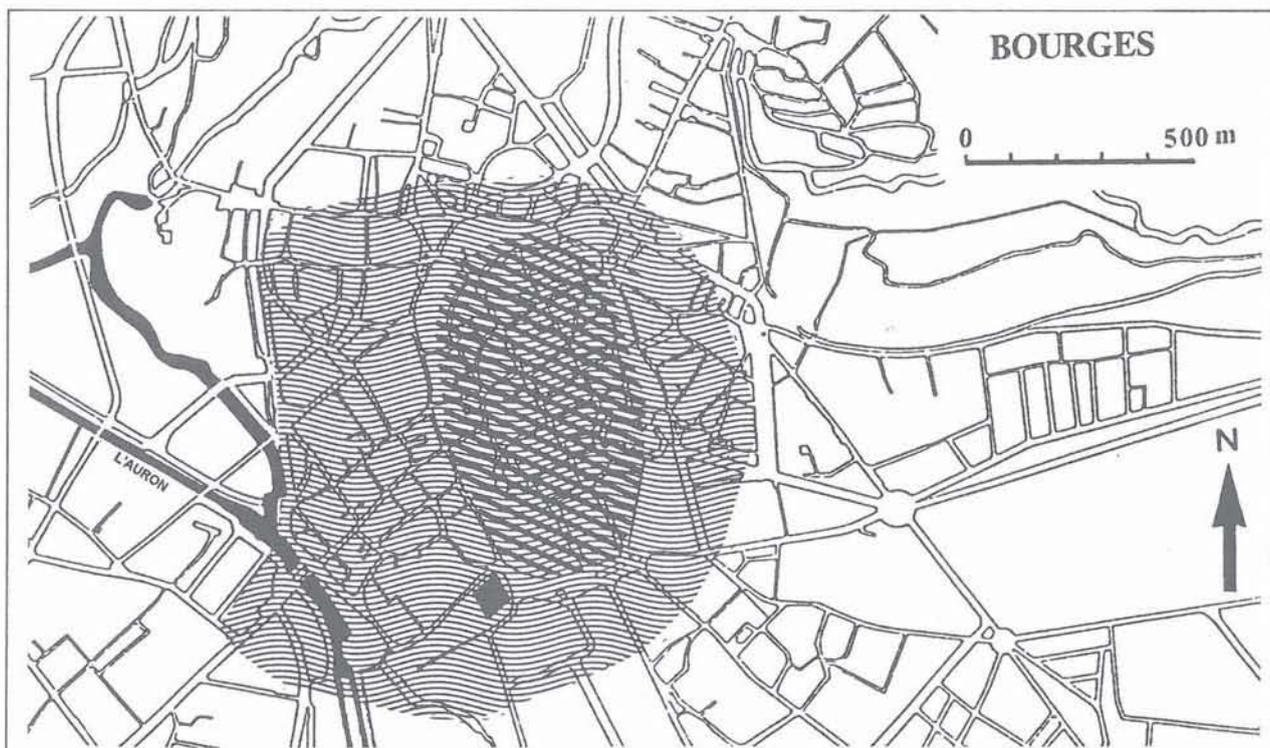


Figure 1 - Situation du site du parc Saint-Paul à Bourges.
Tramé clair : emprise minimale reconnue archéologiquement au Haut-Empire ;
tramé foncé : emprise minimale reconnue archéologiquement au Bas-Empire ; ♦ : localisation de la fouille du parc Saint-Paul.

¹ Conservateur Territorial du Patrimoine en chef.

construction et d'aménagement qui ont pu être placés chronologiquement entre la période augustéenne et la fin du III^e, voire le début du IV^e s.

2. Perspective de l'étude.

La constitution d'une base de données fiable, susceptible de servir de référence pour les études céramologiques des prochains gisements de la ville a donc motivé cette première démarche. Il s'est agi dans un premier temps d'élaborer un catalogue de formes assorti d'un tessonnier et de tenter de caler chronologiquement les cinq niveaux d'occupation du site. Pour ce faire, les comparaisons typo-chronologiques ont été effectuées, de préférence, avec du matériel publié, trouvé dans des ateliers de production céramique sur le territoire biturige, voire dans les régions voisines. Ceci afin de cerner au mieux les éléments datants et d'éviter de trop grands décalages chronologiques avec le matériel extra-régional. Ces exigences ont contraint à ne prendre en compte qu'un nombre restreint de formes. Les datations ainsi obtenues par quelques céramiques communes, l'ensemble de la *terra nigra* et la sigillée² devront donc être systématiquement vérifiées puis affinées au cours des prochaines études, pour confirmer ou infirmer ces premiers résultats. Notre objectif est d'essayer d'établir par la suite des datations plus précises sur les céramiques locales. Ce sont elles, en effet, qui présentent le plus de modifications morphologiques sur des laps de temps assez courts et qui sont, de ce fait, à même de nous servir de véritables fossiles directeurs.

II. ÉTUDE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

1. Méthodologie.

Le matériel céramique, à l'exception des amphores³, a tout d'abord été trié et compté en nombre de fragments et en nombre minimum d'individus par unité stratigraphique et par groupe technique. Il représente un volume de 0,48 m³ soit 4816 tessons pour un NMI de 643.

Les groupes techniques ont été définis à l'œil nu, selon trois principaux critères concernant l'aspect de la pâte (grosseur, texture), la couleur (surface et tranche) et son traitement de surface.

Les collages interstrates, certes non exhaustifs, ont ensuite été repérés afin d'attester ou de vérifier la contemporanéité de certaines couches entre elles.

Les dessins concernent 154 individus représentatifs par leurs formes, leurs décors ou inscriptions, du lot céramique. Pour chaque vase dessiné et inventorié, une fiche technique a été élaborée. Elle précise les dimensions de l'objet, ses couleurs (références au code Munsell), ses composants, sa cuisson, son traitement de surface et toutes autres observations intéressantes (défauts, datation, références bibliographiques, diffusion, etc.). Au fur et à mesure de cette étude, un tessonnier représentatif de 50 groupes de pâtes différentes a été créé, les échantillons feront prochainement

l'objet d'analyses pétrographiques. Chaque fiche comprend donc un numéro de référence à l'un des 50 groupes. Ces fiches sont archivées au Service d'Archéologie municipal.

2. Définition des catégories céramiques.

La céramique du Parc Saint-Paul comprend 13 catégories de pâte. Il s'agit pour la majeure partie de vases tournés (au tour rapide) et bien cuits.

La *terra nigra* - Céramiques réalisées dans une pâte fine et homogène, comprenant une forte densité de paillettes de mica blanc très fines. La couleur de la pâte va du beige au gris foncé, celle de l'engobe, toujours soigneusement lustré, va du gris moyen au gris foncé.

La céramique engobée rouge - Céramiques tournées dans une pâte moyennement fine, de texture homogène et de couleur beige à orangé. L'engobe, orange à rouge foncé, est généralement épais, uni-forme, mat ou légèrement brillant.

La céramique sablée - Céramiques en pâte très fine et de texture homogène. Sa couleur va du blanc cassé au beige et son engobe est brun avec des reflets verdâtres. Sa principale caractéristique réside dans la présence de grains de sable très fins projetés sur la paroi externe.

La céramique modelée - Céramiques grossières, voire très grossières, aux panses modelées et aux lèvres tournées. La pâte, hétérogène, a parfois l'aspect nougaté et est de couleur beige à noir.

La céramique type "Beuvray" - Céramiques à pâte très fine et homogène, de couleur beige. L'engobe déposé en fine pellicule est orange clair mat.

La sigillée - Céramiques tournées ou moulées dans une pâte fine et homogène, de couleur orange clair à ocre. L'engobe, également orange clair à ocre, peut être mat ou brillant.

La céramique engobée blanc - Céramiques tournées dans une pâte fine à moyennement fine de texture homogène. Cette pâte, beige orangé à brun clair, comprend une forte teneur en mica blanc très fin. L'engobe épais mais rayable à l'ongle est blanc crème mat.

La céramique micacée dorée - Céramiques tournées dans une pâte moyennement fine et homogène de couleur beige à orange. Le traitement de surface se résume à un lissage sommaire et à l'application sur le col et la lèvre d'une pellicule de mica doré.

La céramique ardoisée - Céramiques à pâte très fine et homogène, de couleur beige à gris clair. L'engobe gris moyen est lustré.

La céramique à pâte kaolinique - Céramiques non engobées, à pâte très fine et homogène, de couleur blanche.

La métallescente - Céramiques à pâte fine et homogène, de couleur beige à orange clair. L'engobe épais et uniforme va du brun au vert foncé brillant.

La commune claire - Catégorie générale regroupant toutes les céramiques claires n'appartenant pas à un

2 Je tiens à remercier vivement Jean-Louis Tilhard pour sa généreuse contribution à l'étude des sigillées.

3 Les amphores de ce gisement sont étudiées par Céline Barthélémy dans le cadre d'un mémoire de maîtrise (Université de Paris I), sous la co-direction de Françoise Dumasy et de Fanette Laubenheimer.

groupe technique distinct. Les communes claires rassemblent donc les céramiques tournées dans une pâte moyennement fine à grossière, de texture plus ou moins homogène, de couleur beige à orange. De finition relativement sommaire, ces céramiques ont reçu, pour la plupart, un léger lissage, voire un léger engobage.

La commune sombre - Lot rassemblant toutes les céramiques sombres dont les critères techniques ne correspondent à aucune catégorie déjà définie. Les communes sombres réunissent les céramiques tournées dans une pâte moyennement fine à grossière, de texture plus ou moins homogène et de couleur gris à noir. De finition plus ou moins sommaire, ces céramiques ont été soit engobées, soit simplement lissées. Certaines ont reçu un décor guilloché.

3. Comportement des groupes techniques
(Fig. 2 et 3).

□ *Analyse des données.*

Le tableau est représentatif de l'évolution de chaque groupe technique au sein des cinq phases repérées sur le site. Il met en évidence la prédominance ou l'absence

de certains ensembles et permet notamment de constater les phénomènes d'associations ou de remplacements des catégories au fil du temps. Six à onze groupes cohabitent sur cet espace : six catégories sont en effet présentes pendant la première occupation, huit pendant la deuxième, sept pendant la troisième, dix pendant la quatrième et onze pour la dernière. Six groupes sont toujours présents : il s'agit de la céramique engobée blanc, de la modelée, de la *terra nigra*, de la sigillée, de la commune claire et de la commune sombre. Ces deux dernières sont largement majoritaires pendant toute la période d'occupation du site. La commune claire ne cesse d'augmenter, excepté en phase 2a où elle est moins présente. La commune sombre diminue régulièrement sauf pendant la quatrième occupation. La sigillée est, quant à elle, très régulière, elle varie peu au cours des trois siècles d'occupation. La *terra nigra* n'apparaît que dans l'état 1b, elle perd de l'importance dans l'état suivant, augmente ensuite légèrement pour rediminuer dans le dernier état. La modelée décroît régulièrement à l'exception de la phase 2a où elle augmente un peu. L'engobée blanc suit un parcours croissant pendant les trois premiers états puis diminue régulièrement jusqu'à

Groupe technique	Etat 1a	Etat 1b	Etat 2a	Etat 2b	Etat 3
Commune claire	30	36	20	41	61
Commune sombre	49	27	18	27	22
Sigillée	3	2	2	2	3
Terra nigra	0	10	6	7	3
Cér. modelée	13	12	15	7	1
Cér. à engobe blanc	3	9	25	7	1
Type "Beuvray"	3	3	13	7	0
Cér. sablée	0	0	0	0	1
Cér. à engobe rouge	0	0	0	1	5
Cér. micacée dorée	0	0	0	0	2
Métallescente	0	0	0	1	2
Cér. ardoisée	0	0	0	0	1
Cér. à pâte kaolinique	0	1	0	0	1

Figure 2 - Tableau de l'évolution des groupes techniques.

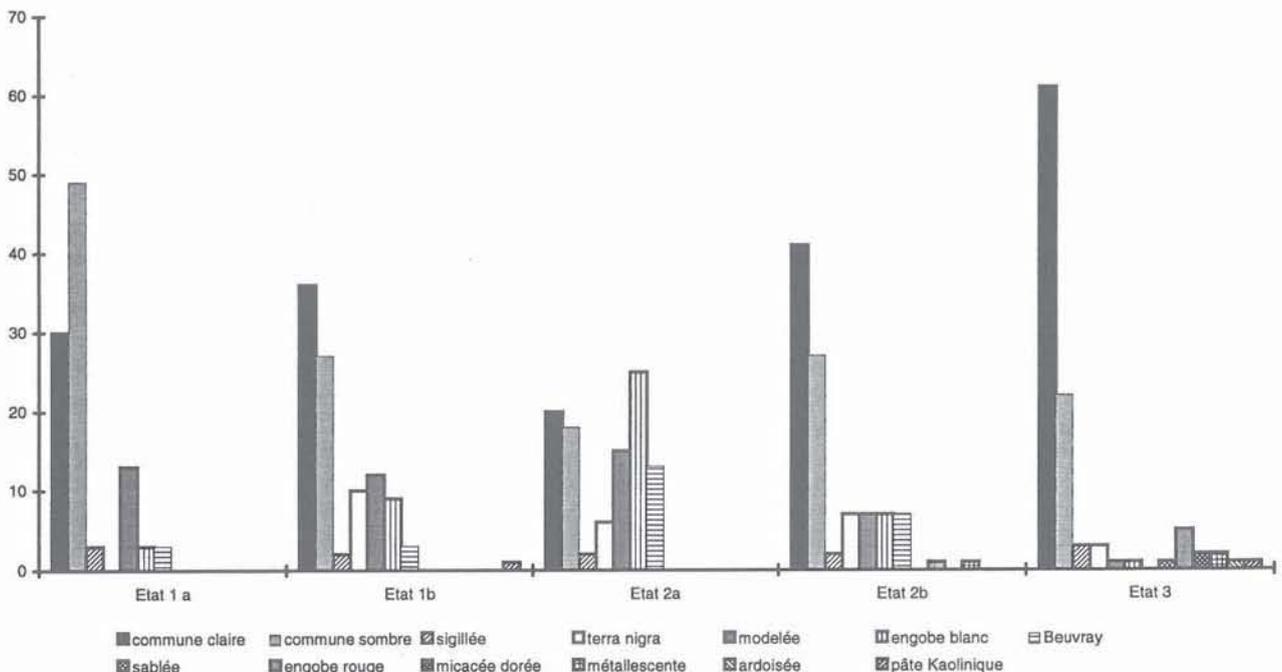


Figure 3 - Graphique de l'évolution des groupes techniques.

la dernière occupation. La céramique type "Beuvray" stagne pendant les états 1a et 1b, elle augmente rapidement en 2a pour diminuer en 2b et disparaître dans l'état 3. La céramique sablée, la céramique ardoisée et la micacée dorée n'apparaissent qu'à un faible pourcentage dans ce dernier état. L'engobée blanc et la métallescente ne sont présentes que pendant les deux dernières occupations où elles tendent à prendre de l'importance. Dans l'état 1b, lorsque la commune claire et la céramique engobée blanc augmentent, la commune sombre, la sigillée et la modelée diminuent ; dans le même temps, apparaissent la *terra nigra* et la céramique à pâte kaolinique. Dans l'état 2a, la commune claire, la commune sombre et la *terra nigra* perdent de l'importance, la sigillée stagne mais la modelée, la céramique engobée blanc et la céramique type "Beuvray" augmentent. En 2b, la commune claire, la commune sombre et la *terra nigra* croissent au détriment de la modelée, de la céramique type "Beuvray" et de la céramique engobée blanc qui diminuent. Pour ce qui est de la sigillée, elle est présente dans des quantités identiques. En ce qui concerne l'ultime état, la part de la commune claire augmente tout comme celle de la métallescente, de l'engobée rouge et de la sigillée. En revanche, la commune sombre, la *terra nigra*, la modelée, la céramique engobée blanc et la céramique type "Beuvray" diminuent. Quant à la céramique micacée dorée et à la sablée, elles apparaissent simultanément dans l'état 3.

III. ÉTUDE TYPO-CHRONOLOGIQUE

1. La céramique de l'état 1a (Fig. 4).

L'état 1a correspond aux premières traces d'occupation du site (Tableau 1). Il est matérialisé sur le terrain par des empreintes de structures architecturales implantées dans le substratum géologique et par un sol. L'ensemble est scellé par un remblai. Le mobilier de ce premier état se compose de 39 fragments répartis en 6 groupes techniques. L'ensemble dominant en nombre de fragments est celui des communes sombres puisqu'il représente 49 % de la totalité des tessons. Le reste du lot comprend 30 % de commune claire, 13 % de modelée et 3 % de type "Beuvray", d'engobée blanc et de sigillée.

□ La commune sombre

Cet ensemble est constitué de fragments épars de panses et d'une lèvre ourlée, légèrement débordante sur l'extérieur qui a permis de noter avec certitude la présence d'un vase fermé.

□ La commune claire

Elle est représentée par des fragments de panse, un petit bord rentrant, une lèvre évasée et un fragment de fond plat qui témoignent de l'existence d'une coupe ou assiette et d'un vase fermé.

□ La céramique modelée

Ce groupe n'est attesté que par un gros fragment de panse et un petit lot de tessons gaulois.

□ La céramique type "Beuvray"

Seul un fragment de panse de gobelet, engobé à l'intérieur et décoré d'un motif de losanges irréguliers sur la paroi externe correspond à cette catégorie.

□ La céramique engobée blanc

Elle est matérialisée par une attache inférieure quadrifide large et peu épaisse et par un fragment de panse issu d'une forme non identifiable.

□ La sigillée

Elle est présente par un fragment d'assiette (n° 4) de forme particulière du service italique Ic.

2. La céramique de l'état 1b (Fig. 4 et 5).

L'état 1b (Tableau 2) est également caractérisé par des vestiges de construction traditionnelle (poteaux, sablières, mur) et des sols dans lesquels, pour certains, des aménagements ont été réalisés (foyer rudimentaire et petite fosse peut-être destinée à stabiliser un vase ?). Le nombre de fragments issus de cet état s'élève à 1228. Il faut compter en nombre de restes 36 % de commune claire, 27 % de commune sombre, 12 % de modelée, 10 % de *terra nigra*, 9 % d'engobée blanc, 3 % de type "Beuvray", 2 % de sigillée et à peine 0,5 % de céramique à pâte kaolinique. Quelques rares fragments de campaniennes sont également présents sous forme de tessons plats et épais (0,6 cm).

□ La commune sombre

Elle comprend un lot de 5 fragments issus d'un même vase de forme indéterminée, des vases fermés (n° 21) à la lèvre courte, arrondie et légèrement évasée ; des coupes (n°s 10 et 11) à lèvre rentrante, une assiette (n° 6) dont la paroi très courbe s'achève par une lèvre également rentrante.

□ La commune claire

Outre quelques fragments épars de panses de vases non identifiables, elle n'est représentée que par 2 cols de cruches (n°s 29 et 30). Le premier repose sur un ressaut situé à la jonction de la panse et du col. Il est court, légèrement incurvé et se termine par une lèvre très évasée de section triangulaire. Le second se compose d'une lèvre en entonnoir à encorbellement externe, la paroi de son col est très fine.

□ La céramique modelée

Elle est représentée par un bord de large vase et de nombreux fragments de panses. La seule lèvre non dessinable est épaisse, toute plate, et est dépourvue de toute moulure. La quasi totalité des tessons sont couverts sur leur face interne d'une pellicule noire épaisse (n°s 24 et 25). Ces deux vases ont une grosse lèvre, rabattue obliquement vers l'extérieur. Leur surface interne présente un petit bourrelet et leur extrémité est arrondie. Ce groupe comprend aussi deux vases de

Etat 1a	datation	-27	14	37	41	54	références orales ou bibliographiques
forme	Tène finale	Aug. précoce	Aug. tardif	Tibère	Néron		
inv. 154							r. o. : Tilhard
tessons modelés							r. o. : Lévery
tessons peignés							r. o. : Lévery
datation proposée							

Tableau 1 - Calage chronologique de l'état 1a.

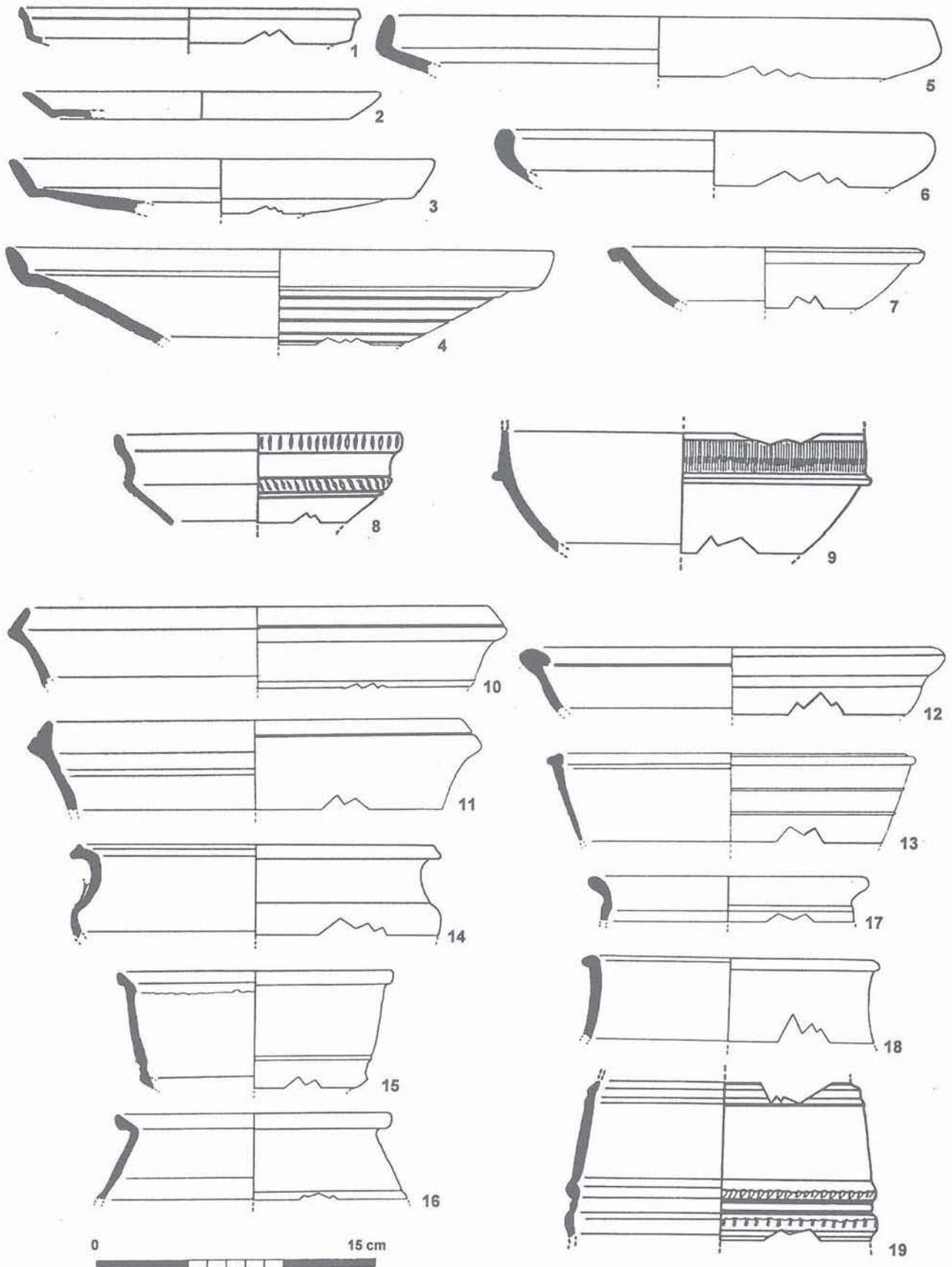


Figure 4 - Céramiques des contextes augustéens des états 1a (1) et 1b (2 à 19) du parc Saint-Paul à Bourges.

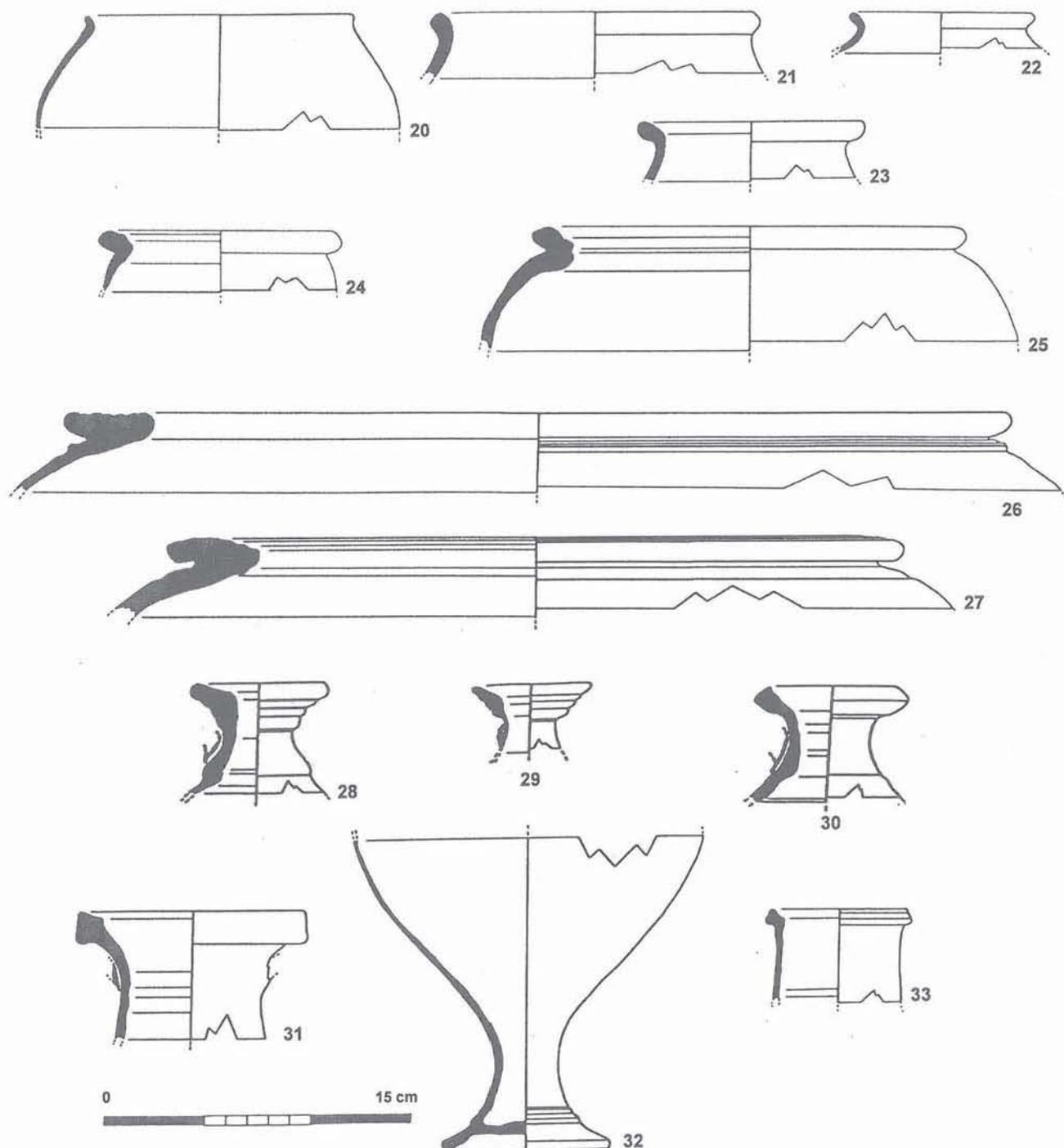


Figure 5 - Céramiques de l'état 1b (contexte Auguste-Tibère) du parc Saint-Paul à Bourges.

même type : les formes (n^{os} 26 et 98) qui ont des lèvres épaisses et larges avec pour l'une, un méplat discrètement concave formé d'une juxtaposition de tores concentriques, et pour l'autre, un méplat légèrement convexe à la surface scandée de petits ressauts de faible relief.

□ *La céramique type "Beuvray"*

Les tessons de cette catégorie sont tous associés au type gobelet.

□ *La céramique engobée blanc*

Les tessons entrant dans cette catégorie technique sont exclusivement représentés par des fragments de

cruches : un fond annulaire et une anse quadrifide, plus étroite. Dans ce groupe se trouve également un pied d'amphorette (inv. 133) à la base large et moulurée qui s'affine considérablement avant de s'évaser pour soutenir une panse haute et globulaire. Il y a aussi la partie supérieure d'un vase caréné (inv. 106) qui possédait peut-être une anse, (voire deux ?) et qui a une lèvre rabattue horizontalement vers l'extérieur en présentant sur son méplat un bourrelet saillant.

□ *La sigillée*

Cette catégorie est représentée par une tasse (n^o 8) qui correspond à la forme Ha. 8 du service II, par une

Etat 1b		datation	-27	+1	14	37	41	54	68	69	96	références orales ou bibliographiques
occupation	forme	Tène finale	Aug. précoce	Aug. tardif	Tibère	Claude	Néron	Flaviens				
construction	inv. 33											Ménez 1989, f. 29
	inv. 150											r. o. : Tilhard
	Ha. 2, service II											r. o. : Tilhard
	Ha. 8											r. o. : Tilhard
	Ha. 7, service I											r. o. : Tilhard
	inv. 44											Ménez 1989, f. 23 c
	inv. 49											Ménez 1989, f. 75
sol	inv. 45											Santrot 1979, f. 115
remblais	inv. 38											Tuffreau et Lintz 1944, f. 1, p. 3
	inv. 97											Ferdière 1979, fig. 2, 80
	assiette italique											r. o. : Tilhard
	assiette italique											r. o. : Tilhard
	assiette La Grauf.											r. o. : Tilhard
	assiette La Grauf.											r. o. : Tilhard
	Ha. 4											r. o. : Tilhard
	Ha. 8											r. o. : Tilhard
	assiette Ic											r. o. : Tilhard
	Ha. 3											r. o. : Tilhard
	Drag. 18											r. o. : Tilhard
	Service II											r. o. : Tilhard
	inv. 119											Riquier 1996, f. 67-55
	inv. 133											Richard 1991, f. 156
	inv. 39											Ménez 1989, f. 24a
	inv. 37											Ménez 1989, f. 27c
	inv. 33											Ménez 1989, f. 29
	inv. 70											Ménez 1989, f. 60a
	inv. 40											Ménez 1989, f. 74
	inv. 41											Ménez 1989, f. 74
	inv. 42											Ménez 1989, f. 74
	inv. 43											Ménez 1989, f. 43
	Ménez 77											Ménez 1989, f. 77
Ménez 21i											Ménez 1989, f. 21i	
Ménez 83											Ménez 1989, f. 83	
Ménez 56											Ménez 1989, f. 56	
datation proposée												

Tableau 2 - Calage chronologique de l'état 1b.

coupelle Drag. 24 de La Graufesenque (n° 9) décorée de guillochis. Parmi ce mobilier, il faut compter également une forme Ha. 7 du service I, un vase Ha. 2 du service II, un autre individu incomplet et mal identifié mais appartenant vraisemblablement au service italique II, une forme Ha. 8, deux assiettes italiques, deux assiettes du sud de la Gaule, un vase Ha. 4, un Ritt. 5 et un Drag. 18 de La Graufesenque.

□ *La céramique à pâte kaolinique*

Elle n'est représentée que par le vase (n° 19). Il s'agit d'un grand gobelet à paroi fine décorée d'incisions régulières.

□ *La céramique engobée rouge*

L'engobée rouge n'est matérialisée que par un petit fragment de forme non identifiable.

□ *La terra nigra*

Parmi les fragments morphologiquement identifiables, il faut noter la présence de trois vases-bobines correspondant aux formes Ménez 75 et 77 qui sont notamment illustrées par le vase (n° 13), des assiettes de forme Ménez 21i, 23a, 23c (n° 4), 24a (n° 2), 27c (n° 5) et 29 (n° 3), des bords de vases fermés de forme Ménez 60a (n° 15), 74 (n° 20) 83, 86 (n° 22) et un bol de la forme Ménez 56.

3. La céramique de l'état 1b ou 2a (Fig. 4, 5 et 6).

Les remblais attribuables à la démolition, situés entre les niveaux de la deuxième et de la troisième occupation du site n'ont pas pu être rattachés avec certitude à un état précis. De ce fait, le mobilier issu des deux couches concernées (1066 et 1068) est traité séparément des deux autres (Tableau 3).

□ *La commune sombre*

Ce lot est constitué d'une anse bifide engobée de noir, d'un fragment de vase à panse à dépressions, de petite taille, de deux fonds plats de vases, de sept bords de vases fermés dont la forme n° 23 qui présente une lèvre courte et épaisse à l'extrémité arrondie rabattue obliquement vers l'extérieur et une assiette à panse sphérique qui s'achève par une lèvre de section quadrangulaire formant collerette (n° 7).

□ *La commune claire*

Elle est représentée par un pied de tripode de section quadrangulaire, par un bord de coupe à lèvre triangulaire légèrement rentrante dont la base est soulignée par un étroit sillon sur la surface externe, par trois fonds annulaires de cruches et par une anse quadrifide. Deux formes seulement étaient dessinables : une coupe (n° 12) qui se termine par une lèvre rentrante en crochet et le col d'une cruche (n° 28) à paroi épaisse couronnée

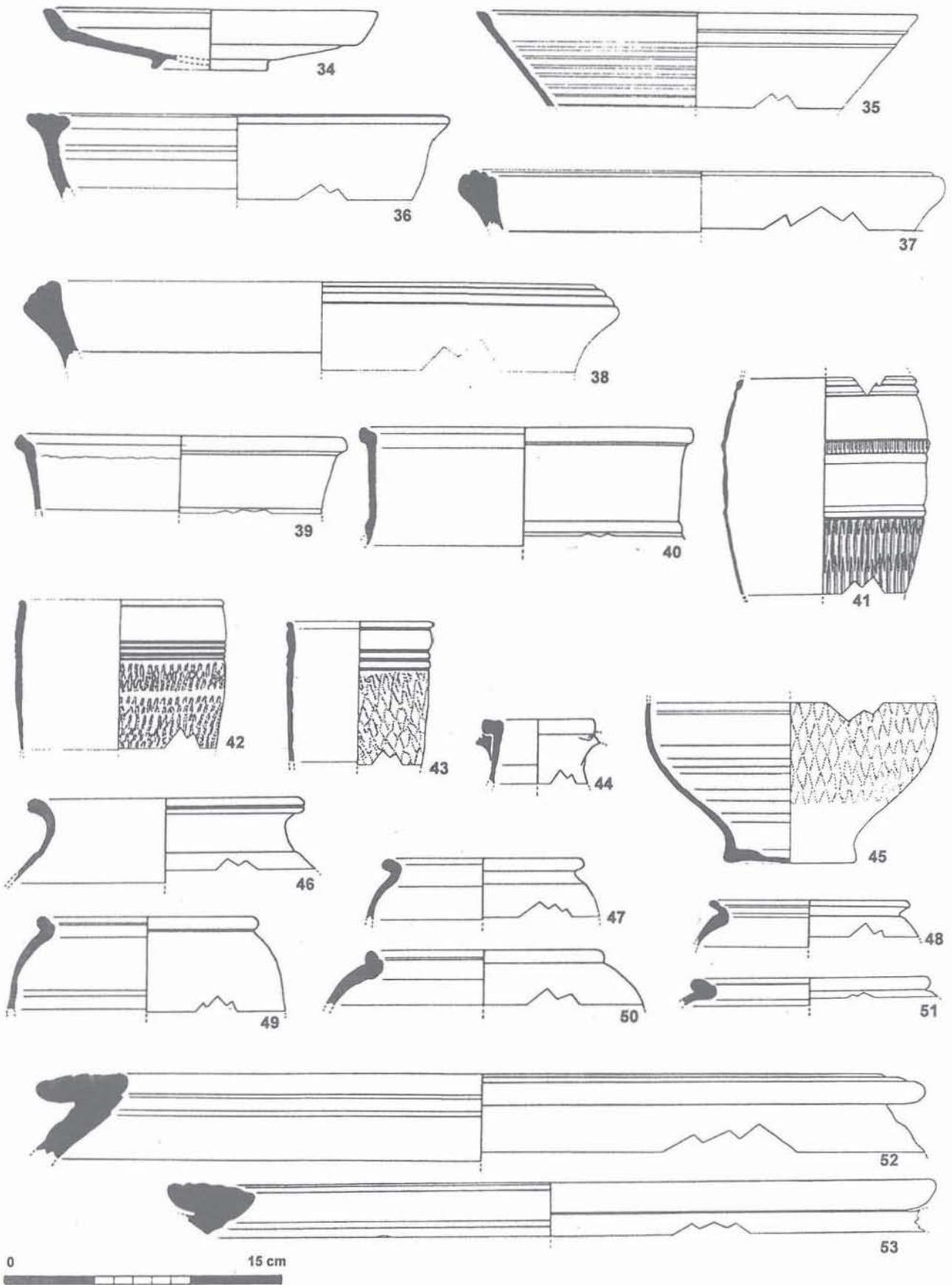


Figure 6 - Céramiques de l'état 2a (première moitié du I^{er} s. apr. J.-C.) du parc Saint-Paul à Bourges.

Etat 1b ou a		datation		-27	14	37	41	54	69	96	références orales ou bibliographiques
remblais	forme	Tène finale	Aug. précoce	Aug. tardif	Tibère	Claude	Néron				
	inv. 78										Amelin/Chartrain 1993, p. 230, f. 17
	inv. 90										Amelin/Chartrain 1993, p. 232, f. 12
	inv. 67										Ménez 1989, f. 6a
	inv. 108										Ferrière/Villard 1993, fig. 2-32, 128
datation proposée											

Tableau 3 - Calage chronologique de l'état 1b ou 2a.

d'une lèvre à encorbellement externe, à l'extrémité arrondie et au méplat supérieur légèrement oblique et incurvé.

□ *La céramique modelée*

La modelée est représentée par deux fragments de panse qui semblent correspondre à une forme de large coupe.

□ *La céramique type "Beuvray"*

Le groupe "Beuvray" est constitué de fragments de gobelets décorés de palmettes.

□ *La céramique engobée blanc*

L'ensemble de céramique engobée blanc est formé d'un col de cruche (n° 31) à deux anses surmonté d'une lèvre débordante de section quadrangulaire présentant une face intérieure en gouttière, un méplat légèrement incurvé et oblique ainsi qu'une face interne concave.

□ *La sigillée*

La sigillée est représentée par des Ritt. 5 et 8 de La Graufesenque, un plat du sud de la Gaule ainsi qu'un Walter 79 de Lezoux.

□ *La céramique engobée rouge*

Elle se compose d'un fragment de fond annulaire qui présente sur la surface interne un décor de cercles concentriques guillochés.

□ *La terra nigra*

La *terra nigra* comprend, quant à elle, la partie supérieure d'un vase à lèvre évasée (n° 17) ainsi qu'un autre vase (n° 18) qui s'achève par une lèvre en bourrelet.

4. La céramique de l'état 2a (Fig. 6).

Le deuxième état est marqué par l'évolution architecturale des aménagements. Les techniques et matériaux traditionnels laissent place aux constructions

maçonnées. Les grands axes d'orientations demeurent presque inchangés mais les structures d'habitat se répartissent de part et d'autre d'un espace-limite étroit interprété comme une venelle. Dans ce niveau d'occupation, la céramique se compose de 25 % de céramique engobée blanc, 20 % de commune claire, 18 % de commune sombre, 15 % de modelée 13 % de type "Beuvray", 6 % de *terra nigra* et 2 % de sigillée (Tableau 4).

□ *La commune sombre*

Ce groupe est représenté par des fragments épars de panses de formes difficilement identifiables. Une petite lèvre proche morphologiquement de la forme Ménez 60 appartient à cet ensemble, tout comme un petit morceau de lèvre moulurée accompagné de tessons de vases fermés. Un petit pied annulaire se trouvait associé à ce matériel au même titre qu'un vase fermé (n° 46) et qu'une assiette de la forme Ménez 26a.

□ *La commune claire*

La commune claire renferme un fragment décoré de bandes fines en relief, disposées à l'oblique sur la panse d'un grand gobelet de forme similaire à celui en pâte kaolinique décrit ci-dessus. Egalement une petite lèvre ourlée qui surmonte la panse globulaire d'un vase fermé engobé d'orange clair. Parmi ce mobilier se trouve aussi un pied de tripode, court, de section rectangulaire, très rubéfié.

□ *La céramique modelée*

Cette catégorie renferme de nombreux fragments rubéfiés et épais. Deux formes dessinées sont très proches morphologiquement. Ce sont de larges coupes (n° 38) aux panses modelées et aux lèvres moulurées offrant sur leurs méplats quatre tores concentriques.

Etat 2a		-27	+1	14	37	41	54	68	69	96	192	références orales ou bibliographiques
construction	forme	Aug. précoce	Aug. tardif	Tibère	Claude	Néron	Flaviens	Antonins				
sol	Ritt. 5											r. o. : Tilhard
	inv. 46											Joly 1996, fig. 10, n° 3
	inv. 81											Ménez 1989, f. 76
	inv. 69											Ménez 1989, f. 60
destruction	inv. 65											Amelin/Chartrain 1993, p. 235, f. 8
	inv. 73											Joly 1996, fig. 9, n° 6
												Richard 1991, f. 50
	inv. 143											r. o. : Tilhard
	inv. 80											Ménez 1989, f. 76
												Richard 1991, f. 101
	Drag. 17											r. o. : Tilhard
	Drag. 29											r. o. : Tilhard
	Ritt. 8											r. o. : Tilhard
	Ritt. 9											r. o. : Tilhard
	inv. 29											Ménez 1989, f. 24
inv. 74											Joly 1996, fig. 10, n° 4	
datation proposée												

Tableau 4 - Calage chronologique de l'état 2a.

Leur principale différence réside dans la forme de leurs panses, concave pour l'une et plutôt convexe pour l'autre. Un fond plat correspond vraisemblablement à la base d'un de ces vases. L'ensemble comprend aussi une grande lèvre (n° 53) entièrement poissée, un bord (n° 36) de section triangulaire à large méplat supérieur, légèrement incliné vers l'intérieur, avec quatre tores concentriques ; également un bord supérieur de grand vase (n° 52), possédant aussi une très large lèvre ornée de cinq bourrelets concentriques sur le méplat rabattu horizontalement vers l'extérieur et un bord de vase également fermé (n° 48), qui présente une lèvre arrondie à sillon médian et rabattue vers l'extérieur.

□ *La céramique type "Beuvray"*

Elle n'est représentée que par des petits tessons de panses de gobelets décorés sur la paroi externe de petits motifs réguliers en dents de scie. Trois formes ont pu être dessinées : les vases (n°s 42 et 43) qui ont une paroi de panse verticale dont le bord se compose d'un large bandeau mouluré à sa base et dont la lèvre ronde est soulignée par une rainure sur la surface externe, et une cruche (n° 45) à panse globulaire qui repose sur un pied annulaire.

□ *La céramique engobée blanc*

Elle regroupe des petits fragments épars, issus de quatre vases différents dont la morphologie n'a pas pu être précisée davantage. Les cruches sont représentées par un fond annulaire qui surmonte une panse très évasée à la base. Il y a aussi deux lèvres dont l'une est en forme d'entonnoir, un col étroit et des anses trifides ainsi qu'une attache à cinq tores assez large (5,5 cm) et plate.

□ *La sigillée*

Le groupe de sigillée est constitué de tout petits fragments représentatifs des Drag. 17 et 29, des Ritt. 8 et 9 et de deux assiettes, l'une de La Graufesenque, l'autre du service italique Ic. Une estampille italique, LTETTI, est à signaler (Oxé et Comfert 1968, n° 1965). Dans ce groupe se trouve aussi la partie supérieure d'une petite coupelle Drag. 24.

□ *La terra nigra*

Cet ensemble comprend un grand nombre de fragments épars de vases non identifiables. Les tessons auxquels peuvent se rattacher des formes connues sont aussi nombreux. Il s'agit d'assiettes de formes Ménez 23b, 27, 29 et 45, de vases-bobines, représentés notamment par un pied et un bord orné de deux baguettes sur sa partie supérieure. Une autre forme similaire (n° 35) proche de la forme Ménez 77, présente

sur la paroi interne une alternance de fines bandes horizontales mates et polies. Dans les formes fermées, seul un vase a pu être identifié (n° 39). Une forme Ménez 60 (n° 40) et un fragment de panse de coupe carénée qui se rapproche de la forme Ménez 72 font partie de ce lot.

5. La céramique de l'état 2b (Fig. 7).

L'état 2b correspond à la quatrième occupation du site. Des vestiges de venelle, de sol, de foyer, d'un puits et de deux murs ont été exhumés. La céramique comprend 41 % de commune claire, 27 % de commune sombre, 7 % de modelée, 7 % de céramique engobée blanc et de *terra nigra*, 7 % de type "Beuvray", 2 % de sigillée, 1 % de céramique engobée rouge ainsi que moins de 0,5 % de métallescente.

□ *La commune sombre*

Ce groupe est représenté par une lèvre ourlée de vase fermé, par une assiette (n° 57) dont le bord en bandeau est légèrement rentrant, par un bord de forme Ménez 74b et par un petit bol de forme Ménez 56 ainsi que par deux fonds plats.

□ *La commune claire*

Elle regroupe de tout petits fragments de lèvres rentrantes ou évasées au méplat mouluré, des fonds annulaires de cruches, un couvercle (n° 56) très plat qui se termine par une lèvre oblongue à l'extrémité arrondie qui s'épaissit et se relève en formant une petite gouttière autour du bord ainsi qu'une coupe tripode (n° 59).

□ *La céramique modelée*

Cette catégorie est attestée par la présence de deux fonds plats et par deux grosses lèvres aux méplats moulurés très larges de type "Besançon".

□ *La céramique type "Beuvray"*

Elle n'est présente qu'au travers de deux petits tessons de panse de gobelet.

□ *La céramique engobée blanc*

Ce groupe rassemble des menus tessons de deux vases dont les formes n'ont pas pu être identifiées.

□ *La sigillée*

La sigillée est représentée par une assiette et une tasse italiques, un Ritt. 5 de La Graufesenque, un Drag. 27 du sud de la Gaule, un Drag. 37 de Lezoux et une forme Ha. 7 du service italique b ou c. Seuls le tesson décoré (n° 136) et la petite tasse (n° 58) ont pu être dessinés.

□ *La céramique engobée rouge*

Elle n'est représentée que par un tout petit tesson de forme non déterminée.

Etat 2b		14	37	54	68	69	96	192	235	références orales ou bibliographiques
occupation	forme	Auguste	Tibère	Claude	Néron	Flaviens	Antonins	Sévères		
remblai -fondation	inv. 91									Ménez 1989, f. 28
	inv. 149									r. o. : Tilhard
	inv. 57									Ménez 1989, f. 74
	Drag. 27									r. o. : Tilhard
	tasse italique									r. o. : Tilhard
construction	inv. 105									Ménez 1989, f. 60
	assiette italique									r. o. : Tilhard
	inv. 25									Ménez 1989, f. 87
	Ha. 7									r. o. : Tilhard
	Drag. 37									r. o. : Tilhard
datation proposée										

Tableau 5 - Calage chronologique de l'état 2b.

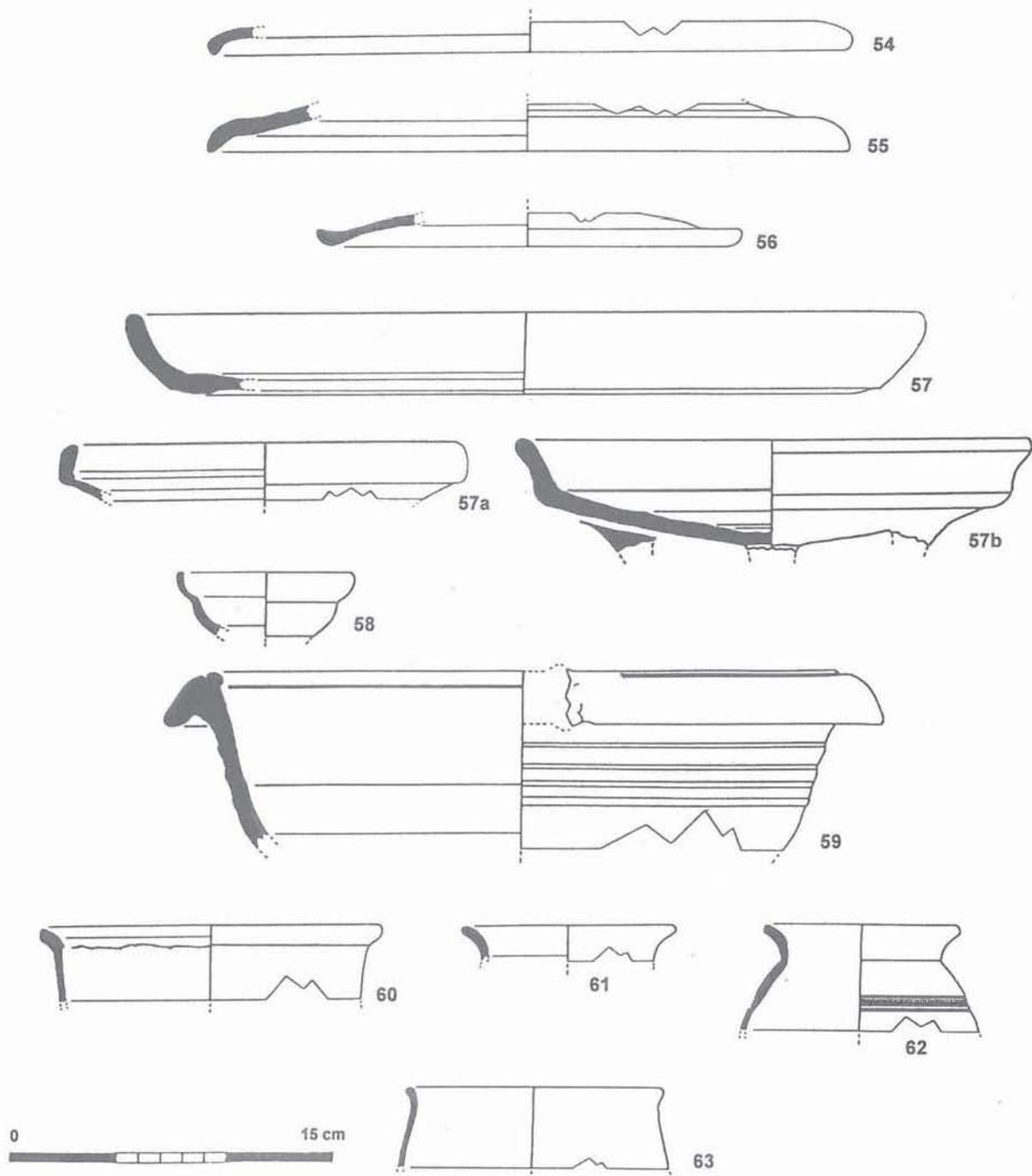


Figure 7 - Céramiques de l'état 2b (de Claude jusqu'aux Flaviens) du parc Saint-Paul à Bourges.

□ *La métallescente*

Cette catégorie n'est attestée que par un petit fragment de paroi fine décoré de guillochis disposés en escalier.

□ *La terra nigra*

Mis à part quelques fragments de forme indéterminée, la plupart des tessons en *terra nigra* sont identifiables. Ce lot comprend en effet deux coupes dont une Ménez 43, un grand couvercle (n° 55), deux lèvres de vase Ménez 63a, un bord de Ménez 60, une lèvre étroite, verticale à l'extrémité arrondie, un fond annulaire surmonté d'une panse très évasée. Egalement, une épaule de forme Ménez 88 ainsi qu'un bol (n° 60).

A cela s'ajoute un vase fermé (n° 63) et la partie supérieure d'un petit vase à panse globulaire décoré de fines bandes horizontales (n° 61).

6. La céramique de l'état 3 (Fig. 8 à 12).

L'état 3 est relatif à la dernière occupation du site et à sa totale désaffection. Il a livré deux demeures réparties de part et d'autre de la venelle et comprend de nombreux fragments de céramiques : 61 % de commune claire, 22 % de commune sombre, 3 % de *terra nigra*, 5 % de céramique à engobe rouge, 3 % de sigillée, moins de 2 % de céramique micacée dorée et de métallescente, moins de 1 % de céramique ardoisée,

Etat 3		14	37	54	68	69	96	150	200	250	300	400	références orales ou bibliographiques
occupation	forme	Auguste	Tibère	Claude	Néron	Flaviens		Antonins		Tétrarques			
fondation	Drag. 27												r. o. : Tilhard
	Ritt. 12												r. o. : Tilhard
	Drag. 11												r. o. : Tilhard
	inv. 138												r. o. : Tilhard
	inv. 140												r. o. : Tilhard
	inv. 141												r. o. : Tilhard
	inv. 50												Ménez 1989, f. 26
	inv. 22												Santrot 1979, f. 219
inv. 99												Joly 1996, fig. 9, n° 6	
construction	Drag. 46												r. o. : Tilhard
	inv. 136												r. o. : Tilhard
occupation	Déch. 72												r. o. : Tilhard
	mortier												r. o. : Tilhard
abandon	Drag. 45												r. o. : Tilhard
	Drag. 37												r. o. : Tilhard
	Déch. 72												r. o. : Tilhard
	mortier												r. o. : Tilhard
	Drag. 30												r. o. : Tilhard
destruction	inv. 15												Santrot 1979, f. 384
	inv. 54												Tuffreau-Libre 1992, p. 92
	inv. 111												Desbat/Picon 1996, fig. 9, n° 1-114
	inv. 17												Santrot 1979, f. 384
	inv. 9												Ménez 1989, f. 90
	inv. 10												Ménez 1989, f. 90
	inv. 16												Bouthier 1996, p. 140, n° 5
	inv. 117												Joly 1996, fig. 9, n° 6
	inv. 8												Santrot 1979, f. 384
	inv. 13												Santrot 1979, f. 384
	Drag. 17a											r. o. : Tilhard	
	Ritt. 8											r. o. : Tilhard	
datation proposée													

Tableau 6 - Calage chronologique de l'état 3.

sablée, de céramique à engobe blanc et de modelée et presque pas de type "Beuvray".

□ La commune claire

Elle est composée d'énormément de fragments de cruches. Les cols de ces vases sont courts, étranglés à leur base et légèrement évasés. Ils sont surmontés par des lèvres débordantes formant une petite collerette au méplat oblique (n°s 125, 126, 127 et 128). Les anses sont bifides pour la plupart et de petite taille, exceptée une attache de très gros gabarit coudée et rubannée. Un autre individu de ce type possède deux anses bifides (n° 129). Sa panse vraisemblablement globulaire est surmontée d'un col court et large légèrement évasé qui s'achève par une lèvre épaisse et courbe. La transition lèvre/col se fait par l'intermédiaire d'une collerette. Une toute autre forme appartient à ce groupe, il s'agit d'une lampe en terre très claire et très fine (n° 130). Son médaillon central est cerné de deux rainures concentriques et son bec tubulaire est très court.

Un mortier (n° 75) a une lèvre en forme de collerette sur laquelle est greffé un large bec verseur. Une rainure scinde son méplat. Il présente une râpe interne de quartz. Des coupes aux lèvres presque identiques dans leur forme (n°s 78 et 79) ont des parois très épaisses. La panse de l'une des deux est hémisphérique, celle de la seconde, plus droite, présente une surface irrégulière scandée de bourrelets d'inégales grosseurs. Quant au petit vase fermé (n° 86), il repose sur un pied

annulaire sculpté dans la masse. Le fond est très épais, la panse ronde a une paroi très irrégulière qui s'achève par une lèvre fine, longue et évasée.

□ La commune sombre

Elle renferme de nombreux tessons épars ainsi que des fragments de lèvre longue formant un col (n° 100), de lèvre courte simplement rabattue à l'horizontale vers l'extérieur (n° 85), de lèvre évasée (n° 68) ou rentrante (n° 72), des fonds plats graffités (n°s 141 et 151) ou pas, des pieds creux de tripodes, des vases fermés (n° 91) au col court surmonté d'une lèvre évasée à l'extrémité arrondie ou scindée par un sillon, des coupes tripodes (n°s 69 et 70) aux panses hémisphériques ou carénées qui reposent sur des pieds de section ovale et qui portent toutes des traces de rubéfaction sur la surface interne. Ce groupe technique renferme aussi beaucoup de petits vases fermés aux panses globulaires et aux lèvres plus ou moins longues et évasées (n°s 85, 100 et 117) ainsi que des assiettes ou coupes (n° 63) aux finitions soignées.

□ La céramique ardoisée

Le seul exemplaire de ce groupe trouvé dans le site de Saint-Paul est un petit vase fermé (n° 95) à col tronconique surmonté d'une petite lèvre ourlée légèrement débordante. La panse est globulaire, elle repose sur un pied annulaire. Des arrachements de pâte dus notamment aux cristaux de quartz ont fait de nombreuses rainures horizontales sur la partie inférieure de la panse. La présence de débris de végétaux détruits

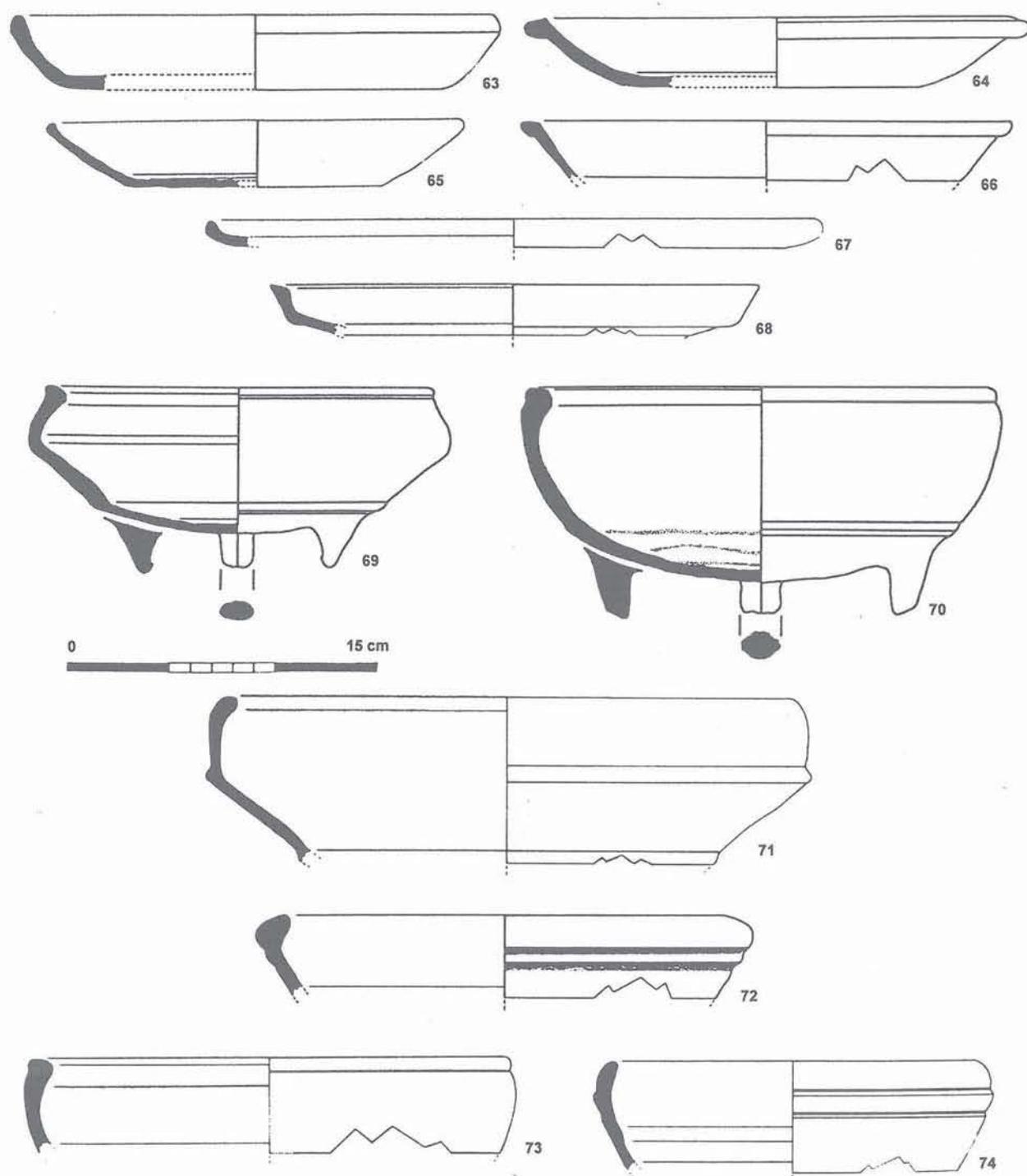


Figure 8 - Céramiques de l'état 3 (II^e et III^e s.) du parc Saint-Paul à Bourges.

à la cuisson a également maculé la surface externe de petites alvéoles plus ou moins filiformes. La paroi interne est nettement marquée par les traces de doigts du potier et l'ombilic du fond du vase est aussi très prononcé. La surface interne est grumeleuse alors que la paroi interne a été bien lissée. L'engobe couvre entièrement le vase, y compris le fond : il a sans doute été déposé par trempage, les empreintes digitales du potier sont en effet visibles à la base du vase.

□ *La céramique modelée*

Elle est présente par des tessons épais. Les vases

ont des lèvres à méplat composé de 4 ou 7 tores concentriques (n^{os} 123 et 124). Elles sont rentrantes. Les panses sont globulaires ou évasées.

□ *La céramique engobée rouge*

Ce groupe comprend une assiette à panse courbe et au fond cannelé (n^o 57). Il y a également des fragments de panse globulaire de cruche et un pied annulaire appartenant vraisemblablement au même vase. L'engobe se trouve sur la face interne du fond et à partir de la mi-hauteur inférieure de la panse. Il donne l'impression d'avoir été brossé.

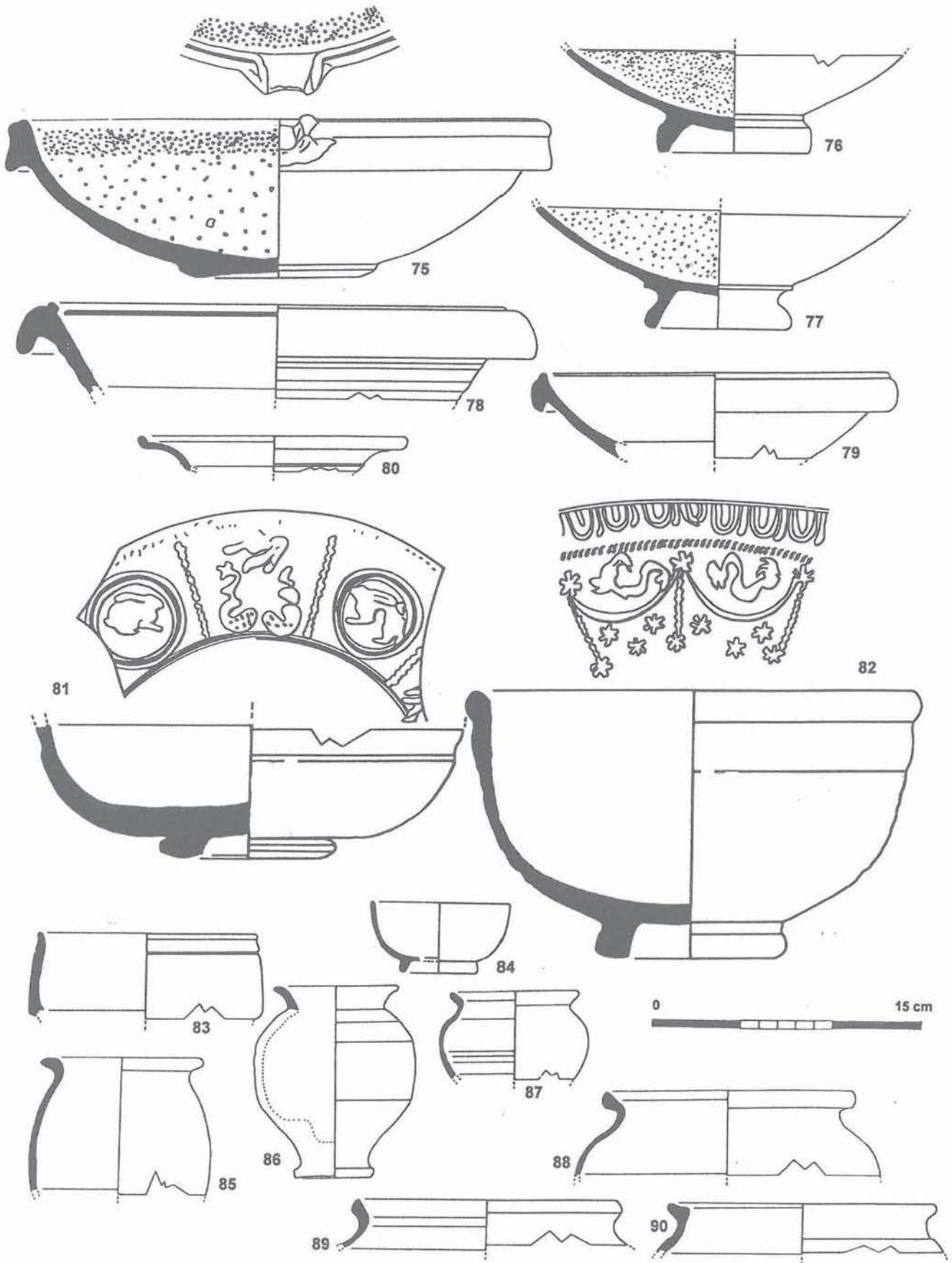


Figure 9 - Céramiques de l'état 3 (II^e et III^e s.) du parc Saint-Paul à Bourges.

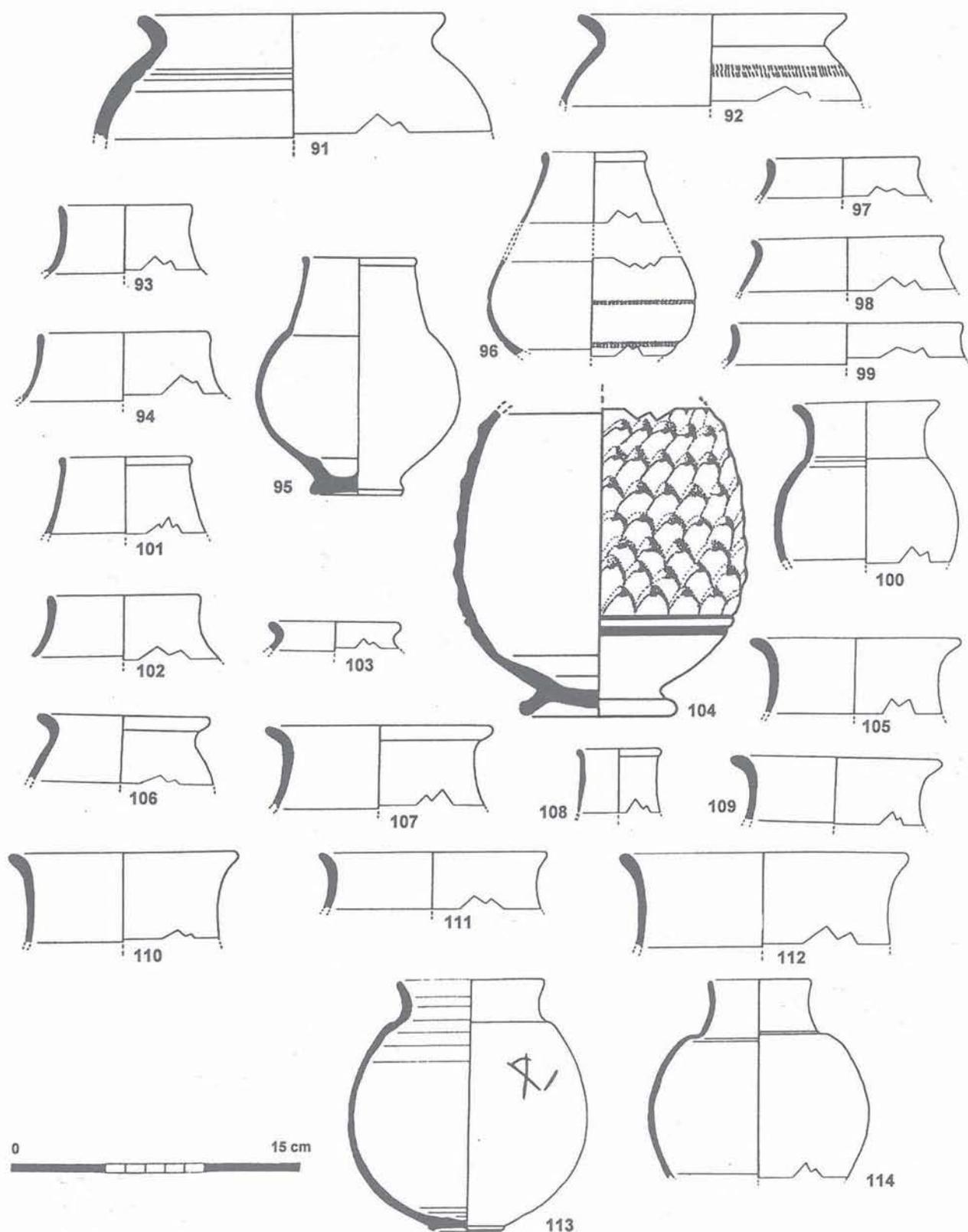


Figure 10 - Céramiques de l'état 3 (II^e et III^e s.) du parc Saint-Paul à Bourges.

□ *La céramique type "Beuvray"*

Cette catégorie est représentée par les tessons de gobelets tournés dans une pâte rose et présentant sur leurs parois externes soit un décor de "pointes de flèches" disposées en quinconce et tournées vers le

haut, soit des motifs de losanges imbriqués les uns dans les autres.

□ *La terra nigra*

Elle se compose de nombreux fragments épars de panses ou de petits fonds plats ; de tessons présentant

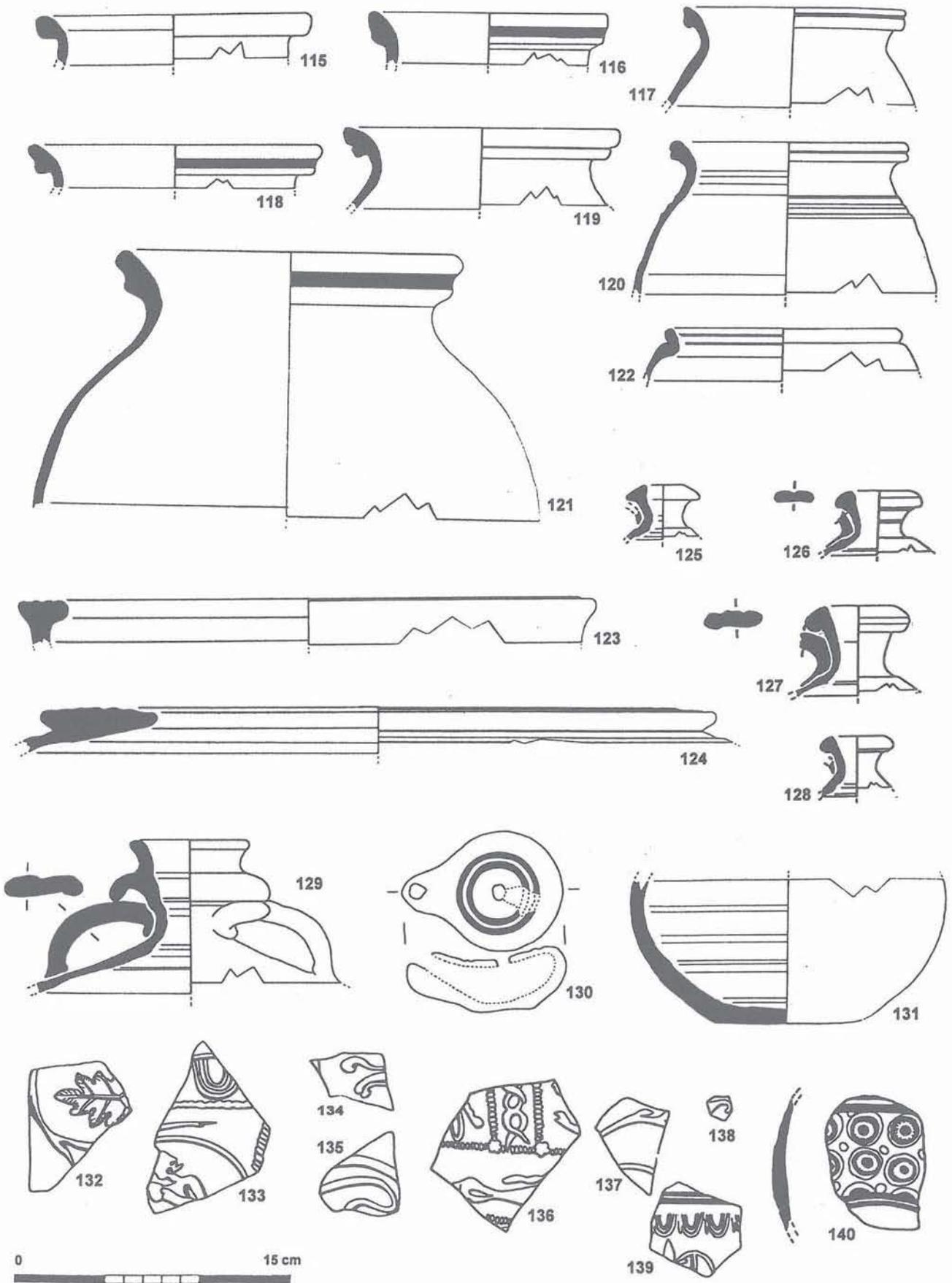


Figure 11 - Céramiques de l'état 3 (II^e et III^e s.) du parc Saint-Paul à Bourges.

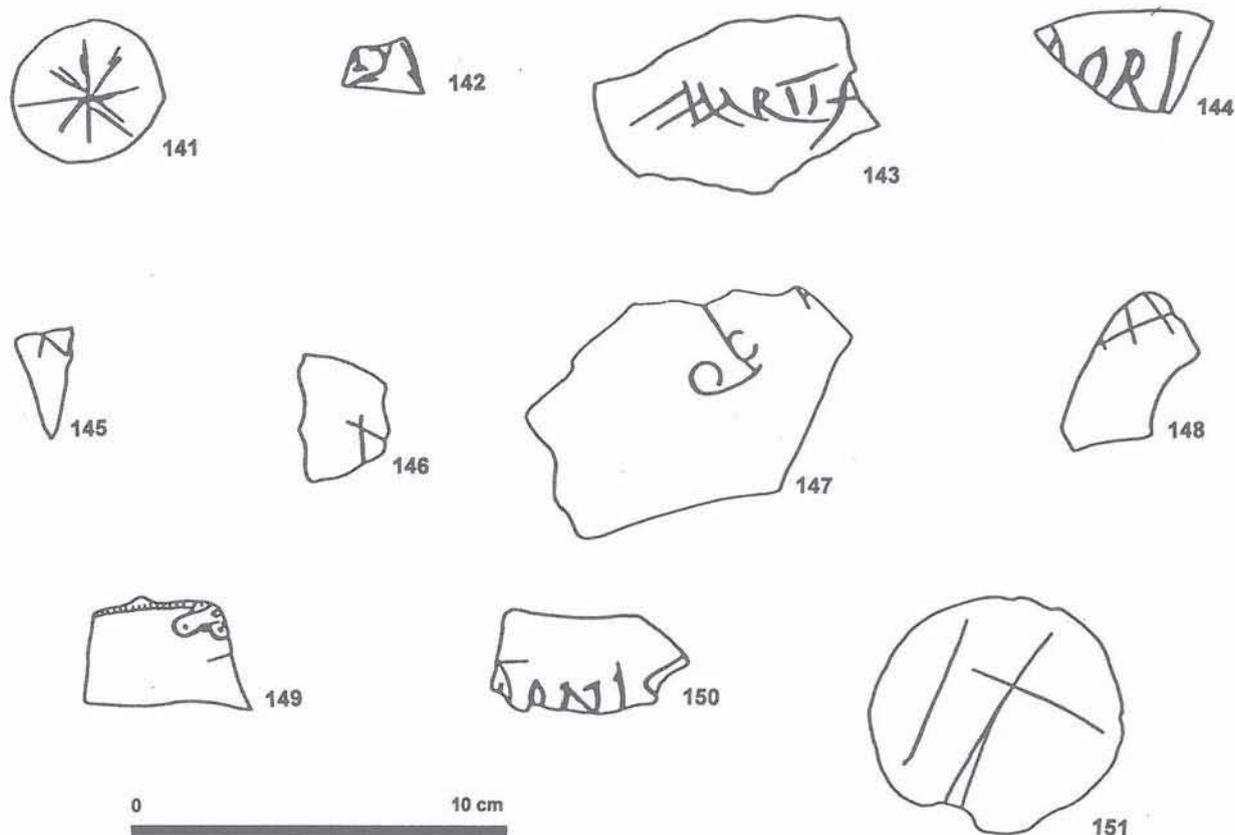


Figure 12 - Graffites post-cuisson de l'état 3 (II^e et III^e s.) du parc Saint-Paul à Bourges.

des graffites réalisés après cuisson (n^{os} 141 à 151), de formes d'assiettes (n^o 64), de larges coupes carénées (n^o 71) et d'un grand nombre de petits vases fermés (n^{os} 113 et 114). La pâte, toujours très fine et très micacée, est revêtue d'un engobe noir, bien lustré.

□ *La céramique engobée blanc*

Elle comprend des lèvres en forme d'entonnoir, des tessons épars aux parois fines et guillochées, un fragment de panse sphérique avec un décor de larges bandes horizontales peintes de couleur ocre. Un fond épais avec un engobe rouge sur sa surface interne ainsi qu'une base de cruche en pâte fine mais aux parois épaisses (FA6) font aussi partie de ce lot.

□ *La céramique sablée*

Elle n'est présente que par quelques tessons épars.

□ *La métallescente*

Cet ensemble se compose de petits tessons aux parois minces. Certains sont ornés de motifs à la barbotine (arabesque ou guirlande végétale), de décors de fleurs stylisées obtenus au poinçon (n^o 140) ou plus simplement d'étroites bandes horizontales guillochées. Parmi les formes recueillies, il faut noter un petit vase fermé dépourvu de son col et qui présente une panse entièrement décorée d'écaillés (n^o 104). Il y a aussi un col tronconique (n^o 101) et un petit pied annulaire.

□ *La céramique micacée dorée*

Elle comprend deux vases ouverts (n^{os} 73 et 74) aux parois épaisses

□ *La sigillée*

De la production italique, elle comprend : une tasse

Ha. 7 du service b ou c, une assiette du service lb et un Drag. 11. La production du sud de la Gaule est représentée par un Drag. 27, un Ritt.12, un Drag. 35, une tasse, un Drag. 30 et un Drag 24. Le reste des tessons provient de Lezoux. Ce matériel du centre de la Gaule renferme des fragments décorés d'un arrière-train d'animal (n^o 134), de rinceaux (n^{os} 135 et 137) d'un motif anthropomorphe (n^o 132) proche du n^o 624 d'Oswald, d'oves (n^o 139), de feuilles d'eau (n^o 138), de dauphins (n^o 82) et de lapins (n^o 81). Les formes correspondent à un Drag. 46 du service c, six Déch. 72 (dont le n^o 132), cinq mortiers (n^{os} 76 et 77) une assiette, trois Drag. 37, un Drag. 45, un Drag. 17a, un Drag. 30 et un Ritt. 8.

IV. CONCLUSION

L'étude des céramiques du parc Saint-Paul permet donc de découvrir quelques formes de vases utilisées à Bourges à l'époque gallo-romaine et de proposer des éléments de datation absolue. Les céramiques qui feront l'objet de nos prochaines études permettront d'enrichir le tessonnier ainsi que le corpus de formes et de mettre en évidence des points de comparaisons ou de divergences entre les différents sites. A cette occasion, les importations, les datations et leur corrolaire, la résidualité, seront notamment abordées de manière plus approfondie afin d'inscrire au mieux ce travail dans une perspective historique pertinente.

BIBLIOGRAPHIE

- Amelin et Chartrain 1993** : P. AMELIN et A. CHARTRAIN, Présentation préliminaire d'un atelier augusto-tibérien à Gièvres (Loir-et-Cher), terra nigra, commune et Besançon, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 225-238.
- Bouthier 1996** : A. BOUTHIER, La production des vases miniatures de l'atelier de Cosne-sur-Loire (Nièvre), Historique et description des découvertes, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 139-140.
- Chevrot et Troadec 1992** : J.-F. CHEVROT et J. TROADEC, *Le Cher*, Carte archéologique de la Gaule, Paris, 1992.
- Desbat et Picon 1996** : A. DESBAT et M. PICON, Les céramiques métallescentes de Lyon, typologie, chronologie et provenance, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 475-490.
- Ferdière et Villard 1993** : A. FERDIÈRE et AVILLARD, *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges*, Mémoire 2 du musée d'Argentomagus, 7^e supplément à la R.A.C.F., Saint-Marcel, 1993.
- Ferdière 1972** : A. et M. FERDIÈRE, Introduction à l'étude d'un type céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 23, 1-2, 1972, p. 77-88.
- Joly 1996** : M. JOLY, *Terra nigra, terra rubra*, céramiques à vernis rouge pompéien, peintes et communes : répertoire, chronologie et faciès régionaux en Bourgogne romaine, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 111-138.
- Ménez 1989** : Y. MÉNEZ, Les céramiques fumigées ("terra nigra") du Bourbonnais. Etude des collections de Nérès-les-Bains et Châteaumeillant, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 28, 2, 1989, p. 117-178.
- Oxe et Comfort 1968** : A. OXE et H. COMFORT, *Corpus vasorum arretinorum*, Bonn, 1968, p. 452.
- Richard 1991** : C. RICHARD, *Le Gué de Sciaux : fosses et céramiques tibéro-claudiennes*, Mémoires de la Soc. de Rech. Arch. de Chauvigny VI, Chauvigny, 1991, p. 154.
- Riquier 1996** : S. RIQUIER, *La céramique de la tène finale et du gallo-romain précoce du site de Saumeray, "Le Bas des Touches" (Eure et Loir), sauvetages urgents de 1992 et 1995*, Mémoire de M.S.T., Université François Rabelais, Tours, 1996, inédit.
- Santrot 1979** : M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979.
- Troadec 1996** : J. TROADEC, *Bourges*, Documents d'Evaluation du Patrimoine Archéologique des villes de France, Paris, 14, 1996.
- Tuffreau-Libre et Lintz 1994** : M. TUFFREAU-LIBRE et G. LINTZ, La céramique gallo-romaine du Haut-Empire à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre), dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux (Actes de la table ronde d'Arras, 12-14 octobre 1993)*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 227-283.
- Tuffreau-Libre 1992** : M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique en Gaule romaine*, Paris, 1992.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : A. FERDIÈRE

Alain FERDIÈRE : Comme vous l'avez dit en introduction, il s'agit de l'étude préliminaire d'un ensemble stratifié en quatre phases en vue de l'examen systématique des céramiques de Bourges et, sans vouloir relancer le débat sur les problèmes de résidualité et de redéposition, je pense qu'il serait préférable de ne pas prendre en compte le matériel résiduel dans les phases récentes, sinon on risque d'avoir des répertoires artificiellement gonflés. A moins d'avoir mal compris, vous avez présenté des types Besançon dans la phase la plus récente ?

Nadine ROUQUET-RICHARD : Il y a des types Besançon dans toutes les phases.

Alain FERDIÈRE : C'est, à l'évidence, du matériel redéposé et je pense qu'on peut les éliminer. C'est une question de méthode dont on peut éventuellement discuter.

Armand DESBAT : Vous n'avez pas du tout évoqué les amphores ?

Nadine ROUQUET-RICHARD : Il y en a un peu mais elles sont étudiées par Céline Barthélémy dans le cadre de son DEA.

Armand DESBAT : Cela fait partie du faciès ...

Nadine ROUQUET-RICHARD : L'étude est en cours et j'espère pouvoir les intégrer après dans l'étude générale.

Robin SYMONDS : A propos de supprimer les céramiques résiduelles, je pense qu'il y a des risques ; un ensemble, c'est un ensemble. Dans l'étude de certains sites récents de Londres, j'ai présenté tout ce qu'il y avait, pour montrer que c'est comme cela, en indiquant les choses que l'on croit résiduelles. De les supprimer et de ne pas indiquer que cela existe me semble dangereux si jamais on change la chronologie d'une céramique ; il est alors difficile de revenir en arrière.

Alain FERDIÈRE : Oui, bien sûr, il y a des cas où cela peut se produire. Tu as raison. Ceci dit, je me suis peut-être mal exprimé. Je ne veux pas dire que j'exclus l'idée de les publier mais, à ce moment-là, il faut savoir si on présente le matériel d'une US ou le répertoire d'une période. Si on présente le répertoire d'une période, il faut les éliminer. Sur cette question, peut-être que certains ont d'autres avis ? Je pense que c'est une question méthodologique importante bien qu'on en ait parlé à d'autres occasions dans les congrès de la SFECAG ; c'est toujours une question d'actualité !

Nùria NIN¹

TÉMOINS DE LA PRÉSENCE D'UNE OFFICINE DE POTIERS AUGUSTÉENNE À AIX-EN-PROVENCE (Bouches-du-Rhône) :

Un dépotoir de céramique à pâte claire découvert sur le site du Palais Monclar

L'hypothèse de la présence d'officines locales de céramique n'est pas nouvelle à Aix-en-Provence. Les fouilles ont en effet plusieurs fois révélé des séries céramiques particulières, suggérant l'existence d'ateliers de potiers étroitement liés au développement de l'agglomération romaine et que l'on peut supposer établis à sa proche périphérie. En 1984, lors des recherches réalisées dans la cour de l'Archevêché, M. Fixot, J. Guyon, J.-P. Pelletier et L. Rivet avaient ainsi déjà évoqué cette proposition à la suite de la découverte d'une série de pots en céramique à pâte claire identifiés alors comme des ratés de cuisson (Fixot *et al.* 1986, p. 211 et 212, Fig. 16A)².

Récemment reprise à l'occasion des fouilles du site de l'établissement thermal, pour une série de vases il est vrai non tournés et relevant d'une période un peu plus ancienne (Nin 1996a), cette hypothèse vient cette fois d'être confirmée par la découverte d'un dépotoir de céramique à pâte claire, sur le site du Palais de Justice Monclar.

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1. Le site et le contexte de la découverte.

Le projet de construction d'un palais de Justice annexe, à l'emplacement de l'ancienne maison d'arrêt, a donné l'occasion, en 1995 et 1996, d'explorer une pièce de terrain d'environ 3000 m², située *intra muros* dans l'Antiquité et à proximité de la porte d'entrée sud-est de la ville (Fig. 1)³.

La trame urbaine est ici principalement fixée par le passage du *cardo maximus* qui traverse le site du nord-nord-ouest au sud-sud-est et sur lequel se greffe au sud un *decumanus* (Fig. 2). Le dépotoir qui nous occupe est issu d'un fossé de drainage reconnu, en quatre tronçons, sur près de 33 m de long (Fig. 3). Les liens que cet aménagement entretient avec la voirie restent assez énigmatiques et nos suppositions reposent ici sur son emplacement et sa chronologie. Il est en effet situé dans l'emprise du *cardo maximus*, telle qu'on la connaît pour le I^{er} s. de n. è., et il en suit la

1 Conservateur du Patrimoine de la Ville d'Aix-en-Provence.

2 Composant près de 95 % du mobilier recueilli dans les premiers niveaux d'occupation de l'*insula* 1 (pièce L), ces vases (pots sans anses ni couvercles) ont une pâte de couleur jaune, très claire, mal cuite. La datation de ces éléments, réutilisés, semble-t-il, comme vide sanitaire dans un remblai, reste imprécise. Seul est connu le *terminus ante quem* de leur utilisation : ils ont été mis au jour dans un contexte daté de la fin du I^{er} s. de n. è.

3 Le projet de restructuration de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence a donné lieu à deux campagnes de fouilles. La première, conduite en 1994-1995, a concerné la parcelle occupée par l'ancienne maison d'arrêt. Une seconde campagne s'est déroulée en 1996, dans la rue Peiresc, à l'emplacement d'une salle souterraine destinée à permettre la liaison entre le nouveau Palais Monclar et le Palais de Justice Verdun.

Ces deux campagnes ont été dirigées par le Service archéologique de la Ville d'Aix-en-Provence. Ont participé aux recherches une importante équipe AFAN ainsi que des stagiaires de l'Université de Provence : S. Barbey, H. Bendada, A. Bergeret, E. Bertomeu, S. Bonnaud, M. Boulghalegh, O. Boudry, C. Bouttevin, L. Casanova, J.-L. Charlot, S. Claude, F. Cognard, L. Cordier, B. De Luca, M. Derain, J.-J. Donato, L. Dufflot, J.-J. Dufraigne, E. Emery, T. Garel, E. Guillet, M. Kaene, E. Leal, J.-L. Lopez, M. Lutti, L. Mahiques, J.-C. Matheron, X. Milhand, A.-Ch. Nalin, N. Nin, F. Parent, M.-T. Pesty, N. Rehala, A. Rahou, N. Roncaglia, P. Rubini, O. Senoune, R. Thernot, M. Vecchione, E. Yebdri.

Voir à ce propos N. NIN (dir.), *Palais Monclar, première tranche. Les recherches archéologiques de la maison d'arrêt d'Aix-en-Provence*, Document Final de Synthèse, 1996, Service régional de l'Archéologie PACA et N. NIN, *Palais Monclar, deuxième tranche. Les recherches archéologiques de la rue Peiresc à Aix-en-Provence*, Document Final de Synthèse, 1997, Service régional de l'Archéologie PACA.

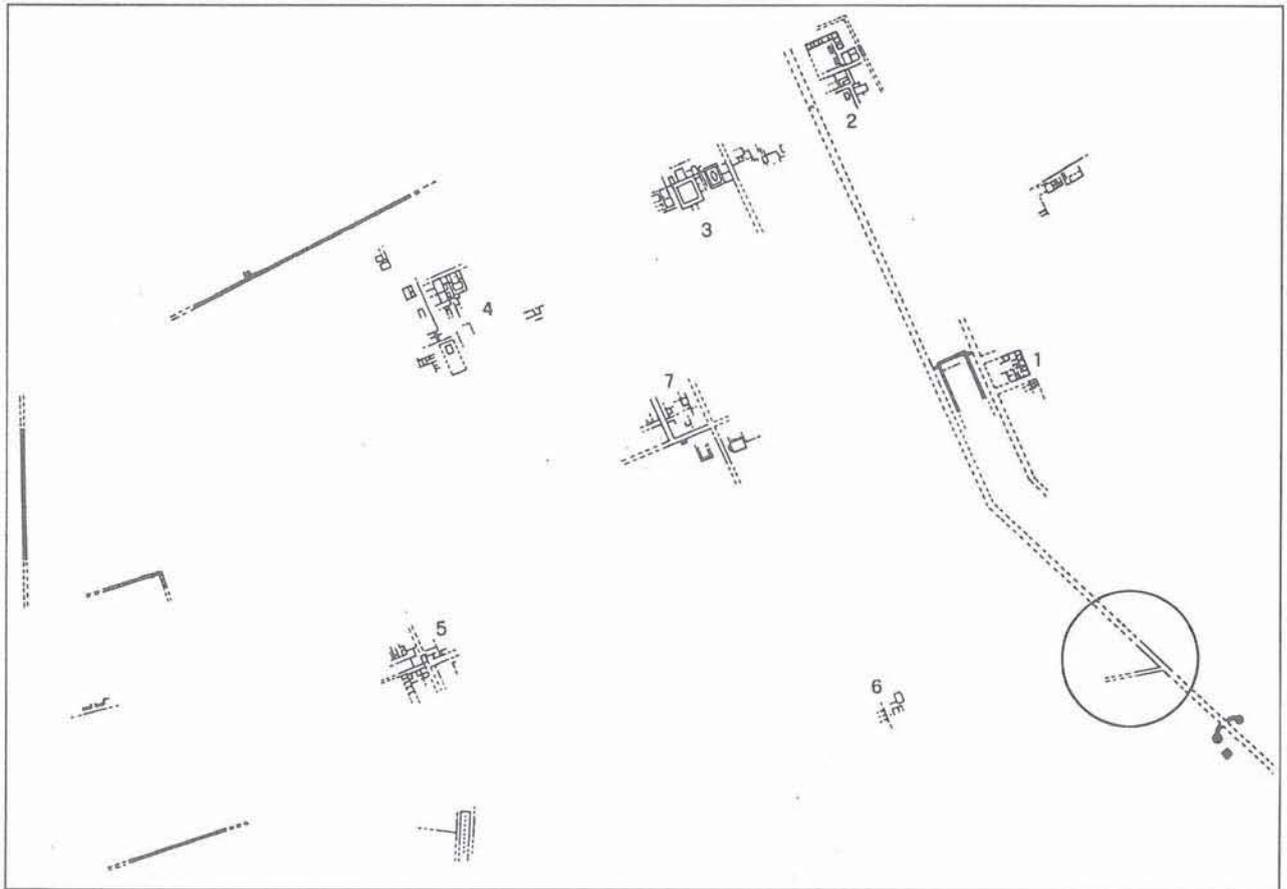


Figure 1 - Emprise supposée de l'agglomération antique d'Aix-en-Provence (dessin N. Nin).

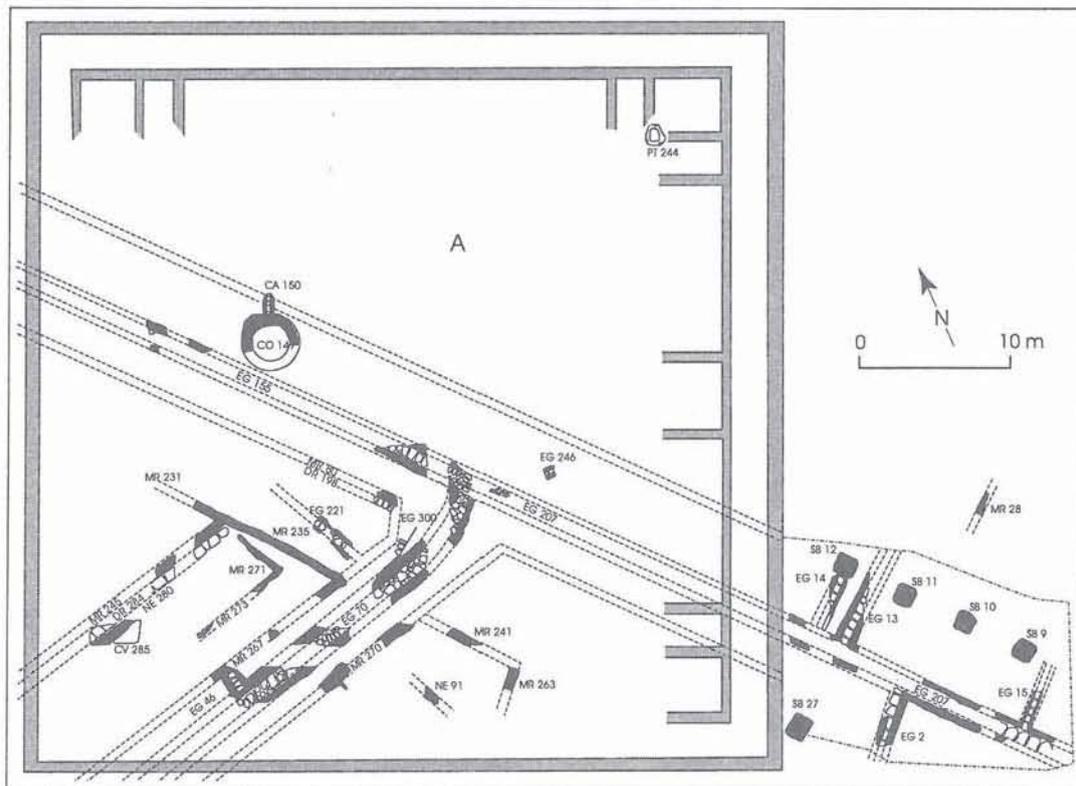


Figure 2 - Plan général des vestiges découverts à l'occasion des fouilles du Palais Monclar et de la rue Peiresec (relevé A.-Ch. Nalin).

direction mais il est, sans doute possible, antérieur au seul élément construit conservé de la rue, à savoir son collecteur dont l'installation procède lui-même d'un réaménagement. Ces quelques observations nous ont

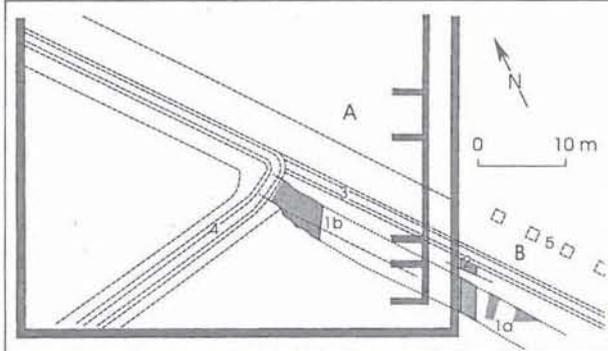


Figure 3 - Plan du fossé (relevé A.-Ch. Nalin).

conduit à interpréter ce drain comme un fossé bordant une chaussée primitive disparue. Par ailleurs, l'étude stratigraphique de son comblement a clairement mis en évidence autant l'intensité de son fonctionnement dont témoignent plusieurs recreusements et curages que la brièveté de son utilisation (Fig. 4 et 5).

2. Le dépôt : données générales.

La particularité du dépôt découvert dans ce contexte réside tout d'abord dans les proportions étonnamment élevées des céramiques à pâte claire par rapport au total du mobilier recueilli. Cette catégorie représente en effet plus de 90 % de l'ensemble, soit 6535 fragments sur les 7241 tessons prélevés, concentration tout à fait singulière qui interdit de voir dans cet ensemble un dépotoir strictement domestique (Fig. 6). Ce mobilier se caractérise encore par la présence de nombreux rebuts de fabrication : abondants éléments surcuits, vases amalgamés ou encore pièces plus ou moins

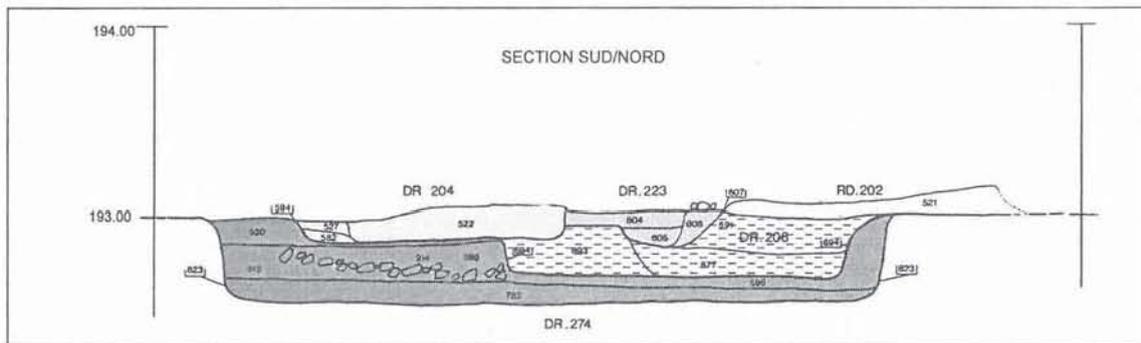


Figure 4 - Coupe nord-sud sur le fossé (relevé A.-Ch. Nalin).



Figure 5 - Vue générale du comblement du fossé (cliché N. Nin).

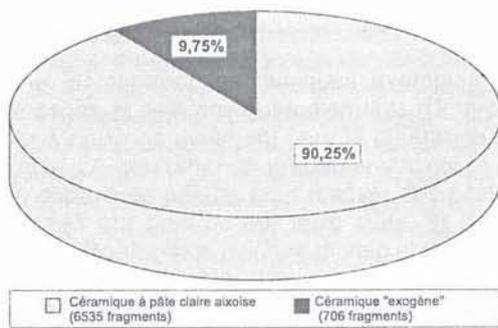


Figure 6 - Répartition au sein de l'ensemble du mobilier entre la céramique à pâte claire issue d'une officine aixoise et les céramiques d'origines diverses.

déformées par la chaleur, qui évoquent ici des rejets de fabrication d'une officine de potiers.

Enfin, si ce dépôt résulte très certainement de l'activité potière d'un atelier, il apparaît malgré tout comme secondaire en raison tout d'abord de son contexte de découverte, à l'évidence extérieur au site de production même⁴, mais aussi de la présence relativement importante de céramiques étrangères au groupe des céramiques à pâte claire identifié présentement comme groupe de production locale⁵ (Tableau 1).

3. Le groupe des céramiques à pâte claire aixoise.

La première remarque qu'appelle l'étude de cet ensemble concerne sa grande homogénéité.

Cette homogénéité est en premier lieu chronologique.

Bien que dense, l'usage du drain semble, on l'a vu, de courte durée. C'est en tout cas le sentiment qui ressort tout à la fois de l'observation stratigraphique et de l'analyse de l'ensemble du mobilier qui en est issu. Quelles que soient les strates dont il provient, le matériel d'accompagnement, sur lequel nous reviendrons, réfléchit en effet toujours le même faciès et ne trahit d'évolution chronologique ni dans sa composition catégorielle ni dans le répertoire typologique de chacune des catégories de céramique présentes.

Cette homogénéité est également patente dans la répartition spatiale du groupe des céramiques à pâte claire aixois. Les mêmes formes sont non seulement représentées dans l'ensemble des strates définies mais on a aussi constaté que, malgré leur faible nombre, les collages touchent des fragments provenant d'unités stratigraphiques très différentes, quelquefois même relativement distantes.

La seconde observation a trait à l'importante fragmentation de l'ensemble dont rend bien compte la distorsion importante existant entre le nombre total de fragments –6535 tessons– et le nombre minimum d'individus évalué à 224⁶. Si les raisons de cette extrême fragmentation tiennent pour une large part à la mauvaise qualité du matériau lui-même, qui a peut-être justifié l'élimination des vases, il tient aussi aux conditions d'enfouissement, un contexte humide tout d'abord et, semble-t-il, aux effets de tassement peut-être à mettre sur le compte de la puissance, et donc du poids, de la sédimentation supérieure⁷. Ainsi la grande majorité des fragments ne dépasse pas 1 à 2 cm², dimensions qui

U.S.	1 - CERAMIQUE DE DIVERSES PROVENANCES																							2 - ATELIER AIXOIS				
	CAMPA	CAMPB	DERA	DER C	CAMP GR	SIG. IT	Lampe	Paroi Fine	COM IT	Rouge Pomp	COM IB	KAOL	COM SABL	CNTALP	CNT PRO	COM AUG	COM PRO	CL REC	CL ENG	Dolium	A ITA	A ITI	A BET	A GAUL	A IND	TOTAL 1	CL REC	TOTAL 1 et 2
2522	1					3		1	3			19	1		8	1	3	46		6		12	6	17	127	148	275	
2527									1	2															3	5	8	
2530			9			7						21	2	3	6	45	5	8	9	4	1	21	18	6	20	185	264	449
2536																										2	2	2
2582						4						1	2					7	2					4	3	23	24	47
2606										6										2					1	9	12	21
2677									1			1					12						5		8	27	1162	1189
2692																							5				121	126
2695		3	3			6	7	1	4	2					4		13	7		4	2	3	4	11	74	3613	3687	
2762					2	2	3		5	2	2	2			5		12			6			3	9	51	1083	1134	
3059										5		12				1		1				6		6	31	14	45	
3061				1							9	2	9				1					50	2		74	15	89	
3062											1	1	1				3		1						6		6	
3063											1	1	1					4							6	1	7	
3064								1			1							2				1		1	6	5	11	
3071																		1			1		1		3	2	5	
3076						1					1		1					1		1					4		4	
3077							2				2					1								1	6	1	7	
3078											1			1			1								4		4	
3079																		1							3	4	7	
3080						1										2	1	2					1	4	11	2	13	
3082																	4	1					1		2	8	1	9
3087						1		1										7					4	4	17	21	38	
3088																		1				2	9		12	3	15	
3089																							1		1		1	1
3110						1	1				1							4					2	1	10	4	14	
TOTAL	1	3	12	1	2	25	12	6	14	17	3	70	7	16	23	47	41	108	14	23	4	100	58	22	77	706	6507	7213

Tableau 1 - Répartition par US et par catégories de céramique de l'ensemble du mobilier recueilli dans le fossé.

4 L'emplacement de ce dernier est du reste totalement indéterminé.

5 On notera enfin la rareté du mobilier métallique ou osseux dans ce contexte.

6 Le nombre total de bords a, quant à lui, permis de recenser 191 individus.

7 L'état de fragmentation particulièrement important des vases à la surface de certaines unités stratigraphiques pourrait même évoquer un piétinement.

expliquent la rareté des collages entre les tessons et, ce faisant, le caractère très incomplet des pièces isolées⁸. Non seulement n'a pu être reconstitué aucun profil complet mais, dans le meilleur des cas, les profils recomposés ne concernent pas plus du tiers de la forme des pièces. Quant aux formes fermées, ils n'excèdent généralement pas l'épaulement.

4. La méthode de travail.

Sur le plan méthodologique et compte tenu de l'homogénéité de l'ensemble concerné, nous avons opté pour une étude englobant la totalité du matériel sans distinction des unités stratigraphiques différenciées pendant la fouille. Seule cette méthode pouvait permettre une première approche quantitative, le total des individus sur lesquels porte l'étude étant somme toute très faible. Ce parti pris et surtout l'importante fragmentation du mobilier nous ont conduit à ne faire aucune pondération par unités stratigraphiques, ni même sur l'ensemble de la collection.

Nous n'avons, d'autre part, pas retenu de quantification en terme de NMI, qui nous a paru sans pertinence ici pour ne retenir que le NTI, le nombre typologique d'individus, établi sur le seul critère des bords qui se sont, comme presque toujours, révélés les meilleurs paramètres pour l'identification des pièces et, ce faisant, pour leur classification⁹.

C'est donc au total sur une série assez faible que porte l'étude présente, à savoir 191 ind. (Tab. 2 et 3).

II. LA COLLECTION DE CÉRAMIQUE À PÂTE CLAIRE AIXOISE

1. Aspect des vases.

□ La pâte.

Les vases sont tous réalisés dans une pâte calcaire tendre, très cassante et friable. Au toucher, les tessons sont très salissants, laissant sur les doigts une fine pellicule de poussière¹⁰. Les cassures ne sont pas franches, quelquefois même en dents de scie. Quelques vacuoles sont visibles à l'œil nu. Les éléments plastiques sont peu nombreux (0,1 mm) et semblent se limiter à de très fines particules de mica et à des inclusions argileuses de couleur rougeâtre à brun, aux contours arrondis dont la répartition dans l'épaisseur de la paroi apparaît inégale¹¹. Sur les pièces de grandes dimensions ces inclusions apparaissent beaucoup plus abondantes et surtout plus grosses.

La pâte a une structure assez feuilletée et l'on note, sur de nombreux éléments, des fentes importantes dans l'épaisseur des tessons. La teinte varie du beige très clair, à la couleur rose-orangé soutenu ou encore au brun (Tableau 4). On observe sur certains fragments d'importantes variations chromatiques sans doute liées à des problèmes de cuisson.

□ Les surfaces.

En ligne générale, on ne constate pas de différence chromatique entre le cœur et la surface des tessons où

	2522	2530	2582	2606	2677	2692	2695	2762	3059	3061	3063	3079	3088	TOTAL
Nombre de bords	3	10	1	-	5	-	4	4	-	-	-	-	-	27
Nombre de fonds	3	1	2	-	1	-	2	1	-	1	-	1	-	12
NTI	3	10	1	-	5	-	4	4	-	1	-	1	-	27
NMI	3	10	2	-	5	-	4	4	-	1	-	1	-	30

Tableau 2 - Les formes ouvertes : nombre typologique d'individus (NTI) et nombre minimum d'individus (NMI).

	2522	2530	2582	2606	2677	2692	2695	2762	3059	3061	3063	3079	3088	TOTAL
Nombre de bords	9	7	-	-	32	9	74	30	-	1	1	1	-	164
Nombre de fonds	6	7	1	1	41	6	40	28	1	-	-	-	2	133
NTI	9	7	-	-	32	9	74	30	-	1	1	1	-	164
NMI	9	7	1	1	41	9	74	30	1	1	1	1	2	178

Tableau 3 - Les formes fermées : nombre typologique d'individus (NTI) et nombre minimum d'individus (NMI).

Couleur de la pâte	2522	252527	2530	2536	2582	2606	2677	2692	2695	2762	Fouilles 1996	TOTAL fragments	TOTAL %
beige clair	49	2	26	1	18	4	650	91	3227	710	30	4 808	73.8
rose/orangé	17	2	11	1	5	2	190	16	325	236	7	812	12.4
chamois	82	1	217	-	1	6	21	3	34	111	32	508	7.8
Surcuits		-	10	-	-	-	301	11	27	26	4	379	5.8
Dont Claire engobée	4	-	9	-	-	4	16	-	28	63	5	129	
TOTAL fragments	148	5	264	2	24	12	1162	121	3613	1083	73	6507	
TOTAL %	2.27	0.07	4.05	0.03	0.36	0.18	17.85	1.85	55.52	16.64	1.12		

Tableau 4 - Répartition des fragments de céramique à pâte claire en fonction de la couleur de la pâte.

8 L'aspect très émoussé des tranches, qui présentent souvent un profil arrondi, n'a, pour sa part, pas contribué à faciliter les remontages.

9 Compte tenu de l'état de fragmentation des pièces et de notre méconnaissance de leur répertoire, l'étude des fonds ne pouvait pas fournir d'élément décisif pour l'établissement d'une typologie.

10 Même si la cause en est largement due à la qualité, semble-t-il, très médiocre des produits, le milieu de conservation n'est sans doute pas totalement étranger à cet aspect.

11 Il semble s'agir d'éléments d'argile cuite, peut-être de la chamotte pilée utilisée comme dégraissant.

les particules de mica semblent toutefois plus nombreuses.

Au sein de cet ensemble, il est par ailleurs difficile de déterminer exactement la part des vases engobés, l'engobe étant généralement très mal conservé. L'essentiel de la production paraît malgré tout ne pas avoir été enduit, ce traitement étant principalement réservé aux vases ouverts et tout particulièrement aux coupes. L'engobe est alors de couleur assez foncée, ses teintes dominantes variant du rouge au brun sombre. Il est toujours terne et mat et n'a généralement pas d'épaisseur. Il n'est jamais grésé et sa pose semble s'effectuer par trempage.

□ Les principaux traits de façonnage.

Sans doute assez plastique, le matériau devait autoriser une exécution rapide. Les stries de tournage sont relativement lâches et semblent ne pas être souvent retouchées après le tournage au point que, même sur les vases ouverts, elles ne sont pas toujours effacées. Si, dans certains cas, les parois peuvent être très minces (entre 3 et 5 mm d'épaisseur), on constate en revanche, sur de nombreux exemplaires, des épaisseurs singulières, notamment au niveau de la base.

2. La typologie.

Le mobilier recueilli peut être classé en trois grands groupes distincts, très inégalement représentés (Fig. 7) :

- la vaisselle d'une part, qui compose l'écrasante majorité de l'ensemble (6507 fragments soit 99,57 % du total des éléments recueillis) ;
- les éléments artisanaux, essentiellement des pesons, qui réunissent 21 fragments soit 0,32 % du total ;
- les éléments architecturaux enfin, extrêmement peu nombreux (7 fragments soit 0,1 % du total).

□ Les éléments architecturaux.

Dans ce groupe très mal représenté comptent exclusivement des fragments de *tegulae*, parmi lesquels aucun élément ne permet de relever les dimensions

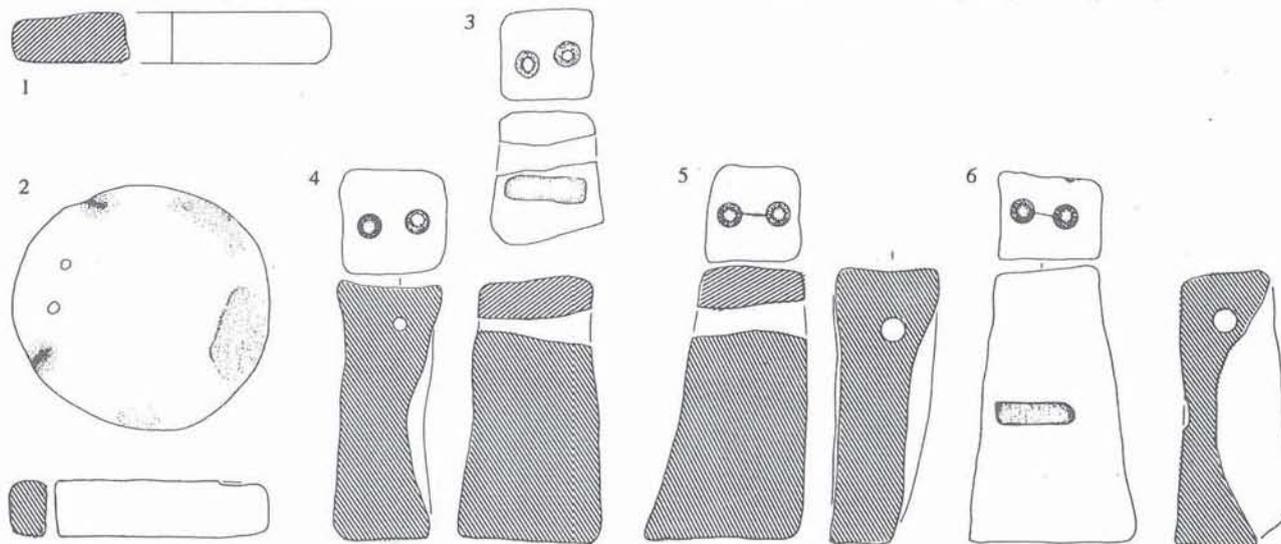


Figure 8 - Les éléments artisanaux.

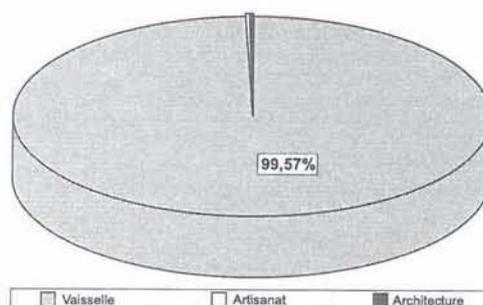


Figure 7 - Répartition au sein de la production de céramique à pâte claire aixoise entre la vaisselle, les éléments architecturaux et les éléments artisanaux.

des tuiles fabriquées. La pâte utilisée est de couleur beige très clair ou carrément rose.

□ Les éléments artisanaux.

Ils réunissent 16 individus au total au sein desquels on trouve d'une part des cales de potier, de l'autre des poids de tisserand (Fig. 8).

■ Les cales de potier.

Il s'agit de six pesons circulaires mesurant entre 11 et 12 cm de diamètre et pourvus d'un percement central de 2 à 3 cm réalisé avant cuisson (Fig. 8, n° 1).

Ces objets sont généralement interprétés comme des cales de potiers. Un lot identique a été trouvé à Aix-en-Provence même, dans une *insula* fouillée sur le site de la cour de l'Archevêché en 1984 (Fixot *et al.*, 1986, p. 216-217, Fig. 21A, n°s 1522 à 1528 et 1618)¹².

■ Les poids de tisserand.

On en compte 10 répartis en deux types. On trouve d'une part un peson circulaire plein, de 11 cm de diamètre, percé en partie supérieure de deux trous circulaires de petites dimensions (moins d'un cm) (Fig. 8, n° 2).

Le second groupe, plus nombreux, réunit des éléments de forme tronconique, percés de part en part sur leur face latérale. Ces objets portent presque tous un

¹² Ce contexte est daté de la fin du I^{er}-début du II^e s. de n. è. Huit exemplaires étaient concentrés dans un même espace.

cartouche anépigraphe sur une de leur grande face et deux cercles estampés sur le dessus. La plupart présentent d'importantes traces d'usure sur leur face arrière supposant, au sein même de l'officine de potier, une utilisation secondaire à leur destination initiale, que nous ne savons expliquer. Leur pâte est beige clair ou rose-orangé¹³ (Fig. 8, n^{os} 3 à 6).

3. La vaisselle.

Si l'on excepte les quelques objets précédents, l'essentiel du mobilier recueilli relève de la vaisselle en céramique commune, vases ouverts et fermés destinés à la table, au service et surtout à la petite resserre.

De cet ensemble, on retiendra surtout la proportion très élevée des vases fermés : 164 individus identifiés contre 27 seulement pour les vases ouverts, soit plus de 85,85 % du total du NTI (Fig. 9).

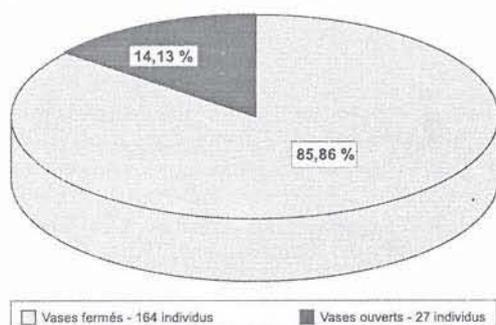


Figure 9 - La vaisselle : répartition entre les vases de forme ouverte et les vases de forme fermée.

□ Les formes ouvertes.

Trois catégories principales composent le répertoire des formes ouvertes, dont le nombre, on l'a vu, est peu important : à peine plus de 15 % du total du nombre typologique d'individus. On compte d'une part des coupes auxquelles nous avons associé le seul exemplaire attesté de coupe-couvercle, des jattes et des mortiers.

Ces différentes catégories ne sont toutefois pas représentées de façon égale. On dénombre en effet 18 coupes pour 7 jattes et 2 mortiers seulement (Fig. 10 et 11).

■ Les coupes.

Parmi les coupes présentes ont été distinguées 5 formes principales (Fig. 11, n^{os} 7 à 20 et Fig. 12).

- Type 1

Un seul exemplaire répertorié (Fig. 11, n^o 7).

Il s'agit d'une large coupe à vasque évasée et peu galbée dont le flanc est à peu près régulièrement convexe. Il se termine par un bord arrondi, projeté dans la continuité de la panse. La paroi a une épaisseur constante. La base est manquante mais on peut vraisemblablement restituer un pied annulaire.

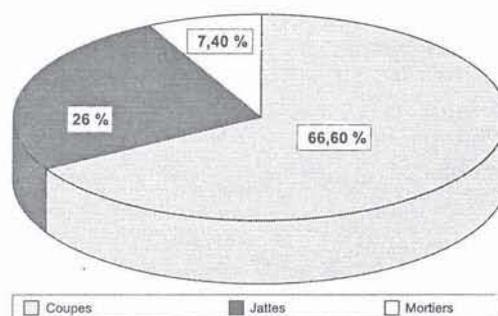


Figure 10 - Répartition au sein des vases de forme ouverte entre les coupes, les jattes et les mortiers.

Le vase, de pâte couleur brun clair, était entièrement recouvert d'un engobe de couleur brun rouge.

Diamètre d'ouverture : 21,8 cm.

Forme qui évoque les bols en céramique campanienne A de type 31b et 2974 (Morel F 2951-2954, 2977-2978).

- Type 2

Cinq exemplaires répertoriés qui présentent, dans leurs dimensions, une grande homogénéité (Fig. 11, n^{os} 8 à 10).

Il s'agit d'une coupe hémisphérique à flanc oblique se déversant sensiblement au niveau du bord. Celui-ci, arrondi, se situe soit dans le prolongement de la courbure du flanc, soit l'accentue en se déversant vers l'extérieur. Il se caractérise par un léger surépaississement qui peut parfois former un petit bourrelet (n^o 9). La paroi a une épaisseur souvent irrégulière due aux traces de tournage qui sont perceptibles sur le profil extérieur. Un ex. se distingue par la minceur et l'obliquité de sa paroi ainsi que l'affinement de son bord (n^o 10).

Les cinq vases, à pâte de couleur brun clair, étaient entièrement recouverts d'un engobe dont la couleur varie du rouge-orangé soutenu ou brun-rouge. Diamètres d'ouverture compris entre 21 et 22 cm.

Comme la précédente, cette coupe est héritée du répertoire italique. Sa forme correspond en effet à celle des exemplaires tardifs de coupe en céramique campanienne du type 8Bc (Morel 2943) dont P. Arcelin a bien montré récemment l'évolution morphologique (Arcelin 1991, p. 219 à 221 et Fig. 13). Parmi les céramiques campaniennes A en usage dans le vaisselier aixois de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C., cette coupe 8Bc constitue du reste la forme la plus fréquemment utilisée (Nin 1996a, p. 278-280) et on lui trouve très rapidement associé un lot important de copies en céramique à pâte claire engobée.

Ce type de coupe, apparu, semble-t-il, autour des années 30 av. n. è., se retrouve fréquemment dans les niveaux augustéens où sa présence apparaît comme un palliatif à l'arrêt des importations italiques¹⁴.

Correspondance : Pasqualini coupe de type 1b¹⁵.

13 Des séries de poids tout à fait analogues ont été découvertes dans les ateliers de Sallèles-d'Aude. Ils participent de la même manière de la production de ces officines.

14 Voir à ce propos le matériel issu des puits 2, 7 et 12 de la Colline Saint-Jacques à Cavaillon (Dumoulin 1965).

15 La production de ce type de coupe est bien attestée sur l'atelier varois de Lorgues avec une pâte très chargée en mica (Pasqualini 1985, fig. 1, groupe 1a, p. 177) : la chronologie proposée pour ce type nous paraît cependant un peu tardive (10-170 de n. è.). Elle ne tient pas compte des exemplaires précoces reconnus à Glanum et dans un certain nombre de sites du Vaucluse et de Basse-Provence.

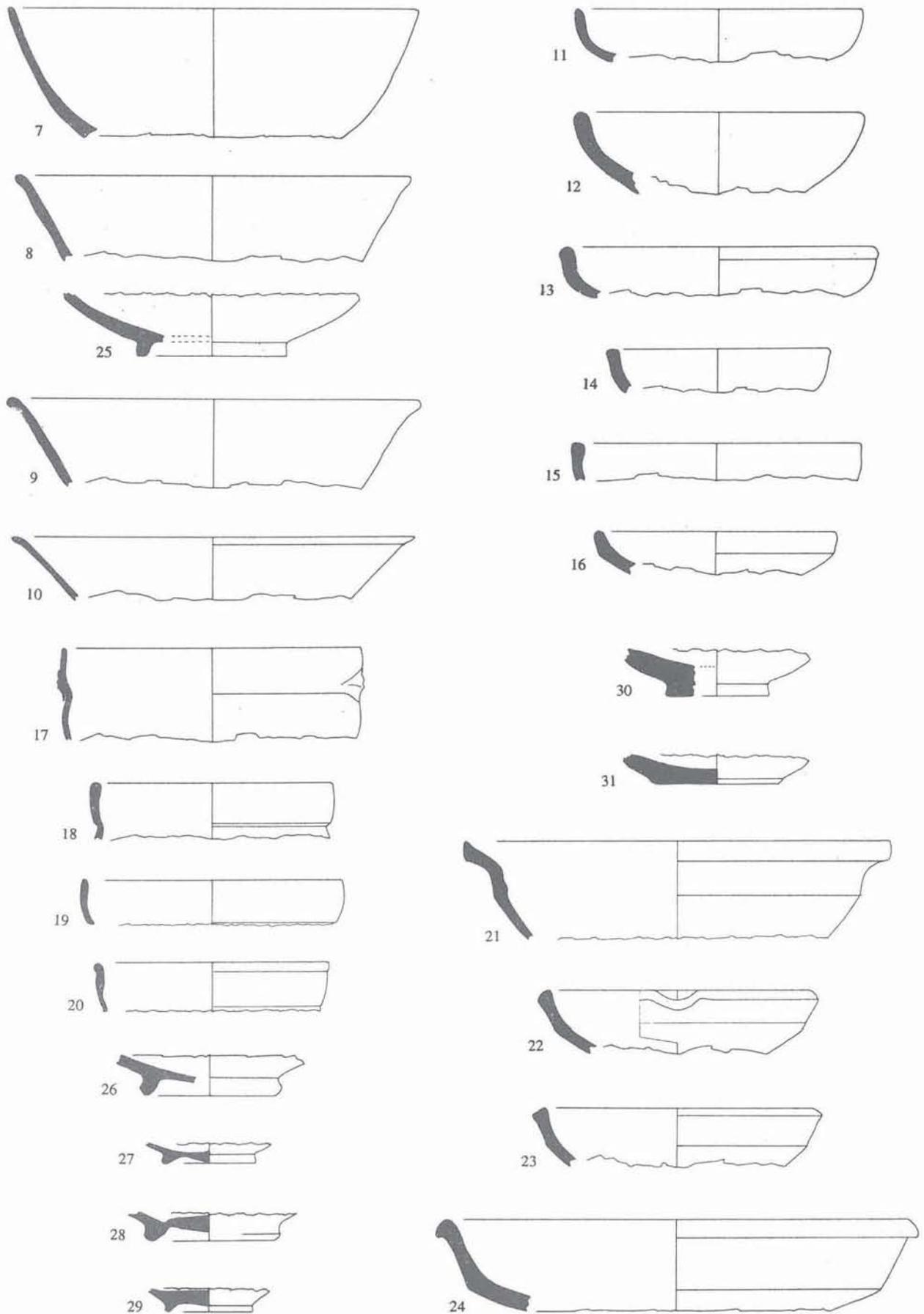


Figure 11 - Les vases de forme ouverte.

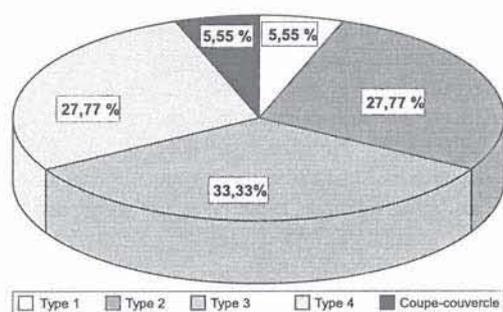


Figure 12 - Répartition des différents types de coupes.

Chronologie proposée : 30 av. n. è.- seconde moitié du I^{er} s. de n. è.

- Type 3

Six exemplaires recensés (Fig. 11, n^{os} 11 à 15).

Il s'agit d'une coupe hémisphérique dont le flanc est régulièrement convexe. La forme du bord est en revanche plus variable. Celui-ci peut être arrondi avec un léger affinement de sa partie extrême (Fig. 11, n^o 13) ou surépaissi. Cet épaississement se traduit alors soit par un petit bourrelet (Fig. 11, n^{os} 11 et 12), soit par une section carrée, obtenue par enlèvement de matière (Fig. 11, n^{os} 12, 14 et 15). La base est inconnue.

Le diamètre d'ouverture est généralement inférieur à celui des deux types précédents. Il est compris entre 12 et 17 cm.

- Type 4

Un seul exemplaire recensé (Fig. 11, n^o 16).

Il s'agit d'une coupe hémisphérique, sans doute peu profonde, dont le profil intérieur du flanc est assez régulièrement convexe tandis que le profil extérieur est marqué, en partie haute, par une pliure dessinant une carène légère. Le bord est simple et arrondi.

La base est manquante. Peut-être faut-il lui associer un fond du même type que le fond n^o 30, dont la forme correspond bien à celle du pied des coupes-couvercles connues lors des décennies ultérieures (Fixot *et al.* 1986, p. 217, et Fig. 21 A et B ; Nin 1987).

C'est en effet la présence de la carène qui a conduit à interpréter ce vase comme une coupe-couvercle en raison de la similitude morphologique qu'il entretient avec la coupe-couvercle répertoriée sous l'appellation CL REC 15d dans le DICOCER (Py 1993, p. 239), le caractère peu marqué de la carène s'expliquant peut-être ici par la précocité de la forme¹⁶. Le vase, en céramique à pâte de couleur claire, n'est pas engobé.

- Type 5

Cinq exemplaires recensés (Fig. 11, n^{os} 17 à 20).

Il s'agit d'une coupe dont le flanc, sans doute à profil convexe, est séparé du bord par un resserrement marqué. La lèvre, à bord simple, est droite ou le plus souvent légèrement convexe. On note la présence d'anses dont l'attache supérieure est placée à la jonction panse-bord. Les parois de ces vases sont très

finies. Le vase n^o 19 présente la particularité d'avoir un bord marqué par un petit bourrelet.

La pâte est généralement de couleur brun clair ; les surfaces sont entièrement recouvertes d'un engobe de couleur rouge-brun. Les diamètres d'ouverture sont compris entre 13 et 16 cm.

Cette forme est inspirée des productions de céramiques à parois fines du type Mayet XC, dont la phase d'expansion la plus vaste se situe à l'époque augustéenne. La production de ce type de vase en céramique à pâte claire est bien attestée en Provence dans les trois ou quatre premières décennies de n. è. (Pasqualini 1993, p. 311-314). La découverte, sur le site du Clos de la Tour à Fréjus, d'un exemplaire complet daté de 10 av. n. è. tendrait même à indiquer l'existence d'une production plus précoce encore (Rivet 1980, p. 728, forme 20 et Rivet 1996, p. 345 et Fig. 19, n^{os} 9 à 12).

■ Les jattes.

Appartiennent à cette catégorie sept exemplaires, soit le quart du total des formes ouvertes, qui se répartissent en deux types distincts.

- Type 1

Un seul exemplaire recensé (Fig. 11, n^o 21).

Il s'agit d'un vase dont le flanc, oblique, a une paroi presque rectiligne. La jonction flanc/bord est marquée par une légère inflexion de la paroi vers l'intérieur. Sur le profil extérieur, l'épaule est carénée. La lèvre, à marli incliné, est très divergente et de faible hauteur. Terminée par un bord en amande, elle est soulignée par une gorge intérieure à peine marquée.

La base est manquante. Des traces de stries de tournage sont visibles sur le profil intérieur, notamment au niveau de l'épaule où la paroi est plus épaisse.

La pâte est beige clair et dépourvue d'engobe. Le diamètre d'ouverture est de 23 cm.

La forme de ce vase est très proche de celle d'une jatte carénée en céramique à pâte claire engobée, découverte dans la nécropole de Sainte-Barbe à Marseille (Mellinand 1993, 20, pl. XII, n^o 73). Sur cet exemplaire marseillais la base est annulaire.

Ce type de jatte présente des similitudes très importantes avec des jattes en céramique kaolinique découvertes à Vaison (forme 7, Goudineau 1977, 162 (Fig. 3a à 3c) et p. 163) et à Dieulefit (Goudineau, Gras 1978, p. 198 et 200, Fig. 5, n^{os} 1 à 4) pour lesquelles les auteurs ont souligné l'héritage protohistorique. Des jattes d'un type analogue ont été découvertes à Aix-en-Provence, dans des niveaux de chaussée augustéens (Nin 1996b)¹⁷.

- Type 2

Six exemplaires connus (Fig. 11, n^{os} 22 et 23).

Il s'agit d'un vase dont le flanc est assez régulièrement convexe à l'intérieur. Son profil extérieur est marqué par une carène très légère, plus ou moins prononcée cependant selon les individus. Sur certains exemplaires, le bord, un peu surépaissi, est biseauté à l'extérieur et

16 On notera que cette forme est absente de la typologie des céramiques à pâte claire établie par M. Pasqualini (Pasqualini 1993) malgré sa fréquence importante dans les vaisseliers provençaux (Fixot *et al.* 1986 et Nin 1987, p. 216-219).

17 Cette pièce présente également quelques similitudes avec un vase en céramique à pâte claire classé dans le DICOCER dans la rubrique des urnes à deux anses, CL REC 12b, pour lesquelles la datation proposée est de -50/-1 (Py 1993, p. 236) ou encore avec la jatte CL REC 13j (-200/-1) (Py 1993, p. 238).

dessine un petit bourrelet intérieur. Sur d'autres, il est au contraire à peu près horizontal. Présence d'un bec verseur de petite taille obtenu par simple pression du doigt sur la partie supérieure de la lèvre.

La pâte est de couleur beige clair ou rosée. On n'observe pas de traces d'engobe. Le diamètre d'ouverture est compris entre 12 et 15,5 cm.

■ Les mortiers.

Seuls deux exemplaires de mortier ont été recensés. Ils appartiennent au même type (Fig. 11, n° 24).

Il s'agit de pièces dont le flanc, régulièrement convexe, est séparé de la partie haute par une carène très angulaire. La lèvre se termine par un bord divergent dont le profil est obtenu par enlèvement de matière en partie extérieure de la paroi. Les parois sont épaisses. La pâte est couleur brun clair et les surfaces non engobées. Le diamètre d'ouverture est de 26 cm.

■ Les fonds.

Il est difficile de rattacher à l'un ou l'autre type les 13 exemplaires de base, bien identifiés comme appartenant à une forme ouverte (morphologie, présence d'engobe sur les surfaces intérieures en particulier, absence de stries de tournage intérieures).

Ces bases sont presque toutes annulaires. Certaines, qui forment un petit pied (Fig. 11, n°s 25 et 26), sont vraisemblablement attribuables aux coupes de types 1 et 2, voire 3. Les diamètres du pied sont compris entre 7 et 8 cm. Un exemplaire a un pied de petit diamètre (5 cm ; n° 27).

On notera sur certains éléments l'épaisseur particulière du fond qui apparaît un peu comme une caractéristique de cette production (Fig. 11, n°s 28 et 29). On retrouve en effet des épaisseurs analogues ou encore supérieures sur de nombreuses bases de formes fermées. Enfin, deux exemplaires présentent un fond plat. Pour le premier (Fig. 11, n° 30) qui a une base très petite, on a proposé un rapprochement avec la coupe-couvercle de type 4, pour une pièce, il est vrai, vraisemblablement de taille supérieure.

Le second pourrait appartenir sinon à un mortier – le diamètre de la base nous paraît un peu petit – tout au moins à une jatte (Fig. 11, n° 31).

□ Les vases fermés.

Avec 164 individus recensés, le groupe des vases

fermés constitue l'essentiel de la production soit près de 86 % de l'ensemble de la vaisselle.

Le caractère très incomplet des éléments étudiés n'a pas toujours permis de déterminer précisément les différentes catégories représentées. Aussi, la typologie proposée ici, a-t-elle seulement une valeur indicative destinée à donner les principaux critères retenus pour l'établissement d'une classification préliminaire (Fig. 13).

Pour la répartition des différents types de vases au sein de ce groupe on se reportera au Tableau 5 et à la Fig. 14.

■ Les cruches.

La place des cruches au sein du groupe des vases fermés apparaît importante. En atteste le nombre élevé de pièces à peu près sûrement identifiées : 41 individus, soit 25 % du total.

Trois types ont été distingués (Fig. 15).

- Type 1

Il réunit 16 individus, soit 39 % de l'ensemble des cruches. Il s'agit, pour la forme générale, de cruches à col haut et très légèrement tronconique, à embouchure étroite et à panse sans doute globulaire, sur lesquelles la liaison col/panse est plus ou moins marquée. Les exemplaires les mieux conservés portent une anse placée sous le bord. Ce dernier présente, quant à lui, plusieurs variantes : cruche à bord simple marqué par un simple surépaississement et une légère inflexion (Fig. 13, n° 32), plus ou moins accentués (Fig. 13, n°s 33 à 35). Le diamètre d'ouverture est compris entre 4,7 et 5,5 cm.

Il peut également former un léger bourrelet (Fig. 13, n° 36) ou encore présenter soit un profil en amande, détaché du col et souligné par une légère gorge intérieure (Fig. 13, n° 37), soit un petit bandeau (Fig. 13, n° 38).

Les diamètres d'ouverture de ces exemplaires sont sensiblement plus petits : 3,6 à 4 cm.

Enfin, nous avons isolé deux pièces. Si la forme générale du vase n° 40 apparaît analogue à celle des cruches précédentes, il se distingue par sa lèvre à bord en bourrelet, formant un ergot marqué vers l'extérieur, ainsi que par la présence d'un sillon dans la partie supérieure du col.

Le n° 41 se caractérise par sa lèvre en forme de calice,

		2522	2530	2677	2692	2695	2762	3062	3063	3079	3088	TOTAL	
												Nb.	%
Cruches	Type 1	-	-	1	1	10	2	1		1		16	9.75
	Type 2	-	-	2	2	2	6					12	7.31
	Type 3	-	-	3	-	8	2					13	7.92
	Cruches ou amphores	2	1	4	-	3	3					13	7.92
Urnes	Type 1a 1	-	1	1	-	3	2					7	4.26
	Type 1a 2	1	-	2	-	2	2					7	4.26
	Type 1b 1	-	3	6	2	27	4					42	25.6
	Type 1b 2	-	-	3	1	7	2					13	7.92
	Type 2	1	1	4	3	3	4					16	9.75
	Amphores	2	1	2	-	-	2					7	4.26
Vases fermés Indéterminés		1	1	3	1	8	1		1		2	18	10.97
TOTAL		7	8	31	10	73	30	1	1	1	2	164	
		4.26%	4.87%	18.90%	6.09%	44.51%	18.29%	0.60%	0.60%	0.60%	1.21%		

Tableau 5 - Répartition par unités stratigraphiques des différents types de formes fermées.

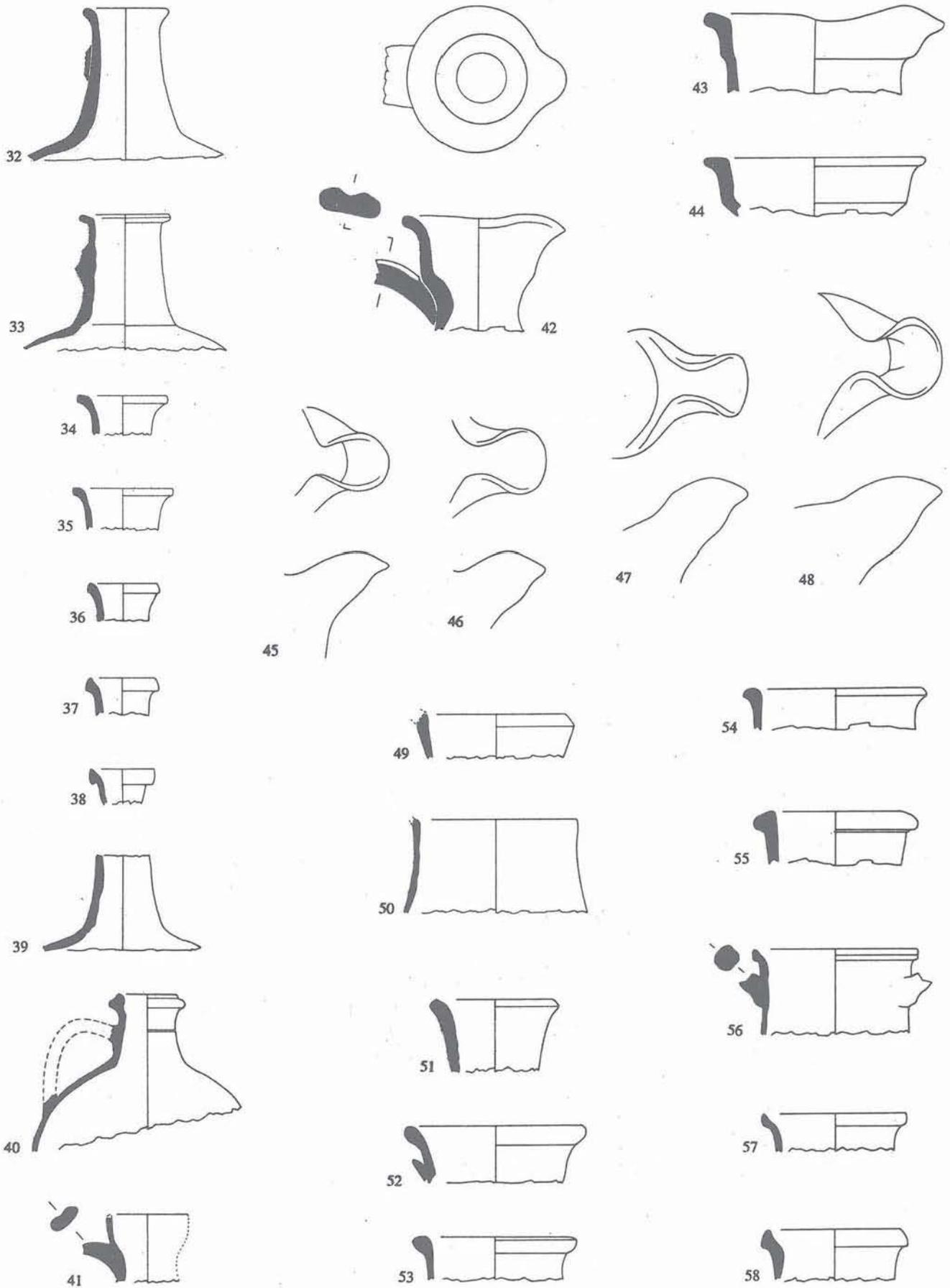


Figure 13 - Les cruches.

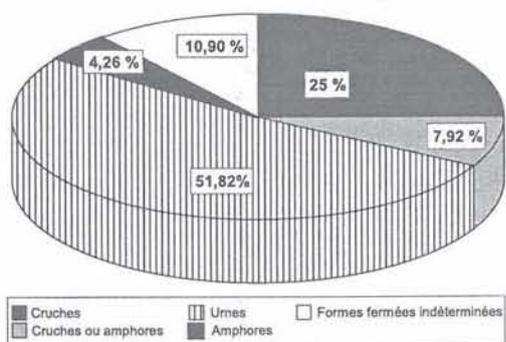


Figure 14 - Répartition au sein des vases de forme fermée entre les cruches, les urnes, les amphores, les cruches ou amphores et les formes fermées indéterminées.

terminée par un bord simple, arrondi, qui rappelle celle de la CL REC 3e¹⁸.

- Type 2

Ce type réunit un groupe assez homogène de douze cruches à embouchure large, munies d'un bec verseur, au sein desquelles la taille de l'embouchure apparaît comme un caractère distinctif. Ce lot constitue 29,2 % des formes avérées de cruches.

Type 2a : il s'agit d'une cruche à embouchure étroite, connue par un seul exemplaire (Fig. 13, n° 42). La liaison entre le col que l'on devine court et la lèvre, seul élément véritablement connu, est marquée par une gorge intérieure. La lèvre qui forme un bandeau vertical de 3,5 cm de hauteur, est terminée par un bord simple, divergent. L'attache supérieure de l'anse pseudo-bifide, pourvue d'une dépression centrale large de 3 cm, est placée au raccord entre le bandeau et le col. Le verseur, peu important, est obtenu par pincement et étirement de la lèvre. Le diamètre de l'embouchure est de 8,1 cm et de 8,7 cm au niveau du verseur.

La pâte est beige-rosé. Aucune trace d'engobe n'a été décelée.

Type 2b : ce type rassemble deux exemplaires (Fig. 13, n°s 43 et 44). La forme générale du vase est identique ; seules changent ses proportions. Le diamètre d'ouverture est en effet sensiblement plus grand (12 cm ; avec le versoir, 13 cm) et la hauteur du bandeau, au contraire, inférieure (2,5 cm).

Ils présentent les mêmes caractéristiques pour la pâte et le traitement de surface.

Type 2c : enfin, sous ce type nous avons réuni 9 bords verseurs, assez proches des précédents mais que leur taille, nettement supérieure, rattacherait plutôt à des vases de plus grandes dimensions (Fig. 13, n°s 45 à 48). La morphologie de ces bords, assez saillants et relevés, rapproche ces cruches de la forme de l'aiguère et constitue ici plutôt un indice d'ancienneté.

Les quelques éléments de comparaison sont en effet issus de contextes de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C./changement d'ère¹⁹. Il s'agit notamment des séries de cruches à pâte claire découvertes dans le

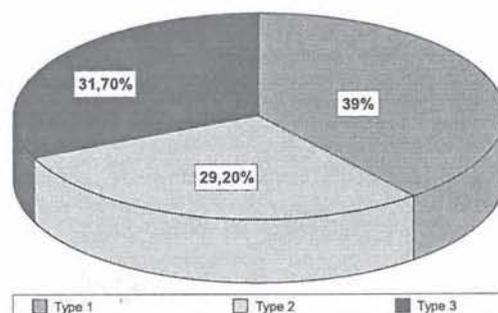


Figure 15 - Répartition au sein des cruches entre les formes de type 1, de type 2 et de type 3.

dépotoir de la Beaume au Beucet, datées par les fouilleurs des années 50/40 av. J.-C et 10/15 apr. J.-C. (Arcelin *et al.* 1978, p. 113 à 146 et plus particulièrement p. 123 à 125 et p. 124, n°s 1 à 8) ou encore de l'*oppidum* de Roquefavour à Ventabren (Musso 1985, p. 82). Ce type de cruche est en tout cas totalement absent de la typologie établie par M. Pasqualini pour les céramiques à pâte claire provençales du Haut-Empire²⁰. Les pâtes sont beige-rosé et chamois. Pas de trace d'engobe.

- Type 3

Ce type réunit treize exemplaires dont le col droit est terminé par un bord simple situé dans son exact prolongement, sur lequel se greffe un départ d'anse (Fig. 13, n°s 49 et 50). Deux formes principales se détachent dans ce groupe :

type 3a : sur l'exemplaire n° 49, le bord a une forme triangulaire obtenue par enlèvement de matière en partie haute du profil externe. C'est sur le biseau ainsi formé que se rattache l'anse.

type 3b : l'exemplaire n° 50 se distingue par la minceur de ses parois et l'absence de tout traitement du bord. La pâte de ces deux individus est beige clair. Ils n'offrent pas de trace d'engobe.

■ Vases fermés indéterminés : cruches ou amphores ?

Ce groupe qui représente 7,9 % de l'ensemble des formes fermées, regroupe un ensemble de treize vases que leurs parties connues ne permettent de rattacher assurément ni à l'ensemble des cruches ni à celui des amphores. Sont présentés ici les éléments les plus significatifs ou les mieux conservés (Fig. 13, n°s 51 à 58).

Vase n° 51 : il s'agit d'un vase dont le col, divergent, se termine par un bord simple à peine déversé et de section angulaire. Les parois sont relativement épaisses. La pâte est beige. Diamètre d'embouchure : 7 cm.

Vase n° 52 : vase fermé à col large divergent terminé par une lèvre à bord simple légèrement déversé et en forme de bourrelet. L'attache d'une anse est visible sur le col, sous la lèvre, sans qu'on puisse savoir si le vase en possédait une ou deux. La pâte est de couleur beige. Diamètre d'embouchure : 10 cm.

Vase n° 53 : vase fermé à col droit terminé par un bord

18 DICOCER, type CL REC 3e. Datation proposée : -125/100.

19 Les exemplaires aixois se distinguent cependant un peu de ces derniers par l'aspect moins protubérant du verseur.

20 La seule correspondance dans la rubrique des céramiques à pâtes claires récentes du DICOCER est la forme CL REC 6a (Py 1993, 210) pour laquelle la datation proposée est : -25/25.

épaissi formant un important bourrelet à l'extérieur, faceté sur le dessus. La pâte est de couleur beige. Diamètre d'embouchure : 9 cm.

Vase n° 54 : forme très proche de la précédente hormis le bord dont la forme en bourrelet est amincie au contact avec le col. La pâte est de couleur beige-rosé. Diamètre d'embouchure : 10 cm.

Vase n° 55 : vase fermé à col à peine divergent, terminé par un bord en forme d'amande, épais et souligné d'une moulure au raccord avec le col. La pâte est de couleur beige rosé. Diamètre d'embouchure : 9 cm.

Vase n° 56 : vase à col droit terminé par une lèvre à bord mouluré, pourvue d'une gorge intérieure. L'attache de l'anse, dont la section est presque quadrangulaire, est placée en partie haute du col. Le col est souligné par un sillon. Diamètre d'embouchure : 9 cm.

Vases n° 57 et 58 : il s'agit de deux vases fermés dont la seule partie conservée apparaît très proche tant par sa morphologie que par les dimensions. Seule l'épaisseur de leur paroi distingue ces deux pièces. Le col, droit, est terminé par une lèvre déversée à bord en baïonnette dessinant une gorge intérieure. La pâte est de couleur rose orangé. Diamètre d'ouverture : 8 cm.

■ Les urnes.

Ont été classées dans cette catégorie un ensemble de 85 pièces différentes (soit 51,8 % de l'ensemble des formes fermées) parmi lesquelles se distingue un lot relativement important de vases que leur fréquence au sein de l'ensemble étudié (69 individus recensés soit 42 % des vases fermés et 81 % des urnes) et leur relative homogénéité morphologique désignent comme un groupe spécifique (Fig. 16 et 17). Ce lot est traité sous le type 1 (Fig. 18, n° 59 à 79).

- Type 1

Il s'agit de vases à embouchure ronde et large, pour-

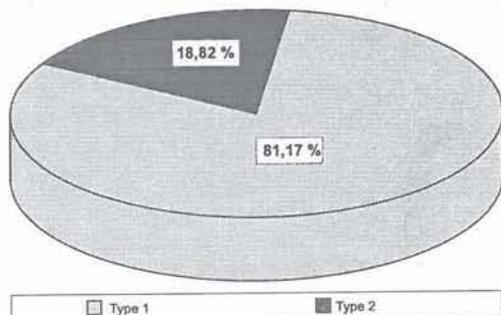


Figure 16 - Répartition entre les urnes de type 1 et de type 2.

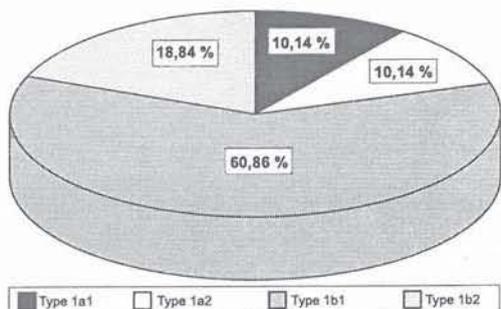


Figure 17 - Répartition au sein des urnes de type 1, entre les urnes de type 1A1, 1A2, 1B1, 1B2.

vus d'un col assez haut et terminé par une lèvre déversée à bord simple dont la section peut être soit arrondie, soit rectangulaire.

Sur l'exemplaire le mieux conservé (Fig. 18, n° 68), la panse, dont est seulement connu le départ, apparaît relativement globulaire tandis que la liaison col/panse est soulignée par un léger ressaut.

Dans la classification interne de ce groupe deux paramètres sont apparus discriminants.

Le premier est l'orientation du col. Les vases ont ainsi été différemment classés selon que ce dernier est droit (sous-groupe 1A) ou au contraire divergent (sous-groupe 1B).

Le second, propre aux deux sous-groupes définis, est déterminé par l'orientation de la lèvre qui peut être soit horizontale (1A 1 ou 1B 1) soit déversée (1A 2 ou 1B 2).

Type 1A 1 (Fig. 18, n° 59 à 64) : le diamètre de ces vases est compris entre 10,5 et 18 cm et la relative régularité de la courbe des diamètres d'ouverture suppose l'existence de modules.

Type 1A 2 (Fig. 18, n° 65 à 68) : bien qu'assez proches de ceux des vases précédents, les diamètres d'ouverture présentent ici une fourchette moins importante, comprise entre 11 et 15 cm.

Type 1B 1 (Fig. 18, n° 69 à 76) : on retrouve sur cette série les mêmes dimensions que sur les séries précédentes mais avec une fourchette de diamètres plus large, comprise entre 9 et 20 cm.

A noter, sur le vase n° 71, la présence d'une légère gorge sur la partie supérieure de la lèvre.

Type 1B 2 (Fig. 18, n° 77 à 79) : Les diamètres des trois exemplaires répertoriés mesurent respectivement 11,5, 18 et 19,5 cm.

- Type 2

Sont rassemblés sous ce type 16 vases de formes très différentes dont le seul point commun est l'absence à peu près totale de col. Sont présentées ici les formes principales (Fig. 19, n° 80 à 87).

N° 80 : urne à panse sans doute assez évasée, dont l'épaule est terminée par une lèvre à bord triangulaire, soulignée par une légère gorge intérieure. Départ d'anses sur l'épaule. Diamètre d'ouverture : 9,3 cm.

N° 81 : urne à panse sans doute assez évasée, dont l'épaule est terminée par une lèvre à bord en bourrelet souligné par un sillon extérieur. Départ d'anse visible sur l'épaule. Diamètre d'ouverture : 9 cm.

N° 82 : urne dont ne sont connus que la lèvre et le départ de l'épaule. La liaison entre ces deux parties est nettement marquée par une pliure. Lèvre à bord mouluré, à section en amande. Diamètre d'ouverture : 9,5 cm.

N° 83 et 84 : urnes à panse évasée dont l'épaule se termine par une lèvre à bord de section rectangulaire. Deux anses à trois sillons ont leur partie supérieure attachée sur l'épaule. A noter la présence de fines rainures sur la partie inférieure de la lèvre du n° 84. Diamètre d'ouverture : 12,5 cm.

N° 85 : urne à panse sans doute globulaire dont l'épaule, soulignée par un léger ressaut, se termine par une lèvre déversée à bord arrondi. La liaison lèvre/épaule est marquée par un sillon assez profond. Diamètre d'ouverture : 14 cm.

N° 86 et 87 : sont réunis ici deux vases que rapproche

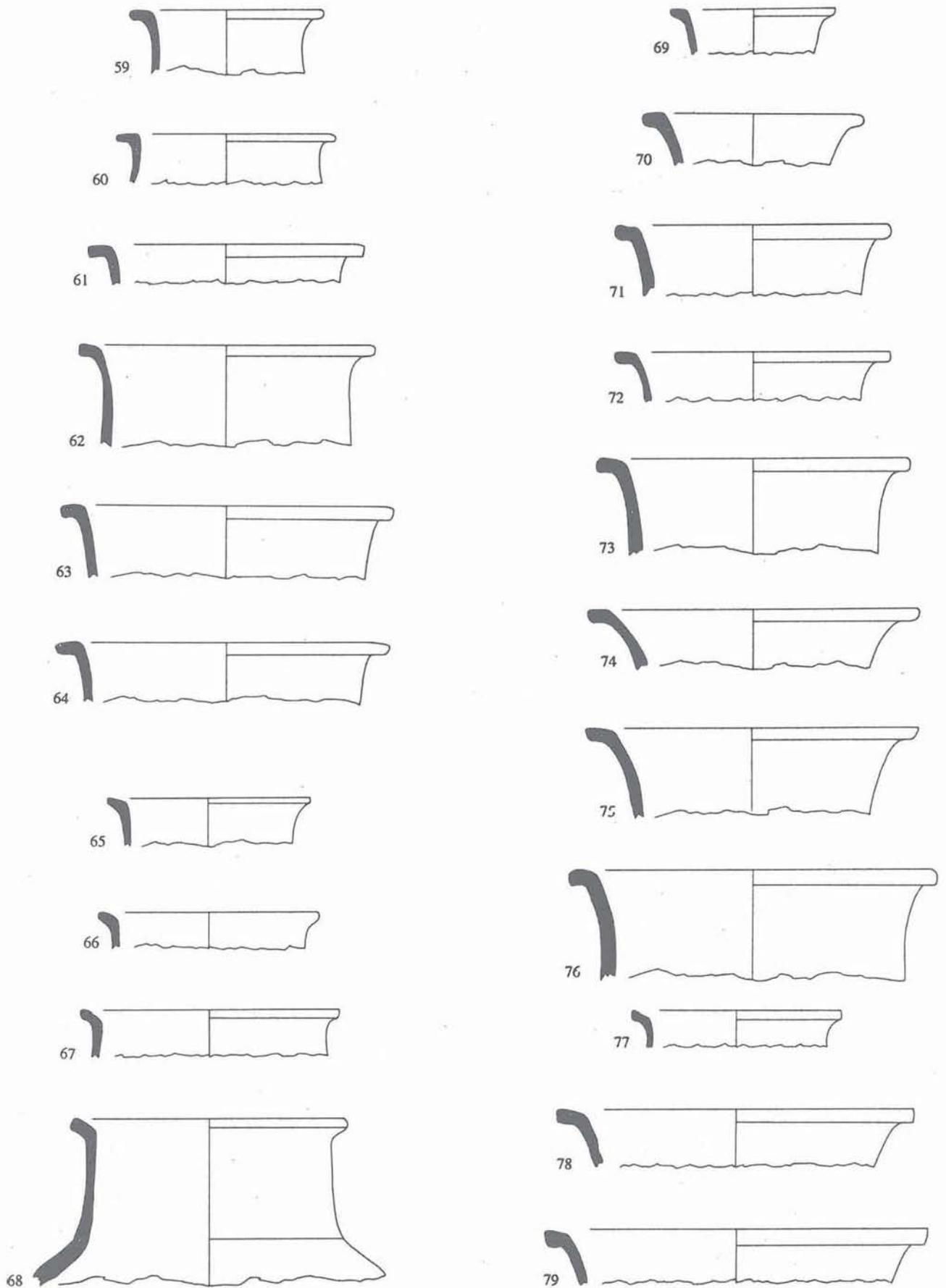


Figure 18 - Les urnes de type 1.

la forme de leur lèvre, seule partie connue. Déversée, elle est à bord mouluré. Diamètres respectifs d'ouverture : 10 et 21 cm.

■ **Les amphores.**

Sont réunies dans cette catégorie sept pièces qui relèvent d'une même série. Elles représentent à peine plus de 4 % de l'ensemble des formes fermées. Les diamètres d'ouverture sont compris entre 9 et 11,5 cm (Fig. 19, n^{os} 88 à 91).

Il s'agit de vases à col assez large et haut (6,5 cm) très légèrement tronconique. Sur l'exemplaire le mieux conservé, un anneau, en relief à l'extérieur et en creux à l'intérieur, marque le raccord entre le col et l'épaulement. La lèvre, à bord mouluré, forme un bandeau vertical concave.

Présence de deux anses dont l'attache supérieure est placée au niveau de la liaison col/lèvre. Largeur de la section : 5 cm. Il faut sans doute restituer à ce type de

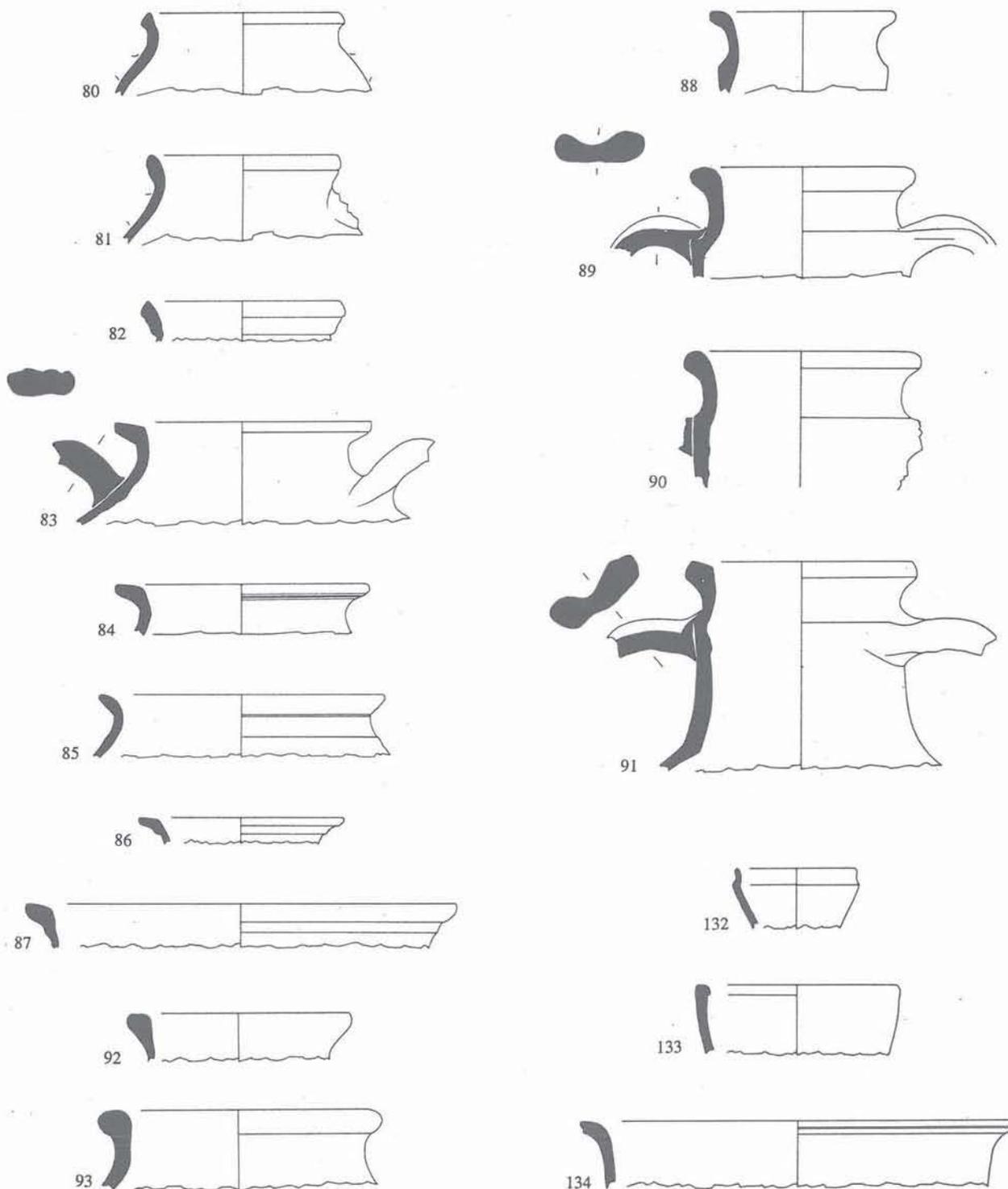


Figure 19 - Les urnes de type 2, les amphores, les formes fermées indéterminées et les formes indéterminées.

vase une panse assez globulaire ainsi qu'un fond annulaire.

Cette forme apparaît comme un compromis entre l'amphore gauloise de type G. 7, auquel elle se rattache notamment par la forme et l'importance du col, et l'amphore de type Laubenheimer A 17 (Laubenheimer 1990). Elle est en tout cas assez proche du type des amphores G. 7 découvertes dans l'atelier de Velaux-Moulin du Pont (Tchernia 1977, p. 231-232 et Fig. 6).

■ Formes fermées indéterminées.

Il s'agit de deux vases dont ne sont au mieux conservées que la lèvre et une partie de l'épaule. S'ils se rattachent sans doute possible au groupe des formes fermées on ne sait dire précisément à quelle catégorie. On en compte 18 exemplaires, soit 10,9 % de l'ensemble des formes fermées, dont sont présentées ici les formes principales (Fig. 19, n^{os} 92 et 93).

N^o 92 : vase dont la lèvre est pourvue d'un bord très épais de forme triangulaire. A en juger par la courbure que sa panse amorce, cette pièce semble dépourvue de col. Diamètre d'ouverture : 11 cm.

N^o 93 : vase à col très court terminé par une lèvre dont le bord forme un épais bourrelet. L'épaisseur de la paroi tout comme le diamètre d'ouverture indiquent une pièce de gros gabarit. Diamètre d'ouverture : 15 cm.

■ Les anses.

L'important lot d'anses présentes dans le dépotoir laisse voir une assez grande variété tant dans les formats des récipients que dans la forme même des préhensions (Fig. 20, n^{os} 94 à 109).

- Anse de section simple.

La section de ce type d'anse peut être soit arrondie, soit rectangulaire et concerne généralement des vases de petites dimensions, plus rarement de gros récipients (Fig. 20, n^o 94).

- Anses pourvues de dépressions.

La plupart des anses retrouvées dans le dépotoir appartiennent à la grande série des anses à section

plate et à dépression longitudinale qui leur donne un aspect soit pseudo-bifide, soit pseudo-trifide, ou encore pseudo-quadrifide.

Anses à une dépression : on retrouve ce type d'anse sur des vases de toutes dimensions. La dépression est en fait peu marquée et donne plutôt à l'anse, qui peut être soit droite soit arrondie, une forme rubanée (Fig. 20, n^{os} 95 à 99).

C'est ce type d'anse qui accompagne les amphores (Fig. 20, n^{os} 98 et 99) et la dépression est alors quelquefois très importante.

Anse à deux dépressions : assez fréquent, ce type d'anse semble davantage caractéristique de vases de moyen et grand format. Les dépressions sont peu marquées et la section de l'anse très recourbée (Fig. 20, n^o 100). Les anses sont toujours verticales.

Anse à trois dépressions : elles présentent la particularité d'être assez fréquentes et de se rencontrer sur tous les formats de vases même si elles accompagnent plus souvent les récipients de grandes dimensions. Leur section peut être rectangulaire, l'anse est alors plate et les dépressions assez régulières (Fig. 20, n^o 101). Elle peut également être plus arrondie (Fig. 20, n^{os} 102 et 103), sa partie arrière étant alors à son tour creusée d'une voire deux légères dépressions.

- Anses à protubérance.

Bien qu'elles relèvent de la même classification générale que les précédentes, nous avons isolé ici un lot d'anses qui présentent la particularité de former une protubérance plus ou moins prononcée sur leur partie centrale. Ces anses, qui peuvent être pourvues d'une ou deux protubérances, appartiennent toujours à des pièces de grand format (Fig. 20, n^{os} 104 à 107).

- Anses à décor plastique.

Enfin, même si elles appartiennent à la série des anses à une dépression, nous avons isolé ici un ensemble d'anses pourvues d'un décor plastique rapporté qui évoque la décoration des vases métalliques. Cet élément se trouve toujours au point de liaison de l'anse

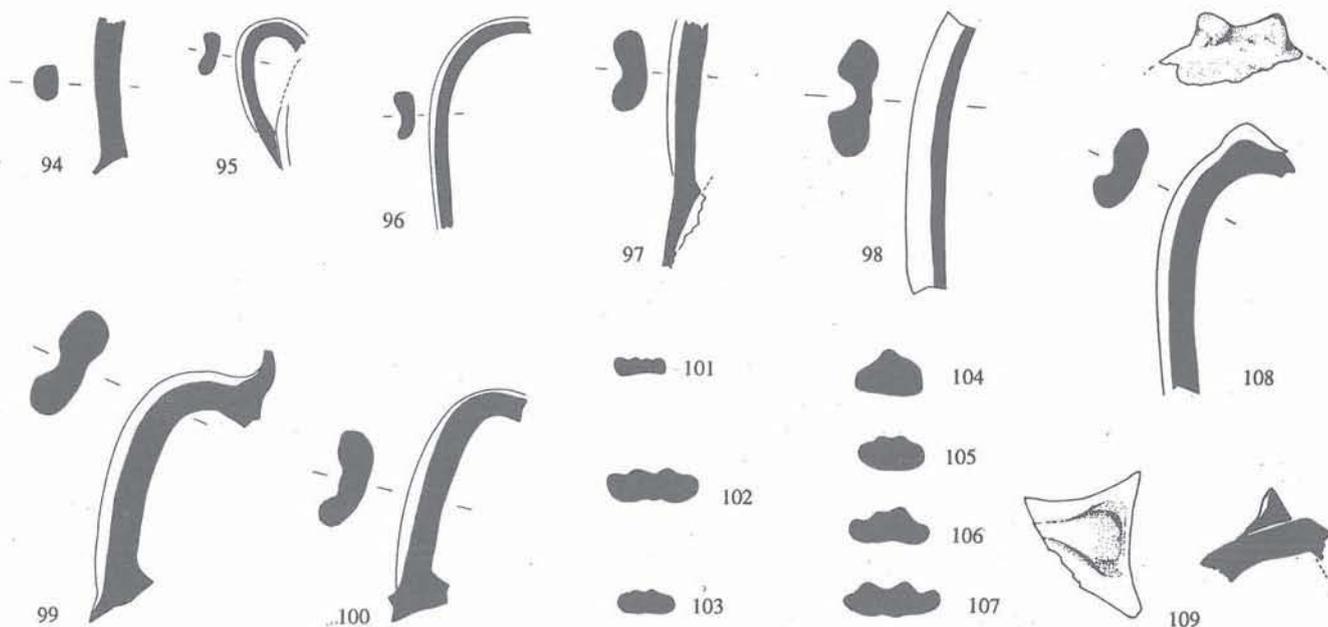


Figure 20 - Les anses.

avec la partie haute du vase, en l'occurrence le bord. Sa présence semble caractéristique des vases de grand format, vraisemblablement des cruches.

Les éléments plastiques reconnus relèvent de deux sortes :

- le décor plastique, de forme triangulaire, consiste en

un ajout de pâte au point de départ de la dépression centrale de l'anse. Ecrasé sous la pression du pouce il forme alors deux protubérances latérales (Fig. 20, n° 109).

- il peut au contraire participer d'un apport de pâte plus important et former deux protubérances fortement mar-

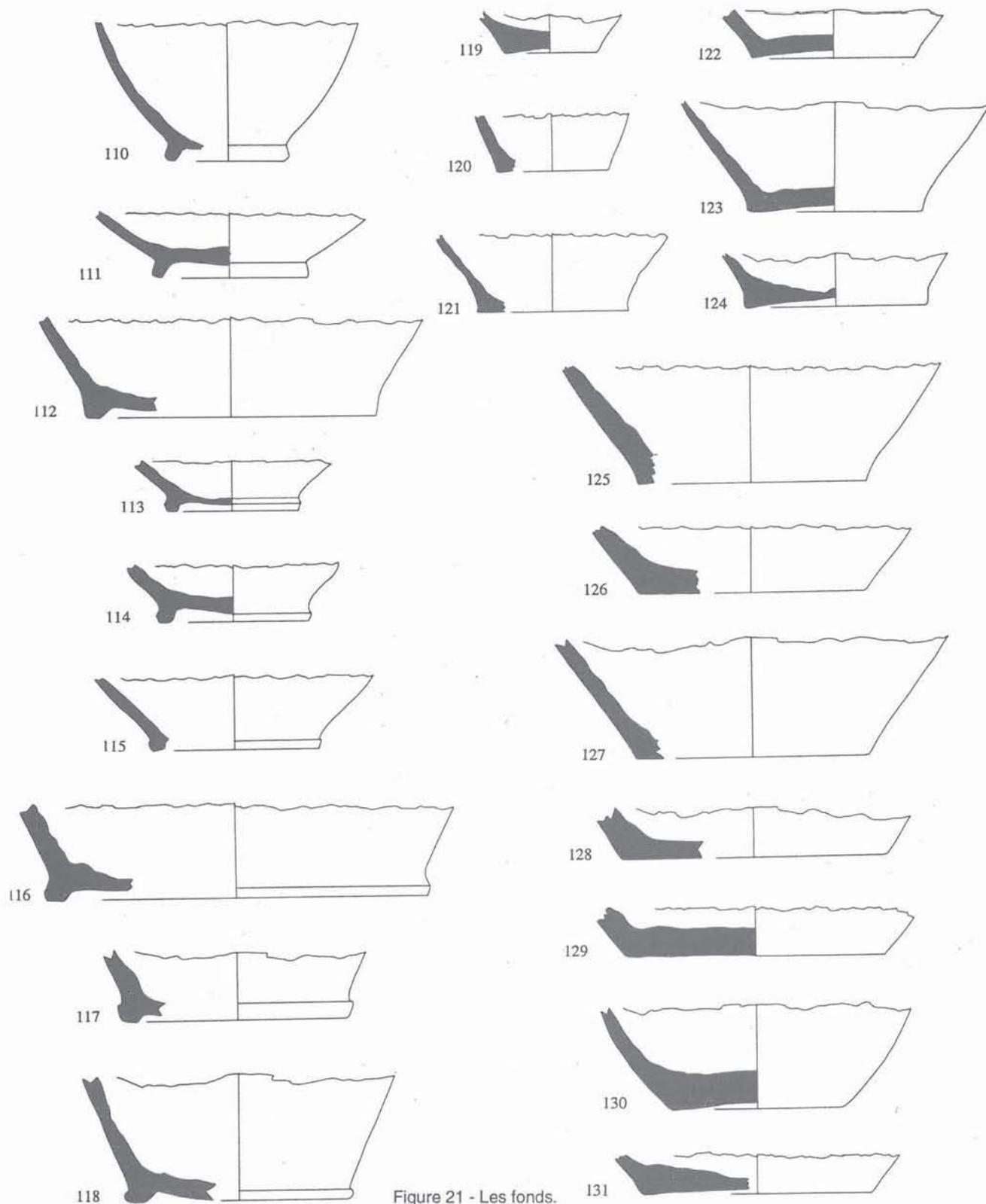


Figure 21 - Les fonds.

quées au départ de l'anse, de part et d'autre de la dépression centrale. Les faces latérales de cet ajout sont reprises au doigt (Fig. 20, n° 108).

En moins marqué, ce type de décor rappelle celui qui accompagne les cruches ornées d'une anse à disque découvertes à Sallèles-d'Aude (Laubenheimer 1990, p. 120, formes A5 et A6) pour lesquelles la datation proposée est comprise entre 20 et 60 de n. è.

■ Les fonds.

L'ensemble des fonds appartenant aux formes fermées se répartit en trois groupes très inégalement représentés : les fonds de type annulaire d'une part qui sont les moins nombreux, les fonds plats de l'autre, enfin, les fonds convexes (Fig. 21, n°s 110 à 131).

Les fonds annulaires : légèrement relevé et oblique, le pied peut être simple (Fig. 21, n°s 110 à 112), biseauté à la base (Fig. 31, n°s 113 à 116) ou encore former un léger bourrelet (Fig. 21, n°s 117 et 118).

Les fonds plats : qu'ils soient plats ou légèrement convexes, les fonds présentent là aussi quelques variantes. On trouve d'un côté des individus dont le raccord panse/base est souligné par une inflexion plus ou moins marquée (Fig. 21, n°s 119 à 125). De l'autre, des individus dont le raccord panse/base est simple (Fig. 21, n°s 129 à 131). Cette catégorie semble concerner surtout des vases de grandes dimensions. A noter sur de nombreux exemplaires l'épaisseur tout à fait singulière du fond qui peut atteindre 1, 5 à 1,8 cm. Elle est alors sensiblement supérieure à celle des parois.

□ Les formes indéterminées.

Sont réunis dans cette rubrique trois exemplaires que nous n'avons pu rattacher assurément à aucune des catégories définies *supra* (Fig. 19, n°s 132 à 134).

N° 132 : la seule partie conservée du vase est la lèvre. Au-dessus d'une paroi oblique divergente (col, panse ?), dont elle se détache nettement, celle-ci, légèrement concave, se termine par un bord simple arrondi et forme un petit bandeau. Il pourrait s'agir ici d'un élément de cruche à lèvre en forme de calice. La pâte est de couleur beige rosé. Diamètre d'ouverture : 5,5 cm.

N° 133 : vase dont la panse à paroi verticale convergente est terminée par une lèvre à bord formant un bourrelet interne. La pâte est de couleur beige clair. Diamètre d'ouverture : 10 cm.

N° 134 : Vase dont la panse à paroi verticale est terminée par une lèvre déversée à bord simple à peine surépaissi, souligné, sur sa face extérieure, d'un sillon assez marqué. Le diamètre d'ouverture de ce vase (24 cm) invite à le ranger dans la catégorie des formes ouvertes. Il s'agit peut-être d'une forme de jatte. La pâte est de couleur beige clair.

III. LA CÉRAMIQUE NON AIXOISE

Si quelques indices de datation nous sont fournis par certaines des formes présentes au sein du lot de céramique à pâte claire locale, les cruches de type 2 par exemple ou encore les coupes de type 1, 2 et 5, c'est surtout le mobilier étranger à cet ensemble aixois qui apporte les informations les plus fiables.

Si l'on excepte une ou deux pièces qui peuvent apparaître comme des éléments résiduels –les éléments de campanienne A par exemple, les amphores Dr. 1 ou encore un fragment de commune ibérique assez singulier dans un tel contexte– le lot apparaît dans l'ensemble assez homogène (Fig. 22 et 23).

1. La vaisselle fine.

Elle réunit à peine 50 fragments soit 7 % du total de la céramique étrangère au dépôt de céramique à pâte claire aixois et se répartit exclusivement entre les productions campaniennes et leurs dérivées, les céramiques sigillées arétines et les céramiques à paroi fine, représentées par quelques fragments informes (6 fragments soit 12 % de la vaisselle fine).

□ Les céramiques campaniennes et dérivées.

Ces productions comptabilisent 19 fragments soit 38 % de la vaisselle fine.

Si l'on excepte un fond de céramique campanienne A appartenant peut-être au type Morel 2943²¹ (Fig. 22, n° 135) et un fond de céramique campanienne B (type CAMP B1), l'essentiel de ce mobilier est représenté par des céramiques dérivées de la campanienne A (12 fragments au total soit plus de 63 % de l'ensemble des campaniennes)²² ou de la céramique campanienne à pâte grise, notamment une coupe à vasque hémisphérique terminée par un bord épaissi du type Morel 2683 (Fig. 22, n° 136).

□ Les sigillées italiques.

Réunissant 25 fragments, les productions italiques représentent 50 % de la vaisselle fine, soit à peine plus de 3,5 % de l'ensemble du mobilier non aixois et constituent ici les marqueurs chronologiques principaux.

On compte 8 individus différents où prédominent les formes appartenant au service II de Haltern :

- élément apparenté au service I : une assiette Goudineau 1968, type 1c²³ (Fig. 22, n° 137) ;

- éléments apparentés au service II : quatre assiettes à bord incurvé et plus ou moins divisé, du type Halt. II (équivalent Goudineau 1968, type 26)²⁴ (Fig. 22, n°s 138 et 139), une coupe hémisphérique à bord droit et à division externe tripartite, fortement moulurée dans sa partie supérieure²⁵ (n° 140), une coupe tronconique du type Goud. 27A²⁶ au profil très peu dentelé, ornée de deux plages décorées à la roulette (n° 141).

21 Equivalent Arcelin 1980, forme 8Bc.

22 Elles ne sont représentées que par des éléments de fond difficilement identifiables ou des tessons informes.

23 Equivalent Conspectus 1.1.4.

24 Equivalent Conspectus 18.2.1. et 18.2.2.

25 Equivalent Conspectus 25.1.1.

26 Equivalent Conspectus 22.6.

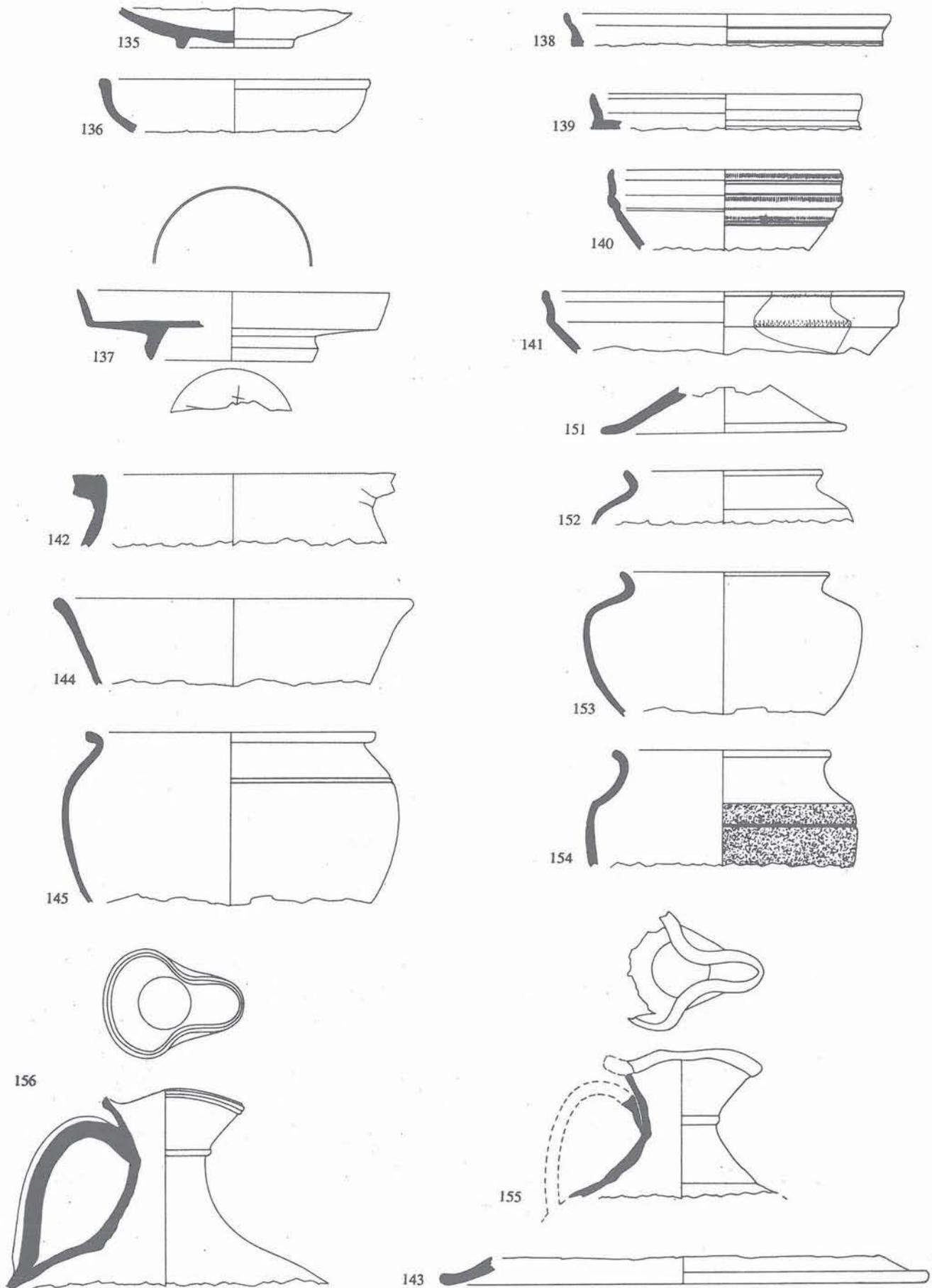


Figure 22 - Les céramiques de provenances diverses.

2. Les céramiques communes.

Avec 360 fragments, soit près de la moitié des céramiques exogènes, elles constituent un groupe relativement important.

□ Les céramiques communes non tournées.

Elles réunissent 39 fragments soit 10 % des céramiques communes.

Elles sont essentiellement représentées par des productions locales (urnes, couvercles et jattes) et des vases issus des ateliers des Alpilles, en particulier des urnes de type 1a3 et une urne à deux anses du type 1c3 dont la période de production s'étend entre 30 av. n. è. et 20 de n. è (Fig. 22, n° 142).

□ Les céramiques communes tournées importées.

Peu nombreuses (34 fragments, soit moins de 9,5 % de l'ensemble des céramiques communes), elles sont presque exclusivement représentées par des productions italiennes :

- céramique à vernis rouge pompéien (plat de type R POMP 15),
- commune italique : couvercles de type COM IT 7a et 7b, (Fig. 22, n° 143), *patina* du type COM IT 6c et *caccabus* de type COM IT 3e. C'est ce dernier élément qui fournit le *terminus post quem* le plus récent, à savoir le changement d'ère.

□ Les céramiques communes tournées locales.

Peuvent être distinguées dans ce groupe deux grandes catégories : les céramiques à pâte claire d'une part et les céramiques à pâte non calcaire de l'autre.

■ Les céramiques à pâte claire.

Elles constituent un ensemble important (122 fragments soit près de 34 % des céramiques communes) et sont principalement représentées par des céramiques non engobées.

Peu nombreuses, les céramiques à pâte claire engobée sont ici représentées par un répertoire très restreint. Elles réunissent surtout des coupes hémisphériques à paroi évasée, du type Pasqualini 1b (Fig. 22, n° 144) et des coupes inspirées des coupes Mayet XC (type Pasqualini 2) ainsi que deux exemplaires de cruches.

Au sein des céramiques à pâte claire non engobées comptent essentiellement des formes fermées, des urnes avec ou sans anses notamment (Fig. 22, n° 145), des cruches et un lot assez important de coupes-mortiers dont les pâtes trahissent des provenances très diverses. Ces mortiers sont de quatre types : mortiers à bandeau (Fig. 23, n° 146 et 147), à listel (n° 148), à

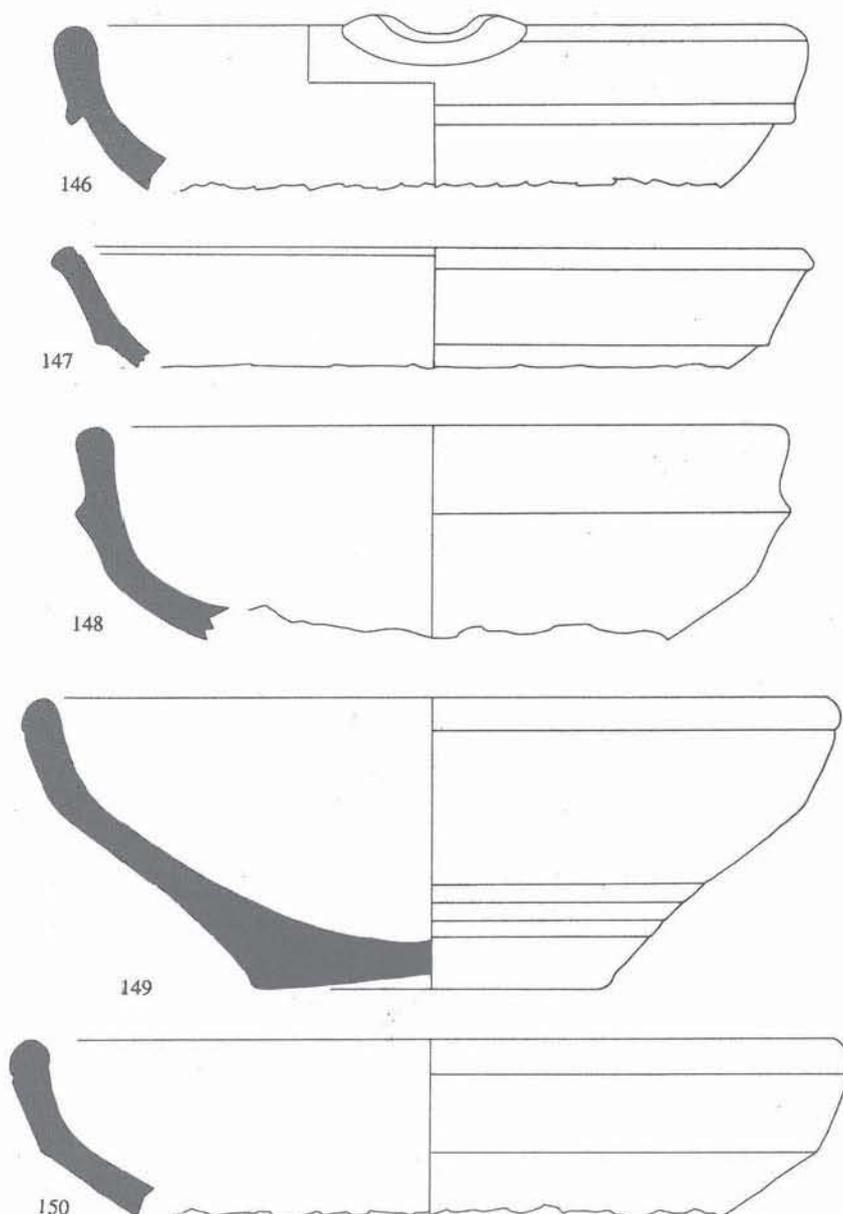


Figure 23 . Les céramiques de provenances diverses : les mortiers en pâte claire.

bord continu (n° 149) ou encore à panse légèrement carénée (n° 150).

■ Les céramiques à pâte non calcaire.

A l'intérieur de ce groupe qui comptabilise 165 fragments, soit près de 45 % des céramiques communes locales, se distinguent trois grandes catégories.

Les céramiques communes provençales :

Il s'agit d'une catégorie très disparate, presque exclusivement représentée par des *ollæ* et des couvercles (Fig. 22, n° 151), au sein de laquelle se détache toutefois un ensemble que caractérise sa forme particulière. Il s'agit d'*ollæ* à panse ovoïde séparée de l'épaule par une carène haute généralement très prononcée. La lèvre, courte et déversée vers l'extérieur, tend, sur certains exemplaires, à se rapprocher de la verticale. Le fond est plat. Le traitement des surfaces apparaît également spécifique. Si l'épaule est toujours lissée, la panse, elle, peut être soit également lissée soit

grattée. Les pâtes sont généralement de couleur gris foncé ou noire et de texture grossière. Elles contiennent un dégraissant abondant, le plus souvent du quartz (Fig. 22, n^{os} 152 à 154).

Essentiellement présentes dans des contextes funéraires²⁷, ces *ollæ* sont très répandues dans le sud de la Gaule et se rencontrent surtout dans des contextes de la première moitié du I^{er} s. de n. è. A Aix-en-Provence, elles sont totalement absentes des niveaux postérieurs au milieu du I^{er} s. de n. è (Nin 1996a).

Les céramiques à pâte kaolinique :

Elles constituent un lot relativement important (70 fragments soit près de 20 % de l'ensemble des céramiques communes tournées) et sont presque exclusivement représentées par des cruches du type Goudineau 1, bien attestées à partir du changement d'ère (n^o 155).

Les céramiques à pâte sableuse :

Sont réunis ici deux vases d'origine diverse mais répondant au même répertoire que les céramiques à pâte kaolinique. Il s'agit de cruches à bec trilobé dont la forme est très proche des cruches du type Goudineau 1 (Fig. 22, n^o 156). La pâte, de couleur gris foncé ou gris clair homogène, est plus ou moins chargée en particules sableuses très fines, très régulièrement réparties. Ces deux vases ont une panse très globulaire et un col étroit terminé par un bec pincé. Sur le profil intérieur, le raccord épaulement/col est fortement marqué tandis que la liaison col/lèvre est soulignée par un bourrelet assez important. Le bord est également mouluré et l'anse pseudo-bifide.

3. Les amphores.

Bien que représentant près de 37 % du mobilier (261 fragments), le matériel amphorique n'apporte guère d'indications chronologiques en raison de son extrême fragmentation et de la rareté des éléments de formes recueillis.

Très faible, le groupe des amphores italiques du type Dr. 1 est ici résiduel²⁸. C'est en fait le groupe des amphores italiques d'époque impériale, exclusivement représenté par des amphores du type Dr. 2/4, qui constitue l'ensemble le plus important avec celui des amphores de Bétique au sein duquel on peut tout juste signaler la présence d'un bord de Dr. 7/11.

IV. LA CHRONOLOGIE

Qu'il appartienne au groupe des céramiques à pâte claire locale ou à celui des céramiques étrangères à cette production, le mobilier recueilli dans ce dépôt relève bien de la période Auguste-Tibère tant par les catégories de céramiques présentes que par leur répertoire.

En ce qui concerne le lot des céramiques à pâte claire, mérite d'être mise en exergue la filiation encore très affirmée de certaines des formes ouvertes avec le répertoire italice antérieur au changement d'ère. Les

coupes de type 1 et 2 par exemple sont en effet nettement apparentées à des formes de céramique campanienne A (Morel 2943 et 2974) et expriment dans l'évolution de leur profil, la même tendance, déjà soulignée par P. Arcelin, que ces dernières. La coupe de type 5 constitue également une copie de productions dont la phase d'expansion se situe justement durant la période augustéenne, à savoir les céramiques à parois fines du type Mayet XC.

Enfin on pourrait ajouter le cas de la jatte de type 1 dont la parenté avec des jattes en céramique kaolinique a été bien mise en évidence par Ph. Mellinand et qui relève encore d'un répertoire ancien, en l'occurrence protohistorique.

Cet aspect est plus difficile à cerner pour les vases fermés dont les formes sont beaucoup moins complètes et, ce faisant, moins bien identifiées. Malgré tout ressort encore de certains exemplaires une filiation avec un répertoire ancien, notamment pour les cruches du type 2 pour lesquelles nous avons évoqué un rapprochement avec des formes d'aiguères en raison notamment de la forme de leur bec verseur, encore très prééminent.

Pour autant on ne saurait dater cet ensemble dans les dernières décennies du I^{er} s. av. n. è. L'interdit en particulier la présence de plusieurs plats et assiettes en céramique sigillée arétine qui appartiennent au service II de Haltern (assiettes du type Goud. 26 et coupe Goud. 27A) et dont la phase de diffusion se situe autour du changement d'ère, voire dans les premières décennies du I^{er} s. de n. è. L'interdit encore la présence de *caccabus* en céramique commune italique de type COM IT 3e ou encore la fréquence relativement importante des cruches en céramique kaolinique du type Goudineau 1.

Enfin, le *terminus ante quem* de cette production semble bien fixé alentour les années 40-50 de n. è. par l'absence totale de certaines productions, notamment les sigillées sud-gauloises.

CONCLUSION

En dépit des questions que soulève son contexte de découverte, cette collection céramique apparaît intéressante à plus d'un titre.

Elle fournit en premier lieu l'occasion de définir un premier corpus des céramiques à pâte claire produites localement dans le bassin d'Aix-en-Provence, même si la documentation reste à bien des égards très embryonnaire autant à cause de la fragmentation importante des vases qui ne permet pas la restitution de profils complets qu'en raison du caractère probablement partiel du répertoire reconnu présentement.

A partir de ce corpus, il convient désormais d'appréhender, dans les contextes augustéens repérés dans la ville, la diffusion de cette production au sein même

27 Elles constituent l'essentiel des urnes funéraires à incinération du site de La Gatasse à Saint-Pierre-les-Martigues (Chausserie-Laprée, Nin 1987) et sont attestées sur plusieurs sites provençaux (voir type 10 dans Rivet 1980, p. 756 ; Béraud, Gébara 1986, Fig. 16, p. 206) ; Rivet-Jouanaud 1977, sondage 1, 77, couche 4, n^o 53). C'est aussi la forme d'urne la plus fréquente sur la nécropole Sainte-Barbe à Marseille (Mellinand 1993, p. 9-10 et pl. I et II).

28 Le seul élément de forme identifiable est un fragment de bord du type Dr 1C-bd4 (Py 1993, p. 55).

de la population aixoise et de quantifier sa place parmi les céramiques communes présentes dans les vaisseaux. Outre les informations d'ordre anthropologique, encore inexploitées, qu'elle peut nous fournir sur les manières de la table des habitants d'*Aquæ Sextiæ*, cette collection est avant tout le témoignage de l'existence, dès l'époque augustéenne, d'une officine de potiers liée à l'agglomération et, ce faisant, le reflet d'un certain dynamisme économique de la ville à un moment clef de son développement.

Bien que nous ne puissions encore mesurer l'ampleur

de cette activité potière, une telle découverte constitue malgré tout une pièce nouvelle à verser au dossier de l'histoire de la ville, qui vient s'ajouter à une série d'informations concernant plus particulièrement l'urbanisation d'Aix-en-Provence durant la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. et peu après le changement d'ère. A leur manière, ces vestiges d'un artisanat qui apparaît sans doute possible urbain, éclairent différemment l'image que l'on pouvait se faire naguère du développement de cette agglomération dont on a longtemps souligné la genèse à la fois tardive et progressive.



N° 1	13 001 120 2695 007	N° 40	13 001 120 2692 007	N° 79	13 001 120 2530 024	N° 118	13 001 120 2762 014
N° 2	13 001 120 2762 082	N° 41	13 001 120 2695 019	N° 80	13 001 120 2677 018	N° 119	13 001 120 2677 006
N° 3	13 001 120 2695 002	N° 42	13 001 120 2762 023	N° 81	13 001 120 2677 019	N° 120	13 001 120 2762 013
N° 4	13 001 120 2695 003	N° 43	13 001 120 2762 022	N° 82	13 001 120 2762 032	N° 121	13 001 120 2692 001
N° 5	13 001 120 2695 001	N° 44	13 001 120 2762 034	N° 83	13 001 120 2522 008	N° 122	13 001 120 2695 025
N° 6	13 001 120 2695 005	N° 45	13 001 120 2762 021	N° 84	13 001 120 2522 006	N° 123	13 001 120 2762 009
N° 7	13 001 120 2522 013	N° 46	13 001 120 2762 020	N° 85	13 001 120 2695 014	N° 124	13 001 120 2530 015
N° 8	13 001 120 2530 006	N° 47	13 001 120 2677 031	N° 86	13 001 120 2677 030	N° 125	13 001 120 2762 046
N° 9	13 001 120 2677 013	N° 48	13 001 120 2695 017	N° 87	13 001 120 2530 026	N° 126	13 001 120 2762 012
N° 10	13 001 120 2530 007	N° 49	13 001 120 2530 014	N° 88	13 001 120 2677 006	N° 127	13 001 120 2677 004
N° 11	13 001 120 2530 011	N° 50	13 001 120 2762 050	N° 89	13 001 120 2522 005	N° 128	13 001 120 2762 010
N° 12	13 001 120 2677 015	N° 51	13 001 120 2530 025	N° 90	13 001 120 2522 007	N° 129	13 001 120 2695 024
N° 13	13 001 120 2677 023	N° 52	13 001 120 2522 011	N° 91	13 001 120 2762 037	N° 130	13 001 120 2530 005
N° 14	13 001 120 2695 046	N° 53	13 001 120 2695 040	N° 92	13 001 120 2695 039	N° 131	13 001 120 2692 003
N° 15	13 001 120 2762 033	N° 54	13 001 120 2762 026	N° 93	13 001 120 2522 003	N° 132	13 001 120 2762 051
N° 16	13 001 120 2677 014	N° 55	13 001 120 2762 030	N° 94	13 001 120 2762 044	N° 133	13 001 120 2677 077
N° 17	13 001 120 2530 005	N° 56	13 001 120 2530 013	N° 95	13 001 120 2762 042	N° 134	13 001 120 2692 005
N° 18	13 001 120 2762 035	N° 57	13 001 120 2677 032	N° 96	13 001 120 2762 043	N° 135	13 001 120 2695 010
N° 19	13 001 120 3059 002	N° 58	13 001 120 2677 033	N° 97	13 001 120 2762 041	N° 136	13 001 120 2762 006
N° 20	13 001 120 2695 023	N° 59	13 001 120 2762 027	N° 98	13 001 120 2762 055	N° 137	13 001 120 2522 017
N° 21	13 001 120 2530 023	N° 60	13 001 120 2762 025	N° 99	13 001 120 2762 056	N° 138	13 001 120 2530 031
N° 22	13 001 120 2677 012	N° 61	13 001 120 2695 061	N° 100	13 001 120 2762 039	N° 139	13 001 120 2762 001
N° 23	13 001 120 2762 035	N° 62	13 001 120 2677 024	N° 101	13 001 120 2677 034	N° 140	13 001 120 2762 002
N° 24	13 001 120 2522 020	N° 63	13 001 120 2695 033	N° 102	13 001 120 2695 050	N° 141	13 001 120 2582 003
N° 25	13 001 120 2695 030	N° 64	13 001 120 2695 032	N° 103	13 001 120 2695 051	N° 142	13 001 120 3061 003
N° 26	13 001 120 2522 014	N° 65	13 001 120 2695 036	N° 104	13 001 120 2695 052	N° 143	13 001 120 2522 012
N° 27	13 001 120 3079 001	N° 66	13 001 120 2677 027	N° 105	13 001 120 2695 049	N° 144	13 001 120 2530 008
N° 28	13 001 120 3061 004	N° 67	13 001 120 2522 023	N° 106	13 001 120 2695 048	N° 145	13 001 120 2530 016
N° 29	13 001 120 2695 027	N° 68	13 001 120 2762 024	N° 107	13 001 120 2762 040	N° 146	13 001 120 2582 004
N° 30	13 001 120 2582 008	N° 69	13 001 120 2675 063	N° 108	13 001 120 2695 054	N° 147	13 001 120 2695 055
N° 31	13 001 120 2677 021	N° 70	13 001 120 2762 030	N° 109	13 001 120 2695 053	N° 148	13 001 120 2522 009
N° 32	13 001 120 2695 021	N° 71	13 001 120 2677 025	N° 110	13 001 120 2677 022	N° 149	13 001 120 2522 010
N° 33	13 001 120 3079 002	N° 72	13 001 120 2677 026	N° 111	13 001 120 2695 047	N° 150	13 001 120 2530 009
N° 34	13 001 120 2695 058	N° 73	13 001 120 2762 029	N° 112	13 001 120 2522 001	N° 151	13 001 120 2530 030
N° 35	13 001 120 2762 049	N° 74	13 001 120 2762 028	N° 113	13 001 120 2695 026	N° 152	13 001 120 2582 001
N° 36	13 001 120 2695 044	N° 75	13 001 120 2677 009	N° 114	13 001 120 2695 056	N° 153	13 001 120 2530 001
N° 37	13 001 120 2695 043	N° 76	13 001 120 2677 008	N° 115	13 001 120 2762 015	N° 154	13 001 120 3082 001
N° 38	13 001 120 2695 059	N° 77	13 001 120 2695 060	N° 116	13 001 120 2522 002	N° 155	13 001 120 2530 019
N° 39	13 001 120 3061 002	N° 78	13 001 120 2692 004	N° 117	13 001 120 2762 019	N° 156	13 001 120 2522 015

Liste des numéros d'inventaire des éléments illustrés classés par numéro d'ordre des figures.



BIBLIOGRAPHIE

Arcelin 1978 : P. ARCELIN, Note sur les céramiques à vernis noir tardives en Provence occidentale dans *Journées d'étude de Montpellier sur la céramique campanienne*, Archéologie en Languedoc, 1, 1978, p. 105-125.

Arcelin 1979 : P. ARCELIN, *La céramique modelée au I^{er} s. av. J.C. dans le département des Bouches-du-Rhône. La vaisselle culinaire autochtone de la conquête à la romanisation (125 av. J.C. au règne d'Auguste)*, Université d'Aix-en-Provence, thèse de III^e cycle, 1979, 2 vol., 536 p., 127 pl. (dactylographiée).

Arcelin 1991 : P. ARCELIN, Les céramiques campaniennes et dérivées régionales tardives de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence, B. du Rh.). Questions culturelles et chronologiques, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 14, 1991, p. 205-338.

- Arcelin *et al.* 1978 : P. et Ch. ARCELIN, R. CAILLET, Un dépotoir préromain au lieu-dit la Baume (Le Beaucet, Vaucluse), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 1, 1978, p. 113-146.
- Béraud, Gébara 1986 : I. BÉRAUD, C. GÉBARA, Les lits funéraires de la nécropole gallo-romaine de Saint-Lambert (Fréjus), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 19, 1986, p. 183-210.
- Chausserie-Laprée, Nin 1987 : J. CHAUSERIE-LAPRÉE et N. NIN, La nécropole à incinération d'époque augustéenne de la Gatasse (Martigues, B. du Rh.), dans *Nécropoles à incinération du Haut-Empire, Table ronde de Lyon, 30-31 mai 1986*, RAPRA, Lyon, 1987, p. 77-86.
- Desbat *et al.* 1996 : A. DESBAT, M. GENIN et J. LASFARGUES (dir.), Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. Première partie : les ateliers précoces, dans *Gallia*, 53, 1996, p. 1-250.
- Dumoulin 1965 : A. DUMOULIN. Les puits et fosses de la colline Saint-Jacques à Cavaillon (Vaucluse), dans *Gallia*, 23, 1, 1965, p. 1-85.
- Ettlinger 1990 : E. ETTLINGER *et al.*, *Conspectus formarum terræ sigillitæ italico modo confectæ*, Römisch-germanische Kommission des deutschen archäologischen Instituts zu Frankfurt A.M., Bonn, 1990.
- Fiches 1986 : J.-L. FICHES. *Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault)*, DAF 5, 1986.
- Fixot *et al.* 1986 : M. FIXOT, J. GUYON, J.-P. PELLETIER et L. RIVET, Des abords du forum au palais archiépiscopal. Etude du centre monumental d'Aix-en-Provence, dans *Bulletin Monumental*, 144, III, 1986, p. 195-290.
- Gébara, Béraud 1996 : C. GÉBARA et I. BÉRAUD, Les céramiques communes de Fréjus : production et consommation dans M. BATS (dir.), *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (Ier s. av. J.C.-Ile s. ap. J.C.)*. La vaisselle de cuisine et de table. Actes des journées d'étude (Naples, 1994), Naples, 1996 (Coll. CJB, 14), p. 299-325.
- Goudineau 1968 : C. GOUDINEAU, *Fouilles de l'Ecole française de Rome à Bolsena (Poggio Moscini), IV, La céramique arétine lisse*, MEFRA, suppl. 6, Paris, 1968.
- Goudineau 1970 : C. GOUDINEAU, Note sur la céramique à engobe interne rouge-pompéien, dans *MEFRA*, 82, 1970, p. 159-186.
- Goudineau 1977 : C. GOUDINEAU, Note sur la céramique commune grise gallo-romaine de Vaison, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 10, 1977, 153-169.
- Goudineau, Gras 1978 : C. GOUDINEAU et R. GRAS. La céramique grise gallo-romaine, note complémentaire, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 11, 1978, p. 196-212.
- Laubenheimer 1985 : F. LAUBENHEIMER, *La production des amphores en Gaule Narbonnaise sous le Haut-Empire*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 327, Paris, 1985.
- Laubenheimer 1990 : F. LAUBENHEIMER, *Sallèles-d'Aude. Un complexe de potiers gallo-romain : le quartier artisanal*, DAF 26, 1990.
- Mayet 1975 : F. MAYET. *Les céramiques à parois fines dans la péninsule ibérique*, Paris, 1975.
- Mellinand 1993 : P. MELLINAND, *Le mobilier céramique de la nécropole romaine Sainte-Barbe (Marseille)*, DES Université de Provence, 1993.
- Morel 1981 : J.-P. MOREL, *Céramique campanienne, les formes*, BEFAR 244, Paris, 1981, 2 vol.
- Musso 1985 : J.-P. MUSSO. L'oppidum de Roquefavour à Ventabren (B. du Rh.) (Recherches 1975-1983), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 8, 1985, p. 67-86.
- Nin 1987 : N. NIN. La voie aurélienne et ses abords à Aix-en-Provence. Nouvelles données sur un paysage péri-urbain, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 20, 1987, p. 191-280.
- Nin 1996a : N. NIN. Le vaisselier du site de l'établissement thermal à Aix-en-Provence (50 av. n. è.-fin du Ier s. de n. è.) : ébauche d'un faciès culturel, dans M. BATS (dir.), *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (Ier s. av. J.C.-Ile s. ap. J.C.)*. La vaisselle de cuisine et de table. Actes des journées d'étude (Naples, 1994), Naples, 1996 (Coll. CJB, 14), p. 257-287.
- Nin 1996b : N. NIN, *La Zac Sextius Mirabeau. Couverture de la voie ferrée*, Document Final de Synthèse, 1996, Service Régional de l'Archéologie PACA.
- Nin 1996c : N. NIN (dir.), *Les fouilles archéologiques du Palais Monclar*, Document Final de Synthèse, 1996, Service Régional de l'Archéologie PACA.
- Pasqualini 1985 : M. PASQUALINI. Un atelier de potiers sur la commune de Lorgues (Var), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 8, 1985, p. 175-180.
- Pasqualini 1993 : M. PASQUALINI, *Les céramiques utilitaires locales et importées en basse-Provence (Ier-IIIe s. de n. è.)*. La vaisselle de table et de cuisine, Thèse de III^e cycle, Université de Provence, 1993.
- Py 1993 : M. PY, DICOCER, *Dictionnaire des céramiques antiques (VII^es. av. J.C.-VII^es. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara 6, 1993.
- Rivet, Jouanaud 1977 : L. RIVET et J.-L. JOUANAUD, *L'établissement gallo-romain de Saint-Julien-les-Martigues*, Rapport de fouilles, 1977.
- Rivet 1980 : L. RIVET, *Fouilles du Clos de la Tour à Fréjus (Var). Les rues*, Thèse de III^e cycle, Université d'Aix-en-Provence, 1980, 2 vol.
- Rivet 1996 : L. RIVET, Fonctions et faciès : étude comparée de quelques lots de céramiques provenant de Fréjus (Var), Mandelieu (Alpes-Maritimes), Aix-en-Provence et Saint-Julien-les-Martigues (Bouches-du-Rhône), dans M. BATS (dir.), *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (Ier s. av. J.C.-Ile s. ap. J.C.)*. La vaisselle de cuisine et de table. Actes des journées d'étude (Naples, 1994), Naples, 1996 (Coll. CJB, 14), p. 327-350.
- Tchernia, Villa 1977 : A. TCHERNIA et J.-P. VILLA. Notes sur le matériel recueilli dans la fouille d'un atelier d'amphores à Velaux (B. du Rh.), dans *Méthodes classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores*, Rome, 1977, p. 231-239.
- Tchernia *et al.* 1978 : A. TCHERNIA, P. POMEY et A. HESNARD, *L'épave romaine de la Madrague de Giens, Var*, suppl. 34 à *Gallia*, Paris 1978.



Marie TUFFREAU-LIBRE¹
Alix BARBET¹

LES POTS À COULEURS DANS L'ANTIQUITÉ ROMAINE

INTRODUCTION

Nous nous proposons ici de présenter brièvement un programme de recherche engagé récemment et qui a pour but d'envisager les questions posées par la présence de substances colorées dans divers récipients de l'époque romaine : dans les céramiques en premier lieu qui sont de loin les conteneurs les plus fréquents, mais aussi dans les conteneurs les plus divers : coquillages, verreries, par exemple. Si la peinture murale a bénéficié de nombreuses recherches, cet aspect technique essentiel a été peu étudié dans le monde romain et la documentation, très éparse, est actuellement inédite dans la plupart des cas. Les céramiques présentant des traces de couleurs sont signalées uniquement de façon occasionnelle, sauf quand il s'agit d'ensembles quantitativement importants ou trouvés dans des contextes précis, notamment en milieu funéraire. Avec l'aide de collaborateurs étrangers, nous avons donc commencé à réunir une documentation constituée par tous les vases d'argile, de verre ou de bronze recelant des pigments ou portant des traces de couleurs. Issue de nombreux sites de France, de Belgique, de Suisse, d'Allemagne, d'Italie, elle compte beaucoup de trouvailles isolées ou des lots réduits (quelques vases, ou tessons), mais des ensembles plus importants sont également recensés, dont nous donnerons quelques exemples.

PERSPECTIVES DU PROGRAMME

Une étude préliminaire présentée en 1996 à Fribourg (Barbet, Fuchs, Tuffreau-Libre 1997) a été l'occasion d'une première approche de la documentation existante et a suscité quelques interprétations. D'ores et déjà, plusieurs axes de recherches se dégagent.

La première concerne la spécificité des conteneurs. Il s'agit de savoir s'il existe des formes correspondant à des usages précis ou si les récipients utilisés sont choisis de façon aléatoire. Les éléments dont nous

disposons actuellement semblent mettre en évidence l'existence de formes de céramiques utilisées de façon privilégiée pour la peinture, à côté de nombreux récipients récupérés pour cet usage.

Est-il possible de faire la différence entre les objets destinés à la peinture murale, à celle de chevalet, à la peinture sur bois (sculpture polychrome) ou à divers usages, comme médicaments ou cosmétiques. Cette question est liée à l'étude typologique des conteneurs mais dépend aussi étroitement de la composition des restes de couleurs. Des analyses chimiques sont donc actuellement en cours dans plusieurs laboratoires. Ainsi, en conjuguant le contexte archéologique, le type de conteneur et la substance analysée, il devrait être possible de déterminer des usages précis.

Le grand intérêt du programme réside aussi dans sa dimension internationale car si les techniques et les matériaux utilisés ont de nombreux points communs dans tout l'Empire romain, il sera sans nul doute intéressant de mettre en évidence les différences entre l'artisanat de la peinture dans la Bretagne romaine et celui de l'Asie Mineure, par exemple.

Ce programme est réalisé en partenariat avec la **marque Sennelier**, fabricant de couleurs et de pigments depuis 1887, qui a accepté de nous financer et de réaliser certaines analyses dans ses propres laboratoires, ce qui permettra aussi d'envisager la continuité des techniques de l'Antiquité à nos jours.

LES RÉSULTATS ACTUELS

L'enquête menée a déjà apporté un certain nombre de réponses. Les quelques trouvailles de couleurs dans des fioles en verre (tombe de Saint-Médard-des-Près, en Vendée, nécropole de l'Image à *Argentomagus*, Indre) semblent pouvoir être interprétées comme des fards ou des onguents. La présence de substances colorées dans des coquillages, dont nous avons encore peu d'exemples, serait également liée au commerce et à l'emploi de cosmétiques. Pour les récipients en métal,

¹ CNRS, UMR 126.

signalons un vase en bronze rempli d'ocre rouge trouvé dans la *villa* de Poppaea à Oplontis (Campanie, Italie), dont la fonction de stockage paraît évidente.

La plupart des récipients en terre cuite contenant des couleurs actuellement recensés sont représentés par des tessons et fréquemment par des fonds de céramiques. Les formes intactes sont plus rares. Ces conteneurs appartiennent à des types bien connus dans les répertoires régionaux et ne sont pas spécifiques : vases tronconiques et bols carénés à Ribemont-sur-Ancre (Somme), à Arras (Pas-de-Calais), formes d'usage courant à *Argentomagus*, et de façon générale en Suisse (Barbet, Fuchs, Tuffreau-Libre 1997), en Italie, à Rome (Bird *et al.* 1993) et à Pompéi (voir *infra*), en Angleterre. L'inventaire des trouvailles anglaises est peu avancé mais nous pouvons noter la présence de

pigments dans un bol à collerette en Crambeck Ware appartenant au IV^e s. (Perrin 1981) (Fig. 1, n^o 2), sur des fragments et surtout dans des fonds de céramiques de fabrication locale provenant de plusieurs sites répertoriés dans l'ouvrage de N. Davey et R. Ling (1981).

Cependant des formes plus spécifiques apparaissent. En Suisse, il semble que des espèces de terrines aient été systématiquement utilisées pour la peinture à fresque (Fig. 1, n^o 1). On note aussi des pots miniatures dont nous avons des exemples en Italie, à Pompéi, et en Angleterre (Young 1977, 70.1). Les récipients qui semblent les plus directement affectés à la peinture sont des godets de différentes tailles, trouvés en Angleterre, en Italie et en Allemagne. Ils se rattachent à deux formes principales différentes mais qui correspondent à des volumes sensiblement identiques. La première

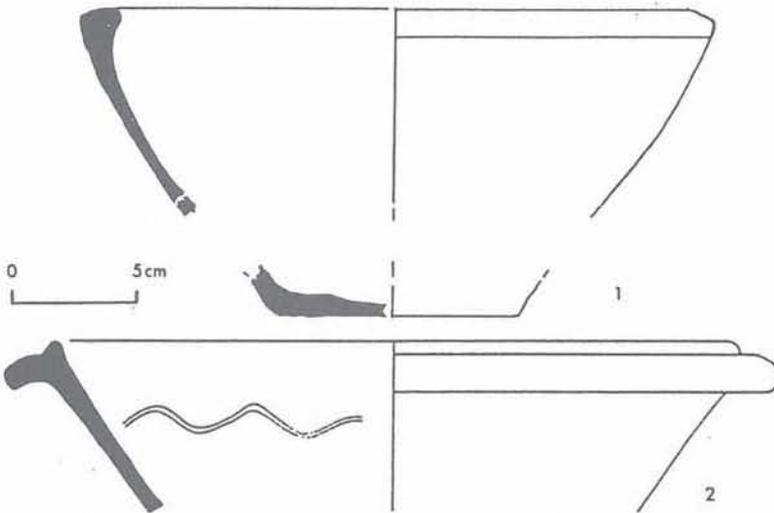


Figure 1 - 1. Terrine trouvée dans la *villa* de Dietikon, en Suisse (d'après M. Fuchs 1996, dans Barbet, Fuchs, Tuffreau-Libre 1996) ; 2. Bol de couleur grise (Crambeck Ware) à face interne recouverte de pigment rouge (d'après Perrin 1981).

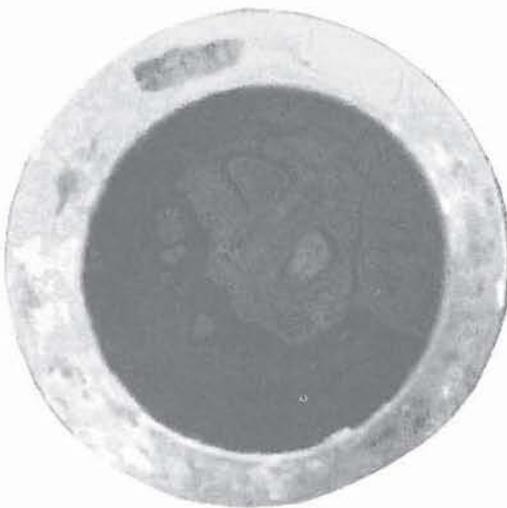


Figure 2 - Pompéi, godet contenant un fond de couleur rouge (inv. n^o 18099, diamètre à l'ouverture : 8 cm). Cliché M. Tuffreau-Libre, CNRS, réalisé dans le cadre d'une étude sur les céramiques contenant des couleurs à Pompéi et publié avec l'autorisation du "Ministero per i Beni Culturali ed Ambientali" ; reproduction interdite sous quelque forme que ce soit.

forme est une espèce de coupe basse, profonde, à paroi arrondie, majoritairement représentée à Pompéi, donc dans la deuxième moitié du I^{er} s. apr. J.-C. (Fig. 2 et 3). Elle est présente aussi en Angleterre au Bas-Empire, mais dans une forme et une pâte plus grossières (Young 1977, 75.1)(Fig. 4, n^o 5). En Gaule, des formes proches sont signalées dans le répertoire des céramiques communes gallo-romaines mais, à ce jour, nous n'avons pas encore recensé d'exemplaires contenant des pigments. L'autre forme est connue en Allemagne et en Angleterre. Il s'agit d'un godet cylindrique présentant plusieurs variantes. Une série importante de ces pots à peinture a été trouvée dans la tombe de Nida-Hedderheim en Allemagne, interprétée comme la dernière demeure d'un peintre de paroi ou/et de chevalet (Bachmann, Czysz 1977). Ils datent de la première moitié du II^e s. (fig. 5). D'autres, également du II^e s., ont été découverts dans la *villa* d'Easton Maudit,

dans le Northamptonshire (Fig. 4, n^{os} 1 à 4). Cette information nous a été communiquée par M. Roy Friendship-Taylor que nous remercions ici.

Nous présenterons de façon plus détaillée deux exemples récemment publiés qui illustrent bien les différents aspects que nous venons d'évoquer.

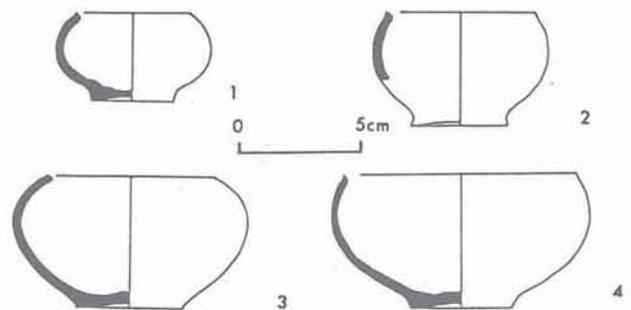


Figure 3 - Pompéi, maison des *Casti Amanti*, série de godets de différentes tailles (inv. n^{os} 41633, 41471 41635, 41634).

Dessins M. Tuffreau-Libre, CNRS, réalisés dans le cadre d'une étude sur les céramiques contenant des couleurs à Pompéi et publiés avec l'autorisation du "Ministero per i Beni Culturali ed Ambientali" ; reproduction interdite sous quelque forme que ce soit.

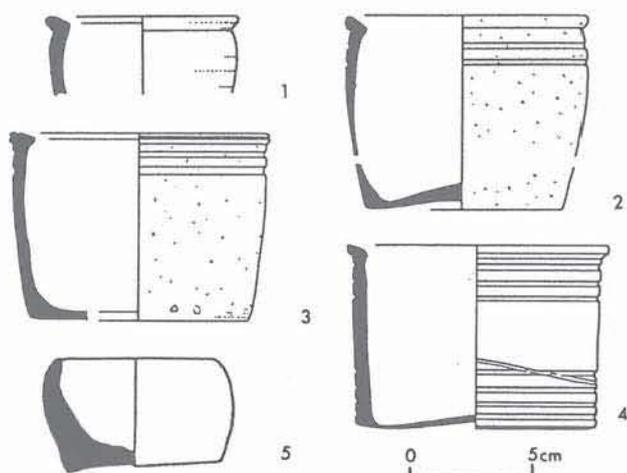


Figure 4 - 1 à 4. Godets datés du II^e s. trouvés dans la villa d'Easton Maudit, Northamptonshire, Angleterre (dessins communiqués par M. Roy Friendship-Taylor) ; 5. Vase présentant des traces de peinture à l'intérieur, IV^e s., provenant de la région d'Oxford (d'après Young 1977).

L'ensemble d'Argentomagus.

Cet ensemble a été découvert au cours d'un sauvetage mené en 1982-1983 aux abords de la Fontaine, dans un quartier à vocation artisanale et commerciale (Fauduet 1995). Il se compose d'une série de pigments sous forme de boules de couleurs et de dépôts dans des fonds de vases ou sur des tessons (Fig. 6). Ils étaient associés à trois crayons rouges de forme pyramidale très proches des crayons de type sanguine, fréquemment utilisés pour les dessins préparatoires et les esquisses. Leur forme s'est maintenue au Moyen-Age et à la Renaissance et c'est celle des premiers crayons pastels dont l'emploi débute en Italie. Les couleurs retrouvées sont très variées : blancs de plomb, verts de cuivre, verts de malachite, rouge de

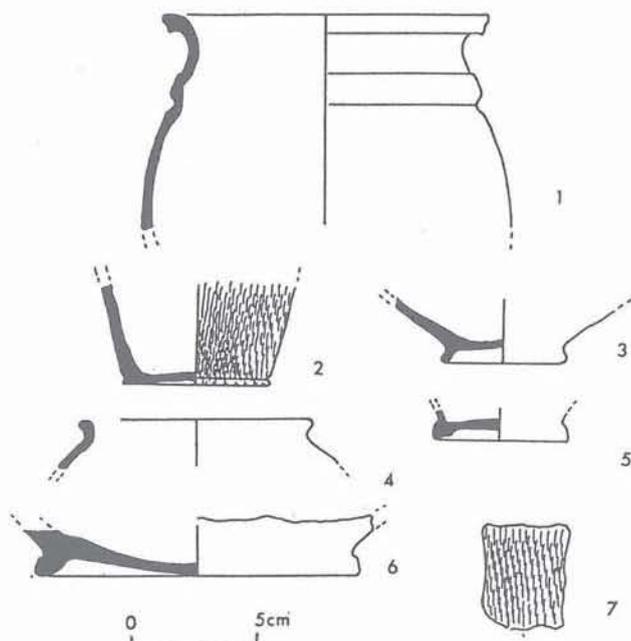


Figure 6 - Ensemble du I^{er} s. provenant d'Argentomagus, Indre (d'après Tuffreau-Libre, dans Barbet, Fuchs, Tuffreau-Libre 1997).

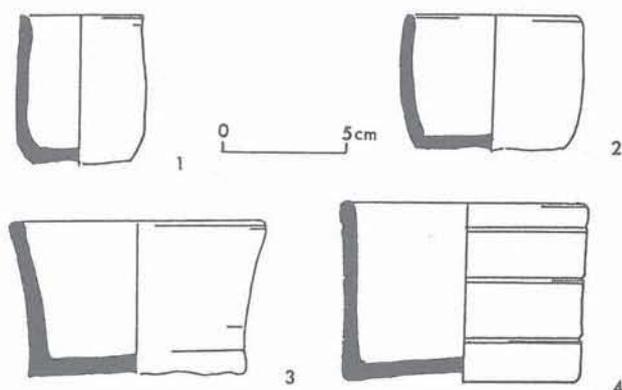


Figure 5 - Godets datés du II^e s. provenant du site de Nida Hedderheim en Allemagne (d'après Bachmann, Czysz 1977).

plomb, laque rose de garance, plusieurs bleus égyptiens, des ocres rouge et jaune, du gris. Un grand nombre sont des couleurs artificielles, fabriquées très soigneusement. Une partie d'entre elles sont importées, d'autres comme les bleus égyptiens sont d'origine locale (Guineau, Fauduet, Biraben 1995).

Les tessons contenant les pigments appartiennent à un petit nombre de céramiques représentatives du répertoire connu à *Argentomagus* dans la première moitié du I^{er} s. et une datation à la fin de l'époque tibérienne, voire au début de la période claudienne, peut être proposée pour l'ensemble. Il s'agit de vases en *terra nigra*, de gobelets blancs à décors guillochés, imités des parois fines, mais à paroi plus épaisse, de vases à pâte fine micacée, de fragments de cruches (Barbet, Fuchs, Tuffreau-Libre 1997).

Les formes sont peu nombreuses et les tessons appartiennent à un nombre d'individus assez restreint. L'examen des tessons et leur recollage, d'une fosse à l'autre, montre qu'il s'agit d'un ensemble homogène appartenant à la même période. Il ne semble pas y avoir de rapport entre la couleur du pigment déposé et la forme de céramique utilisée. Le pigment est déposé soit dans un fond de vase, soit sur la face interne des tessons. Dans certains cas, le dépôt se trouve près de la lèvre et déborde en éclaboussant le côté externe. Les traces de couleurs sur la tranche des tessons suggéreraient que, dans la plupart des cas, le pigment a été déposé dans les vases ou sur les tessons après cassure. La couleur est parfois placée au centre du tesson et certains fragments appartenant au même vase ont contenu des pigments différents.

Ces constatations, ainsi que le caractère régional des vases ayant contenu ces couleurs, suggèrent qu'il s'agit là non pas de vases dans lesquels les pigments ont été transportés ou même stockés, mais plutôt de vases cassés récupérés et utilisés pour y déposer et y mélanger les couleurs. On peut aussi y voir des essais de couleurs réalisés sur de petits tessons utilisés comme palette.

L'interprétation proposée pour cet ensemble est donc celle d'une palette associée au décor d'objets peints et peut-être à la sculpture polychrome. En revanche, il ne semble pas pouvoir être mis en rapport avec la peinture à fresque car les blancs de plomb et les rouges de plomb sont incompatibles avec la chaux.

Les pots à peinture de Pompéi.

Actuellement, l'essentiel de la documentation concernant des pots à couleurs intacts provient des sites du Vésuve et notamment de Pompéi (Campanie, Italie) où a été retrouvé récemment un ensemble important de matériel directement lié à la peinture à fresque, précipitamment abandonné lors de l'éruption du Vésuve en 79. Une cinquantaine de vases et coupes remplis de pigments de toutes les couleurs ont été trouvés dans la maison des *Casti Amanti*, *Via dell'Abbondanza*, au pied d'une paroi du salon, en cours de décoration, et dans une pièce voisine (Varone, Béarat 1997 ; Varone 1989, 1990, 1991, 1995). Les formes de ces récipients sont peu diversifiées. A quelques exceptions près, un petit vase à panse aplatie et un bol à paroi arrondie et lèvres recourbées (Fig. 7, n^{os} 2 et 3), ce sont des coupes larges, de petite taille, relativement profondes, à paroi arrondie, de différentes tailles, de fabrication locale, à pâte brun orangé et dégraissant volcanique (Fig. 7, n^o 1). A ces coupes étaient associées des trouvailles en relation directe avec le travail en cours : amphores

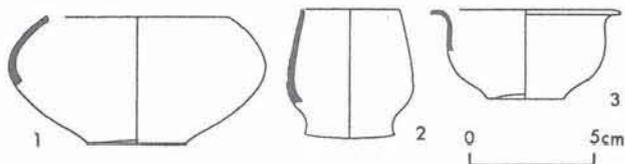


Figure 7 - Pompéi, vases trouvés dans la maison des *Casti Amanti*.

1. Coupe à paroi arrondie (inv. n^o 41639) ;
2. Vase miniature (inv. n^o 41636) ;
3. Petit bol à paroi arrondie (inv. n^o 41640).

Dessins M. Tuffreau-Libre, CNRS, réalisés dans le cadre d'une étude sur les céramiques contenant des couleurs à Pompéi et publiés avec l'autorisation du "Ministero per i Beni Culturali ed Ambientali" ; reproduction interdite sous quelque forme que ce soit.

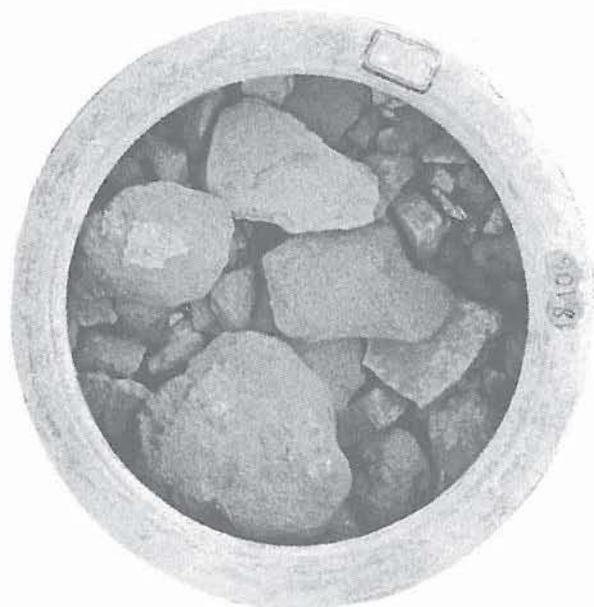


Figure 8 - Pompéi (inv. n^o 18106), bol à enduit rouge (diamètre 16,2 cm), rempli de blocs de pigment bleu. Cliché M. Tuffreau-Libre, CNRS, réalisé dans le cadre d'une étude sur les céramiques contenant des couleurs à Pompéi et publié avec l'autorisation du "Ministero per i Beni Culturali ed Ambientali" ; reproduction interdite sous quelque forme que ce soit.

contenant de la chaux, mortier et pilon pour préparer les couleurs, compas, vaisselle en bronze.

Une recherche en cours sur la totalité du site de Pompéi a montré que ce sont des dizaines de coupes de ce type, de dimensions très diverses qui semblent avoir été systématiquement utilisées pour la peinture murale en Campanie, alors que les récipients simplement destinés à stocker les couleurs sont plus diversifiés. Ce sont des bols et vases appartenant à différentes catégories : céramiques sigillées, céramiques à paroi fine, céramiques communes (Fig. 8, 9, 10, 11). Cette utilisation de céramiques aux pâtes et formes variées pour un même usage est un aspect secondaire intéressant de cette recherche.

Une des maisons de Pompéi (I, 9, 9), fouillée en 1952, a livré un matériel particulièrement représentatif composé d'environ 150 récipients contenant des couleurs. Ces derniers se répartissent en trois grands groupes. Le premier comprend des coupes identiques à celles citées plus haut, qu'on a vu associées à la peinture à fresque. Le deuxième est constitué d'une série importante de godets de taille beaucoup plus petite, de forme sensiblement identique aux précédents (Fig. 12). Les récipients appartenant à ces deux groupes montrent des coulures, voire des croûtes de couleurs externes (Fig. 13). Fréquemment, on observe qu'ils présentent les traces de plusieurs couleurs, attestant des usages successifs. Il s'agit ici des godets où on dilue et mélange les couleurs qui vont ensuite être directement appliquées. Ceux de petite dimension ont dû servir à préparer des quantités de peinture destinées à des surfaces réduites. On a pu les utiliser pour réaliser des détails de peinture murale ou la totalité de



Figure 9 - Pompéi, I, 9, 9 (inv. n^o 9384), vase à deux anses (hauteur : 14 cm). Cliché M. Tuffreau-Libre, CNRS, réalisé dans le cadre d'une étude sur les céramiques contenant des couleurs à Pompéi et publié avec l'autorisation du "Ministero per i Beni Culturali ed Ambientali" ; reproduction interdite sous quelque forme que ce soit.

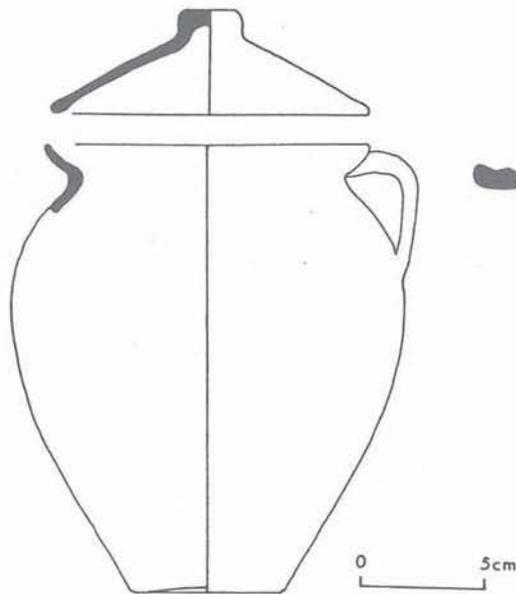


Figure 10 - Pompéi, I, 9, 9 (inv. n° 9635), vase à une anse pourvu d'un couvercle contenant quelques cm de pigment bleu au fond. La paroi interne du vase est entièrement couverte d'une pellicule de couleur bleue. Dessin M. Tuffreau-Libre, CNRS, réalisé dans le cadre d'une étude sur les céramiques contenant des couleurs à Pompéi et publié avec l'autorisation du "Ministero per i Beni Culturali ed Ambientali" ; reproduction interdite sous quelque forme que ce soit.

tableaux, de petites dimensions, peints sur les parois ou peut-être en atelier puis réintégrés dans des panneaux plus importants. La diversité des couleurs retrouvées dans ces godets irait dans le sens de cette interprétation. Le dernier groupe, plus restreint en nombre, comprend des formes diverses : des vases ovoïdes à deux anses, de petite et de moyenne taille, parfois pourvus d'un couvercle, des vases ovoïdes à une anse, des vases à une anse, à paroi aplatie et surface sablée, de petits vases miniatures (Fig. 10 et 11). Ces vases qui présentent rarement des traces externes de peinture ont servi essentiellement à stocker les pigments.

L'inventaire complet du mobilier, relativement peu abondant, de cette maison comprend des pièces de vaisselle en argile, en verre et en bronze et un certain nombre d'outils et ustensiles dont certains, pilons, fil à plomb et compas, peuvent être mis en relation avec une activité de peintre. L'ensemble diffère de celui de la maison des Casti Amanti par sa composition et par la quantité importante des récipients retrouvés et il est

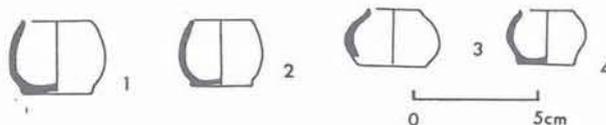


Figure 12 - Pompéi, I, 9, 9, godets de très petite taille.
1. Traces de couleur jaune à l'intérieur (inv. n° 93991).
2. Restes de pellicule de couleur jaune sur la paroi interne, traces de couleurs blanche et rouge sur le rebord (inv. n° 9588).
3. Restes de pigment brun rouge au fond, traces externes rouges et ocre jaune (inv. n° 9579).
4. Couleur gris foncé au fond et sur la paroi interne, traces rouge et jaune sur la paroi et le fond externes (inv. n° 9606).
Dessins M. Tuffreau-Libre, CNRS, réalisés dans le cadre d'une étude sur les céramiques contenant des couleurs à Pompéi et publiés avec l'autorisation du "Ministero per i Beni Culturali ed Ambientali" ; reproduction interdite sous quelque forme que ce soit.

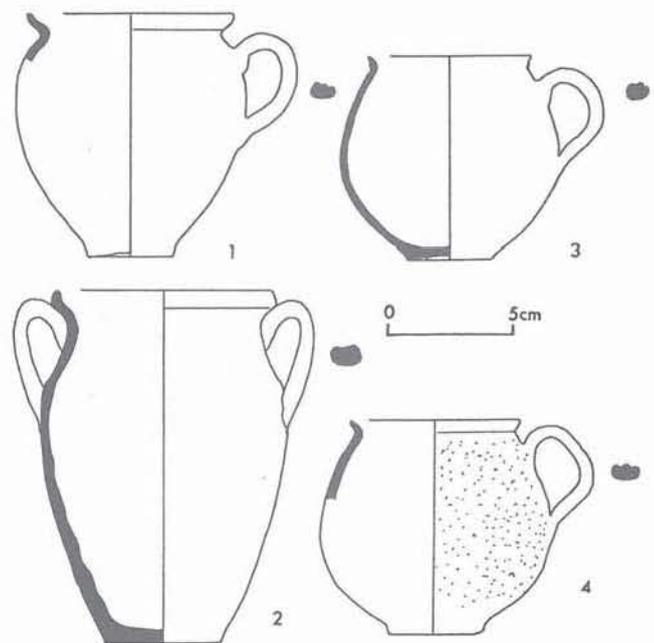


Figure 11 - Pompéi, I, 9, 9, vases de formes diverses contenant des pigments.

1. Vase à une anse (inv. n° 9638) rempli à moitié de pigment rouge, paroi interne entièrement recouverte d'une pellicule de couleur rouge orangé.
 2. Vase à deux anses (inv. n° 9384) contenant des restes de pigment brun foncé.
 3. Vase à une anse (inv. n° 9640), restes de pigment brun sur la paroi interne.
 4. Vase à une anse (inv. n° 9641), paroi externe sablée, présentant une pellicule rouge interne et un dépôt au fond, ainsi que de larges traces rouges à l'extérieur.
- Dessins M. Tuffreau-Libre, CNRS, réalisés dans le cadre d'une étude sur les céramiques contenant des couleurs à Pompéi et publiés avec l'autorisation du "Ministero per i Beni Culturali ed Ambientali" ; reproduction interdite sous quelque forme que ce soit.

difficile de l'associer à un travail de décoration en cours. Cette habitation, dont il reste relativement peu de vestiges, a été répertoriée dans les inventaires comme une *officina pigmentaria* (Della Corte 1965, Eschebach 1993). Il peut s'agir ici d'une maison à vocation artisanale, l'atelier d'un ou de plusieurs peintres pratiquant la peinture à fresque et/ou la peinture de chevalet.



Figure 13 - Pompéi, godet (inv. n° 9646), montrant des traces de couleurs à l'extérieur, rouge, bleue, rose (hauteur : 6 cm).

Cliché M. Tuffreau-Libre, CNRS, réalisé dans le cadre d'une étude sur les céramiques contenant des couleurs à Pompéi et publié avec l'autorisation du "Ministero per i Beni Culturali ed Ambientali" ; reproduction interdite sous quelque forme que ce soit.

CONCLUSION

Comme le montrent les quelques exemples cités, nous possédons déjà quelques éléments d'interprétation. Nous pouvons aisément faire la différence entre l'ensemble d'*Argentomagus*, probablement utilisé comme une espèce de palette pour réaliser des peintures polychromes sur bois ou sur terre cuite, et ceux de Pompéi spécifiques de la peinture murale et de chevalet.

Il semble que les récipients utilisés pour stocker, mélanger et appliquer les couleurs soient très variés. Le stockage des couleurs n'est pas une fonction qui exige des qualités très précises du contenant. Il suffit que celui-ci possède une embouchure suffisamment large pour y puiser facilement et qu'il soit de taille petite ou moyenne, en raison des quantités relativement réduites de pigments et pour faciliter les manipulations. Des céramiques d'usage courant appartenant aux répertoires régionaux vont aisément remplir cette fonction. Elles vont aussi être utilisées comme pots à pein-

ture occasionnels et dans plusieurs cas, ce sont des fonds de céramiques récupérés qui jouent ce rôle, tandis que des tessons servent de palette. À côté de cette réutilisation de formes non spécifiques, il existe des godets utilisés pour la peinture à fresque et de chevalet qui possèdent des caractères bien précis. Ils doivent être larges, assez profonds, et leur taille varie probablement en fonction de la quantité de couleur à préparer, ni trop, pour éviter le séchage de la préparation, ni trop peu pour éviter les risques de différences de tons. Enfin, les diverses formes de ces godets sont peut-être liées à des phénomènes chronologiques ou régionaux, mais il faudra pour conclure attendre de posséder une documentation plus abondante.

Nous terminerons donc en demandant à tous les chercheurs de bien vouloir nous communiquer les éventuelles trouvailles de céramiques contenant des couleurs, car en signalant l'existence de ce programme, nous espérons obtenir un surcroît d'informations.

SENNELIER

BIBLIOGRAPHIE

- Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : J. ALLAIN, I. FAUDET, M. TUFFREAU-LIBRE, *La nécropole gallo-romaine du Champ de l'Image à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre)*, Mémoire n° 1 du Musée d'Argentomagus, Saint-Marcel, 1992, 237 p.
- Bachmann, Czysz 1977 : H. G. BACHMANN, W. CZYSZ, Das grabeines romischen Malers aus Nidda-Hedderheim, dans *Germania*, 55, 1997, p. 85-107.
- Barbet, Fuchs, Tuffreau-Libre 1997 : A. BARBET, M. FUCHS, M. TUFFREAU-LIBRE, Les diverses utilisations des pigments et leurs contenants, dans *Roman Wall Painting, Materials, Techniques, Analysys and Conservation, Actes du colloque de Fribourg*, 1996, p. 35-61.
- Bird, Claridge, Gilkes, Neal 1993 : J. BIRD, A. CLARIDGE, O. GILKES, D. NEAL, Porta Pia: Excavations and survey in an area of suburban Rome, dans *Papers of The British School at Rome*, LXI, p. 51-113.
- Davey, Ling 1981 : N. DAVEY, R. LING, Wall-Painting in Roman Britain, dans *Britannia Monograph Series*, 3, Londres, 222 p.
- Della Corte 1965 : M. DELLA CORTE, *Case e abitanti di Pompei*, Naples, 1965.
- Eschebach 1993 : H. et L. ESCHEBACH, *Gehäudeverzeichnis und Stadtplan der Antiken Stadt Pompeji*, 1993, 500 p.
- Fauduet 1995 : I. FAUDET, Découverte de pigments dans le quartier de la Fontaine à *Argentomagus* (Saint-Marcel, Indre), dans *Actes des Séminaires de l'Association Française de Peintures Murales Antiques, Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 10, 1995 p. 195-196.
- Fillon, de Rochebrune 1887 : B. FILLON, O. DE ROCHEBRUNE, *Description de la villa et du tombeau d'une femme artiste gallo-romaine découverte à Saint-Médard-des-Près, Poitou, Vendée. Etudes historiques et archéologiques*, Niort, 1, 1887 (rééd. Marseille, 1981).
- Guineau, Fauduet, Biraben 1995 : B. GUINEAU, I. FAUDET, J.-M. BIRABEN, Etude de fragments de couleurs recueillis sur le site d'*Argentomagus*, dans *Germania* 73, 2, 1995, p. 369-401.
- Perrin 1981 : J. R. PERRIN, *Roman pottery from the colonia : Skeldergate and Bishophill*, The Archeology of York, vol. 16, 2. *Pompéi, L'informatica al servizio di una città antica*, Rome, 1988, 183 p.
- Varone, Béarat 1996 : A. VARONE, H. BEARAT, Pittori Romani al lavoro, Materiali, Strumenti, Tecniche : evidenze archeologiche e dati analitici di un recente scavo pompeiano lungo via dell'Abbondanza (reg. IX, ins. 12), dans *Roman Wall Painting, Materials, Techniques, Analysys and Conservation, Actes du colloque de Fribourg*, 1996, p. 199-206.
- Varone 1989 : A. VARONE, Attività dell'Ufficio Scavi : 1989, Scavo lungo via dell'Abbondanza, dans *Rivista di Studi Pompeiani*, III, 1989, p. 231-238.
- Varone 1990 : A. VARONE, Pompei, Attività dell'Ufficio Scavi, dans *Rivista di Studi Pompeiani*, IV, 1990, p. 201-211.
- Varone 1991 : A. VARONE, Attività dell'Ufficio Scavi, dans *Rivista di Studi Pompeiani*, V, 1991, p. 195-204.
- Varone 1995 : A. VARONE, Più terremoti a Pompei ? I nuovi dati degli scavi di via dell'Abbondanza, *Archaologie und Seismologie*, dans *Atti del Convegno "La Regione vesuviana dal 62 al 79 D.C., Problemi archeologici e sismologici"*, Boscoreale 26-27 novembre 1993, Munchen, 1995, p. 29-35.
- Young 1977 : C. J. YOUNG, *The roman pottery industry of the Oxford region*, BAR 43, Oxford, 1977.

DISCUSSION

Président de séance : A. FERDIERE

Alain FERDIERE : Je voudrais signaler –sans prétendre d'ailleurs qu'il s'agisse d'une couleur pour la peinture–, dans le département de l'Eure, un vase portant une inscription peinte indiquant qu'il contenait du vert de gris. J'ignore si ce vert-de-gris a servi pour la couleur mais cela peut-être un élément intéressant, non pas pour le contenant mais pour l'inscription qui est dessus.

Karine GRAND : Il faut noter la présence, à Roanne, dans une fouille d'Olivier Blin (en 1990), d'un bol de type Roanne, une céramique peinte qui contenait des fragments de peinture rouge. C'est inédit, seulement signalé dans le rapport de fouilles.

Marie TUFFREAU-LIBRE : Merci pour cette information.

Dominique HIERNARD : A côté du cadre de la céramique, tu as évoqué les contenants en verre ; a-t-on une idée des formes ?

Marie TUFFREAU-LIBRE : On a très peu d'éléments : ce sont des petites fioles mais la documentation est insuffisante pour pouvoir faire une typologie des formes ayant contenu des couleurs.

Dominique HIERNARD : Pas de coupes particulières ?

Marie TUFFREAU-LIBRE : Non, pas du tout.

Dominique HIERNARD : Tu as évoqué l'utilisation de tessons pour les couleurs ?

Marie TUFFREAU-LIBRE : Il semble en effet qu'à Argentomagus, on ait utilisé des tessons de vases cassés comme palette.

Nuria NIN : A partir de la documentation que vous avez réunie pour les objets céramiques, est-ce qu'il ressort des caractéristiques propres aux types de vases utilisés ?

Marie TUFFREAU-LIBRE : Actuellement, d'après la documentation que nous possédons, il semblerait que les pigments soient souvent déposés dans des céramiques de formes très diverses appartenant aux répertoires régionaux. Mais les godets trouvés en Italie à Pompéi, en Angleterre, en Allemagne, ont des caractéristiques spécifiques.

Armand DESBAT : Il y a évidemment un certain nombre d'exemples lyonnais, à toute époque, avec des récipients fort divers, le plus souvent réutilisés mais il faut signaler au moins un exemple de godet de type Pompéi, avec peinture à l'intérieur.

Alain FERDIERE : On peut constater que le bol de Roanne qui a été signalé est de forme comparable.

Marie TUFFREAU-LIBRE : Cet exemple, à Lyon, est intéressant. Pour la Gaule, actuellement, cette forme de coupe est connue dans la typologie de la céramique commune ; on l'a découverte, notamment, en contextes de nécropoles mais, jusqu'à maintenant, je n'avais pas d'exemples associés à de la couleur.

* *
*

Nicolas NAVARRE

LA CÉRAMIQUE GALLO-ROMAINE EN PLAINE DE CAEN, DES ANTONINS AU BAS-EMPIRE : trois exemples de lots céramiques issus de la fouille de La Corneille Nord (Bretteville-l'Orgueilleuse, Calvados)

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1. Situation géographique.

Le site est localisé à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Caen, à mi-chemin entre cette dernière et Bayeux, et en limite des communes de Bretteville-l'Orgueilleuse, Sainte-Croix-Grand-Tonne et Putot-en-Bessin (Calvados), le long de la partie nord de la RN13. Il s'inscrit dans le cadre général de la plaine de Caen, vaste plateau constitué de terrains calcaires du Jurassique, au relief doux, culminant à une centaine de mètres en bordure des massifs anciens armoricains pour descendre régulièrement jusqu'à la côte à une trentaine de mètres d'altitude.

Le carrefour routier de La Corneille est isolé de toute habitation à un kilomètre à la ronde. Il culmine à environ 70 m et domine la vallée de la Thue située à 1,5 km à l'ouest et au nord et une vallée sèche à l'est, vallée soulignée par le tracé de la RD.217 jusqu'à Secqueville-en-Bessin (Pétorin 1996).

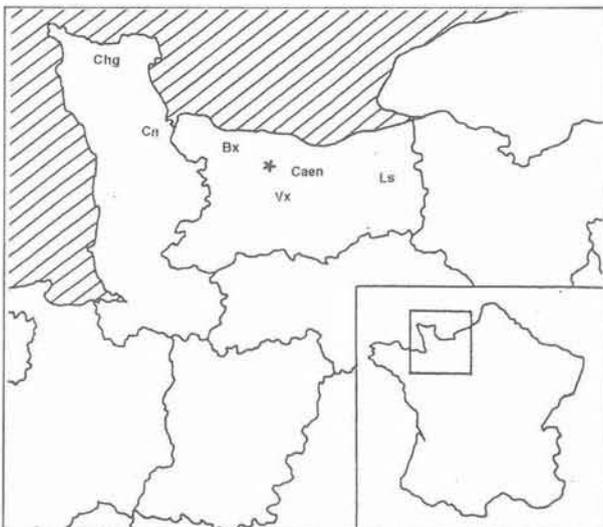


Figure 1 - Localisation.

2. Cadre historique.

La commune de Bretteville-l'Orgueilleuse semble être à la jonction de ce que furent deux des axes majeurs de circulation de la région à l'époque antique. La route gagne ensuite vers l'ouest, Bayeux (*Augustodurum*), chef-lieu de la cité des *Baïocasses* et, au-delà, Carentan, Valognes et Cherbourg.

La première voie –le Chemin Haussé– arrive du sud-est et pourrait avoir été l'axe principal reliant la Normandie au centre de la Gaule, en passant par Vieux (*Araegenua*), capitale de la cité des *Viducasses*, distante de seulement une quinzaine de km du site.

La deuxième correspond à la route menant de Bayeux à Lisieux (*Noviomagus*), chef-lieu de cité des *Lexovii*, via Caen, alors simple *vicus* installé à un point de passage de la vallée de l'Orne.

Le site est installé dans une zone frontalière entre la cité des *Viducasses* et celle des *Baïocasses*.

3. Le site.

La fouille a révélé une occupation rurale gallo-romaine continue du milieu du I^{er} au milieu du IV^e s. apr. J.-C. Elle est essentiellement représentée par des structures habituellement associées à de l'habitat (solins, trous de poteaux, fosses dépotoirs...) et un réseau de fossés de parcellaire (Pétorin 1996).

Trois grandes phases ont pu être déterminées dans l'organisation et l'évolution du site. L'interprétation synthétique des résultats archéologiques a été rendue difficile du fait de l'absence de lien spatial entre les différents secteurs de la fouille.

La phase 1 couvre la seconde moitié du I^{er} s. et le début du II^e s. Elle ne semble faire suite à aucune occupation immédiatement antérieure. Cette phase semble se caractériser par une évolution régulière dans l'organisation du site. Il s'installe un premier habitat en structures légères avec un début de structuration du site par l'amorce d'un système parcellaire, vers le milieu du I^{er} s. Rapidement, il semble y avoir un développe-

ment du parcellaire accompagné d'un déplacement de l'habitat dans une zone non touchée par les décapages.

Le matériel céramique représentatif de cette première phase sera celui issu de la structure 3003.

La phase 2 est dans la continuité chronologique de la phase précédente et se prolonge jusqu'à la fin du III^e s. Elle débute par une apparente réorganisation générale de l'occupation, réorganisation marquée principalement par le comblement de la plupart des fossés du parcellaire et l'apparition de constructions sur fondations maçonnées. C'est un type d'habitat qui semblait absent jusque là sur le site. Ce réaménagement se limite à ces quelques bâtiments éparpillés et la phase 2 est surtout perçue au travers d'une sorte de désorganisation du site entre deux phases bien calées et structurées, avec pour seuls vestiges, hormis les constructions maçonnées, de nombreuses fosses informes et peu profondes éparpillées sur les différents secteurs.

Le lot de céramiques issu de la structure 2025 est le plus important et le plus significatif de cette phase.

Il n'est pas possible de se prononcer avec certitude sur la nature et la fonction du site, ni même sur son extension (7 ha ou plus ?). S'il semble bien que nous soyons en présence d'un habitat, il reste à savoir si nous sommes dans le cadre d'un regroupement villa-geois à vocation agricole, artisanale ou commerciale à proximité d'un grand axe de circulation, ou dans celui d'une *villa* dont seuls quelques éléments auraient été découverts.

La phase 3 couvre la première moitié du IV^e s., avec un *terminus ante quem* en 348 donné par les monnaies recueillies sur le site. Les vestiges correspondants ont été retrouvés sur les quatre secteurs. L'intérêt de cette phase repose plus sur le mobilier que sur les structures proprement dites, trop éparpillées et peu caractéristiques.

C'est le mobilier de la fosse 3079 qui sera pris comme référence pour cette phase.

4. Le matériel.

La fouille a livré plus de 22000 tessons de la période gallo-romaine, d'un poids de 360 kg. Pourtant, les lots sont toujours quantitativement faibles. Les trois ensembles ici présentés sont les plus importants trouvés sur le site.

St.3003 : 1981 tessons.

St.2025 : 1165 tessons.

St.3079 : 1688 tessons.

De tels chiffres doivent nous inciter à la prudence vis-à-vis des résultats que nous pouvons retirer de l'étude de ce mobilier.

Celui-ci se présente dans un état à peu près similaire dans les trois structures. Il est très fragmenté avec des recollages nombreux. Les cassures sont nettes. En revanche, les traitements de surface des vases, enfumage ou polissage, semblent avoir souffert et ils ne subsistent souvent que par zone. D'une manière générale, les vases sont fragmentaires et les formes complètes ou archéologiquement complètes rares. Il est, dans ces conditions, difficile de parler de dépôts primaires même si l'étude montre une assez bonne homogénéité de ces ensembles. C'est ici le problème des conditions de dépôt qui se trouve posé.

5. Méthodologie.

L'étude de la céramique s'est faite à partir d'un comptage du nombre de tessons, un tri par grandes catégories, un recollage maximum des différents fragments d'un même vase, puis une détermination du nombre d'individus à partir d'éléments caractéristiques des vases.

La description des pâtes est faite à partir d'un vocabulaire assez subjectif, avant tout destiné à énoncer des ordres de grandeur. Ainsi les inclusions sont-elles décrites comme rares, peu fréquentes, fréquentes ou abondantes. Leur taille est fine (inclusion d'une taille inférieure à 1 mm), mi-fine (entre 1 et 2 mm) et grossière (supérieure à 2 mm).

Nos connaissances sur la céramique commune de Basse-Normandie sont encore lacunaires. Les références restent surtout extra-régionales, avec des risques de décalage chronologique d'une région à une autre. Les indications chronologiques que nous donnons s'appuient surtout sur les *termini post quem* obtenus essentiellement de la sigillée ou des monnaies.

L'objectif de ce travail est donc modeste. Il s'agit avant tout de présenter dans leur intégralité des lots de céramiques afin de mieux connaître les associations de formes et de catégories, bases de la définition de tout faciès céramique régional.

II. LA CÉRAMIQUE DE LA 1^{ère} MOITIÉ DU II^e S. : LE MOBILIER DE LA STRUCTURE 3003

1. Le contexte archéologique et le mobilier.

La fouille a révélé une grande fosse de forme rectangulaire de 3 m par 2 m sur 1,10 m de profondeur, à l'est du secteur 3, dans une zone pauvre en structures. Ses parois sont verticales, à l'exclusion du côté S-O de profil plus évasé. L'angle sud montre une série de décrochements successifs dans le substrat qui pourraient évoquer des assises de marches d'escalier. La stratigraphie distingue 11 couches différentes, mais l'étude du mobilier céramique en montre l'apparente contemporanéité. Des collages ont été relevés entre des niveaux distincts et aucun décalage chronologique n'a été observé. Le lot céramique se révèle homogène.

La céramique est très fragmentée mais les tessons ne présentent pas de trace d'usure et les recollages entre fragments de même couche ou de couches différentes furent nombreux. Nous avons comptabilisé 1981 tessons équivalant à 244 individus au minimum.

Catégorie	Tessons	% tessons	N.M.I.	% N.M.I.
Sigillée	65	3.3	19	7.8
Parois fines	6	0.3	4	1.6
V.R.P.	1	0.1	1	0.4
Non tournée	41	2.1	11	4.5
Com. sombre orangée	131	6.6	20	8.2
Fine N.P.R.	179	9.0	25	10.2
Fine grise	266	13.4	43	17.6
Com. claire	538	27.2	46	18.9
Com. grise	526	26.6	77	31.6
Com. N.P.R.	39	2.0	6	2.5
Amphore	89	4.5	12	4.9
Total	1981	100.00	244	100.00

Tableau 1 - Tessons et vases de la structure 3003.

2. Les catégories céramiques.

□ **La sigillée.**

Cette catégorie compte 65 tessons et 19 individus dont 15 originaires des ateliers de la Gaule méridionale et 4 de ceux du centre de la Gaule (Fig. 2).

La sigillée méridionale est, pour une grande part, constituée de formes complètes ou archéologiquement complètes (4 profils). Son répertoire se compose de 4 Drag. 27, 6 Drag. 35/36, 1 Drag. 37, 1 VeB1 et 3 estampilles, dont une seule lisible, VITALI, sur Drag. 27. Les f. Drag. 37, 35/36 et VeB1 sont des types diffusés à partir des années 60/70 et les Drag. 27 sont typologiquement proches du type C, défini par Vernhet 1993. Tous ces types semblent donc plutôt caractéristiques de la période flavienne.

Le mobilier sigillé de la Gaule centrale, plus fragmentaire, appartient par ses caractéristiques à la phase 5, définie pour les ateliers de Lezoux (première moitié du II^e s.). Un fragment de Drag. 31 pourrait appartenir à la phase 7 et, si l'identification est exacte, il serait intrusif : la couche supérieure du comblement de la fosse 3003, non prise en compte dans l'étude, avait un matériel très

hétérogène. Nous avons identifié un Drag. 37 –au décor du potier Drusus I^{er}, du début du II^e s.– et un bol de type 8 (Bet *et alii* 1989) ainsi qu'une forme de type indéterminé. Le type 8 serait produit dès la fin du I^{er} s. jusqu'au milieu du II^e s.

Cet ensemble offre une association de matériels de provenances diverses. Les ateliers de La Graufesenque ne semblent plus diffuser à longue distance après les années 110/120, c'est pourquoi la forte présence de sigillée originaire de ces ateliers, dont plusieurs vases entiers, ne permet pas de placer trop en avant dans le II^e s. la constitution de ce dépôt. L'association de la sigillée méridionale avec la sigillée originaire des ateliers du Centre, datées de la première moitié du II^e s., confirme cette hypothèse. Nous proposons la fourchette chronologique de 100-150 comme période possible de mise en place de ce dépotoir domestique.

□ **La céramique à parois fines et la céramique à vernis rouge pompéien.**

Les parois fines sont présentes avec 2 fragments décorés d'épingles et de lunules en barbotine, probablement originaires de la Gaule centrale (Fig. 3, n° 1).

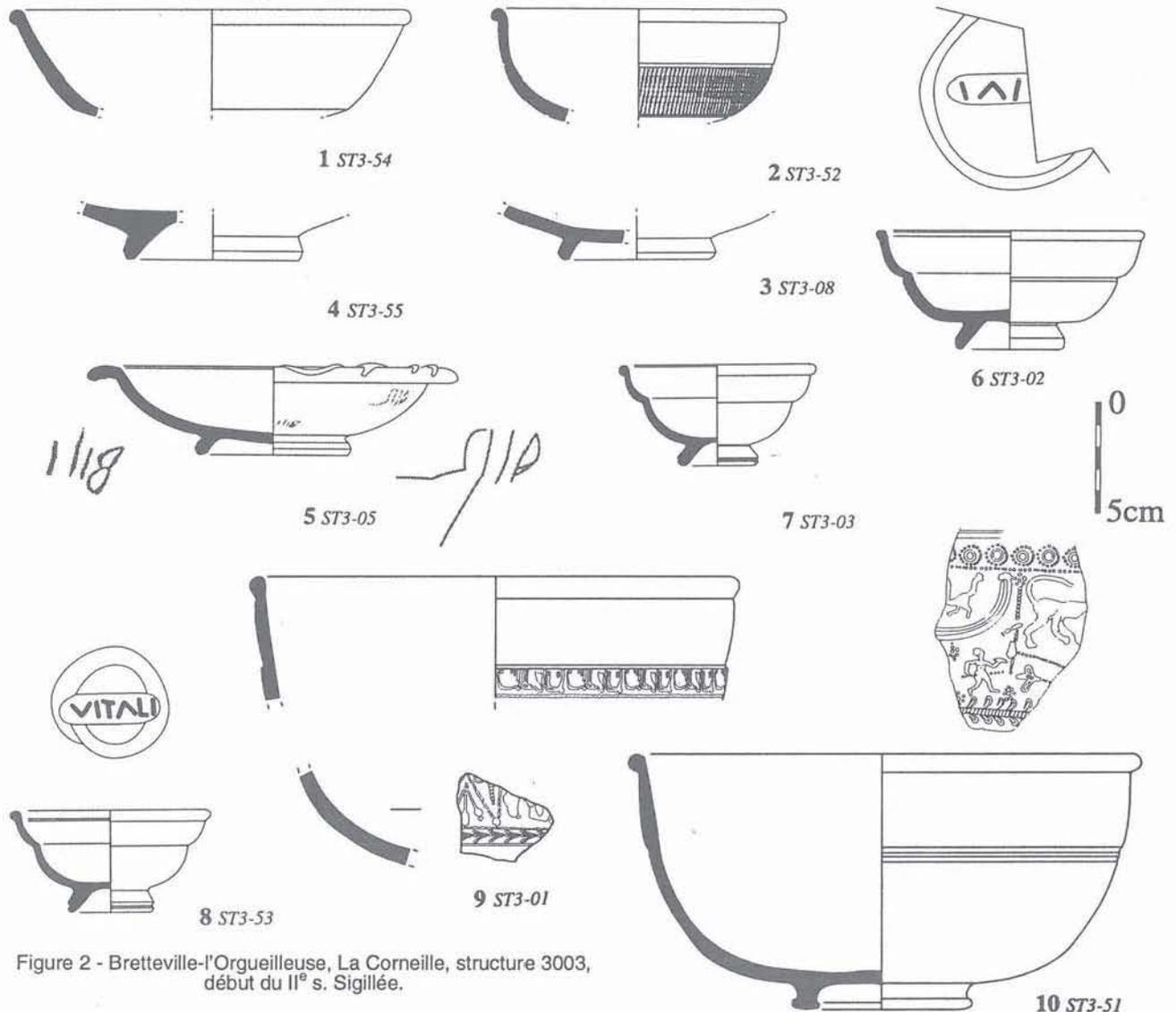


Figure 2 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3003, début du II^e s. Sigillée.

Le fragment de céramique à vernis rouge pompéien appartient à un couvercle (Fig. 3, n° 2). La pâte est beige, fine et très micacée. L'engobe est orange clair, mat et peu épais. Il recouvrait les deux faces mais il a presque entièrement disparu. Par ses caractéristiques, il se rattache à une production attribuée à la Gaule centrale, bien qu'à ce jour, aucun atelier n'ait été découvert (Meylan-Krause 1995). Cette production, comme celle des parois fines, commence vers la fin du I^{er} s. pour durer jusqu'à la fin du II^e s.

□ La céramique non tournée.

Cette catégorie est bien représentée avec 41 tessons et 11 vases dont 3 archéologiquement complets (4,5 % du NMI).

L'écuelle à bord rentrant, Fig. 3, n° 3, a une pâte à bioclastes fossiles. Formes et pâte évoquent les pro-

ductions laténiennes de la plaine de Caen. Ce vase est probablement résiduel bien qu'aucune trace d'occupation de cette période n'ait été reconnue sur le site de La Corneille nord.

Le reste du mobilier non tourné est homogène avec deux groupes. Le premier est à pâte quartzreuse micacée mi-fine à grossière ; la cuisson fut en atmosphère partiellement oxydante et la surface est toujours parfaitement lissée ou polie, Fig. 3, n°s 6-7. Ce groupe se retrouve en plaine de Caen dans des contextes allant du I^{er} au IV^e s. Ce premier groupe est constitué d'écuelles à bord rentrant (parfois tripodes mais il n'est pas toujours facile de déterminer la présence ou non de pieds à partir d'un simple élément de bord) et de couvercles. Nous pouvons signaler la présence de cette céramique dans plusieurs autres contextes de La Corneille, non étudiés ici.

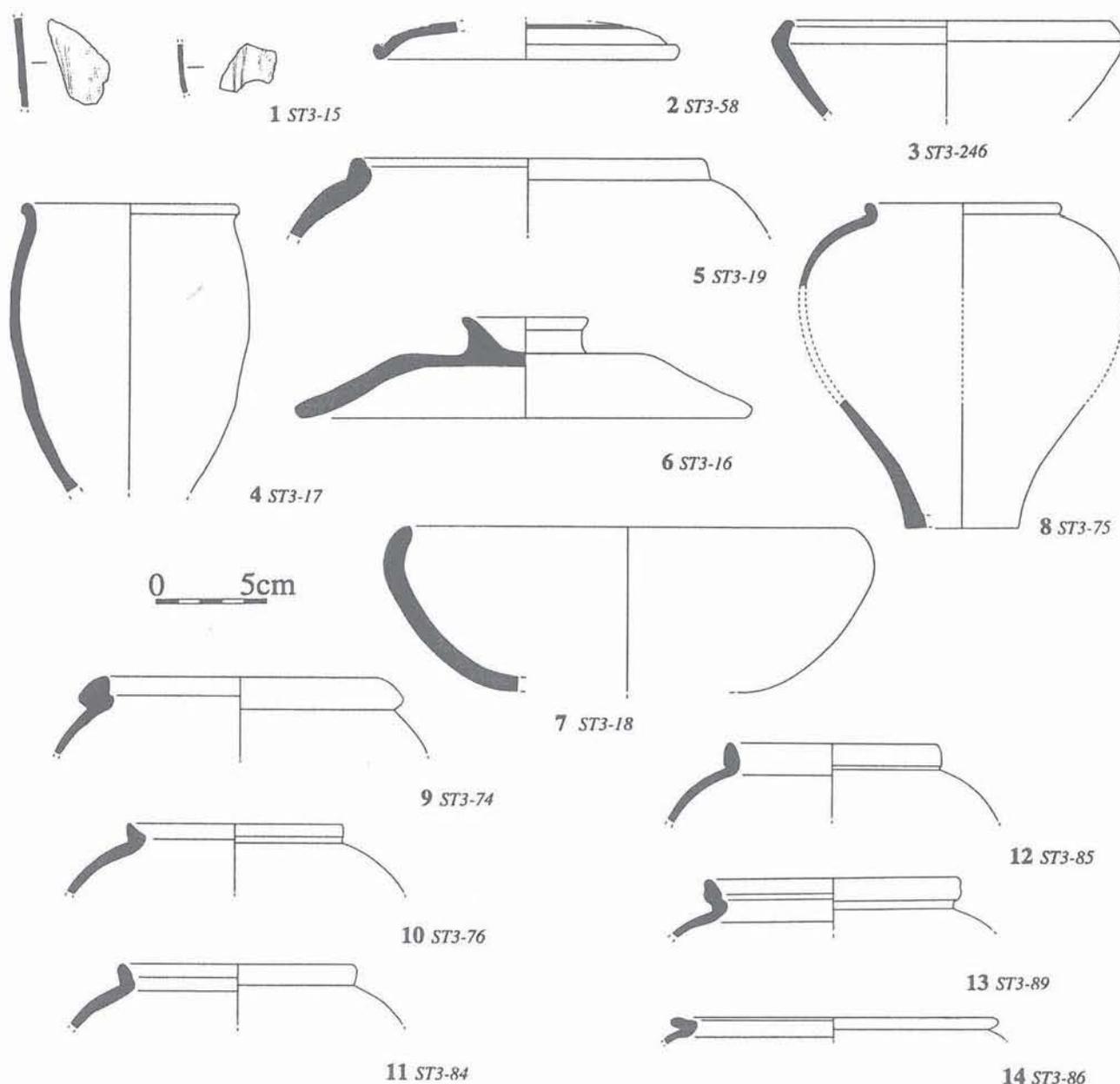


Figure 3 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3003, début du II^e s.
1 : parois fines ; 2 : VRP du centre de la Gaule ; 3-7 : non tournée ; 8-14 : commune sombre orangée.

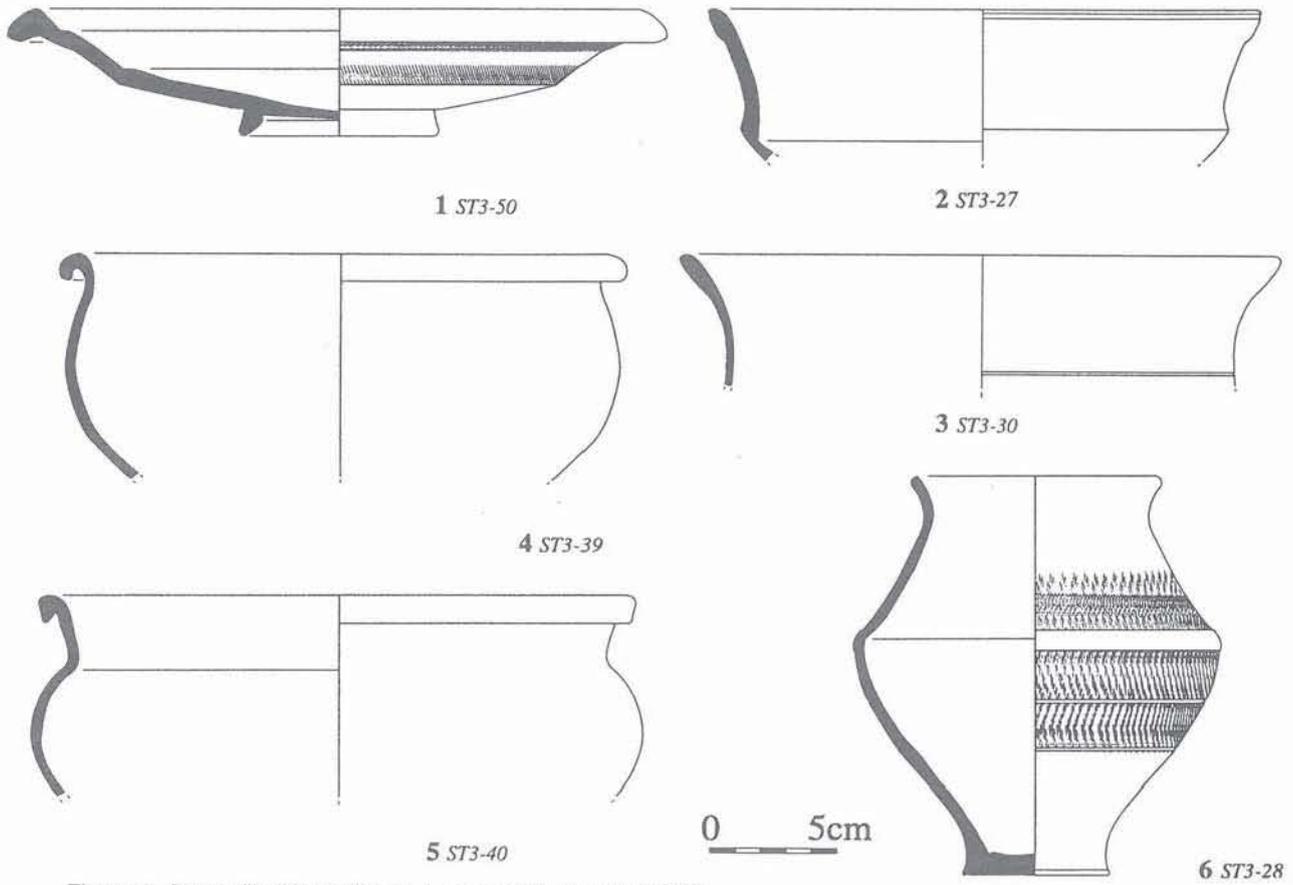


Figure 4 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3003, début du II^e s. Céramique fine noire à pâte rouge.

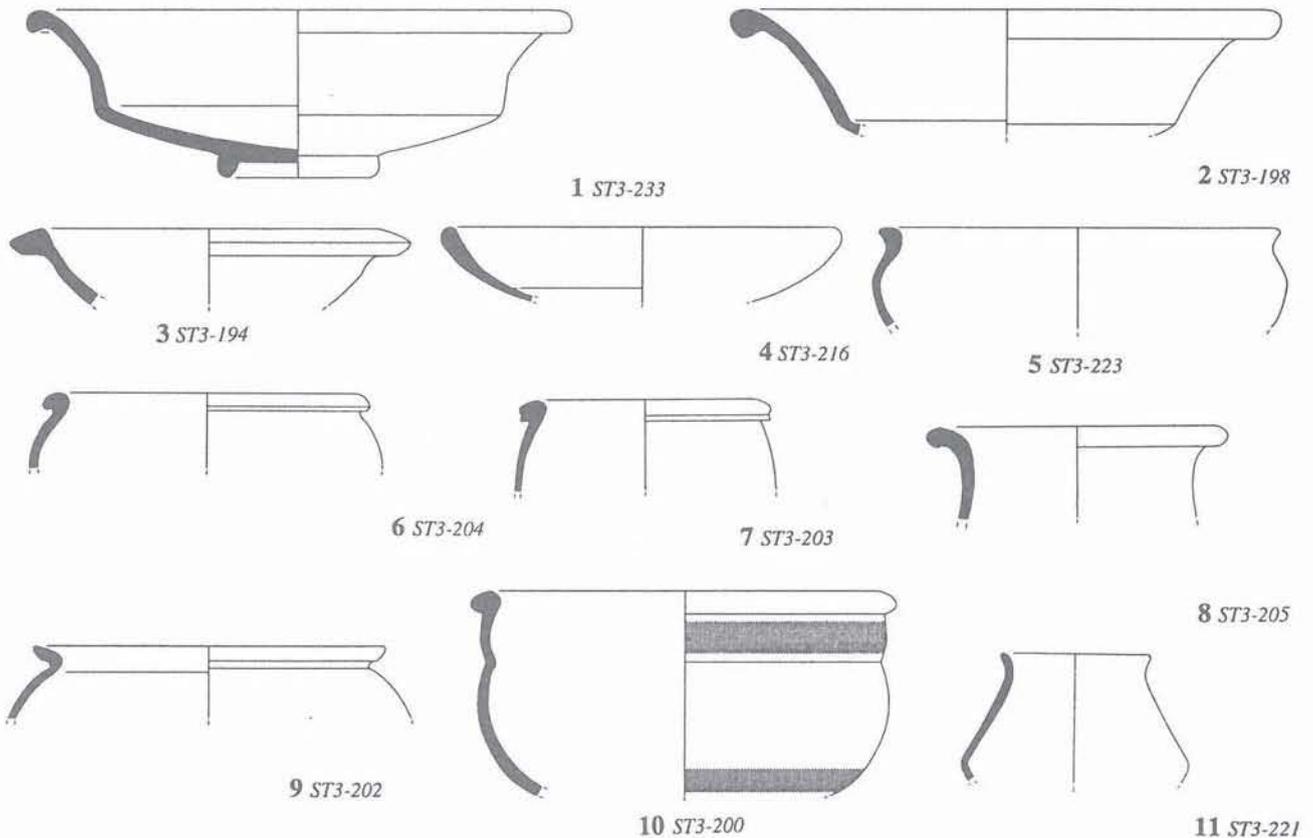


Figure 5 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3003, début du II^e s. Céramique fine grise à noire.

Le deuxième groupe est caractérisé par une pâte mi-fine à quartz abondant et une surface noire, Fig. 3, n^{os} 4-5 (le cœur de la pâte est le plus souvent de couleur rouge). Ce dernier groupe a un répertoire composé uniquement de pots ovoïdes sur lesquels nous notons l'absence de col. La panse se termine simplement par un bourrelet externe.

□ La céramique commune sombre orangée.

Cette appellation souligne le caractère ambigu de cette catégorie, Fig. 3, n^{os} 8-14, comptant pour 6,6 % du nombre de fragments (131 tessons) et pour 8,5 % du NMI (20 individus). Cette production est pourtant très homogène et se caractérise par un mode de cuisson partiellement oxydant, une pâte mi-fine à quartz abondant et un répertoire limité à une seule forme : un pot ovoïde à panse surhaussée et dont la lèvre, de section plutôt triangulaire, présente très souvent une mouluration interne. Il n'y a pas de col.

Ce type de vase est très fréquent dans les contextes du milieu du I^{er} s. de La Corneille, avec près de 12 % du NMI (contextes non étudiés dans cet article). Il disparaît des ensembles céramiques plus tardifs des II^e-III^e s.

□ La céramique fine noire à pâte rouge.

Cette catégorie (Fig. 4) est à classer en *terra nigra* tant par la technique de fabrication utilisée que par son répertoire. Il ne s'agit pas de NPR, catégorie de *terra nigra* définie en Ile-de-France, car la pâte et la typologie sont différentes (Jobelot et Vermeersch 1991). Il nous a semblé intéressant d'isoler ce groupe du reste de la céramique fine en raison de sa spécificité. La pâte est fine sans inclusion visible à l'œil nu, de couleur rouge foncé à beige (cuite en mode A). La surface est systématiquement noire. Il est difficile de savoir s'il y a un engobe ou non mais la surface est d'un aspect toujours uniforme. Le répertoire semble spécifique à cette production, tout au moins dans les contextes archéologiques régionaux. Une partie du répertoire est déjà connue dès le milieu du I^{er} s.

Nous avons compté 179 tessons (9 %) et 25 NMI (10,2 %). Le répertoire est pauvre : 19 vases sur les 25 sont du type Ménez 110 (jatte à carène et lèvre en amande).

L'assiette à pied annulaire, variante du type M40/42, est entière. Elle est décorée de deux rangs de guillochis. Ce type est habituellement présenté comme plus précoce, plutôt vers la première moitié du I^{er} s.

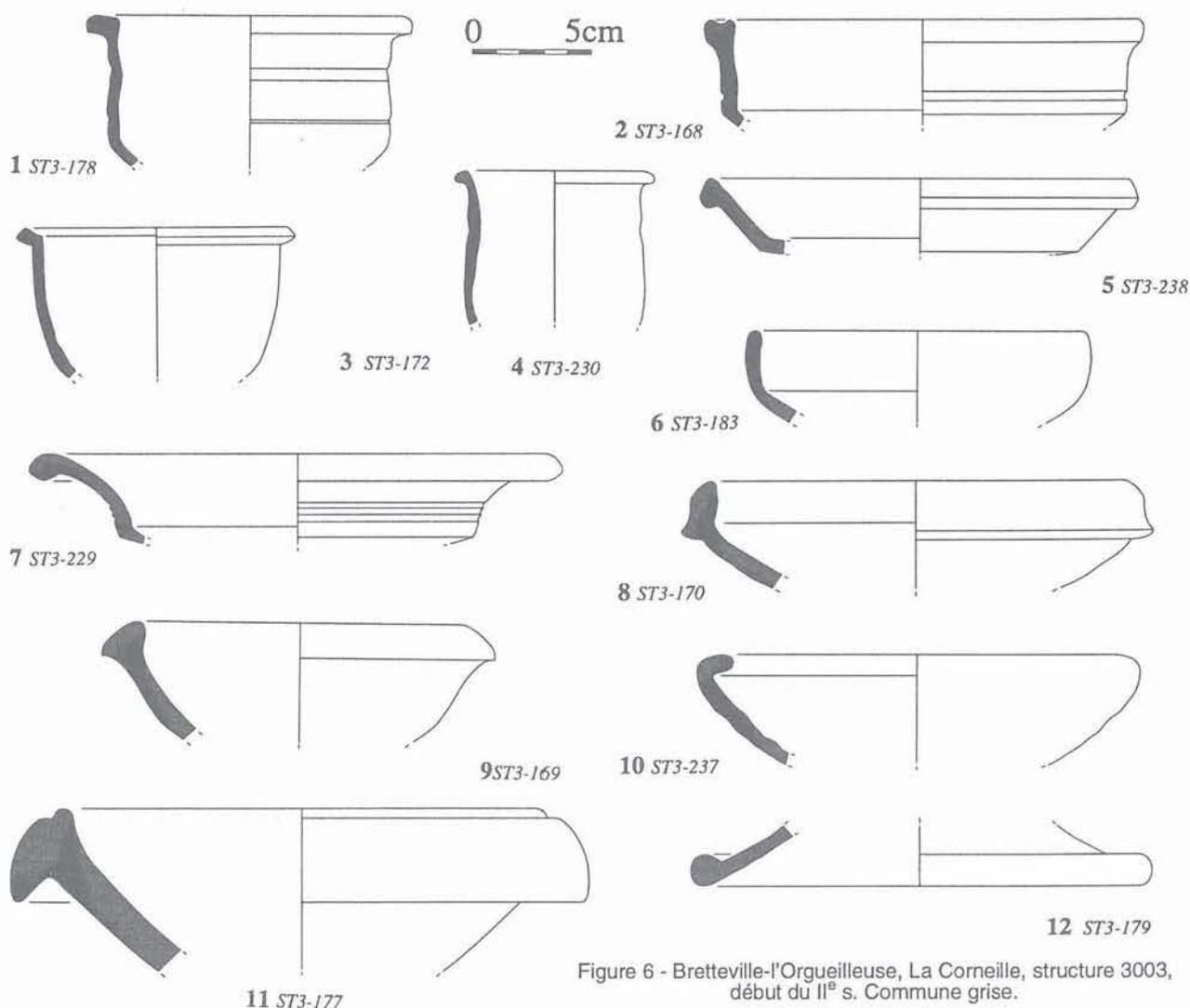


Figure 6 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3003, début du II^e s. Commune grise.

Un gobelet biconique pose le même problème chronologique. Il est morphologiquement similaire au type 30/33 de la typologie d'Amiens (Benredjeb 1985) et plus particulièrement de ses évolutions, datées de la fin du I^{er} s. et du II^e s. Ce gobelet se rapproche aussi du type M135 (Ménez 1989), trouvé dans un contexte du III^e s. Il semblerait que cette forme à décor guilloché perdure tout au long du Haut-Empire avec des variantes diverses.

Nous pouvons souligner l'absence de *terra nigra* autre que ce groupe à pâte rouge dans ce lot de céramiques de la première moitié du II^e s.

□ **La céramique fine grise à noire.**

Elle représente 13,4 % (266 fragments) et 17,6 % du NMI total (43 vases). Cette catégorie se distingue de la commune grise par des traitements de surfaces plus poussés, comme le lissage et l'enfumage ; par des pâtes fines et un répertoire partiellement spécifique (Fig. 5). Celui-ci est plus particulièrement composé de formes ouvertes, pour 60 % du NMI, alors que les formes fermées ne comptent que pour 24 %. Il y a 16 % d'individus dont la forme n'a pu être déterminée.

Plusieurs formes évoquent le répertoire de la *terra nigra* mais il ne semble pas possible de considérer la céramique fine grise à noire comme telle. Ces formes sont maintenant intégrées au répertoire régional. Leur

diffusion continue tout au long du II^e s. et même au-delà, en particulier pour la f. Ménez 39 (Fig. 5, n^o 1), sans lien autre que typologique avec la *terra nigra*, bien que ces productions restent de la céramique grise ou noire.

□ **La céramique commune grise.**

Nous avons isolé 526 tessons (26,6 %) et 77 vases (31,6 %) à associer à cette catégorie, Fig. 6 et 7. Les pâtes sont plutôt fines à mi-fines, homogènes et bien cuites. Les inclusions quartzueuses sont fréquentes. Les surfaces offrent des teintes grises à gris bleuté. Plusieurs vases semblent surcuits, la pâte a pris alors une couleur violet foncé et les surfaces sont franchement bleutées.

Les traitements de surface se limitent à un tournassage du pied et les vases restent bruts de tournage. Aucun élément décoratif n'a été relevé.

Les vases sont à 80 % des formes fermées, essentiellement des pots de forme ovoïde, aux caractéristiques typologiques variables. Les formes ouvertes présentent une hétérogénéité typologique mais chaque type n'est comptabilisé que pour un seul individu.

□ **La céramique commune claire.**

Cette catégorie compte 538 fragments (27,2 %) équivalant à 46 individus (18,9 %). Il y a une grande hétérogénéité dans les pâtes de ce groupe mais il n'est

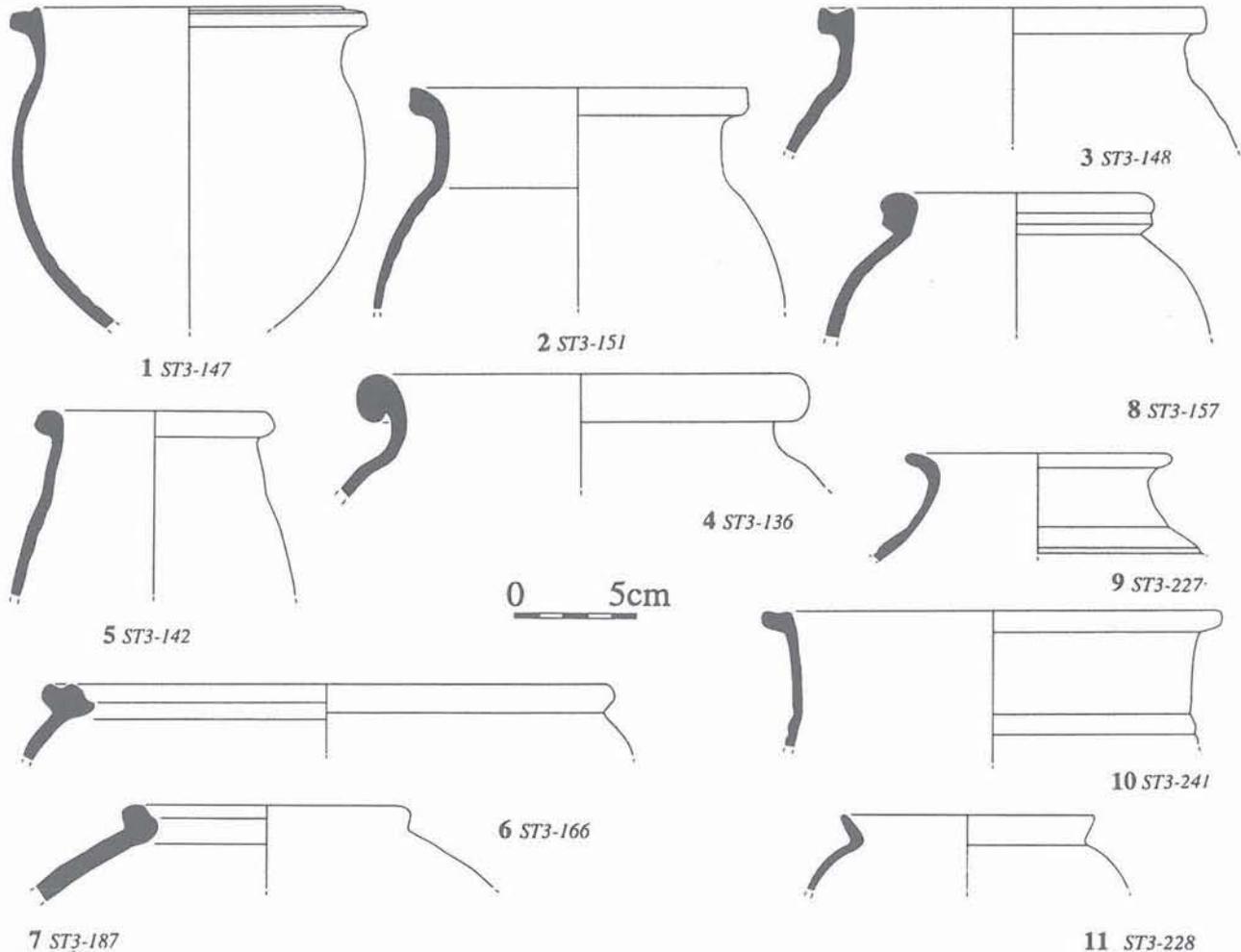


Figure 7 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3003, début du II^e s. Commune grise.

associé, à chacune d'entre elles, qu'un petit nombre de vases. De plus, chaque type de vase n'est représenté que par un ou deux individus, à l'exception des cruches et des gobelets. Ces productions sont mal connues en Basse-Normandie.

Le répertoire mêle bols, jattes, assiettes, mortiers, gobelets et cruches. Les bols, Fig. 8, n^{os} 1-2, sont d'un type proche du Drag. 44b de la typologie de Vernhet 1993. Ce type en céramique sigillée apparaît au début du II^e s. dans les ateliers de productions de sigillée en Gaule du Sud. Ces bols ont reçu un engobe blanc. Sur la panse du n^o 2, il subsiste des traces d'un guillochis. La jatte, n^o 3, à engobe blanc et décor ondé au peigne est un exemplaire unique mais dont un individu similaire est signalé à Rouen dans un contexte daté du début du II^e s. (information E. Lecler). La pâte est rouge brique, très cuite, micacée et mouchetée de points rouges ou blancs. Les petits gobelets, n^{os} 9-10, se rattachent à ces productions de céramiques à parois fines qui apparaissent à la fin du I^{er} s. dans les ateliers du centre de la Gaule. C'est à peu près les mêmes dates pour les débuts de la diffusion des cruches à lèvre en poule (Fig. 9, n^{os} 1-3), type qui deviendra dominant dans tous les contextes du II^e et du III^e s. en Basse-Normandie. Les pâtes associées à ces deux formes offrent une

grande diversité mais elles restent toujours fines et de couleur orange ou rouge.

□ Les amphores.

Il y a une petite série d'amphores, constituée de 90 fragments (4,5 %) et de 12 individus (4,9 %). Ce lot est le plus important du site. Les Dressel 20, Fig. 9, n^{os} 6-7, par les profils de leur lèvres, semblent bien se placer dans les années 50-150, en références à la typo-chronologie d'Augst. Ces amphores à huile de Bétique sont associées à une Dr. 7/11, à pâte jaune, de même origine. Les amphores de provenance régionale, au sens large, sont peu nombreuses. Le n^o 4 est un élément original, dont la lèvre évoque les Pasc. 1, amphore espagnole mais dont on connaît une petite production dans l'ouest de la Gaule. Ces ateliers restent inconnus. La pâte de ce fr. est orange foncé à brun foncé, avec une tranche bicolore. Elle est fine à mi-fine avec de nombreux fr. de mica. La surface est recouverte d'un engobe blanc. Ce tesson peut être résiduel.

Le fragment n^o 8 n'est pas une amphore. Sa fonction reste indéterminée, peut-être s'agit-il d'un support de vase, ou bien d'une extrémité de tubulure ? La pâte est grossière et friable. Sa couleur est jaune à brun. Les surfaces sont sommairement lissées.

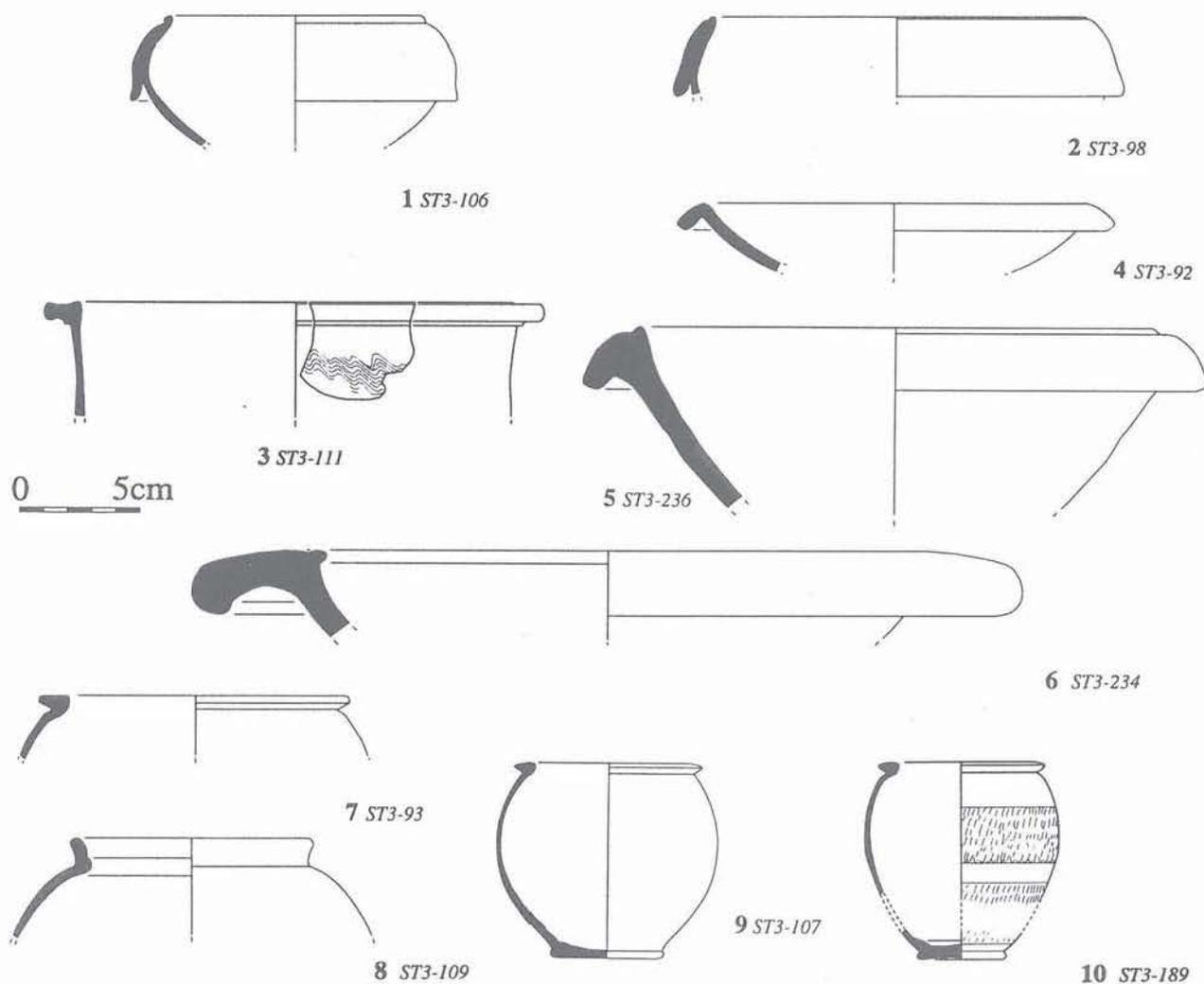


Figure 8 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3003, début du II^e s. Commune claire.

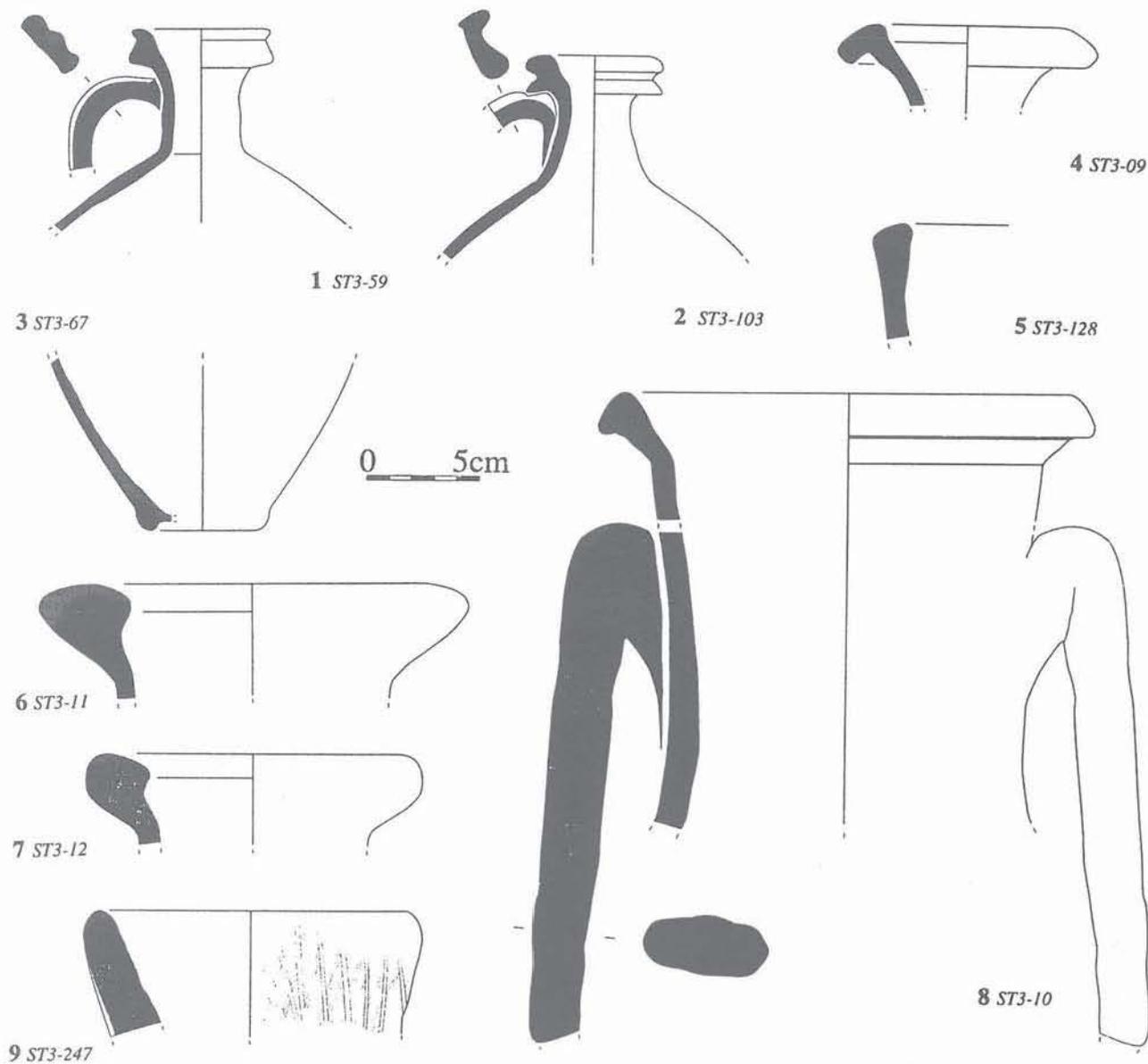


Figure 9 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3003, début du II^e s.
1-3 : commune claire ; 4-8 : amphores ; 9 : objet indéterminé.

3. Conclusion.

Ce lot céramique peut être daté de la première moitié du II^e s. au regard des éléments fournis par la sigillée. Ceux-ci sont confirmés par tous les autres indices chronologiques. Il lui manque de pouvoir être comparé à d'autres lots de même époque pour bien juger de sa représentativité. Il est néanmoins un point de départ solide pour les études à venir.

III. LA CÉRAMIQUE DES II^e ET III^e S. : LE MOBILIER DE LA STRUCTURE 2025

1. Le contexte archéologique.

Il s'agit d'un dépotoir qui a comblé la partie supérieure du remplissage du fossé 2025 (secteur 2), fossé participant du parcellaire mis en place dans le courant du I^{er} s. (phase 1). La fouille n'a pas permis de recueillir l'intégralité de la céramique car la zone de rejets se prolongeait sous le talus de la route nationale.

Catégorie	Tessons	% tessons	N.M.I.	% N.M.I.
Sigillée	25	2.0	14	10.1
Métallescente	2	0.2	1	0.7
Parois fines	1	0.1	1	0.7
Fine à pâte rouge	3	0.2	1	0.7
Fine grise à noire	65	5.3	12	8.7
Non tournée	32	2.6	6	4.3
Com. grise	885	71.9	89	64.5
Com. claire	217	17.6	13	9.4
Amphore	1	0.1	1	0.7
Total	1231	100.00	138	100.00

Tableau 2 - Tessons et vases de la structure 2025.

Il y a 1231 fragments et 138 NMI. Le lot est homogène d'un point de vue chronologique mais l'on y remarque une sur-représentation de certaines formes et de certaines catégories comme par exemple la commune grise.

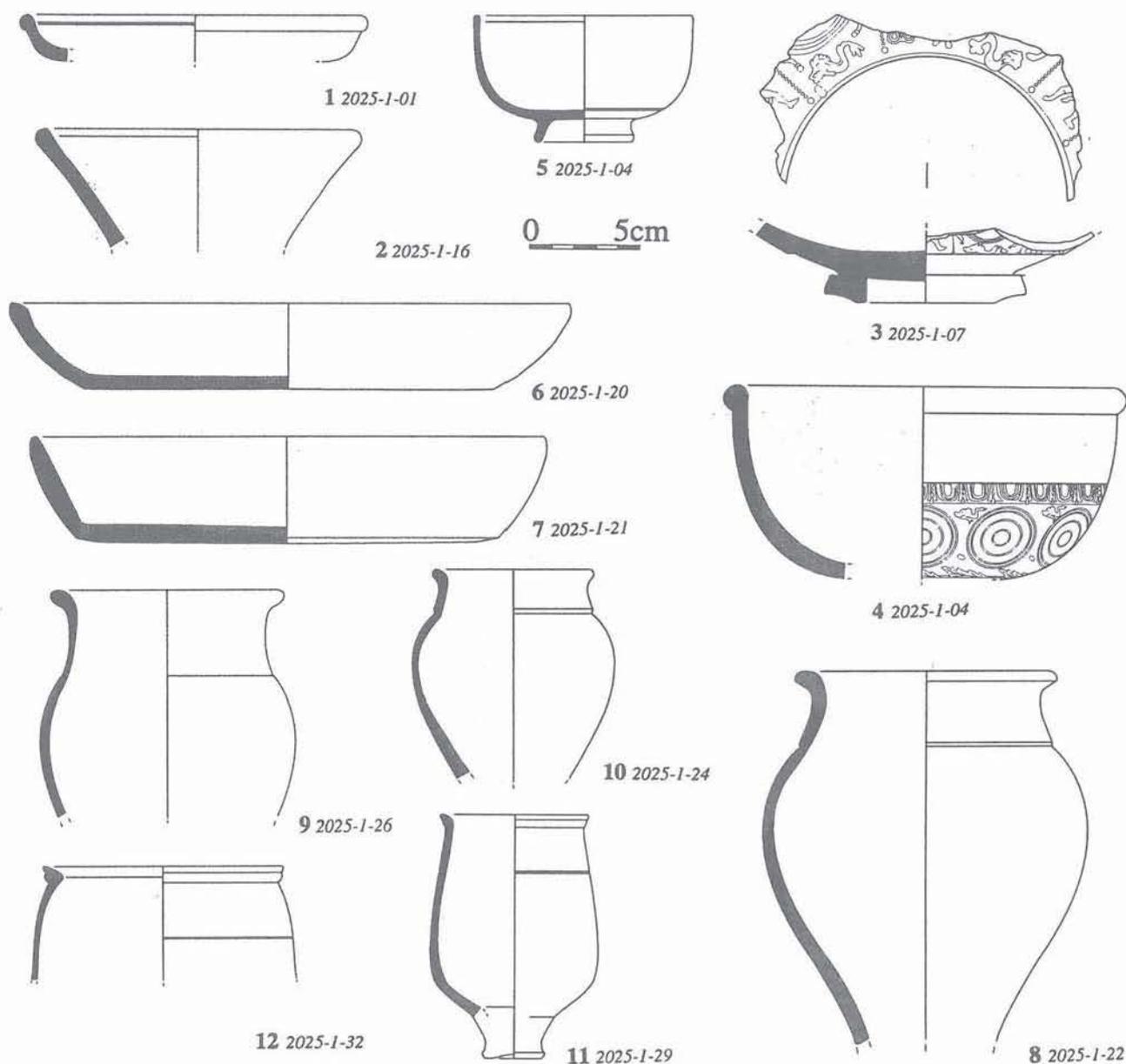


Figure 10 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 2025, fin du II^e-début du III^e s.
1-4 : sigillée ; 5 : métallescente ; 6-7 : non tournée ; 8-12 : céramique fine grise.

□ Les importations de céramiques fines.

La sigillée (Fig. 10, n^{os} 1-4) forme la catégorie de mobilier importé la mieux représentée et compte 25 tessons et 14 individus. Ils sont fragmentaires et semblent tous provenir des ateliers de la Gaule centrale. Le répertoire est formé de : un Drag. 46, un Drag. 31, deux Drag. 33, un Walt. 79, un Drag. 45, deux Cu. 21 et cinq Drag. 37. Tous ces vases peuvent être datés, par leurs caractéristiques techniques, de la seconde moitié du II^e s. et de la première moitié du III^e s., période correspondant à la phase 7 des ateliers de Lezoux. Le Walt. 79 et le Drag. 45 seraient les éléments les plus tardifs, à placer vers la fin du II^e s.

Un individu complet en céramique métallescente a été identifié. Il s'agit d'un Drag. 40, Fig. 1, n^o 5, de toute petite taille, à l'engobe noir brillant et à la pâte orange. Ce type semble être l'un des plus précoces des produc-

tions métallescentes du centre de la Gaule, peut-être déjà dès les derniers Antonins.

Il y a aussi un fragment de parois fines, d'une forme fermée non identifiée. La pâte est blanche, très fine à couverte orange mat à brun foncé métallisé. L'origine de celui-ci est très probablement les ateliers du Centre.

□ La céramique non tournée.

Ce groupe, Fig. 10, n^{os} 6-7, compte 32 tessons et six vases (NMI) assez fragmentaires, sauf les deux vases dessinés. L'ensemble des fragments appartient à une catégorie de céramique à pâte fortement micacée et à surface parfaitement lissée. Elle apparaît à La Corneille dès les premiers contextes du milieu du I^{er} s., et toujours diffusée au début du II^e s. (voir pour le mobilier de la structure 3003, Fig. 3, n^{os} 6-7). Le répertoire se compose d'écuelles tripodes et d'assiettes apodes.

□ **La céramique fine grise à noire.**

Celle-ci se définit par rapport à la commune grise par son traitement de surface plus élaboré, mais l'une et l'autre restent très proches par un répertoire qui se recoupe partiellement. Nous avons dénombré 65 fragments correspondant à 12 vases.

Les pâtes sont fines, le plus souvent micacées qu'accompagnent quelques grains de quartz. Les pâtes sont de couleur grise à beige alors que les surfaces sont grises à noires.

Les pots ovoïdes (Fig. 10, n^{os} 8-9) sont à rapprocher de productions du centre de la France et connues pour le III^e s. (Moireau 1992). Les gobelets-sacs, à pâte et surface grises, (Fig. 10, n^{os} 11-12) sont communs dans les contextes bas-normands durant tout le II^e s.

□ **La céramique commune grise.**

Cette céramique est majoritaire dans ce lot, avec 885 tessons (71,9 %) et 89 vases (64,5 %). Elle montre une grande monotonie dans les formes et les types : pots ovoïdes, jattes à épaulement et lèvre en bourrelet, et quelques écuelles et mortiers.

Les pâtes sont mi-fines à grossières, à inclusions de quartz essentiellement. Les surfaces semblent avoir parfois subi un enfumage dont il subsiste souvent peu de traces.

Nous retrouvons dans le répertoire des types de pots connus aussi en céramique fine (Fig. 10, n^{os} 8-10 à comparer avec Fig. 11, n^{os} 1-2) ; des pots ovoïdes à profil simple et lèvre en bourrelet d'un type extrêmement commun en plaine de Caen (Fig. 12) ; des jattes,

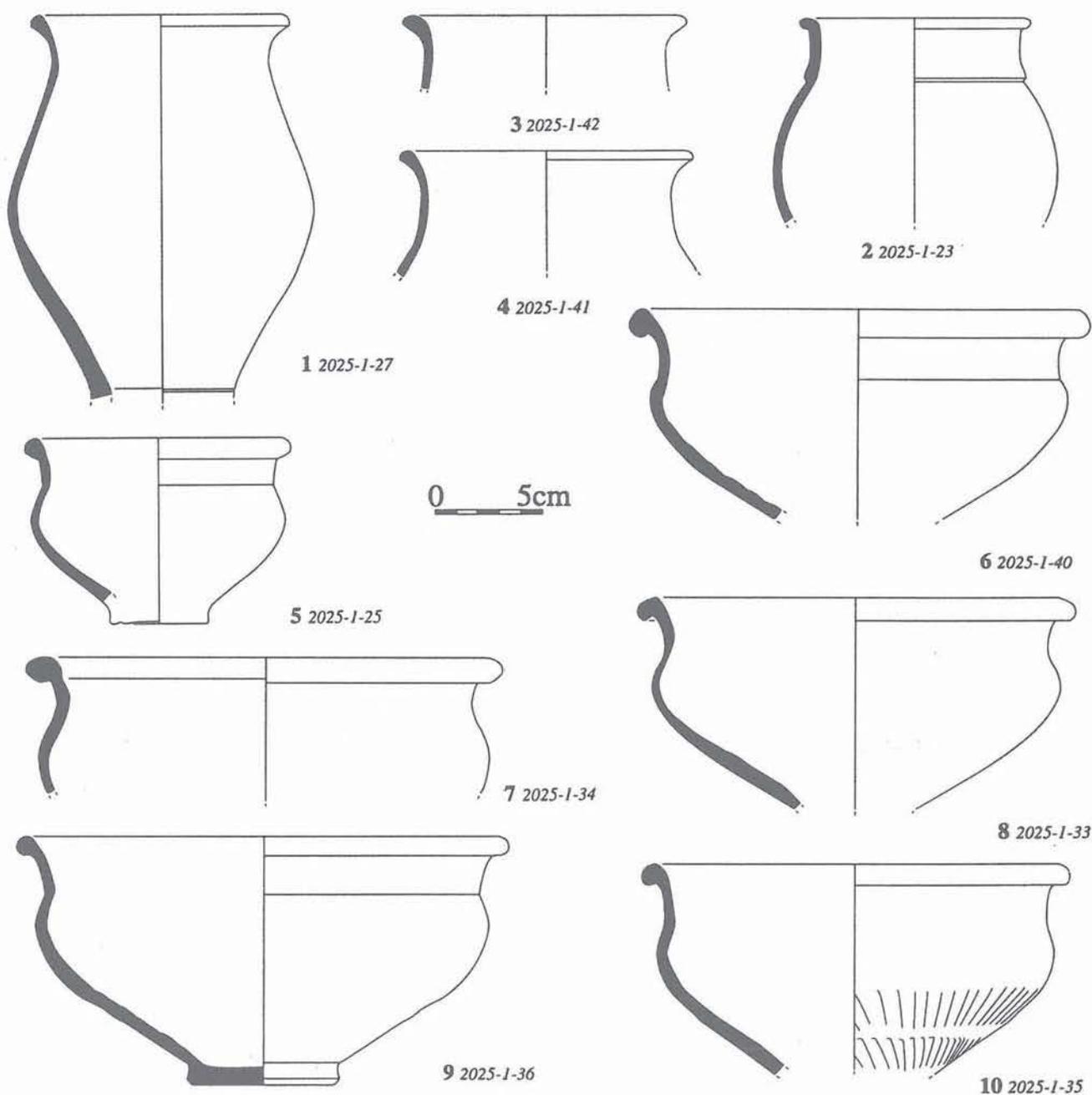


Figure 11 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 2025, fin du II^e-début du III^e s. Commune grise.

elles aussi d'un type fréquent durant tout l'Empire (Fig. 11, n^{os} 5-10). Le vase de la Fig. 13, n^o 9 est à pâte blanche et surface bleutée. Il appartient à une catégorie de céramique rare sur le site de La Corneille avant le IV^e s. (voir *infra* le mobilier de la fosse 3079), mais d'une diffusion large dans les régions limitrophes au sud de la plaine de Caen (Sées, Alençon). Ecuelles apodes ou tripodes (Fig. 13, n^{os} 10-11) comme les mortiers (Fig. 14) apparaissent comme banals sur l'ensemble de la période du Haut-Empire, sans être pourtant largement diffusés dans la région de Caen. Le mortier n^o 2

de la Fig. 14 est en pâte fine, les autres sont en pâte grossière.

□ **La céramique commune claire.**

Cette catégorie est peu représentée –probablement sous-représentée– et ne compte que pour 17,6 % du nombre de tessons (217 fragments) et pour 9,4 % du NMI (13 vases). Les cruches à lèvre en poulie (Fig. 14, n^{os} 7-8) constituent l'essentiel du répertoire. C'est un type abondamment diffusé en plaine de Caen dès la fin du I^{er} s. Elles ont une pâte fine de couleur orange ou

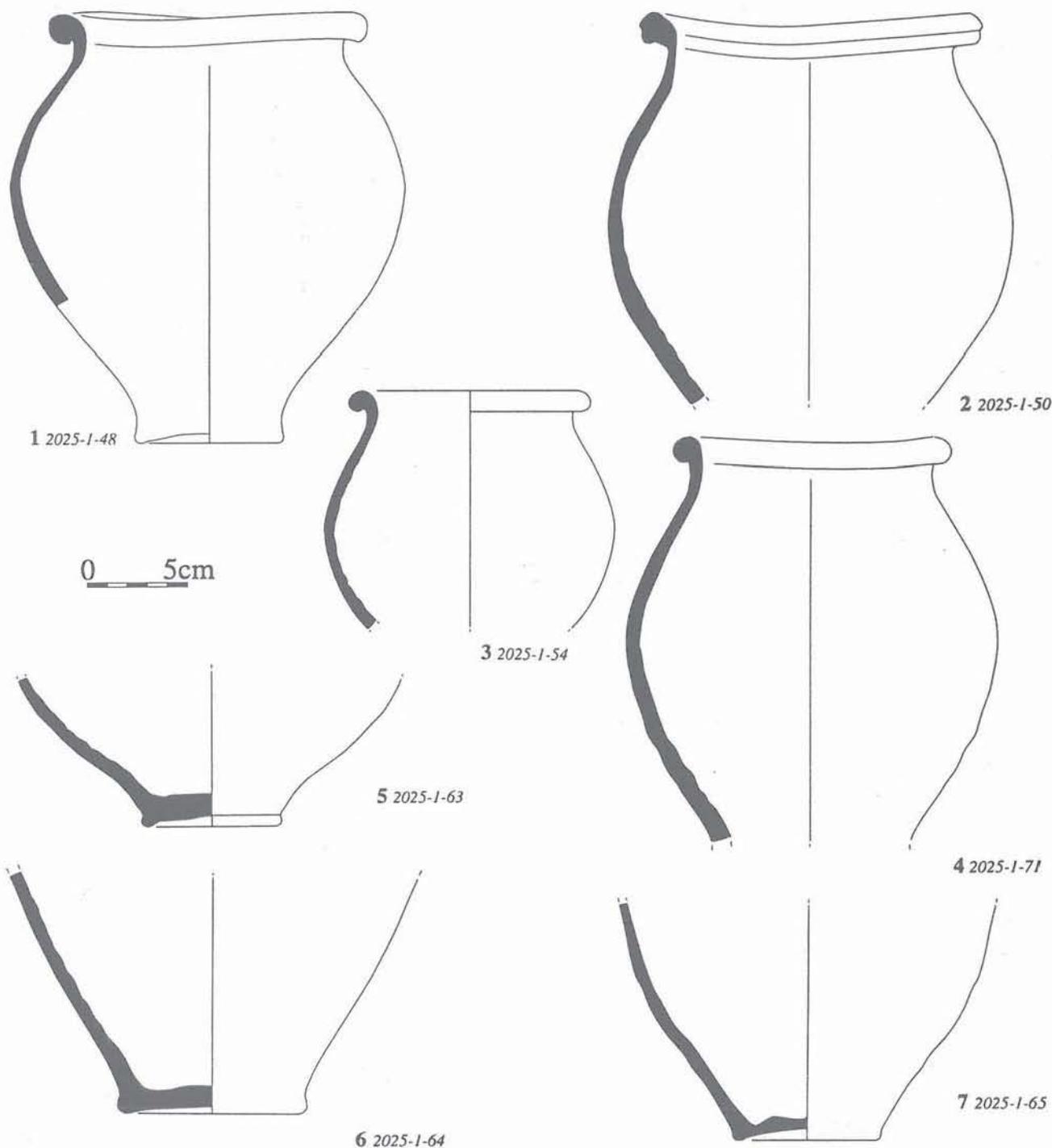


Figure 12 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 2025, fin du II^e-début du III^e s. Commune grise.

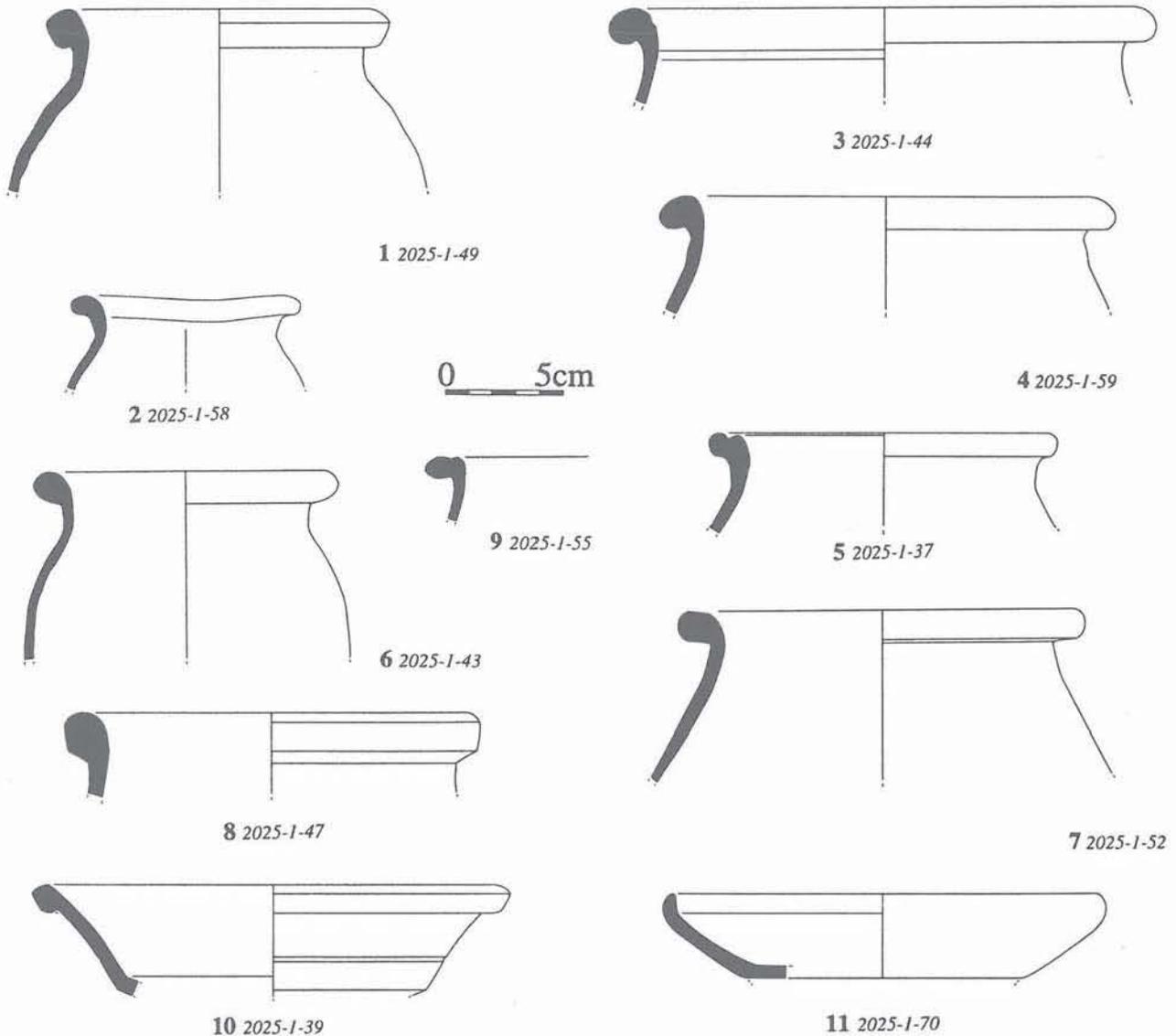


Figure 13 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 2025, fin I^{er}-début II^e s. Commune grise.

beige, sans trace d'engobe en surface. Les inclusions blanches sont abondantes. Le reste du répertoire est encore plus atypique et sans valeur chronologique (Fig. 14, n^{os} 5-6). Nous pouvons rapidement évoquer les amphores dont un seul fragment a pu être identifié (Fig. 14, n^o 10). Il s'agit probablement d'une Gauloise 12, de production régionale à pâte orange et fine.

2. Conclusion.

Ce lot de céramique se place très sûrement entre la fin du II^e et le milieu du III^e s. Il offre peu de ressemblance typologique avec la céramique de Lisieux, Sées, Alençon ou Rouen. Les régions situées à l'ouest restent méconnues. Quelques autres sites situés en plaine de Caen semblent montrer une certaine similitude entre eux et celui de La Corneille : Caen, Rots, Touffréville (étude en cours par K. Jardel), Saint-Contest ou Vieux. Il est trop tôt pour affirmer l'unité du faciès céramique de la plaine de Caen.

IV. LA CÉRAMIQUE DU IV^e S.:

LE MOBILIER DE LA STRUCTURE 3079

1. Le contexte archéologique.

Cette fosse a un aspect irrégulier, d'environ 4 x 3 m maximum ; cependant, à 0,40-0,50 m sous le niveau de décapage, son profil se resserre pour donner une fosse oblongue de 3,80 x 1,60 m. La stratigraphie distingue deux couches :

- U.S.2 : mélange de limon brun et de substrat limoneux orangé qui tapisse le fond de la fosse sur 0,40 m d'épaisseur et remonte le long des parois de la fosse.
- U.S.1 : limon brun noir renfermant l'essentiel du mobilier issu de cette fosse : céramiques, os de faune, clous, monnaies et concrétions métalliques.

L'homogénéité des diverses catégories de mobilier traduit un remplissage rapide de matériaux ayant peu séjourné à la surface. Le mobilier céramique sera considéré comme un tout homogène.

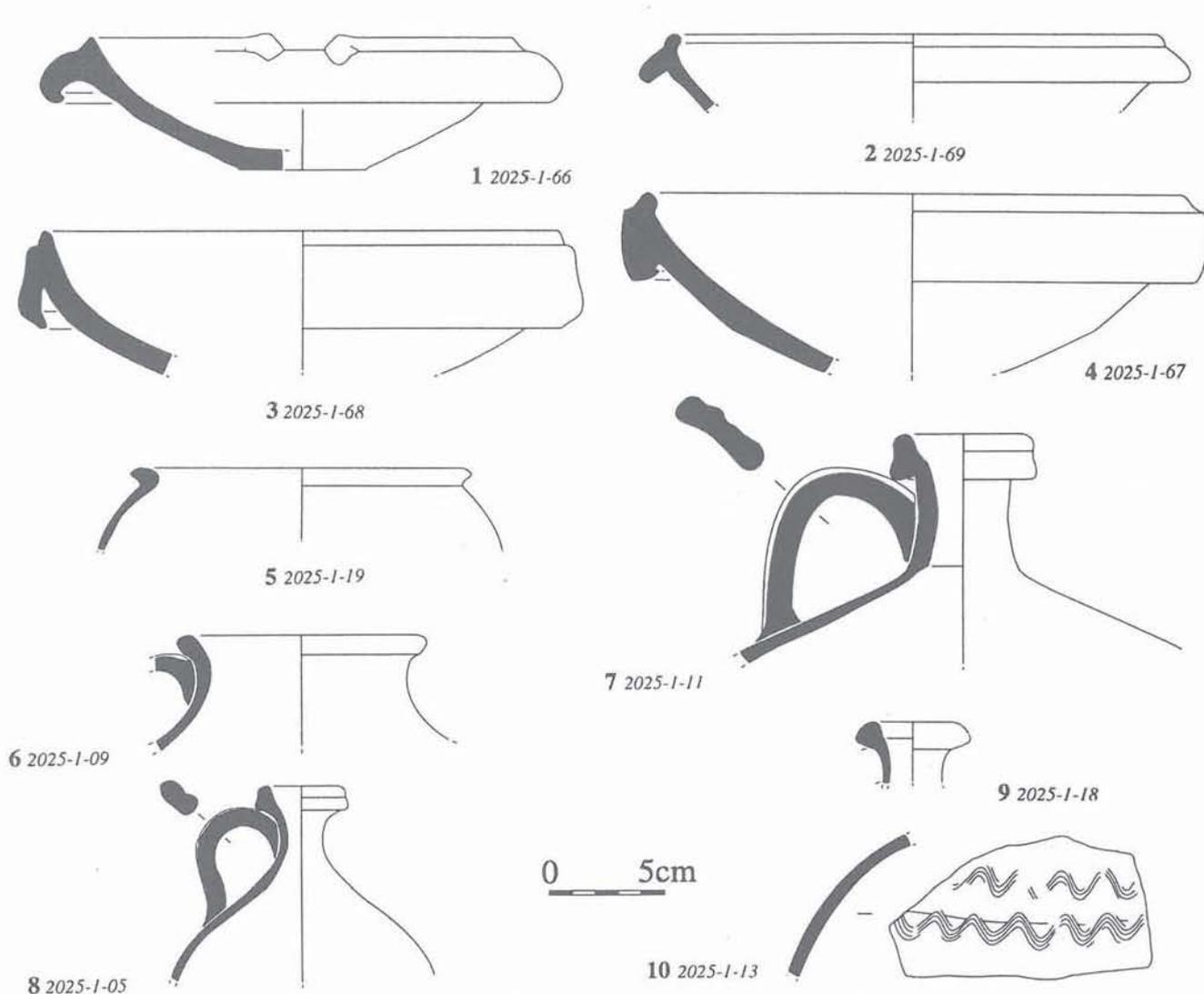


Figure 14 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 2025, fin II^e-début III^e s.
1-4 : commune grise ; 5-9 : commune claire ; 10 : amphore.

2. La datation.

L'un des aspects les plus intéressants de ce mobilier céramique est d'être associé à un abondant numéraire métallique : 49 monnaies qui se calent parfaitement entre les années 324 et 348.

Cette cinquantaine de pièces en alliage cuivreux est le reflet d'une frappe monétaire abondante durant le Bas-Empire, période qui connaît des réformes monétaires multiples. C'est ainsi qu'une nouvelle monnaie, rapidement et largement diffusée, est créée en 348, la

maiorina. Or, aucune monnaie de ce type ou émise postérieurement n'est présente dans ce lot. Les frappes des monnaies trouvées dans la structure 3079 vont de la fin du III^e s. à l'année 347-348, dont une dizaine de pièces de cette dernière année. Celles-ci ont peu circulé et leur usure est presque nulle. Cette caractéristique, l'homogénéité du lot et l'absence de frappe postérieure à 348 permettent de proposer un *terminus ante quem* autour des années 348-350 pour le rejet de cette céramique (étude numismatique de J. Pilet-Lemière dans Pétorin 1997). Ce *terminus* semble fiable et l'étude du mobilier céramique ne s'oppose pas à une telle conclusion.

3. Le matériel.

Le lot se compose de 1147 tessons équivalant à 135 individus au minimum. Les vases sont fragmentaires. Il y a très peu de profils archéologiquement complets. Pourtant les cassures sont nettes et les recollages ont été nombreux. Le taux de fragmentation est de 8,5 tessons par vase. De plus, lorsque la part du résiduel peut être évaluée, comme pour la sigillée, elle se révèle importante. Il se pose ici encore la question du mode de constitution de ce dépôt.

Catégorie	Tessons	% tessons	N.M.I.	% N.M.I.
Sigillée	75	6.5	26	19.3
Céramique à l'éponge	1	0.1	1	0.7
Non tournée	5	0.4	4	3
BB Ware	244	21.3	15	11.1
Fine à pâte rouge	11	1	3	2.2
Fine grise à noire	29	2.5	2	1.5
Com. grise	663	57.8	71	52.6
Com. claire	90	7.8	9	6.7
Amphore	19	1.7	4	3
Total	1147	100.00	135	100.00

Tableau 3 - Tessons et vases de la structure 3079.

4. Les catégories de céramique.

□ La sigillée.

Il y a 76 tessons pour 26 individus (6,5 et 19,3 % du nombre total de tessons et du NMI). Le taux de fragmentation est de 2,8 tessons par vase.

- *La sigillée résiduelle* : sept individus –trois Drag. 37, trois Drag. 45 et un Drag. 46– proviennent des ateliers du centre de la Gaule et peuvent être datés des II^e-III^e s., trois sont à rattacher aux productions de Gaule du Sud du I^{er} s. (Drag. 35 et 18 et un type non identifié). Aucun fragment des productions d'Argonne des II^e et III^e s. n'a été reconnu. Ces 10 vases représentent plus de 38 % du total de la sigillée. Un tiers de celle-ci est donc résiduel avec certitude.

- *La sigillée d'Argonne* : c'est un groupe très homogène composé de 49 tessons correspondant à 14 vases (Fig. 15 et 16). La pâte est orange clair à foncé, très fine et avec du mica de très petite taille plus ou moins fréquent selon les fragments.

Le répertoire est formé de 6 Chenet 320, de 3 Ch. 304, de 1 Ch. 324, 1 Ch. 317/319 et 3 types indéterminés. Il y a, associées à ce répertoire, cinq molettes : 2 du groupe 2 de la classification de Hübener (Hübener 1968), sur un Ch. 304 et un type non identifié ; 2 du groupe 3 sur Ch. 320 et 1 du groupe 5 sur Ch. 320. L'absence des autres groupes ne paraît pas significatif. Les formes présentes ici sont diffusées très largement dès la fin du III^e s. et constituent le répertoire commun tout au long du IV^e s. Les vases plus caractéristiques de la fin de ce siècle, comme la f. Alzei 9/11, restent absents de cet ensemble.

Si nous retenons les conclusions actuelles sur la

diffusion des molettes, celles-ci nous fourniraient un *terminus post quem* à situer dans le courant de la première décennie du IV^e s. Toutefois, la recherche sur la sigillée d'Argonne décorée à la molette évolue très rapidement depuis quelques années et il est difficile de pouvoir conclure sur la chronologie de ce lot de sigillée de manière plus précise (Bayard 1990, Dijkman 1992, Blaszkiewicz et Jigan 1991, Van Ossel 1996).

□ La céramique à l'éponge.

Un fragment de bord, de type VI de la typologie de Raimbault (1973), a été identifié (Fig. 16, n^o 7). Sa période de diffusion couvre le III^e et le IV^e s. Rare en Basse-Normandie, il se rencontre néanmoins toujours en association avec de la sigillée d'Argonne et de la Black-Burnished Ware (Blaszkiewicz 1994 et Wood 1991).

□ La céramique fine grise à noire.

Il s'agit de 2 grands gobelets, Fig. 16, n^{os} 8 et 9, de forme globulaire avec un col tronconique haut, à pâte brun clair et à surface noire à brune (29 tessons). Cette forme est caractéristique du Bas-Empire et les ateliers producteurs sont nombreux dans toute la Gaule, mais aucun n'est connu en Basse-Normandie.

□ La céramique fine noire à pâte rougeâtre.

Ce groupe se compose de 11 tessons et de 3 vases, non dessinés, éléments très probablement résiduels. Il s'agit en effet de jattes carénées à rapprocher de celles du type Ménez 110, si fréquentes en pâte rouge durant le I^{er} et le début du II^e s. sur la région (voir le mobilier de la structure 3003, Fig. 4).

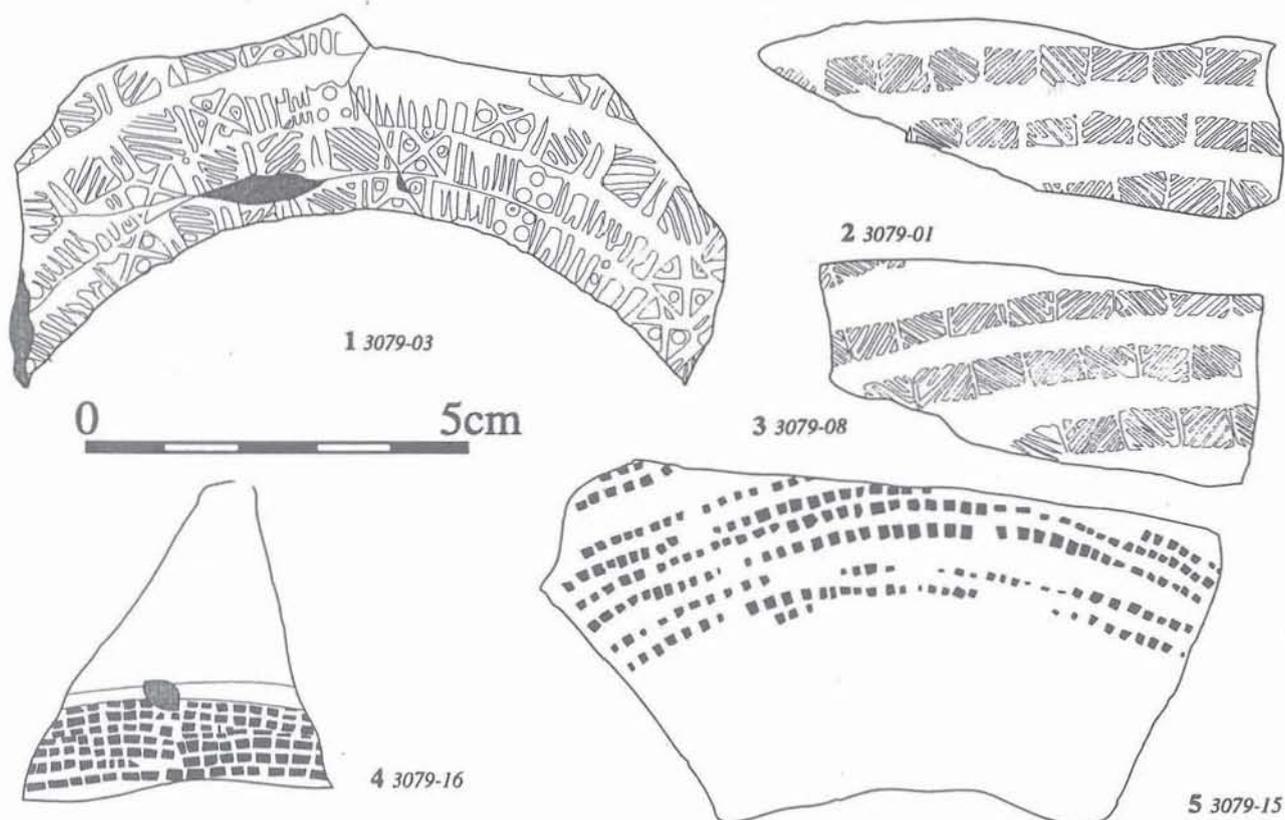


Figure 15 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3079, première moitié du IV^e s. Molettes sur sigillées d'Argonne.

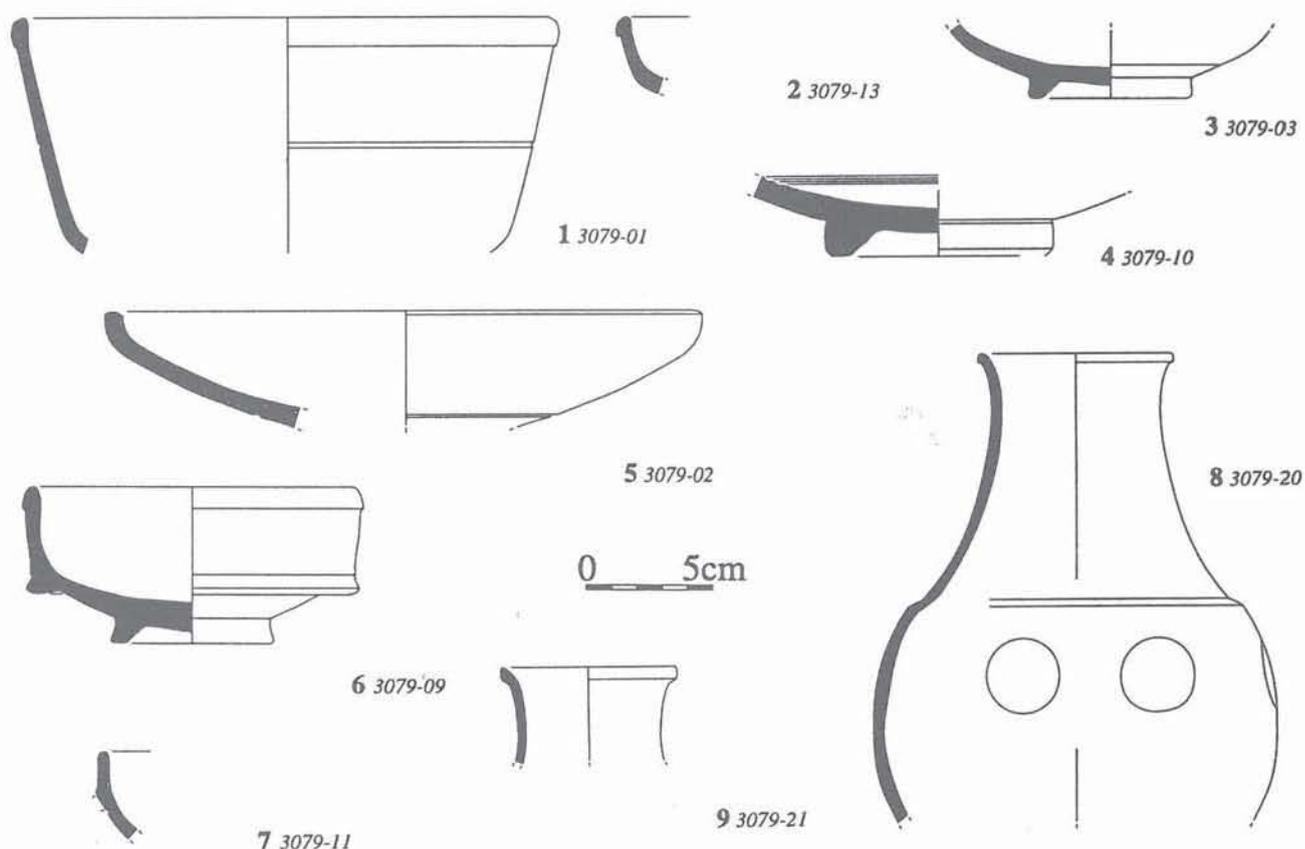


Figure 16 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3079, première moitié du IV^e s.
1-6 : sigillée d'Argonne ; 7 : céramique à l'éponge ; 8-9 : céramique fine grise à noire.

□ La céramique *Black-Burnished*.

Mobilier d'importation originaire d'Outre-Manche, Fig. 17, nous sommes pourtant en présence de l'une des catégories céramiques les plus importantes du lot, avec 244 tessons (21,3 %) et 15 individus (11,1 %).

Ce groupe est très homogène et, tant par ses caractéristiques techniques que pétrographiques, il peut être considéré comme de la véritable BB1. Cette production est originaire des îles Britanniques et se définit comme une céramique non tournée, à pâte fine, bien cuite, recouverte d'un engobe, avec d'abondantes inclusions de quartz souvent émoussées où se mélangent quelques blanches inclusions mi-fines à grossières. La couleur va du noir goudronneux au brun foncé, parfois rouge rosé lorsqu'il y a eu réoxydation. Un décor de losanges à mi-panse du vase se retrouve sur la plupart des individus.

Le répertoire se compose :

- De pots de forme ovoïde de type Gillam 147/148, représenté par 11 ex. Ce type est daté des années 250/290-370/400 (Symonds 1991). Plusieurs de ces pots ont leur surface interne recouverte d'une croûte calcaire blanche et les lèvres portent souvent des traces de croûtes charbonneuses. Ces éléments pourraient indiquer une utilisation comme pot à cuire.

- De bols à collerette (3 vases) de type Gillam 45.9. Ils sont datés de la période comprise entre 250 et 400.

- D'une écuelle atypique dans la production de la BB1. Elle est en tout point similaire aux autres formes sur le plan de ses caractéristiques techniques.

Les assiettes, pourtant fréquemment associées aux pots sur les sites de consommation bas-normands, sont absentes de ce lot, absence qui ne nous permet pas d'en tirer de conclusion particulière.

Les 11 % du total de NMI que représente la BB1 sont importants mais ce chiffre se situe dans les moyennes hautes par rapport aux ensembles déjà connus, 5 à 10 % de moyenne en milieu rural et 10 à 15 % en milieu urbain (Blaszkiwicz 1988).

□ La céramique *commune claire*.

C'est un ensemble hétérogène et très fragmentaire : il y a ainsi 90 tessons pour 9 vases mais aucun recollage et chaque individu n'est représenté que par un unique tesson. Les tessons sont très usés. Ce groupe compte pour 7,8 % du nombre total de tessons et pour 6,7 % du NMI total.

Nous sommes visiblement en présence d'un lot de mobilier résiduel (Fig. 18, n^{os} 1 à 5). Les formes sont plutôt représentatives des II^e et III^e s., en particulier les cruches à lèvre en poulie et les petits gobelets à lèvre éversée.

□ La céramique *commune grise*.

Nous avons dénombré 663 fragments (57,8 %) et 71 individus (52,6 %). Trois grands groupes ont pu être constitués.

- Un groupe à pâte plutôt blanche à gris clair avec une surface gris clair bleuté à noir bleuté (Fig. 18, n^{os} 6 à 11). Il y a 60 tessons et 6 vases. Ces caractéristiques sont proches de celles des productions de l'atelier de

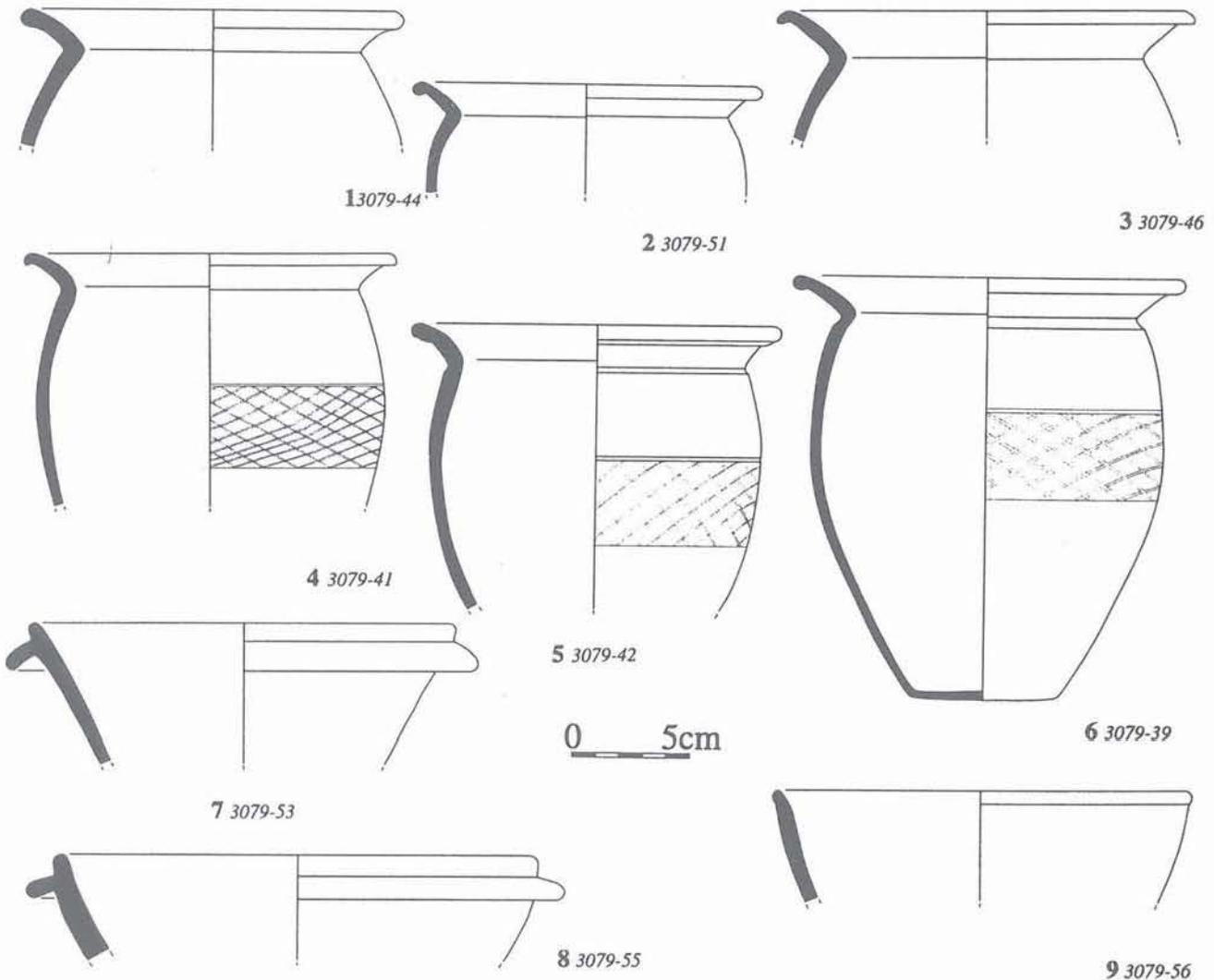


Figure 17 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3079, première moitié du IV^e s. Black-Burnished Ware.

La Bosse, près du Mans (voir l'article de G. Guillier dans le présent volume), mais aussi, par exemple, de celles des ateliers parisiens de la rue Saint-Jacques. Les surfaces ont des traitements variables : polissage (n^o 7) et lissage (n^{os} 8 à 11). Dans ce dernier cas les surfaces ont un toucher rugueux.

Ce groupe est bien distinct des autres productions. D'abord, par sa typologie, assez similaire à celle des faciès picards ou franciliens, que l'on ne retrouve pas dans les autres groupes de céramiques à La Corneille. La jatte n^o 7 est ainsi caractéristique des contextes du IV^e s. et plus particulièrement de la seconde moitié de ce siècle, dans le Bassin parisien (Barat 1993 et 1994). D'une manière générale, les pots et jattes à lèvre en bandeau (n^{os} 6-7) commencent à circuler dans les années 320-330 en Picardie. Le pot n^o 9 est d'un autre type courant en Ile-de-France et dans le nord de la Gaule dans le courant du IV^e s., souvent associé au type auquel appartiennent les n^{os} 6 et 7.

Ce groupe est original aussi par ses caractéristiques de pâte et d'aspect : pâte gris clair, parfois blanche (kaolinique ?), surface bleutée. Il est rarement présent dans les lots céramiques de la plaine de Caen avant le IV^e s. (quelques tessons dans la structure 2025 et sur

le site de Rots). Cela alors que les productions de La Bosse, de Sées ou d'autres ateliers non identifiés sont largement diffusées dès la seconde moitié du II^e s. dans les régions situées au sud, comme à Sées ou à Alençon (Blazskiewicz et Churin 1991).

- Un groupe à pâte fine à mi-fine à inclusions de quartz qui prolonge des productions des II^e et III^e s. Ce groupe est majoritaire. Les vases sont bruts de tournage, à l'exception d'un tournassage du pied. Les types diffusés sur les sites de consommation se limitent au pot ovoïde à col concave et lèvre simple en bourrelet externe ainsi qu'à quelques mortiers (Fig. 20, n^{os} 1, 2 et 4, Fig. 19, n^{os} 8-12).

- Le troisième groupe réunit les pâtes homogènes, à inclusions de quartz très fins. Les pâtes et les surfaces sont grises. Les traitements sont le plus souvent un lissage, parfois complété par des bandes horizontales faites au polissoir. De nombreuses cannelures ornent les épaulements et les panses des pots. Ce groupe était rare dans les contextes antérieurs de La Corneille (Fig. 19, n^{os} 1-7, Fig. 20, n^{os} 6-7).

Le répertoire de la commune grise se compose de jattes à collerette (Fig. 19, n^{os} 3-4), type commun des répertoires des III^e et IV^e s. un peu partout en Gaule,

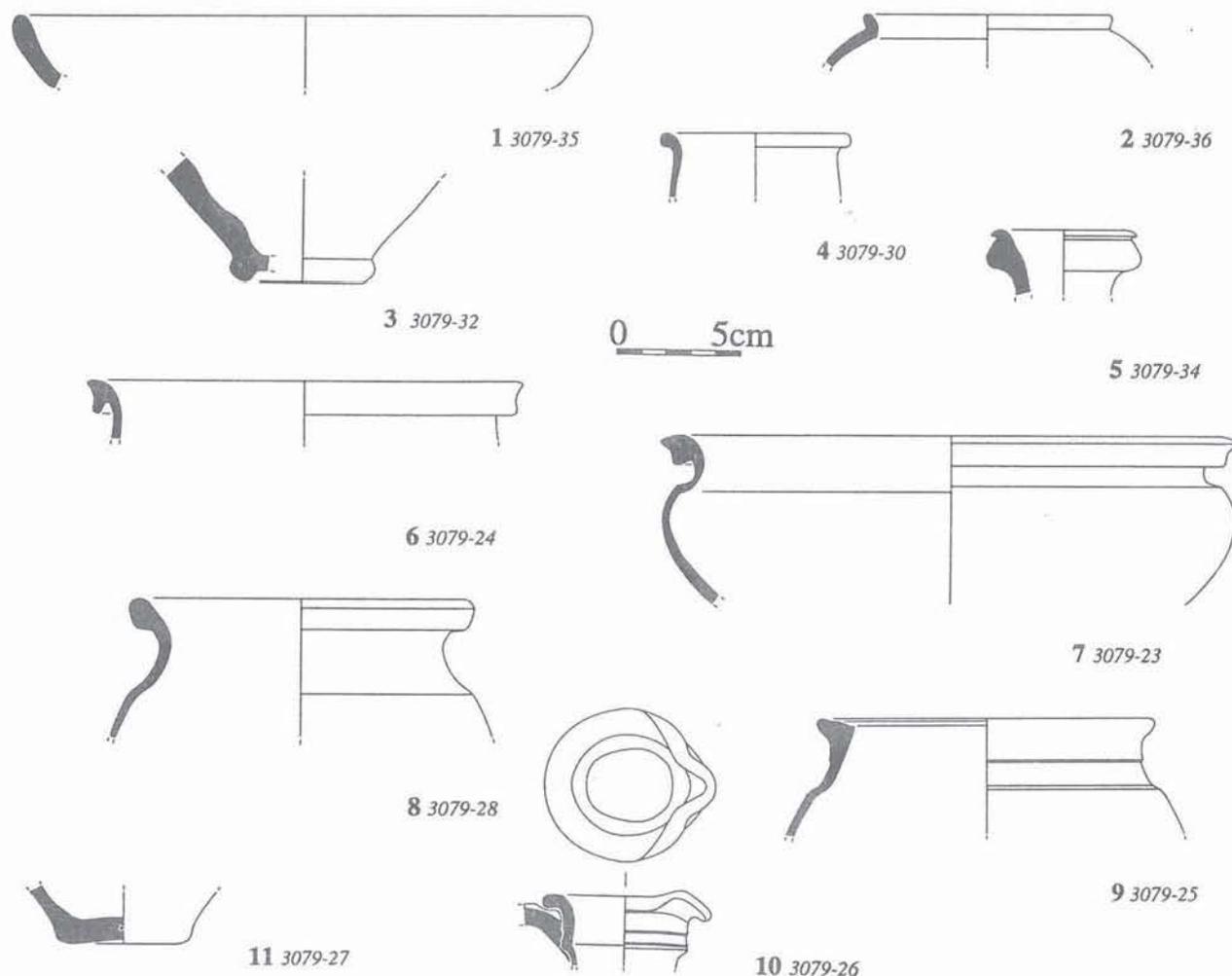


Figure 18 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3079, première moitié du IV^e s.
1-5 : commune claire ; 6-11 : commune grise.

de passoire (n° 6) dont le profil évoque des jattes connues à Beaumont-sur-Oise au III^e s., d'écuellés à bord rentrant d'un type banal sur toute la période antique (Fig. 19, n°s 9 à 12), de mortier (Fig. 20, n° 3) typologiquement proche de ceux connus dans le Bassin parisien dans des contextes des IV^e et V^e s., des pots ovoïdes à cannelures et, parfois, à gorges internes comme le n° 5, Fig. 20, sans référence précise dans l'ouest gaulois, des pichets, n° 7, et des fragments de lèvres proches de celles de certains pots connus à Beaumont-sur-Oise dans des contextes de la seconde moitié du III^e s., Fig. 21, n° 1.

□ Les amphores.

C'est un groupe anecdotique avec 19 tessons et 4 vases dont un seul identifié par un bord (Fig. 22, n° 1). Ce dernier est constitué d'une embouchure complète d'une petite amphore d'un type et d'une origine non déterminés. La pâte est très fine, rouge, avec quelques inclusions blanches ou rouge foncé. La surface semble recouverte d'un engobe de couleur crème d'un millimètre d'épaisseur. Deux départs d'anses encadrent l'ouverture du vase juste sous la lèvre. La pâte pourrait laisser penser à une origine nord-africaine, sans certitude aucune.

5. Conclusion.

Le *terminus post quem* donné par la sigillée est à placer dans les années 300/310. Cette date est très proche de celle fournie par les monnaies (348). Nous avons là un très bel exemple d'un lot de céramiques de l'époque constantinienne reflétant à la fois les constantes et les évolutions par rapport au III^e s.

La céramique grise reste majoritaire avec essentiellement des pots ovoïdes et des mortiers ainsi que des cruches à bec tréflé. Mais cette catégorie évolue avec l'apparition des céramiques bleutées et une plus grande variété de pâtes pour lesquelles nous ignorons s'il s'agit ou non de nouveaux centres de production. Le traitement de cette céramique grise a évolué : nous voyons maintenant des surfaces le plus souvent lissées ou parfois même lustrées, nous constatons aussi l'usage de cannelures multiples sur les épaules des pots ovoïdes. La rareté de la commune claire est à souligner, de même que la part encore importante de la sigillée.

Ce lot est à rapprocher des faciès céramiques des régions situées au nord de la Seine, en particulier ceux de Picardie et du Bassin parisien, actuellement les mieux connus pour cette époque tardive.

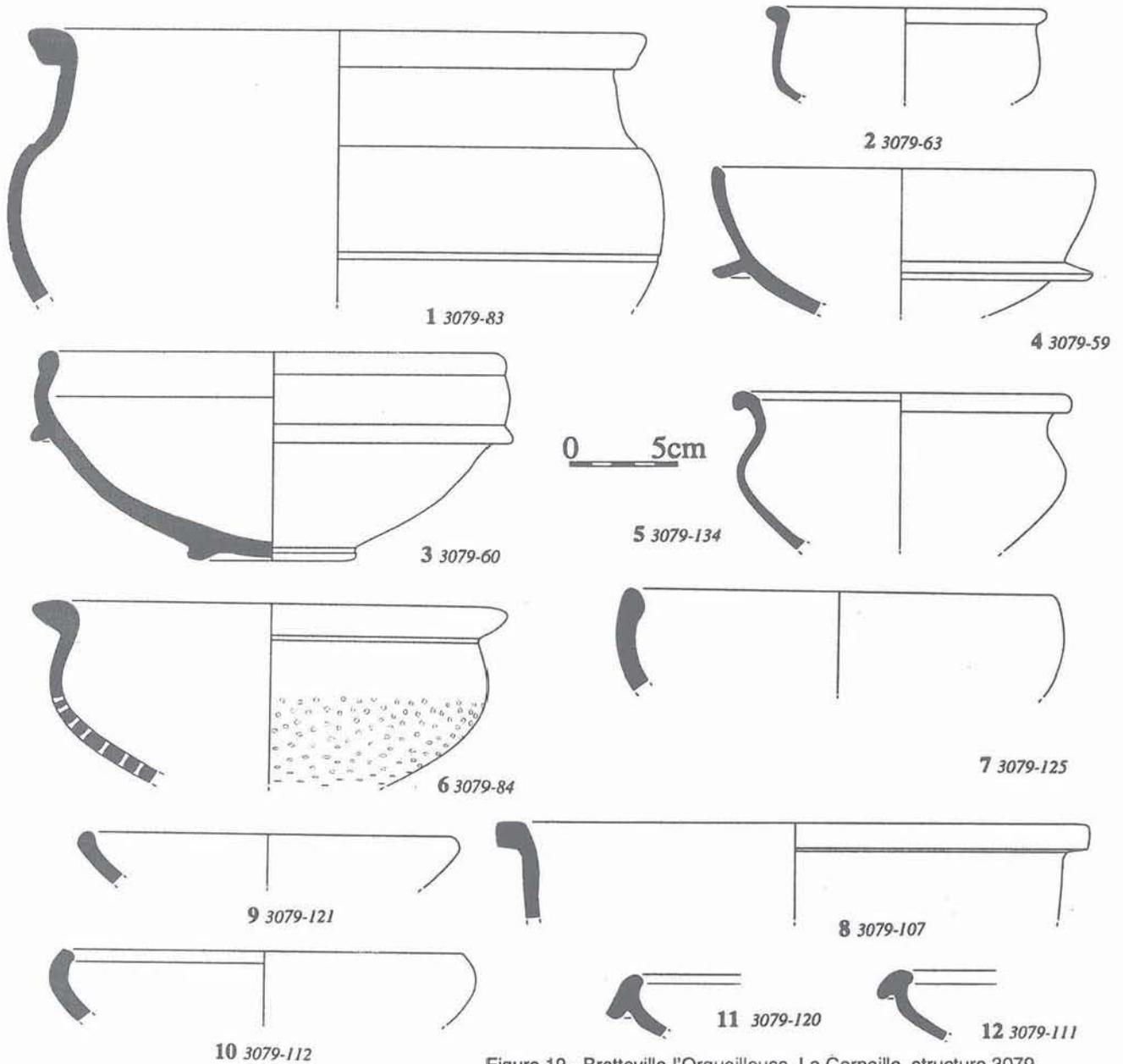


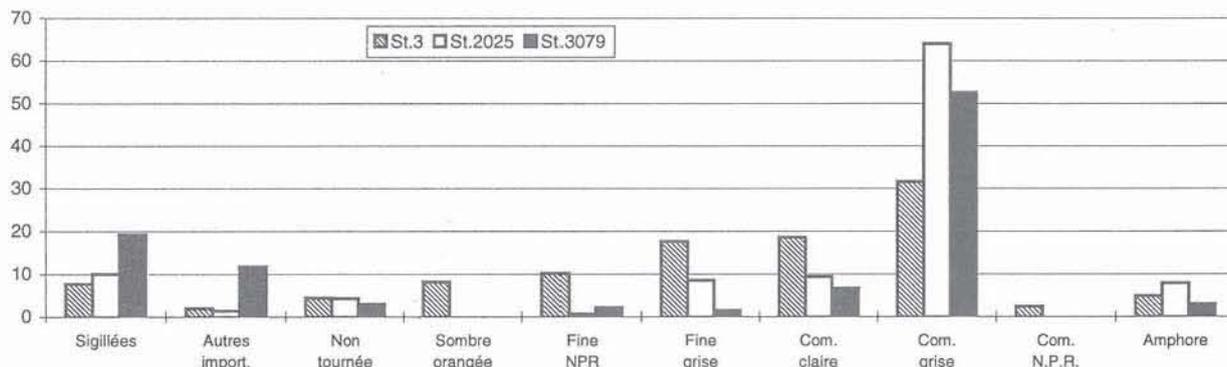
Figure 19 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3079, première moitié du IV^e s. Commune grise.

V. SYNTHÈSE SUR LES TROIS LOTS CÉRAMIQUES DE LA CORNEILLE NORD

Ces lots offrent trois instantanés qui n'ont d'autre lien qu'une proximité de découverte. Probablement plus d'un siècle sépare chacun de ces ensembles de céramiques ; ils couvrent alors une période de plus de trois siècles. Leur représentativité peut sembler faible, d'autant que le plus important de ces lots n'atteint pas 2000 tessons. Il y a aussi une méconnaissance totale tant sur les ateliers que sur les faciès et la chronologie des productions régionales (Blaszkiewicz 1995, voir les divers articles des actes du congrès de la S.F.E.C.A.G. de Rouen, 1995), cela pour toute la période antique. Aucune typo-chronologie ne peut être proposée à partir du seul mobilier de la Corneille pour la période du Haut-Empire. Il peut sembler intéressant malgré tout de

mettre en parallèle ces trois lots pour souligner d'éventuelles constantes ou d'importantes évolutions.

Les productions à cuisson et post-cuisson réductrices représentent toujours plus de 60 % du total de la céramique, 62 % en St.3, 73 % en 2025 et, en y rajoutant la Black-Burnished, 67 % en 3079. Il n'y a aucune inflexion de ce phénomène comme cela peut être le cas dans d'autres régions de l'Empire où l'on voit la part de la céramique commune claire augmenter. La céramique commune grise est majoritaire dans des proportions, qui, elles, semblent augmenter avec le temps. De plus, certaines catégories d'ustensiles de préparation culinaire, comme les mortiers, sont en commune grise alors qu'elles sont habituellement plutôt diffusées, dans les régions limitrophes de la plaine de Caen, en céramique commune claire (à 90 % en pâte grise à La Corneille).



Graphique 1 - Pourcentage des vases par catégories.

La commune claire connaît un pic en St.3. Il serait intéressant de confirmer l'augmentation de cette catégorie dans d'autres contextes de la fin du I^{er} et de la première moitié du II^e s. Il s'agit pour l'essentiel de productions de cruches ou de bols et coupelles à pâte orangée ainsi que des gobelets ovoïdes issus des répertoires des parois fines.

Deux catégories importantes disparaissent logiquement dans le courant du II^e s. : la commune sombre orangée et la cér. fine noire à pâte rouge. La proportion de la céramique non tournée de production régionale, entre 2 et 4 %, reste constante. Il apparaît clairement l'existence d'une production de céramique non tournée, importante et spécifique, au répertoire homogène

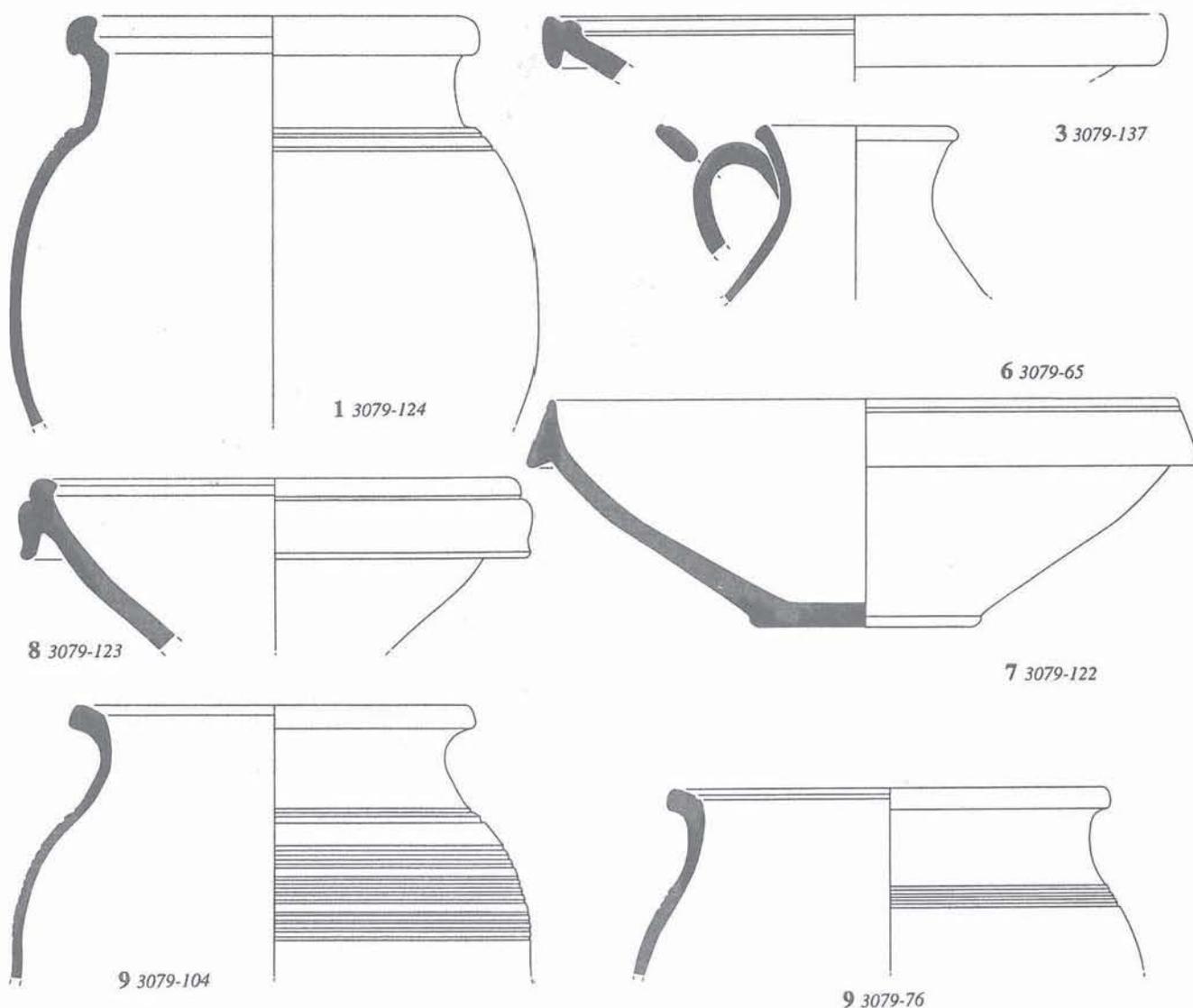


Figure 20 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3079, première moitié du IV^e s. Commune grise.

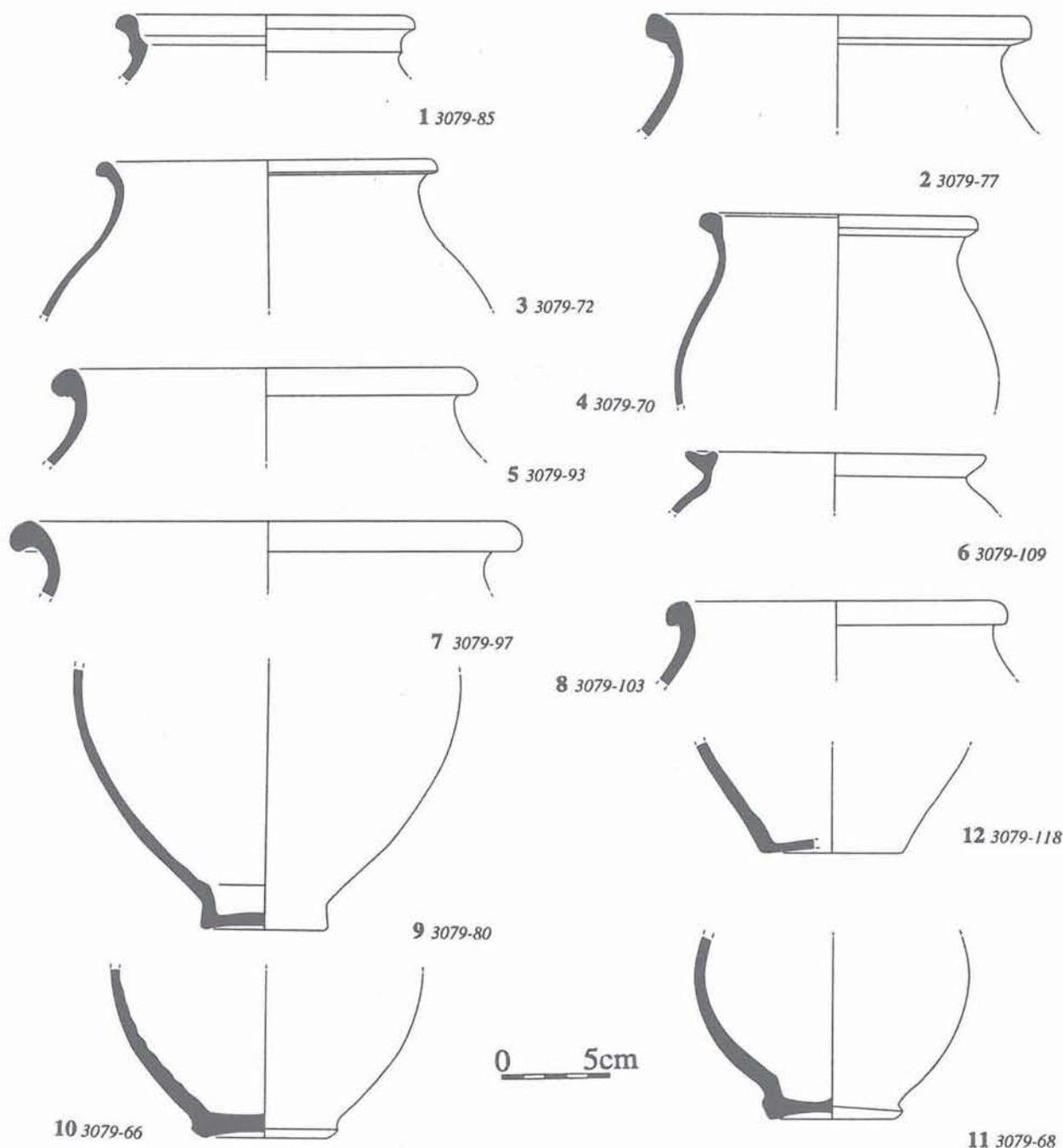


Figure 21 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3079, première moitié du IV^e s. Commune grise.

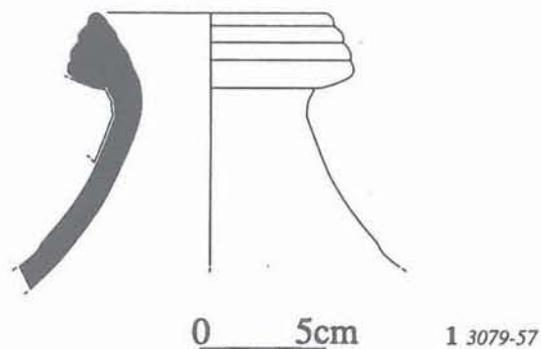


Figure 22 - Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille, structure 3079, première moitié du IV^e s. Amphore.

—tripode, pot ovoïde, assiette à fond plat et couvercle—, ces deux derniers étant mieux représentés à La Corneille que leur équivalent en céramique tournée.

Les importations sont variables mais certaines demeurent anecdotiques tout au long de la période. Il s'agit des parois fines et de la métallescente, de la céramique à vernis interne rouge pompéien (aucune imitation régionale n'a été reconnue à la Corneille). L'augmentation régulière du pourcentage de la sigillée doit être considérée avec prudence ; par exemple, la part du résiduel est forte pour le contexte 3079. La situation des importations évolue avec le lot du IV^e s. où nous avons déjà noté la forte présence de la sigillée et d'abondantes importations de Black-burnished en

provenance d'Outre-Manche (leur part est classée dans le tableau à "Autres importations"). Cette dernière représente 11,1 % du nombre de vases dans la structure 3079, chiffre légèrement au-dessus de la normale pour un site de la plaine de Caen, proche de la côte.

Les amphores sont rares et se présentent souvent sous la forme de simples fragments de panse, quelles que soient les datations des contextes. Cette rareté semble normale en milieu rural de la plaine de Caen : seule l'huile semble avoir été commercialisée, avec les Dr. 20, en petite quantité, mais tout au long des trois premiers siècles. Même les productions régionales d'amphores sont rares sur le site. Une aire géographique de fabrication a pourtant été identifiée dans la région d'Argence, à une vingtaine de km à vol d'oiseau de la Corneille. Les seules productions importantes que l'on peut rattacher à ces ateliers sont les cruches à lèvre en poulie, qui ne proviennent peut-être pas toutes de ceux-ci. A la Corneille, ce type représente la presque totalité des cruches. On le trouve encore dans les contextes du IV^e s., mais certainement sous une forme résiduelle.

En céramique commune grise et en céramique fine grise à noire, les pâtes et les formes semblent persister de la fin du I^{er} s. jusqu'au IV^e s. C'est le pot ovoïde qui domine ; il est à profil continu, sans point de rupture (d'intersection) de la courbe. Le col est court, marqué par une simple inflexion de la courbe de la panse. La lèvre est en bourrelet plus ou moins crochu, subrectangulaire ou carrée. Dans les contextes du IV^e s., les épaules semblent plus souvent marquées par des cannelures, les lèvres présentent des gouttières internes, parfois des faces externes moulurées. L'écuëlle à bord rentrant, tripode ou à fond plat, est rare et sans

caractère particulier. Un autre type d'écuëlle, plus fréquent mais jamais très nombreux, existe aussi : les parois sont épaisses, obliques et se rattachent à une base étroite. La lèvre, très volumineuse, est rentrante et laisse toujours déborder une collerette. Ce n'est qu'en céramique fine grise que l'on a davantage d'assiettes/écuelles mais d'un type issu des productions de *terra nigra* : le type Ménez 39. Les couvercles sont encore plus rares.

Ces lots céramiques permettent aussi de mieux situer les productions de la plaine de Caen dans un contexte géographique large. Il n'y a pas de différence majeure avec ce qui est connu dans l'ouest de la Gaule, ce qui paraît logique. Il s'agit surtout d'une vaisselle de préparation culinaire, où le pot à cuire de forme ovoïde domine largement. Il est associé à des mortiers et des écuelles le plus souvent à pied annulaire et bord éversé. Les assiettes sont rares comme les écuelles tripodes, pourtant deux formes (surtout les tripodes), caractéristiques des régions de l'Ouest. C'est peut-être la seule spécificité que l'on puisse souligner. On trouve, en petit nombre, les gobelets à boire et les jattes, souvent à parois rectilignes verticales. Les cruches et autres conteneurs à liquide sont fréquents et sont, pour la plupart, en pâte orange.

La comparaison rapide avec quelques lots de céramiques issus de fouilles en plaine de Caen, comme Rots à 3 km de La Corneille, la Z.A.C. Beaulieu à Caen et Touffréville (étude en cours, K. Jardel), entre Orne et Dives, laisse une impression d'homogénéité très forte. Cela donne à penser que le matériel de La Corneille est assez représentatif des productions du Haut-Empire en plaine de Caen.



BIBLIOGRAPHIE

Barat 1993 : Y. BARAT, Des Gallo-Romains aux Mérovingiens, la fin du Bas-Empire, dans B. DUFAY (dir.), *Trésors de Terre, céramiques et potiers dans l'Île-de-France gallo-romaine*, catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 178-185.

Barat 1994 : Y. BARAT, La céramique du Bas-Empire à l'ouest de l'Île-de-France, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines (Actes de la table ronde d'Arras, 8-10 octobre 1991)*, Revue du Nord-collection Archéologie, 4, 1994, p. 167-182.

Bayard 1990 : D. BAYARD, L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne du V^e siècle, dans *Gallia*, 47, 1990, p. 271-319.

Benredjeb 1985 : T. BENREDJEB, La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme) I : la céramique gallo-belge, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 1985, p. 143-176.

Bet et alii 1989 : P. BET, A. FENET et D. MONTINERI, La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, I^{er}-III^e siècles. Considérations générales et formes inédites, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 37-54.

Blaszkiwicz 1988 : P. BLASZKIEWICZ, Réactualisation de la B.B.1 et son implication sur les courants commerciaux transmanche au Bas-Empire, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 209-214.

Blaszkiwicz 1995 : P. BLASZKIEWICZ, Présentation des ateliers de production à l'époque gallo-romaine en Normandie, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 11-24.

Blaszkiwicz et Churin 1991 : P. BLASZKIEWICZ et T. CHURIN, Découverte d'un four de potier à Sées, dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 1991, p. 117-122.

Blaszkiwicz et Jigan 1991 : P. BLASZKIEWICZ et Cl. JIGAN, Le problème de la diffusion et de la datation de la céramique sigillée d'Argonne décorée à la molette des IV^e et V^e siècles, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 385-414.

Dijkman 1992 : W. DIJKMAN, La terre sigillée décorée à la molette à motifs chrétiens dans la stratigraphie maastrichtoise (Pays-Bas) et dans le nord ouest de l'Europe, dans *Gallia*, 49, 1992, p. 129-173.

Hübener 1968 : V. HÜBENER, Eine studie zur spatromischen Radchensigillata (Argonnensigillata), dans *Bonner Jahrbüch*, 1968, p. 241-298.

Jobelot et Vermeersch 1991 : N. JOBELOT et D. VERMEERSCH, La céramique noire à pâte rougeâtre (NPR) : une première approche, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 291-303.

Ménez 1985 : Y. MÉNEZ, *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Cahier de Quimper antique, 2, 1985.

Ménez 1989 : Y. MÉNEZ, Les céramiques fumigées (terra nigra) du Bourbonnais, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 28, fasc. 2, 1989, p. 118-178.

Meylan-Krause 1995 : M.-F. MEYLAN-KRAUSE, Détermination de la provenance d'un groupe de céramiques à engobe interne "rouge pompéien" d'Aventicum (Avenches, Suisse), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 171-176.

Moireau 1992 : F. MOIREAU, Le dépotoir des "Murgets" à Tavers (Loiret) : étude de la céramique, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 31, 1992, p. 178-188.

Pétorin 1996 : N. PETORIN, *La Corneille Nord (Bretteville-l'Orgueilleuse, Calvados)*, DFS de sauvetage urgent, 1996, SRA de Basse-Normandie.

Van Ossel 1996 : P. VAN OSSEL, La céramique "sigillée" d'Argonne, dans *Les dossiers d'archéologie*, 215, 1996, p. 46-53.

Vernhet 1993 : A. VERNHET, La sigillée de la Gaule du Sud, dans M. PY (dir.), *DICOCER*, Lattara 6, 1993, p. 569-580.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : R. BRULET

Raymond BRULET : Le dernier contexte est intéressant, sur le début du Bas-Empire, avec du matériel de provenances très différentes. En revanche, pour le II^e s., les choses semblent moins claires. Vous avez intitulé votre communication "faciès"...

Nicolas NAVARRE : Oui, c'est un peu prétentieux !

Raymond BRULET : ... prétentieux au niveau de la région et aussi au niveau des comparaisons ; vous ne dégagez pas d'évolutions bien précises.

Nicolas NAVARRE : Je ne peux pas, par manque de comparaisons. Le titre n'était pas adapté.

Raymond BRULET : Chacun des contextes est un peu isolé ; ce sont quelques points de repères qui sont très utiles, en particulier pour le Bas-Empire. On a une bonne variété qui fonde un peu l'époque constantinienne ; je pense que ce mélange est bien de la fin III^e s.-début IV^e s.

Robin SYMONDS : Il est frappant qu'il n'y ait pas de céramiques "anglaises" dans les contextes du II^e s. Hier, on a vu un tesson de BB2, à Bordeaux, qui semble être nettement antérieur à 250. Il me semble que ce genre de contexte demande une étude quantitative et des comparaisons avec d'autres contextes contemporains issus de la rive atlantique. J'aurais aimé voir une étude statistique !

Nicolas NAVARRE : Encore faudrait-il que ces lots soient étudiés !

Raymond BRULET : C'est un début, un bon début.

* *
*

Jean-François GEOFFROY¹

LA CÉRAMIQUE EN USAGE À CAMBRAI À L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE d'après les fouilles du quartier de l'ancienne église Saint-Martin (rue de Noyon)

INTRODUCTION

L'activité archéologique quasi inexistante sur le site de l'antique *Camaracum* a entraîné, depuis toujours, un manque important de mobilier de référence pour une bourgade devenue chef-lieu de cité, en remplacement de Bavay. Pourtant, en 1995, une fouille a été organisée dans le centre ville, à un endroit occupé jusqu'en 1789 par l'église Saint-Martin dont il ne reste aujourd'hui que la tour transformée en beffroi. Sous les niveaux archéologiques liés à l'édifice, un site gallo-romain a été mis au jour et a livré un lot relativement intéressant de céramique qui a donné pour Cambrai les premiers véritables jalons. Cette première étude ne bouleversera pas les connaissances acquises pour la Gaule du Nord mais elle complétera et permettra quelques premières comparaisons avec des sites pour lesquels les études sont plus avancées : Bavay, Arras, Boulogne-sur-Mer ou Tournai.

En plus des données statistiques inévitables, notre démarche a été d'isoler et de décrire les différentes catégories de céramique puis de présenter les types principaux par contexte. Leur datation sera abordée en conclusion par la présentation des objets associés.

Cette étude embryonnaire a aussi permis de comparer les résultats avec ceux des quelques recherches menées par Marie Tuffreau-Libre, Bernard Machut et Bernard Florin sur les sites satellites et notamment sur des ateliers de potiers. Le plus proche est celui de Crévecœur, à environ 7 km au sud, qui a produit selon M. Tuffreau-Libre une série limitée de formes en *terra nigra* à l'aspect légèrement marbré à la fin du I^{er} s. et au début du II^e s. Le site de Rues-des-Vignes, un peu plus au sud encore (environ 8 km), a livré, en prospection pédestre, les indices d'une production de céramique dite "à enduit rouge pompéien". Enfin, à l'ouest de Cambrai, l'atelier de Boulon a produit, à la même époque que celui de Crévecœur, bols, marmites, cruches

et amphores en pâte blanche dont la caractéristique est un décor de bandes ondulées parfois entrelacées. Malheureusement les études complètes de ces différents ateliers sont en cours ou ajournées mais il est impossible de les ignorer, de même qu'on ne peut oublier de comparer nos résultats avec ceux des sites de consommation proches comme Graincourt-les-Havrincourt ou plus éloignés comme Arras, Bavay ou Tournai.

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SITE

1. Géographie et environnement archéologique.

La majeure partie de la ville de Cambrai est située sur la rive droite de l'Escaut, fleuve qui prend sa source près du Mont Saint-Martin (Aisne) et se jette dans la mer du Nord, au niveau d'Anvers (Belgique). La ville est bâtie sur les pentes d'une colline dont l'altitude atteint 82 m (Mont des Bœufs) et qui présente une déclivité continue d'est en ouest jusqu'aux berges de l'Escaut (45 m) ; le terrain naturel est constitué d'un banc calcaire épais d'environ 15 m, surmonté par une couche d'argile d'épaisseur variable supportant des limons du quaternaire très fertiles. Ce sous-sol présente en de nombreux endroits, l'aspect d'un "gruyère" du fait de l'exploitation en carrières du calcaire (Fig. 1).

Située sur l'Escaut et au carrefour de deux voies

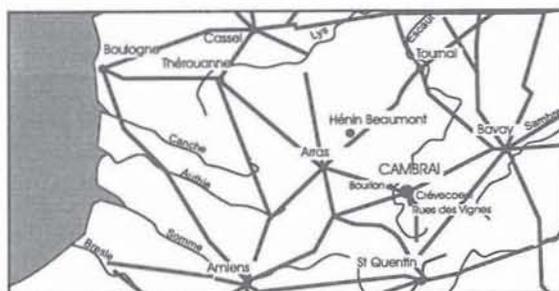


Figure 1 - Cambrai dans la région Nord-Pas-de-Calais

¹ Allocataire de recherche, Région Nord-Pas-de-Calais et ville d'Hénin Beaumont, Centre de Recherches Archéologiques de l'Université Charles de Gaulle-Lille III. Cet article n'aurait pu voir le jour sans la collaboration efficace de V. Thoquenne (AFAN, rattachée au CRA-Université Ch. de Gaulle-Lille III), Y. Roumégoux et P. Herbin (SRA Nord-Pas-de-Calais).

romaines importantes, Bavay-Amiens et Arras-Vermand, Cambrai n'est sans doute au début de l'Empire romain qu'une petite bourgade routière parmi d'autres dans la cité des Nerviens dont Bavay est alors le chef-lieu. Cependant, sa position privilégiée va permettre, dans le courant du Bas-Empire, de conforter aussi bien son rôle commercial que son rôle stratégique sur l'axe Boulogne-Cologne, épine dorsale du *Limes* de la Gaule du Nord. De ce fait, et peut-être aussi eu égard au niveau de développement qu'elle avait alors atteint, Cambrai offrait une alternative, en tant que chef-lieu de cité, à Bavay, trop exposée aux incursions barbares et sans doute alors en phase de récession. Ce transfert de siège du pouvoir se trouve attesté dans la Notice des Provinces au début du V^e s.

Jusqu'en 1995, aucune fouille archéologique importante n'avait été menée au cœur de la ville moderne, exception faite de la fouille du Mont-des-Bœufs réalisée au début des années 80². Le plan de la ville à l'époque romaine est totalement inconnu même si quelques indices permettent de situer plus ou moins précisément un *castrum* dans la trame urbaine actuelle³. D'autre part, quelques zones de nécropoles ont été fortuitement localisées : plusieurs tombes à incinération du Haut-Empire ont été découvertes le long de la voie romaine venant de Bavay, quelques sépultures à inhumation ont été mises au jour à proximité du Mail Saint-Martin (Fig. 2). Dans ce secteur, les premières découvertes remontent au XIX^e s. (1858 et 1867) mais leur description est imprécise, seuls les objets ont été décrits plus ou moins précisément. En 1971, au niveau du 15 du Mail, d'autres sépultures ont été dégagées par Gérard Champagne.

Dans ce secteur (rue de Noyon), quelques fragments de sigillée moulée datée du Haut-Empire ont été ramassés.

2. Le site de l'ancienne église Saint-Martin (Fig. 2).

□ Le Haut-Empire (Fig. 3).

Le témoin le plus ancien de "l'occupation" du site est une fosse (FO12) rectangulaire de 1,40 sur 1,30 m creusée dans la craie naturelle et recouverte, au nord-est et au sud-ouest, par deux petites cavités circulaires dont les diamètres respectifs sont de 0,60 et 0,66 m. Son comblement était constitué d'une terre noire cendreuse contenant une fibule, qui apparaît d'après la typologie de M. Feugère à partir des années -20⁴, quelques fragments de céramique qui paraissent de tradition gauloise, dont des tessons de panse d'un grand vase de stockage, mais aussi quelques os d'un gros animal (bœuf ?), plusieurs



Figure 2 - Emplacement de la fouille dans le centre ville.

fragments de torchis et cinq fragments d'objets métalliques indéfinissables.

La fonction de cet ensemble est énigmatique mais avant de servir de dépotoir cette fosse a pu servir de zone de stockage : les deux cavités ont pu recevoir des grands vases dont il ne subsiste que quelques fragments. Cette hypothèse est renforcée par la découverte de quelques graines de céréales, certes peu nombreuses. Pour être tout à fait complet, il faut noter que la majorité des trouvailles (surtout la céramique et les graines) a subi l'action du feu.

La couche de remblai qui recouvrait cette fosse était composée de terre noire et de nodules de craie conte-

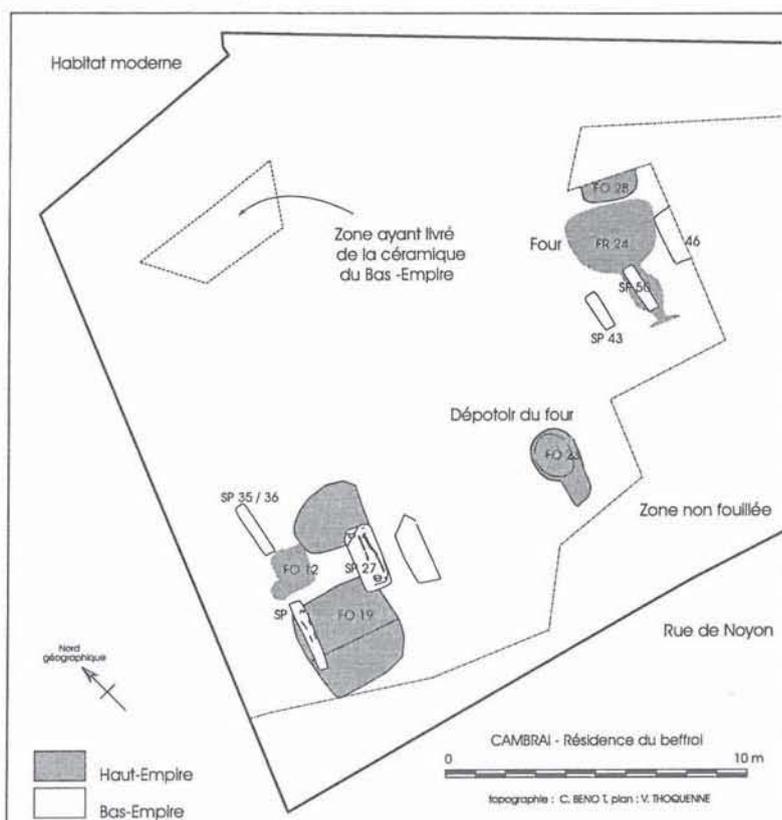


Figure 3 - Plan des vestiges gallo-romains (C. Benoît et V. Thoquenne).

2 Cf. Florin 1983.

3 Rouche 1976, p. 340-341 ; Machelart 1982, p. 28-31.

4 Feugère 1985, Fibule type 14b1a ou b1a : ressort protégé par un couvre-ressort cylindrique, arc rubané orné de cannelures entre lesquelles s'insèrent des zig-zag (en pointillés ?), porte-ardillon fenestré. Datation évidemment valable pour le sud de la Gaule.

nant un mobilier archéologique inégalement abondant. Cette couche s'étendait sur tout l'angle sud-ouest du site. La fouille de celle-ci a permis de mettre au jour une fosse rectangulaire aux angles arrondis (FO19) creusée dans le calcaire naturel. Elle mesure 2,50 sur 1,60 m et elle est profonde de 0,80 m. Sous le niveau supérieur de terre noire (1), nous avons distingué : une couche de terre grise argileuse et crayeuse dans sa partie supérieure (2) ; une couche assez fine de terre noire très cendreuse, contenant de très nombreux charbons de bois, des fragments de céramique et une fibule datée par M. Feugère à partir des années 30/40⁵ (3) ; le tout recouvrait une terre argileuse gris clair liant des blocs de calcaire et reposant sur le sol naturel (4-5). La couche 5 est de même composition que la 4 mais beaucoup moins compacte. La céramique est abondante dans les niveaux 1 et 3, la couche 2 en contient beaucoup moins et les couches 4 et 5 sont stériles.

L'interprétation de cette fosse est difficile et il semble que nous n'ayons pas toutes les informations pour lui donner une signification : en effet le sommet semble avoir été perturbé par la construction de caves modernes. Est-il prudent de s'orienter vers une structure bâtie de type cave ou abri semi-enterré ? Ce qui semble moins hypothétique, c'est la récupération de la fosse pour en faire un dépotoir : les couches 4 et 5 correspondent certainement à un comblement plus ou moins naturel dû à l'effondrement des parois (le fait que ces couches remontent contre les parois vient étayer cette hypothèse) ; la couche 3 très riche en mobilier atteste d'un rejet de matériaux, d'autant que la céramique est souvent liée à des cendres (vidange de foyer ?) ; enfin l'homogénéité des couches 1 et 2 permet de penser à un ultime comblement plus rapide.

Juste au nord de cette fosse, une seconde plus restreinte a été repérée (FO20), dont l'extension est peu sûre : elle est vaguement circulaire, sa profondeur maximale est d'environ 0,50 m. Son comblement était composé du haut vers le bas : d'une couche de terre noire contenant de nombreux nodules de craie ; d'une terre cendreuse ; d'une terre argileuse brun foncé comprenant aussi des nodules de craie et des charbons de bois. L'interprétation de cette fosse est évidemment difficile, voire impossible. Toutefois de nombreux fragments de poterie découverts dans une couche de terre noire cendreuse font penser, là aussi, à une fosse utilisée comme dépotoir, mais était-ce son utilité première ?

A l'est de ces deux fosses, un four de potier et son dépotoir ont été fouillés. Le four (FR24) est en très mauvais état de conservation. Il a d'abord été utilisé comme sépulture au Bas-Empire puis il a été coupé à l'est par une fosse médiévale et au sud par une cave moderne. Il devait, à l'origine, se composer de deux aires de chauffe, taillées dans la craie naturelle, celle qui est située au nord est encore bien visible, celle située au sud a disparu pour des raisons déjà évoquées. Ce four comportait deux alandiers alimentant une chambre de chaleur circulaire installée dans une

fosse taillée dans la craie naturelle et tapissée de torchis. A l'intérieur de cette chambre, les vestiges d'un muret en torchis sont visibles, les traces montrent clairement qu'il traversait de part en part la chambre de chauffe et devait soutenir une sole qui a complètement disparu. Peut-être existait-il un second muret parallèle comme c'est souvent le cas. L'aire de chauffe (au nord) était comblée de terre noire inégalement riche en cendres, charbons de bois, céramique et nodules de craie, à l'exception de la partie orientale comblée de calcaire remué (effondrement de la paroi ?). La chambre de chaleur était comblée d'une terre noire très calcaire contenant de nombreux fragments de céramique et dans laquelle avait été installée la sépulture.

A quelques mètres au sud-ouest, a été fouillé un dépotoir (FO 23). Il est incomplet car un mur postérieur l'a coupé en deux. Il a été creusé dans la craie naturelle ; sa forme est conique : il mesure 1,50 m à l'ouverture avec une petite extension au sud (sur 10 cm de profondeur), le fond est large d'environ 0,80 m, il est profond d'environ 1 m. Son comblement se composait de quatre couches : les deux premières sont apparues après le nettoyage de surface, des fragments de torchis étaient auréolés de cendres et de charbons de bois ; ces deux couches contenaient énormément de céramique et même un vase quasi complet. Sous ce niveau, une couche de sable pratiquement pur recouvrait un dernier amas de torchis mélangé à de gros fragments de céramique (amphores et *dolia*). Il est incontestable que nous sommes en présence d'une fosse qui a reçu les détritiques du four tout proche puisque des recollages ont été réalisés entre le mobilier du comblement du four et celui de la fosse dépotoir. D'autre part la couche de torchis recelait de nombreux fragments ayant pu appartenir à une calotte ou à une sole de four ; elle contenait aussi un nombre important de grands fragments de céramique qui ont pu être utilisés dans la fabrication du four. La couche de cendres correspond à la vidange du four et les nombreux fragments de céramique aux ratés de cuisson ou plus exactement à la casse lors du défournement car peu de défauts ont été repérés sur les fragments.

□ L'occupation du site au Bas-Empire.

Au Bas-Empire, le site s'est transformé en une nécropole dont huit sépultures à inhumation ont été repérées. Tous les corps sont placés en décubitus dorsal et axés nord-sud. Cinq d'entre eux ont la tête au sud (SP 23, 35, 43, 48 et 50) et deux au nord (SP 1 et 36) ; la dernière tombe est trop fragmentaire pour qu'on puisse en déterminer l'orientation avec certitude (SP 46). La plupart des fosses ont été creusées dans la craie naturelle (SP 23, 43 et 46) et sont de forme rectangulaire. Les clous qui ont été retrouvés dans trois inhumations (SP 23, 43 et 50) attestent vraisemblablement la déposition des corps en cercueil. Ces inhumations concernent six adultes (SP 1, 23, 43, 46, 48 et 50) et deux enfants (SP 35 et 36) : ces deux derniers (de 3 ans et 8-10 ans environ) semblent avoir été inhumés

5 Feugère 1985, Type 24F : fibule géométrique plate (type Ettlinger 40-42), fibule à charnière de type "I" ; ardillon droit et porte-ardillon rectangulaire réduit ; arc remplacé par un motif plat géométrique ; broche circulaire portant un décor rayonnant incisé avec sur le pourtour 6 rondelles d'os fixées par des rivets de bronze. Datation évidemment valable pour le sud de la Gaule.

en même temps ; ils sont placés tête-bêche, les pieds de l'un recouvrant légèrement ceux de l'autre. Quatre inhumations contenaient du mobilier associé au défunt (SP 23, 43, 46 et 50). Sans tirer de conclusions sur un rituel d'inhumation propre à Cambrai, il est bon de noter que, par deux fois, sept monnaies ont été trouvées à proximité de la tête du défunt et que des restes d'animaux ont été mis au jour dans deux des huit tombes. Mais le faible échantillonnage et la mauvaise conservation générale des sépultures invitent à la plus grande prudence.

Une sépulture découverte dans la zone 3, au même niveau que les précédentes, permet de penser qu'il s'agit aussi d'un corps de l'époque gallo-romaine mais aucun autre élément ne permet de préciser la chronologie. Le corps a été déposé la tête à l'ouest, en décubitus dorsal ; son état de conservation est mauvais. Seules les jambes sont conservées. Quelques fragments de céramique romaine ont été trouvés à proximité du corps.

II. LA CÉRAMIQUE DÉCOUVERTE SUR LE SITE

1. Méthodologie.

L'étude a porté sur 6612 fragments totalisés après collage pour 1101 individus : 6175 (NMI : 997) pour le Haut-Empire et 437 (NMI : 104) pour le Bas-Empire avec un taux de résidualité très important. En effet, outre les céramiques découvertes dans les tombes, on peut affirmer que les autres fragments de poterie sont des céramiques du Haut-Empire résiduelles qui ont été prises dans les remblais couvrant les squelettes. Il est donc inutile de comparer les chiffres du Haut-Empire et ceux du Bas-Empire, les résultats du Bas-Empire sont donnés pour information.

Le nombre de fragments est déterminé après collage : tous les fragments constituant chaque catégorie de

céramique sont comptés, y compris ceux qui appartiennent à un même vase. Le Nombre Minimum d'Individus (NMI) est déterminé par le comptage des éléments de forme de vases différents après collage (bord, fond ou décor uniquement), étant entendu que l'on ne retient qu'un type d'élément de forme, celui dont l'effectif est le plus grand. Lorsqu'une catégorie de céramique est représentée par des fragments de panse à l'exception de fragments de bord ou de fond, on compte un individu pour toute la catégorie (le chiffre indiquant alors plus la présence que l'effectif).

2. Les résultats statistiques

Voir Tableau 1 et Fig. 4.

3. Détermination des différentes catégories de céramique.

a. La céramique indigène.

Le terme de céramique indigène désigne un lot de mobilier qui se distingue par un aspect extérieur grossier, gris foncé à noir. Elle peut présenter un décor peigné ou une ligne d'incisions plus ou moins soignée dans la partie supérieure de la panse. Les deux décors sont parfois visibles sur le même vase. La pâte, grossière et plus ou moins bien cuite, contient souvent des dégraissants assez gros. Une majorité assez importante de cette céramique semble avoir été achevée au tour lent, les formes tournées sont assez rares.

b. Les céramiques d'importation.

□ La sigillée de Gaule du Centre.

Elle est, en général, de très bonne qualité : l'engobe est rouge foncé, très peu écaillé, luisant ; la pâte, bien cuite, est d'une teinte qui tend vers le rouge-brun, parfois saumoné, le dégraissant visible à l'œil nu se compose de mica et de quartz.

□ La sigillée de Gaule de l'Est.

Deux catégories de sigillée de Gaule de l'Est ont été

Catégories de céramique	Fgts	Haut-Empire		Fgts	Bas-Empire	
		NMI	%NMI		NMI	%NMI
1. La céramique indigène (tradition gauloise)						
1.1. La céramique grossière achevée au tour lent	216	27	2.7	3	2	1.9
1.2. La céramique grossière tournée	7	1	0.1	-	-	-
2. La céramique gallo-romaine						
2.1. Les céramiques d'importation						
2.1.1. La sigillée de Gaule du Sud ou du Centre	51	23	2	4	4	3.8
2.1.2. La sigillée de Gaule de l'Est	1	1	0.1	-	-	-
2.1.3. La céramique dorée	9	8	0.8	1	1	0.9
2.1.4. La céramique engobée	2	1	0.1	-	-	-
2.1.5. La céramique Black-Burnished	-	-	-	1	1	0.9
2.2. Les céramiques locales "fines"						
2.2.1. La céramique gallo-belge : <i>terra nigra</i>	261	28	2.8	38	7	6.7
2.2.2. La céramique gallo-belge : <i>terra rubra</i>	16	3	0.3	3	3	2.8
2.2.3. La céramique à enduit rouge pompéien	21	14	1.4	9	9	8.6
2.3. Les céramiques locales "communes"						
2.3.1. La cér. comm. sombre tournée	4842	815	81.8	310	57	54.8
2.3.2. La cér. comm. sombre tournée fine	40	3	0.3	3	3	2.8
2.3.3. La cér. comm. sombre tournée enduite	20	1	0.1	-	-	-
2.3.4. La cér. comm. claire tournée	266	39	3.9	40	7	6.7
2.3.5. La cér. comm. claire tournée fine	11	2	0.2	-	-	-
2.3.6. La cér. comm. claire tournée enduite	3	1	0.1	-	2	1.9
2.3.7. La céramique de Bourlon	95	10	1	2	2	1.9
2.4. La céramique de stockage et de transport	314	29	2.9	23	6	5.7
Totaux	6175	997	±100	437	104	±100

Tableau 1.

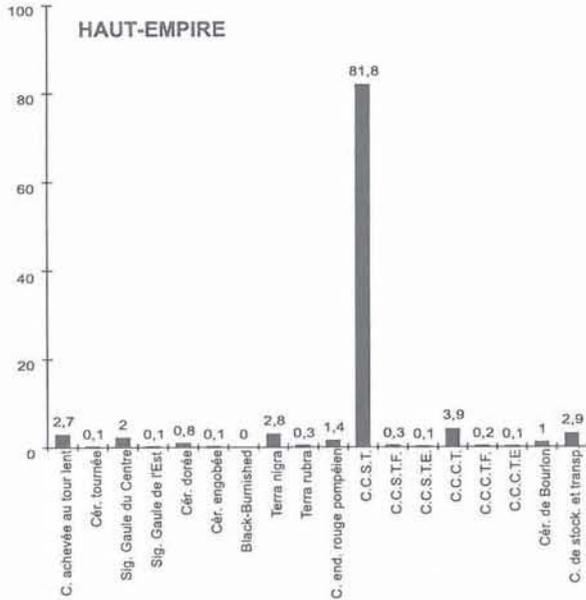


Figure 4 - Graphiques présentant les résultats statistiques.

isolées : une importation de sigillée d'Argonne et une autre de l'atelier de Dinsheim-Heiligenberg.

La sigillée d'Argonne a une surface orange mat assez abîmée et une pâte orange-brun clair, poudreuse.

Le seul fragment provenant de Dinsheim-Heiligenberg présente un aspect général assez proche des fragments de Gaule du Centre : la surface propose un engobe rouge de bonne qualité, peu écaillé et une pâte bien cuite rouge-orange.

□ *La céramique dorée.*

Elle n'est représentée que par quelques fragments : la surface externe est lissée, brune et dorée, la surface interne non lissée est brune ; la pâte est sableuse brun-orange à noyau gris foncé.

□ *La céramique engobée.*

La céramique engobée d'Argonne est peu présente sur le site mais les quelques fragments découverts sont typiques des productions argonnaises que l'on rencontre dans des ateliers comme Vauquois-Les Allieux ou Lavoye en parallèle des productions de sigillée. Il s'agit de petits gobelets à lèvres en corniche et panse sablée ; la pâte fine (dégraissant de quartz) a une teinte orange présentant souvent un bandeau gris, la surface va du noir au gris-vert et à un aspect luisant parfois métallescent.

La céramique engobée de Cologne est aussi peu présente sur le site mais les quelques fragments mis au jour sont conformes à ceux décrits par F. Vilvorder⁶, c'est-à-dire une pâte blanche, un engobe gris-bleu plus ou moins métallescent couvrant les deux faces.

□ *La céramique "Black Burnished".*

Un seul fragment a été découvert sur le site mais en contexte funéraire, il est atypique car la forme est différente des Black Burnished classiques et la pâte gris foncé-noir, assez grossière présente un dégrais-

sant de roches métamorphiques. La surface externe est noire, lissée jusqu'à environ 1 cm à l'intérieur ; la surface interne est gris foncé-noir non lissée, plutôt rugueuse⁷.

c. Les céramiques "fines" locales.

□ *La céramique gallo-belge (atelier de Crèvecoeur).*

La *terra nigra* : elle regroupe une production locale dont l'aspect et les formes sont totalement différents de la *terra nigra* que l'on connaît au début du I^{er} s. et qui imite les formes de sigillée italique (assiettes et petites coupes). La surface externe est noire parfois brun foncé, lissée et plus ou moins luisante ; la surface interne est de la même teinte, non lissée sauf à proximité de la lèvre (environ 1 à 3 cm à l'intérieur), parfois légèrement rugueuse ; la pâte est sableuse, à dégraissant fin (quartz), plus ou moins bien cuite, brun clair à brun foncé avec un noyau gris clair à noir plus ou moins visible. Les formes sont essentiellement des vases ou bouteilles.

Parallèlement à cette production, nous avons isolé un lot d'assiettes à marlis, coupes ou bols dont l'aspect de surface est noir, lissé, parfois luisant (surtout à l'intérieur), la pâte est sableuse, à dégraissant fin (quartz), gris-vert à noir avec un noyau gris-brun.

La *terra rubra* : elle est peu présente sur le site et possède aussi de nettes différences avec la *terra rubra* connue à la fin du I^{er} s. av. n. è. et au début du I^{er} s. de n. è. Il s'agit surtout de formes proches des urnes-tonnelets. La surface externe est vernie en brun-rouge, elle est luisante ; la surface interne brun rosâtre est quelque peu rugueuse. La panse peut présenter un décor de guillochis réalisés à la roulette.

□ *La céramique à enduit rouge pompéien (atelier des Rues-des-Vignes).*

La comparaison entre cette céramique trouvée à Cambrai et celle découverte aux Rues-des-Vignes lors des prospections de surface permet d'envisager que le site de Cambrai était alimenté par l'atelier encore fantôme des Rues-des-Vignes. L'aspect général ressemble fortement aux exemplaires décrits par Sigfried De Laet en 1969 pour Blicquy qu'il apparentait à la céramique "Pompejanisch-rot" de Rhénanie : il s'agit d'assiettes vernies de la même façon (surface interne et lèvre), quelques fragments présentent des défauts de vernissage (vernis orange), la surface non vernie est beige ou brun-orange plus ou moins lissée ; la pâte sableuse, assez fine (particules de quartz visibles) va de l'orange-brun au brun très clair.

d. Les céramiques "communes" locales.

□ *La céramique commune sombre.*

Trois sous-productions ont été identifiées : la céramique commune sombre, la céramique commune sombre fine et la céramique commune sombre enduite.

- La céramique commune sombre tournée et la céramique commune sombre tournée enduite : la pâte est soit sableuse, assez fine, allant du gris clair-gris foncé au brun avec ou sans noyau, soit plus grossière, brune, présentant un gros dégraissant (chamotte, calcaire) ;

6 Cf. Vilvorder 1994, p. 97-98.

7 Cf. Tuffreau-Libre 1995, p. 98.

les surfaces vont du gris très clair au gris foncé presque noir. Les formes concernées sont surtout des marmites carénées, des jattes à lèvre évasée ou des vases à col court et lèvre évasée ou à col tronconique et des couvercles. La lèvre et le col des vases sont parfois enduits en noir, plus ou moins bien conservé.

- La céramique commune sombre fine : elle se distingue des deux catégories précédentes par une paroi beaucoup plus fine (environ 3 ou 4 mm), la surface est plutôt brun foncé, souvent lissée, parfois luisante et la pâte plus fine présente des dégradés allant du brun-orange au gris foncé-noir. Les formes sont essentiellement des vases ou des bouteilles.

□ *La céramique commune claire.*

Trois sous-productions ont également été isolées : la céramique commune claire, la céramique commune claire fine et la céramique commune claire enduite.

La pâte est sableuse, assez fine allant du beige clair au beige-orange ; les surfaces plus ou moins lissées ont une teinte allant du beige au brun-orange. Les formes sont essentiellement des cruches et des vases. La différence entre la commune claire et la commune claire fine se fait uniquement par l'épaisseur de la paroi. Certains vases ou cruches ont reçu un enduit rouge mal conservé.

□ *La céramique de l'atelier de Bourlon.*

Contrairement aux publications sur cet atelier pour lequel les chercheurs avaient repéré une pâte presque toujours beige, les découvertes réalisées à Cambrai permettent de distinguer une grande diversité de pâtes due certainement à des problèmes de cuisson. La tendance générale est de trouver des formes dont la surface est beige ou beige-rose avec une pâte beige, sableuse avec parfois de gros dégraissants (chamottes). Néanmoins certains fragments présentent une

couleur allant du brun-orange au gris avec une pâte sableuse, gris-brun ou orange. Les formes sont des cruches, bols, marmites, amphores ou *dolia*. La partie supérieure des panses de bols ou marmites est souvent décorée de lignes ondées.

4. Présentation de quelques contextes.

a. Dépotoirs du Haut-Empire.

□ *Fosse dépotoir 12 (Fig. 5).*

Céramique indigène :

1. (inv. FO12.1). Grand vase achevé au tour lent : fragment de lèvre épaisse, recourbée vers l'extérieur prolongeant une panse globulaire marquée de trois ondulations juste sous la lèvre ; surface externe beige-brun ou noircie par le feu, surface interne noire ; pâte noire présentant par endroit un liseré externe orange, épaisse, à dégraissant de petits graviers. Diam. ouv. : 17,5 cm ; haut. cons. : 13 cm.
2. (inv. FO12.2010.2). Vase achevé au tour lent : fragment de lèvre, ronde, recourbée vers l'extérieur, lissée ; panse ronde, décor incisé et peigné ; surface externe beige-orange ou noircie par le feu, surface interne grise ; pâte noire assez fine, dégraissant de gravier. Diam. ouv. : 16,5 cm ; haut. cons. : 5,5 cm.
3. (inv. FO12.2016.3). Jatte carénée, achevée au tour lent : fragment de lèvre, ronde, recourbée vers l'extérieur, prolongeant un col tronconique marquée de bandes plus ou moins bien lissées ; panse arrondie, oblique ; surface orange noircie par le feu ; pâte noire présentant par endroit un liseré externe orange, à dégraissant de petits graviers. Diam. ouv. : 23 cm ; haut. cons. : 4.5 cm.
4. (inv. FO12.4). Jatte ou bol achevé au tour lent : fragment de lèvre, ronde, prolongeant une panse oblique lissée et marquée de deux bandes légèrement creusées ; surface brune ou noircie par le feu ; pâte brun-noir, assez fine, quartzreuse. Diam. ouv. : 11 cm ; haut. cons. : 5 cm.
5. (inv. FO12.5 et 6). Fragments de panse décorée au peigne ; surface noire ; pâte noire, assez épaisse.
6. (inv. FO12.7). Vase tourné : fragment de lèvre, ronde, assez fine, recourbée vers l'extérieur ; surface noire lissée par en-

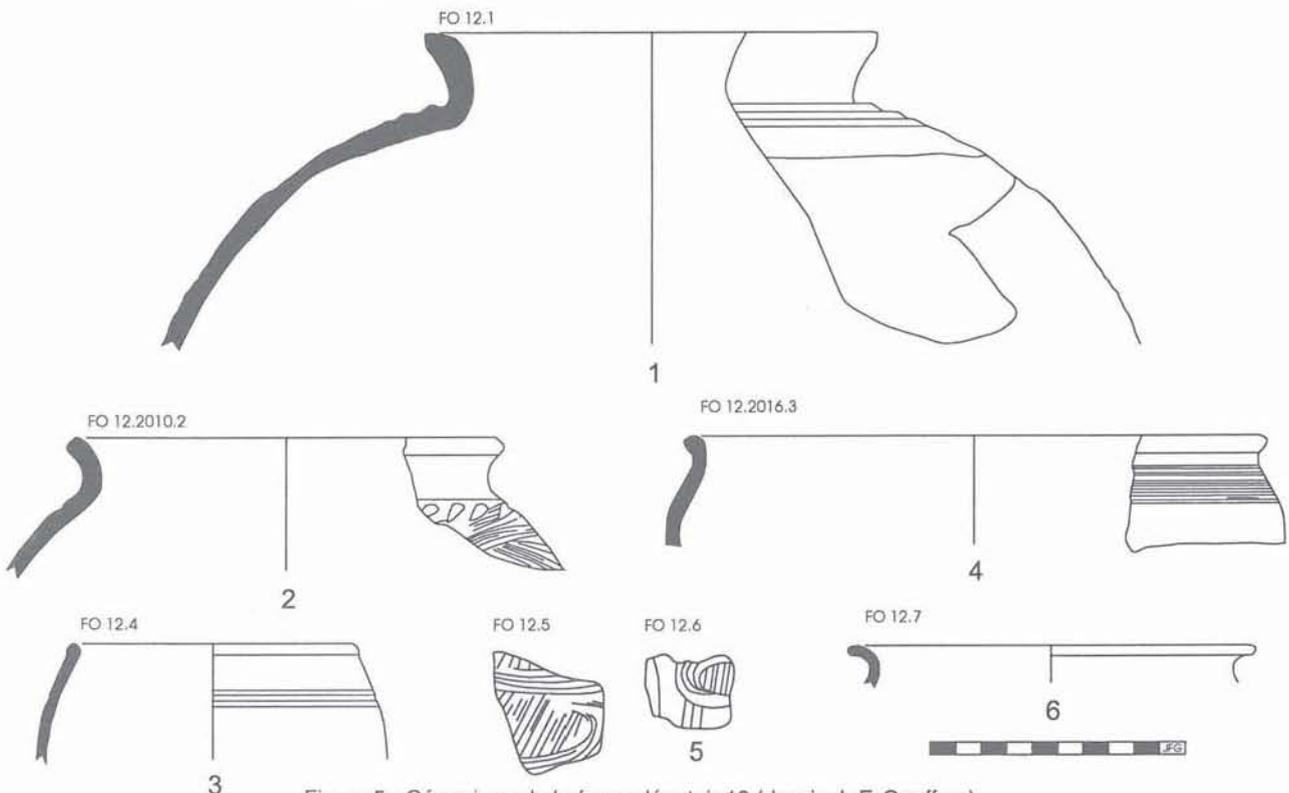


Figure 5 - Céramique de la fosse dépotoir 12 (dessin J.-F. Geoffroy).

droit ; pâte assez fine, noire, quartzeuse.
Diam. ouv. : 15,5 cm ; haut. cons. : 1,8 cm.

□ **Fosse dépotoir 19** (Fig. 6 et 7).

Céramique gallo-belge : terra rubra :

7. (inv. FO19.15). Fond estampillé d'une forme indéfinissable ; surface orange ; pâte fine, orange ; estampille incomplète ACV[.

Céramique gallo-belge : terra nigra :

8. (inv. FO19.38). Fond estampillé d'une forme indéfinissable ; surface noire, lissée à l'extérieur ; pâte fine, noire ; estampille complète mais difficilement lisible [CRACOC].
Diam. fond : 6,2 cm ; haut. cons. : 1,8 cm.

9. (inv. FO19.11). Bol : lèvres pendantes ; panse ronde ; surface noire lissée ; pâte fine, quartzeuse, brun clair-beige à noyau gris.
Diam. ouv. : 15 cm ; haut. cons. : 2,2 cm.

10. (inv. FO19.10). Bouteille : lèvres ronde, pendante ; col concave ; surface noire, lissée à l'extérieur ; pâte fine.
Diam. ouv. : 7,6 cm ; haut. cons. : 2,5 cm.

11. (inv. FO19.8). Vase : lèvres ronde, recourbée vers l'extérieur ; col concave marqué à la base par une rainure ; panse ronde ; surface noire, lissée à l'extérieur ; pâte fine, orange à noyau beige.
Diam. ouv. : 13,5 cm ; haut. cons. : 8 cm.

12. (inv. FO19.12). Vase : lèvres fine, ronde, recourbée vers l'extérieur ; col concave ; surface noire, lissée ; pâte fine, brune.
Diam. ouv. : 13 cm ; haut. cons. : 2 cm.

Céramique à parois fines : céramique dorée :

13. (inv. FO19.3). Vase : lèvres fine, recourbée vers l'extérieur, limitée à la base par un fin bourrelet ; panse ronde ; surface externe lissée, dorée, brune ; surface interne non lissée, brune ; pâte sableuse brun-orange à noyau gris foncé.
Diam. ouv. : 9,5 cm ; haut. cons. : 5,5 cm.

Céramique à parois fines : céramique engobée :

14. (inv. FO19.18). Gobelet : lèvres en corniche, marquée par un sillon ; panse oblique marquée par un sillon, sablage sous le sillon ; surface gris foncé-noir à l'extérieur, orange à l'intérieur ; pâte fine, orange.
Diam. ouv. : 9,2 cm ; haut. cons. : 2,5 cm.

Céramique à enduit rouge pompéien :

15. (inv. FO19.28). Assiette : lèvres ronde, prolongeant une panse oblique ; surface externe lissée noire, surface interne brune ; pâte assez fine, sableuse, quartzeuse, gris foncé avec un liseré brun vers l'intérieur.
Diam. ouv. : 19,5 cm ; haut. cons. : 3 cm.

Céramique commune claire tournée :

16. (inv. FO19.1). Urne-tonnelet : lèvres horizontale, ronde ; panse oblique, décorée de bandes lissées parallèles et croisées ; surface rugueuse, gris-beige ; pâte très sableuse, orange à noyau gris-clair aux endroits les plus épais.
Diam. ouv. : 19,5 cm ; haut. cons. : 10 cm.

Céramique commune sombre tournée :

17. (inv. FO19.6). Jatte : lèvres ronde, assez épaisse, rentrante

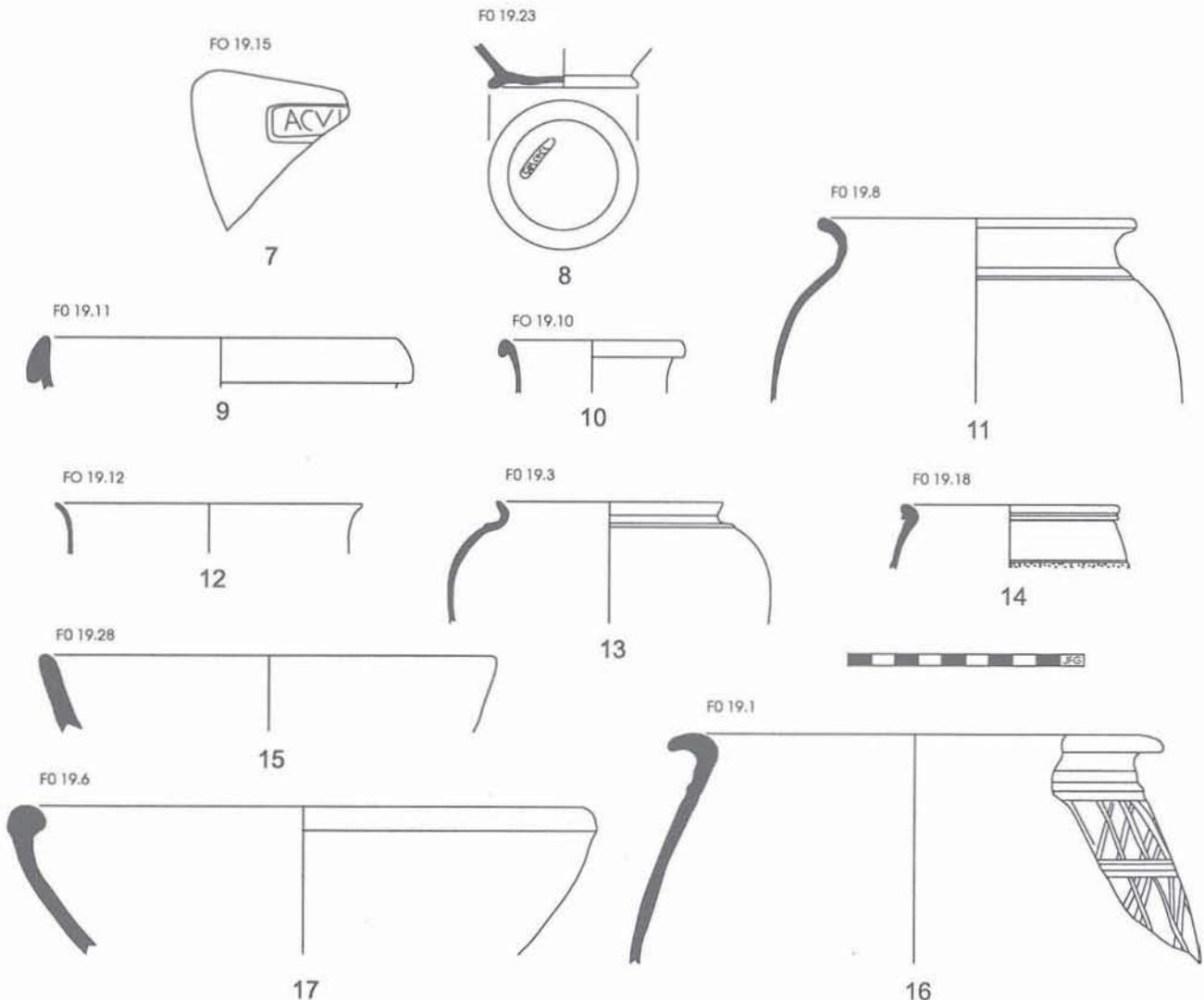


Figure 6 - Céramique de la fosse dépotoir 19 (dessins J.-F. Geoffroy).

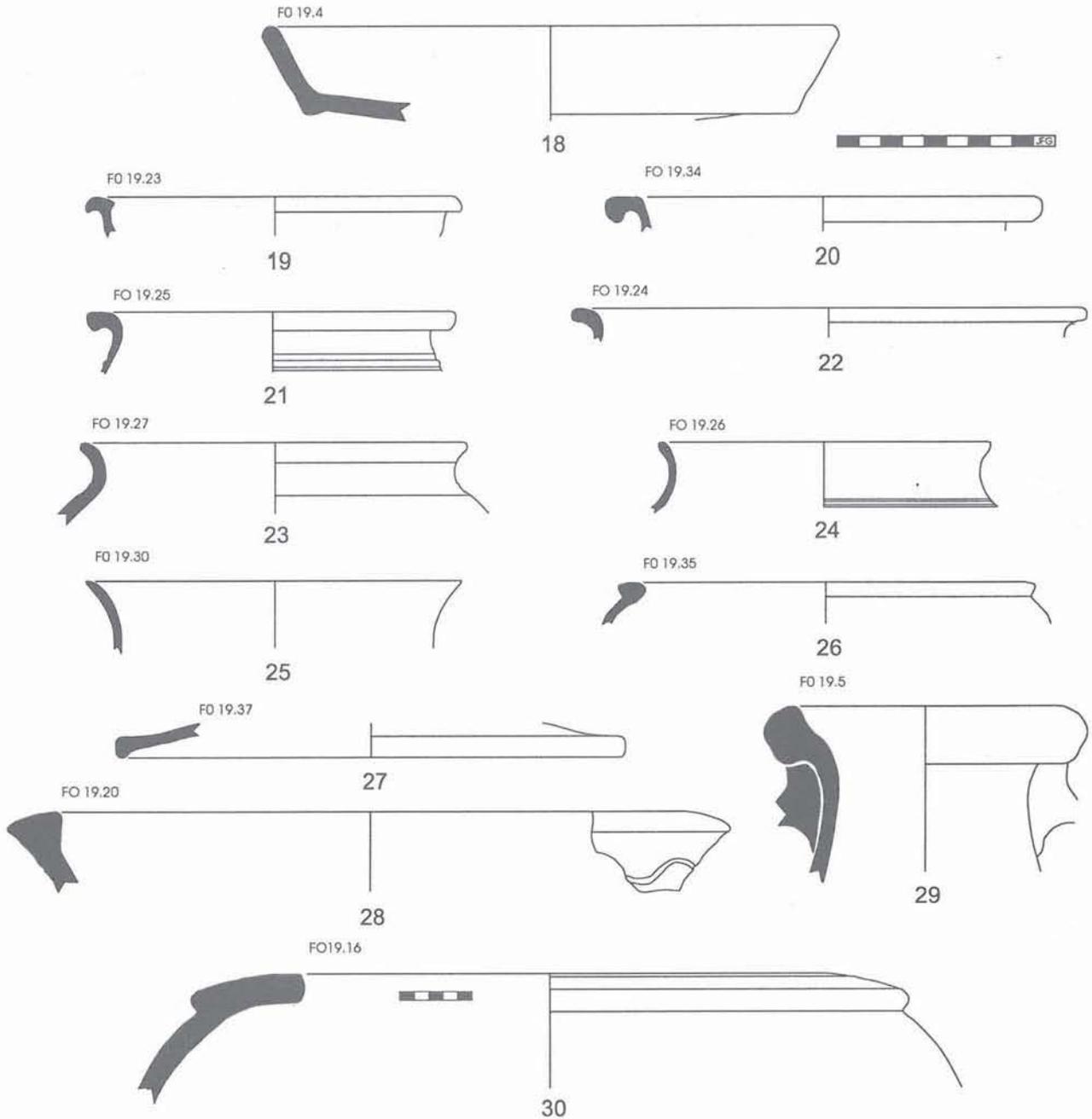


Figure 7 - Céramique de la fosse dépotoir 19 (dessins J.-F. Geoffroy).

(formant un bourrelet interne) ; panse oblique, jonction entre la lèvre et la panse marquée par un léger relief ; surface noire ; pâte noire à noyau brun, très quartzreuse.
Diam. ouv. : 24 cm ; haut. cons. : 6,5 cm.

18. (inv. FO19.4). Assiette carénée : lèvre assez épaisse, ronde, prolongeant une panse fortement carénée, un gros bourrelet marque la carène ; surface brun-noir plus ou moins bien lissée ; pâte assez fine, noire, quartzreuse.
Diam. ouv. : 26,5 cm ; haut. cons. : 4,5 cm.

19. (inv. FO19.23). Jatte ou bol : lèvre ronde, oblique, pendante ; panse oblique ; surface grise ; pâte sableuse, gris-blanc à noyau gris.
Diam. ouv. : 14,8 cm ; haut. cons. : 2 cm.

20. (inv. FO19.34). Vase ou marmite : lèvre horizontale, plate, pendante à l'extérieur ; surface grise ; pâte sableuse, quartzreuse, gris-brun.
Diam. ouv. : 20 cm ; haut. cons. : 1,5 cm.

21. (inv. FO19.25). Vase : lèvre assez épaisse, horizontale, plate, saillante à l'extérieur ; col tronconique marquée de bandes rainurées surmontées chacune d'une bande lissée ; surface grise ; pâte sableuse, grise à noyau brun clair.
Diam. ouv. : 17 cm ; haut. cons. : 3 cm.

22. (inv. FO19.24). Vase : lèvre ronde, recourbée vers l'extérieur ; surface grise ; pâte sableuse gris-beige à noyau blanc-gris puis gris.
Diam. ouv. : 23,6 cm ; haut. cons. : 1,5 cm.

23. (inv. FO19.27). Vase : lèvre ronde, recourbée vers l'extérieur ; panse ronde ; surface noire ; pâte gris foncé-noir, dégraissants de quartz et de graviers.
Diam. ouv. : 17,6 cm ; haut. cons. : 4 cm.

24. (inv. FO19.26). Vase : lèvre ronde, recourbée vers l'extérieur ; col concave ; surface noire, lissée à l'extérieur ; pâte noire très quartzreuse.
Diam. ouv. : 15 cm ; haut. cons. : 3 cm.

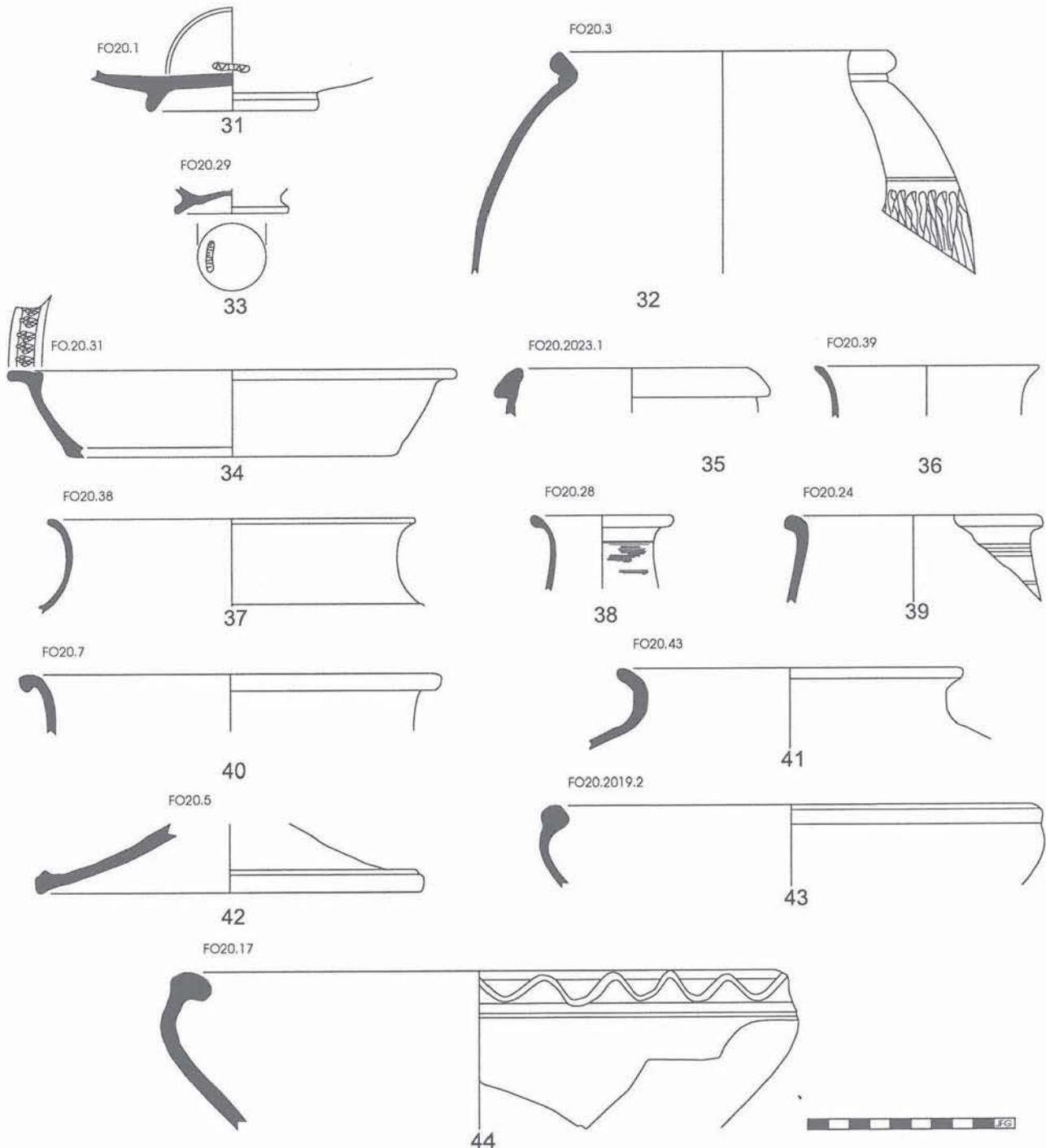


Figure 8 - Céramique de la fosse dépotoir 20 (dessins J.-F. Geoffroy).

25. (inv. FO19.30). Vase : lèvre ronde, recourbée vers l'extérieur ; col concave ; surface grise, lissée ; pâte sableuse, quartzreuse, gris clair à noyau gris plus foncé.
Diam. ouv. : 17,5 cm ; haut. cons. : 3,5 cm.

26. (inv. FO19.35). Vase : lèvre horizontale, rentrante, légèrement saillante à l'extérieur ; panse ronde ; surface grise ; pâte sableuse, quartzreuse, grise.
Diam. ouv. : 17 cm ; haut. cons. : 2 cm.

27. (inv. FO19.37). Couverture : lèvre verticale prolongeant une panse oblique ; surface brun-noir ; pâte brune avec un liseré externe orange, quartzreuse.
Diam. ouv. : 23,6 cm ; haut. cons. : 1,5 cm.

Céramique de Bourlon :

28. (inv. FO19.20). Jatte : lèvre oblique, épaisse, triangulaire ;

panse oblique ; décor d'au moins une ligne ondulée incisée sur le haut de la panse ; surface beige ; pâte épaisse, beige.
Diam. ouv. : 29 cm ; haut. cons. : 3,5 cm.

Amphores :

29. (inv. FO19.5). Fragment de col de Dressel 20.
Diam. ouv. : 12,5 cm ; haut. cons. : 8,5 cm.

Dolia :

30. (inv. FO19.16). Fragment de lèvre : lèvre épaisse, horizontale, rentrante, marquée de trois sillons sur le dessus ; panse ronde ; surface beige-orange ; pâte épaisse, sableuse, beige-orange à noyau gris clair à dégraissant de chamotte et de graviers.
Diam. ouv. : 35 cm ; haut. cons. : 9 cm.

□ **Fosse dépotoir 20 (Fig. 8).**

Sigillée de la Gaule de l'Est :

31. (inv. FO20.1). Drag. 18/31 ? Fragment de fond estampillé MIN (MINVS), potier ayant travaillé à Heiligenberg sous le règne des empereurs Trajan et Hadrien, la marque est déjà connue dans la région à Bavay (selon Oswald).
Diam. fond : 8 cm ; haut. cons. : 2 cm.

Céramique gallo-belge : terra rubra :

32. (inv. FO20.3). Urne tonnelet : lèvre oblique assez épaisse ; partie supérieure de la panse arrondie et décorée de lignes verticales ondulées ; surface orange-brun ; pâte assez fine, gris clair.
Diam. ouv. : 16 cm ; haut. cons. : 12,5 cm.

Céramique gallo-belge : terra nigra :

33. (inv. FO20.29). Vase ou bouteille : Fragment de fond estampillé, non lisible ; pied assez fin, oblique, annulaire ; surface noire luisante ; pâte gris foncé.
Diam. ouv. : 5,2 cm ; haut. cons. : 1,3 cm.

34. (inv. FO20.31). Assiette : lèvre horizontale, rainurée et décorée à la roulette ; panse oblique ; fond plat ; surface noire luisante ; pâte gris foncé.
Diam. ouv. : 19,5 cm ; diam fond : 16 cm ; hauteur : 4,3 cm.

35. (inv. FO20.2023.1). Bol : lèvre pendante ; panse arrondie ; surface noire luisante ; pâte grise.
Diam. ouv. : 11 cm ; haut. cons. : 2,3 cm.

36. (inv. FO20.39). Vase : lèvre fine recourbée vers l'extérieur ; col concave ; surface noire luisante ; pâte grise.
Diam. ouv. : 10,5 cm ; haut. cons. : 2,5 cm.

37. (inv. FO20.38). Vase : lèvre fine recourbée vers l'extérieur ; col concave ; surface noire luisante ; pâte grise.
Diam. ouv. : 17,5 cm ; haut. cons. : 4,5 cm.

Céramique commune sombre tournée :

38. (inv. FO20.28). Bouteille : lèvre ronde, fine, recourbée vers l'extérieur ; col oblique avec quelques traces de lissage ; surface grise ; pâte grise.
Diam. ouv. : 6,7 cm ; haut. cons. : 3,7 cm.

39. (inv. FO20.24). Vase à col tronconique : lèvre ronde, assez épaisse, recourbée vers l'extérieur ; col tronconique marquée de lignes lissées ; surface grise ; pâte grise.
Diam. ouv. : 12 cm ; haut. cons. : 4,2 cm.

40. (inv. FO20.7). Vase : lèvre ronde en crochet ; col concave ; surface grise ; pâte grise.
Diam. ouv. : 19,5 cm ; haut. cons. : 3 cm.

41. (inv. FO20.43). Vase : lèvre assez épaisse, recourbée vers l'extérieur ; col court, droit, panse arrondie ; surface grise ; pâte grise.
Diam. ouv. : 16 cm ; haut. cons. : 4 cm.

42. (inv. FO20.5). Couvercle : lèvre triangulaire, rainurée, panse oblique ; surface grise ; pâte grise.
Diam. ouv. : 18,5 cm ; haut. cons. : 3,9 cm.

43. (inv. FO20.2019.2). Jatte : lèvre ronde, épaisse, rentrante ; panse ronde ; surface grise ; pâte grise.
Diam. ouv. : 23 cm ; haut. cons. : 4 cm.

Céramique de Bourlon :

44. (inv. FO20.27). Grande jatte : lèvre ronde, épaisse, recourbée vers l'intérieur ; panse oblique, décorée dans sa partie supérieure d'une ligne ondulée incisée ; surface beige ; pâte épaisse, beige.
Diam. ouv. : 28,5 cm ; haut. cons. : 8 cm.

b. Four et dépotoir du Haut-Empire.

□ **Céramiques du four 24 (Fig. 9).**

La majorité est constituée de céramique commune

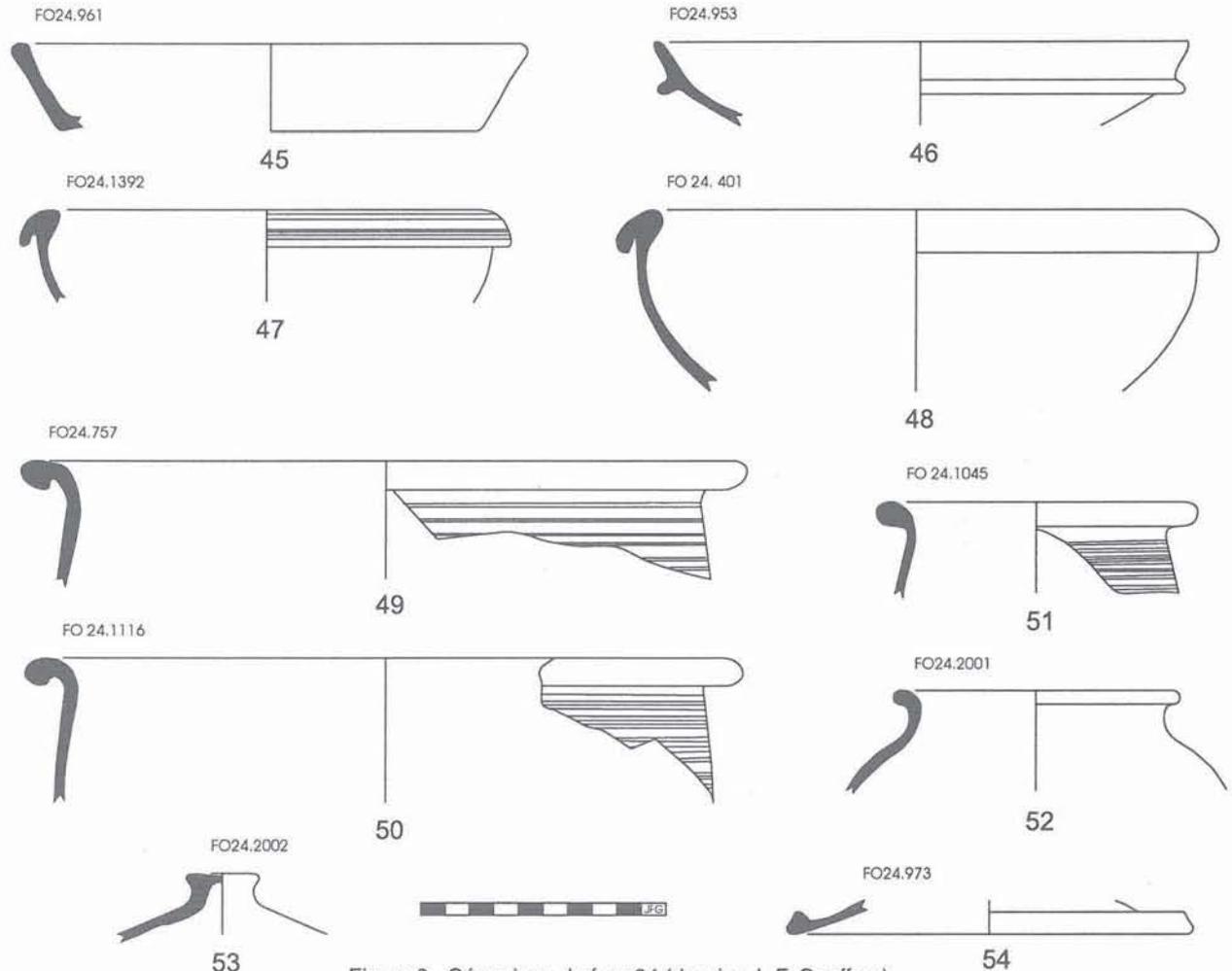


Figure 9 - Céramiques du four 24 (dessins J.-F. Geoffroy).

sombre tournée dont la pâte sableuse est gris clair à gris foncé, les surfaces sont souvent gris clair. Les fragments présentés regroupent les différentes formes qui ont été isolées.

Assiettes, bols ou jattes :

45. (inv. FO24.961). Assiette carénée : lèvre ronde, droite prolongeant une panse oblique, droite.
Diam. ouv. : 20 cm ; haut. cons. : 3,6 cm.

46. (inv. FO24.953). Bol à collerette : lèvre ronde, droite prolongeant une panse oblique, incurvée.
Diam. ouv. : 21,3 cm ; haut. cons. : 3,3 cm.

47 et 48. (inv. FO24.1392 et 401). Jattes : lèvre ronde, pendante, panse ronde.

47. Diam. ouv. : 17,1 cm ; haut. cons. : 3,9 cm. ; 48. Diam. ouv. : 21,3 cm ; haut. cons. : 7,5 cm.

49 et 50. (inv. FO24.757 et 1116). Marmites : lèvre ronde, en crochet, col légèrement tronconique.

49. Diam. ouv. : 27 cm ; haut. cons. : 4,8 cm. ; 50. Diam. ouv. : 27 cm ; haut. cons. : 5,7 cm.

51. (inv. FO24.1045). Vase : lèvre ronde, recourbée sur l'extérieur, col tronconique.

Diam. ouv. : 12 cm ; haut. cons. : 3,9 cm.

52. (inv. FO24.2001). Vase : lèvre ronde, évasée, prolongeant un col court, concave, panse ronde.

Diam. ouv. : 10,5 cm ; haut. cons. : 3,9 cm.

53 et 54 (inv. FO24.2002 et 973). Couvertres.

54. Diam. ouv. : 2,7 cm ; haut. cons. : 2,7 cm. ; 53. Diam. ouv. : 15,6 cm ; haut. cons. : 1,5 cm.

□ **Céramique de la fosse dépotoir 23 : dépotoir du four (Fig. 10).**

Les fragments de poterie mis au jour dans le dépotoir du four sont tous des vases à col tronconique ou des marmites en céramique commune sombre tournée sauf quelques gros fragments de céramique de stockage (*dolium*) ou de transport (amphore) qui ont dû servir à la confection du four (calotte) et qui ont été jetés lors des défournements avec les ratés de cuisson.

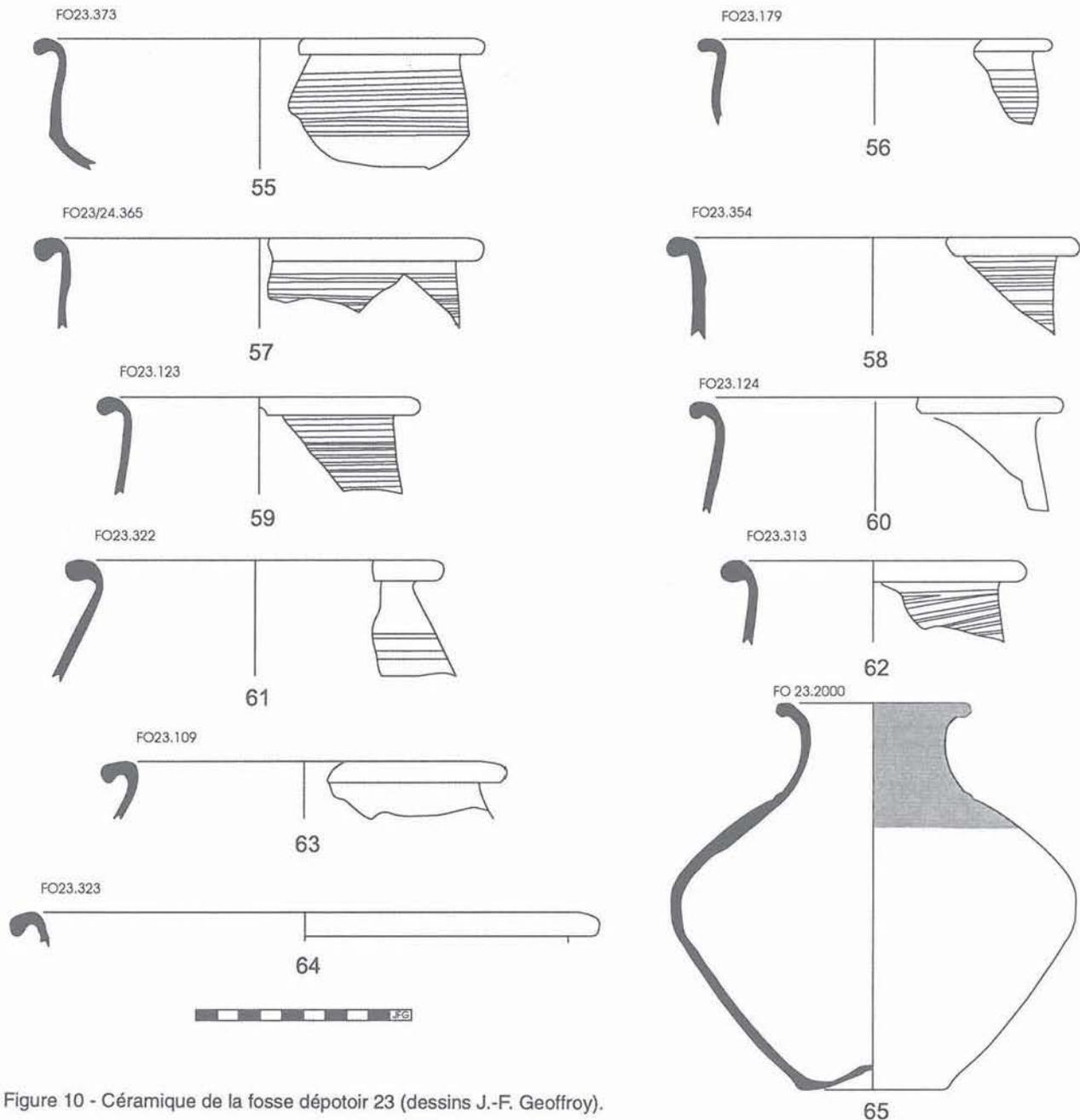


Figure 10 - Céramique de la fosse dépotoir 23 (dessins J.-F. Geoffroy).

55 à 58 (inv. FO23.373, 179, 365 et 354). Marmites : lèvres en amande, recourbées vers l'extérieur, cols légèrement tronconique, décorés de bandes lissées, panses rondes.

55. Diam. ouv. : 19,5 cm ; haut. cons. : 6 cm ; 56. Diam. ouv. : 15,6 cm ; haut. cons. : 4,2 cm. ; 57. Diam. ouv. : 19,5 cm ; haut. cons. : 4,2 cm. ; 58. Diam. ouv. : 18 cm ; haut. cons. : 4,8 cm.

59 à 64 (inv. FO23.123,124, 322, 313, 109 et 323). Vases : lèvres en amande, présentant parfois un profil en crochet, cols tronconiques décorés de bandes lissées à l'exception des n^{os} 60, 63 et 64.

59. Diam. ouv. : 13,5 cm ; haut. cons. : 4,5 cm. ; 60. Diam. ouv. : 16,5 cm ; haut. cons. : 5,1 cm. ; 61. Diam. ouv. : 15,9 cm ; haut. cons. : 5,7 cm. ; 62. Diam. ouv. : 12,6 cm ; haut. cons. : 2,7 cm. ; 63. Diam. ouv. : 16,5 cm ; haut. cons. : 2,7 cm. ; 64. Diam. ouv. : 25,5 cm ; haut. cons. : 1,8 cm.

65 (inv. FO23.2000). Vase : lèvre ronde, évasée, formant un bourrelet, prolongeant un col concave, enduit, limité à la base par un bourrelet, panse ronde, fond concave.

Diam. ouv. : 8,1 cm ; diam. fond : 6,6 cm ; diam. max. : 18,6 cm ; haut. : 18 cm.

c. Les tombes du Bas-Empire.

Voir Tableau 2 et Fig. 11.

IV. CONCLUSION

Les recherches autour de l'ancienne église Saint-Martin de Cambrai ont livré de nombreux vestiges, loin de toute espérance. Grâce à cette fouille, on peut enfin avoir une vision des céramiques en usage à Cambrai à l'époque gallo-romaine et comparer les résultats avec les sites voisins.

La comparaison statistique entre le Haut-Empire et le Bas-Empire est difficile, voire impossible, puisque le site à vocation plutôt artisanal du début de l'époque gallo-romaine est récupéré pour en faire une nécropole à la fin du III^e s. D'autre part, les statistiques du Haut-Empire sont un peu faussées par la découverte d'un four et de son dépotoir qui ont livré une grande quantité de céramique commune. Malgré cela, on s'aperçoit que le sol cambrésien recèle une quantité assez importante de catégories de céramique même si certaines ne représentent qu'une petite quantité. Cambrai, à l'instar

des autres capitales de Gaule du Nord, même si elle ne le deviendra qu'au début du Bas-Empire, a importé de nombreuses céramiques : la sigillée de Gaule du Centre ou de l'Est (Argonne, Dinsheim-Heiligenberg, Trèves), les céramiques rhénanes (Cologne) ou même de Bretagne (Black-Burnished ou assimilée) mais les quelques ateliers satellites ont aussi alimenté logiquement cette ville : Crévecœur (*terra nigra* et *terra rubra*) ; Rues-des-Vignes (céramique à enduit rouge pompéien) ; Bourlon (céramique commune). D'autre part le four découvert lors de la fouille prouve que l'on produisait de la céramique, dans ce cas commune, dans quelques quartiers de la ville.

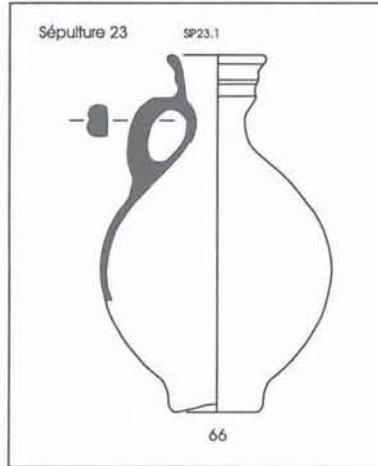
Il reste le problème de la chronologie et pour cela quelques éléments associés à la céramique fournissent des renseignements.

La céramique qui paraît la plus ancienne et que nous avons appelée céramique indigène (Fig. 5) a été trouvée avec une fibule Feugère 14b1a ou b1b datée dans le sud de la France des années -20/-10. Les céramiques découvertes dans les fosses dépotoirs (Fig. 6 à 8) étaient associées à une fibule Feugère 24F datée dans le sud de la France des années 30/40 ; d'autre part une marque sur sigillée a été identifiée comme étant l'œuvre du potier MINVS qui a travaillé à Heiligenberg entre 97 et 138. Enfin la céramique découverte dans le dépotoir du four (Fig. 10) était accompagnée d'une anse d'amphore marquée III ENNI.IVL connue au milieu du II^e s.

La datation de la nécropole du Bas-Empire reste peu précise malgré les monnaies dont il faut se méfier : la monnaie la plus ancienne a été frappée sous Gallien, en 264/265, et la plus récente sous Maximien Hercule, fin 293, mais les céramiques, notamment la cruche n^o 66 et le gobelet Déch. 72 n^o 69 ont des profils appartenant plutôt au IV^e s. Les mêmes formes ont été découvertes dans la nécropole de la Rue Perdue à Tournai où le mobilier, plus abondant, permet d'envisager une datation dans la première moitié du IV^e s.

Inv.	Identité	État	Céramique	Monnaies	Datation
SP1	adulte	mauvais	Quelques fragments dans le comblement de la fosse	-	?
SP23	adulte	mauvais	1 cruche en céramique commune claire tournée	-	IV ^e s.
SP35/36	enfants	bon	Quelques fragments dans le comblement de la fosse	-	?
SP43	?	très mauvais	1 vase en céramique commune sombre tournée lissée à l'extérieur 1 vase en céramique ressemblant à la céramique "Black-Burnished" (= Tuffreau 1995, p. 98, fig. 8)	1. Maximien Hercule, antoninien, Lyon (289/290) 2. Probus, antoninien, Lyon (281) 3. Dioclétien, antoninien, Ticinum (date ?) 4. Aurélien, antoninien, Siscia (automne 273) 5. Aurélien, antoninien, Milan (fin 271, automne 272) 6. Gallien, antoninien, Rome (264/265) 7. Imitation radiée, après 270	déb. IV ^e s.
SP46	?	très mauvais		1 gobelet peint en rouge (provenance supposée : ateliers bourguignons)	-
SP48	?	mauvais		-	?
SP50	adulte	bon	1 assiette en céramique à vernis rouge pompéien 1 bol en céramique commune sombre tournée 1 vase en verre très fragmentaire	1. Maximien Hercule, antoninien, Lyon (292) 2. Maximien Hercule, antoninien, Lyon (290/291) 3. Aurélien, antoninien (fin 271/272) 4. Maximien Hercule, antoninien, Lyon (fin 293) 5. Probus, antoninien, Lyon (2 ^e moitié de l'année 277) 6. Claude II, antoninien, Rome (269) 7. Claude II, antoninien, Rome (269)	déb. IV ^e s.

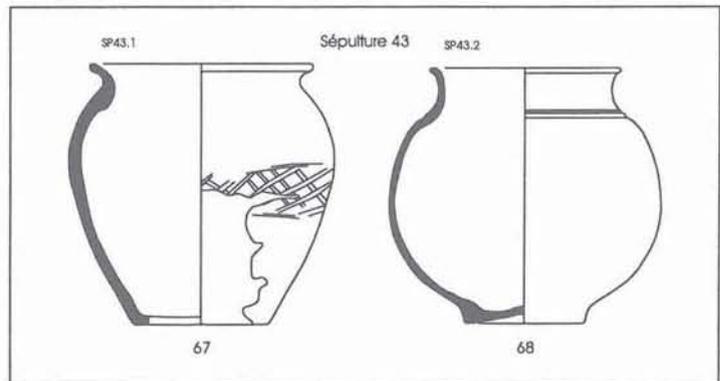
Tableau 2.



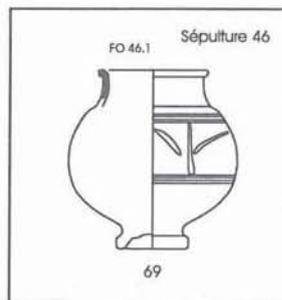
Sépulture 23
66. (inv. SP23.1)
 Céramique commune claire tournée
 Cruche : Ø ouv. : 45 mm ; Ø fd. : 48 mm ;
 Ø max. : 120 mm ; h. : 190 mm.



Sépulture 43
67. (inv. SP43.1)
 Céramique proche de la "Black-Burnished"
 Vase : Ø ouv. : 114 mm ; Ø fond : 69 mm ;
 Ø max. : 141 mm ; h. : 138 mm.
68. (inv. SP43.2)
 Céramique commune sombre tournée
 Vase lissé extérieurement (presque luisant)
 Ø ouv. : 95 mm ; Ø fd. : 63 mm ;
 Ø max. : 142 mm ; h. : 135 mm.



Sépulture 50
70. (inv. SP50.1)
 Céramique commune sombre tournée
 Bol
 Ø ouv. : 182 mm ; Ø fd. : 95 mm ; h. : 81 mm.
71. (inv. SP50.2)
 Céramique à vernis rouge pompéien
 Assiette
 Ø ouv. : 243 mm ; Ø fd. : 154 mm ; h. : 47 mm.



Sépulture 46
69. (inv. SP46.1)
 Céramique engobée
 Gobelet
 Ø ouv. : 54 mm ; Ø fd. : 33 mm ;
 Ø max. : 90 mm ; h. : 93 mm.

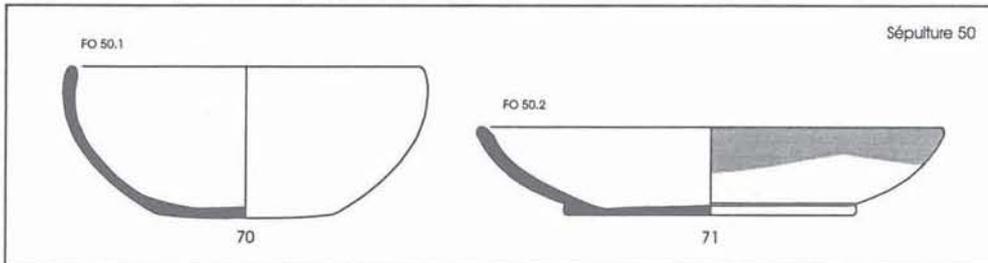


Figure 11 - Mobilier en céramique des sépultures du Bas-Empire (dessins J.-F. Geoffroy).



BIBLIOGRAPHIE

- Bémont 1986** : C. BÉMONT et J.-P. JACOB (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine*, Document d'Archéologie Française, 6, 1986, 291 p.
- Brulet 1996** : R. BRULET, *La nécropole du Bas-Empire romain de la Rue Perdue à Tournai (fouilles 1989)*, Louvain-La-Neuve, 1996, 97 p.
- Champagne 1980** : G. CHAMPAGNE, La céramique sigillée découverte à Cambrai, dans *Jadis en Cambrésis*, n° 8, 1980, p. 24-27.
- Feugère 1985** : M. FEUGÈRE, *Les fibules en Gaule Méridionale de la conquête à la fin du Vème siècle après J.-C.*, Revue Archéologique de Narbonnaise, Supplément 12, 1985, 509 p., 174 pl.
- Geoffroy 1996** : J.-F. GEOFFROY, V. THOQUENNE et Y. ROUMÉGOUX, Cambrai antique et médiéval : la fouille d'une partie du quartier de l'ancienne église Saint-Martin, dans *Revue du Nord-Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, LXXVIII, 1996, n° 318, p. 137-162.
- Chauwin 1973** : L. CHAUWIN et M. TUFFREAU-LIBRE, Le site gallo-romain du Pont-Rouge à Bourlon, dans *Bulletin de la Commission Départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais*, IX, n° 3, 1973, p. 200-208.
- De Laet 1969** : S. DE LAET et H. THOEN, Études sur la céramique de la nécropole gallo-romaine de Blicquy. IV. La céramique à enduit rouge pompéien, dans *Helinium*, 9, 1969, p. 28-38.
- Florin 1983** : B. FLORIN, Recherches archéologiques sur le Mont des Bœufs à Cambrai (rapport de fouilles de 1982), dans *Société d'Émulation de Cambrai*, 98, 1985, p. 7-102.
- Machelart 1982** : I. MACHELART, *Topographie historique de Cambrai des origines à la fin du XIe siècle : état des connaissances*, Mémoire de Maîtrise, Université de Lille III, 1982, 126 p., dactylographié.
- Oswald 1983** : F. OSWALD, *Index des estampilles sur sigillée*, Revue archéologique Sites, hors-série n° 21, 1983, 428 p.
- Rouche 1976** : M. ROUCHE, Topographie historique de Cambrai durant le haut Moyen Age (Ve-XIe siècle), dans *Revue du Nord*, LVIII, n° 230, 1976 ; p. 339-347.
- Tuffreau-Libre 1976** : M. TUFFREAU-LIBRE, La céramique de l'officine gallo-romaine du Pont-Rouge à Bourlon, dans *Bulletin de la Commission Départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais*, X, n° 1, 1976, p. 1-20.
- Tuffreau-Libre 1995** : M. TUFFREAU-LIBRE et al., La céramique dite Black-Burnished dans le nord de la France, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 91-112.
- Vilvorder 1994** : F. VILVORDER et A. BOCQUET, Les groupes techniques des céramiques fines engobées métallescentes en Belgique : Liberchies et Braives, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule belge et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux, Actes de la table ronde d'Arras (12-14 octobre 1993)*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 95-102.



DISCUSSION

Président de séance : R. BRULET

Raymond BRULET : *Pour le Bas-Empire, il y a un peu de matériel au Musée de Cambrai provenant de sépultures et ce matériel est assez comparable à ce que vous avez montré. En revanche, pour le Haut-Empire, c'est un peu neuf puisqu'il n'y avait pas eu de fouilles d'habitat auparavant. En conclusion, le matériel que vous avez ressemble plutôt à celui d'Arras ou à celui de Bavay ?*

Jean-François GEOFFROY : *Pour Arras, je ne connais pas très bien les céramiques ; pour Bavay, il y a des types de céramiques qu'on ne retrouve pas à Cambrai mais il faut dire que les fouilles de Cambrai et de Bavay ne sont nullement comparables ; cela semble quand même assez différent, notamment au niveau de la terra nigra. Il faut dire aussi que nous sommes dans un contexte d'ateliers locaux, notamment pour la terra nigra et même pour la céramique commune.*

Raymond BRULET : *Il me semblait aussi ; bien que dans la même cité, on est dans deux régions géographiques différentes, avec la vallée de l'Escaut notamment qui a un autre faciès que celui de la zone routière de Bavay.*

Jean-François GEOFFROY : *Il serait intéressant de faire des comparaisons avec Tournai ...*

Raymond BRULET : *Pour ce que j'ai vu du Bas-Empire, le mobilier des tombes est le même pour la fin du III^e s. et le tout début du IV^e s.*

Marie TUFFREAU-LIBRE : *Je vais apporter quelques précisions en ce qui concerne les analyses. Tu as parlé de ce bol à dégraissant coquillier et les analyses montrent que c'est une production, semble-t-il, à rattacher à la Lorraine. Pour la pseudo Black-Burnished, je pense qu'il faut éviter justement de la qualifier de Black-Burnished parce que ni les analyses, ni les ressemblances typologiques ne vont dans le sens d'une identification anglaise : c'est une forme de pot à cuire courante et le décor en grilles est également connu dans le nord de la Gaule sur des séries de céramiques locales ; il faut donc rester très prudent. Pour le Bas-Empire, il faut signaler l'ensemble de Graincourt qui n'est pas très loin, un ensemble assez conséquent. Pour terminer, en ce qui concerne les ressemblances avec les autres secteurs du nord de la Gaule, je crois que c'est quelque chose qu'on a déjà bien vu, c'est-à-dire qu'il y a un faciès régional bien déterminé, avec, en-dessous, des faciès micro-régionaux qui se rattachent à chaque ville et à ces ateliers. Donc Cambrai, comme Arras, comme Bavay, se situe dans la mouvance d'un répertoire général bien individualisé pour le nord de la Gaule, mais avec des différences locales qui ne sont pas encore très connues pour Cambrai mais qui vont l'être, j'imagine progressivement, avec notamment l'étude de l'atelier de Crèvecœur et aussi avec les recherches qui pourront être menées sur la ville, dans l'avenir.*

Frédéric LORIDANT¹

UNE PRODUCTION DE CÉRAMIQUES COMMUNES À SAINS-DU-NORD (Nord)

En 1996, une fouille s'est déroulée à Sains-du-Nord en amont de la construction d'un complexe sportif. Elle a permis de mettre au jour un quartier périphérique de l'agglomération antique de Sains-du-Nord.

I. SAINS-DU-NORD DANS L'ANTIQUITÉ

Sains-du-Nord est une petite ville du département du Nord située au sud de Bavay, l'ancien chef-lieu de la cité des Nerviens (Fig. 1). Une voie romaine importante, l'axe Bavay-Reims, passe à 7 km à l'ouest, mais aucun diverticule n'a été repéré entre Sains et cette voie. Une liaison existe peut-être avec un axe supposé venant de

Chimay (Belgique) et se greffant sur la voie Bavay-Reims.

Les agglomérations secondaires les plus proches, Quartes au nord et Etroeungt au sud, se trouvent sur la voie romaine Bavay-Reims. A Quartes, des ateliers de potiers dont probablement l'officine de Brariatus², potier célèbre par ses mortiers très diffusés en Gaule belge, ont été entrevus. Le *vicus* Etroeungt/*Duro-num* est également très mal connu. Mentionné dans l'itinéraire d'Antonin, certains y voient une *mansio* ou un village marché. D'autres concentrations d'habitats ont été retrouvées aux alentours de Sains, mais nous ne savons pas s'il s'agit de villages, de hameaux ou de

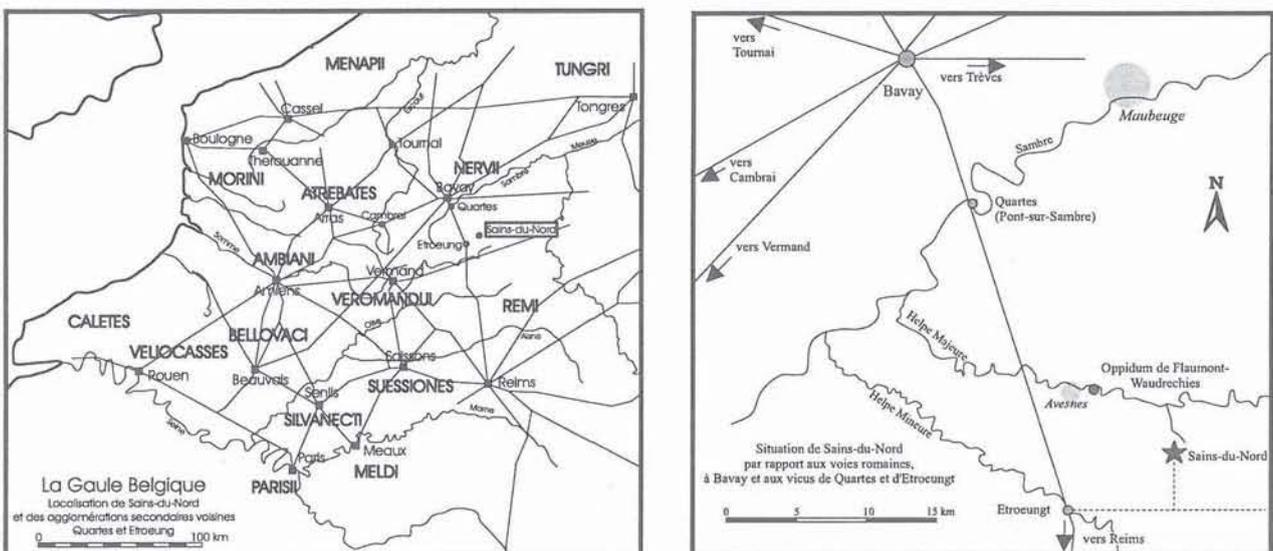


Figure 1 - Localisation de Sains-du-Nord.

- 1 Conservateur du Patrimoine, Service Archéologique du Conseil Général du Nord, Hôtel des Services du Département, 51 rue Gustave Delory, 59047 Lille CEDEX.
- 2 Voir R. DELMAIRE, Les mortiers de Pont-sur-Sambre et l'atelier de Brariatus, contribution à l'étude de la céramique bavaisienne, dans *Septentrion*, 2, 1972, p. 46-54.

fermes isolées (Haut-Lieu, Cartignies, Dompierre-sur-Helpe...). La région apparaît assez densément peuplée³.

Les premières découvertes connues d'antiquités gallo-romaines à Sains-du-Nord remontent au XIX^e s. Ce sont essentiellement des puits dans lesquels de

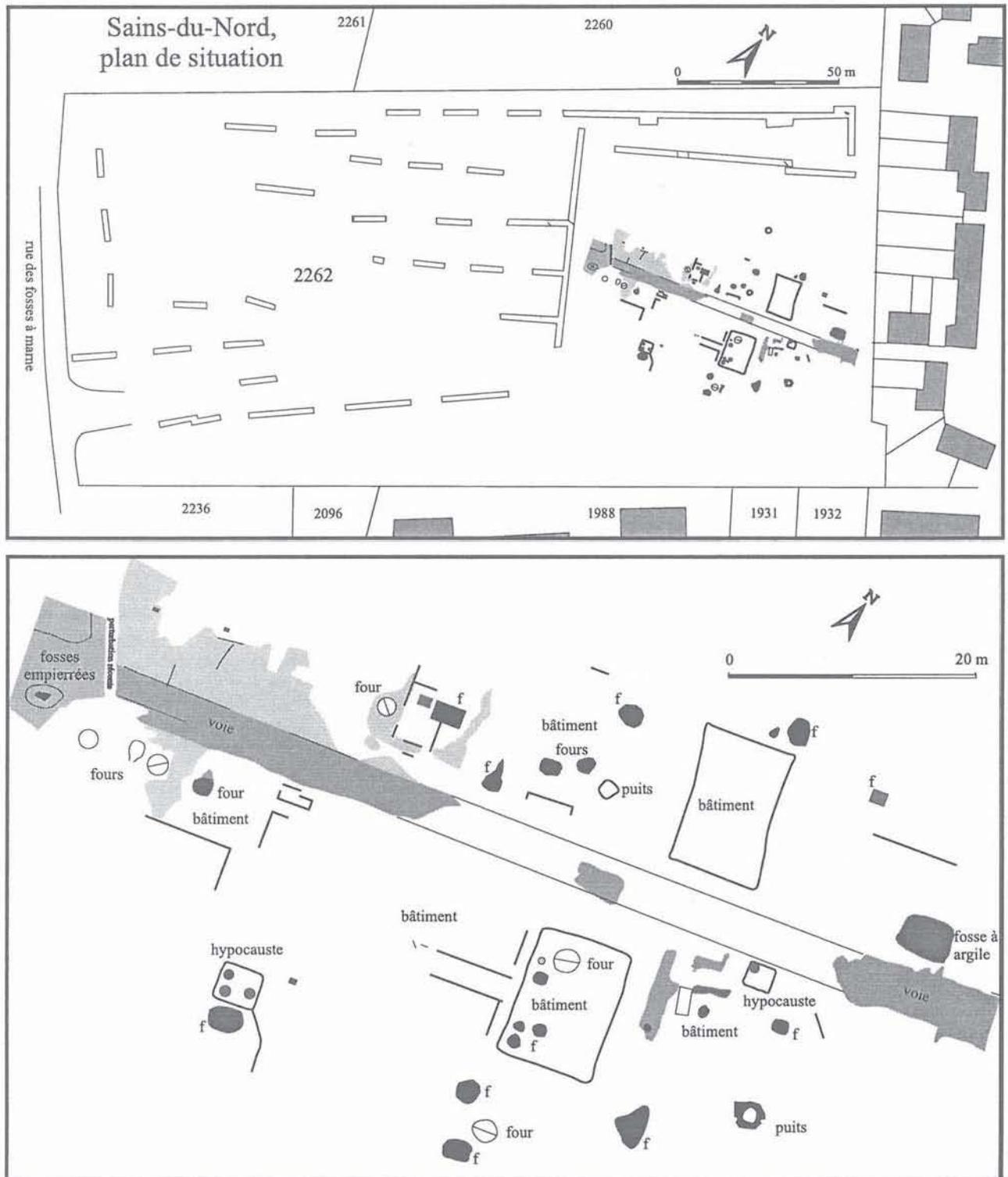


Figure 2 - Sains-du-Nord. Localisation et plan schématique des fouilles.

³ Voir F. LORIDANT, Les cantons d'Avesnes Nord, d'Avesnes Sud et de Solre-le-Château à l'époque gallo-romaine, dans V. CÉGLARSKI-MOTTE (sous la dir.), *Inventaire archéologique du canton d'Avesnes Nord*, Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie, juin 1995, p. XVIII-XX.

nombreux objets ou médailles ont été trouvés. En cartographiant ces trouvailles consignées dans les bulletins de la Société Historique et Archéologique de l'Arrondissement d'Avesnes, on s'aperçoit que la majorité des découvertes sont localisées au centre du village actuel dans une cuvette naturelle relativement bien protégée des vents d'ouest souvent dominants. Les premières observations scientifiques datent de 1980 ; lors de la construction d'un lotissement, les vestiges d'une rue bordée de maisons dont certaines sur hypocaustes, ont pu être relevés. En 1996, la parcelle contiguë a été explorée (Fig. 2).

II. LA FOUILLE DE 1996

Le site fouillé (Fig. 2) se trouve sur le haut d'un versant culminant à 212 m et orienté à l'ouest ; l'endroit est assez venteux. La couche végétale épaisse de 30/40 cm, repose sur de la "vieille argile" de l'époque tertiaire. Cette roche de couleur verte est assez plastique pour façonner des vases, d'ailleurs le nom de la rue en contrebas de la parcelle explorée, "rue des Fosses à Marne", garde le souvenir d'une exploitation qui s'est arrêtée au XIX^e s.

Il s'est avéré lors du décapage que le site était fortement érodé. Il ne restait des constructions que les semelles des fondations. Cette destruction est imputable à l'érosion mécanique naturelle, mais aussi à un terrassement commencé sans autorisation par l'aménageur⁴. La découverte d'un fond de *dolium* en place dans un bâtiment, permet de restituer le niveau des sols antiques à 0,60/0,70 m plus haut.

L'axe directeur de ce site est une voie empierrée large de 4 à 5 m bordée par endroits de grosses pierres formant ainsi des limites ou bordures. Des bâtiments avec des installations artisanales comportant des fours sont construits de part et d'autre de cette rue. Les élévations devaient être en torchis et clayonnages dont

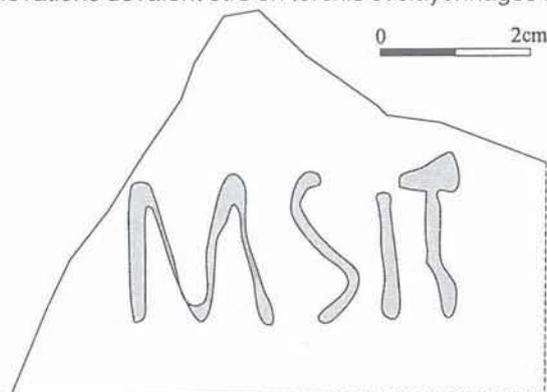


Figure 3 - Sains-du-Nord. Sigle du tuilier Hamsit.

des fragments calcinés ont été retrouvés et les couvertures en matériaux légers, les tuiles étant quasiment absentes du site. Signalons la découverte d'un sigle du tuilier HAJMSIT (impression en creux) bien connu en Gaule Belgique et particulièrement à Bavay (Fig. 3)⁵.

La voie s'interrompt à l'ouest pour laisser place à une vaste zone de travail couverte de pierres ou parfois réduite à un simple épandage de tuiles/briques. Elle donne accès à une batterie de trois fours et à deux vastes fosses empierrées dont l'usage nous échappe encore. Dans l'une d'elles, un sigle du coroplaste Pistillus d'Autun a été retrouvé⁶. Il est imprimé au dos de la base d'une figurine que l'on peut identifier à une *mater* assise sur un fauteuil en rotin (Fig. 4).

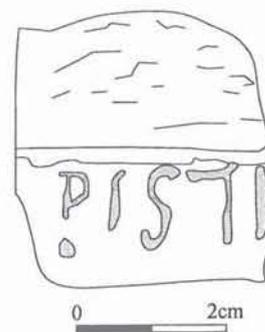


Figure 4 - Sains-du-Nord. Sigle de Pistillus.

Deux petites pièces, apparemment isolées mais devant être rattachées à des ensembles plus importants, ont des sols empierrés, recouverts pour l'une d'elles d'un mortier de tuileau (Fig. 5). On les identifie à des chambres de chauffe d'hypocaustes. Elles ont été réutilisées par la suite, peut-être au IV^e s., les sols ayant été percés par des fosses à trou central qui ont pu recevoir des tours de potiers⁷. Des puits permettaient un approvisionnement en eau. Aucun n'a pu être fouillé pour des raisons de sécurité.

Les fours sont très arasés, il n'en reste que la chambre de chauffe. Leur remplissage contenait des fragments de céramique dont certains mal cuits ; ils sont verdâtres comme l'argile du sous-sol. Ce sont des fours de petite taille à languette centrale. L'un d'eux présente une languette reconstruite avec des carreaux de terre-cuite. Certains se trouvent dans les bâtiments, il faut donc imaginer des ouvertures permettant l'évacuation des fumées, à moins que ces bâtiments ne soient que de simples enclos.

Des fosses contenant des ratés de cuissons et une vaste excavation remplie d'argile de couleur verte (un dépôt de matière première ?) ont été retrouvés.

4 Prévenu des terrassements, le Service Régional de l'Archéologie a aussitôt fait arrêter les travaux.

5 Quarante-sept sigles de ce tuilier sont connus à Bavay, voir A. DE POORTER, P.-J. CLAEYS, *Les sigles sur matériaux de construction en terre-cuite en Belgique*, *Acta Archaeologica Lovianensia, Monographia I*, Leuven, 1989, p. 77 et suiv. et F. LORIDANT, Sigles sur terre cuite trouvés lors des fouilles de l'aile sud des cryptoportiques de Bavay, dans *Revue du Nord-Archéologie*, 1994, n° 308, p. 81.

6 Le sigle de Pistillus a fait l'objet d'une note plus détaillée : F. LORIDANT, Un sigle de Pistillus d'Autun découvert à Sains-du-Nord (Nord), dans *Revue du Nord, Archéologie de la Picardie et du nord de la France*, 1996, n° 318, p. 219-223.

7 Voir aussi les exemples de Beaumont-sur-Oise dans D. MORIZE, D. VERMEERSCH, Beaumont-sur-Oise, le vicus gallo-romain : atelier de potiers et céramiques gallo-romaines en milieu de production et de consommation (étude préliminaire), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 15 et fig. 5.

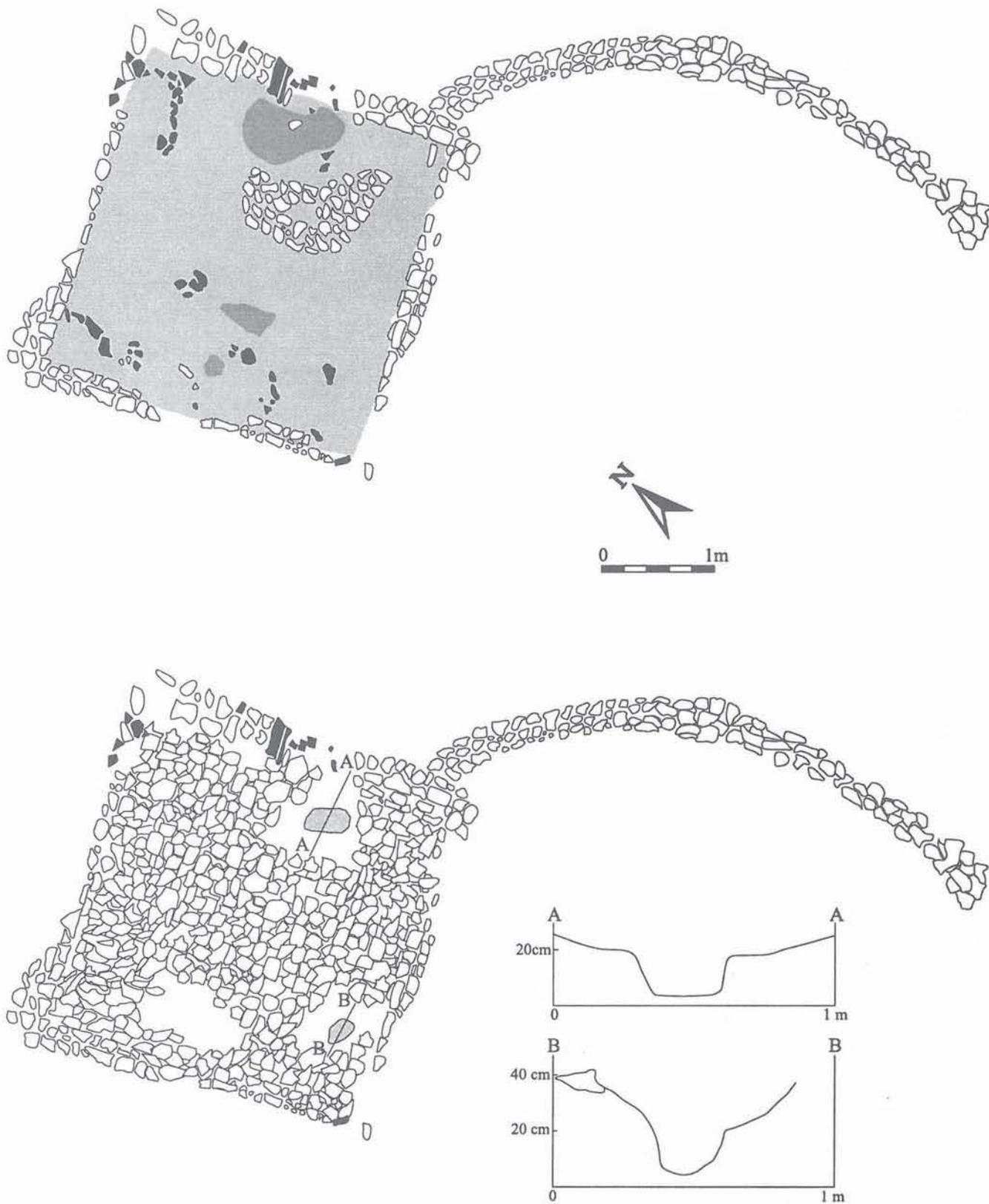


Figure 5 - Sains-du-Nord. Chambre de chauffe d'hypocauste et coupe des fosses d'implantation des tours.

Aucune fosse de décantation ou autre installation inhérente à des ateliers de potiers n'a été identifiée.

III. LE MATÉRIEL CÉRAMIQUE

La méthode de comptage utilisée est celle du Nombre Minimum d'Individus (NMI). Les résultats sont donnés dans leur globalité, une différenciation structure par structure n'apporte pas de précision supplémentaire⁸. Cela indique que l'on a vraisemblablement affaire à une seule phase d'occupation, le matériel étant très homogène.

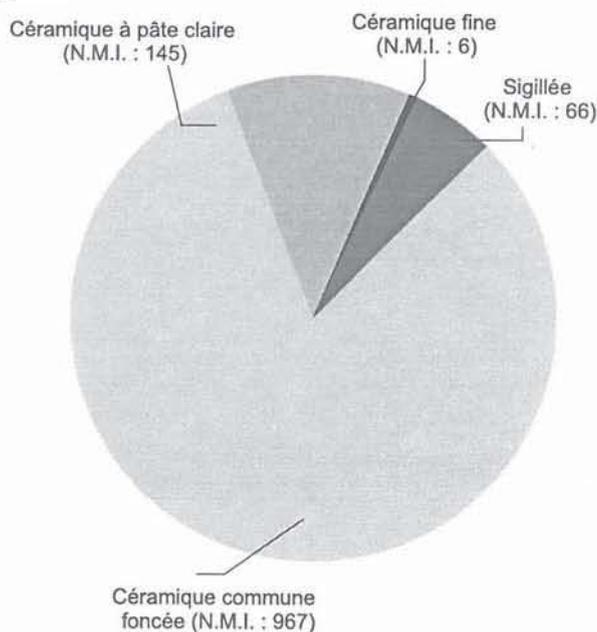


Figure 6 - Sains-du-Nord.
Proportions entre les différents types de céramiques.

1. La sigillée et les céramiques fines⁹ (Fig. 6).

La céramique sigillée ne représente que 5,6 % du total du NMI (soit 66 individus pour 155 tessons).

Elle provient principalement du centre et de l'est de la Gaule, en particulier d'Argonne (33 individus attribués aux productions de l'est de la Gaule, 24 aux ateliers de la Gaule du Centre, 4 à ceux du sud de la Gaule et 5 indéterminés).

La céramique fine importée, c'est-à-dire la céramique engobée et la métallescente, ne compte que 48 tessons et 6 individus au minimum (soit 0,5 % du total du NMI). Pour ce qui est de la céramique engobée, on a identifié des productions argonnaises et d'autres provenant de Rhénanie inférieure. Ce sont surtout les ateliers d'Argonne et de Trèves qui approvisionnent le site en céramique métallescente, mais un tesson provenant de Lezoux a également été repéré.

2. La céramique à pâte claire (Fig. 6).

Elle n'a pas encore fait l'objet d'une étude approfondie.

Elle représente 12,3 % du total des NMI. Quatre catégories principales ont été identifiées, les mortiers, les cruches, les vases à buste et la céramique de stockage (essentiellement des doliums). Il existe peut-être un type d'assiette produit sur place (assiette A5, Fig. 7 : assiette carénée ; lèvres en bourrelet dans le prolongement de la carène ; pied annulaire).

3. La production de céramique commune foncée.

C'est la catégorie la mieux représentée (967 individus au minimum, 81,7 % du total des MNI). C'est une production locale dont une typologie a pu être élaborée. La pâte sableuse est gris clair à gris noir.

a. Les formes basses : assiettes (Fig. 7).

A1 : assiette à paroi oblique et lèvres repliées vers l'intérieur ; un exemplaire présente un décor de moulures sur la panse ;

A2 : assiette au profil proche ; lèvres en bourrelet repliées vers l'intérieur ;

A3 : assiette au profil proche ; lèvres anguleuses ;

A4 : assiette à paroi hémisphérique ; lèvres biseautées vers l'intérieur ; type rare ;

A5 : pâte claire, cf. *supra*.

b. Les formes basses : jattes (Fig. 7 et 8).

J1 : jatte au profil en S ; panse hémisphérique ;

J2 : jatte à panse hémisphérique, lèvres repliées vers l'intérieur en bourrelet peu épais ;

J3 : jatte carénée ; la carène est légèrement concave ; lèvres moulurées aplaties ;

J4 : jatte à panse hémisphérique ; lèvres moulurées dans le prolongement de la panse ;

J5 : jatte carénée à panse hémisphérique ; carène légèrement évasée ; lèvres plates moulurées ; type peu fréquent ;

J6 : jatte carénée à lèvres en bourrelet arrondi saillant vers l'extérieur ;

Poêlon : panse hémisphérique, fond arrondi, lèvres en bourrelet légèrement saillant ; présence d'un déversoir.

c. Les formes hautes : marmites et bouteille (Fig. 9).

M1 : marmite à col tronconique à lèvres plates moulurées ; une variante à lèvres arrondies existe en faible quantité (appelée M2) ;

M1bis : variante du type précédent ; lèvres moulurées obliques ; carène verticale ;

M3 : marmite à lèvres épaissies repliées vers l'intérieur, panse ovoïde ;

Bt1 : bouteille cylindrique à lèvres éversées ; décor de moulures sur la panse ; fond plat.

d. Les formes hautes : pots (Fig. 10).

P1 : pot à lèvres éversées sur col court ;

P2 : pot à lèvres éversées sur haut col ;

P3 : pot à lèvres éversées ; profil évasé et pied étroit ;

P4 : pot à panse globulaire aplatie ; lèvres en bourrelet ; moulure sur le haut de la panse ;

P5 : pot dont la forme se rapproche de celle de gobelet en céramique fine.

⁸ Les comptages structures par structures sont consultables dans les rapports de fouilles (1996 et 1997).

⁹ La céramique sigillée et les céramiques fines ont été étudiées par Xavier Deru ; je ne reprends que les conclusions de son étude consultable dans le rapport de fouille de l'année 1996.

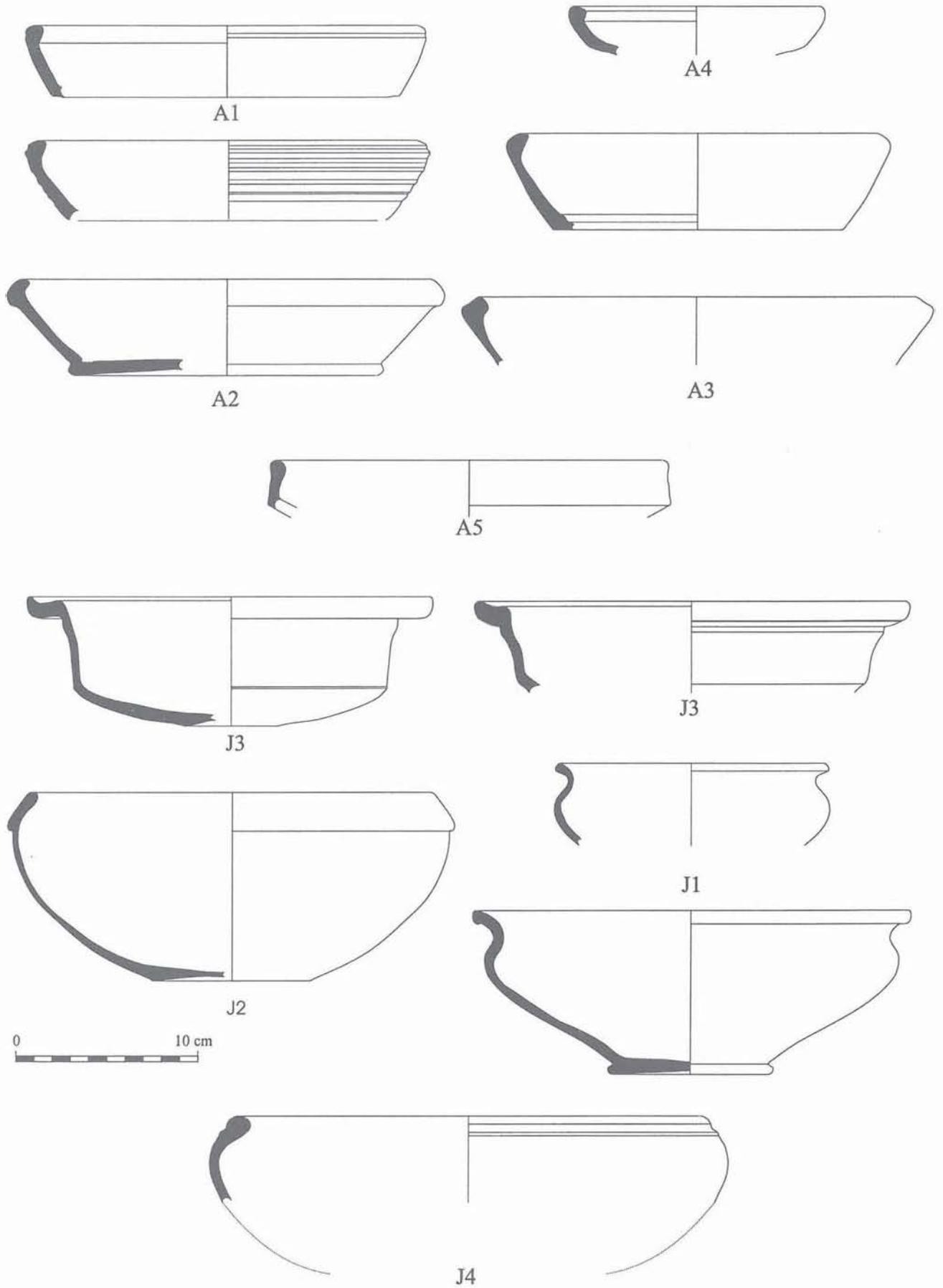


Figure 7 - Sains-du-Nord. Céramique commune : formes basses.

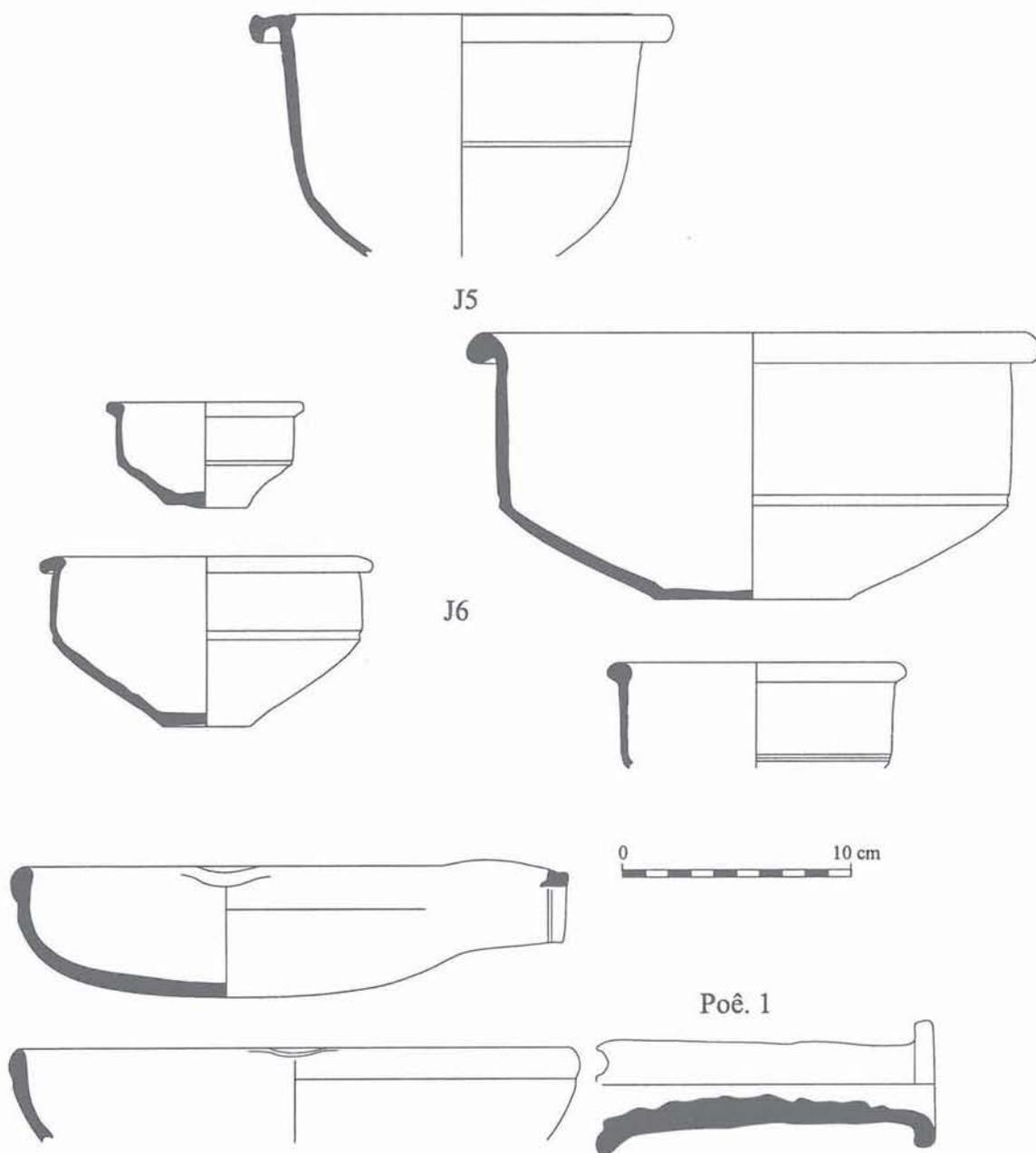


Figure 8 - Sains-du-Nord. Céramique commune : formes basses.

e. Divers : le couvercle (Fig. 10).

C1 : couvercle à bord épaissi ; un autre type décoré d'incisions et réalisé en céramique à pâte claire est peut-être fabriqué sur place.

IV. LA CHRONOLOGIE

En dehors de la céramique, les objets "dateurs" sont très rares ; trois monnaies de la seconde moitié du

II^e s.¹⁰ et une fibule¹¹ datée de la fin du II^e ou du début du III^e s. fournissent un T¹ dans le dernier tiers du II^e s. La sigillée donne une fourchette chronologique assez large (entre 150 et 250 en gros). C'est la céramique commune et les parallèles trouvés dans des sites voisins qui apportent le plus de renseignements.

Les poêlons ou les jattes carénées à lèvre en gouttière sont des formes peu répandues dans le nord de la Gaule, elles sont connues au nord de l'Île-de-France

10 Ont été découverts : un as et un dupondius frustes d'Antonin, un as de Lucilla RIC Marc-Aurèle 1780 ; R. DELMAIRE, D. GRICOURT, P. LECLERCQ et coll., Chronique numismatique XV, dans *Revue du Nord, Archéologie de la Picardie et du nord de la France*, 1996, n° 318, p. 235.

11 Fibule émaillée du type Feugère 26d1 ; identification d'Hélène Bodart.

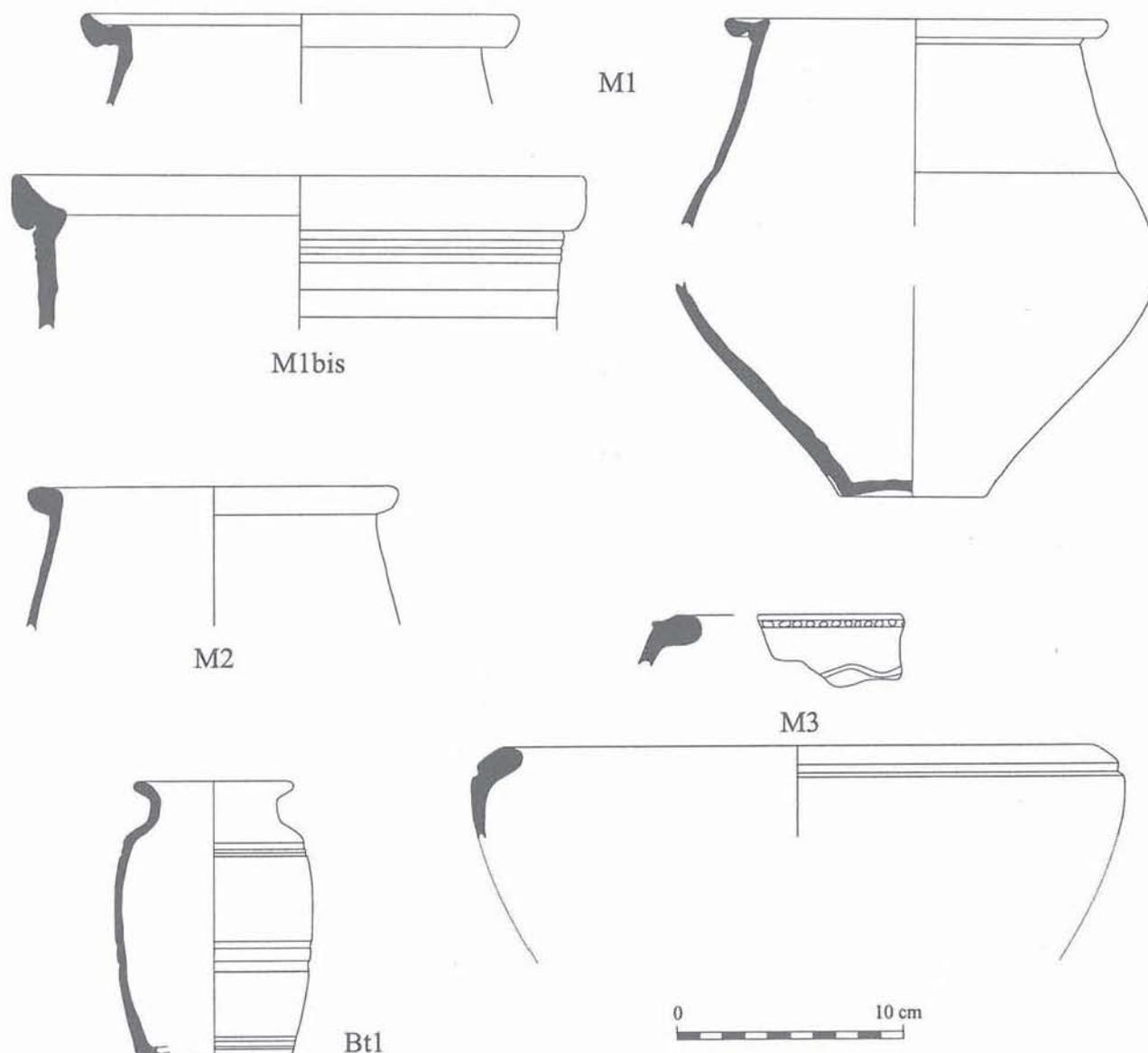


Figure 9 - Sains-du-Nord. Céramique commune : formes hautes.

(sud de l'Oise et val d'Oise) et dans une moindre mesure chez les Rèmes¹². La jatte carénée est une forme relativement précoce, elle apparaît à Beaumont-sur-Oise dès le milieu du I^{er} s., mais on la retrouve à Reims au cours des II^e et III^e s. Le poëlon se trouve en petite quantité en Ile-de-France dans la première moitié du II^e s. et se développe surtout au III^e s.

En Nervie méridionale, les jattes au profil en S et les jattes hémisphériques à lèvre repliée¹³ (J2) sont des formes apparaissant timidement au début du III^e s. Elles deviennent caractéristiques de la seconde moitié du III^e s. si l'on se base sur la chronologie fondée d'après les découvertes bavasiennes. De même, le pot ovoïde (P4) apparaît au III^e s., devient caractéristique

12 Voir les articles de D. VERMEERSCH, La céramique gallo-romaine du nord de l'Ile-de-France : l'exemple de Beaumont-sur-Oise, production et consommation et de M. CHOSSENOT, Contribution à l'étude de la céramique gallo-romaine en Champagne et plus particulièrement de la craquelée bleutée, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule belge et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux (Actes de la table ronde d'Arras, 12-14 octobre 1993)*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 131-161 et p. 163-179.

13 Le prototype de cette forme peu commune en dehors de la Nervie est peut-être la jatte hémisphérique à lèvre pendante bien connue dans la région de Cambrai (type fabriqué, entre autres, dans l'atelier de Crèvecoeur à quelques kilomètres au sud de Cambrai - non publié) et retrouvée dans des contextes du II^e s. à Cambrai : J.-F. GEOFFROY, Y. ROUMEGOUX et V. THOQUENNE, Cambrai antique et médiéval : la fouille d'une partie du quartier de l'ancienne église St Martin, dans *Revue du Nord, Archéologie de la Picardie et du nord de la France*, 1996, n° 318, p. 148, fig. 12, 58 et 59. Un exemple est connu dans une tombe du début du II^e s. en Nervie, non loin de Bavay, à Wattignie-la-Victoire : J.-C. CARMELEZ, Un cimetière à incinération à Wattignies-la-Victoire, dans *Mémoires de la Société Archéologique et Historique de l'Arrondissement d'Avesnes*, 1983, p. 211-231.

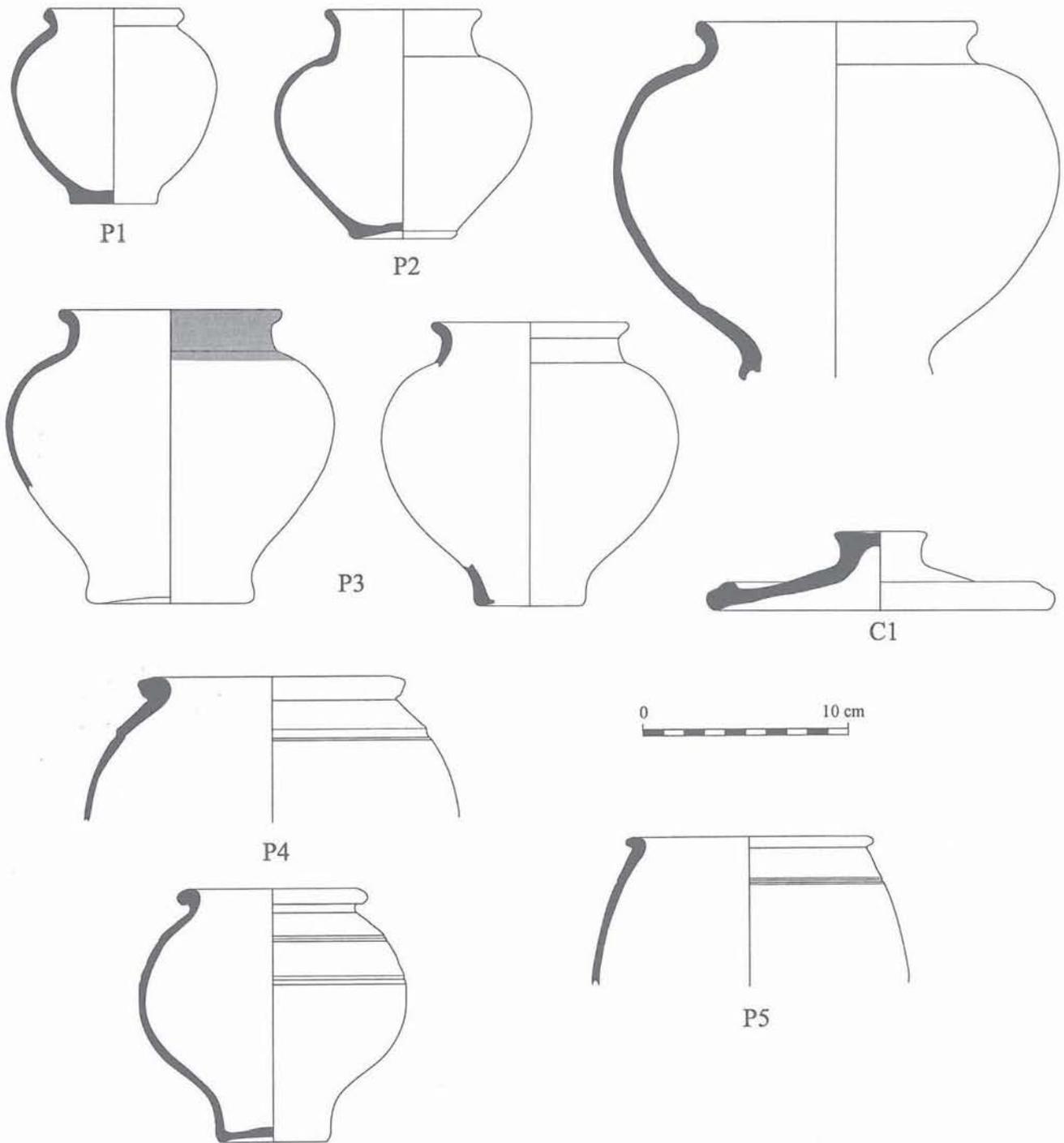


Figure 10 - Sains-du-Nord. Céramique commune : formes hautes.

de la seconde moitié du III^e s. et connaît un important développement tout au long du IV^e s.

Tous ces parallèles plaident pour une datation assez basse des productions de Sains-du-Nord, vers le milieu du III^e s.

V. INTERPRÉTATION

C'est la première fois, dans cette région correspondant *grosso modo* à la Nervie méridionale, qu'il a été possible d'établir une typologie de la céramique commune aux alentours des années 250, à partir de

découvertes faites sur un site de production et non, comme cela est souvent le cas, à partir des trouvailles réalisées sur un site de consommation.

Les formes fabriquées dans ce petit atelier sont assez variées ; il y a au moins 23 formes différentes. Le graphique de répartition entre les différentes formes (Fig. 11) montre qu'une grosse partie de la production se partage entre 6 formes principales : une assiette, 2 jattes qui peuvent autant servir au service de table qu'en cuisine – d'après des traces de calcaire, la jatte carénée appartiendrait au service culinaire – une marmitte, et 2 pots à tout faire. Le vase à boire est absent,

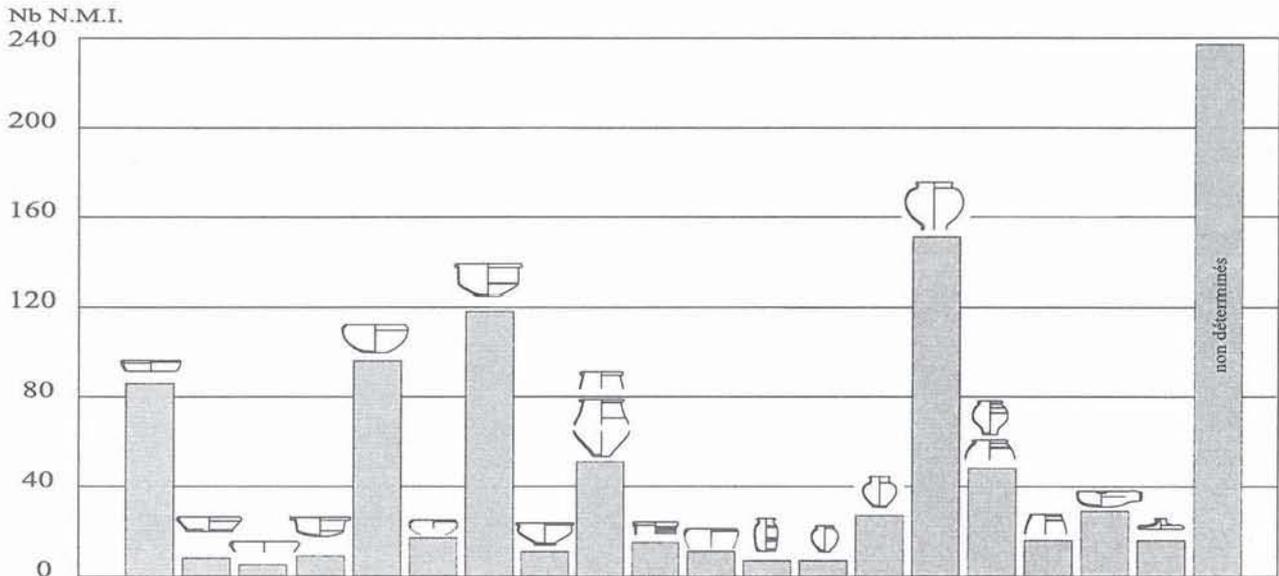


Figure 11 - Proportions des différents types de céramiques communes fabriqués à Sains-du-Nord (les formes reconnues à un seul exemplaire n'apparaissent pas).

la bouteille Bt1 devait en faire office, mais il y a très certainement un problème de reconnaissance de la forme, la lèvre étant identique à celle des pots type 3 de petite taille (Fig. 12).

Ces 6 formes sont d'ailleurs des poncifs que l'on retrouve à peu près sur tous les sites à toutes époques, elles remplissent les principales fonctions culinaires à savoir, la conservation, la cuisson et la consommation des aliments. Bien entendu, l'usage de la céramique n'est pas uniquement lié à la cuisine.

Les potiers de Sains-du-Nord ont utilisé un répertoire couvrant la plupart des besoins. Il semble que cette typologie soit en partie valable pour des sites de la même période à Bavay. Les fouilles de l'égoût du *decumanus* bordant le côté sud du *forum*, celles de la "Pâturage Mandron" et de la "Terre à Trois Coins" ont toutes permis de retrouver des niveaux du milieu du III^e s. voire même de la fin du III^e s. et le matériel est fort similaire¹⁴. Les quelques différences sont une sous-représentation des poêlons et des marmites à lèvre rentrante (M3), et l'absence de la bouteille Bt1¹⁵, de certaines écuelles (le type J3) et de la marmite du type 1, forme bien représentée à Sains-du-Nord¹⁶. Ces divergences ne paraissent pas être imputables à la nature des sites (sites de consommation/site de production), l'absence à Bavay des marmites de type 1 (à lèvre moulurée) est à cet égard remarquable.

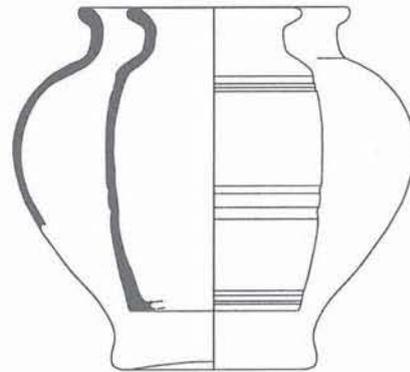


Figure 12 - Deux formes avec une lèvre identique.

Du côté belge (au nord et à l'est de Bavay, le long de la Bavay-Tongres et dans la vallée de la Sambre et au-delà, dans l'Entre Sambre-Meuse), le faciès céramique pour le III^e s. est différent. En dehors des poncifs régionaux comme le pot P4 ou la jatte J6, les parallèles sont presque inexistantes ou quantitativement peu représentatives (nous pouvons citer les typologies établies pour le site de la *villa* de Nouvelle, les nécropoles de la vallée de la Sambre et notamment celle de Thuin qui, chronologiquement, couvre une partie du III^e s. et les *vici* de Braives et de Liberchies¹⁷).

14 Voir J.-C. CARMELEZ, La fouille de l'égoût sud : essai d'inventaire de la céramique en usage à Bavay de 180-190 à 250-260, dans *Fouilles et Etudes. Archéologie et Pédagogie, Lycée de Bavay*, 6, 1984, p. 83-97 ; F. LORIDANT, Bavay, le site de la "Terre à Trois coins", évaluation archéologique, dans *Revue du Nord*, 1991, 272, p. 121-134 ; F. LORIDANT, Evaluation archéologique à la "Cité d'Angoulême", "Pâturage Mandron-Peyron" à Bavay. II : le matériel céramique, dans *Revue du Nord*, 301, p. 21-34.

15 Néanmoins, nous devons tenir compte des problèmes d'identification de la forme (*supra*).

16 La marmite de type 2 (lèvre en bourrelet arrondi) est connue à Bavay dès la fin du II^e s. et dans la première moitié du III^e s. ; F. LORIDANT, en coll. avec L. BLOEMENDAAL, Bavay : le site de la Maison de retraite, dans *Revue du Nord-Archéologie*, 296, 1992, p. 115-130.

17 A Liberchies, le poêlon est une forme connue dans l'horizon 2 (deuxième moitié du III^e s.). Il diffère sensiblement du nôtre par la forme de son manche cannelé ; voir R. BRULET (sous la dir.), *Liberchies I : Vicus gallo-romain, bâtiment méridional et la fontaine des Turcs, fouilles de Pierre Claes (1959-1964)*, 1987, p. 153.

A l'ouest, en regardant vers l'Atrébatie, les comparaisons avec la classification établie par Marie Tuffreau-Libre¹⁸, se limitent à quelques formes qui sont les grands types régionaux comme les marmites M2, copies des vases à col tronconique atrébatés. Ces observations avaient déjà été faites pour la céramique bavaienne, elles trouvent confirmation avec la production de Sains-du-Nord¹⁹.

VI. CONCLUSIONS

La céramique commune de Sains-du-Nord se place donc en partie en marge des grandes typologies établies pour le nord de la Gaule. Il y a une adaptation à l'échelon local de répertoires régionaux et extra-régionaux. On y retrouve des caractères bavaiens qui tendent à montrer une certaine homogénéité de la céramique en usage au III^e s. aux alentours du chef-lieu de la cité des Nerviens. Mais les différences existant entre les répertoires utilisés à Sains-du-Nord et à Bavay, et les typologies en usage ailleurs, montrent que l'on doit utiliser avec circonspection les typologies valables pour des sites voisins et avec beaucoup de

prudence celles des sites plus lointains même si des formes sont identiques.

Quant au village antique, il apparaît probable, d'après les découvertes anciennes et récentes, qu'il s'est développé sur le versant est/sud-est de la colline, dans une zone bien protégée des vents. A l'inverse, la pente ouest directement exposée se prête moins à une installation humaine ; néanmoins, la zone artisanale que nous avons fouillée se trouve juste sur le haut de ce versant. Son implantation vers la fin du II^e s. au plus tôt et son occupation apparemment courte donnent à penser qu'il s'agit d'un développement du village antique correspondant peut-être à une période de prospérité qui se traduit par une tendance à l'autosuffisance ou, au contraire, à une époque de diminution des échanges d'où la nécessité de fabriquer sur place les objets de la vie courante. Les traces d'une crise dans la première moitié du III^e s. sont décelables dans l'évolution des trames urbaines de Bavay et d'Amiens²⁰, cette extension apparemment "spontanée" de Sains antique en est peut-être la conséquence.

L'abandon de cette zone intervient dans la seconde moitié du III^e s. mais aucun témoin d'une destruction violente n'a été remarqué.



DISCUSSION

Président de séance : R. BRULET

Raymond BRULET : Il y a des fours de céramiques communes à Bavay ?

Frédéric LORIDANT : Oui, qui ont fonctionné à priori jusqu'au milieu du II^e s. au maximum, avec essentiellement des productions en commune claire et des mortiers.

Raymond BRULET : Et la comparaison avec ce site ?

Frédéric LORIDANT : Je n'ai pas de comparaisons pour Bavay aux I^{er} et II^e s. : ce sont des fouilles anciennes. Les seules références que j'ai sont au III^e s. et donc, pour l'instant, je dis "aux alentours des années 250", mais cela peut très bien être 220.

Raymond BRULET : L'atelier est trop loin de Bavay pour avoir approvisionné ...

Frédéric LORIDANT : C'est un atelier, je dirais, de productions très locales.



18 Voir de l'auteur pour le Haut-Empire, en collaboration avec A. JACQUES, La céramique gallo-romaine du Haut-Empire en Atrébatie, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux* (Actes de la table ronde d'Arras, 12-14 octobre 1993), *Nord-Ouest Archéologie*, 6, 1994, p. 11-28 ; et pour le Bas-Empire, en collaboration avec A. JACQUES, La céramique du Bas-Empire à Arras, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux* (Actes de la table ronde d'Arras, 8-10 octobre 1991), *Revue du Nord-Archéologie*, Hors-Série n° 6, 1994, p. 9-19.

19 F. LORIDANT, La céramique commune dans la région de Bavay au Haut-Empire, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux* (Actes de la table ronde d'Arras, 12-14 octobre 1993), *Nord-Ouest Archéologie*, 6, 1994, p. 29-39.

20 Sur cette crise, voir D. BAYARD, J.-L. MASSY, *Amiens romain, Samarobriva Ambianorum*, *Revue Archéologique de Picardie*, 1983, p. 214-217 et F. LORIDANT, en coll. avec L. BLOEMENDAL, Bavay : le site de la Maison de retraite, dans *Revue du Nord-Archéologie*, 296, 1992, p. 129.

Stéphane MAUNÉ¹

UN LOT DE CÉRAMIQUE D'ÉPOQUE AUGUSTÉENNE À SEPT-FONTS (SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS, Hérault)

INTRODUCTION

Bien que les habitats ruraux d'époque augustéenne soient abondants sur le territoire de la cité de Béziers, on ne dispose malheureusement – à cause du nombre peu élevé de fouilles – d'aucun ensemble céramique conséquent susceptible de nous renseigner sur le faciès du vaisselier de cette période et sur les origines géographiques des produits disponibles (contenants et contenus). L'essentiel des données disponibles en Narbonnaise occidentale provient des fouilles d'agglomérations – Lattes, Nîmes, Le Marduel... – et reste d'interprétation délicate puisque le taux de céramique résiduelle – difficile à déterminer avec précision – y est sans doute assez important. Si, d'une manière générale, quelques avancées significatives ont été faites depuis une vingtaine d'années, je pense par exemple aux travaux de J.-L. Fiches sur la sigillée italique ou à ceux de M. Passelac sur les ateliers de Bram, le constat se doit d'être réaliste. La fin du I^{er} s. av. J.-C. et la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. n'ont été que très peu investies et les questions restent nombreuses pour une période pourtant capitale du point de vue archéologique. Même si Sept-Fonts est un site un peu à part en raison de son contexte juridico-culturel particulier, il apporte un certain nombre d'informations intéressantes sur les diverses catégories de mobilier céramique en usage à la période augustéenne (première décennie

du I^{er} s. apr. J.-C.) et permet notamment de disposer d'éléments de réflexion sur l'origine des amphores disponibles en Biterrois au début du I^{er} s. apr. J.-C.

I. PRÉSENTATION DU SITE DE SEPT-FONTS²

Le site de Sept-Fonts a été découvert à la fin des années 1980 par G. Blayac à l'occasion de travaux agricoles effectués sur la partie amont du petit bassin-versant du même nom, au point de contact des terres cultivables et d'un vaste affleurement calcaire appartenant à la terminaison occidentale de la Garrigue de Montpellier. On se trouve ici sur la rive gauche de

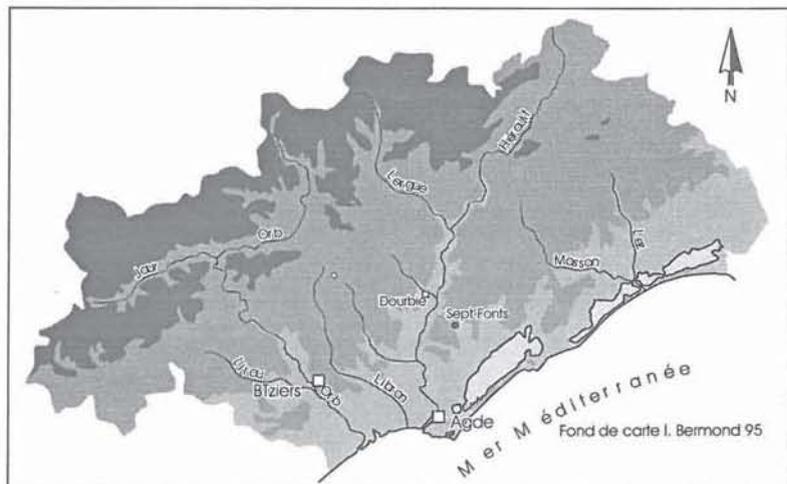


Figure 1 - Situation du site de Sept-Fonts (Saint-Pons-de-Mauchiens) dans l'actuel département de l'Hérault.

¹ Chercheur associé aux GDR 926 et 954 et à l'UMR 154 du CNRS. 2 rue de l'Égalité, 34 120 Tourbes.

² Les premiers résultats des fouilles de Sept-Fonts (SPO 006-275) ont été présentés à l'occasion d'un article dans les *Dialogues d'Histoire Ancienne* (Mauné 1992f) et des Journées d'Études Internationales de Besançon, *De la Terre au Ciel* (Mauné 1994b). Nous avons également exploité les données disponibles en 1994 à l'occasion d'un DEA portant sur le rôle structurant des voies de communication et des cadastres (Mauné 1993a). Depuis, l'achèvement définitif de la fouille et l'étude exhaustive de l'ensemble du mobilier céramique ont permis d'en dresser un premier bilan (Mauné 1996a, t. 1, p. 183-209). Cet article me donne l'occasion de remercier très sincèrement G. Blayac, propriétaire du terrain sur lequel se trouvent les vestiges archéologiques, pour sa patience et sa précieuse collaboration, M. Feugère qui a réalisé la première fouille de sauvetage, M. Genin (identification des sigillées italiques) et les fouilleurs qui ont participé à cette opération.

l'Hérault, en Biterrois nord-oriental (Fig. 1), à plus de 35 km de Béziers, soit aux confins du territoire de la cité.

Une première fouille de sauvetage effectuée en 1988 par M. Feugère a permis de mettre en évidence le caractère spécifique du site grâce à l'implantation d'une tranchée mécanique qui a révélé la présence de cols d'amphores de Tarraconaise décapités et retournés et l'existence d'un vaste pierrier compact. La fouille exhaustive des structures archéologiques a été achevée en 1992 et 1993 à l'occasion de deux campagnes de terrain de trois semaines.

De forme vaguement rectangulaire, la fosse de Sept-Fonts adopte un profil en cuvette et couvre une superficie de l'ordre de 150 m² (Fig. 2 et 3). Elle a été installée sur une structure antérieure (Sept-Fonts-2) composée d'une douzaine de petites fosses dont le remplissage était constitué de fragments de céramiques et d'amphores, de pierres et d'un apport de terre riche en débris organiques. La datation fournie par ce mobilier permet de dater la mise en place progressive de ces structures entre le milieu des II^e et I^{er} s. av. J.-C. L'absence de tout habitat contemporain dans un rayon de 1000 m, le

caractère anarchique des creusements dont certains se recourent et la diversité morphologique de ces fosses vont à l'encontre d'une interprétation fonctionnelle de type silo. Dans le cas de fosses d'extraction (le substrat est composé d'un cailloutis calcaire affleurant), il faudrait expliquer pour quelle(s) raison(s) on a pris la peine de les creuser (pour en extraire quoi ?), puis de les reboucher avec de la céramique et des débris organiques. Même si l'hypothèse paraît difficile à argumenter en l'absence d'élément déterminant, nous avons retenu comme la plus probable l'explication culturelle, à mettre en relation avec des rites chthoniens indigènes bien connus, en grotte, sur le piémont sud du Massif central, distant d'une vingtaine de kilomètres. On peut également proposer prudemment l'hypothèse d'une structure (sanctuaire-



Figure 2 - Plan des structures négatives de Sept-Fonts.

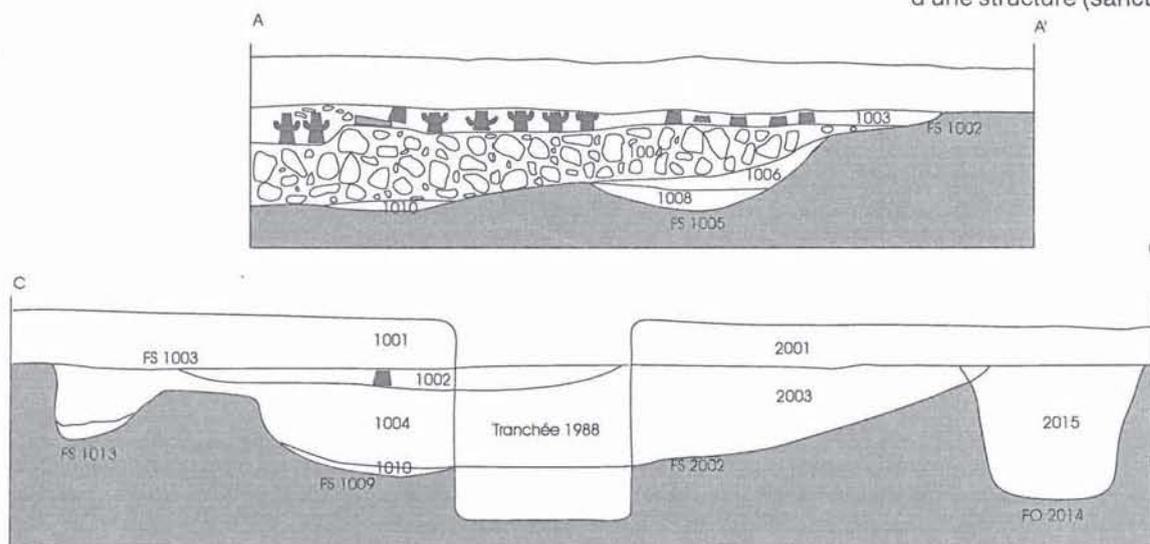


Figure 3 - Coupes de la fosse augustéenne de Sept-Fonts.

frontière) délimitant le territoire d'une agglomération protohistorique, en l'occurrence l'*oppidum* d'Aumes. Le fait que les concepteurs de la fosse augustéenne aient implanté leur structure sur l'emplacement de ces fosses, en les détruisant en partie, constitue, de toute évidence, un indice témoignant de la fonction originale attachée au site (au sens géo-topographique du terme).

La grande fosse augustéenne a été recoupée en 1988 par une tranchée de diagnostic qui a détruit le centre de la structure sur toute sa profondeur et sur toute sa longueur. Si cette tranchée, effectuée dans le cadre d'un sauvetage urgent, a permis de reconnaître la nature particulière du gisement, elle nous prive aussi d'observations capitales, notamment en ce qui concerne le point de jonction des deux axes d'amphores sous lequel se trouvait un dépôt composé principalement de céramique fine. L'étude du mobilier du remplissage des zones 1 et 2 (de part et d'autre de la tranchée) a permis de constater que celui-ci avait été mis en place selon un schéma bien établi. Après avoir creusé la fosse en arasant la partie supérieure de toutes les fosses de la fin du Deuxième Âge du Fer, on a sorti le mobilier exhumé et certaines fosses ont été totalement vidangées. A ce moment-là, l'ensemble de la structure négative offrait le spectacle d'une grande cuvette à l'intérieur de laquelle on distinguait les négatifs des anciennes fosses, vidées ou pas. Le remplissage de la grande fosse a pu être fouillé complètement, ses différents niveaux sont d'une homogénéité chronologique remarquable ; ceci s'explique bien évidemment par le soin que ses concepteurs y ont apporté. Il faut, je pense, pour la compréhension globale et l'étude du lot céramique, expliquer de quelle manière cette structure a été comblée. Nous disposons pour cela d'un texte ancien particulièrement précieux qui provient de l'ouvrage de Siculus Flaccus sur *Les Conditions des Terres*. La grande fosse de Sept-Fonts correspond en effet point par point à la description d'une limite de propriété que fait cet auteur. Outre cet intérêt, ce texte évoque également à plusieurs reprises l'emploi de têtes d'amphores utilisées comme marqueurs au sol. En effet, il fallait que cette limite soit en quelque sorte inviolable, *Terminus*, divinité inamovible marquant le lieu par sa présence³. Pour ce faire, après avoir comblé la fosse avec des fragments de céramique – dont ceux provenant d'une partie des fosses protohistoriques – et diverses offrandes, on a scellé le tout avec des pierres que l'on a pris soin de tasser soigneusement. Enfin, des têtes d'amphores retournées ont été disposées en deux lignes perpendiculaires pour matérialiser la limite juridique des propriétés établies dans le cadre spécifique des *agri occupatorii* tels que les décrit Siculus. Soulignons que l'auteur précise à plusieurs reprises, pour les *agrimensores* qu'il forme, que « l'on devra observer les coutumes de la région ». Celle d'utiliser des têtes d'amphores est donc présente en Narbonnaise et pourrait éventuellement renvoyer à la présence d'une popu-

lation exogène installée en Biterrois, peut-être lors de la déduction coloniale de Béziers en -36. On rappellera ici que la seule structure identique connue actuellement dans le monde romain a été découverte en Catalogne, au nord de Mataró et que les amphores utilisées étaient des Pascual 1 (Olesti i Vila 1994, p. 296, n. 39). Doit-on pour autant proposer une origine espagnole pour les concepteurs de cette fosse ? Rien n'est moins évident. On ne peut exclure l'hypothèse d'une tradition italienne même si ce type de structure n'a jamais, à notre connaissance, été observé dans la péninsule.

Le texte mérite d'être présenté ici en raison des précisions qu'il apporte sur la mise en place de cette structure complexe. Sa lecture permet de comprendre pourquoi le mobilier était si fragmenté et comprenait, outre des récipients utilisés lors des libations (parois fines, cruches), des éléments provenant d'un ou plusieurs habitats proches (*dolium*, enduit peint...). Enfin, il mentionne directement l'utilisation d'amphores.

□ Siculus Flaccus, *De Conditionibus Agrorum*⁴.

Bornes et autres signes :

« Dans certaines régions, les uns mettent des bornes en pierre, d'autres des bornes de matériaux divers ; certains ont soin d'apporter n'importe quelles pierres étrangères au terrain pour que l'on voit bien qu'elles ont été placées artificiellement, comme bornes de limite ; certains aussi mettent des pierres lisses, d'autres encore des pierres inscrites, d'autres des pierres numérotées ; les uns les mettent seulement dans les angles saillants, même les plus petits, d'autres sur toute la longueur, d'autres encore, assez nombreux, à intervalles réguliers. Dans certaines régions, des bornes ont été placées par deux dans tous les angles saillants, de façon que chacune regarde la ligne droite de limite qui lui correspond. Ainsi (Th 104) donc, comme je l'ai dit plus haut, il faut surtout observer les habitudes de la région.

Voici encore autre chose à quoi il faudra veiller : comme on a l'habitude de faire des tombes et de mettre des colonnes funéraires aux extrémités des terres, que l'on n'aille pas prendre, par erreur, ces cippes pour des bornes ; car, en terrain pierreux et inculte, on fait des tombes même au milieu d'une possession. Il faudra donc tout examiner, comme nous l'avons dit plus haut, avec le plus grand soin, pour que la limite soit nettement établie selon la coutume de la région et sur la foi des bornes.

Quelquefois aussi, nous trouvons des pierres marquées qui se présentent aux limites ; et quelques-unes, si la limite se poursuit en ligne droite, portant des signes, et dans les angles saillants, des gammas, les pierres regardant les lignes droites qui leur correspondent.

Nous en trouvons aussi quelques-unes marquées d'une croix. Certains estiment et trouvent bon que l'on doive de toute façon, en règle générale, trouver un signe sous toutes les bornes ; ce qui, en soi, est laissé au bon vouloir de chacun. S'il y avait des lois, des coutumes ou des pratiques assurées, on trouverait toujours un signe semblable sous toutes les bornes. En réalité, puisque cela a été laissé au bon vouloir de chacun, sous certaines bornes, rien n'a été déposé, mais sous d'autres nous trouvons des cendres, des charbons de bois, ou des débris de poterie ou de verre, des pièces qu'on y a jetées, ou de la chaux ou du plâtre (Th 105). Cela est laissé, cependant, comme on l'a dit plus haut, au bon vouloir de chacun. Si on trouve du charbon ou de la cendre, c'est pour une règle unique et bien assurée, qui a été observée par les anciens, et négligée par la suite : c'est pourquoi on peut trouver des signes différents, ou n'en trouver aucun. En effet, dans leur opération

3 Voir en dernier lieu sur cette divinité les commentaires et précisions de S. Ratti à propos de la *Constitutio limitum* d'Hygin le Gromatique (Ratti 1997, 234-235).

4 L'exégèse de ce texte antique édité par Thulin au début du XX^e s. a été assurée par un collectif de chercheurs européens regroupant M. Clavel-Lévêque, D. Conso, F. Favory, J.-Y. Guillaumin et Ph. Robin, aidés d'une dizaine d'autres chercheurs. Il a été édité à Naples en 1993 dans la collection Diaphora (Jovene Editore). Cet extrait correspond aux pages 21 à 29 de cette édition.

de bornage, ils plaçaient les pierres elles-mêmes debout sur le sol ferme, tout près de l'endroit où elles seraient posées une fois les fosses réalisées, et ils les couronnaient d'onguent, de bandelettes et de couronnes.

Dans les fosses où ils allaient les planter, on faisait un sacrifice, on immolait une victime que l'on brûlait avec des torches ardentes ; dans la fosse, la tête couverte, ils versaient goutte à goutte le sang, et ils y jetaient de l'encens et des fruits. Ils jetaient aussi dans les fosses des rayons de miel, du vin et d'autres fruits qu'on a l'habitude de consacrer au dieu Terme. Une fois toutes les offrandes consommées par le feu, ils plaçaient les pierres sur les restes incandescents et ils les calaient avec le plus grand soin. De plus, après avoir jeté des pierres, ils les foulaient tout autour pour que les bornes tiennent plus ferme. Tel était donc le sacrifice que faisaient les propriétaires, quand ils établissaient des limites entre eux. S'il s'agissait de placer des bornes dans un *trifinium*, c'est-à-dire à l'endroit où se rejoignent trois possesseurs, tous les trois faisaient le sacrifice. Aussi nombreux qu'étaient les propriétaires dont les terres étaient contiguës, tous, au terme d'un accord, plaçaient des bornes et faisaient un sacrifice, et l'accord des possesseurs garantissait les bornes. Enfin, dans certaines (Th 106) régions, on nous invite à observer des **têtes d'amphores** plantées à l'envers comme bornes.

Donc l'accord entre les possesseurs, comme nous l'avons dit plus haut, consacre les bornes. Celles-ci, comme nous l'avons dit précédemment, doivent avoir été placées dans tout les angles et saillants. Mais dans certaines régions, sur une longue distance et entre beaucoup de possesseurs, ce sont souvent des lignes droites et des buissons qui font la limite ; de même, parfois, on trouve des bornes plantées seulement à travers les superficies de chaque possesseur, c'est-à-dire de l'extrémité à l'autre, autrement dit depuis le début de la limite jusqu'à sa fin, à l'endroit où la limite de l'autre propriété commence à être observée. Mais certains en ont plusieurs, intermédiaires au sein de leurs superficies. Si l'une de ces bornes est déplacée sur une longue distance, la ligne droite de limite doit subsister sur un long tracé et entre plusieurs possesseurs ; à défaut, il est inévitable que cela suscite l'erreur pour la région tout entière et non seulement pour le secteur où la borne a été déplacée, que soit introduite la chicane, et que les limites soient confondues dans un sens et dans l'autre.

Tout ce que nous avons dit plus haut concerne les bornes en pierres, soit que l'on cherche des signes placés en dessous, ou des marques, des lettres ou des nombres, tout cela doit être observé avec le plus grand soin selon la coutume de la région ; et cependant il faut aussi accorder du crédit aux choses inaccoutumées qui sont réalisées manuellement, puisque l'on comprend qu'elles sont réalisées d'un commun accord par les possesseurs. Si ce sont des poteaux de bois qui sont disposés comme bornes, ou des amas de pierres que l'on a entassées, ceux que l'on appelle scorpions, ou ceux qui se présentent comme des murs et que l'on appelle *attinæ*, ou encore des **têtes d'amphores** plantées, ou des pierres brutes portant une marque, ou toute autre chose (Th 107) que l'on verra tenir lieu de borne, les types de bornage doivent être admis en fonction des coutumes de la région et en fonction des voisins».

Après l'installation et le remplissage de la grande fosse, le site a été fréquenté durant tout le I^{er} s. apr. J.-C. comme en témoigne la présence –dans l'horizon cultivé– de fr. de sigillée sud-gauloise : Drag. 29a et b, Drag. 18, 18/31, 15/17, 27, 37a, 24/25 et Ritt. 8b et estampilles de *Silvanus*, *C. Galicanus* et *Aucisae*. On doit également noter la découverte de fr. de *tegulæ* et de traces très dégradées de négatifs de deux murs qui attestent peut-être l'existence d'un petit bâtiment installé là pour protéger la structure augustéenne, voire

pour servir à une éventuelle utilisation cultuelle. En effet, les précisions de Siculus à propos du rituel qui accompagnait l'installation du *trifinium* –«... Ils jetaient aussi dans les fosses des rayons de miel, du vin et d'autres fruits qu'on a l'habitude de consacrer au dieu Terme ...»– laissent à penser que le site a pu garder une fonction religieuse, ce qui expliquerait la présence de cette céramique du I^{er} s. apr. J.-C. trouvée au-dessus des couches augustéennes, en position remaniée (travaux agricoles). Peut-être les concepteurs de la limite de propriété ou leurs descendants ont-ils continué à honorer le dieu *Terminus* par le biais d'offrandes et de libations. Enfin, la découverte d'un fragment de céramique à pisolithes (fin IV^e-V^e s.) mêlé au mobilier du plein I^{er} s. signale que les occupants du petit établissement rural tardo-antique installé à quelques centaines de mètres plus au nord sont venus sur le site. La trouvaille d'un fr. d'amphore de Tarraconaise sur cet habitat tardif témoigne également de cette fréquentation, peut-être liée à une récupération de matériaux.

II. LE MOBILIER CÉRAMIQUE PROVENANT DU COMBLEMENT DE LA FOSSE AUGUSTÉENNE

Les niveaux de comblement de la fosse augustéenne, tous mis en place au même moment comme l'indiquent les tessons jointifs appartenant à plusieurs individus retrouvés dans les différentes unités stratigraphiques, ont livré un total de 1685 fr. de céramique parmi lesquels 252 bords, 81 fonds et 52 anses représentant 260 ind. en Nombre Minimum d'Individus optimal (Fig. 4).

Cet ensemble est assez hétérogène puisqu'il comprend des fr. de céramique provenant des fosses protohistoriques et du mobilier contemporain de l'installation de la limite de propriété. Le fait que fosses anciennes et structure négative augustéenne soient assez rapprochées dans le temps, sans doute un peu plus d'un demi-siècle, gêne particulièrement l'étude céramologique. Plusieurs catégories de céramiques sont en effet diffusées et utilisées pendant les deux périodes. Comment, dans ce cas, déterminer qui appartient à quoi ? Bien que cette pratique soit critiquable, nous avons décidé, selon un protocole argumenté, d'exclure un certain nombre de fr. de ce lot. L'image que l'on obtient ainsi est forcément discutable –elle n'a cependant pas suscité de réaction pendant les discussions qui ont suivi la communication– mais permet, je pense, même avec ses imperfections, d'obtenir une bien meilleure approche de cet ensemble augustéen.

Sept-Fonts est de toute manière un site particulier, ne serait-ce que par le nombre important de cols et bords d'amphores de Tarraconaise qu'il a livré. Il l'est aussi par son mode de remplissage, il ne s'agit pas d'un dépotoir mais d'un comblement réalisé d'une part avec du mobilier brisé ailleurs (amph., cér. com...), et d'autre part avec des récipients cassés puis écrasés sur place (gobelets et cruches), probablement lors de libations⁵.

5 Ces libations ont vraisemblablement été accompagnées d'offrandes alimentaires puisque 540 restes de faune ont pu être isolés. Environ 40 % d'entre eux ont été déterminés et se répartissent entre 140 restes d'ovicaprins, vieux pour la plupart, 31 restes de porcs, 35 restes de bœufs et 3 d'équidés. Enfin, on note également la présence de nombreux fragments et éclats de moules, de coquilles d'huîtres et d'une coquille Saint-Jacques, d'un peigne glabre et d'une coque (détermination et étude en cours de V. Forest).

Le fait qu'un seul fond et très peu de fr. de panse de Pasc. 1 et de Dr. 2/4 aient été retrouvés signale que les amphores ont été décapitées dans un autre endroit, peut-être chez l'un des propriétaires. Cette opération, destinée à fournir au moins une quarantaine de cols d'amphores, a connu des ratés comme l'indique la présence de fr. de cols et lèvres trouvés au sein des unités stratigraphiques sous-jacentes aux deux alignements observés lors de la fouille. On observe que le nombre des bords des cér. commune et fines est trois fois plus important que celui des fonds, ce qui confirme l'impression d'un double apport avec, en plus, l'impact, difficile à mesurer, d'un tri sélectif.

Devait-on pour autant, et compte tenu de ces problèmes qui touchent à sa pertinence même, ne pas effectuer l'étude de cet ensemble ? Les lots de cette période étant fort rares en milieu rural et certaines données, révélées par le travail fait sur cette céramique, étant finalement relativement intéressantes, il semblait utile d'en assurer la publication.

III. PROTOCOLE D'ÉTUDE DE L'ENSEMBLE AUGUSTÉEN

Le travail présenté ici ne concerne que le mobilier céramique contemporain du comblement de la grande fosse augustéenne et il faut, avant d'en commencer l'étude, définir ce qu'il faut prendre en compte dans les comptages. En effet, une partie du mobilier est issue des fosses protohistoriques ce qui introduit dans les paramètres des éléments anciens qui n'ont pas à se trouver là. Si nous les prenons en compte, on obtiendrait une image déformée, comparable à celles obtenues sur les sites à occupation longue où le mobilier résiduel représente une part importante, avec tout ce que cela implique du point de vue de la durée de diffusion de certaines catégories céramiques. Si cet exercice peut paraître bien périlleux, on ne peut en faire l'économie au risque de fausser les hypothèses et

Catégorie/Nombre	Frag.	Bords	Fonds	Anses	Tot. fr.	NMI	Pourcentages
Dolium	32	4	1		37	4	1,50 %
Dolium à panse peignée	8				8	1	0,40 %
Couvercle dolium	1	1		1	3	1	0,40 %
Amph. gréco-ital tardive et Dr. 1a	150	12	2	9	173	12	4,60 %
Amph. de Tarraconaise	33	31	1	8	73	31	11,90 %
dont Pascual 1		26		7			
dont Dr. 2/4		4		1			
dont Dr.7/11		1					
Amph. de Bétique	3			1	4	1	0,40 %
Autres amphores	8	4		1	13	4	1,60 %
Cér. non tournée	230	58	14		302	58	22,30 %
Cér. commune italique	1	2	2		5	2	0,80%
Cér. à vernis rouge pompéien	1	4			5	4	1,40 %
Mortiers à cuisson oxydante		5			5	5	1,90%
Cér. commune à cuisson réductrice	84	19	11	1	115		
dont pâte sableuse	54	13	4	1		13	5,00%
dont pâte savonneuse	30	6	7			7	2,60%
Cér. commune à pâte claire	636	69	26	30	761		
dont pâte sableuse fine	6	3	0			3	1,20 %
dont pâte calcaire	630	66	26	30		66	25,40 %
Sigillée italique	25	11	8		44	11	4,23 %
Cér. fine engobée rouge	9	8	2		19	8	2,80 %
Cér. fine engobée blanc	2	3	1		6	3	1,10 %
Cér. à parois fines	49	19	10		78	19	7,00%
Bol hellénistique à reliefs	5	1			6	1	0,40 %
Campanienne A	24	1	2		27	2	0,80 %
Cér. grise de la côte catalane			1		1	1	0,40 %
Totaux	1301	252	81	52	1685	260	100 %

Figure 4 - Tableau de comptage du mobilier céramique provenant du comblement de la fosse augustéenne.

conclusions concernant l'ensemble augustéen. Répétons tout d'abord ce qui a déjà été dit sur la fragmentation importante des tessons. La fonction et le mode de remplissage de la fosse ont entraîné une grande fragmentation du mobilier puisque presque aucun récipient n'a pu être remonté. Cependant, si lors de la fouille, on a constaté la présence d'amas pulvérulents composés de céramiques réduites en miettes, au vu de la divergence des chiffres des fonds et des lèvres, on peut penser que d'une part, les récipients ont été brisés en dehors de la fosse, d'autre part que la sur-représentation des bords résulte d'un choix délibéré de la part des concepteurs de la structure.

La part du mobilier provenant des niveaux antérieurs est délicate à préciser. Si les bords d'amphores gréco-italiques tardives peuvent être retirés du lot sans hésitation, que doit-on faire des Dr. 1a ? L'examen de la morphologie des bords et des pâtes nous a conduit à penser qu'ils ne pouvaient être d'époque augustéenne. L'hypothèse selon laquelle la Dr. 1a pourrait être diffusée en Narbonnaise jusqu'au changement d'ère, voire après, nous paraît difficilement soutenable⁶. Que des

6 Voir pour la phase chronologique -25/+25 les données présentées par M. Py pour l'îlot 3 de Lattes (Py 1990, p. 179-181 et n. 13) où, à l'époque augustéenne, les amph. Dr. 1a et 1b représentent encore plus d'un quart des tessons et un tiers des ind. Pour l'auteur, cette observation confirme celles faites, pour l'époque postérieure à -25, à Nîmes (Py 1981, p. 98), à *Ambrussum* (Fiches 1986, p. 92), à Nages (Py 1978, p. 249) et au Marduel (Py et *alii* 1986, p. 63). Cependant, dans son étude du mobilier de la Maison A d'*Ambrussum*, J.-L. Fiches (1986) pose la question de la durée d'utilisation de ces emballages perdus puisque les fr. de Dr. 1 représentent encore 28,8 % du matériel amphorique dans des niveaux compris entre les années 40 et le début du II^e s. Cette forte représentation a également été constatée dans la dernière étude concernant le mobilier cér. de Lattes (Fiches 1994) où les auteurs ont éliminé, après le milieu du I^{er} s. apr. J.-C., les fr. d'amph. italique Dr. 1 des comptages. On peut cependant poser la question de savoir si ça n'aurait pas dû être fait pour le demi-siècle précédent où ces mêmes amph. représentent encore 19 % (NMI) des 42 ind. pris en compte (amph. de Bétique 19 % et de Tarraconaise 11,9 %). L'ensemble de ces résultats fait écrire à J.-L. Fiches que la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. est marquée, à Lattes, par la chute des importations italiennes (Fiches 1994, p. 371) mais, compte tenu des problèmes de résidualité, ne faudrait-il pas reconsidérer cette question et dater de manière plus haute ce phénomène en séparant nettement bords de Dr. 1a et de Dr. 1b et 1c ? Enfin, rappelons l'existence d'ateliers sud-gaulois et espagnols ayant produit ce type d'amphore...

fragments de ce type d'amphore se retrouvent en quantité non négligeable dans des niveaux de cette période n'a rien d'étonnant en contexte urbain ou sur des sites à occupation longue ; que la durée d'utilisation de ce type de vaisseau, vidé de son contenu initial, ait pu être longue (réserve d'eau dans une cuisine, tombe...) est tout aussi probable. Cependant, l'exemple de l'épave Grand-Ribaud D qui, provenant vraisemblablement du golfe de Naples, a fait naufrage à une date comprise entre -9 av. J.-C. et le changement d'ère (Hesnard et *alii* 1988, p. 144-145) montre que les seules amphores italiennes présentes à bord étaient des Dr. 2/4 de la côte adriatique et de la région de Pompéi. On doit également accorder une attention particulière aux résultats des fouilles effectuées sur les camps romains de Germanie où l'on dispose d'ensembles clos qui montrent la rareté ou l'absence d'amph. Dr. 1b et surtout 1a dans les niveaux augustéens (par ex., Fingerlin 1986 pour Dangstetten et, d'une manière plus générale, pour les camps précoces de Germanie inférieure, Gechter 1979, p. 60-70). Les fouilles de la cathédrale de Bâle ont également mis ce phénomène en évidence (Furger-Gunti 1979, p. 96-97). On pourra bien évidemment rétorquer que la Germanie est éloignée et que les courants commerciaux pouvaient être différents tant qualitativement que quantitativement mais seuls ces sites offrent des ensembles clos très bien datés. De plus, on soulignera, à Sept-Fonts, l'absence de Dr. 1c et surtout 1b, types encore diffusés dans la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. Il semble donc que l'on puisse écarter sans trop de difficulté les fragments d'amphores italiennes de type Dr. 1a de nos comptages.

Les mêmes remarques s'appliquent également à la campanienne A, il est vrai peu abondante, dont l'arrêt des importations peut se situer aux alentours des années -40/-30 (Fiches 1989, p. 99). A *Ambrussum*, les campaniennes A, B et C représentent chacune moins de 1 % du mobilier et doivent être considérées comme résiduelles (*ibid.*, p. 96). On sait par ailleurs qu'il existe en Transalpine, dès le milieu du I^{er} s. av. J.-C. et peut-être même beaucoup plus précocement, des ateliers locaux imitant le répertoire des campaniennes A, B et C jusqu'au début du I^{er} s. apr. J.-C. L'examen des fragments se trouvant dans les couches augustéennes permet cependant de rattacher ces individus à des productions extra-régionales à pâte rouge bien cuite et à vernis noir d'assez bonne qualité. Parmi les cér. fines, il nous a semblé judicieux de supprimer le gobelet de la Côte catalane et le bol hellénistique à relief dont les chronologies s'accordent mieux avec les dernières fosses de l'état antérieur, deux ind. ne changeant pas, de toute façon, les statistiques de façon déterminante.

Il faut, en revanche, s'attarder plus longuement sur la cér. non tournée qui continue d'être utilisée jusque dans la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. A Lattes, elle constitue encore à cette période un peu plus de 22 % (18,7 % du total des ind.) des individus en cér. commune et fine (îlot 4-nord, phase 4nb, Py 1990, p. 266). Ce pourcentage est de 26,3 % sur l'îlot 3 (phase 3b2, Py 1990, p. 182) entre -25 et +25 et de 40 % sur l'îlot 4-nord (phase 4nc, Py 1990, p. 264) entre -25 et -1. Il est extrêmement difficile d'évaluer la part de mobilier résiduel dans ces pourcentages même si, compte tenu de son caractère plus fragile, la céramique

non tournée se conservait moins bien que les amphores par exemple. Pour P.-Y. Genty, la cér. non tournée pourrait encore représenter, au début du I^{er} s., environ 20 % des cér. fines et com. mais cette impression découle d'observations faites sur des sites de tradition plutôt indigène, à savoir Nîmes et les *oppida* gardois déjà cités. Pour ma part, je me demande si le contexte particulier du site de Sept-Fonts ne doit pas inciter à une révision vers le bas de cette estimation. Il est en effet peu probable que la pratique de matérialiser, avec des têtes d'amphores, une limite de propriété taillée dans un secteur non cadastré, selon le mode de l'*occupatio*, soit une habitude indigène. Si elle l'était, elle témoignerait en tout cas d'une impressionnante capacité d'assimilation de coutumes étrangères (italiennes ou espagnoles). On doit souligner ici que la mise en place de cette structure date de la première décennie du I^{er} s. (voir *infra* pour argumentation), soit seulement un gros siècle après la conquête. Pour ma part, j'ai émis l'hypothèse selon laquelle les concepteurs de cette structure pourraient être des vétérans de la VII^e légion installée sur ce secteur par Octave pendant ou après la déduction coloniale de Béziers en -36, voire leurs descendants (Mauné 1996, t. 1, p. 183-209). Bien que cela ne soit pas très orthodoxe, et pour en finir avec cet épineux problème, le pourcentage de la cér. non tournée a donc été ramené arbitrairement à 12 % du total des individus (avec réductions de chaque classe : fragments, bords et fonds), ce qui donne un pourcentage de 15 % des cér. fines et com. (voir *supra* Fig. 12). On rappellera ici que pour *Ambrussum*, site indigène par excellence, cette catégorie ne représente que 9,17 % des vases fins et communs autour du changement d'ère (Fiches 1989, p. 105), ce qui montre les écarts qu'il peut exister avec Lattes, par exemple.

Le lecteur devra bien évidemment tenir compte de cet "arrangement" critiquable et donc considérer ce chiffre de 15 % comme flottant. La seule certitude étant que la cér. non tournée constitue moins de 21,4 % du total des individus. L'examen des différents types de récipients présents en céramique non tournée va également dans le sens d'un pourcentage inférieur à 20 %, l'essentiel des 58 individus est constitué d'urnes à bord déversé et à panse peignée, les jattes étant absentes et les coupes et couvercles peu abondants. Ce faciès semble plutôt appartenir à une phase ancienne du I^{er} s. av. J.-C., il est en tout cas identique à celui de la cér. non tournée trouvée sur les établissements ruraux du II^e s. et de la première moitié du I^{er} s. av. J.-C.

IV. LE MOBILIER AUGUSTÉEN

L'étude des 207 individus (Fig. 5) appartenant à la phase augustéenne a été organisée en trois parties principales : *dolia*, amphores et céramiques fines et communes. Pour cette dernière, on a longuement hésité pour savoir s'il fallait proposer une séparation entre la vaisselle de service et de consommation (cér. fine) et les récipients destinés au stockage et à la préparation. La grande fragmentation des tessons, l'impossibilité de reconstituer un profil complet et les difficultés d'identification de certains récipients constituent autant d'arguments en faveur d'une seule et unique partie. Chaque catégorie sera donc traitée individuellement et

Catégorie/Nombre	Frag.	Bords	Fonds	Anses	Tot. fr.	NMI	Pourcentages
Dolium	32	4	1		37	4	1,90 %
Couvercle dolium	1	1		1	3	1	0,48 %
Amph. de Tarraconaise	33	31	1	8	73	31	15,00 %
dont Pascual 1		26		7	33		
dont Dr. 2/4		4		1	5		
dont Dr.7/11		1			1		
Amph. de Bétique	3			1	4	1	0,48 %
Autres amphores	8	4		1	13	4	2,00 %
Cér. non tournée	120	25	6		151	25	12,00 %
Cér. commune italique	1	2	2		5	2	1,00 %
Cér. à vernis rouge pompéien	1	4			5	4	2,00 %
Mortiers non italiques		5			5	5	2,40 %
Cér. commune à cuisson réductrice							9,60 %
dont pâte sableuse	54	13	4	1	72	13	6,30 %
dont pâte savonneuse	30	6	7		43	7	3,30 %
Cér. commune à pâte claire							33,30 %
dont pâte sableuse fine	6	3			9	3	1,50 %
dont pâte calcaire	630	66	26	30	752	66	31,80 %
Sigillée italique	25	11	8		44	11	5,30 %
Cér. fine engobée rouge	9	8	2		19	8	4,00 %
Cér. fine engobée blanc	2	3	1		6	3	1,50 %
Cér. à parois fines	49	19	10		78	19	9,00 %
Totaux	1004	236	68	50	1358	207	100 %

Figure 5 - Tableau de comptage de la céramique augustéenne.

on tentera, dans la mesure du possible, d'approfondir le plus possible les observations par des comparaisons micro-régionales et régionales.

1. Les *dolia*.

Le remplissage augustéen a livré 32 fr., 4 lèvres (Fig. 11, n^{os} 1-2 et non ill.) et 1 fond de *dolium*. Les petites dimensions des lèvres permettent de restituer des récipients de taille moyenne ou petite qui devaient avoir des capacités comprises entre 10 et 14 hl. L'examen des pâtes (rouges ou beiges) laisse apparaître trois types de dégraissants : quartz, pouzzolane et petits graviers rouges. Si les deux premiers types, classiques, n'appellent pas de commentaire particulier, on doit en revanche s'attarder sur le dernier qui constitue, en Biterrois, un marqueur chronologique essentiel pour la période augustéenne. Très facile à isoler en prospection de surface en raison de son aspect particulier (pâte rouge, graviers rouges abondants), le *dolium* à dégraissant de graviers rouges se rencontre uniquement sur les établissements ruraux occupés à la période augustéenne et pourrait signaler l'existence de centres de fabrication régionaux, voire locaux. Deux fouilles de sauvetage récentes ont permis de compléter et de confirmer la validité de ces observations puisque ce type de *dolium* a pu être observé dans des niveaux du début du Haut-Empire⁷. Ce type de dégraissant se rencontre également sur des *tegulae* de gros module dont on a retrouvé une vingtaine de fr. dans les niveaux augustéens de Sept-Fonts et qui constituent vraisemblablement, avec une

autre série à dégraissant sableux, le modèle de tuile plate en usage dans le dernier tiers du I^{er} s. av. et au début du I^{er} s. apr.

2. Les amphores.

Les amphores trouvées sur le site de Sept-Fonts proviennent, d'une part, des différents niveaux de remplissage que nous avons compactés, d'autre part des deux alignements de cols de Pasc. 1 et de Dr. 2/4 qui scellent, en quelque sorte, cet ensemble augustéen. Elles représentent 17,5 % de l'ensemble du mobilier en NMI optimal et se répartissent en deux groupes : les amphores de Tarraconaise de type Pasc. 1, Dr. 2/4 et 7-11 qui représentent 86 % du total des amph. (36 ind.) et les autres, 5 amphores de type différent parmi lesquelles, seules une Dr. 20, une Dr. 28 et une

Dr. 12 ont pu être identifiées (Fig. 6).

a. Les amphores tarraconaises (Fig. 7, 8, 9 et 11, n^{os} 4, 7 et 9).

□ Les Pascual 1.

Individualisée dès 1962 par R. Pascual-Guasch (Pascual 1962 et 1977), l'amph. Pasc. 1 a été fabriquée dans de nombreux ateliers recensés autour de Barcelone et dans l'actuelle province autonome de Catalogne (Miró 1988 et en dernier lieu Revilla Calvo 1995). Il s'agit d'un conteneur massif à panse fusiforme épaisse et à col étroit à bord en large bandeau. Les anses de sections rondes portent un très net sillon médian qui permet de les identifier assez facilement. La pâte est traditionnellement rouge brique ou beige, bien cuite et contient des grains de quartz souvent mêlés à un dégraissant mixte plus fin comportant souvent des paillettes de mica doré (Tchernia, Zevi 1972, p. 37), cependant, elle peut aussi être blanche ou beige-brun (Laubenheimer, Watier 1991, p. 10-11). La chronologie retenue⁸ pour la diffusion en Gaule du Sud correspond à la deuxième moitié du I^{er} s. av. et à la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. mais il est probable que la montée en

Amphore/Nombre	Frag.	Bords	Fonds	Anses	Tot. fr.	NMI	Pourcentages
de Tarraconaise	33	31	1	8	73	31	86,00 %
dont Pascual 1		26		7		26	72,00 %
dont Dr. 2/4		4		1		4	11,00 %
dont Dr.7/11		1				1	2,70 %
Autres	11	4		2	17	5	14,00 %
dont Dr. 20	3	0		1		1	2,70 %
dont Dr. 28		1				1	2,70 %
dont Dr. 12		1				1	2,70 %
dont indét.		2				2	5,40 %
Totaux	44	35	1	10	90	36	100 %

Figure 6 - Tableau de comptage des amphores provenant de la fosse augustéenne.

7 Fouilles de sauvetage effectuées en 1996 à l'occasion des travaux de pose du gazoduc "Artère du Midi" sur les sites du Chemin de Paulhan (Aspiran, comblement d'une dépression liée aux divagations d'un ruisseau) et de Fontcouverte (Fontès, comblement d'un bassin de décantation d'argile et remblais de nivellement situés au-dessus d'un fossé appartenant à une ferme indigène à enclos).

8 Cf. dans Py 1993 (Dicocer), les p. 85 et 86 avec la bibliographie.

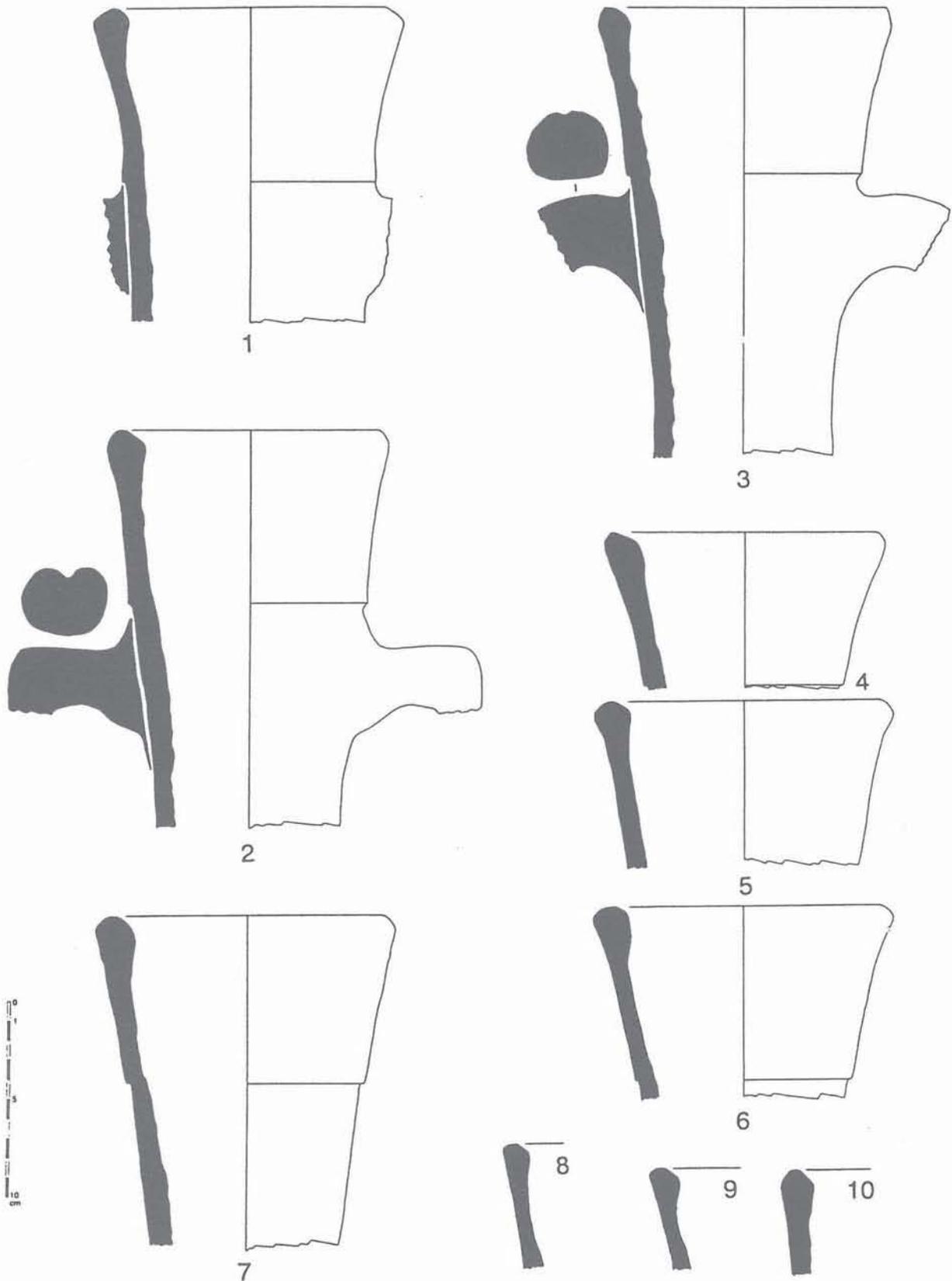


Figure 7 - Amphores Pasc. 1 de Tarraconaise. 1 à 3, têtes d'amphores de la coupe AA' ; 4 à 6, têtes d'amphores de la coupe DD' ; 7 à 10, fouille de 1988, têtes d'amphores de la coupe AA' (éch. 1/3).

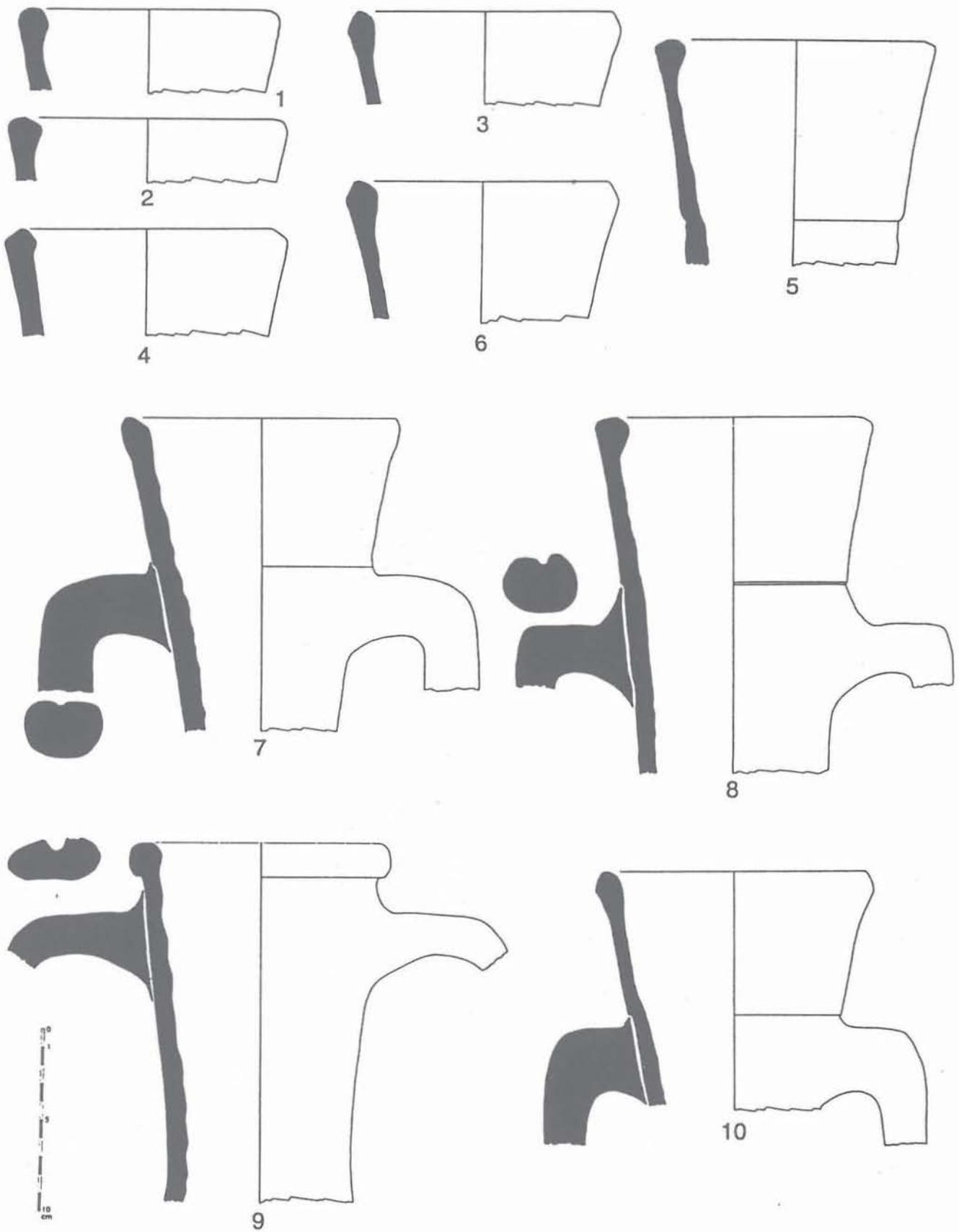


Figure 8 - Amphores Pasc. 1 et Dr. 2/4 de Tarraconaise. 1 à 10, têtes d'amphores de la coupe AA' (éch. 1/3).



Figure 9 - Amphores Pasc. 1 et Dr. 2/4 de Tarraconaise. 1 à 7, têtes d'amphores des coupes AA' et DD', fouille 1988 (éch. 1/3).

puissance du vignoble narbonnais dans la première moitié du 1^{er} s. ait porté un rude coup aux exportations espagnoles⁹. En Biterrois nord-oriental, on trouve ces amph. presque uniquement sur les sites occupés du-

rant la période augustéenne où elles sont associées à de la sigillée italique. Il semble bien, et c'est une impression plus qu'une certitude, que les habitats fondés après la période augustéenne ne livrent pas, ou très

9 Voir la remarque de A. López Mullor (López Mullor 1995, p. 180) qui rappelle fort judicieusement dans son article sur l'atelier de Sant Boi de Llobregat que la fermeture du marché gaulois traditionnel s'est produite de manière rapide, dès la fin du règne d'Auguste.

peu de Pasc. 1 – la remarque étant également valable, dans une moindre mesure, pour les Dr. 2/4 – ce qui laisse à penser que les importations de Tarraconaise se sont rapidement tarées.

□ *Les Dr. 2/4.*

Le type d'amph. Dr. 2/4 a été individualisé anciennement par H. Dressel (1899) à partir de ses recherches portant sur le mobilier amphorique trouvé à Rome. La production tarraconaise a été mise en évidence à partir des fouilles et recherches menées sur les ateliers du nord-est de l'Espagne où la Dr. 2/4 côtoie la Pasc. 1 (en dernier lieu Corsi-Sciallano, Liou 1985, p. 12-16 et Miró 1988). Il s'agit d'une amph. à panse fusiforme et à col étroit à bord en bourrelet et anses bifides coudées. La filiation morphologique avec les amph. de type rhodien ou apparenté et les Dr. 2/4 italiennes est évidente. Les pâtes sont les mêmes que celles des Pasc. 1 (Laubenheimer 1991, p. 13). La chronologie actuellement proposée couvre le dernier quart du I^{er} s. av. jusqu'à la fin du I^{er} s. apr. J.-C. ; cependant, si la Dr. 2/4 tarraconaise est effectivement produite jusqu'à la première moitié du II^e s., on peut mettre en doute la réalité d'une exportation consécutive de ce modèle en Narbonnaise après les années 60/80¹⁰, période à laquelle apparaît et se diffuse la Gauloise 4¹¹. Il faut d'ailleurs noter que ce modèle a été abondamment copié par les ateliers sud-gaulois (Laubenheimer 1985 et en dernier lieu Olive, Pezin 1997) et lyonnais (Becker et *alii* 1987).

Inventaire :

Amph. Pasc. 1 et Dr. 2/4 de SPO 006-275/Sept-Fonts (NMI lèbres ; les ind. entre parenthèses n'ont pas été retenus dans nos pourcentages sur le mobilier augustéen puisqu'ils ont été recueillis en surface ; ils sont en revanche pris en compte pour la comparaison micro-régionale) :

Fouille 1988 :

- 3 cols complets, 6 lèbres et 6 anses de Pasc. 1.
- 2 cols complets et 3 anses de Dr. 2/4.

Fouille 1992 :

- (US 1000-2000 : 9 anses et 2 lèbres de Pasc. 1 ; 3 anses et 6 lèbres de Dr. 2/4 ; 5 fonds indéterminés).
- (US 1001 : 11 anses et 4 lèbres de Pasc. 1 ; 3 anses et 6 lèbres de Dr. 2/4).
- (US 2001 : 1 anse et 4 lèbres de Pasc. 1 ; 2 lèbres de Dr. 2/4 ; 3 fonds indéterminés).
- US 1003 : 1 lèvre de Pasc. 1, 3 parties supérieures de cols de Pasc. 1 complets (coupe DD') ; 12 cols complets de Pasc. 1 et 1 col complet de Dr. 2/4 (coupe AA').
- US 1004-2003 : 5 anses de Pasc. 1 ; 1 anse et 1 lèvre de Dr. 2/4, 1 fond indéterminé.
- US 2010 : 2 anses et 1 lèvre de Pasc. 1.

Total des Pasc. 1 dans les couches augustéennes : 26 ind.

Total des Dr. 2/4 dans les couches augustéennes : 4 ind.

Les amph. Pasc. 1 et Dr. 2/4 de Tarraconaise représentent environ 15 % du total des ind. cér. retrouvés à

Sept-Fonts en stratigraphie et 83 % du total des amphores (36 ind.).

Total fouille 1988 et 1992 + surface :

- 18 cols complets (avec ou sans anse), 18 lèbres et 34 anses de Pasc. 1 : le NMI est obtenu en additionnant les 18 cols et 18 lèbres : 36 ind.

- 3 cols complets (avec ou sans anse), 15 lèbres et 10 anses de Dr. 2/4 : 18 ind. : le NMI est celui fourni par les 18 cols et lèbres. La sous-représentation des anses résulte de leur fragilité, en effet, l'anse de la Dr. 2/4 est bifide et aplatie tandis que l'anse de la Pasc. 1 est de section ronde marquée par un profond sillon médian.

Le NMI d'amph. de Tarraconaise à Sept-Fonts est élevé : 36 Pasc. 1 et 18 Dr. 2/4. Il faut sans doute penser, vu l'homogénéité du lot (seulement deux groupes de pâte : beige-brun sableuse à dégraissant de quartz et rouge/orange à dégraissant de quartz et de paillettes de mica cuivré, ce dernier très majoritaire et typique de Tarraconaise : Tchernia, Zevi, 1972) qu'elles sont parvenues dans la région en un seul arrivage. L'aspect très uniforme de leur morphologie générale et l'homogénéité des mesures effectuées sur les lèbres confirment cette hypothèse. Il est en tout cas très probable, voire certain, vu la nature du site, que ces amphores ont été achetées dans un but bien précis. Ce lot ne résulte donc pas d'un stockage progressif de conteneurs vides étalé sur plusieurs mois voire sur quelques années mais d'un achat massif et ponctuel. Ainsi, la datation de la structure augustéenne et l'étude du mobilier amphorique accompagnant ces amph. de Tarraconaise permettent-elles de saisir un instantané assez fiable des produits disponibles à la vente juste après le changement d'ère. On remarque facilement la proportion inégale des deux premiers types ; les Pasc. 1 sont deux fois plus nombreuses, ce sont elles qui sont d'ailleurs utilisées de manière préférentielle pour les deux alignements de têtes d'amphores. Seuls trois cols de Dr. 2/4, dont un retrouvé en place en 1992 ont été utilisés. Peut-être faut-il expliquer cette situation par la chronologie du dépôt, à une période pendant laquelle les Dr. 2/4 sont produites et diffusées en quantité moins importante que les Pasc. 1. Enfin, aucune amph. Gauloise n'est présente ; rappelons que la production aspiranaise voisine de Pasc. 1, Gauloise 7 et 9 ne commence qu'à l'extrême fin de la période augustéenne (Laubenheimer 1985, p. 167-173), soit environ quelques années après la mise en place de la fosse de Sept-Fonts.

b. La place des amphores vinaires tarraconaises en Biterrois nord-oriental.

Les résultats quantitatifs obtenus par les prospections de surface¹² sur les habitats ruraux du Biterrois nord-

10 Voir dans ce sens la remarque de M. Corsi-Sciallano et B. Liou 1985, p. 165, pour qui le *terminus ante quem* des épaves à chargement de Dr. 2/4 de Tarraconaise peut être fixé aux années 40/50, voire 60. A Lunel-Viel, Cl. Raynaud note très justement que sur ce site, créé vers le milieu du I^{er} s. apr. J.-C., «le modeste contingent d'amph. espagnoles (Dr. 2/4, 7-11 et 8) correspond à une queue de diffusion. Il n'y a d'ailleurs aucune Pascual 1» (Raynaud 1990, p. 297).

11 Les habitats ruraux du Biterrois nord-oriental livrent tous des fr. – nous ne prenons en compte que les lèbres, anses et fonds – de Gauloise 4 et à moins qu'il ne s'agisse, dans un but utilitaire, d'une récupération de conteneurs réformés provenant des officines locales, ce qui nous semble très improbable, cette observation nous conduit tout naturellement à prendre en considération l'importance du débouché local pour la viticulture biterroise (Mauné 1996a, t. 1, p. 347-358 et 368-376 et Mauné à par.).

12 Si les programmes pluriannuels de prospection/inventaire menés depuis plus de 10 ans en Languedoc-Roussillon ont comme finalité l'enregistrement et la protection patrimoniale des sites archéologiques, les deux programmes quadriennaux mis en place en Biterrois nord-oriental ont eu également un objectif scientifique, notamment à travers l'inventaire systématique des artefacts trouvés lors des ramassages de surface (335 sites antiques au 1^{er} juillet 1997). Les références ainsi accumulées depuis 1991 permettent de connaître

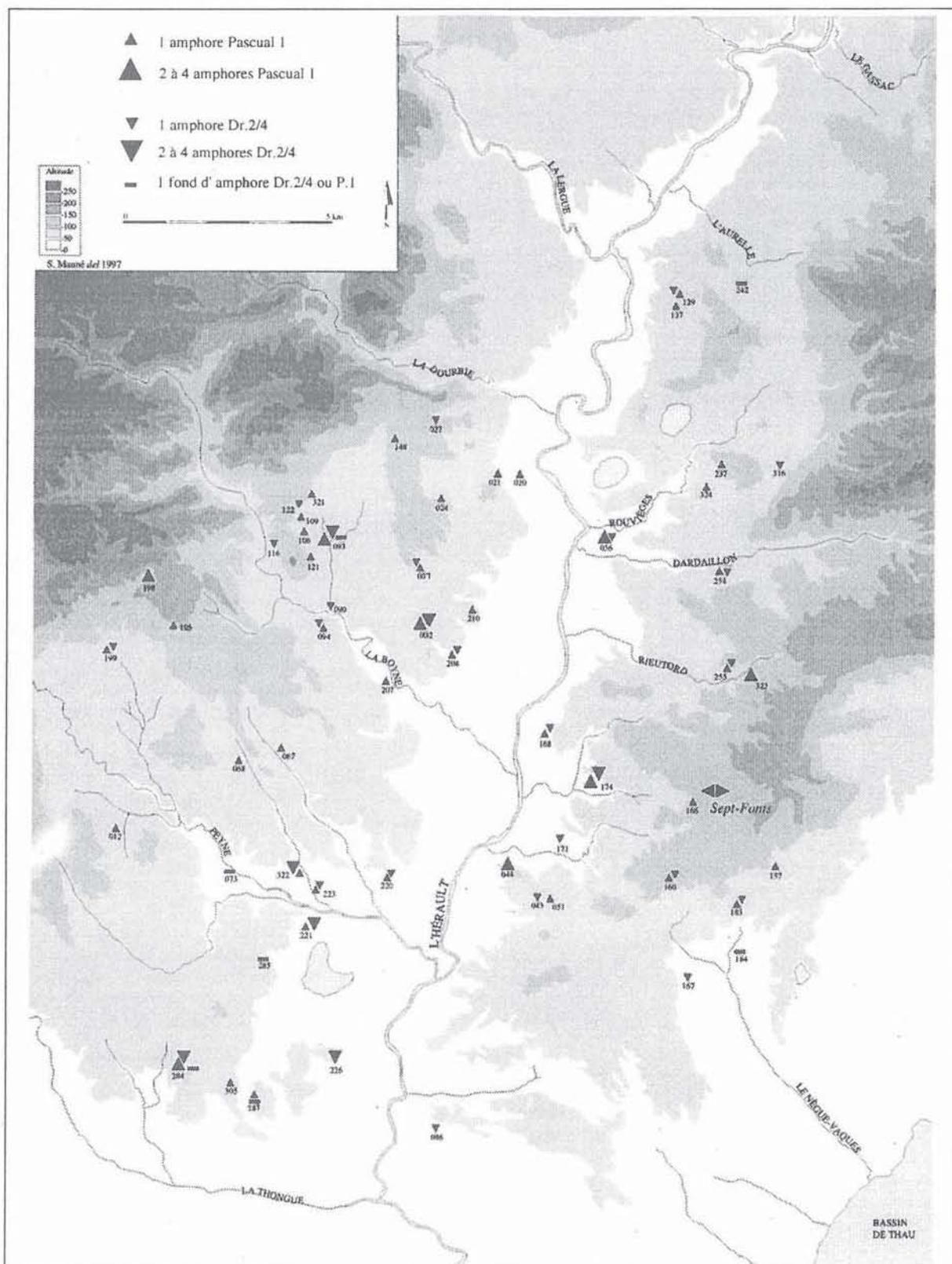


Figure 10 - Carte de répartition des amphores de Tarraconaise Pasc. 1 et Dr. 2/4 en Biterrois nord-oriental.

la fréquence des différentes catégories de céramique présentes sur place, de définir (en complétant ces données par des résultats de fouilles) de nouveaux groupes céramiques et de relever des associations typo-chronologiques précieuses (absence/présence). L'effort a principalement porté sur les amphores (du Premier Age du Fer à l'extrême fin de l'Antiquité) qui constituent de précieux indicateurs commerciaux ainsi que de solides jalons chronologiques (très bonne résistance aux travaux agricoles).

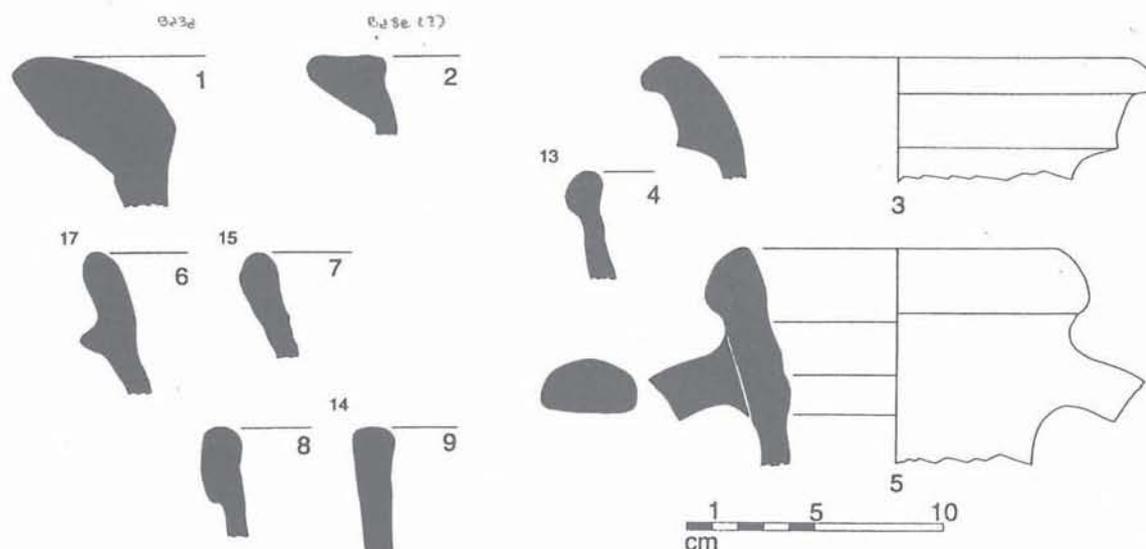


Figure 11 - *Dolia* et amphores de la fosse augustéenne de Sept-Fonts. 1-2 : *dolia* ; 3 : Dr. 7-11 de Tarraconaise ; 4, 7 et 9 : Pasc. 1 et Dr. 2/4 de Tarraconaise ; 5 et 8 : amphores indéterminées ; 6 : Dr. 28 (éch. 1/3).

oriental montrent que les importations de ce type d'amphore¹³ sur les habitats ruraux sont quantitativement "peu importantes" si l'on en reste aux chiffres : 57 Pasc. 1, 41 Dr. 2/4 et 8 indéterminées (106 amphores). Nous n'avons cependant enregistré que les lèvres, anses et fonds ; plus d'une vingtaine de sites ont en effet livré des fragments caractéristiques d'amphores de Tarraconaise¹⁴. Par ailleurs, cette observation quantitative (importations peu importantes) se base sur la comparaison avec les arrivées massives de Dr. 1a. qui, il faut le rappeler, sont diffusées entre -140/-130 et le milieu du I^{er} s. av. J.-C. à un moment où nous n'avons aucune trace d'une viticulture locale en Biterrois. Les établissements ruraux occupés dans la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. livrent tous au moins plusieurs lèvres et plusieurs anses de Dr. 1a. Au début du I^{er} s. apr. J.-C., il est probable, au vu de la chute des importations vinaires italiques (à partir de la deuxième moitié du I^{er} s. av., sur ces questions, voir Tchernia 1986, chap. 3 et 4), qu'un certain nombre de domaines aient pu disposer de petits vignobles destinés à l'auto-consommation. On doit néanmoins pondérer cette observation par la durée prise en compte — presque un siècle pour les Dr. 1 italiques, environ un demi-siècle pour les amphores de Tarraconaise— et noter que le volume de vin contenu dans une Dr. 2/4 ou une Pasc. 1 est plus important que celui disponible avec une Dr. 1a ou même 1b¹⁵.

Plus qu'en termes de quantité et de comparaison, on doit garder à l'esprit que ces chiffres sont issus de

prospections de surface et ne constituent donc qu'une sorte "d'image planimétrique" de la réalité. Ces 106 amph. ne sont qu'un minima et l'exemple de Sept-Fonts (54 amph.), bien que particulier, montre les perspectives offertes par les fouilles qui se mettront en place dans les années qui viennent. C'est donc en terme d'absence/présence qu'il faut raisonner. 57 sites ont livré des restes de Pasc. 1 et de Dr. 2/4 ; toute la difficulté est de savoir si cela représente ou pas une part importante des sites occupés entre -40 et +50, période qui correspond, en gros, à la durée des importations d'amph. vinaires de Tarraconaise en Biterrois. Sur ces 57 sites, 40 sont occupés durant la seconde moitié du I^{er} s. av. et après et 17 occupés (et fondés) pendant la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. et après. A l'extrême fin du I^{er} s. av., un peu plus de 110 sites sont connus, vers +50, ce chiffre est de 177 (avec 68 fondations, chiffre que nous retiendrons). On observe tout de suite que ce sont les établissements occupés durant la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. et après qui livrent le plus d'amph. de Tarraconaise : environ 35 % d'entre eux ont fourni ce type de conteneur (ils représentent plus de 70 % des 57 sites de la carte de répartition, Fig. 10). Pour le demi-siècle postérieur, parmi les 68 nouveaux sites, seuls 17 d'entre eux livrent des Pasc. 1 et/ou Dr. 2/4 (23 %). Que peut-on faire de ces chiffres ? Pas grand chose car comment être sûr que les arrivées d'amph. sur les sites existant avant le changement d'ère ne sont pas postérieures à cette date ? Il faut, je pense, faire intervenir ici les acquis et hypothèses

13 Nous avons très soigneusement examiné l'ensemble du mobilier provenant de nos prospections afin de ne pas inclure dans ces inventaires d'éventuelles productions sud-gauloises et italiennes. Pour ces dernières, on se reportera à Hesnard et *alii* 1988, p. 47-56 avec description des pâtes (pompiennes et autres) ; pour les Pasc. 1 et Dr. 2/4 fabriquées en Narbonnaise, voir Laubenheimer 1985, p. 312-318 et en dernier lieu Olive, Pezin 1997. En ce qui concerne les Pasc. 1 et Dr. 2/4 de Tarraconaise, on se reportera à Pascual 1977 et au résumé de Corsi-Sciallano, Liou 1985, p. 14-15.

14 Une autre remarque concerne l'absence chronique d'estampille (1 seul ex. aux Demoiselles-Ouest à Tourbes (site TOU 002, n° 284 sur la carte de répartition) et marque IVLI THEOPHIL à Aspiran (Berger 1990, p. 196)) dans ce secteur du Biterrois. Est-ce dû à un problème de courant commercial, de chronologie ? Il est bien difficile, dans l'état actuel des recherches, de proposer une explication. L'examen des inventaires publiés concernant le Languedoc occidental et la région de Montpellier (Lamour, Mayet 1980 et 1981) confirme cette impression de rareté puisque sur 228 marques, les auteurs n'ont pu relever que 7 marques sur Pasc. 1 et 8 marques sur Dr. 2/4 (+ 2 autres probables pour ce dernier type) de Tarraconaise...

15 Environ 26 l pour une Dr. 2/4, 19 l pour une Dr. 1a et 23,3 l pour une Dr. 1b.

actuelles concernant d'une part la production vinicole biterroise et d'autre part la production des premières amph. vinaires locales à la fin de la période augustéenne (voir *supra*) et considérer –et c'est ici la fouille de Sept-Fonts qui vient valider ces observations– que l'essentiel des importations issues de Tarraconaise doit se placer dans les 40 premières années du Haut-Empire, soit entre -30 et +10. Dans ce cas, on peut proposer qu'au moins un tiers des établissements ruraux occupés à cette période a reçu et consommé, à un moment ou à un autre, du vin du nord-est de l'Espagne. Rappelons que cette proposition constitue un minima puisque nous n'avons pris en compte que les établissements ayant livré des anses, fonds et lèvres de Dr. 2/4 et Pasc. 1.

On dispose à présent d'une première carte de distribution des amph. de Tarraconaise en Biterrois¹⁶ et bien que la micro-région traitée ici ne constitue qu'un quart de l'ensemble du territoire de la cité de Béziers, les observations que nous avons pu faire ailleurs, notamment sur les sites de la vallée du Libron ou sur ceux de la moyenne vallée de l'Orb, confirment que ces conteneurs ont été relativement bien diffusés dans cette partie de la province. Il faudrait à présent pouvoir disposer d'ensembles provenant de fouilles urbaines (consommation et stockage pour la vente) pour mieux saisir la dynamique de ces importations et la place exacte des Pasc. 1 et des Dr. 2/4 dans le faciès commercial biterrois. L'intérêt de cet inventaire est également de confirmer la validité du rapport entre Dr. 2/4 et Pasc. 1 de Sept-Fonts, ces dernières étant les plus nombreuses. Il y a peut-être là une explication chronologique à rechercher puisque l'on estime que si les deux types sont contemporains dans la deuxième moitié de la période augustéenne, seule la Dr. 2/4 continue d'être exportée après les années 15/20. Ainsi, la représentation minoritaire de ce type de vaisseau sur les sites prospectés pourrait être mise en relation avec le développement quantitatif du vignoble local (auto-consommation sans conteneur amphorique ?) dont l'atelier de Dourbie à Aspiran constitue un jalon essentiel à partir de la fin de la période augustéenne (en dernier lieu, Mauné à par.). Cette observation peut avoir

son importance lorsque l'on sait que cet atelier produira en premier lieu des Pasc. 1. F. Laubenheimer a récemment observé que les Dr. 2/4 qui prennent progressivement le relais des Pasc. 1 n'atteignent que très peu la Gaule du Sud (Laubenheimer 1990, p. 114). Les chiffres fournis par la fouille de Sept-Fonts pourraient ainsi marquer, au moment où les exportations italiques vers la Gaule sont très réduites (Tchernia 1980 et 1986) et où le vignoble sud-gaulois ne fait que démarrer (Laubenheimer 1985, p. 385-386 et 405-406) le pic des exportations tarraconaises vers cette partie de la Narbonnaise. Néanmoins, il demeure bien délicat de qualifier et de quantifier ces importations, en l'absence d'ensemble clos d'époque augustéenne et de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. et donc de pourcentage...

*Inventaire des lèvres, anses et fonds attribuables aux types Pasc. 1 et Dr. 2/4 en Biterrois nord-oriental*¹⁷

* Pasc. 1 (57)

- Sites¹⁸ ayant livré une lèvre ou une ou deux anses d'amphore Pasc. 1 (représentant un ind.): ADI 007-007, ALI 005-012, ASP 003-020, ASP 004-021, ASP 007-024, AUM 017-051, CAU 002-067, CAU 003-068, FON 009-094, FON 021-106, FON 024-109, FON 036-121, FON 064-321, LIC 001-148, LPO 002-129, LPO 010-137, MON 003-157, MON 006-160, MON 012-166, MON 014-168, MON 029-183, NEF 001-195, NEF 005-199, NIZ 002-207, PAU 001-208, PAU 003-210, PEZ 003-220, PEZ 004-221, PEZ 006-223, PEZ 035-322, PLA 003-237, PLA 005-324, SPA 005-254, SPA 006-255, TOU 005-287, VAL 001-305 (total de 37 ind.).

- Sites ayant livré plus de deux anses et/ou plusieurs lèvres de Pasc. 1 (NMI entre parenthèses) :

ADI 002-2 : 8 anses et 3 lèvres de P1 (4).

AUM 010-44 : 4 anses de P1 (2).

BEL 001-56 : 3 anses de P1 (2).

FON 008-93 : 4 anses de P1 (2).

MON 020-174 : 8 anses et 4 lèvres de P1 (4).

NEF 004-198 : 2 lèvres de P1 (2).

SPA 035-323 : 3 lèvres et 1 anse de P1 (2).

TOU 002-284 : 3 anses et 1 lèvre de P1 (2).

(total de 20 ind.).

* Dressel 2-4 (41)

- Sites ayant livré une lèvre ou une ou deux anses d'amph. Dr. 2/4 : ADI 007-007, ASP 010-027, AUM 009-043, BEL 001-056, FLO 002-086, FON 005-090, FON 009-094, FON 031-116, FON 037-122, LPO 002-129, MON 006-160, MON 013-167, MON 014-168, MON 017-171, MON 029-183, NEF 005-199, PAU 001-208, PEZ 003-220, PEZ 006-223, SPA 005-254, SPA 006-255, VEN 007-316 (total de 22 ind.).

16 Les principales cartes de répartition dressées ces quinze dernières années (Roman 1983, Tchernia 1986, carte 8, Laubenheimer 1989, p. 112, Bergé 1990, p. 139 (Pasc. 1 uniquement), Sillières 1993, p. 239, fig. 39) montrent une forte diffusion de la Pasc. 1 sur l'axe Narbonne/Bordeaux et une diffusion moyenne de la Dr. 2/4 sur le littoral sud-gaulois. L'intérêt de nos comptages est de montrer qu'une enquête micro-régionale exhaustive est à même de compléter utilement ce type de document qui, même s'il rend effectivement compte des principaux courants commerciaux, constitue également une carte de répartition des travaux effectués sur tel ou tel type de mobilier. L'enquête devra de toute manière être élargie au Lodévois et au sud du Massif central afin de déterminer si l'axe nord/sud formé par la vallée de l'Hérault était ou pas –et jusqu'où– une voie commerciale importante pour les amph. vinaires de Tarraconaise.

17 Le comptage des ind. a été effectué suivant les normes prescrites par F. Laubenheimer, dans *Traiter le matériel amphorique*, Formation proposée par l'AFAN, Nîmes, 1994, dactylographié, 55 p. Ce document fait le point sur l'ensemble des données disponibles sur ce sujet. Nous n'avons pas individualisé les exemplaires par leur pâte (NMI optimal) : ainsi, 3 anses de Pasc. 1 ont été comptées comme 2 amph. même si leur pâte montre que nous avons à faire à 3 ind. différents. Les chiffres que nous livrons sont donc de véritables minima. Ces comptages ont été effectués en 1995 au dépôt associatif du Club Archéologique de Montagnac-Pézenas qui accueille l'essentiel du mobilier provenant des fouilles et prospections réalisées dans la moyenne vallée de l'Hérault depuis quinze ans. Ils ont été complétés à l'occasion de la préparation de ce manuscrit (campagnes de prospection 1996 et 1997). Les limites de l'enquête correspondent, au nord à la rivière Dourbie et au ruisseau de Gassac ; au sud, à la rive gauche de la Thongue et aux derniers reliefs de la terminaison occidentale de la Garrigue de Montpellier ; à l'est, à cette même garrigue ; à l'ouest, au piémont de Cabrières et à la commune de Roujan (exclue).

18 La numérotation présentée ici correspond à celle du catalogue des sites antiques du Biterrois nord-oriental (Mauné 1996). Le premier n^o correspond au n^o du site dans sa commune, le second à son n^o sur la carte générale des sites du Biterrois nord-oriental ; soit de 1 à 320 pour les sites enregistrés avant mai 1996 et de 321 à n pour les sites découverts depuis cette date.

- Sites ayant livré plus de deux anses et/ou plusieurs lèvres de Dr. 2/4 :

ADI 002-2 : 4 anses et 5 lèvres de Dr. 2/4 (5)
 FON 008-093 : 5 anses et 1 lèvre de Dr. 2/4 (3).
 MON 020-174 : 2 anses et 3 lèvres de Dr. 2/4 (3).
 PEZ 004-221 : 2 lèvres de Dr. 2/4 (2).
 PEZ 029-226 : 2 lèvres de Dr. 2/4 (2).
 PEZ 035-322 : 2 lèvres de Dr. 2/4 (2).
 TOU 002-284 : 1 anse et 2 lèvres de Dr. 2/4 (2).

(total de 19 ind.).

- Sites ayant livré un ou deux fonds d'amph. de Tarraconaise :
 CAU 008-073, FON 008-093, MON 030-184, POP 004-242,
 TOU 002-284 (timbré), TOU 003-285, TOU 005-287 (2).
 (total de 8 ind.).

c. Les autres amphores (Fig. 11).

L'examen du lot de fr. d'amph. montre une domination presque totale des Pasc. 1 et Dr. 2/4 tarraconaises auxquelles il faut ajouter une Dr. 7-11 à saumure, de même origine. Seules une anse de Dr. 20, une possible lèvre de Dr. 12, une Dr. 28 ou assimilée¹⁹, une lèvre d'amph. en bandeau vertical dont on retrouve des parallèles sur le camp augustéen de Dangstetten (par ex. fosse 134, n° 13, p. 270 et fosse 479, n° 13, p. 399) et une lèvre d'amph. indéterminée (pâte calcaire savonneuse beigé sans dégraissant) constituent un apport autre que tarraconais (Fig. 11, n° 3, 5, 6 et 8 et non ill.). Il faut signaler l'absence des Dr. 2/4 italiennes qui marquent dans la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C. la fin des arrivées de vins italiens (Tchernia 1986, p. 135). Quelques ex. (origine pompéienne vraisemblable) ont pu être reconnus sur l'*oppidum* d'Aumes et dans le secteur de Fontès mais en quantité assez peu importante. On notera également l'absence, à Sept-Fonts, d'amph. italiennes tardives (Dr. 1c et surtout 1b) présentes à cette époque à Lattes (en dernier lieu, Fiches 1994) ou au Marduel (Py et *alii* 1986, p. 57 et fig. 54) et pourtant assez bien répandues en Biterrois. Cette simple constatation ne résulte pas simplement d'un approvisionnement différent mais du problème, déjà soulevé, sur les sites occupés de manière longue et continue, du poids statistique important du mobilier résiduel. Il est possible qu'au tout début du I^{er} s. apr. J.-C., les Dr. 2/4 et Pasc. 1 de Tarraconaise aient été les seules amph. disponibles en quantité importante sur le marché biterrois, ce qui expliquerait le choix de ces modèles pour la mise en place de la structure décrite par Siculus Flaccus. Même si les Dr. 1b ou 1c italiennes ou espagnoles, les Dr. 2/4 italiennes et les Haltern 70 de Bétique étaient distribuées en Biterrois, ces arrivées

étaient vraisemblablement peu nombreuses, voire ponctuelles. On peut également remarquer que pour ce type d'utilisation spécifique, les premières amph. à fond plat (Gauloise 1 et amph. de Marseille) n'auraient pas été utilisables en raison de la hauteur réduite de leur col et donc de la difficulté qu'il y aurait eu à les décapiter. D'un point de vue global, il faut souligner que la presque totalité des amph. d'époque augustéenne de Sept-Fonts a une origine espagnole. Il ne serait pas pertinent ici de traiter du contenu de ces amphores puisque nous sommes en présence d'un site particulier ; on doit toutefois souligner la grande rareté des amphores à saumure de type Dr. 7-11 en Biterrois nord-oriental (moins d'une dizaine d'ex.) ; quant à la Dr. 12, un seul autre ex. est connu sur un site occupé entre le début du I^{er} s. av. J.-C. et le II^e s. ; les Dr. 20a et b à huile (6 ex.) sont également peu nombreuses (Mauné 1996a, t. 1, p. 342-346). Enfin, mise à part la Dr. 28 pour laquelle nous disposons de quelques ex. (voir note), les autres amphores sont des *unicus*. Ces observations montrent l'importance du travail qui reste à accomplir et les nombreuses questions relatives à la consommation de produits de base importés, en contexte rural²⁰.

3. La céramique non tournée.

Compte tenu des incertitudes qui pèsent sur la part exacte de la cér. non tournée, on ne développera pas son étude de manière très poussée. Les formes présentes à Sept-Fonts sont constituées en grande partie (75 %) par des urnes à bord déversé et à panse ovoïde (Fig. 13, n° 22 à 30, 32 à 34 et 36-37) dont quelques-unes portent un décor au peigne. Assez abondant sur les sites ruraux occupés au II^e et/ou au I^{er} s. av. J.-C., ce récipient était vraisemblablement destiné à la cuisson mais également au stockage culinaire. Les autres individus se répartissent entre couvercles, jattes et coupes (Fig. 13, n° 31, 35, 38 à 40) et restent sous représentés ; peut-être faut-il mettre en avant, pour expliquer ce phénomène également perceptible par les résultats des prospections, la concurrence des cér. fines et communes tournées. Malgré une pâte assez grossière et la présence d'un dégraissant abondant, la cér. non tournée se caractérise par sa finesse relative et le soin apporté au façonnage des lèvres ; il est d'ailleurs probable qu'un certain nombre d'ex. aient été terminés au tour lent. Cette catégorie continue à être produite pendant tout le Haut-Empire mais ne se

19 Sur cette amph., proche du modèle Oberaden 74, on se reportera à la monographie de l'épave claudienne de Port-Vendres II (Colls et *alii* 1977, p. 43-47) et également, bien que la morphologie des lèvres soit un peu différente, aux articles plus récents de B. Dangréaux et A. Desbat sur les amph. flaviennes du Bas-de-Loyasse à Lyon (Dangréaux, Desbat 1988, p. 145), de Genin et *alii* sur celles de l'atelier de La Muette toujours à Lyon (Genin et *alii* 1996, p. 111) et de B. Liou et C. Domergue sur l'épave augustéenne tardive de Sud-Lavezzi 2 (Liou, Domergue 1991, p. 29-38). Voir également Brun et *alii* 1993, p. 220-222 (mais sous l'appellation Gauloise 2 alors que la n° 9, Fig. 152 semble plutôt correspondre à une Dr. 28) et Olive, Pezin 1997 qui postulent pour une production de ce type en Roussillon (mais sous l'appellation Dr. 28 alors qu'il s'agit plutôt de Gauloise 2). A l'examen de ces publications (et aussi Roman 1983, p. 242-243), on observe qu'il y a parfois une petite difficulté à séparer deux types d'amphores différents : la Gauloise 2 à lèvre à double inflexion externe et bord droit épais et la Dr. 28 à lèvre évasée en poulie. En Biterrois nord-oriental, ce type d'amph. (Dr. 28) est connu sur deux sites ruraux occupés à la période augustéenne : Fontcouverte à Fontès (1 ex. dans une couche de remblais du dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C.) et Le Pigeonnier à Roujan (1 ex. en prospection). Plus au sud, dans la basse vallée de l'Hérault, des prospections récentes sur le site de la Monédière (Bessan) ont permis de ramasser 2 lèvres de Dr. 28. Pour les 5 ex. dont nous disposons, les pâtes sont toutes similaires ; elles sont de couleur beige/rose, et contiennent un très fin dégraissant sableux. En l'absence d'analyse chimique, l'origine géographique de ces conteneurs n'a pu être définie (Tarraconaise, Bétique, axe rhodanien ou littoral sud-gaulois ?) même si la piste espagnole paraît être la plus convaincante.

20 L'une d'elles pourrait concerner la pertinence des saumures et de l'huile d'olive comme indicateurs de romanisation...

Catégorie/Nombre	Frag.	Bords	Fonds	Anses	Tot. fr.	NMI	Pourcentages
Cér. non tournée	120	25	6		151	25	14,60 %
Cér. commune italique	1	2	2		5	2	1,10 %
Cér. à vernis rouge pompéien	1	4			5	4	2,20 %
Mortiers		5			5	5	2,90 %
Cér. commune à cuisson réductrice	84	25	11	1	121	25	14,60 %
dont pâte sableuse à micro-sillons	54	16	4	1	75		
dont pâte savonneuse	30	6	7		43		
Autres	10	3	2		15		
Cér. commune à pâte claire	636	69	26	30	761	69	40,30 %
dont pâte sableuse fine	6	3	0	0	9		
dont pâte calcaire	630	66	26	30	752		
Sigillée italique	25	11	8		44	11	6,40 %
Cér. fine engobée rouge	9	8	2		19	8	4,60 %
Cér. fine engobée blanc	2	3	1		6	3	1,75 %
Cér. à parois fines	49	19	10		78	19	11,00 %
Totaux	1657	265	105	31	2089	171	100 %

Figure 12 - Tableau de comptage des céramiques fines et communes augustéennes.

retrouve, après la première moitié du I^{er} s., qu'en très faible quantité sur les sites consommateurs²¹.

4. La céramique commune italique et la céramique à vernis rouge pompéien.

Représentant respectivement pour ces deux catégories, 2 et 4 ind., ces 6 récipients témoignent de la place peu importante occupée par ces vases culinaires importés. Les formes présentes à Sept-Fonts sont toutes à usage culinaire : *patina* de type Goud. 6c pour la commune italique ; plats de type Goud. 13 et 4, *patina* Goud. 6c pour la cér. à vernis rouge pompéien (Fig. 13, n^{os} 12 et non ill. ; n^{os} 19 à 21).

Cette prééminence des formes culinaires basses a également pu être observée sur les habitats ruraux et les *oppida* occupés au I^{er} s. av. J.-C. Elles ont d'ailleurs fait l'objet de copies en céramique non tournée et en céramique commune réductrice (voir *infra*). Les couvercles sont très peu nombreux bien qu'ils soient certainement associés à l'utilisation des *patinæ*. Quant aux mortiers, absents du lot pour des raisons de chronologie, ils sont bien attestés avant le milieu du I^{er} s. av. La fouille récente de trois habitats ruraux de la première moitié du I^{er} s. av., effectuée lors de l'opération gazoduc "Artère du Midi", a par exemple permis d'en recueillir une petite dizaine d'exemplaires.

5. La céramique commune à cuisson réductrice.

A l'intérieur de cette catégorie, il faut distinguer plusieurs groupes aisément individualisables par leur pâte. Le premier (un peu plus de 60 % de la com. réductrice) est constitué d'un lot très homogène de cér. à pâte rouge/brun très cuite et à épiderme noir ; le haut des récipients est poli tandis que les fonds et parties inférieures sont rugueux et présentent des microsillons caractéristiques d'une vaisselle culinaire réfractaire tournée. Les restes de deux exemplaires ont également été trouvés dans les niveaux supérieurs remaniés

(Fig. 13, n^{os} 2 et 3). C'est la première fois que nous isolons ce groupe en Biterrois nord-oriental et sa relative abondance permet de disposer d'un premier catalogue de formes. Il doit s'agir d'une production régionale et/ou micro-régionale ; en effet, outre des individus reprenant la forme des urnes à lèvres déversées en cér. non tournée (10 ex., Fig. 13, n^{os} 1, 7 à 11 et 13 et non ill.), on constate la présence de deux imitations de la *patina* 6c d'origine italique (Fig. 13, n^{os} 4 et 5), de 4 couvercles (Fig. 13, n^{os} 15 à 18) et d'une jatte (Fig. 13, n^o 6).

Cette céramique, classée auparavant dans le vaste groupe des communes réductrices à pâte sableuse fine, se retrouve sur une quinzaine d'habitats ruraux, tous occupés à la période augustéenne ; de fait, elle constitue un fossile directeur intéressant. Enfin, sa typologie, qui emprunte à la tradition protohistorique les urnes à lèvres déversées et aux importations italiques les plats à cuire, offre un bon exemple de tradition/assimilation. Il est possible que ce groupe se soit rapidement substitué aux productions modelées pour la préparation culinaire. Sa typologie, partiellement italienne, peut expliquer la faible diffusion des cér. com. italiques et vernis rouge pompéien en Biterrois nord-oriental, à la période augustéenne.

Le deuxième groupe correspond à un petit lot de cér. à pâte grise savonneuse dont la présence a déjà été notée en Languedoc oriental et dans la moyenne vallée du Rhône²² et dont la chronologie s'étend des années -20 au II^e s. Les six ex., très fragmentés, se répartissent entre deux assiettes (Fig. 14, n^o 45 et non ill.), une probable jatte (Fig. 14, n^o 47), un bol et deux cruches (la présence de deux fonds annulaires plaide en faveur de cruches plutôt que d'urnes). D'une manière générale, ce type de céramique semble très peu diffusé en Biterrois mais cet état de fait vient peut-être de sa fragilité relative et de la difficulté qu'il y a, sauf pour des fragments de bords, de l'identifier formellement.

Les deux autres groupes sont quantitativement très réduits et leur présence est presque anecdotique. Une lèvre de coupe à pâte sableuse fine grise (Fig. 14, n^o 46), une lèvre de cruche à col large et lèvre en bandeau (Fig. 14, n^o 44) et une partie supérieure complète de cruche de type Goud. 1. à pâte kaolinique (non ill.). C. Batigne et A. Desbat ont récemment proposé d'identifier la cruche Goud. 1 à bec tréflé comme une bouilloire (Batigne, Desbat 1996), principalement à cause de la présence presque systématique d'un

21 Si on note l'omniprésence de cér. non tournée sur les habitats ruraux durant toute l'Antiquité, il convient de nuancer cette observation, d'abord parce que son pourcentage est souvent très bas, voire anodin, ensuite parce qu'il est clair que la céramique non tournée évolue, tant du point de vue technologique que typologique. Ainsi, le mobilier présent par ex. à la Combe de Fignols (Péret, Olive 1989, p. 232), représentant 2,7 % des fr. de cér., est proche des urnes et jattes basses du I^{er} s. av. J.-C. mais ne comporte pas de décor au peigne. De plus, son épiderme a été soigneusement poli. Voir également le petit lot de cér. non tournée (5 %) fourni par un dépotoir de la première moitié du II^e s. fouillé sur la villa de Saint-Bézar à Aspiran (Genty, Mauné, à par.). A partir du III^e s., le répertoire change, la provenance aussi, voir la notice de Cl. Raynaud dans Py 1993, p. 331 (CNT-ROL).

22 Voir la notice de J.-C. Meffre dans Py 1993, p. 459-460.

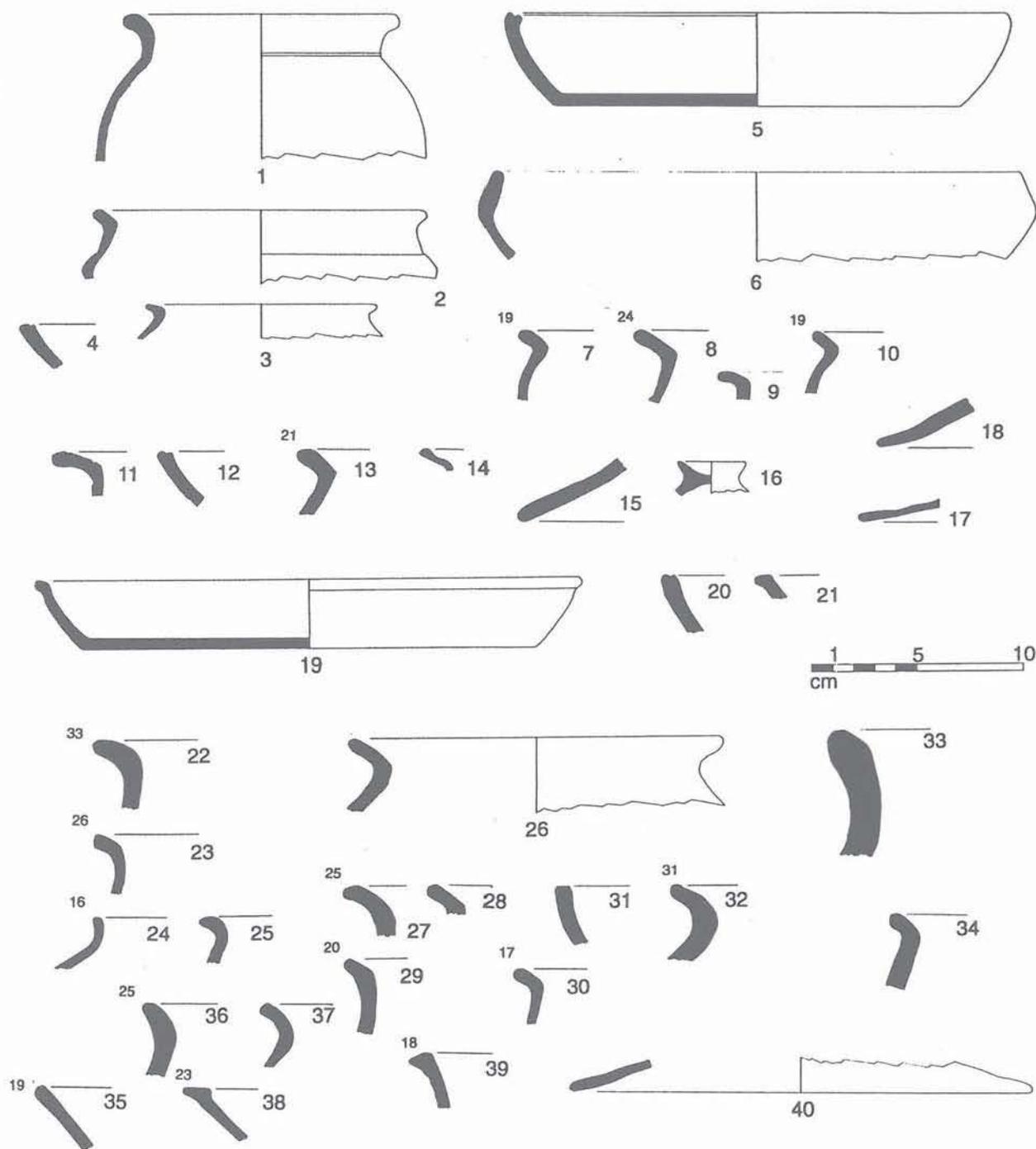


Figure 13 - Céramique commune réductrice à microsillons (1 à 11, 13 à 18), céramique commune italique (12), céramique à vernis rouge pompéien (19 à 21) et céramique non tournée (22 à 40)(éch. 1/3).

dépôt blanchâtre caractéristique de l'ébullition d'une eau riche en calcaire. L'exemplaire de Sept-Fonts présente également des traces de ce type. Ces deux ind. peuvent signaler le début des premières arrivées des productions kaoliniques de la vallée du Rhône (atelier de Dieulefit, Drôme) qui commencent à être fabriquées à l'époque augustéenne (Goudineau 1977). Cependant, ils peuvent également provenir de La Graufesenque où une production de ce type est également attestée à la fin du I^{er} s. av. J.-C. (Batigne, Desbat 1996, p. 384). Quoi qu'il en soit, ce type de céramique est peu attesté en Biterrois et il faudra attendre le III^e s. pour en

observer des quantités importantes (urnes et marmites principalement) au sein du vaisselier culinaire.

6. Les mortiers.

Représentés par cinq ind. à pâte calcaire beige, les mortiers peuvent se répartir en deux groupes. Le premier (Fig. 14, n^{os} 39 et 40) réunit deux ex. à lèvres en poulie légèrement évasées. Ce type de mortier a été reconnu sur une dizaine de sites du Biterrois nord-oriental, tous occupés à la période augustéenne et semble constituer un groupe homogène, probablement dérivé (copies régionales ?) des mortiers italiques de la

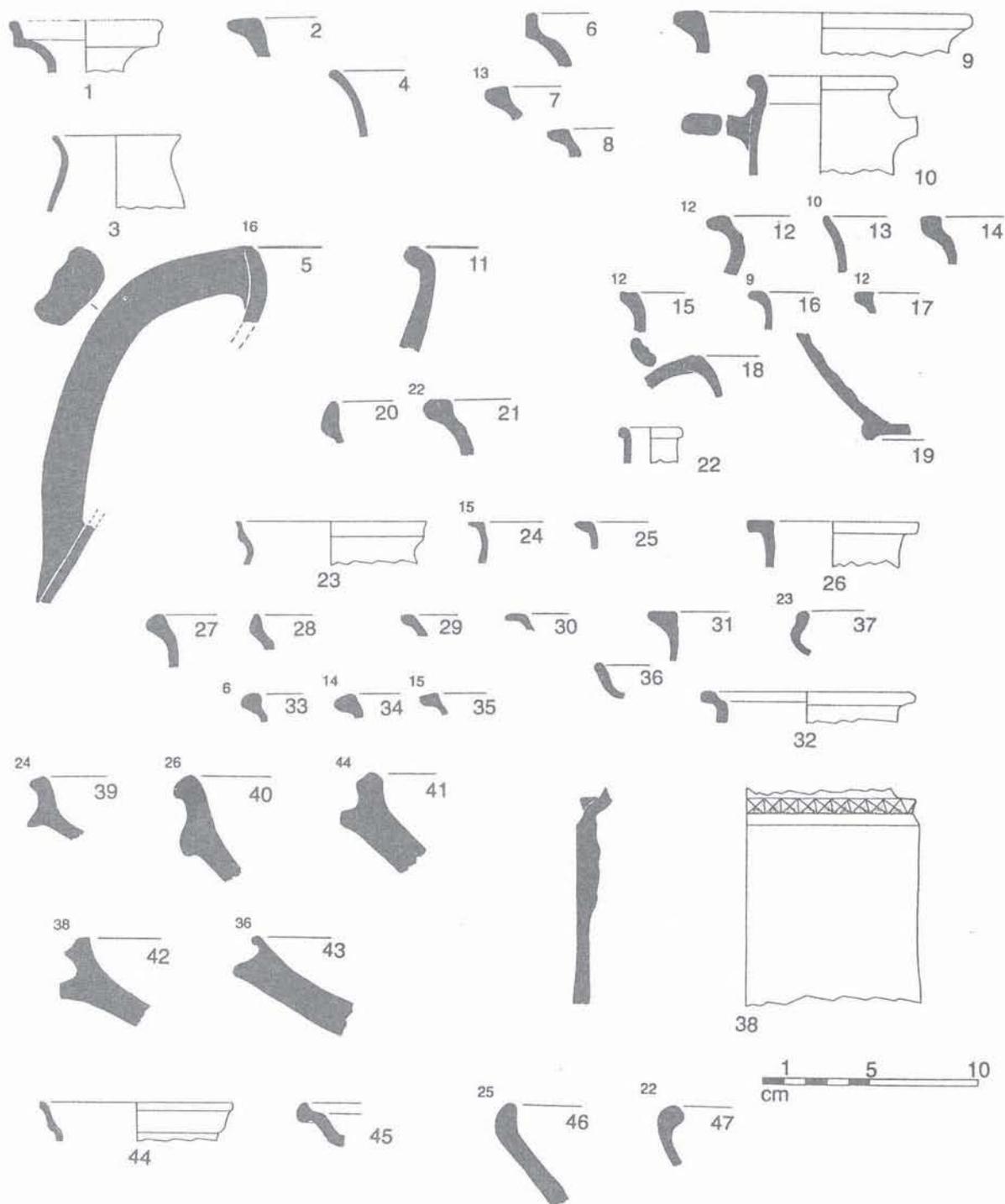


Figure 14 - Céramique commune oxydante ou à pâte claire (1 à 38), mortiers (39 à 43), céramique à pâte kaolinique (44), céramique à pâte grise savonneuse (45 et 47) et céramique commune réductrice à pâte sableuse (46) (éch. 1/3).

dernière génération. Il est possible que ces exemplaires proviennent de l'atelier de Corneilhan où une production de cér. commune est connue (Laubenheimer 1985, p. 174-180)²³. Le second groupe (Fig. 14, n^{os} 41 à 43) rassemble trois individus à vasque plus évasée et à bord à gorge latérale dont la morphologie

n'est pas sans rappeler le type 17a défini par M. Py dans la série des céramiques à pâte claire récente (Py 1993, p. 240). Il s'agit d'un type ancien, daté du I^{er} s. av. J.-C. En Biterrois nord-oriental, ces trois individus constituent, dans l'état actuel des recherches, les seuls exemplaires que nous connaissons ...

23 G. Fedière conserve dans sa collection un profil presque complet et vitrifié de mortier ainsi que 3 ex. trouvés sur l'emplacement d'un four de l'officine de la Crouzette.

7. La céramique commune oxydante ou à pâte claire.

Avec plus de 40 % des cér. com. et fines (Fig. 12), c'est le groupe le mieux représenté (Fig. 14, n^{os} 1 à 32 et 38 et Fig. 15, n^{os} 1 à 23). Globalement, on note une bonne homogénéité des ind. au niveau de la pâte ; celle-ci est bien épurée, serrée et ne contient pas de dégraissant visible à l'œil nu. La couleur de la pâte varie du beige pâle au rosé et à l'orange pâle sans qu'il soit possible de déterminer si ces variations indiquent plusieurs ateliers, ce qui est toutefois plausible au vu du grand nombre d'exemplaires. Les différents types de récipients confirment une utilisation pour le service de table et la consommation. La presque totalité du lot est constituée de cruches, malheureusement très fragmentées. Du point de vue typologique, on note une grande diversité même si la rareté des cols et embouchures étroits semble constituer l'une de ses caractéristiques essentielles. Les bords déversés simples et les bords moulurés, pourtant fréquents en contexte augustéen, sont absents ; ceux à bandeau mouluré, à bord épaissi et ceux à gorge intérieure forment l'essentiel du répertoire. On doit également signaler la présence d'au moins deux gobelets (Fig. 14, n^{os} 3 et 4, n^o 13 ?) et de quatre formes basses (Fig. 14, n^{os} 36 et 37 ; Fig. 15, n^{os} 6 et 23) mais ces ind. représentent seulement 10 % du lot de cér. à pâte claire. D'une manière générale, le mauvais état de conservation ne permet pas de s'assurer de la présence, possible, d'engobe rouge ou blanc. Enfin, il faut isoler une lèvre de couvercle, d'assiette à bord droit et de cruche à bord en petit marli à pâte sableuse fine orangée (non ill.).

8. La céramique à parois fines.

Malgré sa fragilité, cette catégorie est assez bien représentée puisque nous avons pu individualiser 19 gobelets (11 % du total, voir *infra* Fig. 12) répartis en 4 groupes de pâte. Le premier rassemble 6 gobelets à pâte calcaire beige (Fig. 16, n^{os} 4, 11, 13, 16, 17 et non ill. et fonds n^{os} 23-24), le second, 2 gobelets à pâte grise dure (Fig. 16, n^{os} 10 et 15), le troisième, 8 gobelets à

pâte orangée légèrement savonneuse (Fig. 16, n^{os} 1, 5, 6, 9, 12, 14, 18 et 19, une carène, n^{os} 7-8 et fonds, n^{os} 21-22, 25-26) et le quatrième, 3 gobelets à pâte rouge bien cuite (Fig. 16, n^{os} 2-3, 20 et fond n^o 27). Il y a peu de chose à dire en ce qui concerne ce lot de gobelets à parois fines, les rares formes identifiées (Mayet 14, n^o 1 ; Mayet 2 ?, n^o 10 et Mayet 8c, n^o 19) sont courantes au sein des ensembles augustéens ; l'examen des fragments de panse montre l'absence de décor à la barbotine et d'enduit sablé, la plupart des exemplaires sont simplement polis, quelques-uns comportent des guillochis. Les différents groupes de pâte renvoient à des provenances différentes sans qu'il soit possible de préciser leur origine géographique (Italie, Espagne, Gaule ?), voire leur atelier respectif. On peut toutefois proposer une éventuelle provenance italique pour les deux gobelets à pâte grise.

9. La sigillée italique.

Avec 11 ind. (Fig. 12 et 16), cette catégorie représente 5,3 % du total des ind. céramiques et 6,35 % du total des cér. fines et com. Pourcentages assez faibles et que l'on doit mettre en relation avec la rareté de ce type de céramique en Transalpine/Narbonnaise (Fiches 1972, 261, et 1989, 99) où il est vraisemblable que les productions locales d'imitations de campanienne A, B et C ainsi que les cér. à pâtes claires ont occupé la place laissée vacante —elles y ont sans doute une responsabilité importante— par l'arrêt des importations italiennes.

Les individus présents à Sept-Fonts appartiennent aux services Ic et II de Haltern (Loeschcke 1909) et se répartissent entre formes ouvertes basses (assiettes Halt. 1, n^{os} 28 et 34) et formes ouvertes hautes (bols, coupelles et coupes à boire, Halt. 7, n^o 39, Halt. 8, n^o 31, 10, n^o 33 et 12, n^o 29). Au moins deux des quatre timbres identifiés —*L. Tettius Samia* (radiale), *L. Tittius Caupo*, [*Ateius* et *Ateius Mahe*]— désignent Arrezzo (Fig. 17) comme provenance principale (Oxé, Comfort 1968) ; les autres timbres connus en Biterrois nord-oriental confirment cette observation puisqu'ils proviennent également de cette région productrice. Ces impor-

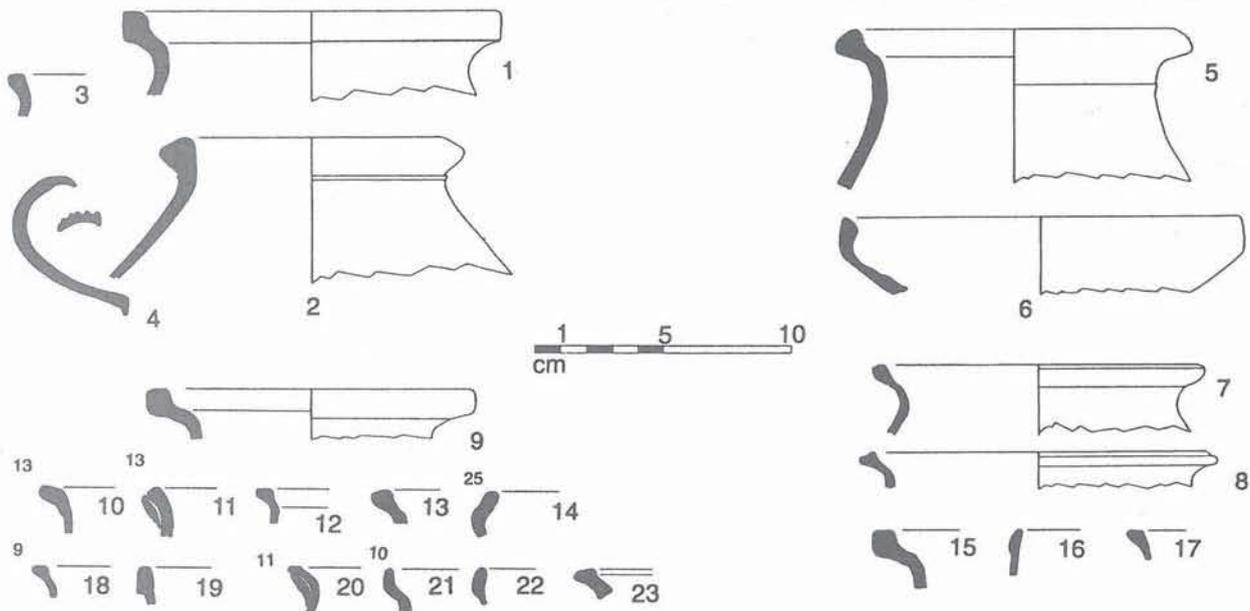


Figure 15 - Céramique commune oxydante ou à pâte claire (1 à 23)(éch. 1/3).

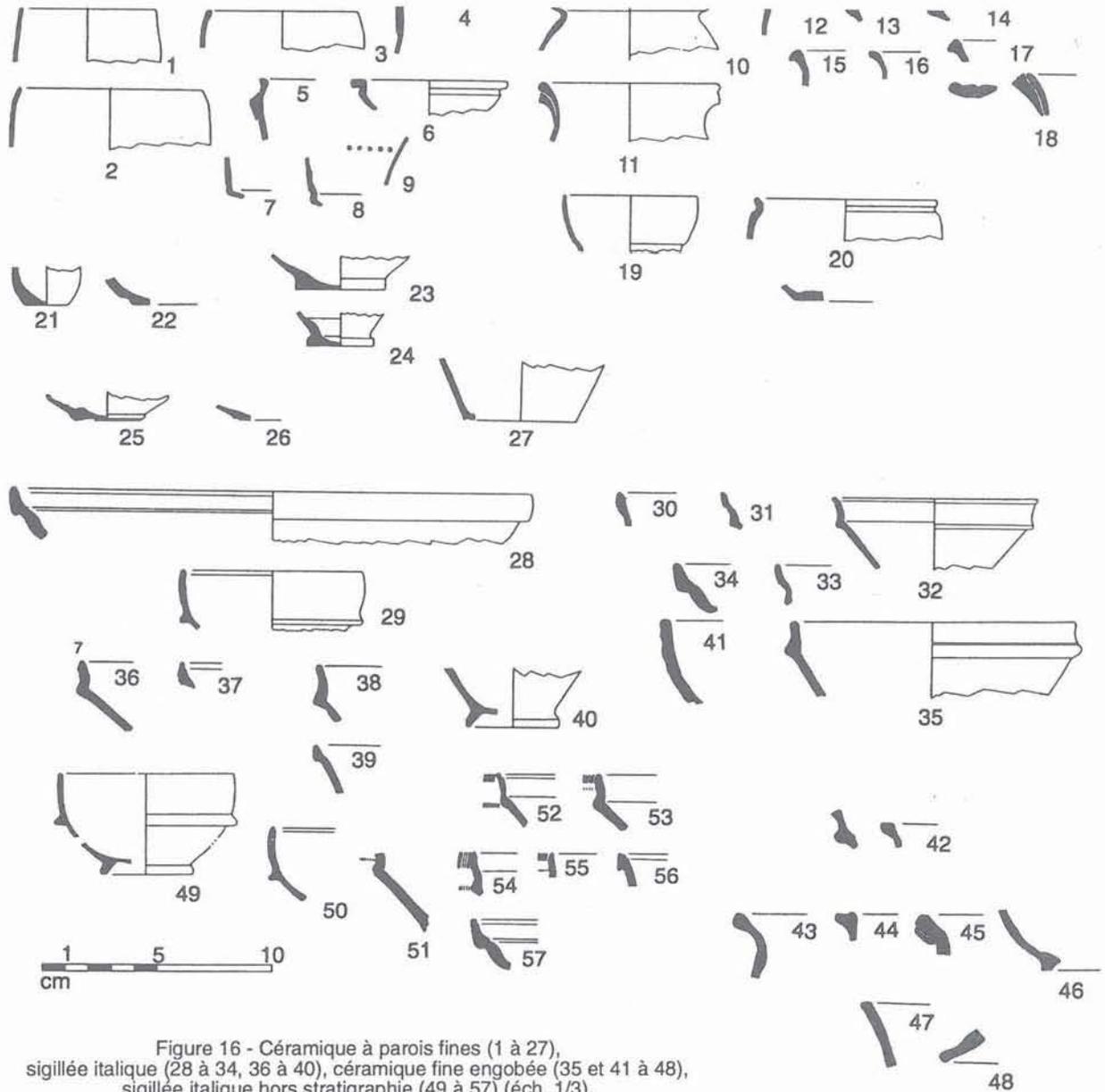


Figure 16 - Céramique à parois fines (1 à 27), sigillée italique (28 à 34, 36 à 40), céramique fine engobée (35 et 41 à 48), sigillée italique hors stratigraphie (49 à 57) (éch. 1/3).

tations marquent la fin de ce courant commercial puisque l'on sait que postérieurement au début du I^{er} s. (après +15), la sigillée italique n'est pratiquement plus diffusée en Narbonnaise comme l'indique la rareté des timbres *in planta pedis* (Fiches 1972, p. 261). Les deux timbres du groupe d'Ateius peuvent provenir d'un atelier lyonnais (Genin et alii 1996). Les exemplaires présentés ici offrent un très bon éventail des formes retrouvées en prospection sur les sites occupés à la période

augustéenne ; bien qu'assez rares du fait de leur fragilité, les ind. identifiables se réduisent en effet à une dizaine de formes parmi lesquelles les assiettes, bols et coupelles dominent largement²⁴. On note, comme à Sept-Fonts l'absence de calice.

10. La céramique fine engobée.

Dernière catégorie à être abordée, la cér. fine engobée n'est représentée que par 11 ind. qui se répartissent

24 Les sites du secteur de St-Thibéry/Cessero ont livré principalement les formes Halt. 8, 1, 7 et Goud. 6 (Massal, Rigoir 1979, p. 163). On note qu'à Sept-Fonts, les trois première sont présentes. Ailleurs, sur les sites de notre secteur, le catalogue se répartit, la plupart du temps, entre f. Halt. 2, 7, 8/11, 1, Goud. 1, 12 et 43. Les estampilles (radiales ou centrales) sont très peu nombreuses : *Umbrius* à AUM 017-51, *L. Tettius* à LPO 010-137, *A. Vibius Scrofula* à AUM 007-41, *C. Sertorius Ocella* à MON 013-167, *A. Titius Figulus* à TOU 010-292 et *L. Tittius Caupo* à PEZ 004-221. Par ailleurs, les ramassages du GREC (Olive 1984 et Garcia 1993, p. 204) en Lodévois, sur l'agglomération de Peyre-Plantade (12), sur deux sites ruraux et à Saint-Saturnin permettent de disposer des marques suivantes : *Xanthius* (2 ex.), *C. Memmius*, *Hermiscus A. Sestius*, *L. Tettius Samia* (2 ex.), *Cn. Ateius Xanthus*, *Mar(...?)*, *C. Sentius*, *A. Vibius Scrofula*, *Mahetius* (2 ex.), *Ateius* (2) et *Rufius* (?). Enfin, on notera la découverte récente d'une estampille tardive, *in planta pedis*, de *Cornelius* sur le site de la Tude à Cabrières (inédit, rens. N. Houlès).

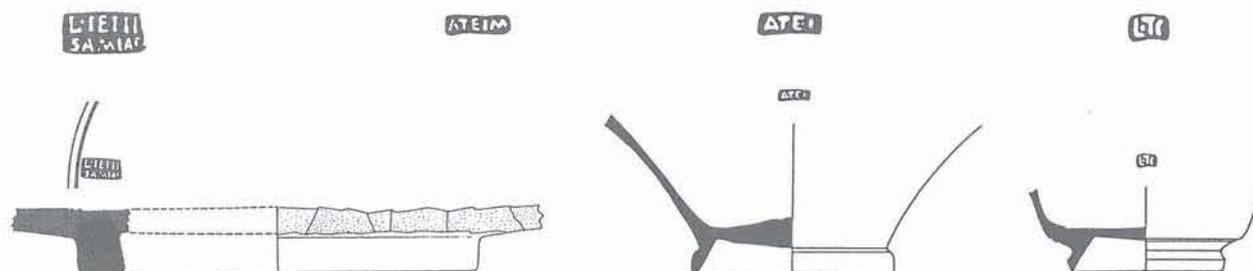


Figure 17 - Estampille sur sigillée italique (éch. 1/1 et 1/2).

entre exemplaires à engobe blanc (Fig. 16, n^{os} 43-46) ou rouge (n^{os} 35, 42 et 47-48), atteignant tout juste 6,4 % du total des cér. fines et com. (Fig. 12). L'examen de leur pâte montre que celle-ci peut être beige pâle ou orangé pâle et que les engobes sont extrêmement fragiles, ce qui pourrait induire qu'un certain nombre d'ind. classés en com. oxydante appartiennent en fait à cette catégorie. Quoi qu'il en soit, l'ensemble des fr. et formes appartient à des formes à verser ou à boire. A noter la présence d'une forme à boire (Fig. 16, n^o 35) qui n'est pas sans rappeler, de par sa morphologie, les coupelles/coupes tronconiques en sigillée italique (var. Halt. 8).

V. DATATION ET CONCLUSIONS

La datation de cet ensemble s'appuie uniquement sur l'étude céramologique puisque la seule monnaie, un demi-as de Nîmes presque illisible ne suffit pas à préciser la date de mise en place du dépôt. Elle permet cependant de fixer le *terminus post quem* au début de la période augustéenne. Compte tenu du peu d'ensembles augustéens connus en Narbonnaise occidentale, de possibles comparaisons sont difficiles. Il faut donc raisonner sur les données intrinsèques. La fourchette chronologique retenue se base sur la sig. italique et la cér. à parois fines. Les estampilles de *L. Tittius Caupo* et *L. Tetti Samiae* appartiennent au dernier quart du I^{er} s. av., les deux autres (ATEIM et ATEI) sont à placer entre le changement d'ère et la fin du règne d'Auguste. Les formes de sig. appartiennent toutes aux services présents à Haltern (-8/+9), diffusés après l'extrême fin du I^{er} s. av. J.-C. (la f. Halt. 12 calant le dépôt après +1) et confirment le *terminus post quem* fourni par les deux ATEI. Enfin, il n'y a pas de marque *in planta pedis* qui caractérise les productions de l'extrême fin de la période augustéenne. En ce qui concerne la cér. à parois fines, les formes reconnues et surtout l'étude des décors et traitements de surface appuient l'hypothèse d'une datation entre +1 et +15. Enfin, il est également possible d'utiliser l'*argumentum ex silentio*, c'est-à-dire tenir compte des types de céramiques qui ne sont pas représentés et qui fournissent un *terminus ante quem*. A l'absence déjà soulignée d'amph. Gauloise –rappelons ici la proximité de l'atelier de Dourbie/Saint-Bézarard qui commence à produire des Pasc. 1 et des amph. à fond plat entre +10/+20– on doit ajouter celle de la sig. sud-gauloise qui apparaît timidement au début du I^{er} s. (assiettes Drag. 15a1 et 17a par ex.). En conséquence, il semble possible de proposer que la mise en place de la fosse et de son remplissage soit intervenue entre le changement d'ère et les années +10/+15.

On ne reprendra pas ici dans le détail la composition

du dépôt, rappelons que son caractère spécifique n'en fait ni un dépotoir, ni une couche réellement liée à la vie d'un habitat. On doit cependant relever quelques points particuliers. Les données fournies par la fosse augustéenne de Sept-Fonts permettent d'entrevoir le faciès céramique (importations, présence/absence) du Biterrois nord-oriental à la fin de la période augustéenne. Celui-ci se définit d'abord, mais ce n'est pas nouveau du point de vue régional, par une très faible proportion de sigillée italique qui reste pourtant le principal fossile directeur de cette période. Cette constatation corrobore les observations faites sur les établissements ruraux reconnus en prospection. On peut en conclure que la rareté, voire l'absence de sigillée italique sur un site, n'est en rien la preuve de son inexistence durant les quarante premières années du Haut-Empire. Il faut donc accorder une très grande attention aux autres catégories de céramique. Dans cette optique, on doit insister ici sur la part importante de la vaisselle commune à pâte oxydante (ou plutôt pâte claire puisqu'il s'agit ici d'une vaisselle de table). Elle représente en effet plus de 40 % des ind. et montre une grande diversité qui ne permet pas encore l'ébauche d'une typologie des formes à l'échelle micro-régionale. L'un des principaux intérêts de cet ensemble est également d'avoir fourni un lot de cér. commune réductrice culinaire que son aspect et sa solidité rendent faciles à identifier et qui comporte déjà trois formes : pot/urne à cuire à lèvres déversées, couvercle et *patina*. Cette cér. commune réductrice à microsillons semble correspondre à une production régionale de transition entre la vaisselle en cér. non tournée de tradition indigène et la cér. culinaire italique (copie de *patina* 6c) ; d'après ce qui a pu être observé sur les sites occupés entre -50 et +50, elle semble être relativement bien diffusée mais jamais en quantité importante, comme si sa diffusion avait été de courte durée. A Sept-Fonts, elle est en tout cas aussi abondante (presque 10 %) que la sigillée et la commune italique réunies et constitue plus de 60 % de la cér. commune réductrice et au moins la moitié des formes réfractaires. D'un point de vue approvisionnement, les seules réflexions argumentées qu'il est possible de faire concernent le mobilier amphorique qui montre indirectement des liens privilégiés avec la péninsule Ibérique et l'absence de conteneurs italiques. Cependant, le caractère spécifique du dépôt peut avoir joué en faveur d'une certaine uniformité. Pour le reste du mobilier, et notamment les cér. à pâte claire, il est difficile de se prononcer mais l'essentiel du lot pourrait provenir d'ateliers régionaux (dont Corneilhan ?) à propos desquels –mis à part pour Sallèles-d'Aude– on reste cependant mal renseigné.

BIBLIOGRAPHIE

- Batigne, Desbat 1996 : C. BATIGNE, A. DESBAT, Un type particulier de "cruche" : les bouilloires en céramique d'époque romaine (I^{er}-III^e siècles), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 381-394.
- Becker et alii 1987 : C. BECKER, C. CONSTANTIN, A. DESBAT, L. JACQUIN, J.-P. LASCoux, Le dépôt d'amphores augustéen de la rue de la Favorite à Lyon, dans *Figlina*, 7, 1987, p. 65-90.
- Bergé 1990 : A. BERGÉ, Les marques sur amphores Pascual 1 de Port-la-Nautique (Aude), dans *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, IX, 1990, p. 131-201.
- Brun et alii 1993 : J.-P. BRUN, G. CONGÈS, M. PASQUALINI (sous la dir.), *Les fouilles de Taradeau, Le Fort, L'Ormeau et Tout-Egau*, Suppl. 28 à la RAN, Paris, 1993.
- Colls et alii 1977 : D. COLLS, R. ÉTIENNE, R. LEQUÉMENT, B. LIOU, F. MAYET, *L'épave Port-Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude*, *Archaeonautica*, 1, Paris, 1977.
- Corsi-Sciallano, Liou 1985 : M. CORSI-SCIALLANO, B. LIOU, *Les épaves de Tarraconaise à chargement d'amphores Dressel 2-4*, *Archaeonautica*, 5, Paris, 1985.
- Dangréaux, Desbat 1988 : B. DANGRÉAUX, A. DESBAT, Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon, dans *Gallia*, 45, 1987-1988, p. 115-153.
- Dressel 1899 : H. DRESSSEL, *Corpus Inscriptiorum Latinarum, XV, 2 : Inscriptiones Urbis Romae Latinae. Instrumentum domesticum. Partis posterioris fasciculus I*, Berlin, 1899.
- Fiches 1986 : J.-L. FICHES, *Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault), la fouille du secteur IV, 1976-1980*, DAF 5, Paris, 1986.
- Fiches 1989 : J.-L. FICHES, *L'oppidum d'Ambrussum et son territoire. La fouille au quartier du Sablas (Villetelle, Hérault), 1979-1985*, Paris, 1989.
- Fiches 1994 : J.-L. FICHES, en coll. avec A. AUROUX, M. PY, C. SANCHEZ, J.-C. ROUX, Les céramiques d'époque romaine (I^{er} s. av. n. è.-II^e s. de n. è.), dans *Exploration de la ville portuaire de Lattes, Lattara 7*, Lattes, 1994, p. 333-372.
- Fingerlin 1986 : G. FINGERLIN, *Dangstetten 1, Katalog der Funde* (Fundstellen 1 bis 603), Stuttgart 1986, 510 p.
- Furger-Gunti 1979 : A. FURGER-GUNTI, *Die Ausgrabungen im Basler Münster I, Die späkeltsche und augusteische Zeit*, Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte, Bd. 6, Derendingen-Solothurn, 1979, 313 p.
- García 1993 : D. GARCÍA, *Entre Ibères et Ligures. Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques*, Suppl. 26 à la RAN, Paris, 1993.
- Gechter 1979 : M. GECHTER, Die Anfänge des Niedergermanischen Limes, dans *Bonner Jahrbücher*, 179, 1979, p. 1-139.
- Genin et alii 1996 : M. GENIN, A. DESBAT, S. ELAIGNE, C. LAROCHE, B. DANGRÉAUX, Les productions de l'atelier de La Muette, dans A. DESBAT, M. GENIN et J. LASFARGUES (sous la dir.), *Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon, 1^{ère} partie : Les ateliers précoces*, dans *Gallia*, 53, 1996, p. 41-191.
- Genty 1981 : P.-Y. GENTY, Une fosse augustéenne à comblement homogène rue Saint-Laurent à Nîmes. Analyse du mobilier et apports dans le contexte régional, dans *Bulletin de l'École Antique de Nîmes*, 16, 1981, p. 101-113.
- Genty, Mauné à par. : P.-Y. GENTY, S. MAUNÉ, Un dépotoir de la première moitié du II^e s. sur la villa de St-Bézard (Aspiran, Hérault), dans *Archéologie en Languedoc* 1996, 21, à paraître.
- Goudineau 1977 : Ch. GOUDINEAU, Note sur la céramique commune grise gallo-romaine de Vaison, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, X, 1977, p. 153-169.
- Hesnard et alii 1988 : A. HESNARD, M.-B. CARRE, M. RIVAL, B. DANGRÉAUX, avec la coll. de M. THINON, M. BLAUSTEIN, M. DUMONTIER, *L'épave romaine Grand Ribaud D (Hyères, Var)*, *Archaeonautica*, 8, Paris 1988.
- Lamour, Mayet 1980 : C. LAMOUR, F. MAYET, Glanes amphoriques : I. Région de Béziers et Narbonne, dans *Études sur Pézenas et l'Hérault*, XI, 1980, 1, p. 3-16.
- Lamour, Mayet 1981 : C. LAMOUR, F. MAYET, Glanes amphoriques : II. Régions de Montpellier, Sète, Ensérune, le Cayla (Mailhac), dans *Études sur Pézenas et l'Hérault*, XII, 1981, 3, p. 3-18.
- Laubenheimer 1985 : F. LAUBENHEIMER, *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris, 1985.
- Laubenheimer 1989 : F. LAUBENHEIMER, Les amphores gauloises sous l'Empire, recherches nouvelles sur leur production et leur chronologie, dans les Actes du colloque de Sienna, 1986, dans *Anfore romane e storia economica. Un decennio di ricerca*, Ecole Française de Rome, 1989, p. 105-138.
- Laubenheimer, Watier 1991 : F. LAUBENHEIMER, B. WATIER, Les amphores des Allées de Tourny à Bordeaux, dans *Aquitania*, IX, 1991, p. 5-40.
- Liou, Domergue 1991 : B. LIOU, C. DOMERGUE, Le commerce de la Bétique au I^{er} siècle de notre ère. L'épave Sud-Lavezzi 2 (Bonifacio, Corse du Sud), dans *Archaeonautica* 10 (1990), 1991, p. 11-124.
- López Mullor 1995 : A. LÓPEZ MULLOR, Nouvelles marques sur amphores provenant du centre producteur de Sant Boi de Llobregat (Barcelone, Espagne), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 177-185.
- Loeschcke 1909 : S. LOESCHCKE, *Keramische Funde in Haltern*, Mitt. d. Altertums Kommission f., Westphalie, 1909.
- Massal, Rigoir 1979 : E. MASSAL, Y et J. RIGOIR, Les DSP à Cessero-Saint-Thibéry (Hérault), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 2, 1979, p. 159-184.
- Mauné 1992 : S. MAUNÉ, Le site de Sept-Fonts (St-Pons-de-Mauchiens, Hérault), site limite de propriété augustéenne ?, dans *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 1992, 18-2, p. 313-317.
- Mauné 1994 : S. MAUNÉ, Les limites de propriétés antiques en Biterrois : l'exemple de Sept-Fonts (St-Pons-de-Mauchiens, Hérault), archéologie et sources textuelles, dans *De la terre au ciel I, Actes des journées internationales (Mars 1993)*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, Besançon, 1994, p. 65-70.
- Mauné 1996 : S. MAUNÉ, *Les campagnes du Biterrois nord-oriental dans l'Antiquité, II^e s. av.-VI^e s. apr. J.-C. Peuplement et occupation du sol, économie, pratiques culturelles et funéraires*, Thèse pour le doctorat d'Histoire ancienne, Université de Franche-Comté, 4 vol., 1100 p., inédit.

Mauné à par. : S. MAUNÉ, Les ateliers de potiers d'Aspiran. Nouvelles données et perspectives, dans *Le monde des potiers gallo-romains*, Actes du colloque international de Sallèles-d'Aude (27 et 28 septembre 1996), à paraître.

Mayet 1975 : F. MAYET, *La céramique à parois fines dans la péninsule Ibérique*, Paris, 1975.

Miró 1988 : J. MIRÓ, *La producción de ánforas romanas en Catalunya, un estudio sobre el comercio del vino de la Tarraconense (siglo I a. C.-I d. C.)*, BAR International Series, 473, 1988.

Olesti i Vila 1994 : O. OLESTI I VILA, Cadastre, aménagements du territoire et romanisation du Maresme à l'époque républicaine, dans *DHA*, 20.1, 1994, p. 283-307.

Olive 1984 : Ch. OLIVE, *Le bassin de Gignac de la Protohistoire à la fin du Haut-Empire*, Mémoire de l'E.H.E.S.S., Toulouse, 1984, inédit.

Olive 1989 : Ch. OLIVE, Une installation de pressurage en Lodévois à Peret et son abandon dans la deuxième moitié du II^{ème} s. apr. J.-C., dans *Documents d'Archéologie Méridionale* 12, 1989, p. 223-244.

Olive, Pezin 1997 : Ch. OLIVE, A. PEZIN, L'atelier de potier gallo-romain de la Font del Mas à Ponteilla (Pyrénées-Orientales), dans *Études Roussillonnaises*, XV, 1997, p. 109-118.

Oxé, Comfort 1968 : A. OXÉ, H. COMFORT, *Corpus vasorum Arretinorum, A catalogue of the signatures, shapes and chronology of Italian sigillata*, Bonn, 1968.

Pascual-Guasch 1962 : R. PASCUAL-GUASCH, Centros de producción y difusión geográfica de un tipo de ánfora, dans *VII Congreso nacional de Arqueología* (Barcelona, 1961), Saragosse, 1962, p. 334-345.

Pascual-Guasch 1977 : R. PASCUAL-GUASCH, Las ánforas de la Layetania, dans *Méthodes classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores*, Actes du colloque de Rome (27-29 mai 1977), Rome, 1977, p. 47-96.

Py 1978 : M. PY, *L'oppidum des Castels à Nages, Gard, fouilles 1968-1978*, Suppl. 35 à *Gallia*, Paris, 1978, 363 p.

Py 1981 : M. PY, Sondages au pied de la Tour Magne (Nîmes, Gard) : note sur un lot de céramique des environs de 16-15 av. J.-C., dans *Bulletin de l'École Antique de Nîmes*, 16, 1981, p. 91-100.

Py et alii 1986 : M. PY, D. LEBEAUPIN et coll., Stratigraphie du Marduel, III, les niveaux des II^e et I^{er} s. av. n. è. sur le chantier Central, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 9, 1986, p. 9-80.

Py 1990 : M. PY (dir.), *Lattara 3, Fouilles dans la ville antique de Lattes. Les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier St-Sauveur*, Lattes, 1990.

Py 1993 : M. PY (dir.), *DICOCER, dictionnaire des céramiques antiques (VII^e s. av. n. è.-VII^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara 6, Lattes, 1993.

Ratti 1997 : S. RATTI, Le substrat augustéen dans la *Constitution limitum* d'Hygin le Gromatique et la datation du traité, dans *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 22/2, 1997, p. 220-238.

Raynaud 1990 : C. RAYNAUD, *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Hérault), la fouille du quartier ouest (1981-1983)*, Paris, 1990.

Revilla Calvo 1995 : REVILLA CALVO, *Producción cerámica, viticultura y propiedad rural en Hispania Tarraconensis (siglos I a.C.-III d.C.)*, Cuad. de Arq., 8, Barcelona, 1995.

Roman 1983 : Y. ROMAN, *De Narbonne à Bordeaux. Un axe économique au I^{er} s. av. J.-C.*, Lyon, 1983.

Schnurbein 1982 : S. VON SCHNURBEIN, *Die unverzierte Terra Sigillata aus Haltern*, Münster, Bodenaltertumer Westfalens 19, 1983.

Sillières 1993 : P. SILLIÈRES, La péninsule Ibérique, dans Ph. LEVEAU, P. SILLIÈRES, J.-P. VALLAT, *Campagnes de la Méditerranée romaine*, Paris, 1993, p. 201-249.

Tchernia 1986 : A. TCHERNIA, *Le vin de l'Italie romaine, essai d'histoire économique d'après les amphores*, BEFAR 261, Rome, 1986.

Tchernia, Zevi 1972 : A. TCHERNIA et A. ZEVI, Amphores vinaires de Campanie et de Tarraconaise à Ostie, dans *Recherches sur les amphores romaines*, Rome, 1972, p. 35-67.



Crédits des illustrations

Fig. 1, I. Bermond ; Fig. 17, M. Genin ; Fig. 2 et 3, S. Mauné et C. Sanchez ; autres : S. Mauné.



DISCUSSION

Président de séance : L. RIVET

Lucien RIVET : Cette étude présente un bel ensemble qui peut poser des questions tant sur sa datation que sur ses implications quant aux amphores.

Nuria NIN : Peux-tu préciser les formes attestées en Campanienne A ?

Stéphane MAUNÉ : Il s'agit de 24 fr. de vraies Campaniennes A (avec une lèvre de Lamb. 27b et deux fonds), et non d'imitations.

Nuria NIN : En excluant les céramiques communes à pâte claire, quels sont les pourcentages pour les céramiques communes non tournées, pour les céramiques communes locales tournées et pour les importations italiques ?

Stéphane MAUNÉ : Sur l'ensemble augustéen, les céramiques communes italiques et à vernis rouge-pompéien atteignent 2,5 % et la céramique non tournée, 20 à 22 % ce qui est, je pense, un maxima.

Armand DESBAT : Peux-tu rappeler le pourcentage des Dressel 1 ?

Stéphane MAUNÉ : La gréco-italique tardive et la Dressel 1 représentent 4,6 % du total. Sur les amphores, cela fait environ 12 %.

Armand DESBAT : C'est très intéressant et c'est un des objets de controverse qui ne touche pas la Narbonnaise par opposition à la Gaule interne. Pour les Campaniennes, je pense qu'on a réussi à faire la démonstration que les importations semblent cesser aux alentours de 50/40 mais il reste le problème des A tardives qui pose à peu près le même problème que pour les Dressel 1. Alors, je sais bien qu'actuellement un des schémas proposés est de concevoir que le midi méditerranéen, attaché à la tradition, continue à vouloir acheter du vernis noir et à boire du vin en amphores italiques alors que tout le reste de la Gaule s'est mis aux produits romains mais je suis difficilement convaincu par ce schéma qui va nous faire croire que Petibonum n'est pas en Bretagne mais en Languedoc.

Stéphane MAUNÉ : Je suis d'accord mais je pense que ce n'est pas un problème d'approches céramologiques mais un problème de la représentativité de ce qui est fouillé en Languedoc par rapport à ce qui est fouillé dans le nord, à savoir qu'on a surtout des niveaux d'agglomérations protohistoriques à occupation longue.

Armand DESBAT : On sait bien qu'à Besançon, les Dressel 1 représentent encore une masse très importante au II^e s. apr. Un des problèmes est qu'il nous manque, justement, suffisamment de contextes en milieu urbain, notamment Narbonne. C'est vrai qu'on aimerait avoir des contextes précoces à Narbonne qui permettraient de voir si, en 40 av., il n'arrive pas de la sigillée mais toujours de la Campanienne, ce qui me surprendrait beaucoup.

Stéphane MAUNÉ : On peut également ajouter, pour le problème des Dressel 1a, ce que Pierre-Yves Genty me disait : en fait, sous le terme "Dressel 1a", il y a sans doute également des Dressel 1-12 et peut-être des choses qui proviennent d'Espagne ; et quand, en plus, on enlève les Dressel 1b, finalement, les Dressel 1a sont à revoir bien à la baisse.

Séverine LEMAITRE : Pourrais-tu préciser l'origine des Dressel 2/4 ?

Stéphane MAUNÉ : Elles sont de Tarraconaise, caractérisées par les paillettes champagne, avec une pâte bien sableuse.

Nuria NIN : Suite à ce que disait Armand par rapport à l'attachement des populations de Narbonnaise aux productions italiques des II^e et I^{er} s., il faut constater le faible pourcentage des sigillées italiques que l'on rencontre à peu près systématiquement sur l'ensemble des sites (à Aix-en-Provence, dans tous les niveaux augustéens mis au jour, on n'en a pas plus de 2 %). Parallèlement, l'apparition de tous les ateliers de dérivées de céramiques campaniennes (y compris les campaniennes grises), montrent une solide tradition et la difficulté, à un moment donné, d'en changer, d'autant qu'en fait les formes les plus traditionnelles de la campanienne sont très largement reprises dans l'ensemble des répertoires de céramiques communes, les céramiques communes engobées en particulier.

Stéphane MAUNÉ : On en avait un peu parlé hier quand tu me disais que ces faciès étaient très différents entre la vallée du Rhône/la Provence et le Languedoc occidental, et ne parlons pas du Roussillon où les choses sont encore plus proches de l'Espagne. C'est vrai que le Rhône semble être une petite frontière. Dans le sud, on a peu l'habitude d'évoquer les limites entre peuples et cités et c'est vrai qu'on a du mal ou qu'on n'a pas envie de raisonner de cette façon.

Nuria NIN : Reste le problème qu'à un moment donné des populations n'ont quasiment pas de service de table !

Stéphane MAUNÉ : Ne faut-il pas l'imputer au coût de la sigillée italique par rapport aux copies de campaniennes ?

Armand DESBAT : Dans des villes comme Orange, on a quand même des contextes autour des années 30 avant avec un faciès mobilier d'importations italiques tout à fait comparable à Lyon et si on remontait dans le temps, on trouverait aussi des choses comparables. Il reste que sur des sites ruraux il y a une baisse brutale des importations d'amphores entre le début et la fin du I^{er} s. avant. Je pense que cette baisse en valeur absolue des importations d'amphores s'explique par l'introduction d'autres conteneurs : on a évoqué les dolia mais j'ai montré, avec de bons arguments, qu'il y avait une importation massive du vin en tonneau dès l'époque augustéenne ; de ce fait, le matériel résiduel est d'autant plus abondant, dans les niveaux, parce que justement il n'y a pas la concurrence d'importations d'un volume aussi important avec les nouveaux types d'amphores.

* *
*

E. SCHINDLER-KAUDELKA
G. SCHNEIDER
S. ZABEHLICKY-SCHEFFENEGGER

LES SIGILLÉES PADANES ET TARDO-PADANES. Nouvelles recherches en laboratoire

POINT DE DÉPART

Seulement une petite partie des productions céramiques d'Italie est localisée. Notamment pour les productions de sigillée, on manque encore de données de base. On connaît les produits d'Arezzo, de Pise, des environs de Naples, de plusieurs autres centres mineurs comme Torrita di Siena (Pucci 1994) ou Vasanello (Porten Palange 1992).

Pour toute une région cependant, la vallée du Po ou Padana, très importante pour le développement des filiales précoces en Gaule, mais de prime importance pour l'approvisionnement des provinces danubiennes jusqu'à l'époque d'Hadrien, peu de données fixes sont établies. Ça et là, il y a connaissance de rebuts de cuisson (?) ou de moules isolés comme, à titre d'exemple, ceux de Crémone (Stenico 1963) ou de Ravenne (Bermond Montanari 1972) ; or, jusqu'à présent, aucun four ni atelier n'a été fouillé.

Les productions des ateliers de la Padane de l'époque augustéenne à l'époque claudienne ont depuis longtemps déjà été distinguées en tant que groupe archéologique défini (Lasfargues et Picon 1982, Maggetti et Galetti 1986, Mello 1993, Picon 1994). Mais la recherche n'a guère été approfondie ni sur les produits précoces, ni sur les groupes d'ateliers de la sigillée tardo-padane.

L'examen macroscopique des différentes pâtes permet pourtant facilement de différencier ces productions des autres produits italiens. Les différences semblent même assez prononcées pour pouvoir diviser les sigillées padanes entre elles (Picon 1994).

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

En partant des céramiques padanes de la fin du I^{er} s. av. J.-C. et de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. importées sur le Magdalensberg, une série d'échantillons a été sélectionnée pour en quelque sorte réanimer le travail amorcé il y a quelques années pour différencier les sigillées arétines et padanes portant les mêmes

marques de potiers (Zabehlicky-Scheffenegger 1991). Dans le programme de recherche ont été incluses les deux productions moulées de l'Italie du Nord, les gobelots d'Aco non vernis et les coupes de Sarius. Pour ne pas trop limiter, dès le début, le cadre des questions, quelques fragments de parois fines italiennes (Schindler-Kaudelka 1998), des cruches trilobées à décor peint (Schindler-Kaudelka 1989) et un certain nombre de mortiers rouges de provenance italienne (Zabehlicky-Scheffenegger 1995) ont également été soumis à l'analyse pour faire le tour d'horizon des importations céramiques précoces de Norique. La présente étude préliminaire ne fait référence qu'aux résultats d'analyses de sigillées lisses et décorées.

Les sigillées lisses précoces importées sur le Magdalensberg sont partagées en deux grands groupes morphologiques appelés B et C. Les différences sont définies sur trois critères principaux :

1. L'examen macroscopique de la surface et de la pâte : on reconnaît les padanes B aux couleurs rouges-brunâtres et au vernis vitrifié bien adhérent tandis que les padanes C présentent des couleurs plus orangées et une pâte moins compacte après cuisson à températures plus basses. La vitrification du vernis n'est pas toujours complète.

2. Les formes : le répertoire des formes padanes B est orienté sur les typologies arétines. Les padanes C utilisent un langage formel plus original, avec des déviations des formes canoniques plus prononcées.

3. Les estampilles : il n'existe pas de noms de potiers communs aux sigillées padanes B et C. Les filiales padanes qui se servent des noms connus d'Arezzo appartiennent aux padanes B (Zabehlicky-Scheffenegger 1992). Les *nomina gentilia* utilisés par les potiers d'Arezzo apparaissent sur les padanes C mais avec des pré-noms différents des formules arétines.

Sur toutes ces différences manifestes les compositions chimiques semblables sont donc assez surprenantes.

Durant les périodes tibérienne et claudienne uniquement les padanes B sont importées sur le Magdalensberg, mais les décors appliqués si fréquents dans les sigillées arétines contemporaines et les sigillées tardo-padanes manquent. Les décors à la barbotine n'apparaissent que dans la seconde moitié du I^{er} s.

A côté des vases lisses, les groupes d'ateliers de la vallée du Po ont également produit des vases moulés largement exportés tout autour du bassin de la Méditerranée et parfois même au-delà. Les tasses de Sarius, ainsi appelées pour la fréquence de cette signature, utilisent des formes de vases à parois fines répandues en Italie et se servent en partie du répertoire décoratif des sigillées arétines à relief, sans pourtant jamais atteindre la qualité artisanale de celles-ci. Les gobelets d'Aco qui présentent un registre décoratif complètement différent sur un répertoire de formes assez innovant sont même à la base d'un certain nombre d'ateliers précoces de la vallée du Rhône. Les poinçons décoratifs italiens ont des différences de style notables avec ceux de Lyon (Desbat *et alii* 1996), mais les noms des fabricants sont parfois identiques. Les deux types sont inventés dans les années 30 av. J.-C. et leur production couvre l'époque augustéenne. Dans un style différent, production et commerce continuent sous le règne de Tibère. La provenance italienne de certains gobelets signés Hilarus a souvent été mise en doute.

Depuis le milieu du I^{er} s. apr. J.-C. jusqu'à la fin du règne d'Hadrien, les sites de Norique et de Pannonie, mais aussi des autres provinces danubiennes, abondent en sigillées tardo-padanes à décor appliqué et décorées à la barbotine (Zabehlicky-Scheffenecker 1992). Un programme de recherches effectué sur la totalité des sigillées à décor appliqué de Norique a renouvelé le problème des critères de groupement.

Pour un classement de ce groupe, il s'est avéré impossible d'utiliser les formes stéréotypées comme point de départ (Schindler-Kaudelka 1995). Il semble que dans la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C., aucun développement à l'intérieur des formes de sigillées ne puisse être retracé avec nos méthodes actuelles. Au contraire, avec une multitude de séries proposées par l'ordinateur, un essai de sériation sur plus de 700 profils d'assiettes Consp. 20.4 a produit des résultats décevants. L'image est la même pour les coupes Consp. 34.

Les motifs des décors appliqués sont des copies des décors utilisés dans les ateliers d'Arezzo (Stenico 1963) qui n'ont aucune valeur pour le groupement archéologique. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de différences décelables entre les poinçons des différents ateliers de sigillée tardo-padane. Ceci est dû en partie à l'état très fragmentaire des individus puisque sur un total de 1500 vases observés, il n'y a guère plus de 200 unités où l'estampille nous indique le nom du potier. Même l'étude photogrammétrique (Gruber et Schindler-Kaudelka 1990) des décors mesurés à un centième de millimètre près n'a pas pu soutenir les hypothèses anciennes de séries. Au contraire, l'image a été brouillée parce qu'il n'est plus acceptable d'argumenter avec des surmoulages ni même d'assigner les appliques au répertoire d'un artisan ou atelier en l'absence de l'estampille.

Les noms qui figurent sur les estampilles de sigillée

tardo-padane ne correspondent jamais aux noms des artisans des ateliers plus anciens. La majeure partie des estampilles présente avec trois lettres les *tria nomina* du propriétaire (?) en abrégé.

La chronologie relative des sites de Norique n'aide pas à la solution du problème. A l'exception du Magdalensberg, la romanisation de la Norique et de la Pannonie a lieu dans la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. A l'heure actuelle, bien qu'il soit possible d'établir une séquence chronologique des sites à moins d'un demi-siècle près à partir des faciès observés, ces différences chronologiques ne peuvent pas être étendues aux sigillées tardo-padanes (Schindler-Kaudelka 1996).

Il manque d'autres critères comme les différences de qualité de pâte discernées à l'œil nu qui sont toujours à la base des groupes archéologiques : c'est une méthode qui doit impérativement avoir recours aux méthodes de laboratoire (Gabler 1991).

Pour des raisons d'ordre technique les échantillons de la première série d'analyses proviennent d'un *municipium* et de deux *vici* à proximité de la Route de l'Ambre (Flavia Solva, Gleisdorf et Kalsdorf), bien que les sigillées tardo-padanes soient diffusées sur tous les sites romains d'Autriche jusqu'au bord du Danube. Au cours du travail, la base de données sera élargie pour inclure également le mobilier d'une partie de ces sites.

Pour compliquer les problèmes, il existe une ou plusieurs productions annoniques très semblables aux sigillées tardo-padanes, non seulement dans le répertoire des formes mais aussi dans les qualités des pâtes. Certains archéologues prétendent qu'une partie des sigillées tardo-padanes, appelées imitations dans ce cas, entre dans les sigillées annoniques, que l'on peut comparer aux productions belges ou helvétiques. Un certain nombre d'échantillons de ces produits a également été analysé pour éclaircir la question (Groh 1995).

Les questions de base de la présente étude sont les suivantes :

Il est évident que les réponses ne sont pas prêtes dès le début des recherches, pourtant il semble logique de les énoncer toutes.

□ Les céramiques traditionnellement considérées comme de provenance padane forment-elles un ou plusieurs groupes chimiques ?

□ Les groupes distingués à l'examen macroscopique présentent-ils des différences chimiques significatives ?

□ Les sigillées lisses et les sigillées moulées de la région padane proviennent-elles des mêmes groupes d'ateliers ?

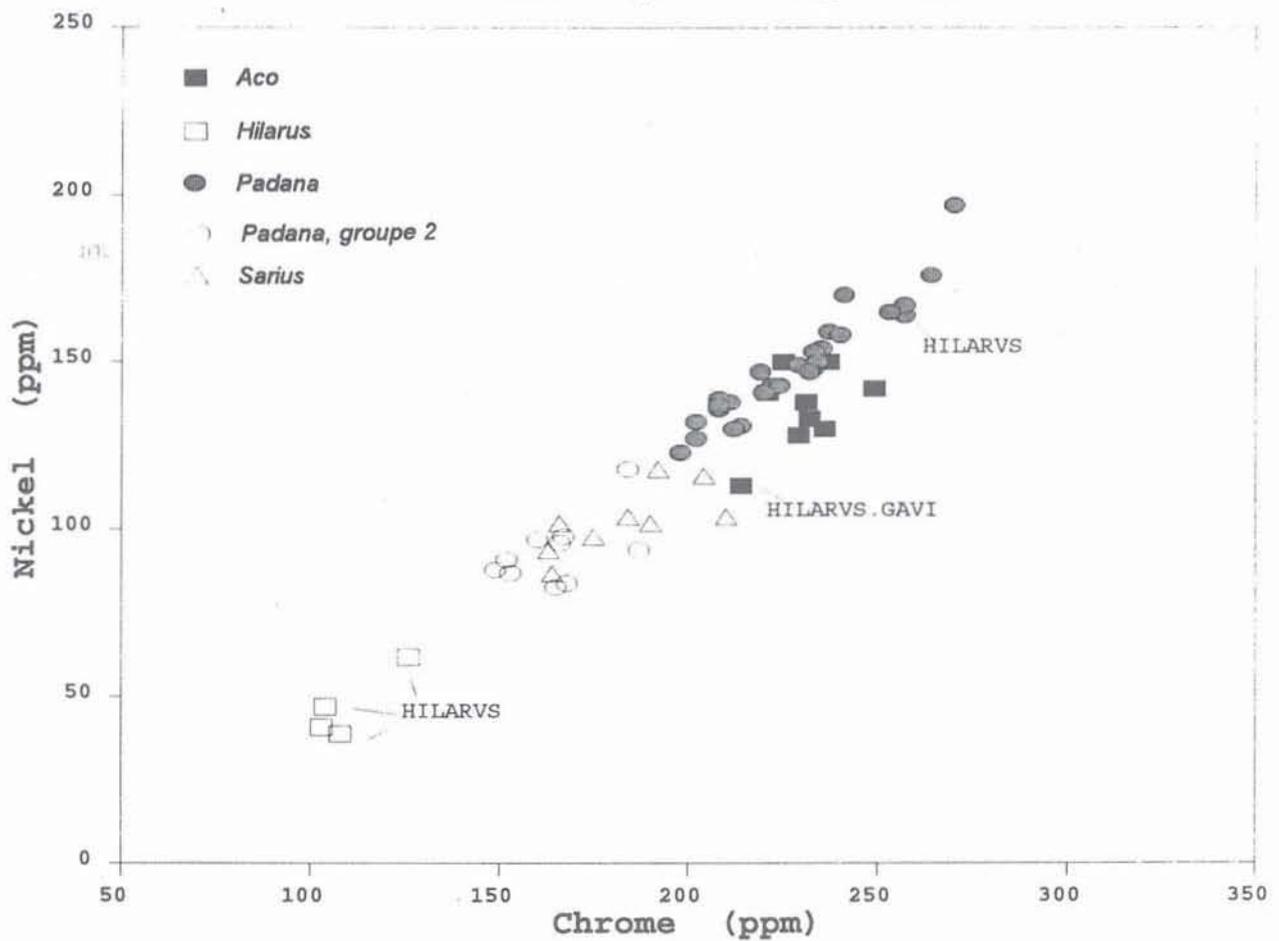
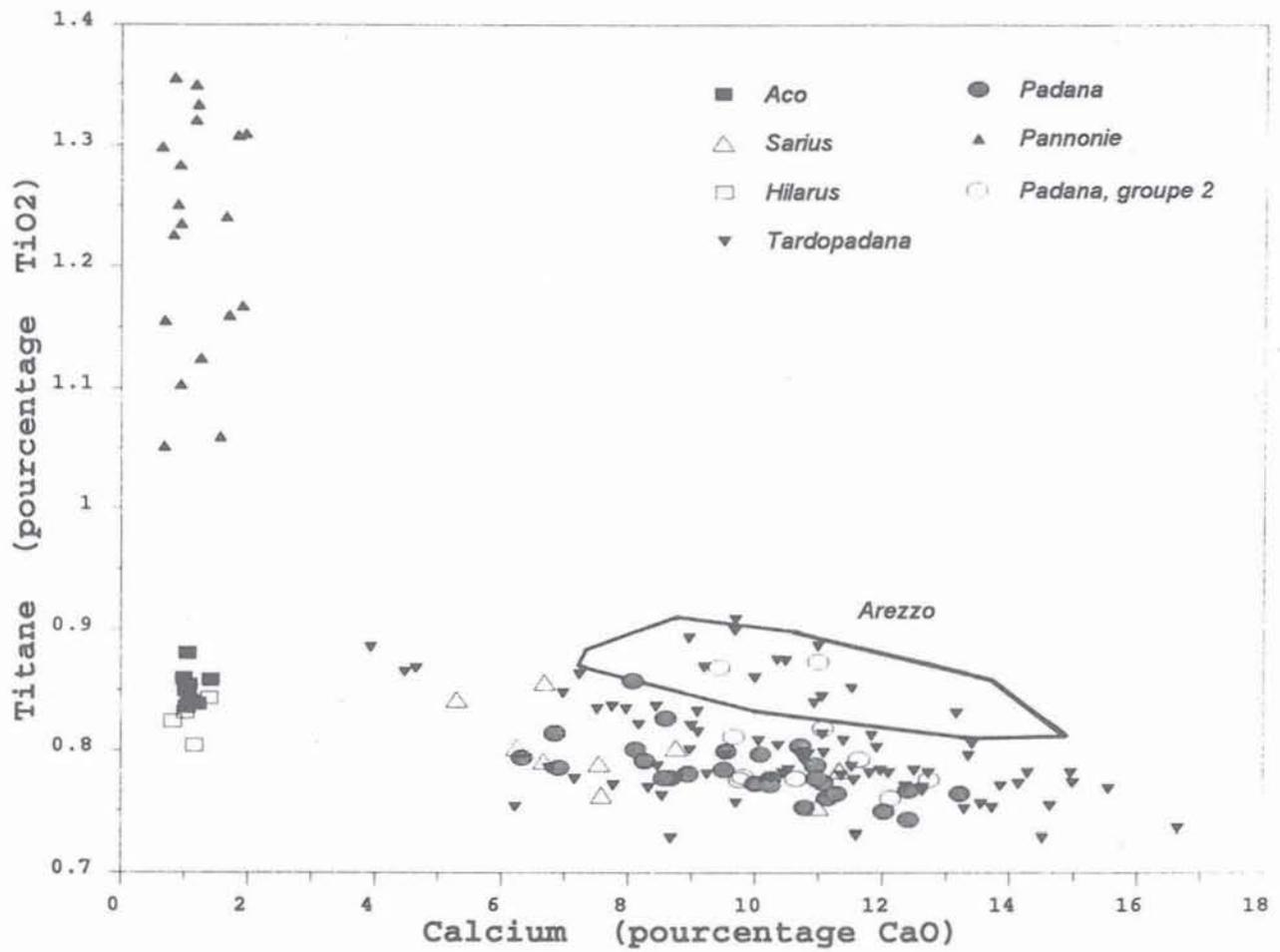
□ Combien de centres de production sont à supprimer ? Où sont-ils situés ?

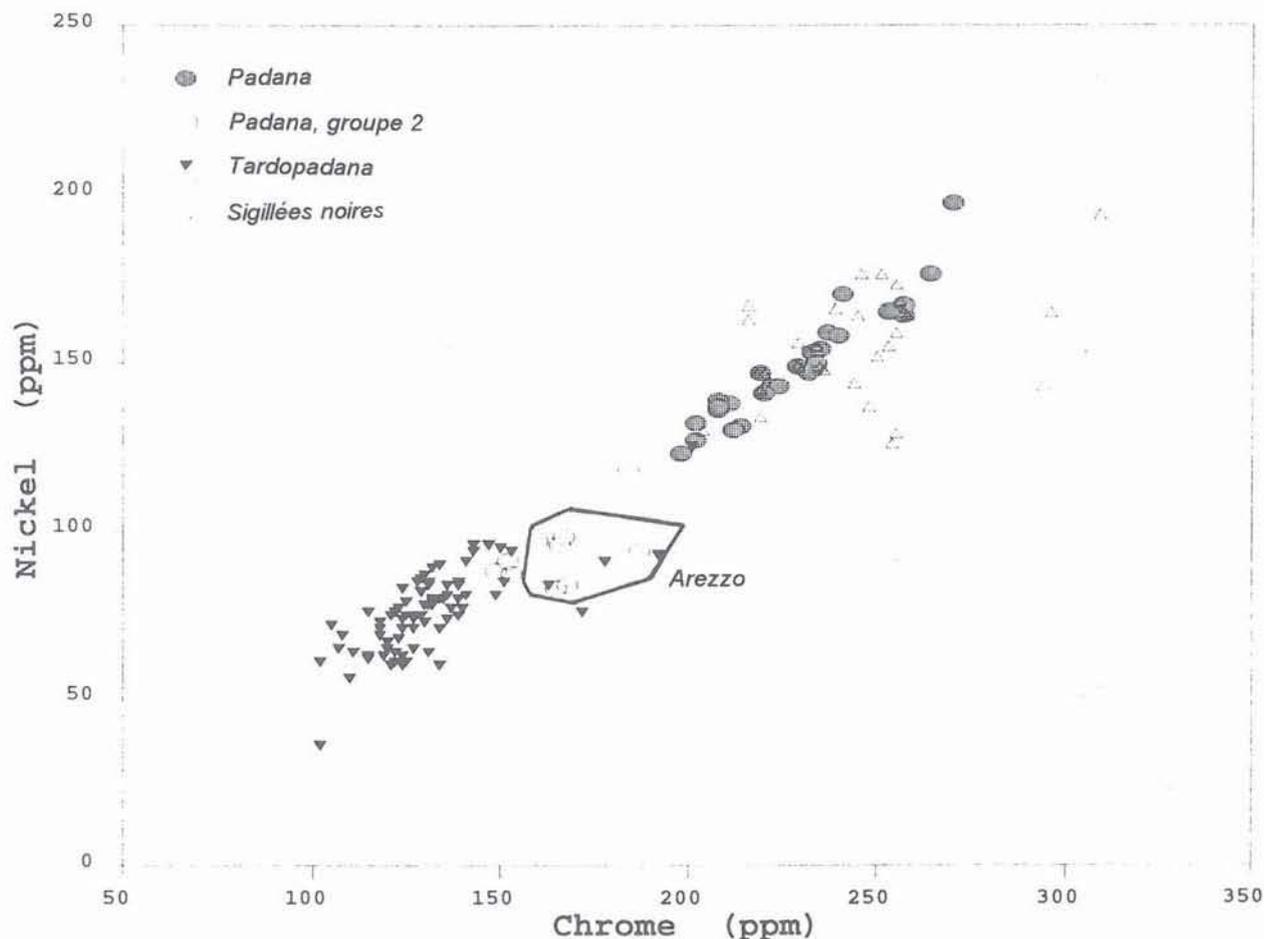
□ Quel est le rapport entre les sigillées padanes et tardo-padanes ? Les sigillées tardo-padanes proviennent-elles des mêmes centres de fabrication que les sigillées padanes ?

□ Quel est, dans cet ordre d'idées, le lien entre sigillées tardo-padanes et sigillées annoniques ? Quelles sont les différences chimiques de ces deux types de céramique ?

Pour résoudre ces problèmes, la recherche a débuté avec 125 échantillons italiens mais le nombre a été

SIGILLÉES PADANES ET TARDO-PADANES





élargi au fur et à mesure des nouvelles questions soulevées au cours de ces premières études. Le choix des tessons à analyser a été fait selon les méthodes archéologiques traditionnelles sur un total de plusieurs milliers de vases.

Les dessins des tessons soumis à l'analyse sont reproduits pour les mêmes raisons que les données des analyses chimiques : le travail est réalisé en collaboration ; par conséquent archéologues et archéométristes tiennent à communiquer les données de base de l'étude sous des formes utiles aux uns et aux autres. Les numéros des analyses ont été reportés sur le dessin. Une liste de concordance en fin d'article aide à l'identification.

Trois graphiques suffiront pour souligner les méthodes utilisées pour l'interprétation. Les résultats d'analyses antérieures figurent dans les listes des dates chimiques pour des raisons de comparaison.

LES RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES

Les résultats obtenus sont encourageants et incitent à continuer les recherches. Les réponses préliminaires, qui suivent, font le point sur l'état actuel des choses et il est évident, avec le nombre encore réduit d'analyses, que ce n'est pas le résultat définitif de la recherche.

□ Les recherches menées jusqu'à présent ont prouvé que les analyses publiées sont comparables entre elles et peuvent être additionnées sans grands problèmes pour l'interprétation. Les réflexions des archéologues se trouvent facilitées de ce fait.

□ Les sigillées noires et rouges padanes, les sigillées nord-italiques décorées et les sigillées tardo-padanes forment plusieurs groupes distincts, mais très apparentés entre eux. Surtout, les sigillées tardo-padanes présentent quelques différences notables avec les produits plus anciens. Il reste à signaler pourtant qu'à cause du nombre restreint d'analyses, un groupement indubitable ne peut pas encore être dressé sur la base des données chimiques. Les listes d'analyses ont donc été divisées selon les critères archéologiques et pourront être soumises à des changements au cours des travaux.

□ Plusieurs centres de production doivent être supposés pour ces différents groupes. Même s'il n'est pas encore possible de les localiser, l'hypothèse de départ des archéologues n'a pas été falsifiée. La recherche continuera avec des prélèvements d'échantillons en Italie du Nord.

□ Les différents groupes archéologiques ne correspondent que partiellement à des groupes chimiques différents. Les différences semblent être surtout de nature technologique et résulter des températures, de la durée et de l'atmosphère de la cuisson. Dans certains cas, les groupes définis de façon archéologique forment des sous-groupes chimiques, sans pourtant permettre de penser à des provenances différentes.

□ Les sigillées padanes B et C ne présentent toujours pas de différences chimiques, leur distinction se fait à partir de décalages technologiques et typologiques, nous avons donc affaire à des groupes d'ateliers à l'intérieur des sigillées padanes en général. Les sigillées noires et rouges B sont identiques du point de vue

composition chimique (voir, déjà, Maggetti et Galetti 1986).

□ Il existe au moins deux groupes de gobelets d'Aco, et le nom ACO apparaît dans les deux : dans le groupe 1, seul ou avec ses esclaves Acastus et Diophanes et, dans le groupe 2, avec son esclave Antiochus et sous la formule Hilarus Aco. Cet indice semble soutenir l'hypothèse que parfois ACO était utilisé comme nom de marque plutôt que comme indication d'atelier. Hilarus Aco et Hilarus Gavi ne figurent pas dans le même groupe. La question de savoir s'il s'agit d'un esclave qui a travaillé successivement pour deux entreprises ou s'il s'agit de deux personnes reste ouverte.

□ Les coupes de Sarius ont bien la même provenance chimique qu'une partie des sigillées padanes B ; elles ressemblent surtout au sous-groupe pauvre en Cr-Ni. Sur la base des analyses exécutées jusqu'à présent, les différences dans le style des décors ne correspondent pas à des groupes chimiques différents.

□ Les gobelets d'Aco sont tournés dans des pâtes non calcaires. Pour la discussion des technologies antiques, le fait que les potiers d'une région aient utilisé différentes sortes de pâtes pour des produits différents est une fois de plus confirmé. Les deux groupes de pâtes constatés ne signifient pas nécessairement deux provenances différentes.

□ Une nouvelle dimension est ouverte pour la discussion du problème des marques de potiers : les vases

lisses estampillés avec des noms identiques à ceux trouvés à l'intérieur des décors de vases moulés figurent parfois dans des groupes chimiques différents. Les marques de potiers sont à utiliser avec la même précaution que les analogies de style, même dans le cas d'un nom plus ou moins rare. Pour les noms courants comme Hilarus, il est impossible de définir la provenance de leurs produits sur la base de l'estampille uniquement.

□ Les vases du potier Ras. Lyc. ne semblent s'intégrer ni dans le groupe de référence d'Arezzo, ni dans un des groupes de la sigillée padane. Pourtant une provenance arétine devient de moins en moins vraisemblable.

□ La question des céramiques régionales de Pannonie n'est qu'à peine esquissée et leur rapport avec les céramiques italiques trouvées en Pannonie et en Norique ne peut même pas encore être deviné. Il faudra attendre la suite du travail sur une base de données plus nombreuses pour éclaircir ce problème.

Pour amorcer ces recherches, il a été nécessaire et possible de relier entre eux une demi-douzaine de projets subventionnés par le Fonds National de la Recherche Scientifique en Autriche (P 6202 G, P 8725 SPR, P 7255 HIS, P 8209 HIS, P 9131 SPR, P 09572 SPR, P 11054 SPR). Nous tenons à remercier tous les collègues qui ont eu l'esprit de coopération.

ANNEXES

La liste de concordance doit être lue de la façon suivante : d'abord le numéro de l'analyse (ex. B506), puis la référence de la publication (ex. A24/1 c'est-à-dire Schindler-Kaudelka 1980, pl. 24/1), ou bien, s'il s'agit d'un tesson dont le dessin ne figure pas sur les planches de la publication respective, le numéro d'inventaire (ex. F90 345).

- F : se réfère au *Steiermärkisches Landesmuseum Joanneum* ;

- K : se réfère aux collections du *Bundesdenkmalamt* ;

- M : se réfère au *Magdalensberg* ;

- G : se réfère à l'*Institut d'Archéologie de l'Université de Graz*.

Quelques fragments n'ont pas livré de dessin lisible et manquent par conséquent sur les figures.

A = Schindler-Kaudelka 1980 ; T = Schindler et Scheffenecker 1977.

B506	T 24/1	C65	T 14/6	F512	T Albanus 4	F759	F 91 1421
B507	T 63/2	C66	T 14/15	F513	T Amandus 4	F760	F 92 1808
B508	T 36/17			F514	T Amicus 4	F761	F 92 2299
B509	T 63/3	F469	Lyon	F515	T Leucus 1	F762	A 41/1
B510	T 63/5	F470	Lyon	F516	M 81 SH/5		
B511	T 63/13	F471	A 37/112	F519	T 83/10	F767	G 3
B512	T 64/2	F472	A 49	F523	T Turius 12	F768	G 9
B513	T 49/2	F473	A 26/1	F517	T Parabol 1	F769	G 16
B514	T 65/15	F474	A 37/114	F518	T M Annei 1	F770	G 17
B515	T 76/5	F475	M 89 WR/2	F524	T Comunis 2	F771	G 31
B516b	T 83/13	F476	A 32/68	F525	T Crescen 1	F772	G 44
		F477	A 35/95	F526	T Turius 8	F773	G 51
		F478	A 34/89			F774	G 55
B517	F 74 242	F479	A 46	F707	K 92 143	F775	G 62
B519	F 77 145	F480	M 75 NG/41	F708	K 92 177	F776	G 85
B520	F 77 190	F481	M 88west.S	F709	K 92 2091	F777	G 88
B521	F 77 190	F482	A 28/32	F711	K 92 2330	F778	G 94
B522	F 77 229	F483	A 125	F712	K 92 2469	F779	G 95
B523	F 77 392	F484	A 44/3	F715	K 93 1154	F780	G 98
B525	F 79 354	F485	A 49/38	F717	K 93 1172	F781	G 108
B526	F 80 414	F486	A 55/99	F718	K 93 1308	F782	G 111
B527	F 80 1374	F487	A 58/123	F720	K 93 566	F783	G 125
B528	F 80 1717	F497	T Turius 15			F784	G 127
B529	F 80 1718	F498	T Terentius 18	F744	F 89 2417	F785	G 133
B530	F 80 1718	F499	T Sarius 5	F745	F 89 3258	F786	G 162
B531	F 81 0121	F500	T Sarius 1	F746	F 89 3577	F787	G 169
B532	F 81 0548	F501	T Surus 1	F747	F 89 3760	F788	G 196
B533	F 81 0672	F502	TCTS 1	F748	F 89 3902	F789	G 197
B534	F 81 0726	F503	T LMV 1	F749	F 90 082		
B535	F 81 0748	F504	T Hilarus 6	F750	F 90 0817	F791	M 83 SH/16
B536	F 81 1226	F505	T Arretinum 1	F751	F 90 1360		
B537	F 81 1266	F506	T Priscus 1	F752	F 90 2300	F 894	M 95 AA/39c
B538	F 81 1296	F507	T CQSE 1	F753	F 90 2500		
B539	F 82 0034	F508	T Secundus 11	F754	F 90 2516	F948	A 184
B540	F 82 0372	F509	T Solo 5	F755	F 90 3266	F949	M 77 SH/4
B541	F 82 0528	F510	T Ras Lyc 2	F756	F 90 3381	F950	T 76/18
B542	F 82 0572	F511	T Acutus 2	F757	F 90 3489	578	T Plii 1
B543	F 87 1544						

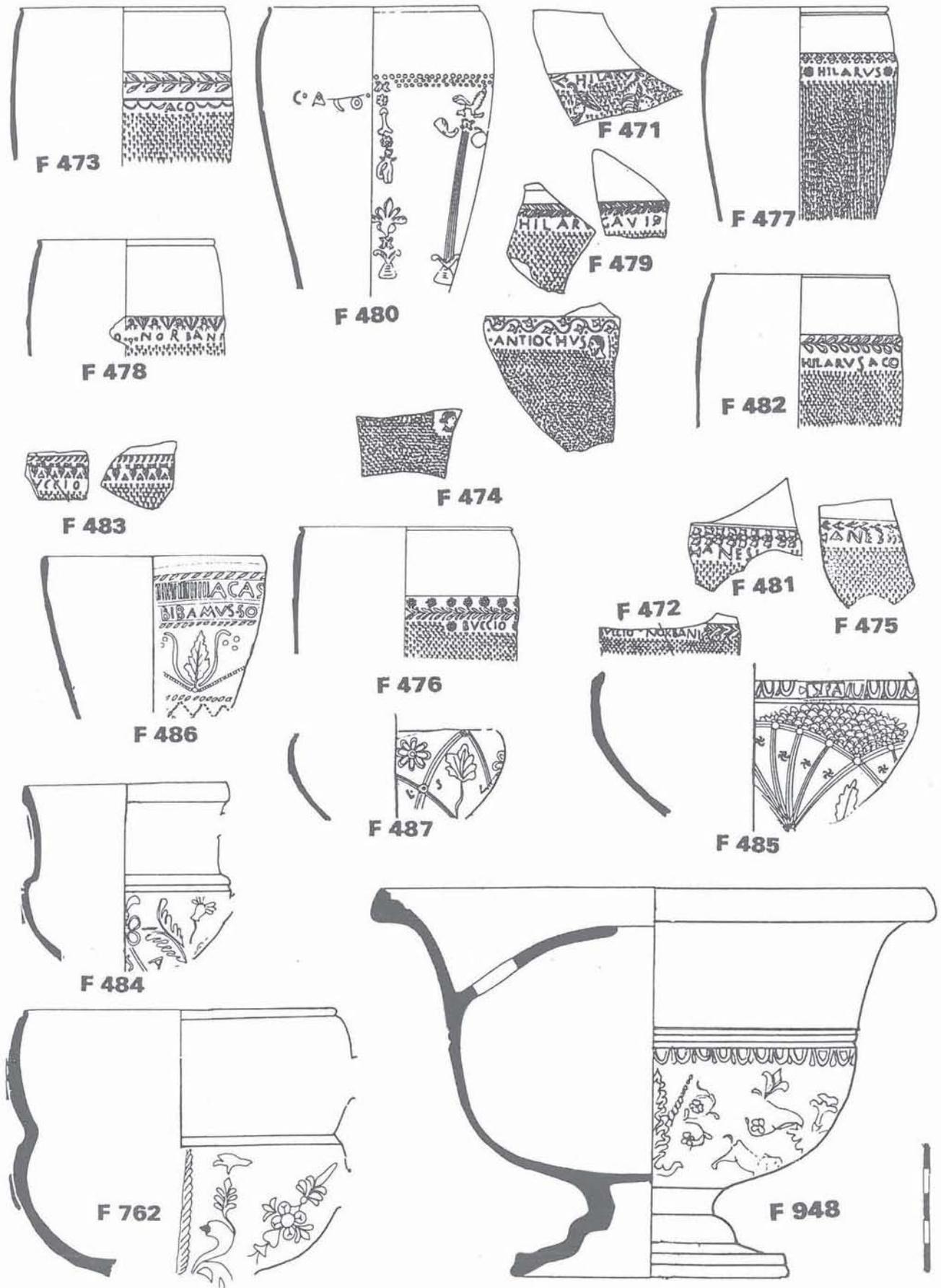


Figure 1 - Gobelets d'Aco et tasses de Sarius du Magdalensberg de provenance padane. Époque augustéenne.

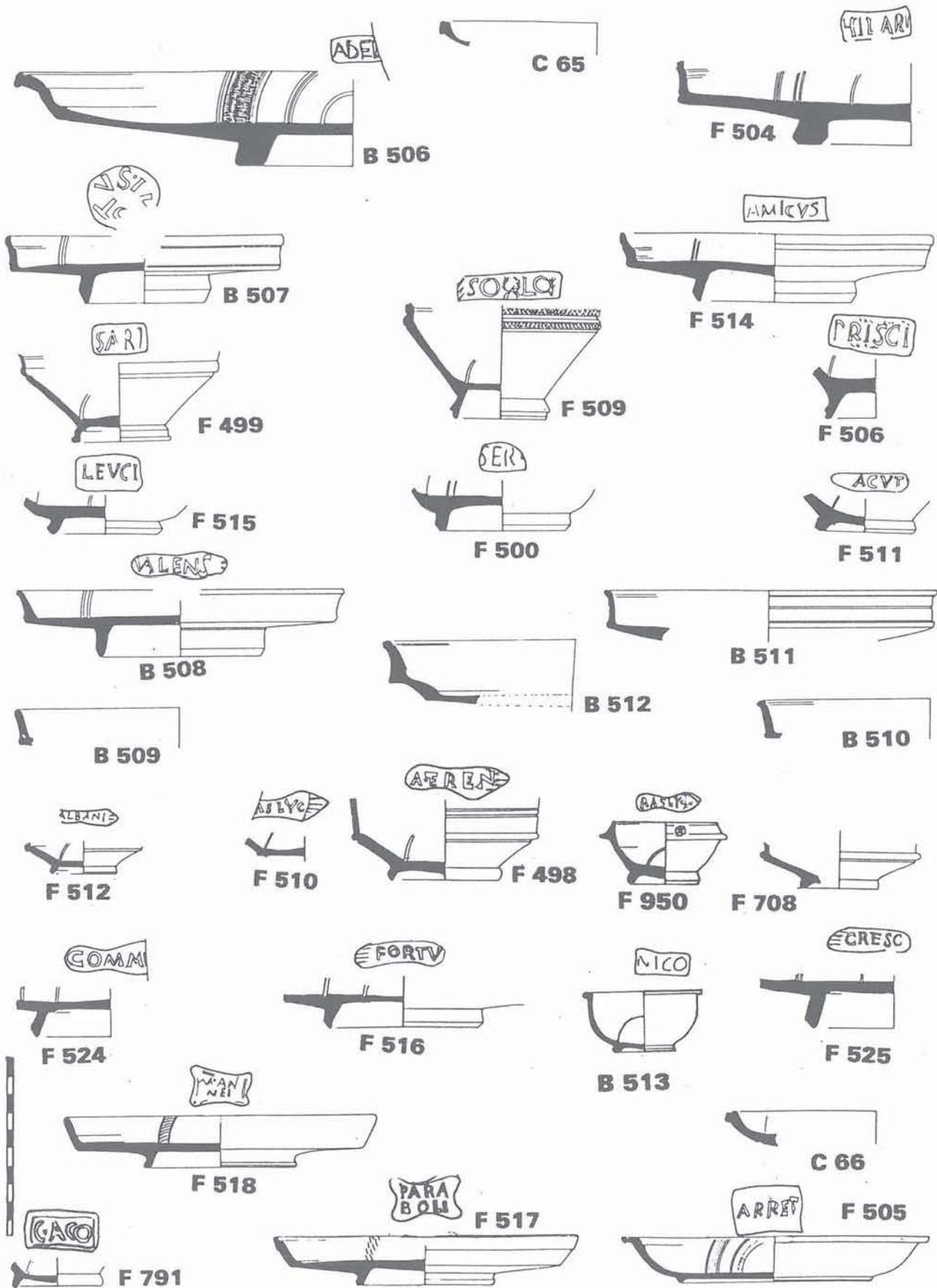


Figure 2 - Sigillées padanes B et C du Magdalensberg. Époques augustéenne et tibérienne.

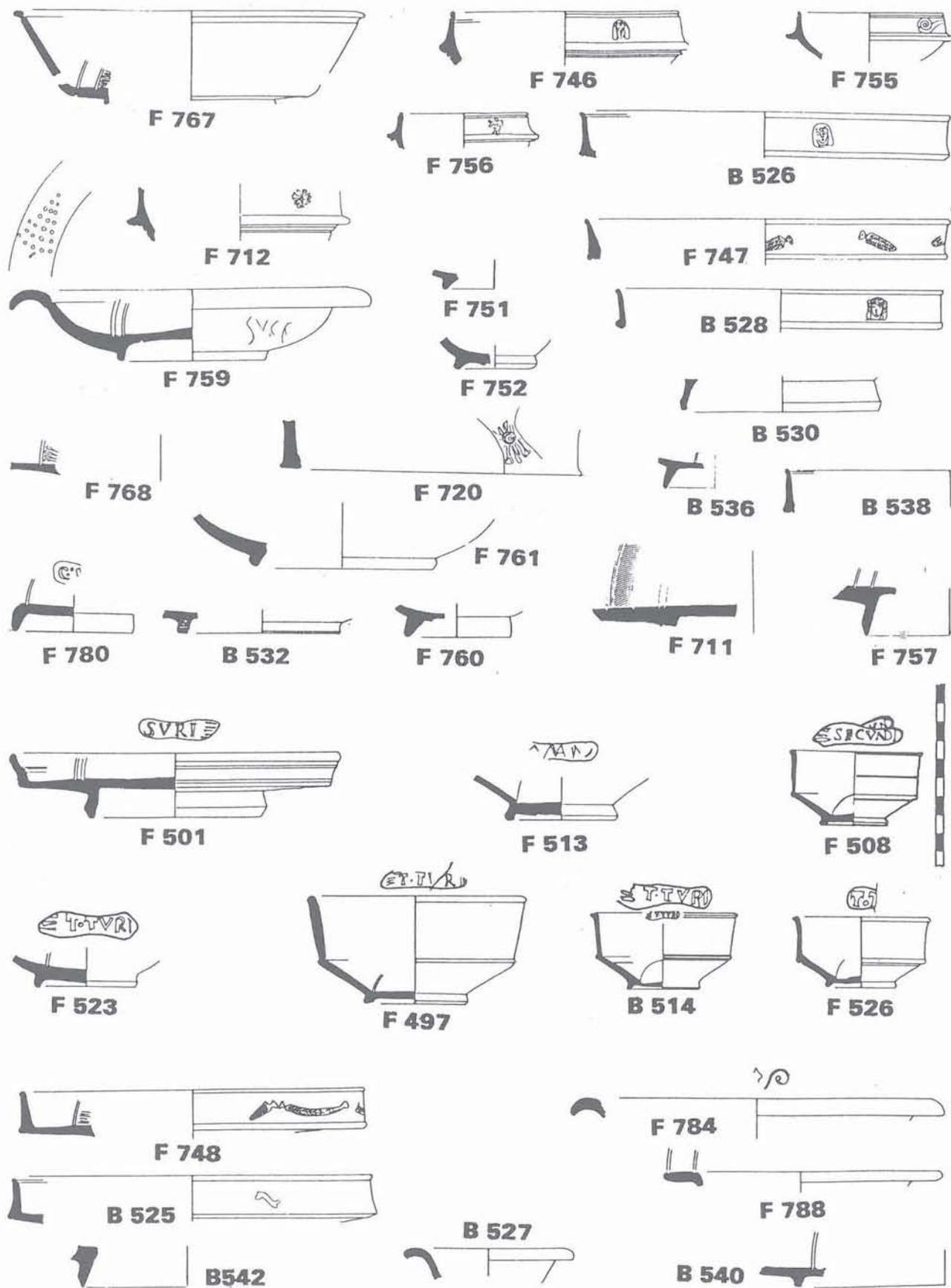


Figure 3 - Sigillées padanes A2 et B (sous-groupe pauvre en CR-Ni) du Magdalensberg, de Flavia Solva, de Gleisdorf et de Kalsdorf. I^{er} siècle de notre ère.

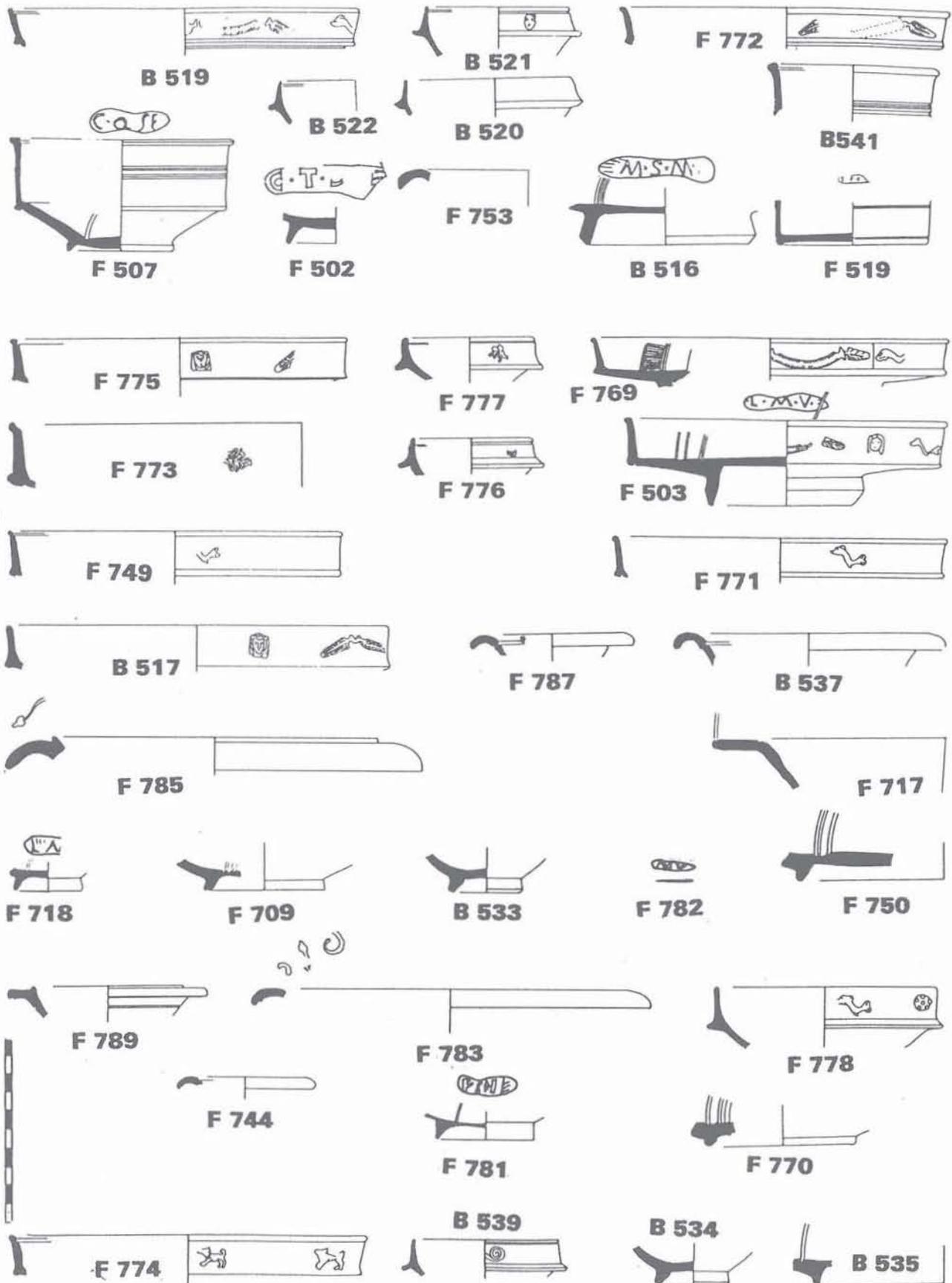


Figure 4 - Sigillées padanes D, E, F et G du Magdalensberg, de Flavia Solva, de Gleisdorf et de Kalsdorf. 1^{er} siècle de notre ère.

PADANE et TARDO PADANE

Echant.	SiO2	TiO2	Al2O3	Fe2O3	MnO	MgO	CaO	Na2O	K2O	P2O5	V	Cr	Ni	(Cu)	Zn	Rb	Sr	(Y)	Zr	(Nb)	Ba	(La)	(Ce)	Pb	Th	PdF	Total
	Gobelets		ACO	Groupe 1		HILARVS.GAVI		ACO																			
F472	64.93	0.841	18.82	7.15	0.0757	2.70	1.14	1.11	3.09	0.123	129	232	133	76	102	169	98	29	167	23	501	42	73	20	31	1.26	100.43
F473	65.53	0.860	18.66	6.92	0.0714	2.65	0.99	1.12	3.07	0.096	118	229	128	78	108	167	88	25	175	22	525	33	82	16	31	1.69	100.85
F475	63.94	0.843	19.11	7.52	0.0788	2.86	1.07	1.17	3.27	0.109	131	237	150	84	125	174	91	30	164	22	538	40	79	24	31	0.99	100.40
F476	64.19	0.859	19.02	7.31	0.0823	2.82	1.41	1.11	3.03	0.126	121	231	138	82	119	165	108	30	175	22	498	51	79	19	32	1.17	100.67
F478	64.67	0.839	18.98	7.24	0.0721	2.66	1.21	1.05	3.06	0.187	141	236	130	84	103	170	108	28	168	22	531	44	73	16	34	1.52	100.64
F479	64.20	0.881	19.07	7.39	0.0756	2.83	1.05	1.13	3.23	0.119	130	214	113		100	180	88		165		514					1.09	99.98
F480	64.47	0.836	19.13	7.53	0.0934	2.63	1.03	1.06	3.08	0.106	138	249	142	84	110	173	90	29	165	23	522	51	73	22	32	1.96	100.65
F481	65.19	0.855	18.59	7.02	0.0770	2.69	1.07	1.12	3.24	0.118	121	221	141	88	108	170	92	29	166	24	522	39	63	27	28	1.31	100.35
F762	64.39	0.850	18.35	8.08	0.0957	2.90	1.04	1.18	2.94	0.190	128	225	150		115	158	95		185		473					1.21	100.14

Gobelets		ACO	Groupe 2		HILARVS		ANTOCHIVS																				
F471	59.86	0.805	21.64	8.82	0.0882	2.41	1.16	0.88	4.10	0.206	115	126	62	92	114	195	108	33	165	23	795	65	78	22	37	1.72	100.88
F474	60.90	0.844	19.98	9.43	0.1212	2.22	1.39	1.17	3.68	0.241	127	103	41		87	148	105		208		789					1.83	99.68
F477	58.05	0.832	22.94	9.20	0.0953	2.59	1.01	0.78	4.27	0.186	132	108	39		86	175	103		149		839					2.30	98.52
F482	58.21	0.825	22.92	9.29	0.0909	2.56	0.81	0.81	4.28	0.171	137	104	47		104	216	93		153		870					1.54	98.79

Gobelets		ACO Lyon																									
F469	65.46	0.915	21.00	7.64	0.0278	0.66	1.74	0.37	1.95	0.196	87	123	44	33	65	96	130	22	232	33	620	25	63	27	32	5.82	100.99
F470	56.07	1.127	29.71	9.63	0.0333	0.78	1.09	0.15	1.31	0.081	123	162	55	57	53	87	50	30	173	45	334	105	74	30	39	1.55	100.53

Analyses publiées																													
Maggiotti	57.86	0.830	16.75	7.00	0.1430	4.89	8.26	1.18	2.85	0.450			242	153	53	125	144												
Picon	58.88	0.793	16.02	6.48	0.1380	4.21	10.67		2.80																				
Picon	60.84	0.770	17.02	6.70	0.1250	3.60	7.85		3.09																				
Mello	55.64	0.780	15.70	6.65	0.1410	3.72	8.50	1.11	2.95	0.710			240	150	85	108	140	300	20	200		520	50	70					

PADANE MB

578	b	58.09	0.827	16.93	7.11	0.1418	4.05	8.58	1.12	2.85	0.276	111	237	159	66	103	137	303	31	157	22	528	68	83	28	27	1.50	98.41
B506	b	56.78	0.777	16.36	6.65	0.1445	4.04	10.25	1.20	2.83	0.934	107	222	143	51	92	128	312	26	145	23	576	22	67	18	27	2.86	100.03
B507	b	56.02	0.750	15.53	6.28	0.1359	5.42	12.02	1.21	2.35	0.253	102	208	136	55	86	97	334	27	154	21	399	40	76	17	26	3.42	100.35
B508	b	55.77	0.774	16.54	6.62	0.1407	4.44	11.06	1.13	2.71	0.780	103	219	147	81	333	119	347	27	144	23	519	29	64	18	24	3.16	100.20
B509	b	58.90	0.778	16.01	6.49	0.1386	4.33	8.66	1.43	2.79	0.448	94	229	149	57	92	125	255	29	168	22	541	35	79	17	28	7.64	100.39
B510	b	57.47	0.785	16.60	6.73	0.1322	4.31	9.50	1.49	2.75	0.194	122	235	154	125	140	124	286	29	158	22	464	35	71	33	26	1.17	100.57
B511	b	58.23	0.781	16.47	6.71	0.1345	4.24	8.95	1.35	2.82	0.282	122	233	153	85	154	131	283	28	162	23	517	30	81	20	30	2.36	101.00
B512	b	58.31	0.801	16.58	6.82	0.1623	4.44	8.12	1.30	2.90	0.541	99	241	170	72	93	135	255	29	160	22	567	35	86	21	25	3.56	100.62
B513	b	55.44	0.767	15.58	6.42	0.1411	5.79	12.40	0.91	2.15	0.368	103	211	138	85	88	75	344	28	155	21	438	29	71	62	31	5.02	100.49
B515	b	54.34	0.765	16.13	6.39	0.1426	5.26	13.21	0.99	2.45	0.290	94	198	123	61	93	105	366	27	142	23	433	24	80	16	26	2.11	100.83
F498	b	57.37	0.797	16.37	6.76	0.1466	4.19	10.08	1.17	2.46	0.626	105	233	148	82	98	102	334	29	167	21	560	37	71	35	33	1.45	100.33
F500	b	56.87	0.773	16.28	6.42	0.1381	4.64	10.00	1.20	2.56	1.084	90	214	131	57	96	104	300	29	162	21	442	22	68	14	28	2.45	100.03
F504	b	59.62	0.786	16.83	6.81	0.1334	4.43	6.90	1.36	2.89	0.211	99	257	164	64	98	142	249	29	166	21	511	30	81	20	31	1.05	100.76
F506	b	57.96	0.761	15.52	6.41	0.1419	4.15	11.14	1.17	2.58	0.137	110	224	143	73	88	115	316	27	160	21	457	30	67	34	31	0.74	100.02
F509	b	56.61	0.804	16.61	6.95	0.1437	4.17	10.71	1.10	2.70	0.185	115	234	150	57	99	120	328	29	148	21	467	36	75	12	25	0.59	100.15
F511	b	59.09	0.792	16.07	6.80	0.1431	4.45	8.26	1.41	2.77	0.186	107	257	167	58	95	130	252	31	168	21	480	36	73	12	28	0.60	100.60
F512	b	56.41	0.788	16.46	7.07	0.1449	4.40	10.94	1.02	2.56	0.173	109	253	165	62	96	112	315	27	151	21	464	33	77	6	30	0.49	100.14
F514	b	57.76	0.772	16.67	6.55	0.1329	3.70	10.24	1.09	2.86	0.197	109	202	127	52	96	136	333	27	149	22	459	37	62	10	31	3.12	100.60
F515	b	57.45	0.743	15.00	6.03	0.1571	4.12	12.41	1.24	2.49	0.337	99	212	130	54	79	113	312	29	175	21	443	30	74	14	28	0.64	100.02
F524	b	56.97	0.753	15.73	6.38	0.1347	5.73	10.77	1.15	2.12	0.228	105	202	132	45	85	67	320	25	156	19	431	33	84	69	37	3.29	100.21
F525	b	56.80	0.765	15.57	6.35	0.1361	5.49	11.27	1.14	2.42	0.231	103	220	141	134	91	67	327	27	164	20	485	27	72	9	33	0.81	100.95
F708	b	57.18	0.800	16.70	6.85	0.1322	4.35	9.54	1.29	2.58	0.533	126	240	158	49	94	106	283	32	159	15	494	34	76	18	31	0.96	101.03
C66	b	55.57	0.780	16.15	6.95	0.1390	4.21	11.71	1.27	2.93	0.253	113	200	116	39	103	133	330	32	158	16	490	15	63	20	19	2.07	101.45

SIGILLÉES PADANES ET TARDO-PADANES

Echant.	SiO2	TiO2	Al2O3	Fe2O3	MnO	MgO	CaO	Na2O	K2O	P2O5	V	Cr	Ni	(Cu)	Zn	Rb	Sr	(Y)	Zr	(Nb)	Ba	(La)	(Ce)	Pb	Th	PdF	Total
C65	56.12	0.760	15.67	6.57	0.1581	3.99	12.80	1.07	2.55	0.289	104	199	116	43	120	118	339	31	164	15	434	31	66			1.99	99.88
F517	58.51	0.778	16.65	6.74	0.1314	4.31	8.57	1.18	2.76	0.339	102	264	176	68	87	134	263	29	152	21	550	26	72	2	27	4.34	100.52
F505	59.19	0.795	17.94	7.15	0.1069	3.74	6.32	1.15	3.11	0.471	110	208	139	51	108	149	208	30	159	22	792	37	78	42		5.75	100.42
F791	56.07	0.858	17.86	7.23	0.1124	3.24	8.02	1.06	2.64	2.828	89	208	137		106	123	238		169		925					8.98	99.10
F518	57.28	0.815	18.22	7.48	0.1397	4.17	6.83	1.02	2.96	1.055	106	270	197	118	129	148	233	30	136	21	796	29	62			6.94	100.11
F791	56.07	0.858	17.00	6.80	0.1443	4.42	10.97	1.35	2.85	0.191	126	232	147	46	112	128	320	32	152	12	425	32	90	27	11	0.11	99.67
Sous-groupe (?) moins de Cr, Ni																											
B514	54.70	0.776	16.78	6.60	0.1480	4.51	12.72	0.90	2.63	0.206	112	149	88	60	88	91	366	26	135	24	429	80	82	56	25	2.31	100.85
F501	57.61	0.776	16.82	6.67	0.1359	3.92	9.76	1.27	2.83	0.177		98	86		97	318		156		452						1.80	99.47
F508	57.61	0.779	17.03	6.53	0.1306	3.92	9.80	1.04	2.95	0.181	99	153	87	72	95	128	340	28	151	23	461	28	81	41	31	2.34	100.53
F513	56.37	0.793	16.83	6.58	0.1450	3.82	11.63	1.02	2.55	0.224	101	166	96	80	187	95	379	27	161	22	494	38	76	14	30	2.83	100.94
F497	56.06	0.777	16.52	6.55	0.1417	5.55	10.63	1.05	2.64	0.244	108	184	118	78	95	110	351	28	160	22	461	46	75	330	35	5.18	100.87
F523	55.14	0.761	16.73	6.48	0.1445	4.89	12.12	0.84	2.58	0.285	97	152	91	72	92	87	346	26	139	23	472	34	86	120	32	3.82	100.84
F526	57.18	0.812	17.66	6.82	0.1460	3.27	9.66	1.10	3.12	0.212	112	160	97	76	101	137	381	27	154	22	434	34	94	22	32	0.61	100.79
F510	54.15	0.874	18.47	7.33	0.1434	4.25	10.98	1.36	1.95	0.459	122	187	94	87	120	76	270	27	133	25	436	38	95	62	29	3.21	100.97
F949	55.22	0.869	18.79	7.38	0.1440	4.72	9.43	0.70	0.32	0.436	105	168	84		136	126	234		153		339					5.67	100.19
F950	55.47	0.819	17.96	6.90	0.1330	3.62	11.07	0.98	2.44	0.614	126	165	83		112	133	269		143		430					1.79	100.74
Coupes SARIVS																											
F499	56.06	0.784	17.14	6.61	0.1399	3.94	11.32	1.05	2.77	0.166	108	163	94	63	95	109	353	25	140	24	416	26	74	16	34	1.28	100.40
F483	58.23	0.803	17.51	6.76	0.1278	3.38	8.76	1.25	2.95	0.205	108	166	102	85	102	130	317	28	156	22	434	43	88	19	32	0.48	100.66
F484	61.64	0.803	16.48	6.76	0.1240	3.24	6.24	1.53	2.92	0.236	110	175	98		63	124	239	40	169		555					1.64	99.44
F485	58.47	0.792	18.81	7.31	0.0995	3.39	6.66	1.05	3.19	0.204	140	210	104	84	121	168	247	28	139	22	459	35	76	16	32	3.62	100.53
F486	60.75	0.843	17.97	7.02	0.1076	3.35	5.28	1.26	3.00	0.392	111	204	116	81	114	143	210	33	162	25	512	41	67	19	31	0.65	100.24
F487	58.91	0.764	17.82	6.92	0.0996	3.40	5.77	1.17	3.07	0.241	119	190	102		118	169	269		160		413					1.07	99.89
F948	55.53	0.754	17.06	6.84	0.1300	4.57	1.99	1.12	2.66	0.322	115	164	87		107	131	317		141		417					0.79	99.81
F133	58.48	0.790	18.02	7.03	0.1090	3.49	7.54	1.33	3.02	0.158	136	184	104	42	112	167	271	22	145		427	59	35	35	17	0.56	100.68
C398	58.35	0.857	17.56	7.48	0.1381	3.88	6.67	1.12	3.06	0.858	113	192	118	194	194	194	243		197		400					3.83	100.56
Tardopadana																											
B526	53.53	0.800	18.63	7.06	0.1126	4.34	10.74	1.01	3.56	0.185	110	136	84	64	103	151	212	24	116	23	628	28	83	21	29	0.74	101.18
B528	53.93	0.805	18.75	7.03	0.1079	4.21	10.36	1.00	3.60	0.181	102	132	78	51	96	152	210	26	117	23	627	35	67	26	30	0.45	100.96
B529	55.63	0.845	18.13	6.35	0.0854	3.68	11.04	0.89	3.14	0.190	110	124	63	94	81	128	221	26	175	23	572	33	85	16	29	0.54	100.79
B530	58.17	0.876	17.20	6.25	0.0815	3.32	10.34	0.82	2.72	0.172	104	125	61	36	71	120	215	28	217	24	507	43	75	20	29	0.50	101.07
B532	55.24	0.835	19.20	7.51	0.1210	4.45	7.50	1.16	3.75	0.214	108	143	96	54	102	166	183	28	120	25	695	25	83	25	30	0.47	100.90
B543	58.16	0.770	17.89	6.56	0.0811	3.82	8.32	1.38	2.84	0.145	98	137	77	36	73	129	216	27	143	21	542	33	79	16	26	0.30	101.08
F711	55.10	0.909	18.70	7.73	0.1575	3.51	9.68	0.75	2.42	1.009	152	192	93	58	117	111	253	31	125	20	556	46	71	19	27	1.60	101.25
F712	56.32	0.763	18.75	6.99	0.0830	4.11	8.53	1.30	2.70	0.429	79	153	94	42	91	104	249	30	119	16	658	33	71	19	29	0.95	101.52
F720	57.12	0.788	17.66	6.30	0.0869	4.08	8.46	1.45	2.66	1.368	91	139	80	35	74	99	244	31	154	15	725	28	82	17	26	1.59	100.67
F746	52.58	0.782	17.99	6.85	0.1243	4.49	12.09	1.07	3.33	0.656	123	131	78	42	89	144	273	27	114	17	751	33	70	13	28	2.40	100.11
F747	53.46	0.782	18.47	7.09	0.1059	4.48	10.44	1.22	3.58	0.339	88	111	64		79	172	272		107		666					1.54	99.32
F748	54.00	0.781	18.45	7.62	0.1528	3.85	9.24	0.98	3.80	1.098	98	121	75		98	193	257		110		808					2.69	99.96
F751	55.08	0.864	19.00	7.75	0.1187	4.25	7.22	1.36	3.47	0.847	92	127	65		91	149	229		120		709					1.04	99.82
F752	52.45	0.767	17.58	6.81	0.1078	4.86	12.62	1.04	3.50	0.227	100	124	74		87	164	245		109		573					0.66	99.30
F755	52.87	0.795	18.57	7.20	0.1060	4.69	10.73	1.01	3.41	0.588	118	123	74		75	176	290		109		735					1.65	100.04
F756	51.33	0.755	17.60	6.67	0.1190	4.75	14.62	0.78	2.92	0.440	124	123	77	43	78	130	292		107	16	704	25	74	17	24	1.18	100.24
F757	51.57	0.809	19.18	8.03	0.1134	4.69	10.04	1.32	3.89	0.332	102	122	61		90	140	239		102		742					0.64	98.71
F759	52.02	0.814	18.73	7.48	0.1108	4.80	11.05	1.05	3.56	0.359	123	134	80	45	87	156	263		104	18	894	28	65	18	27	1.73	100.85
F760	53.31	0.784	17.68	6.84	0.1151	4.57	11.96	1.03	3.26	0.415	120	129	82	48	90	130	209		117	17	638	37	73	26	28	0.65	100.67
F761	55.88	0.848	19.08	7.33	0.1094	4.38	6.97	1.44	3.72	0.211	134	135	80	41	88	158	207		130	19	785	29	83	19	32	0.53	100.57
F780	55.40	0.731	17.11	6.39	0.0927	3.89	11.58	1.43	2.91	0.423	89</																

Echant.	SiO ₂	TiO ₂	Al ₂ O ₃	Fe ₂ O ₃	MnO	MgO	CaO	Na ₂ O	K ₂ O	P ₂ O ₅	V	Cr	Ni	(Cu)	Zn	Pb	Sr	(Y)	Zr	(Nb)	Ba	La	Ce	Pb	Th	Pdf	Total	
B519	d	56.34	0.777	18.06	6.59	0.2358	2.46	7.15	1.37	2.80	2.187	74	134	71	38	156	129	355	27	155	21	917	36	54	19	28	1.85	100.18
B520	d	59.67	0.786	18.27	6.58	0.0768	3.33	6.75	1.47	2.88	0.763	85	140	77	33	77	131	212	26	147	23	549	21	69	22	26	0.33	100.95
B521	d	57.53	0.875	17.27	6.27	0.1191	3.37	10.47	0.74	2.57	0.763	102	123	68	29	62	102	245	30	211	23	574	31	85	18	27	2.09	99.22
B522	d	56.98	0.900	17.62	6.47	0.1072	3.31	9.57	0.73	2.54	1.630	95	120	67	33	67	96	274	32	220	24	691	38	82	16	26	2.77	99.93
B523	d	57.68	0.852	16.78	6.07	0.0945	3.24	11.51	0.82	2.68	0.250	104	122	64	26	62	120	231	28	207	23	550	39	79	22	28	2.69	100.38
B541	d	57.16	0.886	20.21	7.89	0.1073	3.61	3.92	1.68	3.86	0.654	107	149	81	45	107	157	189	28	125	22	812	33	75	24	25	0.75	100.57
F519	d	58.90	0.754	18.33	6.78	0.0835	3.92	6.20	1.55	3.19	0.263	90	134	60	98	154	219		132		657						1.62	99.51
F753	d	55.09	0.822	18.58	7.37	0.1068	4.75	8.16	1.19	3.64	0.258	90	134	60	98	154	219		132		657						0.66	98.74
F754	d	56.43	0.801	17.35	6.63	0.1446	2.88	8.96	0.95	3.20	0.618	98	125	79	93	138	215		119		683	30	79	20	28	2.81	100.40	
F772	d	53.06	0.816	19.29	7.55	0.1197	4.57	9.09	1.12	3.57	0.778	87	132	89	118	165	196		127		829						1.32	99.59
B516	d	55.70	0.787	16.42	6.73	0.1410	4.86	11.51	1.05	2.54	0.254	100	201	125	57	120	107	383	30	158	15	439	43	85	20	24	2.65	100.40
F502	d	56.56	0.757	17.96	6.50	0.0997	3.35	9.70	1.26	2.72	1.072	95	139	75	82	126	121	235	29	143	21	654	25	63	37	32	1.23	100.43
F507	d	57.72	0.772	18.22	6.79	0.0897	3.88	7.77	1.30	3.21	0.218	77	139	84	53	103	135	221	32	136	21	632	33	81	32	28	0.55	100.39
B533	e	50.56	0.771	17.56	7.09	0.1553	5.23	13.84	1.06	2.89	0.799	99	128	85	48	101	120	278	26	105	23	783	38	65	20	24	1.18	100.34
B538	e	54.33	0.793	16.68	6.86	0.1664	3.64	10.77	0.66	2.83	3.236	61	118	73	54	138	127	473	28	131	23	1329	31	71	86	28	7.05	99.49
F503	e	51.20	0.840	19.35	7.66	0.1221	5.05	10.93	0.98	3.08	0.764	94	141	81	52	88	107	240	28	122	22	735	35	70	21	32	2.17	100.36
F717	e	49.28	0.774	18.10	6.97	0.1192	4.63	14.97	0.73	2.71	1.679	97	122	76	49	91	71	287	28	107	17	960	31	68	19	29	2.06	99.59
F718	e	53.96	0.778	18.55	7.13	0.1149	3.95	10.25	0.93	3.42	0.897	97	102	61	106	147	205		134		860						2.31	99.66
F745	e	52.51	0.780	18.27	7.13	0.1155	4.79	11.35	1.14	3.45	0.432	105	115	62	78	188	291		108		789						1.10	98.96
F749	e	52.77	0.776	18.19	7.06	0.1091	4.60	11.55	1.11	3.58	0.235	110	108	69	96	183	251		120		635						0.66	99.92
F750	e	51.75	0.752	17.68	7.10	0.1312	4.10	13.27	0.53	3.12	1.442	94	107	65	74	121	430		99		836						3.72	97.33
F769	e	50.47	0.770	19.07	7.51	0.1151	4.19	12.62	0.79	3.48	0.966	69	115	63	59	110	100	227	35	115	21	895	44	82	22	34	1.41	100.23
F771	e	50.89	0.773	17.80	6.94	0.1214	4.75	14.12	0.90	2.86	0.814	94	134	90	46	92	103	277	28	118	22	849	28	53	16	34	1.81	100.06
F775	e	50.12	0.782	17.78	7.01	0.1211	5.00	14.94	0.73	2.44	1.057	82	130	78	49	82	76	300	29	121	22	842	32	56	16	31	1.85	100.75
F776	e	50.13	0.769	17.61	6.85	0.1196	4.68	15.54	0.83	2.30	1.142	100	124	71	46	88	70	276	29	119	17	996	32	74	17	26	2.71	100.28
F777	e	50.76	0.782	17.94	6.96	0.1151	4.53	14.27	0.85	2.44	1.327	83	127	71	45	98	83	289	26	124	22	984	29	64	16	28	1.51	100.19
F782	e	48.74	0.782	19.45	7.64	0.1201	4.15	11.79	0.68	3.53	3.091	64	119	63	52	119	114	252	31	118	22	1048	48	71	24	35	2.94	100.88
F785	e	50.82	0.813	18.91	7.52	0.1367	4.64	11.81	0.73	2.70	1.876	82	130	87	52	100	94	263	30	120	23	1184	23	82	17	33	2.87	100.64
F787	e	50.15	0.803	18.39	7.27	0.1268	5.38	11.90	0.98	3.10	1.867	66	147	96	53	109	101	253	26	118	21	1400	31	70	25	33	2.15	100.56
F709	e	45.27	0.887	20.99	8.15	0.1544	4.15	10.98	0.83	3.15	5.445	85	139	85	63	117	95	271	31	115	18	1254	31	70	26	33	5.93	99.36
F715	e	43.57	0.831	19.71	7.56	0.3762	3.63	13.14	0.78	3.25	7.122	79	132	80	65	293	102	358	30	117	17	980	29	83	21	26	6.08	98.96
F744	e	53.04	0.833	19.32	6.96	0.1716	3.10	9.08	0.45	2.47	4.540	100	136	74	50	142	105	383	34	149	18	978	36	77	24	29	6.17	99.61
F773	e	49.38	0.729	18.19	7.25	0.1441	3.80	14.51	0.71	2.49	2.757	78	93	41	37	115	141	317	33	107		1422					4.21	99.31
B517	e	50.00	0.736	17.16	6.53	0.1176	5.02	16.63	1.85	1.67	0.253	91	115	76	48	91	195	270	23	105	21	606	30	67	21	31	2.25	100.93
B525	f	52.94	0.785	19.30	7.33	0.5242	3.45	10.52	0.83	3.76	0.538	91	105	72	54	91	155	234	29	114	23	975	36	60	27	29	1.58	101.00
B527	f	52.20	0.784	18.01	6.89	0.1095	4.56	12.49	1.09	3.41	0.434	108	127	75	48	85	146	270	25	116	22	768	37	79	14	30	2.89	100.86
B531	f	52.86	0.798	18.28	7.06	0.1127	4.97	10.84	1.18	3.59	0.266	98	141	91	42	90	139	215	26	113	22	619	43	65	20	27	0.37	100.84
B542	f	52.31	0.782	17.54	6.97	0.1189	4.76	12.71	1.02	3.45	0.294	107	131	84	48	86	142	240	27	110	23	638	43	74	19	26	0.42	100.88
F707	f	56.45	0.771	16.20	6.47	0.1615	3.51	12.35	0.88	2.40	0.783	104	136	81	56	99	86	315	26	137	15	401	30	68	23	30	2.82	100.52
F770	f	56.05	0.837	18.98	7.32	0.1179	3.98	7.74	1.08	3.43	0.417	110	131	85	59	98	131	179	31	126	18	707	22	74	21	27	0.68	101.08
F778	f	52.47	0.756	17.54	6.15	0.0909	4.92	13.54	1.10	3.05	0.359	88	110	53	76	120	238		125		549						0.93	99.42
F779	f	53.49	0.796	17.30	5.97	0.0987	4.64	13.33	1.05	2.92	0.364	118	110	56	79	133	255		140		549	41	73	17	30	0.32	101.20	
F781	f	53.19	0.861	18.63	8.07	0.1808	3.65	9.99	1.04	2.43	1.924	114	163	84	106	133	286		138		807						2.61	98.75
F783	f	54.36	0.837	19.14	7.52	0.1606	4.09	8.44	1.50	3.66	0.272	95	124	60	94	125	231		125		764						0.41	99.72
F784	f	62.33	0.869	17.56	6.56	0.1483	2.99	4.64	1.16	3.12	0.582	113	124	83	47	96	139	157	35	151	17	632	41	82	19	28	0.84	100.81
F788	f	50.23	0.809	19.08	7.58	0.1164	4.82	11.38	1.14	3.18	1.625	80	130	73	100	146	277		116		1061						2.31	98.93
B540	f	61.20	0.729	17.37	5.34	0.0642	2.50	8.67	0.69	3.05	0.345	104	131	64	45	97	159	256	25	121	23	480	42	67	22	28	2.14	100.93
F789	f	57.89	0.778	17.45	6.58	0.0964	3.93	8.79	1.43	2.80	0.223	86	151	85	37	77	121	240	28	151	19	577	33	57	17	38	0.39	100.95
F786	f	46.85	0.797	18.43	10.52	0.3141	4.56	9.52	1.03	3.34	4.608	97	129	86	57	146	118	330	27	113	20	2674	27	54	21	34	4.33	99.33
B534	g	51.17	0.799	18.65	7.69	0.1344	4.81	11.07	1.11	3.69	0.836	97	129	75	63	114	157	266	24	104	23	775	38	72	20	26	1.04	100.83
B535	g	54.67	0.821	18.7																								

BIBLIOGRAPHIE

- Bermond Montanari 1972** : G. BERMOND MONTANARI, Pozzi a Sud ovest di Ravenna e nuove scoperte di officine ceramiche, dans *I problemi della ceramica romana di Ravenna, della valle Padana e dell'Alto Adriatico*, Bologna, 1972, p. 65-83.
- Consp.** : E. ETTLINGER *et alii*, *Conspetus formarum terrae sigillatae italico modo confectae*, Römisch-Germanische Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts zur Frankfurt A.M. (Materialien zur Römisch-Germanischen Keramik, 10), Bonn, 1990.
- Desbat et alii 1996** : A. DESBAT, M. GENIN, J. LASFARGUES (dir.), B. DANGREAU, S. ELAIGNE, C. LAROCHE, J.-P. LASCOUX, M. PICON, A. SCHMITT, W. WIDLAK, Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon, dans *Gallia*, 53, 1996, p. 1-249.
- Gabler 1991** : D. GABLER, Italische Sigillaten aus den canabae legionis in Carnuntum, dans *Carnuntum Jahrbuch*, 1990 (1991), p. 229-252.
- Groh 1995** : S. GROH, Pannonische Glanztonware mit Stempelverzierung aus Flavia Solva, dans *Fundberichte aus Österreich*, 33, 1994 (1995), p. 161-167.
- Gruber et Schindler-Kaudelka 1990** : M. GRUBER et E. SCHINDLER-KAUDELKA, Photogrammetrische Dokumentation von italischer Terra Sigillata mit Appliken, dans *Mitteilungen der geodätischen Institute der TU Graz*, 69, 1990, p. 129-133.
- Maggetti et Galetti 1986** : M. MAGETTI, R. GALETTI, Chemischer Herkunftsnachweis der "Schwarzen Sigillata" vom Magdalensberg, *Magdalensberg Bericht* 15, 1986, p. 391-432.
- Mello 1992** : P. FRONTINI, M. T. GRASSI, D. LOCATELLI, E. MELLO, Contributo delle analisi chimiche mediante fluorescenza X per la determinazione di provenienza della ceramica a vernice nera in Italia Settentrionale, dans *Sibirium*, 1992, 22, p. 329-401.
- Picon 1993** : M. PICON, L'analyse chimique des céramiques : Bilan et perspectives, dans *Archeometria della ceramica. Problemi di Metodo*, Bologna, 1993, p. 3-26.
- Picon 1994** : M. PICON, Les sigillées italiennes et leur étude en laboratoire, dans G. OLCESE (ed), *Ceramica Romana e archeometria : lo stato degli studi*, Firenze 1994, p. 47-61.
- Picon et Lasfargues 1982** : M. PICON et J. LASFARGUES, Die chemischen Untersuchungen, dans S. VON SCHNURBEIN, *Die unverzierte Terra Sigillata aus Haltern*, Münster, 1982, p. 2-23.
- Porten Palange 1992** : F. P. PORTEN PALANGE, Osservazioni sull'officina di Ancarius, dans *Num. e Ant. Class.*, 21, 1992, p. 243-266.
- Pucci 1992** : G. PUCCI, *La fornace di Umbricio Cordo*, Firenze, 1992.
- Schindler 1986** : M. SCHINDLER, Die Schwarze Sigillata 2 des Magdalensberges. Neufunde seit 1965, *Magdalensberg Bericht* 15, 1986, p. 345-390.
- Schindler Kaudelka 1980** : E. SCHINDLER-KAUDELKA, *Die Modelkeramik vom Magdalensberg*, Klagenfurt, 1980.
- Schindler Kaudelka 1989** : E. SCHINDLER-KAUDELKA, Die gewöhnliche Gebrauchskeramik vom Magdalensberg, Klagenfurt, 1989.
- Schindler Kaudelka 1995** : E. SCHINDLER-KAUDELKA, Italische Terra Sigillata aus Flavia Solva, dans *Fundberichte aus Österreich*, 33, 1994 (1995), p. 357-391.
- Schindler Kaudelka 1996** : E. SCHINDLER-KAUDELKA, Die italische Terra Sigillata aus dem vicus von Gleisdorf, dans T. LORENZ, C. MAIER, M. LEHNER, (Hg), *Der römische Vicus von Gleisdorf*, Graz, 1996, p. 65-86.
- Schindler Kaudelka 1998a** : E. SCHINDLER-KAUDELKA, Die pareti sottili vom Südhang, *Magdalensberg Bericht* 16, sous presse.
- Schindler Kaudelka 1998b** : E. SCHINDLER-KAUDELKA, Die Modelkeramik vom Südhang, *Magdalensberg Bericht* 16, sous presse.
- Schindler et Scheffenegger 1977** : M. SCHINDLER et S. SCHEFFENEGGER, *Die glatte rote Terra Sigillata vom Magdalensberg*, Klagenfurt, 1977.
- Stenico 1954** : A. STENICO, Matrici a placca per applicazioni di vasi aretini del Museo Civico di Arezzo, dans *Archeologia Classica*, 6, 1954, p. 43-76.
- Stenico 1963** : A. STENICO, Localizzata a Cremona una produzione di vasellame tipo Aco, dans *RCRF Acta*, 5-6, 1963, p. 51-60.
- Zabehlicky-Scheffenegger 1991** : S. ZABEHLICKY-SCHEFFENEGGER, Frühe padanische Filialen einiger arretinischer Töpfereien, dans *RCRF Acta*, 29, 1991, p. 95-104.
- Zabehlicky-Scheffenegger 1992** : S. ZABEHLICKY-SCHEFFENEGGER, Terra Sigillata tardo-padana, dans *RCRF Acta*, 31, 1992, p. 415-443.
- Zabehlicky-Scheffenegger 1996** : S. ZABEHLICKY-SCHEFFENEGGER, Rote Reibschüsseln vom Magdalensberg, dans *RCRF Acta*, 34, 1996, p. 157-169.
- Zabehlicky-Scheffenegger 1998** : S. ZABEHLICKY-SCHEFFENEGGER, Terra Sigillata Nachtrag, dans *Magdalensberg Grabungsbericht* 16, sous presse.



DISCUSSION

Président de séance : L. RIVET

Lucien RIVET : Grand merci de nous rappeler que les études sur la sigillée, c'est tout de même intéressant !

Armand DESBAT : J'ai noté que sur la question des gobelets d'Aco, cette étude met en évidence deux groupes de composition, ce qui est relativement peu par rapport au nombre d'ateliers suspectés en Italie du Nord ; finalement, on doit dire qu'il y en a assez peu qui approvisionnent le Magdalensberg ?

Eleni SCHINDLER-KAUDELKA : Oui, les deux groupes de gobelets d'Aco sont établis à partir d'environ deux douzaines d'échantillons et j'ai évidemment essayé de réunir le plus d'échantillons signés. Pour le groupe I, il y a

Buccio Norbani, Lucius Novanus et C. Aco ; pour le groupe II, c'est Aco, tout simplement, et puis Diophanes et C. Aco, Diophanes et Hilarus Gavi. Pour le groupe II, Hilarus Aco, Hilarus tout seul et Aco Hilarus ainsi que C. Aco et Antiochus, la fameuse pièce avec les poinçons d'Auguste et de Livie. Mais c'est encore une base de données assez faible et il faudra continuer ; je me suis rendue compte, il y a quelques jours que le seul gobelet ACO complet qui est dans le Musée n'a pas été pris comme échantillon.

Armand DESBAT : *C'est quand même assez surprenant si on compare avec les résultats sur les productions de parois fines à pâte siliceuse des ateliers de Lyon : ce sont souvent des ateliers qui ont utilisé plusieurs argiles. Jusqu'à maintenant, pour les gobelets de type "La Muette", aussi bien les gobelets d'Aco que les parois fines lisses, on a à peu près quatre types d'argiles à Lyon et au moins autant à Vienne. Ce qui veut dire qu'on n'a pas du tout, évidemment, l'homogénéité des pâtes que l'on a, par exemple, dans la sigillée, où les ateliers ont vraiment sélectionné un type d'argile particulier. Ce qui fait qu'il faudrait savoir si les différences sont suffisamment significatives pour conclure à l'existence de deux ateliers ou s'il ne s'agirait pas simplement de deux faciès argileux d'un même atelier.*

Eleni SCHINDLER-KAUDELKA : *Les différences sont surtout notables pour des éléments que les potiers antiques ne connaissaient probablement pas : les différents pourcentages de chrome-nickel ou de vanadium ne sont probablement pas ce que les potiers antiques utilisaient pour définir leur pâte !*

Armand DESBAT : *Du point de vue chronologique, pour Aco, Hilarus Aco, Gavi, la dernière proposition issue du Magdalensberg serait ?*

Eleni SCHINDLER-KAUDELKA : *Toujours la même chose, l'horizon Oberaden, entre 20 et 10 avant, avec une brusque et massive apparition.*

Armand DESBAT : *Et on ne peut pas remonter plus haut ?*

Eleni SCHINDLER-KAUDELKA : *Non !*

Lucien RIVET : *Et les dernières nouvelles sur Lucius Sarius ?*

Eleni SCHINDLER-KAUDELKA : *Je n'arrive toujours pas à suivre la datation de Chr. Goudineau ; on est dans l'horizon Oberaden mais je préfère m'aventurer un tout petit peu plus loin et mettre la grande masse des gobelets de Sarius dans l'horizon Haltern.*

* *
*

François DUMOULIN¹

LES MOULES À SIGILLÉE DÉCOUVERTS À FEURS (Loire)²

Le passé antique de la ville de Feurs, chef-lieu de cité des Ségusiaves, est connu depuis fort longtemps par les restes d'un habitat gaulois dont on connaît bien la culture matérielle³. Pour la période romaine, on connaît surtout l'urbanisme et ses monuments⁴, mais les séries de mobilier archéologique, assez pauvres, n'ont que rarement été étudiées et n'ont presque jamais livré de traces d'artisanat. Deux découvertes pourtant, réalisées dans deux quartiers différents de la cité, posent la question d'une activité de production céramique. En effet, il existe dans les collections du musée de Feurs deux séries de moules à sigillée. Ces deux séries font l'objet de cette étude qui présentera d'abord brièvement les découvertes, puis tentera une identification et un classement stylistique de ces moules, avant de revenir sur les résultats des analyses réalisées par M. Picon sur quelques éléments. Enfin, nous tenterons de définir les raisons possibles de la présence de ces séries de moules à Feurs.

I. LES DÉCOUVERTES

La première découverte date de 1922. Lors du creusement des fondations de la maison Chamoux (parcelle 227-229), les ouvriers ont découvert une excavation remplie de débris de poterie, parmi lesquels se trouve une série de fragments de moules. Ces éléments sont situés avenue Jean Jaurès, dans un quartier plutôt résidentiel. Ils étaient accompagnés d'une très importante série de mobiliers, notamment de sigillées, dont une grande partie a été recueillie et constitue une importante collection du musée de Feurs, inventoriée sous le numéro de série 29-3 et qui contient plusieurs centaines de références⁵. Un rapide examen de cette série laisse apparaître qu'elle est sélectionnée

puisqu'elle ne contient quasiment que de la sigillée, et assez peu homogène sur le plan chronologique. Bien que n'ayant pas fait l'objet d'une étude, un rapide coup d'œil sur cet ensemble montre sa diversité. Par exemple, les estampilles sur sigillées recensées se rapportent à des potiers de la Gaule du Sud du I^{er} s., Felicio, Frontinus, Ingenius, Labio, Mamertus, Perrus et Scoticus, aussi bien qu'à des potiers du centre de la Gaule du II^e s. comme Censorinus ou Mansvetus. Ceci permet d'affirmer que nous ne sommes pas en présence d'un ensemble clos aux datations bien calibrées, mais au contraire d'un ensemble provenant sans doute de plusieurs structures non appréhendées au moment de la fouille.

La seconde découverte a eu lieu en 1952, lors de la construction de la maison Sabaterie, sur la parcelle AM 155-156, rue de Verdun. Située au cœur de la ville antique, le long du *cardo*, cette construction a dû donner lieu à de nombreuses destructions de vestiges. Seule une série de moules a été conservée et est entrée dans les collections du musée de Feurs sous le numéro de série 52-11. Nous ne possédons aucun autre élément concernant cette découverte.

II. LES SÉRIES

Nous avons choisi de présenter séparément les deux séries, dont on verra qu'elles présentent des différences notables. Dans chaque série les moules ont été classés par ordre chronologique, d'après l'identification que nous avons pu en faire. Le numéro d'inventaire donné est celui de l'inventaire du musée de Feurs. Qu'il me soit permis de remercier ici R. Delage, dont l'œil exercé a simplifié le travail de reconnaissance. Nos descriptions sont sommaires, elles renvoient au dessin,

1 Centre de Documentation Archéologique de la Loire, 22 rue Anatole France, 42300 Roanne.

2 Je tiens à remercier ici M. Pouget, Conservateur du Musée de Feurs, pour m'avoir permis d'étudier ses collections, ainsi que le Centre de Documentation Archéologique de la Loire qui m'a fourni les moyens matériels à la mise en œuvre de cette étude. Merci aussi à M. Picon et A. Desbat pour leurs renseignements.

3 M. VAGINAY et V. GUICHARD, *L'habitat gaulois de Feurs (Loire) : fouilles récentes*, Paris, 1988.

4 P. VALETTE et V. GUICHARD, Le forum gallo-romain de Feurs, dans *Gallia*, 48, 1991, p. 109-164.

5 H. RAMET, *Feurs*, Saint-Etienne, 1929.

et surtout aux classements des types existants, pour lesquels nous avons employé les abréviations usuelles :

- D pour J. DÉCHELETTE, *Les vases ornés de la Gaule romaine*, Paris, 1904 ;

- O pour F. OSWALD, *Index of figure-type on terra sigillata*, Liverpool, 1936-37 ;

- R pour G. B. ROGERS, *Poteries sigillées de la Gaule Centrale. I. Motifs non figurés*, XXVIII^e suppl. à *Gallia*, Paris, 1974 ;

- B et R pour C. BÉMONT et G. B. ROGERS, *Libertvs*, dans *Gallia*, XXXVI, 1978, p. 89-141 et *Gallia*, XXXVII, 1979, p. 141-200 ;

- S et S pour J.-A. STANFIELD ET G. SIMPSON, *Les potiers de la Gaule centrale*, Revue archéologique Sites, 1990.

1. Série dite "Maison Chamoux".

Cinq fragments constituent avec certitude cette série (Fig. 1, n^{os} 1 à 5). Deux fragments supplémentaires sont peut-être à rattacher à cette série, mais une erreur de numérotation permet d'en douter.

■ Un fragment de Drag. 30 datable des années 100-120.

- 29-3-357, attribué à *Libertvs B*.

Ce fragment (Fig. 1, n^o 1) présente 5 motifs significants, mais il est assez usé. Le motif de démarcation vertical cordé ne peut pas être reconnu. Le chien courant à gauche et le sanglier courant à droite ne trouvent pas de comparaison. En revanche, l'homme nu courant à gauche est de type D 388, connu dans un moule de *Libertvs*. Le buste féminin est de type B et R 7 dans le style de *Libertvs B*, ce qui nous permet de lui attribuer ce moule.

■ Un fragment de Drag. 37, correspondant à un style de Lezoux de la première moitié du II^e s.

- 29-3-358 non attribué.

Deux éléments composent le décor de ce fragment (Fig. 1, n^o 2) : un double cercle cordé qui n'est pas inventorié dans Rogers et un coq regardant à droite, non attribuable. La facture de l'ensemble laisse penser qu'il s'agit d'un moule de la première moitié du II^e s., notamment grâce à la taille du coq.

■ Trois fragments de Drag. 37 datables de la seconde moitié du II^e s.

- 29-3-335, attribué à *Paternvs II*.

Ce fragment (Fig. 1, n^o 3) présente 4 éléments principaux. Un ove de type R B-104 ou B-105 et un motif de démarcation de type R A-13. Les autres composants sont trop fragmentaires, cheval courant à gauche, ou trop répandus, petit cercle uni, pour une identification. Toutefois, on comparera ce fragment aux productions de *Paternvs II* dont il semble très proche. Il s'agit donc sans doute d'un de ses moules ou d'un moule de son époque, soit entre 150 et 180.

- 29-3-356, attribué à *Avnvs*.

Ce grand fragment (Fig. 1, n^o 4) de moule présente de nombreux motifs. L'ove est abîmé par le motif de démarcation. Le cavalier est de type O 246, attribué au style de *Laxtvccissa* et à de nombreux potiers. Le sanglier, O 1643, est aussi utilisé par de nombreux potiers de cette période. L'élément déterminant est la touffe d'herbe de type R U-96, qui est typique du potier *Avnvs* et permet de lui attribuer ce moule.

- 29-3-359, attribué à *Doeccvs*.

Deux motifs figurés sur ce moule (Fig. 1, n^o 5) sont significants. Le vase est de type R T-27, attribué à *Doeccvs*. La tête de Pan est de type D 675, attribué à de nombreux potiers dont *Doeccvs*. Il est donc peu douteux que ce vase soit de *Doeccvs*.

■ Deux fragments d'origine douteuse non attribués.

- 28-2-184.

Trois motifs entrent dans cette composition originale (Fig. 1, n^o 6). Un motif de colonne cordée, un motif de spirale et son symétrique et un motif de petit oiseau. Aucun de ces motifs n'est identifiable et cet agencement ne paraît pas connu à Lezoux. Etant donné l'origine douteuse de ce fragment, il est possible qu'il provienne d'une collection privée du XIX^e s. et qu'il soit arrivé dans notre série par erreur.

- 28-2-185.

Ce petit fragment (Fig. 1, n^o 7) présente 4 éléments. Un ove trop flou pour être attribué, une rosette à 12 pétales, une palme ou colonne amputée par la rosette, un motif de démarcation et un amour à gauche. On notera l'absence de motif de démarcation sous les oves qui rappelle le travail du potier à la rosette, S et S, pl. 22, n^o 74, et l'amour, typique des productions de Lezoux au II^e s. Malheureusement, aucune attribution n'est possible. Son appartenance à la série est plausible.

2. Série dite "Maison Sabaterie".

34 fragments correspondant à 26 moules se répartissent en 5 groupes.

■ a. Deux moules datés de la première moitié du II^e s. (Fig. 1, n^{os} 8 et 9).

- 52-11-1-9, attribué au groupe de *Quintilianvs*.

Peu d'éléments constitutifs du décor sur ce petit fragment (Fig. 1, n^o 8). Toutefois, l'ove est très net et peut, sans problème, être rattaché au type R B-228. La ligne ondulée du motif de démarcation est de type R A-23. La petite rosette n'est pas identifiable, mais la grande, en revanche, bien qu'incomplète, se rattache au type R C-8, ce qui permet d'attribuer ce moule à *Quintilianvs* ou à son groupe.

- 52-11-11, attribué à *Catvssa I*.

Sur ce fragment (Fig. 1, n^o 9), l'ove est de type R B-109, attribuable à *Catvssa I*. Les autres motifs – motif de démarcation, rosette à 10 pétales, astragale, et cerf courant à gauche – ne sont pas assez nets pour permettre une identification, mais sont cohérents avec l'identification *Catvssa I*.

■ b. Sept moules datables de la seconde moitié du II^e s. (Fig. 1, n^{os} 10 à 16).

- 52-11-5-1, attribué à *Paternvs II* ou *Laxtvccissa*.

Ce grand fragment (Fig. 1, n^o 10) porte un ove bien reconnaissable de type R B-206 et un motif de démarcation irrégulier de type R A-10. L'assemblage de la rosette et de la palme est connu sous le type R U-140. L'astragale et le motif de démarcation régulier ne sont pas identifiés. En revanche, le triton est de type O 19. Les motifs reconnus nous permettent d'affirmer que ce moule est de *Paternvs II* ou de *Laxtvccissa*, soit dans la seconde moitié du II^e s.

- 52-11-1-1, attribué à *Divixtvvs*.

Ces deux fragments (Fig. 1, n^o 11) du même moule nous présentent de nombreux motifs, mais l'attribution à un potier n'est pas aisée. L'ove est trop flou et les

MOULES À SIGILLÉE DÉCOUVERTS À FEURS

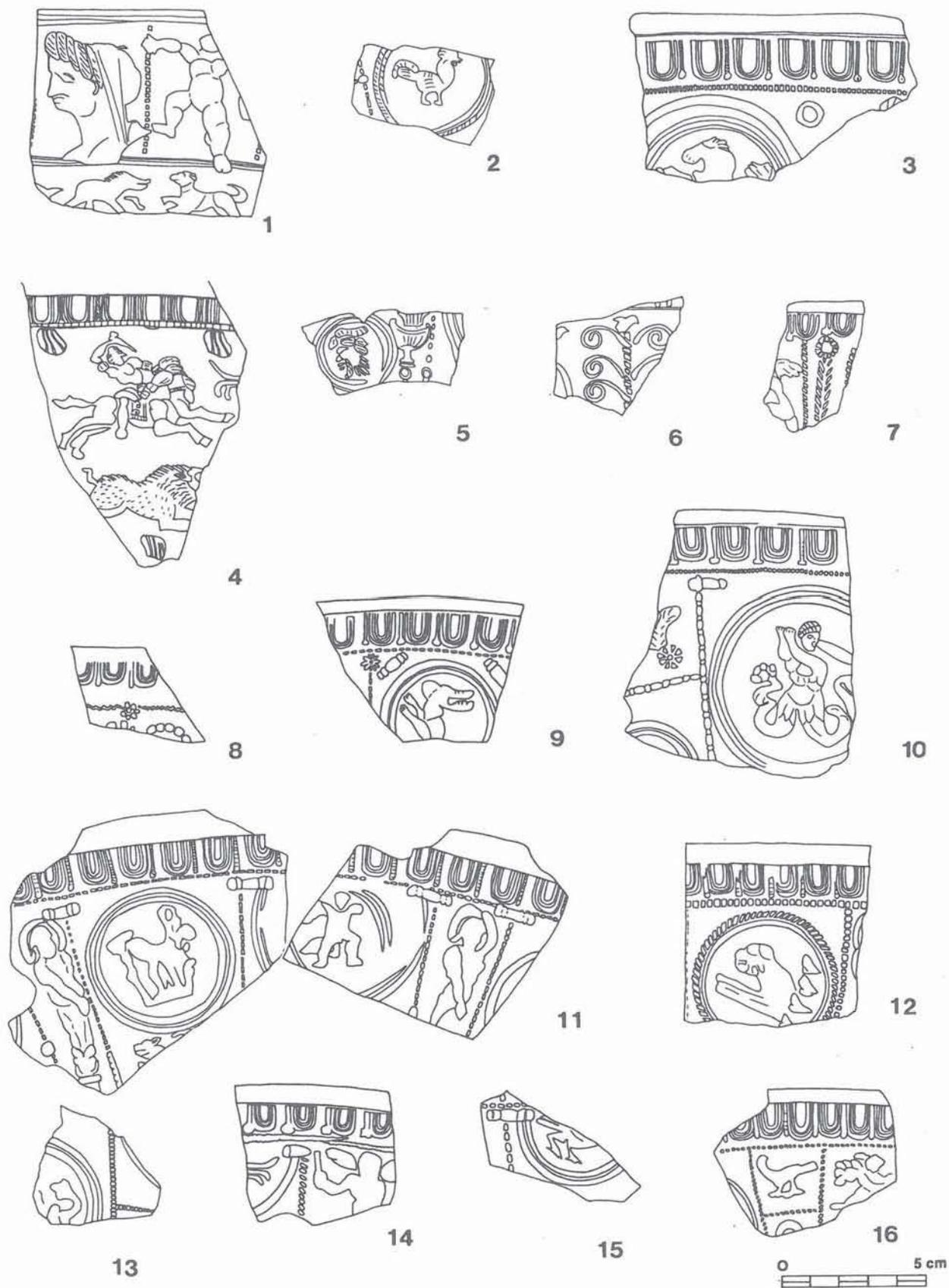


Figure 1 - Les moules trouvés à Feurs. 1 à 5 : série "Maison Chamoux" ; 6 et 7 : fragments d'origine douteuse ; 8 à 16 : série "Maison Sabaterie".

autres motifs non figurés, motif de démarcation et astragale, ne sont pas attribués. Par chance, les motifs figurés sont plus connus. L'érotique, O type B, et la caryatide, O 1207, renvoient par leur association, S et S, pl. 116, n° 11, au potier Divixtvs. Le chien courant à gauche et l'amour sont deux motifs trop répandus à Lezoux dans la seconde moitié du II^e s. pour être attribués, mais ils ne contredisent nullement l'attribution à Divixtvs.

- 52-11-1-2, attribué à Casvrvs.

Quatre motifs apparaissent sur ce fragment (Fig. 1, n° 12). L'ove est très usé, ce qui ne permet pas de l'attribuer. Le motif de démarcation n'est pas attribué à un potier. En revanche, le double cercle à l'extérieur cordé, type R E-25, est attribuable à Casvrvs. L'animal bondissant est figuré dans ce motif par S et S, pl. 133, n° 14, confirmant l'attribution à ce potier.

- 52-11-1-3, non attribué mais typique de cette période.

Ce petit fragment (Fig. 1, n° 13) nous livre trois petits éléments de motifs, tous très fragmentaires : un motif de démarcation perlé, un double cercle uni et la queue d'un animal marin. Seul ce dernier est reconnaissable, il s'agit du type O 52-A, commun à de nombreux potiers de la seconde moitié du II^e s.

- 52-11-12, non attribué mais typique de cette période.

Six motifs sont présents sur ce petit fragment (Fig. 1, n° 14). L'ove est le plus parlant puisqu'on peut lui attribuer le type R B-24, rattaché au style de Banvvs et à de nombreux autres potiers de la seconde moitié du II^e s. Les autres motifs non figurés, motif de démarcation, astragale, feston et colonne sont trop flous pour être attribuables à un potier. Quant aux motifs figurés, amour et chien courant à gauche, ils sont assez typiques des potiers de cette période, sans pour autant être attribuables.

- 52-11-16, non attribué mais typique de cette période.

Ce tout petit fragment (Fig. 1, n° 15) nous livre 5 motifs : la partie inférieure d'un oiseau à gauche, un motif de démarcation, un astragale, un double feston uni. Aucun de ces motifs n'est attribuable, mais le style est bien celui de Lezoux dans la seconde moitié du II^e s.

- 52-11-10, non attribué mais typique de cette période.

Quatre motifs figurent sur ce petit fragment (Fig. 1, n° 16) : un ove, un motif de démarcation, un oiseau et un amour. L'état d'usure du moule, associé à la petitesse du fragment empêche toute identification. Cependant ces poinçons sont courants chez les potiers de la seconde moitié du II^e s., tel l'amour déjà rencontré dans notre étude sur le moule attribué à Divixtvs.

■ c. Huit moules datables de la fin du II^e s. au début du III^e s. (Fig. 2, n°s 1 à 8).

- 52-11-1-4, attribué à Banvvs.

Six motifs sont présents sur ce fragment (Fig. 2, n° 1), tous partiellement. Les motifs non figurés sont un motif de démarcation non attribué, un double cercle uni, un petit arbre, proche du type R N-9 mais présentant cependant quelques différences de détail, et enfin une feuille de type R H-69, qui nous fournit une attribution au potier Banvvs. Cette attribution est confirmée par le début de décor qui apparaît à gauche dans le double cercle sous la forme d'un tireté et où l'on reconnaît l'arme d'un guerrier telle que la figure souvent Banvvs (S et S, pl. 140, n° 12). Enfin le dauphin, très abîmé,

apporte peu d'éléments nouveaux et se rapporte sans doute au type O 2384.

- 52-11-1-7, attribué à Banvvs.

Il s'agit de deux fragments (Fig. 2, n° 2) d'un même moule se recollant très partiellement. Bien qu'assez usé, l'ove peut être reconnu comme le type R B-157, attribué à Banvvs. Les autres motifs non figurés, l'astragale, le double cercle uni et le motif de démarcation ne sont pas attribuables. En revanche, les motifs figurés sont identifiables : le personnage féminin de type O 926 ou 926-A ; le masque de Pan de type O 1333. Cela ne gêne pas l'attribution à Banvvs ; bien que ce potier ne soit pas cité par Oswald, on sait aujourd'hui que ces motifs lui sont familiers.

- 52-11-1-6, attribué à Doeccvs.

Ce petit fragment (Fig. 2, n° 3) présente 4 motifs. Les jambes nues d'un personnage constituent le seul élément figuré qui reste non attribué. En revanche, les éléments non figurés sont plus précis. Le motif de démarcation n'est pas attribué, mais le curieux décor sous le personnage peut être identifié comme l'accumulation de deux motifs. Il s'agit de la partie supérieure d'un autel, de type R Q-63 avec surimpression de rosettes de type R C-274. Cette association permet d'attribuer ce moule à Doeccvs.

- 52-11-3-2, attribué à Doeccvs.

Ce petit fragment (Fig. 2, n° 4) présente une analogie certaine avec le moule présenté ci-dessous. Il est fort probable qu'il s'agisse du même moule. En tout cas les motifs sont identiques : dauphin à droite surmontant une corne dans un double cercle uni ; motif de démarcation. Aucun de ces motifs ne semble attribuable avec certitude. Cependant le lien avec les fragments suivants nous fait retenir la même attribution, c'est-à-dire Doeccvs.

- 52-11-6-1, attribué à Doeccvs.

Ces deux fragments (Fig. 2, n° 5) de moule comportent 7 motifs non figurés, dont un seul est attribuable à un potier : le vase de type R T-14, attribué à Doeccvs. Les autres motifs restent anonymes : oves, motif de démarcation, astragale, double cercle uni, double feston uni et corne. Les deux seuls motifs figurés sont des dauphins, l'un à gauche, très abîmé, mais attribuable tout de même au type O 2393, commun à de nombreux potiers dont Doeccvs, et l'autre à droite, plus petit et assez flou, proche du type O 2387. Il semble donc établi que ce moule est attribuable à Doeccvs.

- 52-11-6-2, attribué à Doeccvs.

Ce petit fragment (Fig. 2, n° 6) présente trop de similitudes avec le précédent pour provenir d'un autre potier. Mais l'absence de collage ne permet pas d'affirmer s'il s'agit ou non du même moule. Cependant l'ove, le motif de démarcation, l'astragale et le vase sont identiques, ce qui permet d'attribuer, grâce au vase de type R T-14, ce moule à Doeccvs. L'extrémité de motif figuré à gauche du moule doit être une tête d'oiseau à aigrette proche du type O 2196. Ce fragment est donc attribué à Doeccvs et est fort probablement un morceau du même moule que les fragments 52-11-6-1 et 52-11-3-2.

- 52-11-14, attribué à Doeccvs.

Ce fragment (Fig. 2, n° 7) présente un ove de type R B-160 attribué à Doeccvs. Les autres motifs – motif de démarcation, astragale, double cercle et double feston uni – ne sont pas attribuables. En revanche, la

MOULES À SIGILLÉE DÉCOUVERTS À FEURS

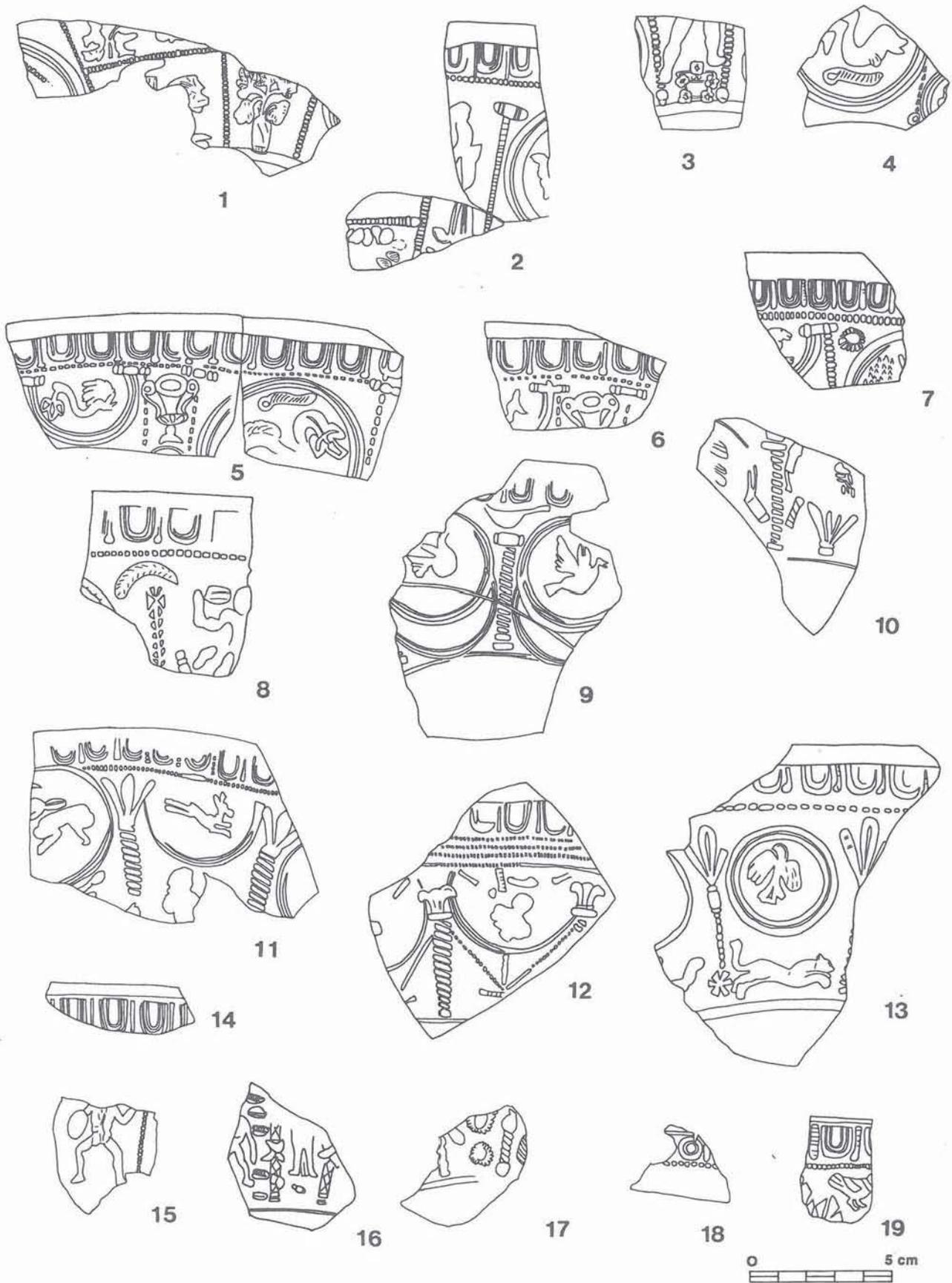


Figure 2 - Les moules trouvés à Feurs et dans le département de la Loire. 1 à 15 : Feurs, série "Maison Sabaterie" ; 16 : site de Chézieu ; 17 et 18 : site de Cordelle ; 19 : site de Tancon (Saône-et-Loire).

rosette à 12 pétales est connue pour Doeccvs (S et S, fig. 44, n° 12). Les motifs figurés sont malheureusement trop lacunaires pour être identifiés. L'attribution à Doeccvs semble devoir être retenue.

- 52-11-9, attribué à Caletvs.

Ce fragment (Fig. 2, n° 8) présente un ove de type R B-90 attribué à Caletvs, tout comme le motif de démarcation de type R A-13, et la colonne de type R P-5. Les autres motifs –astragale, palme et amourne sont pas identifiés. Le recoupement des trois motifs de Caletvs ne laisse plus de doute sur l'attribution à ce potier.

■ d. Cinq moules datables du III^e s. (Fig. 2, n° 9 à 13).

- 52-11-2-1, attribué au style de Ivllinvs tardif.

Ce grand fragment (Fig. 2, n° 9) présente peu de motifs. L'ove, très abîmé, est de type B 156 attribué à Ivllinvs, tout comme l'astragale de type R R-72. Les autres motifs ne sont pas identifiés : double cercle uni et colonne pour les motifs non figurés ; oiseau à droite et oiseau à gauche pour les motifs figurés. Cependant, l'ove, l'astragale et le style général renvoient bien au potier Ivllinvs tardif.

- 52-11-2-3, attribué au style de Ivllinvs tardif.

Ce fragment (Fig. 2, n° 10) présente peu de motifs lisibles. On distingue une terminaison, un astragale et une colonne. Les autres motifs sont très flous. Aucun de ces motifs n'est identifié, sauf peut-être la terminaison trifide qui serait proche du type R G-66, attribué entre autres à Ivllinvs. Enfin la colonne est la même que dans le moule précédent. Ces arguments, ajoutés à la similitude de style, nous permettent de penser qu'il s'agit d'un moule de Ivllinvs tardif.

- 52-11-4-1, attribué au style de Ivllinvs tardif.

L'ove (Fig. 2, n° 12) est de type R B-156 attribué à Ivllinvs. Les autres motifs non figurés vont dans le même sens, puisqu'ils se retrouvent sur les moules précédents du même potier : motif de démarcation, colonne, trifide de type R G-66 attribué à Ivllinvs, double feston uni et double cercle uni. Les motifs figurés, lapin courant à gauche et cerf courant à droite, de type O 1732, n'apportent pas d'éléments supplémentaires. Il semble bien que ce moule soit donc attribuable à Ivllinvs tardif.

- 52-11-2-4, attribué au style de Ivllinvs tardif.

L'ove de ce moule (Fig. 2, n° 11) est de type R B-156, ce qui permet de l'attribuer à Ivllinvs tardif. Les autres motifs sont très flous et difficilement identifiables. Le motif de démarcation est répété sur quatre lignes, mais il est difficile de reconnaître autre chose. La colonne et son terminal, le double feston uni et l'astragale, ne sont pas identifiés. Par contre, le motif de tête de Pan est de type O 1214. Il semble donc que ce moule soit bien de Ivllinvs tardif.

- 52-11-7, attribué à Ollognatvs.

L'ove (Fig. 2, n° 13) est de type R B-227, attribué à Ollognatvs, ce que confirme la terminaison trifide brisée à droite. Les autres motifs non figurés, motif de démarcation, astragale, colonne étroite, rosette et double cercle uni, ne sont pas identifiés. Les motifs figurés, oiseau et panthère, ne le sont pas plus. Toutefois, il semble établi que ce vase est dans le style d'Ollognatvs.

■ e. Deux moules non attribués et non datés (Fig. 2, n° 14 et 15).

- 52-11-1-8.

Ce petit fragment (Fig. 2, n° 14) ne présente qu'une série partielle d'oves non identifiables. Il reste donc anonyme.

- 52-11-1-5.

Deux motifs figurent sur ce fragment (Fig. 2, n° 15). Un motif de démarcation anonyme et un guerrier debout, sans doute de dos, portant un bouclier. Ce motif, bien qu'incomplet, semble inédit.

III. LES ANALYSES

Dans les années 1980, le Laboratoire de Céramologie de Lyon a procédé sur ces moules à une série d'analyses dont M. Picon, que je remercie vivement, a bien voulu me communiquer les résultats. Les 10 échantillons analysés se répartissent en deux groupes. L'un est proche des compositions de Lezoux avec six échantillons (n° 29-3-335, 29-3-356, 29-3-357, 52-11-1-1, 52-11-5-1 et 52-11-7) et confirme notre analyse stylistique. Le second groupe présente une dispersion faible et des compositions originales pour quatre échantillons (n° 52-11-2-1, 52-11-2-3, 52-11-2-4 et 52-11-4-1). Ceci peut faire penser à une production locale.

L'analyse stylistique nous apporte de nouveaux éléments. Il semble en effet que le groupe de quatre échantillons qui pose le problème d'une production locale soit en fait attribuable à quatre moules du même potier, Ivllinvs tardif, ce qui explique la très faible dispersion des compositions. Par ailleurs, ce potier est daté de la première moitié du III^e s. et sa production est située à Lezoux. Cette période étant encore mal connue il y a quelques années, il est possible que le groupe de référence de Lezoux n'ait pas encore été complet au moment des analyses. Il semble donc établi que ces moules ne sont pas de fabrication locale, mais proviennent bien de Lezoux.

IV. QUE FONT CES MOULES À FEURS ?

La situation s'est un peu éclaircie grâce à l'étude stylistique qui nous permet de dire que ces moules sont arrivés à Feurs durant plus d'un siècle, de façon régulière et continue, en provenance de Lezoux. Deux hypothèses pourraient expliquer leur présence.

1. Première hypothèse.

Ces moules sont ici parce qu'il existe à Feurs un atelier ayant produit de la sigillée moulée. En effet, une si grande série de moules plaide pour cette hypothèse, mais les arguments contre sont nombreux. Ainsi les découvertes de Feurs n'ont jamais mis au jour un atelier de potiers et dans la première série, associée à un abondant mobilier, il n'y a aucun raté de cuisson ou élément se rapportant au travail du potier (colifichet, tubulures). D'autre part, on n'a jamais repéré à Feurs, comme sur d'autres sites de la région, une production qui serait attribuable à un atelier local et qui serait sans doute assez dissemblable des productions de la Gaule du Centre pour être remarquée. Enfin, l'approvisionnement en moules à l'extérieur de l'atelier, comme la production de cet atelier, serait très long et très précoce.

On comprend mal qu'un atelier commence à fonctionner dès le début du II^e s. et poursuive son activité sur plus d'un siècle sans maîtriser la technique de la fabrication des moules. Il est donc peu probable que les moules trouvés à Feurs n'y aient jamais servi.

2. Seconde hypothèse.

Ces moules ont transité par Feurs et ils y sont restés suite à une avarie de voyage. Le contexte de la découverte de la première série semble se rattacher au dépotoir d'un marchand ou d'un entrepôt. On peut imaginer que les moules ont voyagé avec les productions de Lezoux. A chaque étape, ils ont dû être déballés et remballés, ce qui ne manquait pas d'engendrer des accidents. Les moules cassés étaient jetés, au même titre que les vases, ce qui explique que certains paraissent n'avoir jamais servi. Un autre élément semble aller dans ce sens, c'est la découverte, sur quatre autres sites du département, de fragments de moules (Fig. 3) :

- un fragment de moule découvert à Chézieu, sur un vicus routier au sud du département (communication de M. le Lieutenant JANNESSON, dans *Bulletin de la Diana*, V, 1889-1890, p. 184-194), attribuable au potier X-2 (Fig. 2, n° 16, d'après le dessin de la publication) ;

- trois fragments de moules découverts sur le site de Montverdun, situé sur l'axe Feurs-Lezoux (R. PERICHON, Montverdun, La collection Gonin, dans *Bulletin de la Diana*, LI, 1990, p. 443-456). Il s'agit de fragments de moules de Lezoux, non datables, malheureusement inaccessibles ;

- deux fragments de moules découverts sur le site des Garioux, à Cordelle, situé en bord de Loire sur l'axe Feurs-Roanne. Ces deux moules sont de Lezoux, du début du II^e s., un est attribuable par son ove à Libertvs B (Fig. 2, n°s 17 et 18) ;

- un fragment de moule découvert en prospection à Tancon (Saône-et-Loire), sur l'axe qui relie, par la vallée du Sornin, la vallée de la Loire au nord de Roanne à la vallée de la Saône et à la Bourgogne orientale. Il s'agit d'un fragment (Fig. 2, n° 19) de moule de Lezoux attribuable, grâce à l'ove type Rogers B-144 à Cinnamvs ou Pavllvs (E. NIEF, Tancon station préhistorique, dans *Bulletin de la Société Préhistorique de la Loire*, 25, 1985, p. 31-47).

Ces quatre découvertes isolées plaident en faveur de la seconde hypothèse, puisqu'elles semblent toutes situées le long des axes de circulation. Cependant la densité des découvertes dans le département laisse penser que la cité ségusiave joue un rôle important dans l'échange des moules et nous amène à poser de nouvelles questions pour lesquelles nous n'avons pas de réponses.

Quels sont les sites destinataires de ces moules ? Les ateliers de Bourgogne ? La Gaule de l'Est ? Pour ces questions, seuls les centres de productions attestés peuvent répondre.

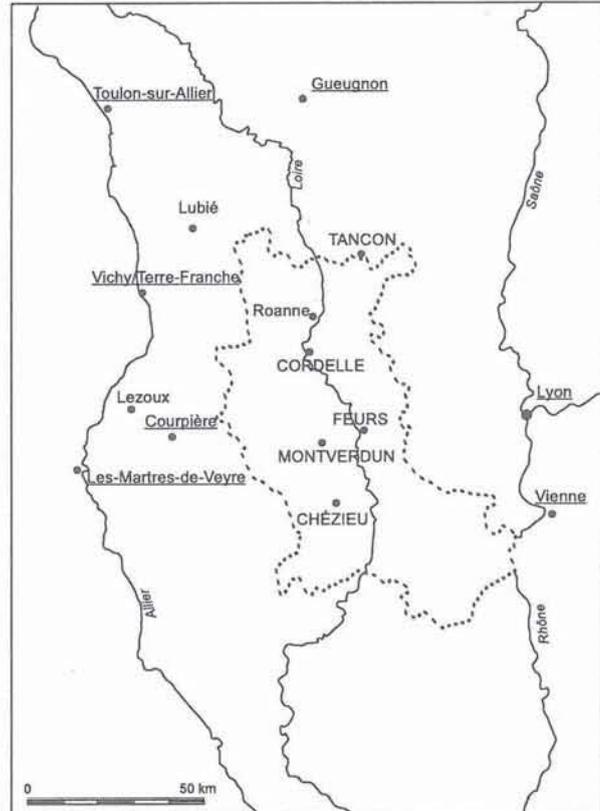


Figure 3 - Localisation des découvertes.
En majuscules : sites de l'étude ;
souligné : ateliers de sigillée ;
tireté : limites du département de la Loire.

Quels sont les réseaux de distribution des moules ? Sont-ils les mêmes que pour la production ou s'agit-il de réseaux spécialisés ? Pourquoi passer par Feurs ? Pour cette question, un examen attentif des sigillées moulées de la Gaule du Centre consommées à Feurs et dans tout le département devrait pouvoir nous apporter quelques éléments de réponses.

En guise de conclusion, nous pouvons brièvement revenir sur nos deux séries, pour montrer que leur composition semble différente. La première est restreinte, limitée au II^e s., alors que la seconde, très développée, s'étend sur plus d'un siècle. Toutes deux témoignent, comme les découvertes disséminées sur le territoire ségusiave, d'un mouvement des moules de Lezoux dont le cadre reste sujet à discussion. Il semble cependant possible d'écarter définitivement l'hypothèse de la réalisation de moules à Feurs, voire celle de l'utilisation de ces moules sur place. Enfin, l'analyse des séries des sigillées moulées découvertes dans la région devrait nous apporter de précieux éléments de réponses.

DISCUSSION

Président de séance : L. RIVET

Lucien RIVET : *Rebondissement dans l'affaire des moules de Feurs !*

Armand DESBAT : *Je voudrais intervenir sur deux points dans la mesure où je suis à l'origine de ces analyses réalisées dans le cadre du Programme Collectif de Recherche sur les ateliers en Rhône-Alpes. Nous n'étions pas vraiment arrivés aux mêmes conclusions et, en tout cas, aux mêmes questions. Il est dommage, d'ailleurs, que tu n'aies pas emprunté au Laboratoire des diapositives des moules : cela aurait égayé un peu la présentation.*

Une des conclusions auxquelles tu arrives me semble assez discutable : le fait qu'on ait justement, dans le même contexte, des moules qui s'échelonnent, au niveau des styles, sur une période assez longue, ne prouve pas du tout, à mon sens, qu'il s'agisse d'un approvisionnement régulier et que tous les dix ans, on venait apporter un moule à Feurs ; on se demanderait bien pourquoi ! Je pense plutôt que c'est un transfert de moules qui s'est fait globalement et je mettrais plutôt cela en relation avec le déclin et la disparition des ateliers de Lezoux. C'est un phénomène qu'on constate assez fréquemment : le déclin des grands centres provoque l'essaimage des potiers ; certains retournent à la terre ou à d'autres métiers, les autres vont essayer de continuer à faire de la poterie là où ils peuvent. On brade le matériel. Quand on démantèle les usines, tout le monde récupère du matériel. Je pense qu'il faudrait plutôt regarder, de manière plus approfondie, dans un certain nombre de sigillées tardives locales, si on ne trouverait pas des choses qui sortent de ces moules. Et le fait qu'on ait justement associé deux styles, un style très frustré, sur une série des moules et des éléments beaucoup plus classiques de Lezoux, serait un éventuel indice d'une production locale à côté de moules importés mais également la réutilisation tardive de moules plus anciens. La question a été évoquée par Richard Delage, l'autre jour, et on a des exemples dans d'autres ateliers, notamment à Rheinzabern, où on utilise un siècle plus tard des moules pour faire de la sigillée. Les moules en céramique peuvent servir sur d'assez longues périodes et les exemples ethnographiques montrent bien que, dans un atelier, on trouve les outils des potiers précédents, sur plusieurs générations, qui peuvent être réutilisés ; le potier peut décorer un certain nombre de ses vases avec des médaillons d'applique des potiers qui ont travaillé 50 ans avant, et je pense que pour les moules, on a pu procéder de la même manière.

* *
*

Luis GIL ZUBILLAGA¹

LA CÉRAMIQUE DES SITES EN GROTTES DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE EN RIOJA (Espagne)

La présentation d'un premier bilan des productions céramiques attestées dans les sites en grottes de l'Antiquité tardive (IV^e-VI^e s.) dans les contrées de La Rioja Alavesa et de La Rioja Alta (Espagne) constitue l'objectif de notre communication.

La production céramique la plus habituelle est celle de la TSHT (Terra Sigillata Hispánica Tardía), mais la poterie commune et les D.S.P. (Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes) sont aussi bien présentes dans ces sites.

INTRODUCTION

Le phénomène de l'occupation occasionnelle des grottes durant l'Antiquité tardive a attiré depuis longtemps l'attention des historiens. Au cours de notre programme de recherche sur l'évolution du peuplement entre la fin de l'Empire Romain et le Moyen-Age, dans un cadre régional², nous avons bien constaté l'intérêt du sujet parce que ce type de sites constitue un volume non négligeable dans l'ensemble des gisements du Bas-Empire. En plus, l'interprétation des causes de ce phénomène n'est pas exempte de polémique.

Dans ce cadre régional, nous avons répertorié un ensemble de huit sites en grottes, mais le niveau de connaissances sur ce type de gisements reste encore très flou par manque d'études archéologiques spécifiques. Ainsi, la plupart d'entre eux sont connus grâce au hasard et aux prospections ponctuelles.

D'habitude, ces poteries sont les seuls éléments d'attribution chronologique et culturelle dont nous disposons. C'est pour cette raison que nous souhaitons esquisser une synthèse des productions céramiques localisées dans ces sites.

DES DONNÉES LIMINAIRES

Nous avons choisi les contrées de La Rioja Alavesa (province d'Alava) et La Rioja Alta (province de La Rioja), comme un échantillon représentatif d'étude dans le domaine de l'évolution du peuplement de la région de la Haute Vallée de l'Ebre durant l'Antiquité tardive (Fig. 1).

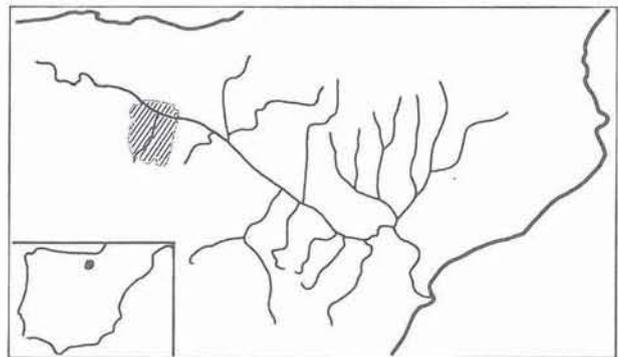


Figure 1 - Localisation des régions de La Rioja Alavesa (Alava) et La Rioja Alta (La Rioja) dans la vallée de l'Ebre (Espagne).

Il s'agit d'un territoire qui fait partie de la fosse tectonique de la Vallée de l'Ebre. Il est borné, au sud, par la chaîne de montagnes de Cameros et La Demanda et, au nord, par les chaînes des monts Obarenes et Cantabria. Ses limites à l'ouest et à l'est sont, respectivement, les bassins des rivières Tirón et Iregua.

Il s'agit d'un territoire d'environ 2500 km² qui correspond, au Bas-Empire, à la province de Tarraconaise.

En ce qui concerne l'occupation du territoire au Bas-Empire, nous avons répertorié 59 sites, dont 8 grottes (Fig. 2).

1 Instituto Alavés de Arqueología.

2 Il fait partie de notre Thèse Doctorat Nouveau Régime, que nous réalisons sous la direction de Jean-Pierre Leguay et César González-Mínguez à l'Université de Rouen, sous le titre "L'organisation du territoire dans la Haute Vallée de l'Ebre (Espagne) au Moyen-Age (V^e-XIII^e siècle)".

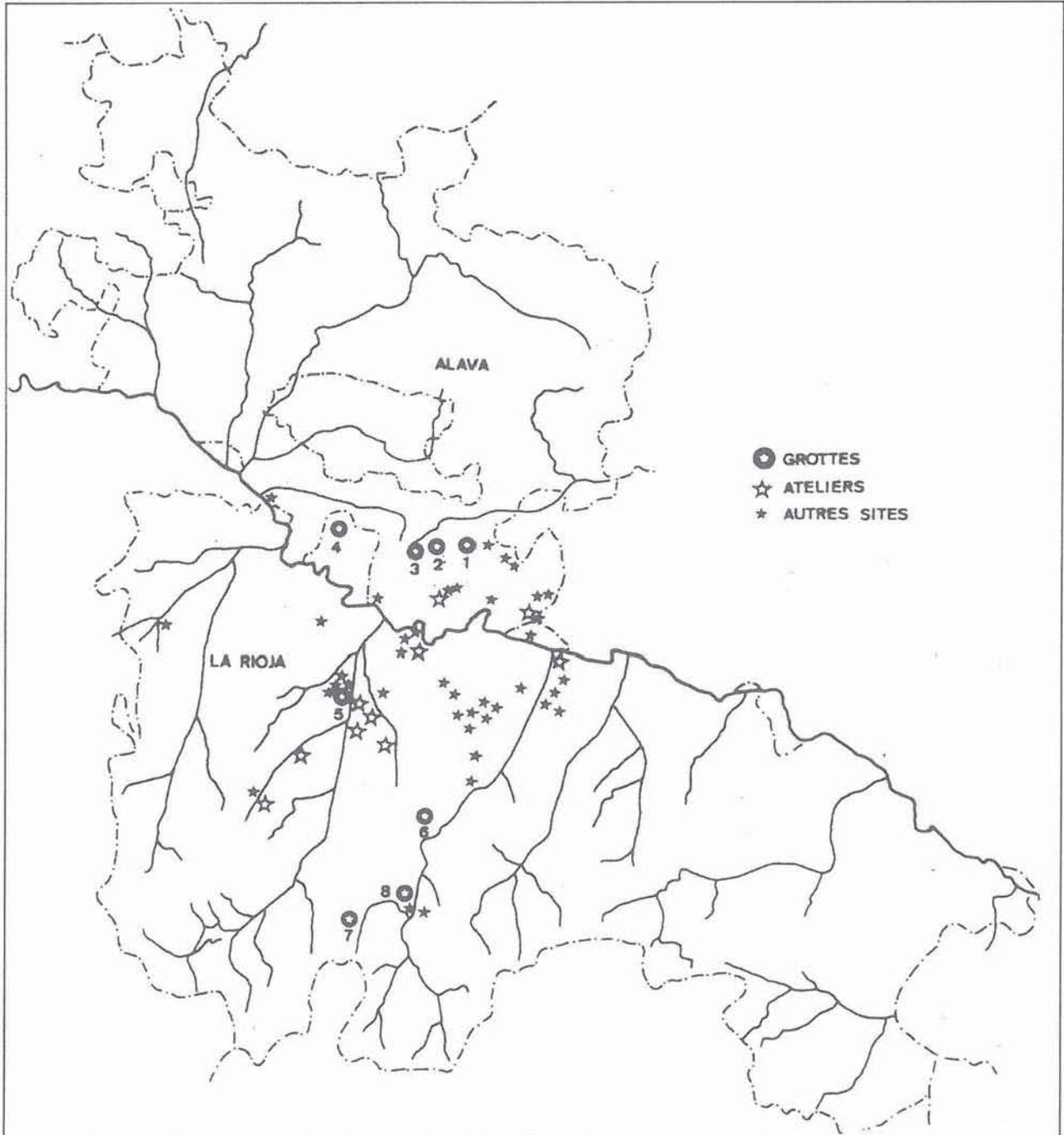


Figure 2 - Sites du Bas-Empire des régions de La Rioja Alavesa (Alava) et La Rioja Alta (La Rioja).
 1 : Los Husos I (Laguardia, Alava) ; 2 : Peña Parda (Laguardia, Alava) ; 3 : Peña del Cuervo (Laguardia, Alava) ; 4 : Peña de Las Malas Mujeres (Rivas de Tereso, La Rioja) ; 5 : Pasomalo (Nájera, La Rioja) ; 6 : San Jorge (Nieva de Cameros, La Rioja) ; 7 : El Tejón (Ortigosa de Cameros, La Rioja) ; 8 : Peña Miel Superior (Pradillo, La Rioja).

INVENTAIRE DES SITES DE GROTTES

1. Los Husos I (Laguardia, Alava).

La grotte de "Los Husos I" (Laguardia, Alava) constitue le seul site de ce répertoire qui nous a fourni du matériel céramique dans un contexte stratigraphique. Entre 1965 et 1970 un préhistorien de l'Université de Deusto, Juan María Apellániz, réalise des fouilles archéologiques dans cette ample grotte naturelle située au pied de la chaîne Cantabria.

Le site possède des niveaux néolithiques, énéolithiques, de l'Age du Bronze, de l'Age du Fer et du Bas-Empire. En ce qui nous concerne, les vestiges du Bas-Empire appartiennent aux couches supérieures, dites «paquete I, estratos A y B».

D'après les données du mémoire des fouilles (Apellániz 1974, p. 49-60), les couches avec du matériel du Bas-Empire sont faibles et montrent un bouleversement d'époque moderne. Elles ne contiennent pas de vestiges funéraires et le mobilier récupéré permet d'en-

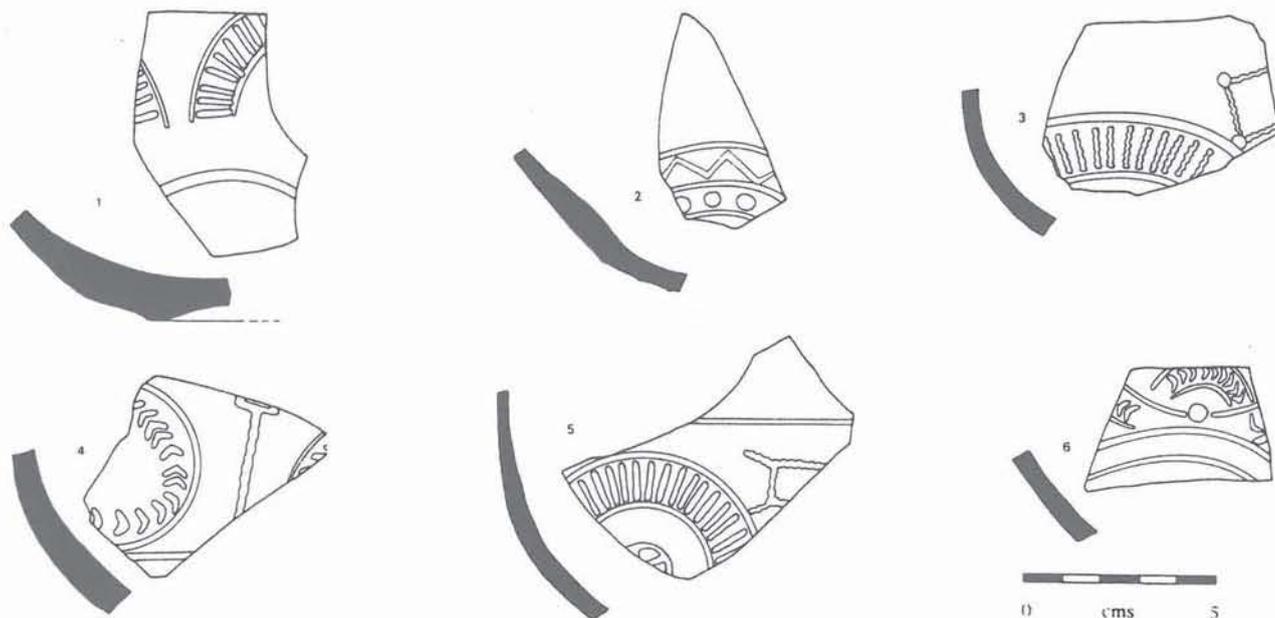


Figure 3 - Los Husos I (Laguardia, Alava). 1 à 6 : forme TSHT 37B.

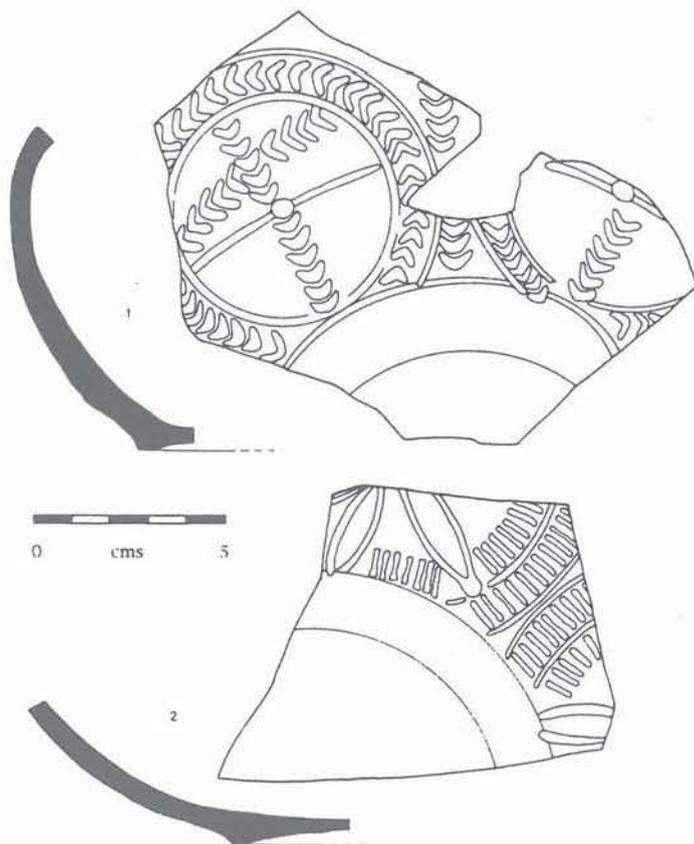


Figure 4 - Los Husos I (Laguardia, Alava).
1 : forme TSHT 47 ; 2 : forme TSHT 37B .

visager l'hypothèse d'un usage de la grotte comme lieu d'habitat occasionnel.

J. M. Apellániz publia en 1974 une sélection de la poterie romaine récupérée au cours des fouilles (Apellániz 1974, p. 49-60). Quelques années plus tard, José Ramón López Rodríguez utilisera les données du mémoire de 1974 dans sa thèse de doctorat sur la sigillée hispanique tardive à décor moulé (López 1985, p. 154, pl. 1-3).

Récemment, nous avons eu l'occasion de réviser le matériel romain des fouilles de 1965-1970, déposé au Musée d'Archéologie d'Alava. Nous avons répertorié un petit lot de 120 tessons, dont la plupart appartiennent à des tessons de TSHT (94 %). La céramique commune (4 %) et les DS.P. (2 %) sont aussi présentes, mais à des pourcentages très faibles.

Nous avons constaté la présence de sigillées hispaniques de l'atelier de Nájera (La Rioja), lisses et décorées, celles-ci appartenant au deuxième style décoratif³ du répertoire de la TSHT, dont la chronologie proposée va de la deuxième moitié du IV^e au VI^e s.

Les formes lisses de la TSHT attestées sont les formes Drag. 37 (tardive), Ritt. 8, Drag. 36, TSHT 4 et 6, mais celle qui est la plus représentée est la première, car les autres ne sont attestées que par un seul tesson chacune.

En ce qui concerne la sigillée hispanique tardive décorée, c'est aussi le vase Drag. 37 tardif, dans sa variété 37B, qui est le plus représenté (Fig. 3 et 4). Une autre forme, TSHT 47 (Fig. 4, n° 1), est

³ Sur la description des deux styles décoratifs de la TSHT, voir par exemple l'ouvrage de référence de F. Mayet (Mayet 1984, p. 258-259), la synthèse de M. Beltrán (Beltrán 1990, p. 118-119), ou le dernier apport sur le sujet des ateliers tardifs de La Rioja de J. C. Sáenz Preciado (Sáenz 1995a, p. 116-117). Le premier style décoratif, dit "de petits motifs" (III^e-première moitié du IV^e s.) est attesté dans les productions des ateliers de Tricio (La Salceda, La Alberquería et Los Pozos) et le deuxième style, dit "de grands roues" (deuxième moitié du IV^e-VI^e s.) est attesté dans l'atelier de Nájera.

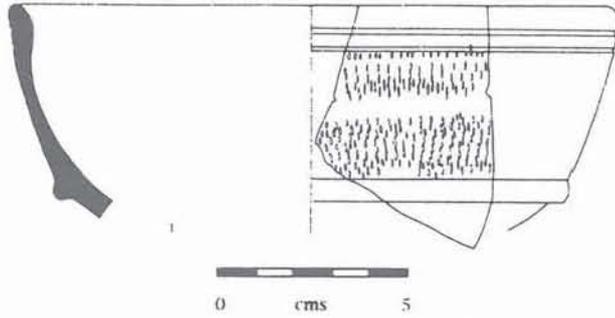


Figure 5 - Los Husos I (Laguardia, Alava).
1 : DS.P., forme Rigoir 16.

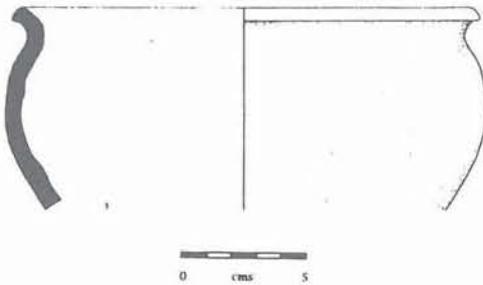


Figure 6 - Los Husos I (Laguardia, Alava).
1 : céramique commune forme Vegas 1.

aussi présente dans un exemplaire identifié par M. Apellániz, à tort, comme une forme 37 (Apellániz 1974, p. 57-58 et pl. 12).

Une seule forme des productions de DS.P. est attestée sur le site. Il s'agit d'une forme Rigoir 16, décorée au guilloché (Fig. 5). Elle a été identifiée, à tort, par M. Apellániz comme une TSHT 24/25 (Apellániz 1974, p. 57-58 et pl. 12). L'origine de ce bol caréné à cuisson réductrice et engobe gris peut être languedocienne. Il faut souligner que la grande période de production et de diffusion de ces ateliers va du dernier tiers du IV^e s. jusqu'au milieu du V^e s. (Coll. 1993, p. 410).

Dans le domaine de la céramique commune, une autre forme est attestée. Il s'agit d'un pot d'usage culinaire type Vegas 1 (Fig. 6), dont une origine locale semble assez probable. Il n'y a pas grand-chose à dire à propos de la chronologie étendue de cette forme si habituelle (Vegas 1973, p. 11-16).

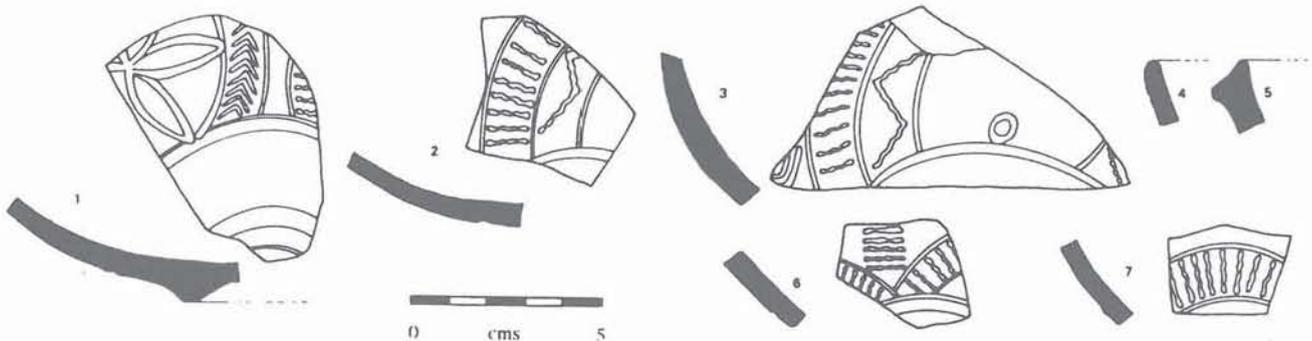


Figure 7 - Peña Parda (Laguardia, Alava). 1 à 4 : forme TSHT 37B ; 5 : forme Paz 83 ; 6-7 : forme TSHT 37B.

2. Peña Parda (Laguardia, Alava).

Le site est connu depuis les années 70, grâce aux prospections de M. López de Ocariz (Coll. 1987, p. 223). Il s'agit d'une cavité naturelle de dimensions réduites située aussi au pied de la chaîne Cantabria. En ce qui nous concerne, nous avons eu l'occasion de visiter le site dans le cadre d'un récent programme de prospections⁴.

A l'intérieur de la grotte, nous avons constaté la présence de céramiques de l'Age du Bronze, ainsi qu'un possible autel, taillé dans un bloc de pierre sablonneuse.

Au pied de la grotte se trouve le matériel du Bas-Empire : des matériaux de construction (briques, *tegulae*), des céramiques, des verres, des parures, etc...

Tout cela nous permet d'envisager la théorie d'une occupation humaine au pied d'une grotte utilisée comme ermitage (Gil, sous presse b).

La prospection nous a fourni un lot de 38 tessons de poterie romaine tardive. Même si l'échantillon récupéré est minime, la répartition du matériel par types est plus compensée que précédemment : céramique commune (53 %), TSHT (40 %) et DS.P. (7 %). L'état fragmentaire des tessons ne permet pas d'identifier des formes en céramique commune ou en DS.P.

Dans le domaine de la TSHT, nous avons identifié deux types : l'omniprésent vase décoré Drag. 37B (Fig. 7, n^{os} 1-4 et 6-7) et le plat TSHT 83 (Paz 1991, p. 89-93 ; Fig. 7, n^o 5).

3. Peña del Cuervo (Laguardia, Alava).

Connue aussi depuis les années 70, cette grotte naturelle d'accès difficile, située au pied de la chaîne Cantabria, n'a fourni qu'un seul tesson de TSHT (Coll. 1987, p. 223) dont la classification reste impossible à réaliser. Dans ce cas, les prospections récentes ont été infructueuses.

4. Peña de la Malas Mujeres (Rivas de Tereso, La Rioja).

Une brève campagne de sondages a constaté le bouleversement des couches de cet abri sous roche situé également au pied de la chaîne Cantabria (Gereñu 1996, 24). Parmi le matériel récupéré, des vestiges funéraires datés par une analyse au C14 des IV^e-V^e s.,

4 Il s'agit du programme «Mapa Arqueológico de la Hermandad de Laguardia, Alava», sous la direction de I. Filloy Nieva et M. E. Gil Zubillaga.

ainsi que des *tegulae* romaines. Malheureusement, le site n'a pas fourni de céramique romaine.

L'interprétation d'un usage funéraire de l'abri durant l'Antiquité tardive constitue l'hypothèse la plus nette.

5. Pasomalo (Nájera, La Rioja).

Nous n'avons qu'une brève référence bibliographique sur la localisation, dans cet ensemble de grottes artificielles situées dans la ville de Nájera, de plusieurs tessons de TSHT (Sáenz 1995a, p. 36).

Nous n'avons pas eu l'occasion d'étudier ce lot de matériel déposé au Musée de la ville de Nájera.

6. San Jorge (Nieva de Cameros, La Rioja).

Située au pied de la chaîne Cameros, la grotte naturelle de "San Jorge" est connue depuis longtemps. En 1917, I. Del Pan publie la découverte dans cette grotte, d'ossements humains et de sigillées tardives (Del Pan 1917, p. 5). De nouvelles prospections ont localisé des céramiques de l'Age du Bronze ainsi que des tessons de TSHT, céramiques communes et DS.P., mais la publication qui présente ces récents travaux n'offre que les dessins de deux tessons : l'un appartenant à un vase décoré Drag. 37B du deuxième style décoratif et l'autre à un plat de DS.P. au décor estampé d'origine locale (Nájera ?) (Sáenz 1995a, p. 136 et pl. 10).

A cause de l'absence de fouilles ou de sondages stratigraphiques il est difficile d'interpréter l'utilisation de la grotte pendant l'Antiquité tardive : lieu d'habitat

ou usage funéraire ? La ou les inhumations appartiennent-elles à l'Age du Bronze ou au Bas-Empire ? Ce sont des questions sans réponse à l'heure actuelle.

7. El Tejon (Ortigosa de Cameros, La Rioja).

Cette grotte naturelle est aussi connue depuis longtemps. En 1912, J. Garín y Modet publie la découverte, à l'intérieur de la grotte, d'une inhumation romaine tardive associée à une plaque de ceinture épigraphique⁵, des tessons de céramique, de verre, etc... (Garín 1912).

M. López Rodríguez, dans sa thèse, publie quatre tessons de TSHT décorée en provenance du site (López 1985, p. 184-185 et pl. 42). Récemment, un nouvel article publie quatre autres tessons de TSHT (Sáenz 1995a, p. 136 et pl. 10). Les huit tessons appartiennent tous à des vases Drag. 37B du deuxième style décoratif (Fig. 8).

Depuis les découvertes de 1912, l'hypothèse d'un usage funéraire de cette grotte durant la deuxième moitié du IV^e-VI^e s. semble la plus judicieuse.

8. Peña Miel Superior (Pradillo, La Rioja).

Un seul tesson de TSHT fut récupéré en 1915 à la surface de cette grotte naturelle qui possède d'importants niveaux archéologiques préhistoriques et proto-historiques. M. López Rodríguez publie dans sa thèse ce tesson décoré appartenant au premier style décoratif (López 1985, 185 et pl. 42) dont la chronologie va du III^e jusqu'au milieu du IV^e s.

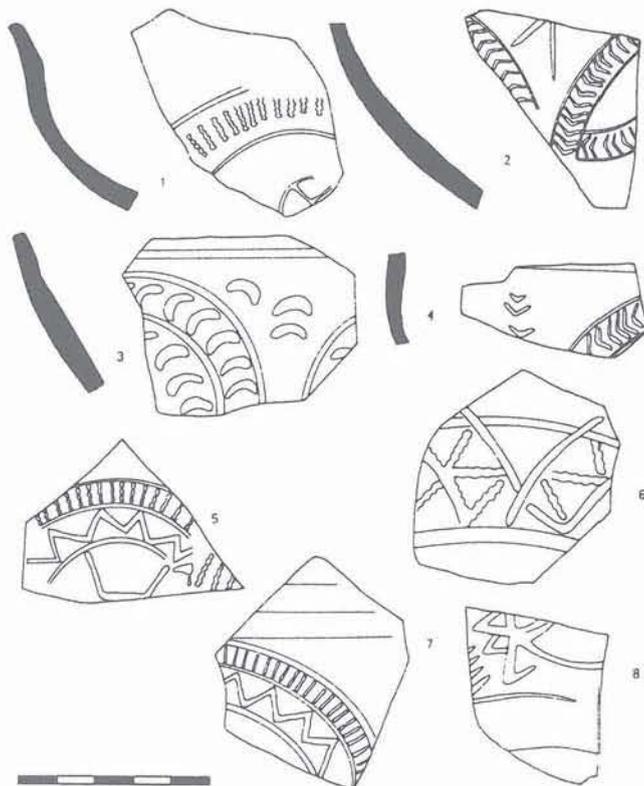


Figure 8 - El Tejón (Ortigosa de Cameros, La Rioja).
1 à 4 : forme TSHT 37B (d'après Sáenz 1995a, pl. 10) ;
5 à 8 : forme TSHT 37B (d'après López 1985, pl. 42).

LA CÉRAMIQUE DES SITES DE GROTTES : VUE D'ENSEMBLE

D'abord, il faut souligner les limites de l'échantillon céramique en provenance des sites de grottes. Dans l'état actuel de la démarche, nous ne possédons que deux sites avec un répertoire de matériel d'une certaine importance : ce sont les sites de Los Husos I et Peña Parda, tous deux à Laguardia, Alava.

Les six autres sites, avec un volume de matériel céramique très faible, nous permettront d'affiner les conclusions obtenues de l'étude des deux sites ci-dessus.

1. La TSHT.

Dans le domaine de la sigillée hispanique tardive, il faut reconnaître l'origine régionale des céramiques des sites de grottes.

Durant le Haut-Empire (I^{er}-II^e s.), les ateliers de potiers du bassin de la rivière Najerilla à La Rioja (Arenzana de Arriba, Arenzana de Abajo, Tricio, Bezares, Manjarrés, etc...) constituent le noyau producteur de sigillées le plus important de la péninsule Ibérique (Garabito 1978) et dont les céramiques sont aussi exportées vers l'Afrique du Nord, l'Angleterre, l'Allemagne, etc...

Au Bas-Empire, la survivance de quelques ateliers est constatée (Arenzana de Arriba et Tricio

5 Cette plaque de ceinture, actuellement disparue, datée des IV^e-V^e s., portait une inscription chrétienne "Xp(istu) sit/tecum" (Espinosa 1986, p. 76 et 84).

pour les III^e-IV^e s., Nájera pour les IV^e-VI^e s.) mais la commercialisation de leurs produits ne dépasse pas les marchés régionaux des vallées de l'Ebre et du Duero (Beltrán 1990, p. 118)⁶. L'existence des importations italiennes, africaines et gauloises tardives (DS.P.), majoritaires, explique cette faible ampleur des productions locales de sigillées.

Bien évidemment, dans ce contexte, la proximité entre les ateliers de La Rioja et les sites qui font l'objet de notre étude justifie l'origine locale des sigillées. Cette proximité peut expliquer aussi l'absence d'autres productions céramiques si caractéristiques de l'époque, notamment la sigillée africaine C et D ou la Luisante.

La TSHT présente dans les sites de grottes appartient, d'une manière presque exclusive⁷, au deuxième style décoratif dont la chronologie va de la deuxième moitié du IV^e au VI^e s. L'omniprésence de la forme Drag. 37 tardive, notamment dans sa variété décorée 37B, est une caractéristique des productions hispaniques tardives également constatée dans les sites de grottes de La Rioja Alavesa et La Rioja Alta.

2. Les DS.P.

La présence de céramiques gauloises tardives sur les sites de surface les plus importants de la région a été l'objet d'un récent article (Sáenz 1995b). Ainsi, une présence minoritaire de céramiques d'origine languedocienne est attestée dans les sites de Calagurris, Vareia et Libia à La Rioja.

De la même manière, les sites de grottes montrent une tendance très similaire, avec une présence très faible mais significative de ces productions languedociennes dont la chronologie va du dernier tiers du IV^e jusqu'au milieu du V^e s., en particulier sur les sites de Los Husos I et Peña Parda.

La survivance au Bas-Empire des réseaux commerciaux, notamment la voie *Ab Asturica Tarracone* qui traverse la région, explique la pénétration sélective des productions gauloises tardives dans la vallée de l'Ebre même à une époque si troublée⁸.

Le volume si faible de l'échantillon céramique des sites en grottes nous empêche de proposer des hypothèses sur l'absence d'autres productions céramiques caractéristiques de la même époque (notamment la sigillée africaine C et D), mais la présence de plats estampés de DS.P. d'origine locale (de l'atelier de Nájera ?) peut être un symptôme de l'intérêt de combler cette absence.

3. La céramique commune.

D'emblée, ce que nous pouvons constater à partir de l'échantillon céramique en provenance des sites de grottes, c'est l'absence très étonnante de céramique commune. Le caractère sélectif de la récupération de matériel dans les prospections les plus anciennes (celles de 1912, 1915 ou 1917, etc...) peut être la cause de ce pauvre volume dans quelques sites. Ainsi, une prospection rigoureuse, comme celle qui a été réalisée dans la grotte de Peña Parda, permet de récupérer des pourcentages de céramique commune plus proches de la réalité (53 % sur le volume total des céramiques).

Mais le cas le plus surprenant est celui de la grotte de Los Husos I. Les fouilles de 1965-1970, bien que correctes du point de vue méthodologique, n'ont apporté qu'un pourcentage de poterie commune tout à fait mince (4 %). Nous n'avons pas, à l'heure actuelle, de réponse à cette question si étonnante.

CONCLUSIONS

Nous avons esquissé, dans les lignes précédentes, un bilan des productions céramiques présentes dans les sites en grottes des contrées de La Rioja Alavesa (Alava) et La Rioja Alta (La Rioja). Ce phénomène de l'occupation des grottes n'est pas un fait local mais une réponse généralisée d'une partie de la population, tout au long de l'Empire romain, à un contexte de crise⁹.

Nous avons répertorié des sites d'habitat (Los Husos I), des grottes à l'usage sépulcral (grotte de El Tejón, abri de la Peña de las Malas Mujeres et, peut-être aussi, la grotte de San Jorge) ou religieux (Peña Parda). C'est-à-dire qu'il s'agit d'un ensemble de huit sites dont l'usage répond aux différents besoins d'une population qui vit une époque aussi troublée que celle de l'Antiquité tardive (IV^e-VI^e s.) dans la vallée de l'Ebre.

De la même manière que les sites en surface de la région, les sites en grottes montrent la prééminence des productions de céramiques locales, notamment la sigillée hispanique tardive qui se substitue à l'absence de celles qui prédominent à l'époque (sigillée africaine C et D, sigillée Luisante, etc...). Mais une certaine survivance des réseaux de commerce de longue distance est encore constatée grâce à la présence minoritaire de quelques sigillées gauloises tardives d'origine languedocienne.

6 L'existence de petits ateliers tardifs à l'intérieur des cités (Varea, La Rioja) ou des *villæ* rurales (Estollo et Baños de Río Tobía à La Rioja, La Iglesia et Oyón à Alava) est aussi constatée dans la région, grâce à la localisation de quelques moules (Gil, sous presse a et Sáenz, 1995). L'objectif de ces ateliers serait le ravitaillement local.

7 La seule exception est la grotte de Peña Miel, à Pradillo, parce que le seul tessou récupéré appartient au premier style (III^e s.-première moitié du IV^e s.).

8 Un bilan très correct du contexte chaotique que vit la vallée de l'Ebre à l'époque (les incursions des Suèves, Vandales et Alains de l'année 409, les problèmes religieux et sociaux de la société du Bas-Empire, les révoltes des Bagaudes, etc...) est esquissé dans un article de M. U. Espinosa sur la situation de la région au V^e s. (Espinosa 1991).

9 L'interprétation du phénomène de l'occupation des grottes durant l'Antiquité tardive n'est pas exempte de polémique. Plusieurs interprétations alternatives à la théorie de leur utilisation comme refuge dans un contexte de crise ont été esquissées : l'essor de la pastoralisation (Février 1982, p. 235) ou de l'idéal érémitique (Gil, sous presse b) au Bas-Empire, par exemple. A notre avis, les différentes fonctions jouées par les grottes n'empêchent pas de maintenir la théorie originale de leur utilisation comme refuge, par une partie minoritaire de la société romaine du Bas-Empire, dans un contexte de crise politique, sociale ou religieuse. Elles vont plutôt l'enrichir. En plus, il faut souligner que l'usage des grottes est contemporain d'autres phénomènes si caractéristiques d'une époque de crise, comme la fortification des *villæ* ou l'érection d'enceintes dans les cités, par exemple.

BIBLIOGRAPHIE

- Apellániz 1972** : J. M. APELLÁNIZ CASTROVIEJO, La romanización del País Vasco en los yacimientos en cuevas, dans *Estudios de Deusto*, XX (46), 1972, p. 305-310.
- Apellániz 1974** : J. M. APELLÁNIZ CASTROVIEJO, El grupo de los Husos durante la prehistoria con cerámica en el País Vasco, dans *Estudios de Arqueología Alavesa*, VII, 1974.
- Balfet et alii 1988** : H. BALFET, M.-F. FAUVET, S. MONZON, *Lexique plurilingue pour la description des poteries*, Paris, 1988.
- Beltrán 1990** : M. BELTRAN, Guía de la cerámica romana, Zaragoza, 1990.
- Coll. 1987** : A. LLANOS (sous la dir.), *Carta arqueológica de Alava. Vitoria-Gasteiz*, 1987.
- Coll. 1993** : M. PY (sous la dir.), *Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale*, Lattara 6, Lattes, 1993.
- Del Pan 1915** : I. DEL PAN, Noticias de hallazgos prehistóricos en tres cuevas aún no citadas en la Sierra de Cameros, dans *Boletín de la real sociedad española de historia natural*, 1915, p. 5.
- Espinosa 1985** : U. ESPINOSA RUIZ, *Epigrafía romana de La Rioja*, Logroño, 1985
- Espinosa 1991** : U. ESPINOSA RUIZ, El siglo V en el valle del Ebro : Arqueología e historia, dans *Antigüedad y Cristianismo*, VIII, 1991, p. 275-288.
- Février 1982** : P.-A. FEVRIER, Problèmes de l'habitat du midi méditerranéen à la fin de l'Antiquité et dans le Haut Moyen-Age, dans *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 1982, p. 208-247.
- Garabito 1978** : T. GARABITO, *Los alfares romanos riojanos. Producción y comercialización*, Madrid, 1978.
- Garín 1912** : J. GARÍN Y MODET, Notas de algunas exploraciones practicadas en las cavernas de la cuenca del río Iregua, provincia de Logroño, dans *Boletín de estudios geológicos de España*, XXXIII, 1912, p. 131-137.
- Gereñu 1996** : M. GEREÑU, Sondeos arqueológicos en la Peña de las Malas Mujeres (La Rioja), dans *Arkeolan. Boletín Informativo*, 1, 1996, p. 24.
- Gil, sous presse a** : E. GIL ZUBILLAGA, El poblamiento en el territorio alavés en época romana, dans *Actas del Ier Congreso Internacional sobre la romanización de Euskal-Herria (San Sebastián, 19-21 diciembre 1996)*, sous presse.
- Gil, sous presse b** : L. GIL ZUBILLAGA, Hábitat tardorromano en cuevas de La Rioja Alavesa : Los casos de Peña Parda y Los Husos I, dans *Actas del Ier Congreso Internacional sobre la romanización de Euskal-Herria (San Sebastián, 19-21 diciembre 1996)*, sous presse.
- López 1985** : J. R. LÓPEZ RODRÍGUEZ, *Terra sigillata hispánica tardía decorada a molde de la Península Ibérica*, Salamanca, 1985.
- Mayet 1984** : F. MAYET, *Les céramiques sigillées hispaniques. Contribution à l'histoire économique de la Péninsule Ibérique sous l'Empire romain*, 2 vol., Paris, 1984.
- Paz 1991** : J. A. PAZ PERALTA, *Cerámica de mesa romana de los siglos III al VI d.C. en la provincia de Zaragoza*, Zaragoza, 1991.
- Sáenz 1995a** : J. C. SÁENZ PRECIADO, Los alfares de época romana en el valle del río Najerilla, dans *Berceo*, 128, 1995, p. 113-157.
- Sáenz 1995b** : J. C. et M. P. SÁENZ PRECIADO, Producciones de terra sigillata gálica tardía gris y anaranjada aparecidas en La Rioja (España), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 163-170.
- Vegas 1973** : M. VEGAS, *Cerámica común romana del Mediterráneo occidental*, Barcelona, 1973

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : L. RIVET

- Catherine RICHARTÉ** : Pour le premier site, Los Husos I, il n'y a pas d'amphores ?
- Luis GIL ZUBILLAGA** : Non, pas du tout. Même la proportion des céramiques communes est faible, ce qui est un peu étonnant ; la présence des dérivées-des-sigillées paléochrétiennes l'est également.
- André GAUDILLIERE** : Le vignoble de La Rioja est célèbre ; il remonte à quelle époque ?
- Luis GIL ZUBILLAGA** : Au moins au Haut-Empire, évidemment, mais il est probablement antérieur.
- Robin SYMONDS** : Pour suivre cette idée, il n'y a pas d'amphores associées à cette production du vin à l'époque romaine ?
- Lucien RIVET** : On change de sujet mais bon ...
- Luis GIL ZUBILLAGA** : La question est tout à fait intéressante. Dans la seule région que je vous ai montrée, nous avons des ateliers qui produisent des tuiles, des briquettes, des sigillées hispaniques, des céramiques communes mais il n'y a pas d'amphores.

* *
*

Armand DESBAT
Guillaume MAZA
avec la collaboration de Maurice PICON

LA MARQUE C.L.SEX. SUR AMPHORES DRESSSEL 1A

Dans son article de synthèse sur l'*ager cosanus* paru en 1981, D. Manacorda attribuait une datation tardive, dans le courant du I^{er} s. av. J.-C., à la marque L.SEX., connue avec diverses variantes sur des amphores de type Dressel 1 trouvées en Gaule. Il proposait également de rapprocher cette marque de celle de L. SESTIVS en s'appuyant sur deux considérations : 1. la similitude dans la répartition des marques ; 2. l'existence sur *dolium* de la marque L. SESTI ALB. QUIRINALIS dont on connaît la variante L. SEXT(IVS) QUIRINALIS.

La découverte à Lyon, dans les fouilles récentes de Vaise, de nouvelles marques, permet de réviser la chronologie, qu'il faut remonter au II^e s. av. J.-C., et de proposer une autre interprétation.

LES EXEMPLES LYONNAIS

Cinq nouveaux exemplaires ont été découverts sur le site de la rue du Souvenir, à Vaise, fouillé en 1992 sous la direction de E. Plassot. Ce site a révélé un grand fossé de 7 m de large et 2,50 m de profondeur, dégagé sur une longueur de 42 m. A ce fossé étaient associées des constructions, dénommées "habitat" mais dont la nature reste à préciser (Plassot 1993). Le site a livré un très abondant matériel amphorique dont une grande partie comblait le fossé (cf. tableau et Fig. 1).

	Fossé	Habitat	HS	Total	% Total	% Cér.
Amphore	9726	857	2320	12903	71.4	88.2
Indigène	737	44	322	1103	6.1	7.5
Fine	280	18	123	421	2.3	2.9
Peinte	53	11	8	72	0.4	0.5
Clair	47	27	18	92	0.5	0.6
Campan.	31	2	7	40	0.2	0.3
Faune	2843	160	451	3454	19.1	
Total	13717	1119	3249	18085	100	100

Figure 1 - Le mobilier de la rue du Souvenir à Vaise.

Trois marques se présentent sous la forme C.L.SE ou C.L.SEX. (Fig. 2, n^{os} 1 à 3), la quatrième, incomplète, ne livre que la terminaison SEX. Il semble toutefois que celle-ci était précédée par une seule lettre, sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit de la marque L.SEX ou C.SEX. (Fig. 2, n^o 4).

Une cinquième marque, que l'on ne peut manquer de rapprocher des précédentes, donne la lecture C. SEXTIL.L ? (Fig. 2, n^o 5).

Ces cinq estampilles sont apposées sur des lèvres d'amphores de type Dr. 1A et proviennent toutes du comblement du fossé.

Le matériel d'accompagnement comprend des campaniennes A et B, ces dernières étant minoritaires (Fig. 3). Il comportait également deux monnaies, deux moyens bronzes de Marseille au taureau cornupète.

Le lot d'amphores important, qui comprend plus de 700 amphores¹ sur l'ensemble du site, est constitué d'amphores gréco-italiques tardives et de Dr. 1A. Une estimation établie à partir d'un échantillonnage représentatif permet d'évaluer le pourcentage des gréco-italiques autour de 30 %².

Ces éléments permettent de proposer une datation de la fin du II^e s. av. J.-C., par comparaison avec des sites comme le camp de Renieblas V, à Numance, ou le Mont Beuvray (Olmer *et al.* 1995).

Un autre exemplaire provient du site de la ZAC Charavay, toujours à Vaise, fouillé en 1991 et 92 par J.-P. Lascoux. La marque C.L.SEX. est apposée sur une lèvre d'amphore Dr. 1A (Fig. 2, n^o 6). Le faciès du mobilier d'accompagnement permet d'envisager une datation voisine de celle du fossé de la rue du Souvenir, mais bien antérieure aux fossés du Verbe-Incarné, à la charnière des II^e-I^{er} s. av. J.-C. On note la présence de campanienne A, ainsi qu'une proportion importante de gréco-italiques, comparable à celle de la rue du Souvenir.

1 721 lèvres d'amphores différentes ont été décomptées.

2 Les comparaisons effectuées entre le matériel du fossé et celui de "l'habitat" n'ont révélé aucune différence significative et les deux ensembles paraissent parfaitement contemporains.

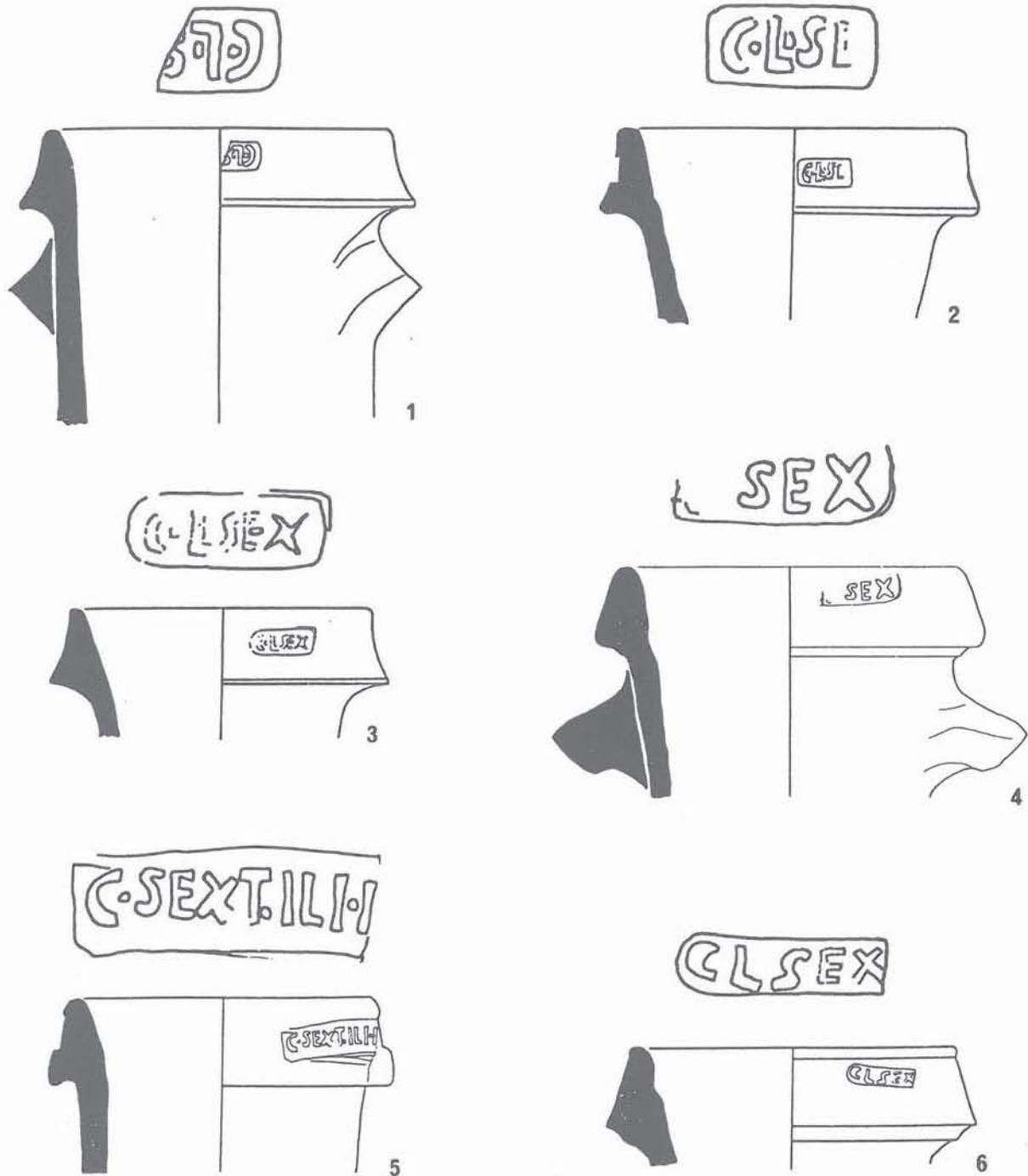


Figure 2 - Marques trouvées à Lyon. 1, 2, 3, 4 et 5 : Vaise, fossé de la rue du Souvenir ; 6 : Vaise, ZAC Charavay.

LES AUTRES DÉCOUVERTES

Bien que moins fréquentes que celles de Sestius, les marques de C.L.SEX sont attestées sur plus d'une quinzaine de sites, sous diverses formes (Fig. 4, 5 et 7).

Les marques qui nous intéressent ici sont connues par ailleurs dans des contextes anciens. La marque C.L.SEX est signalée sur un pied, dans le camp de

Renieblas V à Numance (Sanmarti-Grégo 1992), ainsi qu'à Ampurias, dans un contexte daté fin II^e-début I^{er} s. av. (Sanmarti *et al.* 1984 ; Nolla et Nieto 1989, p. 391). La marque C.L.SE est également présente à Entremont (Gateau 1990)³.

Elle se retrouve sur le site de Lacoste, associée à la marque C.L.SEX., toutes deux sur Dr. 1A, associées à des gréco-italiques (Sireix 1989). A Châteaumeillant,

3 Outre les marques publiées par F. Laubenheimer (1990), le site de Bibracte a livré cinq autres estampilles de C.SEX. Ces exemplaires inédits nous ont été signalés par F. Olmer, que nous remercions, et figurent dans sa thèse (Olmer 1997).

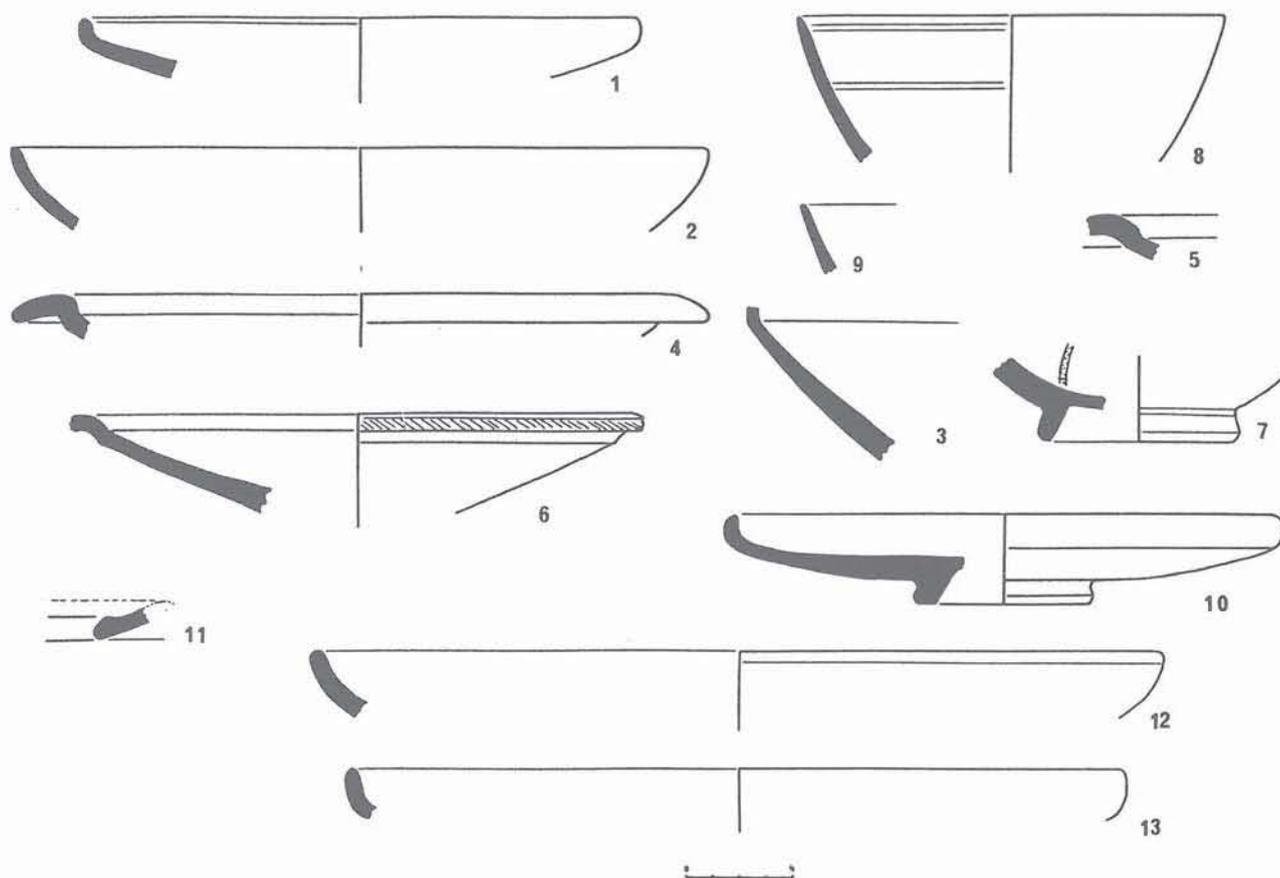


Figure 3 - Céramiques campaniennes de la rue du Souvenir. **Campanienne A.** 1 : Lamb. 5 (Morel 2250) ; 2 : Lamb. 27b (Morel 2784) ; 3 : Lamb. 27c (Morel 2825) ; 4, 5 et 6 : Lamb. 36 (Morel 1310) ; 8 et 9 : Lamb. 31 (Morel 2950). **Campanienne B.** 10, 12 et 13 : Lamb. 5 (Morel 2250) ; 11 : Lamb. 6 (Morel 1440).

on connaît la marque L. SEX, toujours sur Dr. 1A. Récemment enfin une marque L.SEX a été publiée dans le matériel de la citerne 5 de Bolsena, daté du II^e s. av. J.-C. (Carre 1995). Quant à la marque C.SEX, présente au Beuvray et à Roanne dans des contextes tardifs de la fin du I^{er} s. av., elle est maintenant attestée à Roanne même dans l'horizon 3, daté de la fin du II^e et du début du I^{er} s. av. (Lavendhomme et Guichard 1997).

Sanmarti à propos de la marque de Renieblas V concluait à l'impossibilité de rapprocher cette marque de celles signalées par Manacorda «compte tenu de leurs datations très tardives». Il semble qu'il faille corriger cette interprétation et mettre en doute la datation basse proposée par Manacorda (1981). La plupart des estampilles recensées se rencontrent sur des amphores qui présentent des similitudes typologiques avec celles de Lyon et se classent toutes dans le groupe des Dr. 1A. On notera en particulier la faible hauteur des lèvres, inférieures à 4,5 cm, ainsi que leur faible inclinaison. Les profils des lèvres ont des parallèles avec des exemplaires datés du II^e s. av. J.-C., par des dates consulaires. C'est le cas en particulier pour les exemplaires avec un petit ressaut sous la lèvre (Fig. 2, 4 et 6) que l'on peut comparer avec l'amphore de Fiésole avec la marque consulaire de 129 av. (Manacorda 1989,

p. 447) ou celle d'Agen avec la marque consulaire de 104 av. n. è. (Boudet 1996).

Plusieurs exemplaires ont été découverts ou publiés sans contexte chronologique précis. C'est le cas des exemplaires du Mont-Beuvray⁴. Les seuls exemplaires avec une datation basse proviennent de Roanne, où ils ont été datés de 50/30 av. n. è. (Aulas 1981) ou de Bibracte. Le décalage important avec les autres exemplaires permet de supposer un caractère résiduel ou de reconsidérer les critères de datation utilisés à l'époque. Les autres indices de datation fournis par d'autres sites, en particulier Lyon et Renieblas, sont suffisamment concordants pour dater ces marques de la deuxième moitié du II^e s. av. J.-C. ou entre 140 et 100.

En admettant l'hypothèse de Manacorda d'une homonymie entre L.SESTI(VS) et L.SEX(TIVS), il faudrait considérer que le L.Sestivs en question n'est pas L.Sestivs Quirinalis, consul en 23 av. J.-C., mais bien L.Sestivs l'Ancien, tribun de la plèbe entre 100 et 90 av. J.-C. Toutefois cette hypothèse ne semble pas admissible. En effet les marques C.L.SEX ou C.SEX. ne permettent pas de faire le rapprochement avec la gens des Sestii pour lesquels on ne connaît pas de C.Sestivs. Il faut donc admettre qu'il s'agit bien d'une autre famille, qui pourrait avoir un rapport avec la *Figlinæ Sext(iliæ)* ?

4 Cette marque avait été lue CLFE mais la comparaison avec les autres marques de la série conduit à corriger la lecture en CLSE.

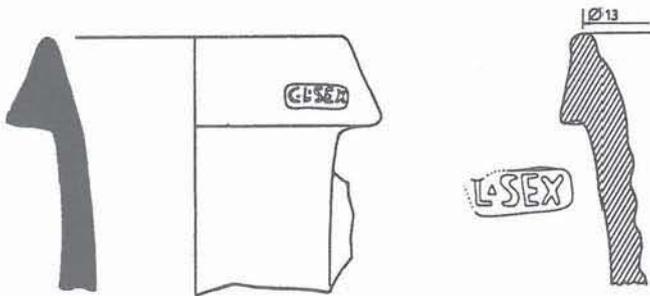


Figure 5 -
1 : Ampurias (Sanmarti et Nieto 1984) ;
2 : Bolsena (Carré 1995) ;
3 et 4 : Châteaumeillant (Manacorda 1981).

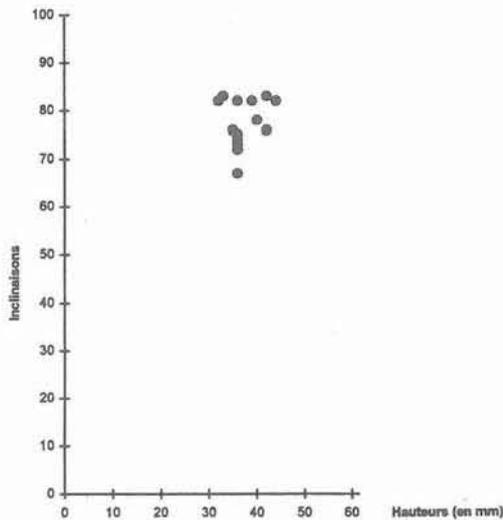
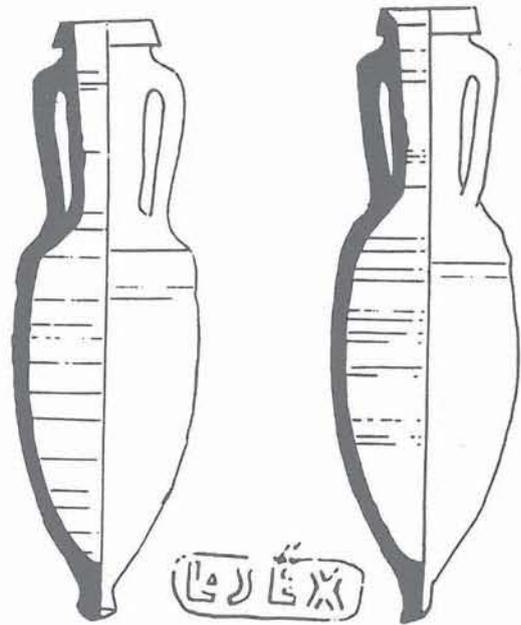


Figure 6 - Distribution des lèvres selon le rapport hauteur/inclinaison.



permet donc d'écarter définitivement l'hypothèse de Manacorda, d'une attribution de ces marques au groupe des Sestii.

Les marques lyonnaises ont été comparées de même aux groupes de références suivants : Pian di Spille, Torre Astura, Fondi, Minturnes, Garigliano (rive gauche, amont), Mondragone... Ce sont les ateliers de ce dernier site qui présentent les plus fortes ressemblances de composition avec les exemplaires analysés. Vient ensuite les ateliers de la région de Fondi. Mais ces ressemblances concernent un échantillonnage à tester trop restreint, et des ateliers en trop petit nombre, pour qu'on puisse estimer probable une origine du nord de la Campanie ou du sud du Latium. Et cela malgré l'existence de dissemblances de composition autrement plus fortes avec les groupes étrusques de Cosa et d'Albinia. En l'état actuel de nos connaissances sur les ateliers italiques, une telle origine ne peut être qu'une simple hypothèse de travail, même si une origine campanienne est renforcée par les données épigraphiques.

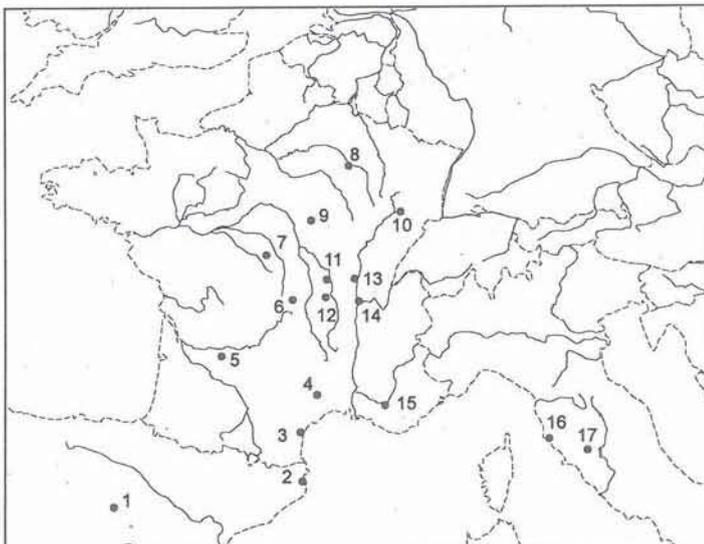


Figure 8 - Carte de répartition des marques C.L.SEX., C.SEX, L.SEX et C.SEXTILI.

- 1 : Renieblas ;
- 2 : Ampurias ;
- 3 : Agde ;
- 4 : Malagas ;
- 5 : Lacoste ;
- 6 : Clermont-Ferrand ;
- 7 : Châteaumeillant ;
- 8 : Châtillon-sur-Seine ;
- 9 : Mont Beuvray ;
- 10 : Verdun-sur-le-Doubs ;
- 11 : Roanne ;
- 12 : Goincet ;
- 13 : Tournus ;
- 14 : Lyon ;
- 15 : Entremont ;
- 16 : Luni ;
- 17 : Bolsena.

Estampille	sites	Datation	Références
C.SEX	Mont-Beuvray Toumus (Sept-Fontaines) Verdun-sur-le-Doubs Roanne (Gilbertès) Roanne	80/50 90/80 50/30 Fin II ^e s.	Callender 1965, 475 ; Laubenheimer 1991 ; Olmer 1997 Devauges 1974 Olmer 1997 Aulas 1981, Lavendhomme et Guichard 1997
C.L.SE	Lyon Vaise Entremont Lacoste	Fin II ^e s. 120-100 Fin II ^e s.	Gateau 1990 Sireix 1992
C.L.SEX	Lyon Vaise Ampurias Lacoste Renieblas Roanne (Saint-Joseph) Montfo (Magalas) Charbonnières (Puy-de-Dôme)	Fin II ^e s. Fin II ^e s. II ^e s. av. 50/30 av. 75/50	Sanmarti <i>et al.</i> 1984 Sireix 1992 Sanmarti 1992 Aulas 1981, p. 55 Bacou 1983 Callender 1965
L.SEX	Agde Champsemard Châteaumeillant Châtillon-sur-Seine Goincet (Loire) Luni Bolsena	Augustéen 120/85 II ^e s. av.	Manacorda 1981 Vaussanvin 1996 Manacorda 1981 Callender 1965, 935 ; CIL XIII, 472 Manacorda 1981 Manacorda 1981 Carre 1995
C. SEXTILL.	Lyon Vaise Clermont-Ferrand Mont Beuvray	Fin II ^e s. augustéen	Callender 1965, 477 ; CIL XIII, 476 inédit (*)

Figure 7 - Tableau des marques.

* Ce dernier exemplaire provient de la fouille réalisée par l'équipe suisse, sous la direction de D. Paunier, dans la maison PC1 du parc aux chevaux. Il provient de l'horizon 5. Nous remercions chaleureusement Th. Luginbühl qui nous a autorisé à faire état de cette découverte inédite.

BIBLIOGRAPHIE

- Aulas 1981 : A. AULAS, Marques et inscriptions peintes sur amphores trouvées à Roanne, dans *Cahiers Archéologiques de la Loire*, 1, 1980-1981, p. 61-91.
- Bacou 1983 : J.-P. et A. BACOU, L'oppidum de Montfo à Magalas-Hérault (1963-1979), dans *Archéologie en Languedoc*, 5, 1982-1983, p. 61-124.
- Carre 1995 : M.-B. CARRE, Les amphores, dans M.-H. et J. SANTROT, *La citerne 5 et son mobilier, importations et consommation II^eme siècle/ début I^{er} av. J.-C. et deuxième tiers du I^{er} siècle ap.J.-C.*, Mélanges d'Archéologie et d'Histoire, EFR, suppl. 6, Fouilles de l'Ecole française de Rome à Bolsena (Poggio Moscini), VII, Rome, 1995.
- Devauges 1974 : B. DEVAUGES, Informations archéologiques, dans *Gallia*, 32, 2, 1974, p. 427-451.
- Gateau 1990 : F. GATEAU, Le matériel amphorique récent sur trois sites protohistoriques provençaux : Entremont, le Baou-Roux, Saint-Blaise, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 13, 1990, p. 163-183.
- Gruat 1994 : P. GRUAT, Les timbres d'amphores Dressel 1 du sud-ouest de la France, premier inventaire, dans *Aquitania*, 12, 1994, p. 183-201.
- Lavendhomme, Guichard 1997 : M.-O. LAVENDHOMME, V. GUICHARD, *Rodumna, Roanne le village gaulois*, DAF 62, 1997.
- Laubenheimer 1991 : F. LAUBENHEIMER, *Les amphores de Bibracte*, DAF 29, 1991.
- Liou 1973 : B. LIOU, Informations Archéologiques, dans *Gallia*, 31-2, 1973, p. 579.
- Manacorda 1981 : D. MANACORDA, Produzione agricola, produzione ceramica e proprietari nell'ager cosanus nel I A.C., dans *SRPS*, vol. 2, Mercè et scambi nel Mediterraneo (a cura di A. Giardina e A. Schiavone), Laterza, 1981, p. 3-54.
- Manacorda 1989 : D. MANACORDA, Le anfore dell'Italia repubblicana : aspetti economici e sociali, dans *Amphores romaines et histoire économique : dix ans de recherches*, EFR, 114, 1989, p. 443-467.
- Nolla et Nieto 1989 : J.-M. NOLLA et F.J. NIETO, La importacion de anforas romanas en Catalonia durante el periodo tardo-republicano, dans *Amphores romaines et histoire économique : dix ans de recherche*, EFR, 114, 1989, p. 367-391.
- Olmer, Paratte et Luginbühl 1995 : F. OLMER, C.-A. PARATTE, T. LUGINBUHL, Un dépotoir d'amphores du II^eme siècle avant J.-C. à Bibracte, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 46, 1995, p. 295-317.
- Olmer 1997 : F. OLMER, *Les amphores romaines en Bourgogne*, contribution à l'histoire de la région dans l'antiquité, depuis la Tène finale jusqu'au Haut-Empire, thèse de Doctorat, Université de Dijon, 1997, vol. 4 : catalogue des estampilles.
- Plassot 1993 : E. PLASSOT, Fouille de sauvetage au 65 rue du souvenir, Lyon, dans *A.F.E.A.F., bulletin intérieur*, 11, 1, 9, 1993, p. 39-42.
- Sanmarti, Nolla et Aquilé 1984 : E. SANMARTI, J. M. NOLLA et J. AQUILÉ, Les excavacions, a l'area del parking al sud de la Neapolis d'Ampurias, (Informe preliminar), dans *Empuries*, 45-46, 1983-1984, p. 110-153.
- Sanmarti-Grégo 1992 : E. SANMARTI-GREGO, Nouvelles données sur la chronologie du camp de Renieblas V à Numance, dans *DAM*, 15, 1992, p. 417-430.
- Sireix 1989 : C. SIREIX, Officine de potiers et production céramique sur le site protohistorique de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde), dans *Aquitania*, 7, 1989, p. 45-97.
- Vaussanvin 1996 : A. VAUSSANVIN, *L'enceinte cellique de Champsemard. 30 ans d'archéologie en Saône-et-Loire*, 1996, p. 184-187.

Cécile BATIGNE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GAULOISES DANS LES CÉRAMIQUES À FEU GALLO-ROMAINES DE LYON : disparitions et persistances

PRÉSENTATION

L'artisanat céramique lyonnais subit d'importantes transformations avec l'implantation de la colonie romaine (vers 40 av. J.-C.). Les potiers se mettent à fabriquer de nouvelles catégories de céramiques qui se placent, morphologiquement et techniquement, dans la tradition italique. Ce sont des céramiques de consommation destinées à figurer sur la table : gobelets à boire en parois fines, céramiques sigillées et cruches en pâte calcaire¹.

La céramique à feu est une céramique de première nécessité, destinée à la cuisson des aliments, que les Celtes ont toujours fabriquée. Avec l'arrivée des Romains, son répertoire formel s'adapte rapidement aux habitudes italiques : les pots à cuire traditionnels sont encore utilisés mais les plats à cuire (*patinæ*) et les marmites (*caccabi*) font leur apparition.

A partir de cette observation, nous avons voulu savoir si les techniques de fabrication de cette céramique culinaire avaient subi des transformations avec l'arrivée de la colonie.

Pour ce faire, nous avons pris en compte six critères. Techniques de façonnage, épaisseur des parois et mode de cuisson ont été évalués par observations macroscopiques ; la texture des pâtes céramiques a été analysée par observations microscopiques ; la nature de l'argile utilisée a été déterminée par des analyses chimiques (fluorescence X) ; la température de cuisson a été calculée par dilatométrie. Cette étude a été réalisée sur 3200 tessons de céramique culinaire

provenant, d'une part, d'un fossé pour la période pré-romaine (fossé aval du clos du Verbe Incarné, fouillé par B. Mandy) et, d'autre part, de deux sites d'habitats gallo-romains ("Sanctuaire de Cybèle" et rue des Farges, fouillés par A. Desbat)².

RÉSULTATS

La majorité des caractéristiques de la céramique à feu autochtone s'estompent avec l'installation des Romains à Lyon :

- l'usage courant de pâtes céramiques différentes disparaît au profit de l'emploi d'une pâte majoritaire ;
- l'utilisation fortuite de l'argile calcaire est évitée par la sélection systématique d'une argile non-calcaire ;
- le modelage est remplacé par le tournage ;
- les parois des objets deviennent plus fines ;
- les potiers utilisent de moins en moins de pâtes céramiques à texture grossière³.

Néanmoins, certaines composantes de la technologie gauloise lyonnaise persistent pendant toute l'époque gallo-romaine :

- les objets sont majoritairement cuits en atmosphère réductrice, c'est-à-dire qu'ils sont de couleur noire ou grise ;
- les températures de cuisson sont moyennes et très variables (entre 650° et 900° C) ;
- les potiers continuent malgré tout à façonner quelques objets avec des pâtes grossières.

1 A. DESBAT, M. GENIN, J. LASFARGUES, Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon, 1^{er} partie, dans *Gallia*, 1997, 53.

2 Je remercie M. Picon, A. Desbat et A. Schmitt qui m'ont permis et aidée à effectuer ces analyses au sein du Laboratoire de Céramologie de Lyon.

3 C. BATIGNE, La production de céramique culinaire à Lyon aux I^{er} s. avant et I^{er} s. après J.-C. : état de la recherche, dans *Il contributo delle analisi archeometriche allo studio delle ceramiche grezze e comuni*, (1997), Bologne (à paraître).

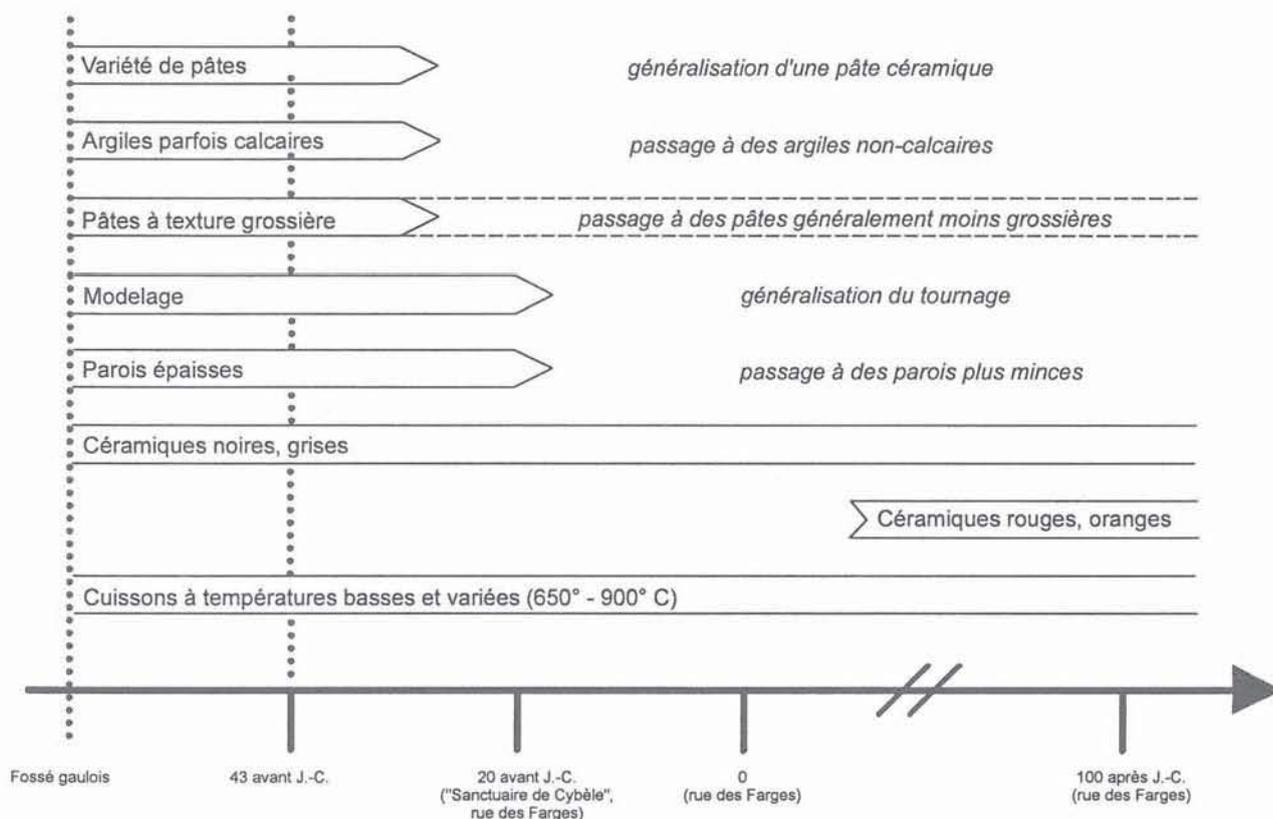


Tableau schématisant la persistance de caractères gaulois dans l'artisanat des céramiques culinaires gallo-romaines de Lyon.

CONCLUSION

Les céramiques à feu ont des formes qui correspondent en grande partie à l'art culinaire romain et un certain nombre des traits techniques celtes disparaissent progressivement (tous les critères envisagés ne disparaissent pas simultanément, voir Tableau). Cependant, quelques-unes des caractéristiques persistent, comme la couleur grise des céramiques, alors que les céramiques à feu de l'Italie centrale sont de couleur rouge ou orange. Pourquoi les potiers lyonnais qui connaissent le procédé de cuisson permettant d'obtenir des céramiques rouges façonnent-ils des vases dont les formes sont italiennes, sans leur donner les couleurs correspondantes ? Les archéologues

supposent souvent que les céramiques noires sont plus imperméables. En fait, il semble qu'il faille écarter cette justification car des tests de porosité ont montré que les céramiques noires sont aussi perméables que les céramiques rouges⁴. On pourrait donc évoquer une question de goût pour expliquer cette couleur. Reste alors à se demander qui étaient les personnes dont les origines culturelles pouvaient influencer ce choix (potiers, cuisiniers ?).

Les récipients de table destinés à la consommation des mets et des boissons, qui sont conformes aux habitudes italiennes, et les récipients de cuisine destinés à la cuisson des aliments évoluent donc différemment car les récipients à feu conservent des influences indigènes durant toute l'époque gallo-romaine.



⁴ Voir M. PICON, J. THIRIOT, H. ABRAÇOS, J. DIOGO, Estudo em laboratorio e observação etnoarqueológica das cerâmicas negras portuguesas, dans *Actas das 1^{as} Jornadas de Cerâmica Medieval e Pos-Medieval*, Tondela, 1992, p. 189-206.

LISTE DES PARTICIPANTS

ADRIAN Yves-Marie : 168, impasse de la Plaine, 76230 BOIS-GUILLAUME
ALBRECHT Pierre-Aymé : 27, rue des Romains, 57200 SARREGUEMINES
AMELIN Pascal : 14, rue du Change, 45190 BEAUGENCY
ANTHONE Danièle : CRAN-Université Catholique de Louvain-la-Neuve, Avenue du Marathon, 3, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE
AUCHER Michel : 61, route de la Torchaise, 86580 VOUNEUIL-SUR-BIARD
BAILEY Juliette : Foscombe, ASHLEWORTH, GLOUCESTER, GRANDE-BRETAGNE
BAILLIEU Michel : 9, rue de la Fontaine-Saint-Ouen, 02880 SANCY-LES-CHEMINOTS
BARAT Yvan : 2, square du Valois, 78150 LE CHESNAY
BARON Michel : 8, rue du Nouveau-Bercy, 94220 CHARENTON-LE-PONT
BATIGNE Cécile : 18, rue Charles Gounod, 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
BAZIN Bruno : 13, rue Jankowski, 72000 LE MANS
BELBENOIT Vincent : Les Fangettes, 48700 RIEUTORT-DE-RANDON
BERNARD Emile : Service Archéologique Départemental, Parc Baron, 85200 FONTENAY-LE-COMTE
BERTHAULT Frédéric : 8, Allée Henri Moreau, 33200 BORDEAUX
BERTRAND Isabelle : 11, rue des Grands Champs, 86300 CHAUVIGNY
BLANCHARD Delphine : 121 bis, rue de Montbernage, Appt. 19 86000 POITIERS
BLANCHARD Johann : 4, route des Langes, 44860 SAINT-AIGNAN
BOCQUET Anne : 5, rue des Tilleuls, 14370 BELLENGREVILLE
BONNET Jacqueline : 5, rue Pasteur, 92500 RUEIL-MALMAISON
BOURDAIS Anita : 14, rue Mayenne, 18000 BOURGES
BOUVET Jean-Philippe : S.R.A des Pays de la Loire, 1, rue Stanislas-Baudry, 44035 NANTES cedex 01
BRULET Raymond : C.R.A.N., Université de Louvain-La-Neuve, Rue du Marathon, 3, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE
CALONNE Emmanuel : 17, rue de la Halloterie, 59800 LILLE
CARPONSIN-MARTIN Catherine : 4, Le Bouriet-Nord, 33720 LES ILLATS
CHADEFaux Xavier : Le Panoramic, Boulevard Léonce Artaud, 13510 EGUILLES
CHAMBON Marie-Pierre : 18-20, cours Beauvoir, 18000 BOURGES
CHARNIER Jean-François : S.R.A des Pays de la Loire, 1, rue Stanislas-Baudry, 44035 NANTES Cedex 01
CHEVET Pierre : 12, place de la Mairie, 72380 SAINT-JEAN-D'ASSE
CHIRON Fabienne : 58, rue de la Cathédrale, 86000 POITIERS
CHUNIAUD Kristell : La Roche Blanche, 56370 SARZEAU
CORMIER Sébastien : 441, route de Sablé, 72700 ALLONES
DABIN Martine : 30, rue Salvador-Allende, 92000 NANTERRE
DE COHEN Anne-Sophie : 595, rue des Gentianes, 39000 LONS-LE-SAUNIER
DE FERAUDY Luc : 3, rue Saint-Martin, 16000 ANGOULEME
DEFAIX Jérôme : 39 bis, rue des Montagnes, 56100 LORIENT
DELAGE Richard : 28, avenue de la Libération du 1^{er} septembre 1944, 16700 RUFFEC
DELPLACE Christiane : 30, rue du Vercors, 91200 ATHIS-MONS
DERU Xavier : Place Anneessens 8/6, 1000 BRUXELLES, BELGIQUE
DESBAT Armand : 59, rue Benoist-Mary, 69005 LYON
DESCHAMPS Stéphane : S.R.A. des Pays de la Loire, 1, rue Stanislas-Baudry, 44035 NANTES cedex 01
DOUCET Fabienne : 100, rue Laffayette, 76100 ROUEN
DUBANT Didier : 46, rue Romain Rolland, 36130 DEOLS
DUBOIS Monique : 30, Résidence Le Bois du Roi, 91940 LES ULIS
DUMONDELLE Gilles : 154, Les Hirondelles - La vallée aux Boeufs, 27800 BRIONNE
DUMOULIN François : 15, rue de Provence, 42300 ROANNE
FAJON Philippe : S.R.A. de Haute Normandie, 12, rue Ursin Scheid, 76140 PETIT-QUEVILLY
FERDIERE Alain : 42, rue de la Mairie, 45740 LAILLY-EN-VAL
FERRETTE Romuald : 4, place de la Mairie, 22130 PLANCOET
FICHET DE CLAIRFONTAINE François : S.R.A. de Basse-Normandie 10, rue Bailey, 14052 CAEN cedex
FILLOY Idola : Instituto Alavés de Arqueologia, San Antonio, 41, 01005 VITTORIA-GASTEIZ, ESPAGNE
GALBOIS Jean : Service Municipal d'Archéologie, 13, rue de Verdun, 77000 MELUN
GAUDILLIERE André : 71520 TRAMBLY
GELOT Alain : 72700 ALLONNES
GENIN Martine : 1, rue de la Chanterrie, 69560 SAINT-ROMAIN-EN-GAL
GEOFFROY Jean-François : 18, rue Rabelais, 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ
GIL ZUBILLAGA Eliseo : Instituto Alavés de Arqueologia, San Antonio, 41, 01005 VITTORIA-GASTEIZ, ESPAGNE
GIL ZUBILLAGA Luis : Instituto Alavés de Arqueologia, San Antonio, 41, 01005 VITTORIA-GASTEIZ, ESPAGNE
GRAND Karine : Le Belvédère, 63, rue Diderot, 42300 ROANNE
GRUEL Katherine : CNRS-UMR 126 45, rue d'Ulm, 75230 PARIS cedex 05
GUILLEUX Joseph : 167, rue d'Isaac, 72000 LE MANS
GUILLIER Gérard : 67, rue des Chalets, 72000 LE MANS
HANUT Frédéric : Avenue Mattagne, 44, WAVRE, BELGIQUE
HARLAY Gabriel : 10, rue Gambetta, 93500 PANTIN
HASENBACH Verena : Mitteldorf, 32, 9490 VADUZ, LIECHTENSTEIN
HERBIN Patrice : 143bis, rue Pierre Legrand, 59800 LILLE-FIVES
HERNANDEZ GOMEZ Maria Luz : Chemin du Panorama, Bât. Honnegger, B.P.218, 76136 MONT-SAINT-AIGNAN
HIERNARD Jean : 31 ter, rue Arsène Orvillard, 86000 POITIERS
HIERNARD Dominique : 31 ter, rue Arsène Orvillard, 86000 POITIERS
JARDEL Karine : 4, avenue de Courseulles, 14000 CAEN
JOBELOT Nicole : 69, rue Saint-Fargeau, 75020 PARIS
JOLY Martine : Le Faubourg, 2, 25660, MONTROND-LE-CHATEAU
JOUQUAND Anne-Marie : 11, place Nicolas-Frumeaud, 37000 TOURS
JOURDIER Florence : 15, rue Bammerville, 76000 ROUEN
JOYEUX Pascal : 1, rue du Grenier à Sel, 45000 ORLEANS
KEREBEL Hervé : 9, rue Théodore-Botrel, 35830 BETTON
LABAUNE Françoise : 2, rue Richard-Lenoir, 35000 RENNES
LAULAN Sanka : 10, place du Grand Marché, 37000 TOURS
LE BORGNE Véronique : 23, rue des Sources, 27300 BERNAY
LE BORGNE Jean-Noël : 23, rue des Sources, 27300 BERNAY
LE BRUMENT Georges : 8, boulevard de Dezerseul, 35510 CESSON-SEVIGNE
LE CLOIREC Gaétan : Résidence Edgar Degas, 31 C, rue Mirabeau, appt. 60, 35700 RENNES
LEBLANC Odile : 20, rue de Bourgogne, 38200 VIENNE
LEMAITRE Séverine : 68, rue Tronchet, 69006 LYON

LORIDANT Frédéric : 296, rue de Lille, 59223 RONCQ
MANDY Bernard : S.R.A. des Pays-de-la-Loire, 1, rue Stanislas Baudry, 44035 NANTES cedex 01
MARE Eric-Manuel : 15, rue Rostov, 72000 LE MANS
MARTIN Thierry : 4, boulevard de la Mairie, 81200 AUSSILLON
MASSART Claire : Avenue Fortin, 6, 1030 BRUXELLES, BELGIQUE
MAUNE Stéphane : 3, place du 14 Juillet, 34120 PEZENAS
MAZA Guillaume : 78, avenue de Marseille, 69007 LYON
MERCIER Frédéric : 39, promenade Clémenceau, 85100 LES SABLES-D'OLONNE
MILLARD Nathalie : 1, rue de l'Ancienne Prison, 76000 ROUEN
MORERA Isabelle : 10, rue Yves Marie, 44100 NANTES
MORIN Jean-Michel : 60, rue Pierre Corby, 92140 CLAMART
MORIZE Dominique : 21, rue de Rochechouart, 75009 PARIS
MORON Nathalie : Rue des Petits Grands Champs, 49320 SAINT-SATURNIN-SUR-LOIRE
MORTREAU Maxime : 194, rue d'Horgesti, Appt. 114, 49 124 SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU
MUNOZ Christèle : 74, rue René Bernay, 95220 HERBLAY
NAVARRE Nicolas : 29, rue Fessart, 75019 PARIS
NEVOUX Yves : 72610 OISSEAU-LE-PETIT
NIN Nuria : Traverse de l'Etang, Quartier de l'Ile, 13500 MARTIGUES
OLLIVIER Alain : La Grande Pièce, 86100 SAINT-SAUVEUR
PASCAL Jérôme : 2, place du Commerce, 44000 NANTES
PATARIN Frédéric : 31, rue de l'Abbé Frémont, Bât. I, 49100 ANGERS
PATRY Jean-Michel : 76000 ROUEN
PERRIN Robert : 4, Clovelly Road, SOUTHSEA, HAMPSHIRE PO4 8DL, GRANDE-BRETAGNE
PETRUCCI Jean : 250, chemin des Prés, 06270 VILLENEUVE-LOUBET
PETRUCCI Jacqueline : 250, chemin des Prés, 06270 VILLENEUVE-LOUBET
PHILIPPE Jacques : 140 rue du Léman, 78990 ELANCOURT
PIERI Dominique : 73, Cours Lieutaud, 13006 MARSEILLE
PIRAULT Lionel : 27, rue Bariller, 44000 NANTES
POUILLE Dominique : Le Cormier, 35230 BOURGBARRE
PROVOST Nicole : 10, rue Gambetta, 93500 PANTIN
PROVOST Alain : La Petite Mare, 35830 BETTON
PUSSOT Daniel : 26, rue de l'Ecole, 77950 MOISENAY
PUSSOT Simone : 26, rue de l'Ecole, 77950 MOISENAY
RAUX Stéphanie : 36, cité Molière, 34070 MONTPELLIER
RICHARD Christian : La Pithière, 86800 TERCE
RICHARTÉ Catherine : 4, rue Jean-Jaurès, 13850 GREASQUE
RIOUFREYT Brigitte : 184, rue Saint-Nicolas, 72300 SABLE-SUR-SARTHE
RIOUFREYT Jean : 184, rue Saint-Nicolas, 72300 SABLE-SUR-SARTHE
RIQUIER Sandrine : 14, rue du Change, 45190 BEAUGENCY
RIVET Lucien : 8, rue Beaujour, 13006 MARSEILLE
ROBIC Jean-Yves : 48, Comeston St. Cathays, CARDIFF CF2 4LR, GRANDE-BRETAGNE
ROUQUET-RICHARD Nadine : 18, rue Vactor Baltard, 18000 BOURGES
SAGET Yves : 55, rue de la Moisdonnière, 44300 NANTES
SAGORY Thomas : 3, boulevard de Chezy, 35000 RENNES
SALE Philippe : 61, rue Lobin, 37000 TOURS
SANCHEZ Corinne : 49, rue de la Parerie, 11100 NARBONNE
SAULNIER Sylvie : 8, rue Beaujour, 13006 MARSEILLE
SCHINDLER-KAUDELKA Eleni : Mariatrosterstrasse 113, 8043 GRAZ, AUTRICHE
SCHUCANY Caty : Tschamerstrasse, 5, 3007 BERNE, SUISSE
SCOTT Anna : Domaine de Carliqui, 11300 LIMOUX
SELLES Hervé : Maison de l'Archéologie, 16, rue Saint-Pierre, 28000 CHARTRES
SIMON Laure : 56, rue Dupont des Loges, 35000 RENNES
SIREIX Christophe : 4, rue de la Paix, 33150 CENON
SWAN Vivien : Centre of Roman Provincial Studies Univ. of DURHAM, South Road, DURHAM DH1 3LE, GRANDE-BRETAGNE
SYMONDS Robin : Museum of London, Archaeology Service, Walker House, 87, Queen Victoria Street, LONDON EC4V 4AB, GRANDE-BRETAGNE
THAURE Marianne : Musée de Tessé, 2, avenue de Paderborn, 72000 LE MANS
THUILLIER Freddy : 28, rue de Lières, 62120 SAINT-HILAIRE-COTTES
TILHARD Jean-Louis : 1, rue Froide, 16000 ANGOULEME
TOGNARELLI Jean-Claude : 24, place du Général-de-Gaulle, 78450 VERNOUILLET
TRANOY Laurence : 8, rue du Moulin, 17220 LA JARNE
TRICOIRE Jérôme : 10, rue Emile Préhaut, 44000 NANTES
TUFFREAU-LIBRE Marie : 12, rue de Bailleulval, 62123 BERLES-AU-BOIS
TYERS Paul : Foscombe, ASHLEWORTH, GLOUCESTER GL19 4SN, GRANDE-BRETAGNE
VAGINAY Michel : S.R.A. de Bretagne, 6, rue du Chapitre, 35044 RENNES cedex
VAN OVERBEKE Anne Catherine : Laboratoire de Géologie et Minéralogie, Place Pasteur, 3, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE
VECCHIONE Muriel : 15, Jardins du Puits Neuf, 13122 VENTABREN
VERMEERSCH Didier : S.D.A.V.O., Abbaye de Maubuisson, 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE
VERNOU Christian : La Maurie, 16100 SAINT-BRICE
VERRIER Jacques : 30, Résidence Le Bois du Roi, 91940 LES ULIS
VILVORDER Fabienne : C.R.A.N., Université de Louvain-La-Neuve, Avenue du Marathon, 3, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE
WADE Sue : Lilac Cottage, Triple Rea Road, WOODTON NR 35 2NY, GRANDE-BRETAGNE
WITTMANN Alain : 16, rue Descartes, 63100 CLERMONT-FERRAND

Les Actes des Congrès de la S.F.E.C.A.G. sont livrés aux adhérents à jour de leur cotisation pour l'année.
Cet ouvrage peut être commandé à la S.F.E.C.A.G. : 8 rue Beaujour, 13006 MARSEILLE (FRANCE).

Informations légales : supplément au n° 64 de la Revue Archéologique Sites, Ass. Fce d'Archéologie Métropolitaine, 83590 GONFARON.
Dépôt légal : décembre 1997. Le directeur des publications : Philippe BET ; le Président de la S.F.E.C.A.G. : Lucien RIVET.